

ALAIN BEITONE
ANTOINE CAZORLA – ESTELLE HEMDANE

DICTIONNAIRE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

6^e édition



DUNOD

ALAIN BEITONE
ANTOINE CAZORLA - ESTELLE HEMDANE

DICTIONNAIRE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

ALAIN BEITONE
ANTOINE CAZORLA - ESTELLE HEMDANE

DICTIONNAIRE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

6^e édition

DUNOD

LES AUTEURS

Alain Beitone, agrégé de sciences économiques et sociales, est professeur honoraire en classes préparatoires au lycée Thiers de Marseille.

Antoine Cazorla, agrégé de sciences économiques et sociales, enseigne les sciences économiques dans le cadre du département LEA d'Aix-Marseille Université (AMU).

Estelle Hemdane, agrégée de sciences économiques et sociales, est formatrice à l'ESPE d'Aix-Marseille Université et conseillère éditoriale au CNED.

Parmi nos publications en économie

Moise Sidiropoulos et Aristomène Varoudakis, *Macroéconomie en pratique*, Dunod, 2019

Alain Beitone, Lionel Lorrain et Christophe Rodrigues, *La dissertation de science économique*, Dunod, 2019 (2^e éd.)

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, Alain Beitone (dir.), 2016 (2^e éd.)

Marion Navarro, *Les inégalités de revenus*, Armand Colin, Coursus, 2016

Didier Marteau, *Les marchés de capitaux*, Armand Colin, Coursus, 2016 (2^e éd.)

Vincent Barou et Benjamin Ting, *Fluctuations et crises économiques*, Armand Colin, Coursus, 2015

Mickaël Joubert et Lionel Lorrain, *Économie de la mondialisation*, Armand Colin, Coursus, 2015

Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux, *Économie de l'environnement et économie écologique*, Armand Colin, Coursus, 2015 (2^e éd.)

Emmanuel Buisson-Fenet et Marion Navarro, *La Microéconomie en pratique*, Armand Colin, Coursus, 2015 (2^e éd.)

Marc Bassoni et Alexandre Joux, *Introduction à l'économie des médias*, Armand Colin, Coursus, 2014

Magali Chaudey, *Analyse économique de la firme*, Armand Colin, Coursus, 2014

Antoine Bernard de Raymond et Pierre-Marie Chauvin, *Sociologie économique. Histoire et courants contemporains*, Armand Colin, Coursus, 2014

Denis Anne et Yannick L'Horty, *Économie de l'emploi et du chômage*, Armand Colin, Coursus, 2013

Jean-Luc Gaffard, *La Croissance économique*, Armand Colin, Coursus, 2011

Illustration de couverture : © Fanatic Studio / Getty Images

© Armand Colin, 2002, 2007, 2010, 2013, 2016 / Dunod, 2019

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-10-079381-5

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



MODE D'EMPLOI

La maîtrise du vocabulaire économique est la condition essentielle de la compréhension des enjeux économiques du monde contemporain.

On trouvera dans cet ouvrage les définitions précises, classées par ordre alphabétique, des concepts, des mécanismes et des théories économiques. À la fin de chaque définition, des corrélats sont indiqués afin de trouver d'autres définitions complémentaires. L'histoire économique, les outils statistiques et les institutions ne sont pas oubliés et les informations les plus récentes ont été prises en compte. La pluralité des théories économiques est exposée, car la confrontation de points de vue différents est la condition d'une véritable réflexion critique.

Mais une définition isolée n'offre pas toujours une compréhension suffisante : il faut mettre en perspective, problématiser, pour comprendre vraiment. C'est pourquoi le lecteur trouvera aussi des articles thématiques qui mettent en relation les différentes définitions et les différentes approches.

Enfin, sont proposés en annexes un lexique anglais-français, ainsi qu'un index des noms cités.

Signification des signes utilisés

Absorption : entrée

○○○ Capital et croissance économique : article thématique

Les termes en **gras** dans les entrées sont définis dans ce dictionnaire.

☆ Pour aller plus loin

+ Remarque importante ou difficulté particulière
(dans le corps ou à la fin des articles)

↪ Renvoi à un article thématique

➔ Renvoi à d'autres entrées

LISTE DES ARTICLES THÉMATIQUES

Capital et investissement	49
Commerce international	79
Comptabilité nationale	94
Consommation et épargne	111
Croissance économique	149
Économie du développement	212
Économie et écologie	223
Économie publique	232
Entreprises et système productif	254
Épistémologie économique	267
Finances internationales	296
Fluctuations et crises économiques	307
Intégration économique	348
Marché du travail, emploi et chômage	377
Marchés et prix	387
Mondialisation	409
Monnaie	417
Politique économique	469
Productivité	490
Protection sociale	505
Revenus	542

A

Abduction

Mode de raisonnement qui permet de rendre compte de la logique de découverte (ou d'invention) des propositions scientifiques. L'abduction consiste à partir d'un ensemble de faits surprenants au regard des connaissances scientifiques existantes puis à formuler une **hypothèse** (ou une **conjecture**) permettant de rendre compte de l'ensemble de ces faits.

L'abduction est donc à la fois distincte de l'**induction** et de la **déduction**.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Axiomatique, Empirisme, Méthode hypothético-déductive, Réfutation, Théories économiques, Vérification*

ABS (Asset Backed Security)

➔ *Titre adossé à des actifs*

Absorption

L'absorption est une technique de **concentration des entreprises** dans laquelle une **société** intègre les **patrimoines** d'une ou plusieurs autres sociétés. Dans cette opération, seule la société absorbante subsiste, les autres sociétés sont dissoutes. La société absorbante peut procéder à une **augmentation de capital** dont les parts vont aux **actionnaires** des sociétés absorbées en contrepartie de leur apport en **titres** des anciennes sociétés.

✚ L'absorption contribue à la **concentration des entreprises** et elle est susceptible de porter atteinte à la **concurrence**. Elle est le plus souvent réglementée par les autorités de la **concurrence**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Autorité des marchés financiers, Concurrence imparfaite, Fusion, Politique de la concurrence*

Abus de position dominante

L'abus de position dominante est une pratique anticoncurrentielle d'une **entreprise** qui résulte de sa position dominante sur un **marché** et qui pro-

voque une distorsion de **concurrence** grâce à son **pouvoir de marché**. C'est une infraction sanctionnée par l'**Autorité de la concurrence** de l'**Union européenne**.

☞ *Entreprises et système productif, Marchés et prix, Politique économique*

➔ *Barrière à l'entrée, Cartel, Concentration, Concurrence imparfaite, Dumping, Loi anti-trust, Politique de la concurrence, Trust*

Accélérateur

On appelle accélérateur le principe selon lequel toute variation de la demande entraîne une variation plus que proportionnelle de l'investissement. Le principe d'accélération est dû à A. Aftalion (*La réalité des surproductions générales*, 1913) et à J. M. Clark (*Business Acceleration and the Law of Demand: A Technical Factor in Economic Cycles*, 1917).

Le mécanisme de l'accélérateur montre comment un **choc de demande** peut se transmettre à l'ensemble de l'économie. L'accélérateur agit sous l'effet du **coefficient de capital** qui est supérieur à 1. Soit la variation de la **demande globale** (connue ou prévue) ΔY , il est possible de calculer l'**investissement induit** : $I = \beta \Delta Y$. β étant le coefficient marginal de capital égal à $\Delta K / \Delta Y$.

Le principe d'accélération explique l'alternance de phases de sous-investissement et de **surinvestissement**. Mais l'accélérateur repose sur des **hypothèses** contraignantes :

1. Les **entreprises** utilisent la totalité de leurs **capacités de production**. Toute augmentation de la demande nécessite de nouveaux achats de **biens d'équipement (investissement de capacité)**.

2. Face à une augmentation de la demande, les entreprises ne répondent pas par une augmentation des **prix** mais par une augmentation des quantités produites.

3. Le coefficient de capital est constant.

L'accélérateur peut être combiné avec le **multiplicateur d'investissement** dans l'**oscillateur**. Ce dernier est à la base d'une approche dynamique

des **fluctuations économiques** dans la **théorie keynésienne**.

- *Capital et investissement, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *FBCF Investissement autonome, Modèle accélérateur-profit*

Accélérateur financier

L'accélérateur financier est un mécanisme qui explique le lien entre le **patrimoine** net des **agents économiques** et leur accès au **crédit**. Quand les agents ont un patrimoine net élevé et croissant, ils peuvent s'endetter dans des conditions favorables, ce qui leur permet d'accroître encore le volume des **actifs financiers** et des actifs immobiliers qu'ils possèdent. Cette **demande** d'actifs, alimentée par le crédit, fait croître le **prix** des actifs et donc le patrimoine net des agents : il s'agit d'une dynamique auto-entretenu qui joue ici à la hausse. Mais si un retournement à la baisse du prix des actifs se produit, la valeur du patrimoine des agents diminue, ce qui conduit les banques à contracter leur crédit et à accroître leur taux d'intérêt (augmentation de la **prime de risque**). De ce fait, les agents réduisent leur **endettement**, la demande d'actifs diminue amplifiant la baisse de leurs prix : l'accélérateur financier joue cette fois à la baisse. Ce mécanisme contribue à expliquer l'instabilité endogène des économies capitalistes.

L'accélérateur financier a été exposé par B. Bernanke au début des années 1980 et se situe dans la mouvance des réflexions de F. Hayek (1899-1992), I. Fisher (1867-1947) et H. Minsky (1919-1996). Les travaux de Bernanke se situent dans le courant des **nouveaux keynésiens**, ils reposent notamment sur la prise en compte des **asymétries d'information** et des coûts d'agence.

- *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*
- ➔ *Credit Crunch, Crise des subprimes, Effet de levier, Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Politique monétaire, Risque de crédit, Théorie de l'agence*

Accomplissements

Au sens habituel, l'accomplissement désigne l'action d'accomplir, c'est-à-dire mener une action à son terme. Ce terme a un sens quelque peu différent dans les analyses d'A. Sen où les accomplissements désignent la réalisation d'un ensemble d'actes considérés comme valorisants qui permettent à un individu de parvenir à une existence qui lui semble souhaitable dans la société où il vit. Les accomplissements sont, chez A. Sen, regroupés

et forment des « fonctionnements » (*functionnings*) qui peuvent être élémentaires (se nourrir correctement, être en bonne santé, etc.) ou complexes (élever son niveau d'instruction, avoir un emploi décent, participer à la vie politique, rester digne à ses yeux, etc.). Les **capabilités** représentent les diverses combinaisons de fonctionnements qu'une personne peut accomplir pour mener la vie qu'elle souhaite. Elles constituent un des traits essentiels du développement conçu comme un processus d'expansion des libertés réelles des personnes.

L'approche en termes d'accomplissements, fonctionnements et capabilités, permet d'élargir la base d'information d'un « choix social » fondé sur les préférences individuelles. Le critère du **revenu** est insatisfaisant, on peut avoir un revenu élevé et ne pas parvenir à mener la vie qui semble souhaitable du fait de sa condition, d'un handicap, de son métabolisme, etc. Le critère de l'**utilité** est lui aussi critiquable, l'utilité peut augmenter par exemple avec la satisfaction de goûts dispendieux. Avec l'approche en termes d'accomplissements et de capacités d'accomplir, il est possible de prendre en compte une grande variété d'actes et de situations qui accroissent l'étendue de la liberté.

- *Économie du développement, Mondialisation*
- ➔ *Développement, Équité, Indice de développement humain (IDH), Inégalités, Justice sociale*

Accord d'autolimitation des exportations

Un accord d'autolimitation des **exportations** consiste, pour un pays, à s'engager volontairement à limiter ses exportations à destination d'un pays client.

Le caractère volontaire de la limitation doit être relativisé car il résulte en général d'une pression du pays importateur.

- *Commerce international*
- ➔ *Protectionnisme*

Accord de compensation

Un accord de compensation est une transaction commerciale internationale dans laquelle un montant donné d'exportation d'un pays A vers un pays B est compensé par l'achat par le pays B d'un montant équivalent de **marchandises** en provenance du pays A afin d'atteindre un équilibre commercial (**solde commercial** nul).

La forme la plus simple de compensation est le troc, mais d'autres formes plus élaborées de compensation existent. Par exemple, le contre-achat est une opération par laquelle l'exportateur s'engage à acheter ou à faire acheter des produits dans le pays de son client.

✚ Il y a compensation bilatérale lorsque l'équilibre du commerce extérieur est recherché entre pays pris deux à deux. Il y a compensation multilatérale lorsque le solde excédentaire d'un pays A à l'égard d'un pays B peut être utilisé pour compenser un déficit avec un pays C. Le plan Keynes proposé à la conférence de **Bretton Woods** (1944), mais écarté en faveur du plan White, visait à mettre en place un tel système organisé autour d'une Union internationale de compensation (*International Clearing Union*)

Le commerce de compensation était la règle dans les rapports entre l'Union soviétique et les pays occidentaux.

- *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Multilatéralisme*

Accord de Kyoto

- ➔ *Protocole de Kyoto*

Accord de la Jamaïque

L'Accord de la Jamaïque est signé les 7 et 8 janvier 1976 à Kingston (Jamaïque). Il entérine le système de **changes flottants** mis en place de *facto* par de nombreux pays depuis 1973 en donnant la possibilité aux États membres de choisir le **régime de change** de leur choix. Il démontérise l'or puisqu'il supprime la possibilité de définir des parités par rapport à lui. Ainsi, il modifie profondément les statuts du **Fonds monétaire international (FMI)**. Officiellement, cet accord instaure un **étalon DTS** mais certains auteurs considèrent qu'il institue de fait un système de **étalon-dollar**.

- *Finances internationales*
- ➔ *Bretton Woods, Changes flexibles, Droit de tirage spéciaux, Flottement des monnaies, Gouvernance mondiale, Système monétaire international*

Accord de Paris sur le climat

L'Accord de Paris sur le climat est intervenu le 15 décembre 2015 à l'issue de la COP21 (Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique). L'accord a été largement ratifié, mais le 1^{er} juin 2017, les États-Unis ont annoncé leur retrait. Il fixe un objectif ambitieux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (limitation du réchauffement climatique à + 2 °C et mieux à 1,5 °C) et des mesures d'adaptation au réchauffement sont mises en œuvre. En particulier, il prévoit un objectif de Zéro Émissions Nettes (ZEN) de GES.

- *Économie et écologie*
- ➔ *ZEN*

Accord de pension

L'accord de pension est une opération par laquelle des **titres** sont cédés tandis que le vendeur obtient simultanément le droit et l'obligation de les racheter à un **prix** déterminé, à un terme fixé ou sur demande. L'agent qui cède les titres (le vendeur) réalise une mise en pension, l'agent qui acquiert les titres réalise une prise en pension.

- ✚ Les opérations de mise en pension permettent aux agents qui y ont recours de se procurer des **liquidités** aux conditions du **marché** en offrant en garantie des titres dont ils sont détenteurs.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Collatéral, Juste valeur, Marché monétaire, Politique monétaire, Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire*

Accord du Louvre

Au terme de l'Accord du Louvre, intervenu à Paris le 22 février 1987, le « Groupe des Cinq » (États-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne) auquel s'ajoute le Canada, convient de coopérer pour promouvoir la stabilité des **changes**. Les pays signataires considèrent que le cours atteint alors par le dollar, à la suite de l'« atterrissage en douceur » (*soft landing*) organisé par l'**Accord du Plaza**, est satisfaisant.

- ✚ En raison d'un **défaut de coordination** des **politiques monétaires**, notamment entre les États-Unis et la République fédérale allemande, l'atterrissage en douceur a été un échec qui a débouché sur le **krach** boursier d'octobre 1987.

➤ *Finances internationales*

- ➔ *Bretton Woods, Changes flottants, Gouvernance mondiale, Zone cible*

Accord du Plaza

Au terme de l'Accord du Plaza, intervenu à New York le 22 septembre 1985, le Japon, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France (le « Groupe des Cinq ») décident de pratiquer des interventions concertées afin d'éviter une chute trop brutale (*hard landing*) du cours du dollar. Cet accord intervient alors que le dollar est surévalué à la suite d'une période d'**appréciation** sur le marché des changes (entre 1979 et 1985). Cet accord ouvre une nouvelle période dans l'histoire du **système monétaire international** caractérisée par une importance plus grande accordée à la **coopération** monétaire internationale et à la **coordination** des **politiques économiques**.

➤ *Finances internationales*

- ➔ *Accord du Louvre, Bretton Woods, Changes flottants, Gouvernance mondiale, Spéculation, Zone cible*

Accord du Smithsonian Institute

L'Accord du *Smithsonian Institute* a été conclu à Washington le 18 décembre 1971 :

- il définit de nouvelles **parités** : **dévaluation** du dollar (38 dollars pour une once d'or) et **réévaluation** du deutsche mark et du yen ;

- il restaure la stabilité des changes (le deutsche mark et le yen flottaient depuis la déclaration Nixon du 15 août 1971) ;

- il élargit les **marges de fluctuations des monnaies** de plus ou moins 1 % à plus ou moins 2,25 %.

✚ Cette période de relative stabilité des changes prend fin le 19 mars 1973 avec le passage au flottement général des **monnaies**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Bretton Woods, Changes flottants, Flottement des monnaies, Gouvernance mondiale, Serpent monétaire européen, Système monétaire international*

Accord général sur le commerce des services (AGCS)

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), conclu lors de l'*Uruguay Round* (1986 à 1994) et repris dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, vise à libéraliser les échanges de **services** (à l'exception de ceux fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental).

Il s'agit d'un cadre de négociation spécifique car chaque pays peut choisir un certain nombre de secteurs dans le domaine des services pour lesquels il s'engage à ouvrir l'accès au **marché**.

✚ L'AGCS suscite des points de vue divergents. Pour les uns, cet accord permet de fournir des services de qualité à moindre prix. Pour les autres, il sert surtout à démanteler les **services publics**.

☞ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), Clause de la nation la plus favorisée, Droits de propriété intellectuelle, Exception culturelle, Traitement national*

Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)

L'Accord général sur les tarifs et le commerce (en anglais *General Agreement on Tariffs and Trade*, GATT) a été signé le 30 octobre 1947. À l'origine simple accord provisoire avant la création d'une véritable institution, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, l'AGETAC est devenu un cadre de négociation pérenne avec la non-ratification par les États-Unis en 1948 de la **charte de La Havane** qui devait donner naissance à l'OIC.

Dans le but de favoriser l'expansion du commerce international, le GATT repose sur quatre principes fondamentaux.

1. Le principe de non-discrimination. Il est le principe de base de l'accord et le plus important. Il comprend deux clauses :

- la clause de la nation la plus favorisée : elle stipule qu'un pays accordant des avantages commerciaux à un autre doit les étendre à l'ensemble des autres nations ;

- la clause du traitement national : elle réclame une égalité de traitement, notamment sur le plan fiscal, entre les produits nationaux et les produits importés.

2. Le principe de l'abaissement général et progressif des **droits de douane** dont la mise en place fait l'objet des sessions de **négociations commerciales multilatérales** entre pays membres (appelées « *rounds* »).

3. Le principe de l'interdiction des restrictions quantitatives (comme les politiques de contingentement par exemple) tant à l'importation qu'à l'exportation.

4. Le principe de l'interdiction du **dumping** et des **subventions** à l'exportation.

N'étant pas une organisation internationale indépendante, mais un simple accord, l'Accord général sur les tarifs et le commerce n'avait aucun pouvoir d'imposition ou de coercition, à la différence de l'actuelle OMC. L'AGETAC a été amené à multiplier les exceptions aux règles du libre-échange pour tenir compte des différences de niveaux de développement économique des pays membres, et de la difficile application de la stricte réciprocité.

Ainsi, contrairement au principe de la **clause de la nation la plus favorisée**, l'Accord général sur les tarifs et le commerce autorise la création de **zones de libre-échange** ou d'**unions douanières** qui accordent aux pays membres des conditions avantageuses en matière de droits de douane.

De même un pays peut utiliser la « clause de sauvegarde » et rétablir à titre transitoire des barrières douanières dans le but de protéger certaines branches d'activités ou des **quotas** en cas de déficit grave de la **balance commerciale**.

Le 1^{er} janvier 1995, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** s'est substituée à l'Accord général sur les tarifs et le commerce.

☞ *Commerce international*

➔ *Libre-échange, Multilatéralisme, Protectionnisme*

Accord monétaire européen (AME)

L'Accord monétaire européen (AME), signé le 5 août 1955, est entré en vigueur le 26 décembre 1958. Il organise le retour à la **convertibilité** des

monnaies des pays membres de l'**Union européenne des paiements (UEP)**.

- L'AME marque le début de la mise en œuvre effective du système de **Bretton Woods** puisque les statuts du **Fonds monétaire international (FMI)** stipulaient que les pays membres devaient assurer la libre convertibilité externe de leur monnaie.

☞ *Finances internationales*

➔ *Système monétaire international*

Accords commerciaux préférentiels

Les accords commerciaux préférentiels sont des traités commerciaux visant à accorder à certains partenaires des tarifs douaniers ou des **quotas d'importation** préférentiels. Ils peuvent constituer une étape dans un processus d'**intégration économique** vers une **union douanière**.

Ces accords préférentiels, justifiés par la proximité géographique ou par des raisons historiques ou politiques, peuvent être plus ou moins contradictoires avec les principes du **multilatéralisme** et de la **clause de la nation la plus favorisée**. L'**Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)** avait prévu dès sa création des clauses dérogatoires pour permettre le développement du **régionalisme commercial**.

☞ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (ALENA), Organisation mondiale du commerce (OMC), Traité de Rome, Union européenne*

Accords de Bâle

Les Accords de Bâle sont élaborés dans le cadre du comité de Bâle abrité par la **Banque des règlements internationaux (BRI)** qui siège à Bâle.

L'Accord de Bâle de 1988 (Bâle I) met en place le **ratio Cooke**.

L'Accord de Bâle de 2004 (Bâle II) met en place le **ratio Mac Donough**.

L'Accord de Bâle de 2010 (Bâle III) met en place un renforcement de la **surveillance microprudentielle** en redéfinissant les **fonds propres** et les règles de couverture des **risques**.

On appelle aussi accord de Bâle, les accords au sein de la CEE qui ont conduit à la mise en place du Serpent monétaire en 1972.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Bâle III, Cycle financier, Intégration monétaire, Ratio de levier, Règles prudentielles, Stabilité financière*

Accords de Bretton Woods

➔ *Bretton Woods (Accords de)*

Accords de Cotonou

Accords de **partenariat** signés entre l'Union européenne et les 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) en juin 2000 à Cotonou (Bénin). Ces accords, entrés en vigueur en 2003 pour une période de 20 ans, sont révisés tous les 5 ans. Ils succèdent aux **Accords de Lomé**. La révision de 2005 visait à ouvrir davantage le marché européen aux pays ACP, à favoriser l'insertion des pays ACP dans l'économie mondiale, la démocratie, la solidarité et l'**intégration régionale** entre pays ACP. La révision de 2010 recentre la coopération autour du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la stabilité politique, de l'efficacité de l'**aide publique au développement (APD)** et conforte l'**intégration régionale** pour promouvoir la résolution des problèmes frontaliers et atteindre les **objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**.

Les accords de Cotonou incluent des clauses de sauvegarde en faveur des pays ACP les plus fragiles afin que le **libre-échange** ne constitue pas un obstacle au développement.

☞ *Commerce international*

➔ *Développement durable, Économie du développement*

Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC)

Les Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce sont des accords négociés dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** qui visent à atténuer les différences dans la manière dont les **droits de propriété intellectuelle** sont protégés dans le monde et à les soumettre à des règles internationales communes. L'OMC répartit les droits de propriété intellectuelle en deux groupes : les droits d'auteur et les droits qui régissent la propriété industrielle (brevet, marque de fabrique, indications de provenance géographique).

- Pour certains, les ADPIC constituent une avancée dans le règlement des conflits de droits de **propriété intellectuelle** qui ne peuvent que s'accroître avec l'essor de l'**économie de la connaissance**. Pour d'autres, au contraire, ils sont une entrave au **développement** et à la libre diffusion des connaissances.

☞ *Commerce international, Mondialisation*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Clause de la nation la plus favorisée, Droit de propriété, Économie de l'innovation, Économie de la gratuité, Exception culturelle*

Accumulation du capital

L'accumulation du capital est le processus par lequel s'accroît le **stock de capital**. Dans une économie,

à un moment donné, le stock de capital disponible résulte des **flux** antérieurs d'**investissement** et de déclassement du capital usé ou obsolète. On utilise parfois le terme « accumulation du capital » comme synonyme d'**investissement net**. L'accumulation du capital a un effet important sur la **croissance économique** et sur la **productivité**.

+ Ce terme, repris par K. Marx (1818-1883) aux économistes classiques, est souvent utilisé par des économistes marxistes ou radicaux. Pour Marx, l'accumulation croissante du capital est une **loi économique du capitalisme**.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Capital naturel, École classique, Suraccumulation, Taux d'accumulation, Théorie marxiste*

Accumulation primitive du capital

L'accumulation primitive du capital est un concept de la **théorie marxiste** qui vise à rendre compte des conditions d'émergence du **mode de production capitaliste** (MPC).

La production capitaliste permet de créer une **plus-value** par l'**exploitation** de la **force de travail** et l'utilisation du **capital constant**. Néanmoins, le processus de l'accumulation capitaliste a nécessairement reposé, au départ, sur une accumulation de capital qui lui est antérieure : l'accumulation primitive. Dans *Le Capital*, Marx écrit que « dans les annales de l'histoire réelle, c'est la conquête, l'asservissement, la rapine à main armée, le règne de la force brutale, qui l'a toujours emporté ».

Pour lui, le MPC s'est développé à partir de la fin du Moyen Âge et tout au long de l'époque moderne à partir de la dissolution progressive du servage et l'émergence d'un **capitalisme** commercial et bancaire. À la fin du XVIII^e siècle, ce processus d'accumulation s'accélère avec le développement de l'**industrie**. Dans le même temps, le **salariat** s'impose comme rapport social dominant, caractérisé par la séparation des producteurs d'avec leurs moyens de **production**.

+ Le concept d'accumulation primitive a aussi été utilisé par des auteurs marxistes pour caractériser la période de **démarrage du développement** capitaliste dans les **pays en voie de développement** (PVD).

⇒ *Capital et investissement, Économie du développement*

Acquis communautaire

L'acquis communautaire désigne l'ensemble des droits et des obligations communs à tous les États membres de l'**Union européenne**. Il comprend la législation et les traités européens, les déclarations et les résolutions, les accords internationaux

conclus par l'Union et les arrêts de la Cour de justice européenne. Il comprend également les actions entreprises par les gouvernements de l'Union dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, ainsi que dans celui de la politique étrangère et de sécurité commune.

« Accepter l'acquis » signifie donc accepter l'Union européenne telle qu'elle existe à ce jour. Les pays candidats doivent accepter l'acquis avant d'adhérer à l'Union et transposer la législation communautaire dans le droit national.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Lisbonne, Traité de Rome, Traité sur la stabilité, la coopération et la gouvernance (TSCG)*

Acte de Spéenhamland

➔ *Lois sur les pauvres*

Acte unique européen (AUE)

L'Acte unique européen est le traité signé, en février 1986, par les douze États membres de la **Communauté européenne**, qui modifie le **Traité de Rome**.

Il réunit dans un même cadre juridique les Communautés européennes et la Coopération politique européenne (CPE).

Il élargit les compétences de la Communauté (politique régionale, politique de l'environnement, de la recherche).

Il tend à substituer la règle de la majorité qualifiée (ou de la majorité renforcée) à la règle de l'unanimité.

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987, l'Acte unique européen visait à relancer la construction communautaire et à éliminer les obstacles à la réalisation du **marché commun** dont l'achèvement était prévu pour 1992. Le **Traité de Maastricht** a ensuite poursuivi ce processus d'approfondissement.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Traité de Lisbonne, Union économique, Union européenne*

Actif (au sens patrimonial)

Dans un sens général, un actif est une composante du patrimoine d'un agent. On distingue habituellement les **actifs financiers** (avoirs bancaires à vue et à terme, **titres**, etc.) et les **actifs réels**. Il est aussi possible de différencier les actifs selon leur caractère matériel ou pas : **actifs corporels** et **actifs incorporels**. Enfin, une partie ou la totalité des actifs d'un agent à un moment donné peut être acquise par endettement, parfois avec un **effet de levier**.

Selon le Plan comptable général utilisé en France, un actif représente tout élément du **patrimoine**

« ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément engendrant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ». Dans la **comptabilité générale**, l'actif se décompose en **actif immobilisé** (compre-
nant les immobilisations corporelles, incorporelles et financières) et l'actif circulant (compre-
nant les stocks, les créances, les avances et acomptes versés, la trésorerie). L'actif brut est évalué au **coût** histo-
rique d'entrée dans le patrimoine (ou coût d'acqui-
sition) et non à sa valeur de marché. L'actif net est la différence entre l'actif brut et l'**amortissement**.

➤ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*

➔ *Actif circulant, Actif corporel, Actif immobilisé, Actif non financier non produit, Bilan consolidé, Droits de propriété, Effet de richesse, Immobilisations, Monétisation de créance, Passif*

Actif (individu)

Un actif est un individu appartenant à la **popula-
tion active**. Il peut être **actif occupé** ou **chômeur**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Inactif, Population inactive*

Actif circulant

L'actif circulant désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan** qui n'est pas destinée à rester durablement dans l'**entreprise** (à la différence de l'**actif immo-
bilisé**). Il est essentiellement composé des **stocks**, des créances clients et des disponibilités (**billets** et pièces, avoirs sur les comptes bancaires).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Comptabilité*

Actif corporel

Un actif corporel est un élément du patrimoine qui a un caractère matériel. Pour un **ménage**, un loge-
ment est par exemple un actif corporel. Pour une **entreprise**, les immeubles, les terrains, les usines et tous autres biens matériels sont des exemples d'actifs corporels (sauf les stocks qui font partie de l'actif circulant et ne sont donc pas classés dans l'**actif corporel**).

➤ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*

➔ *Actif immobilisé, Actif incorporel, Bilan*

Actif économique (comptabilité nationale)

En comptabilité nationale, les actifs économiques sont des biens corporels ou incorporels servant de réserve de valeur, sur lesquels des **droits de**

propriété peuvent être exercés par des **unités insti-
tutionnelles** (individuellement ou collectivement), et dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires. Ces **actifs** sont enregistrés dans le **compte de patrimoine**.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte de capital*

Actif financier

Les actifs financiers sont un élément du **patrimoine** des **agents économiques** qui est constitué d'**avoirs** monétaires, de **titres de créance** ou de **titres** de propriété. On compte parmi les actifs financiers :

– la **monnaie** manuelle (billets et pièces) ;

– les soldes créditeurs des **comptes courants** et des comptes d'**épargne** ;

– les autres **contrats** financiers (contrat d'as-
surance-vie, contrats sur **produits dérivés** par exemple) ;

– les **actions**, les **obligations** et autres types de créances (**billet de trésorerie**, etc.).

✚ Dans un sens étroit, la monnaie n'est pas comprise dans les actifs financiers, il ne reste alors que les actifs financiers qui procurent à leurs détenteurs un **revenu** ou la possibilité d'un gain en capital, en contrepartie d'une prise de **risque**.

➤ *Consommation et épargne, Monnaie*

➔ *Actif, Actif réel, Bilan, Immobilisations, Liquidité, Marché financier, Placement, Thésaurisation*

Actif immobilisé

L'actif immobilisé désigne une partie de l'**actif** d'un **bilan** qui est destinée à rester durablement dans l'**entreprise**. L'actif immobilisé se compose des immobilisations corporelles (bâtiments, outillage, etc.), des immobilisations incorporelles (fonds de commerce, brevets, etc.), des immobilisations finan-
cières (participations dans d'autres sociétés, filiales).

Certains éléments de l'actif immobilisé font l'objet d'un **amortissement**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Actif corporel, Comptabilité, Immobilisations*

Actif incorporel

Les actifs incorporels sont les éléments du **patri-
moine** des **agents économiques** qui n'ont ni un caractère matériel, ni un caractère financier. Ce sont par exemple les marques commerciales, les brevets, les droits d'auteurs, etc.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC), Actif corporel, Compta-
bilité, Droits de propriété, Propriété intellectuelle*

Actif réel

Les actifs réels sont des éléments du **patrimoine** qui correspondent aux biens reproductibles (bâtiments, biens immobiliers, bétail, stocks) ou aux biens non reproductibles (terre, œuvres d'art).

- *Capital et investissement, Consommation et épargne, Entreprises et système productif*
- ➔ *Actif*

Actif sous-jacent

Un actif sous-jacent (ou plus généralement un sous-jacent) est un **actif** réel (marchandise) ou financier (**action**, **obligation**, **devise**) à partir duquel est défini un **produit dérivé** (**option**, contrat futur, **warrant**).

- ✚ Le sous-jacent d'un produit dérivé peut aussi être un **taux d'intérêt** ou un indice relatif à l'évolution du cours d'un actif ou d'une catégorie d'actifs.
- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *LIFFE, Marché à terme des instruments financiers, Marché dérivé, Marché des options négociables de Paris, Risque, Spéculation*

Actif spécifique

Selon O. Williamson (prix Nobel 2009), «la spécificité d'un actif se définit en référence au degré avec lequel un actif peut être redéployé pour un autre usage ou par d'autres utilisateurs sans perte de valeur productive en cas d'interruption ou d'achèvement prématuré des contrats.»

Les transactions portant sur des actifs spécifiques mettent ainsi en situation de dépendance l'une des parties du contrat. Par exemple, un acheteur qui signe un contrat avec un fournisseur unique pour la fourniture d'un produit spécialisé ; ou encore un producteur qui adapte son usine à la fabrication d'un produit spécifiquement créé pour un client.

L'existence d'actifs spécifiques est l'un des facteurs explicatifs de l'**internalisation** des activités au sein de l'entreprise. Elle favorise également la mise en place de relations durables entre les contractants, c'est-à-dire de **contrats** qui offrent des garanties à l'**agent économique** qui a investi dans un actif spécifique. L'existence d'actifs spécifiques peut également favoriser l'**opportunisme**. Par exemple, le donneur d'ordre, une fois l'**investissement** spécifique réalisé par le sous-traitant, peut user de sa situation dominante pour imposer une baisse des **prix**.

- ✚ Le concept d'actif spécifique peut s'appliquer au **capital humain** et concerne donc aussi le contrat de travail.
- *Entreprises et système productif*

- ➔ *Coordination, Externalisation, Frontière de la firme, Hiérarchie, Hold-up, Incitation, Néo-institutionnalisme, Organisation, Théorie de l'agence*

Actifs non financiers non produits

Dans les **comptes nationaux**, les actifs non produits sont des **actifs** économiques dont l'existence n'est pas le résultat d'un processus de **production**. Par référence à leur origine, on les classe dans deux catégories :

- les actifs corporels non produits qui sont des actifs naturels conférant un avantage économique à un propriétaire effectif, par exemple les terrains (des actifs naturels comme l'air et la mer n'en font donc pas partie) ;
- les actifs incorporels non produits qui sont la conséquence d'opérations de nature juridique ou comptable (notamment les brevets ou les fonds de commerce).

- *Comptabilité nationale*

Action

Une action est un titre de propriété d'une fraction du **capital social** d'une **société anonyme**. Un **actionnaire** est donc un propriétaire d'une partie d'une société. L'action qu'il possède lui donne le droit :

- de percevoir un revenu, le **dividende**, variable selon le **résultat** annuel et selon les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires ;
- de recevoir une partie de l'**actif** net en cas de **faillite** ;
- de participer aux assemblées générales des **actionnaires** (sauf pour certains types d'actions) et donc à l'élection d'un **conseil d'administration**, ou bien d'un **conseil de surveillance**.

Les actions sont des **valeurs mobilières** dont certaines sont cotées en **Bourse**. Comme tous les **actifs financiers**, elles peuvent, lors d'une vente, procurer une **plus-value** à leur détenteur, mais également une moins-value.

- ✚ Ne pas confondre avec l'**obligation** qui est un titre de **créance**.
- ✚ On considère souvent que l'évolution du cours boursier d'une action reflète les **anticipations** sur l'évolution des **profits** de la société considérée. Mais ce constat suppose que les intervenants sur le **marché financier** soient en possession d'une **information** parfaite et connaissent en particulier les **fondamentaux** de la société (endettement, taux de **rentabilité**, évolution des **parts de marché**, etc.). La **volatilité** constatée des cours peut conduire à admettre que le cours d'une action peut dépendre d'autres facteurs comme les rumeurs ou les **comportements mimétiques**.

- *Consommation et épargne, Entreprises et système productif*
- *Augmentation de capital, Capitalisation boursière, Capitalisme actionnarial, Coefficient de capitalisation des résultats, Effet de richesse, Finance comportementale, Financement de l'économie, Fonds de pension, Marché efficient, Obligation, Placement*

Actionnaire

Un actionnaire est un agent économique, privé ou public, personne physique ou morale, qui détient des **actions** d'une **société anonyme**.

- ✚ Un actionnaire est donc un propriétaire à la différence d'un obligataire qui est un créancier de la société.
- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- *Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Manager, Obligation, Parties prenantes, Technologie, Théorie de l'agence*

Actualisation

L'actualisation est l'opération qui consiste à chercher la valeur actuelle d'une somme future. On calcule la valeur actuelle (C_0) d'une somme future l'année n , avec un **taux d'actualisation** (i), à partir de la formule d'actualisation suivante :

$$C_0 = C_n / (1+i)^n = C_n (1+i)^{-n}$$

Ainsi, la valeur actuelle d'un euro disponible l'année prochaine sera de $1/(1+i)$ et celle de l'année suivante $1/(1+i)^2$. Le taux d'actualisation (i) exprime donc les choix intertemporels des agents économiques. Par exemple 1 000 euros perçus dans trois ans correspondent à $1\,000 (1+i)^3$. Si le taux d'actualisation est de 4%, cela équivaut à 889 euros. Avec un taux d'actualisation de 10%, la somme actuelle devient 751,32 euros.

- ✚ Le calcul d'actualisation joue un rôle important dans les décisions d'**investissement**, dans les débats sur le **développement durable** et les politiques environnementales.

L'émergence des questions environnementales associées à la problématique du **développement durable** a conduit les économistes à s'intéresser à l'évaluation des dommages environnementaux pour les générations futures, ou encore à l'évaluation des bénéfices futurs associés à une mesure de politique environnementale. Les résultats varient considérablement en fonction du choix du taux d'actualisation, qui concerne ici un horizon temporel très long. Ainsi, le rapport Stern, cherchant à évaluer le coût de l'inaction des États en matière environnementale, a été critiqué pour avoir choisi un taux d'actualisation dont la valeur est proche

de 0, ce qui revient à obtenir une valeur élevée des dommages futurs, justifiant donc des dépenses importantes dans l'immédiat. Un taux d'actualisation plus élevé conduit à des pertes futures plus faibles (10 à 50 fois plus faibles selon les taux d'actualisation choisis par d'autres études).

- *Capital et investissement, Économie et écologie*
- *Arbitrage intertemporel, Taux de rendement interne (TIR ou TRI), Valeur actualisée nette (VAN)*

Administrations publiques (APU)

Les administrations publiques constituent un **secteur institutionnel** de la **comptabilité nationale**. Selon l'INSEE, elles sont chargées de mettre en œuvre les politiques publiques et de réguler la vie économique et sociale. La majeure partie de leurs ressources provient des **prélèvements obligatoires** et non de ventes.

Elles comprennent toutes les **unités institutionnelles** dont l'activité principale consiste à redistribuer le **revenu** et le **patrimoine**, qui sont des producteurs de **services** non marchands contrôlés par une unité publique et dont la production est destinée à la **consommation** individuelle et collective.

Ce secteur institutionnel regroupe les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de **sécurité sociale**.

- ✚ Il ne faut pas confondre administrations publiques et **entreprises publiques**, ces dernières étant classées parmi les **sociétés**, financières ou non financières, selon leur activité principale.
- *Comptabilité nationale, Économie publique*
- *Impôts, Organismes divers d'administration centrale, Production non marchande, Redistribution*

AELE

- *Association économique de libre-échange*

Agence

- *Théorie de l'agence*

Agence de notation

Une agence de notation est une **entreprise** qui évalue la qualité des **titres de créance** émis par les **agents économiques** (**États, entreprises, banques**). La capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements fait l'objet d'une note. Plus la note est favorable, plus l'emprunteur peut obtenir sur les **marchés financiers** un **taux d'intérêt** faible (et réciproquement). L'activité des agences de notation fait l'objet de nombreuses critiques.

Le secteur est très concentré (trois agences principales au niveau mondial) et il existe un risque de conflit d'intérêts dans la mesure où ce sont les emprunteurs qui rémunèrent les agences. Les méthodes d'évaluation sont opaques notamment lorsqu'elles concernent les États (la notation souveraine).

Les critiques se sont intensifiées à partir de la **crise des subprimes**, dans la mesure où les agences de notation ont mal apprécié les risques correspondant aux **crédits structurés**. Certains observateurs proposent la création d'agences nationales de notation (publique ou privée).

➤ *Finances internationales*

➔ *Gouvernance mondiale, Monnaie, Règles, Risque de contrepartie*

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

➔ *Pôle emploi*

Agenda 2030

➔ *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

Agent de change

En France, avant janvier 1988, les agents de change étaient des officiers ministériels qui avaient le monopole de la réalisation des transactions à la **bourse des valeurs**. La Compagnie des agents de change assurait la gestion du **marché des valeurs mobilières**. Les agents de change ont été remplacés par les **sociétés de bourse** et le marché boursier lui-même est devenu une **entreprise (Euronext)**.

✚ Ne pas confondre agent de change et cambiste.

➤ *Finances internationales*

➔ *Déréglementation, Règle des 3 D*

Agent économique

Un agent économique est une personne morale ou physique autonome qui prend des décisions de nature économique (**consommation, production, épargne, investissement**, etc.). Il peut s'agir d'un individu, d'une **entreprise**, d'une **administration publique**, d'une **institution sans but lucratif au service des ménages**, etc.

✚ En **comptabilité nationale**, le terme d'agent économique a été remplacé par le terme **unité institutionnelle**.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Circuit économique*

Agrégats

Les agrégats sont des indicateurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité économique. Les agrégats sont obtenus en faisant la somme de grandeurs élémentaires.

Le principal agrégat de la **comptabilité nationale** est le **produit intérieur brut (PIB)** qui est la somme des valeurs ajoutées des unités institutionnelles résidentes. Mais on trouve également dans les **comptes nationaux** d'autres agrégats comme le **revenu national**, le **revenu national disponible**, l'**épargne**, ou la **formation brute de capital fixe (FBCF)**.

✚ Des agrégats sont aussi élaborés par les **autorités monétaires (agrégats monétaires)**, et par les organismes internationaux (en matière de développement durable, par exemple).

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

Agrégats monétaires

Les agrégats monétaires sont une mesure statistique de la quantité de **monnaie** en circulation dans une économie. Les agrégats regroupent donc des **actifs monétaires**, c'est-à-dire des actifs parfaitement liquides ou susceptibles d'être convertis rapidement et à faible coût en actifs liquides. L'**Eurosystème** distingue trois agrégats monétaires :

– l'agrégat M 1 qui constitue la monnaie au sens strict et regroupe la **monnaie fiduciaire** (pièces et billets) et la **monnaie scripturale** (dépôts à vue auprès des **institutions financières monétaires**) ;

– l'agrégat M 2 regroupe M 1 et les comptes sur livret, les dépôts à terme dont la durée est inférieure ou égale à deux ans et les dépôts à terme dont la transformation en moyens de paiement à l'échéance est prévue au contrat ;

– l'agrégat M 3 regroupe M 2 plus des actifs financiers qui comportent peu de risques en **capital** et sont aisément transformables en monnaie (titres d'**OPCVM** monétaires, instruments du **marché monétaire**).

✚ Si on caractérise la monnaie par la liquidité parfaite, on considère avec l'économiste A. Chaigneau que « la monnaie c'est M 1 ».

✚ Les agrégats sont donc « emboîtés » et classés par ordre décroissant de **liquidité**.

✚ Les agrégats de l'Eurosystème ne mesurent que la quantité de monnaie détenue par les agents non financiers résidents (on ne prend donc pas en compte les actifs monétaires détenus par les **institutions financières** résidentes et par les agents non-résidents).

✚ Dans le cadre de sa **politique monétaire**, la **Banque centrale européenne (BCE)** surveille l'évolution de l'agrégat M 3.

- ☉ Monnaie
- ➔ Masse monétaire

Aide bilatérale

- ➔ Aide publique au développement (APD)

Aide liée

- ➔ Aide publique au développement (APD)

Aide multilatérale

- ➔ Aide publique au développement (APD)

Aide publique au développement (APD)

Définie par l'INSEE comme l'ensemble des dons et des prêts à des conditions très favorables accordés par des organismes publics aux pays et aux territoires figurant sur la liste des bénéficiaires du Comité d'aide au développement (CAD) de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE).

Son objectif est de favoriser le **développement économique** et le **niveau de vie** des **pays en développement** (PED) : programmes d'amélioration de l'accès à l'eau potable, aux soins médicaux, à l'électricité, à l'école, à des logements décentes, ou encore à un environnement préservé. Il peut s'agir également d'aide humanitaire dans les situations d'urgence. Les prêts consentis à des fins militaires sont exclus de l'APD.

- ✚ Une partie de l'aide concerne les allègements de **dette** et la **coopération technique**. On différencie :
 - les aides multilatérales qui transitent par les organisations internationales ;
 - les aides bilatérales qui sont souvent liées à des conditions imposées par le pays donateur (par exemple, la nécessité de ne réaliser les projets financés qu'avec les **entreprises** du pays donateur).
- ☉ *Économie du développement, Mondialisation*
- ➔ *Altermondialisme, Capabilités, Dette du tiers-monde, Développement durable, Économie solidaire, Normes sociales, Objectifs du Millénaire pour le développement, Politiques d'ajustement structurel*

Aide sociale

L'aide sociale correspond à l'ensemble des prestations et des services sociaux destinés à venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales (aide à l'enfance, aides aux personnes handicapées, aides aux personnes âgées,

aide médicale). L'aide sociale relève d'une logique d'**assistance** : son versement n'est pas subordonné à des contributions préalables mais à une décision prise par une **administration publique** après demande des intéressés.

- ✚ L'aide sociale recouvre aussi le versement des minimas sociaux.

En France, depuis la loi de **décentralisation** de 1982, la responsabilité générale de l'aide sociale relève des départements mais le taux minimal et les conditions d'accès aux prestations sont fixés par l'État. Les communes interviennent également dans la prise en charge des besoins sociaux (Centres communaux d'action sociale, CCAS).

- ☉ *Protection sociale*
- ➔ *Redistribution, Revenu de solidarité active, Transferts sociaux*

Ajustement par les prix

L'ajustement par les prix est une situation où, sur un **marché**, la confrontation de l'offre et de la demande conduit à l'égalité des quantités offertes et demandées grâce à la **flexibilité des prix**.

Le **modèle** de **concurrence parfaite** est une représentation théorique de l'ajustement par les prix. Il correspond à la conception de L. Walras dans laquelle les offreurs et les demandeurs ajustent les quantités qu'ils offrent ou demandent en fonction des prix qui sont fixés par le **commissaire-priseur**.

- ☉ *Marchés et prix*
- ➔ *Fonction paramétrique des prix, Signal prix, Tâtonnement walrasien*

Ajustement par les quantités

L'ajustement par les quantités est une situation où, sur un **marché**, les **prix** étant rigides, la confrontation de l'**offre** et de la **demande** débouche sur une situation d'**équilibre avec rationnement**.

- ☉ *Marchés et prix*
- ➔ *Rigidité, Théorie du déséquilibre, Théorie des équilibres à prix fixes, Viscosité des prix*

Ajustement structurel

- ➔ *Politique d'ajustement structurel*

Aléa moral

Il y a aléa moral (ou risque moral ou hasard moral) lorsque, après la signature d'un **contrat**, l'une des deux parties est en mesure de léser l'autre en raison de l'**asymétrie d'information** qui existe entre elles. Cette situation résulte du fait que l'un des deux contractants adopte un comportement opportuniste

car l'autre n'est pas en mesure d'observer son comportement ou de déterminer si ce comportement est approprié aux circonstances.

En matière d'**assurance**, la couverture du **risque** peut conduire l'assuré à adopter un comportement plus risqué ou plus imprudent ce qui conduit à accroître les **coûts** de l'assureur. De façon générale, en matière de **couverture** des risques, l'aléa moral conduit à un paradoxe : la protection contre le **risque** conduit certains **agents économiques** à prendre des risques plus importants puisque les conséquences de ce comportement sont transférées sur l'assureur.

Dans le domaine bancaire et financier, l'existence d'un **prêteur en dernier ressort**, peut conduire les **banques** à adopter des comportements plus risqués.

Sur le **marché du travail**, il y a aléa moral lorsque, après la signature du contrat de travail, le salarié adopte un comportement de « tire-au-flanc » et ne remplit pas ou remplit mal les tâches pour l'exécution desquelles il a été embauché.

✚ Pour réduire le risque moral, il faut prévoir dans le contrat des mécanismes de surveillance ou d'**incitation** (par exemple le bonus-malus en matière d'assurance automobile ou le salaire au rendement en matière de contrat de travail).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Antisélection, Économie de l'information, Information, Hold up, Nouvelle microéconomie, Opportunisme, Risque systémique, Salaire d'efficience, Signal, Théorie de l'agence, Théorie des contrats*

ALENA

➔ *Association de libre-échange de l'Atlantique Nord*

Allocation des ressources productives

L'allocation des ressources productives est le processus par lequel les **facteurs de production** disponibles dans une économie sont alloués (affectés) aux différents usages économiques possibles.

Dans le modèle néoclassique de base, le libre jeu du **marché** et la variation des **prix relatifs** conduisent spontanément à une affectation optimale des ressources.

Au sein du paradigme néoclassique, l'existence d'une **concurrence imparfaite** et/ou de **défaillances du marché**, ne permet pas d'atteindre une allocation des ressources productive optimale.

D'autres économistes (O. Lange, par exemple) considèrent que seule la **planification économique** peut réaliser une allocation des ressources correspondant aux intérêts de la collectivité.

✚ Dans une optique néoclassique, l'**économie du bien-être** considère que l'**État** peut être conduit à modifier l'allocation des ressources réalisée par le marché lorsque celle-ci n'est pas optimale. Dans ce cas, il s'agit souvent d'atteindre un **optimum de second rang**.

☞ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Commissaire-priseur, Économie, Économie planifiée, Équilibre général, Fonction d'allocation, Marché efficient, Optimum de Pareto, Science économique*

Altermondialisme

L'altermondialisme est un courant de pensée qui conteste la dimension libérale de la mondialisation et la **globalisation financière**. Les mouvements sociaux qui participent à ce courant sont assez différents (**associations**, **syndicats**, ONG, partis politiques, etc.). Certains privilégient la lutte contre l'instabilité financière, d'autres la défense de l'environnement ou la lutte contre les **inégalités**. Tous se retrouvent dans la formule « le monde n'est pas une marchandise » qui exprime le refus d'une **régulation** exclusivement marchande de l'économie mondiale et dans la mise en cause des acteurs dominants de la **mondialisation** (les **firmes multinationales**, les institutions financières, l'OMC, les États négociants des traités de **libre-échange**).

✚ On a parlé d'abord d'antimondialisme. Le préfixe « alter » a été préféré pour montrer qu'il s'agit de lutter pour une « autre mondialisation » et non de développer simplement une opposition à toute forme de mondialisation.

☞ *Mondialisation*

➔ *Décroissance soutenable, Développement durable, Économie alternative, Financiarisation, Gouvernance mondiale, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), Taxe Tobin*

Altruisme

L'altruisme est une **hypothèse** relative au comportement des **agents économiques** selon laquelle la satisfaction d'un individu est non seulement une fonction croissante de la quantité de biens qu'il consomme, mais aussi une fonction croissante de la satisfaction des autres individus. Par exemple, un agent peut considérer que sa satisfaction s'accroît s'il y a moins de pauvres dans la société au sein de laquelle il vit. De même, on parle d'altruisme intergénérationnel lorsque des individus renoncent à des satisfactions présentes en faveur des générations futures.

L'introduction de cette hypothèse conduit à considérer que les fonctions de satisfaction des agents sont interdépendantes, elle permet d'interpréter le consentement à la **redistribution** et

l'existence de relations non marchandes (**dons**, activités caritatives, etc.). L'hypothèse d'un individu altruiste peut aussi jouer un rôle important dans les théories de la **justice sociale** et dans les réflexions sur le **développement durable**.

- ✚ L'introduction de l'altruisme dans l'analyse économique opère une rupture avec l'hypothèse d'un individu égoïste (***homo œconomicus***). Un certain degré d'altruisme semble nécessaire au bon fonctionnement des économies de marché.
- ✚ L'altruisme peut reposer sur l'intérêt bien compris des agents économiques ou sur une **rationalité axiologique**.
- *Consommation et épargne, Économie et écologie, Épistémologie économique, Protection sociale*
- *Aide publique au développement (APD), Confiance, Développement durable, Don, Économie solidaire, Fonction d'utilité, Rationalité économique, Théorème d'Arrou, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro, Théorie des jeux, Théorie du cycle de vie, Utilitarisme*

Amortissement

L'amortissement est un concept utilisé en **comptabilité générale** et en **comptabilité nationale**. Il est également question d'amortissement en matière de remboursement d'emprunt.

1. En comptabilité générale, le calcul des amortissements est lié au **capital fixe**, dont la durée de vie est, par définition, supérieure à une année, ce qui pose problème car la comptabilité établit des comptes annuels.

L'amortissement peut ainsi être appréhendé sous trois angles différents et désigner :

- le coût annuel du capital fixe, nécessaire à l'établissement du **compte de résultat** dans lequel sont retracés les **coûts de production** ;
- la dépréciation annuelle du capital fixe, dont il faut tenir compte pour établir le **bilan**, et notamment l'**actif** où figurent la **valeur brute** et la **valeur nette** du capital fixe ;
- la réserve financière annuelle qui sera nécessaire au financement du remplacement du capital fixe.

Le calcul des amortissements obéit aux règles du plan comptable. Ainsi, la durée de vie des différents types d'équipements productifs est déterminée par le plan comptable, ce qui conduit à une évaluation standardisée des amortissements.

Néanmoins, plusieurs modes de calculs sont possibles :

- l'amortissement linéaire, selon lequel l'amortissement annuel est constant sur la durée de vie du bien (un bien durable dont le coût d'acquisition est de 30 000 euros et qui a une durée de vie de 3 ans exige un amortissement annuel de 10 000 euros par an) ;
- l'amortissement dégressif, dans lequel le processus d'amortissement est accéléré dans les pre-

mières années. L'amortissement annuel est ainsi élevé au cours des premières années, ce qui réduit le bénéfice comptable. Lorsque l'amortissement annuel diminue au cours des dernières années, il en résulte une incitation à renouveler le capital fixe).

- ✚ Un équipement comptablement amorti à une **valeur nette** nulle, ce qui ne signifie pas nécessairement que cet équipement est hors d'usage.

2. Au niveau de la **comptabilité nationale**, l'amortissement est appréhendé comme une **consommation** annuelle de capital fixe (dépréciation du capital fixe dans le processus de production).

On passe d'un **agrégat** brut à un agrégat net en déduisant les amortissements. Ainsi, le produit intérieur net est le **produit intérieur brut (PIB)** moins les amortissements. La formation nette de capital fixe est la **formation brute de capital fixe (FBCF)** moins la consommation annuelle de capital fixe, autrement dit les amortissements.

- ✚ Par convention, les amortissements servent à mesurer les **investissements de remplacement**.
- ✚ Les termes « brut » et « net » ont ainsi, en comptabilité nationale, un sens très différent du sens utilisé lorsque l'on raisonne sur les **revenus (salaire brut, salaire net)**.

3. Au niveau financier, l'amortissement désigne le processus de remboursement des emprunts : c'est l'ensemble des annuités assurant le remboursement d'un prêt accordé pour une période donnée.

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- *Endettement, Formation nette de capital fixe (FNCF), Investissement net, Service de la dette*

Analyse financière

L'analyse financière est une étude s'appuyant sur les documents comptables (**compte de résultat, bilan**) de l'**entreprise** ou de toute autre **organisation** qui permet de délivrer un diagnostic sur sa gestion, sa **rentabilité**, sa **solvabilité** et les modalités optimales de son financement. Elle est utilisée :

- pour évaluer l'évolution des performances de l'entreprise et la manière dont elles ont été obtenues ;
- pour juger de l'opportunité d'un financement ;
- ou encore pour cerner la valeur d'une entreprise en vue d'un achat ou d'une cession.

- *Entreprise*
- *Capitalisme actionnarial, Capitaux permanents, Comptabilité, Gouvernement d'entreprise, Notation, Taux d'endettement*

Analyse stratégique

L'analyse stratégique étudie des décisions globales qui engagent l'orientation à moyen et long termes

de l'ensemble des activités et les structures d'une **entreprise** (ou de toute autre **organisation**) pour améliorer son efficacité dans un environnement qui se modifie.

Cette démarche conduit à porter un diagnostic sur les capacités propres de l'entreprise (son cœur de métier, son savoir-faire), sur les menaces ou les opportunités de son environnement et les projets susceptibles de le modifier.

- ⊕ *Entreprises et système productif, Mondialisation*
- ➔ *Comptabilité de l'entreprise, Concentration des entreprises, Diversification, Externalisation, Firme multinationale, Internalisation*

Anarchisme méthodologique

L'anarchisme méthodologique est une conception de l'activité scientifique défendue par P. Feyerabend (1924-1994) selon laquelle il faut encourager la prolifération des **théories** et la formulation d'**hypothèses** qui ne concordent pas avec les théories admises (*Contre la méthode*, 1975). Selon lui, la recherche scientifique doit se fonder sur le principe de contre-induction en vertu duquel ce sont les théories qui permettent de produire des énoncés d'observation. Une théorie T1 ne peut être réfutée que par une théorie T2 incompatible avec T1.

- ⊕ Feyerabend a résumé ses conceptions épistémologiques par le précepte « tout est bon », signifiant par là qu'il n'y a pas lieu de respecter une quelconque orthodoxie épistémologique.

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Abduction, Méthode hypothético-déductive, Méthode inductive*

Annualité budgétaire

- ➔ *Règles budgétaires*

Anticipation

Une anticipation est une estimation des valeurs futures des variables économiques qui fonde les décisions prises aujourd'hui par un **agent économique**.

- ⊕ *Capital et investissement, Finances internationales*
- ➔ *Actualisation, Anticipations adaptatives, Anticipations autoréalisatrices, Anticipations autorégressives, Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Anticipations rationnelles, Bulle spéculative, Chartiste (méthode), Comportement mimétique, Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre à tâche solaire, Forward guidance, Illusion monétaire, Incertitude, Système monétaire international*

Anticipations adaptatives

La théorie des anticipations adaptatives, formulée notamment par M. Friedman (1912-2006), énonce que les **agents** économiques forment leurs **anticipations** relatives à l'**inflation** sur la base de leur expérience de l'évolution des **prix** et des erreurs qu'ils ont commises dans le passé à propos de l'inflation. Ils sont victimes d'**illusion monétaire à court terme**, mais pas à long terme. La **monnaie** est donc active à court terme et neutre à **long terme**. Selon M. Friedman, la **courbe de Phillips** se transforme ainsi à long terme en une droite verticale.

- ⊕ Pour cet économiste, les **politiques de relance** keynésienne n'ont d'effet sur l'économie que si elles provoquent un **taux d'inflation** supérieur au taux d'inflation anticipé par les agents sur la base de leur expérience passée. Les politiques de relance des années 1960 et 1970 sont donc responsables, selon lui, d'une inflation à taux croissant.

- ⊕ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Courbe de Phillips augmentée des anticipations, Illusion monétaire, Monétarisme, Taux de chômage naturel*

Anticipations autoréalisatrices

L'idée d'anticipation autoréalisatrice (ou prédiction créatrice, ou encore prophétie autoréalisatrice) a été élaborée par R. K. Merton (1910-2003) en sociologie sous le nom de « théorème de Thomas » : « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences. » En sciences économiques, ce modèle d'analyse est de portée très générale. Par exemple, lorsque les **entrepreneurs** anticipent une forte **croissance**, ils investissent, ce qui contribue à la croissance (et réciproquement). Lorsque les opérateurs sur un **marché financier** prévoient qu'un **actif** va s'apprécier, ils se portent acheteurs de cet actif, ce qui pousse son prix à la hausse.

- ⊕ *Politique économique*
- ➔ *Anticipation, Bulle spéculative, Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre à tâche solaire, Forward guidance, Théorie keynésienne*

Anticipations autorégressives

Les **anticipations** sont autorégressives lorsque la valeur prévue d'une variable pour une période donnée dépend de l'histoire des valeurs prises par cette variable au cours des périodes précédentes.

- ⊕ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles*

Anticipations endogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont endogènes lorsque la formation des anticipations est expliquée par le modèle. Les **anticipations adaptatives**, les **anticipations extrapolatives**, les **anticipations auto-régressives** sont des anticipations endogènes.

- ⇒ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations exogènes*

Anticipations exogènes

Dans un **modèle** ou une **théorie économique**, on dit que les **anticipations** sont exogènes lorsqu'elles ne sont pas expliquées par le modèle ou la théorie. Par exemple, dans la **théorie keynésienne** de l'**investissement**, la référence aux « esprits animaux des entrepreneurs » et au caractère plus ou moins « sanguin » de ces derniers montre que les anticipations sont exogènes.

- ⇒ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Défaut de coordination, Équilibre avec tache solaire, Illusion monétaire*

Anticipations extrapolatives

On dit que les **anticipations** sont extrapolatives lorsque les **agents** prévoient les valeurs futures des variables en supposant que les tendances observées dans le passé vont se prolonger.

- ⇒ *Politique économique*
- ➔ *Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations rationnelles, Chartiste (méthode), Coordination des anticipations, Défaut de coordination, Équilibre avec tache solaire, Illusion monétaire*

Anticipations rationnelles

La théorie des anticipations rationnelles, formulée notamment par J.-F. Muth (1930-2005), R. Lucas (prix Nobel 1995) et Th. Sargent dans les années 1970, considère que les **agents économiques** mobilisent en permanence toute l'**information** disponible pour prendre des décisions sur la base des enseignements de la **théorie néoclassique**. Les agents ne sont donc pas victimes d'**illusion monétaire** (même à **court terme**), ils anticipent correctement les conséquences de toutes les décisions de **politique économique**, ce qui enlève toute efficacité à la politique économique discrétionnaire.

- ➔ La théorie des anticipations rationnelles n'affirme pas que les agents ne commettent jamais d'erreurs de prévision, mais elle considère que des agents rationnels ne peuvent pas faire d'erreurs systématiques. On résume souvent l'**hypothèse** d'anti-

pations rationnelles en affirmant que l'espérance mathématique des erreurs de prévision est nulle.

- ➔ La théorie des anticipations rationnelles se distingue donc à la fois des conceptions keynésiennes et des conceptions monétaristes.
- ⇒ *Politique économique*
- ➔ *Anticipation, Anticipations adaptatives, Anticipations endogènes, Anticipations exogènes, Critique de Lucas, École monétariste, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro, Théorie keynésienne*

Antisélection

Il y a antisélection (ou sélection adverse) sur un **marché** lorsque l'**asymétrie d'information** conduit à éliminer les produits et/ou les **agents économiques** de meilleure qualité.

Selon le célèbre exemple de G. A. Akerlof (prix Nobel 2001), sur le marché des véhicules d'occasion (*lemons*), si les acheteurs ignorent la qualité exacte des véhicules proposés, aucun d'entre eux n'acceptera de payer un **prix** élevé justifié par la bonne qualité d'un véhicule. Dans ce cas, les propriétaires des véhicules de bonne qualité se retireront du marché où seuls les véhicules en mauvais état seront offerts.

- ➔ Le concept d'antisélection est particulièrement utile pour analyser le marché du **crédit** (où des **taux d'intérêt** élevés dissuadent les agents les plus solvables d'emprunter) et le marché de l'assurance (où des primes élevées dissuadent les agents les moins exposés au risque de s'assurer).
- ⇒ *Marchés et prix*
- ➔ *Aléa moral, Économie de l'information, Incitation, Information, Opportunisme, Nouvelle microéconomie, Sélection adverse*

Appariement

Sur le **marché du travail**, l'appariement désigne l'adéquation entre les **demandes de travail** et les **offres de travail** selon le secteur professionnel, le lieu, la **qualification**, etc.

La qualité de l'appariement explique en partie la coexistence de chômeurs et d'emplois vacants. Les **politiques de l'emploi** centrées sur la formation et l'insertion cherchent alors à améliorer l'appariement.

Un bon appariement satisfait à la fois l'employeur et le salarié et conduit souvent à une productivité plus élevée et un emploi durable, ce qui réduit le chômage. À l'inverse, un mauvais appariement débouchera sur un emploi de courte durée, ce qui favorise le chômage.

- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Chômage naturel, Chômage structurel, Courbe de Beveridge*

Appariements sélectifs (théorie des)

La théorie des appariements sélectifs a été initialement développée par G. Becker (prix Nobel 1992) pour rendre compte de l'endogamie sociale : les individus d'une même catégorie sociale se marient entre eux. D. Cohen (*Richesse du monde et pauvreté des nations*, 1997) utilise cette approche pour expliquer la naissance de nouvelles **inégalités** au sein des économies industrialisées. Avec l'élévation générale du niveau de formation et la **tertiarisation**, les qualifiés se regroupent avec les qualifiés selon le modèle de la *Silicon Valley* et développent des activités à haut niveau de **productivité** et à haut niveau de **revenu**. Les travailleurs non qualifiés ont plus de difficultés à trouver un **emploi** et se retrouvent cantonnés dans des activités à faible revenu.

La théorie des **appariements sélectifs** cherche à rendre compte des inégalités entre les salariés ainsi que de l'approfondissement de la **segmentation du marché du travail**.

- *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*
- ➔ *Appariement, Capital humain, Courbe de Beveridge, Discrimination, Justice sociale, Segmentation du marché du travail, Théorie du filtre*

Appel d'offres à taux fixe

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales (SEBC)**, l'appel d'offres à taux fixe est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle le **taux d'intérêt** est annoncé à l'avance par la **banque centrale**. Les établissements de **crédit** qui souhaitent se procurer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir au taux d'intérêt fixé. Ayant ainsi collecté de l'**information** sur les besoins de l'économie en liquidités, la banque centrale détermine le montant total des liquidités qu'elle accorde au **système bancaire**. Ce montant total est réparti entre les **banques** proportionnellement à la **demande** qu'elles avaient formulée.

- ✚ Dans le cadre de la **politique monétaire non conventionnelle**, la **Banque centrale européenne (BCE)** a mis en place en octobre 2008 une procédure de **refinancement** à taux fixe (nul depuis mars 2016) dans le cadre de laquelle les **banques de second rang** peuvent obtenir toute la **liquidité** qu'elles souhaitent.

- *Monnaie*
- ➔ *Appel d'offres à taux variable, Politique monétaire*

Appel d'offres à taux variable

Dans le cadre du **Système européen de banques centrales (SEBC)**, l'appel d'offres à taux variable est une procédure de **refinancement bancaire**, déclenchée à l'initiative du SEBC, dans laquelle les établissements de **crédit** qui souhaitent se procu-

rer des **liquidités** répondent à l'appel d'offres en indiquant le montant qu'ils souhaitent obtenir et le **taux d'intérêt** auquel ils souhaitent traiter. Les **banques** révèlent donc à la fois leurs besoins en liquidités et le prix qu'elles sont disposées à payer pour les obtenir. Sur la base de l'**information** ainsi recueillie, la **banque centrale** fixe le taux d'intérêt qu'elle va pratiquer et attribue les liquidités à toutes les banques qui ont proposé un taux supérieur ou égal à celui qui est retenu par la banque centrale.

- *Monnaie*
- ➔ *Appel d'offres à taux fixe, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Repo*

Appels de marge

Sur un **marché organisé** les appels de marge résultent d'une décision de l'autorité de marché qui, face à un accroissement des **risques** qui découlent d'une variation des cours, décide d'accroître le montant du dépôt de garantie que doivent effectuer les agents qui opèrent à terme (**options**, **contrats futurs**, etc.). Si un opérateur n'est pas en mesure de faire le versement correspondant à l'appel de marge, ses contrats sont aussitôt dénoués. La procédure des appels de marge a donc le double avantage de réduire le **risque de défaut** et de freiner les emballements spéculatifs.

- *Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Contrat à terme, Effet de levier, Marché dérivé, Produits dérivés, Risque de crédit, Risque de marché, Spéculation*

Appréciation

De façon générale, le terme appréciation est utilisé pour désigner l'augmentation de la valeur d'un **actif** ou d'un indicateur.

D'un point de vue monétaire, sur le plan externe, l'appréciation est l'augmentation du cours d'une **devise** sur le **marché des changes**. En régime de **changes fixes**, l'appréciation correspond à l'augmentation du cours à l'intérieur des marges de fluctuation fixées par les autorités monétaires.

- ✚ Ne pas confondre avec le terme de **réévaluation**.
- D'un point de vue monétaire, sur le plan interne, l'appréciation est l'augmentation du **pouvoir d'achat** de la **monnaie** qui résulte d'une baisse des **prix**.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Changes flottants, Déflation, Dépréciation, Régime de change*

Apriorisme

L'apriorisme est la conception selon laquelle il existe des connaissances qui ne sont pas tirées de l'expé-

rience. Par exemple pour E. Kant (1724-1804), les concepts de temps et d'espace sont des *a priori*. En **science économique**, un point de vue aprioriste a été développé par L. Von Mises (1881-1973). Pour lui, il est possible de connaître par introspection les principes qui régissent l'action humaine car celle-ci est «nécessairement toujours rationnelle». Sur la base de ces propositions *a priori*, on déduit des **lois** de portée universelle qu'il n'est même pas nécessaire de vérifier empiriquement dès lors qu'elles sont déduites logiquement de principes premiers qui sont vrais. Par exemple, la théorie du consommateur peut être déduite du principe de l'**utilité marginale** décroissante.

✚ Une conception aprioriste peut servir de point de départ à une démarche hypothético-déductive, mais toute démarche hypothético-déductive n'est pas aprioriste car elle peut avoir un point de départ conjectural.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Conjecture, École autrichienne, Méthode hypothético-déductive, Rationalité, Théorie, Vérification*

Apurement des marchés

L'apurement des marchés désigne une situation d'**équilibre général** walrasien dans laquelle aucun agent n'est rationné, du côté de l'**offre** (absence de produits invendus par exemple), comme du côté de la **demande**. Compte tenu des **prix**, les quantités échangées correspondent aux intentions d'offre et de demande des agents. L'apurement des marchés est rendu possible par la **flexibilité des prix** qui permet la détermination du **prix d'équilibre**. Il caractérise la **concurrence pure et parfaite** et il est un postulat des analyses de la **nouvelle école classique**.

L'apurement des marchés rend impossible le **chômage involontaire** : tous ceux qui acceptent d'offrir leur travail en contrepartie du **taux de salaire** d'équilibre trouvent un **emploi**. Dans cette perspective le **chômage** ne peut être que volontaire.

Lorsque les prix sont rigides ou en cas de **viscosité des prix**, l'apurement des marchés ne peut se réaliser. Le chômage involontaire peut ainsi être interprété comme une situation où le **marché du travail** n'est pas apuré. Des individus disposés à offrir leur travail au prix d'équilibre ne parviennent pas à être embauchés, il s'agit d'un **équilibre avec rationnement**. Ce chômage involontaire a été démontré par J. M. Keynes (1883-1946) dans la *Théorie générale* publiée en 1936. Aujourd'hui, la **nouvelle école keynésienne** (NEK) montre que des taux de salaire plus élevés que leur niveau d'équilibre peuvent résulter de comportements individuels rationnels.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
➔ *Arbitrage travail-loisir, Arbitre de marché, Chômage volontaire, Demande notionnelle, Déséquilibre, Équilibre général, Offre notionnelle, Rationnement, Rigidité, Théorie des équilibres à prix fixes*

Arbitrage

En science économique, le mot « arbitrage » est souvent utilisé comme synonyme du mot « choix ». Un **agent économique** arbitre entre le présent et le futur (**arbitrage intertemporel**), il peut arbitrer entre plusieurs **marchés** ou bien entre **assurance** et **assistance**, le gouvernement arbitre entre différentes mesures fiscales, etc.

➤ *Finances internationales, Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Arbitragiste, Homo oeconomicus*

Arbitrage intertemporel

L'arbitrage intertemporel des agents est un choix entre des situations économiques différentes à des moments différents du temps. Par exemple, un **agent économique** va choisir entre la **consommation** de l'intégralité de son **revenu** (satisfaction immédiate) et l'épargne d'une partie de ce revenu (satisfaction future).

✚ L'arbitrage intertemporel des agents est donc lié au degré de leur préférence pour le présent.

✚ L'arbitrage intertemporel est un déterminant essentiel du **taux d'intérêt** et du **taux d'actualisation**.

✚ Le concept d'arbitrage intertemporel joue un rôle important dans les **théories** de l'**École autrichienne**. Par exemple, la définition du **capital** comme **détour de production** repose sur ce concept. Il joue également un rôle important dans les travaux de la **nouvelle économie classique**.

✚ Le concept d'arbitrage intertemporel est appliqué aujourd'hui dans des champs divers de l'analyse économique : **développement durable**, choix d'**investissement**, etc.

➤ *Capital et investissement, Consommation et épargne*

➔ *Actualisation, Anticipation, Arbitrage, Épargne, Homo oeconomicus*

Arbitrage réglementaire

On appelle arbitrage réglementaire le comportement d'un agent économique qui, tout en respectant la loi, tire parti de l'incomplétude de la réglementation pour obtenir un avantage. L'utilisation de niches fiscales pour échapper à l'impôt est un exemple d'arbitrage réglementaire. Dans le domaine financier, l'arbitrage réglementaire consiste pour les banques à respecter formellement

les **règles prudentielles**, tout en les contournant. Par exemple, pour respecter les ratios de fonds propres et en même temps maximiser la **rentabilité** de leurs opérations, les banques peuvent être conduites à accorder des crédits plus risqués. L'arbitrage réglementaire contraint donc les régulateurs à renforcer et à préciser les normes juridiques qui encadrent l'activité économique, notamment dans le domaine bancaire et financier.

☞ *Monnaie, Finances internationales*

➔ *Capture du régulateur, Ratio Cooke, Ratio McDonough, Risque de système, Spéculation*

Arbitrage travail-loisir

Dans la **théorie néoclassique** du **marché du travail**, les agents économiques déterminent leur offre de travail en comparant la **désutilité** du travail et l'**utilité** du loisir. En fonction de son système de préférence, chaque individu offrira plus ou moins de travail en comparant la désutilité marginale du travail et la rémunération proposée par les employeurs. La quantité de travail offerte est celle dont la désutilité marginale est égale au **taux de salaire**.

✚ Le terme « loisir » ne doit pas être compris au sens commun, il correspond au temps qui n'est pas consacré à une activité économique institutionnalisée. Le travail domestique et le travail scolaire sont ainsi des loisirs dans cette approche.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

Arbitragiste

Sur le **marché des changes**, l'arbitragiste est un opérateur qui cherche à tirer avantage des différences temporaires de cours des **devises**. Si le cours du dollar est faible à Tokyo et fort à Chicago par exemple, l'arbitragiste achètera des dollars à Tokyo et les revendra immédiatement à Chicago. Il encaissera la différence de cours diminuée du coût de la transaction. Les opérations d'arbitrage peuvent porter aussi sur les différences entre le **cours à terme** et le **cours au comptant** d'une **devise**.

Depuis les années 2000, le courtage électronique a réduit les possibilités d'arbitrage en accélérant la transmission de l'information. Mais le **trading à haute fréquence (THF)** permet de réaliser des arbitrages sur des délais très courts (de l'ordre de la microseconde).

✚ Il existe aussi des arbitragistes sur d'autres **marchés**, par exemple sur les marchés de matières premières ou sur les marchés de valeur mobilière.

☞ *Finances internationales*

➔ *Couverture, Spéculation*

Arbitre de marché

➔ *Commissaire-priseur walrasien*

Armée industrielle de réserve

Dans la théorie marxiste, l'armée industrielle de réserve est constituée des prolétaires sans **emploi**. Cette masse d'hommes misérables est utilisée par les capitalistes pour faire pression à la baisse sur le **taux de salaire**, c'est-à-dire le prix de la **force de travail**.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Accumulation primitive du capital, Forces productives, Lois sur les pauvres, Matérialisme historique, Paupérisation, Rapports de production*

Artisanat

L'artisanat regroupe en France, selon la loi du 5 juillet 1996, « des personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de **production**, de transformation, de réparation ou de prestation de **services** ».

Les artisans sont des travailleurs indépendants et leur métier, figurant sur la liste du Répertoire des métiers, nécessite la plupart du temps un savoir-faire spécifique reconnu par un diplôme.

✚ Il n'y a pas de définition européenne des **entreprises** artisanales.

☞ *Entreprises et système productif*

Assiette de l'impôt

L'assiette de l'impôt correspond à la matière imposable (**revenu**, **patrimoine**, etc.) sur laquelle est calculé l'**impôt**.

☞ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Fiscalité, Taux d'imposition*

Assistance

L'assistance désigne, de façon générale, l'aide accordée aux individus qui sont dans l'impossibilité de se procurer, avec leurs propres ressources, ce qui est essentiel à la satisfaction des **besoins sociaux** fondamentaux. Les **minima sociaux** relèvent par exemple du principe de l'assistance. L'assistance se définit par son caractère non contributif, c'est-à-dire par l'absence de versement préalable de cotisation par celui qui en bénéficie. Cette spécificité différencie fondamentalement l'assistance de l'**assurance sociale** qui ne fonctionne qu'en faveur de ceux qui ont versé une contribution.

Historiquement, les dispositifs d'assistance ont d'abord été privés (mis en œuvre par l'Église et les corporations au Moyen Âge, par exemple). À partir du ^{xvii}^e siècle, les pouvoirs publics ont organisé l'assistance (**lois sur les pauvres** par exemple).

- + Tous les systèmes de **protection sociale** combinent, dans des proportions diverses, les principes de l'assurance sociale et de l'assistance.
- ⊖ *Économie publique, Protection sociale*
- ➔ *Aide sociale, Assurance, État-providence, Justice sociale*

Association

En droit français (loi de 1901), «l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que de réaliser des bénéfices». Une association a pour caractéristiques essentielles de reposer sur l'adhésion volontaire de ses membres et d'avoir un but non lucratif.

Certaines associations ont une activité qui relève de la **production non marchande**, elles peuvent relever de l'**économie solidaire**. D'autres associations produisent des **biens** et des **services** marchands, elles sont alors des **entreprises** qui relèvent de l'**économie sociale**.

- ⊖ *Entreprise et système productif*
- ➔ *Institution sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), Profit, Syndicat, Unité de production*

Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (ALENA)

L'Association de libre-échange de l'Atlantique Nord (*Northatlantic Free Trade Association*, NAFTA en anglais) est un traité signé en 1992 et entré en vigueur en 1994 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique pour créer un espace plus intégré qu'une **zone de libre-échange**. Ce traité inclut la libre circulation des biens et des services, la libéralisation de l'**investissement direct** et des services financiers, la protection des **droits de propriété**, etc.

- + En 2018, le président des États-Unis, D. Trump, a remis en cause l'ALENA, considéré comme un « désastre » pour les États-Unis. Après d'intenses négociations, un nouveau traité intitulé « Accord États-Unis/Mexique/Canada » (USMCA) a été signé. Si le terme « libre-échange » disparaît de l'intitulé du traité, le contenu n'est modifié que de façon marginale.
- ⊖ *Commerce international, Économie du développement, Intégration économique*

Assurance

L'assurance est une activité qui consiste selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à «transformer des risques individuels en risques collectifs en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque» à ceux qui ont souscrit un **contrat** et versé préalablement une prime (cas de l'entreprise d'assurance) ou une **cotisation sociale** volontaire (cas de la mutuelle).

- + Dans la **comptabilité nationale**, les **sociétés** d'assurance (y compris les mutuelles), font partie des **sociétés financières**.
- ⊖ *Capital et investissement, Protection sociale*
- ➔ *Assistance, Assurance chômage, Assurances sociales, Aversion pour le risque, Couverture de change à terme, Risque*

Assurance chômage

L'assurance chômage est l'ensemble des dispositifs qui permettent aux chômeurs de percevoir un **revenu** de remplacement.

En France, l'assurance chômage résulte d'un accord entre les partenaires sociaux approuvé et rendu obligatoire par le ministère du Travail. Les allocations-**chômage** sont financées par des cotisations des salariés et des employeurs. Elles sont versées par **Pôle emploi**.

- + Il faut différencier les allocations qui obéissent au principe de l'**assurance** (l'allocation d'aide de retour à l'emploi par exemple), et d'autres qui relèvent du principe de l'**assistance** (l'allocation de solidarité spécifique).
- ⊖ *Marché du travail, emploi, chômage, Politique économique, Protection sociale*
- ➔ *Redistribution*

Assurance maladie

L'assurance maladie est un système légal d'**assurance** couvrant les soins nécessaires pour l'assuré et ses ayants droit (conjoint, enfants) en cas de maladie, de maternité ou d'accident.

L'assurance maladie verse des prestations en nature (remboursement des soins médicaux, des frais pharmaceutiques ou hospitaliers...) et des prestations en espèces (indemnités journalières par exemple destinées à compenser la perte de **revenu** découlant de l'interruption de l'activité).

En France, l'assurance maladie est organisée pour l'essentiel par les régimes obligatoires. Une couverture complémentaire peut être obtenue, en particulier par l'intermédiaire de mutuelles.

- + Depuis le 1^{er} janvier 2016, en France, a été mise en place la **protection universelle maladie (PUMA)**

en vertu de laquelle toute personne qui réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé. Cette réforme s'inscrit dans une logique d'universalisation de la protection sociale puisque le droit à la couverture maladie n'est plus conditionné par le fait d'avoir une activité ou d'être ayant droit d'une personne active.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Anti-sélection, Assurances sociales, Couverture maladie universelle (CMU), État-providence, Redistribution, Revenus de transfert*

Assurance vieillesse

L'assurance vieillesse garantit le versement d'un **revenu** de remplacement (pension de **retraite**) aux personnes qui cessent de travailler et qui ont l'âge requis pour prétendre à la perception d'une pension de retraite.

L'assurance vieillesse est assurée par le régime général mais aussi par des régimes complémentaires (ARRCO, AGIRC).

En France actuellement, les régimes de retraite obligatoires et la plupart des régimes complémentaires sont des régimes de **retraite par répartition**, c'est-à-dire que les cotisations versées par les **actifs** sont utilisées immédiatement pour payer les pensions de retraite.

Certains régimes complémentaires et les contrats d'épargne retraite fonctionnent selon le principe de la capitalisation, c'est-à-dire que les cotisations collectées servent à constituer un **capital** pour l'épargnant. C'est cette épargne accumulée (y compris les revenus de **placements**), qui sert, à partir de l'âge de la retraite, à verser un revenu de remplacement.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Antisélection, Assurances sociales, État-providence, Redistribution, Retraite, Retraite par capitalisation, Revenus de transfert*

Assurances sociales

Les assurances sociales garantissent l'indemnisation de plusieurs types de risques en contrepartie du paiement de **cotisations sociales**. Les assurances sociales sont obligatoires et ne sont pas gouvernées par la recherche du **profit**. À la différence des **assurances** privées, elles sont standardisées et donc identiques pour tous les individus se trouvant dans une même situation.

Les **risques** assurés couvrent les domaines suivants :

– santé : maladie, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles ;

– vieillesse : versement des prestations de **retraites** ;

– maternité-famille : prise en charge partielle des dépenses liées à la conception, la naissance et l'éducation des enfants ;

– **emploi** : prise en charge de l'indemnisation du **chômage** et de la réadaptation professionnelle.

➤ La couverture de ces quatre risques constitue la **protection sociale**.

En France, pour des raisons historiques, les trois premiers risques relèvent d'une institution unique : la **Sécurité sociale**.

➤ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Antisélection, État-providence, Redistribution, Revenus de transfert*

Asymétrie d'information

Il y a asymétrie d'information lorsque, dans le cadre d'un **contrat**, un **agent économique** détient plus d'**informations** qu'un autre. Par exemple, dans le cadre du contrat salarial, l'employeur n'est jamais certain de ce que sera le comportement du salarié lorsqu'il aura été recruté. C'est pourquoi on parle parfois de l'incomplétude du contrat de travail. De nombreux contrats (en matière d'**assurance** ou sur les **marchés financiers**) relèvent de l'asymétrie d'information. L'asymétrie d'information conduit à des problèmes d'**antisélection** et d'**aléa moral**.

➤ *Finances internationales, Marché du travail, emploi, chômage, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Contrat incomplet*

Asymétrie des conjonctures

L'asymétrie des conjonctures est un terme utilisé pour caractériser une situation économique divergente du point de vue de la **croissance**, de l'**emploi** et du **chômage**, des **taux d'intérêt**, entre deux groupes de pays (ou deux pays). Par exemple, au cours de la première moitié des années 1980, on observe une conjoncture de croissance aux États-Unis et une **récession** dans les pays de la **Communauté économique européenne (CEE)**. Il en va de même depuis 2009-2010, où l'on constate que la reprise est beaucoup plus vigoureuse aux États-Unis qu'en **zone euro**.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Choc asymétrique, Pacte de stabilité et de croissance, Zone monétaire optimale*

Atomicité du marché

➔ *Concurrence pure et parfaite*

Augmentation de capital

Une augmentation de capital est, pour une **société**, l'accroissement de la valeur nominale de son **capital**

social. Elle se réalise en général par la création de titres de propriété nouveaux, **actions** ou parts sociales nouvelles, en contrepartie :

- d'un apport en numéraire des **actionnaires** qui souscrivent à l'émission d'actions nouvelles ;
- d'un apport d'**actifs** par certains agents (terrains, immeubles, brevets, etc.) ;
- d'une conversion des **dettes** (un créancier échange ses **titres de créance** contre des actions) ;
- d'une incorporation dans le capital social des réserves de l'**entreprise** (ce qui conduit à une distribution d'actions gratuites aux actionnaires).

✚ Ne pas confondre avec **accumulation du capital**.

➤ *Capital et investissement*

➔ *Bourse, Capitalisation boursière, Effet de levier, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité*

Autarcie

L'autarcie est une situation économique qui se caractérise, pour un pays donné, par un refus du commerce avec l'étranger. L'objectif visé est l'auto-subsistance et l'indépendance économique totale par rapport au reste du monde, ce qui suppose une volonté politique.

À l'époque actuelle, aucun pays moderne ne peut sérieusement envisager une véritable autarcie.

✚ Il ne faut pas confondre autarcie et **protectionnisme**. Le protectionnisme ne signifie pas refus des échanges.

✚ Certains économistes tiers-mondistes (S. Amin, A. Gunder-Frank) considèrent que la sortie du **sous-développement** implique une rupture avec le **marché** mondial.

➤ *Commerce international*

➔ *Économie du développement, Libre-échange*

Autoconsommation

L'autoconsommation désigne la **consommation** par un **agent économique** d'une production qu'il a lui-même réalisée partiellement ou en totalité et qui, sans être échangée sur un **marché**, serait susceptible de l'être. Dans la **comptabilité nationale**, ce sont les **biens** ou **services** qu'une **unité institutionnelle** produit et conserve pour sa consommation finale (production des jardins familiaux, loyers fictifs des logements occupés par leur propriétaire.)

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Consommation marchande, Dépenses de consommation, Économie domestique, Gratuité (économie de), Logement (service de)*

Auto-entrepreneur

Le statut d'auto-entrepreneur est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009. Il concerne les personnes phy-

siques qui créent une **entreprise individuelle** et désirent démarrer une activité en prenant peu de **risques**. Il s'adresse aussi aux **entrepreneurs** individuels déjà installés et désirant changer de régime juridique.

L'adoption de ce régime juridique est réservée à des entreprises de petite taille dont le **chiffre d'affaires** n'excède pas un montant relativement modeste (170 000 € pour les activités commerciales d'achat/vente, de restauration et de fourniture d'hébergement et 70 000 € pour les prestations de service et les professions libérales). Ce régime procure des avantages, en particulier des procédures de création/radiation simplifiées (on peut s'enregistrer auto-entrepreneur par Internet en quelques instants). Le micro-entrepreneur, comme tout entrepreneur, est inscrit au Registre national des entreprises (RNE) tenu par l'INSEE et obtient un numéro Siren (numéro d'identification de l'entreprise) qui doit être mentionné sur tous les documents commerciaux et factures.

✚ Les auto-entrepreneurs sont aussi appelés les micro-entrepreneurs.

✚ L'augmentation du nombre d'auto-entrepreneurs (780 000 en France en 2018) est liée à la persistance du **chômage** et peut être interprétée comme une nouvelle **forme particulière d'emplois**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Artisanat, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Société, Société à responsabilité limitée (SARL)*

Autofinancement

L'autofinancement désigne le fait, pour un agent économique, de financer ses **investissements** avec des ressources financières propres, ce qui permet d'éviter le recours à l'emprunt.

Pour une **entreprise**, le **profit** non distribué, les provisions et les **dotations aux amortissements** permettent un **financement interne**.

✚ Il est possible que le **taux d'autofinancement** (montant des ressources propres/montant des investissements) soit supérieur à 100 %.

✚ L'autofinancement comporte toujours un **coût d'opportunité** puisqu'on renonce au **revenu** tiré d'un placement.

➤ *Capital et investissement, Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

➔ *Compte de capital, Financement de l'économie, Taux d'autofinancement*

Autogestion

L'autogestion est une forme d'**organisation** qui repose sur la gestion du **système productif** par

les producteurs eux-mêmes. L'autogestion peut se concevoir à différents niveaux :

- au niveau de chaque **unité de production**, c'est un mode de gestion d'une **entreprise** par un comité de travailleurs qui postule la suppression de toutes distinctions entre dirigeants et dirigés ;

- au niveau d'un **système économique**, c'est un modèle alternatif au **capitalisme** et à la **planification** centralisée.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Coopérative, Décentralisation, Doctrine économique, Économie de marché, Économie planifiée*

Automation

L'automation désigne un mode d'organisation du travail lié au développement des techniques d'automatisation (ordinateurs, calculateurs, robots, etc.) qui permettent un contrôle du déroulement de la **production**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Fordisme, Organisation scientifique du travail (OST)*

Autorité administrative indépendante (AAI)

Une autorité administrative indépendante (AAI) est une institution en charge de la régulation d'un secteur ou d'un type d'activité économique. L'**autorité des marchés financiers** (AMF), l'**autorité de contrôle prudentiel et de résolution** (ACPR), l'autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP), la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sont des exemples d'AAI. La multiplication de ces autorités de régulation est le corollaire de la soumission de ces secteurs à la **coordination** marchande et donc de l'ouverture à la **concurrence**.

Les AAI sont chargées du contrôle des entreprises du secteur dont elles sont responsables afin de s'assurer qu'elles n'adoptent pas des comportements contraires à l'intérêt général. Elles s'intéressent en particulier au respect de la concurrence, à la politique tarifaire, au respect des droits des consommateurs, etc.

☞ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Capture du régulateur, Concurrence, Institutions marchandes*

Autorité bancaire européenne (ABE)

L'Autorité bancaire européenne (ABE) a été créée en novembre 2010 pour pallier l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier. Cette insuffisance a été révélée

à l'occasion de la **crise des subprimes** et de la **crise de l'euro**. L'ABE a pour objectif de sauvegarder la **stabilité financière** et l'efficacité du système bancaire.

Cependant, l'ABE avait l'inconvénient de n'être qu'un organe de coordination des superviseurs nationaux. Depuis la création de l'**Union bancaire**, c'est la **Banque centrale européenne (BCE)** qui est responsable de la **supervision** unique des banques de la zone euro. L'ABE se charge pour l'essentiel de l'élaboration d'une réglementation unique.

L'ABE est une autorité indépendante dotée de la personnalité juridique. Son siège, implanté initialement à Londres, est transféré à Paris à la suite du *Brexit*.

☞ *Monnaie, Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*

➔ *Bâle III, Autorité européenne des valeurs mobilières (AEVM), Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), Mécanisme de résolution unique, Mécanisme de supervision unique (MSU), Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Système européen de surveillance financière (SESF)*

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est une autorité administrative indépendante adossée à la **Banque de France**. Elle a succédé en 2013 à l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) qui avait été créée en 2010. Outre les fonctions qui étaient déjà celles de l'ACP (agrément et contrôle des **entreprises d'assurance** et des **établissements de crédit**), l'ACPR exerce des fonctions de **résolution**, c'est-à-dire des fonctions de prévention et de gestion des **crises bancaires**.

Elle se substitue à divers organismes antérieurs : Comité des entreprises d'assurance, Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, Commission bancaire, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Le regroupement au sein d'un organisme unique du contrôle de l'ensemble des **institutions financières** manifeste la volonté de renforcer la **supervision** du système bancaire et la **stabilité financière**. C'est à la suite de la **crise financière** mondiale de 2007-2008 que la fonction de **résolution** a été ajoutée à la fonction de supervision.

☞ *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*

➔ *Autorité bancaire européenne (ABE), Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), Bâle III, Crise de l'euro, Règles prudentielles, Solvabilité II*

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence est une **autorité administrative indépendante (AAI)**, spécialisée dans le contrôle des pratiques anticoncurrentielles des **entreprises** sur les **marchés** et dans le contrôle des opérations de **concentration** pour veiller au libre jeu de la **concurrence**. L'Autorité de la concurrence détient le pouvoir de prononcer des injonctions et d'infliger des sanctions pécuniaires proportionnées à l'importance du dommage causé à l'économie par les pratiques conduisant à une augmentation artificielle des **prix**, ou à la disparition de l'**incitation** à innover.

- *Entreprise et système productif, Marchés et prix, Politique économique*
- ➔ *Cartel, Concurrence pure et parfaite, Dumping, Duopole, Loi anti-trust, Modèle, Monopole, Oligopole, Politique de la concurrence, Structure-Comportement-Performance, Trust*

Autorité de régulation

Sur un **marché** déterminé, l'autorité de régulation doit assurer le respect des règles de la **concurrence** et la protection des droits des consommateurs ou des épargnants. En France, il existe depuis longtemps des autorités de régulation sur les **marchés financiers**. La **privatisation** de certaines **entreprises** relevant précédemment du **secteur public** et l'ouverture à la **concurrence** a conduit à la multiplication des autorités de régulation : Autorité de régulation des télécommunications, Conseil supérieur de l'audiovisuel, Autorité de régulation de l'énergie, etc.

- *Marchés et prix, Monnaie*
- ➔ *Autorité administrative indépendante (AAI), Autorité des marchés financiers (AMF), Autorités monétaires, Règles*

Autorité des marchés financiers (AMF)

L'Autorité des marchés financiers (AMF), créée en 2003 en France, a pour mission d'assurer la protection de l'**épargne**, de vérifier le bon fonctionnement des **marchés financiers**, de s'assurer de la transparence de l'**information** financière. L'AMF contrôle le fonctionnement des **chambres de compensation**, autorise la création des **sociétés d'investissement à capital variable (SICAV)** et des **fonds communs de placement (FCP)**, fixe les règles de bonne conduite des **entreprises** qui vendent des **services d'investissement**, etc. Elle résulte de la fusion de la **Commission des opérations de Bourse (COB)**, du **Conseil des marchés financiers (CMF)** et du Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF). L'objectif de cette fusion était de confier à une autorité de régula-

tion unique le contrôle de l'ensemble des marchés financiers. Si l'AMF découvre des comportements délictueux (délinquants d'initiés par exemple) elle transmet le dossier au parquet.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), Dérégulation, Règle des 3 D, Règles prudentielles*

Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)

L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP) a été créée en novembre 2010 lorsque la **crise des subprimes** et de l'**euro** a révélé l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier.

L'AEAPP a pour objectif de sauvegarder la stabilité et l'efficacité du **système financier**. Elle agit principalement dans les domaines d'activité :

- des entreprises d'assurance et de réassurance ;
- des conglomérats financiers ;
- des institutions de retraite professionnelle ;
- des intermédiaires d'assurance.

Elle surveille la **gouvernance** de ces **entreprises** et contrôle leurs comptes. Elle exerce aussi une surveillance de l'**information** financière.

L'AEAPP est dotée de la personnalité juridique et a son siège à Francfort. Elle est une composante du **Système européen de surveillance financière (SESF)**.

- *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Autorité bancaire européenne (ABE), Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), Conglomérat, Bâle III, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Solvabilité II, Stabilité financière*

Autorité européenne des marchés financiers (AEMF)

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) – en anglais *European Securities and Markets Authority*, ESMA) a été créée en novembre 2010 lorsque la **crise des subprimes** et de l'**euro** a révélé l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier. L'AEMF a pour mission de contribuer à la sauvegarde de la **stabilité financière**. Sa compétence porte notamment sur les entreprises qui offrent des **services d'investissement** et sur le fonctionnement des marchés de **valeurs mobilières**. Elle s'assure de la qualité de l'information financière et contribue à la protection des épargnants.

L'AEVF est une composante du **Système européen de surveillance financière (SESF)**.

L'AEVF a la personnalité juridique et son siège est à Paris. On la désigne parfois sous le terme «Autorité européenne des valeurs mobilières» (AEVM).

- *Finances internationales, Intégration économique, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Autorité des marchés financiers, Bâle III, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque systémique, Système financier, Stabilité financière, Supervision*

Autorité européenne des valeurs mobilières (AEVM)

- ➔ *Autorité européenne des marchés financiers (AEVF)*

Autorités monétaires

Les autorités monétaires sont des **institutions** chargées de concevoir et de mettre en œuvre la **politique monétaire**. Elles sont aussi chargées de la surveillance du système bancaire et financier.

Au sein de la **zone euro**, la principale autorité monétaire est le **système européen de banques centrales**. Dans chaque pays membre existent des dispositifs qui doivent être conformes aux règles élaborées au niveau de l'**Union européenne**, mais qui conservent une certaine spécificité.

En France, les principales autorités monétaires sont :

- la Banque de France (qui est membre du SEBC) ;
 - le ministère de l'Économie et des Finances ;
 - l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.
- ✚ Il existe par ailleurs des organismes chargés de la surveillance des marchés financiers (en France, l'**Autorité des marchés financiers – AMF**).
 - ✚ Un certain nombre d'organismes professionnels interviennent aussi dans la gestion du système bancaire et financier. En France, c'est le cas notamment de la **Fédération bancaire française (FBF)**.
- *Économie publique, Monnaie, Politique économique*
 - ➔ *Banques, Système bancaire, Système financier*

Avance primitive

Pour les physiocrates, les avances primitives dans l'agriculture sont constituées par la terre, le matériel agricole, les animaux d'élevage, etc. qui sont nécessaires à la **production**. Les avances primitives voient leur valeur se réduire au cours du temps et cette perte de valeur doit être compensée (**amortissement**). Elles se différencient des avances annuelles (la nourriture

du fermier et de sa famille, l'alimentation animale, les semences) qui sont renouvelées chaque année par le fermier.

- *Croissance économique, Épistémologie économique*
- ➔ *Circuit économique, École physiocratique, Produit net, Tableau économique des physiocrates*

Avantage absolu

La théorie des avantages absolus désigne l'analyse du **commerce international** développée par A. Smith dans *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations* (1776). Chaque pays doit se spécialiser en fonction de son avantage absolu, c'est-à-dire la **production** pour laquelle il est le plus efficace.

Elle repose sur l'**hypothèse** d'une mesure des **coûts de production** en heures de travail (théorie de la **valeur travail**).

Le tableau suivant indique le nombre d'heures de travail (coûts de production) nécessaires à la fabrication d'une unité de bien :

	Pays A	Pays B
Bien X	10	8
Bien Y	15	20

Le pays A se spécialise dans la production du bien Y et le pays B dans la production du bien X.

Les écarts de coûts absolus justifient l'échange international qui procure à chaque pays un gain en heures de travail. En effet, en important le bien X, le pays A gagne 2 heures ; en important le bien Y, le pays B gagne 5 heures. Le commerce international permet un **gain à l'échange** pour les deux pays.

- *Commerce international*
- ➔ *Avantage comparatif, École classique, Libre-échange, Théorie économique*

Avantage comparatif

La théorie des avantages comparatifs (ou avantages relatifs) affirme que chaque nation a intérêt à se spécialiser dans la **production** pour laquelle elle est relativement la plus efficace. D. Ricardo (1772-1823) est le premier à avoir exposé cette **théorie** dans ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817). Le principe des avantages comparatifs sera repris et approfondi au **xx^e siècle** par la **théorie néoclassique (théorème HOS)**. D. Ricardo a présenté le problème de l'échange international en le résumant à l'échange de deux produits, le vin et le drap, entre deux pays, la Grande-Bretagne et le Portugal. Mais, dans son exemple, le Portugal possède un **avantage absolu** dans les deux productions. Cette **hypothèse**, volontairement irréaliste, permet de montrer que le **commerce international**

est fondé sur les différences de **coûts** comparatifs et non sur les différences de coûts absolus.

Le raisonnement de Ricardo repose sur plusieurs hypothèses.

1. Mesure des **coûts de production** en heures de travail (théorie de la **valeur travail**) ; les **prix** varient donc d'un pays à l'autre en raison des différences de **productivité**.

2. À l'intérieur de chaque pays, il y a libre circulation des marchandises et parfaite mobilité des **facteurs de production** (travail et capital).

3. À l'échelle internationale, les marchandises se déplacent librement (hypothèse de **libre-échange**) ; en revanche, les facteurs de production sont immobiles d'un pays à l'autre.

4. Les techniques de production sont données et la **productivité** est stable à moyen terme (**rendements d'échelle** constants).

Le tableau ci-après résume la situation avant l'échange international.

	Grande-Bretagne	Portugal
Coût de production en heures de travail	1 unité de vin = 120 heures 1 unité de drap = 100 heures	1 unité de vin = 80 heures 1 unité de drap = 90 heures
Prix relatifs	1 vin = 1,2 drap (120/100) 1 drap = 0,83 vin (100/120)	1 vin = 0,88 drap (80/90) 1 drap = 1,125 vin (90/80)

Pour fabriquer une unité de vin et une unité de drap, la Grande-Bretagne utilise une quantité de travail supérieure à celle du Portugal (220 heures au lieu de 170). Mais si, pour le vin, son désavantage relatif est important (le Portugal utilise 33 heures de travail en moins), pour le drap, la différence est moindre (le Portugal utilise 10 heures de travail en moins).

La théorie des coûts comparatifs affirme alors que la Grande-Bretagne doit se spécialiser dans le drap (elle abandonne donc la production de vin) et le Portugal dans le vin (il abandonne la production de drap). Après spécialisation, les deux pays échangent leurs produits. Si l'Angleterre exporte son drap au Portugal, elle obtiendra 1,125 unité de vin, contre 0,83 seulement chez elle. Si le Portugal exporte son vin en Angleterre, il obtiendra 1,2 unité de drap, contre seulement 0,88 chez lui.

Au niveau mondial (ici deux pays) il y a un **gain à l'échange**. Avant spécialisation, chaque pays obtenait 1 unité de drap et 1 unité de vin ; le Portugal avec 170 heures de travail et la Grande-Bretagne avec 220. Après spécialisation, le Portugal obtient 1 unité de vin et 1,2 unité de drap et la Grande-

Bretagne 1 unité de drap et 1,125 unité de vin. Soit au niveau mondial, un gain de 0,2 unité de drap et 0,125 unité de vin.

Pour que ce gain à l'échange soit partagé par les deux pays, il faut que l'échange international soit compris entre les 2 coûts comparés interne, c'est-à-dire 0,88 et 1,2 (ce que permet l'échange 1 drap contre 1 vin).

Les limites de la théorie ricardienne des avantages comparatifs sont les suivantes :

– les hypothèses ne sont plus pertinentes et en particulier l'immobilité internationale des facteurs qui est contredite par l'existence des **firmes multinationales** ;

– les **termes de l'échange** ne sont pas fixés. Ricardo considère que le rapport d'échange international (ou prix international) se fixera quelque part entre les deux rapports d'échange intérieurs (**prix relatifs** intérieurs). Or, le rapport de l'échange international du vin contre le drap détermine la répartition du **gain à l'échange** entre les deux pays. Pour chaque pays, le gain est d'autant plus grand que le rapport d'échange international est loin de son rapport d'échange intérieur et proche de celui de l'autre pays ;

– l'affirmation selon laquelle le commerce international serait bénéfique pour chaque participant peut être contestée. Elle suppose d'abord une stabilité dans le temps des coûts de production (hypothèse de stabilité de la productivité). Or, à la suite de l'**industrialisation**, les conditions de coûts se modifient et un **protectionnisme éducateur** peut alors se justifier.

⇒ *Commerce international*

→ *Dégradation des termes de l'échange, École classique, État stationnaire, Lois sur les blés, Théories économiques*

Avantage concurrentiel

Le concept d'avantage concurrentiel est forgé par M. Porter qui désigne ainsi l'avantage qui permet à une **firme** d'être plus compétitive que ses concurrentes. Cet avantage peut être lié à un **coût de production** plus faible que celui des concurrents ou bien à la différenciation de son produit.

On parle d'avantage concurrentiel soutenable lorsque l'entreprise a les moyens de conserver cet avantage dans la durée.

⇒ *Commerce international, Entreprises et système productif, Mondialisation*

→ *Compétitivité, Concurrence imparfaite*

Aversion à la dépossession (aversion to dispossession)

L'aversion à la dépossession désigne un comportement d'attachement d'un **investisseur** à un **actif**.

Il s'agit d'un **biais cognitif** observé sur les **marchés financiers** qui conduit les agents à conserver cet actif indépendamment de l'évolution de son **prix**.

+ Ne pas confondre avec l'**aversion à la perte** et avec l'**aversion pour le risque**.

⇒ *Finances internationales, Marchés et prix*

⇒ *Économie comportementale, Finance comportementale*

Aversion à la perte (loss aversion)

L'aversion à la perte est un comportement des **investisseurs** qui se séparent difficilement de l'**actif** détenu lorsque sa **valeur** sur les **marchés financiers** devient inférieure à son **prix d'acquisition**. Il s'agit d'un **biais cognitif** observé par la **finance comportementale** : l'investisseur tend à se persuader que le **prix** a toutes chances de remonter.

Ce comportement est irrationnel pour la **théorie néoclassique** puisqu'il conduit à une allocation sous optimale des actifs.

+ Ne pas confondre avec l'**aversion à la dépossession** et avec l'**aversion pour le risque**.

⇒ *Finances internationales, Marchés et prix*

⇒ *Économie comportementale*

Aversion pour le risque

L'aversion pour le risque désigne un comportement qui pousse un agent économique à éviter le **risque**. Il s'agit d'un biais cognitif qui peut s'observer sur différents **marchés**, par exemple sur le **marché du travail** (théorie des **contrats implicites**) ou encore sur les **marchés financiers** comme le montrent les travaux de **finance comportementale**. En général, l'aversion pour le risque conduit un agent à accepter des **revenus** plus faibles. Par exemple, les épargnants achètent des titres peu risqués mais à faible rendement.

+ Il existe des degrés divers d'aversion pour le risque. Par exemple, dans la théorie des contrats implicites, les salariés ont une aversion pour le risque plus élevée que celle des employeurs.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

⇒ *Biais cognitif, Économie comportementale, Paradoxe d'Allais, Théorie des jeux*

Avoir fiscal

L'avoir fiscal était un crédit d'**impôt** attribué aux **actionnaires** pour compenser la double taxation du résultat de l'**entreprise** : les **dividendes** distribués étaient imposés au titre de l'**impôt sur le revenu** et de l'**impôt sur les sociétés**. Ce dispositif créé en 1965 a été supprimé et remplacé par un nouveau système d'abattements d'impôts et de crédit d'impôts.

⇒ *Politique économique*

⇒ *Courbe de Laffer, Fiscalité, Fiscalité optimale*

Avoirs

Les avoirs sont les **créances** détenues par un **agent économique**. Dans la **balance des paiements**, les avoirs sont les créances détenues sur le **reste du monde**. Ce sont en particulier les **avoirs de réserves** (or et **devises**) détenues par la **banque centrale**.

⇒ *Monnaie*

⇒ *Actif, Bilan, Engagements, Patrimoine, Réserve de change*

Avoirs de réserve

Dans la **balance des paiements**, la ligne « avoirs de réserve » enregistre les variations des **réserves de change** dans le compte financier. Par convention, ils équilibrent la balance des paiements dont le solde global est nul. Un signe négatif des avoirs de réserve correspond à une augmentation des avoirs de réserve (les sorties de capitaux ont été négatives) et c'est une source potentielle de **création monétaire** pour les **banques** et des moyens supplémentaires d'intervention de la **Banque centrale** sur le **marché des changes**. C'est l'inverse pour un signe positif.

⇒ *Commerce international Mondialisation, Finances internationales*

⇒ *Position extérieure nette*

Axiomatique

Une axiomatique est la présentation d'une **théorie** sous la forme d'un ensemble d'axiomes non contradictoires et indépendants. Un **axiome** ne peut être déduit d'aucun autre. Les axiomes permettent de déduire toutes les propositions de la théorie. La **théorie néoclassique** des choix du consommateur ou du producteur est généralement présentée sous la forme d'une axiomatique.

⇒ *Épistémologie économique*

⇒ *Conjecture, Hypothèse, Modèle d'Arrow-Debreu, Postulat*

Axiome

Un axiome est une proposition qui ne se déduit d'aucune autre et que l'on admet (à titre d'**hypothèse** ou de **conjecture**) comme point de départ d'une **déduction**.

+ Dans un sens peu usité aujourd'hui, un axiome est une proposition évidente par elle-même, qui n'a donc pas besoin d'être démontrée et que l'on prend comme point de départ d'un raisonnement.

⇒ *Épistémologie économique*

⇒ *Abduction, Apriorisme, Méthode hypothético-déductive, Modèle d'Arrow-Debreu, Postulat*

B

Bail in

Le *bail in* désigne un principe de **résolution** des **crises bancaires** en vertu duquel on doit faire appel en priorité aux créanciers des **banques** pour faire face à leurs problèmes de **solvabilité**. Le principe du *bail in* vise à limiter le recours aux fonds publics pour sauver les banques insolvables.

En cas d'insuffisance des **capitaux propres** d'une banque à la suite de pertes, l'accord européen du 26 juin 2015 prévoit de solliciter en priorité les créanciers détenteurs de **dettes subordonnées**, puis les **créanciers seniors**, puis les dépôts non garantis des grandes entreprises, puis ceux des PME et enfin ceux des particuliers au-delà de 100 000 euros.

Le fait de poser le principe du *bail in* incite les banques et leurs principaux créanciers à se montrer vigilants et limiter les risques d'insolvabilité. Le *bail in* est aussi un moyen d'échapper au « **too big to fail** », c'est-à-dire au fait que les États sont contraints de financer les banques menacées de **faillite** lorsque leur **bilan** est de grande taille.

☞ Monnaie

➔ Bail out, *Cycle financier, Établissement d'importance systémique, Règles prudentielles, Résolution, Risque de crédit, Risque systémique, Stabilité financière, Supervision, Système financier*

Bail out

Le *bail out* désigne un principe de **résolution** des **crises bancaires** en vertu duquel on doit faire appel en priorité aux apporteurs de capitaux extérieurs aux banques pour faire face aux problèmes de **solvabilité** (insuffisance des **capitaux propres**). En pratique, cela signifie que les pouvoirs publics recapitalisent les banques ou en prennent le contrôle afin d'en éviter la **faillite**. Cela se produit surtout lorsqu'on se trouve en présence de banques qui relèvent du « **too big to fail** ».

L'expression est aussi utilisée pour désigner l'interdiction qui est faite aux États membres de la zone euro d'apporter une assistance financière à un autre État membre.

☞ Monnaie

➔ Bail in, *Clause de non-renflouement, Cycle financier, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Risque systémique, Stabilité financière, Supervision, Surveillance microprudentielle, Système financier*

Baisse tendancielle du taux de profit

La baisse tendancielle du taux de profit est, dans la **théorie marxiste**, la **loi économique** qui explique les **crises** récurrentes et la fin inéluctable du **mode de production capitaliste**.

Le fonctionnement du **capitalisme** suppose en effet que le **taux de profit** soit suffisamment élevé pour permettre la poursuite de l'**accumulation du capital**.

Pour K. Marx (1818-1883) la valeur d'une marchandise s'écrit :

$$V = \text{Capital constant (c)} + \text{Capital variable (v)} \\ + \text{Plus-value (pl)}$$

Le **taux de profit** est le rapport entre la plus-value et la somme du capital avancé (**capital constant** et **capital variable**) : $pl/c + v$

Le taux de profit peut donc s'écrire (en divisant tous les termes du rapport par v) :

$$\frac{pl/v}{c/v + 1}$$

Le **taux de plus-value** s'écrit pl/v et la **composition organique du capital** c/v .

Avec le développement du capitalisme, la composition organique du capital augmente sous l'effet de la **concurrence** et du **progrès technique** : on utilise relativement plus de machines (« **travail mort** ») que de salariés (« **travail vivant** »).

Par ailleurs, l'accroissement de la **plus-value absolue** (accroissement de la durée du travail pour un même **salaire**) est freiné par les luttes de classes.

Dans ce cadre, le taux de profit ne peut que baisser de façon tendancielle (puisque le dénominateur du rapport augmente plus vite que le numérateur).

Il existe cependant des contre-tendances à cette baisse. Le développement du capitalisme dans de

nouvelles sphères de production au plan interne (agriculture, production domestique) et au plan externe (colonialisme) permet de réaliser des profits supplémentaires. Il en va de même de l'augmentation de la **plus-value relative**.

Cependant, selon Marx, de **crise économique** en crise économique, les contradictions du capitalisme deviennent plus importantes et ce **mode de production** est remis en cause.

✚ La loi de la baisse tendancielle du taux de profit a déclenché de nombreux débats théoriques entre marxistes et libéraux, mais aussi entre les marxistes eux-mêmes. Les tentatives de corroborations empiriques de la **loi** ne conduisent pas à des conclusions très nettes en raison des difficultés de construction des données statistiques. Par ailleurs, la hausse de la composition organique du capital a des effets contradictoires : d'une part, elle conduit à la baisse du taux de profit, d'autre part, elle permet une hausse de la **productivité** du travail qui peut conduire à une hausse du taux de plus-value (et donc du taux de profit).

✚ L'idée d'une baisse du taux de profit à long terme est aussi développée, sur des bases différentes, par D. Ricardo (1772-1823) dans le cadre de sa théorie de la **rente foncière**.

➤ *Fluctuations et crises économiques, Revenus et patrimonies*

➔ *Crise d'accumulation, Crise de surproduction, État stationnaire, Loi de la valeur, Profit*

Balance commerciale

La balance commerciale comptabilise les flux **d'exportations** et **d'importations** de **biens**. Les exportations sont généralement comptabilisées **franco à bord (FAB)** ou *free on board* en anglais (FOB). Les importations sont généralement comptabilisées **coût assurance fret (CAF)**. Une balance commerciale déficitaire (**solde commercial** négatif) indique que le pays importe plus de biens qu'il n'en exporte. La balance commerciale ne prend pas en compte les échanges internationaux de services.

➤ *Commerce international*

➔ *Balance des paiements, Balance des transactions courantes*

Balance des invisibles

La balance des invisibles regroupait les échanges de **services**, de **revenus** et de transferts courants. Ce terme n'est plus employé dans le document comptable de la **balance des paiements**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Balance des transactions courantes*

Balance des paiements

La balance des paiements est un document comptable annuel qui enregistre l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un pays ou une **zone économique** – avec le reste du monde. La balance des paiements est établie à partir des conventions élaborées par le **Fonds monétaire international (FMI)**. Elle est équilibrée par construction : toute opération inscrite en crédit (par exemple une exportation) donne lieu à une écriture en débit (par exemple une augmentation des avoirs auprès des banques non-résidentes). Elle enregistre donc des **flux** et non pas des **stocks**.

Sont considérés comme agents résidents en France les **agents économiques (individus ou entreprises)** qui ont leur domicile en France, quelle que soit leur nationalité. Tous les autres pays ainsi que les institutions internationales comme la **Banque mondiale** constituent « le reste du monde ».

Il existe quatre rubriques dans la balance des paiements : le compte des transactions courantes, le compte de capital, le compte financier et le poste « erreurs et omissions ».

1. Le compte des transactions courantes comprend :

- les opérations portant sur les biens (**balance commerciale**) ;
- les opérations portant sur les **services** ;
- les opérations portant sur les **revenus** (rémunérations des salariés et revenus d'investissement) ;
- les **transferts courants (aide publique au développement, coopération internationale, participation aux dépenses de la Communauté économique européenne, dons et versements humanitaires, envois de fonds des travailleurs, etc.)**.

2. Le compte de capital enregistre :

- les transferts en capital (transfert de propriété d'un **actif** fixe, remises de dettes, aides à l'investissement dans le cadre de l'aide publique au développement, etc.) ;
- les acquisitions et cessions d'**actifs non financiers non produits**.

3. Le compte financier enregistre les **investissements directs**, les **investissements de portefeuille**, les **produits financiers dérivés**, les **avoirs de réserve** permettant de financer les **déséquilibres** de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur.

✚ Depuis le début des années 1990, la **globalisation financière** a donné au compte financier une importance croissante par rapport aux transactions courantes. On parle de **financiarisation** de la balance des paiements.

4. Le poste erreurs et omissions reflète les difficultés d'enregistrement des opérations économiques internationales.

- + L'importance du poste erreurs et omissions pose, au niveau mondial, le problème du « trou noir » de la balance des paiements. Le solde agrégé des balances des paiements des différents pays n'est pas égal à zéro (ou proche de zéro). Le désajustement ou « trou noir » a eu tendance à croître au cours de ces trente dernières années.

La balance des paiements de la France est établie en euros. Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle, c'est-à-dire des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie-t-il que les réserves ont augmenté.

CRÉDIT (+)	DÉBIT (-)
Exportations de biens	Importations de biens
Exportations de services	Importations de services
Transferts reçus	Transferts versés
Entrées de capitaux	Sorties de capitaux

- + La balance des paiements étant équilibrée par convention, les expressions « déficit » ou « excédent » de la balance des paiements sont des abus de langage. Par convention, l'équilibre comptable de la balance des paiements est obtenu en introduisant la variation des **avoirs de réserves**. Lorsque le solde de la balance des paiements est créditeur, la variation des avoirs de réserves apparaît avec un signe négatif, bien que les réserves de change augmentent. À l'inverse, lorsque le solde de la balance des paiements est débiteur, les avoirs de réserve diminuent mais la variation des avoirs de réserves est positive.

- + Les soldes sont à interpréter avec prudence. Par exemple, un solde débiteur du compte des transactions courantes peut renvoyer aussi bien à une faiblesse structurelle du **système productif** qu'à une forte **croissance** qui tire les importations. À l'inverse, un solde excédentaire peut s'expliquer par une faible croissance (France dans les années 1980).

Un solde débiteur du compte financier peut être causé par une fuite des capitaux, mais peut aussi correspondre à des **investissements directs** à

l'étranger (IDE) réalisés par les firmes nationales pour améliorer leur **compétitivité**.

- *Commerce international, Finances internationales*
- ➔ *Balance des transactions courantes, Compétitivité, Déséquilibres globaux, Territoire économique*

Balance des transactions courantes

La balance des transactions courantes (ou des comptes courants ou des paiements courants) enregistre dans la **balance des paiements**, l'ensemble des échanges de marchandises et de services, les flux de revenus et les transferts courants entre un territoire et le reste du monde. La balance des transactions courantes regroupe donc la **balance commerciale** (les marchandises) et la balance des **services**, des **revenus** et des **transferts courants**.

Le solde de la balance des transactions courantes apporte des **informations** utiles sur l'état de l'économie. Mais les interprétations doivent tenir compte notamment :

- des éléments conjoncturels liés au **cycle économique** dans ce territoire par rapport à ses partenaires commerciaux ;
- des tendances à long terme de l'épargne et de l'**investissement**, qui dépendent fortement des évolutions de l'économie et de la démographie ;
- de la **politique de change** et de la **compétitivité prix** ;
- de la **compétitivité structurelle**.

- *Commerce international, Économie et démographie, Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Déséquilibres globaux, Équilibre emplois-ressources*

Balance dollar

Les balances dollar étaient des avoirs en dollar détenus par des non-résidents, notamment des **banques centrales**. Développées à partir de 1958, les balances dollar ont alimenté le marché des **euro-dollars**.

- + Bien qu'il existe encore aujourd'hui des avoirs en dollar détenus par des non-résidents, cette expression est tombée en désuétude.
- *Commerce international, Finances internationales*

Balance sterling

Les balances sterling étaient des avoirs en livre sterling détenus par des non-résidents, notamment des **banques centrales**. Apparues au XIX^e siècle, elles témoignent du rôle joué par la livre sterling comme **monnaie internationale** dans le système de l'**étalon-or** (les **banques** ne demandaient pas la conversion en or de leurs livres sterling). La valeur des balances sterling a fortement augmenté

avec la Première Guerre mondiale et cette valeur a pesé sur les choix de **politique économique** de la Grande-Bretagne jusqu'à dans les années 1960.

- + Bien qu'il existe encore aujourd'hui des avoirs en livre sterling détenus par des non-résidents, cette expression est tombée en désuétude.

☞ *Finances internationales*

- ➔ *Devise clé, Libre-échange, Protectionnisme, Système monétaire international*

Bâle III (accords de)

Dans le prolongement des accords de Bâle I (**ratio Cooke**) et de Bâle II (**ratio McDonough**), le **comité de Bâle** a poursuivi son entreprise visant à renforcer les **règles prudentielles** applicables aux **institutions financières** au niveau international. Les dispositions des accords de Bâle III ont été adoptées lors du sommet du **G20** de Séoul en novembre 2010. Les changements sont les suivants : le ratio de solvabilité de base (rapport entre les engagements pondérés par les **risques** et les **fonds propres**) reste fixé à 8 %, mais la définition des **fonds propres** est plus restrictive, de sorte que, selon les établissements bancaires, les exigences de **fonds propres** ordinaires sont multipliées par cinq ; un ratio de levier (rapport entre les **fonds propres** de base et le total des actifs bancaires non pondérés par les **risques**) de 3 % au minimum est instauré pour limiter l'**effet de levier**. Cela signifie que la valeur des actifs des **banques** ne pourra pas dépasser 33,33 fois la valeur des **fonds propres**. L'absence de pondération des actifs retenus dans le calcul de ce levier est destinée à empêcher les banques de contourner la couverture en fonds propres, en multipliant les actifs dits non risqués. Enfin, Bâle III introduit deux ratios de liquidité (l'un à court terme et l'autre à long terme). L'objectif de ces mesures est d'imposer aux banques une gestion qui leur permette de mieux résister à des crises affectant leur **solvabilité** et leur **liquidité**.

- + Certains économistes européens considèrent que le ratio de levier proposé par le comité de Bâle ne permet pas de limiter suffisamment l'**effet de levier** et proposent un ratio de 20 à 30 % (soit un effet de levier compris entre 5 et 3).

☞ *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*

- ➔ *Banque des règlements internationaux (BRI), Capitaux propres, Fonds propres prudentiels, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque systémique*

Bancarisation

Le processus de bancarisation désigne l'augmentation de la proportion des **agents économiques**

qui détiennent des **comptes courants** dans les **banques**.

La bancarisation résulte de la **concurrence** entre les **banques de dépôt** pour accroître leur clientèle, développer leur activité de **crédit** et l'ensemble des services qu'elles commercialisent. La bancarisation croissante permet également de limiter les fuites en **monnaie manuelle** hors du **circuit bancaire** propre à chaque banque. La bancarisation résulte aussi de l'évolution des **moyens de paiement** en faveur de la **monnaie scripturale**, du développement du **salariat** et de la **réglementation** des autorités publiques pour limiter l'**économie souterraine**.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Agrégats monétaires, Banque de second rang, Confiance, Contrepartie de la masse monétaire, Création monétaire, Financement de l'économie, Liquidité, Monnaie centrale, Monnaie de banque, Monnaie fiduciaire, Offre de monnaie, Système bancaire*

Bancor

Le Bancor est l'instrument de réserve et de paiement proposé par J. M. Keynes (1883-1946) à la conférence de **Bretton Woods** en 1944. Le Bancor était, dans l'esprit de Keynes, à la fois une unité de compte permettant de réaliser la compensation multilatérale des échanges commerciaux, mais aussi un instrument de **crédit** et de réserve. Le Bancor offrait l'avantage d'établir une distinction entre la **monnaie internationale** et la monnaie de chacun des pays participant au système. Le plan Keynes n'a pas été retenu à Bretton Woods et le Bancor n'a donc jamais été mis en place.

- + Le terme de « Bancor » n'est pas la traduction française d'un mot anglais. Keynes utilise ce terme dans son projet.

☞ *Finances internationales*

- ➔ *Droits de tirage spéciaux, Étalon de change or, Monnaie internationale, Système monétaire international*

Banking principle

On appelle *banking principle* la thèse des économistes qui, comme Th. Tooke (1774-1858) et J. Fullarton (1790-1849), considèrent que l'émission de **billets de banque** par les **banques** doit être libre de toute contrainte métallique. Selon eux, cette liberté ne présente pas de risque d'émission excessive car les banques émettent des billets en fonction de la **demande** de crédit de leurs clients. Pour ces auteurs, ce qui importe pour la situation économique, c'est la qualité

des **créances** en contrepartie desquelles les billets sont émis. Si les créances sont de bonne qualité, c'est-à-dire si les débiteurs sont solvables, le remboursement de la **dette** conduira au reflux des billets émis vers la banque émettrice (on parle de « **loi du reflux** »).

✚ Cette approche s'oppose donc à la **théorie quantitative de la monnaie**.

✚ Le **banking principle** constitue une conception de la théorie monétaire d'une grande modernité. En effet, à une époque où beaucoup de théoriciens avaient une approche fondée sur les métaux précieux, les membres de la Banking School interprétaient déjà la monnaie comme une circulation de dettes.

☞ **Monnaie**

➔ *Contrainte monétaire, Currency principle, Demande de monnaie, Monétisation de créance*

Banque

Une banque est une **institution** habilitée à effectuer des opérations de banque : gestion des moyens de paiement, octroi de **crédits**, réception de dépôts du public, prestation de service d'**investissement**. Ce qui caractérise une banque par rapport à une institution financière non bancaire, c'est son pouvoir de **création monétaire**.

✚ Dans le cadre de la **zone euro**, on parle désormais des établissements de crédit et des **institutions financières monétaires (IMF)**, même si le terme de banque reste d'usage courant.

En France, les banques sont des **établissements de crédit** habilités à effectuer toutes les opérations de banque alors que les **entreprises d'investissement** ne sont agréées que pour effectuer certaines opérations financières.

✚ Alors que l'histoire du système bancaire français a été marquée par la spécialisation des banques (et notamment par la distinction entre **banques d'affaire** et **banques de dépôts**), on assiste depuis les années 1980 à une évolution vers un système de **banques universelles**. On constate aussi que certaines institutions financières adoptent le statut de banques (Caisses d'épargne, services financiers de La Poste).

☞ **Monnaie**

➔ *Autorité bancaire européenne (ABE), Autorités monétaires, Bâle III, Bancarisation, Banque centrale, Circuit bancaire, Fédération bancaire française (FBF), Glass-Steagall Act, Inter médiation financière, Monétisation de créance, Monnaie scripturale, Pari bancaire, Règle Volcker, Réserves obligatoires, Titrisation*

Banque centrale

Une banque centrale est une institution financière qui, au sein d'un **système bancaire** hiérarchisé, assure la fonction de **prêteur en dernier ressort**, conduit la **politique monétaire** et exerce des fonctions de régulation du **système financier**.

Une banque centrale exerce, en règle générale, les fonctions suivantes :

- monopole d'émission de la **monnaie fiduciaire** ;
- contrôle de la création de **monnaie scripturale** par les **banques de second rang**, notamment par l'intermédiaire du **refinancement bancaire** ;
- gestion de la valeur internationale de la monnaie, notamment par sa politique de **taux d'intérêt** et par ses interventions sur le **marché des changes** ;
- participation au contrôle de la gestion des **institutions financières** ;
- définition et/ou mise en œuvre de la **politique monétaire** ;

– fonction de « banque des banques », dans la mesure où les règlements entre banques de second rang s'effectuent par l'intermédiaire des comptes ouverts dans les livres de la Banque centrale.

À l'origine, les banques centrales sont souvent des banques privées choisies par le pouvoir politique pour exercer des fonctions de régulation du système bancaire, tout en conservant leurs activités de banques commerciales. Aujourd'hui, les banques centrales sont des **institutions** publiques (celles qui étaient privées ont été nationalisées, comme la Banque de France en 1945).

✚ La question de l'indépendance de la Banque centrale par rapport au pouvoir politique est posée depuis l'origine. Le débat a connu une nouvelle ampleur à partir des années 1980, en raison des problèmes liés à la lutte contre l'**inflation** et, en Europe, à la suite de l'adoption du **Traité de Maastricht** qui a conduit au passage à la **monnaie unique**.

☞ *Économie publique, Monnaie, Politique économique*

➔ *Banque centrale européenne (BCE), Banque libre, Crédibilité, Monétarisme, Règle de Taylor*

Banque centrale européenne (BCE)

La Banque centrale européenne (BCE) est, aux côtés des Banques centrales nationales (BCN), l'une des composantes du **système européen de banques centrales (SEBC)**. La BCE est une **banque** dont le **capital** est détenu par les différentes BCN des pays membres de l'**Union européenne**. Ce sont les organes de décision de la BCE qui dirigent le SEBC.

La BCE comporte trois organes dirigeants :

- le directoire composé d'un président, d'un vice-président et de quatre autres membres, tous

nommés pour huit ans (mandat non renouvelable). Le directoire dirige la BCE et met en œuvre la **politique monétaire** ;

– le conseil des gouverneurs qui regroupe le directoire et l'ensemble des gouverneurs des BCN de la **zone euro**. C'est cette instance qui détermine la politique monétaire de l'**Eurosystème** ;

– le conseil général qui regroupe le président et le vice-président du directoire ainsi que l'ensemble des gouverneurs des BCN des pays membres de l'**Union européenne**. Cet organisme est notamment chargé de gérer les relations entre l'**euro** et les monnaies nationales des pays de l'Union européenne qui n'ont pas adopté l'euro.

✚ La BCE est indépendante des pouvoirs politiques nationaux et européens dans la définition de la politique monétaire.

☞ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Banque centrale, Crédibilité, Credit easing, Discretion, Mécanisme de change européen, Politique monétaire non conventionnelle, Règle, Règle de Taylor*

Banque d'affaires

Une banque d'affaires (ou banque d'investissement) est une **banque** qui se spécialise dans la gestion de l'épargne longue et dans l'emploi de ses ressources pour des **placements** longs (prise de participation dans des **entreprises**, **actifs** immobiliers et fonciers, etc.).

La distinction entre banque d'affaires et **banques de dépôts**, formulée dès le XIX^e siècle par H. Germain (1824-1905), fondateur du Crédit lyonnais, est institutionnalisée en France en 1945 : les banques sont classées en trois catégories : **banques de dépôts** (ressources à vue ou à court terme), banques de crédit à moyen et long terme, banques d'affaires. Cette distinction est progressivement mise en cause et, à partir des années 1980, le système financier français évolue vers le modèle de la **banque universelle**.

☞ *Finance internationale, Monnaie*

➔ *Banque de second rang, Banque d'investissement, Glass-Steagall Act, Séparation bancaire, Stabilité financière, Système bancaire*

Banque d'investissement

Une banque d'investissement est une banque qui se consacre à des activités de placement de **titres**, de conseil financier aux **entreprises** (notamment dans le domaine des fusions-acquisitions), de gestion et de placement de l'épargne longue.

Aux États-Unis, en vertu du **Glass-Steagall Act** de 1933, les activités de banque d'investissement devaient être strictement séparées des activités de

banque de dépôt. Cette distinction a été supprimée en 1999. Les banques d'investissement (terminologie d'origine anglo-saxonne) se rapprochent donc des **banques d'affaires**. On les distingue parfois en mettant en avant le fait que les banques d'investissement se consacrent surtout à des activités de marché, alors que les banques d'affaires se consacrent surtout à la finance d'entreprise et à la gestion de **patrimoine**.

Cependant, la **globalisation financière** a eu pour effet de rapprocher les différents métiers de la **banque** au sein de groupes bancaires de plus en plus importants.

À la suite de la **crise des subprimes**, la question de la séparation des activités de banque d'investissement (ou de banque d'affaires) et de **banque de dépôt** est à nouveau posée par certains économistes. Aux États-Unis, le **Dodd-Frank Act** de juillet 2010 a introduit la **règle Volcker** qui limite fortement la possibilité pour les banques de spéculer pour un compte propre et de détenir des participations dans des fonds spéculatifs. Cette règle est en réalité moins contraignante que ce qui avait été proposé initialement par P. Volcker (ancien président de la Réserve fédérale) et elle ne constitue pas un retour à la séparation stricte instaurée par le **Glass-Steagall Act**.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Banque de second rang, Banque européenne d'investissement (BEI), Banque universelle, Entreprises d'investissement, Groupe, Règle Vickers, Règles prudentielles, Séparation bancaire, Stabilité financière, Système bancaire, Système financier*

Banque de dépôt

Les banques de dépôt (ou banque de détail) ont comme principale activité la gestion des **comptes courants** et l'octroi de **crédits** à court terme (**découvert** bancaire, **escompte d'effets de commerce**, etc.). Les banques de dépôts ont donc des ressources courtes et des emplois courts et, de ce fait, supportent des **risques** limités. Elles jouent un rôle important dans la création de **monnaie scripturale** et la gestion des moyens de paiement.

✚ En France, les banques de dépôt ont évolué, depuis le milieu des années 1980, vers le modèle de la **banque universelle**. Elles ont eu de plus tendance à s'intégrer dans des groupes bancaires de grande taille qui développent des activités sur les **marchés financiers** et qui se sont multinationalisés.

☞ *Monnaie*

➔ *Bâle III, Banque d'affaires, Banques de dépôt, Glass-Steagall Act, Monnaie scripturale, Règle des 3 D, Stabilité financière*

Banque de second rang

Dans un système bancaire hiérarchisé, les banques de second rang sont les établissements de crédit qui émettent leur propre **monnaie scripturale** et qui doivent être capables à tout moment de convertir cette monnaie scripturale en monnaie émise par la **banque centrale**. La **monnaie banque centrale** est en effet la seule à avoir **cours légal**.

- + Les banques de second rang sont soumises à la **supervision** de la banque centrale et des autres **autorités monétaires**.

☉ *Monnaie*

- ➔ *Banque, Banking principle, Base monétaire, Circuit bancaire, Compensation interbancaire, Entreprises d'investissement, Institutions financières monétaires, Liquidité, Monnaie scripturale, Politique monétaire, Refinancement bancaire, Règles prudentielles*

Banque des règlements internationaux (BRI)

La Banque des règlements internationaux (BRI) est une **institution financière** internationale qui siège à Bâle (Suisse) et dont les actionnaires sont les **banques centrales** de 60 pays. Elle a été créée en 1930 afin de contribuer au règlement de la question des réparations imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles à la suite de la guerre de 1914-1918. Aujourd'hui, la BRI joue le rôle de banque des banques centrales : celles-ci peuvent déposer une partie de leurs réserves et recevoir des financements. Enfin, elle a pour mission de favoriser la **coopération** monétaire internationale afin de contribuer à la **stabilité financière**. Elle publie chaque année un rapport sur l'évolution des **marchés de capitaux** et des **marchés des changes**. C'est dans le cadre de la BRI qu'ont été conçus le **ratio Cooke**, le **ratio McDonough** et le **ratio de levier**.

- + Le nom anglais de la banque est *Bank for International Settlements* (BIS).
- + Ne pas confondre avec la **Banque mondiale**.
- ☉ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Bâle III, Comité de Bâle, Globalisation financière, Règles prudentielles*

Banque européenne d'investissement (BEI)

La Banque européenne d'investissement (BEI) a été créée par le **Traité de Rome** en 1957. Elle assure le financement des **investissements** qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'Union européenne (soutien à la **croissance économique** et à l'**emploi, politiques climatiques** et **développement** des pays de l'Union européenne et des pays ACP).

Depuis 2000, la BEI est l'actionnaire majoritaire du fonds d'investissement européen (FIE) qui est spécialisé dans le financement des **petites et moyennes entreprises** de l'**Union européenne** par du capital-risque.

- ☉ *Finances internationales, Intégration économique*

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), fondée le 29 mai 1990 à Londres, est une **banque** à capitaux publics qui accorde des prêts pour des initiatives et projets privés en vue de promouvoir et d'accompagner la transition vers une **économie de marché** en Europe centrale et orientale. Depuis 2011, la BERD a étendu son champ d'intervention aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Les pays membres de l'**Union européenne** sont les principaux apporteurs de capitaux.

- ☉ *Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Économie en transition*

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

- ➔ *Banque mondiale*

Banque libre (free banking)

La théorie de la banque libre stipule que les **agents économiques** ont la liberté de créer des **institutions** bancaires comme d'autres **entreprises**. Les **banques** doivent être libres d'émettre des monnaies concurrentes. Si l'activité bancaire et l'émission de **monnaie** sont soumises à la **concurrence**, les agents sélectionneront les bonnes banques et les bonnes monnaies. Cette thèse a été notamment défendue par F. Hayek (*Denationalisation of Money*, 1976). Les théoriciens de la banque libre font observer que de telles expériences se sont déroulées en Écosse de 1800 à 1845 et aux États-Unis de 1837 à 1863. Ils considèrent que l'existence des **banques centrales** et du **monopole** d'émission de la **monnaie fiduciaire** ne résulte pas de l'instabilité du système de monnaies privées concurrentes, mais de la volonté de l'**État** de confisquer à son profit le pouvoir monétaire et de faciliter ainsi le financement de ses dépenses.

- + La mise en place d'une concurrence des monnaies a été proposée par certains économistes, en lieu et place de la monnaie unique, comme modalité d'intégration monétaire en Europe.

☉ Monnaie

- ➔ *Autorités monétaires, Loi de Gresham, Règles prudentielles*

Banque mondiale

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement, appelée aussi **Banque mondiale**, a été créée en même temps que le **Fonds monétaire international (FMI)** lors de la conférence de **Bretton Woods** en 1944. En relation avec les problèmes de l'époque, son but était de fournir une aide à la reconstruction, en facilitant l'**investissement** privé. Après avoir prêté environ 500 millions de dollars aux pays européens en 1947, la Banque mondiale fut relayée dans ses fonctions de « reconstruction » par le plan Marshall et se consacra essentiellement, à partir de 1948, au **développement** économique. Aujourd'hui, sa principale fonction consiste à financer des projets productifs favorisant la **croissance économique** des pays du **tiers-monde** et des **économies émergentes**.

On parle quelquefois du Groupe Banque mondiale. En effet, les activités de la BIRD sont prolongées par deux filiales : la Société financière internationale (SFI) et l'Association internationale pour le développement (AID) qui contribuent au développement économique.

- ✚ À travers les rapports et les études qu'elle publie, la Banque mondiale exerce une influence importante dans les débats relatifs au développement économique.
- ☉ *Économie du développement, Finances internationales*
- ➔ *Aide publique au développement (APD), Consensus de Washington, Gouvernance mondiale, Politiques d'ajustement structurel*

Banque multinationale (BMN)

Une banque multinationale (BMN) est une **banque** qui possède des implantations et/ou des **filiales** dans plusieurs pays. Depuis les années 1980, on a assisté à un puissant mouvement de **concentration** et d'internationalisation des activités financières et bancaires : les BMN sont donc des acteurs importants de la **mondialisation**.

- ☉ *Finances internationales*
- ➔ *Firme multinationale, Globalisation financière*

Banque publique d'investissement (BPI)

La Banque publique d'investissement (BPI France) a été créée en décembre 2012. Dans un contexte de défiance à l'égard des banques et face à la contrac-

tion des crédits accordés par le **système bancaire** aux **entreprises**, la BPI manifeste le retour d'un certain volontarisme public dans le **financement de l'économie**. Il s'agit en particulier, à travers des **crédits** et des **prises de participation**, de financer les PME innovantes et/ou exportatrices, de contribuer au financement de l'économie sociale et solidaire, de favoriser l'emploi en région, etc.

- ✚ En dépit de son nom, la BPI n'est pas une **banque** mais une société financière qui dispose de fonds propres apportés par l'État, d'une part, et la Caisse des dépôts et consignations, d'autre part. La BPI emprunte aussi sur les **marchés financiers**.

- ☉ *Économie publique, Monnaie*

Banque universelle

Une banque universelle est une **banque** qui offre à sa clientèle l'ensemble des services bancaires : ceux liés à l'activité de **banque de dépôt** (gestion des comptes courants, crédits de trésorerie) comme ceux liés à l'activité de **banque d'affaires** (prises de participation, gestion de **patrimoine**).

On a longtemps distingué la situation française caractérisée par la spécialisation bancaire et la situation allemande marquée par le rôle actif des banques universelles dans la gestion des **entreprises** industrielles. Cependant, à partir de la loi bancaire de 1984, le modèle de la banque universelle s'est imposé en France. On a donc distingué, à partir de là, le modèle européen de la banque universelle et le modèle américain de la spécialisation bancaire fondé sur le **Glass-Steagall Act**. En 1999, ce texte est abrogé aux États-Unis et le modèle de la banque universelle se développe aussi dans ce pays. Mais la **crise des subprimes** a conduit à une résurgence du débat sur la spécialisation bancaire. Certains économistes considèrent que les banques universelles ont une taille trop importante et qu'elles adoptent des comportements trop risqués. D'autres insistent sur le fait que la diversification des activités et donc des **risques** confère aux banques universelles une plus grande résilience face aux **crises bancaires**.

- ☉ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Bancarisation, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Glass-Steagall Act, Globalisation financière, Règle Vickers, Règle Volcker, Séparation bancaire, Too big to fail*

Barrières à l'entrée

Les barrières à l'entrée sont les obstacles à la **concurrence** que peut rencontrer une **entreprise** pour pénétrer sur un **marché**. La théorie des barrières à l'entrée met en évidence une dissymétrie entre

les **firmes** déjà installées et les entrants potentiels ayant pour conséquence de défavoriser ces derniers.

Les barrières à l'entrée peuvent résulter de plusieurs facteurs :

- des **actifs spécifiques** : brevets conduisant à un avantage technologique, accès privilégié à une main-d'œuvre spécialisée et aux marchés des capitaux ;

- des **économies d'échelle internes** provoquées par des **effets d'apprentissage** ou des technologies intensives en **capital** qui nécessitent pour les nouveaux entrants une taille minimale élevée ainsi que des dépenses d'**investissement** considérables ;

- des **économies d'échelle externes** ;
- des stratégies de **différenciation des produits** qui réduisent l'**élasticité prix** de la **demande** et nécessite des campagnes de publicité d'un **coût** élevé ;

- des comportements stratégiques de **dissuasion** à l'entrée : **cartel**, **collusion**, multiplication des marques, contrats d'exclusivité, **prix prédateur** ;

- de barrières réglementaires (fiscalité, **droits de douane**, **politique économique**, **monopole public**, etc.).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Abus de position dominante, Autorité de la concurrence, Concurrence imparfaite, Concurrence praticable, Concurrence pure et parfaite, Dumping, Effet d'agglomération, Marché contestable, Pouvoir de marché, Segmentation du marché du travail*

Barrières non tarifaires

Les barrières non tarifaires désignent l'ensemble des obstacles à l'entrée de marchandises étrangères sur un territoire national, à l'exception des **droits de douane** qui constituent des **barrières tarifaires**. Il peut s'agir de limitations quantitatives (**contingents** ou **quotas**) : l'**importation** de tel ou tel bien ne doit pas dépasser une quantité maximale pour une période donnée. Il peut s'agir également de barrières moins visibles : des normes sanitaires, techniques ou environnementales spécifiques pour les produits importés ou bien des formalités administratives complexes et coûteuses qui ont pour effet de décourager les importations. Il peut s'agir enfin d'une **politique de change** ou bien de **subventions** à la production ou à l'exportation protégeant les producteurs nationaux.

☞ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Compétitivité, Guerre des changes, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protectionnisme, Protectionnisme éducatif, Traité transatlantique de commerce et d'investissement (TTCI)*

Barrières tarifaires

Les barrières tarifaires désignent les **droits de douane** qui jouent comme des obstacles à l'entrée de marchandises étrangères sur un **territoire national**.

On distingue habituellement la visibilité des barrières tarifaires à la moindre transparence des **barrières non tarifaires**.

☞ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC), Coûts de transaction, Libre-échange, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protectionnisme, Protectionnisme éducatif, Tarif optimal*

Base monétaire

Pour l'école monétariste, la base monétaire est la monnaie émise, de façon exogène, par la **banque centrale**. Elle détermine, par l'intermédiaire du **multiplicateur de crédit**, la quantité totale de monnaie émise par le système bancaire (**monnaie fiduciaire** et **monnaie scripturale**).

✚ Le terme est parfois utilisé aujourd'hui comme synonyme de **monnaie centrale** sans connotation théorique particulière.

☞ *Monnaie*

➔ *Diviseur de crédit, Monétarisme, Politique monétaire*

Bassin d'emploi

On appelle bassin d'emploi une zone géographique où la majeure partie de la population habite et travaille. Les travailleurs peuvent ainsi changer d'**emploi** sans avoir à changer de résidence.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Politique de l'emploi*

Bazar

➔ *Économie de bazar*

Bénéfice

Le bénéfice est une expression comptable du gain de l'**entreprise (résultat net positif)**. Il correspond à la différence entre les recettes et les **coûts de production** de l'entreprise. Ce terme, qui est un concept comptable et fiscal, doit être distingué du **profit** qui est le revenu du **capital**.

Le bénéfice désigne souvent le **revenu** des entrepreneurs individuels, il est donc un **revenu mixte**.

Le terme de bénéfice n'est pas sans ambiguïté. Il exprime souvent une marge commerciale (différence entre **prix** d'achat et prix de vente) sans prendre en compte la totalité des **coûts** supportés par l'entreprise. En **comptabilité nationale**, les

bénéfices de l'**entreprise individuelle** sont des **revenus primaires** rémunérant à la fois le travail et le capital de l'**entrepreneur** individuel.

- + Il faut distinguer le bénéfice de la **valeur ajoutée**.
- ➔ *Entreprise et système productif, Revenus*
- ➔ *Compte de Résultat, Excédent brut d'exploitation, Plus-value*

Besoin

Le besoin désigne une sensation de manque que l'individu va s'efforcer de satisfaire. Dans l'analyse économique, la relation entre le besoin et la **consommation** fait l'objet de clivages théoriques :

- certains économistes sont influencés par une conception naturaliste ou biologique qui fonderait une hiérarchie des besoins : les besoins primaires ou nécessaires (comme se nourrir ou se vêtir) seraient satisfaits avant des besoins secondaires ou superflus ;

- d'autres économistes, en particulier l'école autrichienne, ont une approche subjective du besoin qui découle des goûts personnels d'un consommateur souverain. Le besoin est une variable exogène ;

- enfin, certains économistes appréhendent le besoin comme socialement déterminé : les transformations du système productif font évoluer les **normes de consommation**. Certains prennent en compte le fait que la consommation est la manifestation de l'appartenance sociale des individus.

Il faut donc utiliser avec prudence le terme de besoin qui a souvent une connotation naturaliste. Il semble préférable de parler des pratiques de consommation.

- + Un besoin est solvable quand celui qui l'exprime dispose du **pouvoir d'achat** lui permettant d'obtenir les **biens** et **services** correspondant à ce besoin.
- + Ne pas confondre bien et besoin.
- + Les stratégies des besoins essentiels renvoient, dans l'**économie du développement**, à des choix orientés vers la satisfaction des besoins matériels élémentaires (nourriture, habillement, hébergement, soins médicaux de base) des personnes pauvres ou en situation d'extrême précarité. Les besoins fondamentaux sont plus larges que les besoins essentiels. Il est important pour F. Perroux (1903-1987) de « nourrir les hommes, soigner les hommes et instruire les hommes ». A. Sen (prix Nobel 1998) considère que l'expansion des libertés fait partie des besoins fondamentaux.
- ➔ *Consommation et épargne*
- ➔ *Capacités, Consommation ostentatoire, Effet de démonstration, Effet Veblen, Équité, Gouvernance, Nouvelle microéconomie, Ophélinité, Pauvreté, Rareté, Solvabilité, Utilité, Utilité marginale*

Besoin de financement

Un **agent économique** a un besoin de financement lorsque la somme de ses ressources est inférieure à la somme de ses dépenses. Selon l'échéance, on peut différencier :

- un besoin de trésorerie (faire face aux imprévus, aux délais de paiements, etc.) ;
- un besoin de capitaux à long terme pour financer les **immobilisations** ou leur renouvellement.

Dans le **système européen de comptabilité nationale (SEC 2010)**, un besoin de financement apparaît dans le compte de capital d'une **unité institutionnelle** lorsque sa **formation brute de capital fixe (FBCF)** augmentée des **variations de stocks** est supérieure à son **épargne**. En comptabilité nationale, la mesure du besoin de financement est donc conventionnelle : elle ne comprend pas, par exemple, le besoin de financement d'un **ménage** qui achète un **bien durable à crédit**.

➔ *Comptabilité nationale*

➔ *Autofinancement, Capacité de financement, Comptes de secteurs, Équilibre emploi-ressources, Financement de l'économie, Solvabilité, Soutenabilité de la dette, Taux d'autofinancement*

Biais cognitif

On appelle biais cognitif le fait pour les individus d'analyser des situations et de prendre des décisions d'une façon qui n'est pas conforme à la mise en œuvre d'une analyse parfaitement rationnelle reposant sur le traitement logique de toute l'information pertinente. Les recherches en **économie comportementale** ont mis en évidence de nombreux biais cognitifs : le biais d'ancrage qui conduit à rester attaché à une première analyse ou une première décision, le biais de représentativité qui conduit à ne pas utiliser un raisonnement probabiliste mais à se fonder sur des informations stéréotypées, le biais de disponibilité qui consiste à évaluer les risques à partir des exemples qui viennent à l'esprit ou à partir des dernières informations dont on a pris connaissance, etc. Ces biais cognitifs conduisent à des situations sous-optimales : choix d'une police d'assurance inadaptée, comportements sanitaires à risque, prise de risque excessive (notamment sur les marchés financiers), etc.

- + Les pouvoirs publics doivent mettre en place des procédures d'**incitation** pour conduire les individus à faire des choix plus conformes à leur intérêt personnel bien informé et à l'intérêt collectif.
- ➔ *Épistémologie économique*
- ➔ *Choix rationnel, Nudge, Paradoxe d'Allais, Rationalité économique, Rationalité limitée*

Bien (économique)

Au sens strict, un bien économique est un produit de l'activité de **production** qui se distingue d'un **service** par son aspect matériel. C'est par exemple une baguette de pain, un bateau.

- + Dans la **théorie néoclassique**, un bien est ce qui procure une **utilité** pour un consommateur, qu'il soit matériel ou non.
- + La plupart de temps, la **consommation** de biens suppose la consommation de **services** (ordinateur et logiciels par exemple).
- ⇒ *Marchés et prix*
- ➔ *Bien collectif, Bien de consommation finale, Bien d'équipement, Rareté*

Bien collectif

Un bien collectif est un **bien** non rival et non excluible.

La non-rivalité signifie que dès lors que le bien est produit, sa **consommation** par un individu ne réduit pas la possibilité de sa consommation par d'autres individus (tant que le seuil d'encombrement n'est pas atteint). Autrement dit, le **coût marginal** engendré par un utilisateur supplémentaire est égal à zéro. Puisque, selon la **théorie néoclassique**, le **prix** doit être égal au coût marginal, il n'y a aucune recette à espérer et il n'y aura donc pas d'**offre** pour ce bien.

L'absence d'**exclusion par les prix** (non-excluabilité) signifie que pour des raisons techniques ou économiques, le **producteur** d'un bien collectif, n'est pas en mesure de réserver son utilisation aux agents économiques disposés à en payer le prix (éclairage public, défense nationale, phare maritime pour la navigation, etc.). En effet, une fois produit pour un agent, le bien est automatiquement produit pour tous et l'**exclusion par les prix** est alors impossible. De plus, les agents économiques ne révèlent pas leurs préférences et adoptent un comportement de « **passager clandestin** ». En effet, chacun refuse de révéler sa **demande** (et donc de payer), en espérant qu'un autre le fera.

La non-rivalité et la non-excluabilité conduisent à des **indivisibilités** d'offre et/ou de demande.

Pour l'**économie du bien-être**, les caractéristiques techniques des biens collectifs rendent impossible leur production par des entreprises privées. Il s'agit là d'une **défaillance du marché** qui conduit à l'intervention de l'État. Cette analyse repose néanmoins sur les hypothèses selon lesquelles l'État dispose d'une **information** parfaite et ne recherche que l'intérêt général, hypothèses qui sont critiquées par l'**École des choix publics**. Dans une perspective libérale, depuis les années 1980, le recours au marché pour gérer des biens collectifs

s'est développé grâce à des innovations techniques et institutionnelles (télévision à péage, téléphone sans fil, distribution d'eau, électricité, etc.).

Les biens collectifs gérés par l'État et les **biens tutélaires** constituent les **biens publics**. Il faut distinguer les biens collectifs des biens tutélaires : si les premiers se caractérisent par leurs caractéristiques techniques, les seconds relèvent d'une décision politique. En effet, il existe dans les économies de marché des biens pour lesquels il serait aisé de mettre en place un dispositif de paiement individuel et qui font néanmoins l'objet d'une production publique (cas de l'enseignement public par exemple). La prise en charge par l'État, qui conduit à une **gratuité** partielle ou totale pour les usagers, relève ici d'une décision politique. L'évolution des choix politiques explique donc en grande partie l'élargissement ou le rétrécissement du champ des productions publiques.

- + Les biens collectifs sont en fait des **services**. Dans ce cas précis, la terminologie utilisée ne renvoie pas à la distinction traditionnelle entre biens et services.
- + L'évolution du **progrès technique** conduit à une modification du champ des biens collectifs. Par exemple, les émissions de télévision peuvent désormais être achetées individuellement et la télévision publique ne peut plus aujourd'hui se justifier par des raisons exclusivement techniques.

Une typologie des biens :

	Excluabilité	Non-excluabilité
Rivalité	Biens privatifs (ex. : des aliments, des vêtements, etc.)	Biens communs (ex. : ressources halieutiques)
Non-rivalité	Biens de club (ex. : télévision à péage)	Biens collectifs (ex. : défense nationale)

- ⇒ *Consommation et épargne, Économie publique*
- ➔ *Bien commun, Bien privatif, Biens collectifs mondiaux, Effets externes, Privatisation, Rivalité*

Bien commun

Les biens communs sont des **biens** rivaux et non excluables. L'exemple traditionnel est celui des biens communaux en Angleterre avant le mouvement des **enclosures** : chacun pouvait faire paître son bétail sur ces terrains sans payer (non-excluabilité), mais l'herbe mangée par un troupeau ne pouvait pas être mangée par un autre (rivalité). Les réserves halieutiques sont un autre exemple traditionnel de biens communs.

Dans un article paru en 1968, G. Hardin parle de la « **tragédie des biens communs** ». Pour lui,

l'accès libre (sans **exclusion par les prix**) à une ressource limitée conduit nécessairement à la surexploitation de cette ressource. Une solution consisterait à privatiser les biens communs et à mettre en place un système de **prix**. Cependant, E. Ostrom (prix Nobel 2009) a montré que les sociétés humaines ont utilisé de nombreuses solutions fondées sur des pratiques communautaires, des normes, des valeurs et des arrangements institutionnels afin de maintenir la mise en commun de certaines ressources, tout en évitant la surexploitation.

⊖ *Économie publique*

➔ *Bien collectif, Bien privatif, Bien rival, Biens collectifs mondiaux, Coopération, Droits de propriété, Rivalité, Tragédie des anticommons*

Bien complémentaire

Un bien complémentaire est un bien lié à l'utilisation d'un autre bien (par exemple, le carburant est complémentaire de l'automobile). La **demande** de ce bien varie parallèlement à celle de l'autre produit.

⊕ Les biens complémentaires ont une **élasticité prix croisée** négative.

⊖ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Bien substituable, Courbe d'indifférence, Effet prix, Élasticité prix*

Bien d'équipement

Un bien d'équipement est un bien de production durable. Pour les **entreprises**, c'est un **bien de production** utilisé dans de nombreux cycles de production.

⊕ On parle parfois de bien d'équipement à propos des biens durables acquis par les **ménages**. Mais ces biens sont des **biens de consommation**.

⊖ *Capital et investissement, Entreprise et système productif*

➔ *Accumulation de capital, Bien de consommation, Capital, Capital fixe, Capitalistique, Formation brute de capital fixe*

Bien d'expérience

Un bien d'expérience est un **bien** dont les caractéristiques de qualité ne sont pas observables avant l'achat. La qualité de ce type de bien ou de service ne se révèle qu'à l'usage. Ainsi, on ne peut connaître la qualité d'un livre qu'après sa lecture, ou celle d'un avocat qu'après sa plaidoirie. La **consommation** des biens d'expérience n'est pas affectée par la décroissance de l'**utilité marginale**. Par exemple, un amateur de musique pourra faire l'acquisition de la même œuvre interprétée par plusieurs artistes, voire

par le même artiste dans des contextes différents (en public, en studio, avec une autre orchestration, etc.).

⊕ Ne pas confondre avec un **bien de recherche**.

⊖ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Asymétrie d'information*

Bien de club

Un bien de club est un **bien** non rival mais **excluable**. Par exemple les émissions de télévision hertzienne à péage sont rendues excluables par un système de codage. Il faut s'abonner pour pouvoir disposer du décodeur et regarder les émissions. Dans la limite de l'encombrement, les autoroutes à péage, les séances de cinéma ou les spectacles de théâtre sont aussi des biens de club.

⊖ *Économie publique*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Bien excluable, Consentement à payer, Rivalité*

Bien de consommation finale

Un bien de consommation **finale** est détruit par l'usage, sans être lui-même utilisé pour la **production** d'un autre bien. Un bien de consommation finale (aliment, vêtement, équipements ménagers, etc.) résulte d'un processus de production (marchand ou non marchand).

⊕ Le terme de bien est pris au sens large et désigne les biens et les **services**.

⊕ Les biens libres comme l'air, qui ne résultent pas d'une production, ne sont pas considérés comme des biens de consommation.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Bien de production, Bien durable, Bien non durable, Bien semi-durable, Consommation intermédiaire, Rivalité*

Bien de Giffen

Un bien de Giffen est une catégorie spécifique de **biens inférieurs** dont la **consommation** augmente avec le **prix**. Lord Giffen (1837-1910) a observé que, dans les périodes de **crises de subsistance** en Irlande (notamment en 1846-1847), les quantités consommées de pain ou de pomme de terre augmentaient avec leurs prix. Au début du xx^e siècle, E. Slutsky (1880-1948) et J. Hicks (1904-1989) ont expliqué ce paradoxe, en décomposant l'**effet prix** en un **effet de substitution** et un **effet revenu**. Dans le cas des biens de Giffen, l'**effet revenu** est de sens inverse et supérieur à l'**effet de substitution**.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Besoin, Bien normal, Bien supérieur, Effet Giffen, Élasticité revenu*

Bien de production

Un bien de production est un bien qui sert à produire d'autres biens ou **services**. Les biens de production comprennent les **consommations intermédiaires** utilisées au cours d'un seul cycle de **production** et le **capital fixe** utilisé pendant plusieurs cycles de production.

➔ *Entreprises et système productif*

➔ *Actif immobilisé, Bien d'équipement, Capital fixe, Capital physique, Capital technique, Détour de production*

Bien de recherche

Un bien de recherche est un **bien** dont les caractéristiques de qualité avant l'achat sont observables mais supposent une recherche plus ou moins coûteuse du consommateur pour savoir si le bien correspondra à son **besoin**. Par exemple, les producteurs de biens de haute qualité doivent faire des investissements publicitaires importants pour signaler leur spécificité.

✚ Ne pas confondre un bien de recherche avec **bien d'expérience** et avec un **investissement en recherche et développement**

➔ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Asymétrie d'information*

Bien durable

Un bien durable est un bien dont l'utilisation s'étend sur une longue période. L'appareillage électroménager, l'ameublement ou l'automobile sont des biens de consommation durables.

Ne pas confondre un **bien de consommation durable** avec un **bien de production**.

➔ *Consommation et épargne*

➔ *Bien non durable, Bien semi-durable, Consommation de masse*

Bien-être (welfare)

Le bien-être correspond à la satisfaction éprouvée par les individus du fait de leur **niveau de vie** et de la qualité de leur vie. Ce bien-être peut donc être mesuré au niveau individuel, en enregistrant le jugement subjectif que portent les agents économiques sur le niveau de bien-être qu'ils éprouvent. Il est important (et complexe) de réaliser une mesure agrégée du bien-être (par exemple pour effectuer des comparaisons internationales).

On distingue généralement le bien-être matériel (lié au **revenu**, à la **consommation**, etc.) et le bien-être non matériel qui concerne les relations sociales, la **confiance**, le sentiment de sécurité ou d'insécurité, la participation politique, etc.

La question de la mesure du bien-être n'est pas nouvelle, dès 1950, J. Tinbergen déclarait que le **produit national brut (PNB)** n'était pas le bonheur national brut (BNB). Les économistes s'accordent à considérer que le **produit intérieur brut (PIB)** est une mesure de la **production** mais pas une mesure du bien-être. Le rapport de la Commission présidée par J. Stiglitz, A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), consacré à la mesure de la performance économique et du progrès social, affirme « qu'il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique ».

➔ *Économie du développement, Économie et écologie, Économie publique, Mondialisation, Protection sociale, Productivité, Revenus*

➔ *Capabilités, Développement, Économie du bien-être, Économie du bonheur, Équité, Indice de développement humain (IDH), Nouveaux indicateurs de richesse, Théorèmes de l'économie du bien-être, Utilitarisme*

Bien excluable

Un bien excluable est un **bien** ou un **service** auquel les utilisateurs ne peuvent accéder que moyennant le paiement d'un **prix** (on parle d'**exclusion par les prix**). Les autoroutes à péage sont un exemple de bien excluable.

➔ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Bien non excluable, Bien privatif, Consentement à payer, Exclusion par les prix, Passager clandestin, Rivalité*

Bien inférieur

Un bien inférieur est un bien dont la quantité demandée diminue lorsque le **revenu** s'accroît (par exemple le saindoux, les légumes secs, etc.).

✚ Les biens inférieurs ont une **élasticité revenu** négative.

➔ *Consommation et épargne*

➔ *Bien de Giffen, Bien normal, Bien supérieur, Effet de substitution, Effet Giffen, Effet revenu, Élasticité revenu, Loi d'Engel*

Bien intermédiaire

➔ *Consommation intermédiaire*

Bien non durable

Un bien non durable est un bien dont l'utilisation entraîne sa destruction dans des délais réduits. Les produits alimentaires en constituent un exemple type.

➔ *Consommation et épargne*

➔ *Bien durable, Bien semi-durable*

Bien non excluible

Un bien non excluible est un bien auquel les utilisateurs peuvent accéder sans paiement d'un **prix**. En France, les routes nationales sont non excluibles.

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Bien de club, Bien excluible, Exclusion par les prix, Passager clandestin*

Bien non rival

➔ *Bien collectif, Rivalité*

Bien normal

Un bien normal est un bien dont la quantité demandée s'accroît avec l'augmentation du **revenu**.

✚ La caractéristique des biens normaux est d'avoir une **élasticité revenu** positive.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Bien de Giffen, Bien supérieur, Effet de substitution, Effet Giffen, Effet revenu, Élasticité revenu, Loi d'Engel*

Bien privatif

Un bien privatif est un bien qui est à la fois un **bien rival** et un **bien excluible**. La plupart des biens de consommation des ménages appartiennent à cette catégorie (aliments, vêtements, biens durables).

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Bien de club, Passager clandestin, Rivalité*

Bien public

Un bien public est un bien produit et fourni par la puissance publique (l'école publique, par exemple).

Ce terme est parfois employé comme synonyme de **bien collectif**. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), par exemple, parle des « biens publics mondiaux » pour désigner non pas ce qui est produit par la sphère publique mais ce qui est collectif. Cette acception du terme est une traduction incorrecte du terme anglais « *public goods* », qui exprime l'idée de « collectif ».

➤ *Économie publique*

➔ *Biens collectifs mondiaux*

Bien rival

On dit qu'un bien est rival lorsque son utilisation par un individu prive un autre individu de la possibilité de l'utiliser.

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Bien de club, Rivalité*

Bien semi-durable

Un bien semi-durable est un bien dont l'utilisation entraîne la destruction dans des délais intermédiaires entre ceux d'un **bien durable** et ceux d'un **bien non durable**. Les vêtements sont considérés comme un exemple type de **bien de consommation** semi-durable.

✚ Toute classification reposant sur la durée d'utilisation des biens a un caractère conventionnel.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Bien durable, Bien non durable*

Bien substituable

Un bien est substituable à un autre lorsque l'on peut remplacer l'un par l'autre. Une hausse du **prix relatif** de l'un des deux biens tend, toutes choses égales par ailleurs, à accroître la **demande** de l'autre bien.

✚ La substituabilité concerne les biens de consommation finale comme les facteurs de production.

✚ Les biens substituables ont une **élasticité prix croisée** positive.

➤ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Bien complémentaire, Bien supérieur, Convexité des préférences, Courbe d'indifférence, Effet de substitution, Élasticité prix, Fonction de production*

Bien supérieur

Un bien supérieur est un bien dont la quantité demandée s'accroît plus fortement que l'accroissement du **revenu** (bien de qualité supérieure, bien de « confort », bien de luxe).

✚ Les biens supérieurs ont une **élasticité revenu** supérieure à 1.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Bien de Giffen, Bien inférieur, Bien normal, Effet de démonstration, Effet de substitution, Effet Giffen, Effet revenu, Effet Veblen*

Bien tutélaire (*merit goods*)

Un bien tutélaire est un bien que la puissance publique produit pour des raisons éthiques et politiques. Dans certains cas, la **consommation** de ces biens a des **effets externes** positifs et l'**État** peut alors aller jusqu'à la rendre obligatoire (enseignement, vaccination, par exemple).

➔ *Bien collectif, Croissance endogène, Externalité*

Biens collectifs mondiaux

Les biens collectifs mondiaux sont des **biens collectifs** qui répondent donc au principe de non-rivalité et de non-exclusion mais dont la gestion

dépasse le cadre national. Leur existence constitue une **défaillance du marché** à laquelle il n'est pas possible de répondre en agissant uniquement au niveau des États-nations. En effet, l'impossibilité de pratiquer l'**exclusion par les prix** conduit à préconiser le recours à la **réglementation**, à la **fiscalité** ou à la mise en place de **marchés**. Mais ces solutions sont difficiles à mettre en œuvre en l'absence d'une autorité politique mondiale. Cela conduit à chercher d'autres dispositifs institutionnels : taxes globales, accords internationaux instituant des réglementations, mise en place de **marchés de quotas d'émission**, etc. Plus généralement, l'existence de biens collectifs mondiaux pose la question de la **gouvernance mondiale**. La **stabilité du climat** est un exemple de bien collectif mondial.

Certains biens collectifs mondiaux peuvent ne concerner qu'un ensemble régional : au niveau de l'**Union européenne**, les biens collectifs sont ceux qui bénéficient à l'ensemble des populations européennes et pas seulement à un seul État membre (c'est le cas pour la défense européenne, la paix, le **plein-emploi**, la cohésion territoriale, le progrès de la connaissance et sa transmission, la protection de l'environnement, etc.).

✚ L'expression « biens publics mondiaux » s'est généralisée sous l'impulsion du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cependant, cette formule est fautive car tous les biens collectifs ne sont pas publics (certains peuvent être produits par des initiatives privées : rôle des organisations non gouvernementales). Par ailleurs, comme il n'existe pas de gouvernement mondial ou d'État mondial, il ne peut pas exister véritablement de biens publics mondiaux. La production des biens collectifs mondiaux relève essentiellement de la coopération intergouvernementale.

➤ *Économie du développement, Économie et écologie, Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Aide publique au développement (APD), Communs, Économie des ressources naturelles, Effet externe, Gouvernance, Politique climatique*

Biens publics mondiaux

➔ *Biens collectifs mondiaux*

Bilan

Le bilan est un document comptable qui décrit l'état du **patrimoine** d'une entité (**entreprise, ménage, administration publique**, etc.) à une date déterminée.

Les éléments de patrimoine apparaissent à l'**actif** (partie gauche du bilan) et les ressources utilisées pour acquérir les éléments du patrimoine

(**capitaux propres et dettes**) apparaissent au **passif** (partie droite du bilan). Par convention, l'actif et le passif sont d'un montant identique et l'équilibre comptable est réalisé par le résultat (positif, soit un **bénéfice** ou négatif, soit une perte). Ainsi, un résultat positif de l'exercice (bénéfice) figure au passif (dont la valeur est augmentée pour évaluer le montant de l'actif) et un résultat négatif (perte) figure à l'actif du bilan (dont la valeur est augmentée pour évaluer le montant du passif).

Dans le plan comptable 1999, toujours en vigueur en France bien que révisé, les opérations sont enregistrées dans cinq classes de comptes :

– les comptes de capitaux (**capitaux propres**, emprunts et dettes) ;

– les comptes d'**immobilisations** ;

– les comptes de **stock** et encours ;

– les comptes de tiers (fournisseurs, clients, **sécurité sociale** et État) ;

– les **comptes financiers** (mouvements monétaires, opérations avec les **intermédiaires financiers**, valeurs de placement).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Bilan consolidé, Hors-bilan*

Bilan consolidé

Le bilan consolidé est un document comptable qui décrit l'état du **patrimoine** d'un **groupe d'entreprises** comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Il concerne donc une **société mère** et les entreprises qu'elle contrôle par la possession d'au moins 50 % du **capital social** (**filiales**).

Depuis janvier 2005, au sein de l'Union européenne, les **groupes**, dont les titres sont admis sur un **marché financier** réglementé, doivent publier des comptes consolidés selon les nouvelles normes comptables internationales dites IFRS (*International Financial Reporting Standards*). Les **sociétés**, qui ne sont pas intégrées à un groupe ou qui ne sont pas cotées sur un **marché**, continueront d'utiliser, si elles le désirent, les normes comptables nationales de leur pays d'origine.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Bilan, Bourse des valeurs, Hors-bilan*

Bilatéralisme

En matière d'échanges internationaux, le bilatéralisme est un principe de négociation entre deux pays. Contrairement au multilatéralisme qui implique qu'un avantage accordé à un pays soit étendu à d'autres, le bilatéralisme permet l'établissement de liens privilégiés entre deux pays.

- + Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le **multilatéralisme** est privilégié car il permet de s'extraire des rapports de domination que certains pays peuvent exercer sur d'autres.

➤ *Commerce international*

- ➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce (AGE-TAC), Échange international, Gouvernance mondiale, Organisation mondiale du commerce (OMC), Régionalisme commercial, Unilatéralisme*

Billet à ordre

Le billet à ordre est un **titre de créance** à court terme par lequel un débiteur s'engage à payer à son créancier une somme donnée à une échéance déterminée.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Crédit, Effet de commerce, Fonds commun de créances, Lettre de change, Marché monétaire, Titrisation*

Billet de banque

➤ *Monnaie*

- ➔ *Monnaie fiduciaire*

Billet de trésorerie

Les billets de trésorerie sont des **titres de créances négociables** émis pour une durée d'un jour à un an, d'un montant minimal de 150 000 euros, qui permettent aux entreprises de se financer dans des conditions qui sont proches de celles du **marché monétaire**. Il s'agit d'un mode de financement qui évite le recours au crédit bancaire. Introduits en France en décembre 1985, les billets de trésorerie peuvent être émis par des **entreprises** (sous certaines conditions de **solvabilité**). Le marché des billets de trésorerie est placé sous la surveillance de la Banque de France.

- + Les billets de trésorerie contribuent au processus de **désintermédiation financière**.
- + Afin d'assurer une bonne **information** aux souscripteurs, un système de **notation** des entreprises émettrices s'est développé.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Bon du Trésor, Certificat de dépôt, Eurobill, Innovations financières, Mutation financière*

Bimétallisme

Le bimétallisme est un système monétaire qui repose sur deux étalons (l'or et l'argent le plus souvent) entre lesquels existe un rapport d'échange officiel. La valeur de l'unité monétaire est donc définie indifféremment par le poids de l'un ou l'autre des métaux.

- + Les États-Unis, par exemple, ont eu un système monétaire bimétalliste jusqu'en 1873 (fin de la frappe libre de l'argent) et ce n'est qu'en 1900 que l'**étalon-or** a été instauré dans ce pays.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Loi de Gresham, Union latine*

Bloc de l'or

On appelle Bloc de l'or l'accord monétaire intervenu le 3 juillet 1933 au terme duquel la France, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie et la Pologne expriment leur volonté de maintenir le fonctionnement de l'étalon-or. La **dévaluation** du franc belge en 1935 marque la fin du Bloc de l'or. Cet échec manifeste l'impossibilité de sauvegarder un îlot de stabilité au sein du désordre monétaire international.

- + La constitution du Bloc de l'or était une réaction aux politiques de dévaluation adoptées par la Grande-Bretagne (1931) et les États-Unis (1933). Elle illustre le fractionnement de l'espace monétaire mondial qui accompagne la **crise économique** des années 1930.

➤ *Finances internationales*

- ➔ *Conférence de Gênes, Etalon-or*

Boîte d'Edgeworth

La boîte d'Edgeworth est une représentation graphique d'une économie d'échange pur (sans production) qui ne comporte que deux biens et deux agents. La « boîte » est constituée des **cartes d'indifférence** des deux agents. On démontre alors que les points correspondants à des situations d'**optimum de Pareto** sont les points de tangence entre les **courbes d'indifférence** des deux agents. Pour toute situation ne correspondant pas à un point de tangence, les **taux marginaux de substitution** des individus sont différents et ils vont donc spontanément échanger des biens jusqu'au moment où ils se trouveront dans une situation optimale. Dans les conditions simplifiées retenues comme hypothèses, on démontre donc que l'échange libre entre les individus conduit nécessairement à une situation optimale et à des **gains à l'échange**.

- + La représentation graphique de la boîte d'Edgeworth a été élaborée à l'origine par F. Y. Edgeworth (1845-1926).

- ➔ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

Bon du Trésor

Un bon du Trésor est un **titre de créance** à court ou moyen terme émis par le **Trésor Public** afin de financer les besoins de trésorerie et la **dette**

publique. Les bons du Trésor sont, pour les **institutions financières** et pour les **ménages**, un **placement** sûr et liquide, mais relativement peu rémunérateur. Les bons du Trésor sont un support privilégié des opérations sur le **marché interbancaire**.

☞ *Monnaie*

➔ *Déficit budgétaire, Dette souveraine, Écart de crédit, Eurobill, Eurobond, Liquidité, Marché financier, Obligation, Obligations assimilables du Trésor*

Bons de stérilisation

Les bons de stérilisation sont des **obligations** émises par la **banque centrale** et vendues aux **banques de second rang** dans le but de réduire momentanément la quantité de monnaie en circulation. L'inconvénient de cette technique de **stérilisation** est son coût puisque les obligations doivent être rémunérées.

☞ *Finances internationales*

➔ *Politique de change, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Reprise de liquidité en blanc, Stérilisation*

Bouclier fiscal

Le bouclier fiscal est une disposition législative qui plafonne le montant de l'**impôt** des particuliers en proportion de leur **revenu**. En France, un bouclier fiscal a été mis en place en 2006 avec un plafond fixé à 60 % du revenu, puis en 2007 le plafond a été ramené à 50 % des revenus, en intégrant les prélèvements sociaux (loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat ou loi TEPA). Le bouclier fiscal est une mesure qui a été très contestée et remise en cause au nom de l'**équité fiscale**. Il a été supprimé le 1^{er} janvier 2013.

☞ *Économie publique, Politique économique, Revenus*

➔ *Courbe de Laffer, Économie de l'offre, Équité, Justice sociale, Prélèvements obligatoires, Revenu disponible, Taux de prélèvements obligatoires, Taux de pression fiscale*

Bourse des valeurs

Le terme Bourse des valeurs désigne le **marché** organisé sur lequel se négocient les **valeurs mobilières**. On distingue :

– le **marché financier primaire** qui est celui où les **entreprises** et l'**État** émettent des **titres** afin de collecter l'**épargne** nécessaire à leur financement ;

– le **marché financier secondaire** sur lequel se négocient les titres déjà émis et dont l'existence assure aux épargnants une certaine **liquidité** de leur portefeuille.

Sous l'effet de la **globalisation financière**, la **concurrence** entre les places financières est devenue plus aiguë. Il s'agit d'offrir aux **entreprises** (qui émettent les titres) et aux épargnants (qui placent leurs capitaux) des marchés de grande taille, assurant la **liquidité** des **placements** et offrant des services compétitifs. L'exemple de la Bourse de Paris est éclairant. Dans un premier temps, à partir du milieu des années 1980, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des milieux financiers, on assiste à une libéralisation financière. Puis la Bourse de Paris se rapproche des bourses d'Amsterdam, de Porto et de Bruxelles, ce qui donne lieu à la création d'un important marché des **valeurs mobilières** européen (**Euronext**). L'échec des tentatives de rapprochement ou de prise de contrôle des bourses de Londres et de Francfort conduit à la prise de contrôle par Euronext du marché londonien des produits dérivés (**LIFFE**), puis à une **fusion** avec la Bourse de New York (ce qui donne naissance à NYSE-Euronext). Enfin, en 2013, NYSE-Euronext passe sous le contrôle d'un **groupe** basé à Atlanta : l'**Intercontinental Exchange** (ICE).

Les marchés boursiers sont donc gérés par des entreprises qui se livrent à une concurrence mondiale ce qui conduit à un processus de **concentration**.

✚ Sur le marché boursier, les transactions sont réalisées obligatoirement par des intermédiaires agréés. À Paris, depuis 1988, ce sont des **sociétés de bourse** qui jouent ce rôle. Ces sociétés de droit commun ont remplacé les **agents de change** qui étaient des officiers ministériels.

☞ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Monnaie*

➔ *Autorité des marchés financiers (AMF), Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), Marché financier, Mutation financière, Règle des 3 D*

Branche

Une branche (ou branche d'activité) regroupe des **entreprises** ou des fractions d'entreprises (**établissements**) qui exercent la même activité (même produit ou même groupe de produits).

Dans la **comptabilité nationale**, les branches se définissent par rapport à une **nomenclature de produits**.

✚ Ne pas confondre avec un **secteur d'entreprise** et une **filère**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Filière, Pôle de croissance*

Bretton Woods (accords de)

Les Accords de Bretton Woods tirent leur nom d'un lieu-dit du New Hampshire (États-Unis) où se réunit, en juillet 1944, une conférence monétaire internationale regroupant 44 États. Ces accords ont mis en place le **système monétaire international** (SMI) tel qu'il a fonctionné jusqu'en 1971. C'est à Bretton Woods que furent créés le **Fonds monétaire international** (FMI) et la **Banque internationale pour la reconstruction et le développement** (BIRD).

La délégation américaine, qui imposa l'essentiel de son point de vue à cette conférence, était dirigée par H. White, la délégation britannique par J. M. Keynes et la délégation française par P. Mendès France.

Le **système monétaire international** mis en place à Bretton Woods était un système de **taux de changes fixes** (mais éventuellement ajustables au moyen de **dévaluations** et de **réévaluations**) dans lequel le cours de chaque monnaie ne devait varier que de + ou - 1 % autour de la **parité** officielle définie en or ou en dollar (lui-même défini en or selon la parité de 35 dollars l'once). Cette stabilité était assurée par les interventions régulatrices des banques centrales. Les Accords de Bretton Woods attribuaient de fait au dollar une suprématie dans l'économie mondiale.

En 1971, la décision des États-Unis de suspendre la convertibilité en or du dollar ouvre une crise aiguë du système de Bretton Woods, qui débouche sur le passage au flottement des monnaies en 1973.

➤ *Finances internationales*

➔ *Accords de la Jamaïque, Bancor, Dilemme de Triffin, Marché des changes, Marges de fluctuation, Monnaie internationale*

Bretton Woods 2

Bretton Woods 2 est un terme utilisé par M. P. Dooley, D. Folkerts-Landau et P. M. Garber en 2003 et 2004 pour caractériser le fonctionnement du **système monétaire international** actuel. Ils observent que comme sous **Bretton Woods**, il existe aujourd'hui :

- un centre financier, les États-Unis, et des pays périphériques reliés à lui par l'existence de relations de **changes fixes** (les pays d'Asie du Sud ont des **régimes de change** souvent ancrés sur le dollar) ;

- un important déficit extérieur américain financé « sans pleurs » par la demande de dollars (autrefois en provenance d'Europe et du Japon et aujourd'hui en provenance de la Chine et des pays d'Asie de l'Est) ;

- des pays périphériques dont la monnaie est sous-évaluée par rapport à celle du pays centre, les États-Unis.

✚ Les débats sur Bretton Woods 2 portent pour l'essentiel sur la question de la soutenabilité de ce système.

➤ *Finances internationales*

➔ *Accords de la Jamaïque, Dilemme de Triffin, Monnaie internationale, Réserve de change*

BRIC

Le terme « BRIC » est une expression créée à partir des initiales de quatre pays : Brésil, Russie, Inde et Chine. Ce groupe de **pays émergents** et d'un **pays en transition** se distingue par un fort potentiel de croissance économique et d'opportunité d'**investissements**. La cohérence de ce groupe est problématique car il est composé de pays dont les situations et les intérêts sont très différents. Les membres des BRIC ont des intérêts communs mais aussi de nombreux intérêts divergents.

➤ *Économie du développement, Économie et écologie, Mondialisation*

➔ *Développement, Nouveaux pays industriels (NPI)*

Budget de l'État

« Le budget est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile, toutes les ressources et toutes les charges permanentes de l'État » (Ordonnance du 2 janvier 1959).

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Loi de finances, Loi organique relative à la loi de finances (LOLF), Règles budgétaires*

Bulle spéculative

On dit qu'un **marché** connaît un phénomène de bulle spéculative lorsque le **prix** qui s'y forme s'éloigne durablement et cumulativement du **prix d'équilibre** qui correspondrait aux variables économiques fondamentales (les **fondamentaux**). Le gonflement d'une bulle spéculative est notamment lié au phénomène des **anticipations autoréalisatrices**. Le retournement des **anticipations** peut produire l'éclatement de la bulle.

✚ Les bulles spéculatives peuvent résulter de comportements irrationnels (panique ou au contraire exubérance des opérateurs), mais elles sont parfaitement compatibles avec la rationalité des comportements. En effet, tant qu'un agent pense que le prix du marché va continuer à monter, il se porte acheteur, alimentant ainsi la hausse.

✚ L'instabilité des **marchés financiers** et des **marchés des changes** depuis le milieu des années 1970 a conduit à un important développement de la théorie des bulles spéculatives.

➤ *Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie*

- ➔ *Accélérateur financier, Comportement mimétique, Crise des subprimes, Crise financière, Crise monétaire, Efficience du marché, Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Rationalité économique, Risque de système, Spéculation*

Bullionisme

- ➔ *Mercantilisme*

Bureau international du travail (BIT)

Le Bureau international du travail (BIT) est le secrétariat général de l'**Organisation internationale du travail (OIT)**. Il s'agit d'une structure administrative qui, sous le contrôle du Conseil d'administration et sous la conduite du Directeur général, met en œuvre l'ensemble des activités de l'Organisation. Il s'agit de « promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail » (OIT). Le BIT est aussi doté d'un centre de recherche, l'Institut international d'études sociales et d'une structure de formation professionnelle, le Centre international de formation de Turin.

- ➔ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Charte de Philadelphie, Normes sociales, Taux de chômage, Travail décent*

Bureaucratie

La bureaucratie est une forme d'organisation caractérisée par l'impersonnalité, la hiérarchie et le contrôle.

Selon M. Weber, la bureaucratie est une **organisation** dans laquelle l'autorité s'exerce à travers un système normatif et par des procédures impersonnelles. Elle se caractérise par la rationalisation

des activités collectives et constitue la forme d'organisation la plus efficace. Selon lui, les principaux traits du système bureaucratique sont :

- la stricte répartition des rôles et des compétences ;
- le contrôle omniprésent de la structure hiérarchique ;
- la formalisation écrite de toutes les règles ;
- une dépersonnalisation permettant un meilleur contrôle et une meilleure coordination.

Ce type d'organisation plus efficace tend à s'imposer, que ce soit dans les organisations publiques ou dans les **entreprises**.

D'autres sociologues comme M. Crozier et R. Merton ont analysé les dysfonctionnements et le manque d'efficacité de la bureaucratie.

Dans le cadre d'analyse de l'**École des choix publics** s'est développée, dès la fin des années 1960, une théorie économique de la bureaucratie sous l'impulsion de l'économiste américain W. J. Niskanen (1933-2011). Elle applique aux bureaucrates (les responsables des **administrations publiques**) les principes de la **microéconomie**. Les bureaucrates cherchent à maximiser leur **fonction d'utilité** par l'augmentation de leur **revenu**, de leur pouvoir, de leur prestige, etc. Compte tenu des **asymétries d'information** (au détriment du pouvoir de tutelle), les bureaucrates mettent en œuvre des stratégies de sous-estimation des **coûts** et d'exagération des avantages aux dépens des contribuables et des usagers. En fin de compte, et contrairement aux hypothèses de l'**économie du bien-être**, la bureaucratie n'est pas au service de l'intérêt général.

- ➔ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Bien-être, Coordination, Hiérarchie, Organisation scientifique du travail (OST), Rationalité économique, Taylorisme*

C

CAC

→ *Cotation assistée en continu*

Cadre financier pluriannuel (CFP)

Le cadre financier pluriannuel est un document qui fixe, pour une période de sept ans, les limites des budgets généraux annuels de l'**Union européenne** (plafonds des dépenses par domaine d'intervention). Le CFP est adopté au cours d'une période de négociations qui dure habituellement deux ans. Le point de départ est une proposition de la **Commission européenne**. Le CFP est adopté par le **Conseil européen** après approbation par le Parlement européen. Depuis le **Traité de Lisbonne**, le CFP est un document contraignant pour la Commission et pour le Conseil européen.

⇒ *Intégration économique*

→ *Fédéralisme budgétaire*

CAF

→ *Coût assurance fret*

Caisse d'émission (currency board)

Une caisse d'émission est un système de **changes fixes** dans lequel la **monnaie** nationale est rattachée à une **devise** qui sert de référence (souvent le dollar, parfois l'euro). Les **autorités monétaires** n'émettent de la monnaie nationale (au passif de la **banque centrale**) qu'en contrepartie de **réserves de change** libellées dans la devise de référence (et non en contrepartie de créances sur l'économie).

Chaque fois qu'un agent demande la conversion en devises de la monnaie nationale, la **base monétaire** diminue d'un montant équivalent. Réciproquement, l'augmentation de la base monétaire ne peut résulter que d'entrées de la devise de référence.

Un tel dispositif a plusieurs effets positifs :

- il permet de rétablir la **confiance** dans la monnaie du pays qui institue la caisse d'émission ;
- il permet de renforcer la **crédibilité** des **autorités monétaires** ;

– il a un fort effet anti-inflationniste.

Cependant, la mise en place d'une caisse d'émission limite le pouvoir des autorités monétaires et s'inscrit généralement dans une stratégie plus large d'orthodoxie budgétaire et monétaire, qui a des effets néfastes sur la **croissance** économique et qui accroît généralement la **pauvreté** et les inégalités.

⇒ *Économie du développement, Finances internationales*

→ *Crise de change, Monétarisme, Parité glissante, Régime de change*

Calcul économique

Le calcul économique est une technique d'aide à la décision publique ou privée. Il repose sur l'analyse coûts/avantages et permet d'éclairer le choix au sein d'un ensemble de projets. Il relève du raisonnement à la marge de l'analyse microéconomique néoclassique.

✚ Les choix d'**investissements**, le choix d'un mode de tarification des entreprises publiques, les choix dans le domaine de l'environnement, etc. relèvent du calcul économique.

⇒ *Économie et écologie, Épistémologie économique*

→ *Économie appliquée, Marginalisme, Microéconomie, Tarification au coût marginal, Tarification au coût moyen, Taux d'actualisation, Théorie néoclassique*

Calibration (d'un modèle)

La calibration (ou calibrage) d'un **modèle** consiste à déterminer la valeur des paramètres du modèle de telle façon que la valeur estimée des variables expliquées corresponde au mieux aux données observées empiriquement. Par exemple, dans l'équation suivante : $C = aY + C_0$, C (**consommation**) est la variable expliquée, Y (**revenu**) est la variable explicative, a (**propension marginale à consommer**) est un paramètre, tout comme C_0 (consommation incompressible). Le calibrage consiste à choisir les valeurs de a et de C_0 , de telle façon que la droite représentative de cette équation s'ajuste au mieux à un nuage de points représentant la relation entre

Y et C empiriquement observée dans un pays donné, au cours d'une période donnée.

- ✚ Certains économistes reprochent aux **nouveaux classiques** d'utiliser la calibration de façon contestable en choisissant les paramètres de leurs modèles de telle façon que ces modèles produisent les résultats attendus.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Causalité, Critique de Lucas, Économétrie*

Cambiste

Les cambistes vendent et achètent des **devises** sur le **marché des changes** pour le compte des **banques** ou des **entreprises** ayant un volume important de transactions en monnaies étrangères. Leur travail se déroule dans une salle de marchés équipée de moyens d'**information** et de communication très sophistiqués. Souvent spécialisés sur une ou plusieurs devises, leur tâche consiste à le négocier aux conditions les plus avantageuses.

- ✚ Leurs comportements jouent parfois un rôle essentiel dans la détermination des cours du change (en particulier lorsqu'ils adoptent des **comportements mimétiques**).

➤ *Finances internationales*

➔ *Position de change, Taux de change, Trader*

Caméralisme

➔ *Mercantilisme*

Canaux de transmission de la politique monétaire

Les canaux de transmission de la politique monétaire désignent les instruments et processus par l'intermédiaire desquels la **politique monétaire** agit sur l'activité économique et le comportement des **agents économiques**. On distingue notamment :

- le canal du **taux d'intérêt** : lorsque la **banque centrale** augmente ou diminue ses **taux directeurs**, le coût du **crédit** augmente ou diminue. Toutes choses égales par ailleurs, une baisse des taux rend le crédit plus attractif et réciproquement. Le canal du taux d'intérêt repose donc sur le coût du crédit ;
- le canal du **crédit** : lorsque les banques accordent plus ou moins de crédits, cela affecte le volume de l'activité économique ;
- le canal du **taux de change** : une hausse ou une baisse du taux directeur conduit, toutes choses égales par ailleurs, à une hausse ou une baisse du taux de change, ce qui conduit à une dégradation ou à une amélioration de la **compétitivité** prix.

➤ *Monnaie*

➔ *Politique monétaire non conventionnelle*

Canal du crédit

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire*

Canal du taux d'intérêt

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire*

Capabilités

Selon A. Sen (prix Nobel 1998), les capabilités désignent les capacités des individus à convertir leurs différentes ressources en libertés réelles. Les différences de capabilités résultent de facteurs naturels (âge, handicap physique, etc.) et sociaux (sexe, interdits alimentaires, etc.). Par exemple, avec une même quantité de nourriture, une personne sera bien nourrie alors qu'une autre sera en manque. En conséquence, selon A. Sen, le principe d'une égalité entre les individus ne doit pas se fonder sur les comparaisons interpersonnelles de moyens (biens premiers, **revenus**, etc.) mais sur la capacité des individus de transformer ces ressources en liberté, en fonction des différentes façons de les valoriser. L'ensemble des capabilités mesure alors la possibilité pour une personne d'accomplir sa vie selon ses propres choix.

- ✚ La notion de capabilité insiste sur les dimensions non monétaires de la **pauvreté** et du **développement** et sur l'importance des libertés d'action. Dans son ouvrage *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté* (2000), A. Sen considère le développement comme un processus intégré d'expansion des libertés.

➤ *Économie du développement*

➔ *Accomplissements, Bien-être, Équité, Indice de développement humain (IDH), Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Indice des inégalités de genre (IIG), Inégalités, Justice sociale, Pauvreté*

Capacité d'autofinancement (cash-flow)

Pour une **entreprise**, la capacité d'autofinancement représente dans le bilan de fin d'exercice la somme constituée par les **amortissements**, les provisions (en partie ou en totalité) et le résultat net après **impôt**. Elle représente les ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice, ressources que l'entreprise peut choisir de distribuer (**dividendes**) ou de consacrer au financement des **investissements**.

- ✚ Ne pas confondre avec les **capitaux propres** et avec la **capacité de financement**.

➤ *Capital et investissement, Consommation et épargne*

➔ *Besoin de financement, Bilan, Financement direct, Financement indirect, Taux d'autofinancement*

Capacité de financement

Dans le **système européen de comptabilité nationale** (SEC 2010), la capacité de financement apparaît dans le solde de **compte de capital** d'une **unité institutionnelle** lorsque l'épargne brute est supérieure à la **formation brute de capital fixe (FBCF)** augmentée des **variations de stocks**.

Pour une nation, la capacité de financement est le solde de l'ensemble des **opérations non financières** effectuées avec le **Reste du monde**. Le solde des échanges de **biens et services** (y compris le tourisme sur le territoire), et le solde des **opérations de répartition** sont alors positifs.

✚ Ne pas confondre avec la **capacité d'autofinancement**.

☉ *Comptabilité nationale*

➔ *Accumulation du capital, Balance des paiements, Besoin de financement, Capitaux permanents, Capitaux propres, Comptes de secteurs, Équilibre emploi-ressources, Financement de l'économie, Financement direct, Financement indirect, Solvabilité, Soutenabilité de la dette, Taux d'autofinancement*

Capacité de production

Au niveau de l'**entreprise**, de la **branche**, ou au niveau macroéconomique la capacité de production représente la **production potentielle** maximale qu'il est possible de réaliser à court terme, compte tenu des **facteurs de production** disponibles et de leur mode d'utilisation.

☉ *Fluctuations et crises*

➔ *Accélérateur, Coefficient de capital, PIB potentiel, Productivité, Taux d'utilisation des capacités de production*

Capital

Le capital est un stock d'**actifs**, réels ou financiers, qui produit un **flux** de **revenus** ou de **services**.

Pour un **ménage**, le capital est constitué par l'ensemble des **actifs** (immeubles, actions, etc.). Il est alors synonyme de **patrimoine** et peut être élargi au **capital humain**.

Pour une **entreprise**, au sens juridique et comptable, le capital est le **capital social**, autrement dit, l'ensemble des apports des propriétaires de l'**entreprise** lors de sa création qui figurent au **passif** de son **bilan**.

Pour une entreprise, le capital est aussi un **facteur de production**, c'est-à-dire un ensemble de **biens de production** durables qui constituent son stock de **capital technique** et qui constitue le **détour de production**.

Dans la **comptabilité nationale**, le capital est un **stock** de **biens durables** qui résulte des **flux** successifs d'**investissement**, mais aussi du déclassement d'une partie de ce stock du fait de l'usure et de l'**obsolescence**. Dans l'analyse de la croissance et du **développement durable**, les économistes accordent une importance croissante au **capital naturel**.

✚ Ne pas confondre le capital, qui est un stock, avec l'investissement, qui est un flux.

✚ Dans l'analyse de Marx, le capital désigne les sommes avancées par le capitaliste pour la production (**capital variable** et **capital constant**). Dans l'optique marxiste, le capital est avant tout un rapport social.

✚ Ne pas confondre avec l'utilisation du concept de capital en sociologie (par exemple le concept de capital social chez P. Bourdieu ou J. Coleman).

☉ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Croissance économique, Économie et écologie, Fluctuations et crises économiques, Productivité*

➔ *Accumulation de capital, Accumulation primitive, Actualisation, Augmentation de capital, Capital financier, Capital physique, Capitalisme, Consommation de capital fixe, Intensité capitalistique, Investissement immatériel, Loi de Kaldor-Verdoorn, Loi de la baisse tendancielle du taux de profit, Taux de rendement interne, Valeur actualisée*

Capital circulant

Le capital circulant désigne les biens de production utilisés pendant un seul cycle de production, à la différence du **capital fixe**. Il désigne les actifs détenus par l'entreprise de façon non durable : énergie, stocks de matières premières ou stocks de marchandises, etc. ;

✚ Il ne faut pas confondre le capital circulant avec les consommations intermédiaires qui sont un flux. Seul le stock présent dans l'entreprise en fin d'année apparaîtra dans le capital circulant.

✚ Chez K. Marx (1818-1823), le capital circulant est un sous-ensemble du **capital constant**, c'est la partie du capital avancé qui est utilisée pour acheter notamment les matières premières et l'énergie.

☉ *Capital et investissement*

➔ *Capital fixe, Capital technique, Consommations intermédiaires*

Capital constant

Dans la **théorie marxiste**, le capital constant est la partie du **capital** qui sert à l'achat des **biens de production** durables (**capital fixe**) et des matières

premières, de l'énergie, etc. (**capital circulant**). Il s'agit pour les marxistes de « **travail mort** » (ou travail cristallisé) qui ne peut transmettre aux marchandises que l'équivalent de sa propre **valeur**. Il ne peut donc pas être à l'origine de la **plus-value** qui résulte, selon K. Marx, de l'utilisation du seul **capital variable**, c'est-à-dire du travail humain.

⇒ *Capital et investissement*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Composition organique du capital*

Capital financier

Selon l'économiste marxiste R. Hilferding (1877-1941), le capital financier désigne la fusion du capital bancaire et du capital industriel conduisant à accroître la **concentration des entreprises** et la centralisation du capital. La domination du capital financier correspond à une nouvelle phase du **capitalisme** : l'**impérialisme**.

⇒ *Capital et investissement*

➔ *Capital, Financiarisation, Théorie marxiste*



CAPITAL ET INVESTISSEMENT

Le capital

Le capital est habituellement défini comme un stock d'équipements productifs. L'usure et l'obsolescence des équipements diminuent la valeur du stock de capital. À l'inverse, cette valeur augmente grâce à l'investissement, plus précisément lorsque l'investissement net est positif (le flux d'achats d'équipements productifs nouveaux fait plus que compenser les investissements de remplacement).

L'investissement a une double nature :

- il est une variable d'**offre** et contribue à déterminer le montant et la composition du stock de capital ;

- il est une variable de **demande** dans la mesure où les décisions d'investissement se traduisent par des commandes de **biens d'équipement** qui alimentent une distribution de revenus. Par le jeu du multiplicateur d'investissement, il en résulte une variation de la demande de biens de consommation.

Le concept de capital dans les théories économiques

Les **théories économiques** ont des conceptions diverses du capital.

Le capital comme avance

Dans cette optique, le capital désigne une somme de **monnaie** et/ou une quantité de **biens économiques** qu'il faut avancer en début de période pour réaliser une **production** et permettre la reconstitution de ces avances en fin de période.

☆ F. Quesnay (1694-1774), qui s'intéresse particulièrement au rôle de l'agriculture, distingue

deux types d'avances (*Tableau économique*, 1758) :

- les **avances primitives** « forment le fonds d'établissement de la culture ». Il s'agit des avances originelles des propriétaires fonciers (drainage par exemple) et des avances en bâtiments, bétail, outils subissant une dépréciation ;

- les avances annuelles sont des biens de subsistance consommés par les agriculteurs ainsi que les semences. Elles assurent la création d'un « *produit net* » (l'agriculture est la seule activité à bénéficier d'un « don gratuit de la nature » selon les physiocrates).

☆ Pour A. Smith (1723-1790), le capital est aussi un ensemble d'avances. À la différence de F. Quesnay, les avances ne concernent pas seulement l'activité agricole et s'étendent à l'industrie. Les avances comprennent d'une part le **fonds de salaire**, d'autre part l'achat des outils, machines, matières premières, etc., nécessaires à la production. L'**épargne** réinvestie (le **profit**) est la source du capital : « Les capitaux augmentent par l'économie, ils diminuent par la prodigalité » (*Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*, 1776).

Le capital se décompose en **capital circulant** et **capital fixe**. Il favorise la **division du travail** et donc les **gains de productivité** qui constituent la source essentielle de la **croissance économique**. Cette dernière permet alors d'augmenter l'échelle de la production et rend possible un nouvel approfondissement de la division du travail, des **gains de productivité**, etc.

☆ D. Ricardo (1772-1823) considère aussi que le capital est une avance. Néanmoins, ses analyses ne rejoignent pas l'optimisme d'A. Smith car pour lui, l'accumulation du capital s'affaiblira du fait de la baisse du **taux de profit** et donc des **revenus** des capitalistes (*Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817). En effet, du fait de la loi des **rendements marginaux décroissants** en agriculture, la **rente foncière** a tendance à s'accroître, ce qui conduit à une hausse du **taux de salaire** naturel et donc au total à une baisse du taux de profit que Ricardo considère comme un résidu, une fois les salaires et la rente foncière distribués. La poursuite de ce processus conduit à l'**état stationnaire**.

Le capital, un rapport social

☆ K. Marx (1818-1883) a cherché dans son ouvrage majeur, *Le Capital* (1867), à comprendre les **lois** qui gouvernent le **mode de production** capitaliste. Ce dernier repose sur :

- la propriété privée des **moyens de production** détenus par les capitalistes ;
- le **salariat**, rapport social fondamental du capitalisme ;
- la création de la **plus-value** au cours du processus de production ;
- la **réalisation** de la plus-value dans l'échange.

Dans le **mode de production** capitaliste, la production des biens et des services conduit à la création d'une plus-value dont l'origine est à rechercher dans l'**exploitation** de la **force de travail**. En effet, le **capital constant** (machines et matières premières) ne fait que transmettre sa propre valeur au produit et ne crée pas de valeur supplémentaire. Pour Marx, seul le **capital variable**, utilisé pour acheter la force de travail, permet de créer une **valeur** supérieure à la sienne (production de la plus-value). À la différence des modes de production antérieurs où l'exploitation de la force de travail est parfaitement visible (esclavage dans le mode de production antique et servage dans le mode de production féodal), le capitalisme masque cette exploitation puisque les individus sont « libres » de signer un contrat de travail salarié.

Le capital, un détour de production

Pour l'**École autrichienne**, le capital est un **détour de production** qui accroît l'efficacité productive. E. von Böhm-Bawerk (*La théorie positive du capital*, 1889) définit le capital comme « un produit intermédiaire de la nature et du travail » qui permet de rendre plus productifs les « facteurs originels » qui sont le **travail** et la nature.

Dans cette perspective, il existe une diversité des manières de produire les **biens de consommation** finale. Les méthodes « détournées » de production (construction d'un système de canalisation d'eau par exemple) sont toujours plus consommatrices de temps que la méthode directe (aller boire l'eau à la source). Un allongement du détour de production nécessite ainsi un **investissement** qui conduit à une augmentation du stock de capital permettant d'accroître la production de biens de consommation. Les **innovations** peuvent réduire la longueur du détour de production, mais en moyenne le **stock** de capital s'accroît et donc la longueur moyenne du détour de production aussi.

L'investissement, qui accroît le stock de capital, dépend pour E. Böhm-Bawerk d'une épargne préalable. En effet, l'économie étant supposée au **plein-emploi**, aucun facteur de production n'est disponible. Une réduction de la consommation et une hausse de l'épargne sont ainsi nécessaires afin de libérer des facteurs qui permettront d'accroître la production de biens de production (investissement). Le capital est donc étroitement lié à l'**arbitrage intertemporel** des agents entre la consommation immédiate et la consommation future. À long terme, l'accumulation et la croissance sont ainsi déterminées par le « prix du temps », le **taux d'intérêt**.

Le capital, un stock générateur de revenus

☆ Pour I. Fisher (1867-1947), le capital est un stock d'**actifs** (réels, financiers ou monétaires) qui produit un **revenu** ou une satisfaction durable. Pour lui, le capital n'est rien d'autre que « du revenu à venir escompté » (*La théorie de l'intérêt*, 1930) et la valeur d'un capital à un moment donné est la valeur actualisée des flux de revenus que ce capital est susceptible de produire.

Le capital, un facteur de production

☆ L. Walras (1834-1910) inaugure une autre tradition qui opère une distinction entre un stock de ressources « qui ne se consomme qu'à la longue » (le capital fixe) et la « richesse » qui se consomme immédiatement (le « capital circulant »). Le prix du capital dépend, en libre **concurrence**, des revenus (fermage, **salaire et intérêt**).

Dans la **théorie néoclassique**, le capital est rémunéré à sa **productivité marginale**, ce qui conduit à un taux de profit unique, lui-même égal au **taux d'intérêt**. Ce dernier est un prix qui se détermine sur le marché des fonds prêtables où l'offre de fonds provient de l'épargne et la demande de fonds des agents qui investissent.

Ainsi, la **théorie néoclassique** considère deux facteurs de production (le capital et le **travail**) dont la combinaison et la contribution à la production peuvent être formalisées par une **fonction de production**.

Dans le **modèle de Solow** (hypothèses de **concurrence pure et parfaite**, **rendements d'échelle constants** et rendements factoriels décroissants, **progrès technique** et croissance démographique exogènes), le rythme de croissance du stock de capital s'ajuste à celui de l'**emploi** grâce à la substituabilité des facteurs de production, ce qui conduit à une **croissance équilibrée**. Ce **modèle** s'oppose au **modèle Harrod-Domar** (hypothèses de rigidité du **coefficient de capital** et de **plein-emploi**) dans lequel le capital n'étant pas substituable au travail, la croissance n'est équilibrée que si l'**effet revenu** de l'investissement (effet du **multiplicateur**) est égal à son effet sur les **capacités de production** (l'**accélérateur**).

Capital et croissance économique

L'évaluation de la contribution du capital à la croissance

Depuis les travaux de Ch. Cobb et P. Douglas (*A Theory of Production*, 1928), de nombreuses études ont cherché à évaluer la part de la croissance imputable aux facteurs de production à partir d'une fonction **Cobb-Douglas**.

L'étude d'E. Denison (*Why Growth Rates differ*, 1967) montre que le capital, comme

le travail, joue un rôle faible dans la croissance. Sur la période 1929-1957, moins de 15 % de la croissance américaine est imputable à l'accroissement du stock de capital alors que le **progrès technique**, envisagé ici comme un résidu (assimilé à la **productivité globale des facteurs**), explique plus de 50 % de la croissance des pays industrialisés.

En France, l'étude de J.-J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud (*La croissance française 1896-1963*, 1972) met en lumière que l'augmentation du stock de capital n'explique que 1,1 point de pourcentage du **taux de croissance annuel moyen** qui a été de 5 % sur la période 1951-1965.

L'augmentation du volume des facteurs de production n'expliquant qu'une faible partie du taux de croissance, il faut donc rechercher ailleurs l'explication de la croissance, explication qui va être fournie par le progrès technique, le **facteur résiduel**, qui joue un rôle essentiel. Dans les premiers modèles de croissance, le progrès technique, considéré comme exogène, résulte d'un ensemble complexe d'interactions associant les processus d'**innovation**, l'amélioration de la **qualification**, le perfectionnement de l'organisation de la production, etc. À un moment donné, pour un certain niveau de progrès technique, l'accumulation du capital conduit à une hausse de la production par travailleur et donc à une hausse de la croissance, mais l'accumulation du capital en elle-même ne permet pas une croissance durable en raison des rendements décroissants du capital. Dans ce modèle, la croissance économique ne peut donc reposer que sur le progrès technique exogène.

Le débat autour de la fonction de production agrégée

L'approche néoclassique, qui utilise une fonction de production agrégée, explique le **profit** par la **productivité marginale du capital**. Cette conception a été critiquée par J. Robinson (1903-1983). Son analyse (*L'accumulation du capital*, 1956) met d'abord en lumière l'impossibilité de mesurer le stock de capital en unités physiques dans une fonction de production agrégée, du fait de l'hétérogénéité des différents types de capital technique. Le stock de capital ne

peut donc être évalué que monétairement, par l'intermédiaire des **prix**. Mais le prix du capital dépend des **profits** qu'il permet d'obtenir. En conséquence, les profits, qui sont les revenus du capital, ne peuvent pas être expliqués par la productivité marginale du capital, car le calcul de cette dernière suppose de connaître la valeur du capital et cette valeur dépend en partie des profits. Il y a donc un raisonnement circulaire : on doit connaître le profit qu'il s'agit précisément d'expliquer.

Capital technologique, capital humain et croissance : les apports de la théorie de la croissance endogène

Au cours des années 1980, les travaux sur la **croissance endogène** ont appréhendé de façon élargie le concept de capital. Ainsi, dans son modèle de 1986, P. M. Romer (*Increasing Returns and Long-Run Growth*) considère l'existence d'un capital sous la forme de connaissances. Dans le modèle de R. J. Barro, le capital inclut aussi les « actifs en capital public » (les infrastructures publiques telles que les réseaux routiers, ferroviaires, etc.) qui facilitent la circulation des biens, des **services** et des capitaux, la diffusion de la technologie et l'extension des **marchés**. R. Lucas (prix Nobel 1995), reprenant la thèse de G. Becker (prix Nobel 1992), met l'accent sur le **capital humain**. Dans le **modèle schumpétérien**, la principale source du progrès technique est l'innovation, cette dernière étant le résultat des décisions des entreprises qui en espèrent une rente de monopole qui est transitoire du fait de la stratégie d'imitation des concurrents. Dans le modèle de P. Aghion et P. Howitt (1992), c'est un processus de destruction créatrice qui est à l'origine de rendements croissants, les innovations permettant une amélioration des intrants et l'obsolescence des anciennes technologies (capital technologique).

Dans les différents modèles de croissance endogène, l'accumulation de capital, sous ses différentes formes, génère des **effets externes** positifs et empêche la décroissance des rendements (**loi des rendements décroissants**). La croissance n'est plus le résultat du progrès technique exogène du modèle de Solow.

L'élargissement de la notion de capital effectué par les théories de la croissance endogène justifie certaines formes d'intervention publique par des **politiques économiques** qui contribuent à la diffusion des externalités positives. L'action sur les variables d'environnement de l'accumulation du capital devient déterminante.

Capital institutionnel et croissance

Les analyses contemporaines montrent que les effets de l'accumulation du capital sous ses différentes formes dépendent du cadre institutionnel dans lequel cette accumulation se déroule. Les **institutions** ont trouvé une place de choix dans les travaux de D. North.

Il est aujourd'hui communément admis par les économistes que la croissance et l'amélioration du **niveau de vie** supposent un environnement caractérisé par l'État de droit, la protection des **droits de propriété**, le respect des engagements contractuels, la concurrence sur le marché, etc. Les institutions politiques, juridiques et économiques façonnent ainsi un cadre qui peut favoriser ou au contraire ralentir l'accumulation du capital. Par exemple, la création de brevets et une fiscalité favorable peuvent favoriser les innovations.

Le fonctionnement des marchés nécessite des institutions marchandes qui, selon D. Rodrik et A. Subramanian, permettent la création des marchés, réglementent leur fonctionnement, les stabilisent et les rendent légitimes, donc acceptables par les individus.

Dans une approche différente et plus centrée sur le développement, A. Sen considère que la démocratie et les libertés sont aussi des institutions nécessaires au fonctionnement efficace de l'économie de marché. Quant à D. Acemoglu et J. Robinson, ils considèrent que les différences institutionnelles sont la principale cause des écarts de développement. Ces auteurs insistent en particulier sur la distinction entre les institutions extractives et les institutions inclusives. Ces dernières, en préservant les **droits de propriété** et le respect des contrats, favorisent la liberté d'entreprendre et l'innovation, principale source de la croissance économique.

Capital naturel et croissance

Le regain d'intérêt pour les questions écologiques conduit à considérer l'importance du **capital naturel**. Celui-ci est constitué de ressources naturelles renouvelables (forêts, ressources halieutiques, etc.) dont il faut éviter la surexploitation et de ressources naturelles non renouvelables (réserves pétrolières et minières) dont il faut gérer l'épuisement progressif (rythme d'exploitation optimal) et assurer le remplacement (ressources énergétiques alternatives).

L'analyse économique s'intéresse au capital naturel dans la mesure où la diminution du stock de ce capital implique des changements concernant la croissance économique. La question de la soutenabilité de la croissance est posée depuis le début des années 1970 et la publication du rapport du Club de Rome. Aujourd'hui, de nombreuses voix s'élèvent en faveur d'une croissance verte qui s'accompagnerait de la diminution de la pollution, des déchets ainsi que du gaspillage des ressources naturelles, tout en préservant la biodiversité. L'investissement environnemental est alors au cœur du changement de modèle de croissance.

Les partisans de la thèse d'une **soutenabilité faible** restent optimistes puisqu'il sera possible, selon cette analyse, de compenser une diminution du stock de capital naturel par l'utilisation d'autres formes de capital (**capital physique, capital technologique, capital humain, capital social**). L'analyse en termes de **soutenabilité forte** considère néanmoins que cela sera très difficile, voire impossible, du fait de l'absence de substitutabilité entre les différentes formes de capital. Les plus pessimistes insistent sur l'existence d'un **capital naturel critique** dont il faut absolument assurer la sauvegarde.

L'investissement

L'investissement est un **flux** qui permet d'accroître le stock de capital productif. Il ne faut donc pas le confondre avec un **placement** financier (achat d'**actions** ou d'**obligations**). L'investissement doit aussi être distingué de la **consommation intermédiaire**.

L'investissement peut être matériel (**biens d'équipement**) ou immatériel (dépenses de

formation du personnel et de recherche-développement) et répond à plusieurs objectifs :

- l'augmentation de la production (**investissement de capacité**) ;

- la modernisation du processus productif (**investissement de productivité**) conduisant à une réduction du **coût moyen**. Dans ce cas, il se traduit par une utilisation plus importante du capital (relativement au travail) dans la **combinaison productive** qui devient plus capitalistique ;

- le maintien en l'état du **stock de capital** (**investissement de remplacement** compensant l'usure ou l'**obsolescence** du capital).

✚ La distinction entre investissement de capacité, de productivité ou de remplacement a une vocation pédagogique et insiste sur les différentes logiques à l'œuvre dans l'investissement. Mais, en pratique, un même investissement peut être à la fois un investissement de capacité, de productivité et de remplacement.

L'analyse économique accorde aujourd'hui une grande importance aux investissements en **capital humain**, aux investissements en **capital technologique** et aux investissements en capital naturel.

La **comptabilité nationale** mesure l'investissement par un **agrégat**, la **formation brute de capital fixe** (FBCF), autrement dit l'achat des biens durables de production neufs, réalisé par les différents **secteurs institutionnels**. L'investissement des **entreprises** est la composante majeure de la formation brute de capital fixe (FBCF). Les **ménages** contribuent à la FBCF à travers les acquisitions de logement et les grosses réparations. Les **administrations** publiques centrales et locales contribuent aussi à la FBCF à travers les dépenses d'**infrastructure** et de construction. La déduction des **amortissements** de la FBCF permet de calculer la **formation nette de capital fixe**.

La comptabilité nationale privilégie une conception matérielle du capital fixe, n'accordant que peu d'importance à l'**investissement immatériel**. Une telle mesure de l'investissement pose problème dans un contexte marqué par l'essor d'une **économie de la connaissance** et par la **tertiarisation**. Ainsi, les logiciels ont été les premiers

éléments immatériels comptabilisés dans la FBCF, mais il a fallu attendre 1999 alors que les ordinateurs figuraient, eux, dans la FBCF. Une des modifications importantes concerne les dépenses de recherche-développement qui sont désormais comptabilisées comme des dépenses d'investissement, intégrées à la FBCF, et non plus comme des consommations intermédiaires. Il en est de même des dépenses d'équipement militaires, elles aussi auparavant des consommations intermédiaires. Ces dernières ayant diminué, il en résulte mécaniquement une valeur ajoutée et donc un PIB plus élevé.

La FBCF comprend la **formation nette de capital fixe** à laquelle s'ajoutent les **amortissements**. Ces derniers, par convention, mesurent les investissements de remplacement.

En conséquence, l'investissement total (FBCF) se décompose en :

- investissement de remplacement ;
- **investissement net**, l'investissement autre que remplacement, mesuré par la formation nette de capital fixe.

✚ L'effort d'investissement de la nation est mesuré par le **taux d'investissement**.

Les déterminants de l'investissement

Un grand nombre de variables jouent sur la décision d'investir de l'entreprise.

L'investissement et sa rentabilité anticipée

La **rentabilité** de l'investissement est un déterminant essentiel de la décision d'investir. Pour la mesurer, il faut comparer le coût actuel de l'investissement avec les revenus futurs qu'il générera. Le calcul de la rentabilité anticipée nécessite donc de calculer la valeur actualisée des revenus futurs. Cette dernière dépend du flux de revenus attendus et du **taux d'actualisation** choisi. L'investissement est rentable lorsque la **valeur actualisée nette** est positive, autrement dit lorsque la valeur actuelle des revenus futurs est supérieure au coût de l'investissement.

Dans ce calcul de rentabilité anticipée, les arbitrages et l'**incertitude** interviennent. C'est la valeur du taux d'actualisation choisie par l'**investisseur** qui définit en fait la valeur qu'il accorde au temps. Par exemple, si pour renoncer à 100 euros aujourd'hui, l'investisseur exige 110 euros dans un an, son taux d'ac-

tualisation sera de 10 %. Le choix du taux d'actualisation est aussi lié à l'incertitude : lorsqu'elle augmente, l'investisseur choisira un taux d'actualisation plus élevé. Les anticipations sur les ventes futures sont également déterminantes puisqu'elles conditionnent le montant des recettes futures.

Il existe un niveau du taux d'actualisation pour lequel la valeur actuelle nette est nulle : il s'agit du **taux de rendement interne** que J. M. Keynes appelait l'**efficacité marginale du capital**. Ce taux d'actualisation correspond à la rentabilité minimale acceptée et il doit être comparé au taux d'intérêt, c'est-à-dire ce que rapporterait un placement. L'investissement n'aura lieu que si la rentabilité anticipée est supérieure au taux d'intérêt. Plus le **taux d'intérêt réel** est élevé, plus le producteur est ainsi sélectif dans ses projets d'investissement.

L'investissement et la demande

Lorsque l'entreprise utilise la totalité de son stock de capital, une hausse de la demande qui s'adresse à cette entreprise s'élève et si cette hausse est considérée comme durable, elle peut conduire à augmenter le stock de capital. Il lui faudra donc réaliser des **investissements de capacité** dont le montant dépend de la valeur du **coefficient de capital** qui détermine lui-même l'importance de l'effet de l'**accélérateur**.

L'investissement et le coût relatif des facteurs de production

Lorsque le coût relatif du facteur travail s'élève à la suite d'une hausse du **taux de salaire**, les entreprises modifient leur **combinaison productive** en faveur d'une autre combinaison plus intensive en capital (dont le coût relatif diminue). Inversement une baisse du coût relatif du **travail** modifie la combinaison productive en faveur du travail (dans ce cas, elle est défavorable à l'investissement).

Si la relation entre coût des facteurs de production et décision d'investir apparaît théoriquement solide au niveau microéconomique, les études empiriques réalisées au niveau macroéconomique ont néanmoins des difficultés à mettre en évidence l'incidence du coût des facteurs de production sur l'investissement.

L'entreprise et le financement de l'investissement

La décision d'investir dépend très souvent de la possibilité du financement de l'investissement, c'est-à-dire des capacités d'**autofinancement** ainsi que des possibilités de recours à un **financement externe**.

Le **profit**, principal moyen de l'autofinancement, est un critère essentiel de la décision d'investissement, en particulier pour les petites entreprises qui ont souvent un accès limité au financement externe. Dans les grandes entreprises, la tendance à la hausse des dividendes versés aux actionnaires peut aller à l'encontre de l'autofinancement des investissements.

Les entreprises peuvent aussi financer leurs investissements par appel aux financements externes (recours aux **marchés financiers, système bancaire**). Mais les entreprises de petite taille n'ont pas accès aux marchés financiers et le système bancaire peut, dans certaines conditions, mal jouer son rôle.

En théorie, si l'on considère que l'**information des actionnaires** est parfaite et que les **marchés financiers** sont efficaces, les modalités de financement n'ont pas en soi d'importance, seule compte la **rentabilité** anticipée par le **marché (théorème Modigliani-Miller)**. Néanmoins, le taux d'intérêt joue un rôle très important. Un investissement n'a en effet lieu que s'il est plus rentable qu'un placement financier. Un taux d'intérêt réel faible peut ainsi exercer un **effet de levier** favorable à la hausse des investissements. Mais un retournement de cet effet peut aussi entraîner une crise de l'endettement (accroissement du **service de la dette**, du risque de défaillance et remise en cause de la confiance des **banques**).

Selon P. Aghion, dans une économie en rattrapage (Europe d'après-guerre par exemple ou pays émergents), le financement des investissements peut se réaliser par endettement. En revanche, lorsqu'une économie se situe sur la **frontière technologique**, le financement par fonds propres est plus favorable à l'innovation, ce qui explique l'essor du capital-risque dans les activités de haute technologie et à fort potentiel de croissance. Dans cette perspective, le financement par les marchés financiers, plus risqué

par nature, serait favorable à la croissance. Néanmoins, les exigences de rentabilité des actionnaires et des investisseurs institutionnels peuvent conduire les entreprises à racheter leurs propres actions et à distribuer des dividendes, ce qui ne peut que réduire les capacités d'autofinancement et donc les investissements. Sans compter que les marchés financiers sont souvent accusés de privilégier le **court terme**.

Investissement et croissance

Depuis la publication en 1776 du livre d'A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, l'accumulation du capital a été identifiée comme un élément majeur de la croissance économique. L'analyse néoclassique et le modèle de Solow insistent également sur le rôle de l'investissement qui rend possible l'accumulation du capital et le rôle d'un progrès technique exogène. Les modèles de **croissance endogène** mettent l'accent sur l'accumulation de capital physique, d'infrastructures publiques, de capital humain, de connaissances résultant des dépenses de recherche. Les investissements, matériels et immatériels, sont au cœur de la croissance des économies et permettent en partie de rendre compte des écarts de taux de croissance entre les pays. Dans un contexte de révolution technologique, les investissements immatériels prennent une importance croissante, en particulier les dépenses de recherche et d'éducation impliquant l'intervention publique et la **politique économique**.

L'investissement, l'équilibre macroéconomique et la politique économique

Dans l'analyse de J. M. Keynes, qui concerne une économie fermée, l'investissement est l'une des composantes de la **demande globale** (l'autre est la **consommation**). Le résultat théorique central de la *Théorie générale* de J. M. Keynes est la probabilité d'un **équilibre de sous-emploi**. L'investissement est la composante la plus dynamique de la demande globale et lorsque l'économie est en **sous-emploi**, la **politique économique** de relance de la demande globale permet d'atteindre le **plein-emploi** notamment en

agissant sur l'investissement. Inversement, lorsque l'économie est au plein-emploi et que les tensions inflationnistes s'accroissent, il faut alors freiner l'investissement. Dans les deux cas, le mécanisme du **multiplicateur d'investissement** accroît l'efficacité des mesures prises par l'État. La **politique monétaire**, qui agit sur le **taux d'intérêt**, doit suivre l'orientation de la politique budgétaire : accommodante en phase de relance, ou bien restrictive dans l'objectif de lutter contre l'inflation.

Dans une autre logique privilégiée par l'analyse néoclassique, la contribution de l'investissement à la croissance est d'accroître les **capacités de production** et de moderniser l'appareil productif en augmentant la **productivité**. Une logique d'offre, qui répond à la **loi de Say**, est donc privilégiée, agissant pour l'amélioration de la **profitabilité** des entreprises et des conditions de financement (politique de l'offre).

Le **modèle accélérateur/profit** essaie de réaliser une synthèse des deux approches précédentes puisqu'il explique les variations de l'investissement productif des entreprises en tenant compte de l'effet de l'**accélérateur** (logique de demande, contrainte de débouchés) et du profit (conditions de financement et rentabilité, logique d'offre).

Épargne et investissement

D'après l'analyse exposée par l'École autrichienne et par la **théorie néoclassique**, l'investissement doit être financé par une épargne préalable. En effet, si l'économie est au plein-emploi, comme le supposent ces analyses, la hausse de l'épargne (et donc une renonciation à la consommation) est alors nécessaire au financement de l'investissement, ce qui est favorable à la croissance. L'investissement repose donc sur les décisions des agents économiques et sur leur arbitrage intertemporel entre consommation et épargne.

Les keynésiens considèrent que l'économie est la plupart du temps en équilibre de sous-emploi. Dans une telle situation, une hausse de l'épargne par la réduction de la consommation fait baisser la demande globale et aggrave le **sous-emploi**. L'investissement est alors découragé. Selon l'approche

keynésienne, l'investissement suscite une épargne correspondante. En effet, la hausse de l'investissement provoque celle du **produit intérieur brut** (par le jeu du multiplicateur d'investissement) qui à son tour conduit à une distribution de revenus dont une partie est épargnée (puisque dans cette analyse, l'épargne est une fonction du revenu national). En cas de diminution des investissements, la production de l'économie diminue aussi, comme les revenus distribués et en fin de compte l'épargne.

L'égalité entre l'investissement et l'épargne est ainsi toujours réalisée **ex-post**, l'**épargne** s'ajustant à l'**investissement**. Une épargne préalable n'est donc pas nécessaire, le financement des investissements peut initialement s'appuyer sur la **création monétaire** opérée par le système bancaire. En cas d'investissement public, le déficit public sera financé par endettement de l'État, favorisant ainsi la reprise de la croissance. Cette dernière s'accompagnera d'une hausse des rentrées fiscales qui permettra de réduire le déficit et l'endettement publics.

L'investissement et l'instabilité de la croissance

La variation de l'investissement est au cœur de l'instabilité de la croissance. Dans le **modèle Harrod-Domar** (1947), modèle keynésien, l'investissement est appréhendé à la fois comme un moyen d'extension des **capacités de production** et comme un stimulant de la demande par l'effet multiplicateur de l'investissement.

La **croissance équilibrée** est donc improbable (on parle « d'équilibre au fil du rasoir »). Lorsque les anticipations optimistes des entrepreneurs sont validées, l'investissement s'accroît, le rythme de croissance s'accélère, conduisant à la frontière du plein-emploi et à des tensions inflationnistes. Lorsque les entrepreneurs ont des anticipations pessimistes, ou si les anticipations optimistes sont invalidées, l'investissement diminue, conduisant à une phase de récession et de **sous-emploi**. Il revient donc à la **politique économique** de maintenir l'économie au voisinage d'un sentier de croissance équilibrée.

La croissance et les investissements sont dépendants du partage de la **valeur ajoutée**, c'est-à-dire du partage entre salaires et profits. Si l'augmentation de la part des salaires peut conduire à une diminution des investissements, la hausse de la part des profits peut ne pas s'accompagner d'une hausse des investissements en raison d'une **demande globale** insuffisante.

Dans l'approche néoclassique, les facteurs de production sont rémunérés à leur **productivité marginale** et le partage de la valeur ajoutée est donc déterminé par des paramètres fondamentaux de l'économie, ce qui assure à ce partage une certaine stabilité.

Au contraire, pour les membres de l'**école post-keynésienne**, le taux de profit dépend de la répartition du revenu national entre profits et salaires. Les conflits de répartition jouent ainsi un rôle important, les salaires étant totalement consommés et les profits étant totalement épargnés, le partage du revenu détermine l'épargne et donc l'investissement.

Au cours des trois dernières décennies, le partage de la valeur ajoutée a évolué au détriment des salaires. En effet, le **taux de marge**, qui mesure la part de la valeur ajoutée consacrée à la rémunération du capital (les profits), a augmenté dans tous les pays. Si l'on s'attache à l'**excédent brut d'exploitation**, un autre indicateur souvent utilisé

dans l'analyse du partage de la valeur ajoutée, on observe que la part des **dividendes** s'est beaucoup accrue, mais souvent au détriment de l'**autofinancement** des investissements. Les **actionnaires** sont ainsi les bénéficiaires du partage de la valeur ajoutée, la hausse des **dividendes** ayant été supérieure à celle de la productivité alors que les salaires ont, eux, augmenté moins vite que la productivité. La logique du capitalisme actionnarial n'est donc pas nécessairement favorable à la hausse des investissements productifs découragés par l'insuffisance de débouchés du fait de la baisse de la part des salaires. Cette évolution favorable aux profits est en grande partie à l'origine de la hausse importante des inégalités dans ce pays ainsi que d'une montée de l'endettement des ménages. On peut penser aux fameux **crédits subprimes**, à l'origine de la crise du même nom qui a éclaté en 2008.

➤ *Croissance économique, Entreprises et système productif, Fluctuations et crises économiques, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Accumulation primitive, Actualisation, Capitalisme, Dividende, Écart de production, École autrichienne, Économie de la connaissance, Emploi, Gap d'Okun, Industrialisation, Investissement immatériel, Loi de Kaldor-Verdoorn, Loi de la baisse tendancielle du taux de profit, Taux de rendement interne, Valeur actualisée nette (VAN)*

Capital fixe

Pour une **entreprise**, le capital fixe désigne les équipements productifs qui peuvent concourir à plusieurs cycles de **production**. Il inclut les bâtiments et installations fixes diverses à usage industriel, agricole, commercial ou financier ainsi que les outils de production.

Au niveau macroéconomique, le capital fixe est, selon la **comptabilité nationale**, l'ensemble des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production destinés à être utilisés pendant plus d'un an dans un processus de **production**. C'est la durée d'utilisation des biens et des services qui définit le caractère fixe du capital.

✚ Ne pas confondre le capital qui est un **stock** avec l'**investissement** qui est un **flux**.

✚ À chaque cycle de production, le capital fixe subit une certaine usure ou une **obsolescence**.

➤ *Capital et investissement*

➔ *Amortissement, Bien d'équipement, Bien de production, Capital circulant, Capital physique, Capital social et institutionnel, Capital technique, Détour de production, Formation brute de capital fixe (FBCF), Marché contestable, Productivité*

Capital humain

Le capital humain désigne un stock de caractéristiques physiques et intellectuelles qui permettent à un individu de participer à l'activité productive. Ce stock est composé en partie de caractéristiques innées et en partie de caractéristiques acquises

(connaissances résultant de l'éducation, de la formation, du savoir-faire acquis par l'activité productive, etc.). Le concept, inventé par Th. Schultz (prix Nobel en 1979) et popularisé par G. Becker (prix Nobel en 1992) dans les années 1960, représente une extension de la notion de **capital** d'I. Fisher. Ce dernier proposait de considérer comme **capital** toute ressource susceptible de fournir des **flux** de **revenus** futurs.

L'investissement en capital humain implique pour un individu des dépenses d'éducation, de formation professionnelle ou de santé. Il faut ajouter également les **coûts d'opportunité**, c'est-à-dire les gains auxquels cet individu renonce pour investir dans le capital humain.

Le capital humain est donc un **stock** qui peut augmenter ou diminuer en fonction des **investissements** dans les domaines de l'éducation, la formation et la santé.

Au niveau macroéconomique, le capital humain apparaît comme un important facteur de croissance, légitimant ainsi certaines formes d'intervention de l'État. Les théories de la **croissance endogène** montrent que les différences de capital humain entre pays permettent d'expliquer une grande partie des écarts de croissance économique. Le concept de capital humain a également été intégré dans les analyses de l'**économie du développement**, les épidémies, les famines, les troubles politiques et les guerres, conduisant à la paralysie ou la remise en cause des systèmes d'enseignement et réduisant le stock de capital humain.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Appariement sélectif (théorie de l'), Économie de l'information, Économie de la connaissance, Revenu, Salaire, Signal, Théorie du filtre*

Capital-investissement (private equity)

Le capital-investissement est un apport de **fonds propres** par des investisseurs à des sociétés à haut potentiel de croissance qui ont besoin de **capitaux**, et qui ne sont pas cotées en **Bourse** (d'où le terme *private* en anglais). Les apports de capitaux sont en général le fait de sociétés de portefeuille ou de **fonds d'investissement** qui prennent des **participations** dans le but de générer un retour sur **investissement** élevé. Le capital investissement finance le démarrage d'une entreprise (ou **capital risque**), son développement, sa transmission ou sa cession, sa restructuration par exemple dans la haute technologie.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Économie de l'innovation, Entrepreneur, Innovation, Start-up*

Capital naturel

Selon H. Daly (1994) « Le capital naturel est le stock qui produit le flux de ressources naturelles : la population de poissons dans l'océan qui génère le flux de pêche allant sur le marché ; la forêt sur pied à l'origine du flux d'arbres coupés ; les réserves de pétrole dans le sol dont l'exploitation fournit le flux de pétrole à la pompe ». La prise en compte du capital naturel dans l'analyse économique (et spécialement dans l'analyse de la **croissance économique**) est liée à la prise en compte du fait que ce stock de capital naturel est susceptible de s'épuiser. Or, les mesures économiques traditionnelles (**produit intérieur brut** par exemple) comptabilisent positivement certains **flux** qui résultent de ce capital naturel (par exemple la production de pétrole, de gaz ou de charbon), mais ne comptabilisent pas négativement la diminution du **stock**. Alors que la comptabilité usuelle compense l'usure du **capital physique** en mesurant la **consommation de capital fixe** (amortissement), il n'en allait pas de même jusqu'ici pour le capital naturel. La prise de conscience du fait que la réduction du stock de capital naturel portait atteinte au **bien-être** des générations futures a contribué à poser la question du **développement durable**. Les débats sur la **soutenabilité du développement** conduisent désormais à prendre en compte quatre types de capitaux : capital physique produit ; capital naturel ; **capital humain** ; **capital social** et institutionnel, ainsi que le degré de substituabilité entre eux.

➤ *Comptabilité nationale, Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Capital naturel critique, Développement durable, Économie de l'environnement, Règle de Hartwick, Règle de Hotelling, Ressources naturelles, Soutenabilité faible, Soutenabilité forte*

Capital naturel critique

Le capital naturel critique est un sous-ensemble du **capital naturel** dont on doit assurer la sauvegarde, notamment parce qu'on considère qu'il n'est pas substituable à d'autres formes de capital (physique, technologique, social ou humain). Par exemple, on peut considérer que les forêts primaires (ou au moins une partie d'entre elles) doivent être absolument conservées et qu'on ne peut pas leur substituer des forêts résultant de plantations. Même chose en ce qui concerne certaines espèces d'animaux sauvages auxquels on ne peut pas substituer des animaux d'élevage, etc.

Le concept de capital naturel critique est utilisé dans le débat sur la soutenabilité. On peut en effet rejeter à la fois l'hypothèse de parfaite substituabilité des divers capitaux et l'hypothèse d'absence totale de substituabilité pour adopter une hypothèse de substituabilité partielle sous contrainte de préservation du capital naturel critique. Le choix des éléments de ce capital naturel critique relève à la fois d'un débat scientifique et d'un débat démocratique.

➤ Économie et écologie

➔ *Bien commun, Capital humain, Capital physique, Capital social, Capital technologique, Décroissance soutenable, Économie de l'environnement, Substituabilité faible, Substituabilité forte*

Capital-risque (venture capital)

Le capital-risque *stricto sensu* est proche du **capital investissement** et consiste en un apport de **fonds propres** dans les **entreprises** nouvelles ou en phase de création. C'est un mode de financement de la **croissance** d'une entreprise à fort potentiel de développement mais dont le risque peut être important. Des **investisseurs** (en général une société de capital-risque) apportent à une entreprise :

- des ressources financières (prise de participations) ;
- un partenariat dans son **management** (cette mission d'accompagnement et d'assistance peut être déterminante pour assurer la survie d'une jeune entreprise innovante).

➤ Capital et investissement, Entreprise et système productif

➔ *Destruction créatrice, Innovation, Progrès technique, Start-up*

Capital social (en économie)

Le capital social désigne la valeur de l'ensemble des titres de propriété (**actions** ou parts sociales) d'une **société**. Principal élément des **ressources propres** au moment de sa constitution, il peut s'accroître durant l'existence de la société à l'occasion d'une **augmentation de capital**. Il figure au **passif du bilan** et se mesure par la valeur nominale de chaque **action** lors de la création de la société multipliée par le nombre d'actions émises.

- + Le montant du capital social donne une **information** sur l'importance de l'entreprise.
- + Ne pas confondre avec le **capital technique** ou avec la **capitalisation boursière** de l'entreprise.
- + Ne pas confondre avec le capital social au sens sociologique.

➤ Capital et investissement

➔ *Actionnaire, Capitaux propres, Patrimoine, Société*

Capital social (sociologie économique)

Le capital social est un concept initialement proposé par les sociologues comme J. Coleman (*Foundations of Social Theory*, 1990) et transposé en économie pour rendre compte d'une forme spécifique de **capital** liée à la mobilisation d'un réseau de relations entre des individus donnant accès à des ressources monétaires ou non monétaires.

– Au niveau microéconomique, le capital social, comme toute autre forme de capital s'accumule par des **investissements** relationnels et se manifeste par l'aide que des membres d'un réseau sont prêts à accorder à un individu (le carnet d'adresses d'un entrepreneur peut lui permettre d'accroître son **chiffre d'affaires**, sur le **marché du travail**, le capital social d'un individu peut faciliter son embauche ; dans une équipe de recherche, il facilite l'accès à une information pertinente, à des conseils).

– Au niveau agrégé, le capital social est un ensemble des ressources (**confiance**, **coopération**, **réciprocité**) qu'une communauté est susceptible de procurer à ses membres. Il crée des externalités positives par un environnement facilitant l'action collective dans des situations d'incomplétude ou d'**asymétrie d'information** par exemple sur les marchés du travail et du crédit. La **Banque mondiale** considère que le capital social permet de mieux cerner les mécanismes à l'œuvre dans les processus de **développement** territorial à travers les **externalités de réseaux**, vecteurs de relations sociales denses par des coordinations à la fois horizontales (relations familiales et amicales), verticales (entre des agents appartenant à des groupes différents), et virtuelles (entre des individus distants géographiquement). Par exemple les diasporas par l'accès privilégié qu'elles ont au milieu local, sont souvent à l'origine de flux commerciaux avec leur pays d'origine. De même dans un **district industriel**, la qualité des **coordinations** locales facilite des **effets d'apprentissage** cumulatifs.

➤ Économie du développement, Économie et écologie, Entreprises et système productif, Politique économique

➔ *Capital humain, Commerce équitable, Discrimination, Économie de la connaissance, Économie géographique, Externalité, Finance solidaire, Théorie des jeux, Tontine*

Capital social et institutionnel

L'expression de capital social et institutionnel désigne :

- le **capital social**, c'est-à-dire l'ensemble des réseaux de relations sociales susceptibles de favoriser des relations de **confiance** et de **coopération**, et ;
- le capital institutionnel, qui renvoie pour sa part aux caractéristiques des **institutions** : les

règles, les lois, les constitutions mais aussi les normes de comportement, les **conventions** et les valeurs.

Il s'agit bien de **capital**, puisque des efforts sont déployés afin de mettre en place les relations et les **institutions** qui contribuent ensuite à générer un **revenu**.

Si l'on se réfère à D. North (1920-2015), les **institutions** structurent les interactions humaines, qu'elles soient économiques, sociales et politiques. Elles sont pour lui des règles qui « ont été imaginées par les êtres humains pour créer de l'ordre et réduire l'incertitude dans l'échange ». Elles établissent un climat de **confiance** pour les transactions économiques et favorisent la **coordination** des décisions des **agents économiques**.

Le capital social et institutionnel est essentiel pour la **croissance économique**, car il détermine le cadre de l'**accumulation du capital** sous ses différentes formes, **capital humain**, capital physique, **capital naturel**, capital de connaissances. Selon les analyses économiques contemporaines, l'État de droit, la protection des **droits de propriété**, le respect des engagements contractuels, la **concurrence**, etc., favorisent la croissance. Tout comme les **institutions marchandes** qui permettent la création des **marchés**, réglementent leur fonctionnement, les stabilisent et les rendent légitimes (D. Rodrik).

Néanmoins, lorsque les institutions politiques sont entre les mains d'une élite qui les utilise pour s'enrichir, se mettent alors en place des **institutions économiques extractives** qui deviennent un obstacle durable à la croissance et au **développement** (D. Acemoglu et J. Robinson). Ces derniers nécessitent des **institutions économiques inclusives** dont la mise en place repose sur des institutions politiques favorables au pluralisme et, dans certains cas, sur la création d'un **monopole focal de gouvernance**.

- *Croissance économique, Économie du développement*
- ➔ *Formes institutionnelles, Innovation, Investissement, Investissement de forme*

Capital technique

Le capital technique est l'ensemble des biens reproductibles susceptibles d'accroître l'efficacité du travail humain. Il inclut le **capital fixe** et le **capital circulant**.

Dans une conception plus étroite, le capital technique est l'ensemble des moyens de production durables dont dispose une **entreprise** ou une unité de production (bâtiments, machines, outillages, matériels de transport...). Il est alors synonyme de capital fixe.

La notion de capital technique fait référence à une conception physique du capital qui se différencie d'une conception comptable (**capital social** et **capitaux propres**).

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- ➔ *Capital physique, Coefficient de capital, Détour de production, Formation brute de capital fixe (FBCF), Immobilisation, Intensité capitalistique, Progrès technique*

Capital technologique

Le capital technologique est un ensemble d'**actifs** immatériels constitué de savoirs et de savoir-faire. Il s'agit d'un **stock** qui résulte notamment des activités de **recherche-développement**, mais aussi du processus d'apprentissage qui se produit au cours même de l'activité de production (*learning by doing*). Le capital technologique peut prendre une forme institutionnalisée (**brevets**), mais il peut aussi avoir une forme tacite par exemple à travers des **routines** qui se transmettent de façon plus ou moins formelle au sein des collectifs de travail.

- *Capital et investissement*
- ➔ *Actif, Actif spécifique, Capital humain, Capital social et institutionnel, Économie de la connaissance, Effet d'apprentissage, Innovation, Progrès technique, Propriété intellectuelle*

Capital variable

Dans l'analyse marxiste, le capital variable est la partie du **capital** qui est utilisée pour acheter la **force de travail**.

- ✚ Le **salaire** est un **revenu** pour les travailleurs, mais c'est une partie du capital avancé (qui doit être mis en valeur) pour les capitalistes.
- *Baisse tendancielle du taux de profit*
- ➔ *Composition organique du capital, Fonds de salaire, Taux de plus-value, Théorie marxiste, Travail vivant*

Capitalisation boursière

La capitalisation boursière désigne, au niveau d'une place financière, la valeur de l'ensemble des actions de toutes les **sociétés** cotées sur cette place (**Bourse des valeurs** comme **Euronext** par exemple). La capitalisation boursière peut également se calculer pour une entreprise. Son calcul s'effectue en multipliant le nombre d'**actions** (d'une place financière ou d'une entreprise) par leur cours boursier.

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Monnaie et financement*
- ➔ *Actionnaire, Augmentation de capital, Offre publique d'achat (OPA)*

Capitalisme

Le capitalisme est un **système économique** qui repose sur le **salariat**. Il se caractérise par une logique d'**accumulation du capital**. Le plus souvent le capitalisme est basé sur la propriété privée **des moyens** de production (du **capital**) et sur la **régulation** marchande. Cependant, la propriété privée des moyens de production est antérieure au capitalisme et certaines économies capitalistes comportent, ou ont comporté, des éléments plus ou moins importants de propriété publique et de **planification**.

Il ne faut pas confondre capitalisme et économie **de marché**. Une économie de marché peut fonctionner sur la base d'échanges entre producteurs indépendants.

- ✚ Il existe diverses analyses du capitalisme. Pour K. Marx (1818-1883), le capitalisme est un **mode de production** qui assure un développement important des **forces productives**, mais dont l'existence est menacée à long terme en raison de ses contradictions (**baisse tendancielle du taux de profit** notamment). Pour les économistes libéraux, la propriété privée du **capital**, la liberté d'entreprise, le droit de transmettre son **patrimoine** par héritage, la régulation par le **marché**, sont étroitement liés et conditionnent à la fois la liberté individuelle, l'**efficacité** et l'**efficience**.
- ✚ Diverses formes de capitalisme ont existé au cours de l'histoire. Dès la fin du Moyen Âge, en liaison avec le commerce lointain, un capitalisme marchand et bancaire se développe et se distingue des activités domestiques et marchandes, mais il ne constitue, selon l'historien F. Braudel (1902-1985), qu'un aspect limité de la vie économique. Progressivement, à partir de la fin du XVIII^e siècle, la sphère marchande s'étend, le salariat se développe et, avec la **révolution industrielle**, le capitalisme industriel devient dominant en Europe et en Amérique du Nord. Au XX^e siècle, on parle de néocapitalisme pour désigner un système où l'intervention économique de l'État est forte. Au début du XXI^e siècle, on s'interroge sur l'émergence d'un **capitalisme actionnarial**.
- ✚ Pour le sociologue M. Weber (1864-1920), il importe d'étudier « l'**esprit du capitalisme** », c'est-à-dire la recherche rationnelle d'un gain légitime par l'exercice d'une profession.
- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme managérial, Capitalisme patrimonial, Économie de marché coordonnée, Économie de marché libérale, Économie marchande, Fordisme, Mode de régulation concurrentielle, Mode de régulation monopoliste, Régulation, Théorie de la régulation, Variété des capitalismes*

Capitalisme actionnarial

Le capitalisme actionnarial est un type de **capitalisme** dans lequel la logique du système financier s'impose à l'ensemble du **système économique**, notamment par l'intermédiaire du rôle accru des **actionnaires**.

Ce type de capitalisme se développe à partir des années 1980 sur la base d'une critique du **capitalisme managérial** et de l'émergence de la **globalisation financière**. Beaucoup d'actionnaires entendent reprendre un pouvoir de contrôle dont ils ont été privés et ils considèrent que la tâche des **managers** est de créer de la valeur pour l'actionnaire, ce qui suppose à la fois le versement de **dividendes** suffisants et la mise en œuvre d'une stratégie conduisant à une hausse du cours de l' en bourse. Le capitalisme actionnarial conduit ainsi à une **financiarisation** de la gestion des entreprises. La **gouvernance d'entreprise** exprime cette volonté d'exercer un contrôle plus fort des mandataires (les actionnaires) sur leurs mandants (les dirigeants de l'entreprise).

Le capitalisme actionnarial favorise également un partage de la **valeur ajoutée** défavorable à l'ensemble des salariés et une hausse des inégalités de **revenus** (pression sur les **salaires**, hausse des revenus financiers, très hauts salaires des équipes dirigeantes des grands **groupes** industriels et bancaires, des traders, etc.). L'orientation de la **politique économique** elle-même subit les contraintes de la logique du capitalisme actionnarial (priorité à la lutte contre l'inflation et à la stabilité financière, assainissement des finances publiques, politiques de règles, etc.).

- ✚ Le développement du capitalisme actionnarial est favorisé par la globalisation financière et la montée en puissance des **investisseurs institutionnels** qui, au sein des assemblées générales d'actionnaires, peuvent jouer un rôle décisif du fait de leur poids dans l'actionnariat.
- ✚ On utilise quelquefois l'expression « capitalisme patrimonial » pour désigner le capitalisme actionnarial.
- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Financiarisation, Fonds de pension, Parties prenantes, Théorie de l'agence, Théorie des incitations*

Capitalisme familial

Le capitalisme familial est un type de **capitalisme** dans lequel le pouvoir de décision au sein des **entreprises** est détenu par les propriétaires du **capital** appartenant souvent à la même famille, celle des fondateurs : De Wendel, Michelin, Renault et Schneider en France, Krupp en Allemagne, Agnelli en Italie, etc.

✚ Certaines analyses, notamment celle d'A. Chandler, ont conduit à penser que le **capitalisme managérial** s'était substitué au capitalisme familial. Il n'en a rien été : les deux formes de capitalisme ont continué à coexister. Dans la période récente, certaines grandes aventures industrielles sont marquées par le pouvoir des fondateurs qui restent souvent les propriétaires majoritaires du capital et qui ont la responsabilité de la gestion (par exemple Microsoft aux États-Unis ou des groupes comme Pinault et Lagardère en France).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Parties prenantes, Système économique*

Capitalisme managérial

Le capitalisme managérial est un type de **capitalisme** caractérisé par le fait que le pouvoir de décision au sein des **entreprises** est détenu par des **managers** (c'est-à-dire des gestionnaires), souvent salariés, recrutés en fonction de leurs compétences et non du fait qu'ils sont propriétaires du **capital** de l'entreprise. Cette analyse a été initiée notamment par A. Berle et G. Means (*The Modern Corporation and Private Property*, 1932) et prolongée par J. Burnham (*The Managerial Revolution*, 1941), puis par J. K. Galbraith (*The New Industrial State*, 1967) qui met en avant le rôle de la **techno-structure**. Dans ces travaux, les relations entre les **actionnaires** et les managers sont souvent analysées en termes de **relation d'agence** : la dispersion de l'actionnariat affaiblissait le pouvoir de contrôle des actionnaires sur les managers.

✚ Le développement du capitalisme managérial à partir des années 1930 correspond à un affaiblissement (mais non à une disparition) du **capitalisme familial**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme actionnarial, Financiarisation, Gouvernance d'entreprise, Néo-institutionnalisme, Parties prenantes, Système économique, Théorie de l'agence*

Capitalisme patrimonial

➔ *Capitalisme actionnarial*

Capitalistique

L'adjectif « capitalistique » signifie au sens général « relatif au capital », ce dernier désignant le capital productif. Mais le plus souvent, le terme « capitalistique » caractérise la dimension technique de l'activité de **production**. « Capitalistique » désigne alors une utilisation relativement plus importante du **capital** par rapport au **travail** dans la **combinaison**

productive. Une industrie nécessitant un stock de capital élevé comparativement au stock de travail est ainsi une industrie capitalistique, une industrie lourde (sidérurgie par exemple).

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Capital technique, Coefficient de capital, Détour de production, Productivité apparente du capital, Progrès technique, Substituabilité des facteurs*

Capitaux

Les capitaux sont des ressources financières disponibles ou placées. On peut différencier les **capitaux propres** et les capitaux empruntés, les capitaux placés à **court terme** ou à **long terme**, etc. Ils sont l'une des composantes du **patrimoine** des **agents économiques** et peuvent donc prendre la forme d'actifs financiers plus ou moins liquides : dépôts bancaires à vue ou à terme, **titres** échangés sur les **marchés de capitaux**, etc. Les détenteurs de capitaux effectuent un **arbitrage** entre rendement et **risque**, ce qui les conduit dans certains cas à modifier leurs **placements** d'un pays à l'autre (mouvements internationaux des capitaux), parfois dans un but spéculatif.

Sur le plan comptable, au niveau d'une **entreprise**, on distingue les **capitaux propres** et les capitaux empruntés.

✚ Ne pas confondre avec le **capital**.

➤ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif, Finances internationales, Monnaie*

➔ *Actif, Actif financier, Bilan, Capital, Capitaux fébriles, Capitaux permanents, Épargne financière, Épargne liquide, Liquidité, Spéculation, Transfert en capital*

Capitaux fébriles (*hot money*)

Les capitaux fébriles sont des avoirs liquides ou à **court terme** qui se déplacent d'un pays à un autre et/ou d'une **devise** à une autre au gré des perspectives de gains liées aux variations de **taux de change** et/ou de **taux d'intérêt**.

✚ Le terme « capitaux fébriles » est la traduction officielle de l'expression *hot money*.

➤ *Finances internationales*

➔ *Crise de change, Financiarisation, Globalisation financière, Politique de change, Risque systémique, Spéculation, Stabilité financière, Système monétaire international, Volatilité*

Capitaux permanents

Les capitaux permanents sont les ressources dont peut disposer durablement une **entreprise** (ou toute autre **organisation**). Ils comprennent les

capitaux propres et les emprunts à moyen et long terme.

Selon les principes de l'**analyse financière**, l'équilibre financier exige que des emplois longs (**actif immobilisé**) soient financés par des ressources longues (capitaux permanents).

- ☉ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Actif, Bilan, Capitaux, Solvabilité*

Capitaux propres

Les capitaux propres sont les ressources qu'une **entreprise** (ou toute autre organisation) n'a pas besoin de rembourser sauf en cas de cessation d'activité. Ils proviennent :

- soit d'un apport des propriétaires de l'entreprise (**capital social** d'une **société**) ;
- soit des **profits** non distribués et mis en réserve ;
- soit des provisions pour **amortissement** (ou pour d'autres charges).

- ⊕ Ne pas confondre avec les **capitaux permanents**.
- ☉ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Autofinancement, Bilan, Capacité de financement, Effet de levier, Solvabilité, Taux de rentabilité financière*

Capture du régulateur

La capture du régulateur est une situation où les **entreprises** soumises à une autorité de régulation sont en mesure d'influencer cette dernière et d'échapper à la mise en œuvre d'un contrôle effectif. La capture du régulateur est notamment liée à l'existence d'**asymétries d'information** entre l'autorité de régulation et les entreprises régulées. Ces dernières sont mieux informées que les régulateurs de la réalité de leurs activités et elles peuvent pratiquer la rétention d'information. La capture du régulateur est aussi liée à l'activité des **groupes de pression** qui font en sorte que la réglementation leur soit favorable (ou pas trop défavorable).

- ⊕ L'existence de situations de capture du régulateur sont un exemple de défaillance de l'État.
- ☉ *Économie publique, Marchés et prix*
- ➔ *Autorité administrative indépendante*

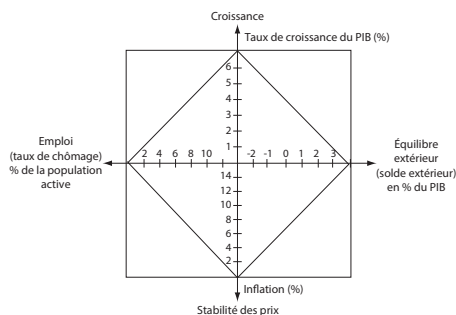
Care

Le *care* est un terme anglo-saxon désignant les activités de soins aux personnes dépendantes (enfants, personnes âgées, handicapés, etc.).

- ☉ *Protection sociale*
- ➔ *État-providence, Prestations sociales, Redistribution*

Carré magique

Le carré magique est une représentation graphique permettant de visualiser les principaux objectifs de la **politique économique** : **croissance**, **plein-emploi**, stabilité des **prix** et équilibre extérieur. Cette expression est due à l'économiste keynésien N. Kaldor (1908-1986).



- ☉ *Politique économique*
- ➔ *École postkeynésienne, Pacte de stabilité et de croissance, Policy mix, Politique budgétaire, Politique monétaire*

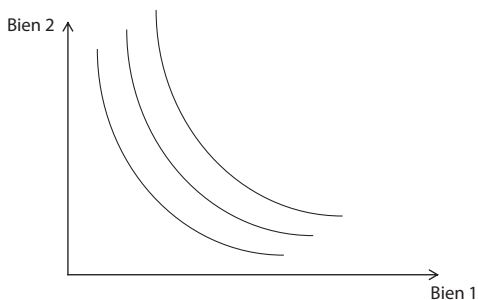
Carry trade

- ➔ *Opération de portage*

Carte d'indifférence

Dans la **théorie néoclassique**, la carte d'indifférence est la représentation graphique de l'ensemble des **courbes d'indifférence** d'un consommateur. Elle représente les préférences du consommateur indépendamment de son **revenu** et des prix des biens.

L'allure des courbes de la figure ci-dessous repose sur certaines hypothèses : décroissance de l'**utilité marginale**, **biens substituables**, biens parfaitement divisibles et **convexité des préférences** (le consommateur « préfère les mélanges »).



- ⊕ Il existe une infinité de courbes d'indifférence pour un seul consommateur.

- + Une courbe plus éloignée de l'origine des axes représente un niveau **d'utilité** plus élevé pour le consommateur.
- + L'hypothèse de transitivité des préférences du consommateur implique que les courbes d'indifférence ne peuvent pas se croiser.
- ⇒ *Marchés et prix*
- ⇒ *Équilibre du consommateur, Fonction d'utilité, Fonction de demande, Taux marginal de substitution, Théorème de Sonnenschein*

Carte de crédit

Une carte de crédit est un instrument qui permet de faire circuler la **monnaie scripturale** par l'intermédiaire de réseaux électroniques (règlement d'un achat par l'intermédiaire d'un terminal de paiement par exemple). La carte de crédit est aussi un moyen de convertir la monnaie scripturale en **monnaie manuelle** par l'intermédiaire d'un distributeur automatique de billets. Enfin, la carte de crédit est un instrument de **crédit** lorsque le débit des achats effectués est différé dans le temps par l'établissement de crédit émetteur de la carte.

- + La carte de crédit n'est pas de la **monnaie**, elle est un instrument technique qui permet d'utiliser la monnaie scripturale ou de recourir au crédit.
- ⇒ *Monnaie*
- ⇒ *Monnaie électronique*

Cartel

Le cartel désigne une entente formelle entre des **entreprises** indépendantes et généralement peu nombreuses, qui vise à réduire la **concurrence** en fixant le **prix** et/ou en se partageant le **marché**. Le cartel cherche à accroître son **pouvoir de marché**, à rendre plus difficiles les entrées sur le marché, et à se comporter comme un **monopole** (maximisation du **profit** joint des membres du cartel). Le cartel doit supporter des coûts de surveillance et de contrôle et faire face à l'**opportunisme** du comportement de certains de ses membres.

- + Les cartels sont interdits par la loi. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'est pas interdite car elle est formée par plusieurs pays qui ont le droit de passer des accords commerciaux entre eux.
- ⇒ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ⇒ *Autorité de la concurrence, Concentration horizontale, Concurrence imparfaite, Politique de la concurrence*

Cash-flow

- ⇒ *Marge brute d'autofinancement*

Catallaxie

Pour L. von Mises (1881-1973), la catallaxie est l'étude de l'action humaine dans sa dimension économique. La catallaxie est donc un sous-ensemble de la praxéologie (science de l'action humaine).

- ⇒ *Épistémologie économique*
- ⇒ *École autrichienne, Rationalité*

Catégories socioprofessionnelles

- ⇒ *Professions et catégories socioprofessionnelles*

Catholicisme social

Le catholicisme social est une **doctrine économique** qui s'inspire des encycliques sociales de l'Église catholique, en particulier *Rerum Novarum* (1891) du pape Léon XIII et *Quadragesimo anno* (1931) du pape Pie XI. La doctrine sociale de l'Église condamne aussi bien le **libéralisme** que le marxisme et la lutte des classes. Elle défend la propriété privée comme droit naturel et fondement de la liberté individuelle. Elle prône la solidarité entre les hommes par une organisation corporative du travail et l'intervention de l'**État** au service de la **justice sociale**. Au XX^e siècle, l'Église catholique est souvent intervenue pour défendre la **coopération** au niveau international et la solidarité à l'égard du **tiers-monde**.

- ⇒ *Économie solidaire, Subsidiarité, Système économique*

Causalité (principe de)

Le principe de causalité énonce que tout phénomène a une cause et que, dans des conditions identiques, la même cause produit le même effet. L'activité scientifique consiste à rechercher la ou les causes des phénomènes. Les relations ainsi établies sont souvent énoncées sous forme de **lois**.

- + La mise en évidence d'un rapport de **corrélation** entre deux variables n'indique pas nécessairement que l'une de ces variables est la cause de l'autre, et donc qu'il existe un rapport de causalité entre elles.
- ⇒ *Épistémologie économique*
- ⇒ *Modèle*

CDO (collateral debt obligation)

- ⇒ *Obligation adossée à des actifs*

CDS (credit default swap)

- ⇒ *Couverture de défaillance*

CECA

→ *Communauté européenne du charbon et de l'acier*

CEE

→ *Communauté économique européenne*

Ceinture protectrice

Dans la **théorie** des **programmes de recherche scientifique** de I. Lakatos (1922-1974), la ceinture protectrice est constituée des propositions, soumises à **réfutation**, qui sont situées autour du **noyau dur** du programme de recherche. La ceinture protectrice, constituée de conditions auxiliaires, d'**hypothèses** annexes, etc., permet de rendre compte d'un certain nombre de faits jusque-là inexpliqués ou de mettre à jour des faits nouveaux, sans avoir à remettre en cause le noyau dur.

✚ Cette distinction noyau dur/ceinture protectrice permet à Lakatos de formuler ce qu'il appelle un **falsificationnisme** sophistique.

⊕ *Épistémologie économique*

→ *Théorie*

Centile

Les centiles d'une variable (par exemple le revenu) sont les valeurs seuils de cette variable qui partitionnent en 100 groupes de taille égale une population statistique dans laquelle les individus ont été classés par ordre de revenu croissant. Il y a donc 99 centiles qui divisent une population statistique en 100 sous-groupes, chaque sous-groupe contenant 1 % de la population statistique.

Ainsi, lorsqu'on étudie la répartition des **ménages** français en fonction de leur **revenu**, le premier centile sera la valeur du revenu telle que 1 % des ménages français ont un revenu inférieur ou égal à cette valeur, et 99 % un revenu supérieur ou égal à cette valeur.

✚ Le 50^e centile est la médiane.

✚ D'une manière générale, les **quartiles**, **déciles**, centiles ou **milliles** sont appelés des quantiles.

⊕ *Revenus*

→ *Dispersion, Distribution*

Centre/périphérie

→ *Périphérie*

Cercle vertueux de la monnaie forte

Le cercle vertueux de la monnaie forte désigne une situation où la **réévaluation** ou l'**appréciation**

d'une **monnaie** sur le **marché des changes**, loin de contribuer à rétablir l'équilibre de la **balance commerciale**, aggrave ce déséquilibre (accroissement de l'excédent). En effet, la hausse de la valeur en **devises** de la monnaie nationale rend les **importations** moins coûteuses (ce qui contribue à la baisse des **coûts de production** et améliore donc la **compétitivité-prix** des exportations). De plus, quand un pays a une bonne spécialisation (**compétitivité structurelle**), l'augmentation du **prix** en devises de ses **exportations** n'affecte que faiblement leur volume. Au total, l'appréciation du **change** ou la réévaluation renforce la situation des pays excédentaires.

⊕ *Finances internationales*

→ *Compétitivité, Courbe en J, Sur-réaction, Termes de l'échange*

Cercle vertueux du fordisme

Dans la **théorie de la régulation**, le cercle vertueux du fordisme est l'interaction entre les **formes institutionnelles** et le **régime d'accumulation** caractéristiques de la **régulation monopoliste** qui a permis la période de **croissance économique** des Trente Glorieuses. La forte croissance de la **productivité** a en effet permis à la fois des gains de **pouvoir d'achat** pour les salariés et une croissance de la **demande des ménages** (consommation de masse) et un niveau de **rentabilité** élevé conduisant à un fort **taux d'accumulation** (production de masse).

⊕ *Croissance économique*

→ *Croissance intensive, Toyotisme*

Cercle vicieux de la monnaie faible

On parle du cercle vicieux de la monnaie faible lorsque la **dévaluation** ou la **dépréciation** d'une **monnaie** sur le **marché des changes**, loin de contribuer à rétablir l'équilibre de la **balance commerciale**, aggrave ce déséquilibre (accroissement du déficit). En effet, la baisse de la valeur en **devises** de la monnaie nationale rend les **importations** plus coûteuses sans conduire à l'augmentation du volume des **exportations** du fait d'une **compétitivité** structurelle insuffisante.

⊕ *Finances internationales*

→ *Balance des transactions courantes, Courbe en J, Surréaction, Termes de l'échange*

Cercle vicieux de la pauvreté

Le cercle vicieux de la pauvreté (ou cercle vicieux du sous-développement) désigne un ensemble de mécanismes qui auto-entretiennent le **sous-développement**. Les causes qui empêchent le

démarrage se renforcent mutuellement. L'insuffisance du revenu national résulte à la fois :

- d'une insuffisance de la **demande** (étroitesse du **marché**) ;
- d'une insuffisance de l'**épargne** (faible accumulation de **capital**).

Ce type d'analyse a été développé par R. Nurkse (1907-1959), mais d'autres analyses, comme celle de J. K. Galbraith (1908-2006) rejoignent l'idée d'autoreproduction d'un **équilibre de pauvreté**.

- + D'autres auteurs ont également pris en considération un cercle vicieux démographique : l'accroissement démographique nécessite des **investissements** d'infrastructures (logement, éducation, santé, etc.) considérables qui réduisent les ressources disponibles pour les investissements plus productifs dans l'agriculture et l'**industrie**. De ce fait, la **croissance économique** reste faible, ce qui favorise une **natalité** et une **fécondité** élevées.
- + Les cercles vicieux du sous-développement justifient la mise en œuvre de **politiques de développement** spécifiques.
- ⇒ **Économie du développement**
- ➔ *Démarrage, Désarticulation, Dualisme, Étape de la croissance, Pays moins avancés*

Certificats de dépôt

Les certificats de dépôts sont des **titres de créance négociables**, d'un montant minimum de 150 000 euros, qui sont émis par les établissements de crédit pour une durée d'un jour à un an avec une rémunération à taux fixe ou à taux variable. Les certificats de dépôt permettent aux établissements de crédit de se procurer des **liquidités** sur le **marché monétaire** et aux agents non financiers (principalement les **entreprises** et les **Organismes de placement collectif en valeurs mobilières**) de placer à court terme leurs liquidités.

- ⇒ **Monnaie**
- ➔ *Billet de trésorerie, Bon du Trésor, Désintermédiation financière*

Cessation de paiements

- ➔ *Faillite*

Ceteris paribus

- ➔ *Toutes choses égales par ailleurs*

Chaîne de valeur

La chaîne de valeur désigne la décomposition de l'activité d'une **entreprise** (ou d'une **organisation**) en une série de sous-activités stratégiquement

importantes pour la **compétitivité** de cette entreprise. La chaîne de valeur permet donc de créer un produit valorisable sur le marché, c'est-à-dire de créer de la valeur.

Ce concept a été introduit par M. Porter (*L'avantage concurrentiel*, 1982) qui cherchait à identifier les sources de compétitivité des entreprises. Il distinguait les activités de soutien (recherche-développement, approvisionnement, par exemple) des activités principales (production, logistique, marketing, etc.).

La fragmentation du processus de production est aujourd'hui souvent effectuée dans plusieurs pays différents pour tirer le meilleur parti des différences de qualification, de technologies, de **prix** des **facteurs de production**, etc. On parle alors de chaîne de valeur mondiale.

- ⇒ *Commerce international, Entreprises et système productif, Mondialisation*
- ➔ *Compétitivité, Décomposition internationale des processus productifs, Firme globale, Firme réseau, Firmes multinationales*

Chambre de compensation (Clearing)

Sur un **marché organisé**, une chambre de compensation est un organisme qui s'interpose entre le vendeur et l'acheteur de l'**actif** qui fait l'objet du **marché**. À vend à la chambre de compensation et B achète à la chambre de compensation (alors que sur un **marché de gré à gré**, A vend directement à B). De ce fait, la chambre de compensation protège les opérateurs du **risque de défaut** de leur contrepartie. Elle contribue également à limiter la prise de risque dans la mesure où elle peut procéder à des **appels de marge**. De façon plus générale, la chambre de compensation assure le bon fonctionnement du marché (enregistrement des opérations, gestion des dépôts de garantie, organisation de la livraison des **actifs** à l'échéance, etc.).

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Contrat futur, LIFFE, Marché à terme des instruments financiers (MATIF), Marché dérivé, Option, Règles prudentielles, Risque de contrepartie, Risque de marché*

Change

Le change est l'opération de conversion d'une monnaie nationale en **devises** ou de devises entre elles.

- ⇒ *Finances internationales*
- ➔ *Change manuel, Change scriptural, Crise de change, Marché des changes, Politique du change, Position de change, Régime de change, Taux de change*

Change manuel

Les opérations de change manuel sont celles qui portent sur la **monnaie fiduciaire**. Un touriste qui se procure des **billets de banque** étrangers réalise une opération de change manuel. Ces opérations constituent une fraction très faible de l'ensemble des opérations de change.

➤ Finances internationales

➔ *Change, Change scriptural, Cotation, Marché des changes, Régime de change*

Change scriptural

Les opérations de change scriptural constituent l'essentiel des opérations réalisées sur les **marchés des changes**. Elles prennent la forme de **virements**, libellés en **devises**, entre comptes bancaires.

➤ Finances internationales

➔ *Change, Change manuel, Cotation, Marché des changes*

Changes fixes

Dans un **régime de changes fixes**, la monnaie nationale de chaque pays membre est définie par rapport à un étalon (ou **or** ou **devise clé**). Cette définition constitue la **parité** officielle de la monnaie. Le rapport des parités officielles donne la parité bilatérale des monnaies prises deux à deux. Le système est dit de changes fixes, dans la mesure où le cours du **change** qui résulte du jeu du **marché** ne s'éloigne que faiblement de la **parité** officielle et donc des parités bilatérales. Cette stabilité des cours du change peut résulter d'un mécanisme automatique (étalon-or) ou d'interventions discrétionnaires des **banques centrales** sur le **marché des changes**.

➤ Finances internationales

➔ *Bretton Woods, Dévaluation, Étalon de change or, Marges de fluctuations, Points d'or, Politique du change, Réévaluation, Régime de change*

Changes flexibles

➤ Finances internationales

➔ *Changes flottants*

Changes flottants

Dans un **régime de changes flottants** (ou changes flexibles), les cours du **change** sont fixés librement sur le **marché des changes** par la confrontation de l'**offre** et de la **demande de devises**. La valeur internationale de la **monnaie** n'est donc pas définie par un étalon, mais varie en fonction des conditions du marché et des **anticipations** des agents. Le système

est dit « pur » lorsque les **banques centrales** s'abstiennent totalement d'intervenir. Il est dit « impur » (*dirty floating*) lorsque les banques centrales, bien que n'ayant pas l'obligation d'intervenir, vendent ou achètent des devises pour influencer les cours.

➤ Finances internationales

➔ *Appréciation, Cercle vicieux de la monnaie faible, Changes fixes, Dépréciation, Politique du change, Régime de change, Zone cible*

Charge de la dette

La charge de la dette est l'ensemble des dépenses de l'**État** consacrées au paiement des intérêts de sa **dette**. Cette charge dépend du **stock** de la dette, du niveau des **taux d'intérêt**, de la structure de la dette et de la manière dont elle est gérée.

Ce poste a connu une très forte augmentation dans la plupart des pays développés notamment avec la **désinflation** qui a accru les **taux d'intérêt réels**, les allègements fiscaux, l'**évasion fiscale**, les ralentissements de la croissance et les plans de relance.

La gestion de la charge de la dette est en France, confiée à l'Agence France Trésor (ministère des Finances) pour en minorer le coût notamment en émettant des **titres** diversifiés d'une durée variable (de moins d'un an à trente ans) et en assurant une **couverture** des **risques** de taux d'intérêt.

➤ Économie publique, Finances internationales, Monnaie, Politique économique

➔ *Bon du Trésor, Collatéral, Crise de la zone euro, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Effet boule de neige, Eurobond, Loi de finances, Obligations, Pacte de stabilité et de croissance, Soutenabilité de la dette, Structure par termes des taux d'intérêt, Trésor public*

Charte de La Havane

La charte de La Havane, négociée au sortir de la Seconde Guerre mondiale et signée le 24 mars 1948, institue une Organisation internationale du commerce (OIC), intégrée à l'Organisation des Nations unies (ONU) créée en 1945. Cette charte n'est jamais entrée en vigueur, faute de ratification par plusieurs pays, notamment les États-Unis, inquiets d'une perte de souveraineté économique au profit de l'OIC. Les négociations sur la baisse des **droits de douane** débouchent sur un simple accord, l'**Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce** (GATT), signé le 30 octobre 1947 par 23 pays.

La charte de La Havane peut apparaître comme un précurseur de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC) créée en 1995, puisqu'elle

posait les principes d'un **libre-échange** multilatéral. Cependant, pour certains, ses principes étaient trop dirigistes puisqu'ils permettaient des mesures d'aide de l'État pour certaines **branches** d'activité industrielle ou agricole, des subventions dans certaines circonstances et un contrôle des mouvements de **capitaux** et des **investissements directs étrangers**. D'autres analyses, considèrent au contraire, que ses objectifs étaient plus favorables au **développement** que l'OMC, en privilégiant le **plein-emploi**, l'adoption de **normes sociales** équitables, la nécessité d'un équilibre structurel de la **balance des paiements** de chaque pays et la prise en compte de la spécificité des produits de base avec un système pour en stabiliser le **prix**. L'échec de la charte de La Havane a fait obstacle à une gestion coopérative de l'économie mondiale.

- ⊖ *Commerce international, Économie et écologie, Fluctuations et crises économiques, Finances internationales, Intégration économique, Mondialisation*
- ➔ *Accords de Lomé, Bretton Woods, Charte de Philadelphie, Clause de la nation la plus favorisée, Innovation, Normes environnementales, Organisation internationale du travail (OIT), Ressources naturelles*

Charte de Philadelphie

La charte de Philadelphie (ou déclaration de Philadelphie) est un texte adopté par la conférence de l'**Organisation internationale du travail (OIT)** réunie à Philadelphie en 1944. Ce texte a été approuvé par l'ensemble des gouvernements alliés et vivement condamné par l'Allemagne nazie.

Il formule un certain nombre de principes relatifs à la **politique économique** : recherche du **plein-emploi**, mise en place de dispositifs de **protection sociale**, égalité des chances en matière d'éducation et d'accès à l'emploi, lutte contre la **pauvreté**, mise en œuvre d'une politique du logement et d'une politique permettant l'accès des travailleurs à la culture et aux loisirs, respect du droit syndical, etc.

Ce texte est l'un des grands documents qui fonde le régime international qui se met en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec les accords de **Bretton Woods**, la **charte de La Havane**, la création de l'ONU.

- ⊕ On parle parfois de « l'esprit de Philadelphie » (A. Supiot).
- ⊖ *Économie publique*
- ➔ *Bureau international du travail, Consensus de Philadelphie, État-providence, Norme d'emploi, Travail décent*

Chartiste (méthode)

La méthode chartiste ou graphique (*chart*, en anglais) est une analyse destinée à prévoir les variations des cours d'un **titre** ou d'un **actif** non financier à partir des mouvements historiques de **prix**. Cette méthode permet de dessiner des droites de tendance (**trend**) d'un cours en reliant les points hauts et bas du prix d'un titre (en tenant compte des volumes de transaction) : elle établit ainsi une tendance soit haussière (*bullish trend*), soit baissière (*bearish trend*), soit neutre (*flat trend*) avec des droites de résistance (niveaux où le cours marquera une pause dans son mouvement) et de support (niveaux où le cours sera amené à rebondir) à court ou moyen terme.

- ⊕ Ne pas confondre avec le chartisme, mouvement politique anglais entre 1828-1848, pour l'obtention notamment du suffrage universel masculin.
- ⊖ *Finances internationales, Marchés et prix*
- ➔ *Anticipation, Comportements mimétiques, Hedge funds, Spéculation*

Chèque

Le chèque est un instrument de circulation de la **monnaie scripturale**. C'est un ordre de paiement donné à la **banque** par le titulaire du **compte courant**. Le banquier débite le compte du tireur du chèque et crédite le compte du bénéficiaire du chèque.

- ⊕ Le chèque n'est pas de la **monnaie**.
- ⊖ *Monnaie*
- ➔ *Banque, Circuit bancaire, Compensation interbancaire*

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente la valeur de l'ensemble des ventes de l'**entreprise** au cours d'une période (quantités multipliées par le **prix**).

- ⊕ Ne pas confondre avec la **valeur ajoutée** ou avec le **profit**.
- ⊖ *Comptabilité nationale, Entreprises et système productif*
- ➔ *Compte de résultat, Part de marché, Recette totale*

Choc asymétrique

Un choc asymétrique est une perturbation aléatoire concernant l'**offre** ou la **demande** mais qui affecte spécifiquement une **branche** d'activité, une région, un pays selon sa **spécialisation**.

- ⊕ Les chocs asymétriques posent un problème dans une **union monétaire** puisque deux pays de cet ensemble peuvent être affectés de manière divergente par ce type de choc alors qu'ils ont renoncé

à utiliser le **taux de change** comme instrument d'ajustement.

- *Fluctuations et crises économiques, Intégration économique*
- *Asymétrie des conjonctures, Choc d'offre, Choc de demande, Choc exogène, Convergence nominale, Zone monétaire optimale*

Choc d'offre

Un choc d'offre est une perturbation de l'activité économique liée à une variation brutale des **coûts de production** à la hausse (choc pétrolier, augmentation brusque des **salaires**, appréciation du **taux de change**) ou à la baisse (choc technologique conduisant à une hausse de la **productivité**). Un choc d'offre peut donc être positif (hausse de la production) ou négatif (baisse de la production).

- ✚ Un choc d'offre affecte notamment la **compétitivité**, la **croissance effective** et la **croissance potentielle**.
- *Fluctuations et crises économiques, Intégration économique*
- *Choc asymétrique, Choc de demande, Nouvelle économie, Théorie des cycles réels*

Choc de demande

Un choc de demande est une perturbation de l'activité économique liée à une hausse ou à une baisse brutale de la **demande** (déplacement de la **courbe de demande**). Un choc de demande peut donc être positif (hausse de la production) ou négatif (baisse de la production).

- *Fluctuations et crises économiques, Intégration économique*
- *Choc d'offre, Effet d'hystérèse, Élasticité de la demande*

Choc exogène

On appelle choc exogène un événement extérieur à l'économie considérée qui en perturbe l'équilibre. Par exemple, les chocs pétroliers et les contre-chocs pétroliers sont des chocs exogènes pour les économies des pays importateurs de pétrole. Un événement naturel (tremblement de terre, tsunami) est aussi un choc exogène. Les chocs peuvent porter sur l'offre et/ou sur la demande. Ils peuvent être positifs ou négatifs. Par exemple, une **innovation** technologique majeure est la source d'un **choc d'offre** positif. À l'inverse, une épidémie de grippe aviaire constitue un **choc de demande** négatif sur le marché de la viande de volaille.

- *Fluctuations et crises économiques, Marchés et prix*
- *Choc asymétrique*

Choix intertemporels

- ➔ *Arbitrages intertemporels*

Choix rationnels

- ➔ *Théorie des choix rationnels*

Chômage

Le chômage désigne la situation des individus sans **emploi** et à la recherche d'un emploi. Les chômeurs constituent un sous-ensemble de la **population active**. Il existe en France deux indicateurs de mesure du chômage : le **chômage au sens du BIT** recensé par l'INSEE et les **demandes d'emploi en fin de mois (DEFM)** recensées par **Pôle emploi**.

- ✚ Le chômage est fondamentalement lié au salariat. Au XIX^e siècle, la notion de chômage renvoie à la cessation d'activité industrielle. C'est à partir de 1876 que le mot « chômeur » est utilisé pour désigner les ouvriers sans **emploi**.
- ✚ L'identification du chômage en tant que « statut » social et institution statistiquement mesurable est une construction historique.
- ✚ C'est dans le recensement de 1896 qu'on trouve pour la première fois une série de questions permettant d'isoler les « chômeurs » à partir de deux critères : l'âge et la durée de la suspension de travail.
- *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *PSERE, Sous-emploi*

Chômage (au sens du BIT)

Selon le **Bureau international du travail (BIT)**, sont chômeurs les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui, au cours de la période de référence (généralement une semaine), sont :

- « sans travail » (une personne ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure, moyennant une rémunération, au cours de la semaine de référence étant considérée comme ayant un travail) ;
- « disponibles pour travailler » dans un délai de deux semaines ;
- « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire ayant cherché activement un emploi dans le mois précédant l'enquête, ou bien qui ont trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois.

- ✚ Cette dernière catégorie, ceux qui ont trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois, sont donc classés dans la population des chômeurs au sens du BIT alors que ces personnes ne cherchent pas d'emploi (puisque leur emploi va commencer ultérieurement). Si l'on retranche cette catégorie au nombre total de chômeurs au sens du BIT, on obtient la **population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)**.

✚ La plupart des pays se réfèrent aujourd'hui à la définition du BIT pour mesurer le chômage. Au niveau européen, l'harmonisation des définitions et des mesures avance grâce à l'action de l'organisme Eurostat. L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** publie des données harmonisées de chômage à partir des données nationales des pays membres de l'organisation. En France, l'INSEE mesure le chômage au sens du BIT en effectuant une **enquête sur l'emploi**. La France publie également les chiffres des **demandeurs d'emploi de fin de mois** inscrits à **Pôle emploi** et fait figure d'exception.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Population active*

Chômage classique

Dans la **théorie du déséquilibre** développée par E. Malinvaud, le chômage classique correspond à une situation où, sur le **marché du travail**, la quantité de travail offerte par les **ménages** excède la quantité demandée par les **entreprises**. Dans le même temps, sur le **marché des biens** et des services, la quantité offerte par les entreprises n'est pas suffisante pour satisfaire la demande. En effet, les **prix** étant trop bas, les **entreprises** ne jugent pas rentable de créer des **emplois** pour satisfaire toute la demande de biens qui leur est adressée. Ce chômage est donc lié à une insuffisante **rentabilité** de l'appareil productif.

✚ Le chômage classique est un des trois équilibres avec rationnement définis par E. Malinvaud. Les deux autres sont le **chômage keynésien** et l'**inflation contenue**.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Équilibre avec rationnement*

Chômage conjoncturel

Le chômage conjoncturel est un type de **chômage** qui résulte d'un ralentissement temporaire de l'activité économique, habituellement mesurée par le **produit intérieur brut (PIB)**, et/ou des fluctuations de la **demande** dans un **secteur d'activité**.

C'est dans l'analyse de J. M. Keynes (1883-1946) que les variations à court terme du PIB se répercutent sur le niveau de l'**emploi**. Pour lui, la **demande globale** anticipée (qui détermine le PIB) détermine donc le chômage conjoncturel qui nécessite la mise en place d'une **politique de relance**.

✚ Le taux de chômage observé à un moment donné dans une économie peut être décomposé en deux sous-éléments : un taux de chômage structurel, dont les déterminants sont directement liés au fonctionnement du **marché du travail** et aux **politiques d'emploi** qui lui sont appliquées, et

un taux de chômage conjoncturel qui dépend de l'écart de production (**gap d'Okun**), c'est-à-dire de la différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel. En pratique, le taux de chômage conjoncturel se mesure en faisant la différence entre le taux de chômage effectivement constaté et le **taux de chômage non inflationniste (NAIRU)**.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage frictionnel, Chômage structurel, Courbe de Beveridge, Croissance potentielle*

Chômage d'équilibre

Le chômage d'équilibre, parfois appelé le « chômage naturel » ou encore « **chômage structurel** », désigne le chômage qui s'établit dans une économie et qui, compte tenu des caractéristiques des négociations salariales et du fonctionnement du **marché du travail**, ne s'accompagne pas de hausses de **salaires** excessives et d'**inflation**. Il correspond au chômage qui ne peut pas être expliqué par une insuffisance de l'activité économique, autrement dit par le **chômage conjoncturel**.

Il existe principalement deux approches du taux de chômage d'équilibre :

– selon la première, formalisée par E. Phelps (1968), le taux de chômage d'équilibre est celui qui assure la stabilité de l'**inflation**. Il s'agit du **NAIRU** (*Non accelerating inflation rate of unemployment*), proche du concept de **taux de chômage naturel** proposé par Friedman (1967) ;

– selon la seconde, conformément au **modèle WS/PS** (*Wage setting/Price setting*), le chômage d'équilibre est défini comme le taux de chômage qui résout les conflits de répartition entre employeurs et salariés. Le salaire d'équilibre, et donc le chômage d'équilibre, est alors d'autant plus élevé que le pouvoir de négociation des salariés, au niveau collectif comme au niveau individuel, est élevé.

✚ Les deux définitions sont cependant liées car tant que les partenaires sociaux ne sont pas satisfaits de la répartition, une spirale inflationniste risque de s'enclencher : jugeant les salaires trop élevés, les **entreprises** peuvent augmenter leurs **prix** ; les salariés constatant une baisse de leur **pouvoir d'achat** demanderont des hausses de salaires, etc. Du fait de l'interaction entre les prix et les salaires, la stabilité de l'inflation ne semble garantie que si la répartition satisfait les deux parties.

✚ Les théories du chômage d'équilibre qui relèvent du modèle WS/PS cherchent à rendre compte de la rigidité des salaires et des prix dans une approche en termes d'équilibre général mais reposant sur l'hypothèse de **concurrence imparfaite** sur le marché du travail. Selon ces théories, un chômage

provoqué par un **taux de salaire réel** trop élevé peut durablement rester au-dessus de son niveau d'équilibre.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Courbe de Phillips, Insiders/Outsiders (théorie), Salaire d'efficience*

Chômage d'exclusion

Selon J. Freyssinet, le chômage d'exclusion concerne les travailleurs qui se présentent sur le **marché du travail** avec des handicaps si importants que leur probabilité d'insertion est très faible dans un contexte de sélectivité accrue. Sauf s'ils bénéficient de mesures spécifiques, ils semblent condamnés à un **chômage de très longue durée** qui engendre la dégradation des aptitudes au travail, le découragement et finalement l'abandon de la recherche d'emploi.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Capital humain, Chômage d'équilibre, Chômage répétitif, Vulnérabilité du chômage*

Chômage d'insertion

Le chômage d'insertion est le chômage que rencontrent les individus qui entrent nouvellement sur le **marché du travail**. Les jeunes sont les premiers concernés par le chômage d'insertion, tout comme celles et ceux qui reprennent une activité professionnelle.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Capital humain, Insiders/Outsiders (théorie)*

Chômage de conversion

Le chômage de conversion désigne les travailleurs qui, jusqu'alors titulaires d'un **emploi** stable, sont victimes d'un licenciement économique. Ils cherchent d'abord un emploi correspondant à leur niveau de **qualification** et à leur objectif de stabilité. Leur durée de chômage est donc plus longue et parfois prolongée par une formation qualifiante de reconversion professionnelle.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Chômage répétitif*

Chômage de longue durée

Le chômage de longue durée regroupe l'ensemble des personnes au **chômage** depuis plus d'un an (un seuil de six mois est retenu dans certains pays). On utilise parfois le critère de deux ans pour désigner le chômage de très longue durée. La probabilité de sortie du chômage diminue avec l'ancienneté du chômage. Ce dernier peut alors se transformer

en **chômage d'exclusion** lorsque la probabilité de réinsertion est très faible, ce qui réduit encore les aptitudes au travail et favorise le découragement.

- ➔ *Marché du travail, emploi et chômage*

Chômage déguisé

Le chômage déguisé désigne les situations d'**emploi** dans lesquelles les individus occupent des postes dans lesquels leur **productivité** est faible voire très faible. Ce terme désigne des personnes officiellement classées comme ayant un emploi mais dont la situation réelle s'apparente au chômage (emplois aidés, stages de formation, etc.).

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Formes particulières d'emploi, Travailleur ayant un lien marginal avec l'emploi, Vulnérabilité au chômage*

Chômage frictionnel

Le chômage frictionnel est celui qui résulte de la mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre passant d'une **entreprise** à une autre, d'une région à une autre, d'une profession à une autre. Le chômage frictionnel peut également résulter de la **destruction créatrice** qui conduit à des ouvertures et à des fermetures d'entreprises.

- ✚ La **théorie de la recherche d'emploi** (*Job search*) cherche à rendre compte de l'existence et de l'importance de ce chômage frictionnel. Selon cette théorie, les principaux déterminants du chômage frictionnel sont le coût de la collecte d'**informations**, le degré d'**incertitude** qui règne sur le **marché** et enfin le taux d'accroissement de la **population active** (plus il est élevé, plus le nombre de personnes en situation de prospection sur le marché est important).

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Chômage conjoncturel, Chômage structurel, Salaire de réservation*

Chômage involontaire

Pour J. M. Keynes (1883-1946), le **chômage** involontaire désigne le chômage qui n'est pas dû au refus des salariés de travailler pour un salaire plus faible. Ce raisonnement est cohérent avec la théorie de l'**emploi** de Keynes selon laquelle c'est la **demande effective** qui induit le niveau de **production** mis en œuvre par les **entreprises** et, par conséquent, l'emploi qu'il requiert.

Le chômage involontaire s'oppose donc à l'analyse néoclassique du début du ^{xx}e siècle selon laquelle le niveau trop élevé du **taux de salaire réel** est la cause du chômage. Le chômage volontaire, lui, s'explique, selon Keynes, par « une volonté commune, tacite ou avouée, de ne pas travailler à

un salaire moindre » (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936). Une réglementation fixant un salaire minimal ou des allocations-chômage empêche le **taux de salaire** réel d'aller vers son niveau d'équilibre. J. Rueff (1896-1978) constatait par exemple en 1931, dans un article intitulé « L'assurance chômage, cause du chômage permanent », qu'il existait en Angleterre (depuis 1911) un système d'assurance chômage, donnant aux ouvriers sans travail une indemnité connue sous le nom de *dole*, et que ce système était la cause d'un chômage permanent en Angleterre.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage keynésien, Chômage volontaire, Équilibre de sous-emploi*

Chômage keynésien

Dans la **théorie du déséquilibre** développée par E. Malinvaud, le chômage keynésien désigne une situation où, sur le **marché du travail**, la quantité de travail offerte par les **ménages** excède la quantité demandée par les **entreprises**. Dans le même temps, sur le **marché des biens** et des services, la quantité offerte par les entreprises excède la quantité demandée car le **prix** effectif est supérieur au prix d'équilibre. Le déséquilibre constaté sur le marché des **biens** se reporte ainsi sur le **marché du travail**. Compte tenu de l'insuffisance de la demande sur le marché des biens et **services**, les **entreprises** ne mettent pas en œuvre de nouvelles **capacités de production** et donc ne recrutent pas.

✚ Le chômage keynésien est un des trois **équilibres avec rationnements** définis par E. Malinvaud. Les deux autres sont le **chômage classique** et l'**inflation contenue**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage classique, Inflation contenue*

Chômage naturel

➔ *Taux de chômage naturel*

Chômage récurrent

Le chômage récurrent, ou encore chômage de précarité, désigne un processus dans lequel alternent les emplois précaires et le **chômage**. Cette forme de chômage concerne surtout les nouveaux entrants sur le marché du travail : jeunes, personnes en reprise d'activité, mais aussi des individus âgés et peu qualifiés qui peuvent être obligés d'accepter des emplois intérimaires ou des contrats à durée déterminée. La faiblesse de la **qualification** et la difficulté des appariements conduisent pour cette catégorie de chômeurs à une faible **employabilité**.

Dans cette catégorie de chômeurs où se concentrent les moins qualifiés et ceux qui ont auparavant occupé des emplois précaires, les emplois occasionnels succèdent aux périodes de chômage courtes, parfois entrecoupées de périodes de formation ou de stages en **entreprise**, expliquant elle-même la succession d'emplois occasionnels et de périodes de chômage courtes.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Formes particulières d'emploi, Travailleur ayant un lien marginal avec l'emploi, Vulnérabilité au chômage*

Chômage structurel

Le chômage structurel résulte des changements de structure de l'économie qui affectent durablement la situation du **marché du travail**. Ces changements de structure peuvent provenir de la démographie (structure par âge de la population, baby-boom) et de facteurs institutionnels (niveau du **salaire minimum**, indemnisation du chômage, taux de **cotisations sociales**, etc.).

Le chômage structurel est également appelé **taux de chômage d'équilibre**, c'est-à-dire le taux de chômage qui prévaut lorsque l'économie a atteint son taux de croissance potentiel. En pratique, le taux de chômage structurel est mesuré par le **taux de chômage non inflationniste (NAIRU)**.

✚ L'écart entre le taux de chômage observé à un moment donné et le taux de chômage non inflationniste (NAIRU) ou encore le taux de chômage structurel sert à calculer le taux de **chômage conjoncturel**.

✚ On considère que la réduction du chômage structurel passe par la mise en œuvre de **politiques de l'offre** (alors que la lutte contre le chômage conjoncturel passe par des politiques de relance de la demande).

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage d'équilibre, Chômage frictionnel, Courbe de Beveridge, Croissance potentielle*

Chômage technologique

Le chômage technologique désigne le **chômage** provoqué par l'introduction de nouveaux **biens d'équipement** ou de nouvelles méthodes de production dans les **entreprises** et **administrations publiques**, qui conduisent à une diminution du nombre d'emplois nécessaires. Ce dernier, dans une entreprise ou un **secteur d'activité**, est égal au rapport production/**productivité par tête**. Ainsi, lorsque la hausse de la **productivité par tête** est supérieure à la hausse de la **demande** (qui détermine elle-même le niveau de production), le **nombre** d'emplois nécessaires diminue.

✚ Le **progrès technique**, s'il peut conduire à des destructions d'emplois dans certaines conditions, peut aussi donner lieu à des créations d'emplois. Des effets de compensation apparaissent dans plusieurs cas : lorsqu'il faut produire des biens et services nouveaux, lorsque la hausse de la productivité par tête permet de diminuer les **prix** (hausse du **pouvoir d'achat**) ou donne lieu à des hausses de **salaire**.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage structurel, Déversement*

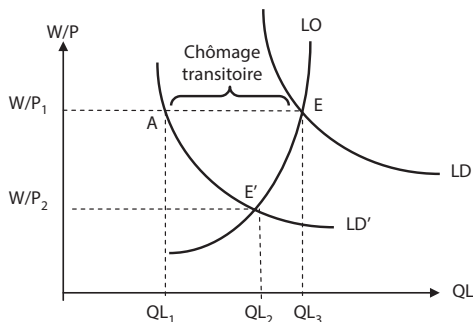
Chômage transitoire

Dans le modèle néoclassique de base, le chômage transitoire est un chômage qui apparaît temporairement, même dans une situation de **concurrence pure et parfaite**, à la suite d'un choc exogène subi par l'économie. Même si on considère qu'à long terme, tout chômage est volontaire, il peut apparaître à court terme un **chômage involontaire**.

L'explication du chômage transitoire est la suivante :

Soit un **choc exogène**, par exemple une **crise** économique entraînant la faillite d'un certain nombre d'**entreprises**. Pour tout niveau de **prix** exprimé sur le **marché**, la **demande** sera dorénavant inférieure à la demande précédente. La **courbe de demande** se déplace donc vers la gauche, parallèlement à elle-même. Par exemple, pour le **taux de salaire** d'origine (W/P_1), la quantité demandée était de QL_3 (point E), elle est maintenant de QL_1 . Dans un premier temps, par une analyse de statique comparative, on constate que, pour un taux de salaire réel de W/P_1 , la quantité demandée se détermine en A, la quantité offerte reste en E. Apparaît alors un chômage transitoire exprimé par la différence $QL_3 > QL_1$.

Par la suite, le mécanisme d'équilibrage du marché se met en place : compétition entre les offreurs, baisse du **taux de salaire** inférieur au précédent, W/P_2 (avec $W/P_2 < W/P_1$), qui conduit à un nouvel équilibre (point E') compte tenu des modifications du marché.



☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage d'équilibre, Chômage frictionnel, Exclusion par les prix*

Chômage volontaire

Pour les auteurs de la **théorie néoclassique** standard, le chômage volontaire est celui des individus qui n'acceptent pas de travailler au **taux de salaire** réel d'équilibre.

Dans cette théorie en effet, sur le **marché du travail** comme sur tout autre **marché**, s'établit un équilibre qui égalise les quantités offertes et demandées, en excluant du marché tous les offreurs qui se seraient manifestés pour un niveau supérieur de taux de salaire, et tous les demandeurs qui espéraient un niveau inférieur.

Dans cet univers d'agents rationnels et en situation d'**information** parfaite, si le taux de salaire est parfaitement flexible, le **chômage involontaire** est impossible.

✚ La théorie néoclassique standard du chômage volontaire a été prolongée ultérieurement par la **théorie de la recherche d'emploi** (ou *Job search*) élaborée notamment par G. Stigler.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage transitoire, Rationalité économique*

Chômage wicksellien

Le chômage wicksellien (expression proposée par J.-P. Fitoussi) est un **chômage** qui résulte d'un **taux d'intérêt** réel trop élevé (**taux d'intérêt monétaire** supérieur au **taux d'intérêt naturel**). Une telle situation, qui peut s'accompagner aussi d'un **taux de change réel** supérieur à sa valeur d'équilibre, déprime l'activité économique et conduit à l'augmentation du chômage.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Mécanisme cumulatif wicksellien*

Chômeur

➔ *Chômage*

Chômeurs découragés

Selon l'INSEE, les chômeurs découragés sont des individus disponibles qui souhaitent occuper un **emploi**, mais déclarent ne plus en rechercher. Lors de l'**enquête emploi**, les chômeurs découragés sont donc comptabilisés dans la catégorie des inactifs. Les perspectives de retrouver un emploi leur paraissent en effet trop faibles, notamment lorsque le **chômage** augmente.

✚ Une reprise de l'activité et de l'emploi peut conduire certains chômeurs découragés à accomplir

à nouveau des démarches de recherche d'emploi, ce qui peut paradoxalement accroître le nombre de **chômeurs (effet de flexion)**.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage de longue durée, Lois Hartz, Taux de flexion, Travailleur ayant un lien marginal avec l'emploi, Vulnérabilité au chômage*

Cible d'inflation

Une cible d'inflation est un objectif d'**inflation** vers lequel la **banque centrale** s'efforce de faire tendre l'économie d'un pays. Il peut s'agir d'une cible numérique (par exemple 2 %), d'une fourchette (par exemple entre 1 % et 3 %) ou encore d'une cible entourée d'une certaine marge de fluctuation (par exemple 2 % à ± 1 %).

Cet objectif l'emporte sur tout autre objectif de **politique monétaire**. La politique de ciblage d'inflation (*Inflation Targeting*) se substitue progressivement à partir des années 1990 aux politiques monétaires antérieures qui reposaient :

– soit sur une cible de **taux d'intérêt** (on ajuste alors la quantité de monnaie au taux d'intérêt que l'on souhaite atteindre) ;

– soit sur une cible de quantité de **monnaie** (on laisse alors au **marché** le soin de fixer le taux d'intérêt d'équilibre).

L'adoption d'une politique de ciblage de l'inflation permet de dépasser le débat **règle** versus **discrétion**. En effet, la **banque centrale** pratique une discrétion contrainte par l'objectif d'inflation.

✚ Certains observateurs contestent le fait que l'on se limite à la surveillance du **niveau général des prix** et proposent que les banques centrales assurent une surveillance de l'ensemble des prix des **actifs** (financiers et immobiliers notamment).

✚ Depuis la crise de 2007-2008, les politiques de ciblage d'inflation ont tendance à passer au second plan par rapport à d'autres objectifs macroéconomiques (**croissance économique, emploi, stabilité financière**).

☞ *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*

➔ *Création monétaire, Politique monétariste*

Circuit bancaire

Chaque **banque de second rang** constitue un circuit bancaire dans la mesure où des flux de **monnaie scripturale** circulent au sein de la banque entre les comptes des clients et permettent de régler des **dettes**. Lorsqu'un client de la banque désire se procurer des **billets de banque** ou lorsqu'il règle une dette à un client d'une autre banque, on dit qu'il y a une fuite hors du circuit bancaire de la

banque. Pour faire face à cette fuite, la banque doit disposer de suffisamment de **monnaie centrale** (dans le cas contraire, elle doit faire appel au **refinancement bancaire**).

☞ *Monnaie*

➔ *Création monétaire, Monétisation de créance*

Circuit du Trésor

Le circuit du Trésor est le dispositif institutionnel qui a joué un rôle essentiel dans le **financement de l'économie** française pendant les Trente Glorieuses. Ce circuit se composait du **Trésor public** et d'un certain nombre d'**institutions financières** que l'on nommait « correspondants du Trésor » (Caisse des dépôts, chèques postaux, etc.).

D'une part, ces institutions contribuaient au financement du Trésor en y déposant leurs excédents de trésorerie, d'autre part, la politique de crédit à l'économie des correspondants du Trésor était inspirée par la politique économique et par la **planification indicative** alors en vigueur en France (financement du logement, des infrastructures, de l'aménagement du territoire, des **entreprises publiques**, etc.). De ce fait, une part du financement de l'économie échappait à la logique du marché.

☞ *Monnaie, Politique économique*

➔ *Système financier*

Circuit économique

Le circuit économique est une représentation de l'activité économique sous la forme de **flux** réels, monétaires et financiers qui mettent en relation des catégories d'**agents économiques**. La **comptabilité nationale** repose sur une description des phénomènes macroéconomiques en termes de circuit.

Sur un plan plus théorique, on oppose souvent les analyses en termes de circuit économique aux analyses en termes de **marché**. Dans le premier cas, l'ajustement entre les agents se réalise par les quantités, dans le second cas elle se réalise par les **prix**.

✚ Les physiocrates, K. Marx (1818-1883) et J. M. Keynes (1883-1946) sont les précurseurs de l'analyse en termes de circuit.

☞ *Marchés et prix*

➔ *École circuitiste, École physiocratique, École post-keynésienne, Économie monétaire de production, Macroéconomie, Modèle stock-flux cohérent, Tableau économique des physiocrates, Théorie des équilibres à prix fixes, Théorie keynésienne, Théorie marxiste*

Circuit monétaire de production

➔ *École circuitiste, Économie monétaire de production*

Clause de la nation la plus favorisée

Principe selon lequel tout avantage accordé à l'un des partenaires commerciaux doit être étendu à tous les autres. Cette clause apparaît dès le développement du **commerce international** aux ^{xv^e} et ^{xvi^e} siècles. Elle a pu être « conditionnelle » ou « inconditionnelle ». Lorsqu'un pays A lié par une clause conditionnelle au pays B, accorde un privilège à un pays C, le pays A est dans l'obligation d'accorder à B le même type d'avantage qu'à C seulement après que B a consenti à A des avantages réciproques. En revanche, dans le cas d'un accord qui stipule une clause inconditionnelle entre A et B, le pays A doit accorder au pays B des avantages équivalents à ceux accordés à C sans concessions particulières en retour. Jusqu'à la fin du ^{xviii^e} siècle, la variante inconditionnelle fut la seule utilisée. La clause conditionnelle de la NPF a été inaugurée en 1788 par le traité franco-américain et était commune dans les traités commerciaux au cours du ^{xix^e} siècle.

L'article premier de l'**Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)** a fait de la clause inconditionnelle la « règle d'or » du commerce international. L'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** a conservé cette clause tout comme l'**Accord général sur le commerce des services (AGCS)** et les **Aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC)** même s'il est énoncé en des termes qui diffèrent d'un accord à l'autre.

- ⊕ *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Libre-échange, Protectionnisme*

Clause de non-renflouement (no bail out clause)

La clause de non-renflouement est une clause du **Traité de Maastricht** modifié par le **Traité de Lisbonne** (art. 125) de l'**Union européenne** qui interdit aux **États** de porter une assistance financière à un autre État membre de la **zone euro** selon le principe d'une responsabilité nationale de la **dette souveraine** de chaque État, mais le **Conseil européen** après consultation du Parlement européen peut préciser l'application des interdictions.

- ✚ La **crise de l'euro** a conduit à trouver des modalités d'aide pour assurer une **stabilité financière** des États en difficulté.
- ⊕ *Économie publique, Intégration économique, Monnaie, Politique économique*
- ➔ Bail in, Bail out, *Fonds européen de stabilité financière (FESF), Mécanisme européen de stabilité financière (MESF), Mécanisme de stabilisation financière (MES), Opération de refinancement de long terme,*

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance

Cleaning Up Afterwards (Nettoyer les dégâts après coup)

La formule « *Cleaning Up Afterwards* » désigne une politique monétaire qui ne cherche pas à anticiper les crises financières et qui prend acte des difficultés à prévoir les crises et les bulles spéculatives.

Il faudrait donc laisser jouer la discipline de marché et « nettoyer les dégâts après coup » faute de pouvoir mener une politique contracyclique.

- ⊕ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Paradoxe de la tranquillité.*

Cluster

Cluster est un terme anglais qui signifie « grappe ». En économie, un *cluster* correspond à une concentration géographique d'**entreprises** et parfois d'**institutions**, qui sont en relation les unes avec les autres dans un domaine particulier. Les *clusters* ont des impacts positifs sur les performances des **entreprises**, sur la **croissance économique** et sur la **compétitivité** des pays. En France, les **pôles de compétitivité** sont des exemples de *clusters* ; en Italie, ils prennent la forme de districts industriels composés uniquement d'entreprises.

Un cluster est un réseau structuré qui établit entre les unités qui le composent, des relations de concurrence et des relations de **coopération**. L'objectif est de développer la capacité d'**innovation**, de créer des synergies entre les différents acteurs en matière d'information, de veille, de formation et d'**innovation**, d'améliorer la **compétitivité** des entreprises membres grâce aux **économies d'agglomération**, etc.

- ✚ Dans les années 1890, A. Marshall (1842-1924) est le premier économiste à aborder les avantages d'un type d'organisation qu'il nomme « district industriel ». Pendant les années 1970, le concept de district industriel est repris en Italie pour rendre compte des performances de certains **secteurs d'activité** qui résistent mieux que d'autres au ralentissement de la **croissance économique**. Dans les années 1990, M. Porter rend populaire le concept d'« *industry cluster* ».
- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Économie circulaire, Hiérarchie, Politique industrielle*

CNUCED

- ➔ *Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement*

Cobb-Douglas

La fonction Cobb-Douglas est une fonction de production homogène et linéaire élaborée en 1928 par le mathématicien C. W. Cobb et l'économiste P. H. Douglas. Elle donne le volume de la production (Q) obtenu par les différentes combinaisons du travail (L), du capital (K) et d'un coefficient constant (A).

La fonction Cobb-Douglas s'écrit ainsi :

$$Q = AL^\alpha K^\beta$$

α correspond à l'élasticité de Q par rapport à L.

β correspond à l'élasticité de Q par rapport à K.

Les **rendements d'échelle** sont constants si

$(\alpha + \beta) = 1$.

⇒ *Capital et investissement, Marchés et prix, Productivité*

→ *Homogénéité de degré k, Règle de l'épuisement du produit*

Coefficient budgétaire

Le coefficient budgétaire est le rapport d'une catégorie de dépenses au total des dépenses de **consommation**. Il s'agit donc d'une part relative. Lorsque la consommation totale augmente, la structure de la consommation se modifie, ce qui se traduit par une évolution des coefficients budgétaires : la part relative de certaines consommations augmente, alors que la part relative d'autres **postes de consommation** diminue et que d'autres restent stables. L'évolution des coefficients budgétaires dépend à la fois des **prix relatifs** et des quantités consommées.

⇒ *Consommation et épargne*

→ *Bien de Giffen, Bien supérieur, Loi d'Engel*

Coefficient de capital

Le coefficient de capital se définit par le rapport entre la valeur du **stock** de **capital fixe** productif et la valeur de la production (mesurée en général par la **valeur ajoutée**).

On peut calculer un coefficient moyen (valeur du capital/valeur ajoutée) et un coefficient marginal (variation de la valeur du capital/variation de la valeur ajoutée).

La hausse du coefficient moyen de capital peut tenir :

– à une **combinaison productive** plus capitalistique ;

– à un renouvellement plus rapide du capital dans un contexte de **progrès technique** rapide.

✚ La valeur du coefficient de capital permet par exemple de distinguer les industries lourdes ou encore **capitalistiques**, qui nécessitent un stock de capital productif important par unité produite, des industries légères.

✚ L'importance de l'effet d'accélération dépend de la valeur du coefficient de capital.

⇒ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Fluctuations et crises économiques*

→ *Accélérateur, Fonction de production, Investissement, Productivité apparente du capital*

Coefficient de capitalisation des résultats (Price earning ratio)

Le coefficient de capitalisation des résultats ou PER (*Price earning ratio*) est un coefficient qui se calcule en divisant la **capitalisation boursière** d'une **société** par les **bénéfices** nets de cette société. Le PER est utile pour pouvoir porter un jugement sur le niveau du cours d'une action. Par exemple, si le PER est de 11, il faut 11 années pour que les dividendes d'une action remboursent son prix d'achat (si l'on suppose que les bénéfices sont constants et qu'ils sont intégralement distribués aux actionnaires). Un PER faible indique donc que l'achat de l'action constitue un bon **placement**. Néanmoins, un PER élevé permet d'anticiper des bénéfices futurs en augmentation, ce qui peut aussi inciter à acheter l'action.

⇒ *Entreprise et système productif, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*

→ *Capitalisation boursière, Q de Tobin, Rentabilité financière, Spéculation*

Coefficient de corrélation

→ *Corrélation*

Coefficient technique de production

Les coefficients techniques de production mesurent la part relative des **consommations intermédiaires** issues d'une **branche** de l'économie dans la production totale d'une autre branche. Ces coefficients techniques se calculent à partir du **tableau entrées-sorties** (TES) de la **comptabilité nationale**. Cet outil statistique repose sur les analyses de W. Leontief (1906-1999, prix Nobel 1973). Il permet de quantifier et d'analyser les interdépendances entre les différentes branches (par exemple, l'industrie agroalimentaire dépend de l'agriculture, mais aussi de l'énergie, des transports, etc.).

→ *Comptabilité nationale*

Co-entreprise (joint-venture)

Une co-entreprise désigne un groupement de plusieurs **entreprises** qui s'associent selon des modalités diverses, dans l'intention de réaliser un projet particulier impliquant la mise en commun de **capitaux**, de connaissances, de technologies, etc.

Les différentes entités du groupement partagent les risques et les avantages du projet.

✚ Ce terme est couramment employé pour caractériser des projets de financement importants associant des capitaux nationaux et des capitaux étrangers.

➤ *Entreprises et système productif, Mondialisation*

➔ *Entreprise réseau, Internationalisation de la production, Partenariat*

Cogestion

Au sens général, la cogestion désigne l'exercice en commun de la gestion et de l'administration d'une **institution**, d'une **entreprise**, d'un service, etc., par plusieurs parties. La cogestion implique un partage du pouvoir de décision.

Au sens économique, la cogestion désigne un système de **gouvernance d'entreprise** dans lequel les salariés, en général par l'intermédiaire de leurs **syndicats**, exercent une participation active à la gestion.

La cogestion mise en place en Allemagne (*Mitbestimmung*) est souvent citée comme un modèle. Dans ce pays, la loi impose la cogestion dans les entreprises de plus de 2 000 salariés. Certains projets importants doivent nécessairement obtenir l'approbation des salariés au sein des comités d'établissement et au sein des instances dirigeantes. Les salariés occupent de 33 à 50 % des postes dans les **conseils de surveillance** des entreprises de plus de 2 000 salariés mais le président du conseil de surveillance est toujours un représentant des **actionnaires** et sa voix est prépondérante en cas d'égalité.

La cogestion allemande est donc un modèle de relations sociales dans lequel les entreprises sont obligées de tenir compte des intérêts des salariés, ce qui favorise la cohésion sociale et en fin de compte la **compétitivité** des grandes entreprises. Mais elle est remise en cause par la **financiarisation** de la gestion qui s'impose aujourd'hui dans le monde. La cogestion allemande s'accommode par ailleurs d'une hausse de la précarité de nombreux salariés depuis les différentes **lois Hartz** qui ont accru considérablement la **flexibilité du travail**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme actionnarial, Capitalisme managérial, Économie de marchés coordonnée, Parties prenantes, Rapport salarial, Variété des capitalismes*

Coin fiscal (ou coin socio-fiscal)

Le coin fiscal désigne l'écart entre le coût du travail et le **revenu** restant à la disposition du salarié

une fois les **prélèvements obligatoires** effectués. Néanmoins, plusieurs sens de ce terme peuvent être dégagés.

Le sens le plus fréquent désigne la différence entre le **coût salarial** total (ce que les employeurs payent sous forme de **salaires** et de **cotisations sociales** patronales et salariées) et ce dont les salariés disposent, autrement dit leur salaire net.

Dans un sens plus large, le coin fiscal désigne l'écart qui existe entre le coût salarial supporté par l'employeur et le salaire que l'intéressé reçoit effectivement, une fois déduits les **prélèvements obligatoires** que sont les cotisations sociales et les **impôts directs**. On peut alors parler de « coin fiscal global ».

Un sens moins utilisé de ce terme correspond, pour le salarié, à l'écart entre le salaire brut et le salaire net.

On mesure le coin fiscal en termes relatifs et non absolus. Il faut d'abord calculer la valeur de l'écart absolu en retranchant du coût salarial total (CT) les prélèvements obligatoires, ici par exemple les **cotisations sociales** patronales (CP), les cotisations sociales payées par le salarié (CS).

On obtient alors :

$$CT - (CP + CS)$$

Par convention, le coin fiscal (CF) est égal à :

$$CF = \frac{CT - (CP + CS)}{CT}$$

✚ L'importance du coin fiscal est souvent avancée par les économistes libéraux pour mettre en avant le poids excessif des prélèvements obligatoires pesant sur le travail salarié. On peut néanmoins remarquer qu'une baisse du coin fiscal obtenue par exemple en diminuant les cotisations sociales conduira probablement les salariés à augmenter leurs dépenses en contractant des assurances privées pour se prémunir contre les risques sociaux qui ne sont plus couverts par les **assurances sociales**.

➤ *Économie publique, Marché du travail, emploi et chômage, Protection sociale,*

➔ *Compétitivité, Courbe de Laffer, Salaire indirect*

Collatéral

Un collatéral est un **actif** offert en garantie lors d'une opération de crédit. Par exemple, sur le **marché interbancaire**, un établissement qui emprunte des **liquidités** doit offrir en contrepartie un collatéral constitué de **titres** figurant sur une liste d'actifs éligibles établie par la **banque centrale**.

➤ *Monnaie, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Politique économique*

➔ *Accord de pension, Liquidité, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Solvabilité*

Collectif budgétaire

→ *Loi de finances rectificative*

Collusion

La collusion concerne une entente d'**entreprises** sur un **marché** de type oligopolistique, qui n'est pas ou qui est moins formelle que dans le **cartel**. Elle est souvent illicite et réprimée par la loi car elle cherche à tromper certains **agents économiques**.

La collusion effective repose sur une entente concernant le niveau et la détermination des **prix**, et elle est généralement gérée et organisée par un syndicat professionnel. Elle est caractérisée également par un barème de prix que chacun s'engage à respecter et qui laisse à chaque **producteur** une marge de **profit** non négligeable.

⊙ *Marchés et prix*

→ *Autorité de la concurrence, Concentration horizontale, Oligopole, Politique de la concurrence, Pouvoir de marché*

Combinaison productive

La combinaison productive est la combinaison des **facteurs de production** que les agents économiques doivent associer dans des proportions données pour réaliser un certain volume de **production**. Le choix d'une combinaison productive est lié aux contraintes techniques (degré de **substituabilité des facteurs**, **productivité marginale** des facteurs) et économiques (**prix relatifs** des facteurs).

⊙ *Capital et investissement*

→ *Capitalistique, Coefficient de capital, Droite d'isocoût, Fonction de production, Intensité capitalistique, Isoquant, Substituabilité des facteurs, Taux marginal de substitution technique*

Comité de Bâle

Créé en 1974, le Comité de Bâle est une instance de concertation entre les **banques centrales** et les autorités de supervision bancaire qui fonctionne en liaison avec la **Banque des règlements internationaux** dans le but de formuler des **règles prudentielles** dans le domaine financier. Le comité de Bâle n'a pas de pouvoir supranational mais ses recommandations sont généralement reprises et mises en œuvre par les autorités bancaires nationales. C'est au sein de ce comité qu'ont été élaborés le **ratio Cooke**, le **ratio Mac Donough** et le **ratio de levier** par exemple.

⊙ *Finances internationales*

→ *Accords de Bâle, Bâle III, Globalisation financière, Risque systémique, Stabilité financière*

Comité européen du risque systémique (CERS) (European Systemic Risk Board)

Le Comité européen du risque systémique a été créé en novembre 2010 lorsque la **crise des subprimes** et de l'**euro** a révélé l'insuffisance de la **coopération** entre les autorités nationales de l'**Union européenne** chargées de la surveillance du **système bancaire** et financier. Le CERS est chargé de la **surveillance macroprudentielle** du **système financier** dans l'**Union européenne**. Il est présidé par le président de la **Banque centrale européenne (BCE)**. Un de ses objectifs principaux est de prévenir et d'atténuer le **risque systémique** qui pourrait porter atteinte à la **stabilité financière** de l'Union européenne.

⊙ *Monnaie, Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*

→ *Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Autorité européenne des valeurs mobilières, Bâle III, Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque de défaut, Solvabilité II, Système européen de surveillance financière (SEBF)*

Commandite

→ *Société en commandite*

Commerce croisé

→ *Commerce intra-branche*

Commerce de compensation

→ *Accord de compensation*

Commerce équitable (fair trade)

Le commerce équitable (ou commerce alternatif) désigne les échanges commerciaux internationaux qui visent à améliorer le sort des petits producteurs défavorisés des **pays en développement**. Selon la définition proposée par l'Association française de normalisation (Afnor), un échange équitable repose sur trois principes :

- un **équilibre** entre les partenaires dans la relation commerciale ;
- un accompagnement des producteurs engagés dans le commerce équitable ;

- une **information** et une sensibilisation des consommateurs au commerce équitable.
- + Le commerce équitable ne représente qu'une part très marginale du **commerce international** de marchandises, mais il se développe rapidement y compris dans les **services** (tourisme équitable).
- ⇒ *Économie du développement, Mondialisation*
- ➔ *Développement durable, Économie solidaire*

Commerce interbranche

Le commerce interbranche est un échange de **biens** ou de services qui concerne des produits ou services différents entre deux territoires : par exemple un pays exporte des produits manufacturés et importe des matières premières.

- + La **théorie des avantages comparatifs** a cherché à rendre compte de ce type d'échange.
- ⇒ *Commerce international*
- ➔ *Commerce international, Commerce intra-branche, F firme multinationale*

Commerce international

Au sens strict, le commerce international concerne les opérations d'achat et de vente de biens réalisées entre **territoires économiques** différents. Il est mesuré (en **valeur** ou en **volume**) par le montant total des **exportations** ou des **importations** de biens qui sont enregistrées dans la **balance commerciale**. La différence entre la valeur des exportations et celle des importations constitue le **solde commercial**.

Au sens large, le commerce international inclut également les transactions internationales qui portent sur des activités de **services** (transports, assurance, tourisme, etc.) qui sont comptabilisés dans la **balance des transactions courantes** de la **balance des paiements**.

- ⇒ *Commerce international, Mondialisation*
- ➔ *Avantages absolus, Avantages comparatifs, Commerce interbranche, Commerce intra-branche, Économie ouverte, Multilatéralisme, Organisation mondiale du commerce (OMC), Taux d'ouverture*



COMMERCE INTERNATIONAL

Au sens strict, le commerce international concerne les opérations d'achat et de vente de biens réalisées entre des **territoires économiques** différents. La valeur des **exportations** moins celle des **importations** constitue le **solde commercial**.

Au sens large, le commerce international inclut aussi les transactions internationales de **services** (transports, assurance, tourisme, etc.). Les échanges internationaux de biens et de services sont comptabilisés dans le **compte des transactions courantes** de la **balance des paiements**. La valeur des exportations est enregistrée en crédit et celle des importations en débit. La différence – l'excédent ou le déficit – est appelée solde.

Les différentes mesures du commerce international

Les sources statistiques nationales pour les exportations et les importations sont :

- les déclarations douanières et de **taxe à la valeur ajoutée** pour les biens ;
- les données collectées auprès des **intermédiaires financiers** ;
- les déclarations des grandes entreprises.

Les statistiques sont normalisées par les organisations internationales comme l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE), l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC) et le **Fonds monétaire international** (FMI) qui s'occupent également de regrouper les chiffres nationaux pour établir des comparaisons.

Le commerce international en valeur et en volume : la mesure traditionnelle

Le commerce international en **valeur** correspond au montant total des biens et services qui viennent s'ajouter ou se soustraire aux ressources d'un pays en pénétrant sur son territoire ou en en sortant. Les données, exprimées en monnaie nationale, présentent des limites importantes.

La mesure du commerce international en valeur présente plusieurs limites :

- elle est tout d'abord sensible aux fluctuations des **prix** : les montants exportés et importés varient au gré des fluctuations du prix du pétrole et des matières premières. Par ailleurs, certains prix ne sont pas des **prix de marché**. Une part des échanges mondiaux

de biens est en effet constituée d'**accords de compensation** relevant d'une **économie de troc**. Une part encore plus importante des flux (30 % des échanges mondiaux de biens environ) relève du commerce intra-firme qui est réalisé à des **prix de transfert** fixés par la **firme multinationale**.

– Les données en valeur sont également sensibles aux variations des **taux de change**. En effet, pour établir des comparaisons, les montants des exportations ou des importations, mesurés en monnaie nationale, sont convertis en une **devise** commune (le dollar).

En conséquence, la mesure en volume ou en termes réels est privilégiée pour établir des comparaisons de longue durée. C'est une évaluation à prix constants et taux de change inchangés (en dollars ajustés ou en **parité de pouvoir d'achat**).

En **volume** ou en **valeur**, la pertinence de la mesure est remise en cause par la fragmentation croissante de la **chaîne de valeur** organisée par les firmes multinationales. Cette organisation des processus productifs élève en effet le nombre de passages aux frontières des produits échangés, ce qui conduit à surestimer le commerce international. C'est cette insuffisance qui a conduit à l'élaboration d'un nouveau type de mesure du commerce international, en valeur ajoutée.

Le commerce international en valeur ajoutée

Initiées par l'**OMC** et l'**OCDE** en 2013, les statistiques des échanges en **valeur ajoutée** (les indicateurs EVA) tendent à se développer. Elles consistent à ne mesurer que la valeur qu'un pays ajoute aux biens et services qu'il exporte. Ainsi, un smartphone importé de Chine aux États-Unis au prix de 100 dollars ne sera évalué qu'à 40 dollars par exemple si, pour le fabriquer, 60 dollars correspondent à des composants issus d'autres pays. Cette mesure du commerce international en valeur ajoutée donne un nouvel éclairage sur :

– les **soldes commerciaux**. Une étude comparative montrait ainsi qu'en valeur ajoutée, l'excédent commercial de la Chine avec les États-Unis en 2009, baissait de 33 % puisque les exportations américaines vers la Chine comportent plus de valeur ajoutée que

l'inverse et que les importations américaines venant de Chine comportent une part importante de valeur ajoutée en réalité produite au Japon et en Corée. Cette approche rend ainsi mieux compte du rôle de plateforme joué par la Chine. Le même type d'étude souligne qu'en valeur ajoutée en 2012, ce n'est plus l'Allemagne qui est le premier partenaire commercial de la France mais les États-Unis ;

– la **spécialisation internationale**. La mesure traditionnelle conduit par exemple à compter le smartphone chinois comme une exportation à fort contenu technologique. Or, en valeur ajoutée, seule une petite partie de la valeur des smartphones est apportée par la Chine (moins de 4 %). L'essentiel de la valeur provient en réalité du Japon (36 %), de l'Allemagne (18 %) et de la Corée du Sud (14 %) (M. Rainelli, 2014) ;

– la **compétitivité** du pays. Alors qu'en chiffres bruts, les services ne représentent que le quart des échanges du commerce extérieur, en valeur ajoutée, ils contribuent pour plus de 50 % aux exportations des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Italie en 2012. Ils jouent notamment un rôle primordial dans les exportations de matériel de transport ou d'alimentation.

Cette meilleure mesure du commerce international devrait affecter la nature des débats sur la politique économique. La tentation de recourir au **protectionnisme** par exemple se heurte au fait que la compétitivité d'une économie dépend étroitement des produits intermédiaires importés. Comme l'affirme P. Lamy, « les pays qui exportent le plus et le mieux sont les pays qui importent le plus et le mieux. » Une **dépréciation** de la **monnaie** par exemple, comme celle du Japon en 2013, élève la valeur des entrants importés, ce qui réduit la compétitivité de l'industrie, tout en renforçant la compétitivité des produits étrangers qui intègrent des composants japonais désormais moins coûteux.

Fresque historique du commerce international

Le dynamisme des échanges de biens jusqu'à la guerre de 1914

Le commerce international existe depuis l'Antiquité. Pour l'historien F. Braudel (1902-1985) (*La dynamique du capitalisme*, 1985), « le commerce au loin » constitue « l'ossature du capitalisme » puisque son essor s'est accompagné de l'affinement des instruments de paiement (**lettres de change**) et de navigation (boussole, sextant, etc.), du perfectionnement des moyens de transport maritimes, de la découverte de nouvelles routes d'accès aux produits les plus recherchés (épices, soies, sucre, café, cacao, etc.) et de l'élargissement des **marchés** avec la baisse des coûts de transport.

Au XVIII^e siècle, le commerce international transatlantique connaît un essor avec la traite des esclaves pour cultiver la canne à sucre et le coton, aux Antilles et aux États-Unis (commerce triangulaire).

Au XIX^e siècle, le commerce international connaît une expansion d'abord modérée entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, du fait de l'instabilité politique et des guerres, puis un essor rapide dans la période de la **première mondialisation** entre 1870-1914. Selon M. Rainelli (2012), entre 1800 et 1913, le commerce international par tête est multiplié par 25 alors que la production mondiale par tête n'est multipliée que par 2,2. Cette dynamique est à mettre en relation avec :

- l'essor du **libre-échange**. La Grande-Bretagne abolit les **lois sur le blé** (1846) et les Actes de navigation (1849) puis signe des traités de commerce avec la France en 1860 (Traité Cobden-Chevalier) puis avec d'autres pays européens jusqu'en 1879 ;

- la baisse des coûts de transport : le coût du fret maritime britannique, relativement constant entre 1740 et 1840, baisse de 70 % entre 1840 et 1910 (C. K. Harley, 2000), le télégraphe et le téléphone relient les différentes places financières ;

- la croissance soutenue d'un grand nombre de pays depuis les débuts de la **révolution industrielle** qui participe à la **diversification** des produits échangés internationalement, notamment le textile.

Le commerce international a toujours été hiérarchisé. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne, « atelier du monde », possède un **avantage absolu** en matière industrielle et domine largement les échanges internationaux. Viennent ensuite la France et l'Allemagne qui distancent assez largement les États-Unis et le Japon jusqu'à la fin du XIX^e siècle malgré la croissance industrielle de ces pays. Le **taux d'exportation** de l'Europe s'accroît (4 % du PIB en 1830 et 13,2 % en 1910). L'Europe est ainsi le centre du commerce international : les importations européennes (y compris le commerce intra-européen) représentent ainsi 62 % des importations mondiales à la fin du XIX^e siècle.

Avec les empires coloniaux, l'Europe exporte des produits industriels (55 % à 65 % de ses exportations selon les années), et importe des produits primaires (80 % à 90 % de ses importations) selon les estimations de l'historien P. Bairoch (1930-1999).

Le ralentissement de l'entre-deux-guerres

Dans l'entre-deux-guerres, la crise de 1929 et le **protectionnisme** qui l'accompagne ralentissent l'expansion du commerce international par tête qui n'augmente que de 3 % entre 1913 et 1937. On parle de **politique des égoïsmes sacrés** pour désigner les politiques non coopératives mises en œuvre à cette époque (dévaluation compétitive, barrières douanières). La composition du commerce international par produits ne subit aucune modification notable entre 1913 et 1937 : les produits primaires représentent à peu près les deux tiers des exportations mondiales, le reste correspond à la part des produits manufacturés.

Le Royaume-Uni demeure en 1929 le premier exportateur mondial de produits manufacturés. Néanmoins, son avance commerciale se réduit car les États-Unis et l'Allemagne comblent progressivement leur retard commercial.

Le nouveau dynamisme du commerce international depuis 1945

À partir de 1945, le commerce international connaît une croissance plus rapide que la production mondiale.

Les facteurs qui ont joué dans cette dynamique sont en partie les mêmes que ceux qui ont joué au XIX^e siècle :

- la baisse des coûts du transport maritime se poursuit (le fret maritime mondial a ainsi triplé entre 1998 et 2008) mais aussi celle des coûts des communications et des transferts d'**information** ;

- le cadre institutionnel est favorable au libre-échange avec la mise en place en 1944 d'un nouveau **système monétaire international** à **Bretton Woods**, la création de la **Banque internationale pour la reconstruction et le développement** (BIRD) et l'**Accord général sur les tarifs et le commerce** (AGETAC) en 1947. En 1995, la création des négociations commerciales multilatérales a ainsi permis de fortes réductions des **droits de douane** et des mesures de **contingentements** ;

- la **croissance économique** joue fortement dans le dynamisme du commerce entre pays. Les périodes d'expansion s'associent souvent à une intensification des échanges internationaux. Réciproquement, les **crises économiques** s'accompagnent d'une contraction des échanges commerciaux : ce fut le cas lors des chocs pétroliers, en 1982, en 2001, en 2008-2009 avec la **crise des subprimes** (en 2009, le volume du commerce mondial des marchandises a baissé de 12,2 %) et au premier semestre de 2015 avec le ralentissement de la croissance des pays émergents ;

- enfin, le dynamisme du commerce international s'appuie sur la libéralisation des mouvements de capitaux à partir du milieu des années 1980 qui facilite les flux d'**investissements directs à l'étranger** (IDE). Ces derniers peuvent certes restreindre les échanges en rapprochant le lieu de production de la demande (c'est l'exemple des investissements japonais dans l'automobile sur le territoire américain dans les années 1980), mais, en règle générale, tendent à renforcer les échanges.

Le ralentissement du commerce international aujourd'hui

Depuis 2012, la croissance des échanges de biens et services est moins importante que celle du PIB et n'a pas dépassé 3,5 % par an au cours de ces quatre années, contre

7,2 % en moyenne entre 1995 et 2007. Ce fléchissement du commerce international fait l'objet de plusieurs interprétations. Pour certains, ce ralentissement ne peut être que conjoncturel : il s'explique par la faiblesse de la croissance économique, les réflexes protectionnistes en période de crise mais aussi par la hausse de l'incertitude et de la **volatilité des monnaies**. Mais d'autres économistes soulignent le fait que ce ralentissement s'inscrit dans un mouvement plus structurel de réduction du processus de fragmentation de la chaîne de valeur. Il est vraisemblable en effet que les gains de l'allongement de la chaîne se réduisent à mesure que le phénomène se développe, les choix d'implantation les plus intéressants ayant été faits. Par ailleurs, l'avantage en termes de **coûts de production** unitaire des pays émergents par rapport aux pays de l'OCDE s'atténue alors que la nécessité de se rapprocher du consommateur final des pays émergents s'élève. Enfin, le choix de la Chine, premier exportateur mondial, de rééquilibrer son modèle de **croissance économique** en le fondant davantage sur la **demande intérieure** plutôt qu'extérieure, participe au ralentissement de la croissance du commerce international.

Quelques spécificités du commerce mondial depuis 1945

L'évolution de la configuration des échanges commerciaux

Entre 1945 et la fin des années 1980, le commerce international est resté concentré autour d'un petit nombre de pays développés à économie de marché. Mais la seconde mondialisation a transformé cette configuration du commerce mondial avec l'essor des **pays émergents**. La Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie (les **BRIC**) ont ainsi pris une place croissante dans les échanges commerciaux en profitant d'**avantages comparatifs** construits sur des segments de chaîne de valeur intensifs en travail non qualifié, mais aussi sur des productions intensives en **capital** et en travail qualifié (les services liés aux TIC et l'industrie pharmaceutique en Inde par exemple). La part des pays émergents dans le commerce international a ainsi

doublé, ce qui est conforme à leur nouveau poids économique. En conséquence, on observe depuis le début des années 2000 un déplacement du centre de gravité du commerce international vers l'Asie-Océanie. C'est d'ailleurs pour contrer cette baisse de la part du commerce transatlantique que les États-Unis et l'Europe ont repris les négociations du **Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI)** en 2013.

La composition des échanges s'est elle aussi transformée. Les produits primaires qui dominaient les échanges de marchandises au XIX^e siècle ne représentent plus qu'un quart du commerce. Ce sont aujourd'hui les produits manufacturés qui dominent les échanges et notamment les produits intermédiaires. Le poids des services s'élève également grâce à la baisse des coûts de transports et l'essor des TIC. Certains services autrefois « abrités » de la concurrence internationale sont devenus échangeables à l'échelle internationale, comme l'enseignement, la santé, etc. L'essor des services est également porté par le **commerce intra-firme** des multinationales et de leurs **filiales** ou sous-traitants étrangers (tâches d'analyse, de saisie de données, tâches interactives comme les centres d'appels, etc.). Enfin, les formes des échanges commerciaux se sont modifiées : le **commerce intra-branche** représente plus de 30 % du commerce mondial et presque 60 % des échanges intra zone euro ; le commerce intra-firme se développe également à mesure que la **fragmentation des chaînes de valeur** s'intensifie.

La coexistence du régionalisme et du multilatéralisme

La mondialisation correspond bien souvent à une **régionalisation** des échanges. Celle-ci s'explique à la fois par les mécanismes décrits par le **modèle gravitaire** et par l'accentuation du **régionalisme commercial** dans les années 1990.

C'est en Europe que la part du commerce intra-régional est la plus élevée, même si elle a tendance à stagner en dépit des élargissements successifs de l'Union européenne. Ce commerce progresse également en Asie-Océanie avec la mise en place d'une

division régionale du travail organisée autour de la Chine.

En Amérique, l'ALENA et le MERCOSUR ont favorisé l'**intégration commerciale** dans les années 1990, mais la part du commerce intra-régional demeure plus limitée : 48 % des échanges de biens en 2011 sont internes, et le commerce des pays d'Amérique latine est de plus en plus tourné vers les pays d'Asie-Océanie. Enfin, le Moyen-Orient, la Communauté des États indépendants (CEI) et l'Afrique ont des exportations essentiellement inter-régionales et ce malgré la multiplicité des accords régionaux.

Les gains à l'échange et les théories du commerce international

Les thèses mercantilistes et le débat avec la physiocratie

Pour le **mercantilisme**, la puissance d'une nation dépend de sa **richesse**, elle-même assimilée aux métaux précieux. Seul le commerce extérieur, en dégageant un solde excédentaire, peut attirer de l'or et de l'argent dans le pays. Il convient donc de limiter les importations et d'accroître les exportations car le commerce international est un jeu à somme nulle : le gain de l'un équivaut à la perte de l'autre puisque les métaux précieux qui sortent d'un pays par le canal des importations vont vers d'autres pays exportateurs. Ainsi W. Petty (1623-1697) préconise le protectionnisme commercial pour accumuler des réserves d'or. Au contraire, les physiocrates prônent le « laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises ». La controverse entre mercantilistes et physiocrates reste d'actualité mais les arguments se renouvellent.

Les analyses de l'école classique

Selon les classiques, les pays trouvent intérêt à échanger parce qu'ils sont différents. En laissant jouer la « loi du marché », l'**allocation des ressources** productives devient optimale. Mais, selon A. Smith (1723-1790), la division nationale du travail est limitée par l'étendue du marché. Le commerce international est donc le moyen de participer à un plus grand marché et de bénéficier de techniques plus efficaces. Pour A. Smith, chaque

pays a ainsi intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il dispose du coût de production le plus bas (c'est son avantage absolu) et à échanger pour bénéficier des avantages absolus des autres pays. Les **gains à l'échange** obtenus conduisent à une augmentation de la production mondiale réalisée avec un même volume de travail. Cette conception d'un commerce fondé sur des avantages absolus se heurte cependant à une contradiction majeure : si les produits sont toujours moins coûteux à l'étranger, il n'y a plus de commerce international possible.

D. Ricardo (1772-1823) va résoudre cette contradiction dans *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817), en montrant que dans certaines situations d'échange, un pays qui ne disposerait d'aucun avantage absolu aurait intérêt malgré tout à jouer la carte de la spécialisation et de l'ouverture au commerce international. C'est ce que montre la théorie des **avantages comparatifs**, esquissée par R. Torrens dès 1815, et formulée par D. Ricardo.

F. List et le protectionnisme éducateur

F. List (1789-1846) s'oppose aux analyses de D. Ricardo dans son principal ouvrage, *Système national d'économie politique* (1840). Il y défend l'idée d'un **protectionnisme éducateur**. Pour F. List, le libre-échange de l'école classique ne sert qu'à masquer la domination britannique et à la renforcer en jouant des inégalités de développement entre nations. Selon List, l'intervention de l'État instaurant un **protectionnisme éducateur**, à l'abri duquel pourront se développer les forces productives, peut permettre à un pays de participer aux gains à l'échange. Ce protectionnisme des « industries dans l'enfance » est transitoire. Une fois le retard économique de la nation comblé et le développement industriel amorcé, les pays ont les moyens de participer au jeu du libre-échange. C'est en ce sens qu'il écrit : « Le protectionnisme est notre voie, le libre-échange est notre but. » L'influence de List a été considérable en Allemagne.

Les théories de l'impérialisme et de l'échange inégal

Pour K. Marx (1818-1883), le commerce international est un moyen temporaire de résoudre les contradictions du **mode de production** capitaliste en fournissant des débouchés aux marchandises produites dans les pays développés et des matières premières à bas prix. Le mode de production capitaliste ne peut retarder la **baisse tendancielle du taux de profit** qu'en exploitant les différents empires coloniaux constitués à partir du XVI^e siècle. La spécialisation internationale, présentée comme une donnée par les économistes classiques, est appréhendée par Marx comme le produit de l'histoire et des rapports de domination entre les nations. Selon K. Marx, « l'Inde a été contrainte de produire du coton, de la laine, de l'indigo, etc. pour la Grande-Bretagne » (*Le Capital*). Néanmoins, Marx pense que le commerce international, vecteur du capitalisme, va provoquer la destruction des structures précapitalistes dans les pays moins avancés. Entre le protectionnisme qu'il qualifie de « conservateur » et un libre-échange « destructeur », c'est à ce dernier que va sa préférence. « Le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire, Messieurs, que je vote en faveur du libre-échange » (*Discours sur la question du libre-échange, 1848*).

Dans la filiation marxiste s'est développée une analyse de l'**impérialisme** initiée par J. A. Hobson (1858-1940) et approfondie par les marxistes autrichiens, O. Bauer (1881-1938) et surtout R. Hilferding (1877-1941) qui jette les bases d'une théorie (*Le Capital financier, 1904*) dont s'inspire Lénine (1870-1924).

A. Emmanuel, dans *L'échange inégal* (1969), cherche à donner une explication de l'exploitation du **tiers-monde** en s'appuyant sur la théorie de la valeur de Marx. À partir de certaines hypothèses (écarts de salaires et égalisation internationale des **taux de profits**) il montre qu'il existe un transfert de valeur travail des pays pauvres vers les pays riches, c'est en ce sens que l'échange international est pour lui un **échange inégal**.

Cette analyse est contestée par de nombreux autres marxistes.

L'analyse néoclassique du commerce international et ses renouvellements

Les spécificités de l'analyse néoclassique

La **théorie néoclassique** du commerce international reprend la thèse classique de l'avantage comparatif, mais la reformule sur la base de la théorie de la **valeur utilité**. Trois auteurs ayant publié des travaux à des dates différentes, E. Heckscher (1879-1952) en 1919, B. Ohlin (1899-1979) en 1933 et P. A. Samuelson (1915-2009), sont à l'origine du **théorème HOS**.

L'avantage comparatif lié aux différences de prix relatifs repose sur les différences en **dotations en facteurs de production**. Les pays relativement bien dotés dans un facteur de production (moins coûteux car abondant), seront avantagés dans les productions incorporant relativement intensivement ce facteur jusqu'à l'égalisation internationale des rémunérations des **facteurs de production**. Le cadre de l'analyse est celui de l'équilibre général en **concurrence pure et parfaite** avec des **rendements d'échelle** constants et des facteurs de production substituables.

Ce théorème HOS est prolongé dans un second temps par l'article de W. Stolper et P. Samuelson en 1941 et le travail de T. Rybczynski en 1955 qui formalisent le raisonnement et introduisent la question du prix des facteurs de production (**théorème de Stolper-Samuelson, théorème Rybczynski**).

De nombreuses controverses, dont le fameux **paradoxe de Léontief** (1953 et 1956), sont issues de la confrontation de ces théories à la réalité des échanges internationaux. Les conclusions du théorème HOS rendent compte de façon imparfaite des flux d'échanges internationaux puisque les pays industrialisés importent et exportent des produits très semblables ; il s'agit de **commerce intra-branche**. Le commerce international est d'autant plus intense que les pays concernés ont des niveaux de développement et des structures de la demande comparables. Ces flux importants d'échanges mal expliqués par les théories de l'avantage comparatif

conduisent à un approfondissement de la théorie.

L'avantage comparatif technologique (ou théorie de l'écart technologique)

Dans la lignée de D. Ricardo (différences de **productivité**) et de J. A. Schumpeter (1883-1950) (rôle déterminant des **innovations**), M. V. Posner (1961) montre qu'une **innovation** crée un avantage comparatif pour un pays qui demeure tant que l'innovation ne se propage pas internationalement. Le commerce international devient temporairement indépendant des rapports de coûts et s'explique avant tout par l'innovation. Les pays intensifs en **recherche-développement** disposent d'un avantage dans la production de biens qui leur confère un **monopole** temporaire. En contrepartie, ces pays importent, en provenance des pays les moins avancés technologiquement, des biens dont la production requiert des technologies banalisées. Cette analyse s'éloigne du modèle néo-classique en permettant de comprendre le rôle décisif de l'État en matière de recherche et développement.

Dans la thèse du **cycle du produit** (Vernon, 1966), les pays les plus innovants exportent des biens pour lesquels ils disposent d'un avantage technologique puis ces biens sont banalisés et la logique de la dotation factorielle l'emporte. L'analyse de R. Vernon s'éloigne, elle aussi, sensiblement de la théorie néoclassique du commerce international. Les facteurs de production ne sont plus immobiles internationalement puisque le capital peut se déplacer. La rareté du capital dans les pays moins développés ne rend plus compte de leur spécialisation internationale. Le cycle de vie du produit est marqué par trois phases :

- dans une première phase, le produit est réalisé dans le pays le plus avancé technologiquement et disposant d'un marché interne étendu (les États-Unis par exemple) : il n'y a pas de flux d'exportations ;

- dans une deuxième phase, le produit est standardisé et se diffuse internationalement. La demande s'accroît dans les pays industrialisés et les coûts de production font l'objet d'une attention plus importante. La firme américaine délocalise alors sa production

notamment en Europe, pour contourner les barrières protectionnistes. Si les économies d'échelle l'emportent sur les coûts de transport, il est possible que les filiales européennes approvisionnent le marché américain. Le produit peut alors être vendu au pays initialement innovateur ;

– dans une troisième phase, le produit est banalisé. Les considérations de coûts deviennent déterminantes. L'implantation dans un pays en développement devient intéressante du fait du faible coût unitaire du travail. Certains pays du tiers-monde peuvent alors exporter vers le reste du monde.

La théorie de la demande représentative

Pour S. B. Linder (1961), l'avantage comparatif ne s'explique pas tant par les caractéristiques de l'offre (dotation factorielle ou avantage technologique) que par les caractéristiques de la demande. L'avantage comparatif a en effet pour origine l'existence préalable d'un important marché intérieur (principe de la demande représentative) qui permet des **économies d'échelle** et un perfectionnement du savoir-faire (*learning by doing*). Par ailleurs, S. B. Linder montre que les caractéristiques des produits exportés (leur nature, leur qualité) reflètent les goûts et le niveau de vie du pays de production. Un produit ne pourra être exporté que si la structure de la demande étrangère ressemble à celle du pays d'origine.

B. Lassudrie-Duchêne (1971) a complété l'interprétation de S. B. Linder en introduisant la « demande de différence ». Les échanges croisés portent sur des produits semblables mais non rigoureusement identiques (marque, image de marque, conditionnement, etc.). Le consommateur aurait un désir de se différencier (**effet de démonstration**). Un bien banalisé dans le pays induit une demande d'importation de biens différenciés. Les échanges croisés de produits similaires sont donc le résultat de la rencontre de différences et d'offres de variétés qualitativement différentes sur des produits similaires.

Commerce international, rendements croissants et concurrence monopolistique

La **nouvelle théorie du commerce international** abandonne le cadre de la concurrence pure et parfaite au profit de celui de la

concurrence imparfaite avec l'hypothèse de **rendements d'échelle** croissants et de la différenciation des produits. L'idée de base est formulée par K. Lancaster (1924-1999) : les consommateurs sont d'autant plus satisfaits que le nombre de variétés offertes est grand. La variété des produits implique souvent des coûts de production élevés compte tenu de l'échelle restreinte de la production. Le commerce international offre ainsi l'occasion de gains mutuels, de variétés de produits même si les pays ne diffèrent ni par leurs dotations factorielles ni par leur technologie.

P. Krugman (Nobel 2008) met en lumière le lien entre la nature des économies d'échelle et ses effets sur le commerce international :

– dans le cas des économies d'échelle internes à la **firme**, chaque pays se spécialise dans la production de quelques biens qui sont produits en quantité plus élevée et donc à un coût moyen plus faible. L'échange international conduit à un gain pour les deux pays et à une amélioration du **bien-être** des consommateurs, mais la spécialisation internationale est indéterminée ;

– dans le cas des économies d'échelle externes à la firme, la concentration géographique de la production d'une industrie sur un territoire (**effets d'agglomération**) réduit les coûts moyens. Il en résulte une véritable **barrière à l'entrée** sur le marché de ce bien et le commerce international peut ne pas être avantageux pour tous les pays. La date d'entrée dans la production des firmes d'un pays devient un facteur essentiel pour expliquer la spécialisation internationale. Selon P. Krugman, les économies externes confèrent un rôle important aux « accidents historiques » dans la structure des échanges internationaux. Les premiers pays entrés bénéficient d'un avantage que les autres concurrents ne pourront jamais rattraper car cet avantage ne dépend pas de la taille de l'entreprise mais de son environnement. La spécialisation héritée de l'histoire industrielle des pays persiste et les producteurs dominants tendent à le rester, même si les avantages comparatifs disparaissent. Par exemple, bien que l'industrie thaïlandaise puisse produire des

montres à un coût plus faible que l'industrie suisse, le fait pour la Suisse d'avoir pris une avance dans le temps lui permet de maintenir son activité dans ce domaine.

La nouvelle théorie fournit des arguments en faveur de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'innovation (**recherche-développement** en particulier) ou celui des aides aux entreprises dans le financement des **investissements** nécessaires à l'accès d'un marché où le nombre de places est limité (le marché mondial de l'aéronautique par exemple). Il s'agit de **politiques commerciales stratégiques**.

Cependant, la nouvelle théorie du commerce international s'oppose à toute idée de protectionnisme. P. Krugman a toujours défendu le libre-échange, sans pour autant en masquer les limites et les coûts. L'intervention de l'État visant à mettre en œuvre une politique commerciale stratégique se heurte :

- à une insuffisance de l'information. Quels secteurs aider, quel doit être le montant des aides attribuées, à quelles entreprises, quels niveaux de droits de douane, etc. ? ;

- au risque de représailles. Les politiques commerciales stratégiques accroissent le bien-être d'un pays au détriment des autres et peuvent déboucher sur des guerres commerciales qui aggravent la situation de chacun.

Les théories de l'économie politique internationale

Alors que la théorie standard du commerce international étudie les relations économiques comme si l'espace international se présentait sous la forme d'un emboîtement de marchés, l'économie politique internationale (EPI) articule les relations économiques avec les phénomènes de pouvoir (publics ou privés) pour rendre compte à la fois des formes prises par la gouvernance internationale et son impact sur le commerce mondial. Plusieurs paradigmes existent :

- le paradigme libéral repose sur les **hypothèses d'individualisme méthodologique** et de rationalité des individus. Il considère donc que l'État est subordonné aux individus qui cherchent à maximiser leur niveau de bien-être. En conséquence, il se fixe pour objectif central d'établir des règles facilitant

les relations économiques, ce qui le conduit au niveau international à tenir compte de l'interdépendance avec les autres États et à coopérer avec eux. Dans cette perspective, le rôle des institutions internationales est de faciliter ce type de **coordination** ;

- le paradigme réaliste considère lui aussi que les États nations sont les acteurs dominants du système mais souligne, à la différence du paradigme libéral, la volonté autonome de puissance des États au service de laquelle se place l'économie. Les relations interétatiques sont donc marquées par le conflit et se caractérisent soit par un équilibre entre États de puissance équivalente, soit par la domination d'un État qui impose son propre mode de régulation. C'est ce que C. Kindleberger (1973) appelle la **stabilité hégémonique** et qui peut caractériser les institutions internationales imposées par les États-Unis en 1945 par exemple ;

- le paradigme marxiste met l'accent sur le rôle et l'impact des conflits de classes sociales sur les rapports politiques. Il souligne ainsi le primat de l'économique sur le politique. Au niveau international, l'organisation des relations économiques dépend des conflits de classe transnationaux ;

- enfin, le paradigme constructiviste refuse l'idée selon laquelle les relations internationales reposent sur un rapport de puissance étatique ou sur le résultat du jeu des intérêts mais insiste sur le rôle des idées, des savoirs, des normes et valeurs collectives qui peuvent de façon autonome se diffuser et modifier l'orientation de la gouvernance internationale.

Commerce international, croissance et gouvernance mondiale

Multilatéralisme et interdépendance des économies

Le système commercial multilatéral a pour objectif de favoriser la liberté, l'équité et la prévisibilité des échanges. Dans ce but, les **négociations commerciales multilatérales** font reculer les obstacles aux échanges. L'adhésion à l'OMC jouerait pour certains un rôle positif sur la croissance. Chaque pays membre est tenu de respecter les

plafonds de droits de douane qu'il a souscrits (les droits consolidés) et ses engagements (en matière d'accès aux marchés par exemple). L'adhésion à l'OMC est également susceptible d'accroître la **confiance** des investisseurs internationaux et ainsi favoriser les flux d'IDE entrants sur le territoire.

Cette politique d'ouverture commerciale peut d'autant plus soutenir la croissance qu'elle s'articule à des réformes institutionnelles (**droits de propriété**, infrastructures financières plus robustes, lutte contre la corruption et la fraude) et à une politique d'éducation.

Mais le commerce international peut aussi être un facteur d'instabilité économique. Les pays qui ont fondé leur développement sur le dynamisme à l'exportation ont des taux d'ouverture plus élevés et sont donc dépendants de l'activité économique de leurs principaux partenaires. L'interdépendance commerciale explique ainsi que l'Afrique ait été touchée par la crise économique de 2008 alors même que son système financier et bancaire n'a pas été affecté par la crise financière.

Le commerce international peut générer des **déséquilibres économiques** importants. C'est ce que montre le syndrome de la **mala-die hollandaise** (ou effet Rybczynski), dont les effets transitoires peuvent se révéler durables. Dans la même perspective, les choix réversibles d'implantation des FMN génèrent des coûts de reconversion pour l'aménagement d'un territoire et pour valoriser le capital humain.

Enfin, les effets bénéfiques du libre-échange ont été discutés dans les années 1950 pour les pays en développement à travers la thèse de la **dégradation des termes de l'échange** et de la **croissance appauvrissante**. Depuis les années 1980, la nouvelle théorie du commerce international montre, avec une approche endogène de la spécialisation, qu'une divergence structurelle entre des nations de niveau de développement comparable peut se mettre en place.

La politique de libre-échange n'est donc pas toujours aussi favorable pour la croissance dans un univers d'imperfection de la concurrence avec une mobilité internationale plus grande des firmes. D. Rodrik *et al.*

(2002) concluent qu'il y a « peu de preuves que les politiques d'ouverture commerciale (dans le sens de la baisse des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges) sont significativement associés à la croissance. »

Certains auteurs contemporains se réclamant du keynésianisme préconisent un nouveau protectionnisme pour renforcer l'économie nationale avant de l'exposer à la contrainte extérieure.

Multilatéralisme, protectionnisme contemporain et gouvernance mondiale

Le cycle de Doha, lancé en 2001 pour favoriser le développement des pays pauvres, reste inachevé aujourd'hui alors qu'il devait être clôturé au 1^{er} janvier 2005. Même si certains textes ont été adoptés comme l'accord de Nairobi en 2015, plusieurs dossiers suscitent des oppositions fortes et durables. C'est le cas dans le domaine de l'agriculture : les PED réclament la suppression des aides et des **subventions** dans ce secteur qui correspond à 25 % de leur commerce, ce que les États-Unis et l'UE n'acceptent pas. L'introduction d'une clause sociale demandée par les États-Unis et l'UE suscite elle aussi une opposition forte de la part, cette fois, des PED et des PMA qui assimilent ces **normes sociales** minimales à du **protectionnisme non tarifaire**. Enfin, la question de la **propriété intellectuelle** suscite des tensions puisque leur reconnaissance par les PED les contraint à acquitter des droits d'auteur et des droits sur la propriété industrielle, ce qui freine selon eux les transferts de technologie. De surcroît, depuis 2007, la coopération multilatérale est ralentie par la crise économique et les tentations protectionnistes qui l'accompagnent. Il est en effet plus difficile de trouver des terrains d'entente lorsque les autorités politiques sont affaiblies par le mécontentement des opinions.

Dans le domaine du règlement des différends, l'OMC montre également ses limites. Le coût élevé du recours à l'ORD écarte de fait les PMA et les sanctions ne conduisent pas toujours à un plus grand respect des règles de l'OMC car ce sont les pays qui ont déposé la plainte qui sont autorisés à prendre des mesures de rétorsion.

Au total, la difficulté croissante à faire émerger un consensus au sein de l'OMC conduit à la multiplication des accords régionaux et bilatéraux depuis le début des années 2000 (le **Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement** par exemple ou le **Partenariat transpacifique** signé en octobre 2015).

Néanmoins, la gouvernance du commerce mondial évolue :

- L'OMC a rempli ses missions de surveillance du commerce mondial, de règlement des contentieux, et d'assistance technique aux pays en développement. Malgré l'échec de la mise en œuvre de l'accord de Bali en décembre 2013, les États restent attachés à la coopération multilatérale et plusieurs avancées peuvent être notées dans le domaine des marchés publics, des technologies de l'information et de la communication. Ces avancées pourraient être facilitées par la nouvelle méthode de négociation qui cherche à faire émerger les sujets susceptibles d'avancées rapides (simplification des procédures financières, quotas tarifaires dans l'agriculture, dédouanement des denrées périssables) et par la multiplication des accords commerciaux bilatéraux ou régionaux qui permettent aux États qui le souhaitent d'aller plus loin dans certains domaines (mobilité du travail,

protection de l'environnement par exemple) en anticipant les avancées futures du multilatéralisme.

- D'autres organisations internationales comme l'OCDE ou le FMI interviennent pour énoncer des règles de bonne **gouvernance** et discuter des surévaluations et des sous-évaluations des monnaies.

- De nombreuses organisations professionnelles internationales participent à l'élaboration de normes privées internationales garantissant la qualité des échanges privés (par exemple, le transport maritime, les pratiques contractuelles standardisées pour le transfert de techniques ou la coopération industrielle, etc.).

- Enfin, l'émergence d'une société civile mondiale exerce un contre-pouvoir à travers les organisations non gouvernementales (ONG). La mobilisation protestataire vise à établir une logique plus démocratique et moins strictement libérale depuis la réunion de Seattle (1999). Elle œuvre pour renforcer les liens entre la libéralisation du commerce et la reconnaissance des normes environnementales et sociales recommandées par l'**Organisation internationale du travail (OIT)**, la FAO et la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Commerce intra-branche

Le commerce intra-branche est un échange de **biens** ou de services similaires (appartenant à une même **branche** de l'industrie ou des services) entre deux territoires. Par exemple, un pays exporte et importe en même temps des véhicules automobiles.

✚ Ce type d'échange domine le commerce international depuis les années 1960. La **nouvelle théorie du commerce international** a cherché à actualiser la théorie des **avantages comparatifs** pour rendre compte de cette évolution.

➡ *Commerce international, Entreprises et système productif, Mondialisation*

➡ *Chaîne de valeur, Courbe du sourire, Décomposition internationale des processus productifs, Différenciation des produits, Firme multinationale*

Commerce intra-firme

Le commerce intra-firme désigne les échanges entre une **société mère** et une de ses **filiales** ou encore

entre les différents établissements ou filiales d'une même **entreprise**, qui peut être une **firme multinationale**.

Dans le commerce intra-firme, les **prix** pratiqués sont des prix de transfert et non des prix de **marché**. Il ne s'agit donc pas d'échanges marchands à proprement parler.

✚ Environ 30 % des échanges internationaux relèvent du commerce intra-firmes multinationales. On parle alors d'un commerce captif.

➡ *Commerce international*

➡ *Chaîne de valeur, Concentration, Courbe du sourire, Division internationale des processus productifs*

Commissaire-priseur walrasien

Dans le **modèle de concurrence pure et parfaite**, le commissaire-priseur walrasien (ou arbitre de marché) est un personnage fictif qui « crie » les **prix** sur un marché de manière à aboutir, par un

processus de **tâtonnement walrasien**, à un **prix d'équilibre**.

L'existence du commissaire-priseur assure une **information** parfaite et gratuite à tous les participants au marché.

➤ Paradoxalement, alors que l'on insiste sur le caractère décentralisé du marché walrasien, la démonstration théorique de son fonctionnement est subordonnée à la centralisation des intentions d'**offre** et de **demande** opérée par le commissaire-priseur walrasien.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Ajustement par les prix, Asymétrie d'information, Coordination, Concurrence, École autrichienne, Équilibre avec rationnement, Microéconomie, Nouvelle microéconomie, Socialisme de marché, Viscosité des prix*

Commission bancaire

➤ *Autorité de contrôle prudentiel*

Commission européenne

La Commission européenne est une institution centrale de l'**Union européenne (UE)** qui exerce collégialement une fonction exécutive. Son président est désigné par le **Conseil européen**, en prenant en compte les résultats des élections au Parlement européen. Le président propose ensuite la liste des commissaires (un par État membre). La désignation de la commission est subordonnée à un vote favorable du Parlement européen et à une décision à la majorité qualifiée du **Conseil** européen. La Commission européenne élabore un projet de budget annuel, qu'elle soumet au Parlement et au Conseil, et surveille la façon dont les fonds européens sont utilisés. Elle veille à la bonne application des politiques et exécute le budget de l'UE. Elle présente des propositions législatives. Elle s'assure que chaque gouvernement national applique la législation européenne. Elle représente les intérêts de l'UE dans son ensemble et négocie pour l'UE des accords internationaux.

➤ *Intégration économique*

➔ *Banque centrale européenne (BCE), Conseil de l'Union européenne, Conseil ECOFIN, Eurogroupe, Mécanisme européen de stabilité financière, Traité de Maastricht, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance*

Communauté économique européenne (CEE)

La Communauté économique européenne a été créée par le **Traité de Rome**. Elle a été le cadre de la mise en place d'une **union douanière**, puis

plus largement d'un processus d'**intégration économique**. Elle constituait (avec la **CECA** et l'**Euratom**) l'une des trois communautés européennes. En 1993, avec la création de l'**Union européenne**, la CEE devient la **Communauté européenne** qui est l'un des trois piliers de l'Union (avec la politique étrangère et de sécurité commune et la coopération policière et judiciaire).

➤ *Intégration économique*

➔ *Acte unique européen, Crise de l'euro, Régionalisme commercial, Traité de Maastricht*

Communauté européenne

Le terme Communauté européenne est utilisé pour désigner la **Communauté économique européenne** depuis l'instauration de l'**Union européenne**.

➤ *Intégration économique*

Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou EURATOM)

La Communauté européenne de l'énergie atomique a été instituée en mars 1957 par le **Traité de Rome**, afin de développer l'énergie nucléaire entre les États membres de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)**, d'assurer la protection des populations et d'empêcher une utilisation illégale du combustible nucléaire. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Elle a fusionné en 1967 avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la **Communauté économique européenne**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Communauté européenne, Union européenne*

Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

La Communauté européenne du charbon et de l'acier est un **marché commun** du charbon et de l'acier. Elle a été créée en 1951 à l'initiative de J. Monnet (1888-1979) et de R. Schuman (1886-1967) pour fonder les « premières assises d'une communauté plus large et plus profonde » et d'assurer la paix en Europe occidentale. Elle est entrée en vigueur le 22 juillet 1952 pour une durée de cinquante ans et a fusionné en 1967 avec la Communauté européenne de l'énergie atomique et avec la **Communauté économique européenne (CEE)**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Union européenne*

Communisme

Le communisme est une utopie ancienne (que certains font remonter à Platon) qui désigne une société égalitaire, sans propriété privée et où règnent l'abondance et l'harmonie sociale.

Dans la **théorie marxiste**, le communisme est un **mode de production** qui succède au **capitalisme**. Il est caractérisé par la suppression totale de la propriété privée, par l'absence de classes sociales, d'État et de **monnaie**. L'abondance permet de réaliser le principe : « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins ».

✚ L'ex-URSS et les démocraties populaires étaient parfois qualifiées de « pays communistes ». Ces pays étaient certes dirigés par des partis communistes, mais leur système économique reposait sur la **planification**, certaines formes de **marché**, le **salariat**, un État très puissant et une contrainte monétaire : il ne s'agissait donc pas d'un **système économique** communiste.

➔ *Doctrines économique, Économie en transition, Économies de type soviétique, Pays d'Europe centrale et orientale (PECO), Socialisme*

Communs

Selon B. Coriat (*Le retour des communs*, 2015), les communs sont « des ensembles de ressources collectivement gouvernées, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun (*commoners*) et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme ». Une pêcherie gérée par une communauté de pêcheurs, des pâturages utilisés en commun, des ressources en eau ou un système d'irrigation, etc. sont des communs.

Les utilisateurs du terme « communs » s'opposent souvent à la définition plus restrictive des **biens communs** établie à partir de critères techniques (**excluabilité** et **rivalité**). Ils préfèrent définir les communs à partir de choix éthiques et politiques et considèrent que les « communs » sont des choses utiles à l'exercice des droits fondamentaux et au libre développement de la personne. Dans cette perspective, les « communs » sont toutes les choses que la société juge ne pas devoir être gérées selon une logique marchande ou capitaliste et ne devant pas faire l'objet d'une appropriation privée. En ce sens, certains éléments de l'**environnement** sont des « communs », mais aussi les logiciels libres, les résultats de la recherche scientifique, etc.

✚ On distingue désormais les communs traditionnels (ou communs fonciers) et les communs informationnels (logiciels, bases de données, œuvres de l'esprit, etc.). Ces derniers ne sont pas excluables

par nature, mais ils le sont rendus par la création de **droits de propriété** (droits d'auteur, brevets) au risque de conduire à une **tragédie des anti-communs**.

✚ Le terme « communs » est un anglicisme : dans le monde anglo-saxon, on parle des *commons* en liaison avec le phénomène des **enclosures** qui a conduit à l'appropriation privée des terres utilisées en commun par les paysans.

➔ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Bien collectif, Bien de club, Bien privatif, Bien public, École de Bloomington, Exclusion par les prix, Tragédie des biens communs*

Compensation (commerce international)

➔ *Accord de compensation*

Compensation carbone aux frontières

La compensation carbone aux frontières est un dispositif destiné à combattre les distorsions de **concurrence** qui découlent du fait que certains pays ont mis en place des mesures de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'autres pas. Il s'agit de taxer les produits importés en provenance des pays qui n'appliquent pas de politique de réduction des émissions de GES proportionnellement à l'intensité en carbone de chaque type de produit. Par exemple on sait que la production d'une tonne de ciment conduit à l'émission de 0,75 tonne de CO₂. Si l'on a fixé en Europe un prix du carbone (par exemple 20 euros la tonne), alors on taxe à 15 euros chaque tonne de ciment importé. Ce type de mesure semble indispensable tant que les différents pays du monde ne mettent pas en œuvre une **politique climatique** décidée au niveau mondial. Elle dissuade les fuites de carbone, c'est-à-dire la **délocalisation** des activités polluantes vers les pays où la politique climatique est inexistante ou peu contraignante.

➔ *Commerce international, Économie et écologie, Marchés et prix*

➔ *Dumping environnemental, Externalisation internationale, Taxe sur le carbone ajouté*

Compensation interbancaire

La compensation interbancaire est l'opération qui consiste pour les **banques de second rang** à calculer chaque jour le total des **dettes** et des **créances** qu'elles détiennent les unes sur les autres. Ces créances et ces dettes sont « compensées » et seuls

les soldes font l'objet d'un règlement en **monnaie centrale**.

- + Dans un système bancaire comportant plusieurs **banques de second rang**, chacune d'entre elles émet sa propre **monnaie scripturale**. Cette monnaie ne circule qu'à l'intérieur du **circuit bancaire** de la **banque** (c'est-à-dire entre ses clients). Chaque fois qu'un client d'une banque effectue un règlement au bénéfice du client d'une autre banque, une créance interbancaire apparaît. Ce sont ces dettes et ces créances qui font l'objet de la procédure de compensation.

☞ **Monnaie**

- ➔ *Création de monnaie, Liquidité, Monétisation des créances, Refinancement*

Compétitivité

La compétitivité désigne une aptitude à faire face à la **concurrence**. La compétitivité traduit la capacité à conserver ou augmenter les **parts de marché** face à la concurrence. Elle résulte des choix effectués par la **firme** en matière de technologie, de formation de la main-d'œuvre, de gestion, de qualité des produits, etc.

La compétitivité combine des éléments de performance que l'on peut répartir en deux groupes :

- une **compétitivité-prix** (évolution des prix domestiques comparée à l'évolution des **prix** dans les pays concurrents) ;
- une **compétitivité structurelle** (ou compétitivité hors prix, ou compétitivité-volume), dont les déterminants sont autres que les prix : qualité des produits, image de marque, délais de livraison, qualité du service après-vente, etc.
- + On peut aussi parler de la compétitivité d'une **branche**.
- + Le terme de compétitivité est souvent utilisé à propos des économies nationales. Cependant, pour certains auteurs comme P. Krugman (*La mondialisation n'est pas coupable*, 1998), la compétitivité est une notion à manier avec précaution puisque la compétition entre États n'est pas de la même nature que celle qui oppose les **entreprises** :
 - la compétitivité au niveau d'une nation est difficile à définir : une entreprise qui n'est pas compétitive risque la **faillite**, ce qui n'est pas le cas d'un État ;
 - une nation peu compétitive peut posséder des entreprises très performantes ;
 - les excédents commerciaux d'une nation ne sont pas nécessairement un signe de bonne santé économique (par exemple, une **récession** freine les **importations** et favorise un excédent commercial) ; l'idée de compétitivité nationale sous-entend que le **commerce international** est un jeu à somme nulle, ce que contredit la théorie des **avantages**

comparatifs. Les progrès de compétitivité d'un pays ne font pas régresser le **niveau de vie** des pays concurrents. Les mesures protectionnistes et les décisions de **politiques économiques** en faveur de certains secteurs au nom de la compétitivité nationale ne se justifient donc pas.

☞ **Commerce international**

- ➔ *Avantage absolu, Politique industrielle, Protectionnisme, Taux de pénétration*

Compétitivité hors prix

- ➔ *Compétitivité structurelle*

Compétitivité-prix

La compétitivité-prix traduit la capacité à proposer sur le **marché** des produits à des **prix** inférieurs à ceux des concurrents. Elle dépend de l'évolution :

- des **coûts de production** (coût salarial, consommations intermédiaires en particulier) ;
- des **taux de change** (une **dépréciation** augmente la compétitivité-prix et une **appréciation** la diminue) ;
- des **comportements de marge** des **entreprises** qui peuvent atténuer ou amplifier l'évolution des coûts de production et des taux de change.

- + Au niveau des échanges internationaux, la compétitivité-prix peut s'analyser de deux points de vue : la compétitivité externe qui désigne le dynamisme des **exportations** et la compétitivité interne qui correspond à la résistance aux **importations**.

☞ **Commerce international**

- ➔ *Compétitivité, Dumping monétaire, Politique de change*

Compétitivité structurelle

La compétitivité structurelle ou compétitivité hors prix est l'aptitude à faire face à la concurrence autrement que par des prix inférieurs à ceux des concurrents. Elle repose sur la différenciation des produits, leur qualité, la capacité d'**innovation**, la souplesse d'adaptation à la demande, etc. Au niveau d'un pays, la compétitivité structurelle renvoie à la notion de **spécialisation économique internationale**, c'est-à-dire à la capacité d'adaptation de l'appareil productif national à l'évolution de la **demande** mondiale et au dynamisme commercial de l'économie (stratégies des **entreprises** et de l'administration économique).

☞ **Commerce international**

- ➔ *Avantage absolu, Avantage comparatif, Avantage concurrentiel*

Comportement de marge

L'expression « comportement de marge » désigne une stratégie d'**entreprise** en matière de marge bénéficiaire.

Les comportements de marge jouent un rôle important à la suite d'une **dépréciation** ou d'une **dévaluation** de la **monnaie** car ils peuvent amplifier ou bien contrecarrer les effets attendus du changement de valeur de la monnaie nationale.

Par exemple, en cas de dépréciation de l'euro, une entreprise européenne qui exporte aux États-Unis peut baisser ses **prix** en dollars dans l'espoir d'améliorer ses **parts de marché** aux États-Unis ou bien utiliser cette dépréciation pour augmenter son **profit** unitaire en laissant ses prix en dollars inchangés.

- + Le raisonnement peut également être conduit à partir d'une appréciation ou d'une réévaluation de la monnaie.

☉ *Commerce international*

➔ *Compétitivité, Courbe en J, Mark up, Théorème des élasticités critiques*

Comportements mimétiques

Les comportements mimétiques consistent à imiter les comportements des autres agents économiques. J. M. Keynes avait déjà montré dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) que de tels comportements sont déstabilisateurs. Ils expliquent en effet les phénomènes de paniques comme les engouements. Sur les **marchés**, et notamment sur le **marché des changes** et sur les **marchés des capitaux**, les comportements mimétiques contribuent à expliquer les phénomènes de **bulles spéculatives**. L'existence de comportements mimétiques remet en cause les analyses selon lesquelles les marchés conduisent nécessairement à des situations d'équilibre stable. En effet, les comportements mimétiques peuvent conduire les agents à augmenter leur **demande** lorsque le prix augmente ou à la diminuer lorsque le prix baisse.

- + Les comportements mimétiques ne sont pas nécessairement irrationnels. Par exemple, en situation d'**information** imparfaite, on peut considérer que l'information la moins coûteuse est fournie par le comportement des autres agents.

☉ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Concours de beauté, Crise bancaire, Crise de change, Incertitude, Marché efficient, Spéculation, Théorie keynésienne*

Composition organique du capital

Dans la **théorie marxiste**, la composition organique du **capital** est le rapport entre le **travail mort** et le **travail vivant**, c'est-à-dire entre le **capital constant** et le **capital variable**. Sous l'effet de la **concurrence** entre les capitalistes, la valeur de ce rapport a tendance à augmenter quand le **capitalisme** se développe.

- + L'augmentation de la composition organique du capital est donc liée à un processus de substitution du **capital technique** au travail (ou, dans le vocabulaire marxiste, à la substitution du travail mort au travail vivant).

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Combinaison productive, Intensité capitalistique, Théorie marxiste*

Comptabilité analytique

La comptabilité analytique vise à rendre compte des résultats financiers de l'**entreprise**. Elle cherche à cerner la **rentabilité** de sous-ensembles de l'activité de l'**entreprise** : la rentabilité par produit, par poste de travail, par atelier, par centre de décision, etc.

- + Ne pas confondre avec la **comptabilité générale**.

☉ *Entreprises et système productif*

➔ *Analyse stratégique, Bilan, Diversification*

Comptabilité en partie double

La comptabilité en partie double désigne un principe comptable qui consiste, pour une **entreprise** ou une autre **organisation**, à enregistrer deux fois chaque opération économique. Cette double écriture permet de décrire les flux qui caractérisent le fonctionnement de l'entreprise. Le double enregistrement se fait sur deux comptes, l'un étant débité et l'autre étant crédité.

En **comptabilité de l'entreprise**, une vente à crédit à un client va par exemple donner lieu à un enregistrement en crédit du compte client (l'**entreprise** détient une **créance** sur ce client) et un autre enregistrement en débit du compte « ventes » du produit concerné. Ce double enregistrement permet à l'entreprise de connaître le montant de ses créances (et de ses **dettes**) ainsi que les opérations économiques qui les ont générées.

En **comptabilité nationale**, les salaires versés par les **sociétés non financières** sont, pour ce **secteur institutionnel**, un « emploi » (qui équivaut ici à un débit), mais ils constituent aussi une « ressource » (ici équivalant à un crédit) pour un autre secteur institutionnel (les **ménages**).

Dans la **balance des paiements**, les transactions sont enregistrées une fois suivant leur nature économique (biens, services, capitaux, etc.) et une autre fois selon le mode de règlement (en devises au comptant, par crédit, etc.). Ainsi, une importation est inscrite en débit du poste « marchandise »

et au crédit du poste « crédit commercial » si elle fait l'objet d'un règlement par crédit. En cas de règlement au comptant, le crédit sera inscrit sur les réserves de change.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Comptabilité analytique, Comptabilité générale*

Comptabilité générale

La comptabilité générale est un système d'enregistrement dans lequel les opérations réalisées par l'**entreprise** ou l'**organisation** sont traduites en termes financiers. Elle permet de décrire l'état du **patrimoine** d'une entité économique, ses relations avec son environnement et son enrichissement au cours du temps.

Les documents établis en France à partir d'un Plan comptable général sont une source d'**information** pour les **actionnaires** d'une **société**, pour ses créanciers et pour les autres partenaires (fournisseurs, clients, salariés, etc.).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Bilan, Comptabilité analytique, Comptabilité de l'entreprise*

Comptabilité nationale

La comptabilité nationale est une représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale dans un cadre comptable. Elle a été progres-

sivement mise en place sous l'égide du **Fonds monétaire international (FMI)**, dans l'ensemble des économies à partir des années 1950. Elle classe les **agents économiques** (appelés **unités institutionnelles**) dans des **secteurs institutionnels** qui réalisent trois types d'opérations :

- des **opérations sur les produits** relatives à la production et à ses utilisations ;
- des **opérations de répartition** qui concourent à la formation des revenus ;
- des **opérations financières** qui portent sur des instruments financiers.

Les **comptes nationaux** retracent dans des **comptes de secteurs**, les opérations des secteurs et sous-secteurs institutionnels entre eux. Des **comptes satellites** établissent les coûts, les dépenses et le financement de certains domaines particuliers : éducation, santé, protection sociale, etc.

La comptabilité nationale évolue (instauration d'un système élargi de comptabilité nationale) pour s'adapter à l'évolution économique et assurer une harmonisation européenne ou internationale.

✚ Il ne faut pas confondre la comptabilité nationale qui est un regroupement d'analyses statistiques dans un cadre comptable, avec la **comptabilité privée** qui est l'enregistrement de toutes les activités d'une entreprise. Le passage de la comptabilité privée à la comptabilité nationale pose d'ailleurs de nombreux problèmes d'agrégation.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Comptabilité en partie double, SEC 2010*



COMPTABILITÉ NATIONALE

La **comptabilité nationale** est une représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale dans un cadre comptable qui a été développé au cours du second **xx^e** siècle. Au début des années 1980, l'Organisation des Nations unies a lancé, avec les autres grandes institutions internationales (le **Fonds monétaire international**, la **Banque mondiale**, l'**Organisation de coopération et de développement économiques** et la **Communauté européenne**), une réforme des comptes nationaux pour assurer une meilleure cohérence entre les statistiques élaborées par ces organismes et rendre plus significatives les comparaisons internationales. Il en est résulté un système rénové à vocation universelle, le SCN 93, applicable à tous les pays membres de l'ONU.

En conséquence, en France, le système original de comptabilité nationale mis en œuvre dans les années 1950 sous l'impulsion de C. Gruson (directeur général de l'INSEE entre 1961 et 1967), a été progressivement transformé à partir de 1976, puis en 1999 (avec le système élargi de Comptabilité nationale, base 95, SEC 1995) pour s'adapter à l'harmonisation européenne.

L'adaptation et la révision au niveau mondial se sont poursuivies et ont débouché sur le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Ce dernier a été adapté au niveau européen sous l'égide d'Eurostat (Système européen des comptes de 2010, SEC 2010), appliqué dans tous les pays membres depuis 2014. L'année 2010 est donc actuellement l'année de base des

comptes nationaux pour l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. L'année de base, est en général l'année de référence des séries macroéconomiques en **volume** (**produit intérieur brut**, **consommation**, etc.).

L'architecture du système élargi de comptabilité nationale

Les centres de décision : les secteurs institutionnels

La comptabilité nationale considère des **agents économiques** (appelés **unités institutionnelles**) prenant des décisions autonomes et qui ont donc capacité pour détenir des biens et des actifs, souscrire des engagements, exercer des activités économiques et réaliser, en leur nom propre, des opérations avec d'autres unités. Selon leur fonction principale, les unités institutionnelles sont regroupées en six **secteurs institutionnels** :

- les **ménages** (y compris **entrepreneurs** individuels) ;
- les sociétés non financières ;
- les sociétés financières ;
- les **administrations publiques** ;
- les **institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** ;
- et un secteur non-résident (**reste du monde**).

Les opérations entre agents économiques de la comptabilité nationale

Les secteurs et sous-secteurs institutionnels réalisent trois types d'opérations :

- les **opérations sur les produits** relatives à la **production** et à ses utilisations ;
- les **opérations de répartition** qui concourent à la formation des **revenus** ;
- les **opérations financières** qui portent sur des instruments financiers.

Les opérations effectuées sont enregistrées en **flux** au moment du fait générateur. Par exemple, on comptabilise les intérêts dus au fil du temps (« intérêts courus ») et non pas à la date de versement (« intérêts échus »), les **impôts** et **cotisations sociales** sont enregistrés pour leur montant dû et non pas encaissé. Toutes les opérations sont inscrites à deux reprises, une fois en ressources et une fois en emplois. Le total des opérations enregistrées

en ressources est égal à celui des opérations comptabilisées en emplois.

Les comptes de secteurs de la comptabilité nationale

Les opérations entre **secteurs institutionnels** sont elles-mêmes articulées dans des comptes de secteurs qui présentent pour chaque secteur institutionnel, une description des différentes étapes du processus économique : **production** ; formation, distribution, **redistribution** et utilisation du revenu ; accumulation financière et non financière.

De la même façon que dans la comptabilité privée, les comptes sont toujours équilibrés. Ce qui est significatif, ce sont les soldes et leur évolution pour chacun des comptes.

Les différents soldes pour chaque compte sont :

- la **valeur ajoutée** (compte de production) ;
- l'**excédent brut d'exploitation** (compte d'exploitation) ;
- les **revenus primaires** (compte d'affectation des revenus primaires) ;
- le **revenu disponible** (compte de distribution secondaire du revenu) ;
- le **revenu disponible ajusté** (compte de redistribution du revenu en nature) ;
- l'**épargne brute/nette** (compte d'utilisation du revenu) ;
- le solde du compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux **transferts en capital** (compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital) ;
- la **capacité de financement** (+)/ou le **besoin de financement** (–) (compte des acquisitions d'actifs financiers).

L'introduction dans le SCN 1993/SEC 1995 de **comptes de patrimoine** a été nécessaire pour intégrer le développement de la **financiarisation** des économies et ses conséquences sur les niveaux et les structures des **patrimoines**. L'innovation la plus marquante a été la création d'un compte de réévaluation, destiné à enregistrer les gains ou pertes de détention résultant des variations de prix des actifs et des passifs existants. Depuis, des travaux se sont poursuivis pour améliorer

la prise en compte des variables de stock dans la comptabilité nationale.

Le compte de patrimoine des secteurs institutionnels renseigne sur la valeur des actifs et des **passifs** à un moment donné du temps. Son solde est la valeur nette. Un compte de patrimoine est également établi pour l'économie totale et pour le Reste du monde.

Des **comptes satellites** analysent les **coûts de production**, les dépenses et le financement de certains domaines particuliers : éducation, santé, **protection sociale**, etc.

L'approche du circuit économique dans les tableaux synthétiques de la comptabilité nationale

Le tableau entrées-sorties (TES)

Le tableau entrées-sorties rassemble, dans un même cadre comptable, les comptes relatifs aux opérations sur les produits : il résume donc les comptes et retrace ainsi le processus de production (structure des coûts, revenu généré et **emplois**) et les flux de biens et de services (production, **importations**, **exportations**, **consommation intermédiaire**, **consommation finale** et formation de capital par groupe de produits). Le tableau entrées-sorties est constitué de quatre tableaux :

- un tableau des ressources par produits ;
- un tableau des emplois finaux par produits ;
- un tableau des entrées intermédiaires ;
- un tableau donnant les comptes d'exploitation par branche.

Chaque ligne horizontale des trois premiers tableaux constitue l'équilibre emplois-ressources pour un produit. On ajoute à la production (au **prix de base**) et aux **importations**, les marges commerciales et de transport, ainsi que les **impôts** sur les produits (dont la TVA), et on retranche les **subventions** sur les produits, pour aboutir à des ressources cohérentes avec des emplois valorisés au **prix d'acquisition**.

Le tableau des entrées intermédiaires (ou tableau d'échanges interindustriels) comporte en lignes les produits, et en colonnes les **branches**. Il permet de calculer la valeur des **coefficients techniques** et le **multipliateur de valeur ajoutée**. La somme d'une ligne est égale aux utilisations intermédiaires

du produit par une branche, au cours de la période considérée. La somme d'une colonne donne le total des **consommations intermédiaires** d'une branche.

Les **comptes d'exploitation** par branche donnent la décomposition de la **valeur ajoutée** entre :

- la rémunération des salariés qui inclut l'ensemble des **cotisations sociales** ;
- les autres **impôts sur la production** nets des autres subventions n'incluant pas les impôts sur les produits ;
- l'excédent brut d'exploitation ou solde du compte d'exploitation.

Les comptes économiques intégrés ou Tableau économique d'ensemble (TEE)

Tous les comptes des secteurs institutionnels y compris les comptes de patrimoine et de variations de patrimoine, sont regroupés au sein d'un même tableau (les comptes économiques intégrés ou Tableau économique d'ensemble). Les secteurs institutionnels figurent en colonnes, tandis que les lignes sont constituées par les opérations et les soldes des différents comptes. Ce tableau, qui synthétise l'ensemble des opérations relatives aux secteurs institutionnels (entreprises, administrations, ménages, etc.), permet de décrire séquentiellement la production, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le revenu disponible, l'épargne, la capacité ou le besoin de financement et la formation du patrimoine.

Le tableau des opérations financières

Le tableau des opérations financières (TOF) est la partie financière des comptes nationaux. En flux, le tableau décrit les variations d'actifs financiers et de passifs qui composent la capacité de financement. En stocks, les actifs financiers sont les « encours » et les passifs des comptes de patrimoine.

Les agrégats de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale élabore aussi un certain nombre d'indicateurs synthétiques ou agrégats autour desquels se construisent

les **politiques économiques** et les **anticipations des agents économiques**. La **mondialisation** des économies et des sociétés accroît les besoins d'**informations** directement comparables.

L'agrégat de premier rang est le **produit intérieur brut (PIB)** qui est un indicateur du flux de production de biens et services réalisé au cours d'une année ou sur un trimestre. Il est évalué aux **prix de marché** par la somme des valeurs ajoutées des différents secteurs institutionnels résidents, ou par la somme des emplois finals intérieurs (les importations sont déduites), ou par la somme des emplois inscrits dans le compte d'exploitation (somme des revenus primaires distribués). Le taux de **croissance économique** est mesuré par la variation du PIB en volume. Le **PIB par habitant** (PIB par tête) est un indicateur du **niveau de vie**.

Le **revenu national disponible brut** est déduit du PIB en soustrayant le solde net des revenus primaires avec le **Reste du monde** et en ajoutant le solde des **transferts courants** avec le Reste du monde. Le revenu national n'étant pas un concept de production mais de revenu, il est plus significatif de l'exprimer en termes nets, c'est-à-dire après déduction de la **consommation de capital fixe**.

La **consommation finale totale** est aussi un agrégat important permettant d'évaluer l'utilisation de biens et **services** par les ménages et les administrations.

La comptabilité nationale distingue la **consommation finale des ménages** et la **consommation finale des administrations**.

Par convention, les dépenses de consommation finale des administrations publiques individualisables sont traitées comme des dépenses de consommation individuelles. La part socialisée de la consommation conduit à différencier :

- la **consommation finale effective des ménages** qui est une norme européenne utilisée pour comparer les niveaux de vie ;

- la **dépense de consommation finale des ménages** après déduction des dépenses prises en charge par les administrations publiques (remboursements des dépenses de santé, etc.).

La **formation brute de capital fixe (FBCF)** est la mesure comptable de l'**investissement** qui correspond dans le système européen de comptabilité à la valeur des **biens durables** neufs acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. L'**investissement immatériel** est imparfaitement pris en compte (logiciels d'entreprise par exemple).

Les évaluations en valeur et en volume

Toutes les grandeurs de la comptabilité nationale sont évaluées « en **valeur** » (ou à prix courants).

- Les échanges sont évalués en utilisant les prix effectivement pratiqués. Le prix perçu par le producteur n'est pas celui payé par l'acquéreur puisque le bien (ou le service) doit être transporté et commercialisé par des intermédiaires qui prélèvent des marges et il doit en général supporter des impôts sur les produits (**taxe sur la valeur ajoutée**, par exemple) et reçoit parfois des **subventions**.

- Lorsque des biens ou services produits ne sont pas échangés, on les valorise aux prix pratiqués pour les échanges portant sur des biens ou services de même nature, tel est le cas des services de **logement** que se rendent les propriétaires occupants.

Lorsqu'il n'existe pas d'échanges pour ces biens, on utilise souvent par défaut les **coûts de production**. C'est le cas des **services non marchands** produits par les **administrations publiques**. Par ailleurs, des méthodes d'évaluation indirectes sont utilisées pour évaluer certains services qui sont réellement produits et consommés mais qui ne sont pas facturés en tant que tels c'est le cas des **services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)**. Les **intérêts** versés et reçus par les agents économiques sont désormais nets de la marge des institutions financières.

L'évolution du PIB en valeur n'est pas en soi une information suffisante ; pour évaluer la croissance, seule compte vraiment l'évolution en **volume** (ou à **prix constants**). Pour l'obtenir, on retranche de la mesure en valeur l'impact des variations de prix.

Les systèmes de comptabilité nationale sont confrontés aux effets des transformations dynamiques de l'économie, à l'intensité et aux formes du **progrès technique**. Dans les économies marchandes, le prix est un indicateur de la valeur. La hausse des prix des biens doit être interprétée avec prudence car la transformation permanente des caractéristiques des produits introduit un biais. Les nouveaux ordinateurs, par exemple, ont des performances nettement plus élevées, ce qui, à prix constants, signifie une plus grande valeur. En conséquence, le prix des ordinateurs baisse beaucoup plus vite que ne le montrent les étiquettes puisque leur qualité augmente.

Les limites de la comptabilité nationale

Comptabilité nationale et choix théoriques

K. Marx (1818-1883) a rendu hommage à l'école physiocratique et plus particulièrement au **tableau économique des physiocrates** qui montre l'interdépendance des différentes classes sociales et qui représente l'économie comme un ensemble de flux. La comptabilité nationale est fortement inspirée à l'origine par la logique keynésienne et par la nécessité de fournir les informations nécessaires à la conduite de la politique économique. Même si la mesure des stocks a été développée, la comptabilité nationale reste pour l'essentiel une approche en termes de **circuit monétaire de production**.

À l'origine, la comptabilité nationale a privilégié la mesure des activités marchandes mais, même si des progrès restent à faire, la prise en compte des activités publiques non marchandes, de l'**économie sociale**, des questions environnementales s'est progressivement développée. De plus, parallèlement à la comptabilité nationale, les organismes statistiques ont construit des indicateurs sociaux, au point que l'on n'hésite plus aujourd'hui à parler d'une **économie du bonheur**.

Le degré de fiabilité de la comptabilité nationale

Les systèmes de comptabilité nationale ont eu initialement pour objectif la mesure la plus objective possible de la valeur des biens et

services finaux produits par une économie, ou la distribution du revenu national. De ce fait, ils ne sont pas des outils d'évaluation du **bien-être** économique et de sa variation. Dès 1949, S. Kuznets s'intéressait aux « coûts gonflés de la civilisation urbaine » qui incluent les services bancaires entraînés par l'appartenance à une économie monétaire, les cotisations syndicales, les coûts liés à la vie dans les villes etc. Or, les agrégats de la comptabilité nationale sont souvent confondus par les médias avec la « réalité » économique : l'instrument de mesure est alors assimilé au réel : la « richesse » est identifiée au produit intérieur brut. Comme pour toutes les données statistiques, l'interprétation des comptes nationaux suppose un certain recul critique.

Par ailleurs, un certain nombre de problèmes techniques se posent et il faut les garder à l'esprit en prenant connaissance des résultats :

- des marges d'erreurs statistiques sont inévitables. Elles sont très variables selon les grandeurs mesurées, les pays et les époques ;
- des effets de l'**inflation**. Certaines statistiques sont données en valeur et d'autres en volume, or l'utilisation de données en valeur rend les comparaisons dans le temps difficiles puisque les mesures sont influencées par les variations de prix. Les données en volume « déflatées » permettent des comparaisons à moyen terme, mais elles supposent une bonne évaluation de l'**effet qualité** ;
- de l'évolution des **prix relatifs**. Les prix des différentes catégories de biens n'évoluent pas au même rythme.

– des difficultés des comparaisons internationales d'agrégats de pays à structures économiques différentes. En principe, les comparaisons entre pays sont « normalisées » dans le cadre des organisations internationales (Organisation des Nations unies, OCDE, UE...). Les variations des **taux de change** perturbent fortement les comparaisons ; on tente alors de calculer les PIB à partir de taux de change calculés en **parité de pouvoir d'achat** (PPA), c'est-à-dire en tenant compte du pouvoir d'achat interne pour éviter l'impact des fluctuations de l'instrument de mesure (le **dollar** des États-Unis).

La prise en compte des problèmes environnementaux

Les nuisances et les dégradations ne sont pas prises en compte dans le calcul du Produit intérieur brut, pas plus d'ailleurs que les effets des mesures prises par certains pays pour les combattre. Il n'y a donc pas de « **PIB vert** » dans les nouveaux comptes nationaux. De plus, les coûts d'épuisement des ressources, les coûts liés à la pollution soulèvent de grandes difficultés d'évaluation quantitative. Mais d'autres auteurs cherchent à construire un PIB ajusté en fonction d'éléments économiques, sociaux (inégalités des revenus), et environnementaux (affaiblissement de la richesse des générations futures avec la dégradation du **capital naturel**). Ils cherchent à dresser la liste des éléments à prendre en compte pour tenir compte des modifications que les activités économiques apportent à l'environnement :

- les nuisances (bruit ou pertes de temps dans les embouteillages, émissions de gaz à effet de serre) ;
- la dégradation de l'environnement (qualité de l'air ou de l'eau provoquée par les rejets de polluants) qui a un effet sur la santé des individus, et sur leur bien-être ;
- la dégradation de la biodiversité ;
- l'épuisement des ressources disponibles (ressources minières par exemple) ou utilisation trop intensive de ressources dont le renouvellement est lent, comme les forêts.

Le problème le plus difficile à résoudre est celui de l'évaluation monétaire des nuisances et dégradations dans la mesure où il n'est pas possible, le plus souvent, de se référer à un **prix de marché**. La valeur à attribuer à la dégradation de l'environnement due à toutes formes de déchets qu'ils soient de nature gazeuse, liquide ou solide, est l'objet de controverses. Le coût de remise en état semble souvent excessif, et devient même infini quand le retour à l'état initial est impossible. Le prix que les consommateurs seraient prêts à payer pour compenser les dommages est d'une évaluation délicate, et risque d'être trop faible si la dégradation est destinée à durer pendant une période très longue, plus longue que celle que les consommateurs prendront spontanément en compte.

Néanmoins, la nécessité d'identifier les transactions liées à l'environnement dans le processus comptable au-delà du compte de la production (dépenses liées à la protection de l'environnement, taxes liées à l'environnement et **réglementations** comme les quotas de pêche et les quotas d'émissions, etc.), implique de disposer d'un système de comptabilité d'actifs pour certaines ressources. Cela a conduit à la publication de tableaux des ressources – emplois des ressources naturelles, des entrants productifs fournis par l'écosystème et des déchets.

En 2008, le gouvernement français a mis en place une commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (dite **Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi**) qui a remis son rapport en septembre 2009. Cette commission visait notamment à mieux prendre en compte dans la production et l'exploitation des données statistiques les questions relatives au bien-être, à la qualité de la vie, à l'environnement et à la soutenabilité.

Ses recommandations portent notamment sur trois points :

- ne pas se limiter au PIB, qui mesure la production et non le bien-être ;
- améliorer la production de données statistiques concernant la « qualité de la vie » (santé, éducation, relations sociales, participation à la vie politique, etc.). Elle préconise de plus de mieux connaître les liens entre les divers aspects de la qualité de la vie et de tenir compte de l'appréciation subjective de la qualité de la vie par les agents ;

- réaliser des travaux statistiques relatifs à l'évaluation de la soutenabilité : mesure des « stocks » qui conditionnent le bien-être (ressources naturelles, etc.), analyse des aspects environnementaux de la soutenabilité à partir d'une batterie d'indicateurs physiques.

➞ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Croissance économique, Économie publique, Politique économique*

➞ *Balance des paiements, Capital naturel, Développement durable, Économie de l'environnement*

Compte courant

Un compte courant est un compte bancaire sur lequel figure la **monnaie scripturale** détenue par un **agent économique**. Plus précisément, un compte courant enregistre les opérations créditrices et débitrices réalisées par le titulaire du compte, ce qui permet de déterminer le solde du compte qui peut être un solde créditeur ou un solde débiteur.

À la différence des comptes d'épargne, un compte courant donne généralement droit à l'utilisation d'un chéquier, d'une **carte bancaire** ou de tout autre instrument de circulation de la monnaie scripturale.

✚ Un compte courant est parfois appelé compte chèques ou compte à vue.

✚ Les **avoirs** figurant sur les comptes courants des agents non bancaires sont désignés dans les statistiques monétaires sous l'expression de « dépôts à vue ».

☞ *Monnaie*

➔ *Agrégats monétaires, Création de monnaie, Liquidité*

Compte d'affectation du revenu primaire

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte d'affectation du revenu primaire présente, pour chaque **secteur institutionnel**, les **revenus primaires** reçus ou versés. Il permet de dégager le solde des **revenus primaires**, qui est le **revenu** de chaque secteur avant **redistribution**.

☞ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de distribution du revenu, Compte de patrimoine, Tableau économique d'ensemble (TEE)*

Compte d'exploitation

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte d'exploitation est un compte de **flux** où figure en ressources la **valeur ajoutée** et en emplois les **salaires** et les **impôts sur la production**. Le solde de ce compte est l'**excédent brut d'exploitation**.

☞ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine, Tableau économique d'ensemble (TEE)*

Compte d'utilisation du revenu

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte d'utilisation du revenu enregistre en ressources le **revenu disponible**

et en emplois la **consommation**. Il permet de dégager un solde : l'**épargne brute** ou **nette** d'une **unité institutionnelle**.

Ce compte se partage en fait en deux « sous-comptes » :

- le compte d'utilisation du **revenu disponible** ;
- le compte d'utilisation du **revenu disponible ajusté**.

Au revenu disponible correspond la **dépense de consommation**, alors qu'au revenu disponible ajusté correspond la **consommation finale effective**.

☞ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Compte de capital, Compte de distribution du revenu, Compte de patrimoine, Compte de secteurs*

Compte de distribution secondaire du revenu

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte de distribution secondaire du revenu permet de décrire la façon dont les **opérations de redistribution** (**prestations sociales**, **cotisations sociales** et **impôts courants** sur le **revenu** et le **patrimoine**) permettent de passer des **revenus primaires** au **revenu disponible** (solde du compte de distribution secondaire du revenu).

✚ Le **revenu national** est la somme des revenus disponibles des différents **secteurs institutionnels**.

☞ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte d'affectation du revenu primaire, Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine, Compte de production, Compte de secteurs, Redistribution*

Compte de patrimoine

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte de patrimoine dresse à un moment précis dans le temps, l'état de la valeur des **actifs** détenus et des **passifs** contractés par une **unité institutionnelle** ou un **secteur institutionnel**. Le solde de ce compte est la valeur nette du **patrimoine**.

✚ Les éléments d'actifs et de passifs enregistrés dans ce compte sont comptabilisés à leur valeur de **marché** à la date d'établissement de ce compte, ou au coût technique de renouvellement (cas des actifs fixes productifs).

☞ *Comptabilité nationale, Revenus*

➔ *Compte d'affectation du revenu primaire, Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de production*

Compte de production

Dans la **comptabilité nationale**, le compte de production enregistre en emplois les **consommations intermédiaires** et en ressources la **production**. Ce compte permet de mesurer la **valeur ajoutée** de chacun des **secteurs institutionnels**.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Comptes d'exploitation, Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine*

Compte de redistribution du revenu en nature

Dans la **comptabilité nationale**, le compte de redistribution du revenu en nature présente une mesure plus large du **revenu** des **ménages** intégrant des **prestations sociales** en nature. Il retrace le passage du **revenu disponible** au **revenu disponible ajusté** en prenant en compte des **transferts sociaux** en nature. Le solde de ce compte est le **revenu disponible ajusté**.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine*

Compte de résultat

Le compte de résultat est un document comptable qui retrace les produits et les charges d'une **entreprise** (ou d'une autre **organisation**) au cours d'une période donnée, l'exercice comptable, et dont le solde se traduit par un enrichissement ou un appauvrissement imputable à son activité. À la différence du **bilan**, qui s'intéresse au **patrimoine** de l'entreprise (**stock**), le compte de résultat s'intéresse au fonctionnement de l'entreprise (**flux**) et à la **rentabilité** de ce fonctionnement.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Bilan, Profit, Résultat net, Taux de rentabilité*

Compte de secteurs

La comptabilité nationale retrace les opérations des **secteurs institutionnels** par l'intermédiaire d'un ensemble de comptes articulés entre eux. Cette présentation permet de dégager des soldes significatifs (par exemple la **valeur ajoutée** ou l'**excédent brut d'exploitation**).

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Comptes satellites*

Compte des acquisitions d'actifs non financiers

Dans le Système européen de comptabilité (SEC 2010), le compte des acquisitions des **actifs non financiers** permet de mesurer la **capacité** (ou le **besoin**) de **financement**.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte de secteurs*

Compte financier

Dans la **comptabilité nationale**, le compte financier décrit, pour chaque **secteur institutionnel**, les variations d'**actifs financiers** et de **passifs** liées à des opérations d'acquisition ou d'engagement.

Le solde de ce compte est le solde des créances et dettes. Il correspond à la **capacité de financement** (ou au **besoin de financement**) du **compte de capital**, mais les sources pour établir ces comptes sont différentes et cela suppose des ajustements statistiques entre ces deux soldes.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte d'affectation du revenu primaire, Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine, Compte de production, Comptes économiques intégrés, Tableau économique d'ensemble (TEE)*

Comptes économiques intégrés

➔ *Tableau économique d'ensemble (TEE)*

Comptes nationaux

Les comptes nationaux (ou comptes de la nation) donnent une représentation chiffrée détaillée de l'économie. Ils retracent notamment les opérations des **secteurs institutionnels** par l'intermédiaire d'un ensemble de comptes articulés entre eux.

La séquence des comptes se poursuit ensuite avec les **comptes de patrimoine**.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Compte de secteurs*

Emplois		Ressources	
Compte de production			
Consommation intermédiaire Valeur ajoutée brute/nette au prix de base		Production au prix de base	
Compte d'exploitation			
Rémunération des salariés Autres impôts sur la production Subventions d'exploitation Excédent brut/net d'exploitation/ Revenu mixte		Valeur ajoutée brute/nette	
Compte d'affectation des revenus primaires			
Intérêt, dividendes, autres revenus de la propriété		Excédent brut/net d'exploitation/Revenu mixte Rémunérations des salariés Impôts sur la production et les importations Subventions Revenus de la propriété	
Solde brut/net des revenus primaires			
Compte de distribution secondaire du revenu			
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine Cotisations sociales Prestations sociales en espèces Autres transferts courants Revenu disponible brut/net		Solde brut/net des revenus primaires Impôts courants sur le revenu et le patrimoine Cotisations sociales Prestations sociales en espèces Autres transferts courants	
Compte de redistribution du revenu en nature			
Transferts sociaux en nature Revenu disponible brut/net ajusté		Revenu disponible brut/net Transferts sociaux en nature	
Compte d'utilisation du revenu			
Revenu disponible		Revenu disponible ajusté	
Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Dépense de consommation finale	Revenu disponible brut/net	Consommation finale effective	Revenu disponible brut/net ajusté
Épargne brute/nette		Épargne brute/nette	
Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital			
Variation de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts en capital		Épargne nette Transferts en capital reçus Transferts en capital versés	
Compte des acquisitions d'actifs financiers			
Formation brute de capital fixe Consommation de capital fixe Variation des stocks Acquisitions moins cessions d'objets de valeur Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits Capacité (+) / Besoin (-) de financement		Variation de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts en capital	

Comptes satellites

Dans la comptabilité nationale, les comptes satellites rassemblent des données statistiques relatives à des domaines particuliers : l'éducation, la santé, la **protection sociale**, l'environnement, l'**économie sociale**, le tourisme, etc.

Ces comptes satellites permettent de compléter la description de l'économie qui découle du système des comptes des **secteurs institutionnels** en synthétisant l'information disponible sur certains domaines d'activité.

⌚ Comptabilité nationale

➔ *Compte d'affectation du revenu primaire, Compte d'utilisation du revenu, Compte de capital, Compte de patrimoine, Compte de production*

Concentration (des entreprises)

La concentration est un processus d'accroissement de la taille des **entreprises** qui aboutit au cours du temps au contrôle d'une part croissante du **marché** par une ou plusieurs d'entre elles.

La concentration peut aussi être mesurée à un moment donné (poids des plus grandes entreprises en termes de **chiffre d'affaires**, d'effectifs, etc.).

La concentration peut se réaliser par **croissance externe**, par **croissance interne** ou bien par diminution du nombre d'entreprises à la suite de sorties du marché.

On distingue trois formes de concentration : la **concentration horizontale**, la **concentration verticale** et la **concentration conglomerale**.

⊕ La concentration des entreprises est souvent perçue comme une menace pour la concurrence car la taille des firmes élève des **barrières à l'entrée** sur le marché. Certaines analyses considèrent néanmoins que le pouvoir de marché des grandes entreprises est le résultat d'une plus grande **efficience** économique. Par ailleurs, dans le cas d'un **marché contestable**, le nombre de firmes en place n'a pas d'incidence sur l'intensité de la concurrence. Cette dernière peut rester élevée malgré un faible nombre d'entreprises.

⌚ Entreprises et système productif

➔ *Concurrence, Concurrence imparfaite, Concurrence monopolistique, Concurrence pure et parfaite, Indice de Herfindahl-Hirschmann, Modèle SCP, Monopole, Oligopole, Parts de marché, Pouvoir de marché*

Concentration (des revenus, des patrimoines, etc.)

La concentration mesure la part de la masse totale des **revenus** ou du **patrimoine** détenue par une proportion donnée d'une population.

⊕ La concentration peut être représentée par la **courbe de Lorenz** et mesurée par la valeur du **coefficient de Gini** comprise entre deux valeurs extrêmes hypothétiques : 0 (égalité parfaite puisque $x\%$ de la population perçoit $x\%$ des revenus) et 1 (inégalité parfaite puisqu'un individu reçoit tous les revenus).

⌚ Revenus

➔ *Dispersion, Égalité, Indice de Wolfson*

Concentration conglomerale

La concentration conglomerale est une stratégie de **concentration** qui consiste à réunir sous le contrôle d'un même centre de décision des **entreprises** exerçant des activités très différentes, voire disparates. Il s'agit de réduire les **risques** en diversifiant le portefeuille d'activités. Dans ces conditions les critères de choix des entreprises sont le plus souvent la **rentabilité** et le potentiel de croissance.

La concentration conglomerale a surtout été mise en œuvre dans les années 1960-1970, depuis les années 1980, les groupes industriels ont tendance à se recentrer sur leur cœur de métier.

⌚ Entreprises et système productif

➔ *Capitalisme actionnarial, Concentration horizontale, Concentration verticale, Conglomérat, Diversification*

Concentration horizontale

La concentration horizontale est une forme de **concentration** qui réunit sous le contrôle d'un même centre de décision des **entreprises** fabriquant un même produit ou groupe de produits (deux constructeurs d'automobiles par exemple). Le principal objectif est d'augmenter l'**efficience** et les **parts de marché** et donc le **pouvoir de marché**.

⌚ Entreprises et système productif

➔ *Concentration conglomerale, Concentration verticale, Économie d'échelle*

Concentration verticale

La concentration verticale est une forme de **concentration** qui réunit sous le contrôle d'un même centre de décision, des **entreprises** intervenant à des stades différents de la fabrication d'un produit ou d'un groupe de produits. Elle se développe :

– soit en direction de l'amont, l'intégration s'orientant vers les sources d'approvisionnement (par exemple une société sidérurgique qui contrôle des mines de fer ou de charbon) ;

– soit en direction de l'aval, l'intégration se tournant vers les débouchés (une société sidérurgique qui prend le contrôle d'une entreprise de construction mécanique).

Les objectifs sont de sécuriser les approvisionnements et les débouchés, en particulier lorsque les **coûts de transaction** sont élevés, ou encore de protéger sa technologie.

- *Entreprises et système productif*
- *Actifs spécifique, Concentration conglomerale, Concentration horizontale, Coûts de transaction, Trust*

Concept

Un concept est une représentation mentale d'un objet concret ou abstrait, d'une relation, d'une propriété (concept d'**entreprise**, concept de **mode de production**, concept d'élasticité prix...). Un concept peut être défini en extension ou en compréhension.

- ✚ Il ne faut pas confondre concept et notion. Une notion relève souvent du sens commun, sa définition est imprécise. Un concept est défini de façon rigoureuse, généralement en relation avec d'autres concepts au sein d'une **théorie**. Par exemple, la notion commune d'exploitation est très différente du concept d'**exploitation** chez K. Marx (1818-1883). Un concept est donc toujours problématisé.

- *Épistémologie économique*
- *Théorie économique*

Concours de beauté (beauty contest game)

Le concours de beauté est une métaphore utilisée par J. M. Keynes dans *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936) pour rendre compte du comportement des opérateurs sur les **marchés financiers**.

Le principe du concours de beauté de Keynes est le suivant : les participants doivent deviner parmi les six visages présentés dans la presse celui qui obtiendra le plus de suffrages. Les joueurs ne sont donc pas incités à répondre en fonction de leurs préférences individuelles mais en anticipant les choix des autres participants. Transposée aux marchés financiers, cette métaphore permet d'expliquer l'instabilité financière et notamment l'existence de **bulles spéculatives**. Les agents sur les marchés financiers peuvent en effet acheter un **titre** qu'ils savent surévalué s'ils anticipent que le cours va continuer à monter (puisque c'est l'opinion majoritaire). Les approches en termes de concours de beauté conduisent à prêter attention à la diffusion de l'**information** sur les marchés financiers et soulignent l'importance d'une hétérorégulation de ceux-ci.

- *Finances internationales*
- *Anticipations auto-réalisatrices, Comportements mimétiques, Coordination des anticipations, Forward*

guidance, *Hypothèse d'instabilité financière, Politique monétaire non conventionnelle, Stabilité financière*

Concurrence

La concurrence désigne une situation de **marché** dans laquelle il existe une « compétition » entre vendeurs et entre acheteurs. Cette compétition peut porter sur les **prix**, les caractéristiques d'un produit, les **parts de marché**, etc. Les **théories économiques** appréhendent la concurrence de façon différente.

Au XVIII^e siècle, l'école physiocratique préconise le fameux « laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises », expression de V. de Gournay (1712-1759). En France, Turgot tente d'appliquer la doctrine des physiocrates et libéralise le commerce des grains. Pour A. Smith (1723-1790), fondateur de l'école classique, la concurrence est à l'origine de la **main invisible du marché** en rendant compatibles les décisions individuelles et l'intérêt général.

Ces conclusions seront reprises et formalisées par la **théorie néoclassique** dans le cadre du modèle de **concurrence pure et parfaite** : l'**équilibre général** est un **optimum de Pareto**. La démonstration néoclassique repose néanmoins sur une analyse statique, une absence de prise en compte du temps et l'**hypothèse d'information** parfaite.

Pour K. Marx (1818-1883), la concurrence caractérise fondamentalement le **mode de production** capitaliste. Cette opposition entre capitalistes génère des contradictions et conduit à un accroissement de la **concentration** des entreprises et à la **baisse tendancielle du taux de profit**. La concurrence est une source d'instabilité économique : à l'encontre des thèses sur l'autorégulation du marché, Marx met en avant le caractère endogène des **crises économiques** qui résultent d'une **suraccumulation de capital**.

Pour l'**École autrichienne**, la concurrence est un processus analysé dans un cadre d'information imparfaite. L'**incertitude** caractérise ainsi fondamentalement les actions des **agents économiques**. Le marché est alors conçu comme un processus de découverte de l'information et les prix deviennent des mécanismes de transmission de cette information. Il y a concurrence dès qu'il y a une libre entrée sur le marché et dès lors que les agents sont libres de modifier leur comportement pour s'adapter aux changements incessants des conditions de **production** et des préférences des consommateurs. À la différence du modèle walrassien où la **concurrence pure et parfaite** conduit à un équilibre statique, la conception autrichienne considère que la concurrence permet de réguler les **déséquilibres** permanents engendrés par le fonctionnement du marché.

Cette conception se retrouve chez J. A. Schumpeter (1883-1950) pour qui l'**innovation** est le principal vecteur de la concurrence entre firmes dans un contexte d'**incertitude**. Le processus concurrentiel et la recherche du **profit** conduisent les firmes à rechercher des positions de **monopole** grâce à l'innovation. Ce monopole est néanmoins temporaire car les autres firmes finissent par imiter la firme innovatrice.

Les analyses de la concurrence de la **nouvelle microéconomie** font référence à la **rationnalité limitée** et à des situations de **concurrence imparfaite**. Selon la nouvelle microéconomie, les comportements individuels rationnels peuvent conduire à des déséquilibres durables, ce qui contredit la main invisible.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Commissaire-priseur walrasien, Concurrence monopolistique, Concurrence praticable, Coordination, Destruction créatrice, Dilemme du prisonnier, Économie de l'information, Marché contestable, Opportunisme, Pouvoir de marché, Rationalité économique, Régulation, Théorie des jeux, Théorie néoclassique*

Concurrence fiscale

La concurrence fiscale consiste pour les **États** et les collectivités territoriales à diminuer les **taux d'imposition** ou à exonérer certaines bases d'imposition afin d'attirer sur leur territoire les activités économiques et les résidents (en général fortunés). Si ce comportement est rationnel au niveau d'un **État** ou d'une collectivité, l'effet global est généralement considéré comme négatif en raison de deux mécanismes :

– d'une part, les États voient progressivement leurs ressources diminuer, ce qui les pousse soit à réduire leur intervention, soit à s'endetter ;

– d'autre part, la charge fiscale pèse de plus en plus lourdement sur les activités les moins mobiles (travail peu qualifié, activités de **services**).

➤ *Économie publique, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Dumping, Équité fiscale, Fiscalité optimale, Paradis fiscaux, Taux de pression fiscale, Zone franche*

Concurrence imparfaite

La **concurrence** est dite imparfaite lorsqu'une des cinq conditions au moins de la **concurrence pure et parfaite** n'est pas vérifiée.

L'analyse de la concurrence imparfaite a été initiée au xix^e siècle par les travaux sur le **monopole** d'A. Cournot (1801-1877) et de J. Bertrand (1822-1900), puis dans les années 1930 par les

travaux d'E. H. Chamberlin (1899-1967) et de J. Robinson (1903-1983).

✚ Ne pas confondre imperfection de la concurrence et **défaillance du marché**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Barrières à l'entrée, Cartel, Concurrence monopolistique, Monopole, Oligopole, Nouvelle microéconomie, Pouvoir de marché*

Concurrence monopolistique

Il y a concurrence monopolistique sur un marché lorsqu'il y a **différenciation des produits** et un grand nombre d'offeurs. L'hypothèse d'homogénéité du produit caractéristique de la **concurrence pure et parfaite** est donc abandonnée. E. H. Chamberlin (1899-1967) et J. Robinson (1903-1983) ont énoncé en 1933 les bases théoriques de la concurrence monopolistique.

Dans ce modèle, chaque firme offre un produit qui lui est spécifique, se trouvant ainsi en situation de **monopole**, mais un monopole relatif dans la mesure où les concurrents offrent des produits similaires, bien que différents. Les producteurs disposent alors d'une certaine latitude pour déterminer le **prix** et la quantité offerte puisque la différenciation du produit réduit l'**élasticité-prix** de la **demande**.

✚ La concurrence monopolistique conduit à une segmentation des **marchés** et la **concurrence** s'exerce à l'intérieur d'un segment ou entre segments proches. Ainsi, sur le marché automobile, la concurrence s'exerce entre petites voitures ou bien entre voitures petites et moyennes.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence imparfaite, Pouvoir de marché*

Concurrence parfaite

La concurrence parfaite est une expression provenant de la traduction du vocabulaire économique anglais qui tend à se substituer à celle de **concurrence pure et parfaite** traditionnellement utilisée en France.

➤ *Marchés et prix*

Concurrence praticable (workable competition)

La concurrence praticable ou concurrence viable, désigne une situation de **marché** où l'intensité de la **concurrence** demeure suffisante malgré l'écart entre cette situation et la norme du **modèle de concurrence pure et parfaite**.

La concurrence praticable peut donner lieu à des pratiques commerciales *a priori* anticoncurren-

tielles mais qui paraissent nécessaires au bon fonctionnement du marché. C'est par exemple le cas lorsque les **Autorités de la concurrence** acceptent une opération de **concentration** qui maintient une concurrence suffisante, et donc un partage, du **pouvoir de marché**. Les **politiques de concurrence**, en particulier dans le cadre de l'**Union européenne**, s'en inspirent.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Abus de position dominante, Collusion, Concurrence imparfaite, Modèle SCP*

Concurrence pure et parfaite

Le **modèle** de concurrence pure et parfaite remplit cinq conditions :

- l'atomicité du **marché** : il doit exister une multitude d'acheteurs et de demandeurs, de taille comparable, de telle façon qu'aucun d'entre eux ne puisse influencer la détermination du **prix** du bien ;

- la fluidité du marché : il faut qu'il y ait une libre entrée et une libre sortie du marché pour les agents (absence de **barrière à l'entrée**) ;

- l'homogénéité du produit : des producteurs différents offrent sur le marché des produits strictement identiques. Le prix est alors la seule variable qui sera prise en compte par l'acheteur.

Ces trois premières conditions définissent la concurrence pure ; deux autres sont nécessaires pour qu'elle soit parfaite :

- transparence du marché : les offreurs et les demandeurs disposent d'une **information** parfaite et gratuite sur les conditions du marché et notamment sur les prix des **biens** proposés par tous les producteurs ;

- mobilité parfaite des **facteurs de production** qui doivent pouvoir, à tout moment, se déplacer du marché d'un bien à celui d'un autre bien.

✚ Certains auteurs contestent l'expression de concurrence pure et parfaite et lui préfèrent celle de **concurrence parfaite**.

✚ Comme tous les modèles, ce modèle n'est pas réaliste, il s'agit d'un type idéal à partir duquel on peut analyser le fonctionnement empirique des marchés.

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➤ *Apurement des marchés, Concurrence, Concurrence imparfaite, Concurrence monopolistique, Équilibre général, Main invisible, Marché contestable, Monopole, Oligopole, Optimum de Pareto, Théorie des jeux, Théorie économique*

Conditionnalité

La conditionnalité est le fait de subordonner l'attribution d'une aide financière au respect d'un cer-

tain nombre de critères (politiques, économiques, sociaux, environnementaux). La conditionnalité s'est développée au milieu des années 1950 sous l'impulsion du **Fonds monétaire international (FMI)** qui exigeait pour l'octroi de ses financements, la mise en œuvre de réformes réorientant les économies vers plus de **libéralisme économique**. Le principe, intégré dans les statuts du FMI en 1969, a été mis en œuvre avec la crise de la dette de 1982 et les **plans d'ajustement structurel** du **consensus de Washington**. La **Banque mondiale** a ensuite fait évoluer la conditionnalité vers de nouveaux domaines : une conditionnalité environnementale, une conditionnalité sociale (réduction de la **pauvreté**) et une conditionnalité politique avec des règles de **gouvernance** plus démocratique (respect des droits des femmes et des minorités, principe anti-corruption).

Dans les années 1990, la Communauté européenne adopte le principe de la conditionnalité dans les domaines de l'**aide publique au développement** (APD) et de la **politique agricole commune** (PAC). En 2013, le **Mécanisme européen de stabilité** (MES) accorde un soutien financier aux États membres de l'Union européenne en contrepartie de la mise en place de politiques de consolidation budgétaire.

➤ *Commerce international, Finances internationales, Fluctuations et crises, Mondialisation*

➤ *Altermondialisme, Crise de l'euro, Dette du tiers-monde, Développement durable, Règle d'or, Soutenablement de la dette.*

Conférence de Gênes

La conférence de Gênes (1922) est une réunion intergouvernementale qui devait examiner, au lendemain de la Première Guerre mondiale, de nombreuses questions politiques et économiques. Sur le plan monétaire, la conférence de Gênes officialise la mise en place d'un **étalon de change or** : la livre sterling et le dollar sont reconnus comme monnaies de réserve et de règlement.

✚ Selon J. Rueff (1896-1978), défenseur de l'étalon-or, la conférence de Gênes fait entrer l'économie mondiale dans « l'âge de l'inflation ».

✚ Le système mis en place à la conférence de Gênes avait pour objectif d'assurer la stabilité des changes, mais la période de l'Entre-deux-guerres sera marquée par une grande instabilité monétaire.

➤ *Finances internationales*

➤ *Inflation, Monnaie internationale, Système monétaire international*

Conférence de Londres

La Conférence de Londres est une concertation organisée par la Société des Nations (SDN) en juillet 1933, dans le contexte de la **crise** de 1929. Elle réunissait 66 pays et visait à instaurer une coopération monétaire internationale avec un **système monétaire** stable, le **libre-échange** et une relance de la **production**. Cette conférence fut un échec. Un accord de stabilisation des **taux de change** était d'autant plus difficile à instaurer que les **politiques de change** étaient divergentes (abandon de l'étalon-or et dépréciation de la livre sterling en 1931 puis du dollar en avril 1933, **contrôle des changes** en Allemagne et en Europe centrale, retour à l'étalon-or en France depuis 1928). De plus, les partisans du **libre-échange** s'opposent à ceux du **protectionnisme** voire de l'**autarcie**. Aux États-Unis, F. D. Roosevelt, qui vient de lancer le *New Deal*, privilégie une relance de l'économie américaine et l'**inflation** plutôt qu'une coopération internationale.

✚ Ne pas confondre avec la Conférence de Londres de 1866 qui a conduit à la constitution du Canada (1867) et avec celle de 1948 concernant le statut de la Rhur.

➤ *Commerce international, Croissance, Intégration économique, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Mondialisation*

➔ *Bancor, Banque internationale, Bretton Woods, Gouvernance mondiale, Monnaie internationale, Stabilisation Poincaré*

Conférence de Paris (COP21)

La Conférence de Paris s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015. C'est la 21^e session de la conférence des parties à la **Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNCC)**. Après l'échec de la Conférence de Copenhague (2009) et la mise en place d'une période transitoire (« après-Kyoto » de 2013 à 2020), la conférence de Paris avait la responsabilité de mettre en place le régime climatique post-Kyoto. L'accord intervenu à Paris comporte des objectifs ambitieux, notamment la volonté de limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 °C et si possible 1,5 °C. L'accord réaffirme le principe d'une « responsabilité commune mais différenciée » de l'ensemble des pays dans le réchauffement climatique. Pour ce faire, les pays industrialisés doivent financer un fonds destiné à venir en aide aux pays en développement dont le montant minimal est fixé à 100 milliards de dollars par an. La réduction des émissions de gaz à effet de serre repose sur des engagements volontaires pris par chaque pays. Ces engagements devront être revus tous les cinq ans

dans le but d'amplifier le mouvement de réduction des émissions de GES. L'ONU et les principaux pays se sont réjouis de cet accord et la Conférence de Paris est considérée comme un succès. Cependant, les organisations non gouvernementales soulignent que l'accord n'est pas véritablement contraignant et que les engagements des pays conduisent à une hausse de la température mondiale de 3 °C, ce qui est très supérieur à l'objectif retenu par la conférence. En 2017, les États-Unis se sont retirés de l'accord de Paris sur le climat.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Accord de Paris sur le climat, Développement durable, Économie de l'environnement, Gouvernance mondiale, Marché des quotas d'émission, Taxe sur le carbone ajouté*

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été créée en 1964, à la demande des pays du **tiers-monde** (groupe des 77). Elle vise à intégrer les **pays en développement** (PED) dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. La CNUCED est un organe permanent des Nations unies qui se réunit tous les quatre ans. Elle constitue un lieu privilégié du dialogue Nord-Sud où les pays en développement peuvent se faire entendre.

➤ *Commerce international, Économie du développement*

Confiance

Selon É. Laurent (*Économie de la confiance*, 2012), la confiance est, pour un **agent économique**, une espérance de fiabilité dans la conduite des autres agents. Elle s'exerce dans un cadre d'**incertitude** puisque la confiance accordée peut être trahie par un comportement opportuniste. Enfin, la confiance suppose un but et un contexte précis : on ne peut faire confiance à tous, à tout propos et à tout moment.

La confiance émerge comme mode de **coopération** lorsqu'il n'est pas possible de prévoir par le calcul le comportement du partenaire. Pendant longtemps on a opposé le **contrat** et la confiance comme mode de **coordination**. Les analyses contemporaines tendent au contraire à montrer que les deux démarches s'articulent : le contrat est créateur d'un espace de confiance et la confiance permet notamment une gestion souple de la mise en œuvre du contrat.

Dans une perspective différente, M. Aglietta et A. Orléan articulent confiance et monnaie, cette dernière étant une institution fondatrice des économies marchandes. La confiance n'est pas une prédisposition psychologique, elle est un lien social essentiel à l'existence et à la pérennité du système monétaire. La confiance s'organise en trois formes hiérarchisées :

- la confiance méthodique est liée à la routine des affaires économiques quotidiennes. Elle repose sur la régularité des paiements et des règlements ;

- la confiance hiérarchique repose sur la reconnaissance par les acteurs privés d'une instance qui leur est supérieure. Il s'agit, dans les systèmes monétaires contemporains, de la **banque centrale**. La banque centrale joue le rôle de **prêteur en dernier ressort**, en cas de difficultés importantes des banques, comme cela s'est produit à la suite de la **crise des subprimes**. Un ébranlement de la confiance dans la Banque centrale et dans la monnaie peut provoquer une crise sociale majeure (exemple de l'hyperinflation allemande des années 1920) ;

- la confiance éthique repose sur l'adhésion des membres de la communauté de paiements à des valeurs supérieures supposées universelles comme les droits et les libertés individuelles dans les sociétés actuelles.

➤ *Entreprises et système productif, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Capital social, Contrat incomplet, Coopération, Opportunisme, Risque*

Conflit du travail

Les conflits du travail sont ceux qui opposent employeurs et salariés. Les conflits individuels consécutifs à des désaccords sur le **contrat de travail** ou d'apprentissage peuvent être portés devant le conseil de prud'hommes. Quant aux conflits collectifs concernant la plupart du temps le niveau de salaires et l'organisation du travail, ils se manifestent principalement par la **grève** et le **lock-out**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Convention collective, Crise du fordisme, Organisation du travail, Rapport salarial, Salarariat, Syndicat*

Conglomérat

Groupe (industriel et/ou financier) dont les activités sont très différentes, voire disparates, sans liens apparents entre elles. Cette **diversification** obéit principalement à une logique financière (maximisation de la **rentabilité financière**). Il s'agit d'une stratégie visant à saisir des opportunités liées à :

- de nouveaux pôles de **croissance** (marchés potentiels) ;

- un effet de dimension (le poids financier du groupe facilite un **pouvoir de marché**) ;

- une opportunité sur les **marchés financiers** (la sous-évaluation de certains **actifs** permet de placer un excédent de liquidités et de réaliser des plus-values).

✚ Cette logique financière s'est inscrite dans le mouvement de **concentration** des **entreprises** à la fin des années 1960 alors qu'à la fin de la décennie suivante, le recentrage sur l'activité productive a été plus marqué.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Analyse stratégique, Concentration conglomérale, Holding, Offre publique d'achat (OPA), Offre publique d'échange (OPE)*

Conjecture

Proposition qui formule une explication ou une relation causale à propos d'un phénomène. Selon K. Popper, pour être scientifique, la conjecture doit être réfutable et le travail des scientifiques consiste à soumettre les conjectures à **réfutation**.

✚ On ne peut jamais dire qu'une conjecture est vraie ou vérifiée. Cependant, on peut considérer qu'au fur et à mesure qu'une conjecture résiste à des épreuves de **réfutation**, son degré de corroboration (ou de verisimilitude) s'élève.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Causalité, Réfutationnisme, Théorie économique, Vérification*

Conjoncture économique

La conjoncture économique correspond aux caractéristiques de la situation économique susceptibles d'être modifiées à **court terme**. Plusieurs **institutions** publiques étudient la conjoncture économique (l'INSEE, l'Observatoire français des conjonctures économiques, le **Fonds monétaire international** (FMI), les chambres de commerce et d'industrie, etc.) ainsi que de nombreux organismes privés (les grands groupes financiers par exemple).

➤ *Croissance économique, Politique économique*

➔ *Courte période, Politique conjoncturelle*

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est, dans une **société anonyme**, l'organe élu par l'assemblée générale des **actionnaires** devant laquelle il est responsable.

Il est chargé de désigner, parmi ses membres, le président-directeur général (PDG) et il contrôle la mise en œuvre de la politique de la direction

de l'**entreprise**. Le PDG est donc à la fois le directeur de l'**entreprise** et le président du conseil d'administration. Cette double fonction a pour inconvénient majeur de mal dissocier la direction et le contrôle de la direction.

En France, depuis 1966, les sociétés anonymes peuvent choisir une structure alternative qui dissocie la direction proprement dite (le **directoire**) et son contrôle (le **conseil de surveillance**).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme managérial, Gouvernance d'entreprise, Théorie de l'agence*

Conseil d'orientation des retraites

Créé en 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une structure permanente ayant pour mission essentielle d'assurer le suivi et l'expertise concertée du système d'**assurance vieillesse**. Le COR est un lieu de concertation associant des parlementaires, des représentants des partenaires sociaux, des experts et des représentants de l'État.

Ses travaux s'attachent notamment à décrire les évolutions et les perspectives à moyen et long terme des régimes de **retraite** obligatoires, au regard des évolutions économiques, sociales et démographiques, et élaborer, chaque année depuis 2014, un rapport fondé sur des indicateurs de suivi et de pilotage, et au moins tous les cinq ans, des projections de la situation financière des régimes obligatoires.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Coin fiscal, Dépenses publiques, État-providence, Fonds de pension, Justice sociale, Politique sociale, Prestations sociales, Redistribution, Taux de dépendance*

Conseil de l'Union européenne

Le Conseil de l'Union européenne, souvent appelé Conseil des ministres, est le principal centre de décision de l'**Union européenne (UE)**. Il réunit les représentants des gouvernements (ministres). Ces derniers font valoir les intérêts des États membres et établissent des compromis pour parvenir à une décision commune tenant compte des points de vue du Parlement européen et des parlements nationaux. Le Conseil se réunit dans des formations différentes selon les sujets traités : conseil des ministres de l'Agriculture, conseil des ministres des Finances (ECOFIN), etc.

Le Conseil est chargé de la coordination générale des activités de l'Union européenne dont l'objet principal est l'établissement d'un **marché unique européen** assurant les « quatre libertés » : liberté de circulation des biens, des personnes, des **services**

et des **capitaux**, auxquelles s'ajoute la monnaie unique. Il est aussi responsable de la coopération intergouvernementale, en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et en matière de coopération policière et judiciaire en matière pénale.

La présidence du Conseil de l'Union est assurée par rotation entre les pays membres tous les six mois ; sauf en ce qui concerne le conseil des ministres des Affaires étrangères, qui est présidé de façon permanente par le Haut-Représentant de l'Union pour les affaires étrangères.

✚ Ne pas confondre avec le **Conseil européen**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Communauté économique européenne, Conseil ECOFIN*

Conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est un organe d'experts choisis par l'assemblée générale des **actionnaires** d'une **société anonyme**. Il est chargé de contrôler le **directoire**. Cette forme d'organisation des sociétés anonymes est fréquente en Allemagne.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Conseil d'administration, Gouvernement d'entreprise, Théorie de l'agence*

Conseil ECOFIN (Economic and Financial Affairs Council)

Le Conseil ECOFIN ou Conseil pour les affaires économiques et financières réunit au sein de l'**Union européenne (UE)**, les ministres des Finances des États membres. Il exerce le pouvoir législatif en matière économique et financière, dans certains cas en codécision avec le Parlement européen (marché intérieur, libre prestation de services, protection du consommateur, établissement de statistiques). La plupart des décisions sont prises à la majorité qualifiée.

✚ Le conseil ECOFIN est l'une des formations du Conseil de l'Union européenne.

✚ Ne pas confondre le conseil ECOFIN et l'**Euro-groupe**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Banque centrale européenne (BCE), Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, Eurogroupe*

Conseil européen

Le Conseil européen réunit les chefs d'**État** ou de gouvernement des pays membres de l'**Union européenne (UE)**, le président de la **Commission européenne** et le Haut-Représentant de l'Union pour les affaires étrangères. Véritable centre de décision

politique, le Conseil donne les impulsions nécessaires au développement de l'Union et en définit les orientations politiques générales. Il a été institutionnalisé par l'**Acte unique européen** (février 1986).

Le président du Conseil européen est élu par le conseil lui-même pour une durée de 2,5 ans (renouvelable une fois). Le président représente l'Union européenne à l'égard du reste du monde.

✚ Le Conseil européen ne doit pas être confondu avec le **Conseil de l'Union européenne** (Conseil des ministres) qui réunit les ministres de l'Union.

➤ *Intégration économique*

➔ *Communauté économique européenne (CEE)*

Consensus de Philadelphie

Le consensus de Philadelphie désigne l'idée qui s'est imposée au sein des pays alliés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale quant à la nécessité d'une hétérorégulation de l'économie et d'un pilotage conjoint de l'économie et du social. Le consensus de Philadelphie tire son nom de la déclaration de Philadelphie adoptée lors de la Conférence générale de l'**Organisation internationale du travail (OIT)** en 1944 qui préconise le développement de l'État-providence.

➤ *Économie publique, Protection sociale, Politique économique*

➔ *Bureau international du travail (BIT), Charte de Philadelphie, Redistribution, Transferts sociaux*

Consensus de Washington

Le « consensus de Washington », expression créée par J. Williamson en 1989, désigne les analyses théoriques et les **politiques de développement** préconisées par le **Fonds monétaire international (FMI)** et la **Banque mondiale** pour surmonter la crise de la **dette du tiers-monde** à partir de 1982.

Il s'est concrétisé dans la mise en œuvre des **politiques d'ajustement structurel (PAS)**. Le désengagement de l'État, la régulation marchande et la spécialisation internationale de l'économie selon les principes de l'**avantage comparatif** deviennent dans les années 1980, la nouvelle orthodoxie du **développement**.

Le coût social des PAS et les résultats limités obtenus en matière de **croissance économique** et d'insertion dans la **division internationale du travail** ont conduit à une remise en cause du consensus de Washington à partir des années 1990.

Il s'en est suivi un infléchissement des politiques de développement préconisées et le rôle crucial joué par l'État à différents niveaux (en particulier dans les pays du Sud-Est asiatique) a été reconnu. Aujourd'hui, les politiques de développement

mettent davantage l'accent sur les principes d'une bonne **gouvernance** instaurant une lutte contre la corruption et plus de démocratie pour réduire la **pauvreté**, mieux satisfaire les **besoins** fondamentaux et accélérer le développement.

➤ *Économie du développement*

➔ *Conditionnalité, Sous-développement, Soutenabilité du développement, Stratégie de développement*

Consentement à payer

Le consentement à payer désigne habituellement le **prix de réserve** ou **prix** maximal qu'un **consommateur** accepte de payer pour un **bien** ou un service. Les différences de consentement à payer entre **agents économiques** sont à l'origine des stratégies de **discrimination par les prix** adoptées par certaines **entreprises**.

Le consentement à payer se réfère aussi à l'**économie publique** qui s'intéresse au consentement à l'**impôt** des **agents économiques**.

✚ Le consentement à payer est aussi utilisé par certaines méthodes d'évaluation des politiques publiques pour vérifier que la politique publique envisagée répond à une demande sociale, cette dernière s'exprimant par le consentement à payer.

➤ *Consommation et épargne, Économie publique, Marché et prix*

➔ *Bien supérieur, Concurrence monopolistique, Fiscalité, Monopole discriminant, Surplus du consommateur*

Consommation

La consommation est l'utilisation d'un bien ou d'un **service** qui entraîne à plus ou moins long terme sa destruction. En **comptabilité nationale**, on distingue :

– la **consommation finale totale** des **ménages** (marchande et non marchande), des **administrations publiques** et des institutions sans but lucratif au service des ménages ;

– la **consommation intermédiaire**.

➤ *Consommation et épargne, Capital et investissement*

➔ *Bien collectif, Bien non rival, Consommation de masse, Consommation élargie, Consommation finale effective des ménages, Consommation socialisée, Théorie économique élargie*

Consommation collective

La consommation collective désigne l'usage des **services** fournis par les **administrations publiques**. Seuls les services non individualisables représentent véritablement une consommation collective (police, justice défense, c'est-à-dire les fonctions régaliennes de l'**État**).

Dans la **comptabilité nationale**, les services individualisables (enseignement, santé, etc.) sont enregistrés comme des prestations en nature.

➤ *Consommation et épargne*

➤ *Bien collectif, Bien non rival, Consommation élargie, Consommation finale effective des ménages, Consommation socialisée*

Consommation de capital fixe

La consommation de capital fixe est la dépréciation subie par le **capital fixe** au cours de la période considérée, liée à une usure normale ou à une **obsolescence** prévisible. Elle doit donner lieu à des provisions pour **amortissement**.

✚ Ne pas confondre la consommation de capital fixe et la **consommation intermédiaire**.

✚ Le terme « brut » dans les expressions comme **produit intérieur brut (PIB)** ou **formation brute de capital fixe (FBCF)** signifie que la consommation de capital fixe n'a pas été soustraite. Quand on la soustrait de ces grandeurs, leur valeur est dite « nette ».

✚ La consommation de capital fixe peut être mesurée par les amortissements.

➤ *Capital et investissement, Comptabilité nationale*

➤ *Agrégats, Progrès technique*

Consommation de masse

La consommation de masse désigne, selon W. W. Rostow (*Les étapes de la croissance économique*, 1960), l'état d'une société parvenue à la

maturité technique et qui peut ainsi assurer au plus grand nombre l'accès à un volume de biens et de **services** dépassant nettement le niveau de subsistance. Ces sociétés se caractérisent également par le développement du **secteur tertiaire** et un élargissement de la **fonction de répartition** de l'État.

Dans la **théorie de la régulation**, la consommation de masse est étroitement associée à la production standardisée de **biens durables**. Elle constitue le pendant indispensable à la **production de masse** pour assurer l'équilibre économique du régime de régulation fordiste.

➤ *Consommation et épargne*

➤ *Fordisme, Mode de régulation, Rapport salarial, Société de consommation*

Consommation élargie

La consommation élargie est une évaluation de la **consommation** destinée à rendre compte de l'ensemble des **consommations marchandes** ou non marchandes des **ménages**. Elle inclut :

– la consommation finale des ménages ;

– la part individualisable de la **consommation finale des administrations publiques** et des institutions sans but lucratif au service des ménages (enseignement, santé, action sociale, services récréatifs, culturels et sportifs).

➤ *Consommation et épargne*

➤ *Consommation effective des ménages, Consommation socialisée, Dépense de consommation des ménages, Niveau de vie*



CONSOMMATION ET ÉPARGNE

La **consommation** et l'**épargne** sont les deux utilisations possibles du **revenu disponible** des **agents économiques**.

Selon A. Smith (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776), « la consommation est l'unique but, l'unique terme de toute production ».

La consommation d'un bien ou d'un **service** entraîne sa destruction à plus ou moins long terme. La consommation est, par convention, dans la **comptabilité nationale** une utilisation finale. La consommation des ménages concerne des biens et services achetés ainsi que les **services non marchands** produits par les **administrations publiques (APU)** et les **institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)**.

La **consommation finale effective** est ainsi la somme des **dépenses de consommation des ménages** et de la partie individualisable de la consommation finale des APU et des ISBLSM.

✚ Les acquisitions et les grosses réparations du logement par les ménages sont comptabilisées dans les **investissements**.

✚ La **production** de biens et services nécessite l'utilisation de **consommations intermédiaires**. Ces dernières ne doivent donc pas être confondues avec la consommation finale.

L'épargne est la partie non consommée du **revenu**. Elle peut être thésaurisée ou bien placée. On retient trois motifs principaux de l'épargne :

- la consommation différée qui donnera lieu à une **désépargne** (au moment de la transformation de l'épargne en consommation) ;
- la précaution pour faire face à des dépenses aléatoires ;
- la constitution d'un **patrimoine**.

On différencie aussi l'épargne selon que son horizon est proche ou lointain :

- l'épargne liquide correspond au motif de précaution et de **consommation** différée. On la retrouve le plus souvent dans des dépôts à vue et des comptes sur livrets ;
- l'épargne longue a en général un objectif patrimonial et s'oriente soit vers des **actifs réels** (épargne non financière) soit vers des **actifs financiers** (épargne financière sous forme d'**actions**, d'**obligations**, d'actions de **sociétés d'investissement à capital variable**, de contrats d'assurance-vie).

Au niveau macroéconomique, en **comptabilité nationale**, l'épargne est le solde du **compte d'utilisation du revenu disponible** (ou du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté). La comptabilité nationale calcule l'épargne nette en retranchant de l'épargne brute la consommation de capital fixe.

Évolution et transformations de la consommation et de l'épargne

L'évolution de la consommation, de l'épargne privée et de l'épargne nationale

La hausse de la consommation est une tendance lourde au sein de diverses économies.

L'évolution de la consommation est liée pour l'essentiel à l'évolution des revenus et aux **anticipations** des **ménages**. Quand le rythme de croissance du revenu ralentit, les ménages cherchent, au moins dans un premier temps, à maintenir le rythme de croissance antérieur de la consommation en réduisant leur taux d'épargne. Quand les ménages sont inquiets pour l'avenir (risque de **chômage** notamment), ils ont tendance à accroître leur épargne de précaution.

Les variations de l'épargne privée (celle des **ménages** et des **entreprises**) et de l'épargne publique (celle des **administrations publiques**) ont été fortes dans les pays de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE). Les taux d'épargne varient beaucoup d'un pays à

l'autre en fonction du contexte économique et des caractéristiques institutionnelles. C'est ainsi que le taux d'épargne est élevé au Japon et en Chine et faible aux États-Unis.

Lorsque le taux d'épargne augmente, cela est souvent lié à un accroissement de l'épargne de précaution. En effet, dans certains cas, l'inquiétude des ménages face au ralentissement de la **croissance économique** et à la montée du **chômage** conduit à une hausse du taux d'épargne. C'est ce qui s'est passé au cours de la **crise des subprimes**. Selon B. Bernanke, au début des années 2010, l'économie mondiale souffre d'un excès global d'épargne, ce qui explique le faible niveau des taux d'intérêt.

Même si les comparaisons internationales de taux d'épargne doivent être réalisées avec prudence, les données permettent de montrer que certains pays ont une épargne supérieure à leur **formation brute de capital fixe (FBCF)** et ont donc une **capacité de financement**. Ils doivent placer des capitaux dans le reste du monde (ce fut le cas de la France avant 1914, du Japon dans les années 1970-1980, de la Chine aujourd'hui). D'autres pays ont un besoin de financement et doivent emprunter des capitaux sur le marché mondial (c'est le cas des États-Unis). On a ainsi une explication des flux mondiaux de capitaux et des déséquilibres des balances de paiements.

L'évolution de la structure de la consommation

Dès le XVIII^e siècle, de grandes études empiriques sur la consommation ont été conduites, comme l'enquête de S. Vauban (1633-1707) en France ou celle de D. Davies publiée en Angleterre en 1795. Au XIX^e siècle, les études sur la consommation sont marquées de préoccupations hygiénistes, morales ou politiques, mais les travaux de statistiques sociales ont fourni des matériaux abondants. L'étude d'E. Engel (1821-1896) publiée en 1857 est sans doute la plus connue. Dans les années 1960, l'étude du comportement du consommateur s'est constituée en tant que discipline de recherche avec les études de P. Lazarsfeld (1906-1976) au sein de l'université de Columbia ou celles de G. Katona

(1901-1981) au *Michigan Survey Research Center* sur la mesure des attitudes et des attentes des consommateurs.

La **croissance économique** s'est accompagnée d'une modification de la structure des dépenses de consommation des ménages classées par grands **postes de consommation**. Cette structure se modifie peu d'une année sur l'autre mais on observe certains changements sur le long terme :

- les dépenses consacrées à l'alimentation augmentent moins vite que la consommation totale ;
- les dépenses d'habillement augmentent moins vite que la consommation totale ;
- les dépenses pour le logement sont dynamiques et progressent plus vite que la consommation totale.

Sur le long terme, la part des dépenses traditionnelles (produits alimentaires, boissons, habillement), hors logement, a diminué de près de la moitié dans le budget des ménages. On observe un important glissement de la consommation vers les services au détriment des biens durables et non durables. Cela s'explique notamment par l'augmentation très sensible des dépenses en services de logement (paiement des loyers).

Les facteurs explicatifs de l'évolution de la consommation

L'explication majeure de la transformation de la structure de la consommation est liée d'une part à l'évolution du **pouvoir d'achat**, d'autre part à l'évolution de la structure des prix relatifs.

L'évolution de la consommation est aussi liée, dans une optique schumpétérienne, aux transformations de l'**offre**. Certains produits bénéficient d'**innovations** techniques et d'une baisse des **coûts de production**. L'accroissement des volumes produits favorise les **économies d'échelle** et la baisse du **prix relatif** de certains produits dont la consommation se diffuse alors qu'ils étaient considérés comme luxueux à une période antérieure. Par ailleurs, l'augmentation du revenu moyen favorise la consommation des **biens supérieurs** dont l'**élasticité-revenu** est supérieure à 1. La société de **consommation de masse** repose sur la production en grande série de produits

standardisés et sur un accroissement des **taux d'équipement** en biens durables.

Dans une optique hétérodoxe, l'évolution des stratégies des **entreprises** fait évoluer la **demande**. Pour J. K. Galbraith (*Le nouvel État industriel*, 1967), dans les **pays développés à économie de marché**, l'évolution de la structure des marchés (tendance à l'**oligopole**) affecte l'évolution des prix relatifs. Contrairement à la filière « normale » qui suppose le règne du consommateur, une **filière inversée** se développe avec la **concentration** des entreprises et les intérêts stratégiques du **management** d'entreprise (**capitalisme managérial**). Le consommateur, conditionné par la publicité, les caractéristiques du produit, l'emballage, etc., est en fait « un roi déchu » qui achète ce que les entreprises ont décidé de produire et de vendre.

Certaines analyses donnent à penser qu'à terme, une certaine homogénéisation de la consommation des ménages est à l'œuvre avec l'évolution des niveaux d'équipement en **biens durables**, la généralisation du **mode de vie** urbain et l'accès à une consommation de produits standardisés symbolisée par des produits vendus à l'échelle mondiale (le Coca-Cola, le Big Mac, le jean, etc.). Cependant, cette analyse est contestable. D'une part, elle s'applique, dans le meilleur des cas, aux pays industrialisés et aux couches favorisées des pays en développement. D'autre part, on constate une diversification des pratiques de consommation en fonction de la catégorie sociale, de l'âge, du sexe, de la composition du ménage, de l'habitat, etc.

La composante symbolique de la consommation analysée par Th. Veblen (1857-1929) dans son ouvrage *La théorie de la classe de loisir* (1889) éclaire le rôle du statut social dans les comportements de consommation (**effet de démonstration**). Pour P. Bourdieu (1930-2002), tout individu est doté d'un « capital culturel », d'un « capital économique » et d'un « capital social » qui se combinent pour produire des types de consommation différents selon les **professions et catégories socioprofessionnelles** (PCS). Un commerçant dispose d'un capital économique aussi important qu'un cadre supérieur mais d'un capital culturel souvent plus faible, ce qui induit des structures de

consommation différentes même pour des revenus proches. De même, pour C. Baude-
lot et R. Establet (*M. Halbwachs : consom-
mation et société*, 1994), « les modes de
consommation prennent leurs racines dans
les exigences de la vie professionnelle ». Les
normes de consommation singularisent les
budgets des ménages selon les catégories
sociales. Lorsque l'ouvrier spécialisé rejoint
le niveau de consommation qui était celui du
cadre plusieurs années auparavant, il conti-
nue d'avoir un budget spécifique, ce qui res-
treint la portée de la loi d'Engel.

Les **effets de signe** sont importants : si on
porte le « jean » dans toutes les catégories
sociales, certains proviennent des boutiques
de luxe et portent des griffes prestigieuses
alors que d'autres sont issus des rayons des
hypermarchés.

En conséquence, des groupes de consom-
mateurs peuvent rechercher le prix le plus
bas pour certains biens, se focaliser sur la
fonctionnalité des produits pour d'autres
biens, être attachés à la représentation
symbolique et à l'univers créé au fil des ans
par les marques pour d'autres biens.

Approches théoriques de la consommation

Approche microéconomique de la consommation

Dans le modèle néoclassique de base, les
choix des consommateurs sont subjectifs.
Le consommateur est considéré comme un
agent rationnel (*homo œconomicus*) dont les
préférences lui permettent de classer diffé-
rents **paniers de biens** auxquels il consacre la
totalité de son budget. Ce consommateur est
souverain (aucun obstacle ne limite la libre
expression de ses préférences sur le mar-
ché). Il choisit la combinaison de biens qui
maximise son **utilité** compte tenu des prix et
de son revenu (sa contrainte budgétaire est
représentée par une **droite de budget**). En
conséquence, l'**équilibre du consommateur**
correspond à un maximum de satisfaction
sous la contrainte de budget (cela conduit
à l'égalisation du rapport des **utilités margi-
nales** des biens pondérées par leur prix).

Le comportement du consommateur vis-
à-vis des différents biens et **services** peut se

caractériser par des **élasticités-prix** et des
élasticités-revenu qui découlent de sa **fonc-
tion de demande**. Toute modification du
prix déclenche un **effet revenu** et un **effet
de substitution** qui modifient la combinai-
son de biens choisie. Cette analyse permet
de démontrer logiquement les deux relations
fondamentales :

- la quantité consommée varie en général,
en sens inverse du niveau de prix. Certains
biens toutefois échappent à cette logique :
leur consommation peut diminuer lorsque
le revenu s'accroît (**biens inférieurs**), voire
augmenter lorsque le prix s'élève (**biens de
Giffen**) ;

- la quantité consommée varie dans le
même sens que le revenu (sauf pour les
biens inférieurs).

La prise en compte du temps conduit à uti-
liser des modèles d'**arbitrage intertemporel**
dont I. Fisher (*Théorie de l'intérêt*, 1930) a
été l'initiateur. L'arbitrage entre une consom-
mation présente et future est alors fonction
des **taux d'intérêt** et des préférences du
consommateur (intensité plus ou moins forte
de la préférence pour le présent).

Dans la mesure où le consommateur
place son épargne, une augmentation du
taux d'intérêt provoque deux effets :

- un **effet revenu** qui stimule sa consom-
mation (accroissement du revenu des **place-
ments**) ;

- un **effet de substitution** qui pousse le
consommateur à épargner davantage (et
donc à diminuer sa consommation).

L'évolution de la consommation qui
résulte d'une hausse (ou d'une baisse du
taux d'intérêt) dépend de la combinaison de
ces deux effets.

La **théorie du cycle de vie**, introduite
en 1954 par A. Ando, R. Brumberg et
F. Modigliani (1918-2003, prix Nobel 1985)
considère que les choix de consommation
s'opèrent en prenant en compte la totalité de
la durée de vie des individus. Les individus
cherchent à maintenir un niveau de consom-
mation constant tout au long de leur vie, ce
qui les conduit à s'endetter dans leur jeu-
nesse (consommation supérieure au revenu)
et à constituer un patrimoine lorsqu'ils sont
adultes. Dans la phase de vieillesse, les indi-
vidus ont à nouveau une consommation

supérieure à leur revenu, ce qui n'est possible qu'en désépargnant. Le niveau de consommation ne dépend pas seulement du revenu courant mais aussi des stratégies patrimoniales (**endettement** et ou acquisitions d'**actifs** réels et financiers).

M. Friedman (*A Theory of the Consumption Function*, 1957) distingue une consommation permanente (valeur des biens et services qu'un agent économique prévoit de consommer durant une période considérée, compte tenu de l'ensemble des facteurs qui déterminent son **revenu** et son **patrimoine**) et une consommation transitoire. Le consommateur peut subir des « chocs » de revenus définitifs (une baisse du **revenu permanent** liée à une modification de la **fiscalité** des revenus par exemple) et d'autres « chocs » plus transitoires (le revenu courant varie sans affecter le revenu futur, par exemple en raison d'une maladie, d'un accident, etc.). Friedman considère que le revenu permanent est le déterminant principal de la consommation, ce qui lui permet d'expliquer que les variations de la propension à consommer soient moins importantes qu'on aurait pu le penser en observant les variations du revenu courant.

G. Stigler (prix Nobel 1982) et G. Becker (prix Nobel 1992) ont orienté l'analyse de la consommation vers une approche où l'achat d'un bien ou d'un service ne constitue plus un acte économique final. Dans le modèle proposé par G. Becker en 1965, le consommateur apparaît comme le **producteur** de sa propre satisfaction. Son comportement est similaire à celui d'une entreprise : il se rend à lui-même des services en combinant une certaine quantité de biens ainsi que du temps. Le temps est une ressource rare dont le prix s'élève avec la rémunération de l'heure de travail, son utilisation a donc un **coût d'opportunité**. Logiquement, le consommateur va chercher à économiser le temps dont le prix s'élève, ce qui l'incite à faire un arbitrage en faveur des consommations économes en temps et dispendieuses en produits (produits jetés et non réparés, abandon des jardins familiaux des agriculteurs, cantine, etc.). Pour rendre compte de l'évolution de la structure de la consommation selon Becker, l'analyse doit se situer non pas au niveau des choix

individuels mais au niveau du ménage. Le travail féminin augmente les revenus du ménage et pousse à utiliser des biens d'équipement et des services économisant le temps (lave-vaisselle, produits surgelés et services de restauration, etc.).

Dans une optique voisine, la théorie présentée par K. J. Lancaster (1924-1999) considère que le consommateur cherche à satisfaire des **besoins** qui sont stables (par exemple l'alimentation ou le transport) à travers l'utilisation de services rendus par les biens (par exemple, de la « viande » ou « une voiture »). Les biens sont alors des **facteurs de production** de satisfactions. Chaque produit offre une combinaison de caractéristiques (par exemple pour une voiture, la vitesse, le confort, le nombre de places, la sécurité, l'esthétique, la ligne, etc.) et chaque caractéristique se retrouve à des degrés divers dans plusieurs produits différents.

La **fonction de production** de satisfaction spécifique à chaque consommateur privilégie certaines caractéristiques des biens (un manteau de fourrure peut être pour un consommateur un moyen de lutter contre le froid et pour un autre un élément d'ostentation). La multiplication des nouveaux produits arrivant sur le marché devient le reflet de la diversité des préférences des consommateurs et ces préférences ne sont plus stables. Un nouveau bien, dans la mesure où il est acheté, peut conduire à supprimer l'achat d'un autre. Mais la consommation implique aussi des coûts d'information sur les caractéristiques, sur la technologie et une certaine prise de risque comme l'assume un **entrepreneur** (on parle parfois du consommateur-entrepreneur).

Approche macroéconomique de la consommation

L'analyse de J. M. Keynes (1883-1946) repose sur un raisonnement macroéconomique. Les principaux déterminants de la consommation sont, dans l'optique keynésienne, des facteurs objectifs comme le **patrimoine** et le revenu. Mais comme Keynes raisonne à court terme, il insiste surtout sur le revenu national, dont dépend la **propension à consommer**. La consommation devient

une grandeur passive. Elle suit une **loi psychologique fondamentale** : la consommation croît avec le revenu mais « non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu ». Conformément à cette loi, une hausse du revenu national doit s'accompagner d'une baisse de la propension moyenne à consommer et d'une hausse de la propension moyenne à épargner. À long terme, l'enrichissement de la société se traduit par une hausse de l'importance relative de l'épargne. Les économies de marché se caractériseraient ainsi par une tendance à la sous-consommation et donc au **sous-emploi**.

Au cours des années 1940, différentes analyses statistiques ont cherché à vérifier cette approche. Les études se sont appuyées sur deux types de données statistiques :

- celles portant sur des séries de coupes instantanées indiquant le niveau de consommation atteint à un moment donné par les ménages dans chaque classe de revenu. Les résultats ont bien confirmé que la consommation augmente avec le revenu, mais que la propension moyenne à consommer diminue lorsque le revenu augmente ;

- celles portant sur l'évolution au cours du temps de la consommation globale et du **revenu disponible** global. S. Kuznets (prix Nobel 1971) observe à partir du cas des États-Unis de 1879-1888 et 1919-1928 une stabilité de la propension moyenne à consommer et une stabilité de la part de l'épargne dans le **revenu national** malgré l'important accroissement du revenu par tête au cours de cette période. Ce résultat est contradictoire avec la conception keynésienne d'un accroissement de la propension à épargner à mesure que le revenu s'élève.

Pour réconcilier ces résultats contradictoires sur la propension à consommer en coupe instantanée et en dynamique, plusieurs orientations ont été explorées.

J. Duesenberry (1918-2009), en 1948, propose une fonction de consommation qui intègre l'influence du contexte social sur la consommation. Les habitudes de consommation persistent en courte période même lorsque les revenus déclinent. Les consommateurs tendent à défendre le niveau de vie précédemment atteint, il y aurait ainsi un **effet de cliquet**, qui s'apparente à une irréversibi-

lité de la consommation. Cette analyse sera nuancée par Th. Brown en 1952 qui introduit un effet d'inertie plutôt qu'un effet d'irréversibilité. Ce n'est pas le seul revenu présent qui joue dans la consommation, l'influence du passé doit aussi être prise en compte en ajoutant au revenu, la consommation de la période précédente. Cela revient à intégrer un coefficient d'inertie de la consommation (coefficient qui est compris entre 0 et 1) qui rend ainsi compte du fait que la propension marginale à consommer de longue période est supérieure à celle de courte période. Par ailleurs, un certain mimétisme social (**effet d'imitation**) joue positivement sur la propension à consommer. Les classes moyennes vont tenter de se rapprocher de la consommation des couches supérieures (cela est proche de l'**effet Veblen**).

Épargne et taux d'intérêt

Taux d'intérêt et épargne des ménages

Dans la **théorie néoclassique**, l'épargne est une abstinence volontaire de consommation qui est récompensée par une rémunération (et non un simple résidu comme dans la conception keynésienne). Le taux d'intérêt détermine ainsi l'épargne à travers le partage entre la consommation présente et la consommation différée. Une hausse du taux d'intérêt réel incite les individus à reporter à plus tard leur demande de biens ou de services, mais les effets de l'**arbitrage intertemporel** sont contradictoires :

- d'un côté, la hausse des taux d'intérêt stimule l'effort d'épargne à travers la force de l'effet de substitution lié à une meilleure rémunération ;

- d'un autre côté, une épargne mieux rémunérée dissuade l'effort d'épargne puisqu'elle permet d'obtenir un revenu équivalent avec un effort d'épargne plus faible (effet revenu).

Il y a donc *a priori* **incertitude** sur le résultat. L'arbitrage intertemporel dépend donc du taux d'intérêt mais aussi de la préférence pour le présent (sous l'effet de variables psychologiques les agents accordent plus ou moins d'importance à la satisfaction immédiate par rapport à une satisfaction différée). Avec le mouvement de libéralisation

financière des années 1980, l'épargne serait devenue plus sensible au niveau des taux d'intérêt réels. Mais les études économétriques montrent que l'effet de substitution est faible et l'épargne réagit mal aux variations du taux d'intérêt.

Dans la **théorie keynésienne**, l'épargne et la consommation, sont des fonctions du revenu et non du **taux d'intérêt**. Celui-ci ne permet que de départager l'épargne thésaurisée (résultant de la **préférence pour la liquidité**) et l'épargne placée. Une hausse du taux d'intérêt favorise l'épargne placée au détriment de l'épargne thésaurisée, mais n'augmente pas le volume global de l'épargne.

Taux d'intérêt et épargne des entreprises

L'épargne des entreprises est d'une autre nature puisque l'entreprise dépense non pour consommer mais pour investir. Dans la théorie néoclassique, l'entreprise emprunte les **capitaux** nécessaires à son investissement sur le marché des fonds prêtables. Une hausse des taux d'intérêt incite les entreprises à renoncer aux projets d'investissement dont les revenus attendus, actualisés au taux d'intérêt réel du marché, ne couvrent pas la dépense initiale.

En comptabilité nationale, l'épargne brute des sociétés non financières est ce qui reste de l'**excédent brut d'exploitation** après paiement de l'impôt sur les sociétés, des **intérêts** et des **dividendes** nets versés. Le taux d'épargne des entreprises (épargne brute des entreprises sur valeur ajoutée) exprime leur **capacité d'autofinancement**. Les entreprises peuvent utiliser leur épargne pour financer des **investissements de remplacement**, de modernisation ou de croissance.

Taux d'intérêt et épargne des administrations publiques

L'épargne des administrations dépend du **solde budgétaire** : l'État prélève des **impôts** qui servent au financement des **dépenses publiques**, et la différence constitue son épargne. La relation entre l'épargne des **administrations publiques** et l'épargne privée est complexe.

Le solde budgétaire, non corrigé des variations conjoncturelles, intègre les effets des **stabilisateurs automatiques** (en période de

récession, les recettes fiscales ralentissent alors que les dépenses publiques augmentent ce qui creuse le déficit). Le **théorème d'équivalence Ricardo-Barro**, met en relation la **désépargne** publique avec la montée de l'épargne privée : dans les pays où les administrations publiques s'endettent, les ménages anticipent une hausse des **prélèvements obligatoires**.

Épargne des ménages, patrimoine et endettement

Épargne des ménages et patrimoine

La plupart des analyses s'accordent aujourd'hui pour considérer que les variations du taux d'épargne doivent être insérées dans une analyse plus large du comportement patrimonial.

Selon l'**effet d'encaisse réelle**, lorsque l'inflation s'accroît, les ménages s'efforcent de maintenir la valeur réelle de leurs réserves ; ils augmentent alors leur épargne et inversement. Cette analyse permet de comprendre pourquoi la **désinflation** s'est accompagnée d'une diminution du taux d'épargne.

Si l'on suppose qu'un ménage s'efforce au minimum de conserver la valeur réelle de son patrimoine, il oriente ses décisions d'épargne de telle sorte que la valeur nominale moyenne du patrimoine augmente à un rythme au moins égal à celui du niveau général des prix. Si la valeur du patrimoine tend à baisser, la consommation baisse et le taux d'épargne augmente. Une augmentation de la valeur du patrimoine tend à faire baisser le taux d'épargne (la consommation augmente).

Les modèles qui reposent sur une hypothèse de comportement dynastique de l'agent, qui transmet un **patrimoine** à ses descendants, considèrent que le taux d'épargne assure un certain montant de legs. Dans le modèle Ricardo-Barro, les ménages planifient rationnellement leur arbitrage consommation-épargne sur la base d'un altruisme intergénérationnel et de **marchés financiers** parfaits. Ils vont donc accroître leur épargne quand l'endettement public augmente, car ils anticipent une hausse des impôts et ne veulent pas que celle-ci ampute la valeur du legs qu'ils feront à leurs héritiers.

Les droits à une pension de retraite sont aussi un élément du patrimoine d'un agent. Dans un article célèbre de 1973 (*Social Security, Induced Retirement, and Aggregate Capital Accumulation*), M. Feldstein faisait valoir que contrairement au régime de **retraite par répartition**, les régimes de **retraite par capitalisation** stimuleraient l'épargne dans la mesure où le montant de la retraite de l'agent apparaît directement lié à son effort personnel d'épargne. Il concluait que le système de retraite par répartition en vigueur aux États-Unis réduisait de 50 % environ le taux d'épargne des ménages et de 38 % le stock de capital national. Mais on a objecté que l'épargne n'augmente que pendant la phase de constitution des régimes par capitalisation ; une fois ceux-ci parvenus à maturité, l'épargne des travailleurs est égale aux pensions versées aux retraités et la répartition comme la capitalisation sont à la merci de chocs macroéconomiques, démographiques et politiques. À long terme dans une perspective macroéconomique, les deux systèmes aboutissent à un résultat équivalent. En effet, quel que soit le système (**retraite par répartition** ou **retraite par capitalisation**), les retraites représenteront toujours une partie du produit national de la période où elles seront versées. Mais l'inquiétude sur le financement des régimes de retraite est un facteur de hausse de l'épargne. En France, l'assurance-vie apparaît comme un substitut à l'épargne constituée sous forme de cotisations à des fonds de pension dans d'autres pays.

Taux d'épargne des ménages, prix des actifs et endettement

Plusieurs facteurs ont été évoqués pour rendre compte de l'évolution des comportements des ménages en France :

- la **désinflation** qui permet de moins épargner ;
- les **taux d'intérêt réels** élevés des années 1980 ;
- le développement d'une épargne de précaution avec les inquiétudes suscitées par l'avenir des retraites et la persistance d'un niveau élevé du **chômage** ;
- les **plus-values** ou des moins-values provoquées par les variations de la structure

des prix relatifs et du taux d'inflation. Les effets de richesse consécutifs à une variation du prix des actifs financiers (**actions**, obligations) ou de la richesse non financière (prix des actifs immobiliers) agissent sur le taux d'épargne. Le volume de l'épargne de précaution peut être sensible au risque d'illiquidité en liaison avec les difficultés anticipées pour emprunter.

Les modifications des comportements d'épargne s'expliqueraient par les adaptations des ménages à un environnement qui s'est considérablement modifié avec la libéralisation financière. L'épargne et l'endettement paraissent partiellement substituables.

Relation épargne-investissement au niveau macroéconomique

Depuis le début de l'économie politique, le rôle de l'épargne est au cœur de l'analyse économique. En effet, l'épargne a toujours été pensée en relation avec l'**accumulation** du capital qui est elle-même au cœur de la dynamique économique. Ainsi, deux points de vue s'opposent sur le rôle de l'épargne dans l'économie.

L'insuffisance de l'épargne entrave la croissance économique

L'insuffisance de l'épargne est, dans l'analyse libérale, l'un des facteurs explicatifs de la faiblesse de l'**investissement**. L'épargne constitue une offre de fonds prêtables qui est confrontée à la demande de fonds des entreprises qui désirent investir, elle est indispensable à un financement sain de l'investissement.

Selon la **loi de Say**, l'épargne est automatiquement placée pour financer des investissements et « les produits s'échangent contre des produits ». L'impossibilité des surproductions générales dans une **économie monétaire** revient à considérer la **monnaie** comme un simple intermédiaire des **échanges**. Une hausse de l'épargne a un effet positif : elle fait baisser le taux d'intérêt, ce qui est favorable à l'investissement.

Les **modèles** néoclassiques de croissance (**modèle de Solow**) font référence à un taux d'épargne optimal qui correspond à une variation du **produit par tête** qui compense

exactement la dépréciation globale du **stock** de capital par tête. Le taux d'épargne est alors égal à la part des profits dans le revenu national et le taux de profit est égal au taux de croissance. Grâce à ce taux d'épargne, l'économie évolue sur un sentier de croissance équilibré qui maximise la consommation/tête et donc, le bien-être social (règle d'or de l'accumulation).

Dans les années 1930, F. Hayek (1899-1992), reprenant la thèse de l'**École autrichienne** sur le **capital**, montre que l'investissement doit être financé par une épargne préalable volontaire des agents qui renoncent à une consommation immédiate. L'acte d'épargne détermine le montant des ressources disponibles pour l'allongement du **détour de production**, ce qui se traduira à terme par une consommation plus forte. En revanche, si l'on finance l'investissement par recours au crédit bancaire sans épargne préalable, d'une part, on aboutit à un **détour de production** plus long que celui souhaité par les agents (situation de **surcapitalisation**), d'autre part, l'**inflation** entraînera une épargne forcée. Cette situation ne peut se dénouer que par une crise qui entraînera une réallocation des ressources conforme au comportement d'épargne spontanée des agents.

La tendance à l'excès d'épargne freine la croissance économique

Le risque d'excès d'épargne s'exprime sous des formes diverses chez des auteurs aussi différents que Th. R. Malthus (1766-1834) ou S. Sismondi (1773-1842). L'idée générale est qu'un volume d'épargne excessif entraîne un fléchissement de la demande induisant lui-même un processus déflationniste.

Pour J. M. Keynes (1883-1946), contrairement à F. Hayek, l'épargne et l'investissement s'ajustent nécessairement *ex-post*, l'investissement supplémentaire entraînant (par le processus du **multiplicateur d'investissement**), l'apparition d'un supplément de revenu générateur d'une épargne équivalente à l'investissement initial. Une hausse de l'épargne ne peut pas être considérée comme la promesse d'une dépense future puisqu'elle réduit la consommation et donc la production et les revenus, d'où une nouvelle baisse de la consommation. L'égalité entre l'épargne et

l'investissement est donc compatible avec le sous-emploi, ce qui est une conclusion opposée à la loi de débouchés. Finalement, dans les approches keynésiennes, lorsque l'économie est en situation de sous-emploi, les décisions microéconomiques d'augmentation de l'épargne provoquent au niveau macroéconomique une contraction du revenu national et de l'épargne globale.

✚ Pour de nombreux économistes, la **crise des subprimes** résulte d'une épargne mondiale excédentaire à la recherche de rendements les plus élevés possible (d'où le gonflement d'une **bulle spéculative** qui éclate à partir du milieu de l'année 2007).

Les économistes qui défendent la thèse de la **stagnation séculaire** considèrent que l'excès d'épargne mondiale est l'un des facteurs explicatifs de cette tendance à la stagnation.

Consommation, épargne et politique économique

Consommation de masse et politique économique

Selon la **théorie de la régulation** entre 1914 et 1945, il y a un « problème structurel de sous-consommation » qui mène aux crises des années 1930, en quelque sorte, une « production de masse sans consommation de masse ». Cette école insiste sur l'importance du modèle de consommation qui a soutenu la croissance des économies capitalistes pendant la phase de prospérité des **Trente Glorieuses**. Dans le **fordisme**, l'accumulation intensive (la production de masse) arrive finalement à établir des **formes institutionnelles** garantissant une **consommation de masse**, structurée par deux marchandises : le logement social moyen (et les biens durables qu'il contient) et l'automobile. Or, l'acquisition de ces deux marchandises dépasse le pouvoir d'achat du **salaire** courant. L'existence de garanties de revenu (salaire indirect, réglementations du travail, salaire minimum, etc.) soutient la dynamique de la consommation et de la production. La **consommation socialisée** participe aux transformations du **capitalisme**. L'épuisement du modèle de consommation des Trente glorieuses s'accompagne d'une plus forte instabilité de la consommation de biens d'équipement (les marchés deviennent

des marchés de renouvellement). Sous l'influence des idées libérales et monétaristes, les politiques de soutien de la demande d'inspiration keynésienne sont abandonnées dans les années 1980, contribuant à une moindre croissance économique.

Consommation, taux d'intérêt et inflation

Le comportement de consommation est lié directement et indirectement au taux d'intérêt, au taux d'inflation et à la structure des revenus.

L'impact du taux d'intérêt sur la consommation est ambivalent. D'une part, une hausse des taux d'intérêt accroît les revenus des placements financiers et favorise la consommation. D'autre part cette même hausse des taux incite à épargner davantage et accroît le coût du crédit, ce qui est défavorable à la consommation.

L'impact de l'inflation sur la consommation est lui aussi contradictoire. D'une part les ménages peuvent réduire leur consommation en période d'accélération de la hausse des prix pour conserver le pouvoir d'achat de leur patrimoine selon l'effet d'encaisse réelle. D'autre part, une accélération de la hausse des prix peut encourager la consommation, dans la mesure où les ménages cherchent à acquérir des biens avant qu'ils ne renchérissent (effet de fuite devant la monnaie dans les pays où règne une forte inflation). À plus long terme, l'inflation érode la valeur des actifs financiers ou immobiliers, ce qui joue à la baisse de la consommation (**effet de patrimoine** négatif).

Les orientations de la politique économique de l'épargne

Pour les libéraux, l'épargne (spécialement l'épargne longue) ainsi que le patrimoine doivent être systématiquement encouragés par une **fiscalité** favorable ainsi que la constitution d'un **marché financier** libre et actif permettant une allocation optimale de cette épargne.

Au contraire, les keynésiens considèrent non seulement que les mesures d'encouragement de l'épargne, dans un contexte de sous-emploi, ont des effets négatifs, mais qu'une finance débridée est porteuse de risques d'une « économie de casino » où les placements financiers peuvent l'emporter sur les investissements productifs.

Mais dans une économie ouverte, le niveau de l'investissement devrait être indépendant de l'épargne nationale en raison de la libre circulation des capitaux. Cependant, M. Feldstein et Ch. Horioka (1980) ont montré qu'il existait une corrélation positive entre épargne et investissement : les pays à forte épargne ont tendance à avoir aussi un niveau élevé d'investissement (**paradoxe de Feldstein-Horioka**). De ce fait, une politique publique d'encouragement à l'épargne semble justifiée.

Politique de l'épargne et structure des placements

La plupart des analyses économiques montrent que le taux d'épargne est peu influencé par la **politique économique**. En revanche celle-ci peut influencer la structure des placements entre épargne financière et non financière.

Dans les années 1960-1970, les ménages ont accordé une certaine priorité aux investissements dans le logement ce qui a donné lieu ensuite à une épargne pour rembourser les crédits. Cela a résulté dans une large mesure des politiques gouvernementales (plan d'épargne logement, prêts bonifiés, etc.). On a cependant assisté progressivement à une évolution de la politique de l'épargne (et notamment de la politique fiscale) pour inciter les ménages à développer leur épargne financière (en actions, en obligations, en assurance-vie, en épargne salariale, etc.). La défiscalisation de certains produits et l'euphorie boursière ont joué en faveur de l'augmentation de la part des actions dans le patrimoine des ménages. Cependant, la place plus faible de l'épargne en actions en Europe continentale par rapport aux États-Unis ou au Royaume-Uni conduit les gouvernements à mettre en place de nouvelles mesures d'incitations à l'épargne financière longue (création de fonds de pension pour la retraite, de plans d'épargne entreprise, etc.).

➔ *Capital et investissement, Croissance économique, Économie et écologie, Épistémologie économique, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Mondialisation*

➔ *Avoir fiscal, Bien collectif, Courbe d'indifférence, Désintermédiation, Propension à consommer, Propension à épargner, Utilité marginale, Théorie économique*

Consommation finale des administrations publiques

La consommation finale des administrations est l'ensemble des **services** non marchands produits par les **administrations publiques** (elle est évaluée à partir des **coûts de production**, déduction faite des paiements partiels effectués par les **ménages**). Elle comporte deux volets :

1. les « dépenses collectives », qui correspondent aux fonctions d'administration générale : justice, défense, police, administration économique ;
2. les dépenses individualisables des administrations publiques dont le bénéfice ultime revient aux **ménages** (dépenses de santé, d'éducation, de culture, aides au logement, etc.).

➤ Économie publique

- ➔ *Bien collectif, Bien non rival, Consommation élargie, Consommation finale effective des ménages, Consommation finale totale, Consommation socialisée, Dépense de consommation finale des administrations publiques*

Consommation finale effective des ménages

La consommation finale effective des ménages est la somme de la dépense de **consommation** des ménages et des **transferts sociaux en nature** (consommations individualisables fournies par les **administrations – administrations publiques et ISBLSM**). Elle comprend donc la valeur des biens et les **services** utilisés par les **ménages** résidents, que ces consommations aient fait, ou non, l'objet d'une dépense de leur part.

- ✚ La consommation effective (ou consommation globale) est une norme européenne utilisée pour comparer les **niveaux de vie**.
- *Consommation et épargne*
- ➔ *Consommation collective, Consommation élargie, Consommation socialisée, Norme de consommation*

Consommation finale totale

La consommation finale totale est l'utilisation de biens et **services** par des utilisateurs finaux. Selon le système élargi de **comptabilité nationale**, elle comprend :

- la **consommation finale des ménages** qui regroupe leur **consommation marchande** (même si certaines dépenses sont partiellement ou totalement couvertes par les prestations des **administrations publiques** et des **institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM**) et leur **consommation non marchande** (paiement partiel des ménages aux administrations et services fournis par le personnel salarié des ménages) ;

– la **consommation finale des administrations publiques** et des ISBLSM, soit la valeur des services non marchands fournis par ces **secteurs institutionnels**, déduction faite des paiements partiels effectués par les **ménages** pour la fourniture de ces services (par exemple pour la santé).

- ✚ Ne pas confondre avec la **consommation intermédiaire** des **entreprises** et avec l'**investissement**.
- *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*
- ➔ *Consommation collective, Consommation effective, Consommation socialisée, Norme de consommation*

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire est la valeur des biens et des **services** qui sont entièrement consommés ou transformés au cours du processus de **production** (pour produire des biens de **consommation finale**, des **biens de production** ou d'autres biens de consommations intermédiaires).

- ✚ La consommation intermédiaire est donc une consommation productive.
- ✚ Ne pas confondre avec la consommation de **capital fixe** et la consommation finale.
- *Capital et investissement, Comptabilité nationale*
- ➔ *Valeur ajoutée*

Consommation marchande

La consommation marchande correspond à l'acquisition par les **ménages** de biens neufs ou d'occasion et de **services** évalués à un **prix de marché** ou à un prix estimé (**autoconsommation** des agriculteurs, loyers fictifs des logements occupés par leurs propriétaires, avantages en nature fournis gratuitement par les employeurs à leurs salariés).

- ✚ La consommation marchande ne comprend ni les achats de logements neufs et les grosses réparations, ni les paiements d'**impôt** et de **cotisations sociales**, ni les **salaires** des domestiques. La **comptabilité nationale** classe les dépenses de santé (hors hospitalisation) dans la consommation marchande (même si ces dépenses sont en partie couvertes par des **prestations sociales**).
- *Consommation et épargne*
- ➔ *Consommation effective, Consommation élargie, Consommation finale, Consommation intermédiaire, Consommation non marchande, Consommation socialisée, Formation brute de capital fixe (FBCF), Marchandise*

Consommation non marchande

La consommation non marchande des ménages regroupe :

- l'autoconsommation ;
- les biens et services obtenus auprès des administrations ou des ISBLSM à titre gratuit ou à un prix inférieur à 50 % du coût de production.

⇒ *Consommation et épargne*

- ➔ *Consommation effective, Consommation finale, Consommation socialisée*

Consommation ostentatoire

La consommation ostentatoire désigne une **consommation** dont le but est de signifier aux autres la position sociale de l'individu qui la réalise.

Ce concept a été élaboré par l'économiste et sociologue américain T. Veblen (1857-1929) qui reliait le développement de ces formes de consommation à l'anonymat social des sociétés urbaines et la recherche de signes distinctifs entre les individus.

⇒ *Consommation et épargne*

- ➔ *Biens supérieurs, Consommation de masse, Institutionnalisme, Consommation final des ménages, Consommation effective, Consommation socialisée, Effet de cliquet, Effet d'imitation, Effet Veblen*

Consommation socialisée

La consommation socialisée correspond à la **consommation** de **services** fournis gratuitement aux **ménages** par l'État et aux dépenses consenties par la collectivité publique pour atténuer le **coût** de certaines consommations soit :

- l'ensemble de la consommation finale individualisable des **administrations publiques** et **ISBLSM** (enseignement, santé, sécurité sociale, action sociale, services culturels et sportifs) ;
- les **prestations en nature** versées par les administrations (remboursement des dépenses de santé aux ménages par la sécurité sociale, allocations de logement, etc.).

⇒ *Consommation et épargne, Redistribution*

- ➔ *Consommation élargie, Consommation effective des ménages, Consommation finale effective des ménages, Consommation non marchande*

Constitution européenne

Après l'achèvement de l'intégration économique (libre circulation des marchandises et des **facteurs de production**) et de l'intégration monétaire (monnaie unique), les dirigeants de l'**Union européenne** (UE) ont considéré qu'il convenait de poursuivre le processus par l'intégration politique.

Un projet de traité constitutionnel a été présenté en juillet 2003. Il devait être ratifié par chaque État membre pour entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2006, mais le rejet, par référendum, par la France (29 mai 2005) et les Pays-Bas (1^{er} juin

2005) a interrompu le processus. Le projet de constitution a donc été abandonné.

Le **Traité de Lisbonne** entré en vigueur au 1^{er} décembre 2009 n'est pas un texte constitutionnel et il ne remplace pas les traités existants. Il modifie cependant le fonctionnement des institutions européennes. Par exemple, il change les modalités de désignation du président et des membres de la **Commission européenne**. La fonction de Haut-Représentant pour les affaires étrangères est créée.

⇒ *Intégration économique*

- ➔ *Communauté économique européenne (CEE), Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Nice, Traité de Rome*

Contingentement

- ➔ *Quota*

Contrainte de budget

Dans la **théorie néoclassique**, les **agents économiques** ont un budget limité qui exerce une contrainte sur les quantités consommées. La **rationalité économique** des individus se caractérise alors par des comportements de maximisation sous contrainte de budget qui s'appliquent au consommateur lorsqu'il choisit son panier de consommation et au producteur lorsqu'il choisit sa **combinaison productive**.

Cette contrainte prend en compte le montant du budget lui-même (B) ainsi que les prix. Pour le consommateur, il s'agit des prix, p_X et p_Y , des deux biens X et Y consommés. Pour le producteur, il s'agit des prix, w le **taux de salaire** et r le taux de profit des deux **facteurs de production**, le travail (L) et le capital (K). Par ailleurs, la théorie néoclassique suppose que l'intégralité du budget est dépensée.

La représentation graphique de la contrainte de budget correspond, pour le consommateur, à la droite d'équation :

$$B = p_X \cdot X + p_Y \cdot Y$$

Pour le **producteur**, l'équation de la **droite d'isocoût** est :

$$B = w \cdot L + r \cdot K$$

⇒ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

- ➔ *Droite de budget, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur*

Contrainte extérieure

La contrainte extérieure désigne la réduction du degré d'autonomie des **politiques économiques** nationales qui résulte de l'interdépendance croissante des économies. Les économies sont en effet de plus en plus dépendantes de l'environnement international, qu'il soit commercial, monétaire ou financier.

La contrainte extérieure se traduit par une plus grande sensibilité de l'économie aux variations de la conjoncture internationale. Ainsi, à partir du moment où les exportations représentent une part importante de la **production** nationale, une **récession** ou une **expansion** chez un partenaire commercial important aura des répercussions inévitables dans l'économie nationale. De la même manière, une **croissance économique** plus forte dans un pays provoque une dégradation du solde du compte des transactions courantes. Ce décalage conjoncturel conduira à la mise en place d'une **politique économique** restrictive et/ou d'une **dépréciation** ou **dévaluation** de la monnaie nationale (exemple de la relance française en 1981-1982 suivie d'une « politique de rigueur » dès 1983). Cependant, la contrainte extérieure dépend également de la **compétitivité** de l'offre nationale.

La contrainte extérieure se traduit également par une plus grande sensibilité aux **taux de change** et aux **taux d'intérêt**. Dans un univers économique où les biens et les **capitaux** circulent sans entrave, chaque pays tente de se prémunir contre les variations trop importantes des taux de change (une **appréciation** tend à freiner les exportations et une **dépréciation** alourdit le **coût** des importations). Le taux de change, objectif externe de la politique économique, tend alors à devenir prioritaire par rapport aux objectifs internes (croissance, **plein-emploi**). La **globalisation financière** réduit également l'autonomie en matière de **politique monétaire**. Toute diminution des taux d'intérêt dans un pays risque d'entraîner des sorties de capitaux qui peuvent provoquer un effondrement des cours sur les **marchés financiers** et sur le **marché des changes**.

⇒ *Commerce international, Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*

➔ *Compétitivité, Guerre des monnaies, Politique industrielle, Politique monétaire, Triangle des incompatibilités*

Contrat

Un contrat est un accord par lequel les contractants souscrivent des engagements les uns à l'égard des autres. Les contrats contribuent à la **coordination** des actions des **agents économiques** et la vie économique est donc dans une large mesure constituée de contrats (contrats d'achats et de vente, contrat de **travail**, contrat de **sous-traitance**, etc.).

Les contrats concernent aussi bien le fonctionnement des **marchés** que le fonctionnement des **organisations**. C'est ainsi que certains auteurs considèrent l'**entreprise** comme un « nœud de contrats ».

La théorie des contrats se propose d'étudier les différents types de contrats et de définir, en fonction des situations, quelles sont les procédures d'**incitation** les plus adaptées au respect des contrats.

On distingue :

- les contrats explicites lorsque toutes les variables qui font l'objet du contrat sont observables et peuvent être vérifiées (c'est-à-dire peuvent faire l'objet d'une preuve devant un tribunal) ;

- les contrats implicites lorsque toutes les variables sont observables mais pas nécessairement vérifiables (**asymétrie d'information**) ;

- les contrats complets, lorsque tous les éléments de la transaction sont mentionnés dans le contrat, ainsi que toutes les éventualités qui pourraient se produire en cours d'exécution du contrat. Le contrat est incomplet dans le cas contraire.

La **nouvelle économie institutionnelle** suppose que les agents ont une **rationalité limitée**, qu'ils sont opportunistes, qu'il existe des **coûts de transaction** et des **actifs spécifiques**. Dans un tel contexte, le marché n'est pas toujours la modalité de **coordination** la plus efficace et il convient d'arbitrer entre marché et **hiérarchie** (ou encore entre marché et organisation).

⇒ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Concurrence, Contrat à terme, Contrat implicite, Contrat incomplet, Coût de transaction*

Contrat à terme

Un contrat à terme correspond à l'engagement ferme d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'un actif sous-jacent (ou « support ») à un prix et à une date déterminés.

Le support peut être un actif physique (marchandises), un actif financier (**action**, **obligation**), une **devise**, etc. Les contrats à terme négociés sur les **marchés organisés** ont des caractéristiques standardisées (montant, date de livraison) et sont négociés, ce sont des **contrats futurs (futures)**. Les autres contrats à terme sont négociés sur des **marchés de gré à gré**, les montants et les échéances sont alors différents et variables d'un contrat à l'autre.

Les contrats à terme peuvent obéir à des stratégies de couverture de risques ou bien à des stratégies de **spéculation**.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Appel de marge, Marché dérivé, Marché des changes, Marché des options négociables de Paris, Marché financier, Produits dérivés*

Contrat de travail

Le contrat de travail est un contrat, le plus souvent écrit, par lequel un salarié s'engage à travailler,

moyennant rémunération, pour le compte et sous la direction d'un employeur (**entreprise, administration publique**, etc.).

Le contrat de travail entraîne un certain nombre d'obligations, tant pour le salarié que pour l'employeur. Il définit également un lien de subordination entre l'employeur et le salarié. L'employeur a en effet le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements du salarié.

- + Il existe des contrats de travail à durée indéterminée, à durée déterminée, à temps partiel, etc.
- + Le contrat de travail s'insère la plupart du temps dans le cadre d'une **convention collective**.
- + Le contrat de travail s'insère dans une **coordination** hiérarchique que l'on rencontre dans toute **organisation**.
- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*
- ➔ *Auto-entrepreneur, Conflit du travail, Hiérarchie, Rapport salarial, Syndicat, Ubérisation*

Contrat futur (futures)

Un contrat futur est un contrat au terme duquel deux opérateurs s'engagent à vendre et à acheter une quantité déterminée d'un **actif sous-jacent** (**titres, marchandises, devises**) à un **prix** déterminé et à une échéance déterminée. Il s'agit donc d'un **contrat à terme** dont la spécificité réside dans le fait que les caractéristiques (montant et échéance) sont standardisées ce qui assure au **marché** une plus grande **liquidité**.

- ⇒ *Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Chambre de compensation, Marché à terme, Marché à terme international de France, Option, Produits dérivés*

Contrat implicite

Un contrat implicite est un **contrat de travail** dans lequel les salariés, supposés avoir plus d'**aversion pour le risque** que les employeurs, préfèrent percevoir un **salaire** fixe plutôt qu'un salaire évoluant selon les fluctuations de l'économie (qui augmenterait pendant les phases d'**expansion** et diminuerait pendant les phases de **récession**).

La théorie des contrats implicites cherche à rendre compte de la rigidité des salaires et du **chômage involontaire**.

Selon cette théorie, la stabilité des salaires est en quelque sorte « achetée » par les salariés qui acceptent un niveau de salaire plus faible que celui auquel ils pourraient prétendre (correspondant à leur **productivité marginale**), la différence constituant une prime d'assurance perçue par l'employeur.

La rigidité des salaires découle ainsi de la double nature du contrat passé entre employeur et salarié, contrat de travail et d'assurance. Ici, c'est l'**entreprise** qui joue le rôle d'une « compagnie d'assurances » protégeant les salariés contre les risques de fluctuations excessives de leurs revenus. Le niveau de l'emploi qui résulte de ces contrats ne correspond pas à l'égalité entre **productivité marginale du travail** et **taux de salaire réel**, il est donc sous-optimal au regard du critère d'efficacité productive.

- + Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la recherche de fondements microéconomiques de la **macro-économie**.
- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*
- ➔ *Insiders/outsideurs, Nouvelle école keynésienne (NEK), Salaire d'efficience*

Contrat incomplet

La théorie des contrats incomplets a été initiée en 1986 par S. Grossman et O. Hart. Elle vise à rendre compte de l'incomplétude des **contrats** à partir de deux types de problèmes contractuels :

- le problème de la rédaction des causes contractuelles qui peuvent difficilement être exhaustives compte tenu du coût de leur rédaction ;
- le problème de la vérifiabilité des clauses prévues par les contrats.

Au cours du développement de cette approche, la question de l'invérifiabilité de certaines clauses a pris une place de plus en plus importante.

- ⇒ *Entreprises et système productif, Marché et prix*
- ➔ *Coût de transaction, Théorie des contrats*

Contrat zéro heure

Le contrat zéro heure (*zero-hour contract*) désigne un **contrat de travail** dans lequel ne figure aucune indication sur le nombre d'heures de travail à effectuer ou sur la durée minimale du travail. Il est donc possible que le salarié ne travaille aucune heure au cours d'une période donnée et ne reçoive donc aucune rémunération, tout en ayant un contrat de travail. Le contrat zéro heure stipule que le salarié doit pouvoir se rendre disponible à tout moment. Il a néanmoins le droit de refuser d'effectuer les heures demandées par l'**entreprise**. Sur les heures de travail effectuées s'appliquent les principes de la législation du travail, notamment celle concernant le **salaire** minimum.

- + Si le contrat zéro heure accroît la **flexibilité du travail**, il renforce le lien de subordination entre l'employeur et le salarié ainsi que la précarité de ce dernier.
- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

- ➔ *Auto-entrepreneur, Conflit du travail, Formes particulières d'emploi, Rapport salarial, Syndicat, Ubérisation*

Contreparties de la masse monétaire

On appelle « contreparties de la masse monétaire » l'ensemble des **créances** monétisées au cours du processus de **création monétaire**. Ces créances se trouvent à l'**actif** du **bilan** des **institutions financières monétaires** (IFM), la **monnaie scripturale** se trouvant au **passif**. Ces contreparties sont d'une part les **créances** des IFM sur les agents résidents (**ménages, entreprises, administrations publiques**), d'autre part les créances sur l'extérieur.

- ✚ L'évaluation des contreparties, comme l'évaluation de la **masse monétaire**, a un caractère conventionnel. Au sein de la **zone euro**, c'est l'**agrégat monétaire M3** qui sert de référence à la **politique monétaire** et ce sont les contreparties de cet **agrégat** qui sont mesurées à partir du bilan consolidé des IFM.

☞ *Monnaie*

- ➔ *Crédit, Financement de l'économie, Monétisation des créances*

Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)

La contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) est un **impôt** créé en 1996 pour résorber l'endettement de la **sécurité sociale**. Son taux est fixé à 0,5 % de tous les revenus concernés. Initialement conçu comme un prélèvement temporaire (jusqu'en 2009, puis jusqu'en 2014), il continuera d'être perçu jusqu'à l'apurement de la dette sociale. Sont redevables de la CRDS toutes les personnes physiques domiciliées en France pour l'**impôt sur le revenu**.

À la différence des cotisations sociales, la CRDS porte sur l'ensemble des revenus (y compris les revenus de remplacement et les revenus du patrimoine). Elle est également due sur d'autres revenus, tels que les ventes d'objets précieux, de bijoux, d'objets d'art et les jeux de hasard, les paris hippiques et les casinos.

À la différence des impôts, la CRDS est prélevée à la source, proportionnelle et affectée.

- ✚ Le CRDS est un **prélèvement obligatoire** «hybride» puisqu'il s'agit d'un impôt qui finance la **protection sociale** (laquelle est normalement alimentée, en France, par des **cotisations sociales**).
- ☞ *Économie publique, Protection sociale*
- ➔ *Budget de l'État, Contribution sociale généralisée (CSG), Prélèvements obligatoires*

Contribution sociale généralisée (CSG)

La contribution sociale généralisée est un prélèvement mis en place en France par la **loi de Finances** en 1991 pour financer la **protection sociale**. Elle frappe les **revenus** d'activité et de remplacement ainsi que les revenus du **patrimoine**. Son taux est en 2018 de 9,2 % pour les revenus des salariés et de 9,9 % sur les revenus du patrimoine (il était de 1,1 % à la création de la CSG). Ce prélèvement proportionnel correspond désormais pour l'État à une recette supérieure à celle qui provient de l'impôt progressif sur le revenu.

- ✚ La CSG est un **prélèvement obligatoire** «hybride» dans la mesure où elle possède certaines caractéristiques des **impôts** d'État (elle relève de la **loi de Finances**) et se rapproche des **cotisations sociales** car elle finance la protection sociale. L'augmentation du taux de la CSG et la baisse des taux de cotisations sociales des salariés traduisent une tendance à la fiscalisation du financement de la **protection sociale**.

☞ *Économie publique, Protection sociale*

- ➔ *Budget de l'État, Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), Prélèvements obligatoires*

Contrôle des changes

Le contrôle des changes est un dispositif réglementaire par lequel les **autorités monétaires** d'un pays limitent ou bien soumettent à certaines conditions (financement d'opérations commerciales), voire interdisent les opérations d'achats ou de ventes de **devises**.

- ✚ Depuis les années 1980, de très nombreux pays ont abandonné les politiques de contrôle des changes ce qui a contribué à la **globalisation financière**.
- ☞ *Finances internationales*
- ➔ *Déréglementation, Politique du change, Règle des 3 D, Triangle des incompatibilités*

Convention

Au sens général, une convention est un accord passé entre deux parties, entre individus (convenir d'un rendez-vous), entre des partenaires sociaux (**convention collective**) ou entre des États (convention de Genève sur les prisonniers de guerre).

Pour le courant de l'économie des conventions, les **marchés** et les **organisations** ne suffisent pas à assurer la **coordination** des actions des **agents économiques**. Il faut qu'existent aussi des normes, pas nécessairement explicites mais connues de tous, qui servent de cadre aux activités des agents. Par exemple, les clauses du **contrat de travail** ne suffisent pas à rendre compte de l'activité des salariés.

Il existe au sein des **entreprises** des conventions d'effort qui jouent un rôle décisif dans l'efficacité productive.

Dans cette perspective, selon A. Orléan, une convention « désigne l'organisation sociale au travers de laquelle la communauté se dote d'une référence commune, produit une représentation collective extériorisée qui fonde les anticipations individuelles ».

- *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
- ➔ *Contrat implicite, Hiérarchie, Institution, Salaire d'efficience*

Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

La CCNUCC a été adoptée lors du **Sommet de la terre** de Rio de 1992. Les pays signataires (plus l'**Union européenne**) sont les « parties » à la convention et se réunissent chaque année dans une Conférence des Parties (COP). La Conférence de Paris de 2015 était la COP21. Elle a débouché sur un accord important en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Convention est le cadre institutionnel au sein duquel les différents pays du monde négocient les mesures permettant de limiter le réchauffement climatique (limite à 2 °C de l'augmentation de la température moyenne du globe par rapport à la période préindustrielle) et permettant de s'adapter au réchauffement climatique qui est d'ores et déjà une réalité. On distingue donc l'atténuation et l'adaptation au réchauffement. La CCNUCC repose sur trois principes :

- le principe de précaution (limiter les émissions de gaz à effet de serre, voire parvenir à une « décarbonisation » de l'économie) ;
- le principe de responsabilités communes et différenciées (qui renvoie notamment à la question de la **justice climatique**) ;
- le principe du droit au développement (la volonté de limiter les émissions de gaz à effet de serre ne doit pas priver les pays en voie de développement et les pays émergents de leur droit à se développer).

- *Économie du développement, Économie et écologie*
- ➔ *Conférence de Copenhague, Économie de l'environnement, Substituabilité faible, Substituabilité forte*

Convention collective

Une convention collective est un accord conclu entre les **syndicats** d'employeurs et des syndicats de salariés. Généralement signée au niveau de la branche professionnelle, elle peut également être

conclue au niveau de l'**entreprise** ou au niveau national. Elle traite de l'ensemble des conditions d'**emploi**, de **travail** et des garanties sociales applicables aux salariés. Les conventions collectives fixent également les « grilles de salaires », c'est-à-dire le montant des salaires selon le poste de travail occupé et l'ancienneté dans ce poste.

La convention collective résulte d'une négociation entre les partenaires sociaux et elle constitue un cadre contraignant pour la rédaction des **contrats de travail** individuels.

- *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Contrat de travail, Fordisme, Organisation du travail, Rapport salarial*

Conventionnalisme

Le conventionnalisme est une conception épistémologique développée notamment H. Poincaré (1854-1912) et P. Duhem (1861-1916) selon laquelle les **axiomes** ou les propositions premières d'une **science** ne sont que des conventions dont il est impossible de dire si elles sont vraies ou fausses, mais qui sont plus ou moins « commodes ».

- ✚ Le conventionnalisme s'oppose au **réalisme épistémologique**.
- *Épistémologie économique*
- ➔ *Réalisme des hypothèses, Théorie économique*

Convergence

La convergence est le processus de rapprochement entre des économies dont les caractéristiques et le niveau de **développement** étaient initialement différents.

Le **modèle de Solow** (1956) a établi les bases d'une **théorie** de la convergence économique : sous l'**hypothèse** d'une **productivité marginale du capital** plus élevée dans les pays en retard, un pays enregistre un **taux de croissance** de son **produit par tête** d'autant plus rapide qu'il est éloigné de son sentier d'équilibre de **longue période**. Comme le rythme des **gains de productivité** ralentit au fur et à mesure que l'économie se rapproche de l'équilibre de long terme, ce processus devrait conduire selon W. Baumol (1986), à la convergence absolue du **produit intérieur brut (PIB)** par tête et du **revenu par tête**. Jusque dans les années 1990, ce modèle n'est pas corroboré par les études empiriques qui montrent au contraire qu'il n'y avait pas de convergence absolue au niveau de l'économie mondiale et pas de rattrapage des pays du Sud.

Depuis les années 1990, certains économistes nuancent ce constat en décrivant une « grande convergence » caractérisée par une croissance du

PIB par tête des **pays émergents** bien plus rapide que celle des pays développés.

Le concept de convergence a été approfondi par une nouvelle génération de travaux issus des théories de la **croissance économique** qui distinguent :

- la convergence absolue qui renvoie à la convergence du revenu par habitant des pays vers un état stationnaire commun indépendamment des conditions initiales des pays ;

- la convergence conditionnelle qui se limite à la convergence du **revenu par tête** des pays qui ont le même **sentier de croissance équilibrée** de long terme, comme ce fut le cas entre les pays membres de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** ;

- la **sigma-convergence**, qui exprime une diminution de la **dispersion** du revenu par tête entre les pays au cours du temps ;

- les clubs de convergence (ou modèle de croissance commun pour un groupe de pays), qui renvoient au processus de rapprochement entre des économies qui initialement peuvent avoir le même niveau de revenu par tête mais qui diffèrent selon d'autres caractéristiques (technologies, **taux d'épargne**, **taux d'investissement**, taux de croissance de la population, structures de marché, structures sociopolitiques et institutionnelles, etc.). Les modèles de convergence seraient différents d'un club à un autre.

La théorie de la **croissance endogène** montre des effets cumulatifs qui peuvent éloigner de la convergence. L'**économie géographique** a mis en lumière la force des **externalités** régionales avec des **effets de contagion** aux régions voisines et des **effets d'agglomération**.

✚ Dans le processus d'**intégration économique** des économies, on distingue une **convergence nominale** et une **convergence réelle**.

➤ *Croissance économique, Économie du développement, Intégration économique, Mondialisation, Politique économique, Productivité*

➔ *Croissance transmise, Économie d'échelle, Effet de seuil, Effets d'apprentissage, Étapes de la croissance, Pays émergents, Pôle de croissance, Sentier de croissance équilibré*

Convergence nominale

La convergence nominale est le processus de rapprochement de certaines variables économiques nominales entre différents pays. Par exemple, dans le cas de l'**intégration monétaire** européenne, le **Traité de Maastricht** faisait référence à cinq conditions pour l'adoption de la **monnaie unique** (faible **différentiel d'inflation**, faible **différentiel d'intérêt** à long terme, **déficit public** et **taux**

d'**endettement** public limités, stabilité du **taux de change** nominal).

Pour certains économistes la convergence nominale (notamment en matière d'**inflation**) est la condition nécessaire et suffisante de la **convergence réelle** et du bon fonctionnement d'une **union économique et monétaire**.

Ce point de vue est contredit par l'expérience de la **zone euro** qui montre que la convergence nominale ne conduit pas nécessairement à la **convergence réelle** et même, dans certains cas, amplifie les spécialisations asymétriques au sein d'une union économique et monétaire.

➤ *Économie du développement, Intégration économique, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Choc asymétrique, Crise de l'euro, Dévaluation, Différentiel d'intérêt, Effet d'agglomération, Monétarisme, Monnaie unique, Système monétaire européen, Union européenne (UE)*

Convergence réelle

Le processus de convergence réelle est le rapprochement des **niveaux de vie**, des niveaux de **productivité** et des structures économiques entre des économies membres d'une **union économique et monétaire**. Pour certains économistes, la **convergence nominale** qui résulte de mécanismes de **marché** (libre circulation des marchandises et des **facteurs de production**), doit conduire à la convergence réelle. Pour d'autres au contraire, la convergence réelle suppose la mise en œuvre de **politiques structurelles** (**investissement en capital humain**, **transfert de technologie**, etc.) destinées à réduire les écarts de **développement** entre les membres d'une union économique et monétaire.

➤ *Économie du développement, Intégration économique, Productivité*

➔ *Coopération, Crise de l'euro, Économie de la connaissance, Économie géographique, Effet d'agglomération, Effets d'apprentissage, Europe 2020, Pôle de croissance, Stratégie de Lisbonne, Union monétaire*

Convertibilité

Le terme de convertibilité revêt deux significations différentes selon qu'il s'agit de la convertibilité envisagée sur le plan interne ou de la convertibilité envisagée sur le plan international.

- Sur le plan interne, une **monnaie** est dite convertible lorsqu'elle peut être librement échangée, à un cours déterminé, contre des métaux précieux (or ou argent) auprès de la **banque centrale**. En ce sens, la libre convertibilité a disparu dans presque tous les pays avec la Première Guerre

mondiale. Entre les deux guerres, une convertibilité limitée à l'échange de lingots a été provisoirement instaurée dans certains pays (*Gold Bullion Standard*).

– Sur le plan international, une monnaie est dite convertible lorsqu'elle peut être librement échangée contre des **devises**. La convertibilité peut être intégrale (la conversion en devise est possible quel que soit le type d'opération – biens et services ou capitaux – qui l'a rendu nécessaire) ou partielle (selon la nature des biens échangés par exemple). La convertibilité peut également être externe, elle est alors réservée aux non-résidents.

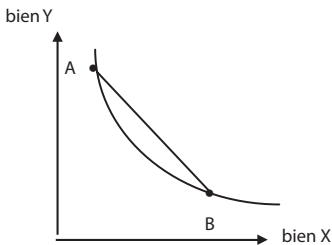
- + L'absence de convertibilité ne signifie pas qu'il est impossible de se procurer une devise mais que l'échange se fait à un prix administré décidé unilatéralement par le pays émetteur de la monnaie et dans la limite d'une certaine quantité de devise.

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Accord monétaire européen, Bretton Woods, Contrôle des changes, Cours forcé, Étalon-or*

Convexité des préférences

Dans la **théorie** néoclassique, la convexité des préférences est une **hypothèse** relative aux **courbes d'indifférence** d'un **consommateur**. Lorsqu'une courbe d'indifférence est convexe, toute droite qui relie deux points de cette courbe, le segment AB sur le graphique ci-dessous, se situe au-dessus de la courbe. En fait, tous les paniers de consommation du segment AB sont plus éloignés de l'origine des axes et correspondent donc à un niveau d'**utilité** plus élevé que les paniers situés sur la courbe d'indifférence elle-même.



- + La stricte convexité des courbes d'indifférence a pour conséquence l'unicité de l'équilibre du consommateur.

⇒ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

→ *Courbe d'indifférence, Microéconomie*

Coopération

La coopération est un mode de **coordination** qui suppose la participation volontaire et l'implication des acteurs concernés. Ces derniers cherchent à agir

ensemble pour atteindre un but qui relève soit de leurs intérêts communs, soit des valeurs auxquels ils adhèrent. La coopération met l'accent sur la solidarité et s'oppose souvent à la **concurrence** et à la compétition. Ce mode de coordination est donc distinct de la coordination par le **marché** et de la coordination par la **hiérarchie**. La coopération est un mode de **coordination horizontale**.

⇒ *Marchés et prix*

→ *Cluster, Confiance, Coopétition, Division du travail, Opportunisme, Pôle de compétitivité*

Coopérative

Une coopérative est une **société** formée par un groupement de personnes. Bien que la propriété du **capital** demeure privée, elle se distingue de l'**entreprise** capitaliste par l'application d'un certain nombre de principes :

- l'adhésion est libre, il suffit d'acheter au moins une part du **capital social** de la coopérative ;
- chaque coopérateur ne dispose que d'une voix, quel que soit son apport en capital ;
- l'apport en capital est rémunéré par un **intérêt** et non par une part du **profit** ;
- le **profit** ne constitue pas l'objectif de la coopérative dont le but est de fournir des avantages à ses membres (**emploi**, prix réduits, etc.) ;
- à la dissolution, on restitue aux coopérateurs le montant de leur apport, mais si un excédent apparaît, il est attribué à d'autres coopératives ou à une cause d'intérêt général.

On distingue trois formes principales de coopératives :

- la société coopérative de **production** (SCOP), société à capital variable qui peut prendre la forme d'une **société anonyme** ou d'une **société à responsabilité limitée** et dont la fonction est de produire des biens et des **services**. C'est elle qui se rapproche le plus (en principe) de l'idéal autogestionnaire en tant que modèle alternatif ;
- la coopérative de **production** dans laquelle de petits **entrepreneurs** se regroupent pour obtenir de meilleurs prix pour leur approvisionnement, leur vente, etc. Les coopératives agricoles en fournissent un bon exemple ;
- la coopérative de **consommation** dont l'objectif est de procurer aux sociétaires des biens ou des **services** dans les meilleures conditions.

⇒ *Entreprises et système productif*

→ *Autogestion, Économie sociale, Système économique, Tiers-secteur*

Coopétition

La coopétition est un néologisme qui résulte de l'association des mots « coopération » et « compétition » et qui est utilisé pour caractériser les relations qui s'établissent sur un **marché** ou dans un **secteur d'activité**, entre les **firmes** et/ou **organisations**. La coopétition désigne certaines pratiques de coopération, en particulier les **partenariats**, qui s'établissent entre des firmes concurrentes : à la coordination marchande s'ajoute une autre **coordination** qui relève de la **coopération**.

La coopétition entre firmes peut se justifier par le coût élevé de **recherche-développement** dans certains secteurs d'activité (aéronautique par exemple) et la rapidité des progrès technologiques. Un accord de partenariat (création de **filiales** communes, **sous-traitance**) permet aux **entreprises** concernées de gagner en **compétitivité**. La coopétition permet aussi d'atténuer le **risque** associé à l'**innovation**, processus à l'issue duquel le premier « gagne tout ».

La coopétition peut néanmoins être risquée du fait des différentes **cultures d'entreprises** et des **coûts d'organisation** qu'elle occasionne. Elle peut aussi donner lieu à des comportements opportunistes, dans le partage de l'information et de la connaissance, comme dans les stratégies à adopter.

- ⊕ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ➔ *Concentration des entreprises, Coordination, Coûts de transaction, Hiérarchie*

Coordination

En **science économique**, on appelle coordination la procédure qui permet de rendre cohérentes entre elles les décisions des **agents économiques**.

La coordination peut être assurée :

- par le **marché**, c'est-à-dire par le mécanisme des **prix**. Le modèle du marché walrasien en **concurrence pure et parfaite** est un type idéal de ce mode de coordination dont les formes concrètes sont très variables ;
- par la **hiérarchie**. C'est le cas, par exemple, au sein d'une économie planifiée ou au sein d'une **organisation** ;
- par la **coopération**.

- ⊕ L'étude des procédures de coordination est au centre des préoccupations de l'analyse économique.
- ⊕ On parle aussi de coordination des **politiques économiques** au niveau mondial comme au niveau des zones d'**intégration économique** régionale.
- ⊕ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ➔ *Commissaire-priseur walrasien, Cluster, Concurrence, Coopétition, Coordination horizontale, Coordination verticale, Coût de transaction, Entreprise, Firme réseau, Main invisible, Marché autorégulateur, Néo-institutionnalisme, Régulation*

Coordination des anticipations

On parle de coordination des **anticipations** pour désigner le processus à travers lequel les prévisions des agents sur les états futurs de l'économie sont cohérentes entre elles et permettent que ces états futurs soient des **équilibres de Nash**.

Dès lors que l'on se situe dans un cadre intertemporel (et pas seulement sur un équilibre qui ne prend pas en compte le temps comme dans le modèle walrasien de base), la question qui se pose n'est pas seulement celle de la **coordination** des décisions, mais aussi celle de la coordination des anticipations sur les états futurs de l'économie. Dans un **système complet de marchés** et dans le cadre des **anticipations rationnelles**, la coordination des anticipations se réalise de façon automatique. En revanche si l'information est imparfaite, si la formation des anticipations est affectée par des **biais cognitifs**, etc., alors rien ne garantit que les anticipations soient cohérentes.

- ⊕ Selon R. Guesnerie, l'une des limites importantes de la théorie économique est son incapacité à produire une théorie satisfaisante de la coordination des anticipations.
- ⊕ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Équilibre général*

Coordination horizontale

La coordination horizontale est celle qui est assurée de façon décentralisée par les agents entre lesquels il n'existe pas de relation hiérarchique. Cette coordination horizontale s'oppose donc à la **coordination verticale** assurée par la **hiérarchie**. La coordination horizontale peut être assurée par le **marché** ou par des relations de **coopération** entre les acteurs concernés.

- ⊕ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ➔ *Cluster, Coordination verticale, Coût de transaction, Firme réseau, Main invisible, Marché autorégulateur, Néo-institutionnalisme, Théorie des contrats, Théorie des incitations*

Coordination verticale

La coordination verticale est celle qui est assurée par la **hiérarchie** et qui repose sur une gestion centralisée de l'information. Elle s'oppose donc à la gestion décentralisée assurée par le **marché**.

M. Aoki (1986) a appliqué cette distinction à l'étude du fonctionnement des **organisations**. Il distingue d'une part la gestion centralisée et hiérarchique et d'autre part la **coordination horizontale** et décentralisée des différentes composantes d'une organisation. L'arbitrage entre coordination horizontale et coordination verticale dépend prin-

cipalement du coût de gestion centralisée de l'organisation et de la difficulté des acteurs de base à collecter et à traiter l'information.

- *Marchés et prix, Entreprise et système productif*
- *Coût de transaction, Coût d'organisation, Entreprise réseau, Marché autorégulateur, Néo-institutionnalisme, Théorie des contrats, Théorie des incitations*

Corn law

- *Loi sur les blés*

Corporation

Le système des corporations est une organisation des relations de **travail** dans l'Ancien Régime en France. Chaque **artisan** était tenu d'appartenir à une corporation qui défendait ses intérêts, mais lui imposait également les « règles de l'art » ainsi que les **prix** et les autres conditions du **marché**. La **hiérarchie** interne était très stricte, de l'apprenti au maître, avec des modalités de passage très formalisées.

Progressivement les corporations sont devenues un obstacle au principe de liberté individuelle et un frein au développement des mécanismes de marché et à l'instauration d'un véritable marché du travail. A. R. Turgot (1727-1781) a cherché à supprimer les corporations en 1776, la Révolution française les a abolies en 1791.

- ✚ Par extension, on parle parfois de corporation au sens de profession artisanale ou commerciale lorsqu'elle est fortement structurée (corporation des taxis ou des limonadiers). Aujourd'hui, on parle aussi de corporatisme (dans un sens péjoratif), pour dénoncer le comportement de certaines professions qui ne mettent en avant que leur intérêt particulier et non l'intérêt général.
- ✚ La notion de corporatisme a été utilisée dans certains régimes autoritaires (fascisme italien, régime de Vichy en France). L'organisation corporative y est présentée comme un moyen de mettre fin à la lutte des classes.
- *Marché du travail, emploi et chômage*
- *Contrat de travail, Organisation du travail*

Correction des variations saisonnières

La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (**trend**) et les composantes irrégulières.

Ainsi, par exemple, le **taux de chômage** désaisonnalisé atténue les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

- *Comptabilité nationale*
- *Indice, Indice des prix, Taux d'inflation*

Corrélation

La corrélation désigne la plus ou moins grande dépendance entre deux variables statistiques.

Elle est mesurée par le coefficient de corrélation dont la valeur absolue est comprise entre 0 (absence de corrélation) et 1 (corrélation parfaite). La corrélation est positive lorsque les variables varient dans le même sens ou négative lorsqu'elles varient en sens inverse.

- ✚ Un fort coefficient de corrélation linéaire ne permet pas d'établir de façon mécanique des liens de **causalité** entre les variables.
- *Épistémologie économique*
- *Loi*

Corridor de stabilité

Une économie se trouve dans son corridor de stabilité si, en cas de choc macroéconomique, les mécanismes de marché la maintiennent au voisinage de l'équilibre. En revanche, l'économie se trouve hors du corridor (*outside the corridor*) si une perturbation macroéconomique a des conséquences telles qu'il n'y a pas de retour au voisinage de l'équilibre. Cette dynamique hors de l'équilibre signifie que les dysfonctionnements de l'économie sont cumulatifs et amplifient durablement les déséquilibres. Dans une telle situation, seule une intervention vigoureuse des pouvoirs publics combinant politique de **règles** et mesures discrétionnaires est susceptible de ramener l'économie à l'intérieur du corridor de stabilité.

Pour J.-L. Gaffard : « Hors de l'équilibre, aucune action n'est neutre. Seule une politique active est susceptible de maintenir l'économie dans son corridor de stabilité ».

- ✚ Ce concept a été introduit dans l'analyse macroéconomique par A. Leijonhufvud.
- *Fluctuations et crises économiques, Marchés et prix, Politique économique*
- *Coordination, Macroéconomie, Politique discrétionnaire*

Cotation

Sur le **marché des changes**, la cotation est l'opération consistant à déterminer le **cours du change** d'une **devise**.

Il existe deux écritures possibles des cotations :

- dans la cotation à l'incertain, la cote indique le nombre d'unités de monnaie nationale correspondant à une unité (ou 100 ou 1 000) de monnaie étrangère (par exemple, à Tokyo, le 4 janvier 2019, un euro cote 123,2 yens) ;

- dans la cotation au certain, la cote indique le nombre d'unités de monnaie étrangère correspondant à une unité de monnaie nationale (par exemple, en zone euro, le 4 janvier 2019, un euro cote 1,14 dollar).

Jusqu'en 1998, la plupart des places financières cotaient leurs monnaies à l'incertain à l'exception du marché de Londres où la livre était cotée au certain. Depuis sa création en janvier 1999, l'euro est lui aussi coté au certain.

✚ À la **Bourse des valeurs** et sur les marchés des matières premières, la cotation consiste à confronter l'**offre** et la **demande** pour déterminer le cours des **titres** ou des marchandises.

☞ *Finances internationales*

➔ *Cours à terme, Cours au comptant, Fixage*

Cotation assistée en continu (CAC)

La cotation assistée en continu est le nom que l'on donne à la technique de **cotation** utilisée à la **Bourse des valeurs** de Paris depuis les années 1980. Il s'agit d'une **cotation en continu** réalisée grâce à la centralisation et au traitement de l'ensemble des ordres de Bourse par un logiciel de **cotation** géré par Euronext Paris. Le cours des titres cotés varie donc en permanence en fonction des opérations d'achat et de vente qui se déroulent par l'intermédiaire d'une plateforme électronique qui permet de réaliser les transactions.

✚ La cotation assistée en continu a remplacé en 1986 la cotation à la criée (autour de la « corbeille »).

✚ Toutes les bourses utilisent désormais cette méthode de cotation assistée par des moyens électroniques. La performance des logiciels de cotation est l'un des éléments de la **concurrence** entre les **places financières**.

✚ Le principal **indice boursier** de la Bourse de Paris est le CAC 40 qui porte sur les 40 valeurs principales cotées à Paris.

✚ Selon certains économistes, ce mode de cotation, utilisé à la place du **fixage**, accroît la **volatilité** des cours.

☞ *Monnaie*

➔ *Commissaire-priseur walrasien, Euronext, Marché financier, Mutation financière, Trading à haute fréquence*

Cotation en continu

La cotation en continu consiste, sur un **marché**, à laisser fluctuer en permanence le cours des **titres** ou des marchandises en fonction de l'arrivée des ordres d'achat et des ordres de vente. Le **prix** de l'**actif** faisant l'objet d'une cotation en continu varie donc tout au long de la séance de marché.

✚ La cotation en continu s'oppose au **fixage**.

✚ La cotation en continu est critiquée par certains économistes libéraux comme M. Allais (1911-2010) car elle donne lieu, pendant une même séance, à des variations de prix que l'état fondamental du marché ne justifie pas toujours et laisse la possibilité aux opérateurs les mieux informés de réaliser des gains spéculatifs.

☞ *Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Cotation, Cotation assistée en continu, Fondamentaux, Mutation financière, Spéculation, Volatilité*

Cotisations sociales

Les cotisations sociales sont l'ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent au bénéfice des administrations de **sécurité sociale** et des régimes privés de la **protection sociale**. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, des salariés, des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.

Elles servent à financer le versement de **prestations sociales**.

✚ Il ne faut pas confondre les **cotisations sociales** et les **impôts**. Les cotisations sociales sont prélevées par des organismes de protection sociale (et non par l'État central) et ont pour contrepartie la couverture sociale de certains **risques**.

☞ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Assurances sociales, Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), Contribution sociale généralisée (CSG), Prélèvements obligatoires, Redistribution, Salaire indirect*

Coupon

Le coupon correspond à l'**intérêt** périodiquement versé aux détenteurs d'une **obligation**.

☞ *Finances internationales*

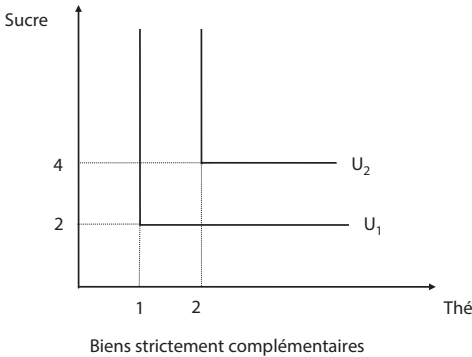
➔ *Financement de l'économie, Financement externe*

Courbe d'indifférence

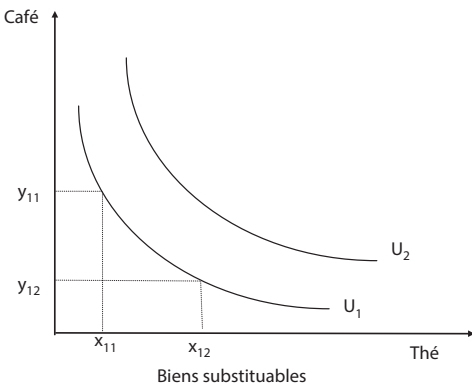
Une courbe d'indifférence représente l'ensemble des **paniers de consommation** de deux biens qui procurent au consommateur un niveau d'**utilité** identique. Une courbe d'indifférence peut avoir des

formes différentes selon que les biens sont complémentaires ou substituables.

Dans le cas des **biens complémentaires**, à partir du moment où l'on détermine une quantité pour l'un des deux biens sur un panier donné, le consommateur préfère une quantité correspondante du bien complémentaire et est indifférent à une quantité supérieure du second bien.



Dans le cas des **biens substituables**, il existe, pour un même niveau de satisfaction, une infinité de paniers de biens qui peuvent être choisis. C'est ce cas qui est généralement retenu dans la **théorie néoclassique** du consommateur.



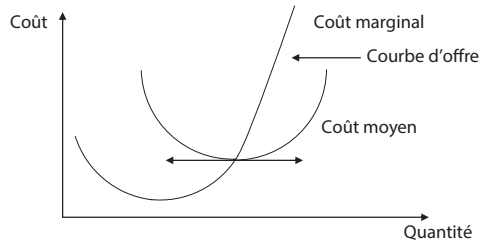
- Consommation et épargne, Marchés et prix
- ➔ Carte d'indifférence, Taux marginal de substitution

Courbe d'offre

En **microéconomie**, la courbe d'offre est la représentation graphique de la fonction d'offre qui associe une quantité offerte à tout niveau du prix. On distingue la courbe d'offre individuelle du producteur (1) et la courbe d'offre du **marché** (2).

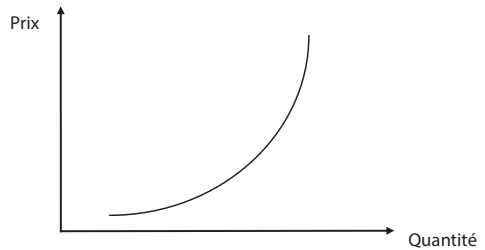
(1) La courbe d'offre du producteur représente la quantité offerte pour chaque niveau de **prix**

possible d'un bien. Sous l'hypothèse de la **loi des rendements marginaux décroissants**, la courbe d'offre est croissante en fonction du prix.



En **courte période**, la courbe d'offre du producteur est donnée par la partie de la courbe de **coût marginal** située au-dessus de la courbe de **coût moyen**. La courbe de coût marginal coupe la courbe de coût moyen en son minimum.

(2) La courbe d'offre du marché est construite par agrégation des courbes individuelles d'offre. À chaque niveau de prix, elle fait correspondre la somme des quantités offertes de tous les producteurs. Elle a la même allure que la courbe d'offre individuelle.



- ✚ La courbe d'offre, qui associe quantités offertes et prix, suppose qu'un certain nombre de paramètres sont constants comme la technologie, les prix des **facteurs de production** et les **anticipations** des prix. Il faut distinguer d'une part le déplacement le long de la courbe d'offre (la quantité offerte se modifie en fonction du prix) et d'autre part le déplacement de la courbe d'offre provoqué par une modification d'un paramètre autre que le prix (technologie et/ou prix des facteurs et/ou anticipations). On dit alors que l'offre augmente (déplacement de la courbe vers la droite) ou que l'offre diminue (déplacement vers la gauche).

✚ Il est fondamental de distinguer offre et quantité offerte.

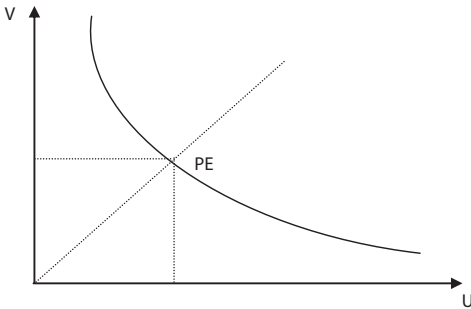
➤ *Marchés et prix*

➔ *Ceteris paribus, Concurrence pure et parfaite, Coût variable, Équilibre du producteur (longue période), Facteur de production, Maximisation du profit, Preneur de prix, Théorème de Sonnenschein*

Courbe de Beveridge

La courbe de Beveridge se présente comme une courbe décroissante qui illustre une relation inverse entre le **taux de chômage** et le taux d'**emplois** vacants.

En effet, lorsque le taux de chômage croît, les demandeurs d'emploi acceptent plus facilement tout emploi qu'on leur propose. Un déplacement de la courbe vers la droite (c'est-à-dire une augmentation du taux d'emplois vacants pour un même niveau de **taux de chômage**) traduit une augmentation du **chômage frictionnel**.



U : taux de chômage

V : taux de vacances d'emplois

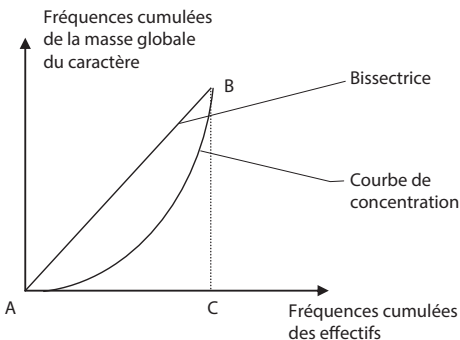
PE : le taux de chômage de plein-emploi selon W. Beveridge.

➔ *Marché du travail, emploi et chômage*

Courbe de concentration

La courbe de concentration (ou courbe de Lorenz) est une représentation graphique de la **concentration** de certaines variables (**salaires** ou **revenus** par exemple). C'est donc une représentation graphique de l'**inégalité** dans la répartition d'une grandeur au sein d'une population.

On porte sur l'axe des abscisses les **fréquences cumulées** des effectifs de la **distribution statistique** et sur l'axe des ordonnées les fréquences cumulées de la masse globale du caractère (par exemple masse salariale si l'on étudie la concentration des salaires).



Dans le cas d'une distribution parfaitement égalitaire des salaires par exemple, 10 % des salariés se partagent 10 % de la masse salariale : la courbe de concentration est alors confondue avec la première bissectrice. Plus la distribution est concentrée au contraire, plus la courbe s'éloigne de cette bissectrice.

La mesure du degré de concentration d'une distribution est donnée par l'**indice de Gini** : il se calcule en faisant le rapport entre la surface de l'aire de concentration (surface comprise entre la courbe de concentration et la bissectrice) et la surface du triangle ABC.

L'indice de Gini est compris entre 0 (courbe de concentration confondue avec la bissectrice) et 1 (aire de concentration confondue avec l'aire du triangle).

La concentration est d'autant plus forte que l'indice de Gini est proche de 1.

➔ *Revenus*

➔ *Disparité, Dispersion*

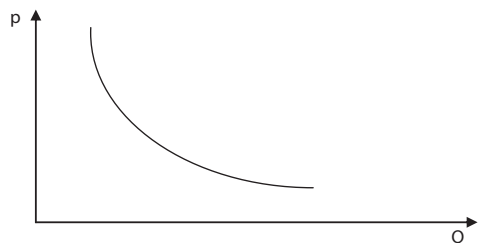
Courbe de demande

En **microéconomie**, la courbe de demande est la représentation graphique de la fonction de demande qui associe une quantité demandée à tout niveau du prix. On distingue la courbe de demande individuelle du consommateur et la courbe de demande du **marché**.

La courbe de demande d'un bien par un **consommateur** représente l'ensemble des quantités demandées par ce consommateur aux différents **prix** possibles de ce bien.

En règle générale, la courbe de demande est décroissante en fonction du prix, sauf dans le cas des **biens de Giffen** qui se caractérisent par une courbe de demande croissante.

La courbe de demande du marché est construite par agrégation des courbes individuelles de demande. À chaque niveau de prix, elle fait correspondre la somme de toutes les **demandes** de tous les consommateurs. Elle a la même allure que la courbe de demande individuelle.



- + La courbe de demande, qui associe quantités demandées et prix, suppose qu'un certain nombre de paramètres sont constants comme les préférences, les budgets de consommation (qui dépendent des **revenus**) et les **anticipations** des prix. Il faut distinguer d'une part le déplacement le long de la courbe de demande (la quantité demandée se modifie en fonction du prix) et d'autre part le déplacement de la courbe de demande provoqué par une modification d'un paramètre autre que le prix (budget et/ou préférences et/ou anticipations). On dit alors que la demande augmente (déplacement de la courbe vers la droite) ou que la demande diminue (déplacement vers la gauche).
- + Il est fondamental de distinguer demande et quantité demandée.
- ⇒ *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ⇒ *Ceteris paribus, Équilibre du consommateur, Théorème de Sonnenschein*

Courbe de Kuznets

La courbe de l'économiste américain S. Kuznets (1901-1985), prix Nobel en 1971, est une représentation graphique qui met en relation le degré d'inégalité des **revenus** (en ordonnée du graphique) dans un pays avec son niveau de **développement** (en abscisse). Si l'on suppose que le niveau de développement, mesuré par le revenu par habitant, s'accroît au cours du temps, la courbe de Kuznets prend la forme d'un « U » renversé : les inégalités commencent par progresser, atteignent un maximum, puis décroissent.

Les inégalités de revenus s'élèvent dans les premiers stades du développement, elles stimulent l'**épargne** des très riches, favorisant ainsi l'**investissement**. Les besoins en capitaux nécessitent par la suite une épargne plus importante qui est favorisée par la constitution d'une classe moyenne : la réduction des inégalités devient alors favorable à la croissance.

Issue d'observations empiriques de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, la courbe de Kuznets (exposée en 1955) conclut qu'un niveau de développement élevé va de pair avec une plus grande égalité dans la **répartition**. Néanmoins, depuis près d'une trentaine d'années, cette courbe est démentie par la progression importante des inégalités observées dans la plupart des pays développés. La réduction des inégalités n'est en rien automatique lorsque le PIB par habitant s'élève. Elle repose notamment sur une volonté politique et la mise en place de mécanismes de **redistribution**.

- ⇒ *Croissance économique, Économie du développement, Revenus*

- ⇒ *Courbe de Kuznets environnementale, Pôle de croissance, Pôle de développement*

Courbe de Kuznets environnementale

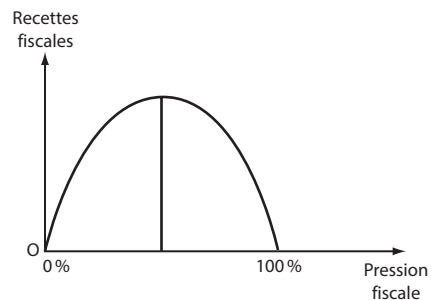
La courbe de Kuznets environnementale est une représentation de la relation entre le **revenu** par habitant d'un pays et le niveau de la pollution. Elle résulte des travaux de G. Grossman et A. Krueger (1994) qui mettaient en relation le revenu par tête et la quantité d'oxyde de soufre dans l'atmosphère.

Par assimilation avec la **courbe de Kuznets**, les auteurs montrent que, lorsque le revenu par tête augmente la pollution augmente dans un premier temps puis passe par un maximum et diminue. Des études plus récentes semblent montrer que cette relation n'est valable que pour certains agents polluants. En effet, la quantité d'oxyde de carbone dans l'atmosphère et la quantité de déchets urbains semblent augmenter proportionnellement au **revenu**.

- ⇒ *Croissance économique, Économie et écologie*
- ⇒ *Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Décroissance soutenable, Effet externe, Fiscalité écologique, Soutenable faible, Soutenable forte, Taxe carbone*

Courbe de Laffer

La courbe d'A. Laffer est une représentation graphique de la relation entre la pression fiscale (**taux d'imposition** ou encore le **taux de prélèvements obligatoires**) et les **recettes fiscales** (ou fiscales et sociales).



Lorsque le taux d'imposition s'accroît, les recettes commencent par augmenter et atteignent un maximum (le taux d'imposition est alors optimal). Elles diminuent par la suite car, au-delà d'un taux d'imposition qu'ils jugent prohibitif, les **agents économiques** réduisent leur **offre de facteurs de production**. L'activité économique est donc découragée par une imposition excessive. Par ailleurs, les agents tentent d'échapper aux prélèvements par la fraude.

A. Laffer considérait qu'au début des années 1980, les pays occidentaux, et notamment les États-Unis, se trouvaient dans la zone prohibitive. Il était donc nécessaire de réduire les taux d'imposition.

Cette analyse a eu un grand succès politique et médiatique, mais a été sévèrement critiquée par la majorité des économistes. A. Laffer ne prend en compte qu'un **effet prix** : la baisse des rémunérations après impôt conduirait selon lui les agents à réduire leur offre de travail, leur épargne et leurs investissements. Les critiques avancent qu'il faut également prendre en compte un **effet revenu** : la baisse des **revenus** après **impôt** peut inciter les agents à augmenter leur **offre de travail**, leur épargne et leurs **investissements**. Aucune **corrélation** négative significative n'a pu être établie entre le taux d'imposition et les indicateurs de performance économique (croissance de l'économie, **gains de productivité**).

- ➔ Économie publique, Épistémologie économique, Politique économique
- ➔ Bouclier fiscal, Économie de l'offre, État minimal, Prélèvements obligatoires

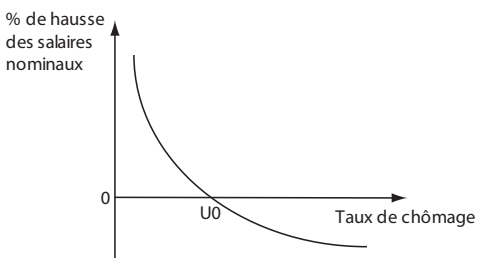
Courbe de Lorenz

- ➔ Courbe de concentration

Courbe de Phillips

La courbe de Phillips établit une relation décroissante entre le taux de croissance des **salaires nominaux** et le **taux de chômage**. Elle a été établie par l'économiste A. W. Phillips en 1958. Son étude statistique portait sur la Grande-Bretagne au cours de la période 1867-1957.

Le raisonnement de Philips repose sur l'idée que le taux de chômage mesure le degré de tension du **marché du travail**. Un faible taux de chômage implique en général des difficultés de recrutement pour les **entreprises**. La **demande de travail** excédentaire provoque alors la hausse du **taux de salaire**. Inversement, avec un taux de chômage élevé, c'est l'**offre de travail** qui devient excédentaire et conduit à une diminution du taux de salaire.



+ U_0 est interprété par les économistes de l'offre comme étant le **taux de chômage non inflationniste (NAIRU)**.

+ Deux années après la publication des travaux de Phillips, les économistes américains P. A. Samuelson (1915-2009) et R. Solow transformèrent la liaison découverte par Phillips en une corrélation négative entre le taux d'inflation et le taux de chômage. Ils ont considéré que la croissance des salaires était généralement le principal déterminant de l'augmentation des coûts de production et donc des prix.

➔ Marché du travail, emploi et chômage

➔ Courbe de Phillips augmentée des anticipations, Modèle WS/PS, Taux de chômage d'équilibre, Taux de chômage naturel

Courbe de Phillips augmentée des anticipations

La courbe de Phillips augmentée des anticipations établit une relation inverse entre le taux d'**inflation** et le **taux de chômage** dans laquelle sont intégrées les anticipations d'inflation réalisées par les **agents économiques**. Cette analyse, exposée par M. Friedman (1912-2006) et E. Phelps en 1968, remet en question l'interprétation keynésienne de la **courbe de Philips** de P. A. Samuelson (1915-2009) et R. Solow, interprétation selon laquelle il existe un arbitrage entre chômage et d'inflation qu'il est possible de gérer grâce à la **politique conjoncturelle** (**politiques de relance** et de **politiques de stabilisation**). Cet arbitrage n'est pas corroboré par les résultats des politiques de relance qui, dès la fin des années 1960, ne parviennent pas à diminuer durablement le taux de chômage en dessous d'un certain seuil, alors qu'en même temps l'inflation s'accélère.

M. Friedman et E. Phelps vont expliquer ce phénomène par les anticipations d'inflation qui entrent en effet en jeu dans la détermination des **salaires**. Des anticipations d'inflation élevée conduisent à des revendications salariales qui alimentent la hausse des prix. Une spirale inflationniste « prix-salaires » se déclenche, expliquant qu'un même niveau de chômage peut correspondre à des niveaux d'inflation de plus en plus élevés (la courbe de Philips se déplace vers le haut et la droite).

L'analyse de Friedman repose sur l'hypothèse d'**anticipations adaptatives** et d'**illusion monétaire** qui rend possible la diminution du chômage à court terme. En effet, les salaires nominaux s'ajustent avec retard sur les **prix**, provoquant une baisse des salaires réels qui incite les **entreprises** à augmenter leur **demande de travail**. Mais avec le rattrapage des salaires sur l'inflation, le salaire réel

et donc l'**emploi** reviennent à leur niveau initial et le chômage retrouve alors son niveau « naturel ». Le taux de chômage courant ne peut être maintenu au-dessous de son niveau naturel qu'au prix d'une inflation plus élevée et croissante.

La **nouvelle école classique (NEC)**, s'appuyant sur l'hypothèse d'**anticipations rationnelles**, va montrer que le chômage ne diminue pas, même à court terme car les agents vont finir par anticiper correctement l'inflation et ne sont donc pas victimes de l'illusion monétaire. Il n'existe aucun arbitrage entre inflation et chômage.

Dans une autre direction, la **nouvelle école keynésienne (NEK)** va expliquer les rigidités des salaires à partir de comportements rationnels des agents et de la nature particulière du **contrat de travail (contrat implicite, salaire d'efficience, etc.)**. Au-delà de la spirale prix-salaires, il faut prendre en compte le **pouvoir de marché** des entreprises et de leur comportement de marge, la diversité des structures des **marchés**, etc.

À l'heure actuelle, beaucoup d'économistes considèrent que la courbe de Philips n'existe plus. En effet, alors que beaucoup d'économies s'approchent du **plein-emploi**, les salaires ne progressent pas ou lentement et l'on n'observe aucune accélération de l'inflation. Les explications sont à rechercher du côté du **marché du travail** où l'évolution des rapports de force est défavorable aux salariés et aux syndicats qui les représentent. S'y ajoutent la précarisation croissante des emplois, l'essor de l'**ubérisation**, les conséquences de la **mondialisation** qui exerce une pression à la baisse des prix, les impératifs de la **compétitivité** qui guident la **politique des revenus**, etc.

- *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Courbe de Philips, Modèle WS/PS, Taux de chômage d'équilibre, Taux de chômage naturel, Stagflation*

Courbe des taux

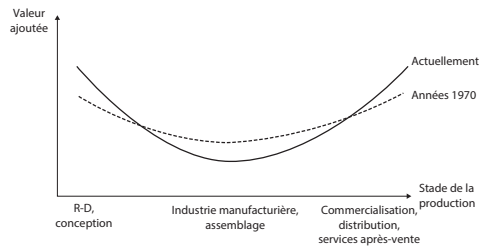
La courbe des taux est la représentation graphique de la relation entre le **taux d'intérêt** et la **maturité** des **crédits**. En principe, la courbe est croissante (les taux longs sont supérieurs aux taux courts). Mais on assiste parfois à un renversement de la courbe des taux (les taux courts deviennent supérieurs aux taux longs). Une telle situation s'explique par de fortes incertitudes sur la situation de court terme (notamment liée à une crise de liquidité du **système bancaire**).

- *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Arbitrage intertemporel, Liquidité, Solvabilité, Twist (monétaire)*

Courbe du sourire

La courbe du sourire représente graphiquement la création de **valeur ajoutée** aux différentes étapes du processus productif. Elle permet de montrer que la création de valeur ajoutée n'est pas répartie de façon régulière le long des **chaînes de valeur** : les activités à forte valeur ajoutée se concentrent en amont du processus de production (recherche et développement, conception) et en aval (commercialisation et distribution des produits). La courbe du sourire est également utilisée pour mettre en évidence le fait que les pays à bas coût se concentrent au creux de la courbe tandis que les pays développés sont aux deux extrémités des chaînes de valeur mondiales. Selon l'OMC, l'entrée des pays à bas coût dans la **division internationale du travail** a conduit à un creusement de la courbe du sourire depuis les années 1970.

- ✚ La courbe du sourire a été inventée en 1992 par Stan Shih le fondateur d'Acer qui l'appliquait initialement à son activité de constructeur informatique.

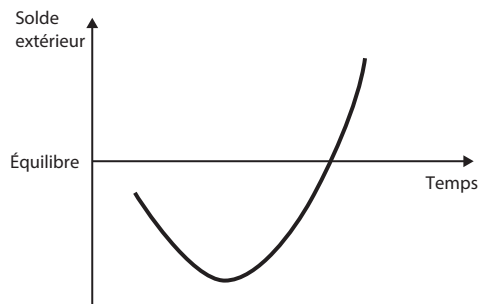


Source : OMC, Rapport sur le commerce mondial, 2014.

- *Commerce international, Mondialisation*
- ➔ *Commerce intra-branche, Commerce intra-firme, Compétitivité, Décomposition internationale des processus productifs, Délocalisation, Firme multinationale, Firme réseau*

Courbe en J

La « courbe en J » décrit l'évolution attendue du solde des échanges de biens et **services** après une **dévaluation** ou une **dépréciation** de la **monnaie**.



Toutes choses égales par ailleurs, une baisse de la valeur de la monnaie sur le **marché des changes** provoque :

- un **effet-prix** : les **prix** des produits nationaux exprimés en monnaies étrangères diminuent et les prix des produits étrangers exprimés en monnaie nationale augmentent ; cet effet-prix a un impact négatif sur le **solde commercial** ;
- un effet-quantité : les modifications de prix induisent une diminution des volumes importés et une augmentation des volumes exportés. Mais cet effet quantité n'est pas immédiat : les producteurs nationaux doivent se mettre à produire ce qui était auparavant importés, il faut également qu'ils puissent produire davantage pour répondre à la nouvelle demande étrangère.

Ainsi à la suite d'une dépréciation ou d'une dévaluation, le **solde commercial** commence par se dégrader (partie décroissante de la courbe) car dans un premier temps, l'effet-prix l'emporte sur l'effet-quantité. Par la suite, les quantités exportées vont s'accroître et les quantités importées vont diminuer. L'effet-quantité devient supérieur à l'effet-prix (partie croissance de la courbe).

Cependant, l'amélioration du solde des échanges commerciaux n'est pas assurée. En effet :

- les modifications de prix induites par la dévaluation ne sont pas automatiquement répercutées, à la hausse ou à la baisse, par les **entreprises**. Les entreprises exportatrices peuvent ne pas baisser les prix et profiter de la dévaluation pour accroître leurs marges bénéficiaires. De façon symétrique, les prix des produits importés n'augmentent pas si les entreprises étrangères compriment leurs marges bénéficiaires. Les **comportements de marge** des entreprises peuvent donc contrecarrer les variations de prix provoquées par la dévaluation ;

- il n'est pas certain que l'effet-quantité soit supérieur à l'effet-prix. Tout dépend de la valeur de l'élasticité des **importations** et des **exportations** par rapport aux prix (**théorème des élasticités critiques**) et la **fragmentation internationale des chaînes de valeur** tend à réduire ces élasticités ;

- les quantités échangées ne dépendent pas seulement des prix. La différenciation des produits (apparence, qualité, etc.), l'adaptation des produits exportés et importés à la **demande** (nationale et mondiale) doivent être prises en compte. Ces derniers éléments qui définissent la compétitivité hors prix (ou encore **compétitivité structurelle**) tendent à prendre une importance croissante dans la détermination des flux d'échanges internationaux.

- *Commerce international, Finances internationales*
- ➔ *Compétitivité, Dévaluation*

Cours à terme

Sur le **marché des changes**, le cours à terme d'une **devise** est le cours du **change** qui s'établit pour des opérations dont les conditions (**prix** et **quantité**) sont fixées immédiatement mais dont la livraison aura lieu à une date ultérieure (le terme) déterminée par les opérateurs.

Lorsque le cours à terme d'une **devise** est égal à son **cours au comptant**, on dit qu'elle est « à la parité du comptant ». Lorsque les cours à terme et au comptant sont différents, la devise cote un **report** ou un **déport**.

- ✚ Des opérations à terme existent aussi sur le **marché des valeurs mobilières** et sur les marchés des matières premières.

➤ *Finances internationales*

➔ *Contrat futur (futures), Cotation, Différentiel d'intérêt, Marché à terme, Marché à terme international de France, Parité des taux d'intérêt, Produits dérivés*

Cours au comptant

Sur le **marché des changes**, le cours au comptant d'une **devise** est le cours du **change** tel qu'il s'établit pour des opérations dont le dénouement a lieu immédiatement ou dans un délai très bref (24 heures).

- ✚ Des opérations au comptant se déroulent aussi sur le **marché des valeurs mobilières** et sur les marchés des matières premières.

➤ *Finances internationales*

➔ *Cotation, Cours à terme*

Cours du change

➤ *Finances internationales*

➔ *Taux de change*

Cours forcé

Une **monnaie** a cours forcé lorsque la **banque** émettrice n'assure pas sa **convertibilité** en métal précieux.

- ✚ Aujourd'hui toutes les monnaies ont cours forcé.

➤ *Monnaie, Finances internationales*

➔ *Cours légal, Étalon-or*

Cours légal

Une **monnaie** a cours légal lorsque les créanciers sont tenus de l'accepter en paiement.

- ✚ Lorsqu'une monnaie n'a pas cours légal, on dit qu'elle a cours libre, c'est-à-dire que les agents sont libres de l'accepter ou non en paiement.

➤ *Monnaie, Finances internationales*

➔ *Bitcoin, Cours forcé, Crypto-actif, Loi de Gresham*

Cours libre

- ☉ *Monnaie*
- ➔ *Cours légal*

Courte période

D'une façon générale la courte période désigne, en économie, la période durant laquelle les structures de **production** restent inchangées. Pour A. Marshall (1842-1924) la courte période correspond à la période pendant laquelle le **stock de capital** ne varie pas.

- ✚ Sur les **marchés financiers**, la courte période peut correspondre à quelques secondes ou à quelques minutes (voire moins du fait du développement du **trading à haute fréquence**).
- ☉ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Court terme, Longue période, Conjoncture économique*

Court terme

En économie, le court terme correspond à la période durant laquelle les **prix** et les **taux de salaire** ne se sont pas encore ajustés. Le court terme désigne également la **courte période** d'A. Marshall (1842-1924), une période au cours de laquelle le stock de **capital** et supposé constant. En pratique, le court terme désigne un horizon temporel court, d'un an (par exemple le crédit à court terme) ou de deux ou trois ans (comme celui de la conjoncture).

- ☉ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Conjoncture économique, Long terme, Longue période*

Coût assurance fret (CAF)

L'expression « coût assurance fret » désigne un mode de comptabilisation des **importations**. Ces dernières sont évaluées par les services des douanes à leur entrée dans le pays. Le **prix** intègre donc les coûts du transport (fret) et de l'assurance depuis le pays d'origine.

- ☉ *Commerce international*
- ➔ *Balance des paiements, Franco à bord, Taux de couverture*

Coût d'opportunité

Le coût d'opportunité représente la somme des satisfactions auxquelles renonce un **agent économique** lorsqu'il effectue un choix (**arbitrage**).

L'application du concept de coût d'opportunité est donc très large comme le montrent les exemples suivants :

– lors de l'achat d'un bien, l'agent renonce à d'autres biens, **services** ou activités qui lui auraient procuré des satisfactions ;

– le coût d'opportunité d'une heure de loisir est le **salaire** horaire auquel on renonce en ne travaillant pas ;

– le coût d'opportunité de l'**environnement** peut se mesurer par les coûts de restauration ou de préservation de cet environnement.

- ☉ *Épistémologie économique*
- ➔ *École autrichienne, Nouvelle microéconomie, Taux marginal de substitution*

Coût d'organisation

Les coûts d'organisations sont les coûts liés au fonctionnement interne des **organisations** et des **entreprises** du fait d'une **coordination** hiérarchique des actions des **agents économiques**. L'existence de coûts d'organisation, qui augmentent avec la taille, permet de comprendre pourquoi, dans une économie, la **production** n'est pas réalisée par une seule entreprise.

- ✚ Ne pas confondre avec **coût de transaction**.
- ☉ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ➔ *Concentration (des entreprises), Coordination, Entreprise réseau, Hiérarchie*

Coût de production

En **microéconomie**, les coûts de production représentent pour un producteur l'ensemble des dépenses nécessaires à l'obtention d'une quantité donnée de produit.

- ☉ *Marchés et prix*
- ➔ *Coût marginal, Coût moyen, Coût total*

Coût de rotation de la main-d'œuvre

Le coût de rotation de la main-d'œuvre désigne pour une entreprise le **coût** qui résulte du remplacement d'un travailleur qui quitte cette entreprise. Cette dernière devra en effet subir des coûts d'embauche, de licenciement ou encore de formation du nouveau personnel. Ces coûts augmentent le **coût unitaire** du **travail**.

- ☉ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Insiders/Outsiders (théorie), Salaire d'efficience*

Coût de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts inhérents au déroulement des échanges **marchands** : coûts d'information, de négociation et de renégociation des

contrats, du contrôle de leur respect, de transport, etc. Ils sont ignorés par le modèle de **concurrence pure et parfaite** qui les suppose nuls. Dans ces conditions, le **marché** est le meilleur mécanisme de **coordination** de décisions des **agents économiques**.

La théorie des coûts de transaction insiste au contraire sur le caractère coûteux du recours aux transactions marchandes. Dans ces conditions, la **hiérarchie** peut alors constituer un mode de coordination efficace des décisions des agents et se substituer au marché. L'entreprise a alors intérêt à internaliser certaines transactions (faire elle-même), plutôt que de recourir au marché (faire-faire).

✚ L'article de R. Coase, « La nature de la firme » (1937), est à l'origine de la théorie des coûts de transaction. Les travaux d'O. Williamson (*Markets and Hierarchies*, 1976) ont prolongé et approfondi cette approche.

➡ *Entreprises et système productif*

➡ *Actif spécifique, Firma multinationale, Franchisage, Gouvernance d'entreprise, Internalisation, Néo-institutionnalisme, Organisation de la production, Société anonyme, Sous-traitance, Théorie de l'agence*

Coût fixe

En microéconomie, les coûts fixes sont des **coûts de production** indépendants du volume de la **production** (en **courte période**). Il s'agit par exemple des **amortissements** (bâtiments, machines, véhicules, etc.), des coûts financiers, des frais d'assurance, etc. Les coûts fixes sont donc constants.

➡ *Marchés et prix*

➡ *Coût marginal, Coût moyen, Coût total*

Coût irrécouvrable (*sunk cost*)

Pour une **entreprise**, les coûts irrécouvrables sont les coûts occasionnés par la sortie d'un **marché** : ce sont des **investissements** qui ne peuvent pas être récupérés. Les coûts irrécouvrables sont en fait liés à l'existence d'**actifs spécifiques** dont la revente peut être difficile ou impossible (un robot industriel par exemple). Les coûts irrécouvrables peuvent limiter l'entrée sur un marché. Au contraire, la faiblesse de coûts irrécouvrables caractérise les **marchés contestables**.

➡ *Marchés et prix*

Coût irréversible

➡ *Coût irrécouvrable*

Coût marginal

Le coût marginal est l'accroissement du **coût total** provoqué par la **production** d'une unité supplémentaire de produit. On peut également dire que c'est le coût de la dernière unité produite.

Soit Q la quantité produite, $CT(Q)$ le coût total pour la quantité Q , $C_m(Q)$ le coût marginal pour la quantité Q , Δ la variation.

Lorsqu'on raisonne sur des variations infinitésimales de la quantité produite (hypothèse de divisibilité), le coût marginal est égal à la dérivée de la fonction de coût total : $C_m(Q) = C_T'(Q) = \Delta CT / \Delta Q$.

Le coût marginal mesure la pente de la tangente en chaque point de la courbe de **coût total**. La courbe de coût marginal coupe la courbe de **coût moyen** en un point dont l'ordonnée est le minimum du coût moyen.

En reprenant la **loi des rendements décroissants**, généralement admise par la théorie néoclassique du producteur, la courbe du coût marginal a une allure en forme de « J ».

✚ Il faut bien différencier le coût marginal du coût moyen. Le coût de la 100^e unité n'a aucune raison d'être le même que le coût moyen d'une unité lorsque l'on en produit 100.

➡ *Marchés et prix*

➡ *Coût moyen*

Coût moyen

En **microéconomie**, le coût moyen de production (CM) ou encore le coût unitaire est obtenu en divisant le **coût total**, $C_T(Q)$, par la quantité produite Q (non nulle).

Si l'on fait l'hypothèse de la **loi des rendements marginaux** décroissants, le coût moyen commence par décroître car le coût total CT augmente moins vite que la quantité produite Q (phase de hausse de la **productivité marginale** des **facteurs de production**). Lorsque la productivité marginale des facteurs décroît, le coût total augmente alors plus rapidement que la quantité produite, ce qui conduit à une hausse du coût moyen. La courbe de CM a donc une allure en forme de « U ».

✚ Tant que le **coût marginal** est inférieur au coût moyen, ce dernier diminue. Lorsque le coût marginal devient supérieur au coût moyen, ce dernier augmente. La courbe de coût marginal coupe donc la courbe de coût moyen en son minimum.

✚ Le coût moyen peut être décomposé en un coût variable moyen et un coût fixe moyen.

➡ *Marchés et prix*

➡ *Courbe d'offre, Coût total, Équilibre du producteur, Rendements d'échelle*

Coût privé

Le coût privé est le coût supporté par un **agent économique**, à la suite d'une décision prise par cet agent. Par exemple, si un agent économique décide de faire le plein de carburant de son véhicule, le **prix** payé est un coût privé que cet agent supporte.

- *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix*
- ➔ *Coût social, Écotaxe, Effet externe, Rendement privé, Rendement social*

Coût salarial

Le coût salarial est le coût qui est supporté par l'**entreprise** ou toute autre **organisation** pour l'emploi d'un salarié. Il comprend l'ensemble des **cotisations sociales** qui sont liées à l'utilisation du facteur **travail**. Outre le **salaire brut**, auquel s'ajoutent certains avantages salariaux (avantages en nature, **intéressement**, participation) et les **cotisations sociales** versées par l'employeur, il comprend les **impôts** sur les salaires ou la main-d'œuvre, les sommes versées au comité d'entreprise.

- ✚ Le coût salarial est donc supérieur à la rémunération perçue par le salarié qui est le **salaire net**.
- *Entreprises et système productif, Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Coin fiscal, Compétitivité, Salaire superbrut*

Coût salarial unitaire

Le **coût salarial** unitaire correspond au coût salarial par unité produite. Il se mesure par le rapport entre le **coût total** de la main-d'œuvre et la **production** en **volume**. Lorsque la **productivité horaire** du travail augmente plus vite que le coût salarial horaire, le coût unitaire baisse.

Ce concept permet d'opérer des comparaisons internationales de coût salarial mais en intégrant les différences de **productivité** par tête.

- ✚ Dans les comparaisons internationales de coût du travail, il est souhaitable d'utiliser le coût salarial unitaire plutôt que le coût salarial horaire.
- *Revenus*
- ➔ *Compétitivité*

Coût social

Le coût social est le coût supporté par l'ensemble de la collectivité à la suite d'une décision prise par un **agent économique**. Par exemple, si un agent économique consomme le carburant de son véhicule, il contribue au réchauffement climatique en émettant du gaz carbonique. Ce réchauffement est un coût social qui n'est pas supporté seulement

par l'individu en question, mais par la population mondiale tout entière.

- *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix*
- ➔ *Coût privé, Défaillance du marché, Effet externe, Rendement social, Rendement privé, Taxe carbone*

Coût total

En **microéconomie**, pour un producteur, le coût total de production est la dépense qu'une **entreprise** doit engager pour atteindre un niveau de **production** donné. Il se calcule en faisant la somme des **coûts fixes** et des **coûts variables**.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Coût marginal, Coût moyen*

Coût unitaire

- ➔ *Coût moyen*

Coût variable

En **microéconomie**, les coûts variables sont des **coûts de production** qui dépendent des quantités produites. On peut distinguer les coûts variables proportionnels tels que les matières premières et ceux qui sont non proportionnels comme les heures supplémentaires de certains travailleurs qui sont payées à un tarif supérieur aux heures normales.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Coût fixe, Coût marginal, Coût moyen, Coût total*

Coûts d'agence

Les coûts d'agence sont les coûts supportés, au sein d'une relation principal/agent :

- par le principal qui doit s'assurer que l'agent n'adopte pas un comportement opportuniste. Il s'agit à la fois de coûts de surveillance et de coûts d'**incitation** ;
- par l'agent qui engage des dépenses pour prouver sa loyauté.

Les coûts d'agence concernent aussi bien les relations à l'intérieur d'une **organisation** ou d'une **entreprise**, que les relations entre entreprises ou organisations (**sous-traitance** par exemple). Ces coûts sont corrélés positivement avec la taille de l'organisation et avec le degré d'**asymétrie d'information**.

- *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- ➔ *Capitalisme managérial, Droits de propriété, Frontière de la firme, Gouvernance d'entreprise, Hiérarchie, Manager, Opportunisme, Stock-option, Technostructure, Théorie de l'agence, Théorie des contrats*

Coûts de catalogue

Les coûts de catalogue ou coûts de menu (*menu costs* en anglais), désignent les coûts induits par les changements de **prix** dans les **entreprises**. Modifier les prix exige en effet de les rendre publics et parfois de redéfinir les **contrats** avec les clients et fournisseurs. Puisque les changements de prix sont coûteux pour les entreprises, celles-ci ne répercutent pas immédiatement les hausses ou les baisses de **coûts de production**, ce qui conduit à une **viscosité des prix**.

- ✚ Les coûts de catalogue ont été mis en avant par la **nouvelle économie keynésienne** pour rendre compte de la **rigidité** des prix et la persistance dans l'économie d'un **équilibre de sous-emploi** nécessitant la mise en place de **politiques économiques**.
- *Entreprises et système productif, Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
- *Chômage, Équilibre avec rationnement, Rationnement, Théorie des équilibres à prix fixes*

Coûts de l'homme

Selon F. Perroux (1903-1987), les coûts de l'homme sont les coûts :

- qui empêchent les êtres humains de mourir (coût de subsistance, etc.) ;
- qui permettent à tous les êtres humains une vie physique et mentale maximale (activités de préventions, soins médicaux, etc.) ;
- qui permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine (coûts d'instruction, etc.).

F. Perroux définit le **sous-développement** comme la « non-couverture des coûts de l'homme ». Mais les interprétations des coûts de l'homme sont plus ou moins extensives.

- *Économie du développement*
- *Accomplissements, Besoins, Capabilités, Développement humain, Politique de développement*

Coûts de menu

- *Coûts de catalogue*

Couverture (*hedging*)

La couverture est une opération ou une suite d'opérations de **marché** ayant pour but de se protéger, totalement ou partiellement, contre un **risque** provenant d'une fluctuation du cours des **titres**, des marchandises, des **devises** ou des **taux d'intérêt**.

Sur le **marché des changes** par exemple, un opérateur se couvre en fermant sa **position de change**. Le développement de nouveaux instruments financiers (**options**, **contrats futurs**, etc.) et des nouveaux marchés (**marché à terme des instruments**

financiers par exemple) est partiellement lié à la recherche de couverture par les **agents économiques**.

- ✚ Pour que certains opérateurs puissent adopter une stratégie de couverture, il faut que d'autres opérateurs acceptent de courir un risque : ce sont les spéculateurs.
- *Finances internationales, Monnaie*
- *Aversion au risque, Couverture de change à terme, Financiarisation, Globalisation financière, Spéculation*

Couverture de change à terme

Une opération de couverture de change à terme est une opération consistant pour un agent à acheter (à vendre) à l'instant t les **devises** qu'il doit utiliser (recevoir) à l'instant $t + n$. Cette opération consiste donc, pour un opérateur qui doit être débiteur ou créancier à terme en devises, à fermer sa **position de change**. En effet les conditions de l'opération sont définitivement fixées à l'instant t et l'opérateur ne court plus aucun **risque de change** entre l'instant t et l'instant $(t + n)$.

- *Finances internationales*
- *Change, Couverture, Marché des changes, Spéculation, Termaillage*

Couverture de défaillance (*credit default swap, CDS*)

La couverture de défaillance est un **contrat** par lequel un détenteur de titres de **créances** se protège contre le **risque** de non-remboursement. Pour cela, il verse à un tiers (établissement financier, société d'assurance, etc.) une somme régulière en contrepartie de laquelle il recevra, en cas de survenance de la défaillance redoutée, une somme prédéfinie. Alors que ce type de contrat est en principe un instrument de **couverture** de risque, il a été assez largement utilisé comme instrument de **spéculation**, accroissant ainsi l'instabilité financière et le **risque systémique**.

- *Finances internationales, Monnaie*
- *Risque de crédit, Risque de défaut, Risque opérationnel*

Couverture maladie universelle (CMU)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la loi sur la couverture maladie universelle (CMU) permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière, et qui n'est pas déjà couverte à quelque titre que ce soit par un régime obligatoire d'**assurance maladie**, de bénéficier de la **sécurité sociale** pour la prise en charge de ses dépenses de santé : la CMU de base. Il existe aussi une CMU complémentaire

accordée sous condition de ressources qui permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé sans avoir à faire l'avance des frais. Au début des années 2000, la CMU a permis de faire reculer l'importance des renoncements aux soins.

- + Il ne faut pas confondre la CMU et l'aide médicale d'État qui permet l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière sous conditions de résidence et de ressources.

⇒ *Protection sociale*

→ *Assistance, Assurances sociales*

Créance

La créance est la contrepartie d'une **dette** et donne au créancier le droit d'exiger, à l'échéance, le remboursement de cette dette. Une créance est un élément de l'**actif** du **bilan** d'un **agent économique**.

⇒ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif, Finances internationales, Monnaie*

→ *Créancier senior, Monétisation de créance, Obligation*

Créancier senior

Les créanciers seniors sont les détenteurs de **créances** qui bénéficient de garanties spécifiques et qui, notamment en cas de défaillance de l'**entreprise**, bénéficient d'un remboursement prioritaire par rapport aux détenteurs de titres de **dettes subordonnées**.

⇒ *Monnaie*

→ *Bilan, Faillite*

Création de trafic

→ *Union douanière*

Création monétaire

Il y a création monétaire chaque fois qu'une **institution financière monétaire** monétise une **créance**. Les **banques** ont donc un pouvoir de création monétaire puisqu'elles convertissent une créance qui n'est pas de la **monnaie** en une créance dotée d'un **pouvoir libératoire général**.

La **monétisation des créances** peut prendre des formes diverses : mobilisation d'**effets de commerce**, octroi d'un **découvert** bancaire, conversions de **devises** en monnaie nationale, etc.

- + La **banque centrale** n'est donc pas la seule **institution** dotée du pouvoir de création monétaire.

- + On dit parfois que les banques ont un pouvoir de création monétaire *ex nihilo*. On veut souligner par là qu'elles n'ont pas besoin de posséder préalablement de l'or ou de la monnaie centrale pour créer

de la monnaie. Mais la formule n'est pas satisfaisante car la monnaie n'est pas créée « à partir de rien », mais à partir de créances dont les banques ont pour mission d'évaluer la qualité avant de les monétiser.

⇒ *Monnaie*

→ *Banque de second rang, Diviseur de crédit, Liquidité, Multiplicateur de crédit, Solvabilité*

CRDS

→ *Contribution pour le remboursement de la dette sociale*

Crédibilité

En matière de **politique économique**, on dit qu'une instance de décision (gouvernement, **banque centrale**) est crédible lorsque les analyses qu'elle formule et les décisions qu'elle prend sont considérées par les **agents économiques** comme fondées et suivies d'effet. La crédibilité est notamment liée à la cohérence intertemporelle des décisions. Par exemple, une banque centrale est crédible si, lorsqu'elle annonce son intention de lutter contre l'**inflation**, les agents révisent à la baisse leurs **anticipations** inflationnistes. Plus une autorité publique est crédible, plus les mesures qu'elle annonce se révèlent efficaces. Une banque centrale qui annonce vouloir lutter contre l'inflation mais qui ne prend ensuite aucune mesure efficace pour atteindre cet objectif voit sa crédibilité se dégrader.

La crédibilité affecte d'autres champs de la vie économique. Par exemple, on parle de la crédibilité d'une **entreprise** sur les **marchés financiers**.

⇒ *Monnaie*

→ *Anticipations, Anticipations rationnelles, Globalisation financière, Incobérence temporelle, Paradoxe de Lucas*

Crédit

Le crédit est une opération qui permet au débiteur de différer son paiement ou qui permet à un **agent économique** de disposer pendant un certain temps de fonds qui sont mis à sa disposition par un autre agent. Le plus souvent le créancier obtient une rémunération (**intérêt**) versée par le débiteur. Il existe de nombreux types de crédits : crédit à la consommation accordé par un organisme spécialisé, **découvert** bancaire, crédit immobilier, délai de paiement accordé par le fournisseur à son client etc.

- + L'octroi d'un crédit suppose, de la part du débiteur, l'engagement de rembourser à l'échéance. Le créancier n'accorde donc le crédit que s'il a **confiance** dans la **solvabilité** du débiteur.

⇒ *Monnaie*

- *Établissements de crédit, Dette, Emprunt, Risque de défaut, Taux d'intérêt*

Credit crunch

Le *credit crunch* est une contraction brutale du **crédit** qui résulte généralement d'un effondrement de la **confiance**. Les **banques**, qui craignent la défaillance de leurs clients, réduisent leurs prêts aux **entreprises** et aux **ménages**. Cela met en difficulté les **agents économiques** qui doivent réduire leurs activités et leurs achats de consommation, certains d'entre eux se trouvent en situation d'illiquidité ou d'insolvabilité, ce qui amplifie la crise de confiance et déclenche une **crise de surendettement**.

⊕ Monnaie

- *Crise de liquidité, Crise de solvabilité, Cycle du crédit, Liquidité, Prêteur en dernier ressort, Politique monétaire non conventionnelle, Risque de crédit, Risque de contagion, Risque de liquidité, Risque de marché, Risque systémique, Solvabilité, Taux d'endettement*

Crédit d'impôt

Le crédit d'impôt est une somme que l'on peut déduire du montant de l'**impôt** (par exemple, le crédit d'impôt pour la transition énergétique ou le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant). À la différence de la réduction d'impôt, le crédit d'impôt bénéficie même aux personnes qui ne sont pas imposables. Dans ce cas, l'administration fiscale verse le montant du crédit d'impôt aux bénéficiaires.

Le crédit d'impôt est un instrument incitatif permettant à l'**État** de modifier l'**allocation des ressources productives** dans un sens jugé plus satisfaisant.

⊕ Économie publique, Politique économique

- *Fonction d'allocation, Incitation, Politique fiscale*

Credit default swap

- *Couverture de défaillance*

Credit easing

Le *credit easing* désigne un mécanisme par lequel la **banque centrale** assouplit les conditions dans lesquelles elle fournit de la **monnaie centrale** aux **banques de second rang** en leur achetant des **titres de créances**. En particulier, la banque centrale accepte des collatéraux de moindre qualité. Ces achats de titres sont généralement temporaires, ils sont par la suite rachetés par les banques de second rang à la banque centrale. Ces mesures visent notamment à faire baisser les **primes de risques**

et donc à favoriser l'octroi de **crédit** aux **agents économiques**.

Le *credit easing* relève de la **politique monétaire non conventionnelle** largement utilisée par les autorités monétaires à la suite de la **crise des subprimes**.

⊕ Monnaie

- *Accord de pension, Canaux de transmission de la politique monétaire, Collatéral, Crise de liquidité, Liquidité, Politique monétaire, Quantitative easing, Refinancement bancaire*

Credit spread

- *Écart de crédit*

Crédit hypothécaire

Un crédit hypothécaire est un **crédit** dont l'octroi repose sur une garantie basée sur le **patrimoine immobilier** de l'emprunteur (on parle aussi d'hypothèque et de prêts hypothécaires).

⊕ Capital et investissement, Consommation et épargne, Monnaie

- *Crédits subprimes, Financement de l'économie, Titrisation*

Crédits structurés (ou produits structurés)

Les crédits structurés sont des crédits transformés en **titres** à la suite d'opérations de **titrisation**. Leur existence résulte de l'activité des **véhicules de titrisation** qui rachètent aux **banques** des **crédits** (**crédits hypothécaires**, **découverts** de compte bancaires, encours de **cartes de crédit**, etc.) puis émettent en contrepartie du portefeuille d'**actifs** ainsi constitué, des **obligations** adossées à ce portefeuille. La **crise des subprimes** est très largement une crise du crédit structuré dans la mesure où la titrisation et le modèle *Originate and Distribute* ont pour effet d'accroître l'**aléa moral** et d'encourager les acteurs financiers à accroître les **risques** qu'ils prennent et dont ils évaluent mal la nature et l'ampleur.

Les **Asset Backed Securities** (ABS) sont des crédits structurés adossés à des prêts hypothécaires. Les **Collateralized Debt Obligations** (CDO) sont des crédits structurés adossés à un portefeuille obligataire ou à un ensemble de crédits aux entreprises (financement de projets, crédits aux PME, etc.).

⊕ Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie

- *Financement de l'économie, Risque de défaut, Titre de créance négociable*

Crédits subprimes

Les crédits *subprimes* sont des **crédits hypothécaires à risque**. L'octroi de ce type de **crédit** s'est beaucoup développé aux États-Unis à partir de la fin des années 1990. L'octroi de ces crédits alimentait la **demande** de logement et donc la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ce qui conduisait à une hausse des crédits (puisque la valeur des logements servait de garantie aux crédits accordés). Comme les crédits *subprimes* sont plus risqués, ils sont plus rémunérateurs pour les **banques** qui les accordent (tant que les clients remboursent). Comme ces crédits font l'objet d'une **titrisation**, les banques qui initient le crédit ne portent pas le risque (*Originate and Distribute*). De plus, la rémunération élevée de ces crédits *subprimes* permettait de servir des rendements élevés aux souscripteurs de produits financiers résultant de la titrisation.

- *Finances internationales, Fluctuations et crises économique, Monnaie*
- ➔ *Accélérateur financier, Crédits structurés, Crise des subprimes, Cycle du crédit, Risque de défaut*

Créneau

Un créneau est un segment particulier d'un **marché**. Pour les **entreprises**, l'adoption d'une stratégie de créneau suppose la spécialisation sur les segments porteurs du marché (forte croissance de la **demande**) et l'abandon des activités moins dynamiques.

En matière de **politique industrielle**, la **politique de créneaux** consiste à favoriser des **firmes** particulièrement bien placées par rapport à la demande mondiale, l'**État** accompagnant les restructurations industrielles (fermetures d'**entreprises**) qui découlent du désengagement sur les créneaux peu dynamiques.

- *Politique économique*
- ➔ *Filière, Politique de filière*

Crise bancaire

Une crise bancaire est une dégradation de la situation des **banques** qui sont victimes d'une perte de **confiance** liée à une **liquidité** ou à une **solvabilité** insuffisantes. Les crises bancaires peuvent se traduire par des **faillites** bancaires en chaîne et culminer en **crise systémique** (comme aux États-Unis lors de la crise de 1929).

- *Monnaie*
- ➔ *Bâle III, Comportements mimétiques, Crise boursière, Crise financière, Panique bancaire, Prêteur en dernier ressort, Prophétie autoréalisatrice, Refinancement, Règles prudentielles, Résolution, Risque de crédit, Risque de liquidité, Risque systémique, Supervision*

Crise boursière

Une crise boursière se traduit par un effondrement général du cours des **titres** sur une ou plusieurs places boursières. Cette chute de la valeur des titres s'explique par des ventes massives qui résultent d'une crise de **confiance** des opérateurs. La crise boursière d'octobre 1929 aux États-Unis marque le début de la **crise** des années 1930. En 1987, la place de New York et d'autres places dans le monde ont été affectées par une crise boursière importante articulée à une **crise de change** (chute du dollar). Cette crise n'a pas dégénéré en **crise systémique** en raison de l'intervention des **autorités monétaires** qui ont évité une crise générale de **liquidité** et qui ont pu rétablir la confiance.

La crise des *subprimes* de 2007 et 2008 a été à la fois une crise immobilière, une **crise bancaire** et une crise boursière.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Bourse des valeurs, Comportements mimétiques, Effet de patrimoine, Marché des capitaux, Prophétie autoréalisatrice, Risque systémique, Stabilité financière*

Crise d'accumulation

Une crise d'accumulation est une crise qui résulte d'un excès de formation du **capital** (c'est-à-dire un excès d'**investissement**).

Dans la **théorie marxiste**, la crise exprime les contradictions fondamentales du **capitalisme**. La crise d'accumulation découle de la **baisse tendancielle du taux de profit** qui conduit, à terme, à un arrêt de l'**accumulation du capital** et à sa **dévalorisation** (faillites).

Chez F. Hayek (1899-1992), la crise résulte d'un allongement excessif du **détour de production** au regard du niveau d'épargne des **agents économiques**.

- *Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Suraccumulation, Surinvestissement*

Crise de change

Une crise de change se manifeste par la chute brutale du **cours du change** d'une ou plusieurs **devises**. En **changes fixes**, la crise de change se termine généralement par la **dévaluation** de la ou les devises concernées (qui sont souvent victimes d'un mouvement de **spéculation** à la baisse). En **changes flottants**, la **dépréciation** peut être jugée trop importante par les **autorités monétaires** nationales et internationales, qui prennent alors des mesures destinées à rétablir la confiance et à stabiliser le cours du change (création d'une **caisse d'émission**, coopération internationale, modification des orientations de la politique macroéconomique, etc.).

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Comportements mimétiques, Crise financière, Gouvernance mondiale, Prophétie autoréalisatrice, Réserves de change, Risque systémique, Stabilité financière*

Crise de l'euro

On parle de crise de l'euro pour désigner les problèmes économiques et financiers rencontrés par les pays membres de la zone euro à partir de la fin de l'année 2009. Cette crise débute avec l'annonce par le gouvernement grec d'un **déficit** et d'une **dette publique** plus élevés que prévu et se caractérise par une **crise des dettes souveraines** et une contraction de l'activité économique. La crise de l'euro est la conjonction de plusieurs crises :

- une **crise bancaire** (certaines banques de la zone ont accumulé dans leurs **bilans** des **créances** de mauvaise qualité) ce qui fragilise leur **solvabilité** ;
- une **crise de la dette** (publique et privée) qui concerne plus particulièrement la Grèce, l'Irlande et le Portugal ;

- une crise de **gouvernance** (les doutes sur la volonté et la possibilité de maintenir la solidarité ont conduit les marchés à différencier les **taux d'intérêt** entre les pays de la zone euro) ;

- une crise de **compétitivité** (l'intégration économique a eu comme résultat de renforcer les spécialisations asymétriques entre les pays producteurs de produits industriels exportables et les pays producteurs de services non exportables).

Les crises sont étroitement imbriquées. La **crise bancaire** a contraint les **États** à financer des plans de sauvetage qui ont accentué la hausse des **dettes publiques**. Les craintes sur la **soutenabilité** de ces dettes ont été renforcées par l'absence de solidarité entre pays de la zone euro et ont fragilisé la **solvabilité** des **banques** puisque ces dernières sont détentrices de **titres** de dette publique décotés.

☞ *Finances internationales, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Convergence nominale, Convergence réelle, Fonds européen de stabilité financière (FESF), Mécanisme européen de stabilité (MES), Risque de crédit, Stabilité financière, Traité sur la stabilité la coordination et la gouvernance (TSCG), Union bancaire, Union économique et monétaire*

Crise de la dette

La crise de la dette est la situation dans laquelle les agents débiteurs d'une économie (ou une proportion importante de ces débiteurs) ne sont plus en mesure d'assurer le **service de la dette**. De ce fait, les créanciers subissent des **effets de richesse** négatifs (ce qui peut se traduire par des **faillites**

d'entreprise et une **crise bancaire**). Les **taux d'intérêt** augmentent, ce qui se traduit par une **demande globale** déprimée, une baisse de la **production**, une hausse du **chômage**. La crise de la dette résulte d'un endettement excessif qui conduit à une perte de **confiance** des créanciers. Ces derniers refusent d'accorder de nouveaux crédits et/ou exigent des taux d'intérêt très élevés (**prime de risque**). La crise de la dette peut affecter aussi bien la **dette publique** que les dettes privées.

☞ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Accélérateur financier, Credit crunch, Crise des subprimes, Cycle du crédit, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Hypothèse d'instabilité financière, Panique bancaire, Paradoxe de la tranquillité, Renégociation de la dette, Restructuration de la dette, Risque de défaut*

Crise de la dette souveraine

La crise de la dette souveraine est une situation où les **administrations publiques** d'un pays (centrales, locales ou de sécurité sociale) sont dans l'incapacité d'assurer le remboursement de leur **dette**. Cette situation découle le plus souvent d'une crise de **confiance** qui résulte de la non **soutenabilité de la dette** et provoque une hausse des **taux d'intérêt**. De ce fait, les pays concernés sont dans l'impossibilité d'emprunter sur les **marchés financiers** afin de rembourser les titres de dette qui arrivent à échéance. Ils se trouvent donc en **défaut de paiement**.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Déficit public, Déflation par la dette, Dette publique, Effet boule de neige, Renégociation de la dette, Restructuration de la dette*

Crise de liquidité

Une crise de liquidité désigne une situation dans laquelle certains **agents économiques** ne disposent plus à un moment donné des ressources nécessaires à la continuité de leur activité économique. Il peut s'agir de l'impossibilité de régler une échéance de prêt, de payer des **salaires** ou un fournisseur. Une crise de **liquidité** peut concerner tous les secteurs économiques, néanmoins ce terme est utilisé la plupart du temps à propos du **système bancaire**.

Pour le secteur bancaire, une crise de liquidité désigne l'insuffisance de disponibilités en **monnaie banque centrale**. Il est alors impossible pour les **banques** d'assumer leurs règlements de compensation et d'assurer les retraits de monnaie manuelle de leurs clients.

Lors de la **crise des subprimes**, la très grande méfiance des banques les unes à l'égard des autres s'est traduite par des refus de prêts entre elles (assèchement du **marché interbancaire**), accentuant ainsi la crise de liquidité. Face à cette situation, les **banques centrales** sont intervenues en tant que **prêteur en dernier ressort**, en injectant des **liquidités**, y compris par l'adoption d'une **politique monétaire non conventionnelle**.

✚ Si la crise de liquidité et la **crise de solvabilité** sont interdépendantes, il faut néanmoins les distinguer : une banque solide peut avoir à un moment donné des problèmes de liquidité.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Credit easing, Faillite, Politique monétaire, Prêteur en dernier ressort, Quantitative easing, Refinancement bancaire, Stabilité financière*

Crise de solvabilité

Une crise de solvabilité désigne une situation dans laquelle certains **agents économiques** ont des dettes supérieures à leurs actifs. Une crise de solvabilité peut conduire à la **faillite** lorsqu'elle concerne un agent privé. Lorsqu'elles affectent le système bancaire, ces crises ont de telles conséquences que les interventions de la **banque centrale (prêteur en dernier ressort)** et de l'**État** peuvent s'avérer indispensables.

Ainsi, lors de la **crise des subprimes**, les **banques** qui possédaient à l'**actif** de leur **bilan** des **titres financiers** adossés à des crédits titrisés dont la valeur s'est effondrée, ont été touchées par une crise de solvabilité. Les retraits de fonds de la part des clients et la difficulté à lever de nouveaux **capitaux** ont nécessité l'intervention de l'**État** : garantie plus ou moins importante des **dépôts à vue**, contrôle de certaines banques, apports de capitaux sous forme de prêts, rachats des actifs financiers toxiques.

Le problème de ces interventions est celui de l'**aléa moral** : si les banques sont assurées contre la faillite, elles peuvent être tentées de continuer à prendre des risques.

Plus récemment avec la **crise de l'euro**, certains États (Grèce, Irlande, Portugal, Chypre) se sont trouvés confrontés à une crise de solvabilité qui a été évitée par les prêts du **Fonds européen de stabilité financière (FESF)**, devenu par la suite **mécanisme européen de stabilité (MEP)**.

✚ Ne pas confondre une crise de solvabilité et une crise de liquidité. Lors de la crise des **subprimes**, le système bancaire a été confronté aux deux.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Dettes souveraines, Quantitative easing, Ratio Cooke, Refinancement bancaire, Règles prudentielles, Solvabilité, Stabilité financière, Surveillance*

microprudentielle, Surveillance macroprudentielle, Too big to fail, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)

Crise de sous-consommation

Les crises de sous-consommation résultent de l'insuffisance de la **demande de biens de consommation**. De nombreux économistes insistent sur cette dimension de l'explication des **crises économiques**.

– Pour Th. Malthus (1766-1834), la crise peut résulter d'un excès d'**épargne** des catégories privilégiées ce qui conduit à une insuffisance de la **consommation**.

– Selon S. de Sismondi (1773-1842), cette insuffisance résulte d'une répartition des **revenus** défavorable aux salariés.

– Dans la **théorie marxiste**, les crises résultent de la sous-consommation ouvrière : « la raison ultime de toutes les crises réelles, c'est la pauvreté et la consommation restreinte des masses, face à la tendance de l'économie capitaliste à développer les capacités productives comme si elles n'avaient pour limite que le pouvoir de consommation absolu de la société » (K. Marx, *Le Capital*, 1867).

✚ Dans une certaine mesure, l'analyse keynésienne des crises relève de cette approche. Au cours de la dépression des années 1930, J. M. Keynes (1883-1946) a proposé diverses formes de relance de la consommation pour lutter contre le **chômage**.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Crise d'accumulation, Crise de réalisation, Crise de surproduction, Crise du fordisme, Loi des débouchés*

Crise de sous-production

➔ *Crise de subsistance*

Crise de subsistance

On parle de crise de subsistance (ou crise d'Ancien Régime) pour désigner la hausse des prix agricoles liée à la pénurie de produits alimentaires qui conduit à des disettes ou à des famines. Ces crises sont liées aux variations de la production agricole qui résultent des conditions climatiques imprévisibles ou à des crises sociales et politiques (guerres).

Les circonstances aggravantes de ces crises sont notamment :

- une faible capacité de stockage ;
- une forte part de l'agriculture dans l'**activité économique** ;
- des **droits de douane** limitant les **importations** en provenance d'autres régions ou pays ;
- une **spéculation** qui aggrave la pénurie.

⇒ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Crise de surproduction, Cycles économiques, Effet Giffen*

Crise de surendettement

Une crise de surendettement désigne un choc économique et financier qui a pour origine un excès d'endettement. Elle résulte d'une inflexion des **anticipations** et des comportements à la suite d'une période plus ou moins longue de gonflement de la **dette** des **agents économiques**. La crise résulte en général de la séquence suivante :

- dans un premier temps, une situation de **paradoxe de la tranquillité** favorise l'octroi de **crédits** qui dopent l'activité économique. Les **taux d'intérêt** sont faibles en raison d'une abondance de **liquidité**, l'**effet de levier** favorise l'**investissement**, donc la **croissance** et l'**emploi**. Les agents adoptent des comportements haussiers ;

- cette euphorie liée à la bonne santé de l'économie se traduit par le gonflement de **bulles spéculatives** sur les **marchés** boursiers, immobiliers, de l'énergie et des matières premières ;

- dans la mesure où le **taux d'endettement** des agents augmente, il vient un moment où les **banques** commencent à réduire leur octroi de crédit et les taux d'intérêt augmentent. La contraction du crédit met en difficulté des **ménages**, des **entreprises** voire des banques. Dans le pire des cas, on assiste à un **crédit crunch**, à des **faillites** bancaires, à une **déflation de dette**, qui se répercutent sur le secteur réel (faillites d'**entreprises**, licenciements, etc.).

⇒ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Stabilité financière*

Crise de surproduction

Par opposition aux crises d'Ancien Régime (**crises de subsistance**), les crises de surproduction désignent les crises qui apparaissent au XIX^e siècle et qui se caractérisent par un excès d'**offre** par rapport à la **demande**.

Dans la **théorie marxiste**, la crise de surproduction résulte de l'**exploitation** et de la **paupérisation** qui conduisent à la sous-consommation ouvrière et donc à une insuffisance des débouchés.

⇒ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Crise de réalisation, Crise de sous-consommation, Cycle économique, Loi des débouchés*

Crise des *subprimes*

La crise des *subprimes*, déclenchée aux États-Unis en 2007, a conduit à un krach financier en 2008

qui s'est manifesté par la **faillite** de plusieurs **institutions financières** (la **banque** *Lehman Brothers* en septembre 2008), alors que d'autres ne doivent leur salut qu'à l'intervention de l'**État** et parfois à la **nationalisation** (la *Northern Rock* en Grande-Bretagne au printemps 2008). En dépit d'importants plans de relance, la crise se répercute sur le secteur réel et se traduit par une baisse de la **production** et une montée du **chômage** pendant l'année 2009.

À l'origine de la crise, on trouve le **marché des crédits hypothécaires** à risque aux États-Unis sur lequel se multiplient les défauts de paiement des **ménages** endettés. Ces défauts s'expliquent par la hausse des **taux d'intérêt** de la Réserve fédérale et le retournement des prix du marché immobilier. Les difficultés sur ce marché vont rapidement se répercuter sur un grand nombre d'établissements financiers car les risques liés aux **crédits subprimes** ont été disséminés par le processus de **titrisation**. Plusieurs institutions financières feront effectivement faillite. Par ailleurs, la crise de **confiance** conduit à une crise de **liquidité** des établissements de crédit difficilement combattue par la **politique monétaire non conventionnelle** mise en œuvre par les **banques centrales**. Cette crise et sa gravité (on considère qu'il s'agit de la crise financière la plus importante depuis 1929) ont conduit à de vives critiques sur le capitalisme financier, la titrisation, les **agences de notation**, les **rehausseurs de crédits** et plus généralement sur l'insuffisance des procédures de régulation publique.

⇒ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Crise de surendettement, Effet de levier, Financement de l'économie, Mécanisme cumulatif wicksellien, Stabilité financière*

Crise du fordisme

Pour la **théorie de la régulation**, la crise du fordisme désigne le fait que le ralentissement des **gains de productivité**, connu par la plupart des pays capitalistes développés dès la fin des années 1960, tient essentiellement à la crise du **rapport salarial** fordiste (du fait de la résistance opposée par les travailleurs à l'intensification des méthodes tayloriennes et fordistes).

Les employeurs ont réagi à la crise du fordisme en mettant en place de nouvelles formes d'organisation du travail ou en recherchant une plus grande **flexibilité du travail**.

Selon les théoriciens de l'école de la régulation, la crise du fordisme est une composante essentielle de la crise du **mode de régulation monopoliste**.

⇒ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Fordisme, Mode de régulation, Organisation productive, Taylorisme, Toyotisme*

Crise économique

La notion de crise économique désigne :

- le retournement, généralement assez brutal, de la **conjoncture** dans un **cycle** économique. Ce retournement se situe ;

- entre une phase d'**expansion** et une phase de **dépession** : c'est donc le moment de retournement à la baisse de l'activité économique ;

- entre une phase d'expansion et de phase de **récession** : il s'agit alors d'un ralentissement de l'activité (inflexion des **taux de croissance**). Cette définition est plus spécifique à la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale ;

- l'ensemble d'une phase de dépression ou de récession. Par exemple, la « Grande dépression » de la fin du XIX^e siècle (1873-1896), la crise des années 1930.

✚ On parle parfois de « crise » pour caractériser la période qui s'ouvre dans l'économie mondiale à partir de 1973-1979. Cela semble cependant peu justifié dans la mesure où, à la différence de ce qui s'est passé dans les années 1930, il n'y a pas de phénomène de chute de la **production**, ni de **déflation**, ni de chute du commerce mondial. Il semble alors plus pertinent d'utiliser l'expression « rupture de croissance » pour qualifier cette période.

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur, Crise de sous-consommation, Crise de surproduction, Crise du fordisme, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratieff, Loi de Say*

Crise financière

Une crise financière est une déstabilisation brutale du **système financier**. Les crises financières peuvent venir d'une **crise boursière** (ou **krach boursier**), d'une **crise bancaire** ou bien encore d'une **crise de change**. Mais bien souvent, ces trois types de crises se combinent. La gravité des crises financières est variable : les crises de 1873, de 1929 et 2007 ont eu les répercussions économiques les plus importantes.

➤ *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*

➔ *Crise des subprimes, Politique monétaire, Prêteur en dernier ressort, Risque systémique, Stabilité financière*

Crise frumentaire

➔ *Crise de subsistance*

Crise monétaire

➤ *Crise de change*

Crise systémique

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Risque systémique*

Critères de convergence

Au sein de l'**Union européenne (UE)**, les critères de convergence sont définis par le **Traité de Maastricht** qui organise le passage à la **monnaie unique**. Ces critères permettent d'apprécier la convergence macroéconomique des pays membres. Ils concernent :

- le **taux d'inflation** ;
- le **taux d'intérêt** à long terme ;
- le **déficit public** ;
- la **dette publique** ;
- la stabilité des **changes**.

Considérant que l'application de ces critères a conduit à une convergence suffisante, une liste de onze pays européens a été arrêtée (en mai 1998). Ces pays ont formé la **zone euro** à partir du 1^{er} janvier 1999. Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce a rejoint la zone euro en 2001. Sept autres pays ont ensuite rejoint la zone euro qui compte, depuis 2015, 19 pays.

✚ Certains économistes considèrent que la **convergence nominale** a été respectée (quelquefois au prix d'acrobaties statistiques) mais qu'il n'en est pas de même pour ce qui est de la **convergence réelle** (**croissance économique, chômage**).

➤ *Finances internationales, Politique économique*

➔ *Intégration économique, Pacte de stabilité et de croissance, Politique budgétaire, Politique monétaire, Traité d'Amsterdam*

Critique de Lucas

La critique de Lucas a été formulée par R. Lucas (prix Nobel 1995) à l'encontre des **modèles** de prévision macroéconomique. Sur la base de l'**hypothèse d'anticipations rationnelles**, Lucas montre que l'usage qui est fait habituellement des modèles n'est pas acceptable. En effet, les modèles sont construits sur l'estimation de paramètres structurels (la **propension marginale à consommer** par exemple) dont on suppose qu'ils restent inchangés lorsqu'on adopte telle ou telle mesure de **politique économique** dont on cherche à prévoir les résultats. Pour Lucas au contraire, les agents rationnels modifient leurs comportements à l'annonce d'une mesure de politique économique. Il est donc impossible de prévoir l'effet de cette mesure sur la base de modèles qui reflètent les comportements passés des **agents économiques**.

- *Épistémologie économique, Politique économique*
- ➔ *Calibration, Macroéconomie, Politique monétaire*

Croissance appauvrissante

Un pays ouvert au **commerce international** connaît une croissance appauvrissante lorsque sa spécialisation dans la **production** d'un bien conduit à une diminution du **revenu par tête**. J. Bhagwati (1958) a montré que l'apparition d'une telle **croissance économique** implique trois conditions très rarement réunies :

- une forte spécialisation dans un bien qui conduit à un fort accroissement de la production grâce à l'augmentation de la quantité du **facteur de production** intensif dans la production de ce bien (**effet Rybszcinski**) ;

- une baisse du **prix relatif** de ce bien sur le marché mondial ;

- un appauvrissement en termes de **revenu par tête** et non pas une simple **dégradation des termes de l'échange**, situation rarement réalisée.

- *Croissance économique, Économie du développement*
- ➔ *Avantage comparatif, Dépendance, Politique de développement*

Croissance déséquilibrée (stratégie de)

La stratégie de croissance déséquilibrée, soutenue par A. O. Hirschman (1915-2012), G. Myrdal (1898-1987), F. Perroux (1903-1987) et G. Destanne de Bernis (1928-2010), consiste à favoriser le **développement** accéléré d'une **industrie** ou d'une **branche**. Les partisans de cette stratégie considèrent que le « déséquilibre » (entre industries, entre branches) est un facteur de dynamisme de la **croissance économique** et du développement. Par exemple, l'accroissement de la **production** des filatures entraîne un déséquilibre dans l'industrie du tissage qui connaît des goulets d'étranglement et doit lui-même se moderniser.

En conséquence, la stratégie de croissance déséquilibrée préconise d'entretenir certains **déséquilibres** qui permettent un enchaînement de complémentarités dynamiques.

- ✚ Dans les années 1950, un débat a opposé les partisans de la croissance déséquilibrée à ceux de la **croissance équilibrée**.

- *Économie du développement*

- ➔ *Effet d'agglomération, Pôle de croissance, Pôle de développement, Politiques de développement, Stratégie de développement*

Croissance économique

Pour F. Perroux (1903-1987), « la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global en termes réels ».

Le phénomène de croissance doit être distingué :

- de l'**expansion** qui est davantage utilisée dans l'analyse des **fluctuations** et des **cycles** ;

- du **progrès économique**. Il peut y avoir augmentation du produit global (et même du produit moyen) et cependant creusement des **inégalités** économiques ;

- du **développement** économique.

La croissance est mesurée à partir des taux de croissance annuels d'un **agrégat** en **volume**, le **produit intérieur brut (PIB)**. Mais la mesure du PIB pose un certain nombre de problèmes (évaluation des **amortissements**, de l'**inflation**, des variations des **taux de change**, de la destruction du patrimoine naturel, du déplacement de l'**économie souterraine**, etc.).

- ✚ Dans certains travaux, la croissance économique est mesurée par la variation en volume du PIB par tête.

- *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

- ➔ *Capital, Capital humain, Croissance appauvrissante, Croissance endogène, Croissance extensive, Croissance intensive, Croissance soutenable, Croissance zéro, Division du travail, Facteurs de production, Modèle de Solow, Progrès technique, Travail, Système économique*



CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La **croissance économique** est un phénomène de longue période qui se différencie de l'**expansion**, terme utilisé dans l'analyse des **fluctuations** et des **cycles**. À la suite de F. Perroux, la croissance est également distinguée du **progrès économique** et du **développement économique** qui « englobe et soutient la croissance ».

La définition de F. Perroux (1903-1987) assimilant la croissance à l'augmentation de la production de l'économie d'un pays reste toujours une référence. Le fameux **taux de croissance de l'économie** est ainsi mesuré par la variation du **produit intérieur brut (PIB)** en **volume**. Néanmoins, les économistes sont aujourd'hui de plus en plus

nombreux à définir la croissance par l'augmentation en longue période de la production par tête.

Les origines de la croissance remontent à la **révolution industrielle**. En effet, avant cette période, les données économiques reconstituées permettent d'observer une quasi-stagnation de la production. Pour P. Bairoch (1930-1999), la révolution industrielle est la seconde rupture décisive de l'histoire de l'humanité, la première étant la révolution néolithique qui a instauré l'agriculture. Selon cet historien, entre les deux révolutions, néolithique et industrielle, l'accroissement du niveau de vie a été modeste, aux alentours de 60 à 90%, et ce, en neuf millénaires (*Victoires et déboires*, 1997). D'après les travaux d'A. Maddison (1926-2010), entre 1700 et 1820, période précédant la Révolution industrielle, les pays d'Europe ont connu un taux de croissance annuel moyen de leur produit intérieur brut (PIB) de 0,6%. Entre 1820 et 1980, le taux de croissance annuel moyen s'élève à 2,5%, attestant ainsi de la rupture décisive opérée avec l'émergence et l'essor du **capitalisme** industriel.

Sur la période 1820-1980, A. Maddison met en évidence 5 phases dans la croissance des pays de l'OCDE :

- 1820-1870 : phase de mise en place du capitalisme industriel autour de la première révolution industrielle en Europe et aux pays d'immigration européenne ;

- 1870-1913 : phase qualifiée de « vieil ordre libéral » pendant laquelle la croissance mondiale s'accélère du fait de la seconde révolution industrielle (électricité, moteur à explosion) et du rattrapage des pays à industrialisation tardive (Allemagne, États-Unis, notamment) ;

- 1913-1950 : phase de ralentissement de la croissance du fait des deux guerres mondiales et de la **dépression** consécutive à la crise de 1929 ;

- 1950-1973 : phase exceptionnelle par sa durée et par le niveau élevé des taux de croissance au niveau mondial (environ 5%) ;

- la phase commencée en 1973 se caractérise par une diminution des taux de croissance qui reviennent ainsi à leur niveau

d'avant la Seconde Guerre mondiale (un peu plus de 2 %).

La croissance économique mondiale recouvre des performances différentes selon les pays. Ainsi, au cours des **Trente Glorieuses**, les différences de taux de croissance sont importantes : 11 % pour le Japon, 5,5 % pour l'Allemagne et l'Italie, 5 % environ pour la France, 3 % pour la Grande-Bretagne. Par comparaison, entre 1870 et 1913, le taux de croissance annuel moyen a été de l'ordre de 1,6 % en France, 3,8 % en Allemagne, 2 % en Italie, 2,5 % au Japon, 2 % au Royaume-Uni, 4 % aux États-Unis.

Par ailleurs, la hiérarchie des économies se modifie également et la frontière entre pays développés et **pays en développement (PED)** n'est plus aussi nette qu'auparavant. En effet, à partir des années 1960, certains pays en développement ont connu une croissance élevée, en particulier pour les pays situés en Asie et Asie du sud-est. Aux **nouveaux pays industrialisés (NPI)** ont succédé les **pays émergents** dont le poids économique (et politique) s'accroît, en particulier celui de la Chine et de l'Inde. C'est donc vers la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle que la croissance se généralise à la quasi-totalité des pays de la planète.

Depuis, la croissance mondiale a été ralentie par des **crises financières** récurrentes et leurs conséquences, la dernière en date étant la **crise des subprimes**. Par ailleurs, la question des limites écologiques de la croissance économique fait l'objet de nombreux débats chez les économistes et les responsables politiques. Un autre débat sur la stagnation séculaire est apparu depuis quelques années.

Mesure et facteurs de la croissance économique

La mesure de la croissance

La croissance économique est généralement mesurée par l'augmentation du produit intérieur brut en volume. Cet **agrégat** de la **comptabilité nationale** repose sur des conventions conduisant à ne comptabiliser que les productions, marchandes et aussi non marchandes, si elles étaient réalisées avec des **facteurs de production** marchands. Depuis l'entrée en vigueur de la base 2015

de la comptabilité nationale, un certain nombre d'activités, illégales et/ou non déclarées, par exemple le trafic de stupéfiants sont comptabilisés dans le PIB.

Le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (2009) met également en évidence des problèmes liés à la difficulté de mesurer correctement l'amélioration de la qualité des produits. « La part croissante des services et la production de biens de plus en plus complexes font, en effet, qu'il est plus difficile qu'auparavant de mesurer les volumes produits et les performances économiques. Il existe de nos jours un grand nombre de produits dont la qualité est complexe, pluridimensionnelle et soumise à des changements rapides. C'est une évidence pour des biens comme les voitures, les ordinateurs, les machines à laver et ainsi de suite, mais plus vrai encore pour des services comme les prestations de santé ou d'enseignement, les technologies de l'information et de la communication, les activités de recherche ou les services financiers. Dans certains pays et certains secteurs, l'accroissement de la « production » tient davantage à l'amélioration qualitative des biens produits et consommés qu'à leur quantité. Rendre compte du changement qualitatif représente un formidable défi mais il est essentiel pour mesurer le revenu et la consommation réels, facteurs déterminants du bien-être matériel des personnes. Sous-estimer les améliorations qualitatives revient à surestimer le taux d'inflation, donc à sous-estimer le revenu réel. L'inverse est vrai si les améliorations qualitatives sont surestimées ».

La production des **administrations publiques (APU)** pose également problème. Mesurée par les dépenses qu'elle occasionne, la production non-marchande des APU appréhende mal les résultats réels de leur activité.

Par ailleurs, le PIB prend mal en compte les **effets externes** négatifs, notamment ceux concernant l'environnement. La question de la soutenabilité, ou encore de la durabilité de la croissance, échappe ainsi à la mesure statistique de la production.

Enfin, le PIB ne tient pas compte de la nature de la production réalisée (armes ou denrées alimentaires ?), ni de la répartition de la production (degré d'inégalité, etc.). Ces insuffisances conduisent à remettre en question la capacité de cet indicateur à mesurer le niveau de **développement**. C'est pour cette raison que l'**indicateur de développement humain (IDH)** a été créé en 1990. Plus généralement, la plupart des travaux contemporains concluent à la nécessité d'adjoindre au PIB d'autres indicateurs : sur les conditions de vie des ménages, les libertés, les ressources naturelles, etc. afin de mieux cerner le **bien-être** de la population et la **soutenabilité du développement**. Le **produit intérieur brut vert** permet ainsi de prendre en compte les dommages occasionnés par l'activité de production ainsi que la diminution du stock de **capital naturel**. Dans une perspective assez proche, il en est de même de l'**épargne nationale nette ajustée** et de l'**empreinte écologique**.

Les facteurs de la croissance et la « comptabilité » de la croissance

Les facteurs de la croissance

Puisque la production consiste à transformer des **ressources naturelles** et des **facteurs de production** pour produire un bien final, il est logique de rechercher les sources de la croissance dans l'accumulation des facteurs et dans l'amélioration de la combinaison technique de ces facteurs, c'est-à-dire la hausse de la **productivité**.

• Le travail

En longue période, la croissance économique s'accompagne d'une augmentation de la **population active** qui, lorsqu'on la multiplie par la durée annuelle du travail, détermine la quantité de travail dont dispose l'économie au cours d'une année. Pendant le XX^e siècle, la population active a augmenté alors que la durée du travail annuelle a été divisée par deux. C'est donc surtout l'augmentation de la **productivité du travail** qui explique la croissance (multiplication par 16 de la productivité horaire au cours du XX^e siècle). Cette plus grande efficacité du facteur travail provient

en grande partie de la hausse du stock de **capital humain** et des modifications de **l'organisation du travail**.

- Le capital

L'augmentation du stock de **capital** productif résultant de l'**investissement** est le facteur de la croissance le plus fréquemment avancé. Toutes les observations empiriques attestent que la croissance s'accompagne d'une augmentation du stock de capital par tête. Néanmoins, pour un niveau donné de la technique, l'accumulation de capital se caractérise par des **rendements** décroissants et seul le **progrès technique** permet de remédier à ce problème. L'**investissement** permet, d'une part, d'accroître la capacité productive de l'économie et, d'autre part, incorpore les progrès techniques résultant des **innovations**. Ces dernières, selon J. A. Schumpeter (1883-1950), sont au cœur du processus de **destruction créatrice** qui caractérise la croissance.

- Les ressources naturelles

La disponibilité de **ressources naturelles** dans l'économie est à l'évidence un avantage pour la croissance. Certaines **branches** de l'économie comme la sidérurgie se sont d'ailleurs historiquement développées à proximité des gisements de minerai.

Mais à la différence du travail et du capital qui peuvent être accumulés, les ressources naturelles sont souvent non renouvelables. Cette question, qui a été soulevée dès le XIX^e siècle, a été médiatisée en 1972 par le rapport « Halte à la croissance », publié par le Club de Rome. En 1987, la publication du rapport Brundtland sur le **développement durable** présente l'environnement comme un problème central. Ce rapport est publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies qui organise en 1992 le Sommet de Rio. À la demande du G7 de l'époque, un groupe d'experts scientifiques, le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est créé afin de fournir des bases scientifiques permettant la réflexion sur les problèmes climatiques. Une démarche comparable a été mise en œuvre en ce qui concerne la biodiversité.

Les principaux problèmes invoqués sont le risque d'épuisement à terme des réserves de ressources naturelles, les conséquences négatives de la croissance de la population mondiale, les effets du réchauffement climatique, les risques de pénurie énergétiques, les dangers de l'industrie nucléaire, etc. En conséquence, nombreux sont aujourd'hui ceux qui militent pour un développement durable, les plus radicaux allant même jusqu'à préconiser une **décroissance**.

Les analyses économiques les plus optimistes, celles qui se réfèrent à une « **soutenabilité faible** » considèrent que les dispositifs d'incitation mis en œuvre par les pouvoirs publics, en modifiant les prix relatifs des inputs, feront émerger de nouvelles solutions techniques qui permettront d'économiser les ressources naturelles menacées (dont le prix relatif aura augmenté). Les pessimistes, partisans d'une « **soutenabilité forte** » pensent au contraire que les instruments économiques à la disposition des États ne règlent pas le problème sur le fond et préconisent une limitation de la croissance avec une réglementation stricte sur les prélèvements des ressources non renouvelables.

- Le progrès technique

L'accumulation des facteurs de production et l'amélioration de leur qualité, pour importants qu'ils soient, ne permettent pas de rendre compte de la totalité de la croissance, ce que vérifient les travaux d'inspiration néoclassique sur la « comptabilité de la croissance » dont il sera question plus loin.

L'accumulation quantitative de facteurs dont la qualité s'améliore se fait dans un environnement économique complexe où les interactions sont multiples et cumulatives et mettent en lien les progrès de la recherche et des connaissances scientifiques, l'essor de l'enseignement, les stratégies de firmes et des pouvoirs publics, les interactions entre **branches**, les impulsions de la demande et de la taille des marchés, etc. La croissance économique, comme l'écrit J. Arrous, peut donc se définir comme un « processus cumulatif d'interactions qui se traduit par la hausse continue de la productivité ».

Selon J.-L. Gaffard, « Les mécanismes de la croissance, c'est-à-dire ce qui permet de tirer parti de la croissance de la population et du progrès technique, sont le fruit des actions des agents économiques qui sont autant d'arbitrages, qu'il s'agisse notamment des choix entre épargne et consommation, du partage entre investissement privé et investissement public, du partage entre salaires et profits, du degré accepté d'inégalités entre les revenus personnels, du choix de s'ouvrir aux échanges internationaux ou de se protéger de la concurrence extérieure. Ces arbitrages révèlent la capacité d'une économie à capter les sources de la croissance en créant les institutions nécessaires et en garantissant l'adéquation de l'offre et de la demande à chaque moment et au cours du temps. »

Les mécanismes de la croissance conduisent ainsi à la hausse de la productivité globale qui se trouve elle-même au centre des interactions spécifiques. En effet, la croissance de la productivité permet la croissance des revenus (**profits**, salaires, **impôts**, etc.), la baisse de la **durée du travail** et enfin la baisse des **prix**, chacun de ces éléments affectant la croissance économique elle-même. La période des Trente Glorieuses (1945-1975) s'est ainsi accompagnée dans les pays industrialisés de forts gains de **productivité** conduisant ainsi à une élévation du **niveau de vie** et une baisse de la durée du travail, à d'immenses progrès dans les domaines de la santé, de l'habitat, de l'enseignement,

de l'espérance de vie, de l'accès aux biens durables, etc.

✚ Les économistes distinguent la **croissance extensive** et la **croissance intensive**, la première étant basée sur l'accroissement de la quantité de facteurs et la seconde plutôt sur l'accroissement de la productivité.

La « comptabilité » de la croissance

Dans un article de 1957, R. Solow présente une méthodologie basée sur une **fonction de production** de type **Cobb-Douglas** pour estimer les contributions respectives de l'accumulation du capital et du progrès technique à la croissance des États-Unis de 1909 à 1949. Cet article a donné lieu à de nombreux travaux relevant de la « comptabilité de la croissance ».

Pour Solow, le progrès technique désigne l'ensemble des éléments autres que le volume de travail et de capital qui permettent d'augmenter la production. Il s'agit donc d'un **facteur résiduel** qui mesure la part inexpliquée de la croissance. Le progrès technique qualifié d'autonome est ainsi considéré comme un troisième facteur de production qui est exogène, indépendant des choix de ceux qui apportent du travail et du capital.

En France, une des principales études portant sur les facteurs de la croissance est, à la suite de celle d'E. Denison aux États-Unis, celle de J.-J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud publiée en 1972.

Carré, Dubois et Malinvaud utilisent cette fonction de production sous forme dérivée :

$$Q = L^{\alpha} \times K^{(1-\alpha)} \Leftrightarrow \frac{dQ}{Q} = \alpha \times \frac{dL}{L} + (1 - \alpha) \times \frac{dK}{K}$$

Cette formule donne directement le taux de croissance de la production ($\Delta Q/Q$) en fonction des taux de croissance de la quantité de **travail** ($\Delta L/L$) et de la quantité de **capital** ($\Delta K/K$). En utilisant, comme le font les auteurs, les séries du PIB pour Q , les données concernant la **population active** et la durée du travail pour L , les chiffres concernant les nouveaux équipements, nets d'**amortissements**, pour K , les résultats obtenus en données annuelles, sur la période 1951-1969 sont :

$$\Delta Q/Q = 5,0 \% \quad \Delta L/L = -0,14 \% \quad \Delta K/K = 3,93 \%$$

$$\alpha = \text{masse salariale/PIB} = 0,72 \quad \text{d'où : } 1 - \alpha = 0,28$$

En introduisant ces données dans la formule du taux de croissance, on obtient :

$$\text{Part du travail : } \alpha \times \frac{dL}{L} = -0,14 \times 0,72 = -0,1 \text{ point}$$

$$\text{Part du capital : } (1 - \alpha) \times \frac{dK}{K} = 3,93 \times 0,28 = 1,1 \text{ point}$$

Le travail a donc joué un rôle légèrement négatif dans la croissance française du fait de la baisse de la durée du temps de travail sur la période considérée, alors que la population active stagnait (le renouveau démographique d'après-guerre a eu un impact sur l'**emploi** différé de quinze à vingt ans). Le capital explique 1,1 point de la croissance annuelle. Au total, on obtient, $-0,1 + 1,1 = 1$ point, ce qui ne permet d'expliquer qu'une petite partie des 5 % de croissance annuelle.

L'essentiel de la croissance provient donc du **progrès technique** autonome. Or celui-ci est exogène, ce qui réduit la portée de l'analyse. Depuis les années 1980, de nombreux travaux ont été réalisés pour rendre compte d'un progrès technique endogène.

Les théories de la croissance

Depuis longtemps, les économistes ont cherché à mieux comprendre la croissance économique. Dès 1776, A. Smith (1723-1790) analysait déjà, la croissance, la « richesse des nations », de manière optimiste. À l'inverse, Th. R. Malthus (1776-1834), D. Ricardo (1772-1823) et K. Marx (1818-1883) étaient assez pessimistes, prévoyant un arrêt du processus de croissance. Par la suite, avec les économistes néoclassiques, la problématique de la croissance est délaissée au profit de l'analyse de l'**allocation des ressources**. Seuls quelques économistes de renom comme A. Young (1876-1929) ou J. A. Schumpeter (1883-1950), dont l'œuvre est centrée sur l'innovation et la **destruction créatrice**, renouvellent l'analyse de la croissance. Les économistes keynésiens de l'après-Guerre, en particulier R. F. Harrod (1900-1978), vont analyser la croissance comme un phénomène fondamentalement instable associé à une forte probabilité de **sous-emploi**. Ce résultat paradoxal, puisque l'époque est celle du **plein-emploi** des Trente Glorieuses, sera remis en question par la **théorie néoclassique** de la croissance et le modèle de Solow (1956) qui conclut à la stabilité de la croissance et au plein-emploi, mais au prix de l'hypothèse d'un **progrès technique** exogène. Les théories de la **croissance endogène** relâchent cette hypothèse

contraignante et tentent d'expliquer le progrès technique par des facteurs endogènes au système économique. Par ailleurs, à la suite des analyses de D. North (1920-2015, prix Nobel en 1993), le rôle des **institutions** dans la croissance fait l'objet de travaux théoriques de plus en plus nombreux.

Les prémisses d'une théorie de la croissance : les classiques et Marx

Les économistes classiques centrent essentiellement leur réflexion sur la dynamique économique et mettent très vite en avant le rôle de l'**accumulation du capital** dans la croissance. L'épargne, qui permet l'investissement, joue un rôle décisif.

A. Smith (1723-1790) ouvre la perspective d'un cercle vertueux de croissance en montrant l'existence de **gains de productivité** liés à la **division du travail**. Néanmoins, A. Smith pensait que les progrès de la division du travail étaient limités par les débouchés (la taille du **marché**). Par ailleurs, si les marchés sont favorables à la croissance, des conditions sont néanmoins requises. Par exemple, selon J.-L. Gaffard, A. Smith plaide « en faveur d'un gradualisme dans la levée des droits de douane pour éviter que les entrepreneurs touchés ne subissent des dommages trop importants qui auraient des répercussions globales ».

D. Ricardo (1772-1823) met davantage en évidence le lien entre l'accumulation du capital et la croissance économique. Son analyse, fondée sur la **répartition des revenus** et la décroissance des **rendements** dans l'agriculture, est pessimiste puisque la dynamique de la croissance conduit à un état **stationnaire**. Selon lui, le **revenu national** se partage entre les propriétaires fonciers (qui perçoivent la **rente**), les ouvriers (les **salaires**) et les capitalistes ou **entrepreneurs** (le **profit**). Comme l'accroissement de la population (**loi de Malthus**) nécessite de mettre en culture des terres moins fertiles dont le **coût de production** est plus élevé, les prix agricoles s'élèvent. En conséquence, la rente foncière s'accroît pour les propriétaires fonciers dont les terres plus fertiles ont des coûts de production plus faibles. Le salaire, lui aussi, va

augmenter, afin de permettre aux ouvriers de subsister (théorie du **salairé naturel**). Le **profit**, défini comme un revenu résiduel, va donc diminuer conduisant ainsi à un arrêt de l'**accumulation du capital**. Il faut remarquer que des contre-tendances existent : la libre **importation** de blé (qui permet une diminution du salaire et de la rente) ainsi que l'usage de « machines » dans la production agricole et industrielle.

Dans *Le Capital*, K. Marx expose lui aussi une vision pessimiste de l'évolution du capitalisme. En effet, malgré le caractère dynamique de ce système économique où la production de biens est également une production de **plus-value** et de profit, des conditions précises doivent être réunies. L'analyse par Marx des « schémas de reproduction » précise ces conditions et montre qu'aucun mécanisme spontané au sein du **mode de production** capitaliste n'assure qu'elles soient réunies. De plus, l'analyse de la **reproduction** de Marx est complétée par sa loi de **baisse tendancielle du taux de profit**.

Le processus de destruction créatrice de J. A. Schumpeter

J. A. Schumpeter (1883-1950) propose une analyse originale du fonctionnement et de l'évolution du capitalisme dans ses trois ouvrages majeurs, *Théorie du développement économique* (1912), *Business cycles* (1939) et *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942). Pour lui, le capitalisme se caractérise par la découverte de structures nouvelles qui détruisent et remplacent les structures anciennes. Il appelle « destruction créatrice » le « processus de mutation qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique ». L'impulsion fondamentale qui met en mouvement l'économie (le passage de l'équilibre à l'évolution) est l'innovation mise en œuvre par l'**entrepreneur**. Sa diffusion génère une phase de croissance économique, d'autant plus importante qu'elle s'accompagne bien souvent d'autres innovations (on parle de grappes d'innovation). Schumpeter explique ainsi l'existence des **cycles économiques**. Cette dynamique devrait néanmoins s'essouffler à mesure que s'approche ce qu'il

appelle le « **crépuscule de la fonction d'entrepreneur** », dû à la bureaucratisation de l'innovation. Le progrès technique devient de plus en plus l'affaire d'équipes de spécialistes qui travaillent au sein des grandes firmes. « L'unité industrielle géante parfaitement bureaucratisée n'élimine pas seulement, en expropriant leurs possesseurs, les firmes de taille petite ou moyenne, mais, en fin de compte, elle élimine également l'entrepreneur ».

Certaines analyses contemporaines de l'innovation considèrent comme Schumpeter que le **monopole** est favorable à l'innovation et à la croissance car il garantit une rente qui rémunère l'effort consenti pour innover. D'autres analyses considèrent au contraire que la concurrence entre les entreprises sur les marchés des produits est le meilleur stimulant de l'innovation. Pour dépasser cette opposition, Ph. Aghion et P. Howitt soulignent la nécessité de prendre en compte la variable de la distance à la **frontière technologique**. Ils montrent en effet que lorsque l'économie d'un pays est sur la frontière technologique, la concurrence favorise l'innovation et la croissance. À l'inverse, lorsque l'économie est éloignée de cette frontière technologique, la concurrence n'a pas le même effet positif sur l'innovation car la croissance est favorisée par l'imitation des technologies antérieures. Cette dernière configuration correspond par exemple à la période des Trente Glorieuses en Europe occidentale, période au cours de laquelle le degré de concurrence est limité (la politique agricole commune par exemple) et la croissance tirée par l'imitation des technologies américaines plus avancées.

L'extension des marchés et les rendements croissants : l'optimisme d'A. Young

Dans un article publié en 1928 (*Increasing Returns and Economic Progress*), A. Young (1876-1929) prend pour point de départ l'analyse d'A. Smith selon laquelle « la division du travail dépend de la taille du marché » et lui donne une portée plus large. A. Young ne se cantonne pas à la **division du travail** au sein de l'**entreprise**

et étend son raisonnement à la division sociale du travail, c'est-à-dire à l'ensemble des productions des entreprises au sein de l'économie. Pour lui, la division du travail se traduit par un recours à un **détour de production** plus long et par une spécialisation croissante des **branches** dont le nombre s'accroît, ces deux dimensions se renforçant mutuellement. Il en résulte des rendements croissants renforcés par des **économies d'échelle** internes et externes qui sont à l'origine de la croissance.

L'analyse keynésienne de la croissance

Le modèle de R. Harrod (1939) et E. Domar (1947)

Dans la première modélisation formalisée de la croissance qu'il expose en 1939, R. Harrod (1900-1978) utilise une fonction de production à facteurs complémentaires à laquelle est associé un **coefficient de capital** fixe. Il distingue trois taux de croissance :

- le taux de croissance naturel qui résulte de la croissance de la production employant toute la **population active** disponible ;
- le taux de croissance garanti ou justifié qui est celui qui est compatible avec l'équilibre sur le marché des biens ;
- le **taux de croissance effectif** qui est le taux de croissance constaté de l'économie.

La **croissance** équilibrée se réalise lorsqu'il y a égalité entre les trois mais cette égalité est peu probable car les deux normes de croissance relatives à la pleine utilisation du capital et à la pleine utilisation du travail ont peu de chance d'être satisfaites simultanément. Le sentier de croissance défini par le modèle n'est donc pas stable : le système ne peut être ramené sur le **sentier de croissance équilibré** par un processus auto correcteur, la croissance au taux garanti est dite **équilibre au fil du rasoir**.

Le modèle de E. Domar (1914-1997), exposé en 1947, prolonge le modèle d'Harrod. Selon ce modèle, l'investissement provoque un double effet, un effet revenu (hausse des revenus due au **multiplicateur d'investissement**) et un effet capacité (augmentation de la capacité productive et de la production). Pour E. Domar, la croissance est équilibrée si les deux effets sont égaux (le

supplément de revenu va permettre d'absorber le supplément de production) mais pour lui, aucun mécanisme endogène ne conduit à cette égalité : l'instabilité de la croissance est donc la règle. Bien plus, tout écart par rapport à l'équilibre, au lieu de se corriger, aggrave les déséquilibres car l'effet revenu est supérieur à l'effet capacité. Par exemple, une croissance supérieure à ce que les entrepreneurs avaient prévu les conduit à investir, ce qui va accentuer la demande, du fait de l'effet multiplicateur et amplifier le déséquilibre.

Ce résultat théorique était néanmoins en contradiction avec les observations constatées qui allaient plutôt dans le sens d'une croissance assez stable et assurant le plein-emploi.

Les adaptations du modèle Harrod-Domar : les contributions de N. Kaldor et J. Robinson

Afin de combler l'absence de prise en compte de la répartition des revenus du modèle Harrod-Domar, N. Kaldor (1908-1986) a proposé de distinguer la masse totale des profits distribués (P), et la masse des salaires (W).

Selon N. Kaldor, la **propension à épargner** des profits est supérieure à la propension à épargner des salaires et les modifications dans le partage des revenus sont susceptibles de modifier la propension à épargner de l'ensemble de l'économie. Pour N. Kaldor, la répartition des revenus est déterminée de façon exogène. « Les travailleurs consommant une proportion plus forte de leur revenu que les capitalistes, si la répartition se modifie en leur faveur lorsque l'investissement est bas, et inversement, le système peut demeurer proche de l'équilibre et du plein-emploi. Cela explique sans doute l'évolution du salaire réel depuis un siècle : il ne pouvait stagner sans déséquilibrer définitivement le système, la part des profits devenant trop importante par rapport aux investissements rentables. L'apparition de forces sociales tendant à maintenir ou augmenter la part des salaires dans le revenu national a joué, par conséquent, un rôle important ».

Il en résulte donc une certaine stabilité de la croissance, stabilité constatée après

la Seconde Guerre mondiale et associée au **plein-emploi**. J. Robinson (1903-1983) reprendra également l'idée selon laquelle un partage de la **valeur ajoutée** en faveur des salariés est favorable à la croissance grâce à une hausse de la consommation. L'impact favorable sur les **anticipations** des entrepreneurs va les conduire à investir et, par l'intermédiaire du multiplicateur d'investissement, à augmenter l'emploi et donc les revenus. Au bout du processus, l'épargne globale augmente et s'ajuste à l'investissement préalable réalisé.

✚ N. Kaldor, dans ses travaux à partir de la fin des années 1950, a établi une relation fonctionnelle entre la croissance de la productivité du travail et l'augmentation du ratio capital/emploi. Il a insisté sur l'existence de rendements d'échelle croissants qui caractérisent les économies industrielles. La « **loi de Kaldor-Verdoorn** » désigne la relation positive entre la variation de la productivité et le taux de croissance.

✚ Les analyses contemporaines montrent qu'une forte croissance économique peut se combiner avec une augmentation des inégalités comme le montre l'exemple des États-Unis depuis les années 1990. La hausse des inégalités peut sous certaines conditions conduire à plus d'innovations (financées par les **profits**) et être favorable à l'entrepreneuriat. Néanmoins, une **répartition des revenus** trop inégalitaire entre profits et salaires peut empêcher que les **gains de productivité** ne se traduisent en gains monétaires et conduisent à un affaiblissement de la croissance du fait d'une insuffisance de la demande. Pour certains économistes, la **crise des subprimes** a en partie été provoquée par une répartition inégalitaire qui a conduit de nombreux ménages à s'endetter pour acquérir leur logement.

Dans les **pays en développement**, les industries où la **demande** est importante ne sont pas celles où les gains de productivité sont les plus élevés. Ce sont souvent les industries d'exportation qui se caractérisent par une productivité élevée. En conséquence, une forte croissance ne peut être obtenue que si des ressources productives sont dirigées vers ces industries d'exportation, celles pour

lesquelles la demande provient des pays avancés. Le **commerce international** devient alors un facteur essentiel de croissance et le rôle de l'État est essentiel (politiques de soutien aux industries, **entreprises publiques**, financement des investissements, etc.). Cette stratégie peut néanmoins s'accommoder d'inégalités de revenus rendant difficiles par la suite le basculement de la croissance vers la demande interne.

Le modèle de croissance néoclassique

Le modèle de R. Solow exposé en 1956 repose sur les **hypothèses** habituelles (marché de **concurrence pure et parfaite**, rémunération des facteurs à leur **productivité marginale**, plein emploi, etc.). Il cherche à montrer la possibilité d'une croissance équilibrée et à répondre ainsi au modèle keynésien.

Un régime permanent de croissance équilibrée est rendu possible par la flexibilité du **coefficient de capital** (qui est fixe dans le modèle de Harrod) permise par le choix d'une **fonction de production** à coefficients variables (les facteurs sont supposés substituables). En fait, la substituable des facteurs de production suppose la flexibilité des prix, notamment des taux de salaire et du **taux d'intérêt**, et c'est en fin de compte cette flexibilité qui permet à l'économie d'atteindre son sentier de croissance équilibrée. En effet, les variations des **prix relatifs** des facteurs vont conduire à des modifications de la **combinaison productive** et donc à une modification de la valeur du coefficient de capital. Ainsi, quel que soit son état initial, dans le modèle de Solow, l'économie converge vers son sentier de croissance équilibrée de plein-emploi.

Néanmoins, en l'absence de progrès technique, les hypothèses de **rendements d'échelle constants** et de **rendements factoriels décroissants** pour le capital (**loi des rendements marginaux décroissants**) conduisent à un état stationnaire si la population est stable. En effet, la hausse du stock de capital par tête conduit à une diminution des rendements marginaux du capital. En conséquence, la croissance finira par s'ar-

rêter et la théorie néoclassique rejoint ainsi la théorie classique et l'état stationnaire de D. Ricardo.

Pour une population donnée, une hausse de l'épargne va donner lieu à une hausse équivalente de l'investissement et de la croissance mais de façon transitoire : jusqu'à ce que l'économie atteigne son sentier de croissance équilibrée. Une hausse de l'investissement peut ainsi retarder l'état stationnaire mais pas le supprimer. Seul le progrès technique peut expliquer le maintien durable de la croissance.

Solow introduit donc un progrès technique dans son modèle mais il s'agit d'un progrès technique autonome qui est en fait un troisième facteur. Le progrès technique est considéré comme indépendant de toute variable économique (il est exogène) et survenant seulement en fonction du temps. Par ailleurs, puisque la rémunération des facteurs absorbe la totalité de la recette (**règle de l'épuisement du produit**), le progrès technique est donc nécessairement gratuit. Il s'agit là du **facteur résiduel** qui explique l'essentiel de la croissance dans la plupart des travaux sur la « comptabilité de la croissance ».

Les théories de la croissance endogène vont par la suite chercher à montrer que le progrès technique trouve son origine dans l'activité même des agents économiques.

- + Une des conclusions importantes du modèle de Solow est celle de la **convergence**. En effet, si la croissance provient essentiellement du progrès technique et si ce dernier est gratuit, tous les pays pourront en bénéficier. Ce résultat sera remis en question par les théories de la croissance endogène.
- + Dans les années 1960, des économistes de Cambridge (Angleterre), P. Sraffa (1898-1983) et J. Robinson (1903-1983) ont critiqué la possibilité de mesurer le **capital**. Le capital est composé de biens hétérogènes, ce qui conduit à l'impossibilité d'une mesure agrégée du stock de capital. Si l'on essaie de surmonter la difficulté en utilisant des évaluations en valeur de ces biens hétérogènes (comme le préconisent les néoclassiques), il survient alors un pro-

blème logique. En effet, la valeur du capital dépend de son taux de profit aussi bien que du montant du capital investi : autrement dit la valeur du capital dépend en fin de compte de la valeur du capital, le raisonnement est circulaire.

Les théories de la croissance endogène

Le qualificatif de théories de la **croissance endogène** fait référence à un courant d'analyse qui s'est développé aux États-Unis depuis le milieu des années 1980. Les deux articles fondateurs de ce courant sont ceux d'économistes formés à l'école de Chicago : P. Romer (1986) et R. Lucas (1988).

Bien que conservant un cadre d'analyse néoclassique, les théories de la croissance endogène constituent une réponse aux insuffisances du **modèle de Solow** qui explique l'essentiel de la croissance par un progrès technique exogène et qui conclut à la nécessaire **convergence** des économies. Les nouvelles théories de la croissance cherchent à montrer que la croissance est un phénomène auto-entretenu permis par les comportements des agents économiques qui accumulent du capital physique, de la technologie, du capital humain et du capital public. Cette accumulation de différents types de capital se caractérise par la croissance des rendements et des **effets externes** positifs. Les théories de la croissance endogène réhabilitent ainsi sous certaines conditions le rôle de l'**État** dans la croissance.

Le capital physique

P. Romer a renouvelé l'analyse de l'investissement comme facteur de la croissance. Il propose en 1986 un modèle basé sur les phénomènes d'**externalité** entre les **firmes**. En investissant dans de nouveaux équipements, une firme se donne les moyens d'accroître sa propre production mais également celle des autres firmes, concurrentes ou non. En effet, l'investissement dans de nouvelles technologies est le point de départ de nouveaux apprentissages par la pratique : amélioration des équipements en place, travaux d'ingénierie (agencement des techniques existantes), augmentation

de la compétence des travailleurs... Or, ce savoir qui ne peut être approprié par la firme qui le produit se diffuse inévitablement aux autres firmes.

La technologie

Les investissements en **recherche-développement** ont un double effet :

- ils sont à l'origine de **biens** et services nouveaux, protégés par des brevets, et par conséquent source de revenus pour les innovateurs ;

- ils sont également pourvoyeurs d'idées qui serviront de point de départ à des innovations ultérieures et à des externalités positives. Ces idées sont en effet des **biens collectifs**, d'accès ouvert, permettant à des firmes autres que l'innovateur initial de faire progresser la technique. C'est l'accumulation de ces connaissances nouvelles, issues de connaissances anciennes et de la recherche, qui fait progresser la technologie, et donc la productivité.

Le capital humain

Le **capital humain** a été mis en évidence par deux économistes de l'École de Chicago, Th. Schultz et G. Becker et il est au centre des recherches menées par R. Lucas. Le **capital humain** désigne l'ensemble des capacités apprises par l'individu qui accroissent son efficacité productive. Chaque individu est en effet « propriétaire » d'un certain nombre de compétences, qu'il valorise en les vendant sur le **marché du travail**. Dans ce schéma, l'éducation est un investissement dont l'individu attend un certain retour.

Le capital humain engendre des effets externes positifs. Par exemple, la production des **entreprises** est en partie dépendante du niveau de capital humain de toute l'économie dans la mesure où une entreprise est plus efficace lorsqu'elle est dans un environnement de main-d'œuvre qualifiée. La **productivité** d'un travailleur dont le capital humain est élevé sera d'autant plus forte qu'il trouvera dans un environnement où le niveau de capital humain est également élevé, etc.

Il est alors naturel de souligner que la tendance plus que séculaire dans les pays occidentaux à un allongement de la durée

moyenne de la scolarité est une cause non négligeable de la croissance.

Le capital public

Il correspond aux infrastructures de communication et de transport qui sont au cœur du modèle élaboré par R. Barro.

Le capital public n'est qu'une forme de capital physique qui résulte des investissements opérés par l'État et les collectivités locales. Le capital public comprend également les investissements dans les secteurs de l'éducation et de la recherche. Dans le cas d'externalités positives, la production d'équilibre est inférieure à l'optimum. Dans ce contexte, il pourra incomber à l'État de créer des structures institutionnelles destinées à encourager l'investissement, la recherche, l'éducation et la construction d'infrastructures.

Innovations, destruction créatrice et spécialisation

Certains modèles de croissance endogène se rattachent explicitement à l'œuvre de J. A. Schumpeter (1883-1950), en particulier les modèles centrés sur les innovations concernant la variété et la qualité des biens. Dans ces modèles sont également intégrés les effets positifs de la spécialisation des secteurs de l'économie, effets qu'A. Young avait mis en avant en 1928.

Dans le modèle de P. Romer (1990), l'innovation provoque une croissance de la productivité en créant de nouvelles variétés de biens, en particulier des biens intermédiaires qui proviennent des investissements en **recherche-développement** motivés par la recherche de **rente de monopole**. Il en résulte un accroissement du nombre de **branches** et une plus grande spécialisation qui, par elle-même est en mesure d'entretenir la croissance.

Dans le modèle de Ph. Aghion et P. Howitt, les innovations améliorent la qualité des biens et rendent obsolètes les biens et les techniques de production antérieurs. Le modèle prend en compte une diversité des secteurs et dans chaque industrie, le bien est produit par l'innovateur le plus récent qui est un jour remplacé par un autre innovateur. L'innovation a deux

inputs : les dépenses d'innovation de l'innovateur privé et le stock de connaissances publiquement disponibles qui résulte de l'action des innovateurs précédents. Le taux de croissance à long terme de l'économie dépend du taux d'innovation de l'économie tout entière : l'amélioration de la qualité des biens dans tous les secteurs permet une croissance auto-entretenu.

La stagnation séculaire

Depuis la **crise des subprimes**, on constate les grandes difficultés que rencontrent les économies avancées et émergentes à éviter la **déflation** et à revenir à un sentier de croissance équilibré (plein-emploi et inflation faible). Les économistes débattent de l'existence d'une stagnation séculaire, qui désigne la faiblesse prolongée des taux de croissance. Les partisans de cette thèse, d'abord exposée par R. J. Gordon et L. Summers aux États-Unis, avancent plusieurs d'explication : les conséquences de la crise des subprimes, la financiarisation des économies liée à l'essor du capitalisme patrimonial, l'excès de l'épargne mondiale et le faible dynamisme de l'**investissement** et la **demande globale**, le ralentissement de la croissance de la population mondiale, l'impact de plus en plus faible de l'**innovation** sur la croissance, etc.

L'existence d'une stagnation séculaire est contestée par certains économistes, comme C. Reinhart et K. Rogoff, et plus récemment par J. Stiglitz et P. Krugman. Ils rappellent que **crises financières** et bancaires sont traditionnellement suivies par des reprises économiques lentes. Ils avancent également que seule l'Europe présenterait les symptômes de la stagnation séculaire, les États-Unis ayant une croissance potentielle plus élevée.

Croissance et institutions

La reconnaissance de l'importance du rôle des **institutions** dans la croissance économique n'est pas nouvelle comme en témoignent les analyses de K. Marx (1818-1883), de l'école historique allemande et de l'**institutionnalisme**. En 1993, R. Fogel (1926-2013) et D. North (1920-2015) ont reçu le

prix Nobel pour leurs travaux centrés sur le rôle des institutions.

Alors que les théories traditionnelles étudiaient le rôle de l'**accumulation du capital**, la technologie et les **économies d'échelle**, « pour North, ces facteurs ne sont pas les causes de la croissance économique, ils n'en sont que la manifestation ». Les causes de la croissance doivent, selon lui, être recherchées dans les « incitations à une organisation efficiente » dans l'aptitude de la société à mettre en œuvre des « arrangements institutionnels » qui bénéficient autant aux individus qu'à la société.

Pour D. North, les institutions se définissent comme l'ensemble des règles qui régissent les interactions humaines. « De façon plus formelle, elles sont les contraintes imaginées par l'homme qui structurent l'interaction politique, économique et sociale [...] Tout au long de l'histoire, les institutions ont été imaginées par les êtres humains pour créer de l'ordre et réduire l'incertitude dans l'échange. Avec les contraintes habituelles en sciences économiques, elles définissent l'ensemble des choix et déterminent en conséquence les coûts de transaction et de production et, à partir de là, la profitabilité et la faisabilité à s'engager dans l'activité économique ».

Prenant appui sur l'histoire économique, D. North multiplie les exemples où les institutions jouent un rôle majeur dans la croissance, que ce soit dans la construction de certaines infrastructures ou sur les marchés de capitaux, la législation des sociétés anonymes, etc. Il invoque par exemple les décisions de la puissance publique aux États-Unis pour financer la construction du canal de l'Érié ou encore l'autorisation du prêt à intérêt en Europe.

Dans une perspective différente, D. Rodrik et A. Subramanian distinguent quatre types d'**institutions marchandes** sans lesquelles les marchés ne peuvent pas exister ou fonctionner durablement : les institutions créatrices de marché, les institutions de réglementation du marché, les institutions de stabilisation des marchés et les institutions de légitimation des marchés (protection sociale).

Pour J.-L. Gaffard, « il est maintenant communément admis que la croissance du produit et l'amélioration du niveau de vie interviennent dans un environnement caractérisé par la protection des droits de propriété, le respect des engagements contractuels, la concurrence sur le marché, une monnaie solide et un endettement privé comme public soutenable ».

Pour autant, tous ces principes relatifs aux institutions ne se concrétisent pas dans des politiques publiques identiques. Plusieurs voies sont possibles et il existe une **variété des capitalismes** et des **systèmes nationaux d'innovations**. Le **consensus de Washington** a imposé une configuration d'institutions supposée optimale. Pourtant, les pays d'Asie qui ont connu les meilleures performances de croissance se sont considérablement écartés de ce consensus (forte intervention publique, faible pouvoir des actionnaires, marchés du travail rigides, flux de capitaux contrôlés, etc.).

Dans l'**Union européenne**, la stabilité monétaire et budgétaire et la libéralisation de tous les marchés supposés favoriser la croissance ont conduit à des performances médiocres et divergentes entre pays. Ce constat devrait inciter à remettre en cause le consensus institutionnel et à réfléchir sur la mise en œuvre d'une véritable politique de croissance. Selon J.-L. Gaffard, cette der-

nière « repose vraisemblablement sur des engagements visant, d'une part, à renforcer les investissements communautaires notamment en matière de recherche-développement et de préservation de l'environnement, d'autre part, à réduire les inégalités de revenus et de richesse. [...] Elle relève de politiques actives conduites en réponse aux déséquilibres pour en éviter la propagation ».

Dans les **pays en développement**, la croissance peut être entravée, voire bloquée par la présence d'**institutions économiques extractives** par lesquelles une élite au pouvoir obtient des rentes économiques provenant de l'activité de la population. Les obstacles à la croissance économique et au développement sont alors durables car toute innovation remet en question la situation de l'élite en place. À l'inverse, les **institutions économiques inclusives** permettent une croissance durable. Elles doivent être mises en place par l'**État**, en favorisant la création d'institutions marchandes, en construisant des infrastructures et en assurant des **services publics**.

Pour D. Acemoglu et J. A. Robinson, les institutions économiques inclusives « préparent aussi le terrain à ces deux moteurs de la prospérité que sont la technologie et l'éducation ».

Croissance effective

La croissance effective d'une économie est celle qui est constatée et mesurée à travers l'augmentation d'un indicateur de la **production en volume** (en général le **produit intérieur brut**). La différence entre la **croissance potentielle** et la croissance effective permet de mesurer le **gap d'Okun**. Lorsque la croissance effective est inférieure à la croissance potentielle, l'économie est confrontée à une insuffisance de la **demande effective** qui conduit à un **sous-emploi** des **facteurs de production**. À l'inverse, lorsque la croissance effective est supérieure à la croissance potentielle, l'économie est en situation de surchauffe (tensions inflationnistes).

✚ Ne pas confondre la croissance effective et le **taux de croissance effectif** du **modèle Harrod-Domar**.

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises, Politique économique*

➔ *Chômage conjoncturel, Courbe de Beveridge, Équilibre de sous-emploi, Loi d'Okun*

Croissance endogène

Les **théories** de la croissance endogène remettent en question l'idée d'un **progrès technique** exogène, c'est-à-dire indépendant du système économique. Ces **théories** se développent sur la base d'une critique du **modèle de Solow**.

– Dans la lignée des travaux de P. Romer, la croissance s'explique par l'accumulation de **capital** physique. Au niveau de chaque **entreprise**, les rendements sont constants, mais en revanche, au niveau macroéconomique, il existe des rendements d'échelle croissants liés aux **effets externes** positifs

des **investissements** (hausse du capital de connaissances et diffusion de ces connaissances, gains de productivité conduisant à une augmentation de la demande, etc.).

– Dans l'analyse de R. Barro (1990), les infrastructures publiques facilitent la circulation des informations, des personnes et des biens, ce qui accroît la **productivité**. L'**impôt** (destiné à financer ces investissements) joue ici un rôle positif sur la croissance et n'a pas seulement un effet de **désincitation** sur le secteur privé. Les infrastructures publiques constituent donc un facteur de croissance qui engendre des rendements croissants à long terme en raison des économies internes qu'elles permettent pour les producteurs privés.

– La recherche-développement, étudiée dans des travaux de P. Romer, est considérée comme une activité à rendement croissant du double fait que la connaissance est un **bien non rival** et que le coût de son appropriation est, pour chaque chercheur, minimal. La croissance économique résulterait ainsi d'une activité d'**innovation**, engagée par des agents qui espèrent en tirer profit. Ces travaux rejoignent ceux de J. A. Schumpeter (1883-1950).

– L'accumulation de **capital humain**, au centre des travaux de R. Lucas (né en 1937, prix Nobel en 1995), peut être volontaire (une accumulation de connaissances) ou involontaire (*learning by doing*). L'accumulation individuelle de capital humain a un effet externe positif car, en améliorant son niveau d'éducation et de formation, chaque individu augmente le **stock** de capital humain de la nation et, par là même, contribue à améliorer la productivité de l'économie nationale.

⇒ *Croissance économique, Économie du développement*

→ *Croissance déséquilibrée, Destruction créatrice, Économie de la connaissance, Politiques de développement, Stratégie de développement*

Croissance équilibrée (stratégie de)

La croissance équilibrée désigne une **croissance économique** visant à faire progresser de concert les différents **secteurs d'activité** de telle manière que les secteurs les moins dynamiques ne freinent pas les autres.

Dans l'économie du développement, la croissance équilibrée renvoie à un débat sur les **politiques de développement**. La politique de **croissance équilibrée**, défendue par des auteurs comme P. Rosenstein-Rodan (1902-1985) ou R. Nurkse (1907-1952), s'inscrit dans une optique d'économie de marché tout en cherchant à renforcer l'intervention de l'État par des **investissements**

en infrastructures destinés à favoriser les complémentarités de l'**industrialisation** simultanée de plusieurs **branches**. Elle consiste à provoquer un effort d'investissement rapide et massif (*big push*, selon Rosenstein-Rodan), pour rompre les **cercles vicieux du sous-développement**. P. Krugman a rendu hommage à cette approche en montrant qu'elle était déjà une véritable analyse de la **croissance endogène**.

⇒ *Croissance économique, Économie du développement*

→ *Croissance déséquilibrée, Pôles de croissance, Politique de développement, Stratégie de développement*

Croissance extensive

La croissance extensive est une augmentation de la **production** qui repose principalement sur l'augmentation des quantités de **facteurs de production**. Les **gains de productivité** sont alors limités.

On accroît par exemple la production agricole en défrichant de nouvelles terres.

⇒ *Croissance économique*

→ *Croissance intensive*

Croissance externe

La croissance externe désigne un processus par lequel l'**entreprise** s'agrandit par regroupement avec d'autres entreprises préexistantes dont elle prend le contrôle.

⇒ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

→ *Absorption, Concentration, Croissance interne, Fusion*

Croissance inclusive

La croissance inclusive est un concept utilisé notamment par l'OCDE et par le **Fonds monétaire international (FMI)**. La croissance inclusive désigne une **croissance économique** qui ne s'accompagne pas d'un accroissement des **inégalités** et qui génère une augmentation du **bien-être** de l'ensemble des individus et des groupes sociaux d'une population. Les États-Unis, où la croissance économique des trente dernières années a surtout bénéficié au 1 % se situant au sommet de la hiérarchie des **revenus** et des **patrimoines**, sont un exemple de croissance non-inclusive.

La croissance inclusive suppose en effet un partage équitable des fruits de la croissance. Tous les individus doivent en bénéficier, en particulier ceux qui sont en bas de l'échelle sociale, mais aussi les catégories de la population qui sont discriminées. Les générations futures ne doivent pas être désavantagées, les performances de l'économie doivent

être soutenables, ce qui nécessite de prendre en compte les dimensions environnementales de la croissance.

Pour le FMI, le partage de la croissance doit aussi se réaliser entre les pays, au niveau mondial. Si le **commerce international**, les flux de **capitaux** et les flux migratoires sont favorables à la croissance, il modifie la répartition des revenus au sein de chaque pays et fait des gagnants et des perdants. Par ailleurs, il n'est pas certain que l'**effet de ruissellement** se produise et il est préférable de concevoir des politiques publiques qui génèrent d'emblée une croissance inclusive. L'intervention de l'État doit mettre en place des dispositifs de sécurité économique pour les chômeurs et les moins qualifiés, il doit aider ceux qui doivent se reconvertir et s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouveaux métiers. La croissance inclusive nécessite un système financier auquel tous les individus ont accès et tourné vers l'économie réelle. L'État doit aussi lutter contre toutes les **institutions économiques extractives** qui favorisent la concurrence déloyale et le capitalisme de connivence dans tous les **secteurs d'activité** et découragent les **innovations** et l'éducation. Dans l'approche en termes de croissance inclusive, l'**efficacité** et l'**équité** ne sont pas incompatibles, bien au contraire, à condition de se préoccuper de la **répartition des revenus**.

✚ Pour l'OCDE, au-delà du **revenu** et de la **richesse**, le bien-être dépend aussi de facteurs non monétaires, comme le **chômage**, la santé et le niveau d'instruction notamment. Dans la perspective d'une intervention des pouvoirs publics, l'OCDE mesure le « niveau de vie multidimensionnel » qui prend en compte le **revenu**, mais aussi deux dimensions non monétaires du **bien-être**, à savoir l'emploi et la santé, et enfin le degré d'inégalités. L'OCDE envisage par la suite de prendre aussi en compte d'autres dimensions non-monétaires du bien-être comme par exemple l'éducation, la participation à la vie politique, etc.

⇒ *Croissance économique*

➔ *Chômage, Discriminations, Indice de Gini, Indice de Wolfson, Institutions économiques inclusives, Pauvreté, Protection sociale, Redistribution*

Croissance intensive

La croissance intensive est une augmentation de la **production** qui repose principalement sur l'**accroissement de la productivité**.

Par exemple, dans la production agricole, l'utilisation de nouvelles plantes et de nouveaux assolements permet une augmentation de la production agricole à quantité de facteurs inchangés.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique*

➔ *Croissance extensive*

Croissance interne

La croissance interne est une forme de développement de la **firme** où celle-ci crée en son sein de nouvelles **capacités de production**.

✚ Ne pas confondre avec l'**autofinancement**.

⇒ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Concentration, Croissance externe*

Croissance potentielle

La croissance potentielle se définit comme la croissance qui résulterait de l'utilisation efficiente de la totalité des **facteurs de production** existants, sans tension inflationniste. L'évaluation de la croissance potentielle repose sur la prise en compte de la croissance de la **population active**, de celle de l'accumulation de capital humain et des **gains de productivité**.

La **croissance économique** effective se définit comme la croissance empiriquement mesurée. L'écart entre le taux de la croissance effective et celui de la croissance potentielle conduit à deux situations :

– lorsque le taux de **croissance effective** est inférieur au taux de croissance potentielle, le **taux d'utilisation des capacités de production** est insuffisant et le **chômage** augmente.

– lorsque le taux de croissance effective est supérieur au taux de croissance potentielle, le taux d'utilisation des capacités est à son maximum et l'économie nationale se trouve en situation de « surchauffe » (pressions inflationnistes).

Ce concept est aujourd'hui utilisé pour mesurer le **déficit budgétaire structurel** qui est l'un des indicateurs permettant l'évaluation des politiques publiques en **zone euro**.

✚ La mesure de la croissance potentielle pose des difficultés méthodologiques importantes, ce qui conduit certains économistes à en critiquer la pertinence.

⇒ *Croissance économique*

➔ *Gap d'Okun, Loi d'Okun, NAIRU, Produit intérieur brut (PIB), Règle d'or, Taux de chômage naturel, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Croissance soutenable

⇒ *Économie et écologie*

➔ *Décroissance soutenable, Soutenabilité du développement, Soutenabilité faible, Soutenabilité forte*

Croissance transmise

La croissance transmise désigne un ensemble de mécanismes par lesquels la **croissance économique** se transmet des pays développés **aux pays en développement**. Selon cette analyse économique d'inspiration néoclassique, la transmission de la croissance s'effectue par le jeu du **commerce international** (importations des pays développés) par les mouvements de **prix** (productivité plus élevée dans les pays développés et donc prix plus bas) et par les mouvements de capitaux (épargne plus abondante dans les pays développés). Conformément au **modèle de Solow**, la croissance transmise aux pays en développement conduit à un processus de **convergence économique** à long terme des niveaux de **produit intérieur brut (PIB)** par tête.

- ☞ *Croissance économique, Économie du développement, Productivité*
- ➔ *Modèle de Cairnes et Cairncross, Pays émergents, Transfert de technologie*

Croissance verte

Selon l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**, la croissance verte consiste « à promouvoir la croissance et le développement tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en limitant le plus possible la production de déchets et le gaspillage des ressources naturelles, en préservant la biodiversité et en renforçant la sécurité énergétique ». Dans cette perspective l'investissement environnemental est une source de la **croissance économique** et une condition du **développement durable**.

- ☞ *Croissance économique, Économie et écologie*
- ➔ *Capital naturel, Économie de l'environnement, Politique climatique, Soutenabilité du développement*

Croissance zéro

La croissance zéro est une expression utilisée dans les années 1970 par un rapport du Club de Rome à la suite d'un débat portant sur les effets pervers de la **croissance économique** (pollution, épuisement des **ressources naturelles**) et le partage inégalitaire de ses fruits. Certains économistes se sont alors demandé s'il ne fallait pas « stopper » la croissance, en défendant l'**hypothèse** d'une « croissance zéro ».

- ☞ *Croissance économique, Économie et écologie*
- ➔ *Décroissance soutenable, Développement durable, Soutenabilité du développement*

CSG

- ➔ *Contribution sociale généralisée*

Crypto-actif

Le terme crypto-actif a été proposé par la Banque de France pour désigner des **actifs** comme le Bitcoin, qui sont parfois appelés, par erreur, « crypto-monnaies ». En effet ces actifs ne sont pas de la monnaie car ils ne remplissent pas les fonctions de celle-ci (notamment en raison de la forte **volatilité** de leur cours). Ce sont des actifs spéculatifs dont la détention est fortement risquée, contrairement à la monnaie dont la détention est, en règle générale, peu risquée.

- ☞ *Monnaie*
- ➔ *Monnaie alternative, Monnaie complémentaire, Monnaie parallèle, Spéculation*

Culture d'entreprise

La culture d'entreprise désigne l'ensemble des valeurs et des traditions propres à chaque **entreprise** et produites par l'histoire particulière de cette entreprise : celle de la personnalité de ses fondateurs et de ses dirigeants, celle de son **organisation**, celle des discours sur ses savoirs et savoir-faire, celle de ses réussites et de ses échecs mais aussi celle des conflits qui l'ont traversée. La culture d'entreprise est un élément de socialisation, de sociabilité, de cohésion des identités sociales et professionnelles.

- ✚ Dans les années 1980, ce concept, dérivé des analyses sociologiques, a été utilisé dans une perspective managériale. La culture d'entreprise a souvent pris la forme d'une charte retenant certains aspects culturels de l'organisation (valeurs, symboles, mythes, rites, etc.) pour produire ou renforcer une cohésion sociale interne à l'entreprise.

- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Compétitivité, Efficience, Gouvernance d'entreprise, Management, Organisation de la production, Routines*

Cumulativité

Il y a cumulativité des connaissances dans la mesure où, au cours du temps, les scientifiques constituent un stock croissant de **théories** et de propositions qui sont confirmées ou ont résisté à des épreuves de **réfutation**. Les théories ou **hypothèses** réfutées sont éliminées des connaissances scientifiques. La cumulativité peut résulter soit d'un progrès linéaire, soit d'une succession de **révolutions scientifiques**.

✚ J. A. Schumpeter (1883-1950) considère par exemple que l'histoire de l'analyse économique est caractérisée par un processus cumulatif de production de connaissances.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Ceinture protectrice, Paradigme, Programme de recherche scientifique*

Currency principle

La thèse du *currency principle* a été défendue en Grande-Bretagne au XIX^e siècle par des économistes qui considéraient que l'émission de **billets de banque** par la **banque centrale** devait être strictement liée à son encaisse métallique. D. Ricardo (1772-1823) a été un défenseur particulièrement influent de ce point de vue qui l'a emporté sur le **banking principle** et a conduit à l'adoption de la loi bancaire britannique de 1844 (Acte de Peel).

➤ *Monnaie*

➔ *Convertibilité, Dichotomie, Étalon-or*

Cycle

Un cycle est le retour périodique d'un même type de phénomène. De nombreux phénomènes économiques peuvent avoir un caractère cyclique.

On observe des cycles d'activité économique (**cycle Kitchin**, **cycle Juglar**, **cycle Kondratieff**).

Au niveau de l'**entreprise**, il existe un cycle de **production** pour réaliser un produit, pour le développer sur les **marchés**, (**cycle du produit**), voire pour l'**emploi** (**cycle de la productivité**).

Pour les individus, on peut repérer des comportements cycliques (l'épargne dans la **théorie du cycle de vie**, les **anticipations** sur les **marchés financiers**).

Les cycles en économie peuvent s'appuyer sur des variables réelles (**innovation**, **progress technique**, **productivité**) ou monétaires (**crédit** et cycle d'endettement) pour expliquer des fluctuations économiques, voire les anticiper.

➤ *Capital et investissement économiques, Consommation et épargne, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Cycle réel (théorie du), Destruction créatrice, Modèle de la toile d'araignée (Cobweb), Oscillateur*

Cycle de la productivité

Le cycle de la productivité est un **cycle** lié aux décalages entre les variations du volume de la **production** et l'ajustement du volume de l'**emploi**.

Au niveau microéconomique, les **entreprises** ajustent avec lenteur l'emploi :

– quand la production ralentit, l'emploi se maintient pendant un certain temps. Cela fait chuter les **gains de productivité** ;

– quand il y a une **reprise**, l'emploi ne s'accroît qu'avec retard. Cela fait augmenter les gains de productivité.

La réglementation de l'emploi, l'**investissement en capital humain**, l'**incertitude des entrepreneurs**, sont des facteurs qui jouent sur l'ampleur de ce cycle.

➤ *Fluctuations et crises économiques, Productivité*

➔ *Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratieff, Grappe d'innovations, Hystérésis, Oscillateur*

Cycle de vie

➔ *Théorie du cycle de vie*

Cycle du crédit

Le cycle du crédit est un cadre d'analyse théorique qui vise à rendre compte du lien entre le comportement des agents financiers et l'instabilité de l'économie globale. Cette analyse a notamment été formulée par H. Minsky et Ch. Kindleberger.

Pour Minsky, au sortir d'une **crise financière** et économique, des institutions sont mises en place pour limiter les **risques** et les agents économiques (prêteurs et emprunteurs) privilégient un financement prudent, c'est-à-dire des **crédits** dont les revenus permettent au débiteur de rembourser le principal et les **intérêts** de la dette. Mais dans un second temps, poussées par la recherche du **profit** et la volonté d'accroître le volume de leurs prêts, les institutions financières vont développer un financement spéculatif, c'est-à-dire accorder des crédits dont les revenus permettent de payer les intérêts mais pas de rembourser le principal de la dette (cette dernière est donc reconduite de période en période par l'octroi de nouveaux crédits). Dans une troisième phase, c'est la **finance Ponzi** qui va l'emporter : les crédits accordés sont de plus en plus risqués et les revenus liés à ces crédits ne permettent de rembourser ni les intérêts, ni le principal. Une telle situation conduit nécessairement à une **crise financière** car certains agents vont faire **défaut**, les **anticipations** vont se retourner, le phénomène de **déflation par la dette** s'enclenche, les agents tentent de se désendetter en vendant leurs actifs en catastrophe, ce qui amplifie la crise.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Accélérateur financier, Anticipations, Bulle spéculative, Crise des subprimes, Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Risque de crédit, Risque de défaut*

Cycle du produit

Le cycle du produit est, par analogie au modèle biologique, une approche de l'évolution du **marché** d'un produit selon quatre phases caractéristiques :

1. le lancement du nouveau produit – les ventes sont faibles et progressent lentement (les **taux d'équipement** des ménages sont encore faibles) ;
2. la croissance – le produit réalise sa percée et les ventes, ainsi que les taux d'équipement, progressent rapidement ;
3. la maturité – les consommateurs potentiels sont équipés et la demande plafonne ;
4. le déclin – le produit a vieilli : les ventes régressent puis la **production** finit par s'arrêter.

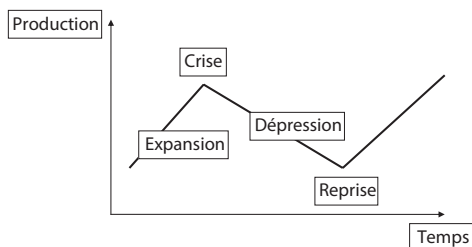
R. Vernon (1913-1999) (*International Investment and International Trade in the Product Cycle*, 1966) a utilisé ce schéma pour expliquer l'évolution du **commerce extérieur** américain. L'**innovation** confère un avantage à la **firm**e, avantage qu'elle gère internationalement.

- + Ne pas confondre avec la **théorie du cycle de vie**.
- ⇒ *Commerce international, Entreprises et système productif, Mondialisation*
- ➔ *Internationalisation de la production, Société transnationale*

Cycle économique

Selon la définition de A. F. Burns et W. C. Mitchell, membres du Bureau national de recherches économiques (NBER), « Un cycle consiste en une phase d'expansion simultanée de nombreux secteurs d'activité, période suivie d'une phase de contraction similaire, puis d'une reprise qui débouche sur la phase d'expansion du cycle suivant. Cette séquence est récurrente mais non périodique » (*Measuring Business Cycles*, 1946).

Plusieurs catégories de cycles économiques peuvent être distinguées en fonction de leur durée. Un cycle comporte généralement quatre phases présentées dans le schéma suivant :



La phase d'**expansion** est marquée par la hausse de la **production** en volume.

La **crise économique** correspond à un retournement à la baisse du niveau de la production.

La phase de **dépression** est caractérisée par la contraction de la production, elle s'accompagne d'un mouvement de **déflation**.

La phase de **reprise** correspond au minimum du cycle et à un retournement à la hausse de la production.

- + L'existence de cycles variables par leur amplitude (écart entre le niveau d'activité le plus haut et le plus bas) et leur durée, génère des fluctuations de la **croissance économique**.

- ⇒ *Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratiev*

Cycles financiers

Les cycles financiers correspondent à la succession sur plusieurs décennies d'une phase d'accumulation croissante de la **dette** accompagnée de fortes hausses des prix d'**actifs** financés par cette dette, suivie d'une phase de désendettement et de diminution des prix d'actifs financés par l'endettement (l'immobilier notamment). Le retournement du **cycle** prend la forme soit d'une période d'**inflation** soutenue, soit d'une **crise financière**. L'amplitude du cycle financier dépend de la place occupée par le secteur de la finance dans l'économie. Lorsque la finance est très réglementée, le cycle financier a une ampleur négligeable au regard du **cycle des affaires**. En revanche, lorsque les prises de risques financiers des **agents économiques** sont plus importantes, l'ampleur des cycles financiers s'accroît. C'est le cas depuis le milieu des années 1990 selon les travaux de la **Banque des règlements internationaux (BRI)**.

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Accélérateur financier, Bulle spéculative, Cycle du crédit, Crise des subprimes, Hypothèse d'instabilité financière, Moment Minsky, Risque de crédit, Stabilité financière*

Cycle Juglar

Le cycle Juglar (ou encore cycle des affaires) est un **cycle économique** d'une durée de dix ans environ. Il est aussi qualifié de cycle majeur par opposition au **cycle Kitchin**. Ce retour périodique des crises, tous les 8 à 11 ans, a été observé par C. Juglar (1819-1905) aux États-Unis, en France et en Angleterre (1826, 1836-1837, 1847, 1857), à partir des **bilans** bancaires. Juglar attachait une importance particulière au **crédit** accordé par les **banques** (facilités de l'**escompte** puis réduction drastique) mais selon lui, c'est l'**investissement** qui jouait, en définitive, un rôle central.

- + Depuis 1945, le cycle ne se traduit pas par des phases d'alternance d'**expansion** et de **dépression**

mais par des fluctuations autour d'un **trend de croissance** (alternance de phases de croissance et de **récession**).

- *Croissance économique, Fluctuations et crises*
- ➔ *Cycle réel, Théorie monétaire des crises*

Cycle Kitchin

Le cycle Kitchin est un **cycle économique** court d'une durée de quarante mois environ (3 ans et demi). Il est souvent lié à des opérations d'augmentation ou de liquidation des **stocks**. Ces pratiques de gestion de stocks conduisent en effet à des fluctuations de la **production**.

Ce cycle, repéré par l'américain J. Kitchin (*Cycles et tendances des variables économiques*, 1923), est souvent qualifié de « cycle mineur ».

- *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Cycle économique, Cycle Juglar*

Cycle Kondratiev

Le cycle Kondratiev désigne un **cycle économique** long, d'une durée moyenne de 50 à 60 ans. C'est J. A. Schumpeter qui a donné à ce cycle le nom de l'économiste soviétique N. Kondratiev (*Les grands cycles de la conjoncture*, 1920). Fondateur en 1920 de l'Institut de la conjoncture à Moscou, Kondratiev a étudié les mouvements séculaires des **prix** et des quantités réelles en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis et a mis en évidence le cycle qui porte désormais son nom.

Ce cycle comporte deux phases :

1. Une phase A ascendante qui réunit des conditions favorables à la **croissance** : découvertes modifiant radicalement les techniques et l'échange, accroissement des **investissements**, expansion de la circulation monétaire, diversification des activités, augmentation du **pouvoir d'achat** agricole, apparition de nouveaux pays dans l'économie mondiale. Mais des forces agissent en sens inverse (augmentation des prix, retournement dans les commandes de biens de capitaux, **concurrence** internationale plus intense, bouleversements sociaux et guerres, augmentation des capitaux improductifs).

2. Une phase B (ou dépression) qui s'accompagne d'une baisse des prix, des **taux d'intérêt** et de l'activité économique notamment dans l'agriculture. Selon Kondratiev, « À mesure que la tendance à la baisse se développe les facteurs qui favorisent l'accumulation et la concentration du capital commencent à entrer en action » (nombreuses inventions, épargne abondante, remplacement des biens capitaux essentiels) préparant ainsi une nouvelle phase A.

Deux grands cycles et demi ont été mis en lumière par Kondratiev :

- le 1^{er} Kondratiev (1780-1790 à 1844-1851) correspond à l'expansion du textile, de la métallurgie et de la chimie, etc. Le retournement (début de la phase B) se situe vers 1844-1851 ;
- le 2^e Kondratiev (1844-1851 à 1890-1896) s'articule avec le développement du chemin de fer et de l'acier, associé à l'entrée des États-Unis dans le commerce mondial et aux découvertes d'or d'Australie et de Californie. Le retournement se situe vers 1870-1875 ;
- le 3^e Kondratiev (1891-1896 à 1914-1920) se traduit par le développement des industries électriques, chimiques et des moteurs, l'apparition de l'Australie, l'Argentine et le Canada dans le commerce mondial, l'accroissement de l'extraction d'or et l'instauration de l'étalon-or. Le retournement se situe vers 1914-1920.

Pour Kondratiev, l'explication du cycle se fonde surtout sur le renouvellement de certains **investissements** lourds.

Les analyses de J. A. Schumpeter (*Business Cycles*, 1939) conduisent à associer à chaque Kondratiev, des **innovations** majeures. Prolongeant cette analyse, des économistes néoschumpétériens (G. Mensch, Ch. Freeman) ont mis en lumière un quatrième Kondratiev (1939-1996) avec un point de retournement en 1973. Dans cette perspective, une troisième **révolution industrielle** se dessinerait avec un cinquième Kondratiev dont la phase A s'amorcerait à la fin du xx^e siècle.

Il existe d'autres explications du cycle Kondratiev qui reposent sur :

- des facteurs monétaires : place du **crédit** et de l'accroissement de la **masse monétaire** pour G. Cassel (1866-1945), baisse des prix pour F. Simiand (1873-1935) ;

- des facteurs politiques : tout mouvement de baisse de longue durée des prix est précédé par une guerre tandis que les phases descendantes ont été des périodes de paix.

✚ Le cycle long permet une lecture de l'histoire économique que certains économistes contestent : ils ne reconnaissent qu'un seul type de cycle, le **cycle Juglar**. D'autres auteurs se contentent de donner au cycle long, une portée heuristique mais les points de retournement diffèrent selon les auteurs.

- *Fluctuations et crises, Croissance économique*
- ➔ *Croissance endogène, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Destruction créatrice, Progrès technique*

Cycle long

- ➔ *Cycle Kondratiev*

Cycle majeur

→ Cycle Juglar

Cycle mineur

↻ Cycle Kitchin

Cycles réels (théorie des)

La théorie des cycles réels est une approche du **cycle** développée dans les années 1980 pour montrer que les fluctuations de l'activité économique résultent de la réponse optimale des **agents économiques** à un **choc exogène** et temporaire de **productivité**.

À la suite des articles des économistes F. Kydland et E. Prescott (*Time to Build and Aggregate Fluctuations*, 1982) et J. R. Long et Ch. Plosser (*Real Business Cycles*, 1983), on considère un agent représentatif tout à la fois, consommateur et producteur qui alloue, tout au long de sa vie, son temps d'activité et de loisir de façon optimale. En réponse à un événement aléatoire (choc technologique positif non anticipé) l'agent représentatif peut avoir deux types de réponse :

– s'il ne se préoccupe pas du futur, il peut consommer plus aujourd'hui sans changer sa quantité de travail et son **investissement** ;

– s'il se préoccupe du futur, sa réaction dépend du caractère durable ou transitoire du choc tech-

nologique et de sa préférence pour le loisir présent et futur.

Si le choc est temporaire, il est incité à modifier sa fonction de production en investissant davantage, sa fonction d'utilité intertemporelle peut le conduire à travailler moins dans le présent ou bien à travailler davantage aujourd'hui et moins demain. Pour la théorie des cycles réels, c'est l'**effet de substitution** qui l'emporte et les individus augmentent leur offre de travail.

Si le choc est permanent, il est incité à travailler moins et à investir moins (il obtient plus avec le même effort).

En conséquence, la production peut se situer au-dessus ou en dessous de la trajectoire optimale de la **tendance** de long terme. Ce sont donc les chocs temporaires de **productivité** qui entraînent une évolution cyclique de la **consommation**, de l'investissement et de l'**emploi**.

+ Selon, la théorie des cycles réels, les **fluctuations économiques** ne résultent pas de rigidités à court terme des **prix**, des **salaires**, de l'**offre** ou de l'information imparfaite des agents, mais de leur réponse optimale à un choc réel (et non monétaire).

↻ *Fluctuations et crises économiques*

→ *Arbitrage intertemporel, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratiev, Grappe d'innovations, Nouveaux classiques, Nouvelle économie classique, Modèle de la toile d'araignée (Cobweb), Oscillateur*

D

Décentralisation

La décentralisation est une politique visant à transférer des compétences de l'**État** central aux collectivités territoriales dotées de la personnalité juridique (communes, départements, régions). En France, la réforme de 1982 a réalisé une importante décentralisation.

D'un point de vue économique, la décentralisation repose sur l'idée que la gestion des interventions publiques par des instances élues plus proches des usagers conduira à une plus grande **efficacité**.

- + Ne pas confondre avec la déconcentration qui délègue des compétences à des services de l'État implantés dans les régions, les départements et les communes.

⇒ *Économie publique*

→ *Régulation, Subsidiarité*

Décile

Les déciles d'une variable (par exemple le revenu) sont les valeurs seuils de cette variable qui partitionnent en 10 groupes de taille égale une population statistique dans laquelle les individus ont été classés par ordre de revenu croissant. Il y a donc 9 déciles qui divisent une population statistique en 10 sous-groupes, chaque sous-groupe contenant 10 % de la population statistique.

Le premier décile D_1 d'une série statistique est la valeur de la variable étudiée telle que 10 % de la population étudiée prend une valeur inférieure ou égale à D_1 et 90 % prend une valeur supérieure ou égale à D_1 . On définirait de même le 2^e décile avec les proportions 20 %, 80 % et ainsi jusqu'au 9^e décile, avec les proportions 90 %, 10 %.

Le 5^e décile est la **médiane**.

- + D'une manière générale, les **quartiles**, déciles, **centiles**, ou encore les **milliles** sont appelés des quantiles.
- *Dispersion, Distribution statistique*

Décloisonnement

Sur les **marchés des capitaux**, on appelle décloisonnement la suppression des barrières entre les

métiers de la finance, entre les différents produits et entre les différents **marchés (marché monétaire)**. Par exemple, la distinction entre **banque d'affaires** et **banque de dépôts** a disparu en France à partir de la loi bancaire de 1984. De même, aux États-Unis, le *Glass-Steagall Act* de 1933, qui séparait les **banques d'investissement**, les banques de dépôts et les sociétés d'assurance a été abrogé en 1999. Le décloisonnement a pour effet d'augmenter l'interdépendance des différents marchés ce qui accroît le **risque systémique**.

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Banque universelle, Financiarisation, Globalisation financière, Mutation financière, Règle des 3 D, Règle Volcker, Séparation bancaire*

Décollage

→ *Démarrage (Take off)*

Décomposition internationale des processus productifs (DIPP)

La décomposition internationale des processus productifs (DIPP) correspond à la segmentation du processus de production à l'échelle internationale. Concrètement, la DIPP correspond au fait que les firmes opèrent une **externalisation** de certains segments de la **chaîne de valeur** (l'assemblage par exemple), ce qui peut donner lieu à une **exportation** préalable de composants (tissus, pièces détachées...) et/ou à des **investissements directs à l'étranger** (filiale d'assemblage ou de montage) et/ou à de la **sous-traitance** internationale. Les **firmes multinationales** sont les acteurs privilégiés de la mise en œuvre de la DIPP dans de nombreux secteurs industriels (automobile, textile-habillement, électronique, informatique...). Il en résulte une croissance des échanges de produits intermédiaires et du **commerce intra-firme**.

La principale limite à la DIPP est l'importance des coûts de transaction et des coûts d'organisation.

⇒ *Commerce international, Entreprises et système productif, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Commerce intra-branche, Commerce intra-firme, Compétitivité, Courbe du sourire, Délocalisation, Firme globale, Firme réseau, Spécialisation*

Décote

Une décote est un abattement sur le taux de pension des assurés qui partent en **retraite** sans avoir le nombre de trimestres de **cotisation** nécessaire ou l'âge de départ en retraite fixé par la loi.

La décote est une mesure incitative visant au maintien en activité des travailleurs âgés.

➔ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Assurances sociales, État-providence, Redistribution, Revenus de transfert, Retraite, Retraite par capitalisation*

Découplage

Le terme « découplage » désigne une situation où deux variables auparavant liées deviennent progressivement indépendantes. Il s'applique à de nombreux domaines :

– en matière de **politique climatique**, le découplage consiste à assurer la croissance du **produit intérieur brut par tête** en émettant moins de CO₂. Cela peut être obtenu en réduisant l'intensité énergétique par unité de PIB (croissance sobre en énergie) et l'intensité en CO₂ de l'énergie consommée. La **courbe de Kuznets environnementale** décrit un scénario où, au-delà d'un certain niveau de production par tête, il y a découplage ;

– en matière de politique agricole dans l'**Union européenne**, le découplage renvoie à une réorientation de la **politique agricole commune** qui conduit à ce que les aides allouées aux agriculteurs ne soient plus proportionnelles aux quantités produites.

Le découplage renvoie aussi à la question de la corrélation entre les **fluctuations économiques** qui affectent des espaces économiques différentes. Par exemple, lors de la **crise des subprimes**, la thèse du découplage avançait que la croissance des **pays émergents** était devenue moins dépendante de la croissance américaine, du fait du dynamisme de la **consommation** et de l'**investissement** domestiques et de la diminution de la part des États-Unis dans les exportations de ces pays. Mais cette thèse n'a pas été validée.

Le découplage renvoie encore à la dissociation des espaces productifs et des espaces fiscaux. Par exemple, entre le lieu où les **entreprises** exercent leurs activités et investissent et le lieu où les bénéfices sont déclarés à des fins fiscales.

➔ *Commerce international, Économie et écologie, Intégration économique, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Barrières non tarifaires, Capital naturel, Protectionnisme, Ressources naturelles*

Découvert

Le découvert est une technique de **crédit** qui consiste pour un banquier à autoriser un client à tirer sur son **compte courant** des sommes supérieures à ses **avoirs** du moment. Le compte a donc un **solde** débiteur. Le montant du découvert est négocié et les sommes utilisées dans ce cadre donnent lieu au paiement d'un **intérêt** débiteur.

✚ L'utilisation du découvert par le client entraîne la création de **monnaie scripturale** par la **banque**.

➔ *Monnaie*

➔ *Banque, Création monétaire, Monétisation de créance, Taux d'intérêt*

Décroissance

La décroissance est la baisse du niveau de la **production** (taux de croissance de l'économie négatif). Les partisans de la thèse de la décroissance dénoncent les conséquences écologiques de la **croissance économique** (épuisement des ressources non renouvelables, pollution, émission de gaz à effet de serre, atteintes à la biodiversité). Ils considèrent que le **développement durable** est une mystification car il n'est pas possible selon eux de faire croître indéfiniment la production dans un monde fini. En effet les partisans de la **décroissance soutenable** s'opposent aux défenseurs du développement durable parce qu'ils considèrent que le **capital naturel** s'épuise avec la croissance et que le recyclage des déchets est insuffisant pour réduire l'**empreinte écologique**. La thèse de la décroissance repose aussi sur la critique de l'extension de la sphère marchande.

La décroissance est contestée par des économistes qui mettent l'accent sur la nécessité d'augmenter la production pour répondre aux besoins sociaux en matière d'alimentation, de santé, d'éducation, etc. d'une grande partie de la population mondiale. Ils insistent aussi, en s'appuyant sur la **courbe de Kuznets environnementale**, sur le fait qu'un niveau plus élevé de développement et une croissance verte est susceptible de réduire les effets négatifs de l'augmentation de la production (technologies plus économes en énergie, etc.)

➔ *Capital et investissement, Croissance économique, Économie du développement, Économie et écologie, Mondialisation*

- ➔ *Accords de Kyoto, Économie alternative, Économie circulaire, Économie solidaire, Productivisme, Progrès économique, Ressources naturelles, Sommet de Copenhague, Soutenabilité du développement*

Décroissance soutenable

La décroissance soutenable désigne une **politique économique** dont l'objectif serait de diminuer en valeur absolue la **production** et la **consommation**, sans provoquer de tensions sociales susceptibles de conduire à une remise en cause de la démocratie ou à des conflits militaires.

Les promoteurs de la décroissance soutenable considèrent que, pour sauvegarder les conditions naturelles de la vie humaine, il ne suffit pas de freiner la **croissance économique** ou d'opter pour une **croissance zéro**, mais il est nécessaire d'inverser la logique de croissance car, selon eux, une croissance continue est impossible au sein d'un monde fini. Ils considèrent que le concept de **développement durable** est une contradiction dans les termes : selon eux aucun **développement** reposant sur la croissance de la production n'est soutenable.

- ✚ Certains partisans de la décroissance font une distinction entre la situation des pays riches où la décroissance devrait être rapide, et celle des **pays les moins avancés** où une croissance respectueuse des équilibres écologiques est possible.

➤ Économie et écologie, Mondialisation

- ➔ *Accords de Kyoto, Courbe de Kuznets environnementale, Économie alternative, Économie de l'environnement, Économie des ressources naturelles, Économie solidaire, Productivisme, Soutenabilité de la dette*

Déduction

La déduction est l'opération qui, sur la base d'**axiomes** ou de **conjectures**, consiste à formuler, dans le cadre d'un raisonnement logique, d'autres propositions. Dans les disciplines logico-formelles (logique, géométrie, algèbre...) la valeur de vérité d'une proposition déduite est liée exclusivement au respect des règles de la logique interne du raisonnement. Dans les « sciences de l'empirie » (physique aussi bien que **science économique**), la validité des propositions déduites suppose à la fois la cohérence interne du raisonnement et la soumission des énoncés à des épreuves de **réfutation** ou de **vérification**.

➤ Épistémologie économique

- ➔ *Axiomatique, Méthode hypothético-déductive, Théories économiques*

Défaillances de l'État (Government Failures)

On parle de défaillances de l'État pour désigner les situations où l'État est inefficace et/ou inefficent. L'expression a été utilisée pour la première fois en 1964 par R. Coase, mais ce sont surtout les auteurs de l'**École des choix publics** qui ont développé ce type d'analyse (**théorie du marché politique**, théorie de la **bureaucratie**).

À la différence de l'**économie du bien-être**, les théoriciens des défaillances de l'État considèrent que ce dernier n'est ni bienveillant (les dirigeants politiques et/ou les bureaucraties peuvent servir leurs propres intérêts et non l'intérêt général), ni omniscient (il ne dispose pas de toute l'information nécessaire pour prendre des décisions optimales).

- ✚ Cette analyse des défaillances de l'État a été développée pour contester la justification de l'intervention de l'État par les **défaillances du marché**.

➤ Économie publique, Marchés et prix

- ➔ *Capture du régulateur, Effet d'éviction, Efficacité, Efficience, Perte sèche, Théorème d'équivalence, Théorème de Coase*

Défaillances du marché (market failure)

On appelle défaillance du marché une situation dans laquelle, pour des raisons techniques, la **régulation** par le **marché** se révèle impossible ou inadéquate. Les principales défaillances du marché, mises en évidence notamment par les théoriciens de l'**économie du bien-être**, sont :

- les rendements d'échelle croissants, qui conduisent à une situation de monopole naturel ;
- les effets externes, qui conduisent à une situation non optimale ;
- les biens collectifs pour lesquels aucune offre privée n'existe dans un cadre marchand ;
- les biens communs, qui peuvent conduire à une situation de tragédie des biens communs.

Pour de nombreux économistes, l'existence de défaillances du marché justifie diverses formes d'intervention économique de l'État. Les problèmes d'information auxquels l'État est confronté ainsi que le fonctionnement du champ politique (**École des choix publics**) conduisent certains économistes à remettre en question les formes de l'intervention publique préconisée par l'économie du bien-être et à insister sur les possibilités de **défaillances de l'État**. Certains d'entre eux considèrent qu'il est toujours possible d'assurer une régulation par le marché dès lors que les **droits de propriété** sont correctement définis.

- ✚ Il ne faut pas confondre défaillances du marché et **concurrence imparfaite**.

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

- ➔ *École autrichienne, Équilibre général, Optimum de Pareto, Théorème de Coase, Théorie économique de la bureaucratie*

Défaut de coordination

Un défaut de coordination désigne une situation où, dans le cadre de la **coordination** marchande, les décisions individuelles rationnelles conduisent à une situation collective sous-optimale ou même dangereuse qui, pour être évitée, nécessite une coordination hors-marché. L'origine des défauts de coordination est à rechercher dans la séparation des **agents économiques** qui prennent des décisions de façon décentralisée sans tenir compte des **effets externes** négatifs générés par leurs décisions.

Par exemple, en période de **chômage**, la rationalité individuelle peut pousser chaque ménage à réduire ses dépenses et à accumuler une **épargne** de précaution afin de se prémunir contre le **risque** de baisse de **revenu** dans le futur. Collectivement, la **demande globale** va se contracter et la probabilité de perdre son emploi augmente pour chaque individu, ce qui incite à épargner plus, etc.

La situation globale est une situation d'**équilibre**, aucun mécanisme n'incite les individus à modifier leur comportement alors qu'un changement simultané des décisions et des actions de tous les agents économiques serait efficace d'un point de vue collectif. Les défauts de coordination conduisent à une multiplicité d'équilibres, certains étant supérieurs à d'autres du point de vue du **bien-être**. Dans l'exemple précédent, il y a autant d'équilibres que de niveaux d'épargne de précaution réalisés par les ménages.

La **Nouvelle économie keynésienne (NEK)** accorde aujourd'hui une importance croissante aux défauts de coordination qui, dans une **économie de marché**, permettent de rendre compte de l'existence d'équilibres de sous-emploi, et cela, même si les prix et les salaires sont parfaitement flexibles.

Du fait de l'existence de défauts de coordination, rien ne garantit que le marché maximise le **bien-être** collectif. Les défauts de coordination conduisent l'**État** à mettre en œuvre des dispositifs d'**incitations**, de manière à ce que les individus internalisent les externalités générées par leurs actions.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

- ➔ *Chômage d'équilibre, Contrats implicites, Défaillances du marché, Équilibre de Nash, Insiders/out-siders, Nouvelle microéconomie, Salaire d'efficience, Théorie des jeux*

Défaut de paiement

Un défaut de paiement est la situation où un **agent économique** (**ménage, État, entreprise**) est dans l'incapacité d'effectuer les remboursements de **dette** à l'échéance prévue. On dit couramment que l'agent est en défaut ou qu'il fait défaut sur sa dette. Le défaut de paiement peut conduire une entreprise à la **faillite** et un ménage à une procédure de surendettement (ou dans certains pays à une faillite personnelle). Le défaut d'un État peut être unilatéral ou bien être négocié avec les créanciers. On parle alors de **renégociation de la dette** ou de **restructuration de la dette**.

Le défaut sur la dette d'un agent peut être partiel.

➤ *Économie publique, Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Crise de la dette, Crise des dettes publiques, Moratoire, Risque de défaut, Service de la dette, Soutenabilité de la dette*

Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire est un **solde budgétaire** négatif. Son montant résulte de l'écart entre les **dépenses publiques** (comptabilisées négativement) et les recettes (comptabilisées positivement) qui sont présentées dans la **loi de finances**.

Certains économistes considèrent qu'il est indispensable de respecter un strict équilibre budgétaire alors que d'autres (le plus souvent keynésiens) estiment que le solde budgétaire est un instrument de politique économique (en général, un déficit a un effet stimulant sur l'économie et un excédent provoque un effet de freinage).

- ✚ Il faut distinguer le déficit de l'État et le déficit de l'ensemble des **administrations publiques**.

✚ Dans le cadre de l'**Union européenne** le déficit public est le **besoin de financement** de toutes les administrations publiques (administrations centrales + administrations locales + administrations de sécurité sociale).

- ✚ On peut aussi calculer un déficit primaire et un **déficit structurel**.

Le déficit primaire ne tient pas compte des charges d'intérêt liées au remboursement de la **dette publique** (dépenses) ni des revenus d'actifs financiers reçus (recettes).

- ✚ On peut également distinguer un déficit budgétaire actif, provoqué par un accroissement des dépenses publiques ou une réduction des **impôts**, et un déficit budgétaire passif résultant d'une baisse des recettes fiscales à la suite d'un ralentissement de la **croissance économique**.

➤ *Économie publique, Politique économique*

- ➔ *Dette publique, Dette souveraine, Effet « boule de neige », Équilibre budgétaire, Impasse budgé-*

taire, *Gap d'Okun*, *Neutralité budgétaire*, *Politique budgétaire*, *Position budgétaire*, *Règle d'or*, *Service de la dette*, *Solde budgétaire*, *Théorème de Haavelmo*

Déficit budgétaire structurel

Le déficit budgétaire structurel est la différence entre les dépenses et des recettes annuelles des **administrations publiques** après correction des effets des variations conjoncturelles et ou des mesures ponctuelles. Par exemple, en période de **crise économique** un pays peut voir se creuser son **déficit budgétaire** sans que le solde budgétaire structurel ne se dégrade.

Le déficit structurel est calculé en retranchant du déficit effectif, un solde conjoncturel, mesurant l'impact mécanique de la conjoncture économique sur l'évolution des dépenses et des recettes. Le calcul du solde conjoncturel repose sur une estimation de l'écart entre le **produit intérieur brut (PIB)** effectif et le produit intérieur brut potentiel.

Depuis 2013, les pays qui ont adopté le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** de la zone euro doivent avoir un **déficit budgétaire structurel** inférieur à 0,5 %.

- ⊖ *Économie publique*, *Politique économique*
- ➔ *Croissance potentielle*, *Gap d'Okun*, *Pacte de stabilité et de croissance*, *Position budgétaire*, *Règle d'or*, *Solde budgétaire*, *Stabilisateurs automatiques*, *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Déficit courant

Le déficit courant est une expression utilisée dans les médias pour parler du déficit de la **balance des transactions courantes**.

- ⊖ *Commerce international*, *Mondialisation*
- ➔ *Balance commerciale*, *Balance des paiements*, *Déficits jumeaux*

Déficit public

- ➔ *Déficit budgétaire*

Déficits jumeaux

En économie, le terme « déficits jumeaux » caractérise la situation d'un pays enregistrant en même temps un **déficit budgétaire** et un déficit de sa **balance des transactions courantes**.

- ⊖ *Commerce international*, *Économie publique*, *Finances internationales*, *Mondialisation*, *Politique économique*
- ➔ *Balance commerciale*, *Balance des paiements*, *Déséquilibres globaux*, *Schéma IS-LM*

Déflation

La déflation est un processus de baisse cumulative du **niveau général des prix**. Cette baisse des prix, souvent provoquée par une contraction de la **demande globale**, s'accompagne d'une réduction massive de l'activité et d'un fort accroissement du **chômage**. Tel fut le cas de la crise de 1929 aux États-Unis.

- ⊕ Ne pas confondre avec **désinflation**.
- ⊖ *Fluctuations et crises économiques*, *Monnaie*
- ➔ *Déflation par la dette*, *Inflation*, *Stagflation*

Déflation par la dette

La déflation par la dette a été mise en évidence par I. Fisher (1867-1947). Il s'agit d'une situation où la baisse des **prix** accroît la charge réelle de la **dette** supportée par les agents. Ces derniers, pour se désendetter vendent les **actifs** qu'ils possèdent ce qui a pour effet d'accroître l'**offre** sur le **marché des actifs réels** comme sur celui des **actifs financiers** et conduit à renforcer la tendance à la baisse des prix. La déflation par la dette est donc un processus cumulatif qui ne peut être enrayé que par un **moratoire** des dettes et une politique de **reflation**. Ces deux types de mesures ont été mis en œuvre par l'administration Roosevelt pour lutter contre la dépression des années 1930.

- ⊖ *Finances internationales*, *Monnaie*
- ➔ *Crise de la dette*, *Crise de surendettement*, *Crise des subprimes*, *Cycle du crédit*, *Financement de l'économie*, *Renégociation de la dette*, *Restructuration de la dette*

Dégradation des termes de l'échange

La dégradation des termes de l'échange désigne une situation dans laquelle les prix des produits exportés par un pays tendent à diminuer, alors que les prix des produits importés par ce même pays tendent à augmenter. Il en résulte une détérioration du **pouvoir d'achat** dans l'échange international qui exprime une moindre capacité des **exportations** à financer les achats de produits importés.

La thèse d'une tendance séculaire à la dégradation des termes de l'échange des **pays en voie de développement (PED)**, défendue par l'école de la **dépendance** dès 1949, s'inscrit dans une approche **centre périphérie**. Cette thèse s'est appuyée sur une étude des Nations unies publiée en 1945, qui mettait en lumière une baisse de l'**indice des prix** des produits primaires exportés par rapport à l'indice des produits manufacturés importés entre 1876-1880 et 1936-1938. Selon R. Prebisch (1901-1987) et H. Singer (1910-2006) ou S. Amin

(1931-2018), la dégradation des termes de l'échange est liée aux modes d'insertion des économies sous développées dans l'économie mondiale :

- du côté de la demande, les PED exportent des produits primaires pour lesquels la demande des pays développés a une faible **élasticité prix** et une faible élasticité revenu, alors qu'ils importent des produits manufacturés à forte élasticité revenu ;

- du côté de l'offre, le pouvoir d'action des entreprises du centre est fort alors que celui de la périphérie est faible, les hausses des salaires accompagnent les gains de productivité au nord, à l'inverse dans les PED, elles se traduisent par une baisse des prix.

La dégradation des termes de l'échange s'explique aussi par l'affectation des **gains de productivité**. Alors que dans les pays développés, les gains de productivité conduisent à la hausse des **salaires**, des **profits** et des **prélèvements obligatoires** rendant possible l'intervention publique, il en va différemment dans les pays du tiers-monde. Les structures politiques et sociales de ces pays conduisent à affecter les gains de productivité à la hausse des profits et à la baisse des prix des **biens** produits et exportés (absence de **protection sociale**, de négociations salariales, etc.).

- + En longue période, aucune dégradation des termes de l'échange n'a été validée. Par exemple, la dégradation des termes de l'échange des matières premières dans les années 1980 a été suivie d'une appréciation des termes de l'échange dans la décennie suivante. Par ailleurs, de nombreux pays en développement sont aujourd'hui exportateurs de produits manufacturés, ce qui réduit considérablement la pertinence de la thèse de la dégradation des termes de l'échange.

- ⊖ *Économie du développement, Mondialisation*

- ➔ *Altermondialisme*

Délégué du personnel

Un délégué du personnel est un représentant élu par les salariés d'une **entreprise**. Il est leur porte-parole auprès des employeurs pour toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux **salaires**, au droit du travail et aux **conventions collectives** applicables dans l'entreprise.

- + Comme pour le délégué syndical et les membres du **comité d'entreprise**, le délégué du personnel bénéficie d'une protection spécifique en matière de licenciement ou de sanctions disciplinaires.

- ➔ *Convention collective, Organisation du travail, Rapport salarial, Syndicat*

Délocalisation

La délocalisation se définit comme la fermeture d'une unité de production sur un territoire, suivie de sa réouverture sur un autre territoire (à l'étranger le plus souvent), en vue de réimporter sur le territoire d'origine les biens produits à moindre **coût**, et/ou de continuer à fournir les **marchés d'exportation** à partir de cette nouvelle implantation. Il s'agit concrètement d'un « déménagement » de l'unité de production, *via* un **investissement direct étranger (IDE)**.

Il existe plusieurs types de délocalisation : d'accompagnement (le fournisseur suit son donneur d'ordre), offensives (recentrage de l'**entreprise** sur son cœur de compétence), défensives (pour résister à une **concurrence**).

Les délocalisations contribuent à la réorganisation internationale des activités des **firmes** industrielles qui recherchent une **rentabilité** accrue (**externalisation** d'activités, recours à la **sous-traitance** internationale.).

- + Bien que l'essentiel des délocalisations se réalise entre les pays développés, les débats ont porté, dans ces pays, sur les conséquences défavorables sur l'**emploi** en raison de la **concurrence** des pays à bas **salaires** et des économies en transition (on a parlé d'exportations d'**emplois** et de **transferts de technologies**).

- ⊖ *Entreprises et système productif, Politique économique*

- ➔ *Compétitivité, Économie de la connaissance, Entreprises réseaux, Firme multinationale, Industrialisation, Industrie, Pôle de compétitivité, Politique industrielle, Productivité, Tertiairisation*

Demande

La demande désigne la relation entre les différents prix possibles d'un **bien** sur le **marché** et les quantités demandées de ce bien qui leur sont associées. La demande peut être individuelle ou concerner l'ensemble du marché (demande agrégée).

- + Il ne faut pas confondre la demande, qui désigne la **fonction de demande** (autrement dit tous les prix et toutes les quantités demandées correspondantes), avec la quantité demandée, qui est en relation avec un seul prix (un point de la courbe de demande).

- ⊖ *Marchés et prix*

- ➔ *Courbe de demande, Demande de travail, Demande notionnelle*

Demande de monnaie

La demande de monnaie émane des **agents économiques** qui désirent détenir des **avoirs** liquides. La détention de ces avoirs a un **coût d'opportunité** : détenir des **liquidités** c'est renoncer à

l'**intérêt** que l'on obtiendrait en plaçant la somme correspondante sur le **marché financier**. L'analyse économique s'est efforcée d'expliciter les déterminants de la demande de monnaie. L'approche keynésienne met l'accent sur les motifs de la **préférence pour la liquidité**. Pour M. Friedman (prix Nobel 1976), la monnaie est une composante du **patrimoine** des agents et la quantité de monnaie détenue dépend de l'optimisation de la composition de ce patrimoine (arbitrage entre **actifs** réels, monnaie et titres).

Au total, dans l'approche keynésienne comme dans l'approche monétariste, la demande de monnaie dépend pour l'essentiel du **taux d'intérêt** et du **revenu** (**revenu permanent** chez Friedman).

- ✚ Une différence essentielle entre les deux approches réside dans le fait que les keynésiens considèrent que la fonction de demande de monnaie est instable, alors que les monétaristes considèrent qu'elle est stable (pour ces derniers, l'action sur la **base monétaire** est donc efficace).

☞ *Monnaie, Politique économique*

➔ *Offre de monnaie, Politique monétaire, Schéma IS-LM, Trappe à liquidité*

Demande de travail

La demande de travail désigne la demande de main-d'œuvre que les **entreprises** cherchent à recruter.

- ✚ Ne pas confondre demande de travail et **demande d'emploi** ; la demande de travail correspond en effet à l'**offre d'emploi**.

☞ *Marché du travail*

Demande effective

Dans la **théorie keynésienne**, la demande effective est la demande de **biens de consommation** et de **bien de production** anticipée par les **entreprises**. Bien que qualifiée d'effective, il s'agit en fait de la demande anticipée qui détermine l'**offre**, c'est-à-dire le niveau macroéconomique de la **production** et donc de l'**emploi**. La demande effective est déterminée par des données objectives (informations économiques sur la croissance) mais aussi par les « esprits animaux des entrepreneurs », c'est-à-dire par des facteurs psychologiques qui ne sont pas nécessairement rationnels. Rien ne garantit que la demande effective se fixe au niveau qui assure le **plein-emploi**. Pour J. M. Keynes (1883-1946), dans une **économie de marché**, la situation la plus probable est celle de l'**équilibre de sous-emploi**.

Dans le **modèle walrasien**, la demande effective est celle qui est effectivement satisfaite au **prix** d'équilibre du marché. À l'équilibre, la **demande notionnelle** est égale à la demande effective.

Dans la **théorie des équilibres à prix fixes**, la demande effective correspond à la quantité effectivement échangée par un **agent économique** qui subit des contraintes de quantité (on est alors en présence d'un **équilibre avec rationnement**).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Anticipation, Commissaire-priseur walrasien, Défaut de coordination, Demande notionnelle, Tâtonnement walrasien, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

Demande globale

Au niveau macroéconomique, la demande globale est constituée par l'ensemble des achats de **biens** et de **services** finalement effectués au cours d'une période dans une économie donnée. La demande globale comprend quatre éléments :

- la demande de biens et services de **consommation** finale par les **ménages** (C) ;
- la demande de biens d'**investissement** (I) ;
- la demande de biens et services des **administrations publiques** (G) ;
- les **exportations** nettes (X – M).

$$D = C + I + G + (X - M)$$

Dans l'approche keynésienne, les variations de la **production** sont déterminées par les variations de la demande globale et l'État peut agir sur les différentes composantes de la demande globale pour maintenir l'économie au voisinage de l'équilibre de **plein-emploi**.

- ✚ Ne pas confondre avec la **demande effective**.

☞ *Fluctuations et crises économiques, Politique économique*

➔ *Équilibre de sous-emploi, Gap d'Okun, Macroéconomie, Théorie keynésienne*

Demande notionnelle

La demande notionnelle est la quantité demandée par un **agent économique** pour un **prix** donné lorsque cet agent ne subit pas de contrainte de quantité.

Dans le modèle walrasien, tous les échanges se déroulent au prix d'équilibre. Pour ce prix, la demande notionnelle est identique à la **demande effective**. En revanche, dans la théorie des équilibres à prix fixes, la demande notionnelle et la demande effective peuvent différer.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Apurement des marchés, Équilibre avec rationnement, Macroéconomie, Microéconomie*

Demande solvable

La demande solvable d'un bien ou d'un **service** est celle qui est formulée par un **agent économique**

disposant de **revenu** suffisant pour payer le prix du marché.

➤ *Marchés et prix, Revenus et patrimoine*

➔ *Demande, Solvabilité*

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) recensent depuis 2009, les personnes inscrites à **Pôle emploi** à la fin d'un mois donné. Cet indicateur de mesure du **chômage** est fourni par le Ministère du travail.

On distingue désormais cinq catégories de demandeurs d'emploi :

– catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

– catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i. e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

– catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i. e. plus de 78 heures au cours du mois) ;

– catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

– catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

✚ Ce sont les personnes de la catégorie A qui font l'objet des commentaires les plus fréquents des responsables politiques.

✚ La pluralité des critères, qui conduit à la définition de ces catégories, permet la prise en compte et la mesure des phénomènes de **sous-emploi**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage au sens du Bureau international du travail, Halo du chômage*

Démarchandisation

De façon générale, la démarchandisation désigne le processus de réduction des rapports marchands.

Pour G. Esping-Andersen, la démarchandisation (*decommodification*) désigne « la possibilité de conserver un niveau de revenu socialement acceptable en dehors d'une participation au marché ».

La démarchandisation est d'autant plus forte que l'accès aux droits sociaux est large, que la durée de versement des **prestations sociales** est longue et que les **revenus de remplacement** sont proches des **revenus d'activité**.

➤ *Marchés et prix, Protection sociale*

➔ *Redistribution, Sécurité sociale*

Démarrage (take-off)

Le démarrage économique est, selon W. W. Rostow (*Les étapes de la croissance économique*, 1960), la période cruciale pendant laquelle l'économie nationale s'engage dans la voie du **développement** auto-entretenu. Pour W. W. Rostow, trois conditions permettent la réalisation du démarrage :

– une élévation importante du taux d'investissement de 5 à 10 % du revenu national ;

– la création d'un ou de plusieurs **secteurs** industriels jouant un rôle d'entraînement important du fait de leur croissance élevée (*leading sectors*) ;

– l'existence ou la mise en place d'un « appareil politique, social et institutionnel » qui facilite la poursuite de la croissance (en particulier les importations de capitaux en provenance des pays développés et la constitution d'un système bancaire).

➤ *Croissance économique, Économie du développement*

➔ *Dépendance, Étapes de la croissance, Pays émergents, Politique de développement, Sous-développement*

Démographie

La démographie est une discipline scientifique qui étudie les populations (effectifs, structures par âge et par sexe, natalité, mortalité, mouvements migratoires etc.).

Il existe de fortes interactions entre les phénomènes démographiques et les phénomènes économiques. Par exemple, l'évolution de la structure par âge a des effets sur les dépenses de **protection sociale** et notamment les systèmes de **retraite** et de santé. Réciproquement, la situation économique influence les phénomènes démographiques (par exemple, la hausse du **niveau de vie** conduit généralement à une baisse de la fécondité).

✚ Très souvent dans les **modèles** économiques, les variables démographiques sont considérées comme des variables exogènes.

➤ *Croissance économique*

➔ *Loi de Malthus, Taux de dépendance, Vieillesse démographique*

Dépendance (économie du développement)

La dépendance est la situation qui résulte de la domination des **pays développés à économie de marché** sur les **pays en développement (PED)**.

Dans les années 1960, les théoriciens de la dépendance (marxistes comme C. Bettelheim ou hétérodoxes comme R. Prebisch) considèrent que les relations économiques internationales sont inévitablement des relations de dépendance et de domination qui sont un facteur de blocage du développement.

☞ *Économie du développement*

➔ *Centre, Dégradation des termes de l'échange, Échange inégal, Économie dominante, Économie politique internationale, Périphérie, Termes de l'échange, Théorie marxiste*

Dépendance (protection sociale)

En matière de protection sociale, la dépendance correspond à la situation dans laquelle une personne âgée n'est plus capable de pourvoir seule au maintien de son autonomie. Sous certaines conditions, les personnes concernées peuvent percevoir une **prestation sociale** : l'allocation personnalisée d'autonomie.

☞ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Redistribution, Revenus de transfert*

Dépense de consommation des ménages

La dépense de consommation des **ménages** est la **consommation effective des ménages** après déduction des dépenses prises en charge par les **administrations publiques** (remboursements des dépenses de santé par la **sécurité sociale**, etc.).

☞ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

➔ *Consommation élargie, Consommation socialisée*

Dépense de consommation finale des administrations publiques

La dépense de consommation finale des administrations comprend les dépenses collectives proprement dites (justice, armée, police, etc.) et les dépenses individualisables de consommation finale (les bénéficiaires peuvent être précisément définis, en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé).

☞ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

➔ *Consommation élargie, Consommation socialisée, État-providence*

Dépenses fiscales

Les dépenses fiscales sont des pertes de recettes résultant d'une politique d'**incitation** par des déductions fiscales (par exemple réduction de l'**impôt sur les sociétés** pour les bénéfices réinvestis).

Le concept de dépenses fiscales permet d'évaluer certains coûts de la **politique budgétaire**.

✚ Ne pas confondre avec **dépenses publiques**.

☞ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Niche fiscale, Politique keynésienne*

Dépenses publiques

Au sens strict, les dépenses publiques sont les dépenses financées par l'État. Au sens large on prend aussi en compte les dépenses des collectivités territoriales et des administrations de **sécurité sociale**.

Les dépenses publiques sont liées :

- aux achats de biens et services nécessaires à la **production** par les **administrations publiques** des **biens collectifs** ;
- au service de la **dette publique** ;
- au paiement des **prestations sociales** ;
- au versement de **subventions et prêts** à différents secteurs d'activité (industrie, agriculture).

☞ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Budget de l'État, Charge de la dette, Débudgétisation, Dépenses fiscales, Effet « boule de neige », Multiplicateur des dépenses publiques*

Déport

Une **devise** cote un déport sur le **marché des changes** lorsque son **cours au comptant** est supérieur à son **cours à terme**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Cours de change, Report*

Dépréciation

De façon générale, le terme « dépréciation » désigne la diminution du **prix** d'un **actif sur un marché**.

Sur le plan monétaire, le terme de dépréciation a deux significations très différentes selon qu'il concerne la valeur internationale ou la valeur interne de la **monnaie**.

Sur le plan international, la dépréciation désigne la baisse du cours d'une **devise** sur le **marché des changes**.

✚ Ne pas confondre avec **dévaluation**.

Sur le plan interne, la dépréciation désigne la perte de **pouvoir d'achat** de la monnaie qui résulte de l'**inflation**.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Appréciation, Régime de change*

Dépression

La dépression désigne le moment d'un **cycle économique** pendant lequel la **production** baisse.

+ Ne pas confondre avec la **récession**.

⊖ *Fluctuations et crises économiques*

Déréglementation

La déréglementation vise à donner plus de place à l'initiative individuelle et à la régulation par le **marché** dans le fonctionnement de l'économie, en supprimant certaines dispositions réglementaires.

Cette politique repose sur l'idée que la réglementation (législation du **travail**, **encadrement du crédit**, réglementation de la **concurrence**, contrôle des **prix**, **contrôle des changes**, réglementation antipollution...) a des effets contre-productifs : la législation du travail serait un obstacle à l'embauche, le contrôle des prix ferait obstacle à la **concurrence** et donc à l'efficacité économique, etc.

La déréglementation est défendue par l'**économie de l'offre** au nom de l'**efficacité** des **marchés**.

Sur le plan monétaire et financier, le mouvement de déréglementation qui s'est amorcé à la fin des années 1970 a consisté par exemple à supprimer le **contrôle des changes**, à ouvrir le **marché monétaire** à l'ensemble des opérateurs, à laisser davantage jouer le marché dans la détermination des **taux d'intérêt**, etc.

+ La notion de déréglementation ne signifie donc pas la suppression totale de toute réglementation mais une modification du cadre réglementaire de façon à instaurer plus de **concurrence** entre les agents.

+ Après la crise de 2007-2008, on assiste à un mouvement de « re-réglementation » dans le domaine financier, notamment afin de favoriser la **stabilité financière**.

⊖ *Économie publique, Finances internationales, Politique économique,*

➔ *Globalisation financière, Libéralisme, Monnaie, Règle des 3 D, Règles prudentielles, Théories*

Déréglementation des marchés financiers

La déréglementation des marchés financiers est une composante de la **mutation financière** (libre circulation des capitaux, intensification de la concurrence). Il s'agit de la levée des restrictions sur les quantités (fin du **contrôle des changes** en France en 1985 et de l'**encadrement du crédit** en 1987) et sur les prix (les **taux d'intérêt** et les tarifs sont plus libres). Ce mouvement de déréglementation débute dans les années 1970 pour les pays anglo-saxons et les années 1980 pour les pays d'Europe continentale et concerne plus particulièrement les pays développés.

Cette déréglementation a favorisé les transactions sur les **marchés de gré à gré** qui par définition sont plus risqués que les **marchés organisés** mais offrent des **coûts de transaction** moindres et des transactions mieux adaptées aux besoins des opérateurs.

La déréglementation n'a pas conduit à un vide institutionnel car elle s'est accompagnée d'un mouvement de re-réglementation d'ordre prudentiel. C'est pour cette raison que plusieurs auteurs préfèrent le terme de « **mutation financière** » à celui de « déréglementation » pour désigner le passage d'une **coordination** plutôt hiérarchique à une coordination par le marché.

⊖ *Économie publique, Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie, Politique économique*

➔ *Accords de Bâle, BRI, Décloisonnement, Globalisation financière, Innovations financières, Libéralisme, Marché des changes, Marché organisé, Règle des 3 D, Règles prudentielles*

Dérégulation

Le terme « dérégulation » est un anglicisme parfois utilisé à la place de **déréglementation**.

⊖ *Économie publique, Finances internationales, Marché du travail, emploi et chômage, Monnaie, Politique économique*

➔ *Globalisation financière, Libéralisme, Règle des 3 D*

Dérivé de crédit

Les dérivés de crédit sont des **produits dérivés** dont le sous-jacent est constitué de **créances**. Les dérivés de crédit permettent de transférer tout ou partie du **risque** lié aux créances d'un créancier (acheteur de protection contre le risque) à un autre (vendeur de protection). Les dérivés de crédit sont donc des instruments de **couverture**, mais ils sont aussi des instruments de **spéculation**. De ce fait, ils sont susceptibles d'accroître l'instabilité financière comme on l'a vu à l'occasion de la **crise des subprimes**.

⊖ *Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Credit Default Swap, Crédits structurés, Originate and Distribute, Règles prudentielles, Stabilité financière, Titrisation, Véhicule de titrisation*

Désarticulation

La désarticulation de l'économie et de la société renvoie, selon les théories de la **dépendance**, à la destruction de la cohérence des **institutions**, du **système productif**, de l'organisation sociale, au sein des économies sous-développées, conséquence du processus de **domination** dans le cadre du système capitaliste mondial.

Dans une perspective théorique différente, F. Perroux (1903-1987) préfère utiliser le terme « inarticulation » qui renvoie à un manque d'intégration du territoire de l'économie nationale. De ce fait, par exemple, la croissance d'une **branche** ne se propage pas à l'ensemble de l'économie.

- *Économie du développement, Entreprises et système productif, Intégration économique*
- ➔ *Cercle vicieux de la pauvreté, Dualisme, Effet de propagation*

Déséconomie d'échelle

Il y a déséconomie d'échelle lorsque les **coûts unitaires** s'accroissent à la suite d'une augmentation de la taille de l'unité de **production** et que les **rendements d'échelle** deviennent décroissants. En effet, au-delà d'une certaine taille critique, les firmes rencontrent des déséconomies d'échelle liées à des contraintes techniques de production, à l'alourdissement des frais de gestion administrative, des **coûts d'organisation**, des coûts d'information, etc.

- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Économie d'échelle, Effet d'agglomération, Effet externe, Loi des rendements décroissants*

Désencastrément

Selon K. Polanyi (1886-1964), le désencastrément désigne le processus d'autonomisation de la sphère économique par rapport aux autres sphères de la vie sociale. Le désencastrément rend possible le développement de l'économie de marché qui suppose que soient démantelées les contraintes de l'économie et de la société traditionnelles. Les normes et les valeurs doivent se transformer pour que soit affirmée la prééminence de l'individu sur la communauté. Cela suppose notamment que le **travail** lui-même soit soumis à la logique marchande. C'est, selon Polanyi (*La Grande Transformation*, 1944), tout l'enjeu de l'abrogation de l'**Acte de Speenhamland** en 1834. À partir de ce moment, en Grande-Bretagne, le travail devient une marchandise comme une autre, le travailleur n'est plus protégé par les normes de la société traditionnelle. Comme l'écrivait K. Marx (1818-1883), toutes les relations sociales sont alors plongées « dans l'eau glaciale du calcul égoïste ».

- *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
- ➔ *Économie de troc, Économie domestique, Économie marchande*

Désépargne

La désépargne désigne le fait de transformer une épargne préalablement constituée en **consommation**. La désépargne se définit alors selon les cas comme :

– le fait de transformer une épargne placée en consommation : la désépargne des ménages au cours d'une période donnée correspond à une diminution en valeur absolue de l'encours de leurs **placements** financiers ;

– le fait d'avoir une consommation supérieure à son **revenu**.

Dans les deux cas, la désépargne entraîne une diminution de la valeur nette du **patrimoine**.

- ✚ Ne pas confondre désépargne et **déthésaurisation**.
- *Consommation et épargne, Revenus*
- ➔ *Effet d'encaisses réelles, Effet de patrimoine, Revenu permanent, Théorie du cycle de vie, Thésaurisation*

Déséquilibre économique

On parle de déséquilibre économique dans une **économie de marché** quand il y a un écart entre l'offre et la demande. Cela peut se traduire par :

– des variations du niveau général des prix (**inflation, déflation**) sur le marché des biens et des services ;

– du **chômage** ou des **emplois** vacants sur le **marché du travail** ;

– un déséquilibre de la **balance des paiements** (excédent ou déficit des transactions courantes, du compte financier, ou des variations de la position monétaire extérieure) qui peut être accompagné de **crises de change** sur le **marché des changes**.

Les déséquilibres économiques peuvent aussi être liés à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des **ressources naturelles**.

Dans l'approche de J. Schumpeter (1883-1950) le déséquilibre qui résulte de l'**innovation** favorise la **destruction créatrice** et donc la dynamique économique et les **cycles économiques**.

Dans la **théorie néoclassique** le déséquilibre renvoie à l'insuffisance de la **concurrence** et à l'imperfection de l'information ou à l'intervention perturbatrice de l'**État**.

Pour K. Wicksell (1851-1926) le déséquilibre résulte notamment de l'existence de la **monnaie de crédit** et conduit à des déséquilibres cumulatifs.

Pour F. Hayek (1899-1992), la croissance excessive du **crédit** crée un déséquilibre par le **surinvestissement** qui est nécessairement suivi par une contraction ou « **effet accordéon** ». Le **progrès technique** est aussi une source de déséquilibre dans la **théorie des cycles réels**.

Pour les économistes keynésiens, les déséquilibres résultent de l'insuffisance ou de l'excès de la **demande effective** ce qui implique une action régulatrice de l'**État**.

Un déséquilibre économique n'est pas nécessairement négatif. En économie du développement, certains théoriciens sont favorables à une **croissance déséquilibrée**.

- *Croissance économique, Économie et écologie, Fluctuations et crises économiques, Marché du travail emploi, chômage, Politique économique*
- *Croissance potentielle, Détour de production, Équilibre avec rationnement, Équilibre de sous-emploi, Équilibre monétaire, Grappes d'innovation, Mécanisme cumulatif wicksellien, Modèle de la toile d'araignée*

Déséquilibres globaux

Le terme « déséquilibres globaux » désigne une situation de l'économie mondiale caractérisée à la fois par de forts excédents de **balances des transactions courantes** dans certains pays (Chine, Allemagne, pays exportateurs de pétrole) et par de forts déficits de balances courantes d'autres pays. Ces déséquilibres globaux alimentent des flux internationaux de capitaux qui peuvent se révéler déstabilisants sur les **marchés des changes** comme sur les **marchés financiers**.

- *Commerce international, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*
- *Équilibre emplois/ressources, Excès d'épargne mondiale, Global Saving Glut, Instabilité financière*

Désincitation

La désincitation est un défaut d'incitation ou une **incitation** à ne pas adopter un certain type de comportement. On parle par exemple de la désincitation au travail lorsque les mécanismes de la **redistribution** réduisent le gain de revenu généré par la reprise d'une activité professionnelle. Dans les années 2000, l'activation des **politiques de l'emploi** répondait à l'objectif de supprimer les désincitations au travail.

- *Économie publique, Marché du travail, emploi et chômage, Protection sociale*
- *Prime d'activité, Revenu de solidarité active, Trappe à chômage, Trappe à pauvreté*

Désindexation

La désindexation est la fin de l'**indexation** du **revenu nominal** (en particulier du **salaire**) sur les **prix**. Au début des années 1980, de nombreux pays de l'**OCDE** ont désindexé les salaires.

- *Politique économique, Revenus*
- *Désinflation, Inflation, Revenu nominal*

Désindustrialisation

La désindustrialisation désigne la diminution de l'importance de l'**industrie** dans l'économie. On évalue habituellement son importance par :

- la baisse de la part (en %) de la **production** industrielle dans le **produit intérieur brut (PIB)** ;

– la baisse de la part (en %) de l'**emploi** industriel dans l'**emploi** total.

La désindustrialisation s'explique par :

- des **gains de productivité** plus importants dans l'**industrie** que dans les **services** ;
- des stratégies d'**entreprises** industrielles externalisant certaines de leurs activités (comptabilité, entretien.) y compris en recourant à des **délocalisations**.
- ✚ La part de l'industrie dans l'**emploi** peut baisser, sans que l'emploi industriel recule en valeur absolue (si l'emploi total progresse), ou sans que la part de l'industrie dans la production de l'économie diminue (si les gains de productivité y sont plus rapides que dans les services).
- ✚ La désindustrialisation affecte davantage certains **secteurs d'activité** et les emplois non qualifiés. Cependant, l'industrie conserve toute son importance au niveau macroéconomique et reste un déterminant majeur du dynamisme d'une économie.
- *Entreprises et système productif, Politique économique, Productivité*
- *Compétitivité, Déversement, Économie de la connaissance, Firmes multinationales, Industrialisation, Loi des trois secteurs, Politique industrielle, Tertiariation*

Désinflation

La désinflation est le ralentissement du rythme de croissance du **niveau général des prix**. Il y a toujours **inflation**, mais à un taux de plus en plus faible.

- ✚ Ne pas confondre avec **déflation**.
- *Monnaie, Politique économique*
- *Cible d'inflation, Politique de désinflation compétitive, Politique monétaire*

Désinflation compétitive

- *Politique de désinflation compétitive*

Désintermédiation financière

La désintermédiation financière est le processus par lequel la part des crédits bancaires dans la totalité des financements diminue. En conséquence, la part des financements par émission de titres s'accroît.

- ✚ La désintermédiation financière se mesure par la baisse du **taux d'intermédiation financière**.
- ✚ Certains économistes relativisent la désintermédiation financière dans la mesure où de nombreux agents économiques (ménages, petites et moyennes entreprises) n'ont recours qu'au crédit bancaire. De plus, les banques sont devenues des acteurs essentiels sur les marchés financiers.
- *Monnaie*
- *Billet de trésorerie, Certificat de dépôt, Financement direct, Financement intermédié, Intermédiation*

financière, Marché monétaire, Mutation financière, Règle des 3 D

Désinvestissement

Pour un agent économique ou pour un secteur de l'économie, voire l'économie entière, il y a désinvestissement lorsque le montant des **investissements** réalisés est inférieur aux **investissements de remplacement** nécessaires au simple maintien de la capacité de production existante. L'**investissement net** est alors négatif.

➤ *Capital et investissement*

➔ *Détour de production, Formation brute de capital fixe (FBCF), Investissement de capacité*

Destruction créatrice

Selon J. A. Schumpeter (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942), la destruction créatrice est un processus « qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillissés et en créant continuellement des éléments neufs ».

Pour J. A. Schumpeter (1883-1950), la destruction créatrice est inhérente au **capitalisme**, système économique dans lequel les **innovations** conduisent les **entreprises** à des situations de **monopole**. Ces situations sont néanmoins temporaires du fait de l'imitation de l'innovation par les entreprises concurrentes. La **concurrence** est donc, dans cette perspective, un processus dynamique qui ne porte pas seulement sur les **prix**, mais sur les technologies utilisées, les caractéristiques des produits, etc. Elle est donc par essence imparfaite.

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Concurrence imparfaite, Cycle Kondratieff, Déséquilibre, Dynamique, Révolution industrielle*

Destruction de monnaie

La destruction de monnaie résulte, pour l'essentiel, du remboursement des **crédits** qui ont donné naissance à la **création de monnaie** scripturale.

Lorsque, à l'échéance, le débiteur rembourse sa **dette**, l'**institution financière monétaire** :

– fait disparaître de l'actif de son bilan la créance qu'elle détenait ;

– fait disparaître du passif de son bilan l'engagement qu'elle avait à l'égard de ce client du fait du crédit accordé.

✚ Dans les économies en **croissance**, les crédits nouveaux (**création de monnaie**) sont plus importants que les crédits remboursés (destruction de

monnaie) : il y a donc création nette de monnaie et augmentation de la **masse monétaire**.

✚ Les sorties d'or (en système d'étalon-or) et les achats de **devises** par les agents résidents sont aussi l'occasion d'une destruction de monnaie.

✚ La destruction de monnaie n'a rien à voir avec la destruction matérielle des billets usagés.

➤ *Monnaie*

➔ *Contreparties de la masse monétaire, Diviseur de crédit, Monétisation de créance, Multiplicateur de crédit*

Désutilité

La désutilité désigne le fait que certaines activités des **agents économiques**, loin de leur procurer une satisfaction, sont pour eux une source de désagréments (**utilité** négative).

Par exemple, on considère généralement, dans la **théorie néoclassique**, que le travail est une source de désutilité et même que la désutilité marginale du travail est croissante. Un individu ne va donc accepter d'offrir son travail que si la rémunération compense la **désutilité marginale** de ce travail.

➤ *Consommation et épargne, Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Coût d'opportunité, Homo œconomicus, Offre de travail, Taux marginal de substitution*

Désutilité marginale

La désutilité marginale est la perte d'utilité totale que supporte un individu lorsque sa consommation diminue d'une unité ou lorsque la quantité de travail qu'il effectue augmente d'une unité. Dans le modèle de base néoclassique du **marché du travail**, un individu n'offre son travail que si le **taux de salaire** est supérieur ou égal à la désutilité marginale du travail.

✚ Dans la **théorie néoclassique**, le travail est caractérisé par sa désutilité. Cependant, ce point de vue peut être contesté ou nuancé dans la mesure où le travail peut être source de réalisation de soi pour les individus et présenter de ce fait un intérêt intrinsèque.

➤ *Consommation et épargne, Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Coût d'opportunité, Homo œconomicus, Offre de travail, Taux marginal de substitution*

Déthésaurisation

La déthésaurisation désigne la diminution des **avoirs** thésaurisés par les **agents économiques**.

Ces avoirs déthésaurisés font l'objet soit d'une **consommation finale**, soit d'un **placement**.

✚ Ne pas confondre avec **désépargne**.

➤ *Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Thésaurisation*

Détour de production

Le concept de détour de production désigne l'allongement du processus de production par la multiplication des étapes conduisant à la fabrication d'un **bien** ou d'un **service**. Pour E. Böhm-Bawerk (*La théorie positive du capital*, 1888), le détour de production nécessite l'utilisation de **capital technique** qui accroît l'efficacité des « facteurs originels » que sont le **travail** et la terre. Consacrer des ressources productives à fabriquer des **biens de production** est ainsi le prix à payer pour pouvoir disposer de plus de biens de consommation. Le détour de production résulte donc d'un arbitrage intertemporel : accepter de différer la satisfaction immédiate pour obtenir dans le futur une satisfaction plus importante.

Ce concept forgé par E. Böhm-Bawerk a été utilisé par F. Hayek (*Prix et Production*, 1931) qui situe l'origine des **crises** (et notamment celle de 1929) dans un allongement injustifié du détour de production financé par une **création de monnaie** et non par un recours à l'épargne préalable.

- ✚ C'est le capital (un **stock**) qui constitue un détour de production, l'**investissement** (un **flux**) fait seulement varier la longueur du détour de production.
- *Capital et investissement, Fluctuations et crises économiques*
- *Effet d'accordéon, Productivité, Suraccumulation, Théorie économique, Théorie monétaire des crises*

Détournement de trafic

- ➔ *Union douanière*

Dettes

La dette d'un **agent économique** est un **engagement** à rembourser un **capital** emprunté assorti éventuellement du paiement de l'**intérêt** correspondant. Une dette a donc pour contrepartie une **créance** détenue par le prêteur sur le débiteur.

- *Monnaie*
- *Arbitrage intertemporel, Charge de la dette, Crise de la dette, Dette du tiers-monde, Dette publique, Emprunt, Service de la dette, Taux d'intérêt*

Dettes consolidées

- ➔ *Dette au sens de Maastricht*

Dettes du tiers-monde

La dette du **tiers-monde** est, à un moment donné, la somme de l'encours de la **dette** extérieure publique et privée des **pays en développement** (PED).

Plus que l'encours de la dette, c'est le ratio de l'encours de la dette par rapport au **produit inté-**

rieur brut (PIB) et le ratio du **service de la dette** publique extérieure par rapport aux **exportations** qui donnent une évaluation de la **soutenabilité de la dette**. Les experts estiment qu'au-delà de 15 % des recettes d'exportation, le service de la dette est quasiment impossible à honorer et certains pays sont ainsi pris dans un cercle vicieux de l'**endettement international**.

La dette du tiers-monde a connu une augmentation spectaculaire au cours des années 1970, les différents chocs pétroliers ayant accentué les difficultés des pays en développement. La baisse du prix des matières premières et le retournement de la **politique monétaire** américaine (qui mène à une appréciation du dollar) conduit à une « crise de la dette » qui se déclenche avec la cessation de paiement du Mexique en août 1982 et se poursuit par une crise de la **dette souveraine** de nombreux **pays émergents**.

À partir des années 1980, le règlement de cette crise donne lieu à une **restructuration de la dette** dans ces pays et à la mise en place de **politiques d'ajustement structurel** (PAS), conformes au **consensus de Washington**. Une libéralisation des **marchés des capitaux** a également lieu dans de nombreux pays émergents qui bénéficient au cours des années 1990 et 2000 d'un afflux de capitaux.

- ✚ Le concept de dette du tiers-monde a perdu une partie de sa pertinence puisque l'unité du tiers-monde est remise en cause.
- ✚ Aujourd'hui, il y a un problème plus général d'endettement, privé et public, qui concerne également les pays développés.
- *Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Altermondialisme, Crédibilité, Déficit budgétaire, Déséquilibres globaux, Développement durable, Dollarisation, Objectifs du millénaire pour le développement, Soutenabilité du développement*

Dettes extérieures brutes

La **dette** extérieure brute correspond à l'encours de l'ensemble des **emprunts** contractés par les **agents économiques** résidents d'un pays auprès de créanciers non-résidents. Ainsi, une **entreprise** en France, qui s'endette auprès d'une **banque** ou d'un obligataire américain, accroît la dette extérieure de la France. Les emprunts contractés auprès du **Fonds monétaire international** (FMI) ou de la **Banque mondiale** élèvent également la dette extérieure des pays.

- *Finances internationales*
- ➔ *Charge de la dette, Déficit jumeau, Financement de l'économie, Reste du monde*

Dettes extérieures nettes

La dette extérieure nette correspond à la différence entre la **dette extérieure brute** et l'ensemble des **créances** que les **agents économiques** résidents dans un pays détiennent sur le **reste du monde**. La dette extérieure nette est considérée comme un indicateur économique plus pertinent que la dette extérieure brute lorsqu'il s'agit d'apprécier la dépendance d'un pays aux financements extérieurs.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Charge de la dette, Déficit jumeau, Financement de l'économie*

Dettes publiques

La dette publique est constituée de l'encours total des titres d'emprunt publics (titres d'emprunt d'État, **bons du Trésor**, dette des **entreprises** publiques...). La dette publique résulte du financement des dépenses publiques par l'emprunt plutôt que par l'**impôt**.

✚ Il faut distinguer la dette publique et la dette de l'État ou **dette souveraine** : la dette souveraine est celle qui est contractée ou garantie par l'État central (État au sens strict), la dette publique ajoute à la dette souveraine les dettes contractées par les administrations de sécurité sociale et les collectivités locales.

✚ Il faut distinguer la dette publique brute et la dette publique nette. La dette nette est la dette brute diminuée des **créances** détenues par ailleurs par les entités publiques.

✚ La **charge de la dette** désigne le remboursement des **intérêts** de la dette.

✚ Ne pas confondre dette publique (**stock**) et **déficit public (flux)**.

⇒ *Économie publique, Monnaie*

➔ *Déficit budgétaire, Effet « boule de neige », Pacte de stabilité et de croissance, Service de la dette, Solde budgétaire, Soutenabilité de la dette, Théorème d'équivalence*

Dettes publiques au sens de Maastricht

La dette publique au sens de Maastricht est une mesure harmonisée au niveau européen des dettes des **administrations publiques**. La **dette publique** est mesurée en valeur nominale, c'est-à-dire en fonction du prix du **titre** et du **taux d'intérêt** au moment de l'émission de la dette, et non en valeur de marché, c'est-à-dire au prix actuel des titres s'ils étaient revendus. Les fluctuations des cours des titres ne sont donc pas prises en compte. C'est une dette brute, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée des **créances** détenues par les administrations publiques (les actions des **entreprises publiques** par exemple).

C'est enfin une dette consolidée, c'est-à-dire qu'elle exclut les dettes contractées par les administrations publiques entre elles (les dépôts des collectivités territoriales auprès du **Trésor** par exemple).

⇒ *Économie publique, Intégration économique*

➔ *Effet « boule de neige », Pacte de stabilité, de croissance et de gouvernance, Pacte de stabilité et de croissance, Règle d'or, Service de la dette, Soutenabilité de la dette, Traité de Maastricht*

Dettes seniors

➔ *Créancier senior*

Dettes sociales

La dette sociale désigne la partie des emprunts contractés par l'État (au sens large) afin de financer les dépenses sociales. La dette sociale résulte de l'accumulation des déficits des institutions chargées de la **protection sociale**.

✚ En France, une Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) a été créée en 1996. Les déficits cumulés par le régime général de la **sécurité sociale** ont été transférés à la CADES qui doit procéder au remboursement grâce à la **contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)**.

⇒ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Déficit budgétaire, Dette souveraine, Soutenabilité de la dette*

Dettes souveraines

La dette souveraine est celle qui est émise ou garantie par un État.

Pour certains économistes, la dette souveraine est nécessaire, l'État peut être perpétuellement endetté sans subir les contraintes d'insolvabilité des autres **agents économiques** qui doivent rembourser leurs **dettes** sous peine de voir leurs **actifs** amputés. La dette souveraine peut donc être un moyen de financer les **investissements** de long terme comme les **infrastructures**. Elle donne la possibilité notamment aux **banques**, de détenir des **placements** moins risqués comme les **bons du Trésor**.

Mais pour le **monétarisme**, la dette souveraine conduit à un **effet d'éviction** à travers la hausse des **taux d'intérêt** qu'elle induit pour l'investissement privé.

⇒ *Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Crédibilité, Déficit budgétaire, Développement durable, Dollarisation, Pacte de stabilité et de croissance, Plan d'ajustement structurel, Soutenabilité de la dette*

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont celles dont le remboursement est conditionné par le remboursement préalable d'autres créanciers (dits **créanciers seniors**). Les détenteurs de dettes subordonnées exigent un **taux d'intérêt** plus élevé que les créanciers seniors car ils courent un **risque** plus grand.

➤ *Monnaie*

➔ Bail in, *Crise bancaire, Faillite*

Dévaluation

En régime de **changes fixes**, la dévaluation est la diminution de la **parité** officielle d'une **monnaie**. La dévaluation découle d'une décision des pouvoirs publics.

⊕ Ne pas confondre avec **dépréciation**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Courbe en J, Politique du change, Politique économique, Régime de change*

Dévaluation compétitive

Une dévaluation compétitive est une **dévaluation** qui vise, pour le pays qui dévalue, à obtenir un avantage de **compétitivité-prix** (les produits de ce pays deviennent moins chers à l'**exportation** et les produits importés deviennent plus onéreux). Une telle opération se caractérise par un taux de dévaluation qui va bien au-delà de ce qui serait nécessaire pour tenir compte des **fondamentaux** de l'économie.

⊕ Les dévaluations compétitives sont une forme de **protectionnisme** déguisé. Elles visent à reporter les difficultés économiques d'un pays sur ses partenaires commerciaux. Pour cette raison, elles sont interdites par le **FMI**.

⊕ En système de **changes flottants**, les pays peuvent pratiquer une politique de dépréciation compétitive (on parle parfois de **dumping monétaire** pour désigner le comportement des pays qui cherchent à gagner des **parts de marché** à l'exportation grâce à la sous-évaluation de leur monnaie).

➤ *Finances internationales*

➔ *Guerre des monnaies, Politique de désinflation compétitive, Politique du change, TVA sociale*

Développement

Selon la définition classique de F. Perroux (1903-1987), le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global » (*L'Économie du XX^e siècle*, 1961).

Dans cette optique, le développement qui articule des transformations économiques et financières et des transformations psychologiques, sociales, politiques et institutionnelles se différencie de la **croissance économique**.

A. Sen (né en 1933, prix Nobel 1998) appréhende le développement « comme un processus intégré d'expansion des libertés substantielles, en corrélation les unes avec les autres ». Cela suppose notamment des **institutions** démocratiques, le respect des droits civiques, etc.

➤ *Croissance économique, Économie du développement*

➔ *Accomplissements, Coûts de l'homme, Décollage, Développement durable, Étapes de la croissance, Indice de développement humain (IDH), Pays émergents, Progrès économique*

Développement autocentré

Le **développement** autocentré est une **stratégie de développement** économique qui privilégie la création, puis le renforcement d'un **système productif** national pour satisfaire le **marché** intérieur, avant d'affronter les marchés internationaux. Cette stratégie s'accompagne la plupart du temps de la mise en place temporaire du **protectionnisme**.

⊕ Les stratégies de développement autocentré se sont souvent heurtées à l'étroitesse du marché intérieur qui rend difficile la réalisation d'**économies d'échelle**. La **compétitivité** des **industries** nationales reste alors insuffisante, ce qui rend nécessaire le maintien des barrières protectionnistes.

➤ *Commerce international, Économie du développement, Mondialisation*

➔ *Développement extraverti, Industrialisation par substitution d'importation, Protectionnisme éducateur*

Développement durable

Le **développement** durable est « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », selon la formulation consacrée par le rapport Brundtland (*Notre avenir à tous*, 1987). Le développement durable a trouvé depuis les années 1990, un large écho dans la communauté internationale. Ce concept s'articule autour de trois piliers majeurs et interdépendants :

– le pilier environnemental. Le nécessaire équilibre entre la satisfaction des **besoins** humains et l'équilibre des écosystèmes doit intégrer une modification des façons de produire et de consommer pour assurer la maîtrise de la consommation d'énergie et des **ressources naturelles**, une diminution des rejets polluants dans l'atmosphère, une lutte contre le déboisement, la désertification et la

sécheresse, une protection de la biodiversité, des forêts, des montagnes, des ressources halieutiques, la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé et l'usage des énergies renouvelables ;

- le pilier économique. Les **pays en développement** ont droit au développement et ils doivent bénéficier d'une place plus équitable dans l'économie mondiale. Cela doit conduire notamment à une coopération internationale et à un **développement** d'un **commerce équitable** entre le Nord et le Sud ;

- le pilier social. Il implique la réduction des inégalités et notamment la lutte contre la **pauvreté** et la faim. L'amélioration des conditions de vie implique un accès plus démocratique à la santé et à l'éducation des populations plus défavorisées, une protection contre l'exploitation des enfants et le renforcement des groupes sociaux s'engageant dans la lutte contre la pauvreté (**syndicats**, organisations non gouvernementales, **associations** de populations locales, femmes...).

À ces trois piliers s'ajoute la notion de « bonne **gouvernance** », définie par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

En 1992, à l'issue de la deuxième conférence du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), appelée « **Sommet de la Terre** », 173 chefs d'États présents se sont engagés sur cinq textes :

- la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;

- la **Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques** (CCNUCC) ;

- la convention sur la biodiversité ;

- la déclaration des principes relatifs aux forêts ;

- l'**agenda 21** (programme d'action international fixant des objectifs en matière d'environnement et de développement).

Le Sommet de la Terre consacre le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 21.

➤ *Économie du développement, Économie et écologie*

➔ *Aide publique au développement (APD), Capital naturel, Communs, Croissance zéro, Décroissance soutenable, Économie de l'environnement, Fiscalité écologique, Indice de développement humain, Marché des permis d'émission, Objectifs du Millénaire pour le développement, Objectifs pour le développement durable, Politique climatique, Sommet de la Terre, Soutenabilité du développement*

Développement extraverti

Le développement extraverti est une **stratégie de développement** des **pays en voie de développement** (PED) qui privilégie l'insertion sur les mar-

chés mondiaux (ouverture à la **concurrence** et liberté des mouvements de capitaux).

Une stratégie d'extraversion est préconisée par les économistes libéraux qui s'appuient sur la théorie des **avantages comparatifs** et les avantages de la spécialisation internationale.

➤ *Économie du développement*

➔ *Développement autocentré, Économie ouverte, Industrialisation par promotion des exportations*

Développement humain

Selon le premier rapport des Nations unies pour le développement (PNUD) publié en 1990, « Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun », lesquelles impliquent « que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir, et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles ».

Le développement humain englobe également « des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux ».

✚ Cette définition est inspirée par les travaux d'A. Sen (prix Nobel 1998).

➤ *Économie du développement*

➔ *Accomplissements, Besoins, Capabilités, Coûts de l'homme, Développement, Indice de développement humain (IDH), Indice d'inégalités de genre, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Nouveaux indicateurs de richesse*

Développement inégal

Le concept de développement inégal a été forgé par les auteurs néomarxistes (S. Amin, A. G. Frank) dans les années 1960. Pour ces auteurs, l'**accumulation du capital** à l'échelle mondiale produit, à la fois, le **développement** pour les pays du centre et le **sous-développement** pour la **périphérie**.

➤ *Économie du développement*

➔ *Capitalisme, Dégradation des termes de l'échange, Dépendance, Domination, Échange inégal, Impérialisme, Révolution industrielle, Théorie marxiste*

Déversement

Le déversement désigne un mécanisme selon lequel les suppressions d'**emplois** dans certains **secteurs d'activité** sont compensées par des créations d'emplois dans d'autres secteurs. Un transfert de

main-d'œuvre, un déversement, s'effectue d'un secteur à l'autre. On attribue la paternité de la théorie du déversement à A. Sauvy (1818-1990).

Le déversement dépend de la croissance de la **productivité** et de la croissance de la **demande**. Dans le secteur où la productivité s'accroît plus rapidement que la demande, le nombre d'emplois nécessaires diminue. Des **emplois** sont par contre créés dans les secteurs où la productivité augmente moins vite que la demande. Ainsi s'explique par exemple l'exode agricole aux XIX^e et XX^e siècles.

✚ Selon A. Sauvy, le **progrès technique** ne supprime pas d'emplois au niveau macroéconomique. En effet, les diminutions du nombre d'emplois occasionnés par les **innovations** dans un secteur sont plus que compensées par l'accroissement de la demande consécutif au progrès technique. Ce dernier provoque en effet une diminution des **prix réels**, permet la **production** de nouveaux biens et **services** et rend possible les hausses de **salaires**.

✚ Si la théorie du déversement rend compte, de façon satisfaisante, du passage de l'agriculture à l'industrie, en revanche le passage de l'industrie au service est plus difficile à expliquer dans le cadre du déversement : à la fois parce que l'augmentation de l'emploi tertiaire résulte de l'externalisation de certaines activités industrielles et également parce que les salariés non qualifiés de l'industrie deviennent plus difficilement employables dans les activités de services.

➡ *Entreprise et système productif, Productivité*

➡ *Désindustrialisation, Loi des trois secteurs, Tertiairisation*

Devise

Une devise est une **créance** libellée en monnaie étrangère.

✚ Il ne faut donc pas employer l'expression « devise nationale » et l'expression « devise étrangère » est redondante.

➡ *Finances internationales*

Devise clé

Une devise clé est une **monnaie** nationale utilisée au sein des échanges internationaux comme **monnaie internationale**. Elle est unité de compte pour les agents privés qui facturent leurs échanges dans cette monnaie, instrument de règlement pour les agents privés comme pour les **banques centrales**, instrument de réserve pour les agents privés et les banques centrales. La livre sterling était la devise clé dans le système de l'étalon-or. Le dollar lui a succédé dans le système issu des accords de **Bretton Woods**.

➡ *Finances internationales*

➡ *Devise, Paradoxe de Triffin, Régime de change*

Dichotomie

La dichotomie est la conception théorique selon laquelle il y a séparation entre la sphère réelle et la sphère monétaire de l'économie. Dans cette perspective, les grandeurs réelles se déterminent entre elles grâce à l'information fournie par la structure des **prix relatifs**. La quantité de **monnaie** en circulation détermine de son côté le **niveau général des prix**, c'est-à-dire les prix absolus.

✚ On distingue :

– la dichotomie forte, selon laquelle la quantité de monnaie n'a jamais d'effets sur les grandeurs réelles de l'économie et où par conséquent il n'y a pas de différence de nature entre une économie monétaire et une économie de troc. Les conceptions de D. Ricardo (1772-1823), de J.-B. Say (1767-1832) et de la nouvelle école classique s'inscrivent dans cette perspective ;

– la dichotomie faible, selon laquelle les variations de la quantité de monnaie ont un effet réel à court terme mais pas à long terme. Le monétarisme de M. Friedman relève de cette approche.

✚ Les auteurs marxistes et la plupart des keynésiens, les théoriciens du circuit et de l'économie **monétaire de production** rejettent la dichotomie. Celle-ci est aussi rejetée par certains libéraux, en particulier les théoriciens de l'école autrichienne.

➡ *Monnaie*

➡ *Anticipation adaptative, École circuitiste, Effet Cantillon, Effet d'accordéon, Illusion monétaire, Loi des débouchés, Mécanisme cumulatif wicksellien, Neutralité de la monnaie, Taux d'intérêt monétaire, Taux d'intérêt naturel, Théorie keynésienne, Théorie quantitative de la monnaie*

Différenciation des produits

La différenciation des produits désigne un ensemble d'actions par lesquelles une **entreprise** cherche à singulariser son ou ses produits, à leur donner un caractère unique et les rendre ainsi différents des produits qui sont offerts par les concurrents.

Il est possible de considérer trois types de différenciation :

– la différenciation objective qui porte sur les caractéristiques intrinsèques du produit et de son emballage (matériau utilisé, puissance d'une automobile, fonctionnalité de l'emballage, etc.) ;

– la différenciation de l'environnement du produit qui porte sur les services liés au produit (service après-vente, maintenance, conditions de financement, localisation géographique du distributeur, etc.) ;

– la différenciation subjective qui porte sur la perception par le consommateur du produit et de son image et qui utilise très largement la publicité.

- + La différenciation des produits est l'hypothèse adoptée par le modèle théorique de la **concurrence monopolistique**. Ce dernier relâche ainsi l'hypothèse d'**homogénéité du produit** du modèle de **concurrence pure et parfaite**.
- + La différenciation des produits est aussi considérée comme une **barrière à l'entrée** sur le **marché** ou bien un avantage spécifique pour une **firme multinationale** qui envisage de s'implanter sur un marché étranger
- ⇒ *Commerce international, Marchés et prix*
- ➔ *Concurrence imparfaite, Effet de démonstration, Effet de signe, Élasticité-prix, Pouvoir de marché*

Différentiel d'inflation

Le différentiel d'inflation est l'écart de **taux d'inflation** entre deux pays ou entre deux zones économiques (l'**Union européenne** et les États-Unis par exemple). Le différentiel d'inflation est l'un des facteurs explicatifs des **taux de change**. Toutes choses égales par ailleurs, un pays dont le taux d'inflation est supérieur à celui de ses partenaires devrait voir sa monnaie se déprécier sur le **marché des changes**.

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Cible d'inflation, Dépréciation, Fondamentaux, Inflation, Parité des pouvoirs d'achat*

Différentiel d'intérêt

Le différentiel d'intérêt est l'écart de **taux d'intérêt** entre deux pays ou deux zones géographiques. C'est l'un des facteurs explicatifs des **taux de change**.

- + La relation entre taux d'intérêt et **taux de change** est complexe. Selon la théorie de la **parité des taux d'intérêt**, une monnaie faible est associée à un taux d'intérêt fort (du fait de la prime de risque qu'exigent ceux qui conservent des avoirs dans une monnaie faible). Cependant, dans certains cas, un pays qui offre des taux d'intérêt réels élevés, va attirer des placements et donc sa monnaie va s'apprécier sur le marché des changes.

On parle aussi de différentiel d'intérêt ou **d'écart de crédit** (*spread*) pour désigner les différences de taux d'intérêt sur des titres comparables (par exemple, les emprunts d'État à 10 ans des États membres de la zone euro)

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Appréciation, Courbe des taux, Fondamentaux, Parité des pouvoirs d'achat, Risque de crédit*

Différentiel de change

Le différentiel de change est la différence entre le **cours au comptant** et le **cours à terme** d'une **devise** exprimée en pourcentage du cours au comptant.

- ⇒ *Finances internationales*

➔ *Change, Crise de change, Déport, Marché des changes, Report*

Dilemme de Triffin

- ➔ *Paradoxe de Triffin*

Dilemme du prisonnier

En **théorie des jeux**, le dilemme du prisonnier est un exemple de jeu conçu par le mathématicien américain A. W. Tucker dans les années 1950. Le dilemme du prisonnier montre à travers un exemple comment des choix rationnels peuvent conduire à une situation sous-optimale. La thèse orthodoxe selon laquelle l'agrégation de comportements individuels rationnels conduit toujours à une situation optimale, la **main invisible** du marché, est donc infirmée.

Par exemple, supposons deux suspects enfermés dans deux cellules séparées et sans possibilité de communication. Les autorités font aux prisonniers les propositions suivantes :

- si tous les deux se taisent, chacun écoperà de deux années de prison (gain = -2) ;
- si l'un dénonce l'autre qui se tait, celui qui dénonce est libre (gain = 0) et celui qui se tait écoperà de 5 ans de prison (gain = -5) ;
- si tous les deux se dénoncent mutuellement ils écoperont chacun de 3 ans de prison (gain = -3).

Le tableau ci-dessous indique : (gain du prisonnier A ; gain du prisonnier B), la matrice du jeu, ou matrice des gains :

	Le prisonnier A se tait	Le prisonnier A dénonce
Le prisonnier B se tait	(-2 ; -2)	(0 ; -5)
Le prisonnier B dénonce	(-5 ; 0)	(-3 ; -3)

Chaque prisonnier a deux stratégies : se taire ou dénoncer. Le jeu montre que la stratégie dominante est celle qui consiste à dénoncer.

En effet, si l'on suppose la stratégie de l'autre donnée, le gain est à chaque fois plus élevé en dénonçant :

- si B se tait, A préfère dénoncer car son gain est de 0 contre -2 s'il se tait ;
- si B dénonce, A préfère dénoncer également car son gain est de -3 au lieu de -5 s'il se tait.

La situation collective la meilleure serait que les deux se taisent (-2 ; -2), soit -4. Pourtant la situation d'équilibre qui s'établira sera la moins bonne (-3 ; -3), soit -6.

- + La situation (3 ; -3) est un **équilibre de Nash**.

- + Le dilemme du prisonnier peut servir à décrire de nombreuses situations économiques (**duopole**, **politique commerciale stratégique**, par exemple).
- + Le résultat du jeu dépend fortement de la matrice des gains de l'énoncé. Une faible modification des valeurs peut conduire à un résultat différent. Les valeurs des gains indiquées dans la matrice du jeu posent en fait le problème de la qualité de l'information (parfaite ou imparfaite).
- + La **théorie des jeux** montre que si le jeu est répété de nombreuses fois, le résultat sera très différent et plus proche de la situation optimale (**folk theorem**).
- ⇒ *Économie publique, Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ⇒ *Nouvelle microéconomie, Opportunisme, Optimum de Pareto, Optimum de second rang, Théorie des jeux coopératifs, Théorie des jeux non coopératifs, Théorie économique*

Discipline de marché

On parle de discipline de marché pour désigner la surveillance et les **incitations** que produisent les **marchés financiers** en fonction du niveau de **risque** pris par les **banques** et les autres **institutions financières**. Cette discipline s'exerce à la fois par les prix et par les quantités. Si une **banque** prend trop de risques, elle devra payer plus cher les ressources qu'elle se procure sur les marchés financiers (**effet prix**) et aura plus de difficultés à se procurer ces ressources (effet quantité). Cette hausse des prix et cette difficulté plus grande à trouver des contreparties sont des signaux émis par les **marchés** qui doivent conduire la banque concernée à réduire son exposition au risque. La discipline de marché est donc une composante de l'**autorégulation** par les marchés. Elle suppose notamment que les agents qui interviennent sur les marchés soient correctement informés des risques pris par les opérateurs auxquels ils accordent des **crédits** ou dont ils achètent les **actions**.

C'est pourquoi la discipline de marché est l'un des trois « piliers » du dispositif de Bâle II et **Bâle III** (au côté de l'exigence de fonds propres et de la surveillance prudentielle).

De l'aveu d'Alan Greenspan, la **crise des subprimes** et ses conséquences mondiales conduisent à contester fortement le caractère stabilisateur de la discipline de marché. En effet, la montée des risques (tant au niveau des banques et institutions financières qu'au niveau systémique) n'a pas conduit à l'émission de signaux (hausse des **primes de risques**) qui aurait eu pour effet de réduire la prise de risque par les agents (et notamment par les institutions financières). Bien au contraire, le gonflement des **bulles spéculatives** (bulle de crédit, bulle immobilière, bulle boursière) s'est poursuivi jusqu'à l'éclatement de la crise.

- ⇒ *Finances internationales, Mondialisation, Monnaie*
- ⇒ *Autorité de contrôle prudentiel, Confiance, Globalisation financière, Règle des trois D, Risque systémique, Stabilité financière, Surveillance macroprudentielle, Surveillance microprudentielle*

Discrimination

Selon P. A. Samuelson et W. Nordhaus, la discrimination désigne une pratique qui conduit :

- à un traitement différencié des individus sur la base de caractéristiques personnelles ;
- ou à des pratiques qui ont un effet négatif pour certains groupes.

La discrimination peut prendre des formes diverses. Ainsi, sur les **marchés**, il y a une **discrimination par les prix** lorsqu'une **entreprise** peut vendre un bien de qualité identique à des prix différents selon le **consentement à payer** du consommateur. En pratique, le monopole **discriminant** opère une discrimination imparfaite qui lui permet néanmoins de capturer une part du **surplus du consommateur**.

L'**entreprise** peut avoir des préférences discriminantes (ou discrimination pure) dans ses choix. Par exemple, le refus de vente (entrée dans une discothèque, location, etc.), le refus d'embauche, la modification des termes de la transaction (loyer plus élevé, **salaire** plus bas à compétence équivalente), selon la nationalité, le sexe, l'âge, l'appartenance à une minorité ethnique, etc.

La discrimination est un facteur de **segmentation** des marchés. Selon G. Becker (prix Nobel 1992) (*The Economics of discrimination*, 1957), elle doit disparaître si la pression concurrentielle est accrue : par exemple, sur le **marché du travail**, toute entreprise ayant moins de préjugés aurait l'opportunité d'embaucher à moindre coût un salarié à **qualification** équivalente, elle pourrait alors accroître son **profit** et ses **parts de marché** au détriment des autres. Mais, selon la théorie du signal défendue par K. Arrow (*The Theory of Discrimination*, 1985) ou E. Phelps (prix Nobel 2006), une situation d'**asymétrie d'information**, nourrit les discriminations « statistiques » : un propriétaire ou un employeur qui ne connaît qu'imparfaitement la **solvabilité** ou la qualité professionnelle utilise ce qu'il croit savoir sur la capacité du locataire à payer un loyer ou du salarié à avoir une plus forte **productivité**.

On distingue la discrimination par le **marché** (discrimination pure et « statistique ») et les discriminations en amont du marché, liées à l'autocensure des individus discriminés qui renoncent à certaines filières de formation, à certains emplois, à certains lieux de résidence, etc. La **réglementation** vise à faire reculer la discrimination : par exemple

l'**Union européenne** interdit la discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou les convictions, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle. Certains privilégient plutôt la **responsabilité sociale des entreprises** (charte de la diversité) alors que d'autres souhaitent des mesures de discrimination positive en faveur des populations discriminées (bourse, gratuité scolaire, quotas, etc.).

- *Croissance économique, Marché et prix, Politique économique*
- ➔ *Capital humain, Effet externe, Égalité, Équité, Justice commutative, Justice corrective, Justice sociale, Signal, Théorie du libre*

Discrimination non tarifaire

- ➔ *Barrières non tarifaires*

Discrimination par les prix

La discrimination par les prix désigne, pour une **entreprise**, une pratique consistant à fixer des **prix** différents selon les acheteurs en fonction des caractéristiques connues ou supposées de leur fonction de **demande**. Il s'agit de différencier les **prix** pour les adapter à l'**élasticité-prix** de la **demande** et donc au **consentement à payer** de chaque acheteur.

La discrimination par les prix est une pratique fréquente qui prend des formes très diverses : tarifs réduits pour les étudiants, ou encore, réductions de fidélisation, tarification du transport ferroviaire selon l'heure et/ou le jour, prix décroissants avec la quantité, ventes liées, etc.

Les effets de la discrimination par les prix sont négatifs pour certains consommateurs et positifs pour d'autres. Néanmoins, le **surplus des consommateurs** peut s'accroître lorsque la discrimination par les prix conduit à une hausse de la quantité échangée. La discrimination par les prix peut aussi être une pratique anticoncurrentielle, notamment lorsqu'elle se traduit par une vente à perte ponctuelle dans le but d'éliminer un concurrent.

- *Entreprise et système productif, Marché et prix*
- ➔ *Concurrence, Monopole discriminant, Politique de la concurrence, Prix prédateur*

Directoire

Le directoire est l'organe de direction d'une **société anonyme**. Il est élu par l'assemblée générale des **actionnaires** et responsable devant elle. Assurant une direction collégiale, il est chargé de désigner le directeur général de l'**entreprise**. Il est lui-même contrôlé par un **conseil de surveillance**.

- ✚ Les membres du directoire ne peuvent pas faire partie du conseil de surveillance et inversement.

Ce n'est pas le cas dans les sociétés anonymes ayant adopté une structure avec **conseil d'administration** (CA) où le président du CA est en général aussi le directeur général de la **société**.

- *Entreprise et système productif*
- ➔ *Capitalisme, Gouvernement d'entreprise*

Discrétion

- ➔ *Politique discrétionnaire*

Disparité

La disparité désigne l'écart existant entre la valeur moyenne d'une variable pour deux populations statistiques différentes.

Pour étudier la disparité des **salaires** entre hommes et femmes par exemple, on comparera le salaire moyen des femmes et le salaire moyen des hommes à une date donnée.

- ✚ Ne pas confondre avec **dispersion**.
- *Revenus*
- ➔ *Distribution statistique*

Dispersion

La dispersion désigne l'écart existant entre les valeurs d'une variable au sein d'une **distribution statistique**. On cherchera par exemple à mesurer les écarts de salaires dans la catégorie des salariés hommes à temps plein du secteur privé. Les indicateurs de dispersion les plus couramment retenus sont l'étendue, mesurée par la différence entre les valeurs extrêmes, l'**écart type** ou les intervalles interquantiles. L'indicateur de dispersion le plus fréquemment utilisé par l'INSEE pour l'étude des **revenus** des ménages est le rapport interdéciles, rapport du dernier **décile** au premier.

- ✚ Ne pas confondre avec **disparité**.
- ➔ *Revenus*

Dissuasion

La dissuasion consiste à prévenir un acte en persuadant l'acteur concerné que les **coûts** d'une telle action excèdent les avantages qu'il peut en tirer. Ces coûts peuvent être directs (dissuasion par interdiction et sanction en cas de transgression) ou indirects (dissuasion par représailles).

En économie le concept de dissuasion est lié à celui d'**incitation**. Par exemple, on peut considérer qu'une **fiscalité écologique** incite à ne pas polluer et constitue un moyen de dissuader les pollueurs ou les utilisateurs de ressources naturelles.

Le concept de dissuasion est utilisé en **théorie des jeux** pour rendre compte de situations où les

joueurs décident de coopérer mais avec une possibilité d'adopter un comportement non coopératif (**opportunisme**). Il y a dissuasion s'il existe une procédure permettant de sanctionner l'adoption éventuelle d'un comportement opportuniste par l'un des deux joueurs.

Le concept de dissuasion a été utilisé en matière géostratégique (dissuasion nucléaire), là encore la théorie des jeux a été utilisée pour montrer que dans certains cas la préparation de la guerre est un bon moyen d'assurer la paix (travaux de R. Aumann, prix Nobel 2005).

Le concept de dissuasion a cependant fait l'objet d'un certain nombre de critiques. En effet, la dissuasion repose sur l'**hypothèse** d'un comportement parfaitement rationnel des agents. Or, dans certains cas, les agents prennent des décisions sur la base d'une information imparfaite, sous l'empire de l'émotion ou de comportements mimétiques. Dans ce cas, la dissuasion a de bonnes chances de ne pas fonctionner.

⊖ *Épistémologie économique*

➔ *Économie comportementale, Rationalité, Rationalité limitée, Rationalité substantielle, Théorie des incitations, Théorie des jeux, Théorie des jeux coopératifs, Théorie des jeux non coopératifs*

Distribution statistique

Une distribution statistique étudie la répartition d'une **population statistique** (les **ménages** par exemple) suivant un ou plusieurs critères appelés caractères statistiques (les **revenus** par exemple).

Elle se présente généralement sous la forme d'un tableau statistique simple (étude selon un seul caractère) ou à double entrée (étude selon deux caractères).

➔ *Centile, Décile, Disparité, Dispersion, Millile, Quantile*

District industriel

Un district industriel est selon A. Marshall (*Principes d'économie politique*, 1890), un espace géographique caractérisé par un groupement d'**entreprises** interdépendantes qui opèrent une **division du travail** et accroissent leur efficacité. Un district industriel donne lieu à des interactions dynamiques, des **économies d'échelle externes**, des **effets d'agglomération**, des **effets d'apprentissage** et des **effets de réseau**, un **marché du travail** spécialisé, etc. La *Silicon Valley* aux États-Unis, la *Glen Valley* en Écosse, ou le réseau de petites entreprises dans le nord de l'Italie sont des exemples de district industriel.

⊖ *Commerce international, Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Compétitivité, Économie d'échelle interne, Économie géographique, Effet de réseaux, Pôle de compétitivité, Pôle de croissance, Politique industrielle*

Diversification

La diversification est une stratégie d'**entreprise** qui consiste à développer la **production** ou la commercialisation de plusieurs produits ou de plusieurs groupes de produits.

⊖ *Entreprises et système productif*

➔ *Analyse stratégique, Concentration des entreprises, Conglomérat, Économie de variété, Firme multinationale, Groupe, Holding*

Dividende

Un dividende est le **revenu** perçu en contrepartie de la propriété d'actions. Le dividende rémunère un apport de capitaux à une **société anonyme** par l'**actionnaire**.

⊕ Ne pas confondre un dividende avec l'**intérêt** qui rémunère une **obligation** ou plus généralement une **créance**.

⊖ *Capital et investissement, Revenus*

➔ *Bourse des valeurs, Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Patrimoine, Revenu du patrimoine, Théorie de l'agence*

Diviseur de crédit

Le diviseur de crédit est un concept qui permet d'analyser la relation entre le comportement de **création monétaire** des **banques de second rang** et l'émission de **monnaie centrale**. L'analyse en termes de diviseur de crédit considère que l'initiative de la création de **monnaie scripturale** appartient aux banques de second rang qui décident de l'octroi des **crédits**. Ce n'est que dans un second temps que ces banques cherchent à se procurer la monnaie centrale qui est nécessaire à leur **refinancement**. La quantité de monnaie centrale que doit offrir la **banque centrale** est donc égale à la quantité totale de monnaie créée par les banques de second rang, divisée par un coefficient qui est le diviseur de crédit.

⊖ *Monnaie*

➔ *Base monétaire, Monétisation de créance, Multiplicateur de crédit, Politique monétaire*

Division du travail

La division du travail désigne un processus de spécialisation des hommes et des espaces économiques, ce qui permet d'accroître la **productivité** et la croissance de la **production**.

– Pour A. Smith (1723-1790), « les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail [...] sont dues, à ce qu'il semble, à la division du travail » (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776). Smith met l'accent sur la division technique du travail dans l'**entreprise** (décomposition de l'activité productive en séquences simples dans la **manufacture** d'épingles) qui accroît l'habileté des ouvriers, supprime les temps morts et facilite la mécanisation. La division du travail assure la richesse des nations en suscitant le développement des échanges (au sein des économies nationales comme sur le plan international).

– A. Young (*Increasing Returns and Economic Progress*, 1928) prolonge l'approche de Smith, en mettant l'accent sur la dimension macroéconomique : la division du travail se traduit par un « recours à des méthodes détournées de production » qui se prêtent à l'utilisation de machines et par la spécialisation croissante des **branches**. J. A. Schumpeter (1883-1950) montre que le tissu industriel connaît par là même un processus de **destruction créatrice**.

La division du travail apparaît alors comme un facteur de croissance et un facteur de **crises économiques**. Elle peut également susciter de nombreux **conflits du travail**.

✚ Pour Marx, la division du travail est aussi un facteur d'accroissement de la production, mais, dans le **capitalisme**, elle renforce la soumission du **travail au capital**.

➤ *Fluctuations et crises économiques, Productivité*

➔ *Crise du fordisme, Décomposition internationale des processus productifs, Détour de production, District industriel, Division internationale du travail (DIT), Économie d'échelle, Économie géographique, Fordisme, Organisation scientifique du travail (OST), Taylorisme, Toyotisme*

Division internationale du travail (DIT)

La division internationale du travail désigne la répartition de la **production** de biens et **services** entre les différents pays et zones économiques qui se spécialisent dans une ou plusieurs productions.

Pour les économistes radicaux, la DIT est le résultat de phénomènes de **dépendance** et de **domination** engendrés par le développement du **capitalisme**. De leur côté, les économistes néoclassiques interprètent la DIT comme la conséquence d'un système de **marchés** mondialisés et préfèrent parler de **spécialisation économique internationale**.

➤ *Commerce international, Économie du développement, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Courbe du sourire, Décomposition internationale des processus productifs, Délocalisation de la production, Entreprise réseau, Investissement direct à l'étranger (IDE), Périphérie, Théorème HOS*

Doctrine Bernanke

On appelle « doctrine Bernanke » la position exprimée par B. Bernanke (président du conseil des gouverneurs de la Réserve Fédérale des États-Unis) dans un discours de 2002 dans lequel il explique que la **déflation** résulte d'une contraction de la **demande globale**. Les conséquences sont aussi connues : notamment contraction de l'offre (**récession**) et **crise financière**. Bernanke rappelle ce qui s'est produit à la suite de la crise de 1929 et affirme que la Réserve fédérale ne laissera pas cela se reproduire (*Deflation: Making Sure "It" Doesn't Happen Here*). Pour éviter la déflation, la **banque centrale** peut notamment créer de la monnaie, diminuer les **taux d'intérêt**, assurer la **liquidité** des banques, favoriser la dépréciation de la monnaie nationale sur le **marché des changes**.

➤ *Monnaie*

➔ *Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle*

Doctrine économique

Une doctrine économique est un discours normatif à propos de l'organisation économique et sociale. Une doctrine indique ce qui doit être. En revanche, une **théorie économique** a une visée positive et indique ce qui est en dehors de tout jugement de valeur.

✚ Le terme « doctrine » est partiellement tombé en désuétude. Cependant, le débat sur la place respective de l'économie normative et de l'économie positive subsiste.

✚ La distinction théorie/doctrine doit être relativisée. Par exemple, pour un marxiste, le marxisme est une théorie, pour un non-marxiste, c'est une doctrine. Certaines approches qui se présentent comme positives (la théorie de l'équilibre général par exemple) sont implicitement normatives ou font l'objet d'une utilisation normative.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Guillotine de Hume, Neutralité axiologique, Science économique*

Dodd-Frank Act

Le *Dodd-Frank Act* est la loi de régulation financière américaine adoptée en juillet 2010 en réponse à la crise financière. C'est un texte volumineux et complexe qui traite des rapports entre les clients et

les institutions financières, du rôle des **agences de notation**, de l'encadrement des marchés dérivés, etc. Cette loi instaure la **régle Volcker**.

☉ **Monnaie**

➔ *Déclassement, Financement de l'économie, Glass-Steagall Act, Règle prudentielle, Risque de système, Supervision, Système financier, Union bancaire*

Dollarisation

Une dollarisation totale ou officielle consiste à adopter dans un pays une **monnaie** étrangère (le dollar ou une autre **devise clé**) comme monnaie légale principale ou exclusive. Lorsqu'il s'agit de l'euro, on peut aussi utiliser le terme d'« **euroisation** ».

Une dollarisation partielle, ou de fait, consiste, au sein d'un pays qui garde sa monnaie nationale en circulation, à effectuer librement des paiements et des transactions avec une autre monnaie (souvent le dollar des États-Unis).

☉ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Intégration monétaire, Investissement direct étranger (IDE), Marché émergent, Régime de change*

Domestic system

Le *domestic system* est un mode d'organisation de la **production** qui précède la **révolution industrielle** et qui s'appuie sur le **travail** à domicile dont l'indépendance est formelle. En effet, un marchand **entrepreneur** livre des matières premières, donne des ordres de production, contrôle la qualité du produit qu'il distribue lui-même.

Ce système, très fréquent dans le secteur du textile aux XVII^e et XVIII^e siècles, s'oppose à la fabrique où l'organisation de travail est placée sous la responsabilité directe d'un capitaliste.

☉ *Entreprises et système productif*

➔ *Division du travail, Manufacture, Proto-industrialisation, Révolution industrielle, Ubérisation*

Domination

➔ *Effet de domination*

Domination budgétaire (fiscal dominance)

Selon P. Artus : « La "**fiscal dominance**" est une situation où la **politique monétaire** est dépendante de la **politique budgétaire** ». Dans une situation où les déficits publics font augmenter le taux d'endettement public et ne sont pas corrigés, la politique monétaire assure, en faisant baisser le **taux d'intérêt réel**, la **solvabilité** budgétaire.

➔ *Économie publique, Monnaie, Politique économique*

Don

Le don est le transfert d'un bien, d'un service, d'un actif patrimonial ou d'une quantité de monnaie d'un **agent économique** à un autre sans contrepartie directe et immédiate. De nos jours, le don occupe une place importante dans l'économie domestique (relations familiales) ou dans l'**économie solidaire** (activités caritatives).

Comme l'a montré M. Mauss (1872-1950), le don est une modalité de circulation des biens qui est très répandue au cours de l'histoire économique (potlatch des Indiens d'Amérique du Nord, kula des Mélanésiens, etc.). Mauss a aussi montré que, en dépit des apparences désintéressées du don, celui-ci obéit à une triple obligation, imposée par les normes sociales : l'obligation de donner, l'obligation de recevoir et l'obligation de rendre.

☉ *Finances internationales, Marché et prix, Mondialisation*

➔ *Gratuité (économie de)*

Dotation en facteurs de production

La dotation en facteurs de production ou dotation factorielle désigne la quantité de **facteurs de production** disponibles dans un pays.

✚ Le **théorème HOS** démontre que chaque pays doit choisir sa **spécialisation économique** en fonction de sa dotation factorielle relative (le pays A qui a un rapport capital K/travail L plus élevé que le pays B est relativement abondant en facteur capital et doit se spécialiser dans les productions qui intègrent beaucoup de capital).

☉ *Commerce international, Économie du développement*

➔ *Division internationale du travail (DIT), Fonction de production*

Dotation factorielle

➔ *Dotation en facteurs de production*

Double dividende

Le terme « double dividende » est utilisé dans les débats sur la **fiscalité écologique**. Il désigne le fait que la taxation des activités polluantes (par exemple les émissions de CO₂) conduit :

– d'une part à la réduction des émissions polluantes (premier « dividende ») ;

– et d'autre part à des recettes fiscales supplémentaires qui permettent de réduire d'autres prélèvements fiscaux et sociaux et donc d'avoir un effet favorable sur l'activité et l'emploi (deuxième « dividende »).

- ✚ Le deuxième dividende est transitoire. En effet, si la taxation est efficace, la base d'imposition (les activités polluantes) devrait disparaître.

➤ *Économie et écologie*

- *Développement durable, Économie de l'environnement, Hypothèse de Porter, Prélèvements obligatoires, Taxe sur le carbone ajouté*

Double marché des changes

Un double marché des changes consiste à distinguer :

- un marché où les opérateurs peuvent acheter ou vendre des devises en liaison avec des opérations commerciales ou des opérations portant sur les services. Sur ce marché, la **banque centrale** intervient pour stabiliser le cours ;

- un marché librement accessible à tous les opérateurs, en particulier à ceux qui veulent réaliser des mouvements de capitaux. Sur ce marché, le cours fluctue librement, en fonction de l'offre et de la demande.

La France a adopté un tel système entre 1971 et 1974.

- ✚ Un système de double marché des changes suppose une politique de **contrôle des changes**. La **déréglementation** et l'ouverture croissante des **marchés des capitaux** qui sont à l'œuvre depuis les années 1980 sont incompatibles avec une telle **politique du change**.

➤ *Finances internationales*

- *Politique du change, Politique économique*

Douce négligence

La douce négligence (*benign neglect*) est un terme utilisé pour caractériser l'attitude des **autorités monétaires** américaines qui se montrent indifférentes aux effets des fluctuations du dollar sur le système économique mondial et sur les économies nationales de leurs partenaires.

Ce terme peut s'appliquer aussi bien à la période 1971-1979 au cours de laquelle les États-Unis jouent la **dépréciation** du dollar qu'à la période 1979-1985 où la surévaluation du dollar perturbe gravement le système économique international.

➤ *Finances internationales*

- *Accords du Louvre, Accords du Plaza, Bretton Woods*

Droit à polluer

Terme souvent utilisé mais impropre, car il laisse supposer qu'on a le droit de polluer.

Il est préférable de ne pas utiliser ce terme.

- *Quotas d'émission*

Droit de douane

Un droit de douane est généralement une taxe prélevée à l'occasion de l'**importation** d'un bien. On distingue :

- les droits de douane spécifiques qui correspondent à des droits fixes par unité de bien importé (par exemple trois euros par unité) ;
- les droits de douane *ad valorem* qui correspondent à un pourcentage de la valeur du bien importé (par exemple 5 % du prix du bien importé).

Dans les deux cas, le **prix** du bien importé est augmenté du droit de douane, ce qui avantage les **productions** nationales.

- ✚ Avant d'être les instruments des politiques protectionnistes, les droits de douane ont d'abord été utilisés comme source de recettes fiscales pour l'**État** (États-Unis au XIX^e siècle par exemple) jusqu'à ce que d'autres sources de recettes fiscales soient instaurées. C'est également dans ce but que certains **pays en développement (PED)** ont mis en place des droits de douane sur les produits exportés.

- ✚ Les droits de douane peuvent être aménagés dans le cadre d'accords commerciaux régionaux. Les droits peuvent être réduits ou supprimés entre les pays signataires de l'accord ; un tarif extérieur commun peut être instauré dans le cadre d'une **union douanière**.

➤ *Commerce international, Intégration économique*

- *Accords commerciaux préférentiels, Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC), Barrière douanière, Barrières non tarifaires, Organisation mondiale du commerce (OMC), Permis d'émission, Protectionnisme, Protectionnisme éducateur, Tarif optimal, Triangle de Harberger*

Droit de propriété

Le droit de propriété sur un **actif** se définit à partir de trois attributs :

- le droit d'utiliser cet actif (*usus*) ;
- le droit d'en tirer un **revenu** (*fructus*) ;
- le droit de le céder de manière définitive à un tiers (*abusus*).

Chacun de ces droits peut faire l'objet de limitations.

On peut différencier diverses formes de propriété :

- la propriété privée (individuelle ou sociétaire) qui correspond à un droit exclusif sur les actifs (réels, financiers ou incorporels) ;
- la propriété publique dans laquelle l'**État** ou une autre **administration publique** exerce les droits de propriété ;
- la propriété commune ou collective dans laquelle l'usage des actifs est géré sur la base de la **coopération** (cela concerne notamment les **biens communs** et l'économie sociale).

- *Économie publique, Entreprises et système productif*
- ➔ *Bien collectif, Biens de club, Don, Économie alternative, Économie solidaire, Enclosures, Gouvernement d'entreprise, Gratuité (économie de la), Propriété intellectuelle, Propriété privée/propriété sociale, Théorème de Coase, Théorie de l'agence, Tragédie des anti-communs, Tragédie des biens communs*

Droit de tirage

Dans le système de **changes fixes** mis en place à **Bretton Woods**, le droit de tirage est une possibilité d'emprunt auprès du **Fonds monétaire international (FMI)** destinée à aider les pays membres à défendre la **parité** de leur monnaie par des interventions sur le **marché des changes**. Aujourd'hui, les emprunts auprès du FMI sont plutôt destinés à aider les pays emprunteurs à défendre ou à restaurer leur équilibre macroéconomique.

- *Finances internationales*
- ➔ *Droits de tirages spéciaux*

Droite de budget

La droite de budget représente l'ensemble des différents **paniers de consommation**, qui, compte tenu du **prix** des biens, conduit à une dépense totale identique, égale à la totalité du budget du consommateur. Chaque combinaison de biens située sur cette droite épuise donc le budget.

Si on appelle R la dépense que le **consommateur** affecte à l'achat des biens X et Y , P_x le prix du bien X et P_y le prix du bien Y , on peut écrire la contrainte de budget du consommateur de la façon suivante : $R = P_x \cdot X + P_y \cdot Y$

- ✚ La droite de budget est la représentation graphique de la **contrainte de budget** du consommateur. Elle est égale (en valeur absolue) au rapport du prix des biens. Une variation du **revenu** provoque un déplacement de cette droite. Une hausse du revenu éloigne la droite de budget de l'origine des axes et une diminution du revenu la rapproche de l'origine des axes. Une modification du prix des biens provoque un pivotement de la droite autour de l'ordonnée et/ou de l'abscisse.
- *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ➔ *Carte d'indifférence, Courbe d'indifférence, Effet prix, Effet revenu, Équilibre du consommateur*

Droite d'isocoût

En **microéconomie**, la droite d'isocoût représente l'ensemble des différentes **combinaisons productives**, qui, compte tenu des **prix des facteurs de production**, correspondent à une dépense identique, égale au budget total du producteur. Si on

appelle D la dépense que le **producteur** affecte à l'achat des facteurs de production (L le **travail** et K le **capital**), w le prix du facteur travail et r le prix du facteur capital, on peut écrire la contrainte de budget du producteur de la façon suivante :

$$D = wL + rK$$

L'équation de la droite d'isocoût est donc celle d'une droite dont la pente est négative et égale en valeur absolue au rapport des prix des facteurs de production.

- ✚ La droite d'isocoût est la représentation de la **contrainte de budget** du **producteur**.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Courbe d'offre, Droite de budget, Équilibre du producteur*

Droits de tirages spéciaux

Les droits de tirages spéciaux (DTS – *special drawing rights*) sont un **actif** de réserve émis par le **Fonds monétaire international (FMI)** et détenu par les **banques centrales**, celles-ci ayant la possibilité de les échanger contre des devises. À l'origine, leur valeur était définie par un poids d'or équivalent à celui du dollar (35 DTS pour une once d'or fin). Actuellement les DTS sont un panier de monnaies dont la composition est révisée tous les cinq ans.

La création des droits de tirages spéciaux a été décidée par la Conférence de Rio du FMI en 1967. La mise en œuvre de ces nouveaux instruments de **crédit** a débuté en 1969. Les DTS constituent une **liquidité internationale** scripturale créée *ex nihilo* par décision du FMI pour pallier l'insuffisance des actifs de réserves (l'or et le dollar). Selon J. Rueff (1896-1978), favorable au retour à l'**étalon-or**, les DTS sont « du néant habillé en monnaie ». En 2009, la Chine a exprimé la demande que les DTS deviennent une alternative au dollar.

- *Finances internationales*
- ➔ *Monnaie internationale*

Dualisme (économie du développement)

Le dualisme désigne les différences de caractéristiques entre le secteur traditionnel et le secteur moderne d'une économie. Il est caractéristique des économies sous-développées et a fait l'objet des premiers travaux théoriques fondateurs de l'**économie du développement**.

Selon les analyses dualistes, le « secteur traditionnel » est essentiellement rural et se caractérise par une faible **productivité** ainsi que par un **sous-emploi**. Il relève d'une économie de subsistance faiblement monétarisée. Le « secteur moderne » a une plus forte **intensité capitaliste** du fait de

l'utilisation des technologies occidentales ; l'expansion de ce secteur est rapide et souvent tournée vers l'extérieur (**production** orientée vers l'**exportation**).

Le dualisme peut être interprété de façon plus ou moins optimiste :

- dans une optique libérale (modèle d'A. Lewis, 1954), le dualisme doit s'atténuer avec la **croissance** du secteur moderne qui permettra d'absorber l'excédent de main-d'œuvre du secteur archaïque. Cette interprétation du dualisme est compatible avec les analyses en termes de retard de **développement** ;

- dans une approche structuraliste, en termes d'inarticulation (F. Perroux), le dualisme doit être combattu par des **politiques de développement** ;

- dans une optique néomarxiste, la **désarticulation** de l'économie bloque la **croissance économique**.

⇒ *Économie du développement*

➔ *Cercle vicieux de la pauvreté, Démarrage, Étapes de la croissance, Industries industrialisantes, Pays émergents, Pays moins avancés, Périphérie, Rattrapage économique, Tiers-monde*

Dualisme épistémologique

Le dualisme épistémologique est une conception, défendue notamment par W. Dilthey (1833-1911), selon laquelle les sciences de la nature produisent des explications des phénomènes alors que les « sciences de l'esprit » adoptent une démarche compréhensive. Dans cette approche, il n'y a donc pas d'unité de la **science**, mais deux types de démarches totalement différentes.

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *École historique allemande, Monisme méthodologique, Querelle des méthodes, Théories économiques*

Dumping

Le dumping est une pratique qui consiste à vendre à perte un produit (le **prix** est inférieur au **coût de production**) ou à vendre sur les marchés étrangers à un prix plus bas que sur le marché domestique.

Dans le cadre du commerce international, il est interdit et réprimé par l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**.

Par extension, on distingue plusieurs modalités de dumping :

- le **dumping social** lorsque la **concurrence** entre **entreprises** passe par l'utilisation d'une **main-d'œuvre** bon marché ;

- le **dumping monétaire** lorsqu'un pays utilise la sous-évaluation volontaire de sa **monnaie** pour acquérir un avantage compétitif ;

- le **dumping fiscal** lorsqu'un territoire (État, collectivités territoriales) baisse les **impôts** pour favoriser les producteurs nationaux et attirer les investissements étrangers ;

- le **dumping environnemental** lorsque l'avantage compétitif repose sur la suppression des contraintes liées à la préservation de l'environnement.

➔ *Commerce international, Marchés et prix, Politique économique*

➔ *Compétitivité-prix, Concurrence fiscale, Dévaluation compétitive, Normes sociales, Paradis fiscaux, Politique de désinflation compétitive, Zone franche*

Dumping environnemental

Le dumping environnemental désigne le comportement d'une **entreprise** ou d'un **État** qui cherche à améliorer sa **compétitivité-prix** en dégradant l'environnement (pollution, non-traitement des déchets, prélèvements abusifs et non compensés sur le **capital naturel**, etc.). Le dumping environnemental peut aussi (du fait des faibles contraintes législatives et réglementaires) attirer les **investissements** dans les activités productives fortement polluantes.

⇒ *Commerce international, Économie et écologie, Marchés et prix*

➔ *Délocalisation, Dumping, Dumping social, Gouvernance mondiale, Normes environnementales, Taxe au carbone ajouté*

Dumping fiscal

➔ *Concurrence fiscale*

Dumping monétaire

Le dumping monétaire est une action des pouvoirs publics en vue de faire baisser le **taux de change** de la **monnaie** nationale par rapport à celui des principaux partenaires commerciaux pour améliorer la **compétitivité-prix** des produits.

Le dumping monétaire peut résulter d'une **dévaluation** (en **changes fixes**) d'une dépréciation (en changes flexibles), d'une **politique monétaire** accommodante (injection de **liquidités**, baisse des **taux d'intérêt**).

Le dumping monétaire a le même effet qu'un **droit de douane**, il réduit le prix des **exportations** et augmente le **prix des importations**.

⇒ *Commerce international, Finances internationales, Mondialisation, Monnaie, Politique économique*

➔ *Barrières non tarifaires, Compétitivité-prix, Dumping, Guerre des monnaies, Protectionnisme*

Dumping social

Le dumping social désigne le comportement d'une entreprise ou d'un État qui cherche à améliorer sa **compétitivité-prix** par une politique de bas **salaires**, de faible **protection sociale**, de mauvaises conditions de travail, etc. Le dumping social s'accompagne en général de mesures visant à faire obstacle à la liberté syndicale. Il peut aussi contribuer à attirer les **investissements directs étrangers** des **entreprises** qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre et qui cherchent à réduire le coût du travail.

Le dumping social fausse les conditions de la **concurrence** internationale, c'est un jeu à somme négative car il risque de déclencher un processus de « moins-disant social », chaque pays cherchant à réviser en baisse son droit social en réaction au dumping social de ses partenaires commerciaux.

- *Commerce international, Marché du travail, emploi et chômage, Mondialisation*
- *Charte de Philadelphie, Contrat zéro heure, Coût salarial, Dumping, Lois Hartz, Normes sociales, Protectionnisme, Travail décent, Ubérisation*

Duopole

Le duopole est une situation de **marché** dans laquelle deux vendeurs rencontrent un grand

nombre d'acheteurs. Du fait de leur plus grande simplicité, les **modèles** de duopoles servent souvent à théoriser les situations d'**oligopoles**.

À la différence de la **concurrence pure et parfaite**, les duopoleurs, par leurs comportements, peuvent affecter l'équilibre du marché et adopter un comportement stratégique : les décisions de l'un des producteurs affectent l'autre. Plusieurs **modèles** théoriques cherchent à rendre compte des interactions en introduisant une « fonction de réaction » qui exprime la façon dont une **entreprise** donnée réagit aux décisions de sa rivale. Plusieurs types de comportements sont habituellement pris en considération. Certains modèles identifient un comportement de dépendance, ou encore de soumission pour l'un des duopoleurs alors que l'autre cherche à dominer le marché et adopte un comportement de maîtrise. D'autres modèles s'appuient sur un comportement de non-agression qui, lorsqu'il est adopté par les deux entreprises, équivaut à une « double dépendance ».

La majorité des modèles de duopole suppose que les entreprises agissent en modifiant les quantités offertes sur le **marché**, ce qui a des conséquences sur les prix : c'est le cas du **duopole de Bowley**, du **duopole de Cournot** et du **duopole de Stackelberg**. Le tableau suivant résume ces modèles.

		Producteur B	
		Comportement de dépendance	Comportement de maîtrise
Producteur A	Comportement de dépendance	Équilibre de Cournot (double dépendance)	Équilibre de Stackelberg (duopole asymétrique)
	Comportement de maîtrise	Équilibre de Stackelberg (duopole asymétrique)	Pas d'équilibre possible (duopole de Bowley)

Il faut cependant noter que dans le **modèle du duopole de Bertrand**, les **prix** jouent un rôle premier, les quantités s'adaptant ensuite.

Les modèles de duopole concluent à une pluralité d'équilibres de marché qui vont de l'agressivité (guerre des prix, augmentation des quantités offertes) à la coexistence pacifique, voire la **collusion** (modèle de Cournot).

- *Marchés et prix*
- *Concurrence imparfaite*

Duopole de Bertrand

Dans le **modèle** de duopole de Bertrand (1883), la **concurrence** porte sur les **prix** (les quantités s'adaptant par la suite à la variation des prix). Dans ce modèle, les duopoleurs se livrent à une « guerre

en prix » qui conduit à un équilibre proche de celui de la **concurrence parfaite** : le **prix** est égal au **coût marginal** et le **profit** est nul. Ce modèle ne peut fonctionner qu'en l'absence de **rendements d'échelle** croissants.

- *Marchés et prix*
- *Dilemme du prisonnier, Duopole, Duopole de Bowley, Duopole de Cournot, Duopole de Stackelberg, Théorie des jeux*

Duopole de Bowley

Dans le modèle de **duopole** de Bowley (1924), les deux duopoleurs adoptent simultanément un comportement de « maîtrise », en pensant que l'autre va se comporter en « satellite » (comportement de dépendance).

Le niveau de **production** résultant des décisions des deux offreurs aboutit alors à une surproduction car chacun a fixé son niveau d'**offre** sans prendre en considération le comportement réel de l'autre. Il en résulte une guerre des **prix**, qui peut déboucher soit sur la faillite de l'un des producteurs et son contrôle par l'autre, soit sur la **collusion**.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Duopole, Duopole de Cournot*

Duopole de Cournot

Dans le modèle de **duopole** de Cournot (1838), chaque duopoleur détermine sa quantité offerte en tenant compte de la quantité offerte par le concurrent et la considère comme donnée. On parle alors de double dépendance ou encore de duopole symétrique.

Selon le modèle, une situation d'équilibre s'établit dans laquelle les deux **entreprises** maximisent leurs profits.

✚ Ce **modèle** cherche à rendre compte de situations où des entreprises de taille comparable finissent, à la suite d'ajustements successifs, par se partager le **marché** de façon stable.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Duopole, Concurrence*

Duopole de Stackelberg

Dans le modèle de **duopole** de Stackelberg (1934) l'un des deux offreurs adopte un comportement de domination (de maîtrise), l'autre cherchant à s'adapter. À la différence du modèle du **duopole de Cournot**, dans le modèle de Stackelberg, seul l'un des duopoleurs connaît la fonction de réaction de l'autre et s'y adapte. Ce duopole asymétrique conduit à un équilibre stable, l'**entreprise** « satellite » détermine le niveau de **production** qui maximise son **profit** en tenant compte des décisions de l'entreprise dominante.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Domination, Duopole, Duopole de Cournot*

Duopsone

Un duopsone est une situation de **marché** dans laquelle deux acheteurs (demandeurs) sont confrontés à un grand nombre de vendeurs (offreurs).

☞ *Marchés et prix, emploi et chômage*

➔ *Concurrence imparfaite, Oligopsonie*

Duration

La **duration** d'une **obligation** correspond à la période à l'issue de laquelle sa **rentabilité** n'est pas affectée par les variations de **taux d'intérêt**. En effet le cours d'une obligation varie en sens inverse du taux d'intérêt. La **duration** mesure le degré de sensibilité du cours d'une obligation ou d'un portefeuille d'obligations à un changement de taux d'intérêt. Elle se calcule en faisant la somme des valeurs actualisées des flux à recevoir (intérêt et capital) et permet donc de déterminer la durée de récupération de la valeur actuelle de l'obligation. La **duration** s'exprime donc en années et fractions d'années. Pour les obligations classiques, la **duration** est inférieure à la **maturité**.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Actualisation, Risque de crédit*

Durée du travail

La **durée du travail** peut être fixée par la loi (durée légale du travail) ou par un accord collectif (**convention collective**) qui définit une durée égale ou inférieure à la durée légale. La **durée du travail** peut être fixée par jour, par semaine ou par an. Au-delà de la durée légale sont effectuées des heures supplémentaires.

✚ La réduction du temps de travail a toujours constitué une revendication majeure des **salariés** dans les **conflits du travail**. Elle a été institutionnalisée au **xx^e** siècle. En France, la loi Robien (1996) puis les lois Aubry de 1998 et 2000 ont réduit la durée hebdomadaire du travail à 35 heures dans les **entreprises** de plus de 20 salariés (plafond de 1 600 heures sur l'année).

✚ Les **gains de productivité** rendent possible la réduction du temps de travail sans diminution de salaire.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Déréglementation, Flexibilité, Normes d'emploi, Travail décent*

Dutch disease

➔ *Maladie hollandaise*

E

Écart de crédit (*credit spread*)

L'écart de crédit est la différence entre le **taux d'intérêt** pratiqué sur un **placement** sans **risque** (**bons du Trésor** émis par un État disposant d'une excellente **notation**) et le taux d'intérêt pratiqué sur un autre **titre de créance** considéré comme plus risqué. L'écart de crédit est donc une évaluation du risque associé à un **placement**.

⇒ *Monnaie*

➔ *Agence de notation, Crédits subprimes, Crise de l'euro, Crise des dettes publiques, Prime de risque, Titrisation*

Écart de production

➔ *Gap d'Okun*

Écart type

L'écart type d'une série statistique sert à mesurer la **dispersion** et se calcule par la racine carrée de la variance de cette série.

On appelle variance d'une **distribution statistique** la moyenne arithmétique des carrés des écarts des termes de la série par rapport à leur moyenne arithmétique pondérée.

➔ *Revenus*

Échange

Acte économique aboutissant à la cession d'un **bien** ou d'un **service** entre deux **agents économiques**, cette cession étant assortie d'une contrepartie.

L'échange peut être monétaire ou non monétaire (on parle alors de **troc**) ; il peut également s'agir d'un **don**.

⇒ *Commerce international, Marchés et prix*

➔ *Échange inégal, Échange international, Échange marchand, Échanges financiers, Économie de troc, Économie monétaire, Économie monétaire de production, Gains à l'échange, Gratuité (économie de la), Prix relatifs*

Échange financier (*swap*)

Un échange financier est une opération par laquelle deux ou plusieurs entités économiques (**banques**

centrales, eurobanques, entreprises, États) échangent des éléments de leurs **créances** et de leurs **dettes**, celle-ci pouvant être libellées dans la même **monnaie** ou dans des monnaies différentes. L'échange peut notamment porter sur les **taux d'intérêt** (*interest swap*) ou sur les **devises** (*swap* de change et *swap* de devise ou *currency swap*).

✚ Les échanges financiers sont utilisés par les **agents économiques** pour optimiser la gestion de leurs **risques**. Par exemple, une **entreprise** endettée à taux fixe peut juger avantageux d'échanger sa dette contre une dette à taux variable.

✚ Le terme « échange financier » est la traduction officielle du terme « *swap* ».

✚ Les *swaps* existent en fait depuis longtemps, quoique sous une forme plus informelle, mais ils se sont développés depuis les années 1980. Il existe aussi des **options** sur les *swaps* (les *swaptions*).

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Marchés financiers, Produits dérivés*

Échange inégal

La théorie de l'échange inégal est une analyse néo-marxiste selon laquelle le **commerce international** est un échange inégal entre pays développés et **pays en développement (PED)** car il donne lieu à des transferts internationaux de plus-values des seconds vers les premiers. Elle a été exposée par A. Emmanuel (1911-2001) (*L'échange inégal*, 1969).

Cette théorie prolonge une intuition de K. Marx pour qui une nation pouvait s'enrichir au détriment d'une autre par le jeu des échanges internationaux. Elle reprend la théorie des **prix de production** de Marx pour l'appliquer aux échanges internationaux. Selon lui, si deux marchandises produites dans deux pays (développé et sous-développé) nécessitent une même quantité de **travail**, leur valeur théorique est identique (dans la **théorie marxiste**, la valeur des biens dépend de la quantité de travail socialement nécessaire à leur **production**). Pourtant, lors de l'échange international, le **prix** du produit fabriqué dans un pays développé où les **salaires** sont hauts, sera plus élevé que le prix du produit

fabriqué dans un pays en développement où les **salaires** sont bas. Une heure de travail d'un pays développé s'échange en général contre plusieurs heures de travail d'un pays en développement : par les différences de rémunération de la force de travail et de **taux d'exploitation**, s'opère un transfert de surplus des pays du tiers-monde vers les pays industrialisés. En apparence équivalent, l'échange international est en réalité inégal.

- ⊕ *Commerce international, Économie du développement*
- ➔ *Dépendance, Impérialisme, Théorie économique*

Échange international

L'échange international est l'ensemble des **flux** de **biens**, de **services** et de **capitaux** qui se réalisent chaque année entre les agents résidents sur un **territoire** et le **reste du monde**. L'échange international est une notion plus large que celle du **commerce international** puisqu'elle inclut aussi les **investissements directs à l'étranger (IDE)**, les **investissements de portefeuille**, les échanges de **produits dérivés** et les variations des **avoirs** des **banques**.

- ⊕ *Commerce international, Finances internationales, Mondialisation, Économie du développement*
- ➔ *Avantage comparatif, Balance des paiements, Commerce intra-branche, Échange intra-firme, Décomposition internationale des processus productifs, Firme globale, Paradis fiscal*

Échange marchand

Un échange marchand est un échange qui se réalise sur un **marché** et qui donne lieu au paiement d'un **prix**. Les échanges marchands permettent d'assurer la **coordination** des décisions d'**agents économiques** individuels qui prennent leurs décisions d'allocation des ressources productives indépendamment les uns des autres : on parle de **régulation** par le marché.

- ⊕ En **comptabilité nationale**, on distingue une **production marchande** et une **production non marchande**. Cette dernière correspond aux **biens** et aux **services** qui sont gratuits ou vendus à un prix inférieur à 50 % du coût de production.
- ⊕ *Marchés et prix*
- ➔ *Don, Économie de marché, Économie de troc, Économie domestique, Économie sociale, Économie solidaire, Gains à l'échange*

ECOFIN

- ➔ *Conseil ECOFIN*

École autrichienne

L'École autrichienne est un courant de l'analyse économique qui a pris naissance à Vienne sous l'impulsion de C. Menger (1840-1921) et qui a été illustrée notamment par les travaux de E. Von Böhm-Bawerk (1851-1914), de L. Von Mises (1881-1973) et de F. Hayek (1899-1992).

L'École autrichienne a joué un rôle très important dans la théorisation de l'**individualisme méthodologique** et dans le développement du **marginalisme**. Elle a élaboré une **théorie** du **capital** comme **détour de production** et une théorie monétaire qui refuse la **dichotomie**. Elle a développé aussi une théorie du **marché** et de la **concurrence** qui met l'accent sur la découverte et le traitement de l'information. La conception autrichienne du marché est donc très différente de celle de la **théorie néoclassique**. L'École autrichienne est favorable au **libéralisme**, elle se montre très hostile à tout empiètement de l'État qui constitue une menace pour les libertés individuelles.

- ⊕ À la différence de l'**École de Lausanne**, l'École autrichienne ne met pas l'accent sur l'équilibre économique, mais sur l'aptitude du **marché** à gérer les **déséquilibres** inhérents à la dynamique économique.
- ⊕ La remise en cause de la **théorie keynésienne** à partir de la fin des années 1970 a conduit à un regain d'intérêt pour l'école autrichienne.
- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Catallaxie, Déséquilibre économique, Économie monétaire de production, Effet d'accordéon, Entrepreneur, Équilibre général, Surcapitalisation, Théorie économique*

École circuitiste

On parle d'école circuitiste pour désigner des économistes qui analysent l'économie en termes de **circuit économique** et non en termes de **marché**.

L'école circuitiste met l'accent sur :

- le caractère monétaire des économies de marché (contrairement à J.-B. Say ou L. Walras pour lesquels il n'y a pas de différence de nature entre économie monétaire et économie de troc). La **monnaie** de la théorie du circuit est une **monnaie de crédit** ;
- la prise en compte du temps et des irréversibilités (alors que dans le **modèle** walrasien, les équilibres sont instantanés et les phénomènes sont réversibles comme dans la mécanique classique) ;
- la hiérarchie entre les agents. Dans la théorie du circuit, les **banques** jouent un rôle essentiel en créant la monnaie et en rendant possible de ce fait le lancement des opérations de **production** ;
- la mise en évidence des relations entre le **profit** et les **crises**.

✚ L'approche en termes de circuit est ancienne. On la trouve par exemple chez F. Quesnay (1694-1774), chez K. Marx (1818-1883) et chez J. M. Keynes (1883-1946). Parmi les économistes français contemporains qui développent une telle approche, on peut citer B. Schmitt (1929-2014), F. Poulon, A. Parguez et E. Le Héron.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *École physiocratique, Économie monétaire de production, École postkeynésienne, Macroéconomie, Modèle flux-stock cohérent, Rigidité, Théorie économique, Théorie keynésienne, Théorie marxiste*

École classique

L'École classique est composée des économistes qui ont fondé l'économie politique au XVIII^e et au XIX^e siècle. L'école classique a forgé (par opposition aux thèses de l'école physiocratique) la théorie de la **valeur-travail**. Selon l'école classique, un **système économique** fondé sur l'initiative individuelle et le **marché** concurrentiel, aboutit à une situation conforme à l'intérêt général (métaphore de la **main invisible**). À la différence du **mercantilisme**, l'école classique défend le **libre-échange**. La **loi des débouchés** affirme l'impossibilité des crises générales et durables de surproduction. On distingue :

– l'École classique anglaise : A. Smith (1723-1790), D. Ricardo (1772-1823), Th. R. Malthus (1766-1834) etc. ;

– l'École classique française : J.-B. Say (1767-1832), F. Bastiat (1801-1850), P. Leroy-Beaulieu (1843-1916), etc.

✚ On classe parfois K. Marx (1818-1883) dans les économistes classiques en raison de fondements analytiques communs (**valeur travail**, analyse de la dynamique du **capitalisme**, etc.). Mais Marx ne considère pas que le marché conduit à l'harmonie des intérêts. Si Marx est un classique, c'est un classique qui n'est pas libéral.

✚ Lorsque J. M. Keynes (1883-1946) utilise l'expression « économistes classiques », il désigne à la fois la tradition classique au sens strict, mais aussi la tradition néoclassique, la synthèse de ces deux derniers courants étant représentée par A. Marshall (1842-1924).

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Libéralisme économique, Rigidité, Théorie marxiste, Théorie néoclassique*

École de Bloomington

On appelle École de Bloomington, les chercheurs qui s'inscrivent dans la lignée de V. Ostrom (1919-2012) et E. Ostrom (1933-2012, prix Nobel 2009). Dans le cadre de l'université d'Indiana, ces

chercheurs se consacrent à l'étude de l'émergence et au rôle des **institutions** et en particulier à la **gouvernance** des **biens communs**. Ils soulignent notamment qu'il existe une approche de la **coordination** qui ne repose ni sur l'**État (hiérarchie)**, ni sur le **marché**, mais sur l'auto-gouvernance (**coopération**).

➤ *Économie et écologie, Économie publique*

➔ *Communs, Institutionnalisme, Néo-institutionnalisme, Nouvelle économie institutionnelle*

École de Cambridge

Le terme « École de Cambridge » est utilisé pour désigner deux groupes d'auteurs très différents :

– des auteurs libéraux qui ont joué un rôle important dans le développement de l'approche néoclassique : S. Jevons (1835-1882), A. Marshall (1842-1924), A. C. Pigou (1877-1959) ;

– des économistes hétérodoxes, souvent liés à J. M. Keynes (1883-1924), qui contestent la **théorie néoclassique**. J. Robinson (1903-1983) a, en particulier, remis en cause la théorie néoclassique de la **répartition** et de la **croissance économique**. Parmi les économistes cambridgiens, on peut citer aussi N. Kaldor (1908-1986) (qui a entre autres critiqué le **monétarisme**) et P. Sraffa (1898-1983) (qui a critiqué les analyses de F. Hayek et qui est l'éditeur des œuvres complètes de D. Ricardo).

✚ On a parlé de « querelle des deux Cambridge » à propos du débat entre les keynésiens hétérodoxes de Cambridge (Grande-Bretagne) et les défenseurs de la théorie néoclassique de la croissance de Cambridge (États-Unis).

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Revenu*

➔ *École postkeynésienne, Équilibre au fil du rasoir, Modèle de Solow, Modèle Harrod-Domar, Rigidité, Théorie économique*

École de Chicago

En économie, plusieurs Écoles de Chicago se sont succédé au sein de l'université de cette ville :

– la première École de Chicago se forme dans les années 1930 autour de F. Knight (1885-1972). Ce courant développe une analyse microéconomique de type néoclassique, mais s'oppose à l'économie quantitative et à l'économétrie ;

– la seconde École de Chicago se forme au lendemain du second conflit mondial et se consacre notamment à l'étude du **développement** économique, ce qui conduira Th. W. Schultz (1902-1998, prix Nobel 1979) à développer la théorie du **capital humain**, reprise ensuite par G. Becker (1930-2014, prix Nobel 1992) ;

– la troisième École de Chicago est celle qui se constitue autour de M. Friedman (1912-2006, prix Nobel 1976), et du **monétarisme** dans les années 1960-1970 ;

– la quatrième École de Chicago regroupe les théoriciens des **anticipations rationnelles** comme R. Lucas (prix Nobel 1995).

☞ Monnaie

➔ *Croissance endogène, Cycle réel (théorie du), Nouvelle économie classique, Rigidité, Risque, Théorie économique*

École de la dépendance

➔ *Dépendance*

École de la régulation

➔ *Théorie de la régulation*

École de Lausanne

L'École de Lausanne désigne les auteurs qui se situent dans la lignée de L. Walras (1834-1910) et V. Pareto (1848-1923). Il s'agit donc d'un sous-ensemble de la **théorie néoclassique** qui met l'accent sur les concepts d'**équilibre général** et d'**optimum**.

☞ Épistémologie économique

➔ *École autrichienne, Marginalisme, Théorie économique*

École de Virginie

➔ *École des choix publics*

École des choix publics (public choice)

L'École des choix publics analyse l'intervention de l'**État** dans l'économie en utilisant les concepts de la **théorie néoclassique**. À la différence de l'**économie du bien-être**, elle ne considère pas que les **défaillances du marché (effets externes** par exemple) rendent nécessaires l'intervention de l'État.

J. Buchanan (prix Nobel 1986), G. Tullock (1922-2014), W. Niskanen (1933-2011) contestent l'idée selon laquelle l'État est le représentant de l'intérêt général. À travers la **théorie du marché politique**, ils montrent que les hommes politiques sont des **agents économiques** qui cherchent à maximiser leur satisfaction (élection ou réélection) et que les décisions publiques sont le résultat de l'agrégation de décisions privées (promesses faites aux électeurs). De même, à travers la théorie économique de la **bureaucratie**, ils montrent que cette

dernière n'est pas l'incarnation de la rationalité : les agents du système administratif cherchent à maximiser leurs **revenus** ou leur pouvoir. Il en résulte un accroissement injustifié des **dépenses publiques**. Rien ne garantit que les décisions du système politique et du système bureaucratique soient efficaces et conformes aux intérêts de la collectivité. Par conséquent, l'intervention publique produit des effets pervers, en particulier une croissance illégitime de l'État. Ces auteurs parlent donc de **défaillances de l'État**.

☞ Économie publique

➔ *École de Chicago, Économie de la démocratie, État minimal, Interventionnisme, Libéralisme, Loi de Wagner, Rationalité économique, Théorème d'Arrow, Théorie économique*

École historique allemande

Au XIX^e siècle, l'École historique allemande est constituée d'économistes qui rejettent l'approche déductive et abstraite de l'**École classique** anglaise. Ils considèrent que l'on ne peut accéder à la connaissance économique que par **induction** sur la base d'observations historiques. Les « historistes » mettent l'accent sur les spécificités nationales des différentes économies et contestent l'existence de **lois économiques** universelles.

La contestation du **libre-échange** par F. List (1798-1846) et sa thèse du **protectionnisme** éducateur sont un bon exemple de l'approche de l'école historique. Le **socialisme de la chaire** se rattache à cette école qui a aussi influencé l'institutionnalisme américain.

✚ La « **querelle des méthodes** » a opposé l'École historique et l'**École autrichienne**.

☞ Épistémologie économique

➔ *Loi de Wagner, Ordolibéralisme, Théorie économique*

École monétariste

➔ *Monétarisme*

École néokeynésienne

L'École néokeynésienne désigne les économistes comme J. R. Hicks (1904-1989), P. A. Samuelson (1915-2009) ou R. Solow qui opèrent une synthèse entre l'approche keynésienne et l'École néoclassique.

✚ Ne pas confondre avec École postkeynésienne ou avec nouveaux keynésiens.

☞ Épistémologie économique

➔ *Nouvelle synthèse néoclassique, Schéma IS-LM, Synthèse néoclassique, Théorie économique, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

École postkeynésienne

L'École postkeynésienne, courant de pensée développé à partir des années 1930, regroupe divers auteurs comme M. Kalecki (1899-1970), J. Robinson (1903-1983), N. Kaldor (1908-1986), qui proposent une interprétation radicale de la **théorie keynésienne**. Malgré les divergences au sein de ce courant hétérodoxe de l'économie, les auteurs ont en commun une critique de l'approche de la **synthèse néoclassique** (qui tente de concilier l'œuvre de Keynes et l'approche néoclassique). L'École postkeynésienne se différencie aussi des **nouveaux keynésiens** (qui recherchent des fondements microéconomiques de la **macroéconomie**). Les postkeynésiens mettent l'accent :

- sur le principe de la **demande effective**, sur la **rigidité** ou la **viscosité des prix**, sur la prise en compte du temps, et donc de l'**incertitude** ;
- sur la nature déséquilibrée de la **croissance** dans une économie de marché (**modèle Harrod-Domar**) ;
- sur une critique de la rémunération des **facteurs de production** selon la **productivité marginale** (école de Cambridge anglaise) ;
- sur le rôle de la **politique des revenus** pour soutenir la croissance économique (**carré magique** de Kaldor) et le **progrès technique** (**loi de Kaldor-Verdoorn**) ;
- sur la différence radicale entre **économie de troc** et une **économie monétaire de production** avec une conception endogène de la **monnaie**.

- *Épistémologie économique, Capital et investissement, Croissance économique, Marché du travail, emploi et chômage, Monnaie, Productivité*
- ➔ *École circuitiste, Hystérèsis, Hypothèse d'instabilité financière, Modèle flux-stock cohérent, Nouvelle école de Cambridge, Paradoxe de la tranquillité*

École physiocratique

L'École physiocratique jette les bases de l'approche libérale des phénomènes économiques.

Pour les physiocrates, la source de la valeur réside dans la terre (« don gratuit de la nature ») et F. Quesnay (1694-1774) étudie la circulation et la **répartition** des **richesses** entre les trois classes (classe productive, classe des propriétaires et classe stérile). Son *Tableau économique* (1758) préfigure les analyses en termes de circuit.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Circuit économique, École circuitiste, Libéralisme, Produit net, Tableau économique des physiocrates, Théorie économique, Valeur travail, Valeur utilité*

Économétrie

L'économétrie consiste à traiter des données d'observation par des méthodes mathématiques et statistiques afin d'en inférer des **lois** ou des relations auxquelles obéissent les phénomènes économiques. L'économétrie est notamment utilisée pour estimer les paramètres des équations qui constituent les **modèles** de prévision macroéconomiques.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Calibration, Modèle, Théorie économique*

Économie

Le terme « économie » est ambigu. Il désigne à la fois :

- la réalité économique : dans l'expression « l'économie française » par exemple ;
- un **système économique** : dans l'expression « l'économie capitaliste » ;
- l'analyse économique dans son ensemble : dans l'expression « enseigner l'économie » ;
- une **théorie économique** particulière : dans les expressions « économie des conventions » ou « économie de l'offre ».

- ✚ Au sens courant, « économie » est employé à la place d'épargne : dans l'expression « faire des économies » par exemple. Ce sens ne doit pas être utilisé dans le cadre d'une analyse économique rigoureuse.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Économie politique, Science économique*

Économie alternative

L'économie alternative désigne :

- un type d'analyse qui privilégie des comportements de réciprocité, de solidarité et de **don**/contre don. Elle s'oppose donc à l'**utilitarisme** et met l'accent sur la **justice sociale**, le **développement humain**, le **développement durable**, voire la **décroissance** ;

- une sphère de l'activité économique qui cherche à échapper à la logique de l'économie de marché et/ou de l'économie capitaliste. En ce sens, l'**économie sociale**, l'**économie solidaire** et une partie du **secteur informel** relèvent de l'économie alternative.

- *Économie du développement, Économie et écologie, Entreprises et système productif, Politique économique*
- ➔ *Capital humain, Capitalisme, Commerce équitable, Égalité, Équité, Finance solidaire, Justice commutative, Justice corrective*

Économie appliquée

- ✚ L'économie appliquée est une composante de la **science économique** (ou économie politique) qui s'efforce de résoudre des problèmes concrets

à la lumière des **concepts** et des **théories économiques**. L'économie des transports et l'économie de l'énergie, par exemple, relèvent de l'économie appliquée.

- + L. Walras (1834-1910) considère que l'économie pure précède l'économie appliquée qui est un art, c'est-à-dire une discipline qui sert de guide pour l'action.
- + La distinction entre **économie pure** et économie appliquée est tombée en désuétude car l'analyse économique dans son ensemble utilise à la fois des **modèles** théoriques et des études de cas.
- ⇒ *Épistémologie économique*
- ➔ *Théorie néoclassique*

Économie circulaire

L'économie circulaire se définit d'abord en opposition au modèle d'économie linéaire qui peut être schématisé par la séquence extraire/produire/conommer/jeter. L'économie circulaire consisterait alors à modifier cette séquence en reliant le premier et le dernier terme, les déchets étant réutilisés comme ressources.

Mais le champ des travaux sur l'économie circulaire est bien plus large. En effet, outre le recyclage des déchets, sont aussi concernées :

- la **production**, qu'il s'agisse de l'écoconception des **biens et services** (prise en compte de leur impact environnemental), des approvisionnements durables en ressources, de la mise en place d'une écologie industrielle, c'est-à-dire d'une organisation industrielle territoriale qui optimise la gestion des stocks, des flux de produits, de l'énergie, etc. ;
- la **consommation**, basée sur les achats responsables, qui doit privilégier l'usage à la possession, les services aux biens (**économie de la fonctionnalité**), le recours au réemploi des produits et à leur réparation.
- + La promotion de l'économie circulaire connaît aujourd'hui une institutionnalisation puisque la Commission européenne a engagé des travaux sur ce thème. Il existe en France un Institut national de l'économie circulaire.

- ⇒ *Économie et écologie, Entreprises et système productif*
- ➔ *Développement durable, Économie alternative*

Économie comportementale

L'économie comportementale désigne un ensemble de travaux cherchant à montrer le rôle des facteurs psychologiques, cognitifs et émotionnels, autrement dit des constructions mentales, dans les choix économiques. Cette branche de la **science économique**, qui s'est développée depuis les années 1960, s'est notamment intéressée aux choix qui semblent

être des « anomalies », c'est-à-dire qui s'écartent de la **rationalité** attribuée à l'*homo œconomicus*. Ces anomalies résultent généralement de **biais cognitifs** qui affectent la procédure de décision. Cette approche, qui utilise les outils des sciences comportementales, s'inscrit dans le champ de la **microéconomie**. Elle peut conduire à une remise en question des hypothèses de comportement de la **théorie économique standard**.

L'économie comportementale s'inspire de méthodes de la psychologie expérimentale et met en œuvre des expériences sur des groupes de sujets afin de tester le bien-fondé de certaines hypothèses. Ces méthodes rapprochent l'économie comportementale de l'**économie expérimentale**. Plusieurs expériences ont montré par exemple que l'**aversion pour le risque** est plus forte que l'appât du gain, même lorsque l'espérance de gains est positive. La méthodologie de l'économie expérimentale s'appuie également sur les études de terrain et l'analyse de séries statistiques.

Les travaux d'économie comportementale ont été récompensés par l'attribution du prix Nobel en 2002 à D. Kahneman (né en 1934), psychologue et économiste et V. Smith (né en 1927). Un autre penseur influent de ce courant, R. Thaler a obtenu le prix Nobel en 2017 pour ces travaux en finance comportementale. R. Thaler et C. Sunstein sont notamment à l'origine de la notion de **nudge**.

Une partie non négligeable des recherches de l'économie comportementale est consacrée aux comportements des **agents économiques** sur les **marchés financiers**, ce qui la rapproche de la **finance comportementale**, à tel point qu'il est fréquent de regrouper ces deux disciplines.

- ⇒ *Épistémologie économique*
- ➔ *Théorie économique*

Économie d'agglomération

- ➔ *Effet d'agglomération*

Économie d'échelle

Une économie d'échelle désigne la baisse du **coût moyen** résultant de l'augmentation du volume (de l'échelle) de la **production de l'entreprise**.

Cette diminution du coût unitaire provient essentiellement des **rendements d'échelle** croissants des **facteurs de production** au sein de l'entreprise. Lorsque les rendements sont croissants, la quantité de facteurs, dont découle l'accroissement du **coût total**, progresse moins vite que la quantité produite, ce qui conduit à une diminution du **coût moyen**. On parle alors d'**économie d'échelle interne**. Mais d'autres facteurs que les rendements

croissants peuvent également faire baisser le coût unitaire, comme une réduction du prix d'un **intranant**.

✚ L'accroissement de l'échelle de la production n'est donc pas la seule cause de la baisse du coût moyen. Cette dernière peut en outre provenir d'une production de plusieurs biens par la même entreprise, on parle alors d'**économie de variété**. Enfin, l'environnement de l'entreprise peut aussi conduire à une baisse du coût moyen, on parle alors d'**économie d'échelle externe**. Cette expression est ambiguë car la baisse du **coût** moyen ne provient justement pas de l'échelle de la production mais de l'environnement de l'entreprise.

✚ Les économies d'échelle sont un facteur décisif de la concentration des entreprises. En effet, les économies d'échelle supposent des méthodes de production intensives en **capital** et en général onéreuses, plus accessibles aux **grandes entreprises**. Les économies d'échelle supposent aussi des parts de marché importantes pour pouvoir écouler la **production**. Économies d'échelle, puissance financière, parts de marché importantes constituent des incitations à l'accroissement de la taille et en même temps des **barrières à l'entrée** sur le **marché**. Mais les avantages ne sont pas infinis : au-delà d'une certaine taille apparaissent des **déséconomies d'échelle**.

✚ L'existence d'économies d'échelle est au cœur d'analyses économiques contemporaines concernant la **croissance économique**, le **commerce international** et la **concurrence imparfaite**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Barrières à l'entrée, Concurrence pure et parfaite, Économie d'échelle externe, Économie d'échelle interne, Économie de variété, Monopole naturel*

Économie d'échelle externe

Les économies d'échelle externes désignent la baisse du **coût moyen** résultant des externalités positives dont bénéficie une **entreprise** du fait de son environnement. Par exemple, l'accroissement de la **productivité** d'un sous-traitant lui permet de diminuer ses coûts unitaires et donc ses **prix**, ce qui bénéficie aux entreprises qui ont recours à ce sous-traitant.

Les économies d'échelle externes peuvent découler notamment de la localisation (proximité de sous-traitants, d'infrastructures publiques, d'un bassin de main-d'œuvre de qualité, etc.), d'**effets d'agglomération**, d'**effets de réseau**, etc.

✚ Les économies d'échelle externes peuvent permettre à une firme de petite taille de bénéficier d'un coût unitaire bas, et ceci, malgré une «petite» échelle de production.

✚ Il existe aussi des **déséconomies d'échelle** externes.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Concentration, Concurrence, Économie d'agglomération, Économie d'échelle, Économie de variété, Économie géographique, Économie industrielle, Mésoéconomie*

Économie d'échelle interne

Les économies d'échelle internes désignent la baisse du **coût moyen** résultant de l'augmentation du volume (de l'échelle) de la **production**. Elles s'expliquent fondamentalement par l'existence de **coûts fixes** qui, lorsqu'ils sont répartis sur un grand nombre d'unités produites, entraînent une baisse du coût unitaire. Les économies d'échelle résultent essentiellement des processus de production modernes et de leurs caractéristiques d'**indivisibilité** (processus de production continus par exemple) : il s'agit alors d'économies d'échelle technologiques. Mais elles peuvent également provenir des coûts de gestion qui, jusqu'à un certain point, progressent moins vite que la quantité produite.

Cette baisse du coût moyen est notamment liée aux modifications de l'organisation de la production au sein de l'**entreprise** (par exemple : approfondissement de la **division du travail**, utilisation d'un équipement technique plus performant, **effet d'apprentissage**, etc.).

✚ La distinction entre économies d'échelle interne et économies d'échelle externes a été introduite par A. Marshall (1842-1924) ; elle joue un rôle important aujourd'hui dans les **nouvelles théories du commerce international**.

✚ Il existe aussi des **déséconomies d'échelle** internes et externes.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Commerce intra-branche, Concentration, Économie d'échelle, Économie industrielle, Effet d'agglomération*

Économie d'endettement

Une économie d'endettement est une économie où le financement des agents s'opère principalement par des **crédits** accordés par les **institutions financières**. Ces dernières collectent l'**épargne** des agents qui ont des **capacités de financement** et accordent des crédits aux agents à **besoin de financement (intermédiation de bilan)**. Les institutions financières opèrent à cette occasion une **transformation bancaire** de l'épargne liquide et à court terme en crédits à moyen et long terme. La **création monétaire** contribue aussi au **financement de l'économie**.

✚ L'économie française pendant les Trente Glorieuses était une économie d'endettement. Les réformes engagées à partir de 1969 (Rapport Marjolin-Sa-

drin-Wormser) et surtout à partir des années 1980 (loi bancaire de 1984) ont conduit à un financement dans lequel les **marchés financiers** jouent un rôle beaucoup plus important, sans que pour autant le rôle de l'intermédiation bancaire ait été significativement réduit.

✚ Dans la mesure où la **monnaie** est une **dette** (elle est inscrite au passif des institutions financières monétaires), toute économie monétaire est une économie d'endettement.

✚ Dans une économie d'endettement, la **politique monétaire** vise principalement à contrôler la quantité de crédits accordée.

✚ La distinction entre économie d'endettement et économie de marchés financiers, introduite par J. R. Hicks, ne doit pas être confondue avec la distinction entre **financement direct** et **financement intermédié**.

☞ *Monnaie, Finances internationales*

➔ *Déréglementation, Désintermédiation financière, Économie de marché intermédiée, Économie de marchés financiers, Économie monétaire de production, Encadrement du crédit, Intermédiation financière, Mécanisme cumulatif wicksellien, Règle des 3 D, Transformation bancaire*

Économie d'envergure

➔ *Économie de variété*

Économie de bazar

L'économie « de bazar » est une économie qui fonctionne comme une plateforme de réexportation, spécialisée dans l'assemblage et la commercialisation. Elle résulte de la stratégie des **firmes** qui opèrent une **décomposition internationale des processus productifs** par l'**externalisation** des activités intensives en **main-d'œuvre** moins qualifiée dans les pays à bas **salaires**, suivies d'**importations** pour l'assemblage sur leur **territoire** et d'une réexportation. L'économie de bazar se caractérise par :

– un accroissement du contenu en importations des **exportations** avec des importations croissantes de **biens intermédiaires** ;

– une faiblesse du contenu en **emplois** des **exportations** ;

– une faiblesse de la **demande** résultant de l'impact de l'emploi sur la **consommation** et de la substitution des **investissements directs à l'étranger** (IDE) à l'**investissement** domestique ;

– l'accélération de la **désindustrialisation** et l'aggravation du **chômage**.

L'économie de bazar est une interprétation de la situation paradoxale de certains pays comme l'Allemagne qui enregistrent des excédents de la

balance des paiements courants tout en ayant une diminution de la part de la **valeur ajoutée** dans les **productions** où les consommations intermédiaires augmentent

☞ *Commerce international, Entreprises et système productif*

➔ *Compétitivité, Courbe du sourire, Délocalisation, Division internationale du travail (DIT), Sous-traitance*

Économie de l'environnement

L'économie de l'environnement est un champ de la **science économique** qui se développe à partir des années 1960 et qui se consacre à l'étude de la protection des espaces naturels et des conséquences de la pollution. Elle se consacre notamment à :

– la mesure de la valorisation des espaces naturels (élaboration de compte du patrimoine naturel) ;

– l'**efficience** comparée des instruments de lutte contre la pollution (normes juridiques, taxes ou subventions, **quotas d'émission**, etc.).

✚ Depuis les années 1980, le concept de **développement durable** occupe une place centrale dans l'économie de l'environnement (problème de l'équité intergénérationnelle dans l'usage des **ressources naturelles** et dans la création d'**effets externes négatifs**).

☞ *Économie et écologie, Économie du développement*

➔ *Actualisation, Capital naturel, Conférence de Paris, Décroissance soutenable, Droits de propriété, Économie du bien-être, Économie écologique, Fiscalité écologique, Marché de quotas d'émission, Protocole de Kyoto, Protocole de Nagoya, Taux d'actualisation, Théorème de Coase*

Économie de l'éducation

L'économie de l'éducation est le domaine de la **science économique** qui se consacre à l'étude du système éducatif, de son coût, de son fonctionnement, de son impact en termes d'**emploi** et de **croissance économique**. D'A. Smith (1723-1790) aux théories de la **croissance endogène**, les économistes ont toujours accordé beaucoup d'importance à l'éducation et à la formation. Plus récemment, les instruments de l'analyse économique ont été utilisés pour rendre compte des inégalités scolaires et des moyens de les combattre, de l'impact des effectifs des classes sur la réussite scolaire, etc.

☞ *Croissance économique, Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Capital humain, Segmentation du marché du travail, Théorie du filtre*

Économie de l'information

L'économie de l'information est un champ de l'analyse économique qui s'intéresse à l'**information** en tant que **bien économique**. Selon C. Shapiro et H. L. Varian (*Économie de l'information*, 1999), « tout ce qui peut être numérisé – codé sous forme d'une série de 0 et de 1 – est de l'information. Les résultats des matches de base-ball, les livres, les banques de données, les magazines, les films, les musiques, les cours de Bourse et les pages Web sont des biens d'information ». L'économie de l'information s'intéresse, de fait, aux **marchés** des biens d'information.

La **production** des biens d'information nécessite des **coûts fixes** élevés, mais un **coût marginal** faible. Leur prix dépend moins du coût de production que de la valeur que leur accordent les consommateurs. Ces derniers valorisant très différemment les biens d'information, il en résulte des stratégies de **discrimination par les prix**. Les consommateurs font l'objet de stratégies de « verrouillage » mises en œuvre par les **entreprises**. Ces stratégies consistent à créer un effet d'irréversibilité dans la consommation d'un bien d'information et des produits qui lui sont associés, du fait de l'existence de coûts monétaires et de coûts de formation liés à l'usage d'un nouveau bien d'information. Ainsi, un changement de fournisseur de télévision nécessitera l'achat d'un nouveau décodeur auquel sont associés des services la plupart du temps légèrement différents de ceux qui étaient associés à l'abonnement antérieur (vidéo à la demande, par exemple).

L'économie de l'information s'intéresse également à la technologie en tant que support de diffusion de l'information, en particulier les technologies de l'information et de la communication qui permettent aujourd'hui sur Internet de tracer les comportements de consommation. Elle porte une attention particulière à l'économie des réseaux et des **effets de réseau**.

La **propriété intellectuelle** est un autre domaine de l'économie de l'information puisque les technologies numériques réduisent le coût de reproduction et facilitent leur distribution/diffusion.

On parle aussi d'économie de l'information à propos des développements théoriques contemporains de la **microéconomie**, qui accordent une grande importance aux **asymétries d'information**, aux phénomènes d'**antisélection**, d'**aléa moral**, etc.

Dans une perspective néoclassique, le système de prix peut ne pas transmettre aux **agents économiques** toute l'information disponible et les obliger ainsi à acquérir cette information. Par exemple, sur le **marché du travail**, la rémunération associée à un **emploi** est imparfaitement connue mais le salarié sait que l'obtention d'un emploi mieux rémunéré

implique une recherche informationnelle coûteuse et à plein-temps, facteur d'un **chômage frictionnel** selon la **théorie de la recherche d'emploi**. Pour la **théorie de l'agence**, l'imperfection de l'information conduit à une perte de **bien-être** par rapport au **modèle de concurrence pure et parfaite**. L'**asymétrie d'information** principal/agent conduit à des **coûts d'agence** qui découlent des mécanismes d'**incitations** (**stock-options**, etc.) et de contrôle.

L'approche de la **Nouvelle économie keynésienne** (NEK) éloigne l'économie de l'information du modèle de base néoclassique. G. Akerlof, M. Spence et J. E. Stiglitz, tous trois prix Nobel 2001, ont conduit des travaux sur les marchés avec **asymétrie d'information**. Akerlof (1970) prend l'exemple du marché des voitures d'occasion pour montrer que la méconnaissance des différences de qualité entre les véhicules conduit à un processus de sélection adverse : les vendeurs de véhicule de meilleure qualité se retirent du marché. Pour M. Spence, sur le **marché du travail**, l'employeur n'a pas d'information sur la capacité productive des candidats après leur embauche, mais les offreurs de travail à haute productivité choisissent d'émettre un **signal** de qualité par un diplôme supérieur à celui des travailleurs à faible capacité. La différence de niveau d'éducation est interprétée alors comme un signal de capacité supérieure par les entreprises qui offrent un salaire plus élevé aux travailleurs à niveau d'éducation élevé.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Comportement mimétique, Économie de la connaissance, Incertitude, Nouvelle économie, Nouvelle microéconomie, Rationalité économique, Rationalité limitée, Rationalité procédurale, Risque, Routines, Start-up, Théorie du filtre*

Économie de l'innovation

L'économie de l'innovation analyse les relations entre l'**innovation** technologique et le fonctionnement des **systèmes économiques**. Elle s'intéresse aux déterminants économiques de l'innovation : la **demande**, les **structures de marché**, etc. L'économie de l'innovation cherche également à préciser l'influence de la technologie sur la **compétitivité** de l'économie, sur la **croissance économique**, sur l'**emploi**, les stratégies des **entreprises**, les structures de **marché**, la répartition des **revenus**, etc. Enfin, l'économie de l'innovation accorde un intérêt particulier aux politiques publiques pour encourager le **progrès technique**.

Depuis les travaux pionniers de J. A. Schumpeter (1883-1950), l'économie de l'innovation a produit de nouvelles théories de la croissance, du **commerce international**, de la **concurrence**, ou

de l'entreprise (théorie évolutionniste de la firme). Il existe donc une **microéconomie** de l'innovation et une **macroéconomie** de l'innovation.

- *Croissance économique, Entreprises et système productif*
- ➔ *Croissance endogène, District industriel, Économie de la connaissance, Effet externe, Évolutionnisme, Innovations financières, Pôle de compétitivité, Politique industrielle, Recherche-développement, Système national d'innovation, Théorie économique*

Économie de l'offre

L'économie de l'offre est un courant du **libéralisme** contemporain qui s'inspire notamment de l'approche de J.-B. Say (1767-1832). Ce dernier, en formulant la **loi des débouchés** fait apparaître le rôle déterminant de l'**offre** des biens et services par les producteurs, la demande en découlant automatiquement.

- ✚ L'Économie de l'offre a inspiré les **politiques économiques** conduites par R. Reagan aux États-Unis et M. Thatcher en Grande-Bretagne pendant les années 1980. Il s'agissait, en baissant les **impôts**, en déréglementant la vie économique, en donnant plus de flexibilité au **marché du travail**, de stimuler l'offre.
- *Épistémologie économique*
- ➔ *Courbe de Laffer, École classique, Théorie économique, Rigidité*

Économie de la connaissance

L'économie de la connaissance désigne un champ de l'analyse économique qui a pour l'objet d'étude la connaissance en tant que **bien** économique. Selon D. Foray (*Économie de la connaissance*, 2018). « L'objet général de cette discipline est donc l'analyse des institutions, des technologies et des régulations sociales qui vont faciliter la production et la distribution efficaces des savoirs et des connaissances. Étant donné les propriétés particulières de ce bien, la plupart des mécanismes classiques d'allocation de ressources ne fonctionneront pas efficacement. Dans cette perspective, la principale préoccupation des économistes est la conception d'institutions qui seraient susceptibles de permettre aux agents économiques de s'approprier une part significative des bénéfices de leur travail de création (intellectuelle ou pratique) tout en maximisant l'accès aux savoirs nouveaux. »

- *Croissance économique, Productivité*
- ➔ *Actif spécifique, Communs, Croissance endogène, Droit de propriété, Économie de l'information, Nouvelle économie, Productivité, Productivité globale des facteurs, Progrès technique, Tragédie des anti-communs*

Économie de la démocratie

L'économie de la démocratie est un domaine de recherche de la **science économique** qui applique les outils de cette discipline à l'étude des phénomènes politiques : comportements des électeurs, sélection et comportements des responsables politiques, rôle des partis politiques, choix gouvernementaux (notamment en matière fiscale), action des groupes de pression, etc. Les travaux relatifs à l'économie de la démocratie s'inscrivent généralement dans le cadre de la théorie des choix rationnels. L'ouvrage fondateur est celui d'A. Downs, *An Economic Theory of Democracy* (1957).

- *Économie publique*
- ➔ *École des choix publics, Bureaucratie, Rationalité économique*

Économie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité désigne un modèle dans lequel l'activité économique, au lieu d'être centrée sur la **production** et la vente de **biens**, est organisée autour de la vente de l'usage de ces biens, c'est-à-dire la vente des fonctions qu'ils assurent. L'échange ne repose plus sur le transfert de propriété du bien. Ainsi, lorsqu'un individu effectue un paiement pour bénéficier du covoiturage, il achète un service qui lui donne le droit d'usage d'une voiture, sans qu'il soit le propriétaire de cette voiture.

La logique de l'économie de la fonctionnalité est de produire moins de biens et de maximiser leur **valeur d'usage**. Dans une perspective de **développement durable**, les ressources matérielles, matières premières et énergie sont ainsi économisées. De plus, puisque c'est l'usage qui est vendu, le bien concerné doit avoir la durée de vie la plus longue possible, afin d'accroître la **rentabilité** et la **compétitivité**. Par ailleurs, dans l'économie de la fonctionnalité, les **services** prennent une importance croissante par rapport aux biens. Néanmoins, certaines **entreprises** vendent des solutions intégrées de biens et services dans un but de **différenciation des produits** et de fidélisation des clients. Ainsi, les fabricants de photocopieurs vendent l'usage de photocopieurs dont ils restent les propriétaires et mettent en place un paiement à la copie. L'**entreprise** Michelin vend à certains transporteurs des services facturés au kilomètre parcouru, les pneumatiques eux-mêmes restant la propriété de Michelin.

- *Consommation et épargne, Économie et écologie, Entreprises et système productif, Marché et prix*
- ➔ *Coopération, Économie circulaire*

Économie de la gratuité

L'économie de la gratuité désigne un champ de l'analyse économique qui se consacre à l'étude des activités caractérisées par l'absence de **prix** pour l'utilisateur. En effet, même dans une économie marchande, on constate l'existence de **services publics** gratuits, d'une économie domestique, de **dons**, du bénévolat et d'activités charitables, etc.

La gratuité peut relever des valeurs collectives (dons d'organes humains) et résulter d'une **réglementation**.

La gratuité peut résulter de choix collectifs conduisant à mettre des **biens** ou des **services** à la disposition des usagers sans recours à l'**exclusion par les prix** (financement par l'impôt). La gratuité peut être partielle (**subventions** permettant de facturer les biens ou les **services** à un prix inférieur à leur **coût de production**) : cantines scolaires, services offerts par certains comités d'entreprise, etc.

Pour la **théorie néoclassique**, la gratuité correspond à l'absence de coût. Est gratuite toute ressource dont l'abondance est telle qu'elle ne demande aucun effort pour se la procurer. Pendant longtemps, certains économistes ont considéré par exemple que l'air et l'eau étaient des biens libres et donc gratuits. On sait aujourd'hui que toute **ressource naturelle** peut devenir rare et voir son coût s'accroître.

Certains économistes libéraux considèrent que la gratuité conduit à l'absence d'**efficacité** économique. C'est l'argument de la «tragédie des **biens communs**». En effet la gratuité permet au consommateur de ne pas révéler ses préférences et l'usage des biens ou services gratuits échappe en partie à la logique du **coût d'opportunité**.

Le développement des nouvelles technologies de la communication a relancé le débat sur la gratuité. Peut-on, grâce à Internet, bénéficier gratuitement de l'accès à l'information, à la musique, aux films, etc. ? Certains défendent cette option et dénoncent les procédés qui visent à rendre payants des services gratuits (ils parlent d'un nouveau mouvement d'**enclosures**). D'autres soulignent que si l'on ne fait pas respecter la **propriété intellectuelle**, il ne se trouvera plus personne pour produire de l'information, de la musique, etc.

La situation de la presse est aujourd'hui un bon exemple des débats qui traversent l'économie de la gratuité : quel modèle économique inventer pour tenir compte de l'existence d'une presse gratuite et de l'accès gratuit à l'information sur Internet ?

En **comptabilité nationale**, la mesure de la valeur des activités gratuites se révèle difficile, même si une approche en termes de **bien-être** devrait conduire à les prendre en compte. Pour les tenants de la **décroissance**, la gratuité est un

modèle de développement de l'économie alternative. Pour d'autres, l'économie de la gratuité augmente de façon significative avec le temps libre et l'enrichissement global.

- *Économie publique, Marchés et prix, Mondialisation*
- ➔ *Bien collectif, Bien commun, Désencastrement, Économie des réseaux, Économie solidaire, État social, Nouveaux indicateurs de richesse, Richesse, Tragédie des anti-communs*

Économie de la réglementation

- ➔ *Réglementation*

Économie de marché

Le terme «économie de marché» a au moins deux significations :

– sur le plan théorique, il désigne un **modèle** où la **coordination** de l'économie s'opère par la confrontation de l'**offre** et de la **demande** sur un ensemble de **marchés**. Les marchés font l'objet de plusieurs types de modélisations théoriques : marché de **concurrence pure et parfaite**, **monopole**, **oligopole**, **concurrence imparfaite**, etc. Dans une économie de marché, les **prix** sont des véhicules d'**information** et sont aussi des procédures d'incitation et de **coordination** des décisions individuelles. Selon le type de marché retenu, la **flexibilité des prix** est plus ou moins grande ;

– sur le plan historique, il désigne des économies qui fonctionnent principalement sur la base de la coordination par le marché. Par exemple l'expression « pays développés à économie de marché » désigne les États-Unis, le Japon, l'**Union européenne (UE)**, etc.

- ✚ Les économies de marché sont donc des **systèmes économiques** complexes où la logique du marché est certes dominante, mais où existent d'autres formes de **régulation** (interventions publiques, économie sociale, etc.) et de coordination des décisions des agents.

- *Marchés et prix*

- ➔ *Capitalisme, Coordination, Défaillances du marché, École autrichienne, Économie marchande, Économie mixte, Économie publique, Équilibre général, Loi de l'offre et de la demande, Signal prix, Théorie économique*

Économie de marché coordonnée (EMC)

L'économie de marché coordonnée (EMC) est l'un des deux types idéaux mis en évidence par P. Hall et D. Soskice (*Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*,

2001) dans leur analyse de la **variété des capitalismes**. Une EMC est une **structure** institutionnelle au sein de laquelle la **coordination** entre les **agents économiques** est assurée principalement par des procédures de « coordination stratégique » fondées notamment sur des relations de **confiance**, sur des phénomènes de réseau, sur des relations durables favorisant la construction des compétences des divers partenaires, sur le rôle important des **banques** dans le **financement de l'économie**.

L'Allemagne, le Japon et la Corée sont des exemples type.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme, Cogestion, Économie de marché libérale*

Économie de marché intermédiée

Le concept d'économie de marché intermédiée désigne des modalités de **financement de l'économie** qui ont recours aux marchés (**financement direct**) mais qui font appel aux intermédiaires financiers (notamment les **banques**) qui achètent et vendent des **titres** sur les **marchés financiers**. On ne peut donc pas opposer de façon simpliste un financement « orienté marchés » et un financement « orienté banques ». Ce que l'on a longtemps désigné comme un processus de désintermédiation est en fait un changement du rôle des banques qui pratiquent moins l'intermédiation de bilan et qui se consacrent davantage à l'intermédiation de marché.

☞ *Monnaie*

➔ *Désintermédiation financière, Mutation financière, Règle des 3 D*

Économie de marché libérale (EML)

L'économie de marché libérale (EML) est l'un des deux types idéaux mis en évidence par P. Hall et D. Soskice dans leur analyse de la **variété des capitalismes** (*Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, 2001). Une EML est une structure institutionnelle au sein de laquelle la **coordination** entre les **agents économiques** est assurée principalement par des mécanismes de **marché**. L'accent est mis sur la flexibilité du **marché du travail**, sur l'efficacité des **marchés financiers**, sur le caractère impersonnel des formes de **coordination**.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie sont des exemples types d'EML.

☞ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Capitalisme, Concurrence, Économie de marché coordonnée (EMC), Économie de marchés financiers*

Économie de marchés financiers

Une économie de marchés financiers est une économie où le financement des activités économiques s'opère principalement par l'émission de **titres** sur les **marchés financiers**.

✚ Dans une économie de marchés financiers, la **politique monétaire** vise principalement à contrôler le niveau des **taux d'intérêt**.

✚ La distinction entre **économie d'endettement** et économie de marchés financiers a été introduite par J. R. Hicks (1904-1989). Elle doit être utilisée avec prudence car il existe des marchés financiers même dans les économies où le financement bancaire joue un rôle essentiel.

✚ La distinction entre économie d'endettement et économie de marchés financiers ne doit pas être confondue avec la distinction entre **financement intermédié** et **financement direct**.

☞ *Monnaie*

➔ *Désintermédiation financière, Économie monétaire de production, Intermédiation financière*

Économie de troc

Une économie de troc est une économie où les échanges se réalisent sans recours à la **monnaie**. Dans une telle économie, les échanges ne peuvent s'effectuer que dans la mesure où il y a « double coïncidence des désirs » : l'agent qui possède le bien A et veut l'échanger contre le bien B doit trouver un agent qui possède le bien B et souhaite l'échanger contre le bien A. Il faut également qu'il y ait une coïncidence entre les valeurs attribuées par les deux coéchangistes aux deux biens échangés.

✚ On considère généralement que la **loi des débouchés** est toujours vraie dans une économie de troc, puisque, dans ce cas, les produits s'échangent contre des produits. En revanche, la validité de cette **loi** dans une économie monétaire est controversée.

✚ Certains économistes considèrent que la monnaie apparaît pour répondre aux insuffisances du troc lorsque le volume des échanges s'accroît. D'autres, au contraire, dénoncent la « fable du troc » et soulignent que la monnaie est un rapport social qui est antérieur à la généralisation de l'échange marchand.

☞ *Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Accord de compensation, Bazar (économie de), Dichotomie, Économie de marché, Économie domestique, Économie monétaire, Économie monétaire de production*

Économie de variété

Une économie de variété désigne une diminution du **coût moyen** qui résulte, pour une **entreprise**,

de la variété des biens qu'elle produit. Les économies de variété sont obtenues lorsque les mêmes **facteurs de production** sont partageables et peuvent être utilisés dans la **production** de plusieurs produits. Par exemple, des équipements productifs indivisibles (générateur électrique, bâtiments) peuvent servir à produire des biens différents (économies de variété technologiques). C'est aussi le cas de certains **actifs** immatériels (recherche, expertise managériale, etc.).

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Économie d'échelle, Économie d'échelle interne*

Économie des conventions

L'économie des conventions est un courant d'analyse qui s'est constitué en France, dans les années 1980. Les économistes et les sociologues qui participent à ce **programme de recherche** se fondent sur l'**individualisme méthodologique**, mais ils considèrent que la **théorie néoclassique** accorde une place trop importante au **postulat** de rationalité et à la **régulation** par le **marché**. Pour ces auteurs, une **convention** résulte d'un mécanisme non marchand sans lequel la régulation marchande ne peut pas fonctionner. Par exemple, un **contrat** de travail ne peut décrire de façon exhaustive tous les comportements attendus des salariés et les contreparties de ces comportements. Les **entreprises** fonctionnent donc grâce à des conventions de **productivité** qui font appel à des relations d'autorité, de **confiance**, de loyauté à l'égard de l'entreprise, etc.

✚ Les conventionnalistes s'appuient donc aussi bien sur la **théorie néoclassique** que sur la **théorie keynésienne** ou sur l'**institutionnalisme**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Hiérarchie, Néo-institutionnalisme, Organisation, Théorie économique*

Économie des réseaux

L'économie des réseaux désigne un domaine de l'analyse économique qui se consacre à l'étude des **services** en réseau et des infrastructures qui permettent la **production** de ces services. L'analyse économique des réseaux est ancienne (réseau ferroviaire, de distribution d'eau, de gaz, d'électricité, etc.), mais elle a connu un essor très important avec le développement de l'économie numérique (réseau internet) et de ses multiples conséquences (médias en ligne, commerce électronique, etc.).

L'économie des réseaux étudie notamment l'impact contradictoire du développement des réseaux sur le fonctionnement des **marchés** :

– les réseaux intensifient la **concurrence** (accès à une offre plus abondante et diversifiée, meilleure information sur les **prix**, etc.) ;

– l'existence d'**économies d'échelle** et d'**externalités de réseau** pousse à la **concentration** des **entreprises** (les entreprises de téléphonie se lancent dans la télévision, les entreprises de distribution d'eau se lancent dans la télévision par câble, etc.).

✚ Si pendant longtemps les industries de réseau ont été considérées comme des exemples types de **monopoles naturels** justifiant l'appropriation publique, on a assisté ces dernières années à une ouverture à la **concurrence** et à des **privatisations** dans les domaines de la fourniture d'électricité, du transport ferroviaire, de la téléphonie, etc.

➤ *Entreprises et système productif, Épistémologie économique, Marchés et prix, Mondialisation*

➔ *Théorie économique, Ubérisation*

Économie des ressources naturelles

L'économie des ressources naturelles est une branche de la **science économique** qui compabilise les **ressources naturelles**, les évalue sur le plan économique, et s'interroge sur les modalités de leur usage afin de définir des politiques publiques pour une gestion efficiente des ressources naturelles : réserves de matières premières, **stocks** de ressources énergétiques non renouvelables, biodiversité, ressources en eau, réserves halieutiques, etc.

✚ En dépit de travaux précurseurs, par exemple ceux de S. Jevons (1835-1882) sur les ressources charbonnières, la science économique n'a longtemps accordé qu'un intérêt limité aux ressources naturelles (généralement à partir d'une analyse en termes de **rente**). Certaines d'entre elles (l'air et l'eau notamment) étaient considérées comme des « biens libres » ne relevant pas de l'analyse économique. Depuis le milieu du xx^e siècle, la prise de conscience de la fragilité des équilibres naturels et de l'importance des ressources non renouvelables a conduit les économistes à réaliser des travaux de plus en plus nombreux sur ces questions.

➤ *Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Biens communs, Capital naturel, Décroissance soutenable, Développement durable, Économie de l'environnement, Gratuité (économie de la), Paradoxe de Jevons, Règle de Hartwick, Règle de Hotelling, Services écosystémiques, Taux d'actualisation*

Économie dirigée

Une économie dirigée est une économie dans laquelle l'État intervient pour se substituer plus ou moins largement au **marché**.

- + Ce terme a surtout été utilisé dans la première partie du **xx^e** siècle pour désigner à la fois les économies de type soviétique et les économies fascistes en raison de leur hostilité commune à la **régulation** par le marché. L'expression économie dirigée est tombée en désuétude et a pris un sens péjoratif.
- + Pour l'**École autrichienne**, les économies dirigées sont la manifestation du constructivisme social et elles illustrent le fait qu'**économie de marché** et démocratie sont étroitement liées : remettre en cause le marché, c'est s'engager sur « la route de la servitude » (F. Hayek).
- ➔ *Communisme, Ordre construit, Planification, Socialisme, Système économique, Théorie économique*

Économie domestique

On parle d'économie domestique pour désigner les activités de **production** et de **consommation** qui se déroulent dans le cadre de l'unité de résidence (de *domos*, maison en grec) et donc, le plus souvent, dans le cadre familial (la famille pouvant être plus ou moins large selon la société considérée). La plupart des sociétés traditionnelles sont fondées sur l'économie domestique.

- + L'historien F. Braudel (1902-1985) distingue trois « étages » de la vie économique : la vie matérielle (qui relève le plus souvent de l'économie domestique), l'**économie de marché** (qui suppose des échanges marchands avec l'environnement proche), l'économie capitaliste (qui repose sur le rassemblement de **capitaux**, les opérations de commerce lointain etc.).
- + Même dans les pays développés, l'économie domestique occupe une part non négligeable du fait de la prise en charge par les femmes des tâches domestiques.
- ➔ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Autoconsommation, Capital humain, Capitalisme, Économie alternative, Économie sociale, Économie solidaire, Économie souterraine, Gratuité (économie de la), Salarier, Théorie économique*

Économie dominante

Au sens le plus courant, une économie est dominante du fait de la conjonction de sa puissance économique, financière et monétaire. Historiquement, l'économie dominante du **capitalisme** a été l'Angleterre au **xix^e** siècle puis les États-Unis au **xx^e** siècle.

Pour les **théories marxistes** et hétérodoxes du **développement**, il existe une hiérarchie des économies du centre qui va de la première puissance (les États-Unis) aux autres pays capitalistes. Une économie dominante est une économie du **centre** qui exploite les économies de la **périphérie** (les **pays en voie de développement**).

Pour certains auteurs de l'**économie politique internationale**, les États nations ont pour objectif la puissance par l'usage de ressources diverses (démographiques, naturelles, territoriales, monétaires etc.). L'ordre économique international est conditionné par les phases de montée et de déclin des puissances hégémoniques.

- ➔ *Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Devise-clé, Effet de domination, Échange inégal, Effet de domination, Monnaie internationale, Sous-développement, Stabilité hégémonique*

Économie du bien-être

L'économie du bien-être est un courant d'analyse qui considère que l'intervention de l'État dans l'économie est légitime dès lors qu'il s'agit de pallier les conséquences d'imperfections et de **défaillances du marché** (**biens collectifs**, **effets externes**, etc.). Cette approche étudie notamment les critères d'une **redistribution** des revenus qui rapprocherait la situation économique de l'optimum.

C'est la publication par A. C. Pigou de son livre *L'économie du bien-être* (1920) qui a inauguré cette approche.

- ➔ *Économie publique, Protection sociale*
- ➔ *Bien-être, Justice sociale, Optimum de Pareto, Redistribution, Redistribution pure, Théorème d'Arrow, Théorie économique*

Économie du bonheur

L'économie du bonheur est un domaine d'étude qui s'est développé au sein de la **science économique** à partir de la fin du **xx^e** siècle. Il s'agit, à travers des enquêtes d'opinion, de mesurer le niveau de bonheur (et donc de satisfaction) des individus et d'analyser les déterminants de ce sentiment subjectif de bonheur individuel (**revenu**, situation familiale, **confiance**, travail, etc.). L'économie du bonheur prolonge donc le **programme de recherche scientifique** utilitariste. Elle se montre cependant critique à l'égard de l'hypothèse de **rationalité** des agents dans la recherche du bonheur.

- ➔ *Croissance économique, Épistémologie économique*
- ➔ *Bien-être, Effet tunnel, Paradoxe d'Easterlin*



ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

L'économie du développement : un champ pluriel de recherche

Définition et évolution de l'économie du développement

L'économie du développement est une branche de l'analyse économique née après la Seconde Guerre mondiale, dans le contexte de la décolonisation et de la mise en place d'un nouvel ordre économique centré sur la coopération internationale. En première approche, l'économie du développement s'intéresse aux « pays pauvres », au **sous-développement** défini par F. Perroux (1903-1987) par la non-couverture des **coûts de l'homme**. Les analyses du **développement** ont évolué et il est possible de distinguer trois grandes périodes.

- La première, qui va jusqu'aux années 1960-1970, est caractérisée par le « développementalisme », dont les analyses sont optimistes quant aux possibilités de la **croissance économique**. L'accent est mis sur l'**accumulation du capital** technique par l'**investissement** et l'approche du développement est linéaire (les **étapes de la croissance**). Mais la croissance se distingue du **développement**, il existe des spécificités communes aux pays pauvres. Le **dualisme** est l'une des thèses fondatrices de l'économie du développement.

- La réalité du développement est néanmoins celle d'une désillusion, les performances économiques sont en deçà de ce qui était attendu. Les années 1960 et 1970 sont celles d'un pessimisme généralisé qui s'incarne dans les analyses de l'**École de la dépendance** et dans le tiers-mondisme. Le sous-développement de certains pays et le développement d'autres pays sont des processus liés, conduisant à des relations de domination entre un **centre**, les pays développés, et une **périphérie**, les pays sous-développés. Ces analyses reprennent à leur compte la thèse de la **dégradation des termes de l'échange**.

- À partir des années 1980, la montée des déséquilibres financiers et la crise de la « **dette du tiers-monde** » remettent au centre des pré-

occupations l'impératif de l'équilibre financier et de l'**ajustement structurel**. Les années 1980, années de retour en force des idées libérales et du recul de l'État-providence, sont également celles au cours desquelles se confirment les réussites industrielles de quelques pays qui avaient dès les années 1970 choisi une stratégie d'ouverture (**nouveaux pays industrialisés**). Les analyses se recentrent sur les ressorts de la croissance économique, éclairées sous un nouveau jour par les théories de la **croissance endogène**. Dans le cadre de ce paradigme émergent des analyses centrées sur le rôle des institutions dans le développement (D. North, prix Nobel 1993).

Les analyses de la première période, fondées sur le postulat de spécificités communes à un ensemble de pays et ancrées dans une conception évolutionniste du progrès et de la modernité, sont remises en question.

Les années 1990 sont marquées par l'incapacité de l'ajustement structurel à conduire les **pays en développement** sur la voie de la croissance économique durable et plus généralement par la remise en question du **consensus de Washington**. Le **développement humain** prend une place plus importante dans les analyses du développement qui prennent appui sur les théories qui associent éthique et économie.

Structuralisme, retard de développement et dépendance : des années 1950 aux années 1970

La conception structuraliste de l'économie du développement

Le courant structuraliste (dont les fondateurs sont A. Hirschman, G. Myrdal, R. Prebisch), considère que la croissance économique n'est pas forcément synonyme de développement dans les pays pauvres. Certains auteurs comme A. Lewis (1915-1991, prix Nobel 1979) exposent un modèle centré sur le **dualisme** du système productif des pays pauvres (juxtaposition d'une économie « moderne » et d'une économie « traditionnelle ») qui n'est qu'une situation transitoire au cours de laquelle le surplus de main-d'œuvre

agricole s'épuise, ce qui se traduit par une hausse générale des salaires. Pour d'autres auteurs comme R. Nurkse (1907-1959), le dualisme entretient des **cercles vicieux de la pauvreté** avec un sous-emploi généralisé lié à une faible productivité et à une insuffisance de la demande globale effective. Pour F. Perroux, il s'agit d'une désarticulation qui résulte de la situation historique spécifique de ces pays.

Les objectifs et la méthode de l'analyse économique du développement doivent alors s'éloigner de la **théorie néoclassique** et de la **théorie keynésienne**. Certains économistes préconisent une politique de **croissance équilibrée** (P. Rosenstein-Rodan et R. Nurkse), d'autres considèrent qu'une politique de **croissance déséquilibrée** est la plus propice à assurer une croissance auto-entretenu (thèse d'A. Hirschman mais aussi de F. Perroux). Certains économistes plus radicaux estiment nécessaire une **planification** étatique des **investissements** ainsi qu'un certain **protectionnisme**.

*Le sous-développement :
un retard de développement*

W. W. Rostow (1916-2003) publie en 1960 un livre intitulé *Les étapes de la croissance économique, un manifeste non-communiste*, dans lequel il soutient la thèse selon laquelle les différentes sociétés humaines se trouvent situées, à un moment donné de leur histoire, sur un axe de développement qui va des sociétés traditionnelles aux économies les plus développées. Chaque société passerait par les différentes étapes : société traditionnelle, conditions préalables au démarrage, **démarrage** (*take-off*), marche vers la maturité, société de consommation de masse.

Selon Rostow, les pays en voie de développement se trouvent, pour la plupart, dans les deuxième et troisième étapes. « Il est utile, et en même temps à peu près exact, de considérer que l'expansion actuellement constatée en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine rappelle les étapes des conditions préalables et du démarrage par lesquelles sont passées d'autres sociétés à la fin du XVIII^e et au XIX^e et au début du XX^e siècles. » Certains obstacles, essentiellement économiques et

socioculturels, freinent le développement mais l'analyse de Rostow est optimiste : le retard se comblera. L'argumentation n'exclut pas l'intervention de l'État qui doit impulser le processus de croissance, notamment en favorisant l'accroissement de l'**investissement** et l'**épargne**. L'aide financière et les **transferts de technologie** occidentale doivent permettre de raccourcir les délais d'évolution et atténuer les difficultés de passage d'une étape à une autre.

Plusieurs critiques ont été adressées à cette analyse. Rostow ignore un certain nombre de facteurs structurels comme les spécificités géographiques ou culturelles, la prise en compte du temps et de l'histoire, etc. Cet auteur ne fait aucune allusion aux facteurs qui entretiennent le sous-développement. Rostow fait par ailleurs une analogie critiquable entre l'Europe et l'Amérique au XIX^e siècle et les pays en développement au XX^e siècle. La démographie, les revenus, le niveau des techniques, les coûts des **investissements**, les coûts du transport, les structures politiques, etc. ne sont pas comparables.

Au niveau international, les pays en développement souffriraient essentiellement de leur mauvaise **spécialisation internationale**, non conforme à la théorie des **avantages comparatifs**. De plus, selon la théorie de la **croissance transmise**, l'ouverture extérieure permet aux progrès dans les économies développées de se transmettre aux pays en développement par le jeu des mouvements de marchandises, des prix et des capitaux.

*L'approche en termes de dépendance
des pays pauvres*

La création en 1948 de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) et les travaux de son premier directeur, R. Prebisch (1901-1986), marquent la naissance d'un courant structuraliste radical, l'**École de la dépendance** qui considère que les facteurs externes sont centraux dans les situations de sous-développement.

Prebisch conteste les bienfaits du **libre-échange** pour les PED, puisqu'en **longue période** il y a une tendance à la **dégradation**

des termes de l'échange pour les pays pauvres exportateurs de produits primaires.

En conséquence, le **commerce international** conduit à un transfert des **gains de productivité** des pays pauvres vers les pays riches.

✚ La thèse de la dégradation des termes de l'échange a fait l'objet de controverses depuis les années 1950. Les principales critiques ont porté en particulier sur les choix méthodologiques de R. Prebisch. Le débat n'est pas clos puisque certains auteurs concluent à une stabilité en longue période, mais la controverse a perdu une partie de son intérêt car les produits manufacturés occupent aujourd'hui une place beaucoup plus importante dans les exportations des PED (65 %).

Dans les années 1960-1970, la deuxième génération d'économistes de la CEPAL (F. H. Cardoso, C. Furtado, A. G. Frank) prolonge l'éclairage d'un antagonisme **centre-périphérie** en mettant l'accent sur l'articulation des facteurs externes et internes du sous-développement. A. G. Frank (1929-2005), proche du néomarxisme américain de P. Baran (1926-2011), met en avant l'exploitation dont sont victimes les PED. Les colonisateurs se sont approprié tout ou partie du surplus économique créé dans les colonies. L'école de la dépendance conteste le **modèle** néoclassique de la **croissance transmise**. La thèse de l'**échange inégal** développée par A. Emmanuel (1911-2001) démontre le partage inégalitaire de la **plus-value** (créée dans les **pays en développement**) à travers l'inégalité des **salaires** entre le centre et la périphérie. Le rôle des gouvernements locaux dictatoriaux est souligné par F. H. Cardoso (né en 1931). Les limites des politiques d'**industrialisation par substitution d'importations** du Brésil sont mises en relation avec la domination des **firmes multinationales (FMN)** qui contrôlent deux éléments clés, la finance et les **transferts de technologie**. Pour C. Furtado (1920-2004), cette industrialisation ne génère que de faibles **gains de productivité** et de faibles **revenus** tout en diffusant un modèle de **consommation** occidental par un **effet de démonstration** des élites locales sans que la **consommation de masse** puisse émerger. Les **politiques de développement**

impliquent un changement de nature de l'État avec des **réformes agraires**, un contrôle des firmes multinationales, la création d'**entreprises publiques**, la **planification** et une **intégration économique** régionale plus poussée (échanges Sud-Sud).

La seconde période de l'économie du développement : développement humain, nouvelles analyses des marchés et des institutions

L'approche en termes de performances centrées sur l'homme

Pour les économistes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), comme P. Streeten (né en 1917) ou A. Sen (né en 1933, prix Nobel 1998), le développement est un processus qui doit être mieux axé sur l'individu. L'apport d'A. Sen engage davantage l'économie du développement vers le facteur humain en mettant l'accent sur l'objectif de **capabilités**. Selon Sen (2012), l'engagement moral en faveur de l'égalité doit être réconcilié avec la **rationalité** économique. Cette approche substantielle de la démocratie articule l'efficacité avec l'égalité. Les régimes démocratiques ont, dans cette perspective, plus d'**incitations** à prendre des mesures préventives efficaces pour lutter contre les famines. À moyen terme, la démocratie permet une moindre volatilité des performances économiques, une plus grande maîtrise des chocs exogènes, un niveau de **salaire** plus élevé et des améliorations dans le domaine de l'éducation, la santé des pauvres. Les politiques visant à changer les **normes sociales** notamment en matière de **discrimination** entre les sexes permettent aux individus d'approcher leur plein potentiel.

Développement, dynamique des marchés et institutions

Le rôle des **institutions** est devenu un thème central des analyses contemporaines de la **croissance économique** et du développement, en particulier depuis les travaux de R. Fogel (né en 1926) et D. North (né en 1920), qui ont reçu le prix Nobel en 1993. Alors que les théories traditionnelles étudient le rôle de l'**accumulation du capital**, des **progrès techniques** et les **économies**

d'échelle. D. North considère que ces facteurs sont les manifestations de la croissance économique et non ses causes. Ces dernières doivent être recherchées dans les « incitations à une organisation efficiente » d'une société à mettre en œuvre des « arrangements institutionnels » qui bénéficient autant aux individus qu'à la société ». Les institutions jouent ainsi un rôle majeur dans la croissance, que ce soit dans la construction de certaines infrastructures ou sur les marchés de capitaux, la législation des sociétés anonymes, etc.

Ces analyses ont servi de fondement théorique à la « bonne gouvernance » que les institutions internationales ont préconisée : la protection des **droits de propriété**, le respect des engagements contractuels, la **concurrence** sur le marché, une monnaie solide et un endettement privé comme public soutenable, etc. Ces préconisations, relativement cohérentes avec le **consensus de Washington**, n'ont pas conduit au succès espéré. L'une des explications, que l'on doit à D. Acemoglu et J. Robinson (*Prospérité, puissance et pauvreté, pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres ?* 2015) est que la « bonne » gouvernance ne conduit pas nécessairement à créer des **institutions économiques inclusives**, institutions qui sont les seules à promouvoir le développement. À la différence des **institutions économiques extractives**, ces institutions inclusives favorisent les comportements individuels d'investissement, d'innovation, etc., ainsi que la **confiance** dans la possibilité de s'en approprier les résultats (**revenus**, etc.). Selon D. Acemoglu (*Introduction to Modern Economic Growth*, 2008), les institutions efficaces doivent pouvoir créer trois types d'**incitations** :

- engager une large palette d'individus à participer à la vie économique par le respect des droits de propriété ;
- empêcher que des groupes dirigeants s'approprient les revenus ou investissements d'autrui ;
- promouvoir l'égalité des chances pour une large partie de la société en encourageant l'**investissement**, notamment dans le **capital humain**.

Dans une autre perspective, N. Meiser montre que la mise en place des institutions qui

composent le **monopole focal de gouvernance** est un processus complexe, supposant un certain consensus chez les élites, et dans lequel les hasards de l'histoire jouent un rôle non négligeable. Quant aux institutions extractives, elles vont à l'encontre du développement car le surplus extrait de l'activité économique sert à enrichir l'élite qui détient le pouvoir politique.

Une nouvelle approche : l'approche expérimentale du développement

Depuis le milieu des années 1990, l'approche expérimentale du développement, (notamment M. Kremer, E. Duflo), privilégie la lutte contre la pauvreté mais à partir d'expériences sur le terrain (et non d'expériences de laboratoire). « Les politiques de lutte contre la pauvreté sont évaluées avec la rigueur des essais cliniques. Idées nouvelles et solutions anciennes sont évaluées sur le terrain, ce qui permet d'identifier les politiques efficaces et celles qui ne le sont pas. Ce faisant, nous améliorons notre compréhension des processus fondamentaux qui sont à l'origine de la persistance de la pauvreté » (E. Duflo, Collège de France).

« Par exemple, au milieu des années 1990, le travail expérimental en économie du développement cherchait à répondre à des questions de base en économie de l'éducation, à savoir : un meilleur accès aux ressources (manuels scolaires, tableaux dans les classes, moins d'élèves par classe) a-t-il un impact sur les résultats scolaires (présence, résultats aux examens), et si oui, dans quelle mesure ? Le cadre théorique était donc très simple, ce qui n'a pas empêché ces recherches de produire des résultats surprenants, aussi bien positifs que négatifs. Par exemple, le fait d'améliorer l'accès aux manuels scolaires, en passant d'un manuel pour quatre élèves ou plus à un manuel pour deux élèves n'a pas d'influence sur les résultats moyens aux examens. Le fait de diviser par deux le nombre d'élèves par classe n'a pas eu d'effet non plus. Cependant, au Kenya, une étude portant sur un traitement contre les vers intestinaux a montré qu'un traitement vermifuge coûtant 49 cents par enfant permet de réduire l'absentéisme de 25 %. Ceci est en partie dû aux effets de contagion (un

enfant traité diminue le risque de contamination d'un enfant non traité). Ainsi, si l'objectif est de réduire l'absentéisme à l'école, le traitement vermifuge est 20 fois plus efficace par dollar dépensé que le recrutement d'un professeur supplémentaire [...], même si les deux mesures "marchent" au sens où elles conduisent à une amélioration statistiquement significative de la participation. Ces études font clairement apparaître que notre intuition (ou la théorie économique en tant que telle) est un bien mauvais guide du choix entre des programmes concurrents qui visent le même objectif : comment aurions-nous pu deviner *a priori* que le traitement contre les parasites intestinaux est beaucoup plus efficace que le recrutement d'un professeur supplémentaire ? » (E. Duflo, « L'approche expérimentale en économie du développement », *Revue d'économie politique*, 2009).

Ainsi, lorsque des théories économiques telles que les théories de la croissance endogène justifient la mise en place de politiques favorables à l'éducation, ces théories ne disent rien sur les dispositifs concrets permettant de promouvoir l'éducation. Or, comme le montre la méthode expérimentale, ces modalités pratiques ont des effets très différenciés sur la scolarisation des enfants et sur l'effectivité de cette scolarisation.

Indicateurs du développement et classifications des pays selon leur niveau de développement

Depuis la notion **tiers-monde** proposée par A. Sauvy (1898-1990) en 1952 pour différencier le monde en développement des mondes capitaliste et socialiste, les termes utilisés par les organismes internationaux ont évolué « pays sous-développés » dans les années 1960, « pays en voie de développement » (PVD) dans les années 1970, « pays en développement » (PED) aujourd'hui. De multiples indicateurs économiques, sociaux et financiers ont été créés pour rendre compte des frontières mouvantes entre développement et sous-développement.

Les classifications économiques

La **Banque mondiale**, dans son rapport annuel, opère une classification des pays

selon le **revenu national brut par habitant** en dollars américains au taux de change courant. Les pays sont classés en économies à faible revenu, à revenu moyen, subdivisées elles-mêmes en revenu moyen inférieur et revenu moyen supérieur, et revenu élevé. Bien que la Banque mondiale s'en défende, son classement est considéré comme un classement des pays selon leur niveau de développement.

Ce classement peut être différent de celui d'autres institutions. Ainsi certaines économies classées par les Nations unies « en développement » comme, Israël (qui a été admis à l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) en 2010, ou Hong Kong, Singapour, Koweït, ou les Émirats arabes unis) se trouvent dans la tranche à revenu élevé. La Chine qui a connu une forte croissance de son revenu par habitant est encore une économie à revenu intermédiaire.

D'autres classifications, basées sur la géographie et le niveau de la **dette** extérieure, sont également utilisées.

La **Commission des Nations unies pour le commerce et le développement** (CNUCED), différencie :

- a) les économies développées ou industrialisées membres de l'OCDE ;
- b) les **économies en transition** de l'Europe du Sud-Est et de l'ex-URSS ;
- c) les économies en développement, divisées en :
 - **pays les moins avancés (PMA)** ;
 - **nouveaux pays industriels (NPI)** dans lesquels figurent les pays à fort potentiel de croissance, les **pays émergents**.

Les indicateurs et classifications selon le développement humain

Les Rapports annuels sur le développement humain dans le monde du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) établissent depuis 1990 un classement des pays en fonction de la valeur de l'**indice de développement humain (IDH)**.

L'IDH est complété par trois autres indicateurs qui mesurent le degré d'équité.

L'**indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)** permet une comparaison avec l'IDH sous l'angle des inégalités.

L'**indice des inégalités de genre (IIG)** mesure la discrimination entre les sexes.

L'**indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)** reflète les privations (proportion de personnes vivant dans la pauvreté sur le plan de l'éducation, de la santé, du niveau de vie) et le degré de pauvreté (nombre moyen de privations par foyer).

Les indicateurs du développement durable

Le développement durable renvoie aux indicateurs de développement humain en y intégrant le **capital social** mais aussi les indicateurs relatifs à l'environnement et à la pollution. Il pose la question de l'équité intergénérationnelle face aux défis que posent le changement climatique et la fragilisation des écosystèmes. Le PNUD souligne l'importance d'un système de comptabilité approprié au développement humain durable. À l'occasion de la Conférence Rio+20 (2012), les Nations unies ont proposé une mesure du **produit intérieur brut vert** : l'*Inclusive Wealth Index (IWI)*. La Banque mondiale a créé un indicateur l'**épargne nette ajustée** pour mesurer le surplus de ressources dont dispose une économie à l'issue d'un cycle de production et de consommation, en tenant compte de la dépréciation du capital économique, du capital humain et du **capital naturel**. Certaines universités ont créé des indices reconnus comme l'**indice de durabilité environnementale (ESI)** pour mesurer la trajectoire à long terme d'un pays en matière d'environnement.

Les **organisations non gouvernementales** s'appuient sur de **nouveaux indicateurs de richesse** pour mesurer le **bien-être** (Indicateur de santé sociale, Indicateur de richesse économique, sociale et écologique, Barème des inégalités et de la pauvreté, etc.).

L'évolution des stratégies de développement

Les grands choix

Industrie ou agriculture ? Dans les années 1950 et 1960, la priorité a été le plus souvent accordée à l'industrie, considérée comme activité novatrice et moteur du déve-

loppement, au détriment de l'agriculture, considérée comme peu dynamique. Ce choix est aujourd'hui remis en cause et les organismes internationaux s'intéressent de plus près aux programmes de développement agricole.

Le choix d'un développement « autocentré » ou « extraverti ». Le développement autocentré suppose un large marché intérieur et une épargne nationale substantielle, il donne lieu à une forte intervention de l'État. Un développement extraverti vise à s'insérer au mieux dans le marché mondial.

En fait, la plupart des stratégies de développement concrètement adoptées sont des combinaisons de ces deux logiques.

Le choix des **transferts de technologie** peut se révéler capital pour la réussite de politiques de développement comme l'illustre la **révolution verte**. L'importation de « technologies avancées » obéit à une logique d'efficacité productive mais peut se révéler parfois désastreuse difficile en cas de manque de main-d'œuvre qualifiée, de **rentabilité** insuffisante ou encore en donnant lieu à des **investissements labor saving** dans des économies où le chômage est endémique. Certains prônent alors la mise en œuvre de « technologies intermédiaires » (ou « appropriées ») adaptées aux conditions locales des PED.

Les politiques d'industrialisation

Les politiques d'industrialisation des années 1960 ont fait l'objet d'intenses débats entre l'approche d'un **développement autocentré** et celle d'un développement « extraverti ». On distinguait deux grands types de politiques d'industrialisation :

- la politique d'**industrialisation par promotion des exportations** ;
- la politique d'**industrialisation par substitution d'importations** va dans le sens d'un développement plus autocentré.

Avec le recul historique, les stratégies nationales de développement sont plurielles. Selon D. Rodrik (2008), chacune est à situer dans son contexte historique et géographique. Les politiques de substitution aux importations se sont imposées dans la quasi-totalité des PED dans les années 1950, en particulier en Amérique latine ou en Algérie.

À partir des années 1960, en Asie de l'Est, la promotion des exportations via des barrières aux importations combinées à la sous-évaluation du **taux de change** a été privilégiée.

Le choix de l'ouverture des économies a quelquefois été contraint par les institutions financières internationales et les financements conditionnels accordés à l'occasion de la gestion des crises de la **dette du tiers-monde** et des **plans d'ajustement structurels**. Les politiques de réformes partielles semblent avoir été plus efficaces pour amorcer le développement que des réformes dans tous les secteurs en même temps (« thérapie de choc »). Les pays disposant d'un vaste marché intérieur (Chine, Inde, Brésil) et d'une épargne nationale substantielle ont eu plus de marge de manœuvre pour orienter de façon graduelle leur intégration à l'économie mondiale.

- ✚ Dans les années 1960, le modèle du double déficit de H. Chenery et A. Strout a mis l'accent sur la contrainte de l'insuffisance d'épargne intérieure, l'un des **cercles vicieux du sous-développement** et de la contrainte de l'insuffisance de **devises** ensuite pour importer les *inputs* industriels (biens d'équipement, biens intermédiaires, matières premières). Pour résoudre ce double déficit, il faut soit emprunter des devises, soit accroître les exportations, soit bénéficier d'une **aide au développement**.

Agriculture et développement

Les programmes de développement agricole se développent autour de trois axes :

- Le 1^{er} axe est celui de l'introduction de variétés à haut rendement (**révolution verte**). Les semences hybrides de maïs et de blé introduites dès les années 1950, en Amérique Latine, en Asie dans les années 1960, puis en Afrique dans les années 1980, ont permis un accroissement de la productivité agricole et un recul des famines dans de nombreux PED. Ce type de production intensive est surtout adapté aux grandes exploitations des régions fertiles bénéficiant d'un bon réseau d'irrigation. Depuis les années 1990, il s'étend sur des terres moins fertiles avec des variétés plus respectueuses de l'environnement (révolution « doublement verte »). Une limite, néan-

moins, la révolution verte s'est accompagnée d'un accroissement de la dépendance vis-à-vis des industries agroalimentaires et de matériel agricole et d'un exode rural ;

- Le 2^e axe est celui du développement rural. La stratégie des besoins essentiels reprise par la Banque mondiale sous la présidence de R. MacNamara (dans les années 1970) a porté attention au développement des capacités humaines (nourriture, accès à l'eau potable, programmes d'éducation primaire, programmes d'immunisation, etc.). Le soutien aux cultures vivrières, aux infrastructures rurales, à un statut plus égalitaire des femmes, aux microcrédits, au **commerce équitable** et au **secteur informel**, dans et autour des villes, en est la composante.

- Le 3^e axe est celui de la valorisation des petites exploitations. Les travaux de Th. Schultz (1964) ont mis en lumière le fait que la petite agriculture familiale est efficace compte tenu des imperfections des marchés ruraux (prix administrés, coûts élevés des intrants, accès difficile au **crédit**). L'agriculture familiale a de nombreux atouts : capacité de travail intensif et d'adaptation aux chocs, transformation rapide des produits fragiles, soutien de la demande interne avec la forte propension à une dépense locale du revenu, etc. L'articulation des logiques familiales, économiques, sociales et environnementales semble mieux adaptée à la préservation de la biodiversité. Cependant, là où la structure foncière est très inégalitaire comme en Amérique latine, cela suppose une redistribution des terres à laquelle les grands propriétaires sont opposés.

Les programmes lancés par les recherches de microdéveloppement cherchent plutôt à accroître l'autonomie des petits agriculteurs en adaptant localement les techniques culturelles et en améliorant le fonctionnement des marchés (de la terre, des intrants, du crédit, etc.).

La « stratégie des besoins essentiels »

Cette stratégie, préconisée par la Banque mondiale sous la présidence de R. McNamara dans les années 1970, est centrée sur l'augmentation de la **croissance économique** et la diminution de la **pauvreté**.

Elle tente de remédier à l'échec relatif des stratégies d'industrialisation et des stratégies agricoles des années 1950 et 1960. En effet, dans la plupart des pays du tiers-monde, la croissance économique et la recherche d'une croissance accélérée du secteur secondaire n'ont pas amélioré la situation de la grande masse des pauvres (analphabétisme, maladie...) ni réduit le **dualisme**.

La stratégie des besoins essentiels met l'accent sur les politiques à mettre en œuvre dans trois domaines : l'emploi, l'agriculture et le développement rural, et la pauvreté et les inégalités de revenus. Elle accorde une importance décisive à l'action de l'État ainsi qu'au **secteur informel**.

De la crise de la dette à l'ajustement structurel

Afin de financer le développement, le recours aux capitaux étrangers, relativement peu important jusqu'au premier choc pétrolier, va devenir par la suite essentiel. À partir des années 1970, les prêts bancaires privés augmentent rapidement. En effet, les banques privées, dont l'activité a été réduite du fait du ralentissement de la croissance des pays développés et disposant des « pétrodollars », trouvent dans les PED des clients précieux. À partir de la « crise de la dette du tiers-monde » qui éclate en 1982, sont mis en place des plans de stabilisation (freinage de la demande pour contracter les importations) et des **politiques d'ajustement structurel** (freinage de la demande interne et ouverture internationale) qui concrétisent le **consensus de Washington**. Par ailleurs, une partie de cette dette va être transformée en titres financiers (**titrisation**) à la suite du « plan » Brady. Les PED bénéficiant des prêts conditionnels du **Fonds monétaire international** doivent créer et/ou développer des marchés financiers.

À partir des années 1990, une partie des PED entre ainsi de plain-pied dans le mouvement de la **globalisation financière** et se confronte ensuite au retour des **crises financières** (Mexique en 1994, Thaïlande et Asie du Sud-Est en 1997, Brésil et Russie en 1998, Argentine en 2001, etc.). La **crise des subprimes** affectera les PED essentiellement par la contraction des exportations pour les plus dynamiques d'entre eux (NPI et émergents).

Émergence au Sud et enjeux du développement durable

Le dynamisme des PED dans le commerce international et l'amorce d'un rééquilibrage mondial

Trois faits marquants caractérisent l'évolution de la place des PED dans les échanges mondiaux depuis le milieu des années 1980 : l'augmentation importante de la part des PED dans le commerce mondial, une forte hausse de la part des produits manufacturés dans leurs exportations et enfin la croissance du commerce Sud-Sud, pour les produits manufacturés comme pour les produits primaires.

Les économies en développement ont renforcé leur participation au commerce international au cours des 20 dernières années : selon l'**Organisation mondiale du commerce**, la part des exportations des économies en développement dans le commerce mondial est passée de 26 % en 1995 à 30 % en 2000 et atteint 43 % en 2017 (*Examen statistique du commerce mondial*, 2018). La part des exportations des économies développées est tombée de 70 % à 53 % sur la même période. Par ailleurs, les exportations de produits manufacturés, qui représentaient 20 % des exportations des PED dans les années 1970, en représentent aujourd'hui 65 %.

✚ La Chine a dépassé le Japon pour devenir le premier exportateur d'Asie en 2004, trois ans après son accession à l'OMC. Elle a dépassé les États-Unis en 2007 et l'Allemagne en 2009, devenant le premier exportateur mondial.

Ce dynamisme global masque néanmoins des performances inégales selon les régions. Si les pays émergents, ceux d'Asie du Sud-Est et la Chine en particulier, sont les acteurs les plus dynamiques, d'autres régions comme l'Afrique subsaharienne ainsi que les pays les moins avancés (PMA) restent marginalisés et enfermés dans des spécialisations primaires. La part des pays les moins avancés (PMA) dans les exportations mondiales est passée de 0,5 % du commerce total en 1995 à 1 % en 2016 (*Examen statistique du commerce mondial*, 2018).

Quant au commerce Sud-Sud, il n'a cessé d'augmenter depuis 2000, atteignant 50,5 % des exportations totales de marchandises

des pays en développement en 2016, contre 38 % en 1995 (*Examen statistique du commerce mondial*, 2018).

Décomposition internationale des processus productifs et attractivité des territoires

L'internationalisation de la production a entraîné la mondialisation croissante des réseaux de production ou **chaînes de valeur**. La contribution de la plupart des pays développés et en développement aux chaînes de valeur mondiales (CVM) a sensiblement augmenté, d'où une plus grande diversification géographique de la base manufacturière. La baisse des coûts du commerce et les progrès des technologies de l'information ont favorisé cette évolution. La tendance des pays à se spécialiser dans certaines étapes de la production d'un bien (spécialisation horizontale), favorisée par les investissements étrangers directs, a créé de nouvelles possibilités commerciales, en particulier pour les petits pays en développement et les économies d'Europe orientale. En conséquence, le commerce mondial des produits intermédiaires a augmenté avec l'accroissement de la spécialisation verticale. Certaines de ces économies, notamment la Chine, la République de Corée et la Thaïlande, ont profité des investissements dans l'infrastructure et les ressources pour devenir ce qu'il est convenu d'appeler l'« usine Asie ».

Les flux d'**investissements directs à l'étranger** s'accompagnent d'un dynamisme des échanges de services de tourisme et de services aux entreprises (centres d'appel, saisie de données, comptabilité, etc.). Les entreprises indiennes fournissent par exemple des médicaments, de l'équipement médical, des informations et des produits liés aux technologies de la communication, etc.

Ainsi, l'intensification de la **décomposition internationale des processus productifs** organisée par les FMN tend à renforcer l'intégration des PED à l'économie mondiale.

L'attractivité des territoires devient un impératif au Nord comme au Sud. Les IDE vers le Sud, qui représentaient 20% des flux mondiaux d'IDE entrants en 1980, représentent

aujourd'hui environ 54% des IDE. Les politiques en matière d'entrée des investisseurs étrangers dans les PED se sont assouplies. On trouve des partenariats sur l'investissement, le commerce et la technologie,

Les PED et la gouvernance mondiale

Les PED prennent une place croissante dans la gouvernance mondiale par l'intermédiaire des pays émergents. Ces derniers jouent un rôle croissant dans l'économie mondiale avec la création du G20 (2003) et au sein des institutions de **Bretton Woods**. Ils sont actifs dans les **négociations commerciales multilatérales** effectuées dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce** pour faire diminuer le soutien agricole des pays de l'OCDE aux producteurs (**subventions**, exportations à bas prix des excédents) et favoriser l'ouverture des marchés agricoles. Leurs intérêts peuvent temporairement rejoindre ceux de pays pauvres pour faire baisser les tarifs douaniers agricoles et sur les produits finaux dans les échanges Sud-Sud (plus élevés que ceux du commerce Nord-Sud).

Les **pays émergents**, la Chine en particulier, jouent aussi une place plus active dans les institutions monétaires internationales avec l'accumulation de créances sur les pays du Nord. La transformation de leur modèle de croissance vers une croissance non plus tirée par les exportations mais par la croissance de leur marché intérieur devient un enjeu du rééquilibrage mondial du **système monétaire international**.

Développement durable et objectifs du Millénaire pour le développement

La montée en puissance des analyses du **développement durable**, centrées sur les problèmes des ressources non renouvelables, de la lutte contre les inégalités et la pauvreté, a conduit à un regain d'intérêt pour les questions de développement et pour les formes de coopération Nord-Sud.

Les économies en développement sont confrontées à des problèmes écologiques qui les concernent spécifiquement : la désertification, le risque de voir une partie des terres littorales submergées, etc. La dégradation excessive de

l'environnement accentue les tensions sur les ressources en eau et en nourriture, tensions avivées par le changement climatique : certaines populations sont de plus en plus soumises à l'instabilité du régime des pluies et à des événements météorologiques extrêmes. Les PED ont ratifié le protocole de Kyoto qui ne les contraignait pas à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre tout en contraignant les pays développés. Il est nécessaire d'adapter les politiques de développement qui encouragent peu la lutte contre le gaspillage des **ressources naturelles** par la mise en place d'une réglementation environnementale. **Taxe carbone**, marchés de **quotas d'émission** (il en existe plusieurs en Chine) et **réglementation** (normes antipollution, interdictions) devraient devenir des outils indispensables à la préservation du **capital naturel**.

Mais les pays en développement considèrent aussi que ces mesures sont des freins à leur croissance et à leur développement. Les négociations internationales climatiques sont en partie appréhendées comme la négation de leur droit au développement. Ainsi, en décembre 2015, lors de la **COP21**, les pays émergents ont montré leurs réticences à la mise en place d'un « prix mondial du carbone », insistant sur la nécessité d'opérer des transferts financiers vers les PED pour faciliter leur transition écologique. De leur côté, les pays riches essaient de se protéger du **dumping environnemental** en essayant d'établir une **compensation carbone aux frontières** pour servir leur **politique climatique**.

Même si la transition démographique se manifeste presque partout avec une chute des taux de fécondité, la croissance soutenue de la population mondiale est un autre défi majeur. La population mondiale (environ 7,7 milliards d'individus en 2018) devrait atteindre 9,8 milliards en 2050 avec une croissance rapide sur le continent africain (doublement de la population) et une urbanisation accélérée (50% de la population mondiale en 2010 et 70% d'ici 2050). Les villes s'étendent (70 villes africaines de plus d'un million d'habitants en 2015 contre 43 en 2000) avec des conflits de répartition des terres, d'inégalités d'accès aux biens et services (eau, assainissement, santé, éduca-

tion), et des menaces de violences politiques ou sociales. La place des migrations dans le développement est devenue aujourd'hui un problème majeur.

Au défi démographique et climatique s'ajoute le défi alimentaire. L'équilibre population-ressources est loin d'être atteint dans certaines zones. Selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé sur *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018*, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde est de « 821 millions en 2017, soit une personne sur neuf. Des progrès limités ont également été observés en matière de lutte contre les différentes formes de malnutrition, qui vont du retard de croissance chez l'enfant à l'obésité adulte, une situation qui menace la santé de centaines de millions de personnes ». La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans des pays en développement, où environ 13 % de la population est sous-alimentée. L'Asie comprend deux tiers des personnes sous-alimentées dans le monde. Le pourcentage en Asie du Sud a diminué ces dernières années mais il a légèrement augmenté en Asie de l'Ouest. L'Afrique subsaharienne est la région du monde où le pourcentage de la population qui souffre de la faim est le plus élevé. Une personne sur quatre y est sous-alimentée. La malnutrition provoque la mort de plus de 3,1 millions d'enfants de moins de 5 ans chaque année, ce qui représente près de la moitié des causes de décès.

La pauvreté continue de progresser en valeur absolue, particulièrement dans les zones de chaos politique, mais elle régresse néanmoins en part relative. Selon le rapport 2018 sur la pauvreté de la Banque mondiale, « en 2015, selon les estimations, environ 736 millions de personnes vivaient en dessous du seuil international de pauvreté, soit 1,90 dollar en parité de pouvoir d'achat 2011. » En 1990, on en comptait 1,9 milliard. En l'espace d'un quart de siècle, 1,1 milliard de personnes (en solde net) ont ainsi échappé à la pauvreté et amélioré leur niveau de vie. Néanmoins, malgré ces récents progrès, le nombre de pauvres à l'échelle mondiale reste inacceptable.

« La Banque mondiale a fixé pour objectif de ramener le nombre de personnes vivant

dans l'extrême pauvreté à moins de 3 % de la population mondiale d'ici 2030. Des progrès remarquables ont été accomplis au cours des dernières décennies. L'objectif visant à réduire de moitié le taux de pauvreté qui prévalait en 1990 a notamment été atteint six années avant l'échéance qui avait été fixée par les **objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**. Depuis 1990, la proportion de la population mondiale vivant en dessous du seuil international de pauvreté a été ramenée de 35,9 % à 10 %, soit une réduction de plus de 70 %. [...] Malgré ce tableau optimiste, on relève des motifs d'inquiétude. D'après certaines observations, le rythme de réduction de la pauvreté se serait ralenti. Entre 2011 et 2013, la pauvreté a reculé de 2,5 points de pourcentage, mais seulement de 1,2 point entre 2013 et 2015. Même si ce ralentissement apparent doit être interprété avec prudence, compte tenu des difficultés liées aux données, il pourrait indiquer l'amorce d'un changement. »

En 2015, plus de la moitié des pauvres de la planète vivaient en Afrique subsaharienne et c'est dans cette région et en Asie du Sud que se concentraient 85 % des personnes pauvres. Environ 41 % de la population d'Afrique subsaharienne vit en dessous du seuil international de pauvreté.

Ce sont les pays les plus peuplés d'Asie du Sud (Inde et Bangladesh) et d'Afrique subsaharienne (Nigeria, Éthiopie et République démocratique du Congo) qui comptent le plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Avec plus de 170 millions de pauvres en 2015, l'Inde totalise près du quart de la pauvreté mondiale. Ainsi, dans la région d'Asie du Sud, quatre personnes extrêmement pauvres sur cinq vivent en Inde.

La question de la réduction des inégalités était au cœur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), elle l'est restée pour les **Objectifs du développement durable (ODD)** qui ont pour but de permettre à chacun un niveau de vie convenable tout en préservant les besoins des générations futures. L'écart entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches a diminué sous l'effet de la **crise économique** entre 2007-2013, mais les écarts de revenu par habitant restent

considérables. À l'intérieur des PED et notamment des pays émergents, les revenus sont aussi plus inégalement distribués. Les inégalités internes fortes ont des conséquences immédiates sur la santé, l'urbanisation, la biodiversité et les risques environnementaux.

La question du statut des femmes demeure face au constat d'indicateurs de développement qui leur sont systématiquement défavorables (taux d'alphabétisation, de scolarisation, **taux de chômage**, etc.) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) publie d'ailleurs un indice des inégalités de genre. « Les membres de sexe féminin des ménages ruraux reçoivent souvent une alimentation inférieure à celle des garçons et des hommes [...]. Même l'espérance de vie à la naissance, qui est normalement supérieure pour les femmes (de 6 à 8 ans dans les pays industrialisés) peut également être inférieure dans certains pays d'Asie ou d'Afrique. Le phénomène des "femmes manquantes" est notamment caractéristique des pays d'Asie. Ces inégalités vont souvent de pair avec des discriminations non seulement économiques et sociales, mais également institutionnelles, juridiques et politiques » (S. Treillet, *Économie du développement*, 2015). Ces inégalités sont d'autant plus remarquables que les femmes supportent dans de nombreux PED l'essentiel de la charge de travail.

Une conception du développement plus durable tend aujourd'hui à émerger, portée par les institutions et les ONG mais sa mise en œuvre reste encore incertaine. Toutefois, les institutions internationales ont adopté récemment des principes directeurs relatifs aux **entreprises** et aux droits de l'homme (ONU), à l'investissement responsable dans l'agriculture (CNUCED), à l'alimentation et l'agriculture (FAO), à la responsabilisation des acteurs publics et privés, notamment des FMN (Banque mondiale, Fonds international de développement agricole, OCDE). Les codes de bonne conduite (**responsabilité sociale des entreprises**) internes aux FMN et sectoriels énonçant les **normes sociales** et des **normes environnementales** deviennent de plus en plus nombreux.

Économie du travail

Dans sa version étroite, l'économie du travail se cantonne à l'analyse du **travail** au sens strict, des **salaires**, de l'**emploi** et du **chômage**.

Dans sa version large, elle s'étend aux **revenus d'activité** et s'intéresse à l'amont et à l'aval des phénomènes d'emploi : éducation et formation, **protection sociale** des actifs, sortie d'activité.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Contrat implicite, Flexibilité du travail, Flexisécurité, Formes particulières d'emploi, Salaire d'efficience, Sous-emploi*

Économie écologique

L'économie écologique est une discipline qui vise à dépasser l'opposition entre l'analyse économique

d'une part et l'écologie d'autre part. Il s'agit, aux côtés de l'**économie de l'environnement**, de proposer une approche intégrée des questions qui relèvent traditionnellement des sciences sociales (analyse économique) et des sciences de la nature. Selon la formule d'É. Laurent et J. Le Cacheux : «l'économie écologique fusionne l'écologie et l'économie afin d'évaluer la capacité des écosystèmes naturels à soutenir les systèmes économiques».

➤ *Économie et écologie*

➤ *Développement durable, Économie de l'environnement, Paradoxe de Jevons, Politique climatique, Règle de Hotelling, Soutenabilité faible, Soutenabilité forte*



ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

L'analyse des rapports entre économie et écologie relève de trois grands **paradigmes**.

– L'**économie de l'environnement** s'appuie principalement sur l'analyse néoclassique et consiste à appliquer aux questions environnementales et aux politiques mises en œuvre dans ce domaine les concepts et les méthodes de l'analyse économique standard : analyses en termes de surplus et de **rente**, prise en compte des **prix relatifs** et des **effets externes**, étude de l'impact de la taxation, définition des **droits de propriété** et mise en place de **marchés**, etc.

– L'**économie écologique**, met l'accent sur le lien entre l'analyse des questions économiques et les sciences de la nature appliquées à l'environnement (botanique, sciences du climat, chimie, physique). Il s'agit de penser les rapports entre l'économie et le vivant (titre d'un livre de R. Passet, 1979). Des auteurs comme N. Georgescu-Roegen (1906-1994) ou K. Boulding (1910-1993) ont réalisé des travaux importants dans ce domaine. Les auteurs qui s'inscrivent dans cette approche sont généralement conduits à remettre en cause radicalement le fonctionnement du **système économique** actuel et certains (mais pas tous) sont favorables à la thèse de la **décroissance**.

– La **socioéconomie** de l'environnement met l'accent sur l'importance des **institutions**

et des cultures pour penser les interdépendances entre **développement**, **répartition des revenus**, choix collectifs et contraintes environnementales. Les travaux d'I. Sachs (*L'éco-développement*, 1998) sont représentatifs de ce type d'approche. Dans cette perspective les questions liées aux choix éthiques et à la délibération démocratique jouent un rôle important.

Pour O. Godard, comme pour J. Le Cacheux et É. Laurent, il faut articuler les trois démarches pour penser les questions environnementales et les politiques à mettre en œuvre.

Économie, ressources naturelles, environnement : questions anciennes, enjeux nouveaux

La science économique et la nature : une question ancienne

Contrairement aux idées reçues, les économistes se sont intéressés dès l'origine aux rapports de l'activité économique et de la nature. Certains économistes ont fait une distinction entre **biens économiques** et biens libres (l'eau, l'air), mais ils rendaient compte d'une situation de fait à une époque déterminée en considérant que certains éléments de la nature n'étaient pas concernés par la **rareté**. De plus, l'apport de la **science**

économique ne se limite pas à cela. Pour l'**École physiocratique**, la terre joue un rôle essentiel et elle est à l'origine de la valeur. Pour les classiques, l'analyse de la **rente différentielle** est articulée à la loi de population et conduit à mettre en évidence une marche vers l'**état stationnaire**. K. Marx (1818-1883) conteste la **loi de Malthus** parce qu'il refuse l'idée d'une fatalité naturelle et affirme qu'en changeant l'organisation de la société, on peut infléchir les évolutions démographiques.

De façon plus explicite, c'est W. S. Jevons (1835-1882) qui fait une première approche de l'économie de l'environnement dans son livre *La question charbonnière* (1865). Jevons constate que l'économie de l'Angleterre est fondée sur l'exploitation des mines de charbon et que ces dernières ont vocation à s'épuiser. Il s'efforce de calculer la date de cet épuisement (1970) en tenant compte du rythme de croissance et des ressources connues. Il souligne l'existence d'un **effet rebond** (ou **paradoxe de Jevons**) selon lequel un **progrès technique** permettant de diminuer le coût d'une ressource épuisable conduit à l'accroissement de l'utilisation de cette ressource. L'approche de Jevons est toujours utilisée aujourd'hui en matière d'économie des **ressources naturelles**. La **règle de Hartwick**, par exemple, porte sur la gestion optimale d'une ressource épuisable.

Les analyses d'A. Marshall (1842-1924) et A. C. Pigou (1877-1959) ont aussi apporté une contribution décisive à l'analyse des questions écologiques. En introduisant le concept d'**effet externe**, ils permettent d'analyser les interdépendances (positives ou négatives) qui ne sont pas prises en compte par le **marché** (par exemple la pollution). Pour pallier cette **défaillance du marché**, Pigou propose d'utiliser un système de taxation afin de faire coïncider le **rendement privé** et le **rendement social**. C'est cette «taxe pigouvienne» qui inspire aujourd'hui le **principe pollueur/payeur** et la **fiscalité écologique**. En 1931 (*The Economics of Exhaustible Resources*), H. Hotelling (1895-1973) montre qu'en **concurrence pure et parfaite** (pas de **rente de monopole**), l'exploitation d'une ressource épuisable conduit à la fixation d'un **prix** qui optimise l'exploitation de

la ressource (**règle de Hotelling**). En effet, au fur et à mesure que la ressource s'épuise, le prix incorpore une rente de rareté (ou rente de Hotelling) : plus la ressource s'épuise, plus le prix s'élève de sorte qu'au moment où la ressource est épuisée la demande est nulle. Même si l'exploitation des ressources épuisables ne se déroule généralement pas en situation de concurrence pure et parfaite, l'analyse de Hotelling a l'intérêt de montrer l'importance des signaux fournis par les prix : quand les prix augmentent, la quantité demandée tend à baisser et la quantité offerte tend à augmenter (rentabilisation de certaines ressources, **innovations** permettant d'offrir des ressources de substitution et/ou d'utiliser moins de ressources pour un même service).

Une autre contribution importante a été fournie par R. Coase (*The Problem of the Social Cost*, 1960). Pour lui, le recours à l'**État (réglementation, taxation)** doit se limiter, dans la mesure où les coûts de transaction sont nuls, à définir les **droits de propriété** et à organiser des marchés. Il est donc préférable dans cette hypothèse de définir des droits de propriété et de s'en remettre à des arrangements privés et à des mécanismes de **marché** pour faire émerger des solutions optimales aux problèmes d'effets externes. La mise en place de **marchés de quotas d'émission** résulte de ce type d'analyse qui a été prolongé notamment par J. H. Dales (1928-2007, *Pollution, Property and Price. An Essay*, 1968).

Les travaux d'E. Ostrom (1933-2012, prix Nobel 2009) ont renouvelé l'analyse des **biens communs** en mettant l'accent sur l'importance du **capital social** et institutionnel et des stratégies coopératives.

Des enjeux nouveaux : épuisement des ressources, réchauffement climatique, développement durable

Une nouvelle étape des rapports entre économie et écologie s'ouvre en 1972. Cette année-là, sous l'influence d'I. Sachs, alors conseiller du secrétaire général de l'ONU, le concept d'écodéveloppement est utilisé à l'occasion d'une conférence internationale sur le développement qui se tient à Stockholm. La même année est publié le rapport Meadows commandé par le Club de Rome. Ce texte,

publié en français sous le titre *Halte à la croissance ?* lance le débat sur la croissance zéro en mettant en avant les dangers liés à l'épuisement des ressources naturelles et à la pollution. Un vaste débat s'engage, certains économistes reprochant au rapport Meadows sa posture malthusienne. Cependant le débat qui est lancé va se poursuivre et s'amplifier : en 1979, l'ONU organise sa première conférence sur le climat à Genève. En 1987 paraît le rapport de G. H. Brundtland qui popularise le concept de **développement durable**. Ce rapport prépare le **Sommet de la Terre** organisé à Rio en 1992. Au cours de ce sommet, plusieurs documents importants sont adoptés, en particulier la **Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** qui débouche en 2007 sur le **protocole de Kyoto**. Celui-ci a expiré en 2012, le Sommet de Copenhague de décembre 2009 devait préparer l'après Kyoto. Compte tenu du caractère de plus en plus précis et inquiétant des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, créé en 1990), l'enjeu était de mettre au point des mesures contraignantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Un large accord existe en effet sur le fait que ce sont les émissions de GES qui sont à l'origine du réchauffement climatique. Faute d'une action rapide, des effets irréversibles risquent de se produire si la température augmente de plus de 2° C par rapport à l'ère préindustrielle.

Contribution majeure, le rapport de l'économiste N. Stern publié en 2005 a chiffré le coût du changement climatique (inondations, augmentation des ouragans, fonte des glaces, canicules, effets sur l'agriculture et les migrations, etc.) et a montré que le rapport coût avantage de mesures prises aujourd'hui pour réduire les émissions de GES était très favorable compte tenu des coûts importants qui pourraient ainsi être économisés dans le futur. Le rapport a aussi chiffré le coût de la non-action (*Business as usual*) en montrant qu'il s'agit d'un choix porteur de risques considérables pour l'avenir.

Mais la **Conférence de Copenhague** n'a débouché sur aucun accord précis. Les États-Unis et certains **pays émergents** craignent

manifestement que la transition vers une économie décarbonée ne soit trop coûteuse. Les conférences suivantes : Cancún (2010), Durban (2011) et Rio (2012) n'ont pas conduit à des progrès significatifs. Elles ont cependant prolongé le protocole de Kyoto et prévu qu'un nouveau cadre des **politiques climatiques** devait être mis en place en décembre 2015 lors de la Conférence de Paris (COP21). Cette conférence a débouché sur un accord ambitieux, mais peu contraignant. Il prévoit cependant la révision tous les 5 ans des objectifs de réduction des émissions de GES et la mise en place d'un Fonds vert sur le climat destiné à aider les pays en développement à financer la transition énergétique. La décision prise par les États-Unis en 2017 de quitter l'accord est apparue comme un risque important d'échec de la politique climatique. La COP24 (qui s'est tenue en Pologne en décembre 2018) a montré que les engagements de réduction des gaz à effet de serre ne permettent pas d'atteindre l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5 °C. Par ailleurs, la mise en place du Fonds vert pour le climat se heurte à des difficultés de financement.

Si la question du réchauffement climatique est au centre des préoccupations au début du XXI^e siècle, de nombreuses autres questions qui concernent les rapports entre économie et environnement se révèlent préoccupantes. La gestion des **biens communs** fait l'objet de nombreux débats, en particulier en ce qui concerne les ressources halieutiques et l'eau. La question des déchets, notamment ceux qui sont liés à l'urbanisation galopante est très problématique, tout comme la déforestation, la biodiversité, l'épuisement des énergies fossiles, la gestion de la sécurité nucléaire et de la gestion des déchets de cette industrie, etc.

L'apport de la science économique à la mise en œuvre des politiques environnementales

Soutenabilité, croissance verte ou décroissance

En dépit de la multiplicité des débats, une question centrale est posée : est-il possible, d'un point de vue écologique, de poursuivre

le rythme actuel de la **croissance économique** ? C'est ce que l'on appelle la question de la soutenabilité de la croissance. Le concept de **développement durable** (*Sustainable Development*) a été forgé pour souligner que le développement et la croissance sont nécessaires, mais que les choix faits aujourd'hui doivent prendre en compte le **bien-être** des générations futures et pas seulement le **bien-être** des générations présentes.

Pour certains économistes, qui soutiennent la thèse de la **soutenabilité faible**, la croissance et les mécanismes de marché correctement organisés par des institutions publiques et privées, doivent permettre d'assurer le développement durable. En effet, si la croissance réduit le **stock de capital naturel**, celui-ci peut être remplacé par du capital physique, du **capital humain** et du **capital social** et institutionnel de sorte que le stock total de capital peut s'accroître même si le stock de capital naturel diminue. Dans cette perspective, on fait confiance aux **innovations** technologiques et à l'éducation pour faire émerger des réponses nouvelles (énergies renouvelables, économies d'énergie et de ressources naturelles, etc.). Les signaux donnés par les **prix relatifs** jouent ici un rôle décisif. Cependant, même certains économistes qui se situent dans la perspective de la soutenabilité faible, insistent sur le rôle essentiel des pouvoirs publics, notamment à travers la **fiscalité écologique** et la **réglementation**, pour impulser la conversion de l'économie à une **croissance verte** : l'État doit accompagner les mutations de l'emploi, stimuler l'effort d'innovation et de formation, indemniser les perdants de la conversion écologique.

Ce point est décisif car de nombreux observateurs soulignent qu'il existe un lien fort entre la nécessaire réponse à l'urgence écologique et le souci de la **justice sociale**. Par exemple, les pays émergents sont fondés à faire observer qu'on veut leur imposer des contraintes écologiques que les pays aujourd'hui développés n'ont pas eues à respecter lorsqu'ils étaient au même stade de développement. Comme l'ont montré les Conférences de Copenhague (2009) et de

Paris (2015) on ne peut convaincre les pays du Sud de s'engager dans des politiques de réduction des émissions de GES que si on leur offre en contrepartie des compensations (ouverture accrue des marchés des pays développés, **transferts de technologies**, etc.). Il en va de même à l'intérieur de chaque pays, si certaines régions ou certains pays voient leurs avantages réduits du fait de la conversion écologique de l'économie, ils doivent être indemnisés.

Cependant, d'autres économistes adoptent une position plus radicale (**soutenabilité forte**) ; ils considèrent que les trois types de capitaux ne sont pas substituables et que l'épuisement des ressources, comme les irréversibilités produites par certaines transformations écologiques sont si menaçants qu'il faut opter pour une politique de **décroissance soutenable**. Ni le développement durable, ni la croissance verte ne trouvent grâce à leurs yeux. Pour eux, la contrainte majeure est de nature environnementale et il faut remettre en cause radicalement le **productivisme** et la **société de consommation** en transformant les modes de vie (relocalisation des activités économiques, abandon de la recherche de la maximisation de la **consommation**, développement d'une agriculture paysanne de proximité, adoption de modes de vie reposant sur la « frugalité conviviale », etc.).

Réglementation et instruments économiques d'action sur l'environnement

Les économistes jouent un rôle très important dans les débats relatifs à l'environnement. Ils ont, par exemple, participé très activement aux travaux du GIEC aux côtés des climatologues, océanologues, etc. Cette situation est facile à expliquer, les questions environnementales renvoient à des coûts (les **externalités** négatives) et à des avantages (la sauvegarde des biens communs par exemple), elles renvoient aussi à des questions d'**incitation** (comment faire en sorte que les **agents économiques** adoptent les comportements jugés souhaitables, etc.). La **science économique** ne peut donc pas prétendre traiter seule des questions environnementales, mais elle dispose d'un certain nombre d'outils qui permettent d'éclairer

certains débats et de proposer des dispositifs de politique environnementale.

Traditionnellement, on distingue deux grandes catégories d'instruments : les instruments réglementaires et les instruments économiques. La formulation ne doit pas induire en erreur : dans les deux cas, les mesures prises ont un impact économique. La différence c'est que les instruments réglementaires font appel à la contrainte, alors que les instruments économiques font appel à des mécanismes d'incitations reposant sur les prix.

Les instruments réglementaires ont le grand intérêt de pouvoir s'imposer grâce à la puissance étatique. Ils sont particulièrement bien indiqués quand il s'agit de lutter contre un danger grave ou lorsqu'il s'agit d'éviter des irréversibilités. C'est ainsi par exemple que l'on a interdit (avec une période transitoire) l'utilisation d'essence comportant des additifs à base de plomb. Les constructeurs automobiles ont été obligés de s'adapter à cette réglementation, de même que les producteurs et distributeurs de carburants. Les chlorofluorocarbones, qui ont un impact très négatif sur la couche d'ozone, ont été interdits (alors qu'ils étaient largement utilisés pour la fabrication des réfrigérateurs). L'usage de l'amiante a été interdit pour des raisons liées à la santé publique (mais la réglementation n'a été obtenue qu'au bout d'une très longue mobilisation contre le lobby de l'amiante). L'interdiction du commerce international de la fourrure des bêtes phoque a été décidée pour sauvegarder cette espèce, de même que des règles très strictes portent sur le commerce des animaux sauvages ou des bois tropicaux. La **réglementation** est parfois un enjeu de politique internationale (voir, par exemple, les questions relatives au commerce de l'ivoire ou à l'usage des pesticides dans la production agricole).

La réglementation peut être efficace, mais elle présente un certain nombre d'inconvénients : elle a un coût élevé tant en ce qui concerne sa production (Quelle norme choisir ? Faut-il interdire les OGM ? etc.), qu'en ce qui concerne son application. Par ailleurs, une réglementation est par nature uniforme et de ce fait, elle affecte différemment les

agents concernés, au risque parfois de produire des distorsions.

Les économistes, s'ils n'excluent pas l'instrument réglementaire, préfèrent en général les instruments économiques. Ceux-ci sont au nombre de deux : la taxation et la mise en place de marchés grâce à la définition de droits de propriété.

La taxation est héritée des analyses d'A. C. Pigou. Elle repose sur l'idée que si les prix ne véhiculent pas la bonne information (parce qu'il y a des externalités négatives par exemple) les agents ne prendront pas les décisions socialement optimales. Par exemple si une entreprise a la possibilité de rejeter gratuitement ses eaux usées dans la rivière voisine, elle ne sera pas incitée à réduire (et encore moins à supprimer) ces rejets polluants. Or, ceux-ci affectent le bien-être des autres utilisateurs de la rivière (touristes, pêcheurs, agriculteurs, promeneurs, etc.). En taxant les rejets, on envoie un signal à l'entreprise le **coût privé** se rapproche du **coût social** et l'entreprise est incitée à traiter ses eaux avant de les rejeter. Il faut pour cela que le coût de la taxe soit supérieur au coût de la dépollution. La **taxe carbone** repose sur cette logique, il s'agit par la taxation d'inciter les utilisateurs à réduire leur consommation de produits carbonés et donc de réduire les émissions de GES. La taxation a un avantage majeur, elle permet de savoir *ex ante* quel sera le coût de la mesure. Mais, en revanche, faute d'informations suffisantes sur l'**élasticité prix** du comportement des agents, rien n'assure que la réduction de la pollution ou le freinage du prélèvement des ressources naturelles seront suffisants. La question du montant de la taxe est donc décisive, si elle est trop faible elle risque de ne pas modifier les comportements, si elle est trop forte, elle risque d'avoir des effets pervers. Par exemple la contestation de la hausse de la taxe sur les carburants en France repose sur le fait que les catégories modestes, faute de capacité de substitution, vont voir leur **pouvoir d'achat** diminuer à cause de la hausse du coût des carburants et du chauffage. Dans une économie mondialisée caractérisée par la **concurrence fiscale**, la question de l'instauration de taxes globales dans le cadre d'une **gouvernance**

mondiale est évidemment décisive. La mise en place de telles taxes est d'autant plus justifiée que, sous certains aspects, l'environnement est un **bien commun**.

Les mécanismes de marché (marchés de **quotas d'émission**) ont été expérimentés dans de nombreux pays (aux États-Unis avec l'oxyde de soufre, en Europe avec les GES). L'avantage principal des marchés de quotas d'émission, c'est qu'ils permettent de fixer *ex ante* la quantité de rejets polluants qui est admise. C'est le marché qui détermine ensuite le prix des quotas d'émission (et donc le coût pour les utilisateurs). Un autre avantage des marchés de quotas c'est qu'ils permettent à chaque agent de s'adapter aux contraintes en fonction de leur situation spécifique (certaines entreprises préféreront réduire leurs émissions et vendre leurs quotas d'émission, d'autres préféreront supporter le coût des quotas). Cette souplesse du dispositif conduit aussi à faire porter l'effort de réduction là où il est le moins coûteux. Pour autant, le système de marché a lui aussi des coûts et des inconvénients. Il doit d'abord être créé par les pouvoirs publics qui déterminent le montant total des quotas attribués (plafond total d'émission) et leur répartition. Il suppose ensuite des **coûts de transaction** entre les participants au marché (négociation des contrats, fonctionnement d'un marché organisé, etc.). Il faut aussi que les pouvoirs

publics contrôlent que les installations soumises au marché respectent bien les quotas qui leur ont été attribués ou qu'elles ont achetés. On comprend pourquoi un système de marché de quotas d'émission peut concerner quelques centaines ou quelques milliers d'installations polluantes à l'échelle d'une économie et pas les millions de **ménages**. Dans ce dernier cas, la taxation est préférable (si elle est politiquement acceptée).

L'analyse économique permet donc de montrer que les trois grands types d'instruments utilisables dans le cadre d'une politique environnementale ont des avantages et des inconvénients. Il appartient au pouvoir politique de décider au cas par cas l'instrument à privilégier en fonction de considérations techniques (chaque instrument est plus ou moins adapté à chaque type de problème), mais aussi en fonction de considérations politiques (les divers instruments sont plus ou moins bien acceptés par les électeurs).

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Économie du développement, Entreprises et système productif, Fluctuations et crises économiques, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Double dividende, Équation de Kaya, Justice environnementale, Politique climatique, Produit intérieur brut vert, Tarification au coût marginal, Taxe sur le carbone ajouté*

Économie expérimentale

L'économie expérimentale est une branche de la **science économique** qui « utilise l'expérimentation comme méthode d'investigation en économie » (N. Eber et M. Willinger, 2005). L'expérimentation consiste à reproduire en laboratoire une situation économique stylisée dont les paramètres sont contrôlés par l'expérimentation. Des incitations, souvent monétaires, sont mises en place afin d'impliquer les acteurs de l'expérimentation. Il s'agit donc de créer un environnement contrôlé afin de reproduire une situation reflétant les conditions de la **théorie**. Pour V. Smith, prix Nobel en 2002 (avec D. Kahneman, spécialiste de l'**économie comportementale**), l'économie expérimentale est à la **science économique** ce qu'une soufflerie serait à la physique des fluides. Parmi les nombreuses expériences menées par V. Smith, cer-

taines confortent la théorie néoclassique standard. Par exemple, V. Smith organise un **marché** en répartissant les participants, de manière aléatoire, entre demandeurs et offreurs d'un seul et même bien. Le mécanisme d'interaction entre les participants est celui d'une enchère où chacun, offreur ou demandeur, peut soumettre, au moment qu'il choisit, une proposition de vente ou d'achat indiquant un **prix**. L'expérimentation fait nettement ressortir une convergence rapide vers le **prix** d'équilibre théorique, bien que l'information soit incomplète.

D'autres expériences vont à l'encontre de la théorie standard et ne confirment pas les conclusions de la **concurrence pure et parfaite**. Par exemple, sur un marché spéculatif, les prix de l'**actif** considéré sont restés supérieurs au niveau prévu par la **théorie économique standard**.

L'économie expérimentale est ainsi un moyen de tester les **postulats** traditionnels de la **microéconomie**, comme la **rationalité** de l'*homo œconomicus*. Elle permet d'analyser en profondeur des domaines qui se prêtent mal au recueil de données comme la circulation de l'information, l'importance de la communication ou encore les modes de **coordination**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Biais cognitifs, Expériences aléatoires, Nudges, Théorie des jeux*

Économie géographique

L'économie géographique est un domaine de l'analyse économique qui cherche à rendre compte de l'agglomération des **activités économiques** dans un espace donné (les zones côtières de la Chine continentale par exemple). Dans les années 1990, la nouvelle économie géographique a cherché à expliquer les processus dynamiques centripètes en s'appuyant sur les **effets d'apprentissage** (*learning by doing, learning by using*) et les **effets d'agglomération**. Elle repose sur une pluralité de modèles retenant deux hypothèses de base :

- la **concurrence imparfaite**, de nature oligopolistique ;

- l'existence d'externalités entre producteurs, entre producteurs et consommateurs, entre **entrepreneurs** et travailleurs au sein d'un **marché** local.

L'économie géographique conduit à quelques conclusions essentielles :

Les activités économiques ont naturellement tendance à se polariser sur certains espaces géographiques :

- la part de la **production** d'un pays dans la production mondiale est reliée à sa part dans la demande mondiale (mais cette prédiction n'est que partiellement validée empiriquement) ;

- l'attractivité d'un pays se traduit par une augmentation de la rémunération des facteurs.

En conséquence, pour les pays (ou les régions) à l'écart d'une dynamique d'agglomération, les écarts technologiques et les écarts de **revenus** tendent à se creuser.

➤ *Économie du développement, Entreprises et système productif, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Centre, Croissance endogène, Coûts de transaction, District industriel, Division internationale du travail (DIT), Économie industrielle, Modèle gravitaire, Pôle de croissance, Pôle de compétitivité, Politique industrielle, Régionalisme commercial, Union douanière*

Économie industrielle

L'économie industrielle étudie le fonctionnement du **système productif** en prenant en compte la

structure des marchés (degré de **concentration** notamment) et le comportement stratégique des **entreprises** qui ont un **pouvoir de marché**. Elle est un outil d'aide à l'élaboration des décisions par les dirigeants d'entreprise et par les instances de régulation des marchés. Ce champ de l'analyse économique a été dominé jusqu'aux années 1980 par le **modèle comportement-structure-performance** qui accordait une grande attention au degré de concentration d'un **marché** et aux **barrières à l'entrée sur le marché**, considérés comme une menace pour la concurrence. Cette méfiance à l'égard de la taille des entreprises et leur pouvoir de marché a été remise en question par l'**École de Chicago** pour laquelle les mécanismes de marché et la libre concurrence doivent être les objectifs principaux des autorités de la concurrence. En effet, la taille et la position sur le marché peuvent accompagner une grande efficacité économique. Par ailleurs, la **théorie des marchés contestables** considère que l'hypothèse de libre sortie du marché est centrale pour juger de l'intensité de la concurrence.

➤ *Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Coûts de transaction, District industriel, Firmes réseaux, Pôle de croissance, Pôle de compétitivité, Politique de la concurrence, Politique industrielle, Système national d'innovation*

Économie marchande

Une économie marchande est une économie où les décisions relatives à l'**allocation des ressources productives** sont des décisions individuelles qui ne sont donc pas coordonnées *ex ante* (alors que dans les économies non-marchandes, la **coordination** est assurée par la tradition, les normes sociales, les relations de pouvoir ou de parenté). Le **marché** est donc la procédure qui assure la **coordination** de ces décisions individuelles par le mécanisme des **prix**.

✚ Le terme « économie marchande » est plutôt utilisé par des auteurs marxistes ou hétérodoxes, les auteurs libéraux préfèrent généralement **économie de marché**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Capitalisme, Démarchandisation, Économie de marché libérale, Marchandise, Système économique, Théorie économique*

Économie mixte

Une économie mixte est un **système économique** qui fait coexister l'intervention économique de l'**État** (**entreprises publiques, planification indicative, protection sociale**, etc.) et la **coordination** par le **marché**.

- + L'économie mixte est souvent présentée comme une troisième voie entre l'économie de marché et le **socialisme**.
- + La plupart des pays développés à économie de marché sont, à des degrés divers, des économies mixtes.
- ☉ *Entreprises et système productif*
 - ➔ *Capitalisme, Coordination, Économie de marché, Économie de marchés coordonnés, Économie sociale, Économie sociale de marché, Économie solidaire, Théorie économique, Variété des capitalismes*

Économie monde

Le concept d'économie monde a été forgé par l'historien F. Braudel (1902-1985) et repris par I. Wallerstein (*Le capitalisme historique*, 1985) qui parle plutôt pour sa part de « système-monde ». Pour ces auteurs, l'économie monde correspond à un espace économique autonome organisé autour d'une ville ou d'une région. Au cours de l'histoire, plusieurs économies monde se sont succédé autour d'Anvers par exemple, de Venise, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, des États-Unis.

- ☉ *Mondialisation*
 - ➔ *Capitalisme, Impérialisme, Monnaie internationale, Stabilité hégémonique, Système économique, Théorie économique*

Économie monétaire

Une économie monétaire est un **système économique** au sein duquel les échanges sont réglés en **monnaie**.

- + Pour les auteurs dichotomistes, il n'y a pas de différence de nature entre une économie monétaire et une **économie de troc**. En revanche, pour les auteurs qui refusent la **dichotomie**, il existe une différence radicale entre ces deux types d'économies, notamment parce que la monnaie conduit à prendre davantage en compte les **arbitrages intertemporels**.
- ☉ *Monnaie*
 - ➔ *Création monétaire, Économie d'endettement, Économie monétaire de production, Loi des débouchés, Mécanisme cumulatif wicksellien, Neutralité de la monnaie*

Économie monétaire de production

Les théoriciens de l'économie monétaire de production s'opposent au modèle de base de la **théorie néoclassique** dans la mesure où celui-ci analyse en fait une économie d'échange (**commissaire-pri-seur walrasien**) sans **monnaie** (monnaie neutre, **dichotomie**). Ils considèrent qu'il faut analyser la **production** en accordant une grande importance

au temps et aux **anticipations** et qu'il n'est pas possible de séparer phénomènes réels et phénomènes monétaires (la monnaie est active, la **création de monnaie** joue un rôle décisif dans le financement de la production).

La plupart des auteurs qui se réclament de l'économie monétaire de production sont keynésiens et mettent l'accent sur l'hétérodoxie de J. M. Keynes (1883-1946). Cependant, on peut considérer que K. Marx (1818-1883) est lui aussi un théoricien de l'économie monétaire de production et que F. Hayek (1899-1992) lui-même s'inscrit dans ce type d'analyse lorsqu'il publie *Prix et production* (1931)

- ☉ *Monnaie*
 - ➔ *École autrichienne, École circuitiste, Neutralité de la monnaie, Théorie économique*

Économie nationale

- ➔ *Territoire économique, Unités résidentes*

Économie non marchande

Une économie non marchande est une économie dans laquelle la **coordination** des activités économiques des agents n'est pas réalisée par l'intermédiaire de mécanismes de **marché**. Certaines économies non marchandes sont des économies traditionnelles où les échanges sont encastés dans les relations sociales. Il peut aussi de s'agir d'**économies planifiées** dans lesquelles la coordination repose sur la **hiérarchie**.

- ☉ *Monnaie*
 - ➔ *Désencastrement, Don, Économie de marché, Système économique*

Économie non monétaire

Économie au sein de laquelle les échanges de **biens** et de **services** sont réalisés sans recours à l'instrument monétaire. Il s'agit en général d'économies traditionnelles au sein desquelles les activités économiques sont encastées dans les relations sociales. La circulation des biens et des services est coordonnée par des traditions et des normes familiales, religieuses, politiques, etc. Au sein des économies monétaires, il existe des sphères d'activité non monétaire (économie domestique, **don**).

- ☉ *Monnaie*
 - ➔ *Coordination, Désencastrement, Économie non marchande, Troc*

Économie normative

L'économie normative est un domaine de l'analyse économique qui ne se limite pas à formuler des

jugements de faits, mais qui vise à fonder rationnellement des jugements de valeur portant sur des questions économiques. L'étude de la **justice sociale**, par exemple, relève de l'économie normative. Alors que l'économie positive énonce ce qui est, l'économie normative énonce ce qui devrait être.

➤ *Épistémologie économique*

Doctrine économique, Guillotine de Hume, Neutralité axiologique, Théorie économique

Économie ouverte

Une économie est dite ouverte quand elle ne met pas d'entraves tarifaires ou réglementaires aux échanges avec les autres nations : le **taux d'ouverture** et le **taux de pénétration** tendent à s'élever. La libre circulation des capitaux (**investissements de portefeuille** et **investissements directs**) avec le **reste du monde** est un degré supplémentaire d'ouverture. Selon la **théorie néoclassique**, une économie ouverte au **libre-échange** est plus concurrentielle, l'allocation des ressources tend à être optimale.

✚ Dans l'économie mondiale aujourd'hui, l'ouverture n'est jamais complète. Même les pays qui se réclament du **libre-échange** maintiennent de nombreuses entraves tarifaires et non tarifaires aux échanges et des obstacles aux mouvements de capitaux (on parle parfois de « patriotisme économique »).

➤ *Commerce international, Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Autarcie, Barrières non tarifaires, Balance des paiements, Contrainte extérieure, Équilibre externe, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), Protectionnisme*

Économie planifiée

Une **économie planifiée** est un **système économique** au sein duquel la **coordination** des décisions des **agents économiques** (en particulier des producteurs) est assurée par une procédure hiérarchique, c'est-à-dire de façon consciente et **ex ante**.

Dans une économie intégralement planifiée, les relations marchandes sont totalement inexistantes. Dans la plupart des économies planifiées qui ont effectivement fonctionné, des **marchés** existaient, soit de façon clandestine (**économie souterraine**) soit de façon officielle.

✚ Il existe différentes formes de planification : **planification indicative**, **planification impérative**, planification centralisée, planification décentralisée notamment.

✚ Une controverse a opposé l'**École autrichienne** (L. Von Mises en particulier) et les défenseurs de la planification (O. Lange en particulier). Pour L. Von Mises (1881-1973), le calcul économique est impossible dans une économie socialiste, car les **prix** ne résultent pas de la libre confrontation de l'**offre** et de la **demande** et, par conséquent, l'information qu'ils véhiculent est de mauvaise qualité. Les Autrichiens considèrent qu'il faut non seulement un marché libre des **biens de consommation**, mais aussi des **biens de production**. Selon eux, il n'existe pas de système économique intermédiaire entre économie de marché et **socialisme**, par conséquent aucune économie mixte ne peut fonctionner correctement. Au contraire pour O. Lange (1904-1965), le planificateur peut jouer le rôle du **commissaire-priseur** et fixer un système de prix qui est à la fois rationnel (c'est-à-dire qui assure l'**efficience** dans l'**allocation des ressources productives**) et conforme aux choix collectifs.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Communisme, Défaillances du marché, Économie dirigée, Économie en transition, Socialisme, Théorie économique*

Économie politique

Au XIX^e siècle, le terme « économie politique » est employé pour désigner la discipline qui a pour objet l'étude des questions économiques (**production, répartition, échange**). D. Ricardo (1772-1823), K. Marx (1818-1883), J.-B. Say (1767-1832), A. Marshall (1842-1924), C. Menger (1840-1921), S. Jevons (1835-1882), L. Walras (1834-1910), par exemple, utilisent ce terme dans les titres de leurs ouvrages.

Cette formulation qui marque le lien de la discipline économique avec les choix politiques (donc les choix sur des valeurs ou choix éthiques) est progressivement critiquée et abandonnée par les économistes libéraux. La publication du livre de L. Robbins *Essai sur la nature et la signification de la science économique* (1932) marque un tournant en faveur de l'expression **science économique**. Certains économistes libéraux distinguent en effet la politique (qui concerne les fins) et la science économique (qui porte sur le choix des moyens).

✚ L'opposition entre le terme « science économique » et le terme « économie politique » ne doit donc pas être exagérée. Aujourd'hui, des auteurs marxistes ou radicaux utilisent l'expression économie politique, mais c'est aussi le cas d'économistes comme G. Abraham-Frois ou E. Phelps (prix Nobel 2006).

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Économie politique internationale, Théorie économique*

Économie politique internationale

L'économie politique internationale (EPI) est un champ de savoir né dans les années 1970 et développé aux États-Unis par S. Strange. L'EPI articule la science politique et la science économique pour étudier les interactions entre le politique et l'économique. L'économie politique internationale s'intéresse à des domaines divers comme le **protectionnisme**, le **système monétaire international**, la **déréglementation** des **marchés financiers**, mais aussi le pouvoir des **firmes multinationales** et des nouveaux acteurs internationaux, l'hyperpuissance américaine, ou encore la **gouvernance mondiale**.

- + L'analyse des liens entre économie et politique n'est pas nouvelle comme en témoignent les travaux des mercantilistes, des théoriciens de l'**impérialisme**, de l'**École des choix publics**, etc.

⇒ Mondialisation

- *Économie dominante, Stabilité hégémonique, Théorie économique*

Économie positive

L'économie positive a pour objectif de formuler des **lois**, de construire des **modèles** visant à rendre compte au mieux de la réalité. Toute analyse économique comporte donc nécessairement une dimension positive. Certains auteurs considèrent cependant que l'analyse économique ne doit en aucun cas prendre en compte des considérations relatives à l'éthique ou aux choix politiques. Elle doit s'en tenir strictement à énoncer des jugements de faits.

- + Ne pas confondre avec **positivisme**.

⇒ Épistémologie économique

- *Économie normative, Guillotine de Hume, Neutralité axiologique, Théorie économique*

Économie postkeynésienne

- *École postkeynésienne*

Économie publique

L'économie publique est une branche de la **science économique** qui s'intéresse à l'intervention de l'**État** dans l'économie pour mieux en comprendre les causes et les conséquences. L'économie publique analyse la **régulation** publique et les effets de la **politique économique** (**politique conjoncturelle**, **politique fiscale**, **politique monétaire**, **politique commerciale**, **politique industrielle**, **politique de la concurrence**, **politique sociale**, **politique structurelle**, politique de **réglementation**, etc.).

Depuis les débuts de la **science économique**, la question du rôle de l'**État** est un thème central de cette discipline.

L'économie publique peut aussi désigner la production de biens et de services par le **secteur public** (les administrations et les entreprises publiques).

- ⇒ *Économie et écologie, Économie publique, Épistémologie économique, Fluctuations et crises économiques, Politique économique, Protection sociale*

- *Défaillance de marché, École des choix publics, État-providence, Fiscalité optimale, Fonction d'allocation, Fonction de répartition, Loi de Wagner, Mercantilisme, Redistribution, Règles de politique économique*



ÉCONOMIE PUBLIQUE

L'économie publique désigne les analyses économiques qui s'intéressent à l'intervention de l'État dans l'économie. Plus précisément, l'économie publique s'attache à mieux comprendre les causes et les conséquences de l'intervention publique.

La plupart des économies sont aujourd'hui des **économies mixtes**, c'est-à-dire des économies au sein desquelles se combinent des activités qui relèvent de propriétaires privés et d'autres qui relèvent de décideurs publics. Mais le clivage n'est pas simple : les agents investis de puissance publique exercent notamment des fonctions de **régle-**

mentation des activités des acteurs privés et, réciproquement, des agents privés se voient confier des missions de **service public**. Il faut donc non seulement prendre en compte un critère juridique (propriété privée ou propriété publique), mais aussi un mode de **coordination** (marchande ou hiérarchique). Par exemple, des entreprises publiques (propriété de l'État), qui appartiennent de ce fait au secteur public, peuvent relever de la coordination marchande et même avoir une finalité lucrative. Si l'on fait des comparaisons internationales, il faut se souvenir que la frontière public/privé n'est pas la même

dans tous les pays. Si en France l'essentiel de la couverture du risque maladie ou du risque vieillesse relèvent d'**administrations publiques** de sécurité sociale, dans de nombreux pays, ces risques sont couverts par des contrats de type marchands souscrits auprès d'entreprises privées du secteur financier.

Lorsqu'on traite d'économie publique, il faut donc bien préciser de quoi on parle.

Le champ et la mesure de l'économie publique

En français, le terme « public » renvoie à une notion juridique. Sont publiques les activités qui relèvent du droit public (et donc des tribunaux administratifs). Par exemple, les **administrations publiques** centrales, les administrations publiques locales (communes, départements, régions) et les administrations de sécurité sociale. Mais sont aussi publiques des entreprises dès lors qu'elles sont contrôlées par l'État qui peut être actionnaire majoritaire ou exercer une influence décisive dans la **gouvernance** de l'entreprise.

Ce concept juridique ne doit pas être confondu avec les concepts économiques de **bien collectif** ou de **bien commun**. Certes beaucoup de biens collectifs sont publics, mais pas tous. Une radio associative dont les émissions ne sont pas cryptées produit un service collectif tout en étant privée. Réciproquement, l'éducation ou la santé sont des **biens privés**, cela signifie qu'il n'existe aucun obstacle technique à ce qu'ils soient produits dans un cadre marchand ; pourtant dans de nombreux pays, ils sont produits majoritairement par l'État car ce sont des **biens tutélaires** (*merit goods*).

Le champ de l'économie publique ne concerne pas seulement la production de services publics, elle concerne aussi l'activité réglementaire de l'État qui couvre l'essentiel de la vie économique et sociale (réglementation en matière de normes techniques s'appliquant à la plupart des produits, règles prudentielles s'appliquant au secteur financier, règles en matière d'urbanisme, etc.). Le respect de cette réglementation est assuré par des **autorités administratives indépendantes** ou par des administrations publiques dont c'est la mission (services fiscaux, douanes,

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, etc.).

L'étendue de l'intervention publique varie au cours du temps et entre les pays. C'est ainsi, par exemple, qu'un mouvement de **déréglementation** financière a été lancé à partir des années 1970 et qu'un mouvement de re-réglementation a suivi la crise de 2007-2008 afin de lutter contre l'**instabilité financière**. De la même façon, les préoccupations croissantes en ce qui concerne les questions environnementales ont conduit à un développement des administrations en charge de ces questions et à un accroissement de la **fiscalité écologique**. On sait aussi que certains pays ont une conception plus extensive que d'autres de l'intervention publique et de la **redistribution** des revenus.

Les analyses de G. Esping-Andersen soulignent que de nombreux **secteurs d'activité** peuvent être plus ou moins marchands ou relever plus ou moins de l'activité domestique et familiale. Plus il y a **démarchandisation** et défamiliarisation, plus l'intervention de l'État s'étend, notamment en matière de **protection sociale**. L'extension de l'intervention de l'État est donc un choix social et politique qui est évidemment différent d'un pays à l'autre. Ainsi, par exemple, le passage de l'**État gendarme** à l'**État-providence** s'est déroulé selon des calendriers différents.

S'agissant de la mesure de l'intervention de l'État, l'instrument le plus souvent mobilisé est le **taux de prélèvements obligatoires** (PO/PIB). Mais cet indicateur doit être utilisé avec prudence. D'une part, on trouve au numérateur du « double compte » (par exemple les impôts payés aux administrations publiques centrales par les administrations publiques locales sont financés par des prélèvements obligatoires qui sont comptés deux fois). D'autre part, une proportion importante des prélèvements obligatoires est redistribuée sous forme de **prestations sociales** ou de **services publics** gratuits ou quasi gratuits. Les prélèvements obligatoires ne mesurent donc pas un « prélèvement » de l'État sur les acteurs privés de l'économie ; ces derniers sont au contraire les premiers bénéficiaires de ces prélèvements qui financent

la redistribution. Contester le montant des prélèvements, c'est essentiellement contester la réduction des inégalités qu'ils permettent de réaliser. En effet, les inégalités de revenus sont beaucoup plus faibles après prélèvement des **impôts** et des **cotisations sociales** et après versement des **prestations sociales**. Des remarques comparables peuvent être faites à propos d'un autre instrument de mesure : la part des **dépenses publiques** dans le **produit intérieur brut (PIB)**.

Les grands courants d'analyse de l'économie publique

Depuis la naissance de l'**économie politique**, la question de l'intervention de l'État occupe une place importante dans la réflexion des économistes. Pour le **mercantilisme**, dans ses diverses composantes, l'action de l'État est encouragée comme moyen d'accroître la puissance des États-nations en formation. En France, par exemple, une tradition colbertiste exerce une influence durable en faveur de l'intervention de l'État. L'**École physiocratique** prend le contre-pied de cette approche. C'est l'un de ses membres, V. de Gournay, qui invente la formule « laisser-faire les hommes, laissez-passer les marchandises » en réaction contre les dysfonctionnements de l'État d'Ancien Régime. La fin du XVIII^e siècle et une grande partie du XIX^e siècle vont voir s'opposer l'**École classique** (anglaise et française) qui défend la **coordination** par le marché sans pour autant négliger le rôle de l'État et l'**École historique allemande** qui défend plus vigoureusement l'intervention de l'État au point que l'on a pu parler d'un **socialisme de la chaire**. À partir du dernier tiers du XIX^e siècle, l'école historique allemande s'oppose aussi à l'**école autrichienne**, très hostile à l'intervention de l'État en affirmant que le **calcul économique** est impossible en dehors d'un régime de propriété privée et de libre concurrence (L. von Mises) et que la **justice sociale** est un mirage (F. Hayek). La crise de 1929 et la Grande Dépression des années 1930 va faire apparaître un contexte plus favorable à l'intervention de l'État sous l'influence des idées keynésiennes et des thèses des économistes de l'école suédoise. On assiste à un développement des entreprises publiques, à

la mise en place d'une **planification indicative** dans certains pays (France, Japon), à une hausse des prélèvements fiscaux et au développement des **services publics**. On constate aussi une extension de la **protection sociale** : le Plan Beveridge en Grande-Bretagne en 1942, l'instauration de la sécurité sociale en France en 1945, la création du *Medicare* aux États-Unis en 1965.

Un changement de paradigme de politique publique se produit à partir de la fin des années 1960 sous l'effet de la **stagflation**, de la crise de l'État-providence et d'un retour en force des idées économiques libérales (**École de Virginie**, **monétarisme**, **École autrichienne**). L'accent est mis sur l'inefficacité des politiques keynésiennes (**politiques mixtes**) qui ne parviennent pas à relancer la croissance et à maîtriser le **chômage** et l'**inflation**. Un mouvement de **privatisation**, de **déréglementation**, de libéralisation financière s'instaure dans un contexte de **mondialisation**.

À partir du début des années 2000, et surtout de la crise de 2007-2008, on assiste à un retour de l'État. L'**Organisation internationale du travail (OIT)** plaide pour le **travail décent**, l'**OCDE** et le **FMI** défendent l'idée de **croissance inclusive** et préconisent la réduction des **inégalités**, chacun prend conscience du rôle central de l'État pour initier et gérer la transition écologique. Ce retour de l'État est soutenu par des courants économiques divers : les théories de la **croissance endogène**, de l'**économie géographique**, les travaux des néo-institutionnalistes, les **nouvelles théories du commerce international**, notamment.

Les instruments contemporains d'analyse de l'intervention publique

Comme le montre le manuel devenu classique de J. Stiglitz (*Économie du secteur public*, 2018), il existe un consensus assez large chez les économistes en ce qui concerne l'intervention de l'État. Tout d'abord, on peut remonter à l'**économie du bien-être** qui montre que dans les conditions de la **concurrence parfaite**, l'équilibre est un **optimum de Pareto**. À partir de cette situation hypothétique de référence, tout écart

justifie l'intervention de l'État. Par exemple, A. Marshall et A.-C. Pigou analysent le phénomène des externalités qui justifie une internalisation par l'impôt (on parle de taxe pigouvienne).

Les fonctions de l'État

Pour analyser de façon globale l'action publique, on peut s'appuyer sur les **fonctions de l'État** distinguées par R. Musgrave (1910-2007) :

- La **fonction d'allocation** qui consiste pour l'État à ne pas s'en remettre aux seuls mécanismes de marché pour assurer l'**allocation des ressources productives**. L'État peut donc s'appuyer sur les investissements publics, sur la planification indicative, l'aménagement du territoire, la politique du crédit, les subventions ou taxations, etc., pour favoriser le **développement** économique de telle ou telle région et favoriser l'essor de tel ou tel secteur économique.

- La **fonction de stabilisation** qui consiste à réduire l'ampleur des fluctuations conjoncturelles et à maintenir l'économie sur un sentier de croissance équilibrée et de plein emploi. L'État utilise pour cela la **politique budgétaire** et la **politique monétaire** en réduisant autant que possible les **écarts de production** afin d'éviter aussi bien les **récessions** que les tensions inflationnistes.

- La **fonction de répartition** qui consiste à agir sur **répartition primaire** des revenus et sur la **redistribution** pour lutter contre les **inégalités**. L'État peut agir sur les traitements des fonctionnaires, sur la fixation du salaire minimal, sur la détermination des tarifs des consultations médicales, etc. (action sur les revenus primaires). Mais il peut aussi agir sur les **revenus de transferts** (montant des allocations de retraites, des allocations familiales, de la progressivité de l'impôt, etc.).

La concurrence imparfaite

L'État peut intervenir pour lutter contre la **concurrence imparfaite**. C'est ainsi que les autorités publiques contrôlent dans de nombreux pays les **concentrations des entreprises**, les **monopoles**, les **oligopoles**, les **abus de position dominante**. Il contribue ainsi, en

maintenant la concurrence, à une allocation des ressources productives, plus proche de l'optimum.

Les défaillances du marché

Un argument central en faveur de l'intervention de l'État repose sur la lutte contre les **défaillances du marché**.

On retient en général la liste suivante des défaillances du marché :

- Les **services collectifs** (ou biens collectifs). Il s'agit des services qui ne sont ni rivaux, ni excluables. Ils sont donc mis à la disposition de tous dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un seul. Leur **coût marginal** est donc nul et par conséquent leur prix aussi. Les exemples classiques sont le phare maritime ou l'éclairage public. Dès lors, seule la puissance publique peut produire un tel service et le financer par sa capacité contraignante à collecter l'impôt.

- Les **rendements croissants** sont caractérisés par le fait que plus la production s'accroît, plus leur coût marginal et leur coût moyen diminuent. Dès qu'une entreprise parvient à devenir plus grande que les autres, elle peut baisser ses prix et éliminer ses concurrents. Par conséquent, il y a tendance à la constitution d'un **monopole naturel** dont l'existence même est un obstacle à la concurrence. L'entreprise en question est en mesure d'imposer un prix supérieur au coût marginal ce qui empêche d'atteindre une situation optimale au niveau de l'ensemble de l'économie. Cela conduit soit à la prise du contrôle par l'État de ce monopole naturel (**nationalisation**), soit à une réglementation qui l'oblige à vendre son produit au **coût marginal**. Mais le coût marginal étant inférieur au coût moyen, l'entreprise est menacée par la **faillite**. L'État doit donc lui verser une subvention d'équilibre.

- Les **effets externes** imposent, eux aussi une intervention de l'État. En cas d'externalités négatives (la pollution par exemple), le producteur compare le rendement privé au coût privé, il ne prend donc pas en compte le coût que constitue le rejet gratuit dans la nature des produits polluants. Le coût social est donc sous-estimé, ce qui conduit à choisir une quantité produite (et donc un niveau

de production) plus élevé. La situation n'est donc pas socialement optimale.

L'État doit intervenir, soit en interdisant ou limitant l'émission de produits polluants par voie réglementaire, soit en mettant en place des **droits de propriété** et un marché pour ces droits, soit en internalisant le coût de l'émission de produits polluants par une taxe pigouvienne.

Dans le cas d'une externalité positive (l'éducation par exemple), un individu rationnel va décider de son niveau d'éducation en comparant le coût privé de cet investissement en capital humain et le rendement privé de ce même investissement. Il ne prend donc pas en compte le rendement social de l'éducation. De ce fait, le niveau d'éducation est inférieur à ce qui serait socialement optimal. Là encore, l'allocation des ressources n'est pas optimale, l'État doit intervenir soit en subventionnant les individus qui optent pour un degré d'éducation plus élevé, soit en rendant l'éducation gratuite.

Au total, sans intervention de l'État, la production d'externalité négative est plus forte que ce qui serait optimal et la production d'externalité positive est moins forte que ce qui serait optimal.

Critiques et débats à propos de l'intervention de l'État

En dépit d'un consensus assez large sur beaucoup de questions relatives à l'intervention de l'État dans l'économie, des critiques persistent qui mettent l'accent sur les **défaillances de l'État**.

Certaines de ces critiques émanent de l'**École autrichienne** et, de façon plus radicale, des économistes libertariens et des anarcho-capitalistes. Pour ces courants, seule une économie reposant sur la propriété privée et les décisions souveraines d'agents individuels peut permettre au système des prix d'assurer pleinement son rôle de véhicule d'information et d'instruments d'incitation. C'est dans cette perspective que F. Hayek s'est prononcé en faveur d'un système de monnaies privées concurrentes. Certains libertariens proposent aussi que l'on confie à la coordination marchande certaines fonctions régaliennes de l'État (justice, police, armée, etc.).

Certains auteurs se montrent moins radicaux. Ils soulignent que l'État et son fonctionnement poussent au développement de la **bureaucratie** et à un système où les décisions politiques sont au service des décideurs politiques (notamment leur volonté de se faire réélire) ou des gestionnaires administratifs plutôt qu'au service de l'intérêt général (**École des choix publics**). Pour eux, la décentralisation des administrations, l'octroi du fonctionnement des services publics à des opérateurs privés périodiquement mis en concurrence, la mise en place d'**autorités administratives indépendantes** soustraites à l'influence des gouvernants (banques centrales indépendantes par exemple) sont autant de mesure pour limiter les effets négatifs de l'intervention de l'État. D'autres auteurs, qui ne se rattachent pas nécessairement à l'École du *public choice*, soulignent également que l'action de l'État peut être influencée par des groupes de pression et en conséquence favoriser les intérêts d'une minorité au détriment de l'intérêt général (**capture du régulateur**). C'est le cas de J. Stiglitz dans *Le prix de l'inégalité* par exemple.

L'État à la recherche de l'efficacité et de l'efficience

Compte tenu de ces critiques adressées à l'intervention de l'État, de nombreuses réformes de l'action publique ont été réalisées ou sont en projet. Leur point commun est de faire appel à des mécanismes marchands afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des actions publiques pour en réduire le coût. Pour cela, un premier type d'action consiste à sortir certaines activités de la sphère publique (privatisations de certaines composantes de l'administration comme les postes et télécommunications en France qui relevaient jadis de leur propre ministère et dont les salariés avaient le statut de fonctionnaire). On peut aussi transformer en entreprises privées des entreprises publiques ou confier, dans le cadre de **contrats** relevant de la coordination marchande, des activités jadis publiques (l'entretien des routes confié de plus en plus à des entreprises plutôt qu'aux services du ministère de l'équipement).

Une autre composante de ces mesures consiste à appliquer au fonctionnement des administrations publiques les méthodes de management en usage dans les entreprises (salaire au mérite par exemple). En Suède, la réforme de l'Éducation a consisté à confier la gestion des établissements scolaires aux collectivités territoriales alors qu'ils relevaient jadis de l'État central. De ce fait, les personnels ont perdu le statut de fonctionnaires d'État,

les chefs d'établissement recrutent librement les enseignants et les établissements ont été mis en concurrence à travers un système de chèque éducation remis aux familles. L'État finance toujours l'Éducation mais ce sont les familles qui décident de l'école où elles scolarisent leurs enfants. C'est à cet établissement qu'elles remettent le chèque éducation. On combine donc des d'établissements publics locaux et la coordination marchande.

Économie pure

Le concept d'économie pure a été rendu célèbre par L. Walras (*Éléments d'économie politique pure*, 1874). Pour Walras, l'économie pure est une **science**, elle observe et explique, elle est tout à fait comparable aux sciences physico-chimiques. Elle se distingue de l'**économie appliquée** et de l'**économie sociale**.

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Théorie économique, Théorie néoclassique*

Économie sociale

Le terme « économie sociale » a deux significations principales.

En ce qui concerne l'analyse économique, on considère, à la suite de L. Walras (1834-1910), que l'économie sociale est « la partie de l'économie politique qui se consacre à l'étude de la répartition des **revenus** et des richesses d'un point de vue normatif ». Son critère est le juste selon Walras.

En ce qui concerne les **systèmes économiques**, l'économie sociale (on dit aussi tiers-secteur) désigne un ensemble d'activités économiques qui ne relèvent ni de la logique capitaliste (recherche du **profit**) ni de la logique étatique (administrations et **entreprises publiques**). Les **coopératives**, les mutuelles, les **associations** gestionnaires, relèvent de l'économie sociale. Elles se caractérisent par leur but non lucratif (on ne rémunère pas le **capital**) et par leurs principes de fonctionnement démocratiques (chaque mutualiste ou coopérateur peut participer aux décisions et chacun dispose d'une voix).

➤ *Capitalisme, Économie de marché, Économie sociale de marché, Économie solidaire, État social, Science économique, Théorie économique*

Économie sociale de marché

L'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*) est un modèle d'économie qui cherche à concier

lier l'**économie de marché**, considérée comme un **système économique** garant de l'**efficacité**, avec des **politiques sociales** visant à promouvoir une certaine **justice sociale**.

Ce modèle, mis en place en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de W. Eucken, W. Röpke et L. Erhard, est souvent considéré comme la clé du miracle économique allemand d'après-guerre. Cette approche s'inspire notamment de la doctrine sociale de l'Église catholique et est initialement portée par la démocratie chrétienne en Allemagne. Mais par la suite, la social-démocratie a repris ce terme à son compte.

« Autant de marché que possible, autant d'État que nécessaire » : cette formule sert souvent à résumer l'économie sociale de marché. Plutôt qu'une troisième voie, entre le **capitalisme** et le **socialisme**, l'économie sociale de marché est avant tout une économie de marché efficace qui permet d'atteindre les objectifs sociaux. Il s'agit d'encourager l'initiative et la responsabilité individuelle, la constitution d'un **patrimoine** grâce au **travail**, etc. Selon L. Erhard, « plus l'économie est libre, plus elle est sociale, et plus le profit est grand pour l'économie nationale. »

Il s'agit d'un **libéralisme** organisé par l'État (ou **ordolibéralisme**) qui met en place les conditions du développement du marché (**règles** et **institutions** du **marché** et de la **concurrence**) et l'organisation de la stabilité monétaire (l'hyperinflation de 1921-1923 ayant laissé des traces particulièrement profondes en Allemagne). À l'efficacité du marché et à la stabilité monétaire est associé un certain modèle social, qui limite les inégalités de **revenus** par la **redistribution**, la **sécurité sociale** (laissant néanmoins une place non négligeable aux organisations caritatives et à la famille, conformément au principe de **subsidiarité**). Il en résulte un modèle allemand du consensus social, qui a rendu possible la **cogestion** des entreprises.

- + Après la fin du régime nazi, la réflexion sur l'économie sociale de marché est centrée sur le rôle du droit et des **institutions**, ces domaines qui sont aujourd'hui au cœur de l'analyse économique, le **néo-institutionnalisme** en particulier. À son époque, cette réflexion prend ses distances avec l'analyse de J. M. Keynes et le rôle de la **politique conjoncturelle** qui connaîtra un véritable âge d'or dans les autres pays industrialisés.
- + Certains partisans de l'**Union européenne (UE)** se réfèrent aujourd'hui à l'économie sociale de marché pour justifier les avancées économiques de la construction européenne (**concurrence, marché, monnaie**). Pour eux, ces avancées ne constituent pas une menace pour le modèle social européen. Mais ce dernier nécessite un État et un pouvoir politique fédéral européen qui n'existent pas pour l'instant. Par ailleurs, selon l'économie sociale de marché, les politiques sociales ne doivent pas contrecarrer l'efficacité des marchés. Or, ces politiques sont mises à mal par les conséquences de la **crise des subprimes**, par la **mondialisation**, par la **financiarisation** de la gestion des entreprises, par la hausse de la précarité, la montée des inégalités, etc. Le modèle européen est donc fragilisé par ces évolutions, ce qui va à l'encontre d'une économie sociale de marché.
- ☉ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Économie de marché coordonnée, Économie libérale de marché, Lois Hartz*

Économie solidaire

L'économie solidaire est constituée par l'ensemble des acteurs de l'économie qui cherchent à articuler l'**échange** avec la solidarité à travers une reformulation des droits économiques et sociaux. L'économie solidaire est une économie de proximité qui assure des **services collectifs** (éducation populaire, aide aux personnes démunies et aux **chômeurs de longue durée**, recyclage, protection de l'**environnement**, etc.) et qui opère avec des ressources marchandes et non marchandes (aides publiques et privées, bénévolat). Elle regroupe des **entreprises** solidaires employant des personnes exclues ou qui risquent de l'être, des initiatives locales pour produire, consommer, employer, épargner et décider autrement. L'économie solidaire s'articule sur le plan international avec le **commerce équitable**.

Elle s'inscrit dans la tradition du mouvement ouvrier de l'**économie sociale**. Mais, l'économie solidaire met l'accent sur la gestion en réseau, la décentralisation des décisions, le primat de la proximité.

- ☉ *Économie du développement, Économie et écologie, Entreprises et système productif, Marché du travail, emploi et chômage*

- ➔ *Commerce équitable, Économie alternative, Économie domestique, Économie marchande, Équité, Finance solidaire, Monnaie parallèle, Normes environnementales, Normes sociales, Secteur informel, Travail décent*

Économie souterraine

L'économie souterraine est constituée de l'ensemble des activités économiques qui ne sont pas (ou très mal) enregistrées par la **comptabilité nationale** ou les statistiques officielles. On parle aussi d'économie cachée ou d'économie non officielle.

L'économie souterraine est constituée de trois types d'activités :

- les activités non marchandes non comptabilisées (**économie domestique**, activités communautaires et certaines activités associatives) ;
 - les activités marchandes dissimulées (travail au noir...);
 - les activités marchandes illicites (fraudes fiscales, trafic de drogue ou de devises, prostitution...).
- + L'existence d'une économie souterraine conduit à sous-estimer la **production** et à surestimer le **chômage**.
 - + L'économie souterraine peut constituer un élément important de **régulation** de l'économie (**secteur informel** dans les pays du **tiers-monde**, marché noir dans les ex-économies socialistes...).
 - + Dans le cadre du **SEC 2010**, l'INSEE s'efforce d'améliorer la prise en compte de l'économie non observée, c'est-à-dire des activités économiques qui sont productives au sens économique et légales dans leur principe (travail au noir, contrebande). Elle utilise pour cela des données fiscales et des enquêtes auprès des ménages. Conformément aux conventions adoptées par Eurostat, le trafic de stupéfiant a été intégré au calcul du PIB.

- ☉ *Entreprises et système productif, Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Économie sociale, Économie solidaire*

Économie verte

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'économie verte est « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». La délimitation de l'économie verte au sein de l'économie globale n'est pas facile. On peut évaluer l'importance de l'économie verte en mesurant le nombre des emplois verts. Pour ce faire, on comptabilise généralement l'**emploi** dans les éco-industries

(traitement des déchets, etc.), mais aussi les emplois liés à l'utilisation des **ressources naturelles** (agriculture, foresterie, pêche, écotourisme) et les emplois des administrations qui se consacrent à la préservation de l'environnement.

- *Croissance économique, Économie et écologie*
- ➔ *Développement durable, Ressources naturelles*

Écotaxe

- ➔ *Fiscalité écologique*

Effet Balassa-Samuelson

L'effet Balassa-Samuelson, exposé en 1964 par B. Balassa (1928-1991) et P. A. Samuelson (1915-2009), désigne un mécanisme par lequel, dans les **pays en développement (PED)**, le **taux de change** réel s'apprécie et l'**inflation** est plus élevée que dans les pays développés. Selon cette analyse, le taux de change entre deux pays est déterminé par le rapport des productivités relatives du secteur exposé de ces deux pays. Ainsi, le **taux de change d'équilibre** n'est pas déterminé par la **parité de pouvoir d'achat**.

Le raisonnement repose sur l'hypothèse que la **productivité** du secteur exposé diffère dans les deux pays alors que la productivité du secteur abrité est identique (elle est aussi plus faible).

Soit deux pays, l'un en développement et l'autre développé, supposons que la productivité du secteur exposé est plus faible dans le pays en développement. Il en résulte donc un taux de change plus bas pour le PED, qui permet de compenser son handicap de productivité.

Le processus de croissance économique et de modernisation conduit à des **gains de productivité** rapides dans le secteur exposé du pays en développement et donc à une hausse des salaires dans ce secteur. Comme la hausse des salaires dans le secteur exposé se diffuse à l'ensemble de l'économie, il en résulte une montée des prix plus forte dans le secteur abrité où la productivité n'a pas augmenté aussi vite que dans le secteur exposé. L'inflation est donc plus forte dans le PED et le **taux de change réel** de ce pays s'apprécie.

Selon l'effet Balassa-Samuelson, la modernisation économique des PED, en comblant l'écart de productivité qui les sépare des pays développés dans les activités exportatrices, a pour effet de rapprocher le taux de change de la parité de pouvoir d'achat.

- ✚ Cet effet concerne aussi les économies en transition, les **pays émergents** ou encore les pays candidats à l'entrée dans l'**Union européenne (UE)** d'un niveau de développement moindre.

➤ *Économie du développement*

- ➔ *Convergence, Développement, Effets d'apprentissage, Pays émergents*

Effet boule de neige

L'effet « boule de neige » désigne un mécanisme cumulatif d'endettement. Pour la **dette publique**, cet effet est utilisé pour rendre compte de la relation entre le déficit du **budget de l'État** et la **dette publique** quand le taux de **croissance économique** en volume est plus faible que le **taux d'intérêt réel**.

Dans un tel contexte, un processus d'autoalimentation de la dette (l'effet « boule de neige ») peut se mettre en place :

- la faiblesse de la croissance freine les rentrées fiscales et aggrave le **déficit budgétaire**, ce qui alourdit la dette ;

- les taux d'intérêt élevés augmentent le **service de la dette** (paiement des intérêts), donc le déficit budgétaire et la dette, etc.

Dans cette situation, il faut dégager un **solde budgétaire** primaire positif (recettes supérieures aux dépenses hors charges d'intérêt) pour pouvoir seulement stabiliser la dette publique.

- ✚ L'effet « boule de neige » pose donc le problème de la **soutenabilité de la dette** publique. Au cours des années 1980 et au début des années 1990, la plupart des pays industrialisés connaissaient des taux d'intérêt supérieurs aux taux de croissance. Il n'est donc pas surprenant que ces pays se soient lancés dans des processus de réduction des **dépenses publiques**.

➤ *Économie publique, Politique économique*

- ➔ *Dette souveraine, Politique budgétaire*

Effet Cantillon

L'expression « effet Cantillon » a été proposée par F. Hayek (1899-1992) pour désigner le fait que toute augmentation de la quantité de **monnaie** dans une économie s'accompagne d'une déformation de la structure des **prix relatifs**. Contestant l'approche quantitativiste, R. Cantillon (1697-1734) a en effet montré que l'augmentation de la quantité de monnaie ne se traduit pas par une augmentation simultanée et proportionnelle de l'ensemble des **prix**. Au contraire, certains prix nominaux augmentent alors que d'autres restent stables de sorte que la structure des prix relatifs se déforme.

- ✚ La mise en évidence de l'effet Cantillon conduit à remettre en cause les idées de **dichotomie** et de **neutralité de la monnaie** ainsi que la **théorie quantitative de la monnaie**.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Dichotomie, École autrichienne, Inflation, Monétarisme*

Effet cumulatif wicksellien

➔ Mécanisme cumulatif wicksellien

Effet d'accordéon

Dans la théorie des cycles de F. Hayek (1899-1992) l'effet d'accordéon désigne le processus qui conduit dans un premier temps à un allongement du **détour de production** supérieur à ce que justifie l'**arbitrage intertemporel** des agents, puis dans un second temps à une contraction brutale de ce même détour de production sous l'effet d'une crise de ce même détour de production (le **capital** excédentaire est détruit du fait des **faillites d'entreprises** notamment). En effet, le niveau faible du **taux d'intérêt monétaire** pousse les **entrepreneurs** à investir (allongement du détour de production), puis lorsque les **banques** contractent leur offre de **crédit**, provoquant une hausse des **taux d'intérêt**, la **demande** se contracte, des entreprises font faillite ce qui conduit à une destruction de **capital** (contraction du détour de production).

L'effet d'accordéon résulte donc d'une **surcapitalisation**, conséquence d'un taux d'intérêt monétaire inférieur au **taux d'intérêt naturel**. On parle à ce propos d'une théorie monétaire des crises, puisque c'est l'excès d'**offre de monnaie** qui conduit à la baisse du taux d'intérêt courant et à un allongement excessif du détour de production. Mais le processus ne peut pas se poursuivre indéfiniment et, lorsque le taux d'intérêt du marché remonte, la longueur du détour de production est ramenée à ce qui est conforme à la préférence pour le futur des **agents économiques**.

➔ *Épistémologie économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Équilibre monétaire, Mécanisme cumulatif wicksellien, Théorie monétaire des crises*

Effet d'agglomération

Les effets d'agglomération sont des **effets externes** liés à la concentration géographique des activités économiques qu'A. Marshall (1842-1924) avait remarqués dès 1920.

La *Silicon Valley* en Californie ou la *Silicon Glen* en Écosse sont des exemples de concentration géographique du secteur informatique.

Lorsque les effets d'agglomération sont positifs, on parle d'économies d'agglomération. Ces dernières peuvent avoir plusieurs origines car les **entreprises** localisées dans un même lieu peuvent bénéficier :

- d'un **bassin d'emploi** plus vaste ;

- de **prix** moins élevés pour les **biens de production** (marchés d'équipements productifs d'occasion par exemple) ;

- d'un réseau étendu de **sous-traitants** ;

- des effets de retombées positifs en matière d'activités de recherche liés à une meilleure circulation de l'information.

L'origine des effets d'agglomération peut s'expliquer par :

- les avantages spécifiques d'un territoire géographique (existence de mines, de fleuves, de plaines, etc.) ;

- le hasard historique : une firme s'est établie à un endroit donné puis a provoqué, par sa présence, des économies d'agglomération.

➔ Les économies d'agglomération sont limitées par les coûts d'encombrement et de gestion liés à la concentration géographique. Il peut alors y avoir des déséconomies d'agglomération ou des effets de désagglomération.

➔ Les effets d'agglomération peuvent être liés à des politiques d'aménagement du territoire.

➔ *Commerce international, Croissance économique, Économie du développement, Entreprises et système productif*

➔ *Croissance endogène, Déséconomie d'échelle, District industriel, Économie d'échelle externe, Économie géographique, Productivité*

Effet d'apprentissage

L'effet d'apprentissage (*learning by doing*) désigne l'augmentation de la **productivité** (et donc la baisse **des coûts de production**) qui résulte de l'accumulation du savoir au fil du temps, à travers l'expérience acquise. K. Arrow en 1962, a été un des premiers à intégrer de tels effets dans les **modèles** de croissance.

Des effets d'apprentissage peuvent être liés à des interactions entre **entreprises** (**effets d'agglomération**), à l'élargissement des échanges, à la segmentation nationale ou internationale des processus productifs, à l'accroissement du **stock** de **capital humain**, à l'**innovation** qui alimente le stock de connaissances et à de nouvelles **routines**.

Les effets d'apprentissage génèrent des **effets externes** positifs qui sont pris en compte dans les modèles de **croissance endogène**.

➔ *Croissance économique, Politique économique*

➔ *Compétitivité, Croissance endogène, District industriel, Économie d'échelle, Économie de la connaissance, Effet d'agglomération, Progrès technique*

Effet d'encaisse réelle

L'effet d'encaisse réelle (ou effet Pigou) désigne le mécanisme selon lequel les **agents économiques**

détiennent un montant relativement stable d'encaisses monétaires exprimées en termes réels (en **pouvoir d'achat**). Selon A. C. Pigou (1877-1959), l'effet d'encaisse réelle constitue un élément de stabilisation endogène de l'économie, ce qui limite la nécessité d'une intervention stabilisatrice des pouvoirs publics. En effet, en cas de baisse du **niveau général des prix**, la valeur réelle des encaisses nominales des agents augmente. Ces derniers peuvent donc réduire le montant nominal de leurs encaisses et augmenter leur demande de biens et **services**, ce qui a un effet de stimulation de l'activité économique. À l'inverse, en cas de hausse du niveau général des prix, les **agents économiques** doivent restaurer la valeur réelle de leurs encaisses, ils réduisent donc leur demande de biens et services, ce qui freine l'inflation.

- ⊖ *Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Corridor de stabilité, Dichotomie, Stabilisateurs automatiques*

Effet d'entraînement

Il y a effet d'entraînement d'une activité économique sur une autre lorsque le **développement** de la première conduit au développement de la seconde. Par exemple au XIX^e siècle, l'essor du chemin de fer, par ses commandes, a induit une forte expansion des mines de charbon et de fer (rails, construction mécanique) mais aussi de l'exploitation forestière et de scieries (traverses des rails).

- ⊖ *Économie du développement*
- ➔ *Effet d'agglomération, Industries industrialisantes, Pôle de croissance, Pôle de développement,*

Effet d'éviction

Il y a un effet d'éviction sur un marché lorsque la demande de certains agents est rationnée du fait de la présence d'autres agents plus puissants ou offrant plus de garanties qui se trouvent servis en priorité.

On parle en particulier de l'effet d'éviction exercé par le **Trésor public** sur le **marché financier** lorsqu'il doit lever des capitaux importants. Dans ce cas, il assèche le **marché** au détriment d'agents privés n'offrant pas sa qualité de signature. Il y a à la fois un **effet-quantité** du fait de l'importance de la ponction de l'**épargne** disponible et un **effet-prix** par la hausse des **taux d'intérêt** qui en résulte pour les agents privés qui ont un **besoin de financement**.

- ⊕ La mise en évidence des effets d'éviction est l'une des composantes de la critique libérale de l'intervention économique de l'État et du **déficit budgétaire**.

- ⊖ *Économie publique, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Économie de l'offre, Équilibre avec rationnement, Monétarisme*

Effet d'hystérésis

- ➔ *Hystérésis*

Effet d'imitation

L'effet d'imitation selon J. Duesenberry (*Income, Saving and the Theory of Consumer*, 1949) désigne le comportement des individus qui cherchent à adopter le mode de consommation des groupes sociaux dont le **niveau de vie** est immédiatement supérieur au leur. L'effet d'imitation est l'autre face de l'**effet de démonstration** exercé par les ménages des catégories supérieures sur les classes moyennes. Celles-ci, par la volonté d'imiter les classes supérieures tendent à avoir une **propension à consommer** plus élevée.

- ⊖ *Consommation et épargne, Économie du développement*
- ➔ *Effet de cliquet, Effet de démonstration, Effet de distinction, Société de consommation*

Effet de cliquet

Introduit par J.-S. Duesenberry (*Income Saving and the Theory of Consumer Behavior*, 1949) dans sa théorie de la **consommation**, l'effet de cliquet désigne la quasi-impossibilité de réduire de manière significative le niveau de consommation auquel les **agents économiques** se sont habitués. Le consommateur « mémorise » le plus haut niveau de consommation déjà atteint et il réagit à une réduction de son **revenu** par une augmentation de sa **propension à consommer** pour préserver son **niveau de vie**. Le niveau de la consommation au cours d'une période dépend du revenu courant et du niveau le plus élevé de revenu atteint dans le passé. Cet « effet de cliquet » a été critiqué puisque la consommation courante finit toujours par s'adapter à un revenu plus faible.

- ⊕ L'effet de cliquet est lié à la volonté des individus de maintenir leur statut social même en cas de baisse de leur revenu.
- ⊕ La notion d'effet de cliquet a été étendue à d'autres phénomènes économiques lorsque l'on a observé le caractère irréversible d'une évolution, par exemple en matière de progression des **salaires**.
- ⊖ *Consommation et épargne*
- ➔ *Consommation ostentatoire, Effet de démonstration, Effet de signe, Effet revenu, Hystérésis, Propension marginale à consommer*

Effet de commerce

Un effet de commerce est un **titre** négociable permettant à son bénéficiaire de percevoir une somme déterminée à une échéance déterminée. Le **chèque**, le **billet à ordre** et la **lettre de change** sont, par exemple, des effets de commerce.

☞ Monnaie

→ Actif financier, Crédit, Escompte, Monétisation des créances, Taux d'intérêt

Effet de contagion

Un effet de contagion est un **effet externe** consécutif à un choc (hausse des **taux d'intérêt**, du **prix** du pétrole, **risque de défaut** souverain, etc.) qui se diffuse de façon similaire à un ensemble de pays ou de territoires à travers différents canaux (échanges de **biens**, de **services**, de **capitaux**, perception des **risques** par les agents, etc.).

☞ Finances internationales, Mondialisation

→ Anticipation, Confiance, Crise de la dette, Économie d'échelle, Économie géographique, Effet de seuil, Effet de remous, Effets d'entraînement, Prime de risque, Risque de système

Effet de débordement

Un effet de débordement est un **effet externe** par lequel l'activité économique d'un territoire a des conséquences sur un autre territoire. Il existe des effets de débordement positifs (par exemple par diffusion d'**innovations** entre des territoires) et des effets de débordement négatifs (la **dépréciation** de la **monnaie** d'un pays handicape la **compétitivité** des pays partenaires).

☞ Économie du développement, Entreprises et système productif, Intégration économique

→ Économie géographique, Effet de propagation, Effet de remous, Pôle de croissance, Système productif

Effet de démonstration

L'effet de démonstration mis en évidence par J. S. Duesenberry (*Income Saving and the Theory of Consumer Behavior*, 1949) traduit le fait que le consommateur détermine sa **consommation** par comparaison avec un groupe social de référence. Lorsque son **revenu** s'élève, un **ménage** a tendance à adopter le modèle de consommation des catégories plus favorisées que lui, car certains biens confèrent un statut social (*positional goods*). Ce modèle permet d'expliquer que l'on n'ait pas observé de baisse significative de la **propension à consommer** de long terme avec l'augmentation du revenu réel dans l'après-guerre, comme le laissait prévoir la **loi psychologique fondamentale** de

J. M. Keynes. L'existence d'un effet de démonstration remet en cause l'indépendance des fonctions de préférences des consommateurs.

+ Au niveau international, l'École de la **dépendance** a mis lumière un effet de démonstration de la consommation des pays riches vers les pays pauvres.

☞ Consommation et épargne, Économie du développement, Revenu

→ Consommation ostentatoire, Effet de distinction, Effet de signe, Effet Veblen, Fonction de consommation, Revenu permanent, Revenu relatif, Société de consommation

Effet de distinction

Il y a effet de distinction quand la **consommation** relève d'un comportement visant à se positionner par rapport à d'autres groupes au sein de la hiérarchie sociale. La mode, la consommation de bien de luxe, l'**effet Veblen**, occupent une place privilégiée dans l'effet de distinction. Dans certains cas, le refus de consommer peut être aussi utilisé pour exprimer sa différence.

Selon E. Goblot (*La barrière et le niveau*, 1925), la distinction est ce qui distingue le bourgeois « du commun ». Selon P. Bourdieu (*La distinction*, 1979), la consommation est dictée par des normes sociales préexistant aux choix des consommateurs. Elle est un moyen de se distinguer des autres et de montrer son appartenance à un groupe social donné. Le groupe au statut le plus élevé a tendance à imposer son modèle de consommation aux autres.

L'effet de distinction se superpose donc aux autres fonctions de l'objet, même si l'on ne peut pas réduire la consommation à la seule recherche de distinction.

☞ Consommation et épargne

→ Consommation ostentatoire, Croissance économique, Effet de démonstration, Effet de signe, Fonction de consommation, Revenu relatif, Société de consommation

Effet de domination

Selon Perroux (1903-1987), il y a effet de domination de A sur B, lorsque, « abstraction faite de toute intention particulière de A, A exerce une influence sur B sans que la réciproque soit vraie ou sans qu'elle le soit au même degré » (*L'économie du XX^e siècle*, 1961).

En insistant sur l'effet de domination, F. Perroux remet en cause l'approche **néoclassique** de la **concurrence pure et parfaite**, qui est, selon lui, le « monde du contrat sans combat ». Il considère par exemple que les centres et unités qui décident

de l'**investissement** sont dominants par rapport aux centres et unités qui décident de l'épargne ; de même, l'offre exerce plus d'influence sur la demande que la demande n'en exerce sur l'offre.

➤ Économie du développement

➔ Croissance déséquilibrée, Dépendance, Économie géographique, Effet de débordement, Effet de remous, Pôle de croissance

Effet de flexion

On appelle effet de flexion les variations dans l'effectif de la **population active** qui découlent des variations du nombre d'**emplois**. Par exemple, une diminution du nombre d'emplois consécutive à l'aggravation du **chômage** peut conduire certains chômeurs (âgés ou découragés) à se retirer du **marché du travail**. N'étant plus comptabilisés dans le chômage au sens du BIT, ils ne figurent plus dans les effectifs de la population active.

À l'inverse, un accroissement des offres d'emploi (**demandes de travail**) peut inciter certaines personnes auparavant inactives à se présenter sur le marché du travail, ce qui conduit à une baisse du chômage inférieure à la création d'emplois et même, dans certains cas, à une augmentation du chômage.

➤ Marché du travail, emploi et chômage

➔ Chômeurs découragés, Taux de flexion

Effet de levier

Pour un agent économique, l'effet de **levier** désigne le mécanisme par lequel l'endettement contracté, dans un but d'**investissement** ou de **placement**, a des conséquences positives (ou négatives) sur la rentabilité des capitaux engagés par cet agent.

On distingue habituellement l'effet de levier au niveau d'une **entreprise** (investissement) et l'effet de levier sur les **marchés financiers** (placement). Il est également question d'effet de levier à propos des **banques**.

1. Pour les entreprises, l'effet de levier désigne le mécanisme par lequel le recours à un endettement modifie le taux de rentabilité des **capitaux propres**, c'est-à-dire le taux de rentabilité financière.

Soit une **entreprise** qui dispose de 1 million d'euros de **fonds propres** dont le **taux de rentabilité économique** est de 10 %, soit un **profit** de 100 000 euros. Supposons que l'entreprise s'endette et emprunte 1 million d'euros à un taux d'intérêt réel de 3 %. Son profit passe alors de 100 000 € à 170 000 €, compte tenu des frais financiers de 30 000 €, soit $[(0,1 \times 2\,000\,000 \text{ €}) - (0,03 \times 1\,000\,000 \text{ €})]$. Le **taux de rentabilité financière** de ses fonds propres passe à 17 % soit 170 000 €/1 000 000 €.

Dans ce cas, l'effet de levier est positif, c'est-à-dire que les profits augmentent grâce à l'endettement car le taux d'intérêt réel est inférieur au taux de rentabilité des capitaux propres.

Mais l'effet de levier peut également être négatif ; on parle quelquefois d'« effet de massue ».

L'effet de levier a été mis en lumière par K. Wick-sell (1851-1926).

2. Sur les **marchés financiers**, l'effet de levier désigne, pour un agent économique, un mécanisme qui lui permet de prendre une position plus importante que celle qui correspond aux fonds dont il dispose. L'effet de levier agit alors comme un mécanisme d'amplification des gains (ou des pertes).

Par exemple, sur un **marché dérivé**, une opération peut être réalisée avec un dépôt de 20 % au comptant, ce qui permet de jouer 5 fois la mise. Pour acheter à terme 1 000 titres de la société X à 100 €, un **agent économique** se contente de déposer 20 000 € auprès d'une **chambre de compensation** ou d'un intermédiaire financier. Si l'action augmente de 5 %, l'achat et la revente des titres lui feront gagner dans l'opération $[1\,000 \times (0,05 \times 100)]$ soit 5 000 € ou 25 % par rapport à son dépôt initial, soit 5 000 €/20 000 €. Le rendement de l'opération atteint cinq fois le taux de variation du cours.

✚ Sur **Euronext** Paris, l'effet de levier est mis en œuvre en utilisant le service de règlement différé (SRD). Ce dernier permet d'acheter des valeurs négociées sur la Bourse de Paris sans en payer la totalité immédiatement puisque le dénouement de l'opération – le règlement pour les achats – n'intervient qu'à la fin du mois.

3. Pour une banque, l'effet de levier désigne le fait que les engagements (prêts, opérations sur les marchés financiers) sont nettement supérieurs aux **fonds propres** dont elle dispose. Cet effet de levier est lié d'une part au pouvoir de **création monétaire** des banques et d'autre part à leur capacité à collecter de l'**épargne**.

La **financiarisation**, en exacerbant la concurrence entre les banques, a conduit à une augmentation de cet effet de levier depuis les années 1980. Le risque associé à l'activité bancaire s'est ainsi accru et, depuis 1988, les **accords de Bâle** cherchent à mettre en place une **réglementation prudentielle** visant notamment à augmenter l'importance de leurs fonds propres par rapport à leurs **engagements** pondérés par les risques. Mais des voix s'élèvent pour imposer également, par la réglementation, un effet de levier maximal de façon à limiter plus efficacement la prise de **risque** des banques, et donc limiter le **risque systémique** et le retour des **crises financières**.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Bâle III, Efficacité marginale du capital, Fonds propres prudentiels bancaires, Leverage buy out, Mécanisme cumulatif wicksellien, Q de Tobin, Rentabilité, Spéculation, Théorème Modigliani-Miller, Théorie de l'agence*

Effet de patrimoine

L'effet de patrimoine, ou encore effet de richesse, traduit le fait qu'une variation de la valeur de leurs **actifs** patrimoniaux incite les **agents économiques** à modifier leur **demande** de biens de consommation et d'**investissement**. Cette demande s'accroît lorsque la valeur du **patrimoine** augmente et diminue en cas de baisse.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Bourse des valeurs, Effet d'encaisses réelles, Plus-value*

Effet de propagation

Un effet de propagation est selon G. Myrdal (1898-1987) « une impulsion d'un centre d'expansion économique vers d'autres régions », par exemple, à travers la hausse de la **demande** pour les produits de cette région. Il s'agit d'un effet positif.

Si l'effet de propagation est plus fort que l'**effet de remous**, émerge une dynamique cumulative puissante de renforcement de la **croissance** favorisant ce que F. Perroux appelle des **pôles de croissance**.

➤ *Économie du développement, Entreprises et système productif, Intégration économique*

➔ *Économie géographique, Effet externe*

Effet de remous

Les effets de remous sont, selon G. Myrdal (1898-1987), des effets de perturbation exercés par l'activité économique d'un territoire sur un autre territoire. « L'expansion de la croissance d'une localité engendre des effets de remous dans les autres » par le mouvement de **main-d'œuvre** et de **capitaux** vers le territoire en expansion. Cet effet est négatif. Il peut être compensé par un **effet de propagation**.

➤ *Économie du développement, Entreprises et système productif, Intégration économique*

➔ *Économie géographique, Effet externe, Effet de débordement, Pôle de développement*

Effet de réseau

L'effet de réseau est un **effet externe** qui établit que l'**utilité** d'un **bien** pour un **agent économique**

dépend du nombre des utilisateurs. L'effet de réseaux peut être positif. C'est le cas dans la plupart des nouvelles technologies d'**information** et de communication : l'utilité et la valeur du réseau sont proportionnelles au nombre des utilisateurs et des clients. L'effet de réseau est négatif quand il conduit à des effets d'encombrement, par exemple le réseau routier aux heures de pointe ou la saturation d'un serveur de site Internet.

➤ *Économie du développement*

➔ *Capital social (sociologie économique), Croissance déséquilibrée, Économie de réseau, Économie géographique, Effet de débordement, Effet de remous, Nouvelle économie, Pôle de croissance*

Effet de richesse

➔ *Effet de patrimoine*

Effet de ruissellement (trickle down effect)

L'effet de ruissellement désigne en économie un processus par lequel l'enrichissement des uns, situés en haut de la pyramide sociale, « ruisselle » vers ceux qui sont situés au bas de la pyramide sociale. En effet, à travers leurs achats de **biens et de services** (**consommation**) ou leur **investissement**, les plus riches contribuent directement ou indirectement à une activité économique plus forte, qui bénéficie en fin de compte à toute la société.

Selon cet effet, l'**État** doit favoriser les individus riches plus enclins à l'initiative économique. Certes l'**inégalité** se creuse en termes relatifs, mais les pauvres sont plus riches en termes absolus.

L'effet de ruissellement est vivement critiqué en raison de l'existence de la **thésaurisation** et de la **spéculation** des détenteurs de **revenus** et **patrimoines** élevés qui peuvent entraver les effets bénéfiques attendus de l'effet de ruissellement. L'inégalité de la **répartition des revenus** dans les **pays en développement** a été critiquée par A. Sen comme élément pouvant entraver le développement.

Dans les années 1980, la **Banque mondiale** a justifié les politiques de développement favorisant les plus riches en faisant référence à l'effet de ruissellement. Ce que l'on retrouve dans la **courbe de Kuznets** selon laquelle après une phase d'augmentation des inégalités lors du **décollage économique**, celles-ci se résorbent dans un deuxième temps. Les institutions internationales reconnaissent aujourd'hui que les inégalités constituent un obstacle à la **croissance économique** et au **développement**.

- ⊕ *Économie du développement, Économie publique, Marchés et prix, Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Capabilités, Économie de l'offre, Fiscalité optimale*

Effet de seuil

En règle générale, l'effet de seuil désigne une rupture dans l'évolution d'une variable économique dès lors qu'une valeur de cette variable (le seuil) a été franchie. Par exemple, selon la théorie de la **croissance endogène**, le franchissement d'un certain volume d'**investissement en recherche-développement** ou en **capital humain** favorise **rendements croissants**. En dessous d'un seuil minimal de compétences, un rattrapage en matière de technologie et d'**effets d'apprentissage** s'avère improbable. Enfin, des effets de seuil dits désincitatifs interviennent en matière de réglementation du travail lorsque le dépassement d'un certain effectif de l'**entreprise** conduit à l'obligation de mettre en place un **comité d'entreprise** ou des **délégués du personnel**, ce qui dissuade le chef d'entreprise d'accroître le niveau de l'emploi.

- ⊕ *Croissance économique, Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Économie d'échelle, Économie géographique*

Effet de signe

Un effet de signe est une action d'un **agent économique** pour modifier les représentations des autres agents à son égard.

En matière de **politique monétaire**, une **Banque centrale** peut exercer des effets de signe vers les **marchés financiers** à travers des effets d'annonce qui seront plus ou moins crédibles (*forward guidance*).

En matière de **consommation**, l'effet de signe fait référence à un individu qui consomme pour donner une certaine représentation de lui-même. Les acquisitions de **biens** et **services** ou les **dons** visent à donner à voir un statut élevé, un certain dynamisme, la défense de valeurs de solidarité, de respect des équilibres écologiques, etc. La consommation a alors, une dimension symbolique.

- ⊕ *Consommation et épargne*
- ➔ *Consommation ostentatoire, Crédibilité, Effet de démonstration, Effet de distinction, Effet Veblen*

Effet de structure

Lorsque l'on étudie la variation d'une grandeur (par exemple la comparaison entre le **salaire** moyen des hommes et celui des femmes), l'effet de structure

désigne l'impact sur cette grandeur, des différences de caractéristiques des populations concernées (par exemple des structures de **qualification** différentes entre les hommes et les femmes).

L'écart entre les salaires moyens des hommes et des femmes est ainsi en grande partie expliqué par le fait que les hommes occupent des emplois plus qualifiés, ont une ancienneté dans le poste de travail plus grande et sont proportionnellement plus nombreux à travailler à temps complet que les femmes. Il en résulte logiquement un salaire moyen plus élevé pour les hommes. Ce sont donc les différences de structure des qualifications, d'ancienneté et de temps de travail qui expliquent l'écart des salaires moyens.

Autre exemple, le **salaire** de chaque profession peut stagner alors que le salaire moyen augmente fortement du fait d'un accroissement du nombre des salariés très qualifiés, les mieux payés, et d'une diminution des emplois non qualifiés, les moins payés.

L'effet de structure s'applique à de nombreux domaines : structure par âge en démographie, structure sectorielle pour le **système productif**. Lorsque l'on effectue des comparaisons, il faut toujours s'interroger sur l'existence possible d'effet de structure.

- ⊕ *Consommation et épargne, Économie du développement, Entreprises et système productif, Revenus*
- ➔ *Disparité*

Effet de substitution

On désigne par effet de substitution les variations de la quantité demandée d'un produit résultant de la modification de son **prix relatif**. Par exemple, si le **prix** nominal d'un bien A ne change pas et que le prix nominal des autres produits augmente, le prix relatif de A diminue. La quantité demandée du bien A va s'accroître toutes choses égales par ailleurs.

- ⊕ *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ➔ *Bien de Giffen, Bien inférieur, Bien normal, Bien supérieur, Courbe d'indifférence, Équilibre du consommateur, Effet prix, Effet revenu, Taux marginal de substitution*

Effet de tunnel

L'effet de tunnel a été formulé par A. Hirschman (1915-2012) pour caractériser une situation où l'amélioration de la position d'autres individus est appréhendée, soit de façon positive, soit de façon négative. Il repose sur l'exemple hypothétique d'un embouteillage qui se forme sous un tunnel. Lorsque les véhicules sont bloqués et que l'une des

files se met à avancer, les conducteurs des véhicules de l'autre file vont être partagés entre deux sentiments :

- d'une part, cette évolution leur donne l'espoir que l'embouteillage se débloque et qu'ils vont eux-mêmes avancer sous peu ;

- d'autre part, si la situation se prolonge, ceux qui restent bloqués alors que les autres avancent vont supporter beaucoup plus difficilement la situation que lorsque tout le monde était bloqué.

Cet exemple illustre l'effet contradictoire du creusement des **inégalités**. Sous certains aspects il suscite des ambitions accrues de la part de ceux dont la situation relative régresse, ce qui a un effet positif sur le dynamisme économique. Sous d'autres aspects, il suscite la jalousie et la frustration et peut se révéler défavorable à la **croissance économique** du fait d'une moindre cohésion sociale.

➤ Économie du développement

Effet externe

Un effet externe, ou externalité, est une conséquence (positive ou négative) d'une activité économique qui n'est pas prise en compte par le **prix du marché**. La pollution liée aux rejets atmosphériques est, par exemple, un effet externe négatif ; l'augmentation de la valeur d'un terrain à la suite de la création d'une activité économique (station de sports d'hiver par exemple) est un effet externe positif.

En cas d'externalités, selon l'**économie du bien-être**, le système des **prix** ne guide plus les agents vers les décisions socialement optimales comme le suppose le modèle de **concurrence parfaite** et il en résulte des formes d'inefficacités dans l'organisation des activités de **production** et de **consommation**. En règle générale, en cas d'externalité négative, l'équilibre du marché se caractérise par un niveau de **production** supérieur à celui de l'optimum (on produit trop de biens qui occasionnent une pollution par exemple). En cas d'effet externe positif, le marché produit moins que l'optimum : il y a donc **défaillance du marché**. D'où la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics pour revenir vers l'optimum, comme l'avait montré A.-C. Pigou (1877-1959) dès 1920, en énonçant la théorie du bien-être.

L'internalisation des effets externes est une solution à ce problème. Elle permet de réintroduire l'effet externe dans le **calcul économique** des agents par un système de taxation (en cas d'effet externe négatif) ou de **subvention** (effet externe positif). L'**État** peut aussi édicter des normes et des règlements, réparer directement les dommages (nettoyage des plages polluées par une marée noire par

exemple) ou prendre à sa charge tout ou partie de la production d'effets externes positifs (infrastructures de transport par exemple).

Une dernière forme d'intervention de l'État consiste, dans certains cas comme l'environnement, à recourir au **marché**. Il faut établir des **droits de propriété** (quotas d'émission par exemple) et mettre en place les institutions permettant d'organiser un marché sur lequel ces quotas seront échangés. Ces derniers auront alors un prix de marché.

- ✚ La mise en place de ces marchés nécessite une intervention publique qui devra fixer le nombre de quotas d'émission (le volume de pollution maximal) ainsi que le processus d'attribution de ces permis entre agents. Il faut également prévoir un dispositif de surveillance.

- *Économie publique, Économie et écologie, Politique économique*

- ➔ *École des choix publics, Économie de l'environnement, Interventionnisme, Libéralisme, Marché de quotas d'émission, Rendement privé, Rendement social, Théorie économique*

Effet Gerschenkron

L'effet Gerschenkron désigne le fait que lorsqu'un pays connaît un **démarrage** économique tardif, son **taux de croissance** est d'autant plus élevé que son retard par rapport aux pays leaders est important. Ce phénomène, étudié par l'économiste américain d'origine russe A. Gerschenkron (1904-1978), est lié au fait que les pays « jeunes » utilisent les technologies les plus récentes et les plus productives.

La croissance industrielle de l'Allemagne au XIX^e siècle, comparée à celle de la Grande-Bretagne, est une illustration de l'effet Gerschenkron.

- *Croissance économique, Économie du développement*

- ➔ *Convergence économique, Frontière technologique, Révolution industrielle, Transfert de technologie*

Effet Giffen

L'effet Giffen désigne le fait que, pour certains **biens**, la quantité demandée s'élève avec le **prix**. Ce phénomène apparaît pour un type très spécifique de **biens inférieurs** pour lesquels l'**effet revenu** l'emporte sur l'**effet de substitution**.

- *Consommation et épargne*

- ➔ *Biens de Giffen, Bien normal, Bien supérieur, Effet prix, Élasticité prix, Équilibre du consommateur*

Effet Hirschman

- ➔ *Effet de tunnel*

Effet King

On désigne par effet King le fait qu'une variation de la **production** entraîne une variation plus que proportionnelle des **prix**. L'**élasticité prix** de l'**offre** est inférieure à 1 en valeur absolue. Par exemple, en cas de croissance de la production de 10 %, il faudra une baisse des prix de plus de 10 % pour que la production soit totalement vendue.

- ✚ À la fin du **xviii^e** siècle, l'économiste anglais G. M. A. King (1648-1712) a mis en évidence une loi selon laquelle la baisse des **prix** agricoles était corrélée avec l'augmentation du volume de la **production** agricole.
- ✚ L'effet King conduit à une situation où le **progress technique** peut jouer contre le producteur, tel est souvent le cas dans l'agriculture où un accroissement des quantités offertes sur le **marché** tend à provoquer une forte baisse du prix.
- *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ➔ *Effet prix, Effet revenu, Élasticité revenu, Politique agricole commune*

Effet Pigou

- ➔ *Effet d'encaisse réelle*

Effet prix

L'effet prix est la modification de la quantité consommée résultant d'une variation de **prix**. On peut décomposer cette modification en deux effets qui se conjuguent :

- un **effet revenu**. Par exemple, une diminution du prix du produit accroît le **pouvoir d'achat** du revenu, ce qui se traduit le plus souvent, par une quantité consommée plus importante ;
- un **effet de substitution**. Par exemple, une augmentation du prix accroît le prix relatif du produit, ce qui amène à le remplacer en partie par un autre.

- *Consommation et épargne*
- ➔ *Bien de Giffen, Bien normal, Bien supérieur, Effet Giffen, Équilibre du consommateur*

Effet qualité

L'effet qualité désigne l'influence des variations de la qualité des produits sur la mesure de la variation de leur **prix**. Pour mesurer rigoureusement la variation de **prix** d'un produit, il faudrait que sa qualité demeure inchangée, ce qui est rarement le cas aujourd'hui. Il faut donc estimer la part de la hausse du prix qui provient de la variation de la qualité. L'effet qualité est l'un des facteurs explicatifs de la variation du prix (au même titre que le **coût de production**, l'intensité de la concurrence, etc., supposés inchangés). Ainsi, lorsqu'un véhicule automobile est

vendu au prix p à l'instant t et au prix $p + m$ à l'instant $t + 1$, l'accroissement du prix, m , est imputable en partie à l'accroissement de la qualité de cette automobile. Il est donc nécessaire de corriger le prix observé en $t + 1$ pour tenir compte de l'amélioration de la qualité. Par exemple, si le prix de l'automobile augmente de 5 % et que l'amélioration de la qualité est aussi de 5 %, la hausse du prix comptabilisée sera de 0 %. C'est « l'effet qualité ».

- ✚ L'effet qualité a été au centre des débats sur la mesure de l'**inflation** à la fin des années 1990 (**effet Boskin**).

➤ *Marchés et prix*

- ➔ *Effet prix, Effet revenu, Indice des prix, Innovation, Productivité*

Effet rebond

L'effet rebond est un terme utilisé pour désigner le **paradoxe de Jevons**.

Du point de vue du **développement durable**, l'effet rebond traduit une vision pessimiste de l'usage de technologies plus efficaces sur l'environnement en raison :

- d'un effet qui conduit à une hausse de la demande d'un produit quand son **coût de production** baisse ;
- d'un effet rebond global où les **gains de productivité** qui concernent un produit entraînent un accroissement de la demande d'autres produits ou services. Par exemple, les technologies de l'**information** et de la communication ont conduit à une hausse de la consommation de papier avec la démocratisation des imprimantes.

- *Consommation et épargne, Économie du développement, Économie et écologie, Marchés et prix, Mondialisation*
- ➔ *Effet prix, Effet revenu, Empreinte écologique, Soutenable, Soutenabilité du développement*

Effet revenu

L'effet revenu traduit le fait qu'une variation de **prix** (toutes choses étant égales par ailleurs), modifie le **pouvoir d'achat** du **revenu** et donc la quantité demandée par les **agents économiques**.

- *Consommation et épargne*
- ➔ *Effet de substitution, Effet prix*

Effet Rybczinski

- ➔ *Théorème Rybczinski*

Effet Veblen

L'effet Veblen désigne une situation dans laquelle la demande d'un **bien** est une fonction croissante de son **prix**.

L'effet Veblen concerne des **biens supérieurs** et s'explique par le fait que ces biens produisent un **effet de distinction**.

+ Ne pas confondre avec l'**effet Giffen**.

⤷ *Consommation et épargne*

➔ *Consommation ostentatoire, Effet de démonstration, Effet de signe, Effet prix, Fonction de demande, Fonction d'offre*

Efficacité

Une action est efficace si elle permet d'atteindre les objectifs qui lui étaient fixés.

+ Ne pas confondre avec **efficience**.

⤷ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Rendements*

Efficacité marginale du capital

L'efficacité marginale du capital est un **concept** forgé par J. M. Keynes (1883-1946) qui désigne le taux de rentabilité anticipée minimal qui sera exigé par un entrepreneur pour accepter de réaliser un **investissement** productif. L'efficacité marginale du capital résulte d'un calcul économique dans lequel interviennent les anticipations (sur la **demande** en particulier) et l'**incertitude**.

+ L'efficacité marginale du capital est synonyme de **taux de rendement interne (TRI)**.

+ L'efficacité marginale du capital permet de choisir entre différents projets d'**investissement** : elle incite d'autant plus à investir qu'elle est élevée et que le **taux d'intérêt** réel est faible. Dans le cas inverse, un **placement** est plus rentable qu'un investissement productif.

⤷ *Capital et investissement*

➔ *Anticipation, Placement, Rentabilité économique, Rentabilité financière, Théorie keynésienne*

Efficience

Au sens général, l'efficience caractérise un processus qui permet d'atteindre un objectif donné dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire à moindre coût.

Par exemple, des **gains de productivité** conduisent à une efficience accrue dans l'utilisation des **facteurs de production**. Certains économistes considèrent que les **marchés** sont efficaces dans la mesure où ils assurent au moindre coût et de la meilleure façon possible, la **coordination** des décisions décentralisées des agents et l'**allocation des ressources productives**.

+ Ne pas confondre efficience et efficacité. Une action est plus ou moins efficace au regard des objectifs visés. L'efficience s'apprécie au regard des moyens

mis en œuvre pour atteindre les objectifs. Une action peut être efficace sans être efficiente : par exemple une allocation productive peut permettre d'atteindre le volume de **production** recherché mais au prix d'un gaspillage de facteurs de production.

⤷ *Marchés et prix*

➔ *Marché efficient, Optimum de Pareto, Théorie économique*

Efficience du marché

➔ *Marché efficient*

Efficience X

On parle d'efficience X pour désigner le fait que dans les organisations productives, les conditions d'utilisation des **facteurs de production** dépendent du comportement des individus et de l'**organisation**. Introduit en 1966 par H. Leibenstein (1922-1994), ce concept d'efficience X remet en cause la **théorie néoclassique** pour laquelle l'**allocation des ressources productives** par le **marché** est efficiente.

+ Leibenstein baptise inefficience X le fait que la production réalisée est généralement inférieure à celle qui découlerait de l'utilisation optimale des facteurs au sein d'une **entreprise** ou d'une économie.

⤷ *Entreprises et système productif*

➔ *Coût d'organisation, Théorie des coûts de transaction, Théorie économique*

Effort à l'exportation

L'effort à l'exportation mesure la part de la **production** nationale qui est exportée. Il se mesure avec le **taux d'ouverture**.

⤷ *Commerce international*

➔ *Compétitivité, Part de marché*

EFSF

➔ *Fonds européen de stabilité financière (FESF)*

Égalitarisme spécifique

L'égalitarisme spécifique désigne une orientation des politiques publiques qui vise à atteindre l'**égalité** des individus dans certains domaines particuliers (par exemple la santé ou l'éducation). On admet donc les **inégalités** dans d'autres dimensions de la vie sociale (**revenus**, **patrimoines**, positions sociales) mais on assure l'égalité dans l'accès à

certain types de biens qui sont souvent des **biens tutélaires**.

⊖ *Politique économique, Revenus*

➔ *Biens tutélaires, Équité, Justice sociale*

Égalité

L'égalité peut être définie par :

– une égalité des situations juridiques (droits politiques, **droits de propriété**) ;

– une égalité des chances qui repose sur un principe de compensation d'inégalités en amont du **marché** (accès des plus défavorisés à l'éducation, la santé) ;

– une égalité des situations par exemple, en matière **de salaire, de revenus, de patrimoine...**

✚ La question de l'égalité renvoie plus précisément, à l'interrogation fondatrice d'A. Sen (prix Nobel 1998), « l'égalité de quoi ? ». Le choix de critères d'égalité relève de la **justice sociale**. Selon J.-P. Fitoussi, « l'affirmation d'un principe d'égalité possède son négatif social, le consentement à d'autres inégalités. L'égalité des chances peut s'accommoder de très grandes inégalités de réalisation et donc de positions. »

✚ Ne pas confondre égalité et **équité**.

⊖ *Protection sociale*

➔ *Commerce équitable, École autrichienne, Économie du bien-être, Économie sociale, Économie solidaire, État-providence, Inégalités*

ELA (emergency liquidity assistance)

➔ *Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire*

Élargissement des tâches

Dans le cadre de l'organisation taylorienne du travail, l'élargissement des tâches consiste à regrouper des opérations d'exécution jusque-là réparties sur plusieurs postes successifs pour les confier à un même opérateur (ouvrier spécialisé) ou à une équipe de travail. L'objectif est de rendre un certain intérêt au **travail**.

⊖ *Entreprises et système productif*

➔ *Crise du fordisme, Division du travail, Enrichissement des tâches, Fordisme, Organisation du travail, Organisation scientifique du travail (OST), Taylorisme, Toyotisme*

Élasticité

L'élasticité est le rapport des variations relatives simultanées de deux grandeurs (par exemple, la quantité demandée et les **prix** ou bien la quantité consommée et le **revenu**).

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Effet de substitution, Effet prix, Élasticité croisée, Élasticité prix, Élasticité revenu, Élasticité des exportations, Élasticité des importations*

Élasticité des exportations

L'élasticité des **exportations** (ou élasticité-prix des exportations) mesure la sensibilité des quantités exportées (*X*) par rapport à une variation des **prix** des **exportations** (*P*). Elle se définit par le rapport :

$$e = \frac{\Delta X / X}{\Delta P / P}$$

⊖ *Commerce international*

➔ *Courbe en J, Élasticité prix, Théorème des élasticités critiques*

Élasticité des importations

L'élasticité des importations (ou élasticité prix des importations) mesure la sensibilité des quantités importées (*M*) par rapport à une variation des **prix** des **importations** (*P*). Elle se définit par le rapport :

$$e = \frac{\Delta M / M}{\Delta P / P}$$

✚ L'élasticité des importations peut aussi se calculer par rapport au **revenu national** ou au **produit intérieur brut** (PIB).

⊖ *Commerce international*

➔ *Courbe en J, Élasticité prix, Théorème des élasticités critiques*

Élasticité prix

L'élasticité prix exprime la sensibilité de la demande (ou de l'offre) par rapport aux **prix**. Elle se calcule en faisant le rapport entre la variation relative de la quantité demandée (offerte) d'un **bien** quelconque (*D*) et la variation relative du prix de ce même bien (*P*).

$$e = \frac{\Delta Q_D / Q_D}{\Delta P / P}$$

En règle générale, l'élasticité prix est négative.

Une élasticité nulle signifie que la demande (offre) est rigide (les quantités sont indépendantes de la variation du prix).

Une élasticité supérieure à 1 (en valeur absolue) signifie que la demande est fortement élastique. Pour l'offreur, une faible modification de prix fait varier fortement le **chiffre d'affaires**.

✚ **L'effet Giffen** est un cas très particulier d'élasticité prix positive.

➤ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Bien de Giffen, Effet de substitution, Effet prix, Élasticité, Élasticité prix croisée, Élasticité revenu, Élasticité des exportations, Élasticité des importations*

Élasticité prix croisée

Soit deux biens *a* et *b*, l'élasticité prix croisée exprime la variation relative de la quantité demandée du **bien a** en fonction de la variation relative du **prix** du bien *b*.

$$e_{Qa / Pb} = \frac{\Delta Qa / Qa}{\Delta Pb / Pb}$$

Une élasticité croisée positive signifie que l'on est en présence de **biens substituables**. Par exemple, une augmentation du prix du café entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de la quantité demandée de thé.

Une élasticité croisée négative signifie que ce sont des **biens complémentaires**.

Une élasticité croisée nulle signifie que les deux biens sont indépendants.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Effet de substitution, Effet prix, Élasticité, Élasticité prix, Élasticité revenu, Élasticité des exportations, Élasticité des importations*

Élasticité revenu

L'élasticité revenu désigne la sensibilité de la **consommation** d'un bien à une variation du **revenu**. Elle se calcule en faisant le rapport entre la variation relative de la consommation et la variation relative du revenu.

$$e = \frac{\Delta C / C}{\Delta R / R}$$

Par exemple, une élasticité revenu de 2 pour un bien signifie qu'une hausse du revenu de 10 % entraîne une augmentation de 20 % de la consommation de ce **bien**.

✚ Sauf cas particulier (**bien inférieur**), l'élasticité revenu est positive.

➤ *Consommation et épargne, Marchés et prix, Revenus*

➔ *Bien de Giffen, Bien normal, Bien supérieur, Effet revenu, Effet Veblen, Élasticité croisée, Élasticité prix, Élasticité des exportations, Élasticité des importations, Loi d'Engel*

Embargo

L'embargo désigne l'interdiction, totale ou partielle, des **importations** et **exportations** en provenance et à destination de certains États. Dans un sens plus restrictif, il ne vise que les exportations à destination de certains États. Il résulte d'une décision prise soit par un organisme international (l'ONU à l'encontre de l'Irak en 1990), soit par un État (par exemple la Russie en 2014 contre les produits alimentaires venant des principaux pays occidentaux ou les États-Unis en 2018 contre les exportations iraniennes de pétrole).

➤ *Commerce international*

➔ *Politiques commerciales*

Empirisme

L'empirisme est une conception épistémologique, défendue notamment par F. Bacon (1561-1626) et D. Hume (1711-1776), selon laquelle nos connaissances ont comme unique source nos perceptions et nos sensations. Les empiristes accordent donc un primat aux faits, ils s'opposent au **rationalisme**.

✚ Au sein du courant empiriste, certains auteurs reconnaissent cependant le rôle actif du sujet connaissant dans la construction du savoir.

✚ Il ne faut pas confondre l'empirisme avec la nécessaire confrontation aux faits qui caractérise toute démarche scientifique (investigations empiriques).

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Positivism, Positivism logique, Rationalisme critique*

Emploi

L'emploi est défini par D. Gambier et M. Vernières comme la « combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés ». J. Freyssinet précise pour sa part que la notion d'emploi renvoie à celle de travail rémunéré. L'étude des **normes d'emploi**, des règles et des **institutions** est au cœur de l'analyse de l'emploi. Au sens du **Bureau international du travail (BIT)**, l'emploi regroupe l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure durant la semaine précédant l'enquête (en France, les **enquêtes emploi** sont menées par l'INSEE). Cette définition est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population qui, elle, concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. La notion d'emploi au sens du BIT est donc plus extensive que celle au sens du recensement de la population.

✚ Il est important de distinguer l'emploi ainsi défini du poste de travail qui identifie, à un moment

donné, la place occupée par le travailleur dans le processus productif.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Formes particulières d'emploi, Salariat, Travail, Travail décent*

Emploi atypique

➤ *Formes particulières d'emploi*

Emploi précaire

➤ *Formes particulières d'emploi*

Emploi typique

On appelle emploi typique (ou emploi type) l'**emploi** tel qu'il résulte, après la Seconde Guerre mondiale, de la législation, des conquêtes syndicales et des modes de gestion de la main-d'œuvre.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- c'est un emploi salarié ;
- le lien entre l'employeur et le salarié est ferme : il s'agit d'un statut, d'un contrat sans limitation de durée, s'intégrant le plus souvent dans des **conventions collectives** ;
- il est stable ; il s'intègre le plus souvent dans un système de promotion ;
- c'est un emploi à temps plein ; c'est le vecteur principal d'identification et d'intégration sociale de l'individu ;
- il relève d'un seul employeur, et s'exerce sur un lieu de travail spécifique.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Formes particulières d'emploi, Rapport salarial, Salariat, Ubérisation*

Emplois-ressources

➤ *Équilibre emplois-ressources*

Employabilité

L'employabilité désigne la probabilité pour un **chômeur** de trouver un **emploi**. Elle décroît avec l'âge des chômeurs et la durée du **chômage**. Elle croît avec la **qualification**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Capital humain, Chômage longue durée, Hystérésis, Lois Hartz*

Empreinte écologique

L'empreinte écologique est une mesure de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et la planète. Pour l'**Organisation de coopération et de**

développement économiques (OCDE), il s'agit de la « mesure en hectares de la superficie biologiquement productive nécessaire pour pourvoir aux besoins d'une population humaine de taille donnée ». Plusieurs mesures existent, mais toutes sont fondées sur une conversion en équivalent-surface (hectares) des ressources nécessaires à un individu, à une activité, à une ville ou un pays pour produire les biens et services consommés et absorber ses déchets. Plus l'empreinte écologique croît, plus on s'éloigne d'une **soutenabilité** du développement.

Le terme « empreinte écologique » s'inscrit dans la dynamique du Club de Rome (1972), elle émerge avec la Conférence de Rio (« **Sommet de la Terre** ») en 1992 et elle a été largement diffusée au Sommet de Johannesburg en 2002 pour sensibiliser aux priorités d'un **développement durable**.

✚ Cet indicateur a le mérite de mesurer la consommation de **capital naturel** occasionnée par un mode de consommation donné et un effectif de la population. Il fait cependant l'objet de nombreuses critiques car les hectares de territoire n'ont pas tous la même capacité bio-productive. Par ailleurs, cet indicateur, du fait même qu'il se veut non monétaire, ignore le mécanisme des **prix**. Dire que nous « consommons » 1,3 planète n'a pas de sens, puisque nous n'avons qu'une planète. L'excès de demande par rapport à l'offre conduit à une modification de la structure des **prix relatifs** et à une modification des comportements de **production** et de **consommation** des **agents économiques** qui ne sont pas pris en compte par l'empreinte écologique.

➤ *Économie du développement, Économie et écologie, Mondialisation*

➤ *Gouvernance mondiale, Normes environnementales, Ressources naturelles*

Emprunt

Un emprunt est une opération économique par laquelle un **agent économique (ménage, entreprise, État)** obtient à titre transitoire de disposer d'actifs monétaires, d'**actifs réels** ou d'**actifs financiers**. L'agent qui contracte un emprunt est endetté (il est débiteur) et l'agent qui accorde le prêt est créancier. À l'échéance, l'emprunteur rembourse sa **dette**. En général, l'emprunteur doit rémunérer le prêteur par le versement d'**intérêts**.

➤ *Monnaie*

➤ *Besoin de financement, Capacité de financement, Crédit, Financement de l'économie*

Encadrement du crédit

L'encadrement du crédit est une technique de **politique monétaire** qui vise à contrôler la progression

du volume des **crédits** accordés par les **banques**. L'encadrement du crédit, exercé par voie réglementaire, est considéré comme très efficace car il s'attaque à la source même de la **création monétaire**.

- + Les effets pervers de l'encadrement du crédit ont été critiqués : on considère notamment qu'il fait obstacle à la **concurrence** entre les banques et au financement des **entrepreneurs** les plus innovants.
- + Au cours des années 1980, la **déréglementation** bancaire et financière a entraîné l'abandon de l'encadrement du crédit dans la plupart des pays.

⇒ *Monnaie*

→ *Inflation, Économie d'endettement, Mutation financière, Règle des 3 D, Réglementation*

Enclosures

Les *enclosures* (en anglais), ou clôture des terres, désignent le mouvement par lequel les grands propriétaires anglais ont posé des clôtures sur les parcelles de terre communales pour interdire la vaine pâture et accroître les rendements. Ce mouvement résulte de l'application des lois d'enclosures (*Enclosure Acts*) autorisées par le Parlement anglais dès le XIII^e siècle, et qui ont connu dans ce pays une accélération et une extension après 1760.

Les *enclosures* modifient les structures agraires, détruisant le système de l'*openfield* (et ses servitudes collectives) au profit d'un « individualisme agricole » (M. Bloch).

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Économie publique*

→ *Biens communs, Communs, Gratuité (économie de la), Loi sur les pauvres, Révolution industrielle, Théorie des droits de propriété, Tragédie des biens communs*

Encours

Un encours est une opération économique qui est en train d'être réalisée et qui n'est donc pas achevée.

Par exemple, l'encours de **crédit** d'une **banque** est égal, à un instant donné, au montant total des crédits qui ont été accordés et qui ne sont pas encore arrivés à échéance.

Pour une **entreprise**, l'encours clients correspond au total des **créances** détenues sur les clients de l'entreprise (qui bénéficient d'un délai de paiement). Réciproquement, l'encours fournisseurs correspond à l'ensemble des **dettes** de l'entreprise à l'égard de ses fournisseurs.

On parle aussi de l'encours de la **dette publique**.

L'encours est un **stock** mesuré à un moment donné (par exemple, lors de l'établissement des comptes d'une entreprise), il ne faut pas le confondre avec les **flux**.

⇒ *Entreprises et système productif, Monnaie*

Endettement intérieur total (EIT)

L'endettement intérieur total est un **agrégat** large qui inclut l'ensemble des financements, (non compris les **actions**), des **agents économiques** non financiers résidents, obtenus soit auprès des **institutions financières monétaires** ou d'autres **intermédiaires financiers**, soit sur les **marchés de capitaux**, tant en France qu'à l'étranger.

L'EIT retrace donc l'**encours** de **dettes** de l'ensemble des agents non financiers, quelle que soit la procédure qui a conduit à leur endettement.

+ Ne pas confondre avec **agrégat monétaire**.

⇒ *Monnaie*

→ *Économie d'endettement, Financement de l'économie*

Endettement international

L'endettement international d'un pays est égal à la somme des **créances** détenues sur ce pays par des **agents économiques** non-résidents.

⇒ *Économie du développement, Finances internationales*

→ *Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Économie d'endettement, Soutenabilité de la dette*

Engagements

Les engagements d'un **agent économique** sont les **dettes** qu'il a contractées et qu'il s'est engagé à rembourser.

En matière d'échanges extérieurs, les engagements sont le **stock** de dettes à l'égard des agents non-résidents.

→ *Balance des paiements*

Enquête emploi

Apparue en 1950, l'enquête emploi de l'INSEE permet de mesurer l'**emploi** et le **chômage** au sens du **Bureau international du travail (BIT)**. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis-à-vis du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, l'enquête-emploi n'est plus annuelle, elle est réalisée en continu tout au long de l'année, les résultats sont publiés en moyenne annuelle ou trimestrielle.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

Enrichissement des tâches

L'enrichissement des tâches désigne une forme d'**élargissement des tâches** au sein de l'**entreprise**

en attribuant aux opérateurs certaines activités plus qualifiées qu'auparavant. On combine donc des tâches répétitives et peu motivantes avec des opérations plus nobles (préparation et réglage des machines, etc.).

- + Ce mode d'organisation du travail se développe à partir du milieu des années 1960. Il vise à répondre à la crise du **fordisme** en remettant partiellement en cause les principes de la division taylorienne du travail.

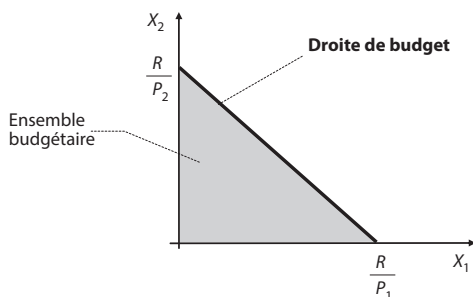
- ⇒ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Division du travail, Taylorisme*

Ensemble budgétaire

En **microéconomie**, l'ensemble budgétaire du consommateur (ou du producteur) est constitué par l'ensemble des **paniers de consommation** (ou l'ensemble des combinaisons productives) accessibles pour des prix (p_1, p_2) des biens (ou des **facteurs de production**) et un budget R donnés.

Il est formalisé par la relation : $p_1 x_1 + p_2 x_2 \leq R$

Pour un consommateur, p_1 et p_2 représentent les prix unitaires respectifs des deux biens X_1 et X_2 , x_1 et x_2 représentent les quantités consommées des deux biens et R est le montant total que le consommateur peut dépenser.



- ⇒ *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ➔ *Contrainte de budget, Droite de budget, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur*

Ensemble de production

Dans la théorie microéconomique du producteur, l'ensemble de production désigne tous les niveaux de production que le producteur est en mesure de réaliser par des combinaisons de **facteurs de production** (L, K). L'ensemble de production dépend du budget (B) dont dispose le producteur ainsi que des prix des facteurs de production (w le prix du travail et r le prix du capital).

Il est formalisé par la relation :

$$w.L + r.K \leq B$$

- ⇒ *Marchés et prix*
- ➔ *Droite d'isocoût, Fonction de production*

Entente

- ➔ *Collusion, Cartel, Politiques de la concurrence*

Entrepreneur

L'entrepreneur est un agent économique qui dirige l'**entreprise**. Il peut être propriétaire ou non de l'entreprise. Il peut aussi être un dirigeant salarié, un **manager**. L'entrepreneur est souvent présenté comme la figure emblématique de l'esprit d'entreprise et du **capitalisme** car il assume le **risque** d'entreprise. Les **théories économiques** l'appréhendent néanmoins selon des optiques différentes.

Selon la **théorie néoclassique**, l'entrepreneur se caractérise avant tout par la **rationalité**, autrement dit l'objectif de maximisation du **profit**.

D'autres auteurs insistent sur la prise de risques de l'entrepreneur : ainsi F. Knight (*Risk, Uncertainty and Profit*, 1921) considère que si les salariés choisissent d'être dans un rapport de subordination à l'égard de l'entrepreneur, c'est en vue de lui transférer les risques liés à la vente du produit de leur travail.

La vision autrichienne de L. Von Mises (1881-1973) ou de F. Hayek (1899-1992), donne à l'entrepreneur un rôle de « réducteur d'ignorance » sur le marché en faisant émerger les préférences des agents. Pour J. Schumpeter (*Théorie de l'évolution économique*, 1919), l'entrepreneur est avant tout un innovateur, il est un capitaine d'industrie doté d'une légitimité charismatique. Il n'est pas nécessairement le propriétaire de l'entreprise mais il introduit l'**innovation**. La montée de la grande entreprise et des managers, la tendance à la routinisation de l'innovation qui l'accompagne, finissent par conduire au « crépuscule de la fonction d'entrepreneurs ».

La **théorie de l'agence** formalise la distinction entre l'entrepreneur, qui est un agent, et les propriétaires du capital, qui sont le principal, au sein de la relation d'agence.

- ⇒ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Artisanat, Association, Capitalisme entrepreneurial, Capitalisme managérial, Entreprise individuelle, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, Gouvernance d'entreprise, Parties prenantes, Petites et moyennes entreprises (PME)*

Entreprise

L'entreprise est une unité économique dotée d'une autonomie juridique qui combine des **facteurs de production** (**capital et travail**) pour produire des **biens** économiques ou des **services** destinés à être vendus sur un **marché**.

- + Il est habituel d'associer systématiquement l'entreprise avec la maximisation du profit. Mais c'est oublier que beaucoup d'entreprises ne cherchent

pas à maximiser leurs profits, c'est le cas de l'**économie sociale** (mutuelles, **coopératives**, **entreprises d'insertion**, etc.) ou encore de certaines **entreprises publiques**.

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- *Coordination, Efficience X, Entreprise réseau, Équilibre du producteur, Hiérarchie, Groupe d'entreprises, Profit, Rentabilité, Société anonyme (SA), Société à responsabilité limitée (SARL), Société de capitaux, Société de personnes, Valeur ajoutée*

Entreprise artisanale

- *Artisanat*

Entreprise d'insertion

Une entreprise d'insertion est une **entreprise** dont la finalité est avant tout sociale car elle emploie des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles, ou encore des personnes en situation d'exclusion. L'entreprise est ainsi un outil de formation et d'insertion. Elle dispose de différentes aides de l'État comme un allègement des **cotisations sociales** patronales ou encore des aides liées au poste de travail.

- *Entreprises et système productif*
- *Association, Auto-entrepreneur, Chômage, Économie solidaire, Employabilité, Société, Vulnérabilité au chômage*

Entreprise d'investissement

Les entreprises d'investissement sont des personnes morales autres que les établissements de crédit qui ont pour profession habituelle de fournir à leur clientèle des **services d'investissement**.

- ✚ On trouve parmi les entreprises d'investissement des **sociétés de bourse**, des agents du **marché interbancaire**, des maisons de titres, etc. On trouve aussi sous ce statut des sociétés qui se sont constituées afin d'assurer des transactions sur **valeurs mobilières** par Internet.

- *Monnaie*

- *Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution, Financement de l'économie, Intermédiation financière*

Entreprise de taille intermédiaire (ETI)

Dans la nomenclature de l'INSEE, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une **entreprise** dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros. Les ETI n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises** (PME).

- *Entreprise et système productif*
- *Entreprise, Grands entreprises, Microentreprise, Petites et moyennes entreprises (PME)*



ENTREPRISES ET SYSTÈME PRODUCTIF

L'entreprise

L'entreprise est une unité de production de **biens** et **services** au sein de laquelle sont combinés des **facteurs de production**. Elle se différencie d'autres **organisations** économiques par certaines caractéristiques :

- l'entreprise produit pour vendre sur un **marché**. Son activité est donc distincte de celle de l'économie domestique et des **administrations publiques**, ces dernières relevant de la **production non marchande** ;
- l'entreprise est une organisation productive relativement stable et structurée au sein de laquelle la **coordination** des comportements individuels est assurée dans un cadre hiérarchique. Elle se différencie par là du

marché où la coordination est décentralisée et assurée par les **prix** ;

- l'entreprise a une autonomie de décision, à la différence d'un **établissement** qui n'a pas d'autonomie juridique ;
- elle est le cadre de l'activité de l'**entrepreneur** qui se caractérise par son aptitude à prendre des **risques** et à réaliser des **innovations**.

Si « l'entreprise est l'institution cardinale du capitalisme » (F. Perroux), la recherche du **profit** n'est pas nécessairement une caractéristique inhérente à l'entreprise. En effet, des entreprises du **tiers-secteur** (**coopératives**, mutuelle, **association**, etc.) ont une activité marchande, mais sans but lucratif. Certaines **entreprises publiques** sont à but non lucratif

et d'autres peuvent réaliser des profits tout en étant chargées d'assurer des missions de service public. En France, des groupes associatifs emploient parfois des centaines de salariés. La recherche de la maximisation du profit, qui est l'objectif caractéristique des entreprises capitalistes, peut être combinée à d'autres (**pouvoir de marché**, prestige des dirigeants, survie de l'entreprise, etc.). C'est en fait la vente d'une production sur un marché à un prix économiquement significatif qui caractérise toutes les entreprises, et non la recherche du profit.

✚ En France, l'INSEE définit depuis 2008 une entreprise comme la « plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Une unité légale est, quant à elle, « une entité juridique de droit public ou privé » pouvant être une personne morale ou une personne physique, et qui doit être déclarée aux administrations compétentes (Sécurité sociale, Greffes des tribunaux, etc.) par ses propriétaires pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. Cette définition a une finalité statistique visant à prendre en compte l'importance des groupes, mais elle a pour inconvénient d'abandonner la référence au marché.

Diversité des entreprises

Selon l'INSEE, l'économie française comptait environ 4 millions d'entreprises (hors exploitations agricoles), qui forment un ensemble hétérogène.

La diversité des entreprises selon le statut juridique

La diversité du monde des entreprises se manifeste d'abord par leur statut juridique. On distingue les **entreprises publiques** des entreprises privées qui se décomposent elles-mêmes en **entreprises individuelles** et en entreprises sociétaires. Ces dernières sont scindées en **sociétés de personnes** (**sociétés en nom collectif**, coopératives), **sociétés de capitaux**, et des formes hybrides (**sociétés en commandite**). Le choix du statut juridique

des entreprises privées dépend de plusieurs facteurs.

En premier lieu, la taille des **capitaux** à mobiliser. Le statut d'entreprise individuelle convient au démarrage d'une activité mais l'augmentation de la taille accroît les besoins en capitaux et peut conduire au changement du statut vers la **société à responsabilité limitée (SARL)** ou en **société anonyme (SA)**.

En second lieu, les contraintes juridiques. Chaque statut juridique conduit en effet à une **réglementation** spécifique et à des obligations. Par exemple, la présence ou non de **délégués du personnel**, d'un comité d'entreprise, la signature de **conventions collectives**, ainsi qu'en cas de **faillite**.

Le **risque** économique supporté par les propriétaires de l'entreprise a été atténué par le législateur avec la séparation du **patrimoine** de la société de celui des sociétaires depuis la création de la société anonyme en France, en 1867. Un autre type de société très répandu en France est aujourd'hui celui des sociétés à responsabilité limitée qui, depuis 1985, a été élargi avec la création de l'**entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée**. Le statut social et fiscal est plus avantageux pour les **auto-entrepreneurs** (statut créé en 2008 en France).

La diversité des entreprises selon la taille

La diversité des entreprises se manifeste aussi par la variété de leur taille mesurée par l'effectif employé, le **chiffre d'affaires**, la **valeur ajoutée**. En France aujourd'hui, on distingue :

- les **petites et moyennes entreprises (PME)** ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** ;
- les **grandes entreprises**.

Il y a de grandes disparités de situations entre les entreprises : en 2016, sur 4 millions d'entreprises dans le secteur marchand non agricole, les 292 grandes entreprises, emploient 3,9 millions de salariés équivalent temps plein, soit 29 % des effectifs. À l'opposé, 3,67 millions, soit 96 %, sont des microentreprises, elles emploient 2,5 millions de salariés (19 % du total). Les 5 800 entreprises de taille intermédiaire et les 135 000 petites et moyennes entreprises (hors microentreprises) emploient respectivement 25 et 27 % des salariés.

Le poids des groupes

Il faut par ailleurs distinguer les PME autonomes des PME faisant partie d'un **groupe**. Car le pouvoir économique réel d'une entreprise ne peut être réellement appréhendé qu'en prenant en compte les groupes d'entreprises qui s'organisent autour d'une maison mère et de **filiales** (soit plus de 123 000 groupes en France à la fin 2015). Ces groupes réalisent plus de 60 % de la valeur ajoutée et emploient la moitié des salariés. De plus, même en l'absence de participation au **capital social** des PME, les groupes d'entreprises peuvent avoir un pouvoir étendu en organisant la **sous-traitance**, nationale et internationale (**décomposition internationale des processus productifs** et **externalisation** internationale). Il faut également tenir compte du fait que les **partenariats** tendent à rendre plus floues les **frontières de la firme**.

Les théories de l'entreprise

L'entreprise en tant que producteur en concurrence pure et parfaite (CPP)

L'entreprise est modélisée par la **théorie néo-classique** comme le lieu d'une combinaison de **facteurs de production** en vue d'obtenir un produit destiné à la vente. L'entreprise est appréhendée à travers le producteur rationnel, maximisant son **profit** et disposant d'une information parfaite. Le producteur, qui n'est pas nécessairement propriétaire des moyens de production selon cette approche, paie un **salaire** aux travailleurs et un **profit** aux propriétaires du **capital**.

Sur le marché des **facteurs de production**, toutes les techniques de production sont connues du producteur (information parfaite). Le prix des facteurs s'impose à lui en CPP et le volume de facteurs qu'il peut acheter est limité par sa **contrainte de budget**. Le producteur choisit la combinaison productive efficiente et économiquement la moins coûteuse. Ce choix est caractérisé par l'égalité entre le rapport des prix des facteurs et le rapport de leurs **productivités marginales**, en d'autres termes la **productivité marginale du travail** pondérée par son coût est égale à la **productivité marginale du capital** pondérée par son coût.

Sur le **marché des produits** où le prix s'impose au producteur, ce dernier maximise

son profit lorsqu'il produit une quantité pour laquelle le **coût marginal** est égal au prix du marché (lui-même égal à la **recette marginale** en CPP).

Comme le fait remarquer W. Baumol (1959), le producteur est dans cette approche « un calculateur passif » qui réagit de façon mécanique aux changements imposés par les marchés, essentiellement les variations de prix, sans chercher à y exercer une influence (firme « automate »). La firme est une « boîte noire » dont le fonctionnement interne est opaque.

+ Dans la théorie néoclassique, la firme n'est qu'une composante de la **théorie** des prix et de l'**allocation des ressources productives**. Ainsi, l'objectif de cette théorie n'est pas d'analyser le fonctionnement interne d'une firme, cette dernière n'étant qu'une « boîte noire ».

L'entreprise dans les modèles de concurrence imparfaite

À partir des années 1930, les théories de la **concurrence imparfaite** (J. Robinson, 1933) et de la **concurrence monopolistique** (E. H. Chamberlin, 1933) mettent l'accent sur l'étude du comportement et des interactions entre les producteurs. La firme dispose d'un **pouvoir de marché** par sa capacité d'action sur le prix et par la possibilité de recourir à la **différenciation des produits**.

Les développements de l'**économie industrielle** poursuivent dans cette voie, en considérant toute une gamme de **structures de marchés** et de comportements de firmes avec les modèles d'**oligopoles** et de **duopoles**, l'analyse des politiques de **barrières à l'entrée**, de **recherche-développement**, de brevets, etc. E. S. Mason (1938) et J. M. Clark (1940) analysent les contraintes structurelles du marché. Cette approche résumée dans le **modèle « structure-comportement-performance »** constitue l'approche dominante de l'économie industrielle jusque dans les années 1980. Elle a été enrichie par l'introduction de comportements stratégiques de la firme et des contraintes de la concurrence potentielle.

Néanmoins, les fondements théoriques de l'analyse de la **firme** restent proches de ceux du modèle de CPP. La firme reste toujours une

« boîte noire », elle s'adapte mécaniquement à un environnement cependant plus complexe.

La thèse managériale

Dès 1932, A. Berle et G. Means (*The Modern Corporation and Private Property*) mettent en avant les conflits d'objectifs au sein de l'entreprise entre les propriétaires (ou **actionnaires** de la société) et les **managers** salariés. Les actionnaires recherchent la **maximisation du profit** mais les managers, qui disposent du pouvoir de décision, cherchent à maximiser leurs propres intérêts. La thèse de Berle et Means sera prolongée par J. Burnham (*L'ère des organisateurs*, 1941), puis par J. K. Galbraith (1908-2006) qui met l'accent sur le pouvoir de la **technostructure**.

Ainsi, l'objectif de la firme est souvent la maximisation des ventes comme le montre W. Baumol (*Business Behavior, Value and Growth*, 1959).

De manière plus radicale, H. Simon (prix Nobel d'économie, 1978) remet en question l'hypothèse du choix rationnel en introduisant l'hypothèse de **rationalité limitée**. Pour lui, l'**agent économique** ne peut pas disposer d'une connaissance complète de tous les choix possibles, des conséquences de ces choix, de l'évaluation présente et future de ces conséquences qui permettent le choix optimal. À la différence de la « rationalité omnisciente », la rationalité limitée substitue un principe de satisfaction au principe de maximisation (c'est une **rationalité procédurale**).

- + La thèse managériale a été partiellement remise en cause à partir des années 1980 par l'essor du **capitalisme actionnarial** qui a conduit à une augmentation du pouvoir des actionnaires et à une **financiarisation** de la gestion des firmes.

L'entreprise et la complexité de l'organisation interne

Dans l'optique de R. Cyert (1921-1998) et J. G. March (*A Behavioral Theory of the Firm*, 1963), les firmes ne sont pas seulement composées de dirigeants et d'actionnaires mais d'une pluralité de groupes qui doivent coopérer, tout en défendant chacun leur propre intérêt. Dans cette théorie comportementaliste (« behavioriste »), l'entreprise se

caractérise par un ensemble hiérarchisé d'objectifs, pécuniaires (**profit**, *cash-flow*, etc.) et non pécuniaires (carrières et statut des salariés, pouvoir et prestige des dirigeants, etc.), elle doit en permanence effectuer des **arbitrages** pour satisfaire partiellement les intérêts des différents groupes qui la composent. Un « relâchement organisationnel » avec la nécessité d'une « réserve de gestion » et un « budget discrétionnaire » (*managerial slack*), entre les mains des dirigeants sont nécessaires pour négocier l'adhésion des salariés aux objectifs que se fixe la firme.

Les analyses de H. Leibenstein (1922-1994), complémentaires des thèses comportementalistes, mettent en évidence l'importance de l'organisation de la firme (**efficience X**). Des firmes, en apparence identiques (même composition de la main-d'œuvre, même technologie), parviennent à des résultats inégaux en termes de **productivité** du travail et de qualité des produits. Il existe ainsi un facteur « X », distinct des facteurs traditionnels (K, L), qui explique l'efficience ou l'inefficience des firmes.

Dans une perspective différente, A. D. Chandler (1918-2007) étudie l'histoire des entreprises pour mettre en évidence leurs structures et stratégies. Selon lui, la firme est une **institution** complexe regroupant un ensemble intégré d'unités fonctionnelles et opérationnelles, administrée par une **hiérarchie** managériale à plusieurs niveaux. Elle est le produit de la complexification de la **division du travail** fonctionnelle et hiérarchique et de l'importance croissante prise par l'appareil managérial.

L'entreprise et ses frontières mouvantes : les théories néo-institutionnalistes

C'est à travers la prise en compte des **coûts de transaction** que R. Coase (prix Nobel d'économie en 1991) explique l'existence de la firme, dans un article devenu célèbre, *La nature de la firme* (1937). Pourquoi créer des **organisations** avec leurs règles, leurs **hiérarchies** et leurs **contrats** stables ?

Car le recours au marché et la **coordination** par les prix entraînent des **coûts de transaction**. Lorsque ces coûts sont élevés, ils peuvent être évités par la **coordination** hiérarchique à l'intérieur de la firme. R. Coase

appréhende ainsi l'entreprise comme une forme d'organisation économique efficiente, alternative au marché.

Lorsque les coûts de transaction sont supérieurs aux coûts de l'organisation hiérarchique, il est alors préférable pour l'entreprise de produire (de faire) elle-même plutôt que d'acheter à une autre entreprise (recourir au marché et faire faire). Néanmoins, l'accroissement de la taille de l'entreprise par **internalisation** d'activités fait augmenter les coûts d'organisation. Il existe donc en théorie une taille optimale de la firme qui correspond au point où le **coût marginal** de l'organisation interne est égal au coût marginal de transaction.

O. Williamson (1975) prolonge l'analyse de Coase en s'appuyant sur l'hypothèse de **rationalité limitée** (H. Simon). Du fait de cette hypothèse, les contrats sont nécessairement incomplets : les **agents économiques** ne peuvent pas définir à l'avance l'ensemble des obligations des partenaires pour les différentes situations possibles lors des transactions (appréciation des résultats, mode de règlement des conflits, etc.).

À l'incomplétude des **contrats**, O. Williamson ajoute l'hypothèse de l'**incertitude** créée par le risque d'**opportunisme** des agents. Ce risque est d'autant plus faible que le nombre d'agents intervenant sur un marché est élevé (il est possible de remplacer un vendeur ou un acheteur par un autre). Le risque d'opportunisme augmente les coûts de transaction et en particulier le coût de négociation des contrats. Il incite donc à l'internalisation de la transaction.

O. Williamson caractérise ensuite les transactions en prenant en considération la spécificité des **actifs** (c'est-à-dire « le degré avec lequel un actif peut être redéployé pour un autre usage ») et la fréquence des transactions. Toute transaction concernant un actif spécifique crée ainsi un lien de dépendance, la firme a donc intérêt à internaliser ce type de transaction. La structure d'organisation choisie, la « structure de gouvernance » selon O. Williamson, sera celle qui minimise les coûts de transaction. Dans le cas où les actifs sont spécifiques, l'internalisation se justifie lorsque les transactions sont fréquentes.

Si les actifs ne sont pas spécifiques, le recours au marché est préférable, que les transactions soient fréquentes ou occasionnelles.

Néanmoins, des structures de gouvernance hybrides, intermédiaires entre le marché et la hiérarchie, sont concevables : **sous-traitance, franchisage, partenariat, co-entreprise**. Il s'agit, selon O. Williamson, de « structures de gouvernance bilatérale ». Cet auteur envisage enfin une **gouvernance** trilatérale qui met en place un **contrat** de long terme avec arbitrage d'un tiers (règles de droit, expertise par exemple) lorsque les actifs sont spécifiques et les transactions peu nombreuses.

+ L'analyse néo-institutionnaliste propose une justification importante de la **concentration verticale**.

L'entreprise et ses compétences : les théories « cognitivistes »

O. Bouba-Olga (*Économie de l'entreprise*, 2003) regroupe sous ce terme la théorie des compétences d'E. Penrose ainsi que la théorie évolutionniste de l'entreprise.

La théorie des compétences, exposée dans l'ouvrage de E. Penrose (*The Theory of the Growth of the Firm*, 1959), part d'une interrogation sur les causes et l'orientation de la croissance des entreprises. La firme y est définie comme un ensemble de ressources productives organisé dans un cadre administré. Sa fonction est d'acquérir et d'organiser ses ressources (matérielles, immatérielles, humaines) dans le but de vendre avec profit des biens et des services sur le marché.

Mais selon E. Penrose, les ressources ne sont pas assimilables aux **facteurs de production** qui ne sont en fait que des services rendus par les ressources. Pour E. Penrose, les ressources ne sont pas parfaitement divisibles et ne sont pas utilisées en totalité par l'entreprise. L'excès de ressources rend possible la croissance de l'entreprise en fonction :

- des opportunités externes (potentiel de croissance par exemple) ;
- de l'image que se forge l'équipe managériale en fonction de l'histoire de l'entreprise.

À la différence de l'approche néo-institutionnaliste, le recours au marché ne s'explique pas seulement par la non-spécificité

des actifs, mais parce que l'entreprise n'a pas les compétences requises.

Le courant de l'**évolutionnisme** met aussi l'accent sur les compétences accumulées par la firme au cours de son activité. Cette approche, centrée sur l'**économie de l'innovation**, initiée par R. Nelson et S. Winter (*An Evolutionary Theory of Economic Change*, 1982), considère que les compétences de la firme se construisent dans le temps à travers :

- des **effets d'apprentissage**, l'apprentissage étant un processus cumulatif impliquant des compétences collectives et organisationnelles plus qu'individuelles ;

- des **routines** qui conduisent à des connaissances cumulatives, en grande partie tacites et non transférables, qui se modifient lentement et jouent un rôle déterminant dans la coordination des agents et la cohérence des décisions. Les routines favorisent une trajectoire spécifique de croissance, mais des opportunités technologiques peuvent conduire à réorienter l'activité principale vers certains actifs secondaires, complémentaires à l'activité principale.

L'entreprise et les systèmes d'incitation internes : de la théorie des droits de propriétés à la théorie de l'agence

L'approche initiée dans les années 1970 par A. Alchian et H. Demsetz, à la différence de la théorie néo-institutionnaliste, cherche à réhabiliter la théorie néoclassique de la firme. Pour eux, la firme est un prolongement des relations de marchés grâce aux **contrats** qui se substituent au mécanisme des prix, contrats qui peuvent être conclus ou rompus (relations avec les fournisseurs, les clients, les salariés, etc.). Néanmoins, la signature de contrats durables (**hiérarchie**) peut se justifier. En effet, dans le cas d'un travail en équipe au sein de la firme, la contribution effective de chaque participant à une activité productive n'est pas toujours mesurable. Le recours à des dispositifs de contrôle et d'**incitation** est alors avantageux et l'agent qui se charge de la mise en œuvre de ces dispositifs est un « créancier résiduel » qui perçoit un revenu spécifique, le profit. Cette fonction de contrôle doit par ailleurs être assortie d'une distribution de **droits de propriété** de la firme.

Dans le prolongement de ces travaux, la **théorie de l'agence** développée par M. Jensen et W. Meckling définit la firme comme un nœud de relations contractuelles bilatérales (entre propriétaires et salariés, avec les fournisseurs, les clients, les institutions financières créancières, etc.). Les contrats sont analysés comme des relations d'agence ou relation principal/agent. Jensen et Meckling adoptent l'hypothèse de contrats complets (l'avenir est probabilisable) et d'**asymétrie information** au bénéfice de l'agent. Les actionnaires (le principal) confient à l'agent la conduite des activités de la firme avec pour un objectif de création de valeur pour l'**actionnaire**, l'agent s'engage à honorer son contrat mais il peut dissimuler certaines informations. Pour l'éviter, il suffit de mettre en œuvre des dispositifs d'incitation pour que l'agent révèle l'information pertinente et/ou adopte un comportement conforme à l'intérêt du principal. Le dispositif d'incitations est à la fois externe à la firme (**externalisation** de certaines activités, **faillite**, **offre publique d'achat**, réputation sur le marché des cadres dirigeants, etc.) et internes à la firme (contrôle du **conseil d'administration** par le **conseil de surveillance**, **stock-options**, etc.).

✚ Les systèmes d'incitation et l'organisation hiérarchique de la firme ont également été étudiés par M. Aoki (*Towards an Economic Theory of the Japanese Firm*, 1990), qui oppose les performances de la firme H (américaine) à celles de la firme J (japonaise). Dans la firme J, les relations sont stables avec les travailleurs de l'entreprise, avec les sous-traitants et avec les actionnaires (relations de long terme mettant les managers à l'abri d'offres publiques d'achat). Mais la concurrence joue entre les travailleurs (pour obtenir des primes et des promotions), entre les sous-traitants et entre les managers. Selon M. Aoki, lorsque la demande est différenciée et son évolution instable, les performances de la firme J sont meilleures. Ces analyses ont perdu de leur pertinence avec l'essor du **capitalisme actionnarial** et la tendance à la **financiarisation** de la gestion des entreprises japonaises.

✚ En matière de **gouvernance d'entreprise** (ou *corporate governance*), les années 1980 marquent l'affaiblissement de la gouvernance

managériale qui s'était développé depuis les années 1930 (thèse de A. Berle et G. Means, 1932). Pour la **théorie de l'agence**, la présence d'actionnaires importants comme les **investisseurs institutionnels** est bénéfique car elle fait évoluer la structure de gouvernance vers plus d'**efficience**. La gouvernance d'entreprise axée sur la **valeur actionnariale** est aujourd'hui remise en cause par la nécessité de tenir compte des **parties prenantes** et de la **responsabilité sociale** des entreprises.

Le système productif

Un système productif peut se définir, selon la formule d'Y. Morvan (*Fondements d'économie industrielle*, 1991), comme un « ensemble structuré de tous les agents économiques, simples ou complexes, qui créent des biens et/ou des services propres à satisfaire des consommations individuelles et collectives et qui participent ainsi à l'accroissement de la production ».

L'étude du système productif repose sur un découpage de l'économie en secteurs d'activité. Un découpage très connu divise l'économie en trois secteurs, mais cette classification est aujourd'hui dépassée.

La classification des **secteurs d'activités** économiques de A. G. Fisher (*The Clash of Progress and Security*, 1934) et de C. Clark (1905-1989) en trois secteurs, secteurs primaire, secondaire et tertiaire, demeure une des plus connues. J. Fourastié (*Le grand espoir du vingtième siècle*, 1963) a ajouté un autre paramètre, l'intensité du progrès technique. Cet auteur fait l'**hypothèse** d'un progrès technique « moyen » dans le secteur primaire, « fort » dans le secteur secondaire et « faible » dans le secteur tertiaire. Ce découpage du système productif a servi à résumer son évolution, grâce à la **loi des trois secteurs**, la **désindustrialisation** et la **tertiarisation**.

Cette classification est néanmoins critiquable et sa pertinence est aujourd'hui considérablement affaiblie. Les frontières entre les secteurs apparaissent souvent formelles et le **secteur tertiaire** est un secteur résiduel. L'évolution des secteurs est liée aux stratégies d'**externalisation** et d'**internalisation** des firmes, les **gains de productivité** du secteur

tertiaire sont aujourd'hui très forts, grâce aux nouvelles technologies de l'information.

Aujourd'hui, l'INSEE utilise d'autres classifications des **secteurs d'activité** relevant de la **nomenclature d'activités française** et de la **classification des produits française** (CPF).

La classification par **secteur d'entreprises** et par branche reste fondamentale dans les travaux de la **comptabilité nationale**. Elle est à la base d'instruments comme le **tableau d'entrées-sorties (TES)**, dérivé des travaux de W. Leontief (1906-1999), qui permet d'étudier les phénomènes de production, notamment les conditions de formation de la **valeur ajoutée** et les interdépendances entre les branches au niveau des **consommations intermédiaires** (**coefficient technique de production, multiplicateur de valeur ajoutée**). De nombreuses simulations sont effectuées en **politique économique** à l'aide de cet instrument.

Certaines orientations de la politique économique ont conduit à l'élaboration du concept de **filière** pour appréhender la cohérence du système productif. En faisant apparaître les points forts et les points faibles d'une chaîne d'activités, il permet de préciser les objectifs d'une **politique industrielle** et d'en apprécier les effets.

Système productif et concentration

La **concentration**, qui résulte d'une action volontariste de l'entreprise, est une action stratégique dont les objectifs sont pluriels. Elle peut résulter d'un accroissement de la taille par **croissance interne**, par **croissance externe** (par **fusions** ou par **absorption**) ou à travers des réseaux d'alliances et de **partenariats**.

L'efficacité productive est un objectif essentiel de la concentration et nécessite des **investissements** coûteux. Ces investissements génèrent des **coûts fixes** élevés, mais à l'origine la réalisation d'**économies d'échelle**.

Les moyens financiers nécessaires à ces investissements sont eux aussi un facteur de concentration, la grande taille facilite en effet la levée de **capitaux**, sur les **marchés financiers** comme auprès du **système bancaire**.

Les économies d'échelle supposent souvent un niveau de production élevé et donc

un marché étendu, propice à la **concentration horizontale**.

Les facteurs techniques (**économies d'échelle**) se combinent ainsi avec les facteurs économiques (étendue du marché) et les facteurs financiers (montant des **capitaux** nécessaires) pour former objectivement des **barrières à l'entrée sur le marché**.

La concentration peut aussi chercher à mobiliser de nouvelles ressources essentielles par exemple en matière de **recherche-développement** ou d'**innovation** (en rachetant une **start-up** pour un brevet important, une marque, etc.) ou encore réduire les risques par la **diversification** des activités (**concentration conglomérale**). Enfin, la concentration peut croiser une stratégie de déplacement territorial des firmes vers les territoires offrant de nouveaux avantages concurrentiels (en termes de coûts salariaux, d'évasion fiscale, etc.) ou dans la perspective de bénéficier d'économies d'agglomération.

Le processus de croissance de la taille des unités de production de l'entreprise fordiste pendant les Trente Glorieuses prend fin avec l'épuisement technique, économique et social de ce type de division technique du travail. À partir des années 1960-1970, on observe un renforcement des **conglomérats**, puis à partir des années 1980 un recentrage sur le cœur de métier des entreprises et l'abandon des activités périphériques et des stratégies conglomérales. Le modèle japonais qui s'appuie sur le **juste à temps** devient une référence et les analyses de M. Aoki, qui opposent la firme H à la firme.

La grande entreprise, l'efficacité et l'intensité de la concurrence

La grande entreprise et l'efficacité

Pour J. K. Galbraith (*Le nouvel État industriel*, 1967), la grande entreprise cherche à neutraliser la **concurrence** et à fausser le jeu du marché. Mais pour un certain nombre d'économistes, dans la voie tracée par J. Schumpeter (1883-1950), la tendance au **monopole** reste temporaire (imitation par les autres entreprises). Par ailleurs, la grande entreprise tend à développer une organisation bureaucratique, ce qui atténue la capacité d'innovation et conduit au « crépuscule de la fonction d'entrepreneur » (Schumpeter).

De nombreux auteurs ont montré que la grande entreprise peut être efficace et réaliser des économies d'échelle. Pour A. D. Chandler (1918-2007), la firme moderne est « la forme d'organisation qui a répondu aux changements fondamentaux qui se sont produits dans la production et la distribution à la suite de l'apparition de nouvelles sources d'énergie et de l'application croissante des connaissances scientifiques à la technologie industrielle » (*La main visible des managers*, 1977). L'entreprise moderne a permis une baisse des coûts ouvrant à la production et à la **consommation de masse**.

Chandler considère qu'aux États-Unis, deux types d'organisation se sont succédé :

- la forme en « U » (ou « unitaire ») de la fin du XIX^e siècle avait une structure hiérarchique pyramidale. Elle correspond à la firme fordiste qui produit des biens standardisés en grandes séries ;

- la forme « M » (ou multidivisionnelle) lui succède au cours du XX^e siècle. La firme se structure en divisions autonomes par régions ou pays ou par segments de production (recherche-développement, logistique, production, commercialisation, etc.).

La grande entreprise et l'intensité de la concurrence

L'étude des systèmes productifs est au cœur de l'**économie industrielle** qui accorde un grand intérêt :

- aux découpages en **branches**, secteurs d'activité, filières ;

- aux structures dans lesquelles se situent les agents et aux stratégies qu'ils mettent en œuvre pour les modifier ou les conforter ;

- aux rapports qui s'établissent entre l'**État** et les acteurs du système (**politique industrielle**, politique d'aménagement du territoire, etc.) ;

- à l'ensemble des relations dans lesquelles s'insère le système productif (modèles culturels, dynamique des rapports sociaux, évolution technologique, etc.).

Plusieurs courants traversent l'économie industrielle :

- A. Marshall (1846-1924) a impulsé la réflexion sur l'existence d'**économies d'échelle externes** pour expliquer la réduction des **coûts de production** moyens ;

– les travaux de l'École de Harvard notamment E. H. Chamberlin (1899-1967), J. Bain (1912-1991), E. S. Mason (1899-1992) ont orienté la recherche plus empirique (**barrières à l'entrée, modèle structure-comportement-performance**) conduisant à une méfiance à l'égard de la concentration ;

– les travaux de l'École de Chicago et notamment ceux de G. Stigler (1911-1991) remettent en question le **modèle structure-comportement-performance** du fait de l'absence de confirmation empirique concluante. Des taux de rentabilité différents subsistent selon les secteurs alors que les structures de marché et le degré de concentration sont proches. Par ailleurs, l'**École de Chicago** conteste la réglementation des **monopoles naturels** et avance la thèse de la **capture du régulateur** par l'entreprise réglementée. Cette école préconise un interventionnisme public différent et atténué, les mécanismes régulateurs du marché et l'intensité de la concurrence restant les éléments clés ;

– la nouvelle économie industrielle (J. Tirole, prix Nobel 2015) est aujourd'hui marquée par la **théorie des jeux** et vise à rendre compte des comportements stratégiques des **organisations**.

Les facteurs d'évolution des systèmes productifs

Les transformations de l'offre

Dans une perspective schumpétérienne, le processus de **destruction créatrice** transforme le système productif « en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs ». Les innovations sont ainsi au cœur de l'évolution économique avec des effets qui se propagent à tous les secteurs d'activité économique. Les innovations techniques s'articulent à des innovations sociales (réorganisation des méthodes de production et de distribution, ainsi que des modèles de gestion et d'organisation du travail) et l'accroissement attendu des **gains de productivité** peut s'étaler dans le temps (**paradoxe de Solow**).

Le progrès technique

Les progrès des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC) ont

donné naissance à une **nouvelle économie**. De nouvelles manières de produire et de consommer qui touchent peu à peu tous les secteurs : médias, automobile, agriculture, santé, etc. L'émergence des entreprises numériques dans ces secteurs remet en cause l'organisation et le fonctionnement des marchés et des entreprises. L'essor des plateformes numériques mettant en relation les agents économiques, est de nature à bouleverser les contours des firmes et à redéfinir les activités économiques (**ubérisation** par exemple). Les **rendements croissants** et les **effets de réseau** incitent les entreprises à accroître leur taille et la concentration s'accroît sur ces marchés. Le **pouvoir de marché** des grandes firmes en place peut néanmoins être contesté par les **start-up**.

La dynamique de la demande et des structures de la consommation

La **loi d'Engel** explique en grande partie le déclin relatif de l'agriculture à travers un **effet revenu**.

La spécialisation croissante et la multiplication des branches qui traduisent l'approfondissement de la **division du travail**, conformément à l'analyse d'A. Young (1876-1929) dans les années 1920.

L'évolution du rôle des pouvoirs publics et en particulier de la **politique industrielle** (réglementation, commande publique, subventions, nationalisations, etc.).

L'internationalisation des systèmes productifs

Dans un certain nombre de branches, cette internationalisation conduit à une **décomposition internationale des processus productifs**. Les stratégies d'entreprises sont de plus en plus souvent conduites au niveau planétaire et seules les plus puissantes **firmes multinationales** peuvent les mettre en œuvre. Par ailleurs, l'internationalisation dépasse aujourd'hui le cadre de la production de marchandises et s'étend au domaine des services (notamment la sphère financière, l'audit, les transports et communications, etc.).

La compétition entre territoires

Déjà, A. Marshall (1920) avait mis en évidence trois mécanismes dans la concentration

spatiale des activités : le développement d'un marché du travail spécialisé, l'extension d'un marché des biens intermédiaires spécialisés, des effets de retombées technologiques (**effets externes**). Plus tard, F. Perroux (1903-1987) avait insisté sur les mécanismes cumulatifs qui se mettent en œuvre dans les **pôles de développement**, exerçant des effets d'entraînement favorables à la **croissance économique** et au **développement** dans une région, une branche ou une nation.

Les développements théoriques récents de l'**économie géographique** mettent l'accent sur l'existence d'**effets d'agglomération** qui favorisent la coopération entre les fournisseurs de ressources (capital, travail, collectivités locales, consommateurs, etc.) et l'instauration de relations de confiance comme il en existe dans les **clusters**. La densité des infrastructures, des réseaux numériques ou encore la qualité de la formation sont également des éléments sur lesquels agissent les politiques publiques. Les relations entre les entreprises et les **pôles de compétitivité** sont également recherchées. Les technopoles cherchent ainsi à établir des relations durables entre formation, recherche et production. Ils favorisent la création d'entreprises innovantes en valorisant les résultats de la recherche.

Politiques publiques et performances des systèmes productifs

Les transformations des politiques publiques : politique industrielle et politique de la concurrence

Les transformations du système productif sont marquées par les orientations des pouvoirs publics. Les formes de l'intervention publique peuvent être directes sur les firmes (colbertisme) ou jouer indirectement en agissant sur leur environnement. De nombreux points forts de l'industrie française sont le résultat du volontarisme passé. La notion de grands programmes a longtemps été au cœur de la politique industrielle française, par exemple dans l'aéronautique, l'industrie spatiale, le nucléaire civil ou les composants électroniques. Les **nationalisations** entre 1946 et 1982 ont favorisé l'extension du secteur public dans les secteurs jugés stratégiques.

Cette approche fondée sur le triptyque recherche publique/entreprises publiques/commandes publiques (par exemple dans le nucléaire, l'aéronautique et le domaine ferroviaire en France) a été remise en cause avec l'ouverture de l'économie à partir du milieu des années 1980. Dans la plupart des pays, la politique industrielle volontariste a reculé avec la mondialisation des stratégies des groupes industriels. En fait, ce modèle d'intervention publique (*top down*) était de moins en moins adapté à un modèle d'innovation tiré par le marché (modèle ascendant ou « *bottom up* »).

Par ailleurs, la critique des interventions publiques conduites par l'économie de l'**offre** a participé au désengagement de l'État (réduction des **impôts** et des dépenses publiques, déréglementation, **privatisations**). Les règles de la construction européenne ont aussi impulsé l'inflexion plus libérale de la politique industrielle. Les idées de l'École de Chicago au sein de l'économie industrielle ont accru l'importance de la **politique de la concurrence** et diminué celle de la politique industrielle.

Politiques publiques et mondialisation

La mondialisation et la montée en puissance des pays émergents ont ravivé la question des **délocalisations** et du **protectionnisme**.

Face à la pression concurrentielle qui résulte de la mondialisation, la spécialisation de l'économie sur le haut de gamme est centrale pour permettre aux pays anciennement industrialisés de résister à la concurrence par les prix. De ce point de vue, la position de l'Union européenne (et particulièrement de la France) s'est dégradée ces dernières années. P. Artus développe l'idée selon laquelle la France, qui est spécialisée dans les produits de milieu de gamme avec des coûts salariaux relativement élevés, est en difficulté car « prise en sandwich » entre les pays spécialisés dans le haut de gamme et qui peuvent de ce fait avoir des salaires élevés du fait de leur compétitivité hors-prix et les pays à bas salaires qui produisent avec des gains de productivité importants des produits bas de gamme.

Les politiques d'attractivité des territoires deviennent essentielles dans un monde où la mobilité des facteurs et les turbulences

technologiques s'accroissent. Les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre en France dès les années 1960 (création de la DATAR en 1963) à travers le développement des infrastructures et l'octroi de **subventions** ou de dégrèvements fiscaux sur un périmètre géographique précis doivent être repensées en fonction des nouvelles formes d'attractivité des territoires (infrastructures, main-d'œuvre, marché intérieur, **services publics**...) et des nouvelles formes de l'innovation. La mise en place des **pôles de compétitivité** et l'essor des **clusters** introduisent de nouvelles formes d'intervention publique qui, en dehors des financements, deviennent avant tout des instances de **coordination**.

Politiques publiques et innovation

Les politiques visant à faire évoluer les spécialisations industrielles vers des secteurs de haute technologie sont au cœur des **politiques structurelles**. Néanmoins, les politiques publiques sont désormais contraintes par l'appartenance d'un pays à l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** et la signature de traités commerciaux. Les aides de l'État aux entreprises sont ainsi interdites ou bien, dans le cadre de l'**Union européenne (UE)**,

soumises à la surveillance de la **Commission européenne**, allant parfois à l'encontre d'une **intégration profonde**. Le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000) a formulé l'objectif de combler le retard de l'Europe en matière d'innovation et de faire de l'Europe un leader de l'économie de la connaissance. L'insuffisance des résultats a conduit à la mise en place d'une stratégie **Europe 2020** en faveur des innovations pour développer un espace européen de la recherche et de l'innovation, et élaborer un brevet communautaire.

En France, la priorité aux **pôles de compétitivité** prend en compte le fait que les innovations sont tirées par le marché (modèle ascendant ou *bottom up*). L'État n'est plus qu'un acheteur parmi d'autres et a de moins en moins l'expertise technique et le pouvoir de marché lui permettant de dicter ses prescriptions. En fait, l'ancien modèle d'intervention publique (*top down*), s'il est adapté aux objets technologiques complexes utilisés pour les grandes infrastructures publiques, est inadapté à des innovations prenant leur source avant tout dans le marché et centrées sur l'innovation de variété. En conséquence, une réorientation vers des pôles de compétitivité et une agence de l'innovation industrielle peut favoriser l'effort d'investissement en R&D.

Entreprise individuelle

L'entreprise individuelle est une **entreprise** qui n'appartient qu'à un seul propriétaire. Ce dernier est à la fois celui qui apporte les capitaux et le dirigeant de l'entreprise (artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles). Dans l'écrasante majorité des entreprises individuelles, le **patrimoine** de la personne et celui de l'**entreprise** sont confondus et la responsabilité du propriétaire est illimitée : son patrimoine peut être vendu pour rembourser les dettes de l'entreprise. Depuis 1985, en France, existe le statut d'**entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)** dans lequel la responsabilité de l'**entrepreneur** est limitée à ses apports.

Dans la **comptabilité nationale**, les entreprises individuelles (hors entreprises unipersonnelles) sont incluses dans le **secteur institutionnel** « ménages ».

➤ *Entreprises et système productif*

➤ *Artisanat, Auto-entrepreneur, Entrepreneur, Ménage, Profit, Risque*

Entreprise publique

L'entreprise publique est une **entreprise** placée sous le contrôle de l'État (ou d'une collectivité publique) qui peut y exercer une influence dominante grâce à ses **prises de participation**.

Les entreprises publiques appartiennent au secteur marchand et sont soumises au droit commercial dans leurs relations avec leurs clients (établissement public à caractère industriel et commercial, sociétés nationalisées, **sociétés d'économie mixte**).

Elles disposent d'une autonomie de gestion plus ou moins importante et se différencient des **administrations publiques** qui sont financées par voie budgétaire et qui produisent des services non marchands.

✚ Depuis le milieu des années 1970, de nombreuses entreprises publiques ont été nationalisées dans les pays industrialisés et dans les économies émergentes.

➤ *Économie publique, Entreprises et système productif*

➤ *École des choix publics, Monopole naturel, Nationalisation, Privatisation, Production marchande, Secteur public*

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est un statut juridique d'**entreprise individuelle** créé en juillet 1985 et dérivé de celui de la **société à responsabilité limitée**. Dans une EURL, un seul propriétaire apporte le capital et sa responsabilité est limitée à son apport. Le **patrimoine** de l'entreprise est ainsi distinct de celui du propriétaire.

Si le statut de l'EURL protège en principe le patrimoine personnel de l'**entrepreneur**, en réalité, il est souvent exigé une caution personnelle. La situation du propriétaire d'une EURL est en fin de compte assez identique à celle d'un entrepreneur individuel classique, mais contrairement à ce dernier, il doit apporter un capital initial, tenir une comptabilité plus rigoureuse et déposer ses comptes annuels au registre du commerce et des sociétés.

- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Auto-entrepreneur, Société*

Entreprise réseau

L'entreprise réseau désigne un ensemble de relations entre plusieurs **entreprises** qui restent juridiquement indépendantes les unes des autres. Il s'agit de **partenariats** contractuels dans un ou plusieurs domaines (recherche, **production**, commercialisation, financement, etc.).

Les relations entre les entreprises sont des relations marchandes, mais ces relations sont néanmoins récurrentes et organisées dans le temps par des accords qui déterminent des droits et obligations réciproques pour les entreprises concernées. L'entreprise réseau représente ainsi une voie de **coordination** économique intermédiaire entre **marché** et **hiérarchie**.

- ⊕ *Mondialisation*
- ➔ *Actif spécifique, Économie de réseaux, Effet de réseau, Externalisation, Néo-institutionnalisme, Opportunisme, Sous-traitance, Théorie de l'agence, Théorie des contrats, Théorie des coûts de transaction*

Environnement

- ➔ *Économie de l'environnement*

Environnemental Performance Index (EPI)

- ➔ *Indice de performance environnementale*

EONIA

L'EONIA (*Euro Overnight Index Average*) est la moyenne pondérée des **taux d'intérêt** pratiqués sur

les prêts interbancaires au jour le jour dans la **zone euro**. Il est calculé chaque jour par la Fédération bancaire européenne à partir d'une enquête auprès d'un panel représentatif de banques.

- ⊕ Ne pas confondre avec **taux directeur**.
- ⊕ *Monnaie*
- ➔ *Euribor, Refinancement bancaire, Repo*

Épargne

L'épargne est la fraction du **revenu** qu'un **agent économique** ne consomme pas immédiatement. Pour une période donnée, le flux de revenu se décompose donc en un flux de **consommation** et un flux d'épargne. L'épargne est un **flux** qui augmente la valeur du **patrimoine** (lequel est un **stock**).

L'épargne nationale inclut l'épargne des **ménages**, des **entreprises** et des **administrations publiques**.

- ⊕ Contrairement au sens courant, l'épargne ne correspond donc pas à la seule épargne placée (comptes d'épargne, acquisition d'actifs financiers...). Il existe aussi une autre forme de l'épargne qui est la **thésaurisation**.
- ⊕ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Revenus*
- ➔ *Désépargne, Effet d'encaisse réelle, Épargne brute, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro*

Épargne brute

Dans le système européen de comptabilité (**SEC 2010**), l'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu disponible ou du compte d'utilisation du **revenu disponible ajusté** :

- pour les **ménages**, l'épargne brute représente donc, la différence entre leur **revenu disponible** et leur **dépense de consommation**, ou bien, la différence entre leur revenu disponible ajusté et leur **consommation finale effective** ;
- pour les **sociétés non financières**, l'épargne brute est ce qui reste de l'**excédent brut d'exploitation** après le paiement des impôts sur le bénéfice, des **intérêts** et des **dividendes**.

- ⊕ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*
- ➔ *Compte d'utilisation du revenu, Comptes de secteurs, Épargne nette*

Épargne contractuelle

L'épargne contractuelle est une modalité de l'épargne dans laquelle l'**agent économique** s'engage par **contrat**, à fournir un montant minimum d'épargne sur une certaine période. Cet engagement assure à l'organisme collecteur un **flux**

d'épargne relativement régulier qu'il rémunère par divers avantages (taux créditeurs plus élevés, accès à des prêts à taux plus favorables, bonification d'intérêt, etc.).

- ✚ En France, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire (PEP) et certains contrats d'assurance-vie en constituent les formes les plus fréquentes.

➤ *Consommation et épargne*

- ➔ *Épargne financière, Épargne liquide, Taux d'épargne financière*

Épargne financière

L'épargne financière est la partie de l'épargne qui est placée sous forme d'**actifs** financiers. Elle se décompose en :

- **épargne liquide** (moyens de paiements et compte sur livrets) ;
- épargne placée en **valeurs mobilières** ;
- **épargne contractuelle** (assurance-vie, plan d'épargne logement).

➤ *Consommation et épargne*

- ➔ *Épargne non financière, Taux d'épargne financière*

Épargne forcée

L'épargne forcée désigne un renoncement à consommer imposé par divers moyens, aux **agents économiques** :

- l'**autofinancement** force les **actionnaires** minoritaires à affecter une partie du **profit** de l'**entreprise** à des **investissements** (et non pas à la distribution de **dividendes**) ;
- une hausse des **prix** se traduit par une baisse du **pouvoir d'achat**, la **consommation** s'en trouve réduite en terme réel, ce qui constitue un prélèvement forcé sur les consommateurs ;
- les **prélèvements obligatoires** (par exemple, pour développer un système de solidarité et de prévoyance sociale).

- ✚ Inversement, les pouvoirs publics peuvent, dans un environnement de rigueur budgétaire, chercher volontairement par des **incitations** fiscales, à faire baisser le **taux d'épargne** des **ménages** pour stimuler la **croissance économique**.

- ✚ L'opposition entre épargne forcée et l'épargne spontanée a été développée sur le plan théorique par certains auteurs de l'**École autrichienne**, notamment F. Hayek (1899-1992), pour rendre compte des **crises économiques**.

➤ *Consommation et épargne, Fluctuations et crises économiques*

- ➔ *Effet d'encaisses réelles, Inflation, Placement, Revenu arbitrageable, Surcapitalisation, Théorie monétaire des crises*

Épargne liquide

L'épargne liquide est la partie de l'**épargne financière** qui est placée à vue ou à très court terme, comme par exemple les comptes sur livret.

➤ *Consommation et épargne*

- ➔ *Épargne contractuelle, Épargne spontanée, Placement*

Épargne nationale (épargne globale)

L'épargne nationale est la différence, au niveau macroéconomique, entre le **revenu national disponible brut** et la **consommation finale nationale**.

- ✚ La montée de la **dette publique** a conduit à un débat sur le fait de savoir s'il est préférable de financer cette dette par appel à l'épargne nationale plutôt que par emprunt sur les **marchés financiers** internationaux.

➤ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

- ➔ *Compte d'utilisation du revenu*

Épargne nette

L'épargne nette représente l'**épargne brute** à laquelle on a retranché la **consommation de capital fixe**. Dans la comptabilité nationale, l'épargne nette d'un **secteur institutionnel** peut être positive ou négative.

➤ *Comptabilité nationale*

- ➔ *Compte d'utilisation du revenu, Comptes de secteurs*

Épargne nette ajustée (ou épargne véritable)

L'épargne nette ajustée, ou épargne véritable (*genuine saving*), est égale à l'épargne **brute** moins la **consommation de capital fixe**, plus les **investissements** en **capital humain** (assimilés aux dépenses d'éducation), moins le prélèvement sur le **capital naturel** (réduction des **stocks** d'énergie, de minerais et de forêt, dommages causés par les émissions de CO₂, etc.).

L'épargne nette ajustée est un indicateur de **soutenabilité du développement** mis au point par la **Banque mondiale** pour exprimer la variation du **capital** économique, humain et naturel d'un pays à l'issue d'un cycle de **production**. Elle est exprimée en pourcentage du **revenu national disponible brut**.

➤ *Capital et investissement, Économie du développement*

- ➔ *Développement durable, Soutenabilité faible, Soutenabilité forte*

Épargne non financière

L'épargne non financière est la partie de l'épargne qui est affectée à l'acquisition de logements et de

terrains. C'est un **flux** qui permet la constitution d'un **patrimoine** non financier. Elle correspond à la **formation brute de capital fixe (FBCF)** des **ménages hors entrepreneurs individuels**.

➤ **Revenus**

➔ *Épargne financière, Épargne liquide, Logement (service de), Placement, Taux d'épargne financière, Taux d'épargne non financière*

Épargne salariale

Le terme « épargne salariale » recouvre, en France, les dispositifs d'**intéressement** et les dispositifs de **participation**.

Dans les deux cas, il s'agit de sommes qui sont versées, dans le cadre d'un accord d'entreprise, aux salariés en fonction des performances de l'**entreprise**. Les salariés peuvent demander à percevoir immédiatement les sommes concernées, celles-ci sont alors soumises à l'**impôt** sur le revenu. Ils peuvent aussi demander que les sommes soient placées dans un compte d'épargne (plan d'épargne entreprise, plan d'épargne interentreprises, plan d'épargne pour la retraite collective). Dans ce cas, les sommes ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu.

✚ L'objectif de ces dispositifs est le renforcement des liens entre les salariés et l'entreprise, puisque

les salariés (et pas seulement les **actionnaires**) bénéficient d'une amélioration des performances de l'entreprise.

➤ *Consommation et épargne, Mondialisation*

➔ *Capitalisme actionnarial, Épargne financière, Patrimoine*

Épargne spontanée

L'épargne spontanée est celle qui résulte du libre comportement des agents. Elle découle soit d'un calcul économique, soit d'un excédent involontaire du **revenu** sur la **consommation**. Elle se distingue de l'épargne forcée.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Arbitrage intertemporel, École autrichienne, Épargne forcée, Épargne liquide, Épargne financière, Patrimoine, Placement, Revenu arbitrage, Revenu permanent*

Épistémologie économique

L'épistémologie économique est la discipline qui se consacre à l'étude critique de la production et de la validation des connaissances en **science économique**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Conjecture, Économie politique, Loi, Modèle*



ÉPISTÉMOLOGIE ÉCONOMIQUE

Selon A. Lalande, l'épistémologie est « l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée objective ». S'il existe une épistémologie générale (proche de la philosophie des sciences), il existe aussi autant d'épistémologies que de disciplines scientifiques. L'épistémologie économique est donc la discipline qui se consacre à l'étude critique de la production et de la validation des connaissances en **science économique**.

On distingue parfois l'épistémologie économique et la méthodologie économique. Cette dernière étudierait plutôt les techniques de recherche, les outils d'investigation (**économétrie**, techniques d'enquêtes, etc.) alors que l'épistémologie se consacrerait à une réflexion plus fondamentale sur le statut scientifique des connaissances éco-

nomiques. En pratique, le terme « méthodologie » est souvent utilisé comme synonyme du terme « épistémologie ».

Épistémologie générale et épistémologie économique

L'épistémologie économique a puisé dans les réflexions des spécialistes de l'épistémologie générale ou de l'épistémologie des sciences de la nature.

G. Bachelard et K. Popper

G. Bachelard (1884-1962), dont les travaux ont surtout porté sur l'épistémologie de la physique, est un auteur fréquemment cité en épistémologie économique, notamment pour sa critique de l'**empirisme** : pour lui, le « vecteur épistémologique » va du rationnel au réel. Le fait scientifique est « construit,

conquis, constaté » et la connaissance scientifique s'élabore contre les idées reçues. Il faut donc opérer une « rupture épistémologique », franchir un « obstacle épistémologique » constitué par ce que l'on sait déjà (ou que l'on croit savoir), pour accéder à une meilleure compréhension du monde. La démarche scientifique ne consiste pas à partir des faits, mais à partir des problèmes. Dépassant le débat entre **empirisme** et **rationnalisme**, Bachelard plaide pour une « épistémologie concordataire » reposant sur un « matérialisme rationnel ». Contre le **positivisme** et le **scientisme**, Bachelard considère que la connaissance scientifique est une connaissance approchée et que tout savoir scientifique doit être à tout moment reconstitué.

La contribution majeure de K. Popper (1902-1994) est sa critique de l'**induction**. Prolongeant les réflexions de D. Hume (1711-1776), Popper montre qu'il est impossible de fonder logiquement une proposition générale à partir d'une inférence inductive. Le fait d'avoir observé un très grand nombre de cygnes blancs ne permet pas d'induire la proposition « Tous les cygnes sont blancs ». Cette approche remet en cause les démarches fondées sur la **vérification**. La confirmation d'une proposition par un grand nombre de vérifications, ne garantit pas la validité de cette proposition. En revanche, une proposition peut être réfutée (ou infirmée). Pour Popper, une proposition est scientifique si elle est réfutable, c'est-à-dire si l'on peut réaliser (ou au moins concevoir) une expérience ou une observation susceptible de montrer que la proposition est fausse. Le travail des scientifiques consiste donc à formuler des **conjectures** et à les soumettre à des épreuves de **réfutation**. Les conjectures qui résistent à ces épreuves constituent un savoir scientifique qui a un caractère à la fois inachevé et provisoire. Cette conception de la pratique scientifique n'est pas contradictoire avec la mise en évidence d'une cumulativité des connaissances scientifiques.

I. Lakatos et Th. Kuhn

I. Lakatos (1922-1974) considère que l'approche de Popper ne rend pas compte de la

réalité du travail des scientifiques et qu'elle a un caractère trop normatif. Pour Lakatos, l'activité scientifique s'organise au sein de **programmes de recherche scientifiques** qui sont un ensemble de **théories** autour d'un **noyau dur** et d'une **ceinture protectrice**. Les savants qui travaillent dans le cadre d'un programme de recherche ne soumettent à réfutation que les propositions qui figurent dans la ceinture protectrice. Lakatos considère par ailleurs que même si, à un moment donné, un programme de recherche peut être dominant, l'histoire des sciences montre que plusieurs programmes de recherche existent simultanément au sein d'une même discipline. Parmi les programmes de recherche, certains sont progressifs, c'est-à-dire qu'ils mettent en évidence des faits nouveaux et/ou qu'ils rendent compte de façon plus satisfaisante de faits anciens, d'autres sont régressifs (ou dégénératifs) et se contentent d'illustrer des propositions déjà démontrées.

L'œuvre de Th. Kuhn (1922-1996) se situe aussi dans la mouvance de K. Popper. Pour Kuhn, l'histoire des sciences voit se succéder des périodes de **science normale** et des périodes de **révolutions scientifiques**. Une période de science normale est caractérisée par le fait qu'il existe, dans la discipline considérée, un **paradigme** au sein duquel travaille la communauté scientifique : celle-ci ne cherche donc pas à réfuter ce paradigme, mais à en améliorer la cohérence interne et la portée **heuristique**. L'apparition d'un certain nombre d'anomalies dont le paradigme ne peut rendre compte conduit à une période de révolution scientifique au sein de laquelle s'affrontent différents paradigmes alternatifs. L'un de ces paradigmes va finalement s'imposer et rallier autour de lui une proportion croissante de la communauté scientifique ce qui conduit progressivement à une nouvelle période de science normale.

Les problématiques de ces auteurs offrent un cadre de débat aux économistes à propos de l'épistémologie de leur discipline : le critère de réfutabilité est-il pertinent en sciences économiques ? Peut-on parler de révolution scientifique dans l'histoire de la pensée économique ? Quels sont les paradigmes (ou les

programmes de recherche) qui caractérisent la science économique ?

Le statut scientifique de la science économique

Science économique et/ou économie politique

On utilise aujourd'hui le plus souvent le terme « science économique ». À l'origine pourtant (chez les économistes classiques par exemple), on parlait d'**économie politique**. Certains auteurs considèrent que l'abandon du vocable « économie politique » est le symptôme d'un appauvrissement du discours économique qui négligerait l'histoire, les conflits d'intérêts, l'analyse du changement économique et social, pour se limiter à une approche permettant de « faire science » en imitant le modèle des sciences de la nature. Il ne faut sans doute pas accorder une importance excessive à cette querelle de vocabulaire. Certes des débats existent quant à l'objet et à la méthode de l'analyse économique, quant à la place des **doctrines économiques** par rapport aux **théories économiques**, mais ces débats ne peuvent se limiter au choix d'un terme plutôt que d'un autre.

Cependant, la création en 2009 en France d'une Association française d'économie politique à côté de l'Association française de sciences économiques, montre que l'opposition entre les deux termes a toujours une portée symbolique, les partisans de l'hétérodoxie ayant tendance à privilégier l'économie politique.

Les sciences économiques et la visée scientifique

En 1970, W. Leontiev (1905-1999) pouvait écrire « La science économique est actuellement au faite de son prestige intellectuel et de sa popularité » (*Essais d'économiques*). Il n'en va plus de même aujourd'hui. La portée scientifique de la science économique est fréquemment mise en cause, notamment à propos de la crise de 2007-2008.

On conteste tout d'abord l'impérialisme du discours économique que l'on identifie à une « pensée unique » cherchant à justifier « scientifiquement » le règne sans partage du

marché. On critique les économistes pour leurs erreurs de prévisions et pour leur incapacité à proposer des solutions aux grands problèmes de l'heure. On dénonce l'abstraction du savoir économique et son incapacité à rendre compte du réel.

Toutes ces critiques reposent largement sur une méconnaissance de ce qu'est l'activité scientifique et sur une approche partielle de ce que sont les résultats produits par la science économique.

La connaissance scientifique (en économie comme en toute autre discipline) n'est jamais une vérité définitive, mais une connaissance approchée. Un **modèle** ou une théorie ne sont pas une reproduction de la réalité, mais une « machine » à poser des questions. Une théorie doit donc être jugée en fonction de la pertinence des questions qu'elle pose et non en fonction de sa « ressemblance » avec la réalité. Par exemple, le modèle d'équilibre général de **concurrence pure et parfaite** n'est pas « réaliste » : les marchés réels ne sont pas parfaitement concurrentiels. Mais le modèle permet précisément de repérer les écarts entre la réalité et le modèle et de construire une typologie des marchés (**monopole, duopole, monopsonie**). Par ailleurs, un modèle ne vise pas à démontrer la supériorité de tel ou tel **système économique**, il permet de tester des **hypothèses**, de préciser dans quelles conditions un énoncé peut être considéré comme valide. Par exemple, la majorité des travaux de recherche ont contribué à montrer que les conditions nécessaires pour atteindre un équilibre général de concurrence pure et parfaite qui soit aussi un optimum sont très restrictives et que la stabilité d'un tel équilibre ne peut pas être démontrée (dans l'état actuel de nos connaissances). Le programme de recherche néoclassique, loin de justifier le recours sans limite à la **coordination** par le marché, montre qu'une telle régulation n'est possible que dans des conditions qui ne sont jamais réunies dans la réalité. Enfin, nombre de critiques adressées à l'analyse économique portent sur un état dépassé ou sur une version abusivement vulgarisée de la **théorie économique**. Par exemple, s'il est vrai que le modèle walrasien de base repose sur l'hypothèse d'**information** parfaite des

agents économiques, la plupart des travaux récents portent sur l'information imparfaite, sur l'existence d'**asymétries d'information**, sur la prise de décision dans l'**incertitude**...

Dans cette optique, l'interprétation scientiste de la science économique (qui considère qu'il existe une vérité absolue et définitive en matière économique) aussi bien que le relativisme (qui nie la production de savoirs scientifiques en économie) sont contestables. Il est préférable de privilégier une posture plus modeste consistant à considérer que l'analyse économique s'inscrit dans une «visée scientifique» telle qu'elle est définie par G. G. Granger :

- la science est «visée d'une réalité» ;
- la science «vise les objets en vue de décrire et d'expliquer, non directement d'agir» ;
- la science a «un souci constant des critères de validation».

Science économique et sciences sociales

On oppose parfois la science économique aux sciences sociales. Cette opposition n'est guère pertinente, dans la mesure où la science économique (comme la sociologie, la psychologie sociale, l'ethnologie...) est une science sociale. Les sciences sociales, comme les sciences de la nature, sont marquées par un processus de spécialisation qui conduit à un découpage disciplinaire de plus en plus fin. Certes, le social forme un tout inextricablement économique, politique, religieux, etc., mais chaque discipline se dote de son propre point de vue, découpe et construit son propre objet. L'institution familiale, par exemple, peut être étudiée par le sociologue, par l'économiste (travaux de G. Becker notamment), par le politiste (étude des politiques familiales). Il n'y a donc pas des faits économiques par nature étudiés par la science économique et des faits sociaux étudiés par les autres sciences sociales. Il existe bien une totalité sociale, mais chaque discipline, y compris la science économique, contribue à en rendre compte, chacune de son point de vue spécifique.

Les sciences sociales obéissent aussi à une logique d'hybridation : des disciplines nouvelles surgissent à l'intersection de deux ou plusieurs disciplines existantes afin de

construire un point de vue spécifique. La sociologie économique, l'**économie géographique**, l'histoire économique, sont les résultats de tels processus d'hybridation.

L'objet et la méthode de la science économique

La tradition classique

A. Smith (1723-1790) a donné une définition de la discipline qui est souvent citée : «L'économie politique, considérée comme une branche des connaissances des législateurs et de l'homme d'État, se propose deux objets distincts : le premier, de procurer au peuple un revenu ou une subsistance abondante, ou, pour mieux dire, de le mettre en état de se procurer lui-même ce revenu ou cette subsistance abondante ; le second, de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public : elle se propose d'enrichir à la fois le peuple et le souverain ! » (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776).

Pour J. B. Say (1767-1832), l'économie politique est la science qui «enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés » (*Traité d'économie politique*, 1803). Say considère qu'il faut partir des faits (à l'exemple de la physique), cependant son empirisme est nuancé. Il affirme par exemple : « Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est-à-dire l'emploi des moyens, sans savoir pourquoi ni comment ils agissent ? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas opposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller ». On considère généralement que c'est D. Ricardo (1772-1823) qui inaugure une nouvelle tradition épistémologique en économie dans *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817). Mais ce sont les membres de l'école ricardienne qui vont expliciter cette méthode et la systématiser. Les contributions essentielles sont celles de N. W. Senior (1790-1864), J. S. Mill (1806-1873), J. E. Cairnes (1823-1875), H. Sidgwick (1838-1900) et J. M. Keynes (1852-1949).

Les ricardiens proposent en effet une «méthode déductive enrichie». Ils refusent

le dualisme (c'est-à-dire l'opposition entre sciences de la nature et sciences sociales), mais ils considèrent que la science économique doit construire sa propre méthode sans imiter la physique ou la biologie. Cette méthode consiste à encadrer une démarche déductive (qui joue un rôle décisif) par des démarches inductives. En amont pour circonscrire les faits auxquels l'économie politique s'applique, en aval pour vérifier les énoncés en les confrontant aux faits.

Marx et la dialectique

Pour K. Marx (1818-1883), il s'agit avant tout de fonder une critique de l'économie politique, car le discours des économistes de son temps lui semble lié aux idées et aux intérêts de la bourgeoisie. Pour autant, Marx souligne la contribution scientifique importante des grands auteurs classiques (Smith, Ricardo), il critique en revanche très sévèrement ceux qui, loin de faire progresser la science, n'expriment que leurs convictions idéologiques. Cette critique vise les libéraux (F. Bastiat ou J.-B. Say), mais aussi les socialistes utopistes (P.-J. Proudhon, S. de Sismondi...).

Pour Marx, il s'agit d'approfondir les acquis scientifiques des classiques (théorie de la **valeur travail**) en poussant leur logique jusqu'à ses conséquences ultimes (théorie de l'**exploitation**) et de s'appuyer sur une méthode dialectique héritée d'Hegel mais affranchie de son idéalisme. Le **matérialisme dialectique** (méthode scientifique générale) se traduit par le **matérialisme historique** dans l'étude des **modes de production**.

Il accorde une grande importance à la dynamique historique : il n'existe pas de catégorie universelle ou éternelle, ni de **loi économique** valable en tout temps et en tout lieu. Critiquant R. Malthus, il affirme qu'il n'y a pas de loi de population en général, mais une loi de population propre à chaque mode de production. La surpopulation dont parle Malthus, n'est pas une surpopulation absolue, mais une surpopulation relative aux besoins en main-d'œuvre du **capitalisme**.

Marx critique l'empirisme : pour lui, il faut partir des **concepts** généraux les plus abstraits pour construire progressivement un « concret pensé ». Contre les idées reçues positivistes

en matière de méthode scientifique, Marx affirme qu'il faut « s'élever de l'abstrait au concret ».

Ce point de vue anti-empiriste repose sur le refus par Marx de toute idée de vérité manifeste. Si le détour par la théorie est indispensable, c'est parce que, au-delà des apparences, il faut rendre compte de l'essence des choses : « Toute science serait superflue si l'apparence et l'essence des choses se confondaient » (*Le Capital*, Livre III).

Walras et la tradition néoclassique

L. Walras (1834-1910) distingue l'**économie pure**, l'**économie appliquée** et l'**économie sociale**. Pour lui, les diverses approches sont complémentaires. S'agissant de l'économie politique pure, L. Walras souligne qu'elle étudie des « types idéaux » et non la réalité empirique : « L'économie politique pure doit emprunter à l'expérience des types d'échange, d'offre, de demande, de marché, de capitaux, de revenus, de services producteurs, de produits. De ces types réels, elle doit abstraire, par définition des types idéaux, et raisonner sur ces derniers, pour ne revenir à la réalité que la science une fois faite, et en vue des applications. Nous aurons ainsi sur un marché idéal, des prix idéaux qui seront dans un rapport rigoureux avec une demande et une offre idéales » (*Éléments d'économie politique pure*, 1874).

Il y a donc bien modélisation de la part de l'économiste. Le recours aux mathématiques (très contesté à l'époque par les économistes libéraux français) est destiné, selon Walras, à assurer la rigueur des déductions effectuées.

V. Pareto (1848-1923) adopte pour l'essentiel le même point de vue. Pour lui, l'étude de l'économie politique peut se fixer trois buts : la recherche de recettes pour la vie pratique, la défense d'une doctrine visant à réaliser telle ou telle fin jugée souhaitable, et la recherche des lois qui régissent les phénomènes. Dans ce dernier cas le but est « exclusivement scientifique ; on veut connaître, savoir, sans plus » (*Manuel d'économie politique*, 1906). Comme Walras, Pareto insiste sur le fait que la science étudie des « phénomènes idéaux » : « Nous ne devons jamais juger de la valeur d'une théorie en recherchant si elle

s'écarte en quelque manière de la réalité, parce qu'aucune théorie ne résiste et résistera jamais à cette épreuve » (*idem*). Contre l'**empirisme**, il insiste sur le fait que « l'abstraction constitue pour toutes les sciences la condition préliminaire et indispensable de toute recherche ».

A. Marshall (1842-1924) donne une définition de la science économique qui s'inspire à la fois de l'approche classique et de l'approche néoclassique : « L'économie politique ou économique est une étude de l'humanité dans les affaires ordinaires de la vie ; elle examine la partie de la vie individuelle et sociale qui a le plus particulièrement trait à l'acquisition et à l'usage des choses matérielles, nécessaires au bien-être. Elle est donc d'un côté, une étude de la richesse, de l'autre, et c'est le plus important, elle est une partie de l'étude de l'homme » (*Principes d'économie politique*, 1890).

A. Marshall adopte un point de vue éclectique : « L'économiste doit être avide de faits, mais les faits par eux-mêmes n'apprennent rien. » Évoquant la **querelle des méthodes** en économie politique, il considère pour sa part que toutes les méthodes peuvent être utilisées si elles le sont de façon pertinente.

E. Malinvaud propose pour sa part, une définition synthétique : « L'économie est la science qui étudie comment des ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse, d'une part, aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations » (*Leçons de théorie microéconomiques*, 1986).

La querelle des méthodes en sciences économiques

L'École historique allemande

L'une des premières oppositions systématiques à l'école classique émane de F. List (1789-1846). Dénonçant le « cosmopolitisme » de l'école anglaise, il affirme la nécessité d'élaborer un « Système national d'économie politique » (titre de son livre de 1841). Derrière la contestation du **libre-**

échange et de la domination britannique, c'est une divergence méthodologique qui s'exprime. Ce que List reproche aux économistes classiques anglais, c'est de tirer par déduction des conclusions qui se veulent universelles à partir d'hypothèses qui sont irréalistes. Par exemple, la théorie ricardienne des **avantages comparatifs** néglige la réalité nationale et raisonne comme si le globe ne formait qu'une seule nation. Les conclusions tirées de cette hypothèse irréaliste (la suppression des **droits de douane**) ne sont donc pas recevables selon List.

Une attaque plus systématique, et plus explicitement épistémologique, est formulée par la première école historique allemande : W. Roscher (1817-1894), puis K. Knies (1821-1898) et B. Hildebrand (1812-1878).

W. Roscher, dans son ouvrage *Précis d'un cours d'économie politique d'après la méthode historique* (1843), considère qu'il faut combiner les méthodes déductives de l'école anglaise et l'analyse des faits historiques. B. Hildebrand (*L'économie politique du présent et de l'avenir*, 1848) et K. Knies (*L'économie politique envisagée au point de vue historique*, 1853) contestent plus radicalement l'existence de toute loi universelle. Ils fixent à l'économie politique une mission de « description » de la réalité historique et de son évolution. Knies relance la polémique contre le « cosmopolitisme », pour lui, il existe un « esprit national » propre à chaque peuple. Il n'existe donc aucun principe général à partir duquel on puisse développer une méthode déductive.

La « jeune école historique », incarnée notamment par G. Schmöller (1838-1917), va se montrer encore plus critique à l'égard de l'école classique en contestant le rôle des mécanismes de marché, y compris sur le plan interne aux nations. Cependant, cette deuxième génération de l'école historique se montre favorable à un compromis sur le plan épistémologique en ne niant pas l'existence de **lois** et en reconnaissant l'importance de la théorie. A. Wagner (1835-1917), l'un des membres de cette école, formule la célèbre **loi de Wagner** à propos de la croissance de l'intervention économique de l'État.

L'École autrichienne

Réagissant aux attaques des historistes, C. Menger (1840-1921) affirme le primat de la théorie : « Nous comprenons un phénomène concret d'une manière théorique en le reconnaissant comme un cas spécial d'une certaine régularité (conformité de loi) de succession ou de coexistence de phénomènes. » (*Recherches sur la méthode dans les sciences sociales et en économie politique en particulier*, 1883). Il souligne que toute tentative de décrire la réalité, de construire des typologies suppose une grille de lecture théorique. Menger développe des conceptions aprioristes qui sont reprises dans une large mesure par L. von Mises.

Selon L. von Mises (1881-1973), « Il faut étudier les lois de l'agir humain et de la coopération sociale, comme le physicien étudie les lois de la nature » (*L'action humaine*, 1949). En dépit de cette affirmation, qui vise à souligner l'ambition scientifique de la science économique, Mises est un partisan du **dualisme épistémologique** : les sciences de la nature se fondent, d'après lui, sur l'induction et l'expérimentation. La connaissance des activités humaines relève de l'histoire ou de la **praxéologie**. L'histoire étudie des événements uniques et il n'est donc pas possible d'en tirer, par induction, des propositions générales concernant l'agir humain. L. von Mises, fidèle à la perspective autrichienne, s'oppose donc à toute fécondité de la « méthode historique ». La praxéologie est une connaissance *a priori*, elle repose sur l'introspection pour élaborer des propositions initiales à partir desquelles on déduit d'autres propositions qui constituent une connaissance exacte de la réalité. Pour Mises, « l'agir humain est nécessairement toujours rationnel ». Comme tous les hommes ont la raison en partage, l'introspection peut conduire à des propositions qui sont généralisables et qui peuvent servir de base à une connaissance déductive. La praxéologie est une connaissance de l'action, or toute action suppose un but à atteindre et des moyens pour réaliser cette fin. Mises propose de nommer catallaxie, le sous-ensemble de la praxéologie qui

se consacre à l'étude des comportements proprement économiques.

L. von Mises est aussi un défenseur de l'**individualisme méthodologique** : « Car une collectivité n'a pas d'existence et de réalité, autres que les actions des individus membres. »

La définition de L. Robbins (1898-1984) s'inscrit dans la tradition autrichienne : « L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des fins et des moyens rares à usages alternatifs » (*La nature et la signification de la science économique*, 1932).

La question du réalisme des hypothèses

Les **modèles** construits par la théorie économique reposent (comme tout modèle) sur un certain nombre d'**hypothèses**. Comment ces hypothèses sont-elles choisies ? Doivent-elles être réalistes ?

On dispose sur ce point de trois types de réponses :

1. Pour les tenants de l'**apriorisme** (en particulier l'école autrichienne), les hypothèses sont des propositions que nous connaissons par introspection, qui relèvent de l'évidence. Dès lors, les énoncés qui sont valablement déduits de ces hypothèses sont vrais et n'ont même pas besoin d'être vérifiés.

2. M. Friedman (1912-2006) repousse la conception aprioriste et adopte un point de vue que l'on peut qualifier de conventionnaliste, soit d'instrumentaliste. Selon lui, une hypothèse n'a pas besoin d'être réaliste. Elle doit être jugée à partir des prévisions que le modèle permet de réaliser. Si un modèle formule des prévisions correctes, les hypothèses sur lesquelles il repose doivent être considérées comme validées. Friedman écrit : « Le seul test pertinent de la validité d'une hypothèse est la confrontation de ses prévisions avec l'expérience. L'hypothèse est rejetée si ses prévisions sont contredites ("fréquemment" ou plus souvent que des prévisions provenant d'une hypothèse alternative) ; elle est validée si ses prévisions ne sont pas

contredites ; elle est considérée comme très fiable si elle a survécu à de nombreuses occasions d'être contredite. Les données factuelles ne peuvent jamais "prouver" une hypothèse, elles peuvent seulement ne pas réussir à la réfuter... » (*La méthodologie de l'économie positive*, 1953). À la limite, pour Friedman, une théorie est d'autant plus féconde qu'elle repose sur des hypothèses irréalistes. En effet, une hypothèse considérée comme réaliste risque de n'être qu'une idée reçue correspondant à l'impression immédiate. La seule légitimité d'une théorie résiderait dans la formulation de prévisions. F. Hahn (1925-2013) conteste ce point de vue « Il est patent que nous pouvons prétendre comprendre un événement sans prétendre que nous pouvons le prédire. Les géophysiciens, par exemple, croient qu'ils comprennent les tremblements de terre mais ne peuvent les prédire » (*Equilibrium and Macroeconomics*, 1984).

3. La critique la plus radicale de la position de M. Friedman a été formulée par P. A. Samuelson (1915-2009). Celui-ci dénonce humoristiquement le « F Twist » (ou « distorsion Friedman »). Pour Samuelson, toute théorie est tautologique : la validité de conclusions logiquement déduites d'hypothèses est subordonnée à la validité des hypothèses. On ne peut tirer des conclusions empiriquement vraies à partir d'hypothèses fausses. Pour Samuelson, les théories et les modèles doivent reposer sur des hypothèses empiriquement testables.

Le débat Friedman/Samuelson porte sur le sens qu'il faut donner au terme « réalisme ». Il semble largement admis parmi les économistes qu'on ne peut valablement construire un modèle sur une ou des hypothèses empiriquement réfutées. En revanche, il est légitime d'avoir recours à des hypothèses abstraites qu'il n'est pas possible de réfuter directement.

La pluralité des paradigmes

On peut considérer qu'à chaque moment de l'histoire des sciences de la nature, correspondant à une phase de **science normale** (au sens de Th. Kuhn), l'accord entre les scientifiques est très large, alors qu'on s'interroge pour savoir si le concept de science normale est pertinent pour la science économique et

les sciences sociales en général. De même, beaucoup d'épistémologues soulignent que les sciences de la nature apparaissent comme beaucoup plus cumulatives que les sciences sociales.

Cependant, il ne faut pas surestimer cette distinction. On constate que certaines sciences de la nature sont caractérisées par de longues périodes de coexistence conflictuelle entre **paradigmes** et que certaines sciences sociales sont marquées par des périodes de **sciences normales**. C'est ainsi que la démographie est caractérisée aujourd'hui par la domination du paradigme de la transition démographique.

Il n'est pas contestable cependant que les sciences sociales, et la science économique en particulier, sont caractérisées par la pluralité des paradigmes, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'un critère de distinction pertinent entre sciences de la nature et sciences sociales. On peut constater de plus que le débat entre les tenants de divers paradigmes conduit parfois à des synthèses : les **synthèses néoclassiques** par exemple.

Quoi qu'il en soit, si l'on s'interdit les simplifications abusives et si l'on n'aborde pas la question sous le seul angle idéologique, la confrontation de paradigmes concurrents est une source de progrès des connaissances. Par exemple, les critiques adressées par les économistes hétérodoxes au modèle d'équilibre général ont contraint les auteurs qui s'inscrivaient dans ce programme de recherche à introduire des hypothèses nouvelles (marchés imparfaits, incertitude, etc.).

Formalisation et investigations empiriques

Le débat qui oppose les tenants de l'approche littéraire aux tenants de l'approche mathématique en économie semble désormais tranché en faveur des seconds. Ce débat se posait déjà au XIX^e siècle. Si L. Walras a enseigné l'économie politique à Lausanne, c'est que les économistes qui contrôlaient l'accès à la profession en France (P. Leroy-Beaulieu et ses disciples) s'opposaient à l'usage des mathématiques. Certes ils s'opposaient aussi aux sympathies « socialistes » de Walras, mais l'argument méthodologique était fort. Cette

tradition française est restée influente. L'économie politique s'enseignait dans les Facultés de droit, on y cultivait le goût de l'histoire et de la sociologie, on craignait l'appauvrissement du discours lié à la mathématisation.

Au xx^e siècle, cependant l'usage des mathématiques s'est imposé. En France, ce sont souvent des ingénieurs et non des économistes universitaires traditionnels qui ont contribué au développement de l'économie mathématique. Citons A. Cournot (1801-1877), J. Dupuit (1804-1866) et plus tard M. Allais (1911-2010). Mais c'est principalement sous l'influence anglo-saxonne que la mathématisation est devenue la norme de la discipline.

Soulignons tout d'abord que l'analyse économique porte très souvent sur des données quantitatives (**prix, production, exportations...**) qui se prêtent bien au traitement mathématique. De plus, les progrès de la science économique ont conduit à accroître les données statistiques disponibles. D'autant plus que la **microéconomie** elle-même se consacre de plus en plus à des objets empiriques. L'approche macroéconomique présentée par Keynes (sous forme littéraire) dans la *Théorie générale* a conduit à la mise au point de la **comptabilité nationale** (recueil et mise en forme des données). La volonté de mettre en œuvre des politiques économiques s'est accompagnée de la création de **modèles** macroéconomiques.

Contrairement à des idées reçues, la formalisation et le traitement de données quantitatives ne sont pas liés au seul paradigme néoclassique. D'une part, certains économistes construisent de vastes bases de données historiques (A. Maddison, dans le cadre

de l'OCDE), d'autre part, pour contribuer à certains débats de politique économique, des données sont rassemblées et traitées par des économistes critiques à l'égard de l'approche néoclassique (par exemple, les travaux de Th. Piketty sur les inégalités de revenus et de patrimoine et sur la fiscalité).

En suivant la présentation de B. Walliser et Ch. Prou (*La science économique*, 1988), on peut présenter ainsi les apports de la formalisation :

- « La formalisation est d'abord un langage d'exposition précis et rigoureux qui permet, dans un cadre cohérent, de définir les concepts de façon si possible unique et d'énoncer les propositions sous une forme souvent ramassée. »

- « La formalisation est un instrument puissant de démonstration et de calcul, qui permet de mieux cerner les conditions de validité logique des énoncés théoriques et d'engendrer des propositions nouvelles. »

- « La formalisation permet d'exprimer des théories différentes dans un langage formel commun et donc de les confronter voire de dégager une théorie synthétique. »

- « La théorie est un support utile pour confronter les théories aux observations. »

Il n'y a plus lieu d'opposer aujourd'hui l'usage de la formalisation (qui se limiterait à une approche théorique) et une approche historique ou empirique qui n'utiliserait qu'une approche « littéraire ». De nombreux auteurs combinent une approche quantitative et une volonté de prendre en compte l'histoire et les **institutions**.

➔ *Macroéconomie, Microéconomie*

Équation de Cambridge

Pour A. C. Pigou (1877-1959), la **demande de monnaie** des agents (M) est proportionnelle à leur **revenu réel** (Y) : $M = kPY$ (où P est le **niveau général des prix**).

On en déduit que la valeur réelle des encaisses monétaires (M/P) est égale à une constante près (k) au revenu réel :

$M/P = kY$ (où k est une constante qui est égale, à court terme, à l'inverse de la **vitesse de circulation de la monnaie**).

Cette équation signifie que les agents s'intéressent au **pouvoir d'achat** de leurs encaisses, on retrouve donc l'**effet d'encaisse réelle**.

➔ *Monnaie*

➔ *École de Cambridge, Théorie quantitative de la monnaie*

Équation de Fisher

L'équation de Fisher est une reformulation de la **théorie quantitative de la monnaie**. Cette dernière met en relation le volume des transactions (T),

le **niveau général des prix** (P), la **vitesse de circulation de la monnaie** (V), et la **masse monétaire** (M).

I. Fisher (1867-1947) généralise cette approche en introduisant une distinction entre la **monnaie fiduciaire** (M) et sa vitesse de circulation (V) d'une part et les **dépôts à vue** (M') qui ont leur propre vitesse de circulation (V') d'autre part.

On obtient :

$$M.V + M'.V' = P.T$$

+ Dans cette approche, il y a **dichotomie**, la **monnaie** est neutre et elle n'est considérée que comme un instrument de transaction.

⇒ *Monnaie*

⇒ *Monétarisme, Neutralité de la monnaie, Théorie quantitative de la monnaie*

Équation de Kaya

L'équation de Kaya présente l'émission mondiale de CO_2 comme le produit de quatre facteurs :

- la population mondiale (P) ;
- le **produit intérieur brut** (PIB) par habitant ($g = G/P$ où G désigne le PIB mondial) ;
- l'intensité énergétique par unité de PIB produite ($e = E/G$ où E désigne la quantité totale annuelle d'énergie consommée dans le monde) ;
- l'intensité de l'émission de CO_2 par unité d'énergie consommée ($f = F/E$ où F désigne la quantité totale de CO_2 émise annuellement dans l'économie mondiale).

En résumé : $F = P \times G/P \times E/G \times F/E$

Par simplification, on vérifie aisément que $F = F$. L'intérêt de cette présentation est d'identifier les facteurs sur lesquels il est possible d'agir pour réduire les émissions de CO_2 (notées F) : la population mondiale, le PIB par habitant, l'intensité énergétique et l'intensité carbonique. Les partisans de la **décroissance** insistent sur les deux premiers facteurs, les partisans du **développement durable** et de la **soutenabilité faible** insistent sur les progrès technologiques qui permettraient de réduire l'intensité énergétique et l'intensité carbonique (si on utilise plus d'énergie solaire ou éolienne, F/E diminue).

Cette équation, formulée en 1993 par l'économiste japonais Y. Kaya, permet donc de s'interroger sur les moyens d'agir afin de réduire l'émission globale de CO_2 (ou d'équivalent CO_2) dans le cadre d'une **politique climatique**. Il s'agit notamment de favoriser le **découplage** entre croissance du PIB par tête et production de CO_2 en réduisant l'intensité énergétique par unité de PIB (croissance sobre en énergie) et l'intensité en CO_2 de l'énergie consommée (économie bas carbone ou totalement décarbonée).

⇒ *Économie et écologie*

⇒ *Économie de l'environnement, Économie verte, Développement durable, Politique climatique*

Équilibre

En science économique, un équilibre est une situation dans laquelle les agents n'ont aucune raison de modifier leurs comportements compte tenu des **informations** dont ils disposent et des contraintes (notamment budgétaires et techniques) qui pèsent sur eux pour atteindre leurs objectifs.

+ Le concept d'équilibre n'est pas propre à la **théorie néoclassique** : on parle d'équilibre de sous-emploi chez Keynes, de croissance équilibrée (ou déséquilibrée) dans l'économie du développement, d'**équilibre au fil du rasoir** dans la théorie keynésienne, etc.

+ On oppose parfois l'équilibre (lié à une analyse statique) et la **croissance économique** ou le **développement** (liés à une analyse dynamique). Mais de nombreux travaux portent sur les conditions d'une **croissance équilibrée**.

⇒ *Marchés et prix, Fluctuations et crises économiques*

⇒ *Équilibre de marché, Équilibre de Nash, Équilibre général, Équilibre partiel, Théorie économique*

Équilibre à prix fixes

⇒ *Théorie des équilibres à prix fixes*

Équilibre à taches solaires

On appelle équilibre à taches solaires un équilibre économique qui résulte de la **coordination des anticipations** par des croyances communes. Si tous les agents croient que les **fluctuations économiques** s'expliquent par les taches solaires et adoptent des comportements économiques cohérents avec cette croyance, les fluctuations observées seront liées aux taches solaires. Ce phénomène résulte des **anticipations autoréalisatrices**.

+ L'origine de l'expression réside dans l'explication, proposée par S. Jevons (1835-1882) et aujourd'hui abandonnée, selon laquelle les **fluctuations économiques** s'expliquent par le retour périodique de taches à la surface du soleil.

⇒ *Épistémologie économique*

Équilibre au fil du rasoir

Dans le modèle de Harrod, pour qu'il y ait croissance équilibrée de plein-emploi, il faut qu'un équilibre s'instaure à la fois sur le **marché** des biens et sur le **marché du travail**. Il faut donc obtenir l'égalité entre trois taux de croissance : le taux de

croissance effectif (g), taux de croissance garanti – ou taux de croissance justifié – (gw) et taux de croissance naturel (gn) :

$$g = gw = gn \text{ ou } \frac{s}{v} = \frac{s}{\beta} = n$$

Avec s = propension marginale à épargner,

v = coefficient de capital

β = coefficient d'accélération (c'est-à-dire le coefficient marginal de capital)

n = taux de croissance de la population active.

Cette égalité risque de ne pas être obtenue, car il est peu probable que les deux normes de croissance relatives à la pleine utilisation du capital (gw) et à la pleine utilisation du travail (gn) soient satisfaites simultanément.

Le sentier de croissance défini par R. Harrod (1900-1978) n'est donc pas stable : le système ne peut être ramené sur le sentier d'équilibre par un processus auto correcteur. Bien plus, tout écart par rapport à l'équilibre, au lieu de se corriger, aggravera les **déséquilibres**. C'est pourquoi la croissance au taux garanti est dite « équilibre au fil du rasoir ».

⊖ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur*

Équilibre avec rationnement

Un équilibre avec rationnement est un équilibre dans lequel, du fait de la **rigidité** ou de la **viscosité** des **prix**, l'un des côtés du **marché** (l'**offre** ou la **demande**) subit une contrainte de quantité. Par exemple, si sur un marché, pour un prix rigide donné, l'offre est de 1 000 unités de bien et la demande de 800 unités de biens, la quantité effectivement échangée sera de 800 (c'est l'**équilibre** du marché). Dans ce cas, la demande effective sera égale à la **demande notionnelle**. En revanche, l'**offre effective** (800) est inférieure à l'**offre notionnelle** (1 000). Les offreurs sont donc rationnés.

⊕ Un équilibre de sous-emploi (**chômage keynésien**) est donc un équilibre avec rationnement : le **chômage involontaire** correspond en effet à des **actifs** qui ne trouvent pas d'emploi alors qu'ils seraient disposés à travailler au **taux de salaire** en vigueur.

⊖ *Marchés et prix*

➔ *Macroéconomie, Microéconomie, Théorie des équilibres à prix fixes*

Équilibre budgétaire

Il y a équilibre budgétaire dans une **unité de production** lorsque le montant des produits est égal au montant des charges. Dans le cas du **budget de l'État** l'équilibre budgétaire signifie que les recettes

et les dépenses inscrites dans la **loi de finances** sont d'un montant identique.

⊖ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Déficit public, Impasse budgétaire, Règle d'or, Solde budgétaire, Théorème de Haavelmo*

Équilibre concurrentiel

L'équilibre concurrentiel désigne l'équilibre qui s'établit sur un **marché** de **concurrence pure et parfaite**. Il résulte de la confrontation de l'**offre** et de la **demande** du marché.

Dans la **microéconomie** standard, l'**équilibre** résulte de la flexibilité des **prix** et correspond à une situation où, pour un niveau de prix (le **prix d'équilibre**), il y a égalité entre les quantités offertes et demandées. En concurrence parfaite, cet équilibre est également un optimum qui maximise le **surplus du consommateur** et le **surplus du producteur**.

Il existe dans la **théorie néoclassique** une analyse de l'équilibre concurrentiel :

– sur un seul marché considéré comme indépendant de tous les autres (problématique d'**équilibre partiel**) ;

– sur tous les marchés considérés comme interdépendants (problématique d'**équilibre général**).

⊕ L'expression selon laquelle « à l'équilibre, l'offre est égale à la demande » est fautive puisque l'offre et la demande désignent les courbes (les fonctions) ; leur égalité n'a donc pas de sens. L'équilibre est un point dont les coordonnées sont un prix et une quantité.

⊕ Il existe des situations d'équilibre autres que l'équilibre concurrentiel.

⊖ *Marchés et prix*

➔ *Commissaire-priseur, Concurrence, Courbe d'offre, Courbe de demande, Duopole, Équilibre avec rationnement*

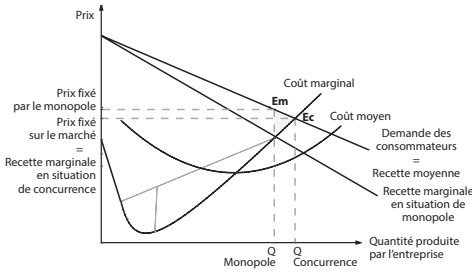
Équilibre de marché

➔ *Équilibre concurrentiel*

Équilibre de monopole

En **microéconomie**, l'équilibre de monopole est le couple prix-quantité que le monopoleur détermine, compte tenu de la **demande**, afin de maximiser son **profit**. Comme en **concurrence pure et parfaite**, le profit est maximal lorsque le monopoleur produit la quantité pour laquelle la **recette marginale** est égale au **coût marginal**. Mais, à la différence du modèle de concurrence pure et parfaite, le monopole n'est pas **preneur de prix**, mais **faiseur de prix**. Il est confronté à une **courbe de demande** décroissante qui représente aussi sa fonction de **recette moyenne** (RM).

Comme le surcroît de recette découlant de la vente d'une unité supplémentaire diminue, la droite de recette marginale (Rm) est toujours située au-dessous de la courbe de demande (RM). Le producteur produira donc la quantité Q_e qui égalise le coût marginal et la recette marginale (point Em). Compte tenu de la fonction de demande, cette quantité pourra être vendue à un prix (pe). Il apparaît ainsi une **rente de monopole** car le prix du monopole est supérieur au **coût marginal**.



- ✚ En situation de concurrence pure et parfaite, la recette marginale serait confondue avec la recette moyenne et l'équilibre se trouverait au point Ec . L'équilibre de monopole est sous-optimal par rapport à l'**équilibre** concurrentiel puisque le prix est plus élevé et la quantité offerte plus faible. La situation de monopole est donc défavorable au **consommateur**.

➤ Marchés et prix

- ➔ *Fonction de coût, Maximisation du profit, Monopole naturel, Pouvoir de marché*

Équilibre de Nash

L'équilibre de Nash est une solution de **théorie des jeux** proposée en 1951 par le mathématicien américain J. F. Nash (1928-2015, prix Nobel 1994). Cet équilibre d'un jeu non coopératif correspond à une combinaison de stratégies dans laquelle aucun des acteurs ne peut espérer améliorer sa situation par un changement unilatéral de stratégie (celle de chaque autre joueur est donnée). Un jeu peut présenter plusieurs équilibres de Nash et il est fréquent que de tels équilibres ne soient pas des **optimums de Pareto**.

- ✚ Ces propriétés présentent un grand intérêt théorique car elles montrent que, lorsque certaines hypothèses de la **concurrence pure et parfaite** ne sont pas réalisées, en particulier celle de l'**information** parfaite, des comportements d'**agents économiques** rationnels sur un **marché** peuvent conduire à un équilibre qui n'est ni unique, ni optimal.

➤ Marchés et prix

- ➔ *Dilemme du prisonnier, Duopole, Théorie économique*

Équilibre de pauvreté

Le concept d'équilibre de pauvreté, développé par J. K. Galbraith (1908-2006), désigne une situation dans laquelle la pauvreté résulte de comportements rationnels dans un contexte donné. L'équilibre de pauvreté rejoint l'idée de **cercle vicieux du sous-développement**.

Dans *Théorie de la pauvreté de masse* (1980), J. K. Galbraith insiste sur la **rationalité** des comportements individuels dans un contexte de dénuement. Pour lui, en l'absence de possibilités d'**investissements**, les techniques agricoles traditionnelles ont atteint ou approchent un optimum. De même, l'absence d'**innovations** résulte de modalités du calcul des **risques** dans une population pauvre.

➤ Économie du développement

Équilibre de sous-emploi

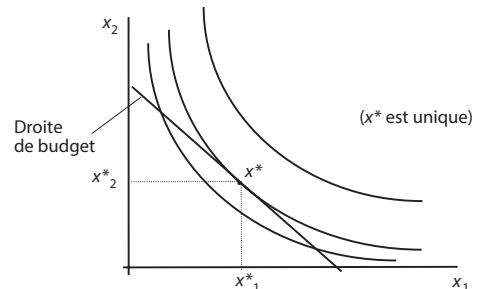
Dans la **théorie keynésienne**, l'équilibre de sous-emploi désigne une situation où il y a équilibre sur les marchés des biens et des services et en même temps du chômage. Le principe de la **demande effective** conduit les **entreprises** à anticiper une demande et à réaliser la **production** correspondante. L'économie est alors en situation d'équilibre dans la mesure où les biens et services produits sont vendus (la condition d'équilibre étant l'égalité de l'**épargne** et de l'**investissement**). Mais cette production nécessite un volume d'**emploi** qui ne correspond pas forcément à celui du **plein-emploi**. Cet équilibre est alors un équilibre de sous-emploi. L'équilibre de sous-emploi est un **équilibre avec rationnement**, les ajustements se réalisent donc par les quantités et non par les prix.

➤ Marché du travail, emploi et chômage

- ➔ *Chômage involontaire, Chômage keynésien, Équilibre avec rationnement, Viscosité des prix*

Équilibre du consommateur

L'équilibre du consommateur est le **panier de consommation**, x^* sur le graphique, qui maximise l'**utilité** du consommateur, tout en étant compatible avec la **contrainte de budget**.



La **droite de budget** sépare l'ensemble des paniers de consommation en deux sous-ensembles. Les paniers situés au-dessus de la **droite de budget** sont préférés par le consommateur, puisqu'ils se situent sur des **courbes d'indifférence** plus éloignées de l'origine des axes. Mais ils ne sont pas accessibles car ils correspondent à une dépense supérieure au budget du consommateur. Les paniers situés au-dessous de la droite de budget sont accessibles, mais ne maximisent pas l'utilité du consommateur.

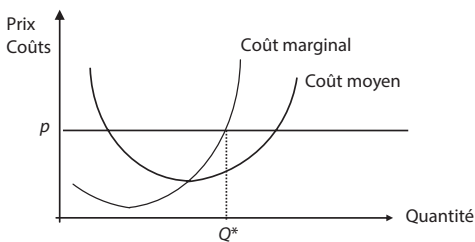
Comme l'on suppose que le consommateur dépense la totalité de son budget, il faut donc choisir un point situé sur la droite de budget. Il en existe une infinité. Tant qu'il y a deux points d'intersection entre une courbe d'indifférence et la droite de budget, il existe une courbe d'indifférence située plus haut qui reste accessible au consommateur. La situation d'équilibre est le point de tangence entre la droite de budget et la courbe d'indifférence la plus éloignée de l'origine des axes.

- + Si les courbes d'indifférence sont strictement convexes, il n'y a qu'un seul panier optimal pour une droite de budget donnée.

⇒ *Marchés et prix, Consommation et investissement*
 → *Carte d'indifférence, Convexité des préférences, Ensemble budgétaire*

Équilibre du producteur (courte période)

En **concurrence pure et parfaite**, l'équilibre du producteur en **courte période** correspond à la quantité produite qui maximise le **profit du producteur**. Ce dernier, pour déterminer cette quantité d'équilibre, doit augmenter sa production tant que la **recette marginale** est supérieure au **coût marginal** (C_m). À l'équilibre (quantité Q^*), la dernière unité produite rapporte un profit unitaire nul (égalité du coût marginal et de la recette marginale), mais toutes les unités produites précédentes rapportent un profit unitaire positif.



- + En **concurrence pure et parfaite**, le prix s'impose au producteur et il est égal à la recette moyenne, elle-même égale à la recette marginale. En effet,

quelle que soit la quantité offerte, le producteur vendra toutes les unités au **prix du marché** (la quantité produite est « minuscule » au regard de la quantité totale échangée sur le marché).

⇒ *Marchés et prix*

→ *Efficience, Fonction de coût, Maximisation du profit, Profit pur*

Équilibre du producteur (longue période)

En **microéconomie**, l'équilibre du producteur de **longue période** en concurrence parfaite se caractérise par un **profit nul**. En effet, tant que le **profit** est positif, de nouveaux **producteurs** entrent sur le **marché**. La **courbe d'offre** se déplace vers la droite (l'offre s'accroît), ce qui fait baisser le **prix** du marché jusqu'au niveau du seuil de rentabilité (minimum du **coût moyen**). À ce niveau, le profit global est nul et il n'y a donc plus d'**incitation** à entrer sur le marché.

- + Dans la **théorie néoclassique**, le sens du mot profit est différent du sens usuel. Pour cette théorie, un profit nul signifie que le **capital** reçoit une rémunération correspondant à sa **productivité marginale**. Un profit positif (**profit pur** ou profit extra) constitue une situation transitoire car elle entraîne l'entrée sur le marché de nouveaux offreurs, et donc la baisse des prix.

⇒ *Marchés et prix*

→ *Efficience, Profit pur*

Équilibre emplois-ressources

Dans la **comptabilité nationale**, l'équilibre emplois-ressources permet de décrire la manière dont les **biens** et **services** ont été utilisés au sein d'une économie. C'est une égalité comptable qui ne signifie pas forcément que l'économie soit équilibrée. Il peut y avoir un **déficit commercial** ou une insuffisance de l'**investissement**.

Ressources = Emplois

Production + importations = consommations intermédiaires + consommation finale + formation brute de capital fixe + variation des stocks + exportations.

Ou encore : Produit intérieur brut + importations = consommation finale + formation brute de capital fixe + variation des stocks + exportations. Selon la notation habituelle :

$$Y + M = C + I + X + \Delta S$$

- + Dans une économie, les ressources en biens et services correspondent à l'**offre** et les emplois correspondent à la **demande**.

⇒ *Comptabilité nationale*

→ *Comptabilité de l'entreprise, Compte d'utilisation du revenu, Comptes de secteurs, Tableau économique*

Équilibre externe

L'équilibre externe correspond à l'équilibre du solde de la balance courante.

Dans le **modèle IS-LM** en économie ouverte (IS-LM-BP), la **politique économique** peut être confrontée à un dilemme entre l'équilibre interne (**plein-emploi des facteurs de production**) et l'équilibre externe. Cette contrainte varie avec le degré de mobilité des capitaux et le **régime de change**.

Quand les **capitaux** sont immobiles, toute **politique de relance** monétaire ou budgétaire conduit à un déficit de la balance des transactions courantes, ce qui tend à faire se déprécier le **taux de change**. En régime de **changes fixes**, comme les **autorités monétaires** garantissent la stabilité du taux de change, elles sont contraintes d'avoir une **politique monétaire** restrictive (achat de **devises**), la restriction de l'**offre de monnaie** accroît le dilemme équilibre interne et externe en rendant inefficace la politique de relance. En **changes flexibles**, l'équilibre externe n'est plus une contrainte : le solde courant peut s'améliorer avec la dépréciation du taux de change, le **taux de change réel d'équilibre** rend compatible la réalisation simultanée de l'équilibre interne (croissance non inflationniste) et l'équilibre externe.

Quand les capitaux sont très mobiles, en **changes fixes**, l'équilibre externe reste toujours un dilemme dans le cas d'une relance monétaire, mais la politique budgétaire peut potentiellement concilier équilibre interne et externe (l'effet multiplicateur initial de la relance budgétaire fait monter le **taux d'intérêt**, ce qui attire les capitaux, or l'appréciation du taux de change implique l'obligation d'offrir plus de monnaie et donc une relance monétaire). Inversement en **changes flexibles**, le dilemme apparaît dans le cas d'une **politique budgétaire** (la hausse des taux d'intérêt qui en résulte attire les capitaux et dégrade la **compétitivité prix** des produits nationaux, le déficit de la balance des transactions courantes absorbe progressivement l'excédent de la balance des capitaux). En revanche, dans le cas d'une relance monétaire, on retrouve la compatibilité entre équilibre interne et externe (la baisse des taux d'intérêt provoque une fuite des capitaux et une augmentation des **importations**, mais la dépréciation du taux de change favorise les **exportations**).

✚ Le modèle IS/LM BP est un modèle qui peut paraître fruste (il n'intègre pas la formation des prix, il se réfère à la seule **compétitivité-prix**...) mais il permet de cerner les conditions de la compatibilité entre équilibre interne et externe pour un petit pays.

➤ *Commerce international, Fluctuations et crises économiques, Politique économique*

➔ *Compétitivité structurelle, Déséquilibre, IS-LM, Modèle Mundell-Fleming, Triangle des incompatibilités*

Équilibre général

En **concurrence pure et parfaite**, une situation d'équilibre général est une situation dans laquelle tous les **marchés** (des **biens**, du **travail**, du **capital**) supposés interdépendants sont simultanément en équilibre. L'équilibre général résulte de la confrontation de l'**offre** et de la **demande** sur chaque marché (ce qui conduit à un **prix d'équilibre** sur chaque marché). L'offre et la demande découlent des comportements des agents qui arbitrent entre les marchés en fonction de leurs préférences (consommateurs) et de leur volonté de **maximisation du profit** (producteurs). Dans ce modèle, la **monnaie** n'a qu'une seule fonction, celle d'unité de compte.

La théorie de l'équilibre général explique donc comment les décisions d'individus poursuivant des fins qui leur sont propres, aboutit, non à l'anarchie, mais à une situation socialement satisfaisante. Selon la formule de F. Hahn (1925-2013) : « Les prix d'équilibre imposent l'ordre dans un chaos potentiel. »

✚ La théorie de l'équilibre général a été formulée par L. Walras (1834-1910). Sa présentation la plus achevée a été proposée par K. Arrow (prix Nobel 1972) et G. Debreu (prix Nobel 1983).

✚ Dans la théorie néoclassique, une économie tend spontanément vers un équilibre général lorsque certaines conditions sont remplies (en particulier concurrence pure et parfaite et absence de rendements croissants, existence d'un **commissaire-priseur walrasien**).

✚ Tous les économistes libéraux n'adoptent pas cette approche en termes d'équilibre général. En particulier, les économistes qui se réclament de l'**École autrichienne** défendent une conception du marché comme processus et une vision dynamique de la **concurrence** qui les distingue du caractère statique de l'équilibre général.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Apurement des marchés, Arbitrage, Défaillances du marché, Équilibre concurrentiel, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur, Équilibre partiel, Loi de Walras, Main invisible, Théorie économique*

Équilibre monétaire

Le concept d'équilibre monétaire désigne une situation où le **taux d'intérêt monétaire** est égal au **taux d'intérêt naturel**. Il a été développé au sein de l'École suédoise d'abord par K. Wicksell (1851-1926) puis par G. Myrdal (1898-1987). Pour les

économistes suédois, cet équilibre monétaire est instable ce qui justifie une intervention régulatrice des **autorités monétaires**.

- *Monnaie, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Équilibre, Mécanisme cumulatif wicksellien, Politique monétaire*

Équilibre partiel

À la différence de l'approche en termes d'**équilibre général**, l'approche en termes d'équilibre partiel étudie les conditions de la formation de l'**équilibre** sur un seul **marché** supposé indépendant des autres. On ne prend donc pas en compte l'interdépendance entre les marchés, à la différence de l'**équilibre général**.

- ✚ Cette approche, développée en particulier par A. Marshall (1842-1924), différencie l'équilibre de **courte période** et celui de **longue période**.
- *Marchés et prix*
- ➔ *Courbe d'offre, Courbe de demande, Équilibre concurrentiel, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur, Théorie économique*

Équité

L'équité est le jugement que l'on porte sur le critère d'égalité que l'on choisit. Ainsi, est équitable un comportement ou une situation conforme à la justice. Mais le principe de justice utilisé n'est pas unique (égalité des droits, égalité des chances, égalité des situations).

On ne peut donc se prononcer sur l'équité qu'à condition d'explicitier le principe de **justice sociale** auquel on se réfère. Comme l'exprime J.-P. Fitoussi : « L'équité n'est pas [...] un substitut à l'égalité, mais une propriété du principe d'**égalité** que l'on choisit. »

Il ne faut donc pas confondre égalité et équité. L'égalité est une situation et l'équité est un jugement que l'on porte sur cette situation.

- *Revenus*
- ➔ *Capabilités, Commerce équitable, Développement humain, Équité fiscale, Justice sociale, Justice corrective, Justice commutative, Justice distributive, Théorie économique*

Équité fiscale

Le principe d'équité fiscale signifie que chaque citoyen doit payer sa juste part dans le financement des activités publiques.

L'équité fiscale peut être interprétée de deux façons :

- selon le principe d'équivalence, chaque contribuable doit payer en proportion des avantages qu'il

retire des **services publics**. Dans cette perspective, le rapport entre l'**État** et les **agents économiques** privés est assimilé à un contrat volontaire ;

– selon le principe de la capacité contributive, chaque contribuable doit payer en fonction de ses aptitudes à contribuer au financement. Cette aptitude est évaluée par l'un et/ou l'autre des critères suivants : **revenu**, **patrimoine**, **consommation**.

- *Économie publique, Politique économique, Revenus*
- ➔ *Budget de l'État, Concurrence fiscale, Équité, Évitement fiscal, Fiscalité, Justice sociale, Niche fiscale*

Équivalence ricardienne

- ➔ *Théorème d'équivalence Ricardo-Barro*

Escompte

L'escompte est une opération dans laquelle une **banque** mobilise des **effets de commerce**. L'**entrepreneur** qui possède des effets de commerce les cède à sa banque qui lui remet en contrepartie des **liquidités**. L'opération a un coût : le taux de l'escompte qui est un **taux d'intérêt** débiteur.

- ✚ L'escompte est une opération de **monétisation de créance** qui conduit à une **création monétaire**.
- *Monnaie*
- ➔ *Financement de l'économie, Lettre de change, Ré-escompte, Titrisation*

Espace Schengen

L'espace Schengen est un espace de coopération qui, en vertu de la Convention du 14 juin 1985, autorise entre les États signataires, une libre circulation des personnes avec une frontière extérieure unique. Le contrôle des personnes est opéré au moment du franchissement de la frontière extérieure d'un État membre, lequel agit alors pour le compte de l'ensemble des autres États membres avec des procédures communes (visas, demandes d'asile, etc.).

- ✚ La crise migratoire de 2015 a conduit certains responsables politiques à remettre en cause l'espace Schengen et à réclamer le retour aux frontières nationales. Le président de la Commission, J. C. Junker, a pour sa part proposé le maintien de Schengen et la mise en place d'un corps de gardes-frontières de l'**Union européenne (UE)** afin de garantir les frontières extérieures de l'Union.
- *Intégration économique, Mondialisation*
- ➔ *Union douanière, Union économique et monétaire, Zone de libre-échange, Zone monétaire optimale*

Esprit du capitalisme

- ➔ *Capitalisme, Système économique*

Établissement

L'établissement est une unité de production technique (usine, magasin, dépôt, agence) de l'**entreprise**. Il n'est pas doté de la personnalité juridique.

La plupart des entreprises ne comprennent qu'un seul établissement, mais les plus grandes en comptent plusieurs dizaines.

+ Ne pas confondre avec entreprise.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Concentration*

Établissements de crédit

Les établissements de crédit sont des prestataires de **services d'investissement** qui ont été agréés pour exercer à la fois des activités bancaires et des activités financières. Parmi les établissements de crédit on distingue :

- les banques commerciales ;
- les banques mutualistes et coopératives (y compris désormais les caisses d'épargne et de prévoyance intégrées au groupe Banque Populaire et la Banque Postale) ;
- les caisses de crédit municipal ;
- les sociétés financières ;
- les institutions financières spécialisées.

+ Alors que les **banques** (commerciales ou mutualistes et coopératives) peuvent réaliser toutes les opérations bancaires et services d'investissement, les autres établissements de crédit ne peuvent réaliser que les opérations prévues dans leur statut et pour lesquelles ils ont été agréés.

⇒ *Monnaie*

➔ *Fédération bancaire française, Financement de l'économie, Institutions financières monétaires, Intermediation financière, Monétisation de créances*

Étalon de change or

Un système d'étalon de change or (*Gold Exchange Standard*, GES) est un système de **changes fixes** dans lequel une ou plusieurs **devises (devises clés)** sont utilisées comme monnaie (s) internationale(s) en complément, voire en substitut à de l'or. La ou les devise(s) clé(s) bénéficie(nt) de la libre **convertibilité** en or et surtout d'une confiance basée sur le rôle économique du pays émetteur de cette **monnaie**.

Les systèmes mis en place à la **conférence de Gênes** (1922) puis à la conférence de **Bretton Woods** (1944) étaient des systèmes de GES.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Étalon dollar, Étalon-or, Monnaie internationale, Paradoxe de Triffin*

Étalon dollar

L'expression « étalon dollar » (qui n'a pas un caractère officiel) a été utilisée par de nombreux économistes pour désigner le fait que depuis le 15 août 1971 (inconvertibilité du dollar en or), le dollar est l'étalon du **système monétaire international**. Jusqu'à cette date, dans le cadre de l'étalon de change or mis en place à **Bretton Woods**, l'or était la référence ultime du système même si le dollar en était la **devise clé**.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Bretton Woods 2, Étalon-or, Étalon DTS, Paradoxe de Triffin*

Étalon DTS

Depuis les **accords de la Jamaïque** (démonétisation de l'or), les **droits de tirage spéciaux** sont théoriquement l'instrument de réserve et de règlement entre **banques centrales** des pays membres du **Fonds monétaire international (FMI)**. Les DTS jouent donc, en théorie, le rôle de l'or dans le système de **Bretton Woods**. Le dollar, principale **monnaie internationale**, est officiellement défini en DTS depuis la **dévaluation** du dollar du 13 février 1973.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Étalon de change or, Étalon dollar, Étalon-or, Système monétaire international*

Étalon-or

Le système de l'étalon-or est un système de **changes fixes** où chaque **monnaie** est définie par un poids d'or (on parle de parité-or). Le rapport des poids d'or de deux monnaies permet de définir le **pair du change**. Le **cours du change**, déterminé sur le **marché des changes**, varie dans des marges étroites qui correspondent aux points d'entrée et de sortie d'or.

+ Le fonctionnement de l'étalon-or suppose la libre convertibilité, interne et externe, des monnaies en or.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Points d'or*

Étapes de la croissance

Le processus des *étapes de la croissance économique*, titre de l'ouvrage de W. W. Rostow, publié en 1960, désigne les étapes par lesquelles passe une société sur la voie du **développement**.

W. W. Rostow (1916-2003) distingue cinq étapes qui constituent un processus historique universel pour toute société, processus ponctué par des points de passage obligatoires :

- la société traditionnelle ;
- les conditions préalables du démarrage ;

- le **démarrage** (ou *take-off*) ;
- le progrès vers la maturité ;
- l'ère de consommation de masse.
- + Dans cette perspective, le **sous-développement** est avant tout perçu comme un retard de développement.
- + Cette analyse relève de la volonté de s'opposer à la conception marxiste de l'histoire comme succession des **modes de production**.
- ⇒ *Croissance économique, Économie du développement*
- ➔ *Révolution industrielle*

État

La **comptabilité nationale** définit l'État par l'ensemble des **administrations publiques (APU)** qui sont composées :

- des administrations publiques centrales (désignant l'État au sens strict) ;
- des collectivités locales (régions, départements, communes) ;
- des **organismes divers d'administration centrale (ODAC)** organismes indépendants, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (Météo France, l'Institut national de la recherche agronomique – INRA –, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – ADEME –, par exemple) ;
- des administrations de **sécurité sociale**.

Les APU produisent des biens ou des **services** non marchands, c'est-à-dire fournis gratuitement ou à un **prix** inférieur à 50 % du **coût de production** et elles effectuent des opérations de **redistribution**.

- ⇒ *Économie publique, Épistémologie économique, Politique économique, Protection sociale*
- ➔ *Carré magique, Croissance endogène, Économie de la connaissance, Fédéralisme budgétaire, Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), Pacte de stabilité et de croissance, Politique conjoncturelle, Politique mixte, Politique structurelle, Politique keynésienne*

État-gendarme

Le terme « État-gendarme » désigne une intervention de l'État se limitant à assurer les fonctions régaliennes traditionnelles (armée, justice, police, diplomatie), et s'abstenant d'intervenir dans l'économie.

On oppose souvent l'État-gendarme, caractéristique du **capitalisme** libéral du XIX^e siècle, à l'**État-providence** qui s'est mis en place au XX^e siècle. Cette opposition doit être nuancée. En effet, l'État-gendarme intervient dans l'économie car les fonctions régaliennes sont indispensables au fonctionnement des **marchés**. Par ailleurs, l'intervention économique des pouvoirs publics est loin

d'être négligeable au XIX^e siècle, en particulier dans les pays à industrialisation tardive (financement de l'industrialisation, mise en place d'infrastructures, **politique monétaire**, etc.).

- ⇒ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Effet Gerschenkron, État minimal, Interventionnisme, Révolution industrielle, Théorie économique*

État minimal

Un État minimal est un État dont la fonction doit se limiter à assurer la sécurité et le respect des droits des individus. Selon certains théoriciens libéraux, la croissance de l'intervention de l'État dans l'économie et dans l'ensemble de la vie sociale viole les droits individuels et conduit à de nombreux effets pervers. Ils opposent l'État minimal à l'**État-providence**. Cette approche trouve certains de ses fondements dans les théories de l'**École autrichienne**.

- ⇒ *Économie publique*
- ➔ *Anarchocapitalisme, Courbe de Laffer, État-gendarme, Théorie économique*

État-providence

La notion d'État-providence est apparue dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle a d'abord un sens péjoratif, car elle est forgée par des libéraux (comme É. Ollivier) qui affirment le primat de l'individu et la nécessité du **risque** en dénonçant un État qui prétend se substituer à la providence.

La notion est aujourd'hui employée comme traduction de l'expression anglaise de « *Welfare State* » (État du bien-être). Elle désigne le financement public des dépenses sociales permettant de « libérer l'homme du besoin et du risque » (Lord Beveridge).

Dans un sens plus large, le terme est parfois utilisé pour désigner l'État interventionniste de la seconde moitié du XX^e siècle par opposition à l'**État-gendarme** du XIX^e siècle.

- ⇒ *Économie publique*
- ➔ *Assistance, Assurances sociales, Esprit de Philadelphie, Fonction d'allocation, Fonction de répartition, Fonction de stabilisation, Protection sociale, Welfarisme*

État social

L'État social est, au sens strict, un **État** qui intervient en matière de **protection sociale**, en ce sens il est synonyme d'**État-providence**. C'est le sens retenu par F. X. Merrien qui caractérise l'État social par trois types de politique :

- une intervention réglementaire de l'État afin d'assurer une sécurité économique aux citoyens par le biais de système de **sécurité sociale** ou d'**assistance** ;

- une volonté de **redistribution** qui passe par des transferts monétaires verticaux ou horizontaux ;
- la mise à disposition par l'État d'une série de services et d'équipements collectifs gratuits ou à des coûts très inférieurs à ceux du marché.

Au sens large, l'État social repose sur quatre piliers : la **protection sociale**, le droit du travail, les **services publics** et les **politiques économiques**.

☞ *Économie publique, Entreprises et système productif, Marché et prix*

➔ *Bien collectif, Bien commun, Consensus de Philadelphie, Économie de marché coordonnée, Économie solidaire, Normes d'emploi, Régulation, Travail décent, Variété des capitalismes*

État stationnaire

D'après D. Ricardo (1772-1823), les économies tendraient vers un état stationnaire du fait de l'évolution de la **répartition des revenus** qui conduit à un accroissement de la part de la **rente foncière** dans le revenu global. Le revenu global est partagé, selon Ricardo, entre les trois classes sociales (propriétaires fonciers, capitalistes et salariés) de la façon suivante :

- le **salaire** est un **salaire naturel**, fixé par le marché pour une période donnée ;

- la **rente** naît des différences de **rendements** entre les terres et rémunère les propriétaires des terres les plus productives ;

- le **profit** est alors défini comme un résidu.

Sous l'effet de l'accroissement de la population, il faut mettre en culture des terres moins productives, ce qui conduit à une hausse des prix agricoles et donc de la rente foncière ainsi que des salaires. À long terme, la part des profits va finalement tendre vers zéro. Or, les capitalistes n'investissent qu'en vue d'obtenir un profit. Le stock de **capital** va donc se stabiliser à un niveau donné : c'est l'état stationnaire.

✚ D. Ricardo montre que le **libre-échange** peut permettre de différer cet état stationnaire : il donne les moyens de se procurer des céréales à moindre coût et de baisser le salaire de subsistance. Par ailleurs, l'**importation** de céréales permet également d'interrompre le processus d'accroissement de la rente et donc d'impulser à nouveau une augmentation des profits.

☞ *Croissance économique*

➔ *École classique, Lois sur les blés*

Euribor

L'Euribor est la moyenne pondérée des **taux d'intérêt** pratiqués sur le **marché interbancaire** de la **zone euro**. L'Euribor concerne les opérations d'une semaine à un an.

Il est calculé par la Fédération bancaire européenne à partir d'une enquête auprès d'un panel représentatif de **banques**.

☞ *Monnaie*

➔ *EONIA*

Euro

L'euro est le nom retenu au sommet européen de Madrid (15 et 16 décembre 1995) pour désigner la **monnaie unique** européenne. Ce nom se substitue au terme générique ECU utilisé jusque-là au sein de la **Communauté européenne** puis de l'**Union européenne (UE)**. Au sein de la zone euro, l'euro s'est substitué aux monnaies nationales depuis le 1^{er} janvier 1999.

☞ *Intégration économique*

➔ *Crise de l'euro, Intégration monétaire, Pacte de stabilité et de croissance, Traité de Maastricht, Union européenne, Zone euro*

Eurobanque

Une eurobanque est une **banque** qui intervient sur les **euromarchés**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Eurocrédit, Eurodevise, Eurodollar, Euro-obligation*

Eurobond

L'eurobond est le nom utilisé dans les divers projets de mutualisation de la **dette souveraine** des États-membres de la zone euro. Ces titres seraient émis sur les **marchés financiers** avec la garantie de l'ensemble des États-membres de la zone euro qui pourraient ainsi se financer dans des conditions plus favorables et/ou financer des projets communs (infrastructure, **politique climatique**, etc.). Jusqu'à présent, ces projets se sont heurtés au refus allemand de mutualiser ces dettes.

☞ *Intégration économique, Finances internationales*

➔ *Clause de non-renflouement, Stabilité financière*

Eurocrédit

Un eurocrédit est un **crédit** à moyen ou long terme accordé en **eurodevises**. Il s'agit en général de crédits importants accordés par des groupements d'**eurobanques**. On parle habituellement de « syndicats » de banques : la **syndication** ayant pour but de répartir les **risques** de l'opération entre les **banques**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Euro-obligation*

Eurodevise

Une eurodevise est une **créance** en **monnaie** étrangère déposée dans les comptes d'une **banque** en dehors du pays d'émission de la **monnaie**. Des dollars déposés dans une des banques de Tokyo sont des **eurodollars**.

- ✚ Le préfixe «euro» ne doit pas conduire à croire que ces marchés sont seulement européens. Le terme «xénodévis», qui serait plus exact, n'est pas vraiment entré en usage.

- ➞ *Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Eurobanque, Globalisation financière*

Eurodollar

Un eurodollar est un avoir monétaire en dollar déposé dans une **banque** hors des États-Unis par un non-résident américain. Le développement du **marché** des **eurodollars** (et au-delà des **eurodevises**) à partir années 1950-1960 est lié à l'**internationalisation** croissante des économies et des **marchés financiers**.

- ➞ *Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Eurobanque, Globalisation financière*

Eurogroupe

L'eurogroupe, créé en 1997, est une réunion mensuelle des ministres des finances de la **zone euro** pour coordonner leur politique économique. Son président est élu pour un mandat de deux ans et demi.

- ✚ Ne pas confondre l'Eurogroupe avec le **Conseil Ecofin** qui réunit les ministres de l'ensemble de l'**Union européenne (UE)**.

- ➞ *Intégration économique*
- ➔ *Banque centrale européenne, Programme de sécurisation des marchés, Traité de Maastricht*

Euroïsation

On parle d'euroïsation totale ou officielle lorsqu'un pays renonce à sa propre **monnaie** pour adopter l'euro comme monnaie légale sans pour autant entrer dans l'UEM, c'est-à-dire sans participer aux décisions de **politique monétaire** de la BCE (le Kosovo et le Monténégro, par exemple). Dans les années 1990, plusieurs pays candidats à l'adhésion à l'UEM ont envisagé une euroïsation unilatérale avant d'être découragés par l'UE qui considère que l'euroïsation « ne peut être un moyen de se soustraire aux étapes prévues par le Traité pour l'adoption de l'euro ».

On parle d'euroïsation partielle ou de fait lorsqu'un pays conserve sa monnaie nationale mais que les agents économiques effectuent librement

des paiements et des transactions en euros. C'est le cas dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

- ✚ Certains auteurs préfèrent utiliser le terme générique de **dollarisation** pour désigner l'utilisation d'une monnaie en dehors de son pays d'émission.

- ➞ *Finances internationales, Mondialisation*

- ➔ *Dollarisation, Intégration monétaire, Investissement direct étranger (IDE), Marché émergent, Régime de change*

Euromarchés

Les euromarchés sont les **marchés** sur lesquels se négocient les **eurocrédits**. Il s'agit de marchés *offshore*, c'est-à-dire qu'ils échappent aux contrôles des **autorités monétaires** et financières des divers marchés nationaux.

- ➞ *Finances internationales, Mondialisation*

- ➔ *Eurobanque, Globalisation financière, Place extraterritoriale*

Euronext

- ➔ *Bourse des valeurs*

Euro-obligation

Les euro-obligations sont des **obligations** émises sur les **euromarchés**. Les euro-obligations sont émises par les résidents d'un pays et placées par un syndicat de **banques** dans un ou des pays autres que celui de la **monnaie** qui leur sert de support. Par exemple, des obligations libellées en dollars et placées sur le **marché financier** britannique pour le compte d'une **entreprise** française sont des euro-obligations.

- ✚ Ne pas confondre avec **obligation étrangère**.

Dans la **zone euro**, les euro-obligations (euro-bonds) sont une des modalités de mutualisation de la **dette souveraine** envisagée pour faire baisser les **taux d'intérêt** des États en difficulté.

- ➞ *Finances internationales, Intégration économique*

- ➔ *Clause de non-renflouement, Mécanisme financier européen, Obligation internationale, Opérations de refinancement de long terme, Programme de sécurisation des marchés, Syndication*

Europe 2020

Europe 2020 est le plan 2010-2020 présenté par la **Commission européenne** pour prolonger la **stratégie de Lisbonne** (2000-2010) qui n'a pas atteint les résultats escomptés. Elle vise à accroître le rythme de **croissance potentielle** de l'**Union européenne (UE)** en agissant sur des variables d'offre (**innovations, taux d'emploi...**) orientée vers une croissance « intelligente, durable et inclusive ».

- ⇒ *Intégration économique, Politique économique*
- ➔ *Convergence réelle, Politique structurelle, Régionalisme commercial*

Eurosystème

L'Eurosystème comprend la **Banque centrale européenne (BCE)** et les banques centrales nationales des États qui ont adopté l'**euro** comme monnaie unique depuis le 1^{er} janvier 1999.

- ✦ Ne pas confondre avec le **Système européen de banques centrales** : ce dernier rassemble en effet la BCE et les BCN de tous les États membres de l'Union européenne, qu'ils aient adopté l'euro ou non.
- ⇒ *Monnaie, Intégration économique*
- ➔ *Intégration monétaire, Mécanisme de change européen, Traité de Maastricht, Union européenne (UE)*

Évaluation contingente

L'évaluation contingente désigne une méthode qui permet d'attribuer une valeur à l'environnement et en particulier aux **services écosystémiques** en interrogeant les personnes concernées pour connaître la somme qu'elles seraient disposées à payer pour éviter une dégradation de l'environnement ou pour améliorer sa qualité.

Cette méthode est particulièrement utile lorsqu'on cherche à attribuer une valeur économique pour des biens ou des services qui n'ont pas de **prix** de marché.

- ⇒ *Économie et écologie*
- ➔ *Consentement à payer, Développement durable, Économie de l'environnement, Économie verte, Politique climatique, Prix hédoniste*

Évaluation des politiques publiques

L'évaluation des politiques publiques est un ensemble de dispositifs qui visent à mesurer l'efficacité et l'**efficience** des politiques publiques. On mesure l'efficacité quand on cherche à déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. On juge de l'efficience quand on vérifie que les objectifs ont été atteints en minimisant la **dépense publique**.

En France la démarche d'évaluation des politiques publiques a été développée à partir de la fin des années 1960. La promulgation en 2001 de la **loi organique relative aux lois de Finance (LOLF)** est une bonne illustration du caractère de plus en plus systématique de cette démarche d'évaluation. Cette dernière doit être pensée dès la conception de la politique publique et l'évaluation doit, en retour,

permettre d'infléchir, voire de remettre en cause, les politiques publiques en fonction de leurs résultats.

- ➔ *Économie publique, Politique économique*

Évaluation en juste valeur

- ➔ *Juste valeur*

Évasion fiscale

L'évasion fiscale est un évitement de l'**impôt**. On distingue en général la fraude fiscale (illégale) de l'évasion fiscale qui est un évitement licite à l'impôt, par exemple, en utilisant une **niche fiscale** ou en déplaçant tout ou partie d'un **patrimoine** ou d'une activité vers un autre pays. Cependant, la **mondialisation** et l'existence de **paradis fiscaux** rendent plus fragile la frontière entre fraude fiscale et évasion fiscale.

- ⇒ *Économie publique, Marchés et prix, Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Dumping fiscal, Équité fiscale, Fiscalité, Fiscalité optimale, Gouvernance mondiale, Paradis fiscal, Prix de transfert*

Évitement fiscal

L'évitement fiscal comprend d'une part l'utilisation de mécanismes illégaux (explicitement interdits par la loi ou la jurisprudence) afin d'échapper à l'**impôt** et, d'autre part, l'utilisation excessive de mécanismes légaux potentiellement dommageables à la collecte de l'impôt et contraires à l'intérêt général (optimisation fiscale et l'utilisation détournée de mesures fiscales incitatives).

- ⇒ *Économie publique, Politique publique*
- ➔ *Fraude fiscale, Niche fiscale, Paradis fiscal*

Évolutionnisme

L'évolutionnisme désigne un ensemble relativement hétérogène de travaux théoriques qui ont en commun d'être centrés sur la question du changement économique. Si J. Schumpeter (1883-1950) est souvent cité comme l'économiste de référence de cette approche, c'est l'ouvrage de R. Nelson et S. Winter, *An Evolutionary Theory of Economic Change* (1982), qui a donné son nom à ce courant. Dans cet ouvrage, les auteurs cherchent à expliquer les évolutions affectant les **entreprises** et les mécanismes de l'**innovation**. Nelson et Winter critiquent la **théorie néoclassique** de la firme qui considère comme donné le catalogue des techniques productives et ils mettent l'accent sur le processus de changement technique au sein des firmes. Selon ces auteurs, chaque entreprise se caractérise

par un ensemble de règles appelées **rutines**. Ces dernières déterminent les performances de l'entreprise et guident sa trajectoire technologique. Par ailleurs des mécanismes d'irréversibilités se mettent en place à travers des processus cumulatifs d'**économies d'échelle**, d'**externalités de réseau** et d'apprentissage par l'usage (*learning by doing*). La firme évolue ainsi suivant un sentier déterminé (concept de « la dépendance du sentier », *path dependency*) c'est la nature même des compétences accumulées au sein de la firme comme sa capacité à développer les apprentissages nécessaires pour continuer d'évoluer dans un environnement changeant, qui détermine les trajectoires où elle va s'engager.

Pour G. Dosi (1984), des régularités se manifestent à l'échelle macroéconomique et se cristallisent dans des connaissances technologiques relativement stables au cours d'une période donnée. Par exemple, à la production de masse correspondrait un ensemble de connaissances technologiques centrées sur l'électricité et la mécanique. La technologie adoptée constitue un **système technique** formé d'éléments interconnectés : infrastructures de réseau, logiciels, systèmes d'abonnement, activités de distribution et de maintenance, multitude d'utilisateurs... Le système technique doit donc être conçu comme un fait collectif impliquant les **organisations**. Ce processus collectif a pour effet de rendre irréversible la technologie en l'imposant sur le **marché**, même si cette technologie n'est pas la plus efficiente. Aujourd'hui, les approches évolutionnistes macroéconomiques sont centrées sur le concept de **système national d'innovation** et se rapprochent, sous certains aspects, de la **théorie de la régulation**.

- ⊖ *Épistémologie économique, Fluctuations et crises économiques, Productivité*
- ➔ *Effet d'apprentissage, Grappes d'innovations, Jeux évolutionnaires, Pôle de compétitivité, Politique industrielle, Rationalité limitée, Théorie économique*

Ex ante

Lorsqu'on prend en compte le temps dans l'analyse des phénomènes économiques, on est conduit à analyser certaines relations *ex ante* c'est-à-dire avant le déroulement d'un processus. Par exemple, on considère généralement que l'égalité entre l'**épargne** et l'**investissement** est la condition d'équilibre d'une économie. Pour les libéraux, il s'agit d'une égalité *ex ante*, c'est-à-dire qu'elle doit être réalisée *a priori* et l'épargne doit donc être un préalable à l'investissement.

- ⊖ *Théories économiques*
- ➔ *Ex post*

Excédent brut d'exploitation

Dans la **comptabilité nationale**, l'excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du **compte d'exploitation**. Il est égal à la **valeur ajoutée**, diminuée de la rémunération des salariés et des **impôts** sur les produits, et augmentée des subventions d'exploitation sur les produits.

L'excédent net d'exploitation est égal à l'excédent brut d'exploitation moins la **consommation de capital fixe**.

- ⊕ Pour les **entreprises individuelles**, le solde du compte d'exploitation est le **revenu mixte**.
- ⊕ En comptabilité privée, l'excédent brut d'exploitation est le solde du **compte de résultat**. Il est l'une des mesures de la **rentabilité** de l'entreprise.
- ⊖ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Compte de résultat, Comptes de secteurs, Taux de marge*

Excédent budgétaire

Dans une **unité de production**, un budget est en excédent lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses. Dans le cas du **budget de l'État** l'excédent budgétaire signifie que les recettes sont supérieures aux dépenses inscrites dans la **loi de finances**.

- ⊕ En toute rigueur, un excédent budgétaire désigne un **solde budgétaire** positif.
- ⊖ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Déficit budgétaire, Dette publique, Équilibre budgétaire, Impasse budgétaire, Politique budgétaire, Position budgétaire, Solde budgétaire, Théorème de Haavelmo*

Exception culturelle

L'exception culturelle est une dérogation aux règles de l'**AGETAC**, puis de l'**OMC** obtenue par l'Europe lors des négociations de l'*Uruguay Round*. Cette clause d'exception culturelle reconnaît le droit pour les États d'adopter des mesures de protection (**quotas**, **subventions**, etc.) pour les productions culturelles (cinéma, audiovisuel, musique, etc.) afin d'éviter que les mécanismes de **marché** ne conduisent à une uniformisation culturelle.

- ⊕ Les États-Unis s'opposent à cette clause en la dénonçant comme un **protectionnisme** déguisé.
- ⊖ *Commerce international*
- ➔ *Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC), Industrie culturelle, Libre-échange, Propriété intellectuelle*

Excès d'épargne mondiale (global saving glut)

On parle d'excès d'épargne mondiale pour désigner une situation où un certain nombre de pays ont une **épargne** nationale très supérieure à leurs **investissements**, ce qui les conduit à placer cet excès d'épargne sur le marché mondial des **capitaux**. Selon B. Bernanke, qui a popularisé cette expression, l'excès d'épargne mondiale nuit à la croissance économique et contribue à l'instabilité financière internationale.

⊖ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Déséquilibres globaux, Équilibre emplois/ressources*

Excluabilité

L'excluabilité désigne la possibilité de subordonner à un paiement l'accès d'un individu à un bien ou à un service. L'excluabilité est liée à la fois au caractère technique du bien et à la définition des **droits de propriété**. Par exemple, les émissions de radio et de télévision diffusées par la voie hertzienne et sans codage sont techniquement non excluables. De même les poissons qui se trouvent hors des eaux territoriales ne sont pas excluables du fait de l'absence de droits de propriété.

⊖ *Marchés et prix, Économie et écologie, Économie publique*

➔ *Biens collectifs, Biens communs, Biens privés, Communs, Exclusion par les prix, Rivalité*

Exclusion par les prix

L'exclusion par les prix désigne le fait que l'utilisation d'un **bien** ou d'un **service est réservée** à l'**agent économique** qui en a payé le **prix**. Ceux qui ne sont pas en mesure d'effectuer le paiement sont donc exclus de la **consommation**.

⊕ L'impossibilité d'exclusion par les prix est une des caractéristiques des **biens collectifs**.

⊕ La possibilité d'exclusion par les prix dépend notamment du **progrès technique** : par exemple, l'exclusion par les prix est aujourd'hui possible pour la télévision (décodeur), ce qui n'était pas le cas il y a cinquante ans.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Bien collectif, Bien excluable, Consommation marchande, Consommation socialisée*

Expansion

L'expansion désigne un phénomène d'accélération conjoncturelle du rythme de croissance de l'écono-

mie par rapport au taux moyen de croissance de **longue période**.

⊕ Ne pas confondre avec croissance économique

⊖ *Croissance économique*

➔ *Croissance potentielle, Taux de croissance de l'économie, Tendance*

Expériences aléatoires

La méthode des expériences aléatoire consiste à sélectionner dans une population deux ou plusieurs échantillons tirés au hasard, puis à tester sur l'un des échantillons un dispositif (par exemple, la distribution gratuite de moustiquaires traitées à l'insecticide afin de lutter contre le paludisme) et à comparer la situation avec l'autre groupe (groupe-test ou groupe de contrôle) qui n'a pas été concerné par ce dispositif. Il s'agit donc de se rapprocher (grâce à la loi des grands nombres) d'une analyse **toutes choses égales par ailleurs**. Si les échantillons sont correctement constitués, ils sont tous les deux représentatifs de la population globale que l'on souhaite étudier et ne diffèrent que par le dispositif qui est testé. Cette méthode permet notamment de tester l'efficacité et l'efficacité d'une **politique économique**, sanitaire, éducative, etc. avant sa généralisation éventuelle.

⊖ *Épistémologie économique*

➔ *Économie expérimentale*

Exploitation

Dans la **théorie marxiste**, l'exploitation réside dans le fait que la **plus-value (ou survaleur)** est appropriée par l'**entrepreneur** capitaliste.

⊕ Chez Marx, ce concept n'a pas de connotation morale. La **force de travail** est payée à sa valeur marchande. L'exploitation découle d'une caractéristique particulière de la marchandise force de travail : sa **valeur d'usage** est supérieure à sa **valeur d'échange** et cette différence est appropriée par le capitaliste.

➔ *Capitalisme, Taux de plus-value, Taux de profit, Théorie économique*

Exportation

Une exportation est, au sens strict, une vente de bien par un résident à un non-résident. L'exportation donne lieu à une entrée correspondante de **devises** au bénéfice de l'**agent économique** résident.

Au sens large, on parle d'exportations de biens, de **services** et de **capitaux**.

⊖ *Commerce international*

➔ *Balance des paiements, Importation*

Ex post

Lorsqu'on prend en compte le temps, dans l'analyse des phénomènes économiques on est conduit à analyser certaines relations *ex post*, c'est-à-dire *a posteriori*. Par exemple, pour G. Myrdal (1898-1987, prix Nobel 1974) et pour certains keynésiens l'égalité entre l'**épargne** et l'**investissement** est une égalité *ex post*. Toute **croissance économique** suppose *ex ante* un investissement supérieur à l'épargne de la période précédente, cet investissement déclenche, en l'absence d'une pleine utilisation des **capacités de production**, le mécanisme du **multiplicateur d'investissement** et fait naître, au niveau macroéconomique, un surcroît de **revenu** et une épargne additionnelle égale à l'investissement qui a déclenché le processus.

⤷ *Épistémologie économique*

➔ *Ex ante*

Externalisation (outsourcing)

L'externalisation désigne la délégation de la gestion d'une ou de plusieurs fonctions de l'**entreprise** à un prestataire extérieur. Les fonctions externalisées le plus fréquemment concernent une partie de la **chaîne de valeur**, l'informatique, la logistique, la sécurité ou encore les services généraux.

L'externalisation permet aux entreprises de transformer des **coûts fixes** en **coûts variables** et acquérir ainsi plus de **flexibilité**.

✚ Les nouvelles technologies de l'information et la communication permettent d'externaliser des activités qui ne l'étaient pas auparavant : service après-vente, création de logiciels, gestion comptable, etc.

⤷ *Entreprises et système productif*

➔ *Coût de transaction, Délocalisation, Division internationale des processus productifs (DIPP), Internalisation, Frontière de la firme, Opportunisme, Sous-traitance, Théorie de l'agence*

Externalisation internationale (offshore outsourcing ou offshoring)

L'externalisation internationale désigne la délégation de la gestion d'une ou de plusieurs fonctions de l'**entreprise** à un prestataire qui se situe dans un autre pays. L'externalisation internationale est une composante de la **division internationale du travail** organisée principalement par les **firmes multinationales** sous la forme d'une **sous-traitance** internationale qui peut concerner toutes les **branches d'activité**.

✚ Ne pas confondre l'externalisation internationale avec les **délocalisations** au sens strict.

⤷ *Économie du développement, Entreprises et système productif, Mondialisation*

➔ *Coût de transaction, Division internationale des processus productifs (DIPP), Externalisation, Firme réseau, Fragmentation internationale de la chaîne de la valeur, Frontière de la firme, Production internationale sans participation au capital*

Externalité

➔ *Effet externe*

Externalité de réseau

Une externalité de réseau désigne un **effet externe** affectant les consommateurs qui utilisent un réseau lorsque le nombre d'utilisateurs de ce réseau augmente. L'externalité de réseau est en général positive : en effet, l'**utilité** d'un réseau téléphonique est nulle si un consommateur est le seul à l'utiliser, mais elle augmente au fur et à mesure que le nombre d'abonnés s'accroît. Il existe une « double externalité » dans la mesure où, plus le nombre d'utilisateurs est grand, plus les services offerts seront abondants et diversifiés (par exemple, si beaucoup de consommateurs achètent un certain type de console de jeux, le nombre de jeux proposés sera plus important), ce qui pousse à l'augmentation du nombre d'utilisateurs.

✚ Les externalités de réseaux sont caractéristiques de la « **nouvelle économie** ».

✚ Les externalités de réseau tendent à créer des positions de **monopole** car le nombre d'utilisateurs d'un réseau accroît son utilité, ce qui conduit à un accroissement de la demande et le **prix** n'est plus le seul élément qui guide le choix du consommateur.

✚ Il ne faut pas confondre les externalités de réseau avec les **économies d'échelle** internes dont bénéficient les industries de réseau (télécommunications, transport ferroviaire, industrie électrique, etc.). En effet, une fois le réseau construit, le **coût moyen** diminue lorsque le nombre d'utilisateurs augmente, ce qui peut conduire à un **monopole naturel**.

⤷ *Entreprises et système productif*

➔ *Effet de réseau, Pôle de croissance*

Extrant (Output)

Un extrant est un produit qui sort du processus de **production**. Il peut s'agir d'un **bien** final, ou d'un produit semi-fini qui servira comme **consommation intermédiaire** dans un processus de production ultérieur.

⤷ *Entreprises et système productif*

➔ *Facteur de production, Fonction de production, Intrant, Tableau entrées-sorties*

F

FAB

➔ *Franco à bord*

Fable des abeilles

La Fable des abeilles, ou Vices privés, bénéfices publics est un texte sur une ruche, allégorie de la société humaine, publié en 1714 par B. de Mandeville (1670-1733). La ruche, qui vit dans la corruption et la prospérité, se transforme lorsqu'elle recherche la vertu. Avec la disparition du vice disparaissent l'activité économique et la prospérité, remplacées par l'inactivité, l'ennui et le chaos.

Selon Mandeville, les « vices privés » constituent ainsi le fondement de la société. Tous les vices ne sont pas des bienfaits publics, mais « les bienfaits sont fondés sur des actions fondamentalement vicieuses ».

A. Smith (1723-1790) critique Mandeville qui appelle « vice » des désirs et des goûts non condamnables. Pour lui, c'est l'intérêt personnel (une « vertu intérieure », non un vice) qui, sans le savoir et sans le vouloir, grâce à la **main invisible**, finit par conduire naturellement la société au bien-être et à la prospérité.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Économie de marché*

Facilité de dépôt

La facilité de dépôt est une **facilité permanente** de l'**Eurosystème** permettant aux **institutions financières** d'effectuer, auprès d'une **banque centrale** nationale, des dépôts à vue rémunérés à un **taux d'intérêt** prédéterminé (il s'agit du taux de facilité de dépôt).

✚ Le taux de facilité de dépôt est l'un des **taux directeurs de la Banque centrale européenne**, il constitue le taux plancher du **marché interbancaire**.

✚ Dans le cadre de la **politique monétaire non conventionnelle**, ce taux peut être négatif.

☞ *Monnaie*

➔ *Facilité de prêt marginal, Opérations principales de refinancement, Politique monétaire, Refinancement bancaire*

Facilité de prêt marginal

La facilité de prêt marginal est une **facilité permanente** de l'**Eurosystème** permettant aux **institutions financières** d'obtenir d'une **banque centrale** nationale des **crédits** moyennant le paiement d'un **taux d'intérêt** prédéterminé (le taux de facilité de prêt marginal). Pour obtenir ces **liquidités**, les institutions financières doivent offrir en garantie des actifs financiers, il s'agit donc d'**accords de pension**.

✚ Dans le cadre de la **politique monétaire** de la **Banque centrale européenne**, le taux de facilité de prêt marginal est l'un des **taux directeurs**, il constitue le taux plafond du **marché interbancaire**.

☞ *Monnaie*

➔ *Facilité de dépôt, Opérations principales de refinancement, Refinancement bancaire*

Facilité européenne de stabilité financière (FESF) ou *European Financial Stability Facility* (EFSF)

➔ *Fonds européen de stabilité financière (FESF)*

Facilités permanentes

Les facilités permanentes sont un instrument de **politique monétaire** de l'**Eurosystème**.

Elles permettent de fournir ou de retirer des **liquidités** au jour le jour sur le **marché interbancaire**.

On distingue deux types de facilités permanentes : la **facilité de dépôt** et la **facilité de prêt marginal**. Les taux appliqués par l'Eurosystème à ces deux types d'opération encadrent, en situation normale, le **taux du marché au jour le jour** qui se détermine sur le **marché interbancaire**.

☞ *Monnaie*

- EONIA, *Marché monétaire, Opérations principales de refinancement, Politique monétaire, Refinancement bancaire*

Facteur de production

Les facteurs de production sont les moyens mis en œuvre dans la **combinaison productive**. L'analyse économique distingue habituellement deux facteurs principaux : le **capital** et le **travail**. Certains auteurs prennent en compte trois facteurs de production : le capital, le travail et les **ressources naturelles**. Des modélisations plus contemporaines intègrent parfois à l'analyse le **capital humain**, le **capital naturel** et le **capital social et institutionnel**.

- + Ne pas confondre facteurs de production et **consommations intermédiaires**.
- ⇒ *Croissance économique, Productivité*
- *Combinaison productive, Fonction de production*

Facteur résiduel

Dans l'analyse économique des facteurs de la **croissance économique** en France, J.-J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud (1972), s'inspirant des travaux de l'économiste américain E. Denison, ont montré qu'à côté des facteurs « traditionnels », le **capital** et le **travail**, il existait un résidu expliquant plus de la moitié de la croissance. Ce résidu a été associé au **progrès technique** qu'il fallait alors expliquer.

Ces auteurs ont alors cherché à « dynamiser » la **fonction de production** macroéconomique néoclassique et à l'écrire en conséquence sous la forme :

$$Y = f(K, L, H)$$

On fait donc apparaître à côté des deux **facteurs de production** traditionnels (capital et travail) un « troisième facteur ». Ce troisième facteur a été qualifié de « progrès technique autonome » en réunissant sous cette dénomination tout ce qui, à **productivité** de la main-d'œuvre et de l'équipement supposée constante, permet d'accroître la production nationale.

En supposant que le progrès technique vient en quelque sorte multiplier la **production** par un facteur H , la fonction de production de type Cobb-Douglas peut s'écrire :

$$Q_t = H_t K_t^\alpha L_t^{1-\alpha} \text{ avec } 0 < \alpha < 1$$

Les exposants α et $(1 - \alpha)$ correspondent respectivement à la contribution du travail et du capital au produit. Si l'on suppose que les facteurs de production sont rémunérés à leur **productivité marginale** (P_m), conformément à la **théorie néoclassique**.

$$P_m(\text{du travail}) = \frac{\partial Q}{\partial L} = \alpha \times L^{(\alpha-1)} \times K^{(1-\alpha)} \times H$$

Si w et p représentent respectivement le taux de salaire nominal et le **niveau général des prix**, on obtient :

$$w/p \text{ (le } \textbf{taux de salaire réel } P_m = \alpha \times \frac{Q}{L}$$

$$\text{D'où } \alpha = \frac{w \times L}{p \times Q} = \frac{\text{masse salariale}}{\text{production de valeur}}$$

Sous l'hypothèse d'un **trend** de progrès technique constant et de **rendements d'échelle** constants, on peut écrire :

$$\frac{\Delta Q}{Q} = \frac{\Delta H}{H} + \alpha + (1 - \alpha)$$

$$\frac{\Delta Q}{Q} = \frac{\Delta K}{K}, \text{ et } \frac{\Delta L}{L}$$

peuvent être calculés, α et $(1 - \alpha)$ sont donnés par la répartition du revenu entre revenus du capital et revenu du travail. $\frac{\Delta H}{H}$ est bien un résidu, c'est-

à-dire la partie du **taux de croissance économique** qui n'est pas expliquée par la croissance du volume des facteurs de production.

- + Pour la France, pendant les Trente Glorieuses, l'étude de J.-J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, fait apparaître un « résidu » qui explique la moitié (2,5 points) du taux de croissance. Ce « résidu » est expliqué par des facteurs structurels : rôle de la **planification** et de l'**information** économique par exemple. Les auteurs ont intégré des éléments qualitatifs (instruction, mobilité professionnelle, etc.) dans l'évaluation des facteurs de production.

⇒ *Croissance économique*

- *Croissance endogène, Paradoxe de Solow, Progrès technique autonome*

Faillite

La faillite est la situation légale d'un débiteur qui cesse ses paiements, c'est-à-dire qui faillit à ses engagements. En droit français, la cessation de paiement est constituée dès lors que l'**actif** disponible de l'**entreprise** est inférieur à son **passif** exigible. Dans cette situation, le chef d'entreprise dispose de 45 jours au plus pour déposer une déclaration de cessation de paiement (dépôt de **bilan**), auprès du tribunal de commerce. Au vu de la situation de l'entreprise, le tribunal de commerce peut :

1. prononcer immédiatement la liquidation judiciaire. Dans ce cas, les actifs de l'entreprise sont vendus et le produit de la vente est utilisé pour rembourser en totalité ou en partie les différents créanciers ;

2. prononcer le redressement judiciaire de l'entreprise qui peut à son tour déboucher sur l'une des trois situations suivantes :

– une liquidation judiciaire, si en fin de compte le rétablissement de l'activité n'est pas possible ;

– la continuation de l'entreprise assortie d'un plan de remboursement des **dettes** de l'entreprise (éventuellement complétée par l'entrée de nouveaux **actionnaires**, d'un changement de dirigeants, d'une **renégociation des dettes**, etc.) ;

– la cession de l'entreprise à un repreneur qui doit formuler des propositions économiques et apporter des garanties soumises les unes et les autres au contrôle du tribunal de commerce.

✚ Selon J. Rueff (1896-1978), le **capitalisme** n'est légitime que s'il repose sur « une régulation par la faillite », c'est-à-dire que le **profit** des **entreprises** qui réussissent n'est acceptable que dans la mesure où les entreprises qui échouent sont sanctionnées par le **marché**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Créancier senior, Défaut de paiement, Dette subordonnée, Économie de marché, Entrepreneur, Risque*

Fair trade

➔ *Commerce équitable*

Faiseur de prix (price-maker)

Un agent économique est dit « faiseur de prix » (*price-maker*), s'il dispose d'un **pouvoir de marché** important qui lui permet d'influencer, voire fixer le **prix** et par exemple répercuter une partie ou l'intégralité de l'augmentation de ses **coûts de production** sur le prix de vente.

✚ Un producteur en situation de **monopole** est « faiseur de prix ». Dans une moindre mesure, car le pouvoir de marché est plus faible, cela est aussi vrai dans les situations de **duopole** et d'**oligopole** ou de **concurrence monopolistique**.

☞ *Commerce international, Marchés et prix*

➔ *Concentration des entreprises, Concurrence imparfaite, Preneur de prix, Prix prédateur*

Faits stylisés de la croissance

À la fin des années 1950, N. Kaldor (1908-1986) met en évidence un certain nombre de régularités, de « faits stylisés », qu'un modèle de **croissance économique** devait prendre en compte :

– une croissance continue et relativement régulière de la **production**, de l'**emploi** et de la **productivité du travail** ;

– une croissance continue du **capital** par travailleur (ou de l'**intensité capitalistique**) : le **stock** de capital croît régulièrement à un taux supérieur à celui de l'emploi ;

– un **coefficient de capital** relativement stable au cours de la croissance ;

– un **taux de profit** relativement stable ;

– enfin, la stabilité de la **répartition des revenus** entre **salaires** et **profits**, qui est la conséquence des deux caractéristiques précédentes.

☞ *Croissance économique*

➔ *Cercle vertueux du fordisme, Économie postkeynésienne, Modèle de Solow*

Falsificationnisme

➔ *Réfutationnisme*

Fédéralisme budgétaire

Dans un **État fédéral** ou dans une **union économique**, le fédéralisme budgétaire désigne le transfert de ressources des États membres vers le budget fédéral, ou la création de ressources budgétaires spécifiques. Le fédéralisme budgétaire a fait l'objet d'un débat à partir de la création de l'**Union économique et monétaire**.

Les partisans du fédéralisme budgétaire s'appuient sur deux types de considérations économiques :

– d'une part, le processus d'intégration peut se traduire par des **chocs asymétriques** entre les États membres, ce qui suppose certaines formes de transferts entre les États et entre les régions pour faire face aux **déséquilibres** qui peuvent apparaître. Or pour l'**Union européenne (UE)**, le budget communautaire est en proportion du **produit intérieur brut (PIB)**, nettement plus faible qu'aux États-Unis. La conduite d'une **politique budgétaire** au niveau européen ne peut donc pas exercer une réelle influence sur les **équilibres** économiques ;

– d'autre part, le passage à l'**euro** conduit à la mise en œuvre d'une **politique monétaire** unique pour les pays de cette zone alors que dans le même temps, la **politique budgétaire** est laissée à la discrétion des États membres. Il est donc difficile de mettre en œuvre une **politique mixte (policy mix)** au service de la croissance et de l'**emploi** sans créer une instance politique capable de conduire à la fois la politique monétaire et la politique budgétaire.

Les opposants au fédéralisme budgétaire s'appuient sur des considérations politiques : le fédéralisme budgétaire, du fait des transferts de souveraineté, conduirait à un **fédéralisme politique**.

✚ Le débat sur le fédéralisme budgétaire s'accompagne d'un débat sur le fédéralisme fiscal.

☞ *Intégration économique, Politique économique*

➔ *Équilibre externe, Pacte de stabilité et de croissance, Traité de Maastricht, Zone euro, Zone monétaire optimale*

Fédération bancaire française (FBF)

La Fédération bancaire française est une organisation professionnelle créée en 2000 qui représente l'ensemble des **banques** implantées en France, quels que soient leur nationalité et leur statut (banques commerciales, banques coopératives, banques mutualistes). Cette organisation est le porte-parole des intérêts du secteur bancaire dans le débat public, tant au niveau français qu'au niveau européen (réglementation bancaire, **règles prudentielles**, **politique monétaire**, etc.). Elle contribue aussi à l'information des banques adhérentes (notamment en ce qui concerne les évolutions réglementaires).

☞ Monnaie

➔ *Association française des banques, Autorités monétaires*

Filiale

D'un point de vue juridique, une filiale A est une **société** dont une autre société B détient plus de 50 % du **capital social**, ce qui permet à B de contrôler A.

Mais en réalité, il est possible de contrôler une société avec une **prise de participation** nettement inférieure à 50 %. C'est le cas lorsqu'existe une forte **dispersion du capital social**. Beaucoup d'**actionnaires** ne sont pas représentés aux assemblées générales et il devient alors possible d'obtenir la majorité des voix exprimées lors des votes, même si l'on possède moins de 50 % des **actions**.

✚ Ne pas confondre avec un **établissement** (une filiale dispose d'une personnalité juridique propre).

☞ Entreprises et système productif

➔ *Action, Analyse stratégique, Coentreprise, Conglomérat, Entreprise réseau, Filiale-atelier, Filiale-relais, Firma multinationale, Gouvernance d'entreprise, Groupe, Holding, Investissement direct à l'étranger (IDE)*

Filiale-atelier

Une filiale-atelier est une **filiale** qu'une **firme multinationale** installe à l'étranger pour fabriquer ses produits.

Cette implantation est en règle générale motivée par la recherche de **coûts de production** faibles (coûts salariaux en particulier). La **production** de la filiale-atelier est souvent destinée aux **marchés** d'exportation, notamment dans le cadre du commerce intra-firme.

☞ Mondialisation

➔ *Courbe du sourire, Décomposition internationale des processus productifs, Externalisation, Entreprise-réseau, Externalisation, Filiale-relais, Gouvernance d'entreprise, Holding, Investissement direct à l'étranger (IDE), Normes environnementales, Normes sociales*

Filiale-relais

Une filiale-relais est une **filiale** qu'une **firme multinationale** installe à l'étranger pour produire un bien qui y sera vendu. Le **marché** du pays d'accueil guide le choix de l'implantation qui répond à une stratégie de commercialisation.

☞ Commerce international, Mondialisation

➔ *Cycle de vie du produit, Entreprise réseau, Externalisation, Filiale, Filiale-atelier*

Filière

Une filière est formée d'un ensemble d'activités complémentaires liées entre elles par des opérations d'achat et de vente. Ces activités contribuent à la **production** d'un ensemble de biens et de **services** finals. Cette chaîne peut être décomposée en segments qui vont de l'extraction des matières premières en amont jusqu'à la distribution et les services liés en aval.

☞ Entreprises et système productif

➔ *Branche, Chaîne de valeur, Politique de filière, Politique industrielle, Politique structurelle, Secteur d'activité*

Filière inversée

La filière inversée désigne, selon J. K. Galbraith (*Le nouvel État industriel*, 1967), la capacité de la grande **entreprise** à « exercer une action sur les prix auxquels elle vend et auxquels elle achète » et à « manœuvrer le consommateur pour qu'il achète aux prix dont elle est maîtresse ». La maîtrise des **prix** et le conditionnement du consommateur sont indispensables à la planification de la **production** et des ventes de la grande entreprise.

☞ Entreprises et système productif

➔ *Capitalisme managérial, Faiseur de prix, Souveraineté du consommateur, Technostructure*

Finance comportementale

La finance comportementale désigne un ensemble de travaux théoriques qui étudient le comportement des acteurs sur les **marchés financiers** en tenant compte de leur psychologie afin de rendre compte des « anomalies » constatées sur ces marchés. Ainsi, peuvent s'expliquer des différences significatives et persistantes entre les rendements observés des **titres** boursiers et les rendements théoriques, ou encore des écarts de **prime de risque** entre des titres de même niveau de **risque**, pour ne citer que ces deux exemples d'anomalies.

La finance comportementale vise ainsi à rendre compte des comportements financiers qui ne sont pas explicables dans le cadre de l'**hypothèse de marchés efficients**. Il s'agit donc, en ce premier

sens, d'étendre la portée de la théorie financière standard. Par exemple, la finance comportementale a montré que les agents évaluent les gains et les pertes sur les marchés financiers par rapport à un point de référence qui dépend du contexte. Ainsi, dans le cas d'une **action**, l'individu va évaluer l'utilité qu'il retire d'une hausse des cours (ou la désutilité d'une baisse des cours) par référence au **prix** d'achat de l'action. À un horizon temporel plus éloigné, le point référence pourra être le prix d'achat de l'action augmenté du rendement financier des placements sans risque.

Dans le même ordre d'idées, les travaux de finance comportementale montrent que l'**aversion à la perte** est forte (une perte de 100 induit une désutilité supérieure à l'utilité d'un gain de 100).

Le rythme d'évaluation d'un portefeuille de titres à dates régulières par un agent augmente la **prime de risque** exigée par cet agent. Par exemple, pour un placement financier de long terme (épargne pour la retraite par exemples), un agent exigera une rentabilité plus forte s'il évalue son portefeuille chaque année que s'il est capable d'évaluer ses gains à long terme une seule fois.

Dans les comportements à court terme, les opérateurs sur les marchés financiers ont tendance à vendre trop vite leurs **titres** après une hausse des cours et à les garder trop longtemps après une baisse, ce qui conduit à une rentabilité inférieure (en général, après un gain, les individus deviennent réticents vis-à-vis du risque et inversement, après une perte, ils prennent plus de risques dans l'espoir d'un gain qui pourrait compenser la perte).

Dans cette première approche, la finance comportementale remet donc en cause le modèle de l'**homo œconomicus** capable de traiter instantanément toute l'**information** disponible. Elle considère au contraire que les individus ont une **rationalité procédurale** : confrontés à des choix complexes ils utilisent des règles simplifiées pour prendre leurs décisions. Ces dernières ne constituent donc pas un choix optimal mais un choix satisfaisant.

D'autres travaux de finance comportementale remettent en cause de façon plus radicale la théorie financière standard et contestent l'efficacité informationnelle des marchés financiers. Si le comportement des individus est affecté par leurs croyances et leurs émotions, les opérations financières peuvent écartier le cours de l'actif financier de son niveau d'équilibre. Dans cette perspective, on accorde une grande importance aux décisions des opérateurs qui agissent en fonction des « bruits du marché » (« *noise traders* ») ou en fonction des conseils de « gourous de la finance ». Certains auteurs expliquent par exemple la surréaction (*overshooting*) des marchés financiers par des réactions trop opti-

mistes aux « bonnes nouvelles » et trop pessimistes aux mauvaises.

Néanmoins, les opérations rationnelles des arbitragistes, si leur volume est suffisant, peuvent contrebalancer les comportements irrationnels et faire tendre le cours vers son niveau d'équilibre. En effet, si deux titres associés à un même niveau de risque ont des prix différents, les arbitragistes vendront le titre le plus cher pour acheter le titre le moins cher. Ainsi, après une phase de surréaction, les cours des titres retrouvent des niveaux correspondant aux fondamentaux. Les conclusions de la théorie des marchés efficients sont donc rétablies.

La remise en cause de la théorie des marchés efficients est plus ou moins forte selon que l'on considère que les opérations d'**arbitrage** sont suffisantes ou pas pour contrecarrer celles des *noise traders*. Pour les auteurs les plus critiques, les arbitragistes ne sont pas en mesure de déterminer avec précision la valeur fondamentale des titres et ne peuvent donc pas interpréter correctement les signaux que représentent les variations du prix du marché. C'est la totalité des capacités cognitives des marchés financiers qui est alors remise en question, autrement dit leur fonction informationnelle.

✚ La finance comportementale s'est développée à partir des années 1980, à la suite des travaux de D. Kahneman (prix Nobel 2002), initiateur de l'**économie comportementale**, et A. Tversky. Ils ont connu un essor à la suite du *krach* boursier de 1987.

✚ De nombreux travaux de finance comportementale ont donné lieu à des tests en laboratoire relevant de l'**économie expérimentale**.

➡ *Épistémologie économique*

➡ *Bulle spéculative, Économie comportementale, Théorie économique*

Finance éthique

La finance éthique est, dans un sens étroit, une orientation de l'épargne et du **crédit** qui exclut pour des raisons éthiques certains **secteurs d'activité** (alcool, tabac, élevage porcin...) ou certaines **entreprises** (par exemple si elles font travailler des enfants). Plusieurs **agences de notation** évaluent ainsi les titres boursiers en fonction du respect par les entreprises de principes religieux (l'indice de valeur chrétienne par exemple créé en 2015 par *Standard and Poor's*).

Dans un sens plus large, elle englobe en plus, la finance solidaire, le **microcrédit**.

➡ *Économie du développement, Économie et écologie*

➡ *Économie alternative, Économie sociale, Économie solidaire, Finance islamique, Financement de l'économie*

Finance islamique

La finance islamique est une **finance éthique** en accord avec le droit musulman qui interdit les transactions faisant recours à l'**intérêt** (*ribâ*), à la **spéculation** (*gharar*) ou au hasard (*massir*). Elle est basée sur deux principes : l'interdiction de l'intérêt et la responsabilité sociale de l'**investissement**. La rémunération de l'épargne est néanmoins possible dès lors qu'elle découle de l'activité économique qui a été financée.

- *Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Finance solidaire, Fonds souverains*

Finance Ponzi

La finance Ponzi est un mécanisme financier qui consiste à verser à des épargnants des rendements très élevés de leur **placement** grâce aux apports des nouveaux épargnants qui sont attirés par le niveau élevé de rémunération promis. Cette technique a été utilisée aux États-Unis en 1920 par Ch. Ponzi, mais elle est en réalité beaucoup plus ancienne. La chaîne de Ponzi fonctionne tant que le gestionnaire du fonds d'investissement est en mesure d'accroître son **endettement** parce qu'il parvient à attirer de nouveaux clients. Si la **conjoncture** se retourne ou si une vague de défiance se déclenche, les nouveaux épargnants se font moins nombreux, les anciens déposants demandent à retirer leurs fonds et il n'est plus possible alors de servir les rendements promis, ce qui amplifie la panique. Selon P. Artus, la **crise des subprimes** peut largement s'interpréter comme le résultat d'un processus de finance Ponzi.

- *Monnaie, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Crise de la dette, Crise de surendettement, Cycle du crédit, Financement de l'économie, Financement prudent, Financement spéculatif, Moment Minsky, Paradoxe de la tranquillité, Risque, Risque de défaut, Risque systémique, Spéculation*

Finance solidaire

La finance solidaire désigne des circuits de **financement de l'économie** par lesquels des ressources financières sont fournies à des activités qui ne sont pas nécessairement rentables dans l'immédiat mais qui sont socialement utiles. Les organismes intervenant dans la finance solidaire collectent des fonds auprès de personnes physiques ou morales qui consentent à retirer de leur **placement** une rémunération moins élevée que sur d'autres supports d'épargne à condition qu'il soit orienté vers l'**économie solidaire** (insertion de personnes exclues du **marché du travail**, développement d'**emplois** liés à l'environnement ou à la revitalisation des territoires, solidarité internationale).

- *Économie du développement, Marchés et prix, Mondialisation*
- ➔ *Capital humain, Commerce équitable, Économie, Économie alternative, Finance éthique*

Financement de l'économie

Le financement de l'économie désigne l'ensemble des mécanismes par lesquels les **agents économiques** (**ménages, entreprises, administrations publiques...**) satisfont leurs **besoins de financement**. Le financement de l'économie peut se réaliser par mobilisation de l'**épargne** existante (financement non monétaire) ou par **création monétaire** (financement monétaire). Le **marché financier** et les **institutions de crédit** jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie.

- *Consommation et épargne, Monnaie*
- ➔ *Autofinancement, Capacité de financement, Désintermédiation, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Financement direct, Intermédiation financière, Système financier*

Financement direct

On appelle financement direct l'opération qui consiste, pour un **agent économique** à **besoin de financement**, à s'adresser directement à un agent à **capacité de financement**.

- ✚ Dans bien des cas, l'opération qui consiste à faire un appel public à l'**épargne** (par exemple par émission d'**actions** ou d'**obligations**) se réalise sur un **marché** (par exemple la **bourse des valeurs**). Elle suppose néanmoins l'intervention d'un **intermédiaire financier** (on parle alors d'une **intermédiation de marché**, qui se distingue d'une **intermédiation de bilan**).
- *Monnaie*
- ➔ *Accélérateur financier, Désintermédiation financière, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Financement de l'économie, Intermédiation financière, Système financier*

Financement externe

Le financement externe regroupe l'ensemble des moyens de financement de l'**entreprise** autres que l'**autofinancement**, à savoir :

- l'appel au **marché financier** qui peut se faire par **augmentation de capital** (émission d'**actions** nouvelles), par emprunt obligatoire ou par émission d'autres **titres de créance négociables** ;
- le recours au **crédit** bancaire.

- *Capital et investissement*
- ➔ *Accélérateur financier, Bourse des valeurs, Crédit, Désintermédiation, Obligation*

Financement intermédié

Le financement intermédié est l'opération qui consiste pour un agent à **besoin de financement** à s'adresser à un **intermédiaire financier** pour se procurer les capitaux qui lui sont nécessaires. L'**intermédiaire financier** se charge pour sa part de collecter des fonds auprès des épargnants (**intermédiation de bilan**).

➤ Monnaie

➔ *Accélérateur financier, Économie de marché intermédiée, Financement de l'économie, Financement direct, Intermédiation financière, Système bancaire, Système financier, Taux d'intermédiation*

Financement interne

Pour une entreprise, le financement interne désigne le recours à l'**autofinancement** de ses **investissements**.

➤ Capital et investissement, Monnaie

➔ *Financement externe*

Financement prudent (*hedge finance*)

Dans la typologie des modes de financement de H. Minsky (1919-1996), le financement prudent désigne une situation où les **revenus** tirés par les emprunteurs du **placement** des sommes emprun-

tées permettent le paiement des **intérêts** et le remboursement du **capital** emprunté. La prise de **risque** est donc minimale pour le créancier.

➤ Monnaie

➔ *Cycle du crédit, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Finance Ponzi, Financement spéculatif, Intermédiation financière, Moment Minsky*

Financement spéculatif (*speculative finance*)

Dans la typologie des modes de financement de H. Minsky (1919-1996), le financement spéculatif désigne une situation où les **revenus** tirés par les emprunteurs du **placement** des sommes empruntées permettent le paiement des **intérêts** mais pas le remboursement du **capital** emprunté. À l'échéance, l'emprunteur est donc condamné à emprunter à nouveau pour rembourser le principal. La finance spéculative constitue donc un élément d'une dynamique de surendettement.

➤ Monnaie

➔ *Crise de surendettement, Crise des subprimes, Cycle du crédit, Désintermédiation, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Finance Ponzi, Financement prudent, Moment Minsky, Paradoxe de la tranquillité, Spéculation*



FINANCES INTERNATIONALES

Les « finances internationales » regroupent les questions qui relèvent des relations monétaires internationales et celles qui relèvent du **financement de l'économie** mondiale. Les deux thèmes sont distincts. Le premier pose la question de la façon dont le règlement des opérations économiques (**commerce international**, mouvement de **capitaux**) se fait entre des espaces monétaires différents. Au cours de l'histoire contemporaine, les relations monétaires internationales ont en effet connu diverses configurations. Le second pose la question du financement de l'économie mondiale. Il existe en effet des agents à **besoin de financement** et des agents à **capacité de financement** qui opèrent au niveau international afin de placer les fonds dont ils disposent ou de collecter les capitaux qui sont nécessaires pour financer leurs **investissements**.

Si ces deux thèmes se distinguent, ils sont néanmoins étroitement liés. Ainsi ce sont

par exemple les désordres monétaires liés à la fin du système de **Bretton Woods** qui conduisent à l'essor de nouveaux produits financiers et incitent au choix de la **globalisation financière**. De la même manière, c'est la domination du dollar dans le système monétaire actuel qui favorise l'instabilité financière. Étudier les finances internationales, revient donc à étudier la façon dont le système monétaire et financier permet le **commerce international** et la **croissance économique** sans accroître l'instabilité financière.

Les relations monétaires internationales

Le marché des changes

Dès lors qu'une monnaie est convertible, elle peut être offerte et demandée sur le **marché des changes** appelé le **Forex**. C'est

sur ce marché que sont déterminés les **cours du change** ou **taux de change**, c'est-à-dire les **prix relatifs** des devises. Lorsqu'une **devise** est très demandée elle s'apprécie par rapport aux autres et réciproquement.

Les compartiments du marché des changes

Il existe, pour simplifier, quatre compartiments sur le marché des changes :

- le marché des changes au comptant ;
- le marché des changes à terme ;
- le marché des **contrats futurs** sur devises ;
- le marché des **options** sur devises.

Les opérateurs du marché des changes

Sur les marchés des changes, des **cambistes** (**forex dealers**) et des courtiers (les *brokers*) interviennent pour le compte de leurs clients (des **entreprises** pour l'essentiel) ou pour le compte de la **banque** dans laquelle ils travaillent. Ils confrontent les **offres** et les **demandes** de devises grâce à des moyens de communication et d'information de plus en plus perfectionnés, sur un **marché** qui fonctionne en continu à l'échelle de la planète.

Les stratégies en présence

sur le marché des changes

Diverses stratégies se confrontent sur le marché des changes :

- la stratégie de **couverture** vise à fermer la **position de change** d'un opérateur qui ne souhaite pas courir de **risque de change**. En règle générale, c'est la stratégie des entreprises pour qui les opérations sur les devises ne sont qu'une conséquence de leurs opérations commerciales ;
- la stratégie d'**arbitrage** cherche à tirer profit de différences de cours (par exemple, une différence de cours à un moment donné sur différentes places financières) ;
- la stratégie de **spéculation** consiste à rester en position de change ouverte dans l'espoir d'un gain selon les **anticipations** que l'on forme (par exemple, vendre à terme des devises que l'on ne possède pas si on anticipé une baisse du cours).

Les déterminants des cours du change

Plusieurs théories traditionnelles tentent de rendre compte de la détermination et de l'évolution des cours du change :

– la théorie de la **parité du pouvoir d'achat** initiée par D. Ricardo et K. G. Cassel qui met l'accent sur les prix et montre que la monnaie d'un pays dont le **taux d'inflation** est supérieur à celui de ses partenaires doit, toutes choses égales par ailleurs, se déprécier ;

– la théorie de la **parité des taux d'intérêt** qui montre qu'il existe une relation inverse entre le **taux d'intérêt réel** et le cours du change (si une monnaie est faible, les **agents économiques** n'accepteront de la détenir que moyennant un taux d'intérêt élevé) ;

– l'approche par les soldes des balances courantes : la monnaie d'un pays dont le solde courant de la **balance des paiements** est négatif doit toutes choses égales par ailleurs se déprécier car elle est peu demandée par les agents économiques sur le marché des changes.

Ces explications traditionnelles ne rendent cependant pas compte de toutes les évolutions cambiales (en particulier des variations erratiques des cours du change qui se produisent depuis 1973). C'est pourquoi de nouvelles approches se développent (l'analyse de R. Dornbusch en termes de **surréaction** des taux de change, les théories des **bulles spéculatives** et les modèles d'analyse micro-structurelle). Ces nouvelles approches prennent en compte l'importance de la dimension financière des relations monétaires internationales (les mouvements de capitaux sont beaucoup plus importants que le règlement des transactions courantes). Elles prennent également en compte la **marchéisation des changes** et le rôle décisif du comportement des professionnels du marché.

Historique des systèmes monétaires internationaux

L'étalon-or

L'étalon-or, en tant que système monétaire international, a fonctionné de 1870 à 1914. Il importe de distinguer le fonctionnement théorique de l'étalon-or et son fonctionnement réel :

– en théorie, l'étalon-or est un système qui impose une discipline interne dans l'émission de monnaie et un mécanisme autorégulateur dans les relations économiques internationales. Par exemple, un pays dont

la **balance des paiements** est structurellement déficitaire voit sa monnaie se déprécier sur le marché des changes. Compte tenu du mécanisme des **points d'or** et de la **théorie quantitative de la monnaie**, les sorties d'or provoqueront une baisse du niveau général des prix et un retour automatique à l'équilibre de la balance des paiements ;

– en réalité, les règles du jeu de l'étalon-or ont été constamment violées, les **autorités monétaires** sont intervenues pour influencer ou neutraliser les mouvements d'or. La livre sterling était dotée de fait du statut de **monnaie internationale** : on a pu dire que l'étalon-or était un étalon sterling déguisé.

L'étalon de change or : l'entre-deux-guerres

La guerre de 1914, en conduisant les pays belligérants à suspendre la libre **convertibilité** en or de leur monnaie, marque la fin de l'étalon-or. La période de l'entre-deux-guerres se caractérise par l'échec des tentatives de mise en place d'un nouveau **système monétaire international**. La **Conférence de Gênes** (1922) pose certes le principe de l'étalon de change or, mais ne conduit pas au fonctionnement effectif d'un nouveau système international. Sous l'effet de la crise de 1929, l'économie mondiale se fragmente en **zones monétaires** distinctes : strict **contrôle des changes**, montée du **protectionnisme**, voire de l'**autarcie**, développement des **accords de compensation**.

Au cours de la même période, la Grande-Bretagne et l'Allemagne échouent dans leur volonté de revenir à la valeur or de leur monnaie d'avant-guerre. Ces tentatives s'accompagnent de sévères politiques déflationnistes entraînant des faillites d'entreprises et la montée du **chômage**. En France, la stabilisation Poincaré (1926-1928), qui est en fait une **dévaluation**, contribue à retarder l'entrée en crise de l'économie française.

L'étalon de change or : le système de Bretton Woods et sa crise

Constatant les ravages de la désorganisation monétaire de l'entre-deux-guerres, les alliés mettent en place à la conférence de **Bretton Woods** (1944), une nouvelle organisation internationale des paiements. Le système de Bretton Woods est un système de **changes**

fixes. C'est un étalon de change or puisque le dollar est officiellement considéré comme monnaie de réserve sur la base de 35 dollars pour une once d'or. La convertibilité en or est donc à deux degrés : toutes les monnaies sont convertibles en dollars et les États-Unis s'engagent en 1947 à assurer la convertibilité des dollars en or pour les autres **banques centrales**.

Les accords de Bretton Woods créent le **Fonds monétaire international (FMI)** chargé d'assurer la gestion du système. C'est auprès du FMI que chaque **État** membre doit déclarer le **pair** de sa monnaie. Les accords de Bretton Woods prévoient des **marges de fluctuations** de plus ou moins 1 % autour des **parités** officielles bilatérales. La stabilité des changes résulte de l'intervention des banques centrales sur les marchés. Pour défendre les parités, les pays membres peuvent avoir recours à des mécanismes de **crédit** dans le cadre du FMI.

Tout le système repose en fait sur la **confiance** dans le dollar. Dès le début des années 1960, cette confiance va s'éroder sous l'effet de la réduction de la couverture or de la monnaie américaine et de la réduction progressive de la supériorité économique des États-Unis. Cette crise du dollar était prévisible à la lumière du **dilemme de Triffin**. Malgré de nombreuses conférences internationales et des rapports d'experts, et en dépit de décisions (d'ailleurs controversées) comme la création des **droits de tirages spéciaux** (1967), le système de Bretton Woods cesse, de fait, de fonctionner le 15 août 1971, lorsque le président des États-Unis (R. Nixon) annonce l'inconvertibilité du dollar en or. L'élargissement des marges de fluctuations décidé lors de la conférence de Washington (**accords du Smithsonian Institute**, décembre 1971) n'empêchera pas l'instauration du flottement général des monnaies des pays développés (1973).

Le système monétaire international depuis 1973

Depuis le passage au flottement généralisé des monnaies, l'expérience des règlements monétaires internationaux permet de dégager plusieurs conclusions :

– le flottement des principales monnaies n’a pas été incompatible avec la croissance du **commerce international**. Cette situation s’explique notamment par le maintien du rôle du dollar comme monnaie internationale et par des modalités diverses de **régulation** de la part des États, des **institutions** internationales et des banques commerciales ;

– le flottement n’a pas conduit à une stabilité spontanée des changes autour du **taux de change d’équilibre fondamental** des monnaies. On a assisté, au contraire, à la récurrence de **crises de change** et plus largement de crises financières à partir des années 1980. Cette instabilité a conduit les **pays émergents** à accumuler des **réserves de change** importantes de manière à pouvoir défendre la valeur de leur monnaie sur le marché des changes et ainsi éviter que le poids de leur **dette extérieure**, fréquemment libellée en dollar, ne s’alourdisse. G. A. Calvo et C. M. Reinhart décrivent ainsi la « peur du flottement des monnaies ».

– le flottement n’a pas permis non plus la réalisation d’un équilibre automatique des balances des paiements, on constate au contraire la montée de **déséquilibres globaux** persistants (aux États-Unis et en Chine notamment).

La fin du système de Bretton Woods n’a donc pas conduit à un « non-système monétaire international ». Il existe bien un système monétaire international régulé par de multiples ajustements entre **marchés** et **institutions** (FMI, **Banque mondiale**, **Banque des règlements internationaux**, etc.). Ce sont ces ajustements qui ont ainsi donné forme à ce que M. P. Dooley, D. Folkerts-Landau et P. M. Garber ont nommé **Bretton Woods 2**. Mais cette configuration est beaucoup plus instable que le système de Bretton Woods certains économistes à proposer une nouvelle architecture monétaire internationale dans le cadre d’une réflexion plus large sur la **gouvernance mondiale**.

Le devenir des relations monétaires internationales

Le développement du poids économique des grands pays émergents, la volonté chinoise d’internationaliser le yuan et la résistance

de l’euro pendant la crise des dettes consolident l’idée d’une transition progressive du régime monétaire international vers un système multipolaire organisé autour de plusieurs monnaies clés (le dollar, l’euro et le yuan). Ce système aurait pour avantage de réduire l’asymétrie des ajustements des **balances des paiements** mais maintiendrait les risques de **volatilité** des changes et de **guerre des monnaies** sans résoudre le problème de la fourniture de la **liquidité internationale**. L’avenir des relations monétaires internationales peut être analysé à la lumière du **triangle de Rodrik** (2000). Celui-ci considère trois pôles qui forment un **triangle des incompatibilités** comparable à celui de R. Mundell : intégration monétaire, souveraineté des nations, coopération politique et institutionnelle.

On peut articuler deux des pôles du triangle mais pas les trois. Le compromis de Bretton Woods reposait sur l’articulation entre la souveraineté des nations (contrôle des mouvements de capitaux, **politiques économiques** nationales volontaristes) et une coopération politique institutionnalisée dans le cadre du FMI. La globalisation financière conduit à une forme d’**intégration monétaire** (constitution d’un marché mondial unique des devises et des capitaux), elle éloigne nécessairement l’économie mondiale du compromis de Bretton Woods. Deux scénarios sont concevables :

– une articulation de la souveraineté des nations et de l’intégration monétaire (que Rodrik désigne du terme « camisole dorée »). Dans ce cas, la coopération politique institutionnalisée au niveau mondial est limitée ou inexistante, la liberté des mouvements de capitaux conduit à un dynamisme économique, mais la souveraineté des nations est contrainte par la libre circulation des capitaux (c’est la « tyrannie des marchés financiers » dont parle H. Bourguinat) ;

– une articulation de l’intégration monétaire et de la coopération politique qui suppose un transfert de souveraineté des nations au profit d’institutions monétaires et financières internationales chargées de gérer l’espace monétaire et financier mondial (fédéralisme mondial).

Bien évidemment, le système monétaire international, tel qu'il fonctionne concrètement, se situe à l'intérieur du triangle et il évolue (au gré des rapports de force et du contexte économique) vers l'un ou l'autre des trois scénarios. Il faut aussi prendre en compte l'hétérogénéité de l'économie mondiale. Par exemple, au sein de l'**Union européenne (UE)**, c'est le fédéralisme qui l'emporte (partiellement) alors qu'au niveau mondial on est plus proche actuellement de la « camisole dorée ».

Le financement de l'économie mondiale

Les opérations de financement international sont anciennes. Sans remonter au Moyen Âge et au rôle des banquiers génois, vénitiens, lyonnais et flamands, on constate dès le milieu du XIX^e siècle l'essor des flux financiers internationaux. Les capitaux des pays développés (la France, la Grande-Bretagne) contribuent au financement des pays neufs (les États-Unis, le Paraguay, la Russie par exemple) et accompagnent la « **première mondialisation** ». À partir des années 1960, les banques suivent les implantations industrielles de leurs clients et cherchent à mobiliser les ressources nécessaires aux **investissements directs** internationaux. C'est dans ce contexte que naissent et se développent les **euromarchés**. La crise pétrolière de 1974 va marquer une nouvelle étape : l'économie mondiale devient une « économie à découvert » (H. Bourguinat). On assiste en effet à la fois à une montée de l'endettement des États (qui ne parviennent pas à équilibrer leurs finances publiques du fait de la hausse des dépenses et de l'accroissement plus modeste des recettes), à une montée de l'endettement des agents privés (entreprises et **ménages**), à une montée de la **dette du tiers-monde**.

À partir du début des années 1980, la globalisation financière s'amplifie, la **règle des 3 D** permet le développement de nombreuses **innovations financières** : émergence ou développement de nouveaux produits financiers (**swaps**, options...), essor de nouveaux marchés financiers, nouvelles technologies de la communication qui facilitent la circulation internationale des capitaux. Toutes ces évolutions sont présentées comme le moyen de faire face aux ajustements rendus nécessaires

par les chocs réels subis par l'économie mondiale : politiques macroéconomiques divergentes, émergence des **nouveaux pays industrialisés (NPI)**, soldes extérieurs structurellement excédentaires pour certains pays et structurellement déficitaires pour d'autres, déséquilibres démographiques, effondrement du système soviétique et réunification allemande, etc. Mais le poids croissant de la finance dans l'économie mondiale élève le **risque systémique** et déstabilise tous les types de régime de change. Ainsi, depuis les années 1980, les **crises financières** surviennent à un rythme plus soutenu et s'articulent plus fréquemment à des crises de **dette souveraine**. Ces crises sont aussi fortement récessionnistes dans les pays les plus récemment ouverts aux mouvements de capitaux et ont un coût budgétaire élevé pour les pays concernés.

Les crises financières des années 1980 et 1990

Le changement d'orientation de la politique monétaire américaine en 1979 provoque une hausse spectaculaire des taux d'intérêt réels et une forte **appréciation** du dollar. Cette situation révèle les tensions financières qui traversent l'économie mondiale. En 1982, la crise de solvabilité du Mexique menace de s'étendre à d'autres **pays en développement** et les banques créancières sont menacées de **faillite**. Pour éviter ce scénario, la **Banque des règlements internationaux (BRI)** accorde un crédit relais au Mexique et le FMI pousse les pays du **tiers-monde** à adopter des **politiques d'ajustement structurel** afin de rembourser leurs dettes et incite à développer des **marchés financiers**. L'administration du Trésor des États-Unis intervient aussi pour résoudre cette première **crise de la dette** (plan Baker en 1985 et plan Brady en 1989).

En octobre 1987, un **krach** financier de grande ampleur se déclenche à la **Bourse des valeurs** de New York, nécessitant l'intervention de la Réserve fédérale américaine et des autres **banques centrales** pour éviter les faillites bancaires en chaîne.

À partir du début des années 1990, des placements importants sont à nouveau effectués au sein des **pays émergents** (Asie de l'Est

et Mexique pour l'essentiel). Il ne s'agit plus de prêts bancaires comme à la fin des années 1970, mais d'investissements directs et d'**investissements de portefeuille** attirés par des rendements élevés et rassurés par les politiques libérales mises en œuvre sous l'égide du FMI. Ces afflux de capitaux génèrent des **bulles spéculatives** et des crises financières et économiques lorsqu'ils sont brutalement rapatriés (**sudden stop**), comme au Mexique en 1994-1995, en Asie en 1997 (Thaïlande, Malaisie, Corée, etc.) et en Russie en 1998. D'autres économies émergentes sont touchées : le Brésil en 1999, la Turquie et l'Argentine en 2001. En Europe, les attaques spéculatives contre les monnaies vulnérables au sein du SME se développent en 1992 et 1993.

La crise financière du début des années 2000

La fin des années 1990 et le début des années 2000 voient les capitaux refluer vers les pays riches du fait notamment des crises asiatique et russe (« **vol vers la qualité** »). Dans le même temps, l'essor des nouvelles technologies contribue au gonflement d'une bulle spéculative notamment sur le marché NASDAQ (où sont cotées les entreprises de haute technologie) aux États-Unis. Entre 2000 et 2002, les principaux indices boursiers baissent fortement. Ces différents krachs ne s'expliquent pas principalement par l'attentat du 11 septembre 2001, mais plutôt par l'« exubérance irrationnelle » des marchés dénoncée dès 1996 par A. Greenspan (alors président de la Réserve fédérale des États-Unis). Dans ce contexte spéculatif, la faillite du courtier en énergie Enron a joué un rôle décisif en révélant les pratiques de dissimulation de la situation réelle des entreprises aux **actionnaires** et aux opérateurs des marchés (banques, experts, etc.). C'est ainsi qu'Enron avait créé plus de 3 000 sociétés écrans pour dissimuler son **endettement**. C'est donc le manque de fiabilité de l'information financière et la mauvaise qualité de la **gouvernance d'entreprise** qui nuit à l'**efficacité** des marchés. Diverses mesures sont adoptées dans les années qui suivent pour modifier les règles comptables internationales et pour renforcer les contrôles des comptes des entreprises.

La crise financière de 2007-2012

La « grande récession » débute le 2 avril 2007 avec la faillite de la plus importante institution de prêts **subprimes** aux États-Unis (New Century), bientôt suivie par la faillite de deux fonds de placement appartenant à la banque Bear Stearns (la valeur des **actifs** correspondant aux prêts **subprimes** s'effondre). C'est le début de la **crise des subprimes**, une **crise** d'une ampleur sans précédent depuis 1929.

Pendant les années 1990 et le début des années 2000, l'économie mondiale a connu une forte croissance économique alimentée dans certains pays (États-Unis, Espagne et Grèce notamment) par un crédit facile et une abondance de **liquidités**. Ce climat favorable à la croissance reposait notamment sur le **paradoxe de la tranquillité** : les banques centrales étant parvenues, à partir du début des années 1980, à juguler l'inflation, l'expansion du crédit s'est opérée sans accélération de la croissance du niveau général des prix. La hausse du prix des actifs n'a pas été retenue comme un indicateur de tension inflationniste par les banques centrales et a alimenté l'expansion du crédit (notamment du crédit hypothécaire encouragé par la hausse du prix de l'immobilier). L'éclatement de la bulle spéculative a conduit à une **crise bancaire**. En effet, le développement de la **titrisation** a eu pour effet de disséminer les crédits à risques dans les **bilans** bancaires. Quand la valeur de ces **actifs** risqués (bientôt dénommés actifs toxiques) s'est effondrée, de nombreuses **banques** se sont trouvées en difficulté. Certes, l'intervention très vigoureuse des banques centrales qui ont alimenté les marchés en liquidités et mis en œuvre une **politique monétaire non conventionnelle** a évité la réédition des événements de 1929 (effondrement du système bancaire). Mais la crise bancaire s'est transformée en crise économique mondiale : forte baisse du **commerce mondial en 2009**, faible croissance ou croissance négative dans de nombreux pays, hausse du **chômage**. Cette contagion à l'économie réelle résulte d'une forte contraction de la demande liée à un mouvement général de désendettement (la seconde phase du **cycle**

financier). Par ailleurs, les plans de soutien à l'économie ont été insuffisants (surtout en Europe).

Une nouvelle architecture financière internationale ?

La récurrence des crises financières, la **volatilité** des cours du change, les problèmes soulevés par l'existence de paradis fiscaux et de **places extraterritoriales** sont autant de signes du dysfonctionnement du système monétaire et financier international. Certes, le FMI et d'autres institutions internationales sont intervenus pour limiter les conséquences des crises au risque de créer des situations d'**aléa moral**, mais les problèmes fondamentaux demeurent. De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer la mise en place d'un régime monétaire et financier international plus stable et mieux contrôlé.

Trois approches sont concevables et peuvent être articulées.

1. La première met l'accent sur le renforcement de la coopération internationale des politiques économiques. Les mouvements de capitaux résultent de conjonctures macroéconomiques divergentes et cherchent à tirer parti des différences de rythmes de croissance. Un cadre macroéconomique plus stable, des signaux cohérents adressés aux marchés en matière de **convergence nominale** (lutte contre l'inflation) mais aussi une **convergence réelle** (croissance économique, emploi...) seraient de nature à limiter l'ampleur des déstabilisations financières. Ce renforcement de la coopération pourrait se situer au niveau mondial (sommets du G20), mais aussi au niveau régional (le fonds monétaire asiatique par exemple).

2. La deuxième met l'accent sur le renforcement des **règles prudentielles**. Il y a un déséquilibre entre l'essor des marchés de capitaux et leur internationalisation d'une part et le caractère national (et parfois très insuffisant) des règles prudentielles d'autre part. L'intégration financière a rendu illusoire toute politique nationale de stabilité financière (**triangle des incompatibilités financières**) et suppose de les transposer à un niveau plus global. Ainsi le Conseil de **stabilité financière** et la Banque des règlements

internationaux élaborent des propositions visant à améliorer l'information des opérateurs sur le fonctionnement des marchés et sur les **risques** correspondant aux différentes opérations.

3. La troisième approche est plus volontariste. Elle vise à juguler les mouvements spéculatifs par exemple par la mise en place d'un système de **zones cibles** dans le cadre d'un système multidevises ou encore à mettre en place une taxation des mouvements de capitaux pour dissuader les spéculateurs (**taxe Tobin**). Dans cette perspective, on peut envisager aussi la mise en place d'un **prêteur en dernier ressort** au niveau international.

L'intégration monétaire en Europe

L'**intégration économique** européenne suppose la stabilité des changes entre les pays membres. Lors de la signature du **Traité de Rome**, cette stabilité était assurée par le système de Bretton Woods. L'élargissement des marges de fluctuation en décembre 1971, constitue donc pour la **Communauté économique européenne (CEE)** une difficulté redoutable et une incitation à l'intégration monétaire. Lors de la Conférence de Bâle (avril 1972) les pays membres de la CEE décident d'organiser un flottement concerté de leurs monnaies à l'intérieur des nouvelles marges de fluctuations (le « tunnel » de plus ou moins 2,25 % conforme à l'accord du *Smithsonian Institute*) : c'est la naissance du **serpent monétaire européen**. Avec le flottement général des monnaies (« le Serpent sort du tunnel »), les tensions s'accroissent au sein du serpent. Certaines monnaies (dont le franc) quittent et réintègrent le serpent au gré de la conjoncture. L'expérience est donc peu concluante. La Conférence de Brême (juillet 1978) décide de la création du **système monétaire européen** qui entre en vigueur le 13 mars 1979. Organisé autour de l'écu, le nouveau système se révèle à l'usage beaucoup plus stable. C'est un système de changes fixes mais ajustables et la défense des parités est organisée dans le cadre d'une coopération communautaire.

La signature de l'**Acte unique européen** (février 1986) et la persistance de l'instabilité

monétaire internationale conduisent la Communauté à rechercher un approfondissement de l'**intégration monétaire**. Cette question, qui touche à un élément essentiel de la souveraineté des États, suscite d'importants débats. La réflexion des instances européennes s'est notamment appuyée sur le **triangle des incompatibilités** de R. Mundell : dès lors que l'Europe a fait le choix de la stabilité des changes et de la libre circulation des **facteurs de production** (donc des capitaux), il n'est plus possible pour les États membres de mettre en œuvre des **politiques monétaires** autonomes. L'intégration monétaire s'impose donc.

Le **Traité de Maastricht**, signé le 7 février 1992, aboutit à la mise en place de la **Banque centrale européenne (BCE)** et du **Système européen de Banques centrales (SEBC)** en 1998. Depuis 1999, ce dernier conçoit et met en œuvre une politique monétaire unique dans l'**Eurozone**. Le 1^{er} janvier 2001, la Grèce a rejoint la **zone euro** et le 1^{er} janvier 2002, l'euro est devenu la monnaie fiduciaire et scripturale utilisée par tous les agents économiques de la zone.

Si à l'origine, les statuts de la BCE laissaient craindre une politique monétaire restrictive, la gestion des taux d'intérêt et de la **liquidité** a été relativement pragmatique, notamment pendant la crise de l'euro durant laquelle la BCE est allée au-delà de son mandat pour éviter l'écroulement de la zone euro. Cependant deux débats récurrents agitent les économistes et les responsables politiques :

- d'une part, le fait que la BCE ait pour objectif unique la lutte contre l'**inflation** (avec un objectif de 2 % de hausse des prix), apparaît à certains comme trop restrictif par comparaison avec le double mandat de la Réserve fédérale des États-Unis (stabilité des prix et croissance économique) ;

- d'autre part, la question du *policy mix* de la zone euro n'est pas résolue puisque la politique monétaire relève de la BCE et la politique budgétaire des États membres. La mise en place du **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** par le **Traité d'Amsterdam** en 1997, fait de plus peser sur les politiques budgétaires des contraintes lourdes et qui sont susceptibles d'aggraver la situation en

cas de **récession**. Après la **crise de l'euro** en 2010, ces **règles budgétaires** ont été renforcées. En 2012, par exemple, le **traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TCSG)** impose le respect d'une règle d'or aux pays membres de l'**UEM**.

La crise financière de 2007-2009 a eu d'importantes répercussions en Europe. D'une part, sous l'effet de la contraction de l'activité économique et de l'augmentation des dépenses liées notamment aux plans de relance, la plupart des pays de la zone euro ne respectent plus les normes du Pacte de stabilité et de croissance (PSC). Ces pays doivent donc mettre en œuvre des mesures de réduction de leurs **dépenses publiques** et d'accroissement de leur **pression fiscale** afin de soumettre à la **Commission européenne** un plan de retour aux règles budgétaires européennes. De ce fait, ces dernières apparaissent clairement comme procycliques : alors que l'activité économique est déprimée et que le **taux de chômage** augmente, les gouvernements réduisent la demande globale adressée à l'économie.

D'autre part, la crise grecque (2009-2010) a fait apparaître les fragilités de la **zone euro**. L'absence de gouvernement économique de la zone rend plus difficile la conduite de la politique économique (la détermination du *policy mix*) et limite la confiance des opérateurs. Beaucoup d'observateurs (P. Artus, M. Aglietta, J. Pisani-Ferry, etc.) soulignent qu'il existe une contradiction entre l'**intégration économique** de la zone euro et l'insuffisance de l'intégration politique. En effet, conformément aux analyses de l'**économie géographique**, l'intégration économique a conduit à des évolutions divergentes au sein de la zone euro. La spécialisation du nord de la zone dans le domaine industriel et la spécialisation du sud de la zone dans le domaine des **services** non exportables, conduit à des tensions qui ne peuvent être compensées que par un renforcement de la solidarité, c'est-à-dire par des transferts de revenus entre le nord et le sud. L'alternative, selon M. Aglietta, est donc celle du fédéralisme ou de l'écroulement. Il plaide ainsi avec Th. Brand pour un « *New Deal* pour l'Europe » qui supposerait un budget européen

plus conséquent. Plus pragmatiques, L. Aparisi de Lannoy et X. Ragot proposent un dispositif européen de réassurance chômage qui n'engendrerait pas de transfert de souveraineté mais permettrait aux pays durement touchés par le chômage de bénéficier d'un financement supplémentaire des indemnités chômage. Face à la crise de la dette, les autorités européennes ont en fait décidé de renforcer la coordination par les règles, tout en créant des institutions prenant le chemin d'un **fédéralisme budgétaire** (la création du **Mécanisme européen de stabilité** par exemple).

La question du statut international de l'Euro reste aussi posée notamment depuis la **crise de l'euro**. A. Benassy-Quéré et B. Cœuré observent que jusqu'à présent l'euro s'impose davantage comme une monnaie régionale ou une monnaie de diversification pour les investisseurs internationaux que comme une monnaie susceptible de contrebalancer le rôle dominant du dollar.

➤ *Fluctuations et crises économiques, Mondialisation, Monnaie*

➔ *Dépréciation, Gouvernance mondiale, Initiative de Chiang Mai, Ratio Cooke, Ratio Mac Donough, Stabilité financière, Théorie économique*

Financiarisation

La financiarisation désigne l'influence croissante des **institutions financières** et des **marchés financiers** dans le fonctionnement de l'économie. On parle ainsi d'une financiarisation de la **balance des paiements** pour désigner le fait que la part relative des transactions internationales portant sur les **biens** et **services** a tendance à diminuer alors que la part relative des mouvements de capitaux a tendance à augmenter.

Le terme de financiarisation est utilisé par les critiques du **libéralisme**, pour qui la financiarisation se produit au détriment de l'économie « réelle » (**emploi, croissance**) et constitue un facteur d'instabilité de l'économie mondiale. Selon D. Plihon par exemple, « la finance internationale suit désormais sa propre logique, qui n'a plus qu'un rapport indirect avec le financement des échanges et des investissements dans l'économie mondiale ».

On reproche à la logique financière de favoriser :

- des comportements de prédation (prise de contrôle d'**entreprises** et revente de ses éléments pour réaliser des **plus-values**) ;
- des comportements spéculatifs ;
- des comportements privilégiant la **rentabilité** financière à court terme au détriment du développement économique à long terme des **entreprises** ;
- des comportements qui conduisent à exiger un seuil minimal de rentabilité financière des **placements** faute de quoi on procède à des restructurations, au changement des équipes dirigeantes, etc.

✚ Cette critique de la finance (opposée à la logique de l'industrie créatrice de richesses et d'emplois) n'est pas nouvelle, elle figure en 1904 dans le livre de Th. Veblen *The Theory of Business Enterprise*.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Capitalisme actionnarial, Globalisation financière, Gouvernance d'entreprise, Marchés efficients, Spéculation, Stabilité financière*

Firme

Firme est synonyme d'**entreprise**. Ce terme, emprunté à la littérature anglo-saxonne, est aujourd'hui l'objet d'un intérêt théorique dont l'origine remonte à l'article de R. Coase au titre évocateur : *The Nature of the Firm* (1937). Cette nouvelle approche, qui fonde le **néo-institutionnalisme** s'éloigne de la théorie néoclassique du producteur disposant d'une information parfaite, qui combine des **inputs** et prend des décisions optimales.

L'analyse de Coase considère que la firme est une forme d'**organisation** économique alternative au marché mais efficiente. La **coordination** par la **hiérarchie** caractéristique de la firme permet d'éviter les **coûts de transaction** que requiert le **marché**. L'analyse de R. Coase le conduit à s'intéresser aux **frontières de la firme**. La firme ne peut accroître sa taille sans limite du fait de l'existence des **coûts d'organisation**. O. Williamson (1975) prolonge l'analyse de R. Coase en intégrant le risque d'**opportunisme** des agents et la spécificité des actifs.

La **théorie de l'agence** et la **théorie des contrats** apportent des réponses différentes à la question des frontières de la firme puisque cette dernière est un « nœud de contrats », autrement dit un prolongement des transactions de marché. L'analyse est donc centrée sur les **contrats** et les dispositifs d'**incitations**.

Les théories de la firme contemporaines s'intéressent aussi aux questions du changement, de l'**innovation**, de la stratégie de la firme, recentrage ou **diversification**, etc. Sous cet angle, la firme est alors considérée comme un ensemble de compétences qui

s'appuient sur des **routines (évolutionnisme)** et qui sont favorables ou défavorables au changement.

⊖ *Entreprises et système productif*

➔ *Actifs spécifiques, Coûts d'organisation, Coûts de transaction, Efficience, Frontière de la firme, Néo-institutionnalisme*

Firme multinationale

D'après J.-L. Mucchielli, « on peut considérer comme multinationale toute entreprise possédant au moins une unité de production à l'étranger ». Cette unité de production est alors sa **filiale**.

✚ Certains auteurs préfèrent parler de firmes transnationales, d'autres de **firmes globales**.

⊖ *Entreprises et système productif, Mondialisation*

➔ *Externalisation, Fragmentation des processus productifs, Investissement direct à l'étranger (IDE)*

Firme-réseau

➔ *Entreprise-réseau*

Firme transnationale

➔ *Firme multinationale*

Fiscal Dominance (dominance budgétaire)

Fiscal Dominance est un terme anglais qui désigne une situation où la **politique monétaire** est conduite sous la contrainte de la situation budgétaire. C'est notamment le cas lorsqu'un **déficit public** important et un niveau élevé de **dette publique** contraignent la **banque centrale** à créer de la monnaie pour permettre (directement ou indirectement) le financement de l'État. La domination budgétaire peut aussi se traduire par le maintien de taux d'intérêt anormalement faibles et par l'injection massive de liquidité dans l'économie.

✚ Le terme anglais « *fiscal* » doit être traduit par « budgétaire ».

➔ *Économie publique, Liquidité, Monnaie, Politique budgétaire, Politique économique, Politique mixte, Règle d'or, Solvabilité, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance*

Fiscalité

La fiscalité est l'ensemble des **impôts** et des **taxes** perçus par les collectivités publiques.

⊖ *Économie publique, Politique économique, Revenus*

➔ *Concurrence fiscale, Fiscalité écologique, Impôt à la production, Impôt direct, Impôt indirect, Impôt pro-*

gressif, Impôt proportionnel, Impôt sur la consommation, Impôt sur le capital, Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), Paradis fiscal, Pression fiscale, Taux de prélèvements obligatoires, Taxe carbone, Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Fiscalité écologique

La fiscalité écologique est constituée par l'ensemble des mesures fiscales qui ont pour objectif d'inciter les agents à moins polluer, à rejeter moins de déchets et à réduire leur utilisation de **ressources naturelles**, etc. Par exemple, la taxation des produits dérivés du pétrole ou les **crédits d'impôt** accordés pour l'isolation des logements relèvent de la fiscalité écologique.

⊖ *Économie et écologie, Économie publique*

➔ *Empreinte écologique, Fiscalité, Incitation, Marché de quotas d'émission, Normes environnementales, Taxe carbone, Théorie des incitations*

Fiscalité optimale

La théorie de la fiscalité optimale cherche à définir le système d'imposition qui maximise les recettes fiscales tout en minimisant les distorsions provoquées par la **fiscalité**. Par exemple, le travail pionnier de F. Ramsey (1903-1930), montre qu'il est préférable de taxer les biens dont l'**élasticité-prix** est faible (puisque les **consommateurs** continueront à acquérir les **biens** même si leurs **prix** augmentent du fait de la **taxe**).

La théorie de la fiscalité optimale cherche à formuler des **arbitrages** entre des objectifs contradictoires. Le champ de la fiscalité optimale prend en compte à la fois les **prélèvements obligatoires** et les **prestations sociales**. Par exemple l'objectif de recherche d'égalité conduit à taxer fortement les hauts **revenus**, mais cette taxation peut avoir un effet négatif sur le **travail** et l'épargne des titulaires de ces revenus élevés. Il faut donc comparer le gain en matière d'égalité obtenu par la taxation et le coût lié à la réduction de l'**offre de travail** qualifié et de **capital**. C'est sur ce type de question qu'ont porté les travaux de J. Mirrlees (prix Nobel 1996). Plus récemment E. Saez a rendu les **modèles** de fiscalité optimale plus opérationnels afin de leur donner un fondement empirique et afin qu'ils puissent servir de base à la **politique fiscale**. Il écrit : « Une politique fiscale juste est une politique qui redistribue des hauts revenus vers les bas revenus sans compromettre l'activité économique et d'une façon qui soit la plus transparente et la plus simple possible. En particulier, dans le cas des très hauts revenus, la politique fiscale juste doit tenter de maximiser les recettes fiscales que l'on peut obtenir des très hauts

revenus, ce qui veut dire des taux d'imposition dans le haut de la distribution pouvant dépasser nettement 50 %.

➤ *Économie publique, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Compétitivité, Concurrence fiscale, Dumping, Évitement fiscal, Impôt progressif, Impôt proportionnel, Incidence fiscale, Optimum de Pareto, Paradis fiscal, Taux d'imposition, Taux de pression fiscale, Théorie des incitations*

Fixage (fixing)

Le fixage est une procédure de **cotation** qui détermine le cours d'une **valeur mobilière**, d'une **devise** ou d'une **marchandise**, à un moment précis de la journée après centralisation de tous les ordres d'achat et de vente. C'est le cours du fixage qui est utilisé pour toutes les transactions jusqu'à la prochaine séance de cotation.

✚ Le fixage se distingue de la **cotation en continu**.

✚ Certains auteurs libéraux, comme M. Allais (prix Nobel 1988) par exemple, considèrent que le fixage est une méthode de **cotation** qui assure la détermination du **prix** dans de meilleures conditions (centralisation d'un grand nombre d'offres et de demandes) et une plus grande égalité entre les différents opérateurs (accès à l'information dans des conditions identiques).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Commissaire-priseur walrasien*

Flexibilité des prix

Sur un marché, la flexibilité des prix désigne les variations du **prix** qui permettent de réaliser l'**équilibre du marché**. La flexibilité des prix est donc au cœur des mécanismes qui permettent l'ajustement des quantités offertes et demandées sur le marché. Elle contribue par ailleurs à la **coordination** des décisions des offreurs et des demandeurs.

En **concurrence pure et parfaite**, les prix sont considérés comme parfaitement flexibles. Dans cette hypothèse, le marché assure une **allocation des ressources productives** optimale. Les prix ont une fonction de signal : la hausse incite les producteurs à accroître les quantités offertes et les acheteurs à réduire les quantités demandées.

Sur les divers marchés, on constate que les prix sont plus ou moins flexibles : on parle de **viscosité des prix**. Dans certains cas, les prix sont rigoureusement fixes, on se trouve en situation d'**équilibre avec rationnement**.

Pour l'**école autrichienne**, le marché est un processus de découverte de l'information et s'opposer à

la flexibilité des prix revient à fausser l'information des agents.

✚ Ne pas confondre flexibilité des prix et **volatilité** des prix.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Équilibre à prix fixe, Équilibre général, Loi de l'offre et de la demande, Main invisible, Marché autorégulateur, Rationnement, Signal-prix, Surplus du consommateur, Surplus du producteur*

Flexibilité du travail

La flexibilité du travail est une situation dans laquelle la quantité de travail et le taux de salaire s'ajustent en permanence à la **conjuncture économique**.

La montée du **chômage** depuis la fin des années 1970 a suscité un débat parmi les économistes sur la flexibilité du **travail**.

Pour R. Boyer, la flexibilité est un concept qui peut revêtir plusieurs formes :

– La première est constituée par la plus ou moins grande adaptabilité de l'**organisation productive** (« Atelier flexible »).

– La deuxième concerne l'aptitude des travailleurs à changer de poste de travail au sein d'une organisation d'ensemble donnée (polyvalence de la main-d'œuvre).

– La troisième forme de flexibilité désigne la faiblesse des contraintes juridiques régissant le **contrat** de travail et en particulier les décisions d'embauche et de licenciement. Cette malléabilité du volume de l'**emploi** peut aussi être atteinte par la variation sans contraintes de la **durée du travail**, de la répartition des horaires annuels en fonction du volume des commandes. Le « *zero-hour contract* », le **contrat zéro heure**, qui prend aujourd'hui une importance croissante en Grande-Bretagne et dans l'**Union européenne** (UE), est une illustration de cette forme de flexibilité : dans ce contrat, aucune indication d'horaires ou de durée minimale de travail n'est mentionnée.

– La quatrième forme de flexibilité désigne la sensibilité des **salaires** (nominaux et/ou réels) à la situation économique générale ou à celle de chaque **entreprise**. Elle conduit à plus de **concurrence** sur le **marché du travail**, à une différenciation des salaires selon la situation financière de la firme et selon la **productivité** individuelle, ou encore à une suppression ou une atténuation de la législation sur le salaire minimal (institution par exemple pour les jeunes d'un salaire minimal inférieur à celui des adultes).

La flexibilité peut désigner la possibilité pour les **entreprises** de se soustraire à une partie des prélèvements sociaux et fiscaux et plus généralement de s'affranchir des réglementations publiques qui limitent leur liberté de gestion (exonération

partielle des **cotisations sociales** à la charge des employeurs, par exemple).

✚ Pour les économistes libéraux, la flexibilité du travail n'est souvent qu'un cas particulier de la flexibilité des **prix** : elle désigne la variation du **taux de salaire** qui permet de résorber les **déséquilibres** sur le marché du travail. Dans cette perspective, tous les facteurs de rigidité à la baisse des taux de salaire (allocation-chômage, salaires minimums, etc.) sont dénoncés comme une entrave au libre fonctionnement du marché du travail.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *État social, Flexisécurité, Nouvelle école keynésienne (NEK), Rigidité, Sécurité sociale professionnelle, Viscosité des prix, Zone franche*

Flexisécurité

La flexisécurité est une **politique de l'emploi** qui vise à combiner une plus grande **flexibilité du travail** réclamée par les employeurs (ajustement du niveau de l'emploi par une plus grande **facilité de licenciement** notamment et le maintien de garanties sociales élevées pour les salariés en termes d'indemnisation du chômage, de droit à l'emploi, de **protection sociale** et de formation.

✚ La flexisécurité se présente à la fois comme un refus de la **rigidité** caractéristique de la production fordiste et un refus de la précarisation de la main-d'œuvre.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Politique économique*

➔ *État social, Fordisme, Formes particulières d'emploi, Sécurité sociale professionnelle*

Flottement des monnaies

➔ *Changes flottants*

Flottement impur (*dirty floating*)

➔ *Changes flottants*

Fluctuations économiques

Le concept de fluctuations économiques désigne l'ensemble des mouvements de baisse ou de hausse de l'activité économique. Ces mouvements d'**expansion** et de **récession** de l'activité sont repérés à l'aide de quelques indicateurs comme le niveau de la production, des stocks, du chômage, de l'emploi et des prix.

Lorsque l'économie est en situation de **croissance économique**, les fluctuations s'articulent à cette tendance longue. Plusieurs types de fluctuations (d'amplitude variable) peuvent se combiner.

Les fluctuations économiques peuvent avoir un caractère cyclique, mais la régularité de ces cycles économiques fait l'objet de débats entre les économistes.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur, Accélérateur financier, Cycle du crédit, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratiev, Oscillateur*



FLUCTUATIONS ET CRISES ÉCONOMIQUES

L'analyse économique statique met généralement l'accent sur l'équilibre économique ; la dynamique économique étudie le mouvement de l'activité qui intervient selon des rythmes et des modalités spécifiques : dans ce cas on analyse la **croissance économique** et les **fluctuations économiques** qui désignent l'ensemble des mouvements de baisse ou de hausse de l'activité économique. Ces mouvements sont repérés à l'aide de quelques indicateurs tels que le niveau de la **production** ou le niveau général des **prix**.

L'idée de **cycle économique** découle de l'**hypothèse** formulée par de nombreux économistes concernant la régularité et la périodicité de ces fluctuations. Suivant la définition proposée par A. Burns et W. Mitchell (1874-1948), le cycle se caractérise par le mouve-

ment conjoint d'**expansion** ou de **récession** d'un grand nombre d'activités économiques.

Le ralentissement de la croissance à partir de 1974 et la récurrence des **crises financières** depuis le début des années 1980 a conduit à un renouvellement des analyses sur les **crises économiques**.

Analyse statistique et typologie des cycles

La composante cyclique de l'activité économique

A. F. Burns et W. C. Mitchell (*Measuring Business Cycles*, 1946) ont essayé d'énumérer les meilleurs indicateurs à retenir pour étudier le cycle économique :

– indice d'activité (nombre de **faillites**,

production de biens durables, contrats de construction, **investissement**, **chiffre d'affaires** de la grande distribution, **emploi total**, etc.) ;

- indice des prix (prix de gros) ;
- indicateurs financiers (prix des **actions** industrielles).

Les indicateurs statistiques utilisés sont, le plus souvent, des agrégats en **valeur (produit intérieur brut** par exemple). On utilise en général une approche en termes de **flux** mais certaines approches tiennent compte des **stocks** (stocks de marchandises, de **capital**, d'**actifs**, de passifs). En France, l'INSEE définit un indicateur de retournement conjoncturel calculé à l'aide de sondages d'opinions tirées de l'enquête mensuelle sur l'activité dans l'industrie française, ainsi qu'un indice synthétique du climat des affaires.

À partir de ces différents indicateurs, on peut décomposer l'activité économique en trois éléments :

1. une **tendance (trend)** de la **croissance économique** à partir des évolutions passées ou à partir de la **croissance potentielle** ;

2. une composante saisonnière (fluctuations à l'intérieur de l'année) ;

3. une composante cyclique pure : l'écart entre le niveau observé (ou prévu) du PIB et son niveau tendanciel est un indicateur de la phase du cycle dans laquelle on se trouve.

✚ La comparaison entre le niveau de la **croissance potentielle** (évaluée à partir des **facteurs de production** disponibles et de leurs **productivités**) et la **croissance effective**, permet de mesurer l'écart de production (**gap d'Okun**). Lorsque la croissance effective est supérieure à la croissance potentielle, on parle d'écart inflationniste (il y a surchauffe). Réciproquement, lorsque la croissance effective est inférieure à la croissance potentielle, l'économie est déprimée ce qui accroît le **chômage (loi d'Okun)**.

✚ La mise en évidence des cycles dépend des méthodes statistiques utilisées.

Une typologie des fluctuations et des cycles

Les crises d'Ancien Régime (ou agricoles)

L'Ancien Régime est marqué par des crises de « cherté », les mauvaises récoltes provoquant la baisse de l'**offre** des produits alimentaires

et donc une hausse des prix qui accroît la **pauvreté**. Les **revenus** étant consacrés pour l'essentiel à l'achat de subsistance (le pain) la hausse des prix des subsistances déprime les autres activités (on parle de **crise de subsistance**). Ces crises sont souvent présentées comme la conséquence naturelle des variations climatiques. En réalité, elles expriment l'état des rapports sociaux. La nature du régime féodal n'incitait guère les paysans à améliorer les méthodes d'exploitation, le stockage avait un caractère largement spéculatif. L'interdiction (ou les limitations) de la circulation des biens font aussi obstacle à une bonne allocation des ressources.

Le cycle industriel

Avec la **révolution industrielle**, la nature des fluctuations et des crises va progressivement changer. Il s'agit de plus en plus de crises industrielles, qui ont tendance à affecter progressivement l'ensemble de l'économie mondiale capitaliste. À l'inverse des crises agricoles, les crises industrielles se caractérisent par une baisse des prix (**déflation**) et par la surproduction de valeurs d'échange (**crise de surproduction**). De 1815 à 1929, les crises vont apparaître comme assez régulières.

Les fluctuations conjoncturelles

Les **cycles mineurs**. Le premier auteur à avoir repéré ce type de cycle est l'économiste américain J. Kitchin (1861-1932) en 1923. Le « **cycle Kitchin** » dure quarante mois environ et est souvent lié à des pratiques de gestion des **stocks**, selon que les intermédiaires de la distribution et les industriels de la transformation accumulent des stocks ou les liquident.

Le **cycle Juglar**. Par opposition aux précédents, le cycle de Juglar a longtemps été considéré comme le cycle majeur. Ce cycle fut mis en évidence dès 1860 par C. Juglar (1819-1905) qui entendait prouver par l'observation que les crises s'inséraient dans des cycles : « L'observation des faits suffit pour dégager la loi des crises et de leur périodicité. » D'une périodicité de 6 à 10 ans environ, ce cycle est très régulier et général – la crise touche l'ensemble des activités économiques mais aussi la

quasi-totalité des pays capitalistes –, son ampleur est également très importante (écart élevé entre le niveau d'activité le plus fort et le plus faible). Ce cycle a constitué le rythme fondamental de la conjoncture dans les pays industriels au XIX^e siècle. Dans la période contemporaine, il semble que ce cycle décennal ait disparu ; la distinction entre cycle mineur de Kitchin et cycle majeur de Juglar s'estompe pour faire place à une oscillation de durée intermédiaire.

Les cycles longs

La mise en évidence de rythmes de grande amplitude dans l'évolution économique des pays capitalistes est généralement attribuée à l'économiste russe N. Kondratiev (1892-1950). L'importance des travaux de Kondratiev conduisit d'ailleurs l'économiste américain J. A. Schumpeter (1883-1950) à baptiser ces fluctuations du nom de l'auteur de leur mise en évidence (**cycles Kondratiev**). C'est à partir de 1919 que Kondratiev commença ses propres recherches sur les rythmes longs : analysant la croissance industrielle de plusieurs pays capitalistes sur la base d'importants matériaux statistiques, il mit en évidence des mouvements longs et concordants de la production et des prix. Très vite, les analyses de Kondratiev seront combattues par la théorie officielle des économistes soviétiques. On reprochait à Kondratiev de voir dans le capitalisme un phœnix capable de renaître de ses cendres, alors même que la doctrine officielle prévoyait la décomposition naturelle du **capitalisme** dans la grande crise des années 1930. Kondratiev fut destitué, arrêté, déporté et condamné à mort par Staline en 1930.

Autres types de cycles

Des fluctuations séculaires ont été mises en lumière par un certain nombre d'auteurs par exemple, L. Dupriez (*Des mouvements économiques généraux*, 1947) ou encore D. H. Fisher (*The Great Wave, Price Revolutions and the Rhythm of History*, 1996).

Les théories des cycles

Composantes exogène et endogène des cycles

L'origine des cycles d'activité est l'objet de débats théoriques.

Deux optiques, d'ailleurs complémentaires plutôt que contradictoires, s'affrontent. L'une repose sur l'**hypothèse** que les cycles sont dus à la propagation dans le système économique de **chocs exogènes**. Encore faut-il préciser la nature de ces chocs : monétaires (prix du pétrole, taux d'intérêt, taux de change, etc.), technologiques (**théorie des cycles réels**) ou sociopolitiques (réunification de l'Allemagne, guerre du Koweït, etc.).

L'autre version, endogène, considère les cycles comme la résultante de la dynamique interne des économies de marché reposant sur l'apparition de déséquilibres, d'instabilité, de tensions sur les marchés, amplifiés ou non par les **marchés financiers** et les phénomènes d'**anticipation** des acteurs économiques. Les analyses en termes d'**instabilité financière** (**accélérateur financier**) mettent l'accent sur le caractère endogène de la récurrence des déséquilibres financiers et plus largement macroéconomiques.

Le processus de libéralisation des marchés par exemple a probablement accru la sensibilité aux chocs extérieurs (flottement des monnaies, internationalisation de la production et des mouvements de capitaux) et l'intensité des dynamiques intérieures (ajustement plus rapide de l'emploi, des taux d'intérêt, etc.).

La dynamique de l'innovation

Pour J. A. Schumpeter (1883-1950), le cycle est lié à l'**innovation** des entrepreneurs qui modifient les **fonctions de production** par une rupture plus ou moins radicale avec la technologie mise en œuvre jusque-là. Schumpeter s'appuie sur trois considérations pour justifier l'emboîtement des trois cycles (Kitchin, Juglar et Kondratiev) :

1. une innovation a une durée de gestation et de diffusion différente selon son importance pour l'évolution économique (il existe une multiplicité de fluctuations) ;
2. une innovation majeure (le lancement des chemins de fer, l'électrification)

n'émerge jamais sous sa forme définitive mais par étapes selon le degré de réceptivité (économique, sociale et psychologique) ;

3. plusieurs cycles vont s'emboîter selon le décalage qui se crée entre l'accroissement de la **demande** résultant de l'innovation et la variation de l'offre.

Pour Schumpeter, le **crédit** favorise le déplacement des **facteurs de production** vers de nouvelles utilisations (d'où l'apparition de **grappes d'innovations**). La réaction des **firmes** anciennes favorise une **destruction créatrice**. La fréquence des innovations se ralentit. Les mouvements spéculatifs se développent conduisant à des déséquilibres puis à la récession. Le retour à l'équilibre est progressif.

La dynamique de l'investissement

L'**accumulation du capital** joue un rôle fondamental dans l'apparition des cycles.

Les **biens d'équipement** (et dans une moindre mesure les autres biens durables) qui sont soumis à des variations de la demande, subissent des fluctuations de l'activité très marquées.

L'investissement et les anticipations des entrepreneurs

C. Juglar a analysé le cycle à travers un décalage entre la hausse de la demande et celle des **capacités de production** :

1. la hausse des prix doit être durable pour être interprétée comme l'annonce d'une phase de prospérité ;

2. le délai de mise en service exagère l'apparence du manque de capacités durant la phase d'expansion, alors qu'il est en train de se résorber, ce qui provoque une surcapacité qui déclenche le retournement. C'est ce type de mécanisme que l'on retrouve dans l'**accélérateur** mis en lumière par A. Aftalion (1874-1956) et J. M. Clark (1884-1963).

J. M. Keynes (1883-1946) et J. R. Hicks (*A Contribution to the Theory of the Trade Cycle*, 1951) ont ouvert la voie à des modèles dynamiques combinant l'accélérateur et le **multiplicateur d'investissement**. P. Samuelson (prix Nobel 1970) a montré à travers l'**oscillateur**, la possibilité selon la force de l'effet d'accélération relativement à l'effet multiplicateur, la possibilité d'oscillations plus ou moins amorties ou plus ou moins explosives.

Cycle économique et répartition des revenus

Selon la **théorie post-keynésienne**, les fluctuations cycliques s'expliquent par la répartition des revenus. Pour M. Kalecki (*Théorie de la dynamique économique*, 1966), l'investissement réalisé détermine le revenu des entrepreneurs et leurs décisions d'investir, mais l'accroissement du stock de capital tend à dégrader le **taux de profit**.

Le modèle de R. Goodwin (*A Growth Cycle*, 1967) retient deux hypothèses centrales : le **taux de salaire** réel est une fonction décroissante du taux de chômage selon la **courbe de Phillips** et le **taux d'épargne** des salariés est nul alors que les **profits** sont intégralement réinvestis. En début de cycle, des **profits** élevés se traduisent par un fort investissement qui accélère la croissance économique et fait diminuer le taux de chômage mais la diminution du **taux de chômage** débouche sur une hausse des salaires réels et une baisse de la part des profits, l'investissement se contracte ainsi que la **croissance économique**.

L'effet des anticipations et du crédit

Dans le modèle de H. Minsky (*Can "It" Happen Again?* 1982), prêteurs et emprunteurs sous-estiment les risques d'un développement du **financement externe** de l'investissement (**paradoxe de la tranquillité**) dans la phase de croissance. Les charges de la dette tendent à progresser plus rapidement que les profits bruts escomptés : le **risque de crédit** s'accroît. À un moment donné, les anticipations se retournent du fait de la montée des taux d'endettement et plus encore de l'augmentation du taux de défaut (proportion des emprunteurs qui cessent de rembourser). Dans un tel contexte, l'octroi de crédits apparaît plus risqué et les **banques** contractent leur offre de prêt (dans le pire des cas se déclenche un **credit crunch**). Le besoin de **liquidités** accroît la vente d'**actifs** et conduit à l'effondrement de leur **prix relatif** (**déflation de dette**). Sur les marchés financiers, les agents se montrent plus pessimistes quant à l'évolution future du rendement des **actifs**. Les entreprises les plus endettées arrêtent leur programme d'investissement. Une spirale déflationniste s'installe jusqu'à ce que

se profilent les conditions d'une reprise de l'investissement.

Le cycle et la nature monétaire des chocs

Les explications monétaires des cycles adoptent souvent les hypothèses de la **théorie quantitative de la monnaie**. Les fluctuations de la **masse monétaire** commandent l'alternance de phases de prospérité et de dépression.

La théorie monétaire du cycle est surtout associée à R. G. Hawtrey (*Currency and Credit*, 1928). Pour ce dernier, ce ne sont pas les **anticipations** des agents mais les contraintes institutionnelles créées par l'**étalon-or** qui sont responsables des crises périodiques. Dans un premier temps, en offrant des crédits à faible taux d'intérêt, les banques favorisent l'activité économique et le gonflement des stocks. Par la suite, l'emballement du crédit accélère la croissance de la masse monétaire et la **spéculation**. Le portefeuille d'effets escomptés par les banques s'accroît, mais leur encaisse-or diminue, leur **refinancement** par l'Institut d'émission est limité en régime d'**étalon-or** et le **taux d'escompte** s'élève, la contrainte métallique des **banques** diffuse une contraction cumulative du crédit puis le déstockage et à la dépression économique. La phase d'expansion suivante ne s'amorce que lorsque les fonds s'accumulent de nouveau, dans les banques. Comme à partir de 1914, l'étalon-or cesse de jouer, il en résulte, d'après Hawtrey, que la régularité des cycles s'atténue.

L'explication monétaire du cycle a été renouvelée par la **théorie monétariste** : selon M. Friedman (prix Nobel 1976), les cycles économiques américains ont tous été précédés d'un accroissement de la circulation monétaire. L'origine des fluctuations conjoncturelles réside dans les chocs monétaires créés par une **politique monétaire** discrétionnaire.

Par ailleurs une **théorie monétaire des crises** a été développée par les économistes de l'**École autrichienne** qui s'opposent à la théorie quantitative de la monnaie mais soulignent l'importance du rapport entre le taux d'intérêt naturel et le **taux d'intérêt monétaire**. Pour eux, c'est l'allongement excessif du **détour de**

production, rendu possible par le recours au crédit qui rend à terme la crise inéluctable.

Le cycle et les chocs exogènes

S. Jevons (1835-1882) s'appuyait sur le retour périodique des taches solaires tous les 10 ans environ pour proposer une théorie des cycles agricoles liés aux chocs climatiques. Plus récemment, l'approche exogène du cycle (chocs aléatoires de productivité) se retrouve dans l'analyse de l'**École des choix publics** et dans le courant de la **nouvelle économie classique (théorie des cycles réels)**.

W. S. Nordhaus (*The Political Business Cycle*, 1975) propose un modèle d'instabilité lié aux choix de **politique économique** (École des choix publics). La politique de soutien de la croissance est nécessaire pour assurer une réélection, la politique de freinage suit les élections (cycle politico-économique).

Selon la **théorie des cycles réels**, le cycle reflète la réaction optimale des agents rationnels à des chocs technologiques aléatoires. Cette analyse rend inutile toute politique économique puisque le cycle est un cycle d'équilibre.

Les théories des crises

Pour les économistes libéraux, d'une manière générale, la dynamique interne du capitalisme peut entraîner des fluctuations, mais les écarts par rapport à l'équilibre ne peuvent être que temporaires. Globalement, ces analyses mettent l'accent sur les désajustements au niveau de l'offre. Mais normalement, au bout d'un temps nécessaire à l'ajustement, l'équilibre revient conformément à la **loi des débouchés**.

Les premières théories des crises

La montée de la pauvreté en Angleterre dans la crise qui suit la fin des guerres napoléoniennes conduit S. de Sismondi (1773-1842) à critiquer la **loi des débouchés** de J.-B. Say (1767-1832) en envisageant, contrairement à D. Ricardo, une insuffisance de la demande (sous-consommation). En effet, les premiers économistes classiques considèrent la demande comme une résultante de l'offre (**loi de Say**).

Th. R. Malthus (1766-1834) et S. de Sismondi contestent la loi des débouchés. Pour Malthus, il faut distinguer le « pouvoir d'achat » (qui dépend des revenus) et le « vouloir d'achat » (qui dépend notamment des goûts). C'est la **demande effective**, qui associe vouloir d'achat et pouvoir d'achat. Sismondi, théoricien de la sous-consommation, utilise, lui aussi, le concept de « vouloir d'achat » et prend en compte le temps : ce sont les revenus de l'année précédente qui permettent de consommer l'année courante.

Malthus

Pour Malthus rien ne permet de garantir que la demande des **consommateurs** soit égale à l'offre de biens. En effet, la **demande** dépend aussi pour lui des passions (et pas seulement des décisions rationnelles), de ce fait rien n'assure que les individus dépenseront tous leurs revenus. En particulier, rien n'assure que les plus riches demanderont des biens de luxe plutôt que d'épargner.

Dès lors, les crises de surproduction résultent d'abord du comportement d'épargne des consommateurs improductifs qui réduisent leur demande du fait de l'épargne non dépensée. Il s'agit là d'un premier type de crise qui résulte d'un excès d'épargne et donc d'une demande insuffisante. C'est à propos de cette analyse que J.M. Keynes (1883-1846) rendra hommage à Malthus dans la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936).

En outre, la part de l'épargne investie (transformation du revenu en **capital**) nécessite un **taux de profit** suffisamment attractif. Si celui-ci est trop bas, le capitaliste n'a pas intérêt à investir ses capitaux. Il thésaurise donc ce qui conduit à une surproduction. Ce second type de crise est donc d'abord lié à une **rentabilité du capital** insuffisante.

Sismondi

S. de Sismondi conteste la **loi des débouchés** et montre que la « mieux-value » dont bénéficient les employeurs du fait de la faible rémunération des travailleurs conduit inéluctablement à une **crise de sous-consommation**. Les salaires résultent en effet, pour Sismondi, d'un rapport de forces entre salariés et patrons.

Sismondi distingue par ailleurs la consommation des biens de subsistances (par nature limitée) et celle des objets de luxe réservée aux capitalistes qui est sans limites. Ce n'est donc plus la **loi des rendements décroissants** qui est à l'origine des crises économiques, mais la configuration capitaliste de la répartition des richesses. De celle-ci résultent trois types de crises de surproduction, véritables réfutations de la loi de Say :

- les crises de surproduction par excès des **besoins** sur les pouvoirs de consommer chez les ouvriers, illustration de la sous-consommation ouvrière qui est, pour Sismondi, consubstantielle au **capitalisme** ;

- les crises de surproduction par excès des pouvoirs de consommer sur les besoins chez les capitalistes. À côté du caractère borné de la demande de **biens de consommation** de première nécessité, Sismondi montre le caractère très volatil, donc incertain, de la demande de biens de luxe. S'il y a inadéquation entre l'offre et la demande de biens de luxe et de produits manufacturés, le capitaliste dispose d'une part de revenu qu'il n'est pas enclin à consommer, d'où une surproduction sur ces marchés ;

- si ce revenu non consommé est investi par le capitaliste, la conversion de l'épargne en machines qui en résulte a deux effets négatifs : une hausse de la production des biens de consommation et des objets de luxe ; une hausse du chômage qui baisse la demande effective des biens de consommation.

Ces trois types de crises dépendent de la répartition des **richesses** et sont, par conséquent, inhérents au capitalisme. Pour Sismondi, elles ne justifient pas cependant un changement de système, car il est convaincu de sa capacité à se réformer, notamment par une « intervention du pouvoir social » représentant l'intérêt permanent de tous contre l'intérêt temporaire de chacun.

L'approche marxiste du mode de production capitaliste

Pour K. Marx (1818-1883), l'accumulation du capital produit des déséquilibres et c'est le caractère intrinsèquement instable du **mode de production** capitaliste qui génère des crises : « La raison ultime de toutes les crises réelles c'est toujours la pauvreté

et la consommation restreinte des masses, face à la tendance capitaliste à développer les forces productives. » La tendance à une **reproduction élargie** accélère le mouvement de substitution du capital constant au capital variable et la **baisse tendancielle des taux de profit**. Chaque crise tente (provisoirement) de rétablir une proportionnalité entre la section I (celle des moyens de production) et le secteur II (celui des moyens de consommation).

Les approches contemporaines des crises

L'approche schumpétérienne des crises

N. Kondratiev (1892-1938) avait souligné que les grands investissements requièrent des montants considérables de fonds prêtables qui exigent une forte **propension à épargner**, une offre importante de capitaux à faible taux d'intérêt et un faible coût des biens capitaux. Avec l'**accumulation du capital** lors de phases de croissance, les taux d'intérêt et les prix de ces biens capitaux augmentent, alors que les fonds prêtables diminuent. G. Mensch (*L'impasse technologique*, 1976) considère que depuis deux siècles, toutes les innovations fondamentales donnant lieu à des industries nouvelles sont apparues au creux des grandes dépressions (décennies 1760, 1820, 1880 et 1930). Les périodes de récession sont riches en découvertes parce que les **investisseurs** ne sont disposés à engager d'importants capitaux dans des entreprises à haut risque que lorsque les débouchés traditionnels ne sont plus rentables. Ainsi, la phase de hausse du dernier Kondratiev s'est étendue entre 1933 et 1973. L'année 1973 marque le retournement du cycle à la baisse : premier choc pétrolier, forte poussée inflationniste, fin du système de **Bretton Woods**, baisse du taux moyen de la croissance de la **productivité**. À partir des années 1980, on voit effectivement émerger une nouvelle grappe d'innovations (informatique, internet, biotechnologies, etc.) et on voit s'amorcer une phase de croissance dans l'économie mondiale, même si l'Europe se révèle moins dynamique. On peut s'interroger sur le fait de savoir si la **crise financière** de 2007-2010 ne marque pas le début d'une nouvelle phase B du cycle Kondratiev annonçant une période relativement longue de moindre dynamisme de l'économie mon-

diale. Cependant, le dynamisme assez rapidement retrouvé des pays émergents plaide plutôt pour la poursuite de la croissance après une période plus ou moins longue d'assainissement financier. Pour C. Freeman, les innovations constituent un « nouveau système technologique », elles sont liées entre elles par de multiples liens qui tiennent beaucoup moins à leur date d'émergence qu'à leur champ d'application et à la durée et à l'ampleur de leurs effets de diffusion.

L'existence de cycles de plusieurs décennies s'explique par le caractère révolutionnaire des mutations techniques, capables de bouleverser de fond en comble les perspectives d'investissement.

L'exemple de l'impact économique des technologies de l'**information** et de la communication (TIC) corrobore cette analyse. On constate en effet qu'aux États-Unis, après la période où le **paradoxe de Solow** a joué, la nouvelle grappe d'innovations a stimulé les **gains de la productivité** et la croissance de la production.

Cependant, pour certains économistes (L. Summers, R. Gordon), l'économie des pays développés serait entrée, avec la crise de 2007-2009, dans une phase de **stagnation séculaire**, marquée à la fois par la faiblesse des gains de productivité (les innovations d'aujourd'hui produisant moins de gains de productivité que les **grappes d'innovations** du passé), par un excès d'épargne et par des taux d'intérêt réels trop élevés (compte tenu de la faible inflation, voire de la déflation).

Les crises dans l'approche régulationniste

La **théorie de la régulation** s'efforce à la fois de rendre compte de la tendance à la reproduction du **capitalisme** et sa tendance au changement. Pour ce faire elle introduit les concepts de **régime d'accumulation** et de **formes institutionnelles**.

Elle distingue deux types de crises :

- celles qui se développent à l'intérieur d'un **mode de régulation** sans le remettre en cause ;
- celles qui remettent en cause le mode de régulation lui-même (« grandes crises ») du fait de l'épuisement des **formes institutionnelles**.

Par exemple, la crise de 1929, apparaît comme le moment de transition entre le **mode de régulation concurrentiel** et le **mode de régulation monopoliste**. La rupture de croissance de 1974 marque le passage du capitalisme monopoliste au **capitalisme actionnarial**.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Productivité*

→ *Crise de subsistance, Crise de surendettement, Crise de surproduction, Crise du fordisme, Cycle de crédit, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratiev, Système technique*

Fluidité

→ *Concurrence pure et parfaite*

Flux

Un flux est un mouvement, réel ou monétaire, au cours d'une période déterminée qui met en relation des **agents économiques** dans le **circuit économique**. La **production** d'un pays, la **consommation**, l'émission de **monnaie**, l'émission de **titres**, l'octroi de nouveaux **crédits** etc., au cours d'une période donnée, sont des flux. Le flux se distingue du **stock**. Par exemple, un flux d'**investissements** nets réalisés en cours d'année vient s'ajouter au stock de **capital** dont disposait une **entreprise** ou une **économie** nationale en début d'année.

✚ Un flux se mesure donc au cours d'une période donnée (par exemple le **revenu** perçu au cours d'une année), alors qu'un stock se mesure à un moment donné (par exemple le **patrimoine** national au 31 décembre 2019).

✚ La **comptabilité nationale** est essentiellement une analyse des flux macroéconomiques ; il existe néanmoins des analyses en termes de stocks dans les comptes de **patrimoine**.

✚ Le plus souvent, un flux réel autonome (acquisition de biens et **services** par exemple) a pour contrepartie un flux monétaire induit (paiement immédiat ou décalé dans le temps). Mais certains flux sont uniquement monétaires (flux financiers), et d'autres uniquement réels (troc).

⇒ *Comptabilité nationale*

→ *Balance des paiements, Comptes de secteurs, École circuitiste, Macroéconomie, Modèle stocks-flux cohérents*

Folk Theorem

En **théorie des jeux**, le *Folk Theorem* est un théorème selon lequel, en cas de **jeux répétés**, des **agents** rationnels et égoïstes ont de grandes chances d'adopter un comportement mutuellement avantageux dès qu'ils sont suffisamment patients et que le jeu est infiniment répété. Cet équilibre repose notamment sur le fait que chaque joueur exerce une menace crédible sur l'autre joueur. Par

exemple, dans le jeu du **dilemme du prisonnier**, si l'on ne joue qu'une fois, les agents vont adopter la stratégie de dénonciation, en cas de répétition du jeu, la stratégie de non-dénonciation va avoir tendance à l'emporter.

✚ Le *Folk Theorem* a été initialement formulé par R. Aumann (prix Nobel 2005) en 1959.

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Opportunisme*

Fonction Cobb-Douglas

→ *Cobb-Douglas*

Fonction d'allocation

La fonction d'allocation désigne l'intervention de l'État sur l'**allocation des ressources productives** pour atteindre des objectifs jugés économiquement et/ou socialement plus satisfaisants que ceux qui résultent du **marché**. L'État peut agir en faveur de l'**investissement** (déductions fiscales, **investissements** publics...), il peut favoriser l'aménagement du territoire, il peut conduire une politique d'immigration, etc.

La fonction d'allocation est l'une des trois fonctions de l'État définie par l'économiste américain R. Musgrave (*Théorie des finances publiques*, 1959).

⇒ *Économie publique, Politique économique*

→ *Fonction de répartition, Fonction de stabilisation*

Fonction d'utilité

Une fonction d'utilité est une fonction continue qui fait correspondre à tous les paniers de bien classés par une **relation de préférence**, un nombre. De telle façon que $U(A) > U(B)$ si et seulement si A est préféré à B. De même $U(A) = U(B)$ si et seulement si le consommateur est indifférent entre A et B.

À la différence de l'approche cardinale de l'utilité, lorsque l'on raisonne en **utilité ordinale**, la valeur absolue des entiers naturels n'a pas de signification en elle-même. Par exemple si $U(A) = 1$ et $U(B) = 10$, on pourra seulement dire que B est préféré à A mais on ne pourra pas dire que l'utilité de B est dix fois supérieure à l'utilité de A.

La **carte d'indifférence** est la représentation graphique de la fonction d'utilité d'un consommateur.

- ⊕ *Consommation et épargne, Marchés et prix*
- ➔ *Convexité des préférences, Équilibre du consommateur, Ophélimité, Rationalité économique, Rationalité substantielle*

Fonction d'utilité collective

Une fonction d'utilité collective (ou fonction d'utilité sociale) permet de classer les différents états de la société (**production** et répartition en particulier) du point de vue des préférences collectives des personnes qui résident sur un territoire (citoyens d'un État, résident d'une collectivité locale, etc.). S'il était possible de construire une telle fonction d'utilité collective, elle servirait de fondement aux choix à réaliser de manière à maximiser l'avantage collectif (construire une piscine, une bibliothèque ou une crèche dans une commune par exemple). Mais les travaux relatifs aux préférences collectives ont mis en évidence la difficulté, voire l'impossibilité de la construction d'une telle fonction (**théorème d'Arrow**).

- ⊕ *Économie publique*
- ➔ *Économie du bien-être, Optimum de Pareto, Paradoxe de Condorcet*

Fonction de consommation

La fonction macroéconomique de consommation exprime la relation entre la **consommation** et le **revenu**. La fonction keynésienne repose sur la **loi psychologique fondamentale** : la consommation augmente, mais moins vite que le revenu national. En conséquence, la **propension moyenne à consommer** diminue lorsque le **revenu** augmente. Cette relation keynésienne est corroborée à un moment donné du temps. En revanche, elle est infirmée en **longue période**, la consommation est une proportion constante du revenu. Pour concilier ces résultats, les keynésiens ont mis en avant un **effet de démonstration** et un **effet de cliquet** (J. Duesenberry, 1918-2009).

L'approche keynésienne a été contestée par M. Friedman, prix Nobel 1976 (*A Theory of Consumption Function*, 1957). Pour lui, la consommation n'est pas une fonction du revenu courant mais du **revenu permanent**.

F. Modigliani, dans la **théorie du cycle de vie**, s'éloigne lui aussi de l'analyse keynésienne, puisque les individus cherchent à maintenir un niveau de consommation constant tout au long de leur vie.

- ⊕ *Consommation et épargne*
- ➔ *Épargne*

Fonction de coût

En **microéconomie**, la fonction de coût exprime la relation existant entre les quantités produites et les **coûts de production**.

- ⊕ *Marchés et prix*
- ➔ *Coût marginal, Coût moyen, Coût total*

Fonction de demande

- ➔ *Courbe de demande*

Fonction de préférence

- ➔ *Fonction d'utilité*

Fonction de production

En **microéconomie**, la fonction de production indique le niveau maximal de **production** qui peut être obtenu par les différentes combinaisons de **facteurs de production**, la technologie étant donnée. La forme générale pour une firme quelconque est :

$$Q = f(X_1, X_2, \dots, X_j)$$

Dans cette expression, Q est la quantité du bien produite (output) par la **firme** considérée et $(X_1, X_2, \dots, X_j)$ sont les facteurs de production (**inputs**) utilisés.

En général, on désigne par L le facteur **travail**, par K le facteur **capital** et par Q la quantité produite à l'aide d'une **combinaison productive** de ces deux facteurs. On a donc :

$$Q = f(L, K).$$

- ⊕ Il existe des fonctions de production agrégée au niveau macroéconomique.
- ⊕ *Marchés et prix*
- ➔ *Cobb-Douglas, Facteur résiduel*

Fonction de production de type Cobb-Douglas

- ➔ *Cobb-Douglas*

Fonction de répartition

La fonction de répartition est l'une des trois fonctions de l'**État** définies par R. Musgrave (1910-2007). Cette fonction consiste à modifier la répartition des revenus telle qu'elle résulte du fonctionnement du **marché**. Elle peut porter sur la **répartition primaire des revenus** (fixation d'un salaire minimum, fixation des prix agricoles et donc du revenu des agriculteurs, politique salariale dans la fonction publique, etc.) aussi bien que sur la répartition secondaire des revenus (**redistribution**).

- ⊕ *Économie publique, Politique économique, Revenus*

- *Égalité, Équité, Fonction d'allocation, Fonction de stabilisation, Impôt progressif, Justice sociale, Prélèvements obligatoires, Prestations sociales, Profit, Salaires*

Fonction de stabilisation

La fonction de stabilisation désigne la mise en œuvre de **politiques conjoncturelles** (**politique budgétaire, politique monétaire**) pour assurer une **croissance** équilibrée au voisinage du **plein-emploi**. La fonction de stabilisation est l'une des trois **fonctions de l'État** définies par l'économiste américain R. Musgrave (1910-2007).

- ⊕ *Économie publique, Politique économique, Revenus*
→ *Fonction d'allocation, Fonction de répartition*

Fonction paramétrique des prix

L'expression fonction paramétrique des prix désigne le fait que, sur un **marché de concurrence pure et parfaite**, les consommateurs comme les producteurs sont « **preneurs de prix** » (*price takers*), c'est-à-dire que pour eux les **prix** sont des paramètres sur lesquels ils ne peuvent pas agir. Ils se contentent donc de déterminer la quantité (offerte ou demandée) en fonction du **prix** du marché.

- ⊕ *Marchés et prix*
→ *Commissaire-priseur walrusien, Équilibre concurrentiel, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur, Faiseur de prix, Théorie néoclassique*

Fonctions de l'État

Les fonctions de l'État dans le domaine économique ont été synthétisées par R. Musgrave (1910-2007) dans son ouvrage *The Theory of Public Finance* (1959). Il distingue la **fonction d'allocation**, la **fonction de répartition** et la **fonction de stabilisation**.

- *Économie publique, Politique économique*

Fonctions de la monnaie

- *Monnaie*

Fondamentaux

Les fondamentaux d'une **économie nationale** ou d'une **entreprise** sont les variables déterminantes de sa situation économique (**croissance économique, emploi, productivité** pour une **économie** ; **chiffre d'affaires, rentabilité, endettement**, etc., pour une entreprise, par exemple). Les **marchés**, en particulier les **marchés financiers** et le **marché des changes**, s'ils étaient parfaitement efficaces, devraient en principe prendre en compte des variables fondamentales. Par exemple, le **cours**

du change d'un pays devrait refléter ses fondamentaux ; de même, en ce qui concerne le cours de l'**action** d'une entreprise.

Les phénomènes spéculatifs (notamment les **comportements mimétiques**) peuvent conduire les marchés à s'éloigner des fondamentaux.

- ⊕ *Marchés et prix*

- *Bulle spéculative, Carré magique, Marché efficient, Marchés financiers, Spéculation, Taux de change d'équilibre fondamental, Zone cible*

Fonds commun de placement

Un fonds commun de placement (FCP) est un **organisme de placement collectif en valeurs mobilières** (OPCVM) dont les membres possèdent en copropriété le portefeuille de **valeurs mobilières** du FCP. Les **titres** de propriété du FCP se nomment des parts. À la différence des **sociétés d'investissement à capital variable**, les FCP n'ont pas accès au **marché monétaire**.

- ⊕ *Consommation et épargne, Monnaie*
→ *Marché des capitaux*

Fonds de cohésion

Le Fonds de cohésion gère, depuis 1994, l'aide financière de l'**Union européenne** (UE) à la réalisation de projets concernant l'environnement, l'infrastructure et les transports. Le fonds contribue à la réalisation d'objectifs structurels visant à réduire les **disparités** entre les **économies nationales** des **États** membres. Il s'adresse aux États les moins prospères de l'Union dont le **produit national brut** (PNB) par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne.

- ⊕ *Intégration économique*

- *Fonds européen agricole de garantie (FEAG), Fonds européen d'investissement (FEI), Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), Fonds européen de développement (FED), Fonds européen de développement régional (FEDER), Fonds social européen (FSE), Fonds structurels européens*

Fonds de garantie des dépôts

Les fonds de garantie des dépôts sont des organismes d'intérêt général chargés de prévenir les **paniques bancaires** en protégeant les avoirs des clients des **banques** qui feraient **faillite**. Aux États-Unis, cette mission est assurée par le *Federal Deposit Insurance Corporation* créé en 1933. En France, elle est assurée par le Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) créé en 1999. Les garanties assurées au sein des différents pays de la zone euro ont été harmonisées en 2010 : les dépôts des clients

sont ainsi actuellement garantis dans la limite d'un plafond de 100 000 euros par personne et par établissement.

☞ *Finances internationales*

➔ *Crise de liquidité, Crise des subprimes, Prêteur en dernier ressort, Risque de système, Stabilité financière*

Fonds de pension

Les fonds de pension sont des organismes financiers qui collectent et capitalisent l'épargne de leurs affiliés pour pouvoir leur en verser le produit sous forme de **rente** ou de **capital** au moment de la **retraite** ou à l'échéance du **contrat**. Apparus aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, les fonds de pension se sont particulièrement développés dans les pays anglo-saxons.

Ceux qui défendent les fonds de pension avancent plusieurs arguments :

- ils permettent de remédier aux problèmes financiers que connaissent les systèmes de **retraite par répartition** (régime de base et régimes complémentaires obligatoires) ;
- ils améliorent le niveau de la retraite de ceux qui les souscrivent ;
- ils assurent un meilleur **financement de l'économie** (épargne placée sur les **marchés financiers**).

Ceux qui s'opposent aux fonds de pension considèrent qu'ils amplifient les **inégalités** entre les retraités et que les **crises financières** font peser des **risques** importants sur les retraites.

✚ Les fonds de pension sont des **investisseurs institutionnels** et jouent un rôle de plus en plus important sur les **marchés financiers**. Ils sont quelquefois accusés de favoriser, dans les **entreprises**, une gestion orientée vers la perspective de **profits** à court terme.

☞ *Consommation et épargne, Protection sociale*

➔ *Capitalisme actionnarial, Retraite, Retraite par capitalisation*

Fonds de rédemption

Un fonds de rédemption est un instrument de mutualisation de la **dette souveraine** de plusieurs **États** pour une période limitée et pour la partie jugée excessive de cette dette. Par exemple au-delà du seuil de 60 % du **produit intérieur brut (PIB)**, les dettes nationales des pays de la **zone euro** pourraient être transférées à un tel fonds. La garantie collective des pays participants permettrait au fonds d'emprunter sur les **marchés financiers** à des taux inférieurs à ceux payés par les pays en difficulté financière. Mais les pays bénéficiaires seraient contraints de respecter une discipline budgétaire. En fonction de la **croissance économique**, la dette

monétaire gérée par le fonds serait ainsi effacée dans une période comprise entre 20 et 25 ans.

☞ *Finances internationales, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Crise des dettes, Euro-obligations, Soutenabilité de la dette, Stabilité financière*

Fonds de roulement

Le fonds de roulement se définit comme le **solde** entre les ressources stables de l'**entreprise** (ou toute autre **organisation**), essentiellement les **capitaux permanents**, et les emplois stables, essentiellement l'**actif immobilisé**. Un fonds de roulement positif signifie que les immobilisations sont financées par des ressources stables et non par des ressources de trésorerie ou des ressources d'exploitation. Le fonds de roulement mesure ainsi les ressources stables dont l'entreprise dispose pour financer son exploitation courante.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Analyse financière, Bilan, Immobilisations*

Fonds de salaire

Au sein de l'**École classique**, et notamment chez A. Smith (1723-1790), le fonds de salaire est la partie du **capital** avancé par le capitaliste qui est consacrée au paiement des **salaires** ; le reste du capital est utilisé pour acquérir les autres **facteurs de production**. Dans cette perspective, une hausse des salaires ne peut être obtenue que par une augmentation du montant total du capital avancé. Ce sont donc les **gains de productivité** liés à la **division du travail** et à l'extension des **marchés** qui peuvent, seuls, être à l'origine d'une amélioration du sort des salariés.

✚ Chez K. Marx (1818-1883), les salaires sont aussi une composante du capital avancé (**capital variable**), mais Marx articule cette conception avec une théorie de l'**exploitation**.

☞ *Revenus*

➔ *Accumulation du capital, Théorie économique*

Fonds européen agricole de garantie (FEAGA)

Le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) crée le 1^{er} janvier 2007, a pour objectif au sein de l'**Union européenne (UE)**, d'assurer la stabilité des **prix** sur les **marchés** agricoles des pays membres, d'aider à l'**exportation** des produits agricoles vers les pays tiers, de financer les aides directes aux agriculteurs dans le cadre de la **politique agricole commune**.

Ce fonds résulte de la scission du **Fonds européen de garantie et d'orientation agricole (FEOGA)** en deux sections autonomes, le Fonds

européen de garantie agricole et le **Fonds européen d'orientation agricole**.

☞ *Intégration économique*

➔ *Fonds de cohésion, Fonds européen de développement régional (FEDER), Fonds social européen (FSE)*

Fonds européen d'investissement (FEI)

Le Fonds européen d'investissement, créé en 1994, par le **traité de Maastricht**, gère les aides structurelles de l'**Union européenne** pour promouvoir le développement des **petites et moyennes entreprises** par l'octroi de garanties d'emprunts notamment.

☞ *Intégration économique*

➔ *Convergence réelle, Fonds de cohésion, Fonds européen de développement régional (FEDER), Fonds social européen (FSE)*

Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA)

Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), créé en 1962, assurait le financement de la **politique agricole commune** des pays membres de l'**Union européenne (UE)**. Il comportait deux sections :

– une section « garantie » finançait des mesures de soutien des **prix** pour garantir aux agriculteurs la stabilité des prix sur les **marchés** agricoles ainsi que des restitutions à l'**exportation** ;

– une section « orientation » qui contribuait par des **subventions** à la rationalisation, à la modernisation et à l'amélioration des **structures** du secteur agricole :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le FEOGA n'existe plus en tant que tel, ses deux sections sont devenues autonomes à travers le **Fonds européen agricole de garantie** et le Fonds européen agricole pour le développement rural.

☞ *Intégration économique*

➔ *Fonds de cohésion, Fonds européen d'investissement (FEI), Fonds européen de développement régional (FEDER), Fonds social européen (FSE)*

Fonds européen de développement (FED)

Le Fonds européen de développement, créé en 1957 par le Traité de Rome, est le principal instrument financier de la politique communautaire d'**aide publique au développement**. Il accorde des aides non remboursables à des programmes de coopération destinés aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) signataires des **accords de Lomé** puis des **accords de Cotonou**.

Une partie des ressources du FED est consacrée au système **STABEX**.

☞ *Intégration économique*

➔ *Développement durable*

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Le Fonds européen de développement régional, créé en 1975, octroie des aides structurelles dans le cadre de la politique régionale de l'**Union européenne (UE)**, afin d'aider au développement des régions défavorisées de la **Communauté européenne** et de réduire les déséquilibres régionaux. En termes de ressources financières, le FEDER est de loin le fonds structurel le plus important.

☞ *Intégration économique*

➔ *Convergence réelle, Fonds de cohésion, Fonds européen d'investissement (FEI), Fonds social européen (FSE), Fonds structurels européens*

Fonds européen de stabilité financière (FESF) ou European Financial Stability Facility (EFSF)

Le Fonds européen de stabilité financière (FESF), créé le 9 mai 2010, est un fonds commun de secours financier de l'**Union européenne (UE)** géré par la **Banque européenne d'investissement**. Il a été mis en place pour aider les États membres lors de la **crise de la zone euro**. Son intervention était limitée dans le temps (jusqu'en 2013) et dans son montant (440 milliards puis 1 000 milliards d'euros). Sa mise en œuvre était conditionnée à l'avis unanime des pays de l'**Eurogroupe**.

✚ La solvabilité de ce fonds était évaluée par les **agences de notation**. Les aides pouvaient être combinées avec celle du **Fonds monétaire international (FMI)**. Après 2013, ce fonds est remplacé par le **Mécanisme européen de stabilité financière**.

☞ *Finances internationales, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Mécanisme européen de stabilité, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance*

Fonds monétaire international (FMI)

Le Fonds monétaire international (FMI) est un organisme créé à la conférence de **Bretton Woods** qui a son siège à Washington. Les statuts du FMI constituent le code de bonne conduite des pays membres en matière de règlements monétaires internationaux. Le FMI a pour but de promouvoir la coopération monétaire internationale et la **stabilité financière**, de soutenir la **croissance**

économique et le commerce mondial. Il réalise des études économiques et conseille les pays membres pour l'orientation et la mise en œuvre de leur **politique économique**. Le FMI gère aussi un système de **crédit** mutuel : chaque pays membre contribue à la constitution du capital du Fonds en fonction de quotes-parts négociées. Les sommes ainsi collectées sont utilisées pour accorder des prêts aux pays qui en font la demande pour défendre leur **monnaie** et/ou mettre en œuvre des **politiques de stabilisation**.

Depuis la seconde moitié des années 1970, le FMI a joué un rôle de plus en plus actif dans le **financement de l'économie** mondiale. Des dispositifs destinés à financer des **stocks** régulateurs du cours des matières premières ont été mis en place, de même que des crédits destinés à accompagner les **politiques d'ajustement structurel** et la transition au **marché** des anciennes économies de type soviétique.

Depuis les années 1990, le FMI est intervenu pour limiter l'impact des **crises financières** (crise mexicaine de 1994, crise asiatique de 1997, **crise des subprimes**, crise de la **dette souveraine** grecque de 2010, etc.). L'objectif est d'éviter que ces crises ne se transforment en **crises systémiques**.

✚ L'action du FMI fait l'objet de nombreuses critiques, notamment pour ses interventions vis-à-vis des **pays en développement**. On lui reproche d'être au service d'une **mondialisation** libérale et d'imposer, notamment aux pays du **tiers-monde**, des **politiques économiques** fondées sur l'orthodoxie libérale. À l'inverse, certains auteurs libéraux considèrent qu'en intervenant pour sauver les débiteurs défaillants et pour accorder des prêts à des États incapables d'éviter les crises, le FMI contribue à faire naître une situation d'**aléa moral**.

✚ La montée en puissance des **pays émergents** dans l'économie mondiale pose la question de la répartition du pouvoir au sein du FMI (répartition des droits de vote, partage des postes de responsabilité, etc.).

➡ *Finances internationales*

➡ *Changes fixes, Consensus de Washington, Droits de tirages spéciaux, Financiarisation, Prêteur en dernier ressort, Système monétaire international, Taxe Tobin*

Fonds propres

➡ *Capitaux propres*

Fonds propres prudentiels bancaires

Les fonds propres prudentiels bancaires sont les **fonds propres** qui sont pris en compte dans le calcul des ratios de solvabilité des **banques** (**ratio Cooke**, **ratio Mac Donough**).

Dans le cadre du **Comité de Bâle**, depuis le krach financier de 1987, les **règles prudentielles**

ont été renforcées. Elles portent notamment sur le rapport entre les **fonds propres** des banques et leurs engagements pondérés par les **risques**.

La définition des fonds propres prudentiels repose sur une distinction entre :

– les fonds propres de base (Tier 1), qui comportent notamment le **capital social**, les résultats mis en réserve, etc. ;

– les fonds propres complémentaires (Tier 2), qui comportent les éléments de fonds propres non pris en compte dans Tier 1, comme les **actions** détenues dans les filiales minoritaires des groupes bancaires.

Au sein de Tier 1, on définit aussi un sous-ensemble encore plus restrictif (Core Tier 1) qui se limite aux actions ordinaires (on parle de « noyau dur » des fonds propres).

Dans le cadre des accords de **Bâle III**, le ratio des fonds propres « durs » passe de 2 % à 4,5 %. Un coussin de sécurité de 2,5 % s'y rajoute à l'horizon 2019 : soit un total de 7 % pour Core Tier 1.

S'agissant du ratio global (Tier 1 et Tier 2), il est porté de 8 % à 10,5 %. Pour les établissements d'importance systémique, une exigence supplémentaire allant jusqu'à 5 % est fixée, ce qui peut conduire le taux global jusqu'à 15,5 %.

➡ *Finances internationales, Monnaie*

➡ *Accords de Bâle, Crise bancaire, Crise financière, Ratio de liquidité à court terme, Règles prudentielles, Risque de système, Stabilité financière*

Fonds social européen (FSE)

Le fonds social européen, créé en 1960, est le principal instrument de la politique sociale de l'**Union européenne** (UE). Il soutient financièrement des actions d'aide structurelle en faveur de la formation, de la mobilité géographique, de la reconversion professionnelle et de la création d'**emplois** pour lutter contre le **chômage** des jeunes, en particulier.

Dans le cadre des propositions formulées en février 1992, par J. Delors, ce Fonds a été réorienté vers l'amélioration du fonctionnement des **marchés du travail** et l'adaptation des travailleurs aux mutations industrielles ainsi que la réinsertion professionnelle des chômeurs.

➡ *Intégration économique, Politique économique*

➡ *Fonds de cohésion, Fonds européen d'investissement (FEI), Fonds structurels européens*

Fonds souverain

Un fonds souverain (*sovereign wealth funds*, SWF) est un fonds de **placement** international qui appartient à un **État** ou à une **banque centrale** (d'où le terme souverain). Bien que ces fonds existent depuis les

années 1950, ils ont connu une forte expansion au cours des années 2000 avec les excédents de **réserves de change** d'un grand nombre de pays producteurs de pétrole (Moyen-Orient, Norvège, Russie) et de **pays émergents** (Singapour, Chine). Leur mode de gestion de l'épargne nationale a aussi évolué avec un portefeuille d'**actifs** comportant plus de **risques** en échange de rendements potentiellement supérieurs. Les fonds souverains sont une composante de la **mondialisation**, certains y voient une gestion utile de l'épargne mondiale, d'autres s'inquiètent de leur caractère peu transparent au service d'intérêts stratégiques nationaux.

- *Capital et investissement, Économie publique, Finances internationales*
- ➔ *Mercantilisme*

Fonds structurels européens

Les fonds structurels européens (**Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, Fonds de cohésion**) sont les instruments financiers de la politique régionale de l'**Union européenne (UE)**. Leur mission commune est de promouvoir le **développement** des régions les moins avancées, ou d'aider les régions en crise à se reconvertir, de façon à harmoniser les **niveaux de vie** dans l'ensemble de l'Union.

- *Intégration économique*
- ➔ *Économie géographique, Politique agricole commune (PAC), Politique structurelle*

Force de travail

K. Marx (1818-1883) distingue le **travail** et la force de travail. Le travail est inhérent à l'espèce humaine, il constitue une puissance créatrice qui se manifeste dans tous les systèmes sociaux. La force de travail est la mise en œuvre du travail dans des conditions déterminées et pour un temps déterminé. Le **capitalisme** se caractérise par le fait que la force de travail est une **marchandise** qui est achetée (par le capitaliste) et vendue (par le salarié). Comme toute autre marchandise, la force de travail a une **valeur d'échange** et une **valeur d'usage**. C'est la puissance créatrice du travail qui fait de la force de travail la source de la **plus-value** (ou **survaleur**).

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Exploitation, Formation économique et sociale, Système économique, Théorie marxiste*

Forces productives

Dans la **théorie marxiste**, les forces productives sont l'une des composantes de l'**infrastructure** d'un **mode de production**. Elles comprennent

l'ensemble de la **force de travail** et des moyens de production et déterminent donc la **productivité** du travail social. Pour le marxisme, les forces productives ne peuvent pas être pensées indépendamment des **rapports de production**. Dans le long terme, les forces productives sont déterminantes pour l'évolution de l'infrastructure et donc du mode de production : quand le développement des forces productives entre en contradiction avec les rapports de production (et notamment les rapports de propriété), le mode de production entre en crise.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Formation économique et sociale, Système économique*

Fordisme

À la suite d'A. Gramsci (1891-1937), on appelle fordisme le mode d'**organisation du travail** dans l'**entreprise** qui a été mis en place aux États-Unis avant la Première Guerre mondiale, par le constructeur automobile américain H. Ford (1863-1947). Il repose sur deux principes :

- une organisation du travail basée sur l'approfondissement de l'**organisation scientifique du travail (OST)** et sur le **travail à la chaîne** ;
- une rémunération du travail d'exécution relativement plus élevée que celle en vigueur sur le **marché du travail**. Le *five dollars a day* correspond à un doublement du **salaire** moyen en 1913, ce qui, selon Ford, devait permettre aux ouvriers d'acheter les voitures produites.

- ✚ Ford avait d'abord en vue de stabiliser sa main-d'œuvre sans expérience industrielle.
- ✚ Dans la **théorie de la régulation**, le terme fordisme désigne le **rapport salarial** dans le **mode de régulation monopoliste**, c'est-à-dire une situation où l'institutionnalisation du rapport salarial permet une **consommation de masse** qui sert de débouché à la **production de masse**.

- *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Crise du fordisme, Régulation, Taylorisme*

FOREX

Contraction des termes *Foreign* et *Exchange*, qui signifient **marché des changes**.

- ➔ *Finances internationales*

Formation brute de capital fixe (FBCF)

Dans le système européen de comptabilité (SEC 95), la formation brute de capital fixe (FBCF) correspond à la valeur des **biens durables** neufs acquis par les unités de **production** pour être

utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production.

- + La FBCF est la mesure comptable de l'**investissement**.
- + L'acquisition de logement et les grosses réparations sont prises en compte dans la FBCF des **ménages** et des **administrations**.
- + L'investissement immatériel est très partiellement pris en compte (logiciels d'entreprise par exemple).
- ⊖ *Capital, Comptabilité nationale*
- ➔ *Capital humain, Productivité*

Formation économique et sociale

Dans la **théorie marxiste**, une formation économique et sociale est une société concrète (la France en 1860, par exemple) qui résulte de la combinaison de plusieurs **modes de production**. En ce sens, le concept de formation économique et sociale est moins abstrait que celui de mode de production.

- + Cette définition est contestée par certains marxistes qui considèrent que pour K. Marx (1818-1883), le terme « formation » désigne avant tout un processus historique au cours duquel s'est formé un type de société. En ce sens la succession des modes de production antique, féodal, capitaliste constitue les étapes de la formation économique de la société.
- ⊖ *Épistémologie économique*
- ➔ *Capitalisme, Système économique*

Formation nette de capital fixe (FNCF)

La **formation nette de capital fixe** (FNCF) est égale à la **formation brute de capital fixe** (FBCF) de laquelle on déduit les **amortissements** : FNCF = FBCF – Amortissements.

La FNCF désigne donc l'**investissement net**, c'est-à-dire le montant des **investissements** réalisés en surplus des **investissements de remplacement** qui par convention sont mesurés par les amortissements. Toujours par convention, on peut en déduire que l'investissement net se décompose en **investissements de capacité** et **investissements de productivité**.

- ⊖ *Capital et investissement, Croissance économique*
- ➔ *Capital, Désinvestissement, Productivité, Progrès technique*

Forme institutionnelle

Dans la **théorie de la régulation**, une forme institutionnelle (ou forme structurelle) est la « codification d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux » (R. Boyer). Dans le **mode de production** capitaliste, les principales formes institutionnelles sont : les

formes de la concurrence, la forme de la contrainte monétaire, la configuration du **rapport salarial**, la forme de l'État, les modalités d'adhésion au régime international.

- ⊖ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme, Mode de régulation, Régime d'accumulation, Régulation concurrentielle, Régulation monopoliste, Variété des capitalismes*

Formes particulières d'emploi

Les formes particulières d'emploi (ou emplois précaires) regroupent les **emplois** qui ne relèvent pas des contrats à durée indéterminée à temps plein (temps partiel, intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage, contrats aidés, etc.).

- ⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Contrat de travail, Contrat zéro heure, Flexibilité du travail, Lois Hartz, Ubérisation*

Forward guidance (indications prospectives)

Le terme « *forward guidance* » désigne la communication de la **banque centrale** destinée à influencer les **anticipations** des **agents économiques** concernant notamment les **taux d'intérêt**. En effet, la **demande globale** n'est pas seulement déterminée par les taux d'intérêt courants, mais aussi par les **anticipations** des agents sur les taux futurs. En indiquant de façon aussi claire et crédible que possible quelle sera l'orientation de la **politique monétaire** pendant une assez longue période, la banque centrale influence donc les décisions de **consommation** et d'**investissement** des agents.

Cette politique a été notamment mise en œuvre par la Réserve fédérale des États-Unis, la BCE et d'autres banques centrales depuis la crise de 2008. Il s'agissait de convaincre les agents que la politique monétaire accommodante (et donc les taux d'intérêt faibles) allait se prolonger durablement.

- ⊖ *Monnaie*
- ➔ *Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle*

Fragmentation internationale de la chaîne de valeur

La fragmentation internationale de la chaîne de valeur consiste à séparer chaque segment de production apportant de la **valeur ajoutée** au produit pour l'installer dans les territoires présentant un **avantage comparatif** dans ce domaine. La spécialisation des économies peut donc se porter sur des segments de production bien spécifiques :

marketing, logistique, distribution, design, fabrication d'un composant, assemblage, etc.

Ce processus renforce l'interdépendance des différentes économies.

✚ La principale limite à la fragmentation de la **chaîne de la valeur** est l'importance des **coûts de transaction**.

➡ *Commerce international, Entreprises et système productif, Mondialisation*

➔ *Courbe du sourire, Décomposition internationale des processus productifs, Division du travail, Firme globale, Firme-réseau, Prix de transfert, Production internationale sans participation au capital, Sous-traitance, Spécialisation internationale*

Franchisage

Le franchisage (du terme anglais *franchising*) se définit comme un **contrat** entre une **entreprise** franchiseur et une ou plusieurs **entreprises** franchisées. Moyennant une rémunération calculée en pourcentage du **chiffre d'affaires** ou du **profit**, le franchisage permet aux entreprises franchisées, entreprises indépendantes, de se présenter sous la raison sociale du franchiseur et d'utiliser sa marque, ses licences.

✚ Ne pas confondre avec **sous-traitance**.

✚ Le franchisage est une forme intermédiaire de **coordination** entre le marché et la **hiérarchie**.

➡ *Entreprises et système productif*

➔ *Coûts de transaction, Firme globale, Firme-réseau, Frontière de la firme, Néo-institutionnalisme, Théorie des contrats*

Franco à bord (FAB)

L'expression « franco à bord » désigne un mode de comptabilisation des **exportations**. Les exportations sont évaluées par les services des douanes à leur sortie du **territoire** économique national. Le **prix** n'intègre donc pas les dépenses de transport et d'assurance puisque le prix est évalué au moment du chargement sur un moyen de transport.

➡ *Commerce international*

➔ *Coût assurance-fret*

Fraude fiscale

La fraude fiscale consiste à échapper au paiement de l'**impôt** par des pratiques illégales (dissimulation de revenu ou de patrimoine, non-déclaration d'impôt, etc.).

La notion d'évitement fiscal est plus large puisqu'elle comporte, outre la fraude fiscale, l'optimisation fiscale par des moyens légaux.

➔ *Économie publique*

Frontière de la firme

Pour R. Coase (1937), les frontières de la firme séparent les activités qui sont régies par des relations hiérarchiques (intérieur de la firme) et les activités qui sont régies par des relations marchandes. Cependant, depuis l'article fondateur de R. Coase, de nombreux travaux ont montré la complexité de la question des frontières de la firme, notamment dans le cas des **contrats de sous-traitance**, de **partenariats** ou de **franchisage**. Plus généralement, dans les **firmes réseaux**, il est difficile de dire où s'arrêtent les relations hiérarchiques et où commencent les relations marchandes.

Pour les partisans de la **théorie des contrats**, l'entreprise est un noeud de contrats et la séparation entre **firme** et **marché** n'est pas pertinente.

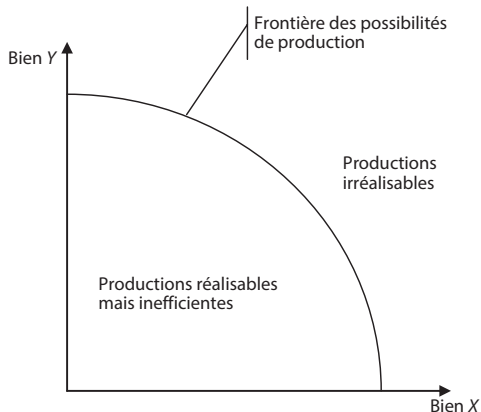
➡ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Coordination horizontale, Coordination verticale, Coûts de transaction, Théorie de l'agence, Théorie des contrats, Théorie des contrats incomplets, Théorie des incitations*

Frontière des possibilités de production

En **microéconomie**, la frontière des possibilités de production représente l'ensemble des combinaisons de biens et **services** qu'une **économie** peut produire, compte tenu de l'état de la technologie (du niveau de **productivité**) et des quantités disponibles de **facteurs de production**. Il s'agit donc de la frontière de la région des productions réalisables.

Si une économie ne produit que deux biens X et Y, on peut représenter cette courbe de la façon suivante :



➡ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Coordination verticale, Courbe d'offre*

Frontière des taux zéro (zero lower bound)

En matière de **politique monétaire**, on appelle frontière des taux zéro la limite de la baisse des taux directeurs des banques centrales qui est constituée par un **taux d'intérêt** nominal nul. Lorsque cette frontière est atteinte, il n'est plus possible de soutenir l'économie par une baisse des taux d'intérêt. On a alors recours à une politique monétaire non conventionnelle et donc à une action par la quantité de monnaie centrale.

☞ Monnaie

➔ Forward guidance, Quantitative easing, *Trappe à liquidité*

Frontière technologique

La frontière technologique est l'ensemble des technologies efficientes les plus récentes. Elle évolue grâce au **progrès technique**, et donc à l'**investissement en recherche-développement** (R&D) des pays les plus avancés.

✚ Selon Ph. Aghion et É. Cohen, la **croissance économique** des pays éloignés de la frontière technologique repose en grande partie sur l'imitation des technologies plus avancées et l'**accumulation du capital**. L'Europe occidentale et le Japon ont ainsi imité les technologies américaines au cours de la phase de croissance élevée après la Seconde guerre mondiale. En revanche, pour un pays proche de la frontière technologique, c'est l'**innovation** qui tend à devenir le principal moteur de la croissance.

Pour Ph. Aghion *et al.*, « on suppose qu'un pays est proche, une année donnée, de la frontière

technologique lorsque sa productivité structurelle y est supérieure ou égale à une proportion x^* % du niveau de productivité structurelle du pays connaissant, sur toute la période retenue, le niveau de productivité structurelle le plus élevé (les États-Unis). » Le seuil retenu est bien souvent celui de 80 %.

✚ Ne pas confondre avec la **frontière des possibilités de production**.

☞ *Croissance économique, Entreprises et système productif*

➔ *Compétitivité, Croissance économique, Économie de la connaissance, Gains de productivité, Innovation, Politique industrielle, Transfert de technologie*

Fusion

La fusion est une technique de **concentration** des entreprises dans laquelle deux ou plusieurs **entreprises** décident de réunir leurs **patrimoines** pour ne plus former qu'une seule entreprise. Les entreprises participantes disparaissent et sont remplacées par la nouvelle entreprise issue de l'opération. Dans le cas d'une fusion-absorption, l'entreprise absorbée disparaît (d'un point de vue juridique).

✚ On parle aussi de fusion-acquisition. Pour les entreprises cotées à la **bourse des valeurs**, la fusion peut résulter d'une **offre publique d'achat (OPA)** ou une **offre publique d'échange (OPE)**, amicale ou hostile.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Absorption, Concentration des entreprises, Pouvoir de marché*

Futures

➔ *Contrat futur*

G

Gain de seigneurage

Les gains de seigneurage (ou revenus de seigneurage) sont perçus par l'individu (jadis le seigneur ou le roi) qui a le privilège de « battre monnaie ». Aujourd'hui, les gains de seigneurage sont perçus par le **Trésor public** qui frappe les pièces de monnaie et perçoit la différence entre le coût de fabrication et la valeur faciale des pièces. De même, les **banques centrales** perçoivent un gain lié à l'émission de billets de banques. Sur le plan international, on considère que les États-Unis perçoivent un gain de seigneurage en raison du statut de **monnaie internationale** du dollar.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Création de monnaie, Monétisation de créance*

Gains à l'échange

Les gains à l'échange désignent le surplus de **biens** et de **services** que les **agents économiques** peuvent se procurer grâce aux **échanges** qu'ils réalisent entre eux, par rapport à une situation où il n'y aurait aucun échange et où les individus produiraient eux-mêmes les biens et services qui leur sont nécessaires. Sans échange, chaque individu produit l'ensemble des biens qui lui sont nécessaires. Avec les échanges, la spécialisation est alors possible et l'efficacité productive accrue. La **frontière des possibilités de production** se déplace vers la droite : avec une même quantité de **facteurs de production**, il est possible de produire plus.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Avantage comparatif, Efficience, Productivité*

Gains de productivité

Les gains de productivité désignent une augmentation de la **productivité** et non une hausse des **profits** induits par une augmentation de la productivité comme le mot « gain » peut le laisser croire.

✚ Il ne faut pas confondre les gains de productivité, qui sont une variation positive de la productivité, avec le niveau de la productivité. Ainsi le fait que plusieurs pays enregistrent des gains de productivité

supérieurs à ceux des États-Unis ne signifie pas qu'ils aient dépassé le niveau de la productivité américaine.

✚ Ne pas confondre une baisse de la productivité (par exemple - 2 % d'une année sur l'autre) et un ralentissement des gains de productivité (par exemple, + 5 % puis + 2 % seulement l'année suivante).

➤ *Croissance économique, Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Rendement d'échelle*

Gap d'Okun

Le gap d'Okun, du nom de l'économiste américain A. Okun (1928-1980), est la différence entre le **taux de croissance effectif** de l'économie et son taux de **croissance potentielle** (c'est-à-dire le taux qui correspondrait à l'utilisation efficiente des **facteurs de production**). Selon la **loi d'Okun**, le **taux de chômage** est une fonction croissante du gap d'Okun.

➤ *Croissance économique, Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Croissance effective, Efficience, Plein-emploi, Taux d'utilisation des facteurs de production*

GATT

(General Agreement on Tariffs and Trade)

➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce*

Genre de vie

Le genre de vie désigne l'ensemble des manières de vivre d'un individu ou d'un groupe. Il dépend du niveau des ressources mais surtout de l'ensemble de facteurs difficilement mesurables comme la nature des rapports humains. Certains auteurs comme J. Fourastié (1907-1990) lui donnent un sens très large : « Le domaine du genre de vie va ainsi de l'hygiène aux loisirs et à la durée du travail en passant par toute une série d'éléments non chiffrables comme le climat, l'urbanisme, l'environnement [...] »

✚ Ne pas confondre le **niveau de vie**, notion quantitative, avec le **genre de vie**, qui fait appel à des éléments qualitatifs.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Consommation ostentatoire, Effet de démonstration, Effet de signe, Effet Veblen*

Gestion alternative

La gestion alternative correspond au mode de gestion des fonds d'investissement qui recherchent une **rentabilité** supérieure à celle du **marché**. Pour obtenir ce résultat, la gestion alternative a recours à des opérations plus risquées : vente à découvert, opérations sur **produits dérivés**, **effet de levier**. À l'occasion de la **crise des subprimes**, ce type de gestion, pratiqué notamment par les **hedge funds** a été critiqué en raison de l'accroissement du **risque systémique** qu'elle implique.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Financement spéculatif, Règle des 3 D, Règles prudentielles, Régulation*

Glass-Steagall Act

Le *Glass-Steagall Act* est une loi adoptée aux États-Unis en 1933 en réaction à la crise de 1929. Cette loi comportait deux mesures essentielles :

- la séparation entre les activités de **banque de dépôts** et les activités de **banque d'investissement** ;

- la mise en place d'un système d'assurance sur les dépôts afin d'éviter le **risque de panique bancaire**.

Cette législation visait à limiter les risques de contagion entre les diverses activités du monde de la banque et de la finance.

Le *Glass-Steagall Act* a été abrogé en 1999 par le *Gramm-Leach-Bliley Act* qui a permis d'importantes **fusions** bancaires. À la suite de la **crise des subprimes**, un certain nombre d'économistes se sont prononcés pour un retour à spécialisation bancaire et pour une limitation de la taille des **banques**. Certains se sont même prononcés pour un *Glass-Steagall Act* à l'échelle mondiale.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Autorités monétaires, Déréglementation, Règle Volcker, Règles prudentielles, Risque systémique, Séparation bancaire, Système bancaire*

Glissement annuel (GA)

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une variable à un mois donné à celle du même mois, un an auparavant (par exemple, le nombre de chômeurs au mois de novembre 2019 par rapport au

nombre de chômeurs en novembre 2018). La mesure en glissement annuel diffère donc d'une évolution en moyenne annuelle qui compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

➤ *Croissance économique*

Global saving glut (excès global d'épargne)

L'excès global d'**épargne** est l'hypothèse avancée par B. Bernanke pour expliquer la diminution des **taux d'intérêt** à long terme au niveau mondial dans les années 1990, l'accroissement des **déséquilibres globaux** et *in fine* la **crise financière** de 2007. Certains pays comme l'Allemagne, les **pays émergents** asiatiques ou les pays exportateurs de matière première ont en effet une épargne domestique bien supérieure à leurs **investissements**. Ce flux d'épargne a alimenté les bulles financières et immobilières notamment aux États-Unis et dans le sud de l'Europe dans les années 2000.

➤ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Bulle spéculative, Crise des subprimes, Financement de l'économie, Globalisation financière, Instabilité financière*

Globalisation

La globalisation est un anglicisme utilisé pour désigner la **mondialisation**. Ce terme concerne aussi bien la sphère réelle que la sphère financière : échanges commerciaux, **investissements de portefeuille**, **investissements directs à l'étranger**, flux monétaires. Le terme de globalisation est plutôt utilisé pour désigner la **seconde mondialisation**.

L'idée de globalisation sous-entend que le **marché mondial** constitue un tout, ce qui n'est possible que si les différentes **réglementations** tenant à l'existence des États nations sont fortement atténuées assouplies ou harmonisées. Globalisation et **déréglementation** sont donc étroitement liées.

➤ *Commerce international, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Globalisation financière, Internationalisation de la production, Internationalisation des économies, Première mondialisation*

Globalisation financière

La globalisation financière désigne la tendance à la constitution d'un marché mondial unique des **capitaux**. Elle se caractérise par la hausse du montant des flux internationaux de capitaux (en pourcentage du PIB) et par l'accroissement des **stocks d'actifs** détenus à l'étranger. La globalisation financière

est portée par le développement des **euromarchés** dans les années 1970 puis dans les années 1980 (et 1990 pour les **pays en développement**) par le mouvement de **déréglementation** financière. Le résultat est une grande liberté de circulation des capitaux d'une place financière à une autre, rendant les différents **marchés** complètement interdépendants. De plus, la plupart des gestionnaires de fonds de placement ont fait de la diversification internationale un principe de base de leur gestion de portefeuille. L'interconnexion informatique des réseaux financiers, en abaissant le **coût des transactions**, a renforcé le phénomène au point que l'on se trouve aujourd'hui en présence d'un marché des capitaux fonctionnant en continu du fait des décalages horaires entre les **places financières**.

- *Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Globalisation, Règle des 3 D, Triangle d'incompatibilité financière*

Gouvernance

Au sens général, la gouvernance peut être définie comme l'ensemble des méthodes par lesquelles les individus et les **institutions** gèrent leurs affaires communes. Selon P. Lamy, la gouvernance est « l'ensemble des transactions par lesquelles des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées ». La gouvernance se distingue donc du gouvernement qui est une instance politique plus ou moins centralisée.

- *Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Coordination, Gouvernance d'entreprise, Gouvernance mondiale, Monopole focal de gouvernance, Règle*

Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise (*corporate governance*) se définit comme un ensemble de dispositions légales, réglementaires ou pratiques qui encadrent le processus de prise de décision dans les **entreprises** souvent assimilées aux grandes **sociétés anonymes**. La gouvernance d'entreprise délimite l'étendue du pouvoir et des responsabilités de ceux qui sont chargés de la gestion de l'entreprise.

Une conception traditionnelle de la gouvernance d'entreprise considère que la gestion de l'entreprise doit être subordonnée aux intérêts des seuls **actionnaires**. Conformément aux enseignements de la **théorie de l'agence**, il faut atténuer le pouvoir des **managers** et réduire les asymétries d'information entre les actionnaires et les managers. Dans cette perspective, le respect des droits des actionnaires (une **action**/une voix), la séparation entre les fonctions de président du **conseil d'administration** et de directeur général de l'entreprise, la mise en place

d'un **directoire** contrôlé par un **conseil de surveillance** sont de nature à améliorer la « bonne » gouvernance. Tout comme l'absence de mesures anti-offres **publiques d'achat (OPA)** qui constituent un dispositif de protection des dirigeants en place ou encore les **stocks options** qui incitent les dirigeants à gérer l'entreprise dans l'objectif d'augmenter le cours de l'**action (financiarisation de la gestion des entreprises)**. Les règles de la gouvernance d'entreprise sont ici indissociables de l'essor du **capitalisme actionnarial** qui a succédé au **capitalisme managérial**.

Cette approche tend aujourd'hui à être dépassée par les analyses qui considèrent que la gouvernance d'entreprise doit être centrée sur l'ensemble des **parties prenantes** et non sur les seuls **actionnaires**. Le but de l'entreprise ne peut plus alors être réduit à la création de **valeur actionnariale** qui tend à donner la priorité aux objectifs de **court terme**. Les préoccupations sociales (prise en compte des intérêts des salariés) et environnementales deviennent tout aussi légitimes, comme en témoigne l'essor de la **responsabilité sociale des entreprises (RSE)**. L'exemple de la **cogestion** en Allemagne montre que la participation des **syndicats** aux instances de fonctionnement de l'entreprise n'est pas contradictoire avec de bonnes performances. Par ailleurs, des entreprises de plus en plus nombreuses intègrent à leur stratégie des engagements en faveur de l'environnement, la biodiversité, etc. De nouvelles règles instaurant des contre-pouvoirs face à celui des actionnaires doivent ainsi être incorporées à la gouvernance d'entreprise.

- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Économie de marchés coordonnés, Fonds de pension, Gouvernance, Gouvernance mondiale, Rapport salarial, Théorie des contrats, Théorie des contrats incomplets, Variété des capitalismes*

Gouvernance mondiale

Pour Z. Laïdi et P. Lamy, la gouvernance mondiale est l'ensemble des « processus par lesquels les sociétés politiques, économiques et civiles négocient les modalités et les formes d'arrangements sociaux planétaires sur la base du principe de coopération conflictuelle ». La gouvernance mondiale constitue une réponse à la question : « Comment gouverner sans gouvernement ? » En effet, la mondialisation et l'interdépendance croissante des nations font émerger de nombreux problèmes qui ne peuvent pas être résolus au niveau des États-nations (migrations, pollution, instabilité financière, délinquance, etc.). La gouvernance mondiale se traduit donc par la mise en place de normes et d'**institutions** permettant une gestion collective des questions

d'intérêt commun à l'échelle mondiale. L'orientation de la gouvernance mondiale met ainsi en jeu :

- les États (conférences internationales, accords divers) ;
- les institutions internationales (Organisation des Nations unies, **Organisation mondiale du commerce**, **Fonds monétaire international**, etc.) ou régionales (**Union européenne**, **ALENA**) ;
- les **autorités administratives indépendantes** (**Conseil de stabilité financière**) ;
- les organisations non gouvernementales (la Croix-Rouge, Greenpeace, etc.).

Beaucoup d'observateurs notent l'émergence d'un espace public mondial dans lequel l'opinion publique peut exercer une influence sur les décisions (par exemple, les pressions exercées sur les sommets du G20, les actions internationales contre le **travail** des enfants, etc.).

- + Le concept de gouvernance mondiale est contesté par ceux qui mettent l'accent sur la souveraineté nationale et sur le fait que la légitimité démocratique des décisions n'a de sens que dans le cadre national.

⊖ *Mondialisation, Politique économique*

- ➔ *Charte de Philadelphie, Coordination, Gouvernance d'entreprise, Normes environnementales, Normes sociales*

Gouvernance multiniveaux

Le Livre blanc du Comité des régions relatif à la gouvernance multiniveaux (2009) définit ce mode de **gouvernance** comme « l'action coordonnée de l'**Union européenne**, des États membres et des autorités régionales et locales, fondée sur le partenariat et visant à élaborer et à mettre en œuvre les politiques de l'Union ».

La gouvernance multiniveaux vise donc à rendre cohérente les décisions de diverses autorités qui agissent au niveau infranational (collectivités locales), national (gouvernements) et supranational (instances européennes).

⊖ *Intégration économique, Monnaie*

- ➔ *Subsidiarité*

Grande entreprise

Selon la nomenclature de l'INSEE, une grande entreprise est une **entreprise** dont l'effectif est supérieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel excède 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan excède 2 000 millions d'euros.

⊖ *Entreprises et système productif*

- ➔ *Entreprise, Entreprise de taille intermédiaire, Micro-entreprise, Petites et moyennes entreprises (PME)*

Grande inflation

La grande inflation désigne, dans les pays développés à économie de marché, la période des années 1960-1970 caractérisée par une **inflation** à taux croissant.

⊖ *Monnaie*

- ➔ *Désinflation, Désinflation compétitive*

Grande modération

La grande modération désigne, dans les pays développés à économie de marché, la période des années 1990-2006 marquées par une croissance soutenue et une stabilité des prix.

⊖ *Monnaie*

- ➔ *Paradoxe de la crédibilité, Paradoxe de la tranquillité*

Grappe d'innovations (*clustering*)

Élaborée par J. A. Schumpeter (1883-1950), la notion de grappe d'innovations désigne la mise en œuvre d'un ensemble d'**innovations** centrées autour d'une innovation majeure. Par exemple, au début du XVIII^e siècle on assiste à la mise en œuvre d'une grappe d'innovations centrées autour de la machine à vapeur. Selon Schumpeter, le caractère groupé des innovations (innovations en cascade) dans le temps et dans l'espace est lié à :

- l'imitation à partir de la réussite d'un **entrepreneur** ;

– aux nouvelles possibilités ouvertes par chaque phase de développement (elle induit souvent la construction de nouveaux équipements, de nouvelles activités qui remettent en cause les positions acquises et stimulent la **concurrence**).

- + Les grappes d'innovations sont à l'origine de trois **cycles** (Kitchin, Juglar, Kondratiev) par la puissance de la **destruction créatrice** qu'elles génèrent.

⊖ *Croissance économique*

- ➔ *Croissance endogène, Économie de l'innovation, Évolutionnisme, Progrès technique, Révolution industrielle, Système national d'innovation*

Groupe (d'entreprises)

Un groupe désigne un ensemble d'**entreprises** qui dépendent d'un même centre de décision, ce dernier n'étant pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Il comprend en général une **société mère** (tête du groupe) et un ensemble de **sociétés** dépendantes. En droit français, les sociétés dans lesquelles une société mère détient 50 % et plus du **capital social** sont appelées **filiales**.

Selon l'INSEE, un groupe est « une entité économique formée par un ensemble de sociétés qui sont soit des sociétés contrôlées par une même société,

soit cette société contrôlante ». L'INSEE retient aujourd'hui comme critère de contrôle d'une société le fait de disposer de la « majorité absolue des droits de vote ».

L'INSEE distingue :

- le contour restreint d'un groupe, ou encore le noyau dur, qui est l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement (par le contrôle de sociétés intermédiaires) à plus de 50 % par la société mère ;
- le contour élargi d'un groupe qui est l'ensemble des sociétés dans lequel le groupe détient des **prises de participation**, quel que soit le taux de détention.
- ✚ La frontière réelle des groupes d'entreprises est loin d'être évidente à tracer. En effet, la détention de plusieurs **participations**, chacune minoritaire, peut néanmoins procurer au groupe le contrôle réel de certaines sociétés. C'est le cas lorsque l'actionnariat est dispersé et que beaucoup d'**actions** ne sont pas représentées aux assemblées générales. Il est alors plus facile d'avoir la majorité des voix dans ces assemblées.
- ✚ Un groupe public est un groupe dont la société mère est contrôlée directement ou indirectement par l'**État**.
- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Bilan consolidé, Capitalisme, Conseil d'administration, Conseil de surveillance, Directoire, Filiale, Firme globale, Firme-réseau, Fonds de pension, Frontière de la firme*

Groupe de pression

Un groupe de pression (ou *lobby* ou groupe d'intérêt) est un ensemble d'individus, plus ou moins organisés, qui cherchent à exercer une influence sur les décideurs (responsables politiques et/ou hauts fonctionnaires) afin d'obtenir que les mesures adoptées soient favorables à leurs intérêts ou à leurs convictions. Les fabricants de tabac, les chasseurs, les divers groupes religieux, etc. sont des groupes de pression.

À la différence des partis politiques, les groupes de pression ne prétendent pas défendre l'intérêt général ni prendre le pouvoir.

- *Économie publique*
- ➔ *Capture du régulateur, École des choix publics, Théorie du marché politique*

Guerre des monnaies

On parle de la guerre des monnaies ou de la guerre des changes pour désigner une situation non coopé-

rative dans laquelle chaque pays cherche à affaiblir la valeur de sa **monnaie** pour renforcer sa **compétitivité prix**. L'usage de ce terme s'est développé à partir de 2010 avec l'adoption par les États-Unis d'une **politique monétaire** fortement expansionniste (baisse des **taux d'intérêt**, croissance de la **masse monétaire**) et ses effets sur les **pays émergents**, l'adoption par le Japon en 2013 d'une **politique de relance** reposant sur la **dépréciation** du yen et le choix de la Chine et de nombreux autres pays émergents de laisser se déprécier leurs monnaies en 2015.

Les risques d'une guerre des monnaies sont bien illustrés par l'histoire économique de l'entre-deux-guerres. Les **dévaluations compétitives** des années 1930 ont alimenté les tensions politiques, renforcé le **protectionnisme** et se sont traduites par un recul du **commerce extérieur** et de la **croissance économique**.

L'éventualité d'une guerre des monnaies rencontre néanmoins deux limites :

- les **banques centrales** peuvent influencer ou contrôler le **taux de change nominal** mais pas le **taux de change réel**. Or une monnaie sous-évaluée favorise l'inflation qui a un effet sur le taux de change réel ;
- les **États** ont les moyens de contrer certaines conséquences néfastes de la guerre des monnaies (comme un afflux massif de capitaux causant des bulles financières) par des politiques macroprudentielles.

➤ *Finances internationales*

- ➔ *Dumping monétaire, Politique de désinflation compétitive, Politique du change, Protectionnisme, Surveillance macroprudentielle, Système monétaire international*

Guillotine de Hume

La Guillotine de Hume désigne un principe formulé par D. Hume (1711-1776) selon lequel on ne peut pas induire ou déduire d'un énoncé portant sur ce qui est, un autre énoncé portant sur ce qui doit être. Il faut donc découper (séparer) comme avec une guillotine, les énoncés qui constituent des jugements de faits et les énoncés qui constituent des jugements de valeur.

- ✚ Il ne découle pas de ce principe de Hume que les jugements de valeur sont irrationnels. Ils peuvent être justifiés rationnellement par le raisonnement et l'analyse de l'expérience historique
- *Épistémologie économique*
- ➔ *Empirisme, Neutralité axiomatique*

H

Habitat préféré

La théorie de l'habitat préféré, développée par F. Modigliani et R. Sutch (1966) explique, à partir de l'hypothèse des **préférences** différenciées des agents, la **structure par terme des taux d'intérêt** avec des taux longs supérieurs aux taux courts. Selon cette approche, les **investisseurs** se positionnent sur le segment particulier (ou habitat préféré) des **marchés financiers** qu'ils préfèrent, le **court terme**. Ils peuvent néanmoins arbitrer pour des **titres** de maturité différente si les rendements sont attractifs. Compte tenu de cette segmentation des marchés financiers, les emprunteurs (**entreprises**) qui souhaitent émettre des titres à un horizon long doivent donc proposer une prime d'autant plus élevée par rapport à la **rentabilité** normale que la distance est grande avec l'horizon des investisseurs.

J. Tobin (1918-2002) a étendu cette approche au **marché des changes** : la préférence de détention de certaines **devises** conduit les autres **monnaies** à supporter des primes d'**intérêt** pour leur détention, mais toute variation des préférences conduit à une réallocation des portefeuilles.

- ⊕ *Capital et investissement, Consommation revenu et épargne, Finances internationales*
- ➔ *Risque, Spéculation, Taux de change*

Halo du chômage

Le halo du chômage désigne un ensemble de personnes qui gravitent autour du noyau central des **chômeurs** au sens du **Bureau international du travail (BIT)** et qui ne satisfont pas à toutes les conditions pour être classées « chômeurs ».

On peut distinguer toute une gradation de situations :

- certains individus, qui se déclarent chômeurs au moment de l'enquête, indiquent ensuite au cours de l'entretien qu'ils ne recherchent pas d'**emploi** (**chômeurs découragés** par exemple) ;
- certains individus ne sont pas disponibles pour travailler immédiatement : par exemple les élèves ou étudiants peuvent rechercher un emploi

tout en n'étant disponibles qu'à la fin de l'année scolaire en cours ;

– d'après la définition internationale enfin, les personnes ayant travaillé la semaine précédant l'enquête, même occasionnellement, même pour un temps très court (au moins une heure selon le BIT), sont considérées comme pourvues d'un emploi et ne sont donc pas comptabilisées comme chômeurs, même si, par ailleurs, elles cherchent un emploi à temps plein.

- ⊕ Les stagiaires sont classés **actifs occupés** au sens du BIT, de même que les personnes exerçant des « petits boulots », et sont donc exclus de la mesure du **chômage**.

⊕ *Marché du travail, emploi et chômage*

- ➔ *Chômage au sens du BIT, Demande d'emploi fin de mois, Sous-emploi*

Hedge fund

Un *hedge fund* est un organisme qui collecte de l'**épargne** et effectue des **placements** risqués afin de fournir à ses clients des rendements plus élevés que ceux du **marché**. Les *hedge funds* pratiquent une **gestion alternative** (**effet de levier, vente à découvert**, opérations sur **produits dérivés**), qui a été mise en cause à l'occasion de la **crise des subprimes**.

- ⊕ Ce terme anglais est trompeur puisque « *hedge* » signifie **couverture** alors que les *hedge funds* correspondent à des fonds spéculatifs.

⊕ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Bulle spéculative, Risque, Spéculation*

Hédonisme

L'hédonisme est une **doctrine** dont l'élément fondamental est la recherche du plaisir. En économie, ce terme est associé à l'**utilitarisme** et est employé pour désigner la doctrine qui fait de la recherche du maximum de satisfaction le moteur de l'activité économique.

⊕ *Épistémologie économique*

- ➔ *Altruisme, Ophélimité, Utilité*

Heuristique

Le terme « heuristique » désigne l'ensemble de la démarche d'investigation permettant de faire progresser les connaissances scientifiques. On dira par exemple d'une **théorie** qu'elle a une plus ou moins grande portée heuristique en fonction de la fécondité des interrogations qu'elle permet de produire et de l'étendue du domaine qu'elle couvre.

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *Programme de recherche scientifique, Réalisme des hypothèses*

Hiérarchie

La hiérarchie est un mode de **coordination** des activités des **agents économiques** qui repose sur l'exercice de l'autorité. Un agent A accepte ou est contraint d'exécuter les instructions d'un agent B quant aux tâches qu'il doit accomplir et à la façon dont il doit les accomplir. Au sein d'une **entreprise**, ou plus généralement d'une **organisation**, les relations sont de type hiérarchique. Par exemple, la coordination des activités des salariés pour produire tel ou tel bien résulte des instructions que ces salariés reçoivent.

Pour les auteurs néo-institutionnalistes, la hiérarchie est un mode de coordination alternatif au **marché**. Dans le marché la coordination est assurée par le mécanisme des **prix** qui constitue une procédure d'**incitation**. Si les **coûts de transaction** sont importants, la coordination par le marché est coûteuse et la hiérarchie sera plus efficiente pour assurer la coordination (**internalisation**).

Pour d'autres auteurs, comme A. Alchian et H. Demsetz (*The Structure of Ownership and The Theory of the Firm*, 1983), il n'y a pas lieu d'opposer marché et **organisation** ou marché et hiérarchie, car dans tous les cas il s'agit d'une coordination par des **contrats**.

✚ On parle quelquefois de **coordination verticale** à propos de la hiérarchie et de **coordination horizontale** à propos du marché.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Contrat de travail, Droits de propriété, Efficience, Firma, Frontière de la firme, Néo-institutionnalisme, Organisation scientifique du travail (OST)*

Holding

Une société holding (ou holding) est une **société** financière dont l'**actif** est essentiellement composé d'**actions** d'autres sociétés. Elle ne produit pas de biens ou de **services** par elle-même mais elle gère le portefeuille de **titres** qu'elle contrôle. Une holding peut conduire la stratégie de l'ensemble du **groupe d'entreprises** qu'elle dirige.

✚ Il est fréquent que la **société mère** d'un **groupe d'entreprises** soit une holding.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Analyse stratégique, Concentration des entreprises, Conglomérat, Établissement, Filiale, Firma multinationale*

Hold-up

On parle de hold-up pour désigner une situation contractuelle où, après avoir réalisé un **investissement**, l'une ou l'autre des parties est contrainte d'accepter des conditions défavorables. Par exemple, un sous-traitant qui a investi dans des **actifs spécifiques** (matériels ou humains) destinés à produire des **biens** pour un seul de ses clients va être obligé d'accepter de vendre à un **prix** plus faible sous peine de perdre le client ou de renoncer au flux de **revenus** correspondant aux actifs spécifiques.

⇒ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Asymétrie d'information, Contrat, Coût de transaction, Droits de propriété, Incitation, Opportunisme, Pouvoir de marché*

Holisme méthodologique

Le holisme méthodologique est une posture épistémologique qui considère que le tout est différent de la somme des parties. Par conséquent, lorsqu'on veut rendre compte du fonctionnement d'une économie ou du comportement des **agents économiques**, il faut conduire l'analyse au niveau macroscopique. La **théorie marxiste**, la **théorie keynésienne** ou la **théorie de la régulation** reposent sur le holisme méthodologique.

✚ L'opposition holisme méthodologique/**individualisme méthodologique** doit cependant être nuancée. Un auteur comme K. Marx (1818-1883) prend en compte les comportements individuels et leur agrégation. Certains courants comme l'**économie des conventions**, par exemple, tentent de dépasser cette opposition.

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *Macroéconomie*

Homo œconomicus

L'*homo œconomicus* est une représentation abstraite de l'**agent économique** selon l'**École classique** et la **théorie néoclassique**. Cet agent est rationnel et parfaitement informé. Le consommateur cherche à maximiser sa satisfaction sous la **contrainte de budget** et le producteur cherche à maximiser son **profit** sous la contrainte de **prix** et de **coûts de production**.

✚ Le modèle de l'*homo œconomicus* a souvent été critiqué pour deux raisons :

- il ne prend pas en compte certaines caractéristiques sociales qui jouent un grand rôle dans les choix ;
- il considère que l'agent n'a pas de véritable comportement stratégique (à la différence par exemple de l'**entrepreneur** schumpétérien).

✚ L'*homo œconomicus* est un **modèle**. L'analyse économique ne prétend pas que les individus se comportent effectivement toujours et partout conformément à ce modèle. Elle ne dit pas non plus que les individus doivent se comporter conformément à ce modèle. Elle analyse les conséquences des interactions entre individus qui adopteraient ces règles de comportement. Comme tous les modèles, il est susceptible d'être enrichi. On peut par exemple introduire l'**altruisme**, la **rationalité limitée**, les **comportements mimétiques**, etc.

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *École classique, Entrepreneur, Rationalité économique, Rationalité substantielle, Théorie néoclassique*

Homogénéité de degré k

Une **fonction de production** est homogène de degré k , si, lorsqu'on multiplie les quantités de **facteurs de production** utilisées par un réel l , on multiplie la quantité produite par l^k :

$$F(lL, lK) = l^k f(L, K)$$

✚ La notion d'homogénéité permet d'étudier la façon dont varie la **production** lorsque tous les **facteurs de production** augmentent dans la même proportion. Par exemple, une fonction de production homogène de degré 1 exprime des **rendements d'échelle** constants.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Cobb-Douglas, Économie d'échelle, Loi des rendements marginaux décroissants, Rendements d'échelle*

Homogénéité des produits

➤ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence pure et parfaite*

Hors-bilan

Le hors-bilan désigne tous les engagements d'une **banque** ou d'un **intermédiaire financier** qui ne figurent pas dans son **bilan**.

La **titrisation** a permis aux établissements financiers de multiplier les engagements hors bilan, par exemple le **credit default swap** (CDS).

Le hors-bilan permet de contourner les **règles prudentielles** en accroissant la **liquidité** mais c'est

un facteur qui amplifie le **risque systémique** et les **crises financières**.

➤ *Finances internationales, Mondialisation, Monnaie*

➔ *Accords de Bâle, Crise des subprimes, Ratio Mac Donough, Réglementation bancaire, Risque de contrepartie, Risque de système, Véhicule de titrisation*

Hypothèse

Une hypothèse est un énoncé portant sur la réalité empirique, que l'on soumet à examen et que l'on cherche à confirmer ou à infirmer. Une hypothèse peut concerner la relation entre deux variables, une relation causale, etc.

✚ Il ne faut pas confondre un **postulat** et une hypothèse. Une hypothèse est une proposition qui est déduite d'une **théorie** et que l'on cherche à tester empiriquement. Par exemple, la théorie du consommateur, qui repose sur le postulat de **rationalité économique**, permet de faire l'hypothèse qu'une hausse du **prix relatif** du pétrole conduira à une baisse ou à une moindre croissance de la **consommation** de carburant.

✚ L'usage du terme hypothèse en économie est souvent impropre. Par exemple, on parle souvent des hypothèses de la **concurrence parfaite** (**atomicité**, etc.) alors qu'il s'agit en fait de postulats.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Causalité, Ceteris paribus, Conjecture, Méthode hypothético-déductive, Réalisme des hypothèses, Réfutationnisme*

Hypothèse d'instabilité financière

L'hypothèse d'instabilité financière a été formulée par H. Minsky. Elle signifie que l'instabilité des économies capitalistes (qui reposent nécessairement sur le crédit) est endogène. C'est la logique même du **système financier** qui produit le **cycle du crédit**, lequel provoque l'instabilité des variables réelles de l'économie (production, emploi, etc.).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Accélérateur financier, Anticipations, Bulle spéculative, Crise des subprimes, Instabilité financière, Moment Minsky, Risque de crédit, Risque de défaut*

Hypothèse de Porter

L'hypothèse de Porter considère qu'une **réglementation** environnementale peut engendrer non seulement des bénéfices sociaux en réduisant les dommages environnementaux (**effets externes positifs**), mais également les **profits** privés des **entreprises**. Elle remet donc en question le point de vue dominant selon lequel la réglementation environnementale, en imposant des contraintes

aux entreprises, affecte négativement leur **rentabilité économique**.

Si M. Porter reconnaît qu'une réglementation environnementale stricte risque dans l'immédiat d'augmenter les coûts, il n'en va pas de même dans une perspective dynamique. En effet, les coûts supplémentaires vont inciter les entreprises à modifier leurs processus de production et donc à innover. Ces efforts vont non seulement réduire la pollution mais vont également accroître la **productivité** de l'entreprise. De plus, dans une perspective de **commerce international**, la réglementation environnementale deviendrait selon Porter une source d'avantage compétitif.

L'hypothèse de Porter suppose que des opportunités de profit ne sont pas exploitées par les entreprises dont les choix ne sont pas optimaux. La réglementation environnementale obligerait les firmes à corriger les inefficacités dans la gestion de leurs ressources. L'analyse de Porter prend ainsi le contre-pied du modèle néoclassique basé notamment sur la **rationalité substantielle** des agents et le principe de **maximisation du profit**. En réaction, les auteurs néoclassiques considèrent pour leur part que l'hypothèse de Porter est l'exception plutôt que la règle.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Compétitivité, Économie circulaire*

Hystérésis

L'hystérésis est une analyse selon laquelle le comportement d'un système dépend non seulement de ses déterminants actuels, mais également de son évolution passée. Par exemple, selon l'**hypothèse** d'hystérésis, le **taux de chômage** d'aujourd'hui est d'autant plus élevé qu'il l'a été hier (E. S. Phelps, 1972). En effet, le chômage diminue l'**employabilité** des chômeurs, par exemple ce qui élève le taux de **chômage structurel**. O. J. Blanchard et L. Summers écrivent en 1986 : « Parler d'hystérésis en matière de chômage signifie que la valeur du **taux de chômage naturel** est fonction de celle des taux de chômage effectifs observés dans le passé. »

✚ Dans l'étude du chômage, la prise en compte des effets d'hystérésis remet en cause la conception du taux de chômage naturel développé par M. Friedman.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Politique conjoncturelle*



Illusion monétaire

On dit que les **agents économiques** sont victimes d'une illusion monétaire lorsqu'ils raisonnent en valeur nominale, c'est-à-dire sans tenir compte des variations futures du **pouvoir d'achat** de la **monnaie** (erreur d'**anticipation d'inflation**).

✚ Dans la **théorie keynésienne**, les agents sont victimes d'illusion monétaire, et ne tirent donc aucun enseignement de leur expérience passée de l'**inflation**. Cette **hypothèse** d'illusion monétaire a été critiquée par des auteurs qui considèrent qu'elle est incompatible avec l'hypothèse de **rationalité économique** des agents.

➤ *Monnaie, Politique économique*

➔ *Anticipations, Anticipations adaptatives, Anticipations rationnelles, Monétarisme*

Immigrant

Selon l'INED, un immigrant est un **étranger** né à l'étranger qui, pour la première fois, reçoit un titre de séjour dans un autre pays d'une durée égale ou supérieure à un an. La mesure du flux migratoire exclut donc les séjours de courte durée, qu'il s'agisse de ceux des touristes ou des travailleurs saisonniers. On est immigrant du point de vue du pays d'accueil et simultanément émigrant du point de vue du pays de départ. Le terme immigrant s'applique aux individus au moment de la **migration** (c'est un flux) contrairement au terme d'**immigré** qui correspond à un stock.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Mondialisation*

Immigré

Un immigré est une personne née à l'étranger avec une nationalité étrangère et qui réside désormais en France. Certains immigrés ont conservé leur nationalité d'origine et d'autres sont devenus français par acquisition de la nationalité française. On peut donc être français et immigré. Alors que le concept d'**immigrant** permet de mesurer le **flux** migratoire, le concept d'**immigré** permet de mesurer l'effectif

total des individus qui sont résidents à un moment donné et qui ont immigré dans le passé (c'est un **stock**). Les individus nés en France de parents immigrés (qu'ils soient français ou étrangers) ne sont donc pas immigrés et l'expression « immigré de la 2^e génération » est fautive.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Mondialisation*

➔ *Migration*

Immobilisations

Les immobilisations sont des **actifs** destinés à servir de façon durable l'activité de l'**entreprise** et qui ne se consomment pas par le premier usage.

Les immobilisations sont inscrites dans le haut de l'**actif** du **bilan**.

On distingue trois catégories d'immobilisations :

– les immobilisations incorporelles (fonds de commerce, droit au bail, frais d'établissement, brevets, etc.) ;

– les immobilisations corporelles (biens meubles et immeubles : terrains, constructions, matériel, outillages) ;

– les immobilisations financières (**actions**, titres de participation, etc.).

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Actifs corporels, Actifs incorporels*

Impérialisme

L'impérialisme est une domination exercée par une puissance économique et politique sur d'autres pays ou territoires. L'impérialisme peut prendre la forme d'une domination coloniale (Empire britannique au XIX^e siècle), mais il peut aussi s'exercer sur des États indépendants (domination des États-Unis en Amérique latine).

À la suite des travaux de J. Hobson (1858-1940), V. I. Lénine (1870-1924) considère que l'impérialisme est le « stade suprême du capitalisme » caractérisé par la fusion du capital bancaire et du capital

industriel, l'importance des monopoles et l'exportation des capitaux.

Les courants tiers-mondistes ont dénoncé dans l'impérialisme, la domination des pays du centre et la **dépendance** de la **périphérie**.

- *Commerce international, Économie du développement, Mondialisation*
- ➔ *Capitalisme, Échange inégal, Effet de domination, Système économique*

Importation

Une importation est, au sens strict, un achat de bien par un résident à un non-résident. Il donne lieu à une sortie correspondante de **devises** au bénéfice d'un non-résident.

Au sens large, on parlera aussi d'importations de **services** ou de **capitaux**.

- *Commerce international*
- ➔ *Balance des paiements, Territoire économique*

Impôt

L'impôt est une prestation pécuniaire requise des membres de la collectivité (personnes physiques et morales). Elle est perçue par voie d'autorité et à titre définitif, sans contrepartie, en vue de la couverture des **dépenses publiques**.

- ✚ Il ne faut pas confondre impôts et **cotisations sociales**, les premiers sont versés aux **administrations publiques** centrales et locales et les secondes sont versées aux organismes de **protection sociale**.
- *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Budget, Courbe de Laffer, Fiscalité, Fiscalité écologique, Fiscalité optimale, Impôt, Prélèvements obligatoires, Taux d'imposition, Taux de pression fiscale, Taxe*

Impôt à taux unique (*flat tax*)

Un impôt à taux unique est un **impôt proportionnel**, dans le cadre duquel on applique le même **taux d'imposition** à tous les contribuables quel que soit le montant de leur **revenu**. Il s'oppose donc à un **impôt progressif**.

Certains économistes libéraux défendent ce type d'impôt en raison de sa simplicité et pour éviter que les pouvoirs publics ne fixent un taux d'imposition trop élevé sur les hauts revenus (ce qu'ils sont tentés de faire dans un système d'impôt progressif).

- *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Fiscalité, Fiscalité optimale*

Impôt direct

Un impôt direct est un **impôt** qui est payé directement à l'administration du Trésor par le contribuable. L'**impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)**, l'**impôt sur les sociétés** sont des exemples d'impôts directs.

- *Économie publique*
- ➔ *Fiscalité, Impôt indirect, Impôt progressif, Niche fiscale*

Impôt indirect

Un impôt indirect est un **impôt** qui n'est pas versé directement à l'administration mais qui est inclus dans le prix de vente des biens et des services. Les impôts indirects sont donc payés à l'administration fiscale par un redevable qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire. Ainsi, la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**. Les taxes sur les alcools, le carburant, le tabac sont d'autres exemples d'impôts indirects. Ils sont versés au fisc par les **entreprises** et répercutés par elles dans leur **prix** de vente, de sorte qu'en réalité, ils sont acquittés indirectement par le consommateur final.

- *Économie publique*
- ➔ *Fiscalité, Impôt direct, Impôt sur la consommation, Incidence fiscale*

Impôt négatif sur le revenu

L'impôt négatif est une technique de **redistribution** qui consiste à verser une allocation aux familles dont le **revenu** est inférieur à un **seuil de pauvreté** préalablement fixé. Cette allocation est égale à l'écart entre leur revenu et le seuil de pauvreté. Au-delà du seuil de pauvreté, le revenu est imposable.

Ce système est défendu par certains économistes libéraux (comme M. Friedman) qui y voient un moyen d'unifier le système social et le système fiscal et ainsi de réduire les **coûts d'organisation**. Ce système a également leurs faveurs dans la mesure où il repose sur des prestations en espèces et non en nature.

- *Économie publique, Protection sociale*
- ➔ *Acte de Speenhamland, Aide sociale, État-providence, Revenu de solidarité active (RSA), Revenu minimum d'insertion (RMI)*

Impôt progressif

Un impôt progressif est un **impôt** dont le taux augmente avec le montant de l'**assiette de l'impôt**. En France, l'**impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)** est un impôt progressif.

- *Économie publique*
- ➔ *Fiscalité, Impôt proportionnel, Redistribution*

Impôt proportionnel

Un impôt proportionnel est un **impôt** dont le taux est fixe et dont le montant est proportionnel au montant de l'**assiette de l'impôt**. Par exemple, la **contribution sociale généralisée (CSG)** est un impôt proportionnel.

✚ Ne pas confondre avec l'**impôt progressif**.

⤷ *Économie publique*

➔ *Fiscalité, Impôt à taux unique*

Impôt sur la consommation

Un impôt sur la consommation est un **impôt** qui frappe les dépenses de **consommation** (alors qu'un impôt sur le revenu frappe l'ensemble du **revenu** quelle qu'en soit l'utilisation). En France, la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** est un impôt sur la consommation, dans la mesure où elle est répercutée par les **entreprises** sur le consommateur final.

✚ En **comptabilité nationale**, la TVA est classée parmi les impôts sur la **production**.

⤷ *Économie publique*

➔ *Fiscalité, Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), Incidence fiscale*

Impôt sur la production

Un impôt sur la production est un **impôt** dû par les **entreprises** du fait de leur activité de **production** et indépendamment de la réalisation d'un excédent d'exploitation. En France, la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, les **droits de douane**, la taxe professionnelle (impôt local) et la taxe d'apprentissage, par exemple sont des impôts à la production.

⤷ *Comptabilité nationale, Économie publique*

➔ *Fiscalité*

Impôt sur le capital

Un impôt sur le **capital** est un **impôt** qui frappe la détention d'**actifs** patrimoniaux, donc un **stock** (à la différence de l'**impôt sur le revenu** qui frappe un **flux**). En France, l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et les droits de succession sont des impôts sur le capital.

⤷ *Économie publique*

➔ *Fiscalité, Impôt direct, Patrimoine*

Impôt sur le revenu

Un impôt sur le revenu frappe la perception d'un **revenu** (c'est-à-dire un **flux**) à la différence d'un **impôt** sur la dépense qui frappe l'utilisation du revenu ou d'un **impôt sur le capital** qui frappe la détention d'un **patrimoine**. En France, l'**impôt sur**

le **revenu des personnes physiques (IRPP)** et l'**impôt sur les sociétés** sont des impôts sur le revenu.

⤷ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Fiscalité, Impôt direct*

Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)

L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) est un **impôt sur le revenu** des **ménages**. Il est progressif car le **taux d'imposition** augmente avec le niveau du revenu. Ce dernier est divisé en tranches auxquelles s'appliquent des taux d'imposition croissants.

⤷ *Économie publique*

➔ *Fiscalité, Impôt direct*

Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est un **impôt** qui frappe le bénéfice réalisé par les **sociétés de capitaux**, les sociétés civiles et les établissements publics se livrant à une activité à but lucratif. Le bénéfice imposable est le bénéfice net, c'est-à-dire après déduction des frais généraux, des dotations aux amortissements et des provisions.

⤷ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Évitement fiscal, Fiscalité, Impôt direct, Impôt progressif, Paradis fiscal, Profit*

Inactif

Un inactif est un individu n'appartenant pas à la **population active**. Font ainsi partie des inactifs, la population scolaire, les étudiants, les retraités qui n'occupent pas un **emploi**, les femmes ou les hommes « au foyer ».

✚ Ne pas confondre avec **chômeur**.

⤷ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Actif, Population inactive*

Incertitude

Un **agent économique** est dans une situation d'incertitude lorsqu'il ne dispose pas de toutes les **informations** relatives à une situation future à propos de laquelle il doit prendre une décision aujourd'hui.

Le **modèle** microéconomique néoclassique de base ne comporte aucune incertitude : l'information des agents est parfaite (rôle du **commissaire-priseur walrasien**), les échanges ne se réalisent qu'à l'équilibre (pas d'incertitude sur les **prix**), le temps n'existe pas (tous les ajustements sont instantanés), il existe un **système complet de marchés**.

À la suite de F. Knight (*Risque, incertitude et profit*, 1921) et de J. M. Keynes (1883-1946),

le concept d'incertitude est utilisé pour désigner une situation qui n'est pas probabilisable (incertitude radicale). Pour Keynes, le gain à une loterie ou l'espérance de vie n'est pas sujet à incertitude. En revanche, le **taux d'intérêt** dans vingt ans constitue une incertitude, car il n'existe pas de moyen d'associer une probabilité à tel ou tel niveau du **taux d'intérêt** à cet horizon temporel.

✚ La distinction entre **risque** et incertitude a été remise en cause par les travaux de J. Von Neumann et O. Morgenstern (1947) : pour ces auteurs, les agents sont toujours capables d'associer une probabilité subjective aux différentes situations entre lesquelles ils doivent choisir.

➤ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Anticipations, Asymétrie d'information, Économie de l'information, Nouvelle microéconomie, Théorie keynésienne*

Incidence fiscale

L'incidence fiscale désigne la répartition de la charge d'un **prélèvement obligatoire** (**impôt, taxe, cotisations sociales**) ou d'un **transfert** (**prestation sociale, subvention**) sur les **agents économiques**. L'incidence fiscale cherche à déterminer quelle est la catégorie d'agents qui supporte réellement l'impôt (ou bénéficie réellement d'un transfert ou d'une **subvention**). En effet, les agents légalement redevables d'un impôt ne sont pas nécessairement ceux qui le supportent réellement.

Par exemple, les **entreprises** paient au **Trésor public** le montant de la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, mais ce sont les consommateurs qui en supportent réellement le poids. Autre exemple, la charge de l'**impôt sur les sociétés**, qui est réglé les **entreprises**, est répartie entre les **actionnaires**, les salariés (sous forme de baisse des **salaires**) et les **consommateurs** (sous la forme d'augmentations de **prix**). De même, les cotisations sociales patronales sont payées par les entreprises, mais si le salaire net est réduit, on peut alors considérer que les salariés eux-mêmes supportent une partie de ces cotisations sociales.

L'analyse de l'incidence fiscale dépend de l'élasticité-prix de l'**offre** et de la **demande** ainsi que de l'intensité de la **concurrence**. En effet, une **taxe** (ou une subvention) modifie le **prix** d'un bien, ce qui conduit à un nouvel équilibre du marché et affecte le **surplus du consommateur** et le **surplus du producteur**. Néanmoins, les agents dont le comportement est le moins sensible au prix sont les plus défavorisés par une taxe et les plus avantageés par un transfert. Par exemple, supposons le **marché** d'un **bien** auquel est appliquée une taxe

environnementale par unité produite. Cette taxe a pour effet de réduire les quantités offertes pour tous les niveaux de prix (déplacement de la **courbe d'offre** vers la gauche). Le **surplus du consommateur** est d'autant plus diminué que la demande est inélastique (pente forte de la **courbe de demande**). La taxe est donc répartie sur les entreprises et les consommateurs.

Le même type de raisonnement permet d'expliquer que les allocations logement, qui sont des aides aux locataires, ont en fait permis aux propriétaires de pratiquer des loyers plus élevés. L'offre de logement étant rigide à court terme, les bailleurs ont bénéficié de la solvabilisation de la **demande** par les allocations logement en augmentant les loyers.

✚ L'effet redistributif d'un prélèvement ou d'un transfert dépend donc de l'incidence fiscale.

➤ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix, Politique économique*

➔ *Fiscalité optimale, Redistribution*

Incitation

Une procédure d'incitation est un dispositif par lequel on tente de modifier le comportement des **agents économiques**, de les conduire à exécuter correctement une tâche, à appliquer loyalement les clauses d'un **contrat**, etc. Par exemple, la taxation des activités polluantes fait augmenter le **prix** du **marché** (déplacement vers la gauche de la **courbe d'offre**), ce qui réduit les quantités échangées et réduit la pollution. De même, en matière d'assurance automobile, le bonus-malus incite les assurés à adopter un comportement prudent, le **ratio Cooke** incite les **banques** à réduire leurs **risques** et à augmenter leurs **fonds propres**, etc.

Sur un **marché walrasien**, la variation des **prix** constitue une procédure suffisante d'incitation pour les **agents économiques** supposés avoir des comportements maximisateurs. Dès lors que l'on prend en compte les **asymétries d'information** et l'existence de comportements opportunistes de la part des agents, on doit mettre en place des procédures d'incitation. Par exemple, en matière de **contrat du travail**, la mise en place d'un **salaire** au rendement ou d'un avancement au mérite est une procédure d'incitation.

✚ C'est parce que les mécanismes de marché et les contrats ne suffisent pas à coordonner les actions des agents économiques que des incitations sont mises en place.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Aléa moral, Coordination, Droit à polluer, Gouvernance d'entreprise, Nudge, Opportunisme, Salaire d'efficacité, Sélection adverse, Signal-prix, Stock-options, Théorie, Théorie de l'agence, Théorie des contrats*

Inclusive Wealth Index (IWI)

➤ *Indice de richesse réelle, Produit intérieur vert (PIV)*

Incohérence temporelle

L'incohérence temporelle survient lorsque les pouvoirs publics ne respectent pas les règles de politique économique annoncées mais modifient leurs décisions en fonction du contexte. Ce concept, développé en 1977 par F. Kydland et E. Prescott, s'inscrit dans le débat entre règle et discrétion. Pour ces auteurs, les **politiques économiques** discrétionnaires sont rarement cohérentes : les pouvoirs publics peuvent annoncer ex-ante qu'aucune **banque** insolvable ne sera sauvée par l'État, et le faire malgré tout pour éviter une **crise financière**. Cette incohérence temporelle sape la **crédibilité** de la politique économique. C'est pourquoi F. Kydland et E. Prescott préconisent l'adoption de **règles**. Leurs travaux ont influencé la définition des politiques publiques à partir des années 1980-1990.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Anticipations, Anticipations rationnelles, Crédibilité, Équilibre de Nash, Pacte de stabilité et de croissance, Règle d'or, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Incomplétude des contrats

➔ *Contrats incomplets*

Indexation

Une grandeur économique (le **salaires nominal** par exemple) est indexée sur une autre (par exemple sur le **niveau général des prix**) lorsque les variations de la première sont induites par les variations de la seconde conformément à un **contrat** ou à une **réglementation** établie.

➤ *Politique économique, Revenus*

➔ *Désindexation, Inflation*

Indice boursier

Les indices boursiers désignent des indices synthétiques de référence construits à partir des cours d'un panier d'**actions** représentatif de la **capitalisation boursière** d'un secteur, d'un pays, d'un type de valeurs. Ils servent de « baromètre » de l'activité boursière et permettent d'évaluer les performances d'une **place financière**.

Parmi les indices boursiers français, le CAC40 (quarante **sociétés** cotées) est le plus connu. La liste des 40 valeurs est mise à jour trimestriellement par un comité d'experts. Le poids de chaque valeur dans l'indice dépend notamment de sa

capitalisation boursière et du volume des transactions sur le titre.

✚ L'acronyme CAC signifiait à l'origine « Compagnie des agents de change », il signifie désormais « **cotation assistée en continu** ».

➤ *Monnaie*

➔ *Actifs sous-jacent, Bourse des valeurs, Marché des capitaux*

Indice de développement humain (IDH)

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain (IDH) « est une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent ».

L'IDH est la moyenne géométrique de trois indices relatifs à chacune de ces trois dimensions :

– longévité/santé : l'indice retenu est l'espérance de vie à la naissance ;

– instruction et accès au savoir : l'indice retenu prend en compte le nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés d'au moins 25 ans et de la durée attendue de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école ;

– niveau de vie : ce troisième élément est mesuré par le **revenu national brut (RNB)** exprimé en **parités de pouvoir d'achat (PPA)**.

✚ La valeur de l'IDH est comprise entre 0 (développement humain très faible) et 1 (développement humain maximum).

✚ Cet indice repose sur les travaux d'A. Sen (prix Nobel 1998) pour qui le **développement** ne se résume pas à sa dimension matérielle.

✚ Le premier Rapport sur le développement humain dans le monde du PNUD où figurait le classement des pays selon l'IDH a été publié en 1990.

✚ L'**indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)** complète l'IDH en tenant compte des inégalités dans un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu.

➤ *Économie du développement*

➔ *Accomplissements, Capabilités, Coûts de l'homme, Développement durable, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Indice des inégalités de genre (IIG), Nouveaux indicateurs de richesse, Objectifs du développement durable (ODD)*

Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) est un indicateur créé par le Programme de Nations unies pour le développement

(PNUD) afin de tenir compte de la manière dont est répartie entre les citoyens chacune des trois dimensions de l'**indice de développement humain (revenu par habitant, longévité, éducation)**. Si un pays est parfaitement égalitaire, l'IDH et l'IDHI sont égaux. Une forte inégalité se traduit par un IDHI fortement inférieur à l'IDH.

➤ *Économie du développement, Économie et écologie, Mondialisation*

➔ *Accomplissements, Capabilités, Courbe de concentration, Courbe de Kuznets, Équité, Développement durable, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Indice des inégalités de genre (IIG), Objectifs du développement durable (ODD), Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

Indice de durabilité environnementale (Environmental Sustainability Index)

L'indice de durabilité environnementale mesure la trajectoire à long terme d'un pays en matière d'environnement. Il intègre des valeurs relatives aux **ressources naturelles**, au contrôle des pollutions et au degré de dégradation de l'écosystème. Il rend également compte des politiques environnementales en cours et des capacités d'une société à enrayer les tendances négatives. Il est calculé à partir d'une liste de 76 variables de base intégrées à 21 indicateurs intermédiaires. Les 21 indicateurs pris en compte sont notamment la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité, l'artificialisation du territoire, les contraintes sur les écosystèmes, les déchets, la gestion des ressources naturelles, la politique de l'environnement, etc.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Capital naturel, Courbe de Kuznets environnementale, Développement durable, Équation de Kaya, Indice de performance environnementale (IPE), Paradoxe de Jevons, Rareté*

Indice de Gini

➔ *Courbe de concentration*

Indice de Herfindhal-Hirschman

L'indice de Herfindahl-Hirschman est un indicateur servant à mesurer la **concentration des entreprises** sur un **marché**.

Il se calcule en additionnant les carrés des **parts de marché** de toutes les **entreprises** du secteur.

Lorsque, par exemple, sur un marché comptant cinq entreprises, chacune d'elles détient une part de marché de 20 %, l'IHH est alors égal à :

$$0,04 + 0,04 + 0,04 + 0,04 + 0,04 = 0,2.$$

Plus l'IHH d'un marché donné est élevé, plus la **production** est concentrée entre un petit nombre d'entreprises. Il est minimal lorsque toutes les entités ont le même poids. Il est maximal lorsqu'une seule entité concentre toute la production : il vaut alors 1. Cet indice permet de repérer les secteurs dominés par des entités de grande taille, car il accentue mécaniquement les inégalités mesurées par l'indice de Gini.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Courbe de concentration, Marché contestable, Modèle SCP, Politique de la concurrence*

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est un indice synthétique qui reflète les « déprivations multiples dont souffre chaque individu, sur le plan de l'éducation, de la santé et du **niveau de vie** ». Cet indice est construit à partir d'enquêtes auprès des ménages.

✚ L'indice de pauvreté multidimensionnelle s'est substitué à l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) depuis la publication du rapport 2011 du PNUD.

➤ *Économie du développement*

➔ *Accomplissements, Capabilités, Coûts de l'homme, Développement durable, Indice de développement humain (IDH), Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), Indice des inégalités de genre (IDIG), Nouveaux indicateurs de richesse, Objectifs du développement durable (ODD), Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), Pauvreté, Richesse, Taux de pauvreté*

Indice de performance environnementale (IPE)

L'indice de performance environnementale (*Environmental Performance Index*, EPI) mesure l'efficacité des politiques environnementales d'un pays à un moment donné en regard d'objectifs nationaux ou internationaux. Il est basé sur une liste de 16 indicateurs, reliés à chacune des six politiques publiques relatives aux thèmes suivants : qualité de l'air, ressources en eau, ressources naturelles, énergies renouvelables, biodiversité, santé et environnement.

Pour rendre les 16 indicateurs comparables, chacun est converti en une valeur relative à la cible, avec une échelle comprise entre 0 et 100. Les scores obtenus sont ensuite agrégés avec un système de pondération, le résultat final étant une note sur 100.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Capital naturel, Courbe de Kuznets environnementale, Développement durable, Équation de Kaya,*

Indice de durabilité environnementale, Paradoxe de Jevons, Rareté, Ressources naturelles

⇒ Revenus

→ Concentration des revenus, Dispersion

Indice de richesse réelle

L'indice de richesse réelle est une traduction française du terme anglais *Inclusive Wealth Index*.

→ *Produit intérieur brut vert*

Indice de valeur globale

Un indice de valeur globale mesure la variation relative de la valeur globale (**prix** × quantité) d'une grandeur. L'évolution de cet indice dépend de l'évolution des prix et de l'évolution des quantités. Ainsi, l'augmentation d'un indice de valeur globale de la consommation peut résulter :

- exclusivement d'une augmentation des prix des biens et services consommés ;
- exclusivement d'une augmentation des quantités consommées ;
- d'une combinaison d'augmentations des prix et des quantités.

⇒ *Consommation et épargne, Revenus*

→ *Indice élémentaire, Valeur, Volume*

Indice de Wolfson

L'indice de Wolfson est un indice qui cherche à mesurer la polarisation ; il a été à l'origine construit pour étudier l'évolution des classes moyennes. La polarisation désigne, pour une population statistique donnée (par exemple les **ménages**), l'accroissement des effectifs de cette population autour d'un certain nombre de valeurs (de « pôles ») d'un caractère (comme par exemple le **revenu**). L'indice de Wolfson s'intéresse à la bipolarisation d'une population autour de la **médiane**.

Par exemple, il y a bipolarisation lorsque le nombre de titulaires de très hauts revenus s'accroît, alors qu'en même temps le nombre de personnes aux revenus faibles s'accroît également. Ce mouvement d'accroissement des écarts de revenus par rapport au revenu médian provoque une diminution des effectifs des catégories centrales (ou « moyennes ») de la population considérée.

- ✚ Il ne faut pas confondre polarisation et **inégalité**, bien que les deux soient complémentaires. La polarisation peut augmenter et entraîner la diminution des catégories moyennes sans que l'inégalité globale augmente. L'indice de Wolfson peut augmenter alors que l'**indice de Gini** reste constant.
- ✚ Le calcul de l'indice de Wolfson intègre comme valeur centrale les écarts de revenus par rapport à la médiane et l'effet de la bipolarisation sur cette valeur centrale.

Indice des inégalités de genre (IIG)

L'indice des inégalités de genre est un indice synthétique qui mesure les pertes en **développement humain** liées aux désavantages subis par les femmes par rapport aux hommes au regard de trois dimensions : la santé de la reproduction, l'autonomisation et le marché de l'**emploi**. Il varie entre 0 – situation dans laquelle les femmes ont un traitement égal aux hommes – et 1 (cas dans lequel la condition des femmes est très défavorable).

- ✚ Depuis la publication du rapport 2011 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'indice des inégalités de genre s'est substitué à l'indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH).

⇒ *Économie du développement*

→ *Accomplissements, Capabilités, Coûts de l'homme, Développement durable, Indice de développement humain (IDH), Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Objectifs du développement durable (ODD), Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

Indice des prix

L'indice des prix est un **indice synthétique** calculé pour mesurer l'évolution du **niveau général des prix**.

En France, l'INSEE calcule un indice des prix à la consommation (IPC) pour mesurer l'**inflation** : il s'agit d'un indicateur qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des **biens** et **services** consommés par les **ménages** sur le territoire.

L'IPC repose sur le choix des biens et services entrant dans la composition de la consommation d'un ménage de référence. Depuis 2016, l'IPC a changé d'année de base (la nouvelle année est 2015 au lieu de 1998) et prend en compte, notamment au niveau détaillé, la nouvelle nomenclature de fonctions de consommation définie par Eurostat (362 postes au niveau le plus détaillé).

- ✚ Dans le cadre européen, à des fins de comparaison internationale, sont publiés des Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH), sous la coordination d'Eurostat. L'IPCH est l'indicateur majeur pour la conduite de la **politique monétaire** dans la **zone euro**.
- ✚ L'INSEE publie un indice des prix corrigé des variations saisonnières (CVS) et un indice d'**inflation** sous-jacente (ISJ).

☉ *Marchés et prix*

➔ *Correction des variations saisonnières, Indice de valeur globale*

Indice élémentaire

Soit une grandeur G prenant la valeur $G_i \neq 0$ à la date t_i .

On appelle indice élémentaire de G à la date t_i base 1 à la date t_0 le nombre : (G_i/G_0) .

On appelle indice élémentaire de G à la date t_i base 100 à la date t_0 le nombre : $(G_i/G_0) \times 100$.

✚ Les deux indices ci-dessus sont des nombres sans unité.

Exemple : Si un objet A vaut 120 euros en 2012 et 150 euros en 2016, alors l'indice élémentaire du prix de l'objet A, base 100 en 2012, passe à 125 en 2016. L'indice 125 s'obtient par l'opération $(150/120) \times 100$.

➔ *Indice de valeur globale, Indice synthétique*

Indice synthétique

Un indice synthétique reflète l'évolution d'un ensemble d'**indices élémentaires**. L'**indice des prix** est par exemple un indice qui synthétise l'évolution des indices élémentaires des prix d'un grand nombre de produits.

➔ *Indice élémentaire, Indice de valeur globale*

Individualisme méthodologique

L'individualisme méthodologique est une posture épistémologique qui consiste à prendre pour point de départ les comportements individuels et à considérer que le fonctionnement global de l'économie résulte de l'agrégation de ces comportements individuels. Cette approche accorde une grande place aux effets d'agrégation ou effets émergents, c'est-à-dire aux résultats collectifs involontaires des actions individuelles rationnelles.

La **théorie néoclassique** et l'**École autrichienne** reposent sur l'individualisme méthodologique.

✚ En **science économique** (comme en sociologie) l'opposition holisme/individualisme tend à être relativisée. Par exemple, de nombreux travaux d'inspiration keynésienne visent à construire des fondements microéconomiques (individualistes) à la **macroéconomie** (holisme).

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Holisme méthodologique, Homo œconomicus, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Rationalité économique, Théorie économique*

Indivisibilités

Un bien est indivisible lorsque :

- il est impossible de procéder à une **exclusion par les prix** ; il s'agit d'indivisibilités d'usage ;
- la **production** n'est pas divisible ; il s'agit d'indivisibilités d'offre.

Dans le cas des indivisibilités d'usage, l'impossibilité d'exclusion par les **prix** peut provenir :

- de problèmes purement techniques (comment faire payer à chaque usager l'utilisation de l'éclairage public ?) ;
- de problèmes économiques (la mise en place d'un système de paiement peut se traduire par un coût exorbitant).

Du fait de ces indivisibilités d'usage, les consommateurs adoptent un comportement de **passager clandestin** (pouvant bénéficier d'un bien gratuitement, ils ne révèlent pas leurs préférences).

Dans le cas des indivisibilités d'offre, il est impossible de la calibrer la **production** en fonction de la demande. Il en résulte deux conséquences importantes :

- le **coût de production** minimal du bien peut s'avérer très élevé (tunnel, pont) ;
- une fois le bien produit, le **coût marginal** est nul (aussi longtemps que l'on n'atteint pas la saturation), d'où l'impossibilité d'établir un **prix** puisque celui-ci, selon la **théorie néoclassique**, doit être égal au coût marginal.

✚ Les **biens collectifs** sont caractérisés par leurs indivisibilités.

☉ *Économie publique*

➔ *Bien commun, Bien de club, Bien non rival, Défaillances du marché, Économie d'échelle*

Induction

L'induction consiste à formuler des **lois** ou des propositions par généralisation d'observations ou d'expériences singulières. Le **vérificationnisme** repose sur l'idée que l'inférence inductive peut fonder la validité d'une proposition.

✚ L'induction a été sévèrement remise en cause par les travaux de D. Hume (1711-1776) et surtout de K. Popper (1902-1994).

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Réfutationnisme*

Inductivisme

L'inductivisme est une doctrine épistémologique selon laquelle les connaissances valides sont exclusivement fondées sur la base d'une **induction** conduite avec méthode et sans **théorie** ou grille de lecture préalable. Les propositions scientifiques doivent donc reposer sur les faits et sur eux seuls.

- + L'épistémologie contemporaine a formulé de nombreuses critiques à l'encontre de l'inductivisme, notamment à partir de l'argument selon lequel aucune expérience et aucune observation ne peuvent être conçues sans une théorie préalable.

⊖ *Épistémologie économique*

- ➔ *Empirisme, Hypothèse, Rationalisme, Réfutationnisme, Théorie économique*

Industrialisation

Le terme industrialisation peut désigner :

- un processus par lequel s'accroît le poids des secteurs industriels dans l'économie. On peut parler de l'industrialisation d'une région, d'une économie nationale ou d'une zone de l'économie mondiale ;
- l'augmentation de l'importance relative du **capital** technique dans l'activité de **production** d'un bien ou d'un **service**. On parlera alors d'industrialisation de l'agriculture ou des services.

- + Le processus historique d'industrialisation de certaines zones géographiques depuis la fin du XVIII^e siècle est souvent qualifié de **révolution industrielle**.

⊖ *Économie du développement, Entreprises et système productif, Productivité*

- ➔ *Désindustrialisation, Déversement, Industrialisation par promotion des exportations, Industrie, Industries industrialisantes, Loi des trois secteurs, Nouveaux pays industriels (NPI), Pôles de développement, Politique industrielle, Système productif, Tertiariation*

Industrialisation par promotion des exportations

L'industrialisation par promotion des exportations est une **stratégie de développement** qui consiste à développer les **exportations** du pays par diverses mesures (subventions, avantages fiscaux, etc.).

Généralement, l'expression promotion des exportations est réservée aux **pays en développement** qui choisissent un développement extraverti, de préférence à une politique plus autocratique de substitution des importations, qui cherche à renforcer le tissu productif national.

⊖ *Économie du développement*

- ➔ *Développement autocratique, Industrialisation par substitution d'importations (ISI), Industries industrialisantes, Pôles de croissance, Pôles de développement*

Industrialisation par substitution d'importations (ISI)

L'industrialisation par substitution d'importations est une **stratégie de développement** qui consiste à produire localement des **biens** qui, précédemment,

étaient importés. Sur le principe, cette stratégie permet d'économiser les **devises**, de réduire la dépendance du pays par rapport aux **importations** et de renforcer le potentiel productif national. Elle s'inscrit la plupart du temps dans une logique de **remontée de filière**, c'est-à-dire que les productions locales doivent d'abord concerner les **biens de consommation** (industrie légère), puis se tourner vers la production de biens intermédiaires et enfin de **biens d'équipement**. Par ailleurs, la mise en place d'une stratégie de substitution d'importation nécessite presque mécaniquement des mesures protectionnistes pour protéger l'industrie « dans l'enfance ».

⊖ *Économie du développement*

- ➔ *Convergence économique, Développement autocratique, Développement extraverti, Industrialisation par promotion des exportations, Pays émergent, Pôles de croissance, Pôles de développement, Protectionnisme, Protectionnisme éducateur, Sous-développement*

Industrialisation par substitution d'exportations

- ➔ *Industrialisation par promotion des exportations*

Industrie

L'industrie est l'ensemble des activités qui assurent la transformation des matières premières (ou produits semi-finis) en biens (produits semi-finis ou finis).

On distingue :

- l'industrie manufacturière (biens intermédiaires, **biens d'équipements** professionnels, biens d'équipements ménagers, automobile et transport terrestre, **biens de consommation** courante) ;
- les industries agricoles, alimentaires ;
- l'énergie ;
- le bâtiment et les travaux publics.

Certaines études du **système productif** portent sur les seules industries manufacturières ; d'autres adoptent une conception plus large.

- + Le mot industrie est souvent utilisé de façon ambiguë : on parle ainsi de l'industrie touristique alors que le tourisme fait partie des **services**.

- + Dans un sens utilisé au XVIII^e et XIX^e siècles, l'industrie désigne l'ensemble des activités humaines qui concourent à la production et la circulation des **biens** et **services**. Par exemple, J.-B. Say (1763-1832) distinguait « l'industrie agricole, l'industrie manufacturière et l'industrie commerciale » (*Traité d'économie politique*, 1803).

⊖ *Entreprises et système productif*

- ➔ *Déversement, Industrialisation, Industrialisation par promotion des exportations, Industries industrialisantes, Loi des trois secteurs, Politique industrielle, Secteur d'activité*

Industries industrialisantes

Le **concept** d'industries industrialisantes a été formulé par F. Perroux (1903-1987). Dans les années 1960, G. Destanne de Bernis (1928-2010) s'en est inspiré pour proposer un type de stratégie de **développement autocentré**. Une telle politique repose sur le développement de quelques industries d'amont (industrie lourde, industrie des **biens d'équipement**) choisies en fonction de leur capacité d'entraînement de l'ensemble de l'économie nationale dans un processus de développement.

+ Cette approche s'éloigne fortement d'une **industrialisation** centrée sur le **marché**.

⇒ *Économie du développement*

➔ *Croissance déséquilibrée, Effet d'entraînement, Pôle de développement*

Inefficiency X

➔ *Efficiency X*

Inégalités (économiques)

Les inégalités économiques désignent des situations dans lesquelles certaines personnes détiennent un montant de ressources (au sens large) supérieur à celui possédé par d'autres personnes. Les inégalités économiques renvoient à l'existence d'une stratification sociale : certains individus ont un niveau de **revenu** ou de **patrimoine** plus élevé, ils accèdent à des **biens** et des **services**, ou à des statuts professionnels, etc., qui sont socialement valorisés et hiérarchisés.

On distingue plusieurs types d'inégalités.

– Les inégalités de droits, qui sont inscrites dans la loi, par exemple dans les sociétés de castes (certains métiers sont réservés aux castes les plus hautes) ou les sociétés féodales (privilèges du clergé et de la noblesse, servage), dans le cadre de l'apartheid.

– Les inégalités des chances sont celles qui empêchent les individus d'exercer leurs talents et d'accéder aux positions les plus élevées de la société du fait de leur origine sociale (la réussite scolaire des enfants d'ouvriers est par exemple plus faible que celle des enfants de cadres, ce qui est un obstacle à l'accès aux positions sociales élevées).

– Enfin, les inégalités de situations, sont celles qui sont observées dans une société, d'un point de vue économique, social, culturel, etc. (inégalités de salaires, de conditions de vie, etc.).

+ Il faut distinguer les inégalités des **discriminations**. Ces dernières, qui consistent à traiter les individus de façon différenciée du fait de leurs caractéristiques personnelles (la religion, l'origine ethnique, le sexe, etc.), conduisent nécessairement des inégalités. Néanmoins, une inégalité n'est pas nécessairement une discrimination.

Si l'on reprend le propos d'Aristote, « est juste ce qui est égal », on peut en déduire que les inégalités sont injustes, ce qui explique l'existence de politiques publiques visant à les réduire. En luttant contre les discriminations, en modifiant la réglementation et les dispositifs institutionnels dans un sens favorable à l'égalité, par la mise en place d'une **redistribution** verticale, etc. Chaque société détermine les domaines dans lesquels elle entend promouvoir l'**égalité** (en précisant quelle forme) et quels sont les domaines dans lesquels elle accepte de laisser se manifester des inégalités.

+ Il existe un débat entre les spécialistes des inégalités : pour certains, toute inégalité est injuste. Pour d'autres, il existe des inégalités justes. L'important est donc le jugement que l'on porte sur les critères de justice.

⇒ *Revenus, Protection sociale*

➔ *Capabilités, Équité, Justice commutative, Justice corrective, Justice distributive, Justice sociale*

Inflation

L'inflation est un processus durable de hausse cumulative du **niveau général des prix**.

⇒ *Monnaie*

➔ *Cible d'inflation, Courbe de Phillips, Déflation, Désinflation, Indice des prix, Monétarisme, Stagflation, Taux d'inflation, Théorie quantitative de la monnaie*

Inflation contenue

Dans la **théorie du déséquilibre** développée par E. Malinvaud (1923-2015), l'inflation contenue est caractérisée par un **rationnement** des demandeurs (**offre** insuffisante) sur le **marché du travail** et sur le **marché** des biens. Les quantités offertes correspondent aux quantités réellement échangées. Mais il y a une pression inflationniste, et l'**inflation** est en quelque sorte contenue du fait que les **prix** sont rigides en **courte période**.

+ L'inflation contenue est un des trois **équilibres avec rationnement** définis par E. Malinvaud. Les deux autres sont le **chômage keynésien** et le **chômage classique**.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*

➔ *Rigidité, Théorie des équilibres à prix fixe, Viscosité*

Inflation galopante

Le terme inflation galopante a été utilisé pour désigner les périodes de **taux d'inflation** à deux chiffres, par exemple dans les pays occidentaux au cours de la décennie 1970.

⇒ *Monnaie*

➔ *Désinflation, Grande inflation, Hyperinflation, Inflation, Stagflation, Taux d'inflation*

Inflation importée

L'inflation importée désigne l'augmentation du **niveau général des prix** consécutive à une augmentation du coût des produits importés (matières premières notamment). Les **entreprises** répercutent ces hausses de **coût de production** sur leur **prix** de vente et l'économie risque d'entrer dans une spirale inflationniste.

☞ *Monnaie*

➔ *Compétitivité, Inflation, Inflation par les coûts, Taux d'inflation*

Inflation par la demande

L'inflation par la demande désigne l'augmentation du **niveau général des prix** qui résulte d'une **demande globale** supérieure à l'offre globale. C'est donc lorsque l'offre est insuffisamment élastique par rapport à la demande que l'inflation par la demande se manifeste.

L'augmentation de la demande peut provenir de plusieurs facteurs : augmentation autonome de la **vitesse de circulation de la monnaie**, entrée de **devises**, rapatriement de **revenus** en provenance du reste du monde, **déficit budgétaire**, **déthésaurisation**, etc.

✚ Dans cette perspective (d'inspiration keynésienne), l'augmentation de la quantité de monnaie n'est inflationniste que lorsque l'offre n'est pas en mesure de répondre à un surcroît de demande.

☞ *Monnaie*

➔ *Inflation, Inflation par la monnaie, Inflation importée, Politique de l'offre, Taux d'inflation*

Inflation par la monnaie

L'inflation par la monnaie est la hausse du **niveau général des prix** qui résulte d'une augmentation excessive de la quantité de **monnaie** au regard de l'accroissement du volume de la **production**. Cette conception, d'inspiration monétariste, repose sur la **théorie quantitative de la monnaie**.

✚ Pour M. Friedman (prix Nobel 1972) : « La cause de l'inflation est partout et toujours la même : un accroissement anormalement rapide de la quantité de monnaie par rapport au volume de la production. »

☞ *Monnaie*

➔ *Inflation, Inflation importée, Inflation par la demande, Inflation par les coûts, Monétarisme, Politique monétaire, Taux d'inflation*

Inflation par les coûts

L'inflation par les coûts est la hausse du **niveau général des prix** qui résulte d'une augmentation

des **coûts de production** répercutée par les **entreprises** sur leurs **prix** de vente.

L'augmentation des coûts de production peut avoir plusieurs causes. Il peut s'agir d'une **inflation importée** qui découle d'une hausse des prix mondiaux (l'énergie par exemple) ou des conséquences d'une **dévaluation** ou d'une **dépréciation** de la **monnaie**.

Il peut s'agir aussi d'une hausse des **coûts des facteurs de production** plus rapide que les **gains de productivité**.

✚ Les tenants de cette **théorie** ont souvent mis l'accent sur la hausse excessive des **salaires**. De ce fait, les politiques de **désinflation** des années 1980 avaient notamment pour objectif la **désindexation** salariale.

☞ *Monnaie*

➔ *Compétitivité, Inflation, Inflation par la demande, Inflation par les coûts, Spirale prix/salaires, Taux d'inflation*

Inflation rampante

On appelle inflation rampante une situation de hausse durable mais modérée du **niveau général des prix**.

✚ Les pays de l'**OCDE** ont connu une telle **inflation** au cours des Trente Glorieuses. Mais l'accélération de l'inflation dans les années 1970 a conduit les pouvoirs publics à privilégier les politiques de **désinflation** à partir de 1979.

✚ Certains économistes considèrent qu'une telle inflation exerce un effet stimulant sur l'activité économique, alors qu'une inflation nulle ou une **déflation** risquent de conduire à une **récession**, voire à une **dépression**.

☞ *Monnaie*

➔ *Cible d'inflation, Inflation galopante, Inflation par la monnaie, Politique monétaire, Régulation monopoliste, Taux d'inflation*

Inflation sous-jacente (core CPI)

L'inflation sous-jacente est la tendance de fond à l'augmentation des **prix** indépendamment des variations saisonnières, de l'impact des mesures fiscales ou des variations de prix conjoncturelles. L'inflation sous-jacente est liée à l'évolution des **coûts de production** et aux conditions de confrontation de l'**offre** et de la **demande**. En France, cette **inflation** est mesurée par un indice d'inflation sous-jacente qui est calculé à partir de l'**indice des prix** à la consommation, mais qui est désaisonnalisé et qui ne prend pas en compte l'impact des mesures sur la fiscalité indirecte (hausse ou baisse de la TVA par exemple). Il exclut les prix des produits soumis à intervention de l'**État** (tabac, gaz, électricité) et les produits dont les prix sont très volatils (produits pétroliers, produits laitiers, fleurs, etc.).

- *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Correction des variations saisonnières, Politique monétaire, Pouvoir d'achat, Taux d'inflation*

Inflation targeting

- ➔ *Cible d'inflation*

Information

Pour un agent économique, l'information est un renseignement jugé pertinent qu'il peut utiliser privativement pour améliorer sa situation (rente informationnelle pour un spéculateur par exemple). L'information a aussi des caractéristiques de **bien collectif** dans le fonctionnement d'une économie en créant des **externalités** positives quand le système de prix divulgue gratuitement une information fiable aux **agents économiques**. Le **prix** d'un produit ou d'un **service** est une information capitale dans une économie de marché pour que le **consommateur** et le **producteur** puissent faire des choix en toute connaissance de cause. L'information sur les technologies existantes est aussi essentielle pour le producteur. Sur les **marchés financiers**, les **institutions financières** doivent pouvoir distinguer les emprunteurs solvables des autres. Pour les pouvoirs publics, l'information est aussi déterminante pour orienter la **politique** économique (politique conjoncturelle, **politique budgétaire**, **politique monétaire**, **politique structurelle**, etc.).

Dans le **modèle de concurrence pure et parfaite**, la transparence de l'information est une condition de l'**efficacité** des marchés. Un **commissaire-priseur** délivre à tous une information sans frais dans le modèle d'équilibre général walrasien. Les défenseurs de la **planification économique** socialiste, notamment O. Lange (1904-1965), font l'**hypothèse** que le planificateur peut se substituer avec efficacité au commissaire-priseur. Mais cette **hypothèse** est contestée par l'**École autrichienne** qui souligne le caractère inévitablement imparfait des connaissances humaines dans un monde soumis à l'erreur, à l'**opportunisme**, à l'intelligence des hommes. Un processus permanent décentralisé d'acquisition et de communication de l'information est nécessaire (c'est le rôle du **marché** où chaque agent économique est un réducteur d'ignorance). Les situations d'**asymétrie d'information** et leurs conséquences sur l'économie sont au cœur de l'économie de l'information.

- *Comptabilité nationale, Entreprises et système productif, Épistémologie économique, Marchés et prix, Politique économique*
- ➔ *Aléa moral, Anticipations, Économie de l'information, Économie de la connaissance, Fonction paramétrique des prix, Homo oeconomicus, Incertitude,*

Nouvelle économie, Principal agent, Rationalité économique, Rationalité limitée, Rationalité procédurale, Signal, Signal-prix, Risque, Routines, Sélection adverse, Théorie des jeux

Infrastructure

Dans la **théorie marxiste**, l'infrastructure est la base économique d'un **mode de production**, c'est-à-dire la combinaison de **forces productives** et des **rapports de production**.

- ➔ *Formation économique et sociale, Superstructure*

Initiative de Chiang Mai

L'initiative de Chiang Mai est prise en mai 2000 par la Chine, le Japon, la Corée du Sud et les 10 pays membres de l'ASEAN (l'ASEAN+3) réunis à Chiang Mai en Thaïlande. Il s'agit d'une série d'accords bilatéraux de *swap* conclus entre les **banques centrales** de ces pays dont l'objectif est de mutualiser les réserves de change pour faire face au risque de départ brutal des capitaux (*sudden stop*). Adoptée au lendemain de la **crise financière** asiatique de 1997, l'initiative de Chiang Mai est un exemple de régionalisme financier. Elle témoigne de la volonté de ces pays de ne plus dépendre du **Fonds monétaire international (FMI)**. En 2012, cette initiative s'est accompagnée de la création d'un système de surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques.

- *Finances internationales, Intégration économique*
- ➔ *Stabilité financière*

Innovation

L'innovation peut se définir comme une nouvelle combinaison des facteurs dans la **fonction de production**. Elle se traduit selon la classification de J. A. Schumpeter (1883-1950) par :

- de nouvelles techniques de production (innovation de procédés) ;
- de nouveaux **biens** destinés à la clientèle (innovation de produits) ;
- de nouvelles sources de matières premières ;
- de nouveaux débouchés économiques (nouveaux moyens de transport, nouvelle méthode de distribution),
- de nouvelles formes de gestion des **entreprises**, par exemple des formes de **concentration** nouvelles (l'émergence de *trusts*) ou de délocalisation, etc.

Selon J. A. Schumpeter, la dynamique de l'innovation résulte au niveau microéconomique de l'activité de l'**entrepreneur** qui reçoit en contrepartie un **profit** lié la prise de **risque** et à sa fonction de direction.

Au niveau macroéconomique, l'innovation détourne des **facteurs de production** de leur

emploi habituel et conduit à un processus de **destruction créatrice**. La dimension discontinue des innovations (**grappe d'innovations**) donne à la **croissance économique** une allure cyclique d'autant plus marquée que l'innovation est plus importante et qu'elle conduit à une expansion monétaire cumulative à base de **crédit**.

✚ L'innovation doit être différenciée de l'invention. L'innovation est la mise en valeur économique de l'invention.

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Concurrence, Concurrence monopolistique, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratiev, Progrès technique, Révolution industrielle*

Innovations financières

Une innovation financière est la création d'un produit financier, d'un service financier ou d'un **marché financier** qui n'existait pas jusque-là. Les innovations financières concernent notamment :

– l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (traitement informatique des opérations et des règlements, etc.) qui favorise l'intégration et l'interconnexion des **marchés** ;

– la mise en place de produits financiers nouveaux (**options, produits dérivés**, etc.) qui permettent aux **agents économiques** de se couvrir contre les **risques** et de diversifier la composition de leur portefeuille ;

– la création de marchés nouveaux (par exemple le **MATIF** et le **MONEP** en France) qui favorisent la rencontre entre les agents à **capacité de financement** et les agents à **besoin de financement**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

Innovation frugale

L'innovation frugale désigne une **innovation** consistant à mettre sur le marché un produit nouveau, dépourvu de sophistication et de superflu (d'où la frugalité), et réalisé à un **coût de production** faible, ce qui ne signifie pas que le produit réalisé est de moindre qualité. La mise sur le marché d'un tel produit est rendue possible parce que sa mise au point utilise le stock de connaissances existant. Par ailleurs, l'innovation frugale est basée sur des technologies *low tech*, nécessitant des dépenses de **recherche-développement** contenues.

Les produits issus des innovations frugales sont bien adaptés à des populations des pays en développement ne disposant pas d'un **pouvoir d'achat** suffisant pour accéder aux produits sophistiqués. Mais sont aussi concernés les pays avancés où une partie des consommateurs se tourne vers ces produits

fiables et basiques, aux fonctionnalités essentielles (exemple de la Dacia Logan). Ce modèle d'innovation est aussi adapté lorsque les marchés sont proches de la saturation où le **prix** est déterminant.

L'innovation frugale repose également sur l'idée que les **entreprises** doivent mettre en adéquation les ressources disponibles avec la consommation qui tend à devenir de plus en plus éthique et responsable. L'innovation frugale peut ainsi être en adéquation avec la **responsabilité sociale des entreprises (RSE)**.

✚ Les partisans de l'innovation frugale considèrent qu'elle peut favoriser, voire relancer la **croissance économique**, car elle est moins coûteuse et rend possible l'élargissement de nombreux marchés.

➤ *Économie du développement*

➔ *Décroissance, Économie de variété, Soutenabilité faible*

Insiders/outsiders (théorie)

Dans la théorie des « *insiders/outsiders* », développée par A. Lindbeck et D. Snower (*The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, 1988), les *insiders* sont les salariés de l'**entreprise** et les *outsiders* sont les **chômeurs** candidats à l'embauche. Le modèle *insiders/outsiders* cherche à rendre compte de la persistance du chômage du fait d'un **taux de salaire** plus élevé que son niveau d'équilibre alors que les *outsiders* sont prêts à accepter un **salaire** plus bas pour être embauchés.

Le modèle met en avant l'existence de **coûts de rotation de la main-d'œuvre**. Les *insiders* ont une productivité plus élevée, et donc des salaires également plus élevés, du fait de leur ancienneté et de leur connaissance de l'**entreprise** (effets d'apprentissage). Ils relèvent du **marché primaire du travail** et leur **pouvoir de marché** est élevé et leur remplacement par des *outsiders* exige des dépenses de formation, un délai d'apprentissage, etc.

Il est alors rationnel pour l'entreprise de verser aux *insiders* des **salaires** plus élevés que leur **productivité marginale** afin de les inciter à rester dans l'entreprise. Un taux de salaire élevé persiste alors que des *outsiders* ont des exigences salariales plus faibles.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Nouvelle école keynésienne (NEK), Nouvelle microéconomie, Théorie de la segmentation du marché du travail*

Institution

Selon C. Ménard, une institution est « un ensemble de règles socio-historiques, mises en place dans des conditions historiques, sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et le moyen terme. Du point de vue économique, ces règles visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels

ou collectifs, d'allocation et d'utilisation des ressources pourront s'effectuer ». Pour D. North (1920-2015, prix Nobel 1993), « les institutions sont des contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines ».

Les institutions sont un cadre contraignant (normes, valeurs, pratiques, etc.) à l'intérieur duquel les individus et les groupes interagissent. Il ne faut donc pas confondre les institutions avec les mécanismes de **coordination (marchés, hiérarchie, coopération)** qui fonctionnent au sein d'un cadre institutionnel déterminé.

- + Les marchés constituent une procédure de coordination qui ne peut fonctionner que dans un cadre institutionnel : relations de **confiance**, normes juridiques, tribunaux, etc.
- + Pour certains économistes (notamment les premiers néoclassiques), les institutions doivent être considérées comme un cadre donné, elles ne font pas l'objet d'une analyse économique mais relèvent de la sociologie et de l'histoire. Pour d'autres économistes (marxistes, régulationnistes, institutionnalistes, néo-institutionnalistes, etc.) au contraire, les institutions sont essentielles au fonctionnement de l'économie et elles sont un objet d'étude important pour la **science économique**.
- ➔ *Économie des conventions, Forme institutionnelle, Institutionnalisation du marché, Institutionnalisme, Néo-institutionnalisme, Normes sociales, Organisation, Règle, Système économique*

Institutionnalisation du marché

L'institutionnalisation du marché désigne un processus par lequel les échanges marchands (qui sont des échanges interindividuels) sont effectués dans le cadre d'un certain nombre de règles, de normes juridiques, de **conventions** qui sont des **institutions**. Le concept d'institutionnalisation du marché permet de souligner que les relations marchandes ne se déroulent jamais dans un vide social.

- + **L'État** peut jouer un rôle décisif dans l'institutionnalisation du **marché**.
- ⊖ *Marchés et prix, Monnaie*
- ➔ *Contrat, Désencastrement, Économie de marché coordonnée, Forme institutionnelle, Gouvernance mondiale, Organisation, Règles prudentielles, Socio-économie, Variété des capitalismes*

Institutionnalisme

L'institutionnalisme est un courant de l'analyse économique qui rompt initialement avec l'approche orthodoxe en mettant l'accent sur l'action collective, sur les **institutions** au sein desquelles se déroule la vie économique et sociale. Ce courant

d'analyse, qui trouve son origine dans l'**École historique allemande**, s'est développé aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Les auteurs marquants en sont Th. Veblen (1857-1929), J. R. Commons (1862-1945) et W. C. Mitchell (1874-1948). Pour ces auteurs, une institution est un ensemble de « coutumes cristallisées », de règles (juridiques ou non), de routines. Les institutionnalistes contestent la démarche déductive et abstraite de l'économie orthodoxe, mais ils se montrent plus soucieux de construction théorique que les membres de l'École historique allemande. Ils se sont intéressés aux pratiques de **consommation** (concept de **consommation ostentatoire** de Veblen), à l'évolution économique, à la **monnaie** comme institution, aux **crises**, à l'**entreprise**, à l'intervention réformatrice de l'État (selon Commons, il faut « sauver le capitalisme en le rendant meilleur »).

- + Plus récemment, une approche néo-institutionnelle a été développée et intégrée dans le courant dominant de l'analyse économique par R. Coase (1910-2013, prix Nobel 1991), O. Williamson (prix Nobel 2009), par D. North (1920-2015, prix Nobel 1993) et R. Fogel (1926-2013, prix Nobel 1993) et par D. Acemoglu.
- ⊖ *Épistémologie économique*
- ➔ *Coordination, Économie des conventions, Hiérarchie, Institutionnalisation du marché, Néo-institutionnalisme*

Institutions économiques extractives

Pour D. Acemoglu et J. Robinson, les institutions économiques extractives sont les **institutions** qui permettent à une élite ou un parti qui détient les rênes du pouvoir politique, d'extraire des rentes économiques du reste de la population. Le système des droits de propriété ne bénéficie alors qu'à une petite partie de la population, l'autre étant confrontée à des **barrières à l'entrée** dans les activités économiques rentables, ou dissuadée d'investir et d'innover car les **droits de propriété** ne sont pas garantis, comme ne sont pas non plus garantis les **contrats**. Il en résulte des obstacles durables à la **croissance économique** et au **développement** car toute nouvelle activité et/ou toute nouvelle technologie constituent une menace pour l'élite en place.

- + Pour D. Acemoglu et J. Robinson, les différences d'institutions sont la principale explication du succès ou de l'échec du développement. Pour eux, il existe une forte synergie entre institutions économiques extractives et institutions politiques extractives. Ces dernières se caractérisent par un

pouvoir politique aux mains d'une fraction de la population et l'absence de contre-pouvoirs réels.

☞ *Croissance économique*

➔ *Cercle vicieux de la pauvreté, Institutions économiques inclusives, Monopole focal de gouvernances*

Institutions économiques inclusives

Pour D. Acemoglu et J. Robinson, les institutions économiques inclusives sont les **institutions** « qui permettent et favorisent la participation de la plupart des citoyens aux activités économiques en tirant le meilleur parti de leurs talents et leurs compétences, et permettent aux individus de faire leurs propres choix » (*Prospérité, puissance et pauvreté*, 2015). Pour ces auteurs, la mise en place des institutions économiques inclusives dépend de l'État qui doit protéger les **droits de propriété**, garantir la liberté des **contrats** et des **échanges**, dissuader le vol ou la fraude, construire des routes, un réseau de transports, des infrastructures et des **services publics** nécessaires à l'essor de l'activité économique. « Nombre de ces services peuvent être proposés par des marchés et des agents économiques privés, mais le degré de coordination nécessaire pour y parvenir à grande échelle rend souvent indispensable l'existence d'une autorité centrale. »

Les institutions économiques inclusives produisent des marchés inclusifs, où les individus peuvent adopter des activités conformes à leurs compétences et échanger dans un espace neutre. Pour D. Acemoglu et J. Robinson, les institutions économiques inclusives « préparent aussi le terrain à ces deux moteurs de la prospérité que sont la technologie et l'éducation ».

☞ *Croissance économique*

➔ *Croissance inclusive, Institutions économiques extractives, Révolution industrielle*

Institutions financières

Les institutions financières sont les **entreprises** qui produisent et vendent des **services** financiers : **banques, entreprises d'investissement**, entreprises d'assurance.

☞ *Monnaie*

➔ *Désintermédiation, Financement de l'économie, Institutions financières monétaires, Intermédiation financière*

Institutions financières monétaires

Les institutions financières monétaires (IFM) sont les **institutions financières** qui disposent d'un pouvoir de **création monétaire**. Au sein de la **zone euro**, les IFM comprennent :

– l'**Eurosystème** ;

– les **institutions financières**, dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts et qui consentent des crédits et/ou effectuent des **placements en valeurs mobilières (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières monétaires)**.

☞ *Monnaie*

➔ *Banques, Système financier*

Institutions financières spécialisées (IFS)

Les institutions financières spécialisées (IFS) sont des établissements de crédit auxquels l'État a confié une mission permanente d'intérêt public. Elles ne sont autorisées à pratiquer des opérations de banque que dans le cadre de leur mission. Ce sont par exemple, l'Agence française pour le développement, les sociétés de développement régional, les Caisses de crédit municipal, etc.

✚ Avant qu'elles ne deviennent une **banque** coopérative, les caisses d'épargne étaient des institutions financières spécialisées.

☞ *Monnaie*

Institutions marchandes

Les institutions marchandes sont des institutions sans lesquelles les **marchés** ne peuvent pas exister ou fonctionner durablement.

Le marché est lui-même une institution qui ne peut être analysée qu'à travers les relations qu'elle entretient avec d'autres **institutions**. D. Rodrik et A. Subramanian distinguent quatre types d'institutions marchandes :

– les institutions créatrices de marché (**droits de propriété**, droit des contrats) ;

– les institutions de réglementation du marché (gestion des **effets externes**, de l'information imparfaite, des **rendements d'échelle** croissants) ;

– les institutions de stabilisation des marchés (contribution à l'équilibre macroéconomique et à la **stabilité financière**) ;

– les institutions de légitimation des marchés (**protection sociale**).

☞ *Croissance économique, Économie publique, Marchés et prix*

➔ *État providence, État social, Fonction d'allocation, Fonction de répartition, Fonction de stabilisation, Politique de la concurrence, Redistribution*

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

Dans la **comptabilité nationale**, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) sont des unités privées (dotées de la personnalité juridique) qui produisent des **biens et services** non marchands au profit des **ménages**. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires effectuées par les ménages et de versements provenant des **administrations publiques (subventions)**.

⇒ *Comptabilité nationale*

➔ *Économie sociale, Secteur institutionnel*

Intégration économique

L'intégration économique est un processus qui conduit plusieurs économies distinctes à former un seul espace économique. Les processus d'intégration diffèrent selon les modalités :

– à partir des mécanismes de **marché** comme dans la **CEE** puis dans l'**Union européenne (UE)**, ou à partir d'une planification (comme ce fut le cas au sein du bloc soviétique) ;

– dans le cadre des **économies de marché**, on différencie d'une part l'intégration par le **libre-échange** et le **multilatéralisme** qui conduit théoriquement à la constitution d'un espace mondial homogène et, d'autre part, l'intégration par des accords régionaux, ou des accords bilatéraux (**régionalisme commercial**).

Il existe des degrés différents dans l'intégration. B. Balassa (1928-1991) (*The Theory of Economic Integration*, 1961) en distingue cinq :

1. la **zone de libre-échange** où les nations conservent des barrières nationales particulières dans les échanges avec le monde extérieur à la zone ;

2. l'**Union douanière** qui s'accompagne, de plus, d'un tarif extérieur commun ;

3. le **Marché commun** qui organise en plus la mobilité des facteurs de production (libre circulation des hommes et des capitaux) ;

4. l'**Union économique** qui complète le marché commun par une harmonisation des **politiques économiques** des pays membres ;

5. l'**Union économique et monétaire (UEM)** qui ajoute une **monnaie commune** ou **unique**. C'est la voie choisie par l'Union européenne qui peut apparaître comme une suite logique d'approfondissements successifs depuis le **Traité de Rome** jusqu'à la création d'une **monnaie unique**.

L'intégration économique peut être une fin en soi ou une étape vers une intégration politique régionale.

⇒ *Commerce international, Monnaie*

➔ *Avantages comparatifs, Fédéralisme, Intégration profonde, Intégration superficielle, Optimum de second rang, Zollverein*

Intégration financière internationale

L'intégration financière internationale désigne un processus par lequel les multiples espaces financiers tendent à n'en former qu'un seul. L'approfondissement de l'intégration financière internationale est lié à la libéralisation financière à l'œuvre depuis les années 1980 (**3 « D »**) et la liberté de circulation internationale des capitaux et à l'intégration du **marché des changes**. Les mécanismes essentiels de l'intégration financière internationale passent par l'essor des **marchés de capitaux** (marché d'**actions**, marchés obligataires, marché des changes) et de l'activité des **banques** liée à ces marchés. Les **progrès techniques** réalisés dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont facilité et accéléré le processus d'intégration financière internationale.

⇒ *Finances internationales*

➔ *Globalisation financière*



INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

L'**intégration économique** est un processus qui conduit plusieurs économies au départ distinctes à former un seul espace économique. La mise en place de blocs commerciaux régionaux est une tendance de l'évolution de l'économie mondiale.

L'**Accord général sur les tarifs et le commerce** (AGETAC ou **GATT**) puis l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** reposent sur l'idée que le jeu de la **concurrence** qui

s'exerce directement au niveau mondial par l'instauration d'un **libre-échange** multilatéral suffit à la constitution progressive d'un espace mondial homogène au sein duquel l'activité économique maximise l'avantage collectif. Cependant, l'intégration économique n'étant pas encore réalisée, l'OMC accepte l'existence d'accords d'intégration régionale dès lors que ces derniers constituent des **optimums de second rang**.

Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux ou **régionalisme** commercial peuvent être la conséquence d'un processus de **régionalisation** des échanges. Ils s'établissent alors sur une base géographique (par exemple, la **Communauté économique européenne**, puis l'**Union européenne** – UE) tout en étant en général compatible avec le libre-échange et le **multilatéralisme**. Les accords commerciaux peuvent s'élargir à d'autres zones géographiques et (ou) évoluer vers une **intégration profonde**. La classification traditionnelle de B. Balassa (1928-1991, *The Theory of Economic Integration*, 1961) distingue cinq degrés d'intégration économique régionale :

- la **zone de libre-échange** ;
- l'**Union douanière** ;
- le **Marché commun** ;
- l'**Union économique** ;
- l'**Union économique et monétaire (UEM)**.

L'intégration économique européenne initiée par le traité de Rome est conçue comme une suite d'approfondissements jusqu'à la création d'une **monnaie unique** (1999) et, à terme, à une union politique.

Ce processus d'intégration visant à instaurer un fédéralisme croissant, repose sur un certain nombre de principes :

- le principe de cohésion, par exemple, des normes communes (harmonisation statistique et réglementation commune), des orientations (comme la **Stratégie de Lisbonne** et **Europe 2020**) et **Fonds de cohésion** (notamment les **fonds structurels européens** : **Fonds européen de développement**, **Fonds européen de développement régional**) pour corriger les inégalités entre les différentes régions de l'Union, notamment du point de vue de la **compétitivité** et de l'**emploi** ;

- le principe de différenciation, complémentaire du principe précédent, vise à adapter la **réglementation** et les réformes au sein de l'espace intégré selon les différences de **niveau de vie** des pays membres ;

- le principe de **coopération** cherche à favoriser les convergences d'intérêts entre les pays dans des secteurs où existent de fortes **externalités** (par exemple à travers les programmes du **Fonds européen d'investissement**) ;

- le principe de stabilisation vise à surmonter tout **choc asymétrique** ou symétrique

entre les pays par des mécanismes de stabilisation appropriés (par exemple, à travers la mise en œuvre d'une **politique monétaire non conventionnelle**, la création de l'**union bancaire** et le renforcement du **fédéralisme budgétaire**) ;

- le principe de **subsidiarité** ;

- le principe de cohérence concerne l'articulation des réglementations régionales avec les règles multilatérales de **libre-échange**.

Le processus d'intégration économique : aperçu historique

Le processus d'intégration économique se manifeste dès le XIX^e siècle avec la mise en place en Allemagne du Zollverein en 1834, puis d'une monnaie unique et enfin d'une intégration politique (Empire allemand). Aux États-Unis, l'intégration politique précède l'intégration économique et monétaire. Enfin, certains **États** signent des accords bilatéraux afin de favoriser les échanges commerciaux (traité de commerce franco-anglais de 1860). Cependant, à partir de la Grande Dépression (1875-1895) le repli de chaque grande puissance sur son espace colonial manifeste une logique protectionniste qui se renforce pendant l'entre-deux-guerres (« politique des égoïsmes sacrés »).

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les responsables des grandes puissances occidentales, persuadés que le **protectionnisme** a grandement contribué à la dépression des années 1930, s'efforcent de mettre en place un ordre commercial multilatéral qui s'organise au sein de l'AGETAC. Alors que l'URSS s'efforce de mettre en place une intégration par la planification dans sa zone d'influence, le **Traité de Rome** apparaît aux États-Unis comme une remise en cause du multilatéralisme. Ce contexte favorable aux unions régionales va conduire les États-Unis à agir en faveur d'une accélération de l'intégration mondiale par des accords de réduction des droits de douane puis la création de l'OMC.

Cependant, les difficultés croissantes de l'intégration multilatérale, l'échec de plusieurs conférences de l'OMC, conduisent à une multiplication des accords régionaux sur les divers continents. Dans le même

temps, des efforts sont faits pour assurer une meilleure coordination des politiques économiques au niveau mondial (mise en place du G20 en 1999 et son renforcement en 2008).

Les théories de l'intégration

L'approche classique et néoclassique : intégration par le marché et optimum

Selon la vision classique de la théorie des **avantages absolus** et des **avantages comparatifs**, le libre-échange doit être multilatéral pour produire des effets positifs en favorisant l'extension des **marchés**, la concurrence et la **division du travail**. Pour les auteurs classiques, les accords bilatéraux sont susceptibles de pénaliser un pays tiers plus performant. Dans cette perspective, l'intégration régionale préconisée par F. List, est, elle aussi, critiquée.

Pour la **théorie néoclassique**, l'intégration régionale n'apparaît pas non plus comme un processus légitime. Seul le libre-échange mondial peut conduire à un **optimum de Pareto** (optimum de premier rang). Les accords régionaux préférentiels ne sont acceptables que si les créations de trafic l'emportent sur les détournements de trafic. Mais dès lors que l'on tient compte des différences de taille des nations, l'intégration commerciale peut offrir des avantages aux petits pays. R. Mundell (*International Economics*, 1968) montre qu'un processus d'intégration entre pays pauvres peut être favorable à la mobilité internationale du **capital** vers ces nations. L'apport de capitaux étrangers rapproche les dotations en capital et en **travail** des petites et des grandes nations. Les unions douanières entre pays pauvres sont donc susceptibles de créer les conditions d'une **compétitivité** internationale ultérieure.

La théorie statique des unions douanières

La théorie des unions douanières élaborée dans les années 1950 par J. Viner (*The Customs Union Issue*, 1950) et développée par J. Tinbergen (*Customs Unions: Influence of their Size on their Effect*, 1954), J. Meade (*The Theory of Customs Unions*, 1955), T. Scitovsky (*Economic Theory and Western European Integration*, 1958) approfondit les conditions d'un gain de **bien-être**. L'union douanière, en instaurant un tarif extérieur commun, supprime

des obstacles à l'échange entre pays membres. Elle peut entraîner des **détournements de trafic** ou des **créations de trafic**. Pour qu'une union douanière soit un **optimum de second rang**, les effets de création de trafic doivent l'emporter sur les détournements de trafic. Si les effets d'une union douanière sont *a priori* indéterminés, certains facteurs la rendent d'autant plus avantageuse que :

- le niveau initial des **droits de douane** est élevé (possibilités de création de trafic par la réduction de la protection tarifaire) ;
- le tarif extérieur commun est bas (diminution des risques de détournement de trafic) ;
- les coûts de transport sont faibles (forts gains de l'intégration) ;
- la taille de l'union est large (le grand nombre de participants favorise la création potentielle de trafic) ;
- la structure de la **production** des pays participants est proche (les possibilités de voir se créer de nouvelles spécialisations sont plus nombreuses) ;
- le commerce est déjà plus fort avec les partenaires qu'avec le reste du monde (détournement potentiel de trafic faible) ;
- la circulation des facteurs (hommes et capitaux) est élevée dans l'union (la forte concurrence stimule la spécialisation).

L'approche dynamique des unions douanières

D'autres économistes considèrent qu'un processus d'intégration est susceptible de modifier les conditions de la **croissance économique** à travers :

- la diminution des **coûts de transaction** qui est favorable à l'extension des marchés (diminution des droits de douane, des délais en douane, harmonisation des normes techniques) ;
- les effets de taille qui permettent la réalisation d'économies d'échelle. Le mouvement de **concentration** des entreprises qui accompagne l'augmentation de la taille critique conduit à d'autres **gains de productivité** et à des diminutions des **coûts de production** (effets des seuils techniques, **effets d'apprentissage**, etc.) ;
- l'effet de **concurrence** peut s'avérer bénéfique pour le consommateur si les prix sont plus bas. L'implantation de **filiales** de

firmes multinationales peut renforcer ce mouvement ;

- les **anticipations** plus optimistes des **entrepreneurs** qui soutiennent la croissance des marchés (articulation avec l'analyse keynésienne).

Cette approche dynamique de l'intégration domine les rapports sur l'approfondissement de l'intégration européenne. Le rapport Padoa-Schioppa (1987) précisait que le commerce entre pays européens relevait d'une spécialisation axée essentiellement sur les **économies d'échelle**. Le rapport Cecchini (*Le coût de la non-Europe*, 1988) évaluait les avantages du marché unique européen à un supplément du **produit intérieur brut (PIB)** de l'union de l'ordre de 4,5 % et à 1,8 million d'emplois créés. L'élargissement de l'Union européenne a plutôt renforcé la croissance des économies de l'Est. Une dynamique d'investissements des firmes multinationales soutient la croissance et les **exportations**. Les fonds structurels de l'Union destinés à améliorer l'infrastructure contribuent au dynamisme en finançant ponts, routes ou autoroutes. La croissance profite aussi aux salariés, dont les revenus sont en forte hausse et entretiennent ainsi une forte **consommation**.

L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** ou les institutions internationales considèrent l'intégration économique régionale comme un moyen de démanteler les barrières douanières, de favoriser l'ancrage libéral des **politiques économiques** et de se rapprocher du multilatéralisme :

- en instaurant un espace concurrentiel, l'intégration limite le pouvoir des groupes de pression et des hommes politiques sur les politiques économiques (**subventions**, production de **biens publics**, etc.) et favorise la baisse des coûts de transaction, de négociation, de contrôle et d'accès à l'information ;

- en impulsant des relations de **confiance**, elle réduit les **risques** de réversibilité des politiques commerciales, renforce la crédibilité des politiques, la prévisibilité des opérateurs et en principe, l'attractivité des capitaux.

Les **organisations non gouvernementales** (ONG) soulignent d'autres aspects positifs de l'intégration économique régionale :

- à travers la production des **biens collectifs** régionaux tels que les infrastructures physiques régionales (par exemple par le développement de l'énergie, l'eau et les ressources naturelles, les routes, les réseaux de télécommunication ou l'accès à Internet, etc.), des systèmes régionaux d'information et de formation, un cadre institutionnel solidaire à travers des mécanismes compensateurs des instabilités (stabilisation du change, convertibilité des monnaies, etc.) ;

- à travers un pouvoir de négociation dans les organisations internationales pour la production de **biens collectifs mondiaux** en parlant d'une seule voix ou en agissant en concertation par exemple au sein de l'OMC, pour la gestion de la **dette**, l'accès aux connaissances universelles, l'**aide publique au développement**.

Débats et enjeux autour de l'intégration économique

La construction européenne en débat

L'avenir de l'Union européenne suscite de nombreux débats.

Élargissement, approfondissement et convergence nominale

L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale est apparu comme une nécessité, notamment après la chute du mur de Berlin (1989). Les élargissements impliquent des moyens financiers et une coopération des pays pour avancer vers une **convergence réelle** du niveau de vie des populations dans l'Union. L'effort de convergence dans le domaine social (**emploi, revenus, protection sociale**, etc.) est peu significatif. Le passage à l'euro a été construit sur la base d'une **convergence nominale** (critères du **traité de Maastricht**). Les critères de convergence délaissent les aspects en matière de politique économique ; l'UEM a eu tendance comme le souligne J.-P. Fitoussi (*La règle et le choix*, 2002) à privilégier les règles dans la conduite de la **politique monétaire** et de la **politique budgétaire** (**Pacte de stabilité et de croissance, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** ou Pacte budgétaire en 2012).

Le faible niveau de **fédéralisme budgétaire**, conjugué au principe de **subsidiarité**, tend à faire prévaloir l'intérêt des pays sur l'intérêt général de l'Union. Alors que l'environnement économique et financier s'est profondément transformé sur les vingt dernières années, des divergences en termes de croissance, de **chômage**, de solde de la **balance des transactions courantes** sont apparues au sein de la **zone euro** et dans le reste de l'Union européenne entre l'Europe du Nord et l'Europe de l'Est et du Sud. La crise grecque a montré, en 2008, la lourdeur et la lenteur des prises de décisions compte tenu des divergences politiques entre les États membres. Le jugement des marchés devient une contrainte comme l'illustre la crise de l'euro à partir de 2010.

Il y a toujours soit un risque d'évolution de l'Union européenne vers une intégration superficielle par le bas autour d'une vaste zone de libre-échange privilégiant la **politique de la concurrence** et l'harmonisation des normes des produits, soit un risque d'une Europe à plusieurs vitesses avec une **intégration profonde** pour les pays les plus homogènes.

Intégration économique et intégration politique

La plupart des observateurs soulignent qu'il existe une distorsion entre le degré d'intégration monétaire qui a impliqué un renoncement des États à leur souveraineté monétaire. Une politique de l'Union implique l'intégration de la politique monétaire mais aussi de la politique budgétaire et fiscale, et donc d'aller plus loin dans l'intégration politique et la régulation. Mais les avancées se font d'abord dans le secteur bancaire (un **Mécanisme de supervision unique** bancaire est opérationnel depuis 2014 et un **Mécanisme de résolution unique** fonctionne depuis 2019). Le

Traité constitutionnel européen (2004) qui abordait l'intégration politique, a été rejeté par référendum en France et au Danemark. Le **Traité de Lisbonne** adopté par le **Conseil européen** en 2007, entré en vigueur en 2009, ouvre des perspectives pour la coordination au niveau de l'Union, il améliore les conditions de prise de décision et renforce les pouvoirs du Parlement européen.

Si chaque État conserve sa compétence pour la conduite de ses politiques économiques, leur définition n'est plus laissée à son entière appréciation dans la zone euro. Les autorités grecques, à compter du printemps 2010, ont été mises en demeure, en contrepartie des aides financières de l'UE, de la BCE et du FMI, de mettre en œuvre une sévère politique d'austérité qui a conduit à une chute importante du PIB et à une forte augmentation du chômage et de la pauvreté. Mais le Traité ne constitue pas encore une structure de type fédéral ouvrant sur la construction d'une citoyenneté européenne et d'un espace public démocratique européen. Pour certains, la crise financière 2008-2016 était « l'ultime chance pour l'Europe » de redonner du sens à l'UEM.

Au niveau mondial, la question de la construction d'une gouvernance mondiale est posée de plus en plus fortement par les défis, notamment environnementaux et financiers, auxquels l'économie mondiale est confrontée. Comment, dans ce contexte, articuler souveraineté des États et pouvoir de décision des institutions internationales, comment articuler aussi la logique multilatérale et l'importance croissante des unions régionales (sans négliger les tentations permanentes des États-Unis pour l'**unilatéralisme**) ?

- *Commerce international, Finances internationales, Mondialisation, Monnaie*
- ➔ *Protectionnisme éducatif, Zones monétaires optimales*

Intégration monétaire

L'intégration monétaire est un processus par lequel deux ou plusieurs espaces monétaires distincts tendent à n'en former qu'un seul.

Il existe des degrés et des formes diverses de l'intégration monétaire. Par exemple, on peut considérer que l'**étalon-or** réalisait une intégration monétaire au niveau mondial dans la mesure

où, sous des appellations différentes, c'était l'or qui servait de **monnaie** dans différents pays. À l'inverse, la période de l'entre-deux-guerres est une période de fractionnement monétaire, les différents pays se replient sur leur zone monétaire (zone sterling par exemple) et des comportements autarciques se développent qui font obstacle à la libre **convertibilité** des monnaies. Au sein

de la **Communauté économique européenne**, puis de l'**Union européenne (UE)** l'intégration monétaire s'est approfondie passant de la simple coopération au **serpent monétaire européen**, puis au **Système monétaire européen**, enfin à la **monnaie unique** qui est la forme la plus achevée d'intégration monétaire.

- ⊖ *Mondialisation, Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Monnaie commune, Zone monétaire optimale*

Intégration profonde

L'intégration profonde (*deep integration*) est une conception de l'**intégration économique** régionale qui ne se limite pas au libre-échange, mais qui suppose l'instauration de règles communes et la mise en œuvre de politiques économiques communes. L'**Union européenne** est un exemple d'intégration approfondie, en revanche, l'ALENA est un exemple d'**intégration superficielle**.

- ⊖ *Intégration économique*
- ➔ *Fonds structurels européens, Régionalisme commercial, Union douanière, Zone de libre-échange*

Intégration superficielle

L'intégration superficielle est une modalité de l'**intégration économique** régionale qui se limite à supprimer les obstacles au **libre-échange (droits de douane, quotas)**, chaque État participant reste maître de ses politiques économiques et sociales nationales. L'instauration d'une **zone de libre-échange** est un exemple d'intégration superficielle.

- ⊖ *Intégration économique*
- ➔ *Intégration profonde, Régionalisme commercial, Union européenne*

Intensité capitalistique

L'intensité capitalistique (K/L) mesure la part relative du **capital** par rapport au **travail** dans la **combinaison productive**. On dit qu'une combinaison productive est **capitalistique** ou intensive en capital lorsqu'elle utilise relativement plus de **capital** que de travail.

Dans l'élaboration des statistiques d'entreprise, l'INSEE mesure l'intensité capitalistique par le rapport entre les immobilisations corporelles brutes et l'effectif salarié en équivalent temps plein (EQTP).

- ⊕ L'intensité capitalistique est souvent considérée comme fixe en **courte période** mais variable en **longue période**.
- ⊖ *Capital et investissement, Croissance économique*
- ➔ *Composition organique du capital, Progrès technique, Régime d'accumulation, Théorie néoclassique*

Intensité de la pauvreté

L'intensité de la pauvreté est une mesure de la **pauvreté** à partir de l'écart relatif entre le **niveau de vie** médian de la population pauvre et le **seuil de pauvreté**. L'INSEE le calcule de la manière suivante :

(seuil de pauvreté – niveau de vie médian de la population pauvre)/seuil de pauvreté.

Lorsque le chiffre est élevé, la pauvreté est intense, ce qui signifie que le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au **seuil de pauvreté**.

- ⊖ *Protection sociale, Revenus*
- ➔ *Besoin, Développement humain, Médiane, Pauvreté humaine, Pauvreté monétaire*

Intéressement

L'intéressement est un dispositif d'**épargne salariale** institué en France en 1959 et visant à associer les salariés aux résultats et aux performances de l'**entreprise**. Facultatif et mis en place par voie d'accord, l'intéressement doit avoir une durée minimale de trois ans dans toutes les entreprises et concerne tous les salariés (il faut une ancienneté minimale de trois mois). La prime d'intéressement peut être versée immédiatement ou bien placée sur un plan d'épargne salariale.

- ⊕ L'intéressement ne doit pas être confondu avec la **participation**.
- ⊖ *Revenus*
- ➔ *Excédent brut d'exploitation, Profit, Valeur ajoutée*

Intérêt

L'intérêt est la rémunération d'un prêt. L'intérêt est donc un **flux** de **revenu** qui dépend du montant du capital emprunté et du niveau du **taux d'intérêt**. Par exemple une **obligation** est émise à un certain taux d'intérêt qui détermine le montant de l'intérêt perçu par l'obligataire.

- ⊕ Il ne faut pas confondre l'intérêt qui est un revenu et le taux d'intérêt qui est un **prix**.
- ⊖ *Monnaie*
- ➔ *EONIA, Marché des capitaux, Structure par terme des taux d'intérêt, Taux de l'argent au jour le jour*

Intermédiation de bilan

- ➔ *Intermédiation financière*

Intermédiation de marché

- ➔ *Intermédiation financière*

Intermédiation financière

L'intermédiation financière est l'activité qui consiste pour les **institutions financières** :

- à assurer la satisfaction du **besoin de financement** des **agents économiques** qui souhaitent se procurer des capitaux ;
- à permettre aux agents à **capacité de financement** d'effectuer le **placement** de leur épargne.

✚ Il existe deux types d'intermédiation financière :

- l'intermédiation de bilan, dans laquelle l'institution financière devient créancière de l'agent qui emprunte et débitrice de l'agent qui effectue un **placement** ;

- l'intermédiation de marché, dans laquelle l'institution financière se contente de mettre en relation les opérateurs (par exemple en plaçant auprès de sa clientèle des **actions**, des **obligations** ou des **billets de trésorerie**).

☞ *Monnaie*

➔ *Banque, Désintermédiation, Établissement de crédit, Financement direct, Financement intermédié, Marché des capitaux, Mutation financière, Taux d'intermédiation*

Internalisation

L'internalisation désigne, pour une **entreprise**, l'action qui consiste à « faire » elle-même, plutôt que « faire faire », c'est-à-dire acheter à une autre **entreprise**. Autrement dit, l'internalisation conduit une firme à coordonner les activités en son sein au moyen de la **hiérarchie**, plutôt que d'avoir recours au **marché**.

Pour le **néo-institutionnalisme**, l'internalisation résulte d'un **arbitrage** entre les **coûts de transaction** associés au marché et les **coûts d'organisation** qui résultent de l'accroissement de la taille de l'entreprise du fait de l'internalisation. Cette dernière dépend aussi de l'existence d'**actifs spécifiques**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Coordination, Entreprise réseau, Externalisation, Entreprise multinationale, Frontière de la firme*

Internationalisation de la production

L'internationalisation de la production est le processus qui conduit à dépasser le cadre économique national pour organiser la **production** directement au niveau mondial (**sous-traitance**, **filiale-atelier**, **filiale-relais**...).

✚ L'internationalisation de la production s'articule à la croissance du commerce mondial et à la **globalisation financière** dans le cadre de la **mondialisation**.

☞ *Commerce international*

➔ *Capitalisme, Chaîne de valeur, Décomposition internationale des processus productifs (DIPP), Exter-*

nalisation internationale, Entreprise multinationale, Fragmentation internationale de la chaîne de la valeur, Internationalisation du capital, Théorie marxiste

Internationalisation des économies

L'internationalisation des économies désigne un processus conduisant à l'intensification des échanges de biens et **services** entre **États**. L'internationalisation relie des **marchés** nationaux qui possèdent des caractéristiques différentes, notamment en ce qui concerne la **réglementation**.

☞ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Économie ouverte, Globalisation, Internationalisation de la production*

Internationalisation du capital

L'internationalisation du capital est une expression utilisée par les auteurs marxistes pour désigner le processus de diffusion mondiale du **mode de production capitaliste** (MPC).

☞ *Mondialisation*

➔ *Entreprise multinationale, Globalisation financière, Internationalisation de la production*

Intrant (input)

Un intrant est un élément qui entre dans le processus de **production**. Par exemple, les matières premières, les **consommations intermédiaires** sont des intrants.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Extrant, Facteur de production, Fonction de production, Tableau entrées-sorties (TES)*

Investissement

L'investissement est un **flux** qui permet d'accroître ou de renouveler un **stock de capital**. Investir c'est, pour une **entreprise** ou un pays, augmenter, le stock des **moysens de production** (machines, équipements de tous types), développer les infrastructures, l'acquisition de connaissances et la formation des hommes (**capital humain**). Mais il est encore très fréquent de considérer que le terme investissement concerne le plus souvent le seul **capital fixe** : investir c'est alors créer ou acquérir des **biens de production** ou d'équipement.

La **comptabilité nationale** quantifie l'investissement des différents **secteurs institutionnels** avec l'agrégat **formation brute de capital fixe** (FBCF). Au sein de cet **agrégat**, l'**investissement immatériel** est insuffisamment pris en compte.

L'effort d'investissement de la nation est mesuré par le **taux d'investissement**.

+ Il ne faut pas confondre l'investissement avec la **consommation intermédiaire**, la **consommation effective des ménages** ou avec un **placement**.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Entreprises et système productif, Mondialisation, Productivité*

➔ *Anticipation, Désinvestissement, Multiplicateur d'investissement, Productivité marginale du capital, Profit, Profitabilité, Progrès technique, Q de Tobin, Rentabilité, Taux d'actualisation, Taux d'intérêt, Valeur ajoutée*

Investissement autonome

En **macroéconomie**, l'investissement autonome est un **investissement** indépendant des variations de la demande. Il se distingue donc de l'**investissement induit** qui, lui, résulte de la croissance de l'activité économique. On range dans l'investissement autonome :

– les programmes d'investissements publics contra-cycliques ;

– les investissements liés aux grands programmes d'équipement à long terme visant à accroître l'efficacité et la **compétitivité** de l'économie nationale ou les investissements stratégiques des **entreprises** privées ;

– des investissements liés à la mise en œuvre de l'**innovation** (laboratoires de recherche).

⇒ *Capital et investissement, Politique économique*

➔ *Keynésianisme, Multiplicateur d'investissement*

Investissement de capacité

L'investissement de capacité est un **investissement** qui permet d'accroître la capacité de **production** (par exemple construction de nouvelles unités de production). Il conduit le plus souvent à des créations d'**emplois**.

+ L'opposition entre les investissements de capacité et les **investissements de productivité** doit être nuancée puisque les investissements de capacité s'accompagnent en général d'un rajeunissement et d'une modernisation de l'outil de production conduisant à des **gains de productivité**.

⇒ *Capital et investissement*

➔ *Accélérateur, Coefficient de capital, Investissement de productivité, Investissement de remplacement*

Investissement de forme

Le concept d'investissement de forme constitue une extension du concept d'**investissement**. Il désigne les dépenses qui visent à fixer des formes sociales assurant des relations stables au sein d'un système ou d'un sous-système économique.

Certains économistes et sociologues (L. Thévenot, L. Boltanski, A. Desrosières, O. Favereau...), considérant que le **marché** n'est pas le seul instrument de **régulation** sociale, insistent sur le rôle joué par les « formes » qui peuvent être aussi bien des objets techniques que des règles, des **conventions** ou des catégories cognitives (nomenclature socioprofessionnelle).

Ainsi les dépenses consenties par une **entreprise** pour aboutir à un accord avec son personnel (**conventions collectives**, règlement intérieur) lui évitent ultérieurement les inconvénients et les **coûts** liés à une relation instable ou mal définie. De même, les dépenses effectuées pour établir et diffuser une nomenclature sont sources à terme de gain de temps et de réduction des coûts d'information.

⇒ *Capital et investissement*

➔ *Économie des conventions*

Investissement de portefeuille

L'investissement de portefeuille désigne un achat d'**obligations** ou bien un achat d'**actions** d'une partie du **capital social** d'une **entreprise** qui, selon la définition du **Fonds monétaire international** (FMI), « n'a pas en général pour but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise ou d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise ».

+ Ne pas confondre l'**investissement de portefeuille** (flux) avec un portefeuille de **titres (stock)**.

+ L'investissement de portefeuille répond en général à des motifs de **placement**. Mais le seuil permettant de le distinguer de l'**investissement direct** est conventionnel. Pour les comparaisons internationales, le seuil adopté par le FMI est une prise de participation inférieure à 10 % du **capital social** d'une entreprise.

⇒ *Capital et investissement, Finances internationales*

➔ *Balance des paiements, Financiarisation, Investissement direct, Investisseur institutionnel, Spéculation*

Investissement de productivité

L'investissement de productivité est un **investissement** qui a pour objectif une réduction des **coûts** de **production** pour une capacité inchangée. En font partie tous les investissements qui ont pour but d'optimiser l'utilisation des **facteurs de production** : **travail, capital**, ressources naturelles.

L'investissement de productivité est donc un investissement de rationalisation et de modernisation. Il se traduit souvent (mais pas toujours) par des suppressions d'**emplois** à court terme. À long terme, au niveau macroéconomique, il permet

l'accroissement de la **productivité** et une l'amélioration du **niveau de vie**.

⊖ *Capital et investissement*

➔ *Gains de productivité, Investissement de capacité, Investissement de remplacement, Productivité, Progrès technique*

Investissement de remplacement

L'investissement de remplacement désigne un **investissement** destiné à remplacer un matériel usé ou obsolète.

✚ En **comptabilité nationale**, les investissements de remplacement sont, par convention, mesurés par les **amortissements**.

⊖ *Capital et investissement*

➔ *Investissement brut, Investissement net, Obsolescence*

Investissement direct

L'investissement direct désigne la création ou la prise de contrôle majoritaire d'une **entreprise** existante.

✚ Les **investissements directs à l'étranger (IDE)** sont enregistrés dans la **balance des paiements**.

⊖ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Investissement de portefeuille, Prise de participation*

Investissement direct à l'étranger (IDE)

L'investissement direct à l'étranger (IDE) peut se définir comme une opération par laquelle un **investisseur** basé dans un pays (pays d'origine) acquiert un **actif** dans un autre pays (pays d'accueil) dans le but d'exercer une influence significative sur sa gestion.

Il recouvre trois formes d'opérations :

– la participation au **capital** (par **fusion**-acquisition ou création de nouvelles installations) à un niveau suffisant pour pouvoir exercer un contrôle ;

– le réinvestissement sur place des profits d'une **filiale** implantée à l'étranger ;

– les prêts à court ou à long terme réalisés entre la **société mère** et sa filiale.

Le seuil de contrôle est difficile à définir : la Banque de France, conformément aux décisions du **Fonds monétaire international (FMI)**, considère qu'il y a **investissement direct** lorsque l'investisseur détient 10 % ou plus du capital de l'**entreprise** dont il a acquis les actions.

✚ Ne pas confondre avec l'**investissement de portefeuille**.

⊖ *Capital et investissement, Commerce international, Mondialisation*

➔ *Délocalisation, Externalisation internationale, Firma multinationale, Internationalisation du capital*

Investissement en capital humain

➔ *Capital humain*

Investissement immatériel

L'investissement immatériel désigne des dépenses de **services** qui alimentent un stock de **capital** humain, de **capital technologique** et de **capital social et institutionnel**.

En France, le ministère de l'Industrie retient spécialement :

- les dépenses de recherche-développement ;
- les dépenses de formation du personnel ;
- certaines dépenses de mercatique (*marketing*) et de publicité ;
- les dépenses de logiciels, de prospection, etc.

✚ La **comptabilité nationale** adopte une conception restrictive de l'investissement immatériel puisque, jusqu'en 2014, les achats de logiciels constituaient l'essentiel de la composante immatérielle de l'investissement comptabilisé dans la **formation brute de capital fixe (FBCF)**. Depuis la fin de l'année 2014, les dépenses de recherche-développement sont comptabilisées dans la FBCF et ne sont donc plus des **consommations intermédiaires**.

⊖ *Capital et investissement*

➔ *Capital physique, Investissement productif*

Investissement induit

L'investissement induit est un **investissement** effectué en relation avec l'accroissement constaté ou anticipé de la **demande**. C'est cette catégorie d'investissement qui intervient dans le mécanisme de l'**accélérateur**. On le distingue de l'**investissement autonome**.

⊖ *Capital et investissement, Politique économique*

➔ *Investissement autonome, Théorie keynésienne*

Investissement matériel

L'investissement matériel est un type d'**investissement** qui concerne l'acquisition de **biens de production** physiques : terrains, construction, machines, outillage. Cette catégorie d'investissement correspond à une partie seulement des **immobilisations** des **entreprises**.

⊖ *Capital et investissement*

➔ *Investissement immatériel, Investissement productif*

Investissement net

L'investissement net désigne l'écart entre le total des **investissements** et les **investissements de remplacement**. Lorsque l'investissement net est positif,

la valeur du stock de capital augmente. Elle diminue lorsque l'investissement net est négatif.

En **comptabilité nationale**, l'investissement total est mesuré par la **formation brute de capital fixe (FBCF)** et par convention les investissements de remplacement sont évalués par les **amortissements**.

L'investissement net est alors égal à la différence : FBCF – Amortissements, autrement dit à la **formation nette de capital fixe**.

Par convention, on peut en déduire que l'investissement net se décompose en **investissements de capacité** et **investissements de productivité**.

⇒ *Capital et investissement*

➔ *Désinvestissement, Investissement de capacité, Investissement de productivité*

Investisseur

Le terme « investisseur » désigne habituellement un agent économique qui opère des **placements** sur les **marchés financiers**. La prise de position d'un investisseur dépend de ses prévisions d'évolution du **marché**. Son comportement peut relever d'une stratégie de **spéculation**, de **couverture de risque** ou d'**arbitrage** pour exploiter les écarts de **prix** entre marchés.

✚ En économie, le terme « **investissement** » désigne l'acquisition d'un capital productif. En conséquence, le terme investisseur, bien que consacré par l'usage, est en toute rigueur impropre puisqu'il concerne un **placement**.

⇒ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Finances internationales*

➔ *Investissement immatériel, Taux d'investissement*

Investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels (parfois surnommés « **zinzins** ») sont des **institutions financières** qui émettent des **titres** afin de collecter l'**épargne** des **ménages** et de faire des **placements financiers**. Ils contribuent donc à satisfaire les **besoins de financement** des **entreprises** et de l'État. Les **organisations de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)**, les **fonds de pension**, les compagnies d'assurances, etc. sont des investis-

seurs institutionnels. Dans le cadre de la **mutation financière**, les investisseurs institutionnels jouent un rôle de plus en plus important sur les **marchés financiers**.

Si les ménages placent souvent leur épargne par l'intermédiaire des investisseurs institutionnels plutôt que de gérer directement leurs portefeuilles, c'est que les « **zinzins** » gèrent des capitaux importants ce qui leur permet de diversifier les **risques**, de collecter de l'information et de recruter des experts : ils réalisent donc des **économies d'échelle**.

✚ En toute rigueur, l'emploi du terme « **investisseurs** » (bien que consacré par l'usage) est impropre, les institutions financières concernées ne réalisent pas des **investissements** mais des **placements**.

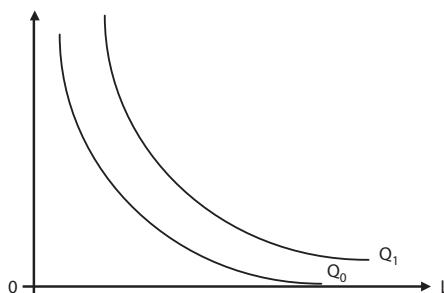
⇒ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Bourse des valeurs, Capitalisme actionnarial, Financiarisation, Gouvernement d'entreprise, Valeurs mobilières*

Isoquant

Un isoquant (ou courbe d'isoproduit) est une courbe indiquant l'ensemble des combinaisons de **capital** (K) et de **travail** (L) qui, pour un état donné des techniques, permettent de produire une même quantité (Q) de produit.

Il y a une infinité d'isoquants, chacun correspondant à un niveau de production différent, qui est d'autant plus élevé qu'on s'éloigne de l'origine des axes.



⇒ *Marchés et prix*

➔ *Équilibre du producteur*

IS-LM

➔ *Schéma IS-LM*



Jeux évolutionnaires

La théorie des jeux évolutionnaires s'est développée dans les années 1980, notamment sur la base des travaux de J. M. Smith (1920-2004). Il s'agit d'une théorie qui analyse les interactions entre des acteurs sociaux sans faire l'hypothèse que ces acteurs sont rationnels. Elle a été utilisée notamment pour étudier la dynamique des populations dans une perspective qui s'inspire de l'évolutionnisme darwinien.

On appelle état évolutionnairement stable une situation où, au sein d'une population, l'apparition d'un mutant perturbe transitoirement la population puis tend à disparaître. La théorie a notamment été utilisée pour expliquer qu'un comportement coopératif peut émerger des interactions entre les membres d'une population. Les travaux de R. Axelrod s'inscrivent dans cette approche spécifique de la **théorie des jeux**.

- + On parle aussi parfois de jeux évolutionnistes
- ⇒ *Épistémologie économique*
- ⇒ *Coopération, Équilibre de Nash, Rationalité économique*

Jeux répétés

- ⇒ *Folk theorem, Théorie des jeux*

Joint-venture

- ⇒ *Co-entreprise*

Juglar (cycle)

- ⇒ *Cycle Juglar*

Junk bond

- ⇒ *Obligation de pacotille*

Juste à temps

Le « juste-à-temps » (*just in time*) est un mode d'organisation et de gestion de la production dans l'**industrie** qui cherche à accroître la **productivité**

d'une **entreprise** par la réduction des gaspillages, en particulier ceux liés à la gestion des différents **stocks** dans les différentes étapes de la **production**. Le « juste-à-temps » s'inspire des travaux de l'ingénieur japonais T. Ohno (1912-1990).

- ⇒ *Entreprises et système productif*
- ⇒ *Coûts de production, Fordisme, Organisation du travail, Taylorisme, Toyotisme*

Juste valeur (évaluation en)

La notion de juste valeur (*fair value* en anglais) ou d'évaluation en juste valeur désigne la valorisation des éléments de l'**actif** et du **passif** sur la base de leur valeur sur le **marché financier** ou sur la valeur de leur coût de remplacement. La juste valeur des éléments du **bilan** peut aussi se baser sur la somme des **revenus** futurs actualisés.

L'évaluation en juste valeur s'oppose à l'évaluation « au coût historique », utilisée dans les normes comptables françaises, selon laquelle l'**actif** et le **passif** restent valorisés dans les comptes à leur prix à la date d'achat, même si sa valeur de marché a entre-temps évolué.

En Europe et en France depuis 2005, l'application des normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) rend obligatoire l'évaluation en juste valeur pour l'établissement des **bilans consolidés** des **sociétés** cotées. En France, pour les sociétés non cotées, l'application des normes IFRS ne s'applique pas car elle est optionnelle et chaque pays peut décider ou pas de mettre en œuvre ces normes. Cette évaluation est également utilisée dans les informations financières diffusées au public.

- + L'évaluation en juste valeur permet d'améliorer l'information des investisseurs. Mais elle peut aussi conduire à aggraver l'instabilité des **marchés financiers**. En effet, la hausse des cours boursiers fait augmenter la valeur des **titres financiers** détenus et donc de l'**actif**. Si le **bénéfice** comptable s'accroît, ainsi que la valeur des **fonds propres**, les **entreprises** et les **banques** sont alors incitées à prendre plus de **risques**.

✚ Aujourd'hui, la majorité des actifs financiers évalués à leur juste valeur ne sont pas cotés sur les **marchés financiers**. Leur prix est évalué à partir d'un modèle.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Accélérateur financier, Comptabilité d'entreprise, Notation*

Justice commutative

Pour Aristote, la justice commutative correspond à l'égalité arithmétique ($a = a$). Par exemple, dans un **échange** libre, lorsque les deux participants acceptent d'échanger une certaine quantité du bien A contre une certaine quantité du bien B, la justice commutative est assurée : l'échange se fait « à l'équivalent ». La théologie médiévale, lorsqu'elle avance les concepts de « juste prix » et de « juste salaire » fait référence à la justice commutative.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Justice corrective, Justice distributive, Justice sociale*

Justice corrective

La justice corrective peut s'entendre en deux sens :

– d'une part le terme peut désigner le fait que la puissance publique assure le respect par tous des « règles de juste conduite » et sanctionne les contrevenants ;

– d'autre part, le terme peut désigner la **redistribution** organisée par l'**État** lorsqu'on considère que la répartition des **revenus** (et/ou des **patrimoines**) qui découlent des mécanismes de **marché** n'est pas conforme à tel ou tel principe de justice adopté par les pouvoirs publics. Les **minima sociaux** relèvent de la justice corrective.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Égalité, État-providence, Équité, Inégalités, Justice commutative, Justice distributive*

Justice distributive

La justice distributive correspond chez Aristote à l'**égalité** proportionnelle, c'est-à-dire que chaque individu a droit à une rémunération qui est proportionnelle à sa contribution à la **production**. Par exemple, à **qualification** égale, un individu qui travaille huit heures a droit à un **salaire** deux fois plus élevé qu'un individu qui travaille quatre heures. De même, la revendication : « à travail égal salaire égal » (qui implique « à travail inégal, salaire inégal ») relève de la justice distributive. La rémunération des **facteurs de production** à leur

productivité marginale, proposée par la **théorie néoclassique**, est conforme à la justice distributive.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Inégalités, Justice commutative, Justice corrective*

Justice environnementale

La justice environnementale consiste à faire en sorte que les différents individus ou groupes sociaux soient en situation d'**égalité** au regard de l'environnement et des politiques environnementales.

Il s'agit notamment de combattre quatre types d'**inégalités** environnementales :

– les inégalités d'exposition et d'accès, c'est-à-dire le fait que les divers groupes sociaux soient inégalement exposés aux risques environnementaux (bruit, pollutions, etc.) et disposent d'un accès inégal aux aménités environnementales (accès aux espaces verts, à des paysages de qualité, etc.) ;

– les inégalités distributives des politiques environnementales, c'est-à-dire le fait que certains groupes supportent un coût plus important que d'autres (fiscalité) ou subissent davantage que d'autres des contraintes réglementaires ;

– les inégalités d'impact sur l'environnement, c'est-à-dire que les divers groupes sociaux aient un impact différent sur l'environnement (les plus riches consomment plus d'énergie, utilisent plus d'espace, etc.) ;

– les inégalités de participation à la définition des politiques environnementales.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Égalité, Équité, Justice climatique, Justice sociale*

Justice sociale

Selon Aristote, « tous les hommes sont d'avis que le juste consiste dans une certaine égalité ». Toute la question est de savoir de quelle égalité il s'agit : égalité devant la loi ? Égalité des chances ? Égalité des situations ? Égalité des **patrimoines** ou des **revenus** ? Il existe donc divers « principes de justice » au regard desquels telle ou telle situation sera jugée socialement juste ou injuste.

✚ J. M. Keynes, par exemple, considérait que si une certaine **inégalité** est inévitable et sans doute utile (comme **incitation** à l'effort), la situation qu'il observait à son époque était caractérisée par une inégalité excessive : la justice sociale impliquait donc, de ce point de vue, de réduire les inégalités (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936).

✚ La *Théorie de la justice* de J. Rawls (1971) propose une **théorie** de la « justice comme équité », qui s'efforce d'être compatible avec la pluralité des conceptions du bien, à partir de deux principes de justice :

– les individus doivent bénéficier d'un droit égal pour tous aux libertés de base (liberté d'expression, liberté d'aller et de venir, liberté religieuse, etc.) ;

– les inégalités sociales doivent être attachées à des positions ouvertes à tous dans des conditions de « juste égalité des chances » et ces inégalités doivent être au plus grand avantage des membres les plus défavorisés de la société.

✚ Pour F. Hayek, au contraire, l'idée de justice sociale est vide de sens et constitue un mirage (*Le mirage de la justice sociale*, 1976).

✚ Pour A. Sen (prix Nobel 1998), la justice sociale doit viser à l'égalité des **capabilités**. En effet, l'égalité des revenus n'assure pas l'égalité de l'accès aux biens et aux libertés entre des individus qui ont des caractéristiques différentes. Par exemple, il ne serait pas conforme à la justice sociale d'attribuer le même revenu à un individu valide et à un individu handicapé car ils n'auraient pas les mêmes capacités.

➡ *Protection sociale, Revenus*

➡ *Accomplissements, Justice commutative, Justice corrective, Justice distributive*

K

Keynésianisme

Le terme keynésianisme désigne les idées de J. M. Keynes. Dans d'autres cas il désigne les analyses de la première **synthèse néo-classique** dont la conformité aux idées de Keynes est controversée. Enfin, le terme est parfois utilisé pour désigner les **politiques économiques** fondées sur la régulation de la **demande globale**. Là encore, la conformité aux idées de Keynes est controversée : si la pensée de Keynes repose sur la théorie de la **monnaie endogène**, il est difficile de mener une **politique monétaire** discrétionnaire. Le terme « keynésianisme » est donc polysémique, il doit être utilisé avec prudence.

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Chômage involontaire, École postkeynésienne, Gap d'Okun, Loi d'Okun, Schéma IS-LM*

Keynésianisme de la synthèse

→ *Synthèse néoclassique*

Kitchin (cycle)

→ *Cycle Kitchin*

Kondratiev (cycle)

→ *Cycle Kondratiev*

Krach

On parle de krach pour désigner un effondrement des cours sur un **marché** (marché boursier, marché immobilier, **marché des changes**, etc.). On a, par exemple, assisté à un krach boursier en octobre 1929 à New York. Un krach boursier peut conduire à un retournement de la **conjoncture** ou à une **crise financière** et économique qui débouche sur une **récession** ou une **dépression**.

➕ À la suite d'un krach, la baisse des prix provoque la plupart du temps une diminution des quantités demandées et une augmentation des quantités offertes, contrairement à ce qui se passe habituellement sur un marché.

⇒ *Fluctuations et crises économiques*

→ *Bourse des valeurs, Crise des subprimes, Crise économique, Cycle économique, Cycle Juglar, Cycle Kitchin, Cycle Kondratief, Déflation par la dette*

L

Leaning Against the Wind (Naviguer contre le vent)

La formule « *Leaning Against the Wind* » caractérise une **politique monétaire** qui anticipe la survenance des crises en devenant plus restrictive dans les périodes d'expansion et d'euphorie, même si les agents économiques ne perçoivent pas de risque inflationniste. Il s'agit de mettre en œuvre une **politique contracyclique** pour éviter l'excès d'endettement ou les hausses excessives des **prix des actifs**. L'objectif est d'éviter le gonflement de **bulles spéculatives** et la survenance d'une **crise financière**.

- *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*
- ➔ *Cleaning Up Afterwards, Cycle financier, Hypothèse d'instabilité financière, Paradoxe de la tranquillité*

Lettre de change

La lettre de change est un **titre de créance** qui peut circuler par endossement et qui sert de support à des opérations de **crédit**.

Par exemple, un industriel A qui livre des marchandises à un commerçant B, accepte en contrepartie une lettre de change au terme de laquelle la **banque C** paiera dans 90 jours le montant de la **dette** de B à l'égard de A. A est le « bénéficiaire » de la lettre de change, B est le « tireur » et la banque C est le « tiré ».

- ✚ Si A souhaite obtenir des **liquidités** avant l'échéance, il peut mobiliser sa lettre de change auprès d'une banque : c'est une opération d'**escompte**.
- *Monnaie*
- ➔ *Effet de commerce, Monétisation de créance, Titrisation*

Leverage buy out (LBO)

Un **leverage buy out** (LBO) est un montage juridico-financier de rachat d'**entreprise** par un repreneur qui recourt à un endettement avec un fort **effet de levier**.

Une société holding (les repreneurs) acquiert la majorité du **capital** d'une société cible en contractant un **crédit** bancaire et/ou en émettant des

obligations souscrites en général par un fonds de **capital-investissement**.

L'emprunt sera remboursé par les **dividendes** provenant de la société cible. Un gain fiscal est aussi possible avec la déduction des **intérêts** d'emprunt de l'**impôt sur les sociétés**. Au bout de quelques années, la société cible est revendue ou introduite en **bourse**, avec des **plus-values** éventuelles pour les **actionnaires**.

Les LBO sont controversés : pour certains, ils peuvent participer à l'amélioration de la **gouvernance d'entreprise** et du **chiffre d'affaires**, pour d'autres, les LBO profitent seulement de l'abondance de **liquidités** pour réaliser des **profits** au détriment de l'**emploi** et des autres **parties prenantes**. La **crise des subprimes** a affaibli leur dynamisme.

- *Entreprises et système productif, Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Capital risque, Concentration, Globalisation financière, Gouvernance mondiale*

Levier

- ➔ *Effet de levier*

Libéralisation financière

La libéralisation financière consiste à modifier la **réglementation** applicable aux transactions financières internationales afin de favoriser la libre circulation des capitaux. Celle-ci est supposée favoriser l'allocation optimale de l'**épargne** au niveau mondial. Cette politique qui s'amorce au milieu des années 1970, se révèle très déstabilisatrice, ce qui a conduit le FMI à recommander, après la **crise des subprimes**, un retour à une certaine réglementation des mouvements internationaux de capitaux.

- *Finances internationales*
- ➔ *Globalisation financière, Règle des 3 D, Répression financière, Sudden stop*

Libéralisme économique

Le libéralisme économique est une **doctrine économique** qui considère que la régulation par le **marché** est la meilleure modalité de gestion de l'**économie**. Le libéralisme repose aussi sur l'affirmation de la souveraineté individuelle et sur la méfiance ou l'hostilité à l'égard de l'intervention de l'**État**.

- + Il existe de nombreuses variantes du libéralisme. Certains libéraux se déclarent favorables à une certaine intervention économique de l'État et à une **redistribution** des **revenus**. D'autres sont au contraire favorables à un État minimal et à une généralisation des mécanismes de marché (par exemple pour résoudre les problèmes de sécurité ou de **justice sociale**).
- + Il ne faut pas confondre le libéralisme en tant que **doctrine économique** avec la **théorie classique** ou avec la **théorie néoclassique**.
- + Il ne faut pas confondre le libéralisme économique et le libéralisme politique. Le libéralisme politique est une doctrine qui accorde la primauté aux libertés individuelles et aux droits civiques. Il s'oppose donc au conservatisme. C'est pourquoi aux États-Unis un libéral se situe à la gauche de l'échiquier politique. À l'origine, le libéralisme politique et le libéralisme économique sont liés. Mais on constate aujourd'hui que, chez certains responsables politiques, le libéralisme économique s'articule au conservatisme politique, alors que certains défenseurs du libéralisme politique sont favorables à l'interventionnisme économique de l'État.

⊖ Économie publique

- ➔ *Concurrence, Défaillance du marché, Économie de marché, Équilibre général, Main invisible, Marché autorégulateur, Marché efficient, Optimum de Pareto*

Libéralisme égalitaire

Le terme libéralisme égalitaire est utilisé pour désigner la conception de la **justice sociale** de J. Rawls (1921-2002). La conception de Rawls est libérale dans la mesure où il accorde la priorité à la possession par les individus d'un ensemble de libertés de base (liberté de conscience, d'expression, droit d'aller et de venir, etc.). Elle est égalitaire dans la mesure où ne sont légitimes à ses yeux que les inégalités qui sont à l'avantage des membres les plus défavorisés de la société.

- ⊖ *Protection sociale, Revenus*
- ➔ *Capacités, Égalité, Équité*

Libertarianisme de gauche

Le libertarianisme de gauche regroupe des auteurs qui, comme les **libertariens** traditionnels, défendent le primat de la liberté individuelle (propriété de soi),

mais aussi des principes égalitaires. Beaucoup d'entre eux s'opposent à R. Nozick (1938-2002) et défendent l'appropriation collective des **ressources naturelles**. On classe notamment parmi les libertariens de gauche les auteurs qui appartiennent au **marxisme analytique** comme P. Van Parijs (qui défend le revenu universel) ou G. A. Cohen (1941-2009).

- + L'expression « libertarisme de gauche » est aussi utilisée.

⊖ Épistémologie économique

- ➔ *Égalité, Justice sociale*

Libertariens

Les libertariens constituent un courant économique (actif surtout aux États-Unis) qui défend un libéralisme radical. Ils sont notamment favorables à un **État minimal** et proposent une gestion par le **marché** non seulement des **biens collectifs** et des **externalités**, mais aussi des fonctions régaliennes de l'État (police, justice, etc.).

- ➔ *Capitalisme Doctrine économique, Droits de propriété, Libéralisme économique, Libertarianisme de gauche, Libre-échange*

Libre-échange

Le libre-échange est une **politique commerciale** qui vise à réduire tous les obstacles à la circulation internationale des biens et des **services**. Il s'oppose donc au **protectionnisme**.

⊖ Commerce international, Intégration économique

- ➔ *Accord général sur les tarifs et le commerce, Avantages absolus, Avantages comparatifs, Contingentement, Discrimination non tarifaire, Droits de douane, Organisation mondiale du commerce (OMC), Mercantilisme, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, Spécialisation économique internationale*

LIFFE

Le *London International Financial Future Exchange* (LIFFE) est le marché à terme des instruments financiers de Londres. En décembre 2001, à la suite d'une **offre publique d'achat (OPA)** amicale, le LIFFE est passé sous le contrôle d'**Euronext**, lui-même devenu depuis 2013 une **filiale** de l'*Intercontinental Exchange* (ICE). En 2014, le LIFFE a été détaché d'Euronext, mais reste une entité d'ICE.

⊖ Finances internationales

- ➔ *Bourse des valeurs, Marché à terme, Marché à terme des instruments financiers, Produit dérivé*

Liquidation

- ➔ *Faillite*

Liquidation (d'une retraite)

La liquidation est l'opération consistant à faire valoir ses droits à la **retraite** auprès de sa caisse de retraite. Ne pas confondre avec la liquidation au sens de **faillite**.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Retraite, Redistribution, Revenus de transfert*

Liquidité

La liquidité est la caractéristique d'un **actif** qui peut être transformé rapidement et sans **coût de transaction** en **monnaie**. La monnaie au sens strict (**agrégat monétaire** M 1) est donc la liquidité par excellence, les autres actifs étant plus ou moins liquides.

✚ On parle de la liquidité des **banques** pour désigner leurs disponibilités en **monnaie centrale**. Une banque en situation d'illiquidité est donc conduite à se refinancer, soit sur le **marché interbancaire** soit auprès de la **Banque centrale**.

✚ On dit qu'un **marché** est liquide lorsque les opérateurs peuvent réaliser leurs transactions facilement, pour un faible **coût de transaction** et sans avoir un trop fort impact sur le **prix**. Dans la concurrence à laquelle se livrent les différents **marchés financiers**, la liquidité joue un rôle important car les opérateurs préfèrent opérer sur des marchés liquides puisqu'ils y trouvent facilement une contrepartie.

➤ *Monnaie*

➔ *Accord de pension, Crise de liquidité, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Refinancement bancaire*

Liquidités internationales

Les liquidités internationales sont constituées par l'ensemble des disponibilités (**droits de tirages spéciaux**, **monnaies** de réserve, **crédits** internationaux aisément mobilisables...) dont disposent les **banques centrales** et les agents privés pour intervenir sur le **marché des changes** et pour les **banques centrales**, régler le déficit éventuel de la **balance des paiements**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Marché monétaire, Monnaie internationale, Politique de change*

Logement (service de)

Dans la **comptabilité nationale**, l'usage d'un logement est un **service** qui est :

– marchand si le producteur (le propriétaire) le loue à un consommateur (l'occupant) le loyer mesure le **prix** de ce service ;

– non marchand si le propriétaire est l'occupant. Dans ce cas, le service de logement est évalué par

un « loyer fictif » (ou « loyer imputé ») qui mesure le service que le propriétaire se rend à lui-même ou encore le revenu qu'il obtiendrait en cas de location de son logement.

➤ *Consommation et épargne*

➔ *Épargne non financière, Patrimoine, Production marchande, Production non marchande*

Loi

Une loi est, selon la formule de Montesquieu, une relation nécessaire qui découle de la nature des choses. On dira qu'une loi est :

– universelle, lorsque la relation qu'elle met en évidence entre deux variables est toujours vraie ;

– conditionnelle, lorsqu'elle n'est vraie que dans certaines conditions. Par exemple, pour K. Marx (1818-1883) une **loi économique** n'est vraie que pour un **mode de production** donné ;

– tendancielle, lorsque la relation que l'on formule est vraie sur la **longue période** mais est susceptible de connaître des contre-tendances à moyen terme ou en **courte période**.

En physique comme en sciences sociales, on formule surtout aujourd'hui des lois statistiques ou probabilistes du type : « Si l'événement A se produit, alors, il y a x % de chances que l'événement B se produise. »

✚ Il ne faut pas confondre les lois scientifiques dont il est question ici et les lois au sens juridique. Les premières visent à rendre compte de la réalité par une analyse positive. Les secondes sont des **règles** édictées par la puissance publique.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Loi d'Okun, Loi de Gresham, Loi de Malthus, Loi de Wagner, Loi de Walras, Loi des débouchés, Positivisme, Réfutation*

Loi anti-trust

Une loi anti-trust est une disposition législative qui interdit les ententes entre **firmes** dès lors qu'elles visent à restreindre la **concurrence** (partage des **marchés**, accord sur les **prix**, etc.). Il s'agit d'éviter que des **entreprises** indépendantes ou bien membres du **trust** ou du **cartel** exercent un **pouvoir de marché** trop important. L'un des premiers exemples de loi anti-trust est le *Sherman Act* adopté aux États-Unis en 1890.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Abus de position dominante, Autorité de la concurrence, Concurrence imparfaite, Monopole, Oligopole, Politique de la concurrence*

Loi d'airain des salaires

La loi d'airain des salaires, formulée par F. Lassalle (1825-1864), un socialiste allemand, affirme que le **taux de salaire** a tendance à se fixer au niveau du minimum physiologique de subsistance. Cette loi a été vivement critiquée par K. Marx (1818-1883) qui considérait que la loi d'airain des salaires n'était pas une loi naturelle et que la valeur de la **force de travail** dépendait des conditions sociales de production.

⇒ Revenus

→ Exploitation, Loi économique

Loi d'Engel

La loi d'Engel énonce que : « La part relative des dépenses alimentaires dans la consommation diminue lorsque le revenu augmente. » C'est la seule loi qu'E. Engel (1821-1896) ait dégagée. Son étude s'est appuyée sur les budgets de familles ouvrières (*Les conditions de la production et de la consommation du Royaume de Saxe*, 1857) en utilisant les données recueillies par E. Ducpetiaux (*Les budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, 1855) et de F. Le Play (*Les ouvriers européens*, 1856).

Par la suite, on a souvent attribué à Engel sous la dénomination de deuxième, troisième et même quatrième loi, des résultats qui sont ceux de ses continuateurs comme C. Wright qui constatait aux États-Unis, en 1875 :

- une « deuxième loi », la part des dépenses consacrées aux vêtements est à peu près la même quel que soit le **revenu** ;

- une « troisième loi », le pourcentage des dépenses relatives à l'habitation est invariante quel que soit le revenu ;

- une « quatrième loi », la part des dépenses diverses s'accroît avec le revenu.

Si la loi d'Engel a été universellement vérifiée, les autres résultats se sont révélés plus fragiles.

Engel a constaté en 1891 que la diminution du **coefficient budgétaire** de l'alimentation est moins importante que prévu lorsque le revenu s'élève : les **ménages** ont tendance à consommer des produits plus coûteux (**effet qualité**).

⇒ Consommation et épargne

→ Effet d'imitation, Effet de démonstration, Effet revenu, Élasticité, Élasticité revenu, Loi, Loi économique

Loi d'Okun

La loi d'Okun établit que le **taux de chômage** est d'autant plus élevé que le **gap d'Okun** est important. Ce dernier désigne l'écart entre le taux de croissance effectif (constaté dans l'économie) et

son taux de croissance potentiel (qui résulterait du plein-emploi des ressources productives).

✚ La loi d'Okun a été formulée par A. Okun (1928-1980).

⇒ Croissance économique, Politique économique

→ Chômage conjoncturel, Cycle de productivité

Loi de Baumol

La loi de Baumol est une **loi économique** formulée par W. Baumol et W. Bowen (*Performing Arts: The Economic Dilemma*, 1966) qui cherche à rendre compte de la hausse du **coût relatif** de certains **services** à forte intensité de **main-d'œuvre** et à faibles **gains de productivité**.

Le raisonnement considère une économie à deux secteurs, l'un « progressif », à forts **gains de productivité**, l'autre « archaïque » à productivité constante (spectacles de l'art vivant, éducation, santé). Une hausse de la **productivité du travail** dans le secteur progressif conduit dans ce secteur à une hausse des **salaires** qui se diffuse à l'ensemble de l'économie du fait de la généralisation des normes salariales. En conséquence, les **coûts de production** augmentent dans le secteur archaïque. Le **taux de croissance** de l'économie tend à décliner lorsque la **tertiarisation** prend de l'importance.

⇒ Croissance économique, Marchés et prix, Productivité

→ Effet Balassa Samuelson, Industrialisation, Secteurs d'activité, Théorie du déversement

Loi de finances (initiale)

La loi de finances, couramment appelée **budget de l'État**, est un texte de loi qui prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des recettes et dépenses de l'État. La loi de finances doit respecter les **règles budgétaires**.

La loi de finances annuelle regroupe le budget général de l'État, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor.

⇒ Économie publique

→ Déficit budgétaire, Déséquilibre budgétaire, Excédent budgétaire, Impasse budgétaire, Loi de finances rectificative, Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), Politique budgétaire

Loi de finances de règlement

Une loi de finances de règlement, ou loi de règlement budgétaire, est une loi qui constate *a posteriori* les résultats financiers de l'année civile et qui approuve les différences éventuelles entre les résultats et les prévisions de la **loi de finances initiale**, complétée éventuellement par une **loi de finances rectificative**.

⇒ Économie publique

Loi de finances rectificative

Une loi de finances rectificative, appelée aussi collectif budgétaire, est une loi qui modifie en cours d'année la **loi de finances initiale**. Les modifications touchant les recettes et/ou les dépenses sont souvent liées aux évolutions conjoncturelles et aux décisions de la **politique économique**.

⇒ *Économie publique, Politique économique*

→ *Déficit budgétaire, Déficit public, Excédent budgétaire, Loi de finances (initiale), Politique budgétaire*

Loi de Goodhart

Loi formulée par Ch. Goodhart, alors chef économiste de la Banque d'Angleterre, en 1975. Cette loi énonce que si la banque centrale choisit un **agrégat monétaire** pour objectif, la mesure de cet agrégat va être affectée. Par exemple, si la banque centrale adopte la croissance de M2 comme objectif, les banques vont avoir tendance à privilégier les produits financiers qui sont dans M3 et pas dans M2. De ce fait on ne peut leur reprocher de contribuer au dépassement de l'objectif concernant M2, et elles peuvent cependant développer leur activité commerciale. Cette loi est parfois généralisée à d'autres indicateurs à travers la formule, « si une mesure devient un objectif, elle cesse d'être une bonne mesure ».

⇒ *Monnaie*

→ *Crédibilité, Politique monétaire*

Loi de Gresham

Selon la loi de Gresham, « la mauvaise monnaie chasse la bonne ». Cet énoncé, attribué au chancelier britannique Th. Gresham (1519-1579), signifie que dans une **économie**, lorsque deux **monnaies** circulent parallèlement et que, pour des raisons diverses, l'une d'entre elles est préférée par le public, elle est thésaurisée. De ce fait, elle disparaît plus ou moins rapidement de la circulation. Seule demeure alors, pour assurer les transactions, la monnaie considérée comme « mauvaise ».

✚ La loi de Gresham ne joue qu'en situation de **cours légal** (par exemple en système bi-métalliste). En situation de **cours libre**, les **agents économiques** sélectionnent au contraire la bonne monnaie puisque la mauvaise sera refusée en paiement.

⇒ *Monnaie*

→ *Appréciation, Banque libre, Bimétallisme, Étalon-or, Théorie économique, Thésaurisation*

Loi de Kaldor-Verdoorn

La loi de Kaldor-Verdoorn met en évidence le fait que le taux de croissance de la **productivité** est une

fonction croissante du taux de croissance du **stock** de **capital** par travailleur.

✚ Cette **loi économique** repose sur l'**hypothèse** d'un **progrès technique** incorporé au capital.

⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Productivité*

→ *École postkeynésienne, Progrès technique neutre*

Loi de King

Formulée par Ch. Davenant (1656-1714) et attribuée à G. King (1648-1712), elle énonce qu'en cas d'insuffisance de l'**offre** dans le secteur agricole, une baisse relativement faible de la quantité offerte se traduit par une augmentation proportionnellement plus forte du **prix** du produit considéré. Cela résulte de l'inélasticité de la **demande** des consommateurs par rapport au prix de ces produits.

⇒ *Marchés et prix*

→ *Effet Giffen, Élasticité, Élasticité-prix, Loi de l'offre et de la demande*

Loi de l'offre et de la demande

Processus par lequel la flexibilité du **prix**, toutes choses égales par ailleurs, conduit à un **prix d'équilibre** qui assure l'égalité des quantités offertes et demandées sur un **marché**.

✚ Bien que consacrée par l'usage, l'expression « loi de l'offre et de la demande » n'énonce pas une **loi** scientifique.

⇒ *Marchés et prix*

→ *Commissaire-priseur, Fonction paramétrique des prix, Loi économique, Théorème de Sonnenschein*

Loi de la valeur

La loi de la valeur a été formulée par K. Marx. Elle indique que la **valeur d'échange** des **marchandises** est déterminée par la quantité de travail socialement nécessaire pour la produire. Les rapports d'échange entre les marchandises sont donc déterminés par les quantités relatives de travail nécessaires pour produire ces marchandises. Même si les **prix** ne sont pas égaux à la valeur des marchandises, en moyenne et à long terme, les échanges, au sein d'une **économie de marché** se produisent conformément à la loi de la valeur. Cette loi de la valeur s'applique aussi à la marchandise particulière qu'est la **force de travail**. C'est ainsi qu'une heure de travail qualifié sera payée en moyenne plus cher qu'une heure de travail non qualifié. Pour Marx (*Critique du programme de Gotha*, 1875) la loi de la valeur s'applique même dans la première phase de la société communiste. Ce n'est que dans une phase

supérieure, quand l'abondance est réalisée, que l'on peut renoncer à la loi de la valeur.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Communisme, Coordination, Égalité, Justice sociale, Prix relatif*

Loi de Malthus

Selon la loi de Malthus (du nom de Th. R. Malthus, 1766-1834), la population tend à s'accroître selon une progression géométrique, alors que les subsistances s'accroissent selon une progression arithmétique. Les sociétés humaines sont donc menacées en permanence par une tendance à la surpopulation absolue qui est la cause de la **pauvreté**.

✚ Malthus est donc conduit à condamner les **lois sur les pauvres** qui, en favorisant la natalité, maintiennent la pauvreté.

✚ La thèse de Malthus a été combattue par K. Marx (1818-1883) qui considère que la surpopulation est relative aux exigences du **mode de production** capitaliste et n'a pas un caractère naturel.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *École classique, Loi, Lois sur les pauvres*

Loi de population

➔ *Loi de Malthus*

Loi de Wagner

Pour A. Wagner (1835-1917), « une portion relative toujours plus grande et plus importante des besoins collectifs d'un peuple civilisé en progrès se trouve satisfaite par l'État » (*Finanzwissenschaft*, 1883).

Personnalité marquante de ce que l'on a nommé le **socialisme de la chaire**, cet économiste explique la croissance des **dépenses publiques** de plusieurs façons :

– le **développement** économique rend nécessaire l'accroissement des fonctions d'administration publique comme l'adduction et l'épuration des eaux, les transports publics, l'éclairage, la sécurité, etc.

– un pays dont le niveau de développement est élevé a des **besoins** importants dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture ;

– la **croissance économique** entraîne dans certains secteurs la création d'**oligopoles** ou de **monopoles** qui justifient le contrôle de ces **entreprises** par l'État. A. Wagner cite le cas des chemins de fer en Allemagne que seul l'État pouvait financer.

✚ La loi de Wagner fait l'objet de controverses. D'une part, de nombreuses enquêtes montrent la faiblesse de la corrélation entre le PIB et la part du PIB consacrée aux dépenses publiques : un même niveau de production peut s'accompagner d'une

grande diversité en matière de dépenses publiques. D'autre part, cette **loi** sous-entend que l'intervention croissante de l'État dans l'**économie** (qui est une « offre » de **biens publics**) est liée à une « demande » d'État de la part des **agents économiques**. Certains économistes considèrent que le fonctionnement même de l'État conduit à une augmentation de l'offre de biens publics alors même que la demande des agents ne s'accroît pas.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *École des choix publics, État-providence, Fonction d'allocation, Fonction de répartition, Fonction de stabilisation*

Loi de Walras

La loi de Walras, formulée dans le cadre du modèle d'**équilibre général**, indique qu'en situation de **concurrence pure et parfaite**, la somme nette des demandes excédentaires est nulle à l'**équilibre**. Autrement dit, la valeur totale de tous les biens demandés est identique à la valeur totale de tous les biens offerts. En effet, si on constate une quantité offerte supérieure à la quantité demandée sur un **marché**, il y aura une quantité demandée supérieure à la quantité offerte sur un autre marché, de telle sorte que la somme des demandes excédentaires est nulle.

Il s'agit en fait d'une reformulation de la **loi des débouchés** de J.-B. Say dans le cadre d'une **économie monétaire**. Dans l'analyse de Walras, il faut offrir des biens pour se procurer de la **monnaie** et offrir de la monnaie pour avoir des biens. Considérant que la monnaie est l'un des biens offerts et demandés, la loi de Walras indique que, lorsqu'il y a équilibre sur $(n - 1)$ marchés, il y a nécessairement équilibre sur le n ème marché qui est celui de la monnaie. Ce dernier n'est donc pas indépendant des autres marchés, il n'a pas d'autonomie. La loi de Walras a le mérite de rendre parfaitement clair le rôle que doit jouer la monnaie pour que la loi des débouchés soit vérifiée : elle n'est qu'un intermédiaire des échanges et n'est jamais demandée pour elle-même, elle est demandée pour être dépensée immédiatement. Si la monnaie était demandée pour elle-même, par exemple en raison de sa qualité de réserve de valeur, il en résulterait une insuffisance de la demande de biens et services dans l'économie.

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Échange, Échange marchand, Loi économique, Théorie néoclassique*

Loi des débouchés

La loi des débouchés a été formulée par J.-B. Say (1767-1832). Pour lui « les produits s'échangent contre des produits », c'est-à-dire que l'**offre** crée sa propre **demande**. En effet, la contrepartie de la valeur de la **production** est intégralement distribuée sous forme de **revenu** et les **agents économiques** ne thésaurisent pas, ils consomment et placent la partie du revenu non consommée.

La loi des débouchés (ou loi de Say) fonde l'économie de l'**offre** selon laquelle il n'y a pas lieu de craindre une insuffisance des débouchés. Le niveau de l'activité économique dépend des conditions de l'offre, la demande en découle automatiquement.

Cette conception repose aussi sur la **dichotomie** réel/monétaire. Pour J.-B. Say, la **monnaie** est neutre, les grandeurs réelles se déterminent entre elles et toute **économie** est en fait conceptualisée comme une **économie de troc**.

- ✚ Les adversaires de la dichotomie ont coutume d'affirmer que la loi de Say est toujours vraie en **économie de troc** et toujours fausse en **économie monétaire**.

➤ *Marchés et prix*

- ➔ *Économie monétaire, Économie monétaire de production, Loi de Walras, Loi économique, Libéralisme, Neutralité de la monnaie, Nouveaux classiques, Théorisation*

Loi des rendements marginaux décroissants

Selon la loi des rendements marginaux décroissants, lorsque l'on augmente la quantité d'un **facteur de production**, l'autre restant fixe, on constate que :

- dans un premier temps la **productivité marginale** de ce facteur augmente, c'est la phase des rendements marginaux croissants ;

- dans un second temps la productivité marginale diminue, c'est la phase des rendements marginaux décroissants. C'est dans cette phase que se situe l'**équilibre du producteur**.

- ✚ Il ne faut pas confondre les rendements marginaux ou encore **rendements factoriels** avec les **rendements d'échelle**. Les premiers concernent la **courte période** (un facteur reste fixe, l'autre varie) et les seconds la **longue période** (les deux facteurs sont variables).

- ✚ L'hypothèse des rendements marginaux décroissants est une nécessité logique du modèle de **concurrence parfaite**. Si les rendements étaient croissants, l'**efficacité** productive augmenterait avec le niveau de **production** et une situation de **monopole naturel** s'établirait sur le marché, ce qui n'est pas compatible avec l'hypothèse d'**atomicité du marché**.

- ✚ À technologie donnée, il est presque toujours impossible d'accroître sans fin les rendements (c'est-à-dire la **productivité**), ce qui corrobore la loi des rendements décroissants.

- ✚ La loi des rendements décroissants avait déjà été présentée par D. Ricardo (1772-1823) dans son analyse de la **rente foncière**.

➤ *Productivité*

- ➔ *Économie d'échelle, Nouvelle économie, Stagnation séculaire*

Loi du prix unique

Selon la loi du prix unique, sur un **marché** concurrentiel, chaque bien a un **prix** et un seul. Si pour une raison quelconque un bien avait deux prix (par exemple en deux lieux différents) cela déclencherait des stratégies d'**arbitrage**, certains opérateurs achetant le bien là où il est le moins cher pour le revendre là où il est le plus cher jusqu'à ce que la différence de prix s'annule.

- ✚ La loi du prix unique ne joue que pour des biens homogènes, lorsque l'information est parfaite (donc gratuite) et lorsque les **coûts de transaction** sont nuls.

- ✚ En France, on parle de loi du prix unique pour désigner une réglementation étatique concernant le prix du livre.

➤ *Intégration économique, Marchés et prix*

- ➔ *Commissaire-priseur, Tâtonnement walrasien*

Loi du reflux

Selon les analyses de la **Banking School**, toute **monnaie** créée et mise en circulation par une **banque** est destinée à refluer vers cette banque et à être détruite. En effet, la **création monétaire** fait naître une **dette**, ce qui suppose un remboursement à l'occasion duquel la monnaie est détruite. Selon cette analyse, ce qui importe c'est la qualité des **créances** monétisées et donc la qualité de la monnaie plutôt que la quantité de monnaie.

- ✚ La loi du reflux s'oppose donc aux thèses de la **Currency School** et à la **théorie quantitative de la monnaie**.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Circuit économique, Économie monétaire de production, Monétisation de créance*

Loi économique

La science économique a formulé de nombreuses lois : **loi des débouchés**, **loi de Wagner**, **loi d'Engel**, **loi de Gresham**, **loi de Malthus**, **loi psychologique fondamentale**, etc. Le statut épistémologique de ces lois est discuté. Par exemple,

la loi des débouchés n'est vraie que dans une **économie de troc** (ou si l'on considère que la **monnaie** est neutre) ; la prétention à l'universalité de la loi de R. Malthus (1766-1834) a été contestée par K. Marx (1818-1883), la loi psychologique fondamentale de J. M. Keynes (1883-1946) est vraie à un moment donné du temps, mais non pour rendre compte d'une évolution historique, etc.

✚ En toute rigueur, il serait préférable de parler de **conjectures** plutôt que de **lois**. Ces conjectures ont une indiscutable portée **heuristique**, mais elles ne peuvent prétendre à une validité universelle.

✚ Pour A. Marshall (1842-1924), toutes les lois économiques sont tendancielle.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Loi de la valeur, Modèle, Positivisme, Réfutation*

Loi Hawley-Smoot (Hawley Smoot tariff)

La loi Hawley-Smoot, du nom de deux élus républicains au Congrès américain (Willis Hawley et Reed Smoot), est promulguée le 17 juin 1930 aux États-Unis. Elle élève les **droits de douane** (*tariff* en anglais) sur un très grand nombre de produits. En conséquence, les importations américaines chutent de 45 % entre 1929 et 1939. Cette loi, destinée à limiter les effets de la Grande Dépression de 1929, est emblématique de la **politique des égoïsmes sacrés** de l'entre-deux-guerres et de ses conséquences sur l'économie. En représailles, les principaux partenaires commerciaux ont élevé leurs propres droits de douane sur les produits en provenance des États-Unis.

➤ *Commerce international*

➔ *Libre-échange, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protectionnisme*

Loi organique relative aux lois de finances (LOLF)

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) détermine le cadre juridique des **lois de finances**. Promulguée en 2001, et entrée en application pour le projet de loi de finances 2006, elle remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959.

Le **budget de l'État** est désormais structuré en missions, programmes et actions. Le budget général comprend 34 missions, 128 programmes et environ 580 actions.

Une mission peut être ministérielle ou interministérielle. Il s'agit d'un « ensemble de programmes concourant à une politique définie ».

Un programme est un regroupement de « crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble d'actions relevant d'un même ministère

et auxquels sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation ».

– Une action est un élément d'un programme et regroupe des **crédits** ayant la même finalité.

La LOLF s'inscrit dans une logique de « performance » : les crédits ne sont plus attribués par Ministère mais affectés à une action qui s'inscrit dans un programme. La lisibilité accrue permet de vérifier plus facilement que les objectifs fixés à une politique publique ont été atteints. Par ailleurs, chacune des 34 missions fait l'objet d'un vote par les parlementaires (et non plus seulement les dépenses nouvelles comme antérieurement).

➤ *Économie publique*

➔ *Déficit public, Dépenses publiques, Dette publique, Évaluation des politiques publiques*

Loi psychologique fondamentale

La loi psychologique fondamentale est un **postulat** formulé par J. M. Keynes (1883-1946) qui exprime « qu'en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que le revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu » (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936). Keynes ne donne aucune justification empirique à cette **loi** qui s'appuie selon lui, sur des données intuitives relatives à la nature humaine.

➤ *Consommation et épargne, Épistémologie économique*

➔ *Effet de cliquet, Effet Veblen, Fonction de consommation, Loi d'Engel, Propension marginale à consommer, Propension moyenne à consommer, Revenu permanent, Théorie keynésienne, Théorie monétariste*

Lois de Gossen

H. H. Gossen (1810-1858) a exprimé le principe de l'**utilité marginale** décroissante, repris par la **théorie néoclassique**. Il postule que la jouissance supplémentaire décroît avec les doses additionnelles consommées (1^{re} loi de Gossen).

Selon la deuxième loi de Gossen, pour obtenir le maximum de satisfaction, le consommateur doit égaliser les utilités marginales des biens pondérées (divisées) par les **prix**.

Selon la troisième loi de Gossen, les individus réalisent des **échanges** de biens entre eux, de telle sorte qu'il y a égalisation de la satisfaction procurée par la dernière unité de bien obtenue par chaque individu.

➤ *Consommation et épargne, Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Boîte d'Edgeworth, Équilibre du consommateur, Utilité*

Lois Hartz

Les quatre lois Hartz sont des « Lois pour des services modernes sur le marché de l'emploi » adoptées en Allemagne entre 2003 et 2005 sous un gouvernement social-démocrate. Elles émanent des recommandations de la « Commission pour la réduction du chômage et la restructuration de l'Office fédéral du travail » présidée par Peter Hartz, à l'époque directeur des ressources humaines de l'entreprise Volkswagen.

Ces lois ont tout d'abord assoupli la réglementation du travail dans le but de faciliter l'embauche. Un statut d'**auto-entrepreneur** a été créé, le travail intérimaire a été facilité ainsi que les *mini jobs* caractérisés par une rémunération plafonnée aujourd'hui à 450 euros, l'absence de durée de travail minimale et de couverture sociale, les **cotisations sociales** supprimées pour le salarié et réduites pour l'employeur.

Les lois Hartz ont également mis en œuvre une réorganisation des institutions en charge du placement des chômeurs dans le but d'améliorer l'adéquation entre l'**offre** et la **demande** sur le **marché du travail**. Des mesures de politique active pour l'emploi ont accordé la priorité à la qualification professionnelle. Une réforme de l'assurance-chômage a renforcé le contrôle des chômeurs désormais obligés d'accepter tout emploi. Quant à l'indemnisation chômage, sa durée a été diminuée.

Enfin, la quatrième loi Hartz réorganise entièrement le dispositif d'**assistance** financé par l'impôt. L'assistance aux chômeurs est désormais séparée de l'aide sociale réservée à ceux qui ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi.

Les lois Hartz sont souvent montrées en exemple pour expliquer les performances de l'économie allemande en termes de **chômage** et de **compétitivité** et pour justifier les politiques de **flexibilité du travail**. Mais elles sont aussi accusées d'avoir créé des **emplois** très peu payés, obligeant souvent le travailleur à cumuler plusieurs *mini-jobs*, ce qui a accentué le dualisme du marché du travail, les **inégalités** et la **pauvreté**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Cogestion, Contrat zéro heure, Courbe de Beveridge, Économie sociale de marché, Formes particulières d'emploi, Mittlestand, Politiques d'emploi*

Lois sur les blés

Les lois sur les blés (ou *Corn Laws*) étaient un ensemble de réglementations en vigueur en Grande-Bretagne à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elles établissaient des interdictions d'**importations** et des **droits de douane** très élevés sur les entrées de blés étrangers sur le territoire

anglais. Ces lois protégeaient les **rentes foncières** des propriétaires qui profitaient de la hausse des **prix** des céréales provoquée par la pression démographique.

Les partisans du libre-échange, conduits par R. Cobden, parvinrent à supprimer les **Corn Laws** en 1846. Il en résulta une chute du prix du blé et des taux de salaire (liés au prix du blé).

➤ *Commerce international*

➔ *État-stationnaire, Loi de population, Libre-échange, Rente foncière, Protectionnisme, Théorème Stolper-Samuelson*

Lois sur les pauvres (Poor Laws)

Les lois sur les pauvres ont été mises en place en Angleterre entre 1601 et 1795 (Acte de Speenhamland).

La loi de 1601 (*Old Poor Law*) confère un droit à l'**assistance** à tout habitant d'une paroisse : en espèce s'il s'agit d'un enfant ou d'un invalide, sous forme de **travail**, s'il s'agit d'un indigent valide (travail à domicile ou dans des *workhouses*, sortes d'ateliers collectifs). Le refus d'exécuter un travail proposé relève de la prison.

La loi du domicile de 1662 (*Act of Settlement*) oblige les assistés à résider dans leur paroisse, tout en contraignant ces dernières à les prendre en charge. Selon K. Polanyi (1887-1964), cette loi établit un servage paroissial.

La loi de 1782 (*Gilbert's Act*), assouplit les principes précédents sauf en ce qui concerne la loi du domicile ; la distinction entre pauvres invalides et valides s'atténue en faisant interner les enfants et les handicapés dans les *workhouses* et en autorisant à verser des subsides à certains hommes capables de travailler.

Le *Speenhamland Parliament Act* accorde à tout travailleur un **revenu** de subsistance dépendant du **prix** du blé et du nombre de ses enfants, obligeant ainsi les communes à verser un complément de revenu à tous ceux qui ne gagnaient pas ce minimum.

La loi de Speenhamland est abrogée en 1834, ce qui met fin à deux siècles de lois sur les pauvres et rend possible, selon K. Polanyi, la création d'un **marché du travail** « libre ».

✚ La mise en place des lois sur les pauvres correspond à une double logique :

– une logique de prise en charge institutionnelle de la **pauvreté** par la mise au travail des pauvres (devoir d'assistance) ;

– une logique de protection contre une population virtuellement dangereuse.

➤ *Protection sociale*

➔ *École classique*

Long terme

D'une manière générale, l'expression long terme désigne un intervalle de temps long. En économie, le long terme peut désigner un horizon temporel de 7 ans au moins si l'on prend l'exemple du crédit à long terme. Ou bien de 10 ans, 20 ans ou de 30 ans si l'on s'intéresse aux **obligations** du **Trésor public**. Ou enfin l'une des phases d'un **cycle** Kondratieff.

Dans une perspective théorique, le long terme désigne la plupart du temps la **longue période** d'Alfred Marshall (1842-1924), une période au cours de laquelle le stock de **capital** peut augmenter (il est supposé constant en **courte période**).

- *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Conjoncture économique, Court terme*

Long term refinancing operations (LTRO)

- ➔ *Opérations de refinancement à long terme*

Longue période

Dans la **théorie économique**, la longue période se caractérise par le fait que la **combinaison productive** et la **capacité de production** peuvent être modifiées : les **biens d'équipement** en place et les techniques qu'ils incorporent peuvent être modifiés.

- *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Courte période, Demande, Économies d'échelle, Marché, Offre, Progrès technique, Structure*

M

Macroéconomie

La macroéconomie est un domaine de la **science économique** qui se consacre à l'étude du fonctionnement d'ensemble du **système économique**. Alors que la **microéconomie** prend pour point de départ le comportement des **agents économiques** (le consommateur, le **producteur**) et analyse la **coordination** de leurs décisions décentralisées, la macroéconomie prend pour point de départ des **agrégats** calculés au niveau de l'**économie** globale (la **production**, la **consommation**, l'**épargne**, etc.) et s'efforce de construire des **modèles** qui rendent compte des relations entre ces agrégats.

La définition ci-dessus a longtemps été admise et on la retrouve encore souvent dans les manuels de macroéconomie. On a d'ailleurs parlé d'un *no bridge* entre la microéconomie (étudiée dans le cadre de la théorie néoclassique) et la macroéconomie (étudiée dans le cadre keynésien). Mais depuis les années 1970, les choses ont beaucoup évolué. En effet, la macroéconomie contemporaine est dorénavant microfondée, elle prend donc elle aussi pour point de départ, l'étude des comportements individuels. M. de Vroey propose de distinguer deux types de modèles :

- les uns, issus des travaux de L. Walras et du **modèle Arrow-Debreu**, sont hautement abstraits et ne prétendent pas avoir de portée pratique immédiate. Ils constituent la microéconomie ;

- les autres sont plus simples, plus concrets et plus orientés vers les questions de **politique économique**. Ils constituent la macroéconomie.

Pour de Vroey (2009) : « Nous proposons donc de concevoir la macroéconomie comme une modalité particulière de l'équilibre général. »

➤ *Capital et investissement, Comptabilité nationale, Épistémologie économique*

➤ *Asymétrie d'information, Demande globale, Individualisme méthodologique, Modèle WS/PS, Nouvelle économie classique, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Offre globale, Schéma IS-LM*

Macroprudentiel

➔ *Surveillance macroprudentielle*

Main invisible

La main invisible est une métaphore d'A. Smith (1723-1790) selon laquelle la poursuite des intérêts individuels et égoïstes conduit à une **allocation des ressources productives** optimale dans l'économie grâce aux mécanismes de **marché**. Chaque individu « ne pense qu'à son propre gain ; en cela comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'est nullement dans ses intentions. »

Ainsi, la **concurrence** et la recherche du **profit** conduisent les capitalistes à utiliser les **facteurs de production** avec **efficacité**. Par ailleurs, la variation des **prix** guide l'**allocation des ressources** productives vers les meilleurs usages : la baisse du prix d'un bien, lorsqu'elle est durable, conduit à la fermeture des **entreprises** les moins performantes. C'est l'inverse lorsque le prix d'un bien augmente.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Économie de marché, Équilibre concurrentiel, Équilibre général, Loi de l'offre et de la demande*

Maladie hollandaise (*dutch disease*)

La maladie hollandaise ou « syndrome hollandais » fait référence à la situation paradoxale de l'économie hollandaise après la mise en exploitation dans les années 1960 des réserves de gaz naturel du gisement Slochteren. Le boom du secteur de l'énergie (exportateur) s'est accompagné du déclin relatif des autres secteurs manufacturiers. Il en a résulté une **conjoncture** fortement récessionniste avec un fort excédent des **transactions courantes**.

✚ Ce risque s'applique aux pays dégageant des **revenus** importants grâce à l'exportation d'une **ressource naturelle** (Russie, pays de l'OPEP, Afrique du Sud, etc.). Ces revenus élèvent en effet la demande de biens et de **services**, poussant les prix des services à la hausse mais pas ceux des biens qui sont fixés mondialement. La hausse du **prix relatif** des

services dirige alors le **capital** dans ce secteur, ce qui désindustrialise et appauvrit le pays. Par ailleurs, la hausse de la **demande** conduit fréquemment à une hausse des **taux de salaire**, ce qui réduit la **compétitivité** du secteur industriel (exportateur).

On parle aussi de « malédiction des ressources naturelles » ou de « malédiction des matières premières ».

- *Commerce international, Économie et écologie*
- ➔ *Balance des paiements, Croissance appauvrissante, Industrie, Règle de Hotelling, Ressources naturelles, Théorème de Rybczynski*

Management

Le management désigne l'ensemble des techniques d'organisation des ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles, mises en œuvre dans une organisation ou une **entreprise** afin d'atteindre les objectifs fixés. Le management est l'art de conduire, de diriger afin d'améliorer les performances de l'entreprise.

- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Analyse stratégique, Capitalisme managérial, Culture d'entreprise, Gouvernance d'entreprise, Manager, Stratégie*

Manager

Au sens strict, un manager (du terme anglais « *manager* ») est une personne qui occupe une fonction relevant du **management** de l'**entreprise**, c'est-à-dire de la gestion. Au sens le plus fréquemment utilisé, le manager désigne une personne faisant partie de l'équipe dirigeante d'une entreprise.

Selon A. Chandler (1918-2007), spécialiste de l'histoire des entreprises, l'accroissement de la taille des entreprises et de la **production**, la complexification des processus productifs, le développement des services commerciaux, de marketing et d'un réseau de distribution national et international expliquent la nécessité de recruter des managers compétents.

Dans les années 1930, A. Berle et G. Means constatent que ce ne sont plus les **actionnaires** propriétaires qui détiennent le pouvoir mais les managers. Le pouvoir des managers détourne la firme de l'objectif de **maximisation du profit**. La maximisation du **chiffre d'affaires** et l'accroissement de la taille de l'entreprise deviennent prioritaires. J. Burnam (1905-1987), en 1941 (*L'ère des organisateurs*), évoque une « révolution managériale ». J. K. Galbraith (1908-2006) approfondira cette analyse et désignera le groupe social des managers par le terme « **technostructure** ».

- *Entreprises et système productif*

- ➔ *Capitalisme actionnarial, Capitalisme managérial, Gouvernance d'entreprise, Parties prenantes, Théorie de l'agence*

Manufacture

Avant la **Révolution industrielle**, une manufacture était une unité de production, privée ou publique, regroupant des artisans sur un même lieu de production. La manufacture des Gobelins, créée par Colbert en 1662, est l'une des plus connues en France.

- ✚ Ne pas confondre avec le **domestic system** ou avec l'**entreprise**.
- ✚ Lorsque A. Smith (1723-1790) parle de la manufacture d'épingles, il désigne en fait une entreprise. Pour K. Marx (1818-1883), le passage de la manufacture à la grande **entreprise** est une étape du **capitalisme**.
- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Artisanat, Division du travail, Proto-industrialisation*

Marchandise

Une marchandise est un bien ou un service produit en vue d'être vendu sur un **marché**. Par exemple, un gâteau préparé dans le cadre familial n'est pas une marchandise puisqu'il est produit dans le but d'un usage domestique (mais le gâteau est généralement fabriqué à partir de marchandises).

Il ne peut y avoir marchandise que si le marché, comme **institution**, existe et si la **coordination** des actions individuelles est assurée par le marché. Dans le livre I du *Capital* (1867), Marx écrit : « Des objets d'utilité ne deviennent des marchandises que parce qu'ils sont les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres. » Dans les sociétés traditionnelles, les biens ne sont pas des marchandises puisque leur **production** et leur circulation n'obéissent pas à une logique marchande. Pour Marx, les marchandises ont à la fois une **valeur d'usage** et une **valeur d'échange**. Et la production capitaliste se présente comme une « immense accumulation de marchandises ».

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Capitalisme, Économie marchande*

Marché

Au sens économique, le marché est le lieu, souvent abstrait, où se confrontent une **offre** et une **demande** qui déterminent le **prix** du marché auquel se réalisent les **échanges**. Il existe un marché pour chaque type de **bien** et chaque marché donne lieu à la formation d'un prix.

✚ F. Perroux (1903-1987) lie le marché à l'**entreprise** : «L'entreprise et le marché sont réciproquement liés. Pas d'entreprise sans marché. Pas de marché sans entreprise. Le marché est constitué par plusieurs centres d'intérêt économique distincts reliés entre eux par un réseau d'échanges [...]».

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*

➤ *Commissaire-priseur walrasien, Coordination, Courte période, Défaillances du marché, Économie de marché, Économie des organisations, Équilibre concurrentiel, Équilibre partiel, Fonction paramétrique des prix, Information, Loi de l'offre et de la demande, Longue période, Risque de marché*

Marché à terme

Sur un marché à terme, les **contrats** sont passés à un instant t et sont exécutables à une date ultérieure (au-delà de 48 heures). Les conditions du contrat, notamment le **prix** et la quantité, sont fixées de façon irrévocable au moment où le contrat est conclu.

Les marchés à terme les plus anciens fonctionnent pour les matières premières. Leurs techniques se sont étendues aux **marchés financiers** et au **marché des changes**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➤ *Arbitrage, Chambre de compensation, Contrat futur, Couverture, Couverture de change à terme, Marché au comptant*

Marché à terme des instruments financiers (MATIF)

Initialement nommé Marché à terme international de France, le MATIF est un **marché** organisé de **produits dérivés** qui a été créé à Paris en 1986. Trois types de **contrats** sont échangés sur le MATIF : des **contrats à terme** sur marchandises (qui permettent de se couvrir contre les fluctuations des cours des matières premières), des contrats à terme sur produits financiers (qui permettent de se couvrir contre le risque de **taux d'intérêt**) et des **options négociables**. Depuis 2001, à la suite du rachat du LIFFE par la société **Euronext**, c'est la société Euronext-LIFFE qui gère le MATIF comme l'ensemble des **marchés dérivés** du groupe Euronext. C'est cette **société** qui assure le fonctionnement du **marché** et joue le rôle de **chambre de compensation** (contrepartie unique des acheteurs et des vendeurs et responsable de la bonne fin des opérations).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Contrat futur, Couverture, Marché des options négociables de Paris (MONEP), Marchés dérivés, Risque, Spéculation*

Marché au comptant

Le marché au comptant est un **marché** où les **contrats** sont exécutés (livraison) dès leur conclusion ou dans un délai très bref (24 ou 48 heures).

➤ *Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Bourse des valeurs, Courte période, Marché à terme*

Marché autorégulateur

Dans la **théorie néoclassique**, la notion de marché autorégulateur signifie que l'agrégation des comportements des **agents économiques** conduit spontanément à l'**équilibre** grâce à la **flexibilité des prix** (**loi de l'offre et de la demande**). Cela signifie qu'en cas de choc, le jeu spontané du marché ramène l'économie à une situation d'équilibre.

Dans le cadre de la **concurrence pure et parfaite**, la notion de marché autorégulateur s'applique aussi bien à l'**équilibre partiel** qu'à l'**équilibre général**.

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Concurrence, Économie de marché, Équilibre concurrentiel, Fonction paramétrique des prix, Modèle Arrow-Debreu, Théorème de Sonnenschein*

Marché commun

Un marché commun est le troisième des cinq degrés d'intégration économique défini par B. Balassa (1928-1991). Il se caractérise essentiellement par la mise en œuvre :

– d'une **union douanière**, c'est-à-dire l'élimination des **droits de douane** et l'établissement d'un tarif douanier commun à l'égard des pays tiers ;

– de la libre circulation des personnes, des **services** et des **capitaux**.

✚ Dans le langage courant, le terme « marché commun » est improprement utilisé pour parler d'une union douanière. En revanche, le marché unique européen (ou Grand marché) est un exemple de marché commun.

➤ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Marché unique européen, Union économique, Union économique et monétaire (UEM)*

Marché contestable

Le marché d'un bien ou d'un service est contestable si, d'une part, l'entrée sur ce **marché** est complètement libre, et si, d'autre part, la sortie de ce marché se fait sans coût. À la différence des analyses

centrées sur les **barrières à l'entrée**, la théorie des marchés contestables fait porter son attention sur la sortie du marché.

L'**hypothèse** de sortie sans coût signifie qu'une **entreprise** peut sortir du marché en ne supportant aucun coût autre que l'**amortissement**, qui est un coût que supportent les **entreprises** qui restent sur le marché. Ce sera le cas si l'équipement est vendable ou réutilisable à d'autres fins. Le degré de contestabilité du marché augmente avec le degré de spécificité des actifs car un **actif spécifique** (un haut-fourneau, par exemple) est très difficile à revendre. La théorie des marchés contestable introduit ici la distinction entre coûts recouvrables et **coûts irrécouvrables**. Seuls les coûts irrécouvrables constituent un obstacle à la **concurrence** car leur non-recouvrement en cas de sortie de l'activité limite les possibilités d'une entrée rentable.

La notion de marché disputable (W. Baumol, J. Panzar et B. Willig, 1982) apparaît comme une généralisation de la notion de marché de **concurrence pure et parfaite**. En effet, sur un marché contestable la concurrence des entrants potentiels exerce les mêmes effets que la concurrence effective des firmes en place. Selon cette théorie, le **prix** du marché sera égal au **coût marginal**, comme en concurrence pure et parfaite. L'atomicité du marché n'est donc plus une condition nécessaire à l'efficacité des marchés concurrentiels.

- + La théorie des marchés contestables a servi de justification à la **déréglementation** de certains **secteurs d'activité** (transport aérien par exemple).
- + Cette théorie permet de justifier la suppression de certains **monopoles** légaux. Dans le cas d'une ouverture à la **concurrence**, un monopole légal est maintenu pour la prise en charge des infrastructures de réseau (téléphonique par exemple). En revanche, l'exploitation des infrastructures est ouverte à plusieurs **entreprises** qui doivent s'acquitter d'un droit d'utilisation du réseau.

☞ *Marchés et prix*

- ➔ *Barrières à l'entrée, École de Chicago, Économie d'échelle, Économie industrielle, Monopole naturel*

Marché contingent

Un marché contingent est un **marché** sur lequel s'échangent des biens contingents, c'est-à-dire des biens disponibles à une date et dans un lieu déterminé, si un événement spécifié à l'avance se réalise. Par exemple, la mise à disposition d'un véhicule en cas de panne ou d'accident du véhicule dont on est propriétaire, l'indemnité d'une police d'assurance versée s'il y a un sinistre. Les marchés contingents concernent les **actifs réels** et les **actifs financiers**, ils permettent donc aux **agents économiques** de

gérer leurs **risques** et de procéder à des **arbitrages intertemporels**.

☞ *Marchés et prix*

- ➔ *Économie de l'information, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Système complet de marchés*

Marché de gré à gré (over the counter, OTC)

Un marché de gré à gré est un **marché** où les participants nouent directement des **contrats** sans passer par l'intermédiaire d'une **chambre de compensation**. Les contrats ne sont pas standardisés et les cocontractants peuvent décider librement du montant et de l'échéance des contrats. Les marchés de gré à gré concernent de très nombreuses activités : marchandises, **devises**, **produits dérivés**, etc. À l'occasion de la **crise des subprimes**, de nombreux économistes ont fait observer que sur ces marchés le **risque de crédit** était plus élevé et des propositions ont été avancées dans le but de contraindre les intervenants sur les **marchés financiers** à opérer sur des marchés organisés.

☞ *Finances internationales, Mondialisation*

- ➔ *Bâle III, Échange financier, Marché organisé, Obligation adossée à des actifs (OAA), Produits dérivés, Ratio McDonough, Spéculation*

Marché dérivé

Un marché dérivé est un marché où s'échangent des **produits dérivés** (**options**, contrats futurs, etc.). Certains de ces marchés sont organisés (**marché à terme des instruments financiers**, **marché des options négociables de Paris**), d'autres sont des **marchés de gré à gré**. Les marchés dérivés sont utilisés par les opérateurs pour développer des stratégies de couverture, mais aussi pour spéculer.

- + Pour certains économistes, les marchés dérivés sont porteurs de nouveaux **risques**, **notamment** si les **anticipations** deviennent mimétiques.

☞ *Finances internationales, Mondialisation*

- ➔ *Actif sous-jacent, Arbitrage, Chambre de compensation, Comportement mimétique, Contrat futur, Couverture, Marché au comptant, Risque, Risque systémique, Spéculation*

Marché des capitaux

Le marché des capitaux regroupe le **marché financier** (marché des **capitaux à long terme**) et le **marché monétaire** (marché des capitaux à court et moyen terme).

☞ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Bourse des valeurs, Désintermédiation, Marché à terme des instruments financiers (MATIF), Règle des 3 D*

Marché des changes

Le marché des changes est le **marché** où se confrontent les **offres** et les **demandes** de **devises** et où se forment les **taux de change**. Lors de l'enquête triennale de la **Banque des règlements internationaux (BRI)** de 2016, les transactions quotidiennes sur ce marché dépassaient 5 000 milliards de dollars.

✚ Ne pas confondre avec le **marché monétaire** ou le marché des **valeurs mobilières**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Politique de change, Régime de change*

Marché des droits à polluer

Terme fréquemment utilisé mais impropre. Personne n'a le droit de polluer. Il existe divers dispositifs contraignants qui interdisent ou limitent la pollution (par exemple, les **quotas d'émission**).

➤ *Économie et écologie*

➔ *Marché des quotas d'émissions*

Marché des options négociables de Paris (MONEP)

Le marché des options négociables de Paris, créé en 1987, est un **marché** organisé d'**options** négociables portant sur des titres financiers ou des indices tels que le CAC 40. Le MONEP publie également deux indices de **volatilité** calculés sur le cours des options sur l'indice CAC 40. Depuis 2002, les marchés de produits dérivés, le MONEP et le MATIF, sont regroupés sous l'appellation d'Euronext-LIFFE. Ils sont tous les deux gérés par **Euronext** (filiale de l'*Intercontinental Exchange* depuis 2013) qui assure le fonctionnement du marché et joue le rôle de **chambre de compensation** (contrepartie unique des acheteurs et des vendeurs et responsable de la bonne fin des opérations).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Arbitrage, Bourse des valeurs, Couverture, Marchés dérivés*

Marché des permis d'émission

Terme fréquemment utilisé mais impropre. Il n'est pas permis de polluer. Il existe divers dispositifs contraignants qui interdisent ou limitent la pollution (par exemple, les **quotas d'émission**).

➤ *Économie et écologie*

➔ *Marché des quotas d'émissions*

Marché des quotas d'émission

Un marché de **quotas d'émission**, improprement appelé marché des droits à polluer, est un **marché** sur lequel s'échangent des quotas d'émission de produits polluants attribués aux **entreprises** par les pouvoirs publics. Le recours au marché est l'une des trois grandes techniques utilisées pour réduire la pollution dans le cadre des politiques de l'environnement (avec la **réglementation** et la **fiscalité écologique**). Les marchés de quotas d'émission reposent donc sur une logique d'**incitation** par le mécanisme des **prix**. Un plafond d'émission par les autorités publiques étant fixé, les **entreprises** soumises à ce plafond ont la possibilité d'échanger la partie de leur quota non utilisée (on parle en anglais du *Cape and Trade*). Une entreprise qui réduit sa pollution disposera de beaucoup de quotas à vendre, ce qui constitue une **incitation** à moins polluer si les quotas ont un prix suffisamment élevé.

La technique du marché des quotas d'émission négociables repose sur le **théorème de Coase**. En l'absence de **droits de propriété**, les pollueurs émettent gratuitement de la pollution et ne sont pas incités à la réduire. La création de quotas d'émission crée un **droit de propriété** et rend possible une **régulation** de la pollution par le **marché**. L'économiste américain J. Dales a publié en 1968 un ouvrage fondateur (*Pollution Property and Price: An Essay*) dans lequel il propose la mise en place de marchés de quotas d'émission. Les États-Unis en ont expérimenté ce type de marché après l'adoption du *Clean Air Act* en 1970 et, à partir de 1995, dans le cadre du marché fédéral de l'oxyde de soufre. Ces expériences, considérées comme positives ont inspiré la position des États-Unis lors de la Conférence de Kyoto (privilège accordé au marché des quotas d'émission pour lutter contre le réchauffement climatique). C'est en application du **Protocole de Kyoto** que l'**Union européenne (UE)** a mis en place à partir de 2005 un marché de quotas d'émission pour le CO₂. Le bilan de ce marché est assez décevant car, les permis d'émission ayant été accordés de façon trop généreuse, leur prix s'est effondré et l'incitation à dépolluer a été faible.

➤ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Compensation carbone aux frontières, Conférence de Copenhague, Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUC), Décroissance soutenable, Développement durable, Économie de l'environnement, Marché des droits à polluer, Politique climatique, Taxe carbone*

Marché disputable

➔ *Marché contestable*



MARCHÉ DU TRAVAIL, EMPLOI ET CHÔMAGE

La population totale d'un pays est composée de :

- la **population active** qui regroupe les personnes ayant un **emploi (actifs occupés)** et les **chômeurs** (personnes disponibles à la recherche d'un emploi) ;
- la population inactive.

Le marché du travail désigne le lieu de rencontre des **offres de travail (demandes d'emploi émanant des actifs)** et des **demandes de travail**.

- + Attention à ne pas confondre le marché du travail et le marché de l'emploi :
 - les entreprises demandent du travail ou bien offrent des emplois ;
 - les individus offrent leur travail et demandent des emplois.

L'emploi

Définition de l'emploi

L'emploi est défini par D. Gambier et M. Vernières comme la « combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés », ce qui implique la plupart du temps qu'il s'agit d'une activité professionnelle rémunérée. Mais cette définition implique également que l'étude des normes, des **règles** et des **institutions** est au cœur de l'analyse de l'emploi. Cette analyse ne saurait se limiter aux activités des seuls salariés, même s'ils représentent un pourcentage élevé de la population active (90 % en France), les travailleurs indépendants doivent également être pris en compte.

- + Il est important de distinguer l'emploi ainsi défini du poste de travail qui identifie, à un moment donné, la place occupée par le travailleur dans le processus productif (division technique du travail).

Au sens du **Bureau international du travail (BIT)**, l'emploi désigne l'ensemble des personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine précédant l'enquête.

L'évolution de la population active, des taux d'activité et des qualifications

Dans l'ensemble des pays développés, on a assisté (avec des différences importantes entre les pays) à des transformations profondes de l'emploi depuis la Seconde Guerre mondiale : augmentation du **salarial** et baisse corrélative de la part de l'emploi non salarié, augmentation de la participation des femmes au marché du travail, déclin de l'emploi agricole et industriel et augmentation de l'emploi tertiaire (loi des trois secteurs, **tertiarisation**), hausse de la **qualification**. Depuis les années 1975-1980, on constate aussi une montée des **formes particulières d'emplois** : emplois atypiques ou précaires.

En longue période, l'emploi a tendance à suivre l'évolution de la **population active**, la croissance démographique s'accompagne donc d'une augmentation de l'emploi. La population active en France est ainsi passée de 21,4 millions en 1906 à 27,8 millions en 2017.

En France, de 1975 à 2016, le nombre d'actifs âgés de 15 et 64 ans est passé de 32,2 à 40 millions. Leur **taux d'activité** a légèrement augmenté, passant de 69 % à 71,4 %, ce qui s'explique en partie par le recul de l'âge légal de la retraite. Cependant, cette évolution globale masque de fortes disparités d'activité selon le sexe et l'âge. Les femmes se sont largement insérées sur le marché du travail : en 2016, 67,4 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives, elles n'étaient que 53 % en 1975. Elles représentent aujourd'hui près de la moitié des actifs (48 %, contre 37 % en 1975). À l'inverse, le taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans a chuté de 84 % à 75,4 % entre 1975 et 2016.

En ce qui concerne le taux d'activité des 15-24 ans au cours des 30 dernières années, après avoir d'abord fortement baissé sous l'effet de la démocratisation scolaire et de la hausse de l'âge moyen de fin d'études, il s'est stabilisé au milieu des années 1990 et se situe aujourd'hui à 37 %.

La répartition par **secteur d'activité** des emplois a aussi fortement évolué. Entre 1975

et 2012, la part des emplois dans l'agriculture est passée de 9 % à 2 %, celle dans l'industrie de 26 % à 13 %, celle dans la construction de 9 % à 6 %, alors que celle dans le tertiaire passait de 56 % à 78 %.

La structure des **qualifications** s'est modifiée au cours de ces 30 à 40 dernières années au cours desquelles s'est produite une polarisation des qualifications. La part des très qualifiés progresse régulièrement (passant en France de 39 % à 50 % des emplois entre 1980 et 2012 selon l'INSEE). La part des qualifications les plus faibles progresse également, ce qui induit une baisse des qualifications moyennes. Le mouvement a d'abord démarré aux États-Unis dans les années 1980, puis s'est propagé à l'Europe dans les années 1990. Ces évolutions résultent de la révolution technologique actuelle favorable aux qualifications élevées, de la **désindustrialisation** et du **commerce international** (spécialisation dans les productions à forte **valeur ajoutée** et concurrence des exportations provenant des pays à bas salaires).

Modification des normes de l'emploi

Les **normes d'emploi** et les règles sociales existant en matière d'emploi (législation du travail, mode de gestion de la main-d'œuvre par les **firmes**, modalités de l'action syndicale, etc.) évoluent. En France, l'emploi à durée indéterminée et à temps plein reste majoritaire au sein de la population active occupée mais tend à diminuer (de 94 %, le pic atteint en 1984, à 84,6 % en 2017), du fait de l'augmentation des **formes particulières d'emplois (emplois atypiques)** dans les **flux** des créations d'emplois, en particulier chez les jeunes. Selon la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du Ministère du Travail : « Au sein des flux d'embauches en CDD et CDI, la part des CDD a nettement progressé en vingt-cinq ans, notamment à partir des années 2000, passant de 76 % en 1993 à 87 % en 2017. Cette évolution structurelle dans les mouvements de main-d'œuvre s'accompagne d'une forte hausse des contrats de très courte durée ; en 2017, 30 % des CDD ne durent qu'une seule journée. »

Le travail à temps partiel s'est ainsi fortement développé, tout particulièrement chez les femmes où la proportion de temps partiel a doublé en France entre 1975 et 2012 (16 à 30 %). Un quart à un tiers des femmes à temps partiel souhaitant travailler davantage. Le travail à temps partiel chez les hommes reste peu important, 5 % et 6 % des emplois masculins.

Plus récemment, la précarisation des emplois s'est développée dans plusieurs pays avec l'essor des **contrats zéro heure** ou des contrats qui s'en rapprochent. Mais les travailleurs non-salariés sont eux aussi de plus en plus concernés par la précarisation. En France, les 780 000 **auto-entrepreneurs** ont un revenu mensuel moyen de 440 euros en 2017. Cette tendance prend par ailleurs de l'ampleur avec l'essor de l'**ubérisation** puisque la production est externalisée à de très nombreux entrepreneurs indépendants mais liés à une société par contrat qui ne prévoit pas de **protection sociale**.

Cette évolution de l'emploi vers une plus grande précarisation et une participation à l'activité productive moins institutionnalisée, conduit à se préoccuper aujourd'hui de **sécurisation des parcours professionnels**.

Le chômage

Origine du concept de chômage

Le **chômage**, ainsi que le souligne R. Salais (*L'invention du chômage*, 1982) n'est pas une catégorie immuable mais un phénomène historique, daté, et qui évolue au gré des représentations du travail et du non-travail. Le chômage ne peut en effet naître que dans des formes spécifiques d'organisation sociale, où le **salariat** est la forme dominante de mise en œuvre du travail rémunéré. C'est au XIX^e siècle que la destruction des formes de production précapitalistes (agriculture familiale, **artisanat**, petit commerce) « libère » une main-d'œuvre qui ne peut trouver de solution alternative que dans la recherche d'un travail salarié. Les modalités et le rythme de l'**accumulation du capital** ainsi que l'intensité de la concurrence entre travailleurs tendent à engendrer un volant de chômage permanent (**armée industrielle de réserve** chez Marx).

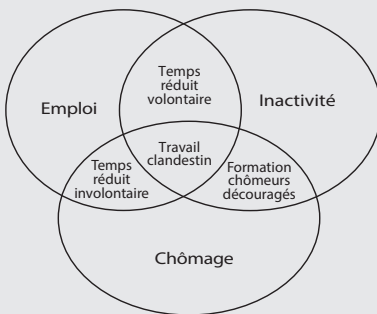
L'identification du chômage en tant que « statut » social et phénomène statistiquement mesurable ne se réalise que progressivement. Elle suppose une double condition : l'impossibilité de repli sur des activités de type « précapitaliste » ou sur des formes de travail domestique et l'apparition d'**institutions** spécialisées, bureaux de placement ou mécanismes d'**assurance-chômage**, qui créent un intérêt à se déclarer comme chômeur.

C'est dans le recensement de 1896, qu'on trouve pour la première fois une série de questions permettant d'isoler les « chômeurs ». Dans ce recensement, la mesure du chômage passe par la combinaison de deux critères, l'âge et la durée de la suspension de travail.

La mesure du chômage et ses limites

La mesure du chômage suppose une définition qui ne peut être que conventionnelle. Le Bureau International du travail (BIT) s'est préoccupé dès 1925 d'émettre des recommandations en matière de statistiques du chômage. En France, sur cette base, on mesure le **chômage au sens du BIT** notamment à l'occasion de l'**enquête-emploi** réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). On dispose par ailleurs d'une source administrative : les **demandes d'emplois en fin de mois (DEFM)** enregistrées par **Pôle emploi**.

Autour du noyau central des chômeurs BIT gravitent des personnes qui ne satisfont pas à toutes les conditions pour être classées comme « chômeur ». Elles forment le **halo du chômage** qui, au sens strict, selon l'INSEE, est constitué des personnes inactives désirant travailler.



Source : Jacques Freyssinet, *Le chômage, La Découverte*, « Repères », 2004.

Les chômeurs découragés qui ont abandonné une recherche active d'emploi font partie du halo du chômage et leur nombre a fortement augmenté depuis la **crise des subprimes**. L'OCDE mesure par ailleurs le nombre de **travailleurs ayant un lien marginal avec l'emploi** qui est plus large que la catégorie des chômeurs découragés.

Le sous-emploi et le chômage déguisé

Il faut aussi tenir compte du **sous-emploi** défini par l'INSEE comme l'ensemble de « toutes les personnes pourvues d'un emploi salarié ou non, qu'elles soient au travail ou absentes du travail, et qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité, et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail durant la période de référence ».

Enfin, la mesure du chômage est aussi affectée par l'existence d'un **chômage déguisé**, c'est-à-dire des personnes qui ont un emploi, et donc classées dans les actifs occupés, mais dont la situation réelle s'apparente au chômage. On trouve dans cette catégorie de nombreux emplois aidés (soutenus par un dispositif public) et une partie des stages de formation. Le chômage déguisé concerne ceux dont l'**employabilité** est faible et la vulnérabilité au chômage élevée. À l'inverse, on peut aussi trouver des personnes qui sont officiellement inactives mais en réalité des chômeurs déguisés. Ce fut le cas en France des personnes ayant choisi une cessation anticipée d'activité et c'est le cas aujourd'hui dans certains pays d'un grand nombre de personnes déclarées handicapées ou invalides qui pourtant désirent reprendre un emploi. Ainsi, au Royaume-Uni, le nombre des bénéficiaires d'une *incapacity benefit* a été multiplié par 4 en 25 ans et leur pourcentage dans la population active est aujourd'hui plus élevé que le taux de chômage.

La prise en compte des travailleurs découragés et du sous-emploi conduit les économistes à s'intéresser au **taux d'emploi** ou au **taux de participation au marché du travail**, en plus du taux de chômage. En effet, un recul de ce dernier peut s'accompagner d'une situation dégradée du marché du travail lorsque les **chômeurs découragés** se retirent de ce marché, puisqu'ils ne sont plus demandeurs

d'emploi. Pour certains économistes, le retrait du marché du travail de ces chômeurs découragés constitue une explication non négligeable de la baisse du taux de chômage dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

À l'intérieur de l'**Union européenne (UE)**, il existe des écarts très importants de taux de chômage. Autour d'une moyenne d'environ 8 %, les écarts vont d'environ 3 à 19 %.

✚ En France, de 1975 à aujourd'hui, le chômage a connu deux phases distinctes : une hausse tendancielle ininterrompue jusqu'en 1985 et, depuis, des fluctuations au gré de la conjoncture économique, mais à un niveau qui se maintient entre 7,5 % et 10,5 %. Cette évolution témoigne d'une forte accentuation du **chômage structurel** par rapport aux Trente Glorieuses. Un des phénomènes les plus marquants de la période récente est le rapprochement des taux de chômage des hommes et des femmes, alors que le taux de chômage des femmes était structurellement plus élevé. Le taux de chômage des hommes est aujourd'hui plus élevé que celui des femmes.

Les théories du marché du travail et du chômage

Les analyses contemporaines du marché du travail se situent dans le cadre de la **concurrence imparfaite**. En particulier, celles qui relèvent de la **nouvelle microéconomie** et de la **nouvelle école keynésienne** ont considérablement renouvelé la vision du fonctionnement du marché du travail.

L'analyse microéconomique du marché du travail

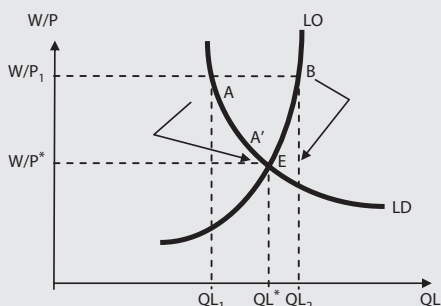
L'analyse du marché du travail dans le modèle néoclassique de base

Dans le **modèle** néoclassique de base, l'**offre de travail** est une fonction croissante du **taux de salaire** réel et la **demande de travail** une fonction décroissante (**arbitrage travail-loisirs**).

L'intersection des deux courbes au point d'équilibre détermine alors simultanément le **taux de salaire** réel d'équilibre et le niveau d'emploi d'équilibre qui égalise les quantités offertes et demandées. Sont ainsi exclus du marché tous les offreurs qui se seraient manifestés pour un taux de salaire plus élevé et

tous les demandeurs qui espéraient un taux de salaire plus faible.

Dans cet univers d'agents rationnels et en situation d'information parfaite, si le prix des « services producteurs du travail » (L. Walras) est parfaitement flexible, le **chômage involontaire** est impossible. En effet, tout individu à la recherche d'un emploi réalise un arbitrage entre le niveau du taux de salaire et la désutilité du travail. Dans cette approche, les chômeurs sont des individus qui exigent un taux de salaire supérieur au taux de salaire d'équilibre. Il s'agit alors de « **chômeurs volontaires** ».



À partir d'une situation de déséquilibre, un mécanisme autorégulateur s'installe :

- Pour un taux de salaire réel W/P_1 , la quantité demandée par les entreprises est de QL_1 tandis que la quantité offerte est de QL_2 (avec $QL_1 < QL_2$).

- Les salariés entrent en compétition puisque tous ne peuvent pas avoir un emploi au taux de salaire W/P_1 . Cette situation de **concurrence** tend à faire décroître le prix et on se déplace de B vers E sur la courbe d'offre.

- Les entreprises réagissent à la baisse du **taux de salaire**. Par exemple, en (A'), elles sont disposées à demander une quantité de travail plus forte. On se déplace sur la courbe de demande de A vers E via A' .

- Le mécanisme se stabilise au point E pour un taux de salaire d'équilibre de W/P^* et une quantité de travail QL^* . La flexibilité du prix et la rémunération du travail au niveau de sa **productivité marginale** font que tout individu désirant occuper un emploi peut en trouver un au taux de salaire réel d'équilibre du marché.

La nouvelle microéconomie du marché du travail

La nouvelle microéconomie du marché du travail vise à rendre compte d'un certain nombre de phénomènes observés que le modèle standard ne permet pas d'expliquer. Tout en prenant en compte le **noyau dur** du **modèle** néoclassique, comportements rationnels et maximisateurs des agents et **individualisme méthodologique**, elle intègre dans l'analyse les **asymétries d'information**, les comportements stratégiques, l'**opportunisme**, etc.

La **théorie de la recherche d'emploi** (ou théorie du *Job Search*) développée par G. Stigler (1911-1991, prix Nobel 1982) explique l'existence d'un **chômage frictionnel** sur le marché du travail en introduisant dans l'analyse les conséquences de l'imperfection de l'**information** sur le marché du travail.

La théorie du **capital humain** contribue à expliquer les écarts de salaires par les différences de **qualification** qui résultent des différences d'**investissement** en capital humain. Contrairement au modèle de base, le travail n'est pas homogène et il n'existe pas un seul taux de salaire sur le marché du travail.

La théorie des **contrats implicites** met l'accent sur le fait qu'employeurs et salariés n'ont pas la même attitude par rapport au **risque** : les salariés ont une plus grande aversion pour le risque que les employeurs. En échange d'un taux de salaire stable, le salarié accepte d'être rémunéré à un niveau inférieur à sa productivité marginale.

La théorie du **salaire d'efficience** repose sur une liaison positive entre le niveau du taux de salaire et l'effort productif du salarié. Elle conduit donc à un résultat différent du **modèle** néoclassique de base dans lequel le taux de salaire est égal à la **productivité marginale du travail**.

La théorie « **insiders/outside**s » développée en 1984 par A. Lindbeck et D. Snower est basée sur une opposition entre les salariés intégrés (après formation interne à l'entreprise, mise au courant et acceptation par leurs pairs) appelés *insiders* et les chômeurs candidats à l'embauche appelés *outsiders*. Afin de se protéger de la concurrence des *outsiders*, les *insiders* adoptent des com-

portements qui accroissent le coût de l'embauche pour l'employeur.

Le **modèle WS-PS** vise à rendre compte de l'existence d'un **chômage d'équilibre** qui résulte des conditions de formation du taux de salaire (WS) et des conditions de formation des prix (PS) dans un cadre de **concurrence imparfaite**.

La nouvelle microéconomie du travail montre ainsi que la rigidité des **taux de salaires** et/ou leur niveau plus élevé que celui d'équilibre résultent des comportements économiques rationnels des agents (salariés et des employeurs).

Macroéconomie du marché du travail

L'analyse du chômage chez Keynes

J. M. Keynes (1883-1946) cherche à expliquer le **chômage conjoncturel** qui, selon lui, est avant tout un **chômage involontaire**. Pour Keynes, le niveau de l'emploi dépend de la **demande globale** anticipée et non du taux de salaire. La baisse des taux de salaires, si elle se produisait, loin de ramener au **plein-emploi**, conduirait à une contraction de la **demande effective**, de la production et de l'emploi. Il considère que, dans une **économie de marché**, la situation la plus probable est l'**équilibre de sous-emploi** et qu'aucun mécanisme automatique ne peut conduire au rétablissement du **plein-emploi**. En effet, en période de récession ou de crise, la **consommation** diminue (elle dépend du revenu national courant) et l'**investissement** ne peut progresser (**capital** productif sous-employé et anticipations pessimistes de la demande). Une régulation de la demande par l'**État** est donc nécessaire.

+ Dans cette analyse, le **taux de croissance de l'économie** est à **court terme** le déterminant fondamental de la variation de l'emploi et donc du chômage. Les économistes calculent l'écart de production, ou encore le **gap d'Okun**, c'est-à-dire la différence entre la **croissance effective** et la **croissance potentielle** pour expliquer et prévoir le chômage conjoncturel.

Emploi, chômage et fluctuations de l'activité économique

Toutefois, la relation entre le taux de croissance et la variation de l'emploi est affectée

par l'existence d'un **cycle de productivité**. Les entreprises n'ajustent pas immédiatement les effectifs employés aux fluctuations de leur production. Si la production diminue, les licenciements ne se produisent qu'en dernier recours, après la baisse de la **durée du travail** et les mesures de chômage technique. Inversement, la hausse de la production va se faire d'abord avec des effectifs constants et des heures supplémentaires, retardant le plus tard possible les embauches. Ce cycle de la productivité est d'autant plus marqué que règles qui encadrent l'embauche et le licenciement sont souples. Dans les pays où la **flexibilité du travail** est élevée, en particulier la flexibilité quantitative externe, l'emploi et le chômage varient rapidement (flexibilité externe). Néanmoins, certaines entreprises choisissent une flexibilité interne afin de conserver leurs salariés qui ont des compétences spécifiques et choisissent la plupart du temps des ajustements d'horaires.

La théorie de la segmentation du marché du travail

Au début des années 1970 s'est développée une théorie de tradition « néo-institutionnaliste » (M. Piore, P. Doeringer), centrée sur la **segmentation du marché du travail**, et qui conteste l'analyse néoclassique de base. La théorie de la **segmentation du marché du travail** distingue au sein du marché du travail une coupure marquée entre un **marché primaire** et un **marché secondaire** au niveau des **qualifications**, des **salaires**, de la sécurité de l'emploi, des perspectives de carrière, etc. Le marché du travail n'assure qu'une partie du processus d'allocation du travail dans l'économie (sur le marché secondaire du travail), l'essentiel relevant de décisions internes aux entreprises (marché primaire du travail).

Chômage classique et chômage keynésien dans la théorie du déséquilibre

La théorie des **équilibres à prix fixes** (E. Malinvaud et J.-P. Benassy) relie la situation de **sous-emploi** décrite par la théorie keynésienne et l'**équilibre général** walrasien. Dans cette approche, la **viscosité des prix en courte période** (notamment leur **rigidité** à la baisse) est la principale cause de l'existence de **rationnements** sur le marché du

travail. Cette rigidité des prix à la baisse peut entraîner deux types de déséquilibres correspondant à deux régimes de chômage, le **chômage keynésien** et le **chômage classique**.

Marché du travail	Marché des biens	
	Acheteur	Vendeur
Acheteur	Chômage keynésien	Chômage classique
Vendeur		Inflation contenue

- ✚ Un marché est acheteur lorsqu'il comprend au moins un vendeur rationné.
- ✚ Un marché est vendeur lorsqu'il comprend au moins un acheteur rationné.

Les théories du chômage d'équilibre

Les théories du chômage d'équilibre visent à identifier les facteurs qui déterminent le **chômage structurel** :

- ceux qui agissent sur le niveau d'emploi offert par les entreprises ;
- et ceux qui jouent sur l'adéquation entre les chômeurs et les emplois.

Dans la détermination de niveau de l'emploi, la formation des prix et des salaires est analysée dans le cadre de la concurrence imparfaite sur le marché du travail et sur les marchés des biens et services (par exemple le **modèle WS/PS**).

Les apports de la nouvelle microéconomie cherchent à expliquer le niveau élevé des taux de salaires et leur rigidité. Rapports de force entre **syndicats** et employeurs, degré de concurrence sur le marché des biens et services, caractéristiques institutionnelles (existence et modalités de l'indemnisation du chômage, etc.) sont ainsi pris en compte pour expliquer le niveau du taux de chômage d'équilibre, les différences entre pays et les évolutions de ce chômage d'équilibre au cours du temps.

Tous les éléments pouvant affecter les **coûts de production** des entreprises et en fin de compte leur **rentabilité** sont intégrés dans l'approche du chômage d'équilibre, tout comme le degré de concurrence des marchés.

Du côté de l'adéquation entre les chômeurs et les emplois, les analyses insistent

sur l'existence d'un **chômage de prospection**, sur les processus d'**appariement** et la formation d'**appariements sélectifs**. La **courbe de Beveridge** qui relie le **taux de chômage** et le taux de postes vacants renseigne sur l'offre et la demande insatisfaites (à un niveau élevé de postes vacants correspond un faible niveau de chômage et vice versa).

Progrès technique, emploi, chômage

Chaque vague d'**innovation** importante a de fortes conséquences sur l'emploi et fait resurgir la crainte d'un **chômage technologique**. Les progrès réalisés en matière de robotique et d'intelligence artificielle, l'essor du traitement des données de masse (*big data*), les futures voitures autonomes, etc. alimentent les inquiétudes d'une société future avec un nombre d'emplois en diminution.

L'observation des faits historiques nous montre cependant que malgré la succession de plusieurs **révolutions industrielles**, le volume de l'emploi n'a pas diminué, au contraire. Le nombre d'emploi de l'économie dépend en effet d'une multiplicité de facteurs qui agissent sur le niveau de la **productivité** et sur le niveau de la **production** elle-même déterminée par la demande (le nombre d'emplois = niveau de la production/productivité par tête).

Toutes choses égales par ailleurs, la hausse de la productivité rendue possible par les **progrès techniques**, réduit le nombre d'emplois pour produire un volume identique ou supérieur de biens et services. Mais toutes choses égales par ailleurs, la hausse de la production nécessite plus d'emplois. On le voit, les **progrès techniques** ne suppriment des emplois que lorsque la croissance de la production est insuffisante. Plus précisément lorsqu'elle est plus faible que celle de la productivité.

Par ailleurs, ces progrès techniques peuvent alimenter une hausse de la demande (et des emplois) par la mise sur le marché de biens nouveaux (innovations de produits) et l'essor de nouveaux secteurs, par la baisse des prix et la hausse des salaires. Au niveau macro-économique, ces effets de création d'emplois du progrès technique l'ont emporté sur les effets destructeurs d'emplois. La plupart du temps, les emplois sont détruits dans certains

secteurs et créés dans d'autres. A. Sauvy avait depuis longtemps mis en évidence un mécanisme de **déversement** des emplois de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services.

Enfin, les grappes d'innovations provoquent des modifications de la structure et de la nature des emplois (par qualification, par secteur d'activité, etc.). Dans un rapport publié en janvier 2017 et intitulé « Automatisation, numérisation et emploi », le Conseil d'orientation de l'emploi parvient aux conclusions suivantes :

- « moins de 10 % des emplois existants présentent un cumul de vulnérabilités susceptibles de menacer leur existence dans un contexte d'automatisation et de numérisation ;
- mais la moitié des emplois existants est susceptible d'évoluer, dans leur contenu, de façon significative à très importante ;
- les progrès technologiques continuent à favoriser plutôt l'emploi qualifié et très qualifié ».

Les politiques de lutte contre le chômage

Politiques actives et politiques passives

La situation de l'emploi a conduit les différents gouvernements à engager des politiques de lutte contre le chômage et les économistes à analyser ces politiques et à formuler des propositions.

La typologie proposée par l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** pour comparer internationalement les dispositifs d'insertion ou de réinsertion des chômeurs différencie :

1. Les mesures actives :
 - d'accompagnement et d'aide à la recherche d'emploi ;
 - spécifiques pour l'emploi des catégories de chômeurs ciblés (chômeurs longue durée, ou des moins de 26 ans) ;
 - de mesures de formation.
2. Les mesures dites « passives » :
 - indemnisation du chômage ayant pour objectif d'assurer une certaine sécurité de revenu ;
 - préretraite ;
 - diminution de la **durée du travail**.

Depuis la seconde moitié des années 1990, les politiques passives et les dépenses qui les accompagnent reculent au profit des politiques actives. Partout dans les pays de l'OCDE s'impose l'idée selon laquelle il est préférable de consacrer des efforts à aider les chômeurs à trouver un emploi plutôt qu'à simplement les indemniser. S'inspirant du modèle danois (**flexisécurité**), les mesures d'activation ont en fait porté sur les chômeurs eux-mêmes, en particulier l'obligation d'entrer dans un dispositif d'activation, une fois dépassée une certaine durée de chômage indemnisé, ainsi que sur le renforcement suivi des chômeurs. Des dispositifs de profilage des chômeurs sont aussi mis en place, dispositifs visant à orienter les chômeurs vers les mesures en principe qui leur sont mieux adaptées.

Des réformes institutionnelles dans la gouvernance et la mise en œuvre des politiques de l'emploi se sont également généralisées (exemple des **lois Hartz** en Allemagne). Les principales réformes ont conduit au rapprochement, voire la fusion entre le service public de l'emploi et l'organisme en charge de l'indemnisation du chômage, sur le modèle des *Jobcenters* anglais au Royaume-Uni, qui gèrent à la fois l'indemnisation et l'accompagnement des chômeurs. Dans de nombreux pays, les activités d'accompagnement des chômeurs sont sous-traitées à des opérateurs extérieurs au service public de l'emploi, le plus souvent privés, mais pas forcément à but lucratif.

Par ailleurs, la plupart des pays mettent en place des dispositifs d'**incitations** monétaires conduisant en particulier à augmenter l'écart entre les revenus sociaux reçus par les inactifs et le revenu perçu par un actif. C'est le cas de la **prime d'activité** qui se substitue à la **prime pour l'emploi** et au **revenu de solidarité active (RSA)**. Les politiques d'emploi ont aussi mis en place des incitations non monétaires en réduisant les freins administratifs à l'emploi (simplification des **contrats de travail** par exemple).

La « flexisécurité »

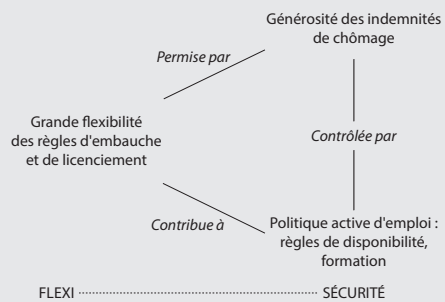
En pratique, les politiques de l'emploi doivent concilier une **flexibilité du travail** suffisante pour favoriser la **croissance économique**, une maîtrise du coût du travail et des **gains de productivité**, mais aussi des **revenus**

suffisants pour soutenir la **demande globale** et une sécurité suffisante pour favoriser la cohésion sociale et l'implication des salariés dans les entreprises. Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage doivent donc agir dans plusieurs directions à la fois et être graduelles (car l'impact des différentes mesures est difficile à évaluer).

Par ailleurs, depuis les résultats positifs de certaines politiques de l'emploi pratiquées dans des pays d'Europe du Nord, les chercheurs et les gouvernements cherchent à s'inspirer de ces expériences, et en particulier du « modèle danois », qui semble concilier les avantages de la flexibilité en termes de **compétitivité**, avec les avantages sociaux d'un niveau élevé de **protection sociale** des travailleurs.

Les danois ont ainsi développé la « **flexisécurité** » symbolisant un nouveau modèle social qui a permis, en une dizaine d'années, de faire baisser le taux de chômage au Danemark de 12 % en 1994 à 4,8 % de la population active en 2005 (le taux de chômage de ce pays est d'environ 5 % en 2018). Ce système combine une grande facilité de licenciement pour les entreprises à des indemnités longues et importantes pour les sans-emploi. L'administration accompagne les chômeurs dans leur parcours pour retrouver un emploi par des politiques actives. De fait, l'originalité du modèle de la flexisécurité est de reposer sur un « triangle d'or » associant flexibilité, politiques actives de l'emploi et haut niveau d'indemnisation des chômeurs.

Le « triangle d'or » du modèle danois selon R. Boyer



Source : R. Boyer, *La flexisécurité danoise, quels enseignements pour la France*, Rue du Ulm, 2006.

Les entreprises ont une grande liberté de licencier, le préavis est très court et la réglementation est peu contraignante : il n'y a pas de modèle unique de **contrat de travail**, pas de durée légale du travail, la loi n'encadre pas le droit de grève, ne décrète pas un salaire minimum.

En contrepartie, en cas de licenciement, l'ex-salarié est très protégé : prise en charge, indemnités très généreuses à condition de suivre des stages en entreprise ou des formations.

En France, le thème de la **sécurité sociale professionnelle** ou de la «sécurisation des parcours professionnels» traduit une volonté d'un nouveau «pacte social» associant la flexibilité nécessaire à la création d'emploi et de nouveaux droits sociaux, permettant de protéger les travailleurs tout au long de leur existence en favorisant les transitions d'une activité à l'autre (formation professionnelle par exemple), plutôt que de protéger leurs emplois.

Marché efficient

On dit qu'un **marché** est efficient lorsque le **prix** s'y forme sur la base de l'ensemble de l'**information** disponible. On distingue :

- l'**efficience** faible lorsque le prix à la période t se fonde sur l'information contenue dans les prix des périodes précédentes ;

- l'efficience semi-forte lorsque toutes les informations disponibles sur les **fondamentaux** de l'économie sont prises en compte ;

- l'efficience forte, lorsque toutes les informations, y compris les informations confidentielles, sont prises en compte dans la formation du prix.

☞ *Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Finance comportementale, Hiérarchie, Rationalité*

Marché financier

Le marché financier est le **marché** sur lequel se traitent des opérations à long terme portant sur des **actions** ou sur des **titres** de **créance**. La **bourse des valeurs** est une composante essentielle du marché financier.

✚ Ne pas confondre avec **marché monétaire** qui est le **marché des capitaux** à court et moyen terme.

✚ On distingue parfois le marché financier au sens large qui inclut le marché monétaire et le marché financier au sens strict qui se limite aux opérations à long terme.

☞ *Finances internationales, Marchés et prix, Monnaie*

➔ *Autorité européenne des marchés financiers, Économie d'endettement, Économie de marchés financiers, Globalisation financière*

Marché financier primaire

Le marché financier primaire est le **marché** sur lequel s'échangent les **titres** financiers nouveaux émis par les **sociétés** et par l'**État**. Les acheteurs de titres, épargnants individuels et **investisseurs**

institutionnels achètent ces titres à un prix d'émission qu'il ne faut pas confondre avec le cours boursier qui se détermine sur le **marché financier secondaire**.

☞ *Monnaie*

➔ *Financement de l'économie, Marché financier*

Marché financier secondaire

Le marché financier secondaire est le **marché** sur lequel s'échangent les titres financiers qui ont été auparavant émis sur le **marché financier primaire**. Sur ce marché, l'**offre** et la **demande** d'un titre déterminent son cours boursier qui évolue chaque jour et qui doit être distingué du prix d'émission du titre.

L'existence du marché financier secondaire assure la liquidité des placements financiers des épargnants.

✚ Le marché financier secondaire est l'un des rares marchés dont le fonctionnement obéit à celui d'un marché sur lequel intervient un **commissaire-priseur walrasien**.

☞ *Monnaie*

➔ *Comportements mimétiques, Financement de l'économie, Fondamentaux, Marché financier*

Marché interbancaire

Le marché interbancaire est un compartiment du **marché monétaire** dont l'accès est réservé aux **banques** et à certaines **institutions financières**. Ce marché permet à certaines banques de se procurer les **liquidités** qui leur sont nécessaires et à d'autres de placer à court terme leurs excédents de liquidités. La Banque de France intervient sur ce marché dans le cadre de la **politique monétaire** définie par la **Banque centrale européenne (BCE)**. Les **accords de pension** à 24 heures sont les opérations caractéristiques du marché interbancaire.

✚ En France, le marché interbancaire, créé en 1985, correspond à ce que l'on appelait avant cette date le « **marché monétaire** ».

➡ *Monnaie, Politique économique*

➡ *Banque centrale, EONIA, Facilités permanentes, Marché des capitaux, Open market, Refinancement, Repo, Taux d'intérêt, Taux directeur, Taux du marché au jour le jour*

Marché interne du travail

Le marché interne du travail désigne les mécanismes d'allocation de la main-d'œuvre à l'intérieur des **entreprises**. La distinction entre marché interne et marché externe du travail relève de la théorie de la **segmentation du marché du travail** (P. Doeringer et M. Piore, *Internal Labor Markets ans Manpower Analysis*, 1971) et donc d'une perspective institutionnaliste.

Le marché interne du travail qui ne relève ni de la confrontation entre offre et demande d'emploi ni d'une **régulation** par le **taux de salaire**, contribue cependant à définir les postes de travail, les rémunérations, et les affectations des travailleurs.

Certains niveaux de hiérarchie, certains postes, sont totalement à l'abri des arrivées extérieures et présupposent, pour être atteints, la montée progressive des échelons au sein de l'entreprise.

➡ *Marché du travail, emploi et chômage*

➡ *Institutionnalisme, Marché primaire*

Marché monétaire

Le marché monétaire est le **marché des capitaux** à court terme (de 24 heures à un an). Depuis 1985 en France, ce marché est ouvert à tous les **agents économiques** sous réserve qu'ils offrent un certain nombre de garanties. Les opérations portent notamment sur les **bons du Trésor**, les **certificats de dépôts**, les **billets de trésorerie**, etc.

✚ Le **marché interbancaire** est un sous-ensemble du marché monétaire.

✚ En France, avant 1985, le marché monétaire était le marché de la **monnaie centrale**, il était réservé aux **banques** et à quelques **entreprises** non bancaires.

➡ *Monnaie*

➡ *EONIA, Liquidité, Marché des capitaux, Marché financier, Open market, Politique monétaire, Refinancement bancaire, Règle des 3 D*

Marché organisé

Un marché organisé (de marchandises ou de produits financiers) est un **marché** sur lequel les transactions se déroulent selon des règles édictées

par une autorité de marché. Sur ces marchés, les transactions sont standardisées et une **chambre de compensation** protège les opérateurs du **risque de défaut** de leur contrepartie (la chambre de compensation se substitue à la contrepartie défaillante). De ce fait, la chambre de compensation surveille la **liquidité** et la **solvabilité** des opérateurs du marché. Elle le fait notamment en imposant un dépôt de garantie pour toutes les transactions à terme et en procédant à des **appels de marge** pendant le déroulement du **contrat** pour couvrir l'accroissement éventuel du **risque** que courent les opérateurs.

➡ *Finances internationales, Monnaie*

➡ *Marché de gré à gré, Marché des capitaux, Spéculation*

Marché primaire du travail

La **théorie de la segmentation du marché du travail** (ou du dualisme) introduit une distinction entre un marché primaire où les **firmes** entretiennent des pratiques d'attachement durable de leurs salariés et un **marché secondaire**. Le marché primaire et le marché secondaire ne correspondent ni aux mêmes **emplois**, ni aux mêmes **agents économiques** et n'ont pas les mêmes mécanismes de fonctionnement.

Par opposition aux « emplois secondaires », les « emplois primaires » sont caractérisés par :

- un niveau de **salaire** plutôt élevé ;
- des garanties de carrière et des perspectives de promotion ;
- un niveau élevé des **qualifications** moyennes ;
- une bonne qualité des conditions de travail.

✚ Les travailleurs qui peuvent prétendre à un emploi primaire ont en général une certaine ancienneté dans l'emploi, un niveau moyen de formation élevé et un taux de syndicalisation important.

✚ Ne pas confondre avec marché primaire au sens de **marché financier primaire**.

➡ *Marché du travail, emploi et chômage*

➡ *Capital humain, Formes particulières d'emplois, Insiders/outsideurs*

Marché secondaire du travail

Dans la **théorie de la segmentation du marché du travail**, le marché secondaire, par opposition au **marché primaire**, est un **marché** sur lequel les confrontations entre offre et demande de travail sont permanentes, généralisées et concurrentielles, instaurant ainsi une insécurité pour les salariés du marché secondaire.

Sur ce marché, les **emplois** ont des caractéristiques moins favorables que celles proposées sur le marché primaire :

- un niveau des **salaires** moins élevé ;
- peu de garanties de carrière et de perspective de promotion ;
- de moins bonnes conditions de **travail**.

Les « travailleurs secondaires » sont généralement plus jeunes, peu formés et peu qualifiés, peu syndiqués et sans véritable projet professionnel stable.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Contrat zéro heure, Discrimination, Lois Hartz, Ubérisation*

Marché unique européen

Le marché unique européen institué par l'**Acte unique européen** signé en 1986, conduit à la création d'un véritable **marché commun** (grand marché) au 1^{er} janvier 1993. Il s'agit de la poursuite d'un objectif prévu dès 1957, dans le **Traité de Rome**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Régionalisme commercial, Traité de Maastricht, Union économique et monétaire (UEM), Union européenne*

Marchéisation

La marchéisation est un processus par lequel on soumet à une **coordination** par le **marché** une activité qui lui échappait (en totalité ou en partie) jusque-là. Par exemple, on peut parler en France d'une

marchéisation du secteur des télécommunications. De même, on assiste à une marchéisation de la lutte contre la pollution (**marché des quotas d'émission**).

➤ *Économie et écologie, Finances internationales, Marchés et prix*

➔ *Accords de Kyoto, Droits de propriété, Marché auto-régulateur, Marchéisation des changes, Règle des 3 D*

Marchéisation des changes

La marchéisation des changes désigne le processus qui conduit à ce que les cours du **change** soient déterminés exclusivement (ou principalement) par le **marché**.

Alors que dans le système de **Bretton Woods**, les cours du change étaient encadrés par des marges de fluctuations et que les États intervenaient de façon très active dans la **régulation** du **système monétaire international**, on constate, depuis le passage au flottement des monnaies, une emprise plus forte des marchés dans la détermination du cours des **devises**.

✚ Certains économistes considèrent que la marchéisation des changes a conduit à une plus grande **volatilité** des cours ce qui constitue un **risque** pour l'**économie** mondiale.

➤ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Changes flottants, Globalisation financière, Politique de change, Risque systémique, Spéculation, Stabilité financière*



MARCHÉS ET PRIX

Dans les **économies de marché**, la coordination par les **prix** est dominante, même si elle coexiste avec d'autres formes de coordination, notamment celle des pouvoirs publics.

Dès la fin du XVIII^e siècle, l'**École classique** a cherché à démontrer la supériorité d'une organisation économique basée sur des **marchés** concurrentiels. Selon A. Smith (1723-1790), le marché agit comme une « main invisible ». Doté de mécanismes autorégulateurs, le marché permet à la multiplicité des intérêts individuels de se transformer en intérêt général : l'**allocation des ressources productives** est optimale. La maxime célèbre de V. de Gournay (1712-1759), membre de l'École physiocratique, « *laisser faire les hommes, laisser passer les marchandises* » trouve ainsi un fondement théorique.

Avec d'autres concepts et d'autres **hypothèses**, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la **théorie néoclassique** prolonge l'œuvre des classiques. L. Walras (1834-1910) en 1874 expose la théorie de l'**équilibre général** dans le cadre de la **concurrence pure et parfaite**.

Les analyses néoclassiques ont fait l'objet de nombreux prolongements théoriques. Dès les années 1930, J. Robinson (1903-1983) et E. H. Chamberlin (1899-1967) exposent des modèles de **concurrence imparfaite** et ouvrent la voie au développement de l'**économie industrielle**. Depuis la fin des années 1970, la **théorie des marchés contestables** et la **nouvelle microéconomie** constituent les nouvelles références de l'analyse des marchés.

Des approches originales, éloignées de la problématique walrasienne de l'équilibre et

de l'efficacité se sont également développées. Dès les années 1940, J. A. Schumpeter (1883-1950) avait insisté sur le rôle déterminant du comportement stratégique de l'**entrepreneur** et de l'**innovation**. À partir d'une conception du marché différente de celle des néoclassiques, l'École autrichienne conceptualise la **concurrence** comme processus de découverte de l'**information**, l'intervention de l'État doit se limiter à offrir un cadre juridique stable aux échanges marchands.

Pour Marx et Keynes, l'instabilité et les **crises économiques** caractérisent le fonctionnement des économies de marché. K. Marx (1818-1883) a mis en évidence les contradictions du **capitalisme** et Keynes (1883-1946) a démontré l'insuffisance de la seule **régulation** par les **prix**. S'appuyant à la fois sur les travaux de Marx et Keynes, la **théorie de la régulation** s'attache à souligner l'importance des **formes institutionnelles** au sein desquelles fonctionne le **capitalisme**. Cela permet notamment de rendre compte de la dynamique historique des **systèmes économiques** et de la **variété des capitalismes**. Le **néo-institutionnalisme** centre sa problématique sur le rôle de l'**organisation** et de la **hiérarchie**. Quant aux travaux de la socioéconomie, ils mettent l'accent sur le cadre institutionnel dans lequel se déroulent les relations marchandes.

Marchés, prix et équilibre en concurrence parfaite

La détermination du prix d'équilibre

Dans le **modèle** néoclassique de concurrence pure et parfaite, on suppose que les **consommateurs** et les producteurs sont « **preneurs de prix** » (*price takers*) et qu'ils ont des comportements de maximisation sous contrainte. Le **consommateur** ou « **ménage** » cherche à maximiser son **utilité**. Ses goûts sont représentés par une **fonction d'utilité** et il dispose de ressources, c'est-à-dire d'une « dotation initiale » en biens, en **droits de propriété** et en temps. Les consommateurs n'ont ni les mêmes goûts (les préférences), ni les mêmes ressources, ce qui les conduit à échanger.

Le **producteur**, qui représente l'**entreprise** dans ce modèle, est caractérisé par une **fonction de production** dont les **rendements**

marginiaux sont décroissants, ce qui rend irrationnel un accroissement excessif de la taille de l'entreprise. Son objectif est de maximiser son **profit**.

Les différents **prix** possibles sont « criés » par un **commissaire-priseur**, ils sont donc connus de tous gratuitement, les agents s'en servent de base pour déterminer leurs quantités offertes et demandées. Le « commissaire-priseur » centralise les **offres** et les **demandes** établies sur la base de ces prix. Par un processus de **tâtonnement walrassien**, il détermine un **prix d'équilibre** qui égalise les quantités offertes et demandées. Une fois le **prix d'équilibre** déterminé, tous les échanges se réalisent à ce prix.

Cet équilibre est stable, mais peut changer si un événement affecte l'une des deux courbes. Par exemple, une canicule accroît la demande de boissons fraîches : pour tous les niveaux de prix, les quantités demandées sont plus élevées (déplacement de la courbe de demande vers la droite). Les conditions de production restant les mêmes, la courbe d'offre n'est pas affectée par la canicule. Il en résulte un nouvel équilibre qui se caractérise par des quantités échangées plus élevées et également un prix plus élevé. Symétriquement, une nouvelle technique de production plus efficace conduira à un déplacement vers la droite de la courbe d'offre et, la courbe de demande n'étant pas modifiée, un nouvel équilibre avec des quantités plus élevées et un prix plus bas. L'analyse, appelée parfois **statique comparative**, consiste à comparer le nouvel équilibre à l'ancien.

Cet équilibre est optimal. L'allocation des ressources est efficace et la quantité échangée maximise le **surplus du consommateur** et le **surplus du producteur**.

L'équilibre général

Dans le modèle néoclassique de CPP, il y a autant de marchés que de biens. Il s'agit donc de déterminer dans quelles conditions peut se réaliser l'équilibre de tous ces marchés.

L'analyse de Walras

On doit à L. Walras (1834-1910) la première tentative de démonstration de l'équilibre général en 1874 dans un cadre de concurrence pure et parfaite. L'interdépendance des marchés se manifeste par le fait que l'offre

et la demande d'un bien dépendent du prix de tous les autres biens. Si l'on suppose que dans l'économie n biens et services sont produits et échangés (il y a n marchés), la question de l'existence d'un équilibre général se réduit à la recherche de la solution du système des n équations. Il s'agit donc d'un problème mathématique et pour qu'une solution existe, il suffit, pense Walras, qu'il y ait autant d'équations que d'inconnues. La solution est le système de prix (déterminé par le commissaire-priseur) qui égalise les quantités offertes et demandées sur les différents marchés. Pour que l'équilibre simultané sur tous les marchés soit réalisé, il faut que la **monnaie** ne soit pas demandée pour elle-même mais seulement pour être dépensée (elle n'a pas de fonction de **réserve de valeur**). Walras introduit la **monnaie** en considérant que l'un des biens sert de numéraire (unité de compte).

En fin de compte, L. Walras présente une démonstration formalisée, dans le cadre néo-classique, de la **loi de Say** qui assure l'impossibilité de **crises de surproduction** générale et durable. Par ailleurs, tout équilibre général concurrentiel est un **optimum de Pareto** (premier théorème de l'économie du bien-être).

Le modèle Arrow-Debreu

Pour K. Arrow et G. Debreu (*Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy*, 1954), les hypothèses de la concurrence parfaite ne sont pas suffisantes pour démontrer l'existence d'un équilibre général. D'autres hypothèses sont nécessaires. Tout d'abord l'existence d'un **système complet de marchés**. Les préférences des consommateurs doivent être convexes (**convexité des préférences**). Il n'y a pas de **rendements** croissants ni de **coûts fixes**.

Les hypothèses ajoutées par K. Arrow (prix Nobel 1972) et G. Debreu (prix Nobel 1983) sont donc plus contraignantes que les seules hypothèses de la concurrence parfaite : dans le monde réel, l'équilibre général est peu probable. Les deux auteurs eux-mêmes ont attiré l'attention sur les limites que constituaient ces hypothèses et ils ont également souligné les lacunes de cette théorie qui évacue la monnaie et l'**incertitude**.

Par ailleurs, le **théorème de Sonnenschein** (1973) établit que les fonctions d'**offre** et de **demande** ont une forme quelconque, la

convergence vers l'équilibre n'est donc plus assurée. En effet, la stabilité de l'équilibre n'est possible que si l'**effet de substitution** l'emporte sur l'**effet revenu**. Si l'effet revenu l'emporte sur l'effet substitution, la demande du bien Y va baisser alors que son **prix relatif** est lui-même en baisse.

Les défaillances du marché

Dans certaines situations, désignées comme **défaillances du marché**, l'**optimum de Pareto** ne peut être atteint. Il existe des **effets externes** dont la pollution est un exemple classique. Lorsque l'effet externe est négatif, les quantités échangées sur le marché sont supérieures à l'optimum social (et inférieures à l'optimum si l'externalité est positive). Dès lors, l'équilibre du marché, qui est un optimum privé, ne correspond pas à un optimum pour la société. Il s'agit d'un des cas de **défaillance du marché** qui justifie pour l'**économie du bien-être** une intervention publique. Cette dernière est aussi nécessaire dans le cas des **biens collectifs** pour lesquels il n'existe pas d'offre privée car ces biens se caractérisent par l'absence d'**exclusion par les prix**, il est donc impossible de faire payer l'utilisateur et aucune recette n'est possible pour le producteur. Un dernier cas d'intervention de l'État concerne les biens dont la production est à rendements croissants, ce qui conduit à une situation de **monopole naturel**. La puissance publique doit alors imposer au monopole naturel une **tarification au coût marginal**. L'intervention de l'État est destinée à revenir à un **optimum de Pareto**.

Marchés, prix et concurrence imparfaite

La théorie néoclassique et la concurrence imparfaite

Concurrence imparfaite, équilibre sous-optimal et rigidité des prix

Dans les situations de marché autres que la concurrence parfaite les offreurs, mais aussi les demandeurs ont un **pouvoir de marché** (cas du **monopole** ou du **monopsone** par exemple).

Rejetant l'hypothèse d'atomicité (modèles de monopole, **duopole**, **oligopole**) ou l'hypothèse d'homogénéité du produit (modèles

de **concurrence monopolistique**) et d'information parfaite, la théorie de la concurrence imparfaite montre que l'équilibre qui s'établit sur le marché est généralement sous optimal. En comparaison de l'équilibre concurrentiel, les quantités échangées sont moindres et le prix plus élevé. Par exemple, l'**équilibre de monopole** permet de dégager une **rente de monopole**. Par ailleurs, certains modèles de concurrence imparfaite, en particulier les modèles de **duopoles** (cas particuliers d'oligopoles), se caractérisent par une rigidité des prix liée au pouvoir de marché de certains agents et à des **barrières à l'entrée**. Un **politique de la concurrence** mise en œuvre par l'État se justifie pour lutter contre l'**abus de position dominante**, elle est illustrée en particulier par les **lois anti-trust**. L'**économie industrielle**, dans une approche plus empirique, a mis en avant les risques d'une **concentration des entreprises** excessive pour la concurrence. Néanmoins, le nombre d'entreprises en place importe peu lorsque le marché est contestable.

La théorie des marchés contestables

La **théorie des marchés contestables** renouvelle l'analyse de la concurrence et de l'intervention de l'État. Pour cette **théorie**, il n'est nullement nécessaire qu'il y ait un grand nombre de **firmes**, ni qu'elles soient de dimension négligeable par rapport au marché comme le suppose la concurrence parfaite. La concurrence des entrants potentiels qui découle de la libre entrée et libre sortie du marché exerce les mêmes effets que ceux d'un très grand nombre d'offeurs et conduira à un équilibre comparable à l'équilibre concurrentiel caractérisé par l'égalité entre le **prix de marché** et le **coût marginal**. Dans ces conditions, le rôle des pouvoirs publics sera d'assurer les conditions de libre entrée et surtout de libre sortie du marché. Cette théorie justifie les politiques de **déréglementation** (transport aérien par exemple). Sur les marchés où existent des monopoles publics (télécommunications par exemple), l'action de l'État consiste à ouvrir le secteur à la **concurrence** tout en maintenant un monopole légal pour le réseau (afin de réduire les coûts irrécouvrables) en mettant en place des **autorités de régulation** du marché.

La nouvelle microéconomie

Les développements de la **nouvelle microéconomie** démontrent que la **rationalité** des agents économiques peut conduire à une multiplicité d'équilibres sous-optimaux. C'est le cas lorsque l'information n'est pas parfaitement disponible et lorsque les décisions ne sont pas coordonnées par un commissaire-priseur. La nouvelle microéconomie prend en compte l'incertitude (absence de **système complet de marchés**), l'**aversion pour le risque**, les **asymétries d'information**, les possibilités d'**opportunisme** et les interactions stratégiques entre les agents économiques. Dès lors, les prix ne sont plus nécessairement les meilleurs indicateurs de **rareté** et une intervention de l'État dans la **coordination** des activités économiques peut se justifier.

La **théorie des jeux** modélise des situations d'information imparfaite pour déterminer une stratégie optimale pour chacun des agents, prédire l'équilibre du jeu et trouver comment aboutir à une situation optimale. La situation la plus emblématique est celle du **dilemme du prisonnier** où deux joueurs auraient intérêt à coopérer, mais où les **incitations** à trahir l'autre sont si fortes que la coopération n'est jamais sélectionnée par un joueur rationnel lorsque le jeu n'est joué qu'une fois. Ce type de jeu ne conduit pas à un **optimum de Pareto** (état dans lequel on ne peut pas améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'un autre). Mais dans le cadre de jeux répétés, une coopération entre les joueurs peut émerger des interactions entre les joueurs.

L'analyse de J. A. Schumpeter

La concurrence imparfaite est au cœur de l'analyse de J. A. Schumpeter (1883-1950) pour qui l'**innovation** est le principal vecteur de la concurrence entre firmes dans un contexte d'**incertitude**. Le processus concurrentiel et la recherche du profit conduisent les firmes à rechercher des positions de **monopole** grâce à l'innovation. Ce monopole est néanmoins temporaire car les autres firmes finissent par imiter la firme innovatrice.

Le **capitalisme** est ainsi toujours en évolution sous l'impulsion fondamentale des innovations (processus de **destruction créatrice**).

Pour Schumpeter, le dynamisme des économies de marchés ne peut donc pas s'analyser dans le cadre de la concurrence parfaite qui n'est pas « un modèle idéal d'efficacité » et qui est « irréalisable » (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942). Toutes les entreprises cherchent à maintenir leur position sur le marché par des stratégies de prix et des stratégies de **différenciation des produits**. « Quand il analyse ces stratégies d'affaires d'un point de vue instantané, l'économiste ou le fonctionnaire-enquêteur observe des politiques de prix qui lui semblent abusives et des restrictions de production qu'il assimile à un refus d'exploiter les possibilités de vente. Mais il ne voit pas que les agissements de cette nature constituent, au milieu de "l'ouragan perpétuel", de simples incidents, souvent inévitables, qui encouragent, bien loin de le freiner, le processus d'expansion à long terme. » Pour Schumpeter, la **rigidité** des prix reste un phénomène de courte durée et une menace latente peut exercer une pression concurrentielle similaire à celle de la concurrence réelle. Enfin, « en période de crise, une flexibilité parfaite déstabiliserait davantage le système ».

L'analyse autrichienne : l'ordre spontané du marché et la gestion des déséquilibres permanents

Pour l'**École autrichienne**, les phénomènes économiques et sociaux sont complexes. L'incertitude et les interactions entre agents ne peuvent être appréhendées à l'aide de l'outil mathématique, trop simplificateur des comportements humains. Les sciences sociales ne peuvent s'établir sur le modèle des sciences de la nature.

L'École autrichienne rejette donc l'analyse walrasienne, notamment son caractère statique (absence de prise en compte du temps) et la théorie monétaire qui la sous-tend (**théorie quantitative de la monnaie**). À la différence de l'analyse walrasienne qui repose sur le rôle d'un agent centralisateur (commissaire-priseur), le courant autrichien vise à rendre compte du fonctionnement d'une économie de marché décentralisée.

Dans l'analyse autrichienne, les décisions économiques individuelles sont marquées par le caractère limité et incomplet des

connaissances et informations de chaque agent sur son environnement. Dans cette optique, le marché n'est pas seulement un lieu anonyme et intemporel où s'échangent des biens et des services. Il est surtout un lieu où se diffusent, s'échangent et s'ajustent des informations, des **anticipations** et des savoirs partiels et atomisés. Au-delà de sa fonction classique de gestion des ressources rares, le marché est aussi (et surtout) un processus de découverte, c'est-à-dire un mécanisme de création et de diffusion d'**information**.

Le prix du marché est un **signal** qui indique aux consommateurs et aux producteurs ce qu'ils doivent faire : augmenter ou baisser la **production** d'un bien, utiliser une méthode de production plutôt qu'une autre ; consommer plus ou moins, maintenant ou plus tard, etc. Par des mécanismes de rétroaction et d'apprentissages successifs, les agents révisent leurs projets. Ainsi, s'ajustent progressivement les décisions de **consommation** et de production. Les déséquilibres permanents engendrés par le marché tendent à se résorber. À condition toutefois que l'État ne vienne pas modifier le jeu naturel du marché.

Pour l'École autrichienne, le caractère fondamentalement atomisé et dispersé de la connaissance dans une société complexe a imposé le marché comme une **institution** dominante. Les règles du marché ne sont pas le résultat d'une élaboration consciente, mais se sont imposées car elles rendent plus efficaces les actions des individus. La **monnaie**, elle aussi, est une **institution** indispensable au marché. Étroitement liée aux **arbitrages intertemporels** et aux **anticipations**, elle est un élément essentiel de l'activité économique. À l'opposé des conclusions de la **théorie quantitative de la monnaie**, l'École autrichienne récuse la **neutralité de la monnaie**.

Le marché et la monnaie sont ainsi des « **ordres spontanés** », au même titre que le langage, la morale ou le droit. C'est l'ordre social entier qui est en cause et F. Hayek propose d'ailleurs d'appeler l'ordre du marché « catallaxie ».

L'État occupe une place décisive dans la société car il assure le cadre juridique essentiel à la poursuite des activités économiques.

Les lois qui régissent les **institutions** doivent déterminer un cadre général qui s'applique à tous et dans toutes les circonstances. Ce cadre permet aux individus d'ajuster leurs **anticipations** dans un monde d'incertitude et d'ignorance. Le droit est ainsi le complément indispensable à l'ordre spontané du marché. Par ailleurs, selon F. Hayek (1899-1992, Nobel 1974), l'État doit être contraint par des règles et le pouvoir du gouvernement doit être limité par la loi. C'est la condition pour que les gouvernements, qui disposent d'immenses pouvoirs, ne soient pas tentés d'en abuser.

Marchés et prix : les analyses hétérodoxes

Marchés et prix : déséquilibres et instabilité macroéconomiques

L'analyse de Marx

K. Marx (1818-1883), dans l'analyse du capitalisme, accorde une grande importance au marché et au mécanisme des prix. Dans le cadre du **mode de production** capitaliste, si les marchés jouent un rôle régulateur, ils conduisent à long terme à un essor déséquilibré de la production. Les **crises économiques** sont donc des moments « naturels » du fonctionnement des économies capitalistes dont elles expriment les contradictions. En effet, au cours des périodes d'expansion du capitalisme, le secteur des biens d'investissement, sous l'effet de la concurrence, tend à croître plus vite que celui des **biens de consommation** du fait de la faiblesse des **salaires (paupérisation)**. La **suraccumulation** de capital qui en résulte conduit à la crise dont la sortie ne peut être assurée que par la dévalorisation d'une partie du **capital** et d'une **exploitation** des travailleurs plus intensive. Par ailleurs, la concurrence conduit à un accroissement de la **concentration** des entreprises et à la **baisse tendancielle du taux de profit**. On trouve de plus chez Marx une critique de la **loi des débouchés** et la mise en évidence du caractère actif de la monnaie. Pour lui, une économie monétaire est fondamentalement différente d'une économie de troc.

L'analyse de Keynes

J. M. Keynes (1883-1946) remet en cause le caractère autorégulateur du marché et

développe une analyse macroéconomique qui montre qu'en règle générale, une économie capitaliste de marché est en situation d'**équilibre de sous-emploi**. Pour lui, les résultats obtenus au niveau microéconomique ne sont pas nécessairement vrais au niveau macroéconomique.

Dans son analyse, la demande anticipée de biens de consommation et de **biens d'équipement** par les entreprises détermine le niveau de la production nationale et donc celui de l'**emploi**.

Le niveau de production qui résulte de leurs décisions est quelconque : « Il n'y a pas de raison de penser qu'il doive être égal au plein-emploi. » En cas de **sous-emploi**, la rigidité du **taux de salaire** nominal ne permet pas la résorption du **chômage** qui dépend fondamentalement du niveau de la production de biens et services. Les économies de marché peuvent donc rester durablement dans des situations de **déséquilibre du marché du travail**. En cas de crise, la contraction du revenu national rend les entreprises pessimistes. Elles réduisent leur niveau de production et d'**emploi**. Le **chômage** progresse et les anticipations de la demande deviennent encore plus pessimistes, conduisant à un approfondissement de la crise. Les prix, ne permettant pas l'ajustement des grandeurs macroéconomiques, sur le **marché du travail** mais aussi sur les **marchés des biens** de consommation car la consommation dépend du revenu national et non des prix, pour Keynes. Quant à l'investissement, il se contracte sous l'effet des anticipations. Il en résulte un **chômage involontaire** et une baisse des salaires. Cette situation, en déprimant la demande, ne fait qu'aggraver la situation.

Par ailleurs, Keynes développe une théorie nouvelle de la monnaie et du **taux d'intérêt**. Les encaisses pour motifs de précaution et de spéculation conduisent à une **thésaurisation** et créent ainsi la possibilité d'une insuffisance de la demande de biens et services.

Quant au taux d'intérêt, il est selon Keynes le prix de la renonciation à la **liquidité**. Il n'intervient que pour départager, à l'intérieur du volume global de l'épargne (qui dépend du revenu national), l'épargne placée et l'épargne thésaurisée. Une hausse de

l'épargne, au lieu de conduire à une hausse de l'investissement comme dans les analyses néoclassique et autrichienne, réduit la consommation et donc la demande globale.

La régulation de la demande globale par les **politiques économiques** est donc nécessaire : **politique de relance** de la demande en situation de sous-emploi ou **politique de stabilisation** de la demande si l'**inflation** s'accélère dans une économie en surchauffe car proche du **plein-emploi**.

Dans les années 1980, E. Malinvaud expose, dans la **théorie du déséquilibre**, une analyse du chômage qui combine un **chômage keynésien** (insuffisance de la **demande globale**) et un **chômage classique** (insuffisance de **profitabilité**).

L'analyse de l'École de la régulation

À la croisée des analyses de Keynes et de Marx, l'**École de la régulation** insiste sur le caractère multidimensionnel de la **régulation** d'une économie de marché. La stabilité économique est liée à celle du **régime d'accumulation**, lui-même tributaire de la cohérence des **formes institutionnelles** parmi lesquelles la configuration du **rapport salarial** joue un rôle central.

La flexibilité des prix et le caractère concurrentiel du fonctionnement des marchés ne sont compréhensibles que dans le cadre du **mode de régulation** concurrentiel. C'est l'ensemble cohérent des formes institutionnelles qui explique les ajustements par les prix dans ce mode de régulation. Par exemple, la flexibilité des prix est permise par le caractère individuel du **rapport salarial**, les exigences de la contrainte monétaire métallique, etc.

Dans le mode de régulation monopoliste, la hausse de la **concentration**, l'essor de l'intervention économique et sociale de l'**État** et le caractère collectif du rapport salarial se traduisent par une rigidité des prix à la baisse. L'**inflation** devient l'une des procédures essentielles de ce mode de régulation. Elle est permise par le relâchement de la contrainte monétaire (grâce à la **création monétaire** des **banques**).

La crise du mode régulation monopoliste ne peut être enrayée par un retour à plus de concurrence et de flexibilité. Une nouvelle cohérence doit s'instaurer entre les différentes

formes institutionnelles qui caractérisent aujourd'hui le **capitalisme actionnarial**.

Si cette analyse cherche à donner une lecture de l'histoire des modes de régulation du capitalisme, elle vise aussi à rendre compte de la **variété des capitalismes**, du fonctionnement des marchés imparfaits, des déséquilibres durables et de l'instabilité financière des économies de marché.

La Nouvelle école keynésienne

Dans une approche différente et plus micro-économique, la **Nouvelle économie keynésienne** (NEK, par opposition à la NEC, **Nouvelle école classique**) cherche à donner une explication microéconomique de la **viscosité des prix** et des salaires ainsi que des déséquilibres qui en résultent. Cette approche est basée sur des comportements individuels rationnels (comportements de maximisation et **anticipations rationnelles**). La prise en compte du temps dans l'analyse et en particulier des délais d'ajustement des structures productives peut justifier une certaine viscosité des prix (une excessive volatilité des prix peut alors accentuer les difficultés d'ajustement).

La nouvelle économie keynésienne a notamment tenté d'expliquer la persistance du **taux de chômage** élevé dans les principaux pays industrialisés depuis le début des années 1970, et particulièrement en Europe au cours des années 1980. Selon les modèles de **contrats implicites**, de **salaire d'efficience** dans ses différentes variantes (modèles de **sélection adverse**, de rotation des emplois, du « tire-au-flanc », d'équité), ou encore selon le modèle **insider/outsider**, le **taux de salaire** réel qui s'établit sur le marché du travail est un taux de **salaire** d'équilibre car aucun agent n'est incité à changer son comportement (rationnel). Toutefois, il ne correspond pas au plein-emploi et fait apparaître un chômage involontaire.

Qui plus est, les comportements rationnels des agents rendent inefficaces les politiques visant à restaurer la **flexibilité**. Les analyses des nouveaux keynésiens rejoignent ainsi les conclusions de Keynes : absence d'auto-régulation, sous-emploi durable, opposition aux politiques de flexibilité. Mais le rôle de la **demande globale** semble « oublié » ainsi

que celui des politiques de régulation de la demande. L'analyse, microéconomique, reste centrée sur le marché du travail qui ne peut s'ajuster spontanément.

Efficience des marchés et instabilité financière
Dans l'approche orthodoxe, les **marchés financiers** étant efficients, ils contribuent à une allocation optimale des ressources financières. Si l'on renonce à l'hypothèse d'efficience, l'instabilité de ces marchés peut affecter l'ensemble de l'économie.

Dans la *Théorie générale*, Keynes avait déjà analysé le **mimétisme** des agents sur les **marchés financiers** (métaphore du **concours de beauté**). Les analyses d'A. Orléan et de l'**économie des conventions** approfondissent ce point de vue. L'absence d'information parfaite justifie en effet de suivre les mouvements du marché car il est plus rationnel d'avoir tort avec le marché que d'avoir raison contre lui. Cela est vrai pour les agents peu informés mais également pour les opérateurs des marchés, obligés de prendre des décisions dans un laps de temps très rapide. Les variations des cours boursiers peuvent alors se déconnecter de l'économie réelle. Les **bulles spéculatives**, rationnelles et irrationnelles, finissent par éclater, entraînant souvent l'économie tout entière dans la crise (par le jeu de l'**effet de richesse**). Les variations des cours boursiers déterminent alors en grande partie les fluctuations de la **consommation** et l'**investissement**. Ce mécanisme est aujourd'hui accentué par la libéralisation et l'essor de la finance qui s'est accompagné d'un accroissement de la proportion de ménages possédant des **actifs financiers**.

Les fluctuations des marchés financiers s'accompagnent également de celles de l'**endettement** des entreprises (et des États). Les phases d'expansion s'accompagnent d'une montée de l'endettement accentuée par un **effet de levier**. La charge de la dette devient de plus en plus importante pour un nombre grandissant d'entreprises qui, afin de faire face à leurs obligations de remboursement, sont contraintes de baisser leurs prix et céder certains actifs financiers (ce qui provoque la baisse de la Bourse). La baisse de tous les prix (**déflation**) accroît le poids de la dette réelle qui accentue la déflation (**déflation**

de dettes, etc.). Des politiques monétaires restrictives de lutte contre l'inflation (taux d'intérêt élevés) aggravent la situation.

Les défauts de paiement, les mises en **faillite** provoquent des difficultés, voire la faillite pour certaines organisations financières qui avaient consenti des prêts. Une réaction en chaîne se profile (**risque systémique**), qui nécessite l'intervention rapide des pouvoirs publics et des **banques centrales** («**prêteur en dernier ressort**»). Une fois la stabilité rétablie, l'expansion économique reprend ainsi que l'essor de l'investissement et de l'endettement et les risques d'instabilité financière accrue... Toute période de stabilité finit par conduire à une crise (**paradoxe de la tranquillité**).

Marchés et institutions

Le néo-institutionnalisme

Ce courant théorique met en avant les **coûts de transaction** occasionnés par le marché, coûts que supprime la **hiérarchie** mise en œuvre dans les **organisations**. Selon R. Coase (prix Nobel 1991), l'**entreprise** est une forme d'organisation économique efficiente, alternative au marché. Lorsque le recours au marché entraîne des coûts de transaction trop élevés, la firme a intérêt à internaliser les activités, produire elle-même plutôt qu'acheter à une autre entreprise. Néanmoins, l'**internalisation** conduit à un accroissement de la taille de l'entreprise qui augmente les coûts d'organisation.

O. Williamson (1975) prolonge l'analyse de Coase en s'appuyant sur les hypothèses de **rationalité limitée** (H. Simon), d'**opportunisme** et en prenant en compte la **spécificité des actifs**. Il en déduit des structures variables d'organisation des firmes en fonction des transactions.

La **coordination** des décisions individuelles par les prix, un des rôles essentiels du marché mis en avant par la théorie néo-classique, n'est donc pas systématiquement la meilleure. Il en est de même pour l'**allocation des ressources** par le marché. Des organisations, qu'il s'agisse de firmes, d'**administrations publiques**, d'**associations**, etc., peuvent être plus efficaces, mais il faut également tenir compte de leurs coûts

d'organisation. Les frontières entre marché et hiérarchie dépendent de la comparaison entre les coûts de transaction et les coûts d'organisation.

La socioéconomie

La socioéconomie considère que l'interprétation des échanges marchands doit tenir compte des institutions de régulation macroéconomiques, des liens et réseaux sociaux, des jeux de pouvoirs, des systèmes de valeurs, des **conventions**, du contexte historique et social, etc.

Cette approche a été en particulier initiée par l'**institutionnalisme**. Dès le début du ^{xx}e siècle, Th. Veblen (1847-1929) considérait que l'analyse des comportements de consommation devait prendre en compte les effets de distinction sociale (**consommation ostentatoire**). Plus tard, la théorie managériale de l'entreprise ainsi que l'analyse de J. K. Galbraith mettent en avant le rôle des rapports de pouvoir (rôle de la **technostructure**) dans les grandes **sociétés anonymes**, qui influencent les prix du marché, les modèles de consommation (**filrière inversée** de J. K. Galbraith) et l'action économique de l'État.

Dans une perspective anthropologique, K. Polanyi (1887-1964), dans *La grande transformation* (1944), considère que l'économie est « encastrée » (« *embedded* » en anglais) dans le social. La naissance du système du marché autorégulateur au Royaume-Uni de 1795 à 1933 s'accompagne d'un **désencastrement** de l'économie avec un système où la production de biens et de services ainsi que la **répartition des revenus** dépendent de la **loi de l'offre et la demande**.

K. Polanyi met en exergue le caractère utopique de l'instauration d'une société dont les institutions seraient régies par les lois prétendument universelles du marché. Selon cet auteur, « l'idée d'un marché s'ajustant sur lui-même était purement utopique. Cette institution ne pouvant exister sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert » (*La grande transformation*). La société anglaise prit donc des mesures pour se protéger de son auto-destruction, ce qui conduisit à une resocia-

lisation des économies. La régulation des marchés par les prix ne peut suffire et l'intervention de l'État s'avère indispensable. De nombreuses recherches contemporaines en sociologie économique soulignent l'importance de l'inscription sociale du marché. La **régulation marchande** suppose l'existence d'institutions et d'organisations (réglementation de la concurrence), elle résulte souvent de la mobilisation collective de certains acteurs (actions en faveur de l'ouverture à la concurrence du secteur aérien ou de la téléphonie), elle nécessite des procédures de réduction des **asymétries d'information** (guides culinaires, labellisation, certification, etc.).

Marchés, croissance économique et institutions

Pour D. North (1920-2015, prix Nobel 1993), les **institutions** se définissent comme l'ensemble des règles qui régissent les interactions humaines. « De façon plus formelle, elles sont les contraintes imaginées par l'homme qui structurent l'interaction politique, économique et sociale. [...] Tout au long de l'histoire, les institutions ont été imaginées par les êtres humains pour créer de l'ordre et réduire l'incertitude dans l'échange. Avec les contraintes habituelles en sciences économiques, elles définissent l'ensemble des choix et déterminent en conséquence les coûts de transaction et de production et, à partir de là, la rentabilité et la faisabilité à s'engager dans l'activité économique » (D. North).

Prenant appui sur l'histoire économique, D. North multiplie les exemples où les institutions jouent un rôle majeur dans la croissance, que ce soit dans la construction de certaines infrastructures ou sur les marchés de capitaux, la législation des **sociétés anonymes**, etc.

Ces institutions, selon l'expression de D. Rodrik et A. Subramanian (2004) sont « créatrices de marchés » en ce sens qu'en leur absence les marchés n'existent pas ou fonctionnent mal. Mais ces deux auteurs considèrent qu'elles ne sont pas suffisantes pour garantir une croissance durable. Pour eux, trois autres types d'institutions doivent être mises en place « pour soutenir la

dynamique de la croissance, renforcer la capacité de résistance aux chocs et faciliter une répartition des charges socialement acceptables en cas de choc ».

Il s'agit :

– des institutions de « réglementation des marchés » qui sont chargées « des effets externes, des économies d'échelle et des informations imparfaites » ;

– des institutions de « stabilisation des marchés » qui « garantissent une inflation faible, réduisent au minimum l'instabilité macroéconomique et évitent les crises financières » ;

– des institutions de « légitimation des marchés » qui fournissent « une protection et assurances sociales, organisent la redistribution et gèrent les conflits » (*Finances et développement*, juin 2003).

Marge brute d'autofinancement (cash flow)

→ Capacité d'autofinancement

Marges arrière

Une marge arrière, définie par la loi Galland en 1996, désigne une réduction de prix (une remise) accordée par un fournisseur à un distributeur (par exemple pour la mise en avant des produits du fournisseur dans les rayons du distributeur). Selon la loi Galland, cette remise ne pouvait pas être intégrée dans le calcul des **prix** de vente au consommateur. Plus précisément, le seuil de revente à perte ne devait pas tenir compte des marges arrière. Le but étant de protéger les distributeurs de petite taille en interdisant aux grands distributeurs de pratiquer des prix de vente très bas. Par ailleurs, les marges arrière permettent aux grands distributeurs d'augmenter leur marge bénéficiaire tout en maintenant un prix de vente inchangé.

La loi Dutreil en 2006 et en 2007 et la loi Châtel en 2008 ont progressivement autorisé la déduction partielle puis totale des marges arrière dans le calcul du seuil de revente à perte.

✚ À partir de la loi Dutreil, l'expression « marges arrière » n'a plus de signification légale ; elle est remplacée par « autres avantages financiers », mais dans la pratique le terme « marges arrière » continue d'être utilisé.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Bénéfice, Concurrence, Monopole, Monopson, Pouvoir de marché*

Marges de fluctuations

Dans un système de **changes fixes**, les marges de fluctuations sont définies par le pourcentage maximal de variation du cours du **change** d'une **devise** de part et d'autre de sa **parité**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Bretton Woods, Régime de change, Système monétaire européen (SME)*

Marginalisme

Le terme « marginalisme » désigne un ensemble de travaux théoriques qui émergent dans la seconde moitié du XIX^e siècle et qui s'opposent à la fois à l'**École classique** et à la **théorie marxiste**.

La théorie marginaliste a pour origine la découverte de la théorie de l'**utilité marginale** réalisée dans les années 1871-1874 par trois économistes travaillant séparément : l'Anglais W. S. Jevons (1835-1882), l'Autrichien C. Menger (1840-1921) et le Français L. Walras (1834-1910). L'analyse marginaliste s'est également attachée à trouver le fondement de la détermination des **prix** et de l'équilibre **concurrentiel** sur un marché. Elle constitue le socle sur lequel vont s'élever l'édifice de la **théorie néoclassique** d'une part et l'**École autrichienne** d'autre part.

✚ Il ne faut pas confondre le marginalisme et le raisonnement à la marge. Ce dernier était déjà utilisé par D. Ricardo (1772-1823) dans la **théorie de la rente différentielle**. Il peut s'appliquer à toutes sortes de problèmes économiques, ceux de l'**entreprise** comme ceux de la **planification** centralisée.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Coût marginal, Efficacité marginale du capital, Équilibre général, Équilibre partiel, Loi de Gossen, Productivité marginale, Théorie économique*

Mark up

Conception de la formation des **prix** selon laquelle les **entreprises** ajoutent une marge à leur **coût de production** pour déterminer leur prix. Cette conception de la formation des prix est notamment utilisée par les **post-keynésiens** qui raisonnent dans le cadre d'une **économie monétaire de production** et non en termes de **marché**.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Coût marginal, Équilibre du producteur*

Marxisme analytique

Le marxisme analytique regroupe des auteurs comme G. A. Cohen (1941-2009), J. Roemer, J. Elster, E. O. Wright, etc., qui ont en commun de s'inspirer à la fois de l'œuvre de Marx et de la philosophie analytique anglo-saxonne. Cette dernière exige notamment une grande précision conceptuelle et une grande rigueur dans la conduite des raisonnements. Le marxisme analytique se propose donc de reformuler les analyses de Marx (par exemple le concept d'**exploitation**) en respectant les normes intellectuelles de la philosophie analytique. Cela les conduit notamment à adopter l'**individualisme méthodologique** et la théorie du choix rationnel.

➤ Épistémologie économique

Masse monétaire

La masse monétaire est la quantité totale de **monnaie** en circulation dans une **économie** à un moment donné. La définition et la mesure de la masse monétaire sont conventionnelles (il faut définir quels sont les **actifs** qui sont monétaires et ceux qui ne le sont pas). En pratique, on calcule divers **agrégats monétaires** qui sont autant de mesures possibles de la masse monétaire.

➤ Monnaie

➔ *Base monétaire, Contreparties de la masse monétaire, Liquidité, Loi de Goodhart, Monnaie centrale, Monnaie fiduciaire, Monnaie scripturale, Placement, Préférence pour la liquidité, Théorie quantitative de la monnaie*

Matérialisme historique

Le matérialisme historique désigne la méthode que K. Marx (1818-1883) utilise pour analyser les sociétés et leur évolution. L'originalité du matérialisme historique est de mettre l'accent sur l'**infrastructure** économique de la société, caractérisée par des **rapports de production** qui correspondent à un degré de développement donné des **forces productives**. K. Marx écrit ainsi dans la préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique* (1859) que «le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle».

Par ailleurs, selon K. Marx, tout **mode de production** est traversé par des contradictions dont la principale est celle qui oppose le développement des forces productives aux rapports de production existants et les rapports de propriété qui les sous-tendent. Les changements dans la base économique de la société s'accompagnent de ruptures «juridiques, politiques, religieuses, artistiques,

philosophiques». L'essor des richesses et la misère croissante du plus grand nombre conduisent à une crise révolutionnaire marquant la fin d'un mode de production et l'avènement d'un autre mode de production, supérieur au précédent par sa capacité à produire des **biens** économiques. L'histoire des sociétés n'est en fin de compte que l'histoire de la succession des modes de production, succession dans laquelle les luttes sociales jouent un rôle déterminant, d'où la célèbre phrase du *Manifeste communiste*, «l'histoire de toute société, jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes».

➤ Épistémologie économique

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Capitalisme, Économie du développement, Formation économique et sociale, Suraccumulation, Système économique, Théorie marxiste*

Matrice disciplinaire

Selon Th. Kuhn (1922-1996) une matrice disciplinaire est un ensemble de croyances (conception du monde), de règles méthodologiques, de **paradigmes**, qui sont communs aux chercheurs d'une discipline donnée, au cours d'une période de **science normale**.

✚ Ce concept est donc plus large que celui de paradigme.

➤ Épistémologie économique

➔ *Révolution scientifique*

Maturité (en finance)

La maturité en finance désigne la durée d'un emprunt ou, ce qui revient au même, sa date d'échéance. On parle aussi de la maturité pour désigner la durée de vie résiduelle d'un **titre**. Il existe en général une relation positive entre la maturité et le **taux d'intérêt** (le taux d'intérêt à long terme est plus élevé que le taux à court terme).

➤ Finances internationales, Monnaie

➔ *Bourse des valeurs, Courbe des taux, Duration, Obligation*

Maximax

Le maximax est un critère de décision dans l'**incertitude** qui consiste à choisir l'action qui procure le gain maximum le plus élevé (maximise le résultat maximal).

On considère généralement que ce critère de décision est résolument optimiste.

➤ Épistémologie économique

➔ *Agent économique, Préférence pour le risque, Risque, Théorie des jeux*

Maximin

Le maximin (ou critère de Wald) est un critère de décision dans l'**incertitude** qui consiste à choisir l'action qui procure le gain minimal le plus élevé (maximise le résultat minimal).

On considère généralement que ce mode de décision repose sur la prudence.

- + Le terme « maximin » est aussi utilisé dans le cadre de la théorie de la **justice sociale** de J. Rawls (1921-2002), puisqu'il s'agit pour ce dernier de maximiser la situation des individus les plus défavorisés au sein de la société.

➤ *Épistémologie économique*

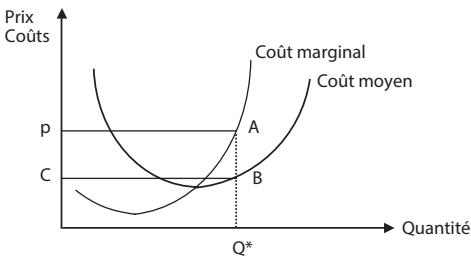
➤ *Aversion pour le risque, Théorie des jeux*

Maximisation du profit (en concurrence pure et parfaite)

En **microéconomie**, l'objectif du **producteur** est la maximisation du **profit**. Ce dernier est égal à la différence entre la **recette totale** et le **coût total**. La valeur du profit dépend donc de l'écart entre le **prix** de marché (qui est la **recette moyenne**) et la valeur du **coût moyen**. Le **producteur** a intérêt à augmenter sa **production** tant que la **recette marginale** est supérieure au **coût marginal**, autrement dit tant que le profit marginal est positif. Il n'est plus rentable d'augmenter la production lorsqu'il y a égalisation du coût marginal et de la recette marginale. Le profit marginal est nul et le profit total est maximal.

En **concurrence pure et parfaite**, la recette marginale est égale au prix du marché (p). Ce dernier s'impose au producteur qui, quelle que soit la quantité offerte, vendra chaque unité au prix du marché. En conséquence, le profit est maximal pour une quantité produite (Q^*) telle que le coût marginal et le prix du marché sont égaux (point A).

Pour une quantité produite Q^* , le coût moyen est inférieur au coût marginal (point B). Le profit total est donc graphiquement représenté par le rectangle (p -A-B-C). Il s'agit du profit de **courte période**.



Le raisonnement ci-dessus peut être formalisé. La fonction de profit [$p(Q)$] est égale à la différence entre la recette totale ($P \cdot Q$) et le coût total [$CT(Q)$];

$$\begin{aligned} p(Q) &= P \cdot Q - CT(Q) \\ &= Q(P - CT'(Q)/Q) \\ &= Q(P - CM(Q)) \end{aligned}$$

La valeur du profit dépend donc de l'écart entre le prix de marché et la valeur du coût moyen.

La fonction de profit est maximale lorsque sa dérivée première s'annule (la dérivée seconde étant négative).

$$p'(Q) = P - C''T(Q) = 0 \quad P = C''T(Q) = C_m$$

Ainsi, pour maximiser son profit, le producteur doit vendre une quantité telle que le coût marginal est égal au prix de marché : $C_m = P$, et donc, en concurrence pure et parfaite, telle que le coût marginal est égal à la recette marginale : $C_m = R_m$.

- + La condition de second ordre exige que :

$$p''(Q) = -c''(Q) < 0, \text{ soit } C'''(Q) > 0$$

L'équilibre doit donc se situer dans la partie croissante de la fonction de coût marginal.

En **longue période**, tant que le profit est positif, de nouveaux producteurs entrent sur le marché, ce qui fait augmenter l'offre et baisser le prix du marché. À l'équilibre du producteur de longue période, le prix du marché est égal au minimum du **coût moyen** et le **profit pur** est nul.

- + En **concurrence imparfaite**, à la différence de la concurrence parfaite, le prix du marché est différent de la recette marginale. La règle de maximisation du profit consiste à produire une quantité pour laquelle il y a égalité entre recette marginale et coût marginal.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Équilibre concurrentiel, Équilibre du monopole, Équilibre du producteur, Profit pur, Recette de monopole, Taux d'intérêt*

Mécanisme cumulatif wicksellien

Dans un système de **monnaie de crédit**, un mécanisme cumulatif wicksellien résulte d'une situation où le **taux d'intérêt monétaire** diffère du **taux d'intérêt naturel**.

Selon K. Wicksell (1851-1926) :

– si le taux d'intérêt monétaire est inférieur au taux d'intérêt naturel les **entrepreneurs** ont intérêt à s'endetter pour investir (**effet de levier**) ce qui provoque une surchauffe de l'économie et une accélération de l'**inflation**. Cette inflation réduit le **taux d'intérêt réel** ce qui pousse encore à l'endettement et à la hausse de l'**investissement**. Le phénomène est cumulatif dans la mesure où, tant que le taux monétaire est inférieur au taux naturel, le mécanisme se poursuit. Il ne s'arrête qu'avec l'égalité entre le taux d'intérêt monétaire et le taux d'intérêt naturel ;

– si le taux d'intérêt monétaire est supérieur au taux d'intérêt naturel – ce qui peut résulter notamment d'une crise de **confiance** (faillite bancaire) ou d'une intervention de l'**État** – cela conduit à un ralentissement de l'activité économique et à l'émergence d'un **chômage wicksellien**.

✚ F. Hayek (1899-1992) s'est appuyé sur les analyses de K. Wicksell pour développer son analyse monétaire des crises.

➤ *Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➤ *Accélérateur financier, Credit crunch, Crise de surendettement, Effet de levier, Équilibre monétaire*

Mécanisme de change européen (MCE)

Au sein du **système monétaire européen (SME)**, le mécanisme de change européen (dit MCE 1) visait à maintenir la stabilité des **monnaies** des pays membres autour de leur cours-pivot en écu.

Depuis la création de l'euro, le 1^{er} janvier 1999, le nouveau mécanisme de change européen (dit MCE 2) relie à l'**euro** les monnaies des pays membres de l'**Union européenne (UE)** qui ne participent pas encore à l'Union monétaire. Le MCE 2 vise à assurer la stabilité des changes au sein de l'Union européenne et à favoriser la **convergence** nominale des pays non-membres de la zone euro. La participation au MCE 2 est facultative, mais le Danemark ainsi que certains des dix nouveaux pays membres de l'UE y participent. Les marges de fluctuations du MCE 2 sont de 15% au-dessus ou en dessous des cours-pivot bilatéraux, mais le Danemark a adopté des marges plus réduites (plus ou moins 2,25%).

➤ *Finances internationales, Intégration économique*

➤ *Changes fixes, Régime de change, Traité de Maastricht*

Mécanisme de développement propre

Le mécanisme de développement propre a été mis en place dans le cadre du **Protocole de Kyoto**. Il permet à une entreprise d'un pays industrialisé de financer des dispositifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement. Ce dispositif doit permettre aux pays bénéficiaires de s'engager dans un processus de transition énergétique vers une économie bas carbone. En contrepartie, l'entreprise qui finance obtient des **quotas d'émission** qui s'ajoutent à ceux qu'elle a obtenus sur son territoire. L'objectif est de réduire le coût global de la réduction des émissions de carbone en faisant le choix de faire porter les efforts de réduction là où le **coût marginal** de la tonne de carbone est le plus faible.

➤ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Conférence de Copenhague, Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Économie de l'environnement, Mise en œuvre conjointe, Politique climatique*

Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et État (ISDS en anglais)

➔ *Tribunaux d'arbitrage international*

Mécanisme de résolution unique (MRU)

Le mécanisme de résolution unique est une procédure de **résolution bancaire** mise en place dans le cadre de l'**Union bancaire**. Il a pour objectif d'intervenir si une **banque** rencontre de graves difficultés, c'est-à-dire si sa défaillance est probable ou avérée. Le mécanisme est mis en œuvre par un conseil de résolution qui peut avoir recours à un fonds de résolution alimenté par des contributions des banques et qui permet donc de disposer de moyens financiers pour restructurer le **capital** de la banque en difficulté. Le mécanisme de résolution prévoit et met en œuvre des mesures qui s'inscrivent dans le principe du **bail in**.

➤ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Autorité bancaire européenne (ABE), Crise bancaire, Crise financière, Mécanisme de supervision unique (MSU), Règles prudentielles, Risque de système, Solvabilité, Stabilité financière, Système européen de surveillance financière (SESF), Test de résistance*

Mécanisme de supervision unique (MSU)

Le mécanisme de supervision unique a été mis en place en octobre 2013 afin d'intégrer la surveillance des établissements bancaires au niveau de l'ensemble de l'**Union européenne (UE)**. Le MSU vise à assurer la sécurité et la stabilité des **banques** en anticipant les difficultés éventuelles. À la suite de la **crise financière** mondiale de 2007-2008 et de ses répercussions en Europe, un consensus s'est formé sur l'idée que la **supervision bancaire** ne pouvait pas relever uniquement des autorités nationales et de **coordination**. Le MSU est pris en charge par la **Banque centrale européenne (BCE)**, il repose sur un cadre réglementaire unique en matière prudentielle applicable à toutes les banques qui opèrent dans l'UE.

✚ On parle aussi de mécanisme de surveillance unique.

✚ L'**Union bancaire** s'applique à la zone euro. Bien que la MSU soit une composante de l'Union bancaire, elle s'applique à l'ensemble des banques

de l'Union européenne. Seules les grandes banques de la zone euro sont soumises à la supervision directe de la BCE, les autres banques restent soumises aux autorités nationales de supervision (mais dans le cadre de la réglementation prudentielle unique).

⇒ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Autorité bancaire européenne (ABE), Crise bancaire, Crise financière, Intégration, Mécanisme de supervision unique (MSU), Règles prudentielles, Risque de système, Solvabilité, Stabilité financière, Système européen de surveillance financière (SESF), Test de résistance*

Mécanisme européen de stabilité (MES) ou European Stability Mechanism (ESM)

Le mécanisme européen de stabilité (MES) est une organisation permanente de la **zone euro** située à Luxembourg, qui a pour objectif de préserver la **stabilité financière** de l'**union monétaire**. Le MES, créé le 27 septembre 2012, se substitue à partir de juillet 2013 au **Fonds européen de stabilité financière (FESF)** et au Mécanisme européen de stabilité financière (MESF). Le MES dispose d'une variété d'instruments, notamment :

- une capacité de prêt aux pays en difficulté (actuellement 500 Mds d'euros sur la base d'un capital de 700 Mds d'euros qui pourra être réévalué) ;
- une autorisation pour lever des fonds en émettant des **titres** financiers, en concluant des accords financiers avec ses membres ou des institutions financières et pouvant impliquer le secteur privé dans la gestion des plans de sauvetage des États membres ;
- une possibilité d'achat d'**obligations souveraines** des États membres sur les **marchés financiers** primaire et secondaire ;
- une possibilité de recapitalisation d'établissements financiers ;
- une capacité de surveillance préventive et d'audits.

Mais tout État membre faisant appel au MES a l'obligation de se soumettre au **Traité de stabilité, de coordination et de gouvernance (TSCG)** et à un ajustement économique et fiscal.

⇒ *Finances internationales, Intégration économique, Monnaie*

➔ *Clause de non-renflouement, Conditionnalité, Crise de la zone euro, Dette publique, Dette souveraine, Surveillance macroprudentielle, Surveillance microprudentielle*

Médiane

La médiane M_e d'une série statistique est la valeur du caractère statistique qui partage la **population**

statistique considérée en deux parts égales. En conséquence, 50 % de la population étudiée a une modalité inférieure ou égale à M_e et 50 % de la population étudiée a une modalité supérieure ou égale à M_e .

➔ *Centile, Décile, Disparité, Dispersion, Millile, Quartile*

Ménage

Un ménage est une **unité institutionnelle** de la comptabilité nationale qui regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans les enquêtes auprès des ménages, l'INSEE considère de plus que les membres du ménage doivent avoir un budget commun.

✚ Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Les ménages collectifs réunissent des personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention etc.) ou dans des habitations mobiles (nomades, marins, etc.).

✚ Ne pas confondre avec une famille qui repose sur des liens de parenté.

⇒ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

➔ *Entreprise individuelle*

Mercantilisme

Le mercantilisme est un courant de l'analyse économique dont les auteurs marquants publient entre le **xvi^e** et le **xviii^e** siècle. Il ne s'agit pas vraiment d'une école et les positions défendues par ces auteurs sont assez diverses. Cependant, ils ont en commun de considérer que la prospérité du Prince ou de la Nation dépend de ses **échanges** (*mercanti* : marchands en italien) et de l'effectif de sa population. Ils prônent aussi le **protectionnisme** ce qui leur vaudra de vives critiques de la part des libéraux.

On peut distinguer plusieurs mercantilismes, qui (le plus souvent) ont théorisé des **politiques économiques** menées par les grandes puissances économiques de l'époque :

- le bullionisme (de *bullion* : lingot d'or) préconise l'enrichissement par les métaux précieux. Cette doctrine économique conforte la politique de l'Espagne du **xvi^e** siècle qui pille ses colonies et importe l'or et l'argent en métropole. Les bullionistes confondent la richesse monétaire avec la richesse réelle. Or, l'accumulation de métaux précieux a conduit à une hausse des **prix** qui a ruiné l'agriculture et l'industrie espagnoles : les autres économies européennes ont développé leur production pour exporter vers l'Espagne ;

- l'industrialisme français avance que la seule véritable **richesse** est celle qui provient du travail (de « l'industrie ») des sujets du monarque. Certains

de ses représentants ont été les précurseurs de l'interventionnisme étatique à l'abri de barrières protectionnistes, c'est le cas de J.-B. Colbert (1619-1683) et A. de Montchrestien (1575-1621). Les mercantilistes français ont aussi alimenté le débat sur les questions monétaires avec J. Bodin (1529-1596) ;

– le commercialisme anglais marqué par les travaux de T. Mun (1571-1641) ou de J. Locke (1632-1704) qui montrent l'importance des échanges extérieurs et en particulier du commerce maritime. Les Actes de navigation édictés par O. Cromwell (1599-1658), s'inspirent de ces analyses : ils stipulent que tout navire entrant ou sortant d'un port anglais doit battre pavillon anglais (ou celui du pays d'origine ou de destination du produit). Cette réglementation a fortement stimulé la puissance maritime et commerciale britannique ;

– le caméralisme allemand est une version du mercantilisme qui met l'accent sur l'intervention du Prince dans la vie économique (de *camera* : chambre d'enregistrement des décisions du Prince). Cette tradition allemande favorable à l'État se retrouvera dans l'**École historique allemande** et dans le **socialisme de la chaire**.

✚ À la fin de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), J. M. Keynes (1883-1946), se livre à une réhabilitation partielle de la tradition mercantiliste en relativisant les bienfaits du **libre-échange**.

✚ Aujourd'hui, le terme « mercantilisme » est utilisé pour qualifier des politiques économiques qui cherchent à protéger tout ou partie de l'économie nationale de la **concurrence** étrangère.

☉ *Commerce international*

➔ *Protectionnisme éducateur*

Méséconomie

L'analyse méséconomique se donne pour objectif l'étude d'un niveau de la réalité économique intermédiaire entre la **microéconomie** et la **macroéconomie**.

Par exemple, une analyse conduite au niveau des **secteurs d'entreprise**, des **branches**, des **filières**, est une analyse méséconomique.

☉ *Entreprises et système productif*

➔ *Économie de réseaux, Économie industrielle, Politique industrielle*

Méthode expérimentale

La méthode expérimentale consiste à soumettre une **hypothèse**, une **loi** ou une **théorie** à une épreuve de **vérification** ou de **réfutation**. La méthode expérimentale repose sur l'observation, sur l'investigation statistique ou sur la création de situations artificielles en laboratoire (expérimentation).

✚ Contrairement à une idée reçue tenace, la méthode expérimentale est parfaitement utilisable en sciences sociales (donc en science économique). En particulier, ces dernières années, on a vu se développer la méthode des **expériences aléatoires** en économie (méthode illustrée notamment dans le cadre de l'**économie du développement** par les travaux d'E. Duflo).

✚ Ne pas confondre méthode expérimentale avec **méthode inductive** ou avec **empirisme**.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Économie expérimentale, Méthode hypothético-déductive, Réfutationnisme, Vérificationnisme*

Métaphore du seau percé

La métaphore du seau percé (*leaky bucket*), exposée par A. Okun (1928-1980), désigne l'idée selon laquelle les sommes transférées au cours du processus de **redistribution** des **revenus** ne parviennent pas en totalité à leurs destinataires. Comme si ces sommes étaient transportées dans un seau percé qui en laissait échapper une partie. Selon A. Okun, ces pertes sont liées aux coûts de fonctionnement de la redistribution socio-fiscale (**fiscalité** et **prestations sociales**) et aux effets désincitatifs sur l'**offre de travail**.

✚ Derrière la métaphore du seau percé, on retrouve, en matière d'intervention de l'État, le débat équité/efficacité et la question de la **fiscalité optimale**.

☉ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Courbe de Laffer, Redistribution verticale*

Méthode hypothético-déductive

La méthode hypothético-déductive consiste à formuler des **postulats**, à en déduire des énoncés testables et à soumettre ces énoncés à des épreuves de **réfutation** (confrontation au réel).

✚ La méthode expérimentale est donc une composante de la méthode hypothético-déductive. Ces deux méthodes s'opposent à la **méthode inductive** qui repose sur des expérimentations ou des observations sans **théorie** préalable.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Hypothèse, Méthodologie*

Méthode inductive

La méthode inductive consiste à formuler des énoncés généraux (**lois**) à partir d'énoncés d'observation formulés sans grille théorique préalable.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *École historique allemande, Empirisme, Induction, Inductivisme, Méthode hypothético-déductive, Positivisme*

Méthode ouverte de coordination

La méthode ouverte de coordination est une procédure de coopération intergouvernementale qui s'est développée au sein de l'**Union européenne** à partir des années 1990. Les politiques concernées sont celles qui relèvent des compétences des États membres (**emploi, protection sociale**, jeunesse, éducation...). Il s'agit d'une coopération volontaire des États membres qui ne repose pas sur l'adoption de législations contraignantes. Les États adoptent des objectifs communs et définissent des indicateurs qui permettent d'évaluer le rapprochement des situations nationales.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Convergence réelle, Intégration profonde*

Méthodologie

Au sens strict, la méthodologie est l'étude des méthodes (démarches, techniques, procédés) qu'utilisent les scientifiques pour produire des connaissances. Dans le langage courant, le terme « méthodologie » est souvent utilisé à la place du terme « méthode ». On parlera par exemple de la méthodologie de la recherche au lieu de méthode de la recherche.

✚ Le terme « méthodologie » est le plus souvent utilisé pour désigner la méthode propre à une discipline particulière. On distinguera par exemple, la méthodologie économique de la méthodologie sociologique.

⇒ *Épistémologie économique*

Microéconomie

La microéconomie est une approche économique fondée sur l'**individualisme méthodologique**. Elle vise à rendre compte du fonctionnement global de l'économie en prenant pour point de départ l'étude des comportements optimisateurs d'**agents économiques** individuels (**producteurs** et consommateurs).

L'approche microéconomique ne se limite pas à l'étude des comportements individuels, elle analyse l'interaction entre les agents sur les **marchés** en termes d'**équilibre partiel** ou d'**équilibre général**. Elle a connu un développement important dans le cadre du **modèle de concurrence pure et parfaite**.

L'approche microéconomique s'est aussi développée dans un cadre de **concurrence imparfaite**, en analysant grâce à la **théorie des jeux** les comportements stratégiques des agents.

La **Nouvelle économie keynésienne (NEK)** élabore depuis plus de vingt ans, des analyses microéconomiques visant à expliquer la persistance de déséquilibres au niveau macroéconomique (théorie

des **contrats implicites**, théorie du **salaire d'efficience**, etc.).

Par ailleurs, le champ d'analyse de la microéconomie s'élargit et touche des domaines souvent éloignés du champ traditionnel de l'économie : la famille et les comportements démographiques, le champ politique, la délinquance, etc.

✚ Il faut éviter les associations simplistes entre microéconomie et **théorie néoclassique**.

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Économie de l'information, Homo œconomicus, Macroéconomie, Marginalisme, Nouvelle microéconomie*

Microentreprise

Selon la nomenclature de l'INSEE, une microentreprise est une **entreprise** dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Entreprise, Entreprise de taille intermédiaire, Grande entreprise, Petites et moyennes entreprises (PME)*

Microprudentiel

➔ *Surveillance microprudentielle*

Microfinance

La microfinance est une **innovation** permettant de financer une activité économique de petite taille. Elle propose, notamment à travers la microépargne, la microassurance et l'octroi de microcrédits, des opportunités de démarrer une activité économique à des personnes qui sont exclues des circuits bancaires traditionnels. Pour certains, elle est un moyen de lutte efficace contre l'exclusion des populations défavorisées des **pays en développement (PED)** et des pays développés. L'attribution du prix Nobel de la paix 2006 à M. Yunus, le fondateur au Bangladesh de la *Grameen Bank* ou « banque des pauvres », a donné à la microfinance sa notoriété.

⇒ *Économie du développement, Économie et écologie, Marchés et prix*

➔ *Commerce équitable, Confiance, Économie solidaire, Justice sociale, Secteur informel*

Migration

La migration est un mouvement de population qui implique une émigration (sortie du **territoire**) et une immigration (installation dans un territoire).

⇒ *Économie du développement*

➔ *Immigrant, Immigré*

Millile

Les millilles d'une variable (par exemple le **revenu**) sont les valeurs seuils de cette variable qui partitionnent en 1 000 groupes de taille égale une population statistique dans laquelle les individus ont été classés par ordre de revenu croissant. Il y a donc 999 milliles qui divisent une population statistique en 1 000 sous-groupes, chaque sous-groupe contenant 1 % de la population.

Ainsi, lorsqu'on étudie la répartition des **ménages** français en fonction de leur revenu, le premier millile sera la valeur du revenu telle que 1 % des ménages français ont un revenu inférieur ou égal à cette valeur, et 999 % un revenu supérieur ou égal à cette valeur.

Le 500^e millile est la **médiane**.

✚ D'une manière générale, les **quartiles**, **déciles**, **centiles** ou milliles sont appelés des quantiles.

➔ *Dispersion*

Mimétisme

➔ *Comportements mimétiques*

Minimas sociaux

Les minimas sociaux (*welfare benefits*) sont des **prestations sociales** versées sous conditions de ressources et visant à assurer un revenu minimum à une personne ou à sa famille. Ce sont des **prestations sociales** non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de **cotisations**.

En France métropolitaine, il existe huit minimas sociaux :

- le **RSA** créé en 2008 en remplacement du **RMI** et de l'allocation de parent isolé ;
- l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) qui a remplacé le minimum vieillesse en 2005 ;
- l'allocation de solidarité spécifique (ASS) créée en 1984 ;
- la prime transitoire de solidarité (ATS) destinée aux chômeurs proches de la retraite ;
- l'allocation veuvage créée en 1980 ;
- l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) créée en 1957 ;
- l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) créée en 2015 en remplacement de l'allocation temporaire d'attente (ATA) ;
- l'allocation d'adulte handicapé (AAH) créée en 1975.

Pour les territoires d'outre-mer, il faut ajouter une prestation spécifique : le revenu de solidarité (RSO), versé à partir de 55 ans aux personnes qui s'engagent sur l'honneur à quitter définitivement le marché du travail.

Près de 10 % de la population perçoit l'un de ces neuf minima sociaux.

✚ La prime d'activité qui s'est substituée au RSA est considérée comme un minimum social.

➔ *Revenus*

➔ *Assistance, État-providence, Fiscalité optimale, Pauvreté, Redistribution, Trappe à pauvreté*

Miracle économique

Un miracle économique est une formule journalistique utilisée pour caractériser une période de forte **expansion** économique d'un pays. L'idée de « miracle » économique est associée au franchissement très rapide des « **étapes de la croissance** » (W. Rostow). On a par exemple parlé de miracle économique japonais à partir de 1952 ou de miracle chinois depuis 1991.

➔ *Commerce international, Économie du développement, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Croissance endogène, Croissance transmise, Modèle d'Akumatsu, Pays émergents, Remontée de filière, Transfert de technologie, Variété des capitalismes*

Mise en œuvre conjointe

Le mécanisme de mise en œuvre conjointe a été mis en place dans le cadre du **Protocole de Kyoto**. Il permet à une entreprise d'un pays industrialisé de financer des dispositifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays d'Europe centrale et orientale. Le dispositif est le même que celui du **mécanisme de développement propre**.

➔ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Conférence de Copenhague, Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Économie de l'environnement, Politique climatique*

Mise en pension

➔ *Accord de pension*

Mittelstand

En Allemagne, on appelle *mittelstand* le réseau dense d'**entreprises** de taille intermédiaire qui est une composante essentielle de la **compétitivité structurelle** de l'économie allemande. Ces entreprises sont très majoritairement des entreprises familiales non cotées dont la gestion est conçue à long terme et où les **profits** sont majoritairement réinvestis dans l'entreprise. Ces entreprises ne relèvent donc pas du **capitalisme actionnarial** et ne sont pas soumises à la pression des **marchés financiers**.

➔ *Commerce international, Entreprises et système productif*

Mobilité des facteurs

➔ *Concurrence pure et parfaite*

Mode

En statistique descriptive, le mode ou valeur dominante désigne la valeur la plus souvent observée d'une variable dans une population statistique donnée.

➔ *Distribution*

Mode d'accumulation

➔ *Régime d'accumulation*

Mode de production

Dans la **théorie marxiste**, un mode de production est un ensemble de relations entre l'**infrastructure** (un état donné des **forces productives** et des **rapports de production**) et la **superstructure** (juridique, culturelle, politique...).

Le concept de mode de production a un caractère théorique (c'est un **modèle** ou un type idéal). Les **formations économiques et sociales** sont une combinaison de modes de production dont l'un est dominant.

La théorie marxiste distingue une série de modes de production qui se sont succédé dans l'histoire (esclavagisme, féodalisme, **capitalisme**).

✚ Ne pas confondre avec **mode de régulation**.

☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Exploitation, Plus-value, Système économique, Théorie*

Mode de régulation

Dans la **théorie de la régulation**, un mode de régulation est l'articulation entre un **régime d'accumulation** et des **formes institutionnelles**. Selon R. Boyer (*La théorie de la régulation. Une analyse critique*, 1986), un mode de régulation se définit comme : « un ensemble de procédures et de comportements individuels et collectifs qui a la triple propriété :

- de reproduire les rapports sociaux fondamentaux à travers la conjonction de formes institutionnelles historiquement déterminées ;
- de soutenir et piloter le régime d'accumulation en vigueur ;
- d'assurer la compatibilité dynamique d'un ensemble de décisions décentralisées ».

☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Mode de régulation concurrentiel, Mode de régulation monopoliste, Régulation, Variété des capitalismes*

Mode de régulation concurrentiel

Dans la **théorie de la régulation**, un mode de régulation concurrentiel se caractérise par :

- une **accumulation du capital** principalement extensive ;

- un **rapport salarial** caractérisé par un contrat individuel de travail et la **flexibilité** à la baisse du **taux de salaire** nominal ;

- une gestion de la **monnaie** qui s'appuie sur la contrainte métallique, celle-ci jouant un rôle important dans la flexibilité des prix à la baisse ;

- un État-gendarme qui intervient pour maintenir l'ordre (mais le poids des **dépenses publiques** reste faible) ;

- une faible interdépendance des économies : les échanges internationaux portent principalement sur les **marchandises** et le **protectionnisme** est souvent de mise.

La **régulation** s'opère principalement par le **marché** et par le retour périodique de **crises économiques** qui ne remettent pas en cause le **mode de régulation** mais qui assurent la quasi-stabilité à long terme du **niveau général des prix**, l'élimination des **unités de production** les moins rentables et la restauration du **taux de profit** moyen.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Mode de régulation monopoliste, Variété des capitalismes*

Mode de régulation monopoliste

Dans la **théorie de la régulation**, un mode de régulation monopoliste (ou fordiste) se caractérise par :

- une **accumulation du capital** principalement intensive, reposant sur de forts **gains de productivité** et une concentration du **capital** ;

- un **rapport salarial** fordiste fruit d'une institutionnalisation (**conventions collectives, protection sociale**) qui permet une croissance du **pouvoir d'achat** ;

- une contrainte monétaire caractérisée par le développement de la **monnaie de crédit** et le **financement de l'économie** par l'endettement ;

- l'intervention active de l'État dans les domaines économiques et sociaux ;

- l'internationalisation de la production et l'interdépendance croissante des économies.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Cercle vertueux du fordisme, Fordisme, Mode de régulation concurrentiel, Variété des capitalismes*

Modèle

Au sens le plus général, un modèle est une représentation simplifiée de la réalité qui a une portée

heuristique. La construction d'un modèle suppose que l'on retienne (par abstraction) des éléments de la réalité et que l'on construise des relations qui mettent l'accent sur l'essentiel. Un modèle est donc nécessairement simplificateur, par rapport à la complexité du réel qu'il rend intelligible.

➤ Épistémologie économique

➔ *Hypothèse, Modèle d'Akamatsu, Modèle de la toile d'araignée, Modèle de Solow, Modèle Harrod-Domar, Réalisme des hypothèses*

Modèle accélérateur-profit

Le modèle accélérateur-profit est un **modèle** macroéconomique qui explique les variations de l'**investissement** productif des **entreprises** en tenant compte de l'effet de l'**accélérateur** (logique de demande ou logique keynésienne) et du **profit** (logique d'offre).

– Du côté de la demande, jusqu'à la fin des années 1980, le résultat empirique le plus robuste était la relation très forte et assez stable dans le temps entre l'investissement et la croissance de la **production** (effet d'accélérateur). Plus les **entrepreneurs** anticipent une croissance économique forte, plus ils investissent.

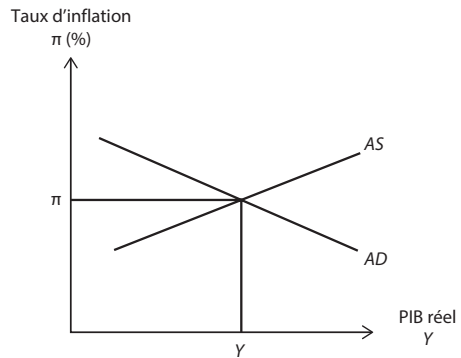
– Du côté de l'offre, la sensibilité à long terme du **taux d'investissement** des **entreprises** au taux de profit, semble forte. Le profit joue en tant que contrainte financière de l'investissement (indicateur de **profitabilité**). Une profitabilité nulle ou négative peut conduire à privilégier les **placements** financiers par rapport à l'investissement productif. La place du coût relatif des **facteurs de production** s'est fortement affaiblie dans la première moitié des années 1980. Mais l'investissement peut buter sur une contrainte de **solvabilité** (les entreprises doivent être en mesure de rembourser les emprunts arrivant à échéance, leur solvabilité est liée au niveau des profits, au niveau de l'endettement, au niveau des **taux d'intérêt**).

➤ Fluctuations et crises

➔ *Accélérateur, Répartition fonctionnelle des revenus, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

Modèle AD-AS

Le modèle AD-AS (*Aggregate Demand/Aggregate Supply*), appelé aussi modèle DG-OG (Demande globale/Offre globale), est un **modèle** qui relève de la **Nouvelle synthèse néoclassique** dans la mesure où il articule une approche en termes de marché et la prise en compte des **rigidités nominales**.



Le modèle met en relation l'offre globale (croissante en fonction du taux d'inflation) et la demande globale (décroissante en fonction de l'**inflation**). Il conduit à déterminer le niveau d'inflation et le niveau de production d'équilibre. L'offre globale s'apparente à une **courbe de Phillips**, elle dépend du niveau de l'inflation anticipée, de l'**écart de production**, et d'un terme qui correspond aux éventuels chocs d'offre. La demande agrégée dépend du taux d'inflation à long terme (**cible d'inflation** de la Banque centrale), du **taux directeur** de la **banque centrale**, des chocs de **politique monétaire** et d'éventuels **chocs de demande** exogène.

➔ *Épistémologie économique, Politique économique*

Modèle Arrow-Debreu

Le modèle Arrow-Debreu est une formalisation axiomatique du modèle d'**équilibre général** élaborée par K. Arrow et G. Debreu en 1954 (*Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy*). Les auteurs ont formulé les **axiomes** nécessaires et suffisants pour démontrer l'existence d'un équilibre dans une économie parfaitement concurrentielle.

Ces axiomes sont les suivant :

– **Système complet de marchés**, c'est-à-dire qu'il existe des marchés pour tous les biens, en tous les lieux et à toutes les dates futures. Il n'y a donc aucune **incertitude** quant aux prix futurs des biens et services puisque tous les **prix** sont connus à toutes les périodes.

– Tous les biens sont parfaitement divisibles (hypothèse nécessaire pour la continuité des fonctions d'offre et de demande)

– Convexité des préférences.

– Chaque **ménage** dispose d'une dotation initiale qui lui permet de survivre sans faire d'échange.

➔ Cette démonstration était nécessaire car l'approche de L. Walras qui reposait sur l'égalité du nombre

d'équations et du nombre d'inconnues dans le **modèle** s'est révélée insuffisante du point de vue mathématique.

✚ Le modèle Arrow-Debreu démontre l'existence d'un équilibre, mais pas l'unicité, ni la stabilité de cet équilibre.

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Équilibre concurrentiel, Loi de Walras, Main invisible, Théorème de Sonnenschein*

Modèle d'Akamatsu (vol d'oies sauvages)

Le modèle Akamatsu est un **modèle** dans lequel, au cours de plusieurs phases successives (les « vols d'oies sauvages »), un **pays en développement (PED)** connaît une montée en gamme dans son processus d'**industrialisation** grâce à l'exploitation de ses **avantages comparatifs** dans le **commerce international**. L'**investissement direct à l'étranger (IDE)** joue également un rôle majeur dans ce processus. Ce modèle a été proposé par l'économiste K. Akamatsu (1896-1974) dans les années 1930, puis adapté aux réalités de la croissance japonaise d'après-guerre et popularisé par S. Okita (1985).

Dans un premier temps, le PED (« l'oie » de tête, le Japon pour Akamatsu) connaît un décollage industriel à travers une stratégie d'**industrialisation** portant sur les **exportations** de produits bruts et des **importations** de produits finis occidentaux. Dans un deuxième temps, le PED construit sa propre **industrie** de consommation qui vient concurrencer les importations. Dans un troisième temps, cette industrie devient exportatrice et s'homogénéise avec celle des pays industrialisés. Cela conduit à une montée en puissance de la **production** domestique des **biens d'équipement** nécessaires et des biens à forte **intensité capitalistique**. L'essor de l'économie s'accompagne d'un **effet de propagation** régional par la **demande** adressée aux pays proches (« oies » suiveuses).

➤ *Commerce international, Économie du développement*

➔ *Capital humain, Décomposition internationale des processus productifs (DIPP), Démarrage, Mondialisation*

Modèle de Cairnes et Cairncross

Le modèle de Cairnes et Cairncross est un modèle formulé dans les années 1950 par A. K. Cairncross (*Factors in Economic Development*) qui articule le solde de la balance commerciale d'un pays et les flux de **capitaux** entrants et sortants de ce pays.

Dans la première étape, le pays s'ouvre au **commerce international** et il est alors importateur

net et jeune emprunteur net (sa **balance commerciale** et sa balance des capitaux sont négatives puisqu'il a encore une faible **productivité** et que sur le plan interne son **taux d'épargne** est inférieur à son **taux d'investissement**, il emprunte et ne prête pas).

Dans une deuxième étape, ce pays devient un emprunteur évolué : sa balance commerciale devient progressivement positive avec les **gains de productivité** et la réduction de son **taux d'importation** de **biens d'équipement** tandis que son épargne domestique augmente, mais sa **dette** externe reste élevée et cela se traduit par un solde négatif d'**intérêts** et de **dividendes** versés au **reste du monde**.

Dans une troisième étape, la balance commerciale devient positive et le pays rentre dans la catégorie de nouveau prêteur avec la croissance de son épargne qui devient supérieure à celle de son **investissement** tandis que l'incitation à placer les capitaux à l'étranger s'accroît avec une **productivité marginale** supérieure dans des pays moins développés.

Dans la quatrième étape, ce pays devient un prêteur évolué, sa balance commerciale est négative, sa balance de la rémunération des capitaux est positive avec la rémunération perçue au titre des capitaux placés à l'extérieur et les transferts nets de capitaux sont négatifs.

Ce modèle repose sur l'**hypothèse** d'une forte élasticité des flux de capitaux au **taux d'intérêt**. Il est moins adapté à la croissance du **xxi^e siècle** où les pays qui connaissent une croissance rapide sont aussi ceux qui ont dégagé les plus forts taux d'épargne comme c'est le cas en Chine.

➤ *Commerce international, Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Avantage comparatif, Balance des paiements, Économie géographique, Fragmentation internationale de la chaîne de la valeur, Institutionnalisme, Miracle économique, Modèle d'Akamatsu, Spécialisation économique internationale, Stratégie de développement, Théorème HOS*

Modèle de Solow

Le modèle de Solow est le **modèle** de croissance néoclassique qui a été élaboré (principalement par R. Solow, prix Nobel 1987) pour montrer la possibilité d'une **croissance équilibrée**. La possibilité d'un tel régime de croissance est liée à une **régulation** assurée par la variation du rapport capital/produit. Ce modèle néoclassique repose sur les **hypothèses** habituelles (**marché de concurrence pure et parfaite**, rémunération des **facteurs de production** à leur **productivité marginale**, **plein emploi**, etc.). C'est un modèle d'**offre**.

✚ Le modèle keynésien (ou **modèle Harrod-Domar**) considère la croissance équilibrée comme une situation exceptionnelle.

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Productivité*

➔ *Croissance transmise, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

Modèle DG-OG

➔ *Modèle AD-AS*

Modèle gravitaire (ou modèle de gravitation)

Le modèle gravitaire est un **modèle** qui s'inspire de la loi de gravitation de I. Newton (1643-1727) qui énonce que deux corps sont attirés en raison proportionnelle de leurs masses et en raison inverse du carré de la distance qui les sépare. Ce modèle est utilisé en économie pour rendre compte de la **corrélation** négative entre le niveau des échanges et la distance entre deux partenaires (les échanges sont inversement proportionnels à la distance). Le modèle gravitaire est utilisé pour rendre compte :

- de la mobilité du travail ;
- des comportements de **consommation** : la loi de W. J. Reilly (1929) énonce qu'un agent économique est attiré par le marché le plus important mais qu'il en est dissuadé par la distance à parcourir ;
- de la localisation des **entreprises** ;
- des flux d'échanges internationaux entre deux pays (les flux d'exportations du pays i vers le pays j sont fonction de l'importance économique de chacun des deux pays, mesurée par leur produit intérieur brut, et de la distance qui les sépare). Compte tenu du coût de franchissement d'une frontière (coûts de transport, droit de douane, coût d'information, etc.), l'existence d'une frontière commune entre deux pays renforce leurs échanges bilatéraux et les **investissements directs étrangers (IDE)**. Le modèle gravitaire est utilisé pour mesurer les effets de **création de trafic** ou de **détournement de trafic** associés à la formation des unions douanières.

➤ *Commerce international, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Bassin d'emploi, Barrières tarifaires, Coûts de transaction, District industriel, Économie géographique, Pôle de croissance, Pôle de développement, Union douanière*

Modèle Harrod-Domar

Le modèle Harrod-Domar est un **modèle** keynésien de croissance qui définit les conditions d'une croissance équilibrée qui nécessite l'égalité entre le

taux de croissance effectif, g , le taux de croissance garanti, g_w et le taux de croissance naturel, g_n .

Dans le modèle Harrod-Domar, la croissance économique dépend de l'augmentation de l'**investissement** : «une augmentation du revenu national n'est pas fonction de l'investissement, mais de l'augmentation de l'investissement. Si l'investissement d'aujourd'hui, aussi important qu'il soit, est juste égal à celui d'hier, le revenu national d'aujourd'hui sera juste égal et rien de plus à celui d'hier» (E. D. Domar, 1914-1997).

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Modèle de Solow*

Modèle IS-LM

➤ *Politique économique*

➔ *Schéma IS-LM*

Modèle IS-LM-BP

➤ *Politique économique*

➔ *Modèle Mundell-Fleming*

Modèle Mundell-Fleming

Le modèle Mundell-Fleming proposé par R. Mundell (prix Nobel 2002) et M. Fleming (1911-1976) en 1963 est une extension du **schéma IS-LM** dans une économie ouverte. Il permet de comprendre l'impact des **politiques économiques** (monétaires, budgétaire...) dans une économie ouverte selon le régime de change et le degré de mobilité des capitaux.

Selon ce modèle, pour stimuler la croissance du **revenu national**, la **politique budgétaire** est efficace en **changes fixes** mais elle est d'autant plus inefficace en **changes flexibles** que la mobilité des capitaux est forte. La **politique monétaire** est d'autant plus efficace en **changes flexibles** que la mobilité des capitaux est forte.

	En change flexible	En change fixe
Politique budgétaire	Aucun impact si la mobilité des capitaux est parfaite	Efficace pour stimuler le revenu national
Politique monétaire	Efficace pour stimuler le revenu national	Aucun impact

➤ *Finances internationales, Politique économique*

➔ *Anticipation, Monétarisme, Multiplicateur en économie ouverte, Relance keynésienne, Théorie keynésienne, Triangle des incompatibilités, Triangle de Rodrik*

Modèle principal-agent

→ *Théorie de l'agence*

Modèle SCP (Structure-Comportement-Performance)

Le modèle SCP ou Structure-Comportement-Performance développé par E. S. Mason (1938) puis par J. M. Clark (1940) et J. Bain (années 1960) est un modèle de la **concurrence praticable** qui a constitué l'approche dominante de l'**économie industrielle** jusque dans les années 1980. Selon ce modèle, les caractéristiques structurelles du marché orientent les comportements des **entreprises** qui eux-mêmes influencent les performances. À la différence de la **concurrence pure et parfaite**, dès que le degré de **concentration** s'élève, les firmes adoptent des comportements stratégiques, ce qui leur permet d'avoir un **profit** plus élevé que celui du producteur de concurrence parfaite. L'**allocation des ressources** n'est alors pas optimale. Ce **modèle** analyse ainsi de façon empirique :

- la structure des marchés conduisant à des distorsions de **concurrence** ;
- le comportement des entreprises qui conduit à un **pouvoir de marché (concentration)** ;
- la performance en termes de **rentabilité** qui découle du pouvoir de marché des entreprises.

Ce modèle a été remis en cause du fait d'une causalité à sens unique où seul l'environnement influence la firme. Il a été enrichi dans les années 1970 avec l'introduction de comportements stratégiques des firmes (**barrières à l'entrée**, **recherche-développement**, brevets, etc.), puis fortement critiqué notamment par les modèles de **marchés contestables**.

⇒ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

→ *Concurrence imparfaite, Concurrence pure et parfaite, Politique de la concurrence*

Modèle DSGE

Les **modèles DSGE** (*Dynamic Stochastic General Equilibrium*) sont la version formalisée de la **Nouvelle synthèse néoclassique**. Ils reposent à la fois sur l'hypothèse d'**anticipations rationnelles** de la **Nouvelle école classique** et sur des choix théoriques inspirés de la **Nouvelle économie keynésienne** (en particulier l'existence de **rigidités nominales** qui conduisent à ce que les **prix** ne s'ajustent que lentement aux déséquilibres qui apparaissent sur les **marchés**). Certains modèles prennent aussi en compte des rigidités réelles.

+ Ces modèles, largement utilisés par les organismes chargés de la prévision et de la mise en œuvre de la **politique économique**, ont été critiqués du fait de leur incapacité à prévoir la crise de 2007-2008.

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Rigidités*

Modèle stock-flux cohérent

Le modèle stock-flux cohérent est un **modèle** macroéconomique qui a été développé par les économistes **postkeynésiens** (notamment W. Godley et M. Lavoie) à partir des années 1990. Ces modèles relèvent d'une analyse de l'économie en termes de circuit (et non de **marché**). Ils visent à rendre compte des aspects, réels, monétaires et financiers du fonctionnement des économies et ne se limitent pas aux **flux** mais prennent aussi en compte les **stocks**. Ces modèles prennent la forme de deux matrices semblables au **tableau économique d'ensemble** (TEE) de la **comptabilité nationale** qui comportent en colonnes les différents secteurs institutionnels de l'économie (ménages, entreprises, banques, État, etc.) et en ligne les différentes catégories d'opérations (consommation, investissement, revenus, etc.). L'une des matrices enregistre les flux (transactions entre les agents) et l'autre les stocks (montant des actifs et des dettes qui résultent des transactions).

Toute opération économique fait l'objet d'enregistrement à la fois dans la matrice des flux et dans celle des stocks sous la contrainte de l'équilibre comptable : tout flux partant d'un secteur arrive à un autre secteur et modifie également les stocks. Ces modèles reposent sur des concepts keynésiens et postkeynésiens : monnaie endogène, principe de la **demande effective**, détermination des prix selon la méthode du **mark up**, etc.).

⇒ *Épistémologie économique*

Modèle WS-PS

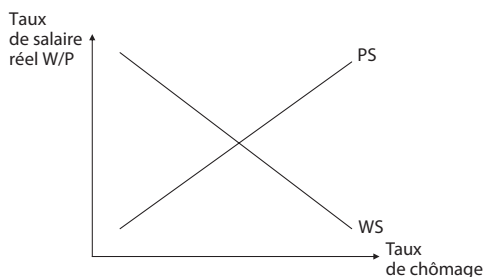
Le modèle WS-PS a été proposé en 1991 par R. Layard, S. Nickell et R. Jackman afin de rendre compte du **taux de chômage d'équilibre** dans un cadre d'**équilibre général** et de **concurrence imparfaite** où les agents sont « **faiseurs de prix** » (*price-makers*).

Dans ce modèle, le **taux de salaire** réel résulte d'une négociation entre employeurs et **syndicats** de salariés qui prend en compte le niveau des **salaires** nominaux, les **anticipations** d'inflation et le niveau de l'emploi. Les employeurs, de leur côté, déterminent les **prix** en fixant une marge bénéficiaire qui s'ajoute à leurs **coûts de production** (les salaires afin de simplifier le modèle).

La droite WS (*wage schedule* ou *wage setting*) représente les conditions de détermination des **salaires**. Elle décrit une relation décroissante entre le taux de salaire réel et le **taux de chômage** : plus le taux de chômage est élevé, plus le taux de salaire réel va se fixer à un niveau faible.

La droite PS (*price schedule* ou *price setting*) représente les conditions de formation des **prix** sur les **marchés** des biens et des services. La droite PS décrit une relation croissante entre le taux de chômage et le niveau de salaire réel. Quand le taux de chômage est élevé (et le niveau d'activité faible), les entreprises doivent accepter des niveaux de marge faibles, ce qui conduit à des prix plus bas et à des taux de salaire réel plus élevés.

Le taux de salaire réel d'équilibre et le taux de chômage d'équilibre correspondent à l'intersection des droites WS et PS. Ce taux de chômage d'équilibre est le seul taux de chômage compatible avec une inflation stable, il correspond au **taux de chômage non inflationniste (NAIRU)**. Par exemple, si le salaire souhaité par les salariés est supérieur à celui que sont prêtes à concéder les entreprises, il en résulte une spirale inflationniste. Le taux de chômage d'équilibre peut se modifier si l'une ou les deux courbes se déplacent : une hausse des **coûts de production** déplace la courbe PS vers la droite et un accroissement des exigences salariales déplace la courbe WS vers la droite.



➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage d'équilibre, Mark up, Taux de chômage naturel*

Moment Minsky

On appelle « moment Minsky » la période du **cycle du crédit** où les détenteurs d'**actifs financiers** (notamment de créances) sont contraints de les vendre pour essayer de se désendetter. Chaque agent cherche à vendre pour tenter d'échapper à la baisse des cours des actifs financiers, mais l'agrégation de ces comportements individuels rationnels aggrave la chute des cours et amplifie la **crise financière**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Accélérateur financier, Anticipations, Bulle spéculative, Crise des subprimes, Déflation par la dette, Hypothèse d'instabilité financière, Risque de crédit, Risque de défaut*



MONDIALISATION

En France, le terme « **mondialisation** » s'est imposé pour désigner le processus d'interdépendance croissante des économies nationales et la constitution d'un espace économique mondial de plus en plus intégré. Ce terme correspond au mot anglais *globalization* qui est parfois aussi utilisé en français (on parle par exemple de **globalisation financière**). Parler de globalisation ou d'économie globale, c'est signifier que l'on est passé à un stade supérieur de **l'intégration économique** : les **biens**, les **services**, les capitaux, circulent désormais dans un espace mondial où le contrôle des États-nations s'est affaibli.

Ch.-A. Michalet (1938-2007) propose de distinguer trois configurations de la mondialisation :

– une « configuration inter-nationale », dans laquelle la mondialisation se caractérise

principalement par des échanges de **biens** et **services** entre les pays ;

– une « configuration multi-nationale », dans laquelle la mondialisation se caractérise principalement par la mobilité de la **production** des biens et services. On parle d'une segmentation du processus productif porté par les flux d'**investissements directs** et les **firmes multinationales** ;

– une « configuration globale » caractérisée par la prédominance de la dimension financière.

Ces trois configurations ne sont pas exclusives, mais cumulatives : l'économie mondiale est caractérisée aujourd'hui à la fois par :

– une croissance du **commerce international** en règle générale plus rapide que celle de la production mondiale ;

- une importance croissante des firmes multinationales et donc une mondialisation des processus productifs ;

- un essor spectaculaire du volume des transactions sur les divers **marchés financiers**.

Cette ouverture croissante des économies soulève de nombreux débats (à propos des **délocalisations**, des **inégalités**, de l'impact des **crises financières**, etc.) qui conduisent à poser la question de la **régulation** de cette économie mondialisée.

Mondialisation : phénomène ancien, enjeux nouveaux

La mondialisation un phénomène ancien

Pour D. Cohen, la période actuelle ne serait que le troisième acte d'une histoire commencée au XVI^e siècle par la découverte de l'Amérique qui marque l'entrée dans la modernité. Cette période se caractérise par la hausse des **flux de marchandises** et de **capitaux** et d'importants mouvements migratoires (comprenant la traite des esclaves). Le deuxième acte de la mondialisation se joue au XIX^e siècle. Pendant la « paix de cent ans » (K. Polanyi), on assiste à la domination d'une puissance économique (la Grande-Bretagne), à l'intégration du système monétaire et financier par l'**étalon-or**, à la colonisation, au développement du commerce international et à des flux migratoires de grande ampleur. Selon S. Berger (*Notre première mondialisation*, 2003), entre 1870 et 1914, le degré d'interdépendance des économies est sous certains aspects plus important qu'aujourd'hui. C'est à propos de cette période que Lénine parle de l'**impérialisme** comme « stade suprême du capitalisme » caractérisé notamment par l'exportation massive des capitaux.

La seconde mondialisation

Les ressorts de la phase actuelle de la mondialisation sont à la fois politiques, avec la suppression progressive des barrières tarifaires et non tarifaires et techniques, avec la baisse des coûts du transport maritime et la facilité des moyens de communication et de circulation des informations. Le numérique a notamment permis le développement des services à distance (assistance technique en

ligne, éducation par exemple). Les facteurs de la globalisation se sont amplifiés cumulativement : développement des moyens de communication (internet, téléphone par satellite, etc.), **innovations financières**, **décomposition internationale des processus productifs** en fonction des signaux de **prix** pour un produit « made in monde » (S. Berger), conduisant à « un monde plat » (Th. Friedman, *La Terre est plate*, 2010). Cette seconde mondialisation se distingue de la première par plusieurs éléments :

- jusqu'à la fin du XIX^e siècle tout d'abord, une part importante de la **production** et de la **consommation** échappait à la logique du **marché** et relevait de l'activité domestique et des échanges locaux dans le cadre d'activités agricoles et artisanales ;

- au XIX^e siècle, des formes de régulations privées existaient, notamment dans le domaine financier à travers le rôle central de la place de Londres et de la livre sterling ;

- enfin, s'il est exact que les firmes multinationales existaient déjà au XIX^e siècle, leur développement aujourd'hui est sans commune mesure. Les plus importantes de ces firmes ont un **chiffre d'affaires** supérieur au **produit intérieur brut (PIB)** de bien des pays. Leur volonté de détenir un **pouvoir de marché** et de maximiser leur **rentabilité**, les conduit à opérer des **délocalisations** qui ont un impact sur l'**emploi**. Leur influence politique est loin d'être négligeable, de sorte qu'au total, la capacité des États à réguler l'action de ces firmes apparaît comme limitée. Néanmoins, la décomposition internationale des processus productifs a tendance à ralentir depuis quelques années.

Mondialisations et inégalités

Les **inégalités** peuvent être mesurées entre les différents pays (inégalités internationales), au sein de chaque pays (inégalités internes) ou bien de façon globale (**inégalités globales**). Pour F. Bourguignon (2012), les inégalités de revenus ou de niveaux de vie moyens entre les différents pays (**disparité**) ont tendance à se réduire depuis les années 1990. En revanche, les inégalités globales et les inégalités au sein de chaque pays s'accroissent. Ces évolutions dans un contexte d'accélération

de la mondialisation posent la question des liens entre mondialisation et inégalités.

Les inégalités entre territoires

L'analyse économique néoclassique notamment le **modèle de la croissance transmise**, conduit à penser que la **croissance économique** est plus rapide dans les pays les moins développés que dans les pays qui le sont davantage du fait de la **loi des rendements décroissants** (ou de la **productivité marginale décroissante**). Il devrait donc y avoir convergence, c'est-à-dire rattrapage progressif du niveau de PIB par tête des pays les plus riches par les pays les plus pauvres. Dans le passé, ce phénomène de convergence économique s'est indiscutablement produit pour certains pays. Par exemple, W. Baumol, sur la base des statistiques de A. Maddison, a montré que sur la période 1870-1979, des pays pauvres en début de période, comme le Japon et l'Italie, avaient rejoint le groupe des pays industrialisés les plus riches. Mais à partir des mêmes données d'histoire quantitative, les résultats sont moins clairs s'agissant de la période 1960-1985.

Aucune corrélation significative ne peut être établie entre la croissance du produit moyen par tête et son niveau en début de période ; or la thèse de la convergence impliquerait une **corrélation** négative (le taux de croissance devrait être d'autant plus fort, que le niveau de départ était plus faible). Pour P. N. Giraud (2012) l'histoire économique des deux derniers siècles d'après les travaux d'A. Maddison, est d'abord celle d'une fragmentation de territoires presque égaux au XVIII^e siècle : le PIB par habitant du pays le plus riche était 3,5 fois plus important que celui des pays africains en 1820, mais il devient 7,2 fois plus important en 1910 après la première mondialisation et 17 fois plus important en 1992.

On constate bien, sur cette période, un processus de convergence mais il concerne les seuls pays de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**. Différents travaux théoriques ont montré que la convergence était notamment conditionnée par l'importance de l'investissement en **capital humain** dans les pays « en retard ». Ce résultat est de nature à expliquer

l'absence de convergence mise en évidence par de nombreux travaux empiriques : les pays dont le niveau de revenu est trop faible et/ou qui sont affectés par de graves troubles sociopolitiques ne réalisent pas les efforts nécessaires en matière d'investissements en capital humain, ils ne convergent donc pas.

Depuis une trentaine d'années, on observe un renversement de tendance que l'on peut nommer la « grande convergence » et qui s'explique par le fait que, depuis 1990, les revenus moyens par habitant dans les **pays émergents** et les économies en développement augmentent plus rapidement que dans les économies avancées. Aujourd'hui, la croissance du PIB par tête des grands pays émergents est en moyenne deux fois plus importante que celle des pays développés.

Le rattrapage des pays émergents est facilité par le ralentissement de leur croissance démographique, l'importation et l'adoption de savoir-faire et de technologie, et un taux d'**investissement** proportionnellement plus fort que celui des pays riches. La forte croissance de la zone asiatique (la Chine mais aussi l'Inde, la Corée du Sud, la Malaisie, etc.) et de quelques autres pays émergents comme le Brésil ou l'Afrique du Sud contribue à diminuer le nombre de pauvres dans le monde. L'Afrique, qui a renoué avec la croissance depuis les années 2000, connaît elle aussi une baisse de son taux de pauvreté. Le premier des **objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** qui visait à réduire de moitié le **taux de pauvreté** entre 1999 et 2015 est ainsi atteint.

Les inégalités au sein des territoires

Au sein des nations, le constat est différent : les inégalités qui se sont réduites jusqu'au milieu du XX^e siècle augmentent depuis une trentaine d'années dans les pays développés, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne en Belgique ou en Italie, mais aussi dans le **tiers-monde**. On observe une divergence croissante entre le centième le plus riche et le reste de la population. Dans les pays émergents, l'ouverture économique a accru les écarts entre les groupes sociaux insérés dans la mondialisation et le reste de la population. En Chine, l'inégalité résulte en

partie des différences de développement des régions par exemple.

Selon F. Bourguignon (2012), la phase actuelle de la mondialisation a été un catalyseur de **politiques économiques** libérales qui ont réduit les **impôts** des plus riches, limité la **redistribution** et favorisé, à travers une critique du rôle de l'État, une **déréglementation** offrant des opportunités à l'émergence de **monopoles** privés se substituant aux monopoles publics (avec la constitution de grosses fortunes comme celle de Carlos Slim au Mexique). La globalisation financière a imposé une finance de marché au niveau mondial, couplée à la globalisation des firmes. La dynamique qui en découle a conduit les **investisseurs institutionnels** internationaux à mettre en concurrence les **firmes globales** en exigeant un rendement actionnarial le plus élevé possible, imposant une approche *shareholder* de la **gouvernance d'entreprise**. Pour y répondre, ces firmes globales mettent elles-mêmes en concurrence les territoires afin de comprimer leurs **coûts de production** et de maximiser ce rendement actionnarial. Cette pression concurrentielle a été favorable aux revenus du **capital**, à la précarisation des emplois, notamment industriels. La finance globalisée a ainsi pesé sur le partage de la **valeur ajoutée** en faveur des **dividendes** des **actionnaires**, au détriment des salariés. Selon F. Bourguignon, la mondialisation conduit donc à un surcroît d'inégalité au sein des nations qu'on pourrait évaluer à un niveau équivalent à celui des années 1920 avant l'avènement de l'État keynésien, et ce dans toutes les **variétés des capitalismes** même dans les pays institutionnellement plus égalitaristes comme les pays scandinaves.

De son côté, P.-N. Giraud (2012) fait le « terrible constat » d'un clivage entre les **revenus** des « nomades » et ceux des « sédentaires » au sein des espaces nationaux. Les revenus d'un territoire correspondent à la somme des revenus des nomades et des sédentaires. Les firmes nomades mettent en compétition les territoires selon leurs **avantages comparatifs** et les emplois qu'elles proposent sont eux aussi « nomades ». Les firmes sédentaires, qui produisent et commercent des **biens et services** d'usage local,

offrent des emplois « sédentaires ». Le revenu des nomades dépend de leur prix sur le marché mondial tandis que celui des sédentaires dépend du nombre de nomades, plus riches, et des préférences pour les produits locaux (leur revenu s'accroît avec la préférence pour les produits locaux). L'accroissement de la richesse peut donc conduire à des trajectoires de réduction ou d'accroissement des inégalités selon les variations du nombre de nomades ou de leur préférence pour les produits locaux. Plus les sédentaires d'un territoire sont pauvres, plus les nomades présents sur ce territoire sont compétitifs au niveau mondial puisque les produits sédentaires sont bons et les **salaires** des nomades peuvent être plus faibles à **pouvoir d'achat** égal.

Inégalité et mondialisation : un lien à nuancer

Pour certains économistes, la mondialisation n'est pas directement responsable de l'évolution des inégalités. Celles-ci résultent selon eux d'un triple phénomène :

- le rythme rapide du **progrès technique** qui joue en faveur des individus les plus qualifiés et affecte dans des conditions différentes les diverses activités économiques ;
- les appariements sélectifs des individus fortement dotés en capital culturel dans des régions, des types d'activités, des entreprises, ce qui accroît leur productivité du fait d'**économies d'agglomération** ;

- des politiques libérales (privatisations, déréglementation du marché du travail ou des marchés financiers, remises en cause de la protection sociale, etc.) adoptées par les États prétextant des « contraintes » de la mondialisation.

Cet accroissement général des inégalités dans les pays riches inquiète jusqu'aux organisations internationales comme l'**OCDE** et le **FMI** qui reconnaissent que des inégalités trop fortes engendrent des coûts sociaux importants (trouble à l'ordre public, montée des populismes xénophobes, etc.).

Mondialisation et spécificités socioculturelles

La mondialisation est souvent perçue comme un facteur d'uniformité culturelle.

Partout dans le monde s'imposeraient les mêmes marques de soda, la même restauration rapide, les mêmes marques de vêtement de sport, les mêmes films, les mêmes jeux télévisés, la même musique, etc. Nombre de ces marques sont américaines et contribueraient à diffuser « l'américan way of life » et la domination de la langue anglaise. Cette vision est cependant trompeuse et unilatérale.

Les deux dimensions de la mondialisation culturelle

La mondialisation culturelle a deux vecteurs différents.

– D'une part, un certain nombre de biens qui ne sont pas en eux-mêmes « culturels » au sens traditionnel du terme contribuent à façonner l'univers culturel (au sens anthropologique du terme). Il en va ainsi des produits alimentaires (boissons, restauration rapide, vêtements) : ces objets, et plus encore le discours publicitaire qui assure leur promotion, contribuent à définir des normes de consommation ou à promouvoir des valeurs et des attitudes.

– D'autre part, des biens culturels au sens strict (films, séries télévisées, musique, jeux interactifs, livres, magazines, etc.) sont désormais conçus et diffusés au niveau mondial par des **firmes multinationales** spécialisées dans la presse, l'édition, le cinéma, etc. Ces biens culturels contribuent eux aussi à forger un imaginaire collectif commun, à promouvoir des pratiques sociales, voire une langue commune. L'enquête de R. Jensen et E. Oster montre par exemple que l'introduction de la télévision par câble dans les villages ruraux indiens modifie le statut social très traditionnel des femmes et permet une plus grande autonomie de celles-ci, un recul de l'acceptation des violences conjugales et une baisse de la fécondité.

Cette mondialisation qui débouche sur une certaine forme d'uniformisation résulte largement de la logique d'ouverture des marchés, du développement du tourisme international et des nouveaux moyens de communication. Au sein de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, la question de la libéralisation des services concerne notamment ce domaine des activités culturelles (Accord général sur le commerce des services).

Cette vision d'un monde en voie d'uniformisation, à l'appui de laquelle on peut certes invoquer un certain nombre d'exemples, n'épuise cependant pas la réalité.

Les facteurs de maintien des spécificités culturelles

Le premier de ces facteurs est constitué par les inégalités de revenus, une proportion très importante de la population mondiale n'a accès ni à la restauration rapide, ni aux produits de grande consommation car elle vit dans un extrême dénuement. On est ainsi loin d'une uniformisation sur la base du **mode de vie** des classes moyennes des pays développés.

Le deuxième facteur consiste dans la capacité de réinterprétation des influences culturelles par les cultures locales : la généralisation du port du blue-jean ou de la consommation de Coca-Cola n'empêche pas les Espagnols de se passionner pour la corrida et les habitants de Nouvelle-Zélande pour le rugby. L'exemple du Japon montre que le maintien de spécificités culturelles n'est pas incompatible avec l'industrialisation.

Le troisième facteur conduit à souligner que l'influence culturelle n'est pas à sens unique : des cuisines exotiques aux spiritualités orientales, les pays du Sud sont loin d'être les récepteurs passifs de l'influence culturelle occidentale. Les musiques africaines ou latino-américaines ont un impact important sur la culture occidentale et sur la « *world music* ». Au sein même de la « forteresse Amérique », la diversité culturelle (influence du monde hispanique par exemple) et la contestation de la production hollywoodienne par des producteurs indépendants sont loin d'être négligeables.

Le constat du maintien des diversités culturelles, la distinction nécessaire entre industries culturelles et culture au sens anthropologique ne doivent pas conduire à négliger l'impact du développement de la logique marchande sur certains aspects de la diversité culturelle. La concentration des industries culturelles peut par exemple remettre en cause la diversité de l'offre de biens culturels, ce qui justifie la défense d'une **exception culturelle**. La culture, selon ce point de vue, serait trop

importante quant à l'identité des Nations et des peuples pour être soumise totalement à la logique marchande. Elle peut être ainsi considérée comme un **bien collectif mondial** (au même titre que la biodiversité).

On sait cependant que les mesures protectionnistes peuvent à leur tour nuire à la diversité et au dynamisme. C'est pourquoi, il semble préférable de privilégier les mesures incitatives (subventions) et les stratégies co-opératives (par exemple, la constitution d'un marché européen du cinéma et la coopération entre les acteurs publics et privés au sein de l'Union européenne pourraient permettre de faire jeu égal avec les grandes maisons de production de Hollywood).

Mondialisation et gouvernance mondiale

La nécessité d'une gouvernance mondiale vient de la contradiction entre l'interdépendance croissante des espaces économiques et la fragmentation du système politique (diversité des États, essor politique des **pays émergents**, absence de centralisation financière comparable à la place financière de Londres au XIX^e siècle, etc.).

Définition et domaines de la gouvernance mondiale

Par **gouvernance** on peut entendre, avec P. Lamy, « l'ensemble des transactions par lesquelles des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées ». Dans cette optique, Z. Laïdi et P. Lamy définissent la **gouvernance mondiale** comme l'ensemble des « processus par lesquels les sociétés politiques, économique et civile négocient les modalités et les formes d'arrangements sociaux planétaires sur la base du principe de coopération conflictuelle ». Pour P. Jacquet et J. Pisani-Ferry, le terme « gouvernance » est un néologisme utile car il désigne un problème central pour l'organisation économique internationale : « Comment gouverner sans gouvernement ? ».

La gouvernance mondiale relève de plusieurs domaines :

- celui du **multilatéralisme**. En effet des politiques unilatérales pourraient, à l'instar de

la guerre commerciale des années 1930, avoir de nombreux effets pervers (guerre des monnaies, **dumping** fiscal et social par exemple) ;

- celui de la gestion des **effets externes** négatifs liés à l'activité économique au niveau mondial, c'est le cas notamment dans le domaine de l'environnement ;

- celui des **biens collectifs mondiaux** qui concernent par exemple la santé, la lutte contre la criminalité, l'éducation, la stabilité financière (prévention du risque systémique notamment).

Deux grandes conceptions des finalités de la gouvernance

On retrouve ici deux sensibilités, l'une plus libérale, l'autre plus interventionniste.

- Dans l'optique libérale, il s'agit de mettre en œuvre au niveau international les principes de l'**ordolibéralisme** de la tradition allemande. Cela consiste à fixer des règles générales permettant d'offrir un cadre stable aux actions des États et des agents privés. Renonçant à l'application de mesures discrétionnaires, cette approche privilégie la **coordination** par des règles. Les Traités commerciaux offrent un exemple de ce type d'approche. D'éventuelles actions correctrices ne sont justifiées que dans le cas de **défaillances du marché**.

- Dans l'optique plus interventionniste, la gouvernance est caractérisée par l'adoption d'objectifs communs (comme les Objectifs de développement durable par exemple) et d'organisations multilatérales dont les structures exécutives sont communes aux États qui en sont membres. Par exemple, pour P.-N. Giraud, il s'agirait d'organiser l'éradication des **paradis fiscaux**, de gérer la question des **taux de change** dès lors que certains pays organisent la sous-évaluation de leur monnaie face au dollar et d'orienter la soutenabilité de la mondialisation en favorisant les biens collectifs mondiaux comme le climat ou la biodiversité pour éviter une dégradation irréversible du capital naturel.

Plusieurs modèles de gouvernance sont envisagés

La création d'un gouvernement mondial apparaît pour l'instant utopique, mais au

niveau régional, des transferts de souveraineté peuvent faire émerger de nouveaux acteurs politiques impliqués dans la régulation de l'économie mondiale. Toutefois ces transferts de souveraineté ne s'opèrent pas sans conflits comme le montre l'exemple de l'Union européenne.

- La coopération institutionnalisée entre États fondée sur la recherche de consensus. C'est la démarche qui a prévalu dans le cadre du GATT et qui continue à s'appliquer au sein de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** en dehors de l'**Organe de règlement des différends (ORD)**.

- La mise en place de réseaux d'**autorités administratives indépendantes** agissant sur la base de compétences techniques par délégation des États. Par exemple le Conseil de **stabilité financière** qui regroupe les **banques centrales** et certaines institutions financières internationales. L'évolution du rôle du **Fonds monétaire international (FMI)** pourrait le conduire à entrer dans cette catégorie.

- La production de droit sans État. Il s'agit ici de faire émerger, grâce à la jurisprudence, des principes et des règles de droit qui servent de fondement à l'organisation des relations entre agents privés et/ou États. L'Organe de règlement des différends au sein de l'OMC est un bon exemple de ce type de procédure. Les tribunaux internationaux offrent un autre exemple utile.

- L'autorégulation privée. Il s'agit ici de laisser libre jeu aux accords passés entre les agents privés. La mise en œuvre de ces accords repose sur des procédures arbitrales et sur la réputation des organismes qui produisent les normes ou négocient les accords. Les normes comptables internationales relèvent de cette logique.

Bien évidemment, ces divers modes de gouvernance ne sont pas exclusifs les uns des autres.

La réflexion sur la gouvernance mondiale a progressé ces dernières années sous l'effet de trois séries de faits.

- Tout d'abord, le constat des échecs de la coopération internationale multilatérale. On peut citer l'abandon en 1998 de l'AMI (accord multilatéral sur l'investissement) qui se négociait au sein de l'**Organisation de**

coopération et de développement économiques (OCDE) et les difficultés croissantes des négociations multilatérales au sein de l'OMC (échec de la conférence de Seattle en 1999, échec du cycle du Millénaire en 2015). On peut également citer l'échec de la Conférence de Copenhague en 2009 sur le réchauffement climatique.

- Ensuite, les critiques adressées au FMI et à la **Banque mondiale**. Dans les années 1980 et 1990, les politiques d'ajustement structurel, puis les modes de gestion des crises financières ont fait l'objet de vives contestations provenant d'horizons divers. Des auteurs hétérodoxes ont reproché aux politiques libérales et déflationnistes inspirées par le « **Consensus de Washington** » d'avoir provoqué une aggravation sensible de la situation économique et sociale de nombreux pays du tiers-monde. À l'inverse, des auteurs monétaristes ont reproché aux interventions discrétionnaires du FMI de créer une situation d'aléa moral.

- Enfin, on a assisté au développement d'une véritable société civile mondiale à travers l'influence d'organisations non gouvernementales qui interviennent en matière de défense de l'environnement, de **commerce équitable**, de défense des droits de l'homme etc. L'action collective (manifestations au moment des sommets des chefs d'États des pays les plus industrialisés, renforcement de la coopération syndicale internationale, création du Forum social mondial) s'est aussi considérablement amplifiée et l'**altermondialisme** est devenu un acteur de la mondialisation comme le montre notamment le succès du mouvement ATTAC en France.

Selon P. Jacquet et J. Pisani-Ferry, la mise en place d'une « gouvernance renouvelée » suppose d'agir sur trois plans :

- un plan normatif et institutionnel (rôle des institutions internationales, nouvelle architecture financière internationale, avancées du traité climatique post-Kyoto, etc.) ;

- un plan relatif à la gouvernance politique qui suppose la définition des priorités dans la gestion de la mondialisation et qui doit reposer sur la prise en compte de tous les acteurs de l'économie mondiale (les pays pauvres, les unions régionales, etc.) ;

– un plan relatif à la légitimité démocratique qui doit permettre de prendre en compte les revendications de la société civile.

✚ Après la crise de 2007 et 2008, le ralentissement de la croissance du commerce international, les pratiques protectionnistes de certains États, la guerre des monnaies et la volonté de contrôler davantage les mouvements internationaux de capitaux a conduit certains auteurs à parler d'un mouvement de démondialisation. Ce point de vue est contesté. Pour S. Jean (CEPII), il s'agit plutôt d'un retour à la normale après une période exceptionnelle. Néanmoins, cette nouvelle étape de la mondialisation

diffère de la précédente dans la mesure où elle est multipolaire et non plus centrée uniquement sur les États-Unis.

➡ *Commerce international, Économie du développement, Économie et écologie, Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Accords d'autolimitation des exportations, Accords de Lomé, Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC), Contrainte extérieure, Économie de l'environnement, Économie de la connaissance, Économie ouverte, Fragmentation internationale de la chaîne de la valeur, Protectionnisme, Régionalisme commercial, Revenus, Théorème Stolper Samuelson*

Monétarisme

Le monétarisme, qui a été développé notamment par M. Friedman (1912-2006), prix Nobel 1976, est la version contemporaine de la **théorie quantitative de la monnaie**. Le monétarisme considère que :

- l'**offre de monnaie** est déterminée par les autorités monétaires (offre de monnaie exogène) ;
- la **demande de monnaie** est stable ;
- l'**inflation** est toujours et partout un phénomène monétaire ;
- les **anticipations adaptatives** des agents rendent inefficaces à long terme les **politiques conjoncturelles** ;
- il existe un **taux de chômage naturel** qu'il est vain de vouloir réduire.

Pour les monétaristes, les autorités monétaires doivent renoncer à toute **politique monétaire** discrétionnaire et se contenter d'assurer une croissance à taux constant de la **masse monétaire**. Ce taux de croissance de la masse monétaire doit être égal au taux de croissance du PIB à long terme sans se préoccuper des fluctuations conjoncturelles de l'activité économique.

En matière de relations monétaires internationales, M. Friedman est un défenseur des **changes flottants**.

- ✚ Selon M. Friedman, la monnaie est toute-puissante et la politique monétaire est impuissante. En effet, la monnaie joue un rôle très important dans l'économie, c'est ce qui explique qu'elle produit de graves effets pervers en cas de manipulation discrétionnaire par les autorités monétaires. En revanche, la politique monétaire ne peut prétendre à une grande efficacité dans la mesure où les **agents économiques** ont des **anticipations adaptatives**.
- ✚ Le monétarisme est une composante du discours libéral, M. Friedman est un ardent défenseur du

capitalisme et de l'économie de marché, mais tous les libéraux ne sont pas monétaristes.

- ✚ On parle parfois d'un « monétarisme autrichien ». Mais cette formule est très discutable dans la mesure où aussi bien L. von Mises (1881-1973) que F. Hayek (1899-1992) se sont clairement prononcés contre la **théorie quantitative de la monnaie**.

➡ *Monnaie, Politique économique*

➔ *Anticipations rationnelles, Dichotomie, École autrichienne, École de Chicago, Libéralisme, Neutralité de la monnaie*

Monétisation de créance

La monétisation des créances est l'opération par laquelle les **banques** créent de la **monnaie** en contrepartie de **créances** non monétaires. La **monnaie** est une créance, mais, à la différence des autres créances, elle dispose d'un **pouvoir libératoire général** (c'est-à-dire qu'elle est acceptée par tous les agents d'une économie en règlement des **dettes**).

- ✚ La monnaie est à la fois une créance (pour celui qui la détient) et une dette (pour la banque qui crée la monnaie). La monnaie est donc une dette qui permet de s'acquitter de toutes les dettes.

➡ *Monnaie*

➔ *Création monétaire*

Monisme méthodologique

Le monisme méthodologique est une conception selon laquelle la méthode scientifique est fondamentalement la même dans toutes les disciplines scientifiques. Il n'y a donc pas de différence radicale entre sciences de la nature et sciences de la culture (ou « sciences de l'esprit »).

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Dualisme épistémologique, Querelle des méthodes, Science*

Monnaie

Le concept de monnaie fait l'objet de nombreuses définitions que l'on peut rassembler en deux catégories :

1. L'approche fonctionnelle où la monnaie remplit trois fonctions principales :

- la fonction d'intermédiaire des échanges. La monnaie permet de fractionner l'échange en deux temps (bien contre monnaie, puis monnaie contre bien). Elle est acceptée par tous les membres d'un groupe en échange de tous les autres produits ;

- la fonction d'unité de compte. Tous les **prix** sont exprimés sous la forme d'une quantité de monnaie ;

- la fonction de réserve des valeurs. La monnaie peut être conservée avant d'être échangée contre un autre produit (sans perte de valeur dans l'hypothèse d'une **inflation** nulle).

2. L'approche de la monnaie comme rapport social : certains économistes (M. Aglietta, A. Orléan) considèrent que la monnaie est une **institution** fondatrice de la société marchande qui permet d'exorciser la violence ; d'autres économistes (F. Poulon, A. Parguez, B. Schmitt) d'inspiration keynésienne appréhendent la monnaie comme une **monnaie de crédit** qui est selon eux, à l'origine de la production. La décision bancaire d'accorder un **crédit** à une **entreprise** qui démarre le circuit keynésien.

➤ Si la plupart des économistes libéraux adoptent la définition fonctionnelle, certains (tels F. Hayek, L. von Mises ou J. Rueff) accordent à la monnaie un rôle social, ce qui les conduit à rejeter la **dichotomie** et la **théorie quantitative de la monnaie**.

➤ *Monnaie*

➤ *Création monétaire, École circuitiste, Économie monétaire de production, Monétarisme, Pouvoir libératoire général, Théorie de la régulation, Théorie keynésienne, Théorie marxiste, Théorie néoclassique*



MONNAIE

La monnaie est l'**actif** le plus liquide au sein d'une économie. Elle dispose d'un **pouvoir libératoire général**.

Nature et formes de la monnaie

Les économistes ont élaboré des **théories** très diverses à propos de la monnaie. Il semble néanmoins possible de repérer trois clivages essentiels.

Conception fonctionnaliste ou conception essentialiste ?

Les conceptions fonctionnalistes définissent la monnaie par ses fonctions (« la monnaie est ce que la monnaie fait ») :

- elle permet de mesurer les valeurs ; c'est une unité de compte ;
- elle est intermédiaire des échanges et permet donc de rompre le troc ;
- elle est réserve de **valeur**.

Dans cette perspective, la monnaie est d'abord conçue comme un instrument qui sert à faciliter les échanges.

Les approches essentialistes cherchent, au contraire, à définir la nature même de la

monnaie qui n'est pas conçue comme un **bien économique** parmi d'autres. Parmi les conceptions essentialistes on peut citer en premier lieu celle de K. Marx (1818-1883) qui considère que la monnaie est inhérente aux rapports marchands. En effet, dans une économie de marché, le **travail** fait l'objet d'un usage privé (les décisions relatives à la **production** ne sont pas coordonnées *a priori* comme elles peuvent l'être dans les sociétés traditionnelles) et la monnaie assure la socialisation des travaux privés. Pour Marx, la monnaie n'est donc pas un instrument technique mais un rapport social.

La conception étatique de la monnaie, développée notamment par les auteurs de l'**École historique allemande**, s'inscrit aussi dans l'approche essentialiste. Pour ces auteurs, la monnaie repose sur le pouvoir souverain de l'État, elle a donc fondamentalement un caractère politique.

M. Aglietta et A. Orléan (*La monnaie entre violence et confiance*, 2002) présentent une conception de la monnaie qui s'appuie sur la théorie de la violence fondatrice du philosophe R. Girard : la société est née lorsque

le groupe a su dévier la « violence mimétique » sur un tiers (bouc émissaire, puis échange et monnaie). Pour reprendre une formule de F. Rachline (*Que l'argent soit*, 1993), qui développe une conception voisine, la monnaie et l'échange se substituent au rapt et à la prédation.

Monnaie endogène ou monnaie exogène ?

Un autre clivage théorique oppose les tenants d'une conception exogène de la monnaie aux tenants d'une conception endogène.

Les théories de la monnaie exogène considèrent que la monnaie a son origine en dehors des mécanismes économiques. Elle peut trouver sa source dans des phénomènes naturels (découvertes de mines de métaux précieux) ou dans des décisions discrétionnaires du pouvoir politique, de la **Banque centrale** ou des banques commerciales. La conception exogène de la monnaie a été notamment défendue par les théoriciens du **Currency Principle**, par les défenseurs de l'**étalon-or**, par le **monétarisme**. Les théories de la monnaie exogène mettent l'accent sur la quantité de monnaie en circulation (théorie quantitative de la monnaie).

Les théories de la monnaie endogène considèrent, au contraire, que la monnaie trouve son origine au cœur même des relations économiques. Puisque la monnaie résulte d'une **monétisation de créance**, les activités économiques qui donnent naissance aux **créances** et aux **dettes** sont à la source de la **création monétaire**. Les théoriciens du **Banking Principle** et les analyses de J. M. Keynes (1883-1946), de J. A. Schumpeter (1883-1950) et des postkeynésiens par exemple, s'inscrivent dans la conception endogène de la monnaie. Pour les théoriciens de l'**économie monétaire de production** (F. Poulon, A. Parguez, B. Schmitt...) à l'origine du **circuit économique** se situe la décision d'une **banque** de satisfaire la demande de **crédit** d'une **entreprise**. Le **pari bancaire** consiste à évaluer la **solvabilité** des demandeurs de crédits afin de maximiser le profit bancaire. Lorsqu'une banque décide d'ouvrir un crédit, le circuit **économique** peut s'enclencher : l'**entreprise** produit en achetant des moyens de production

aux autres entreprises et en distribuant des revenus aux ménages. Ces **revenus** permettront d'assurer les débouchés à l'entreprise qui pourra ainsi rembourser sa dette auprès de la banque et faire un **profit (loi du reflux)**. L'approche endogène de la monnaie insiste sur le fait que « les crédits font les dépôts ».

Monnaie neutre ou monnaie active ?

Pour certains économistes, la monnaie est neutre, à long terme comme à court terme, c'est-à-dire que la monnaie n'a pas d'effet sur les grandeurs réelles de l'économie (**production, emploi**, etc.). Ils considèrent que la quantité de monnaie n'a d'effet que sur le **niveau général des prix** et que les variables monétaires se déterminent entre elles : la monnaie est un « voile » qui recouvre le fonctionnement réel de l'économie. Selon J. S. Mill (1806-1873) : « rien n'est moins important dans l'économie que la monnaie ». Les économistes qui se rattachent à la **théorie quantitative de la monnaie** ou qui se fondent sur le **Currency Principle** adoptent ce point de vue dichotomiste, de même que les théoriciens de la **Nouvelle économie classique**.

D'autres économistes adoptent une conception plus modérée de la **dichotomie** : ils considèrent que la monnaie est neutre à long terme mais pas à court terme. Cette approche, qui se fonde sur l'**hypothèse** des **anticipations adaptatives** est défendue par les théoriciens monétaristes, notamment par M. Friedman (1912-2006, prix Nobel 1976). D'autres économistes enfin refusent la dichotomie. Ils considèrent que la monnaie est active, c'est-à-dire que les variables monétaires ont un effet sur les variables réelles. On dit qu'ils adoptent une conception intégrationniste. Les théoriciens du **Banking Principle**, K. Wicksell (1851-1926), G. Myrdal (1898-1987), J. M. Keynes et F. Hayek adoptent une telle conception.

✚ Ces différents clivages théoriques doivent être utilisés avec précaution. Par exemple, la plupart des économistes libéraux adoptent un point de vue fonctionnaliste, mais J. Rueff (1896-1978) insiste sur la dimension sociale et politique de la monnaie. De même, si l'École classique et les économistes néoclassiques considéraient

que la monnaie est neutre, ce n'est pas le cas de l'école autrichienne.

Les formes de la monnaie

On distingue en général les formes de monnaie suivantes :

- la monnaie-marchandise : elle possède une **valeur d'usage** propre : coquillages, poisson séché, bétail... Cette forme de monnaie n'a plus cours depuis longtemps ;

- la monnaie métallique : il s'agit de pièces de monnaie en métaux précieux. Ces pièces ont une valeur intrinsèque, mais elles sont aussi frappées par une autorité politique qui affirme ainsi sa souveraineté. La monnaie métallique n'est plus en usage : les pièces en métaux précieux sont éventuellement un élément du patrimoine des agents ;

✚ Il ne faut pas confondre la **monnaie métallique** et la **monnaie divisionnaire** (pièces de monnaie de faible valeur faciale). Il ne faut pas confondre non plus la monnaie métallique et les pièces de monnaie de collection qui n'ont aucune valeur légale, mais qui peuvent avoir une valeur marchande en numismatique.

- la monnaie fiduciaire : elle est constituée de billets de banques qui n'ont pas de valeur intrinsèque, mais une valeur légale (valeur faciale). Les billets sont émis par la **Banque centrale** ; ils ont **cours légal** ce qui signifie qu'ils ne peuvent être refusés pour éteindre une dette dans un espace donné de souveraineté monétaire. Ils sont actuellement convertibles en monnaie métallique. Le billet de banque est aussi appelé **monnaie fiduciaire** (du latin *fides* : confiance) puisque sa valeur ne repose que sur la **confiance** que l'on accorde à sa valeur faciale ;

✚ La monnaie divisionnaire est souvent englobée dans la monnaie fiduciaire. Les billets et les pièces de monnaie sont aussi appelés monnaie manuelle.

- la **monnaie scripturale** : elle se définit comme la somme des soldes créditeurs des comptes à vue des agents économiques non bancaires dans les **institutions financières monétaires**. Les instruments de circulation de la monnaie scripturale sont le **chèque**, le virement, le prélèvement et la **carte de crédit**.

✚ Les chèques, les virements et les cartes de crédit ne sont pas de la monnaie mais des instruments permettant de faire circuler la monnaie scripturale.

✚ C'est un abus de langage que de parler de **monnaie électronique** alors que la carte de crédit (quelle que soit sa sophistication) n'est qu'un support de la monnaie scripturale.

✚ Les termes « crypto-monnaies » ou « monnaie virtuelle » sont aussi des abus de langage. Il s'agit en réalité de **crypto-actifs** (qui ne sont pas de la monnaie).

Pour mesurer la quantité de monnaie en circulation dans un pays ou dans une zone monétaire, les **autorités monétaires** définissent et mesurent des **agrégats monétaires**.

La création de monnaie

Création et destruction de monnaie

Créer de la monnaie, c'est pratiquer la **monétisation des créances**, c'est-à-dire offrir, en contrepartie de **créances** qui n'ont pas un pouvoir libératoire général, un type particulier de créance (la monnaie) qui permet de régler toutes les dettes. La monnaie est une dette qui permet de s'acquitter de toutes les dettes, dit-on parfois pour souligner ce paradoxe.

✚ La monnaie est donc à la fois une dette du système bancaire à l'égard des détenteurs de monnaie et une créance de ces derniers sur le système bancaire et plus largement l'ensemble de l'économie.

Les créances qui sont monétisées (inscrites à l'**actif** du **bilan** des banques) constituent la contrepartie de la monnaie émise (inscrite au passif des banques). Au sein des **contreparties de la masse monétaire**, on distingue les créances sur l'extérieur (**devises** pour l'essentiel) et les crédits à l'économie (c'est-à-dire les crédits accordés aux agents non financiers résidents).

Le pouvoir de création **monétaire** des banques s'exerce *ex nihilo* : lorsqu'une banque accorde un crédit à un client, elle crée la monnaie scripturale qu'elle prête. Réciproquement, le remboursement d'un crédit conduit à une **destruction de monnaie**.

✚ Tous les crédits ne donnent pas lieu à une création monétaire, certains sont accordés grâce

à la collecte préalable d'épargne. Les institutions financières non bancaires ne peuvent réaliser que ce dernier type de crédit, alors que les banques peuvent avoir recours au financement par création monétaire comme au financement non monétaire.

- ✚ Une partie de la monnaie scripturale créée par une banque est convertie en **monnaie centrale** à l'occasion de la demande de monnaie manuelle (billets et monnaie divisionnaire) : l'agent qui a obtenu le crédit retire par exemple des billets dans un distributeur. La monnaie scripturale créée est aussi convertie en monnaie centrale à l'occasion des règlements interbancaires : l'agent qui a obtenu le crédit effectue un paiement scriptural, par un chèque par exemple, qui est déposé sur un compte d'une autre banque. Cette dernière sera réglée en monnaie centrale scripturale au moment **compensation interbancaire**.

Multiplicateur ou diviseur de crédit

Le pouvoir de création monétaire par les banques de second rang est conçu de deux manières différentes :

- le **multiplicateur de crédit** est un mécanisme qui suppose l'existence dans les comptes d'une banque de second rang (banque 1) d'un avoir excédentaire en **monnaie centrale** qui est alors prêté à un client. Ce dernier contribue au mécanisme du multiplicateur en utilisant le crédit (chèque au nom d'un bénéficiaire ayant un compte à la banque 2), ce qui conduit à de nouveaux dépôts (la banque 2 reçoit un règlement interbancaire en monnaie centrale) et à de nouvelles opérations d'octroi de crédit de la banque 2, etc. Au total, la quantité de monnaie créée par l'ensemble des banques de second rang est un multiple de l'avoir excédentaire en monnaie centrale qui a déclenché l'opération. Le mécanisme n'est freiné que par les fuites hors du circuit : **réserves obligatoires**, conversion en billets ou en devises. Dans l'optique du multiplicateur de crédit, la Banque centrale, en contrôlant la **liquidité** des banques de second rang, dispose d'un moyen efficace de maîtriser la création monétaire dans son ensemble ;

- le mécanisme du **diviseur de crédit** repose sur l'idée selon laquelle les banques

de second rang décident de l'octroi de crédits sur la base des **informations** dont elles disposent à propos de la **solvabilité** de leurs clients. Elles créent donc dans un premier temps de la monnaie scripturale et ce n'est que dans un second temps qu'elles se préoccupent de se procurer les avoirs en monnaie centrale nécessaires pour faire face aux fuites hors de leur circuit bancaire. La Banque centrale se trouve alors placée devant le fait accompli : elle doit assurer le refinancement des banques sous peine de créer des situations d'illiquidité.

La politique monétaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, la France appartient à la **zone euro** au sein de laquelle la **politique monétaire** est conçue et mise en œuvre par la **Banque centrale européenne (BCE)** dans le cadre du **Système européen de banques centrales (SEBC)**.

Les objectifs de la politique monétaire

Les objectifs finaux

La **politique monétaire** est un sous-ensemble de la **politique économique**. À ce titre, elle peut contribuer à atteindre les objectifs du **carré magique** : croissance, **plein-emploi**, stabilité des prix, équilibre extérieur. Pendant les Trente Glorieuses, la politique monétaire et la **politique budgétaire** étaient combinées dans le cadre de **politiques mixtes** visant à maintenir l'économie sur un sentier de croissance de plein-emploi compatible avec une stabilité des prix et un équilibre extérieur. Cependant, depuis le début des années 1980, on a assisté à un recentrage de la politique monétaire sur l'objectif de stabilité des prix. Sous l'influence du **monétarisme**, on considère en effet que l'**inflation** résulte d'une création excessive de monnaie et qu'il appartient à la Banque centrale de se consacrer à la maîtrise de la croissance des **agrégats monétaires**. Cependant, les banques centrales continuent d'être attentives au rythme de la **croissance économique** et appliquent la **règle de Taylor**.

Les objectifs intermédiaires

Pour atteindre l'objectif final de stabilité des prix, la Banque centrale détermine des

objectifs intermédiaires qui peuvent porter sur la croissance d'un agrégat monétaire et/ou sur le niveau du **taux d'intérêt**. La **Banque centrale européenne (BCE)** a comme objectif intermédiaire la croissance de l'agrégat monétaire M3 qui doit être compatible avec un **taux d'inflation** inférieur à 2 %. Cet objectif de quantité de monnaie a été progressivement remplacé à partir des années 1990 par une **cible d'inflation**. Après la crise de 2007-2008, certains économistes préconisent d'adopter la croissance nominale du PIB comme objectif intermédiaire. Dans le cadre de la politique monétaire conventionnelle, la BCE utilise les **taux directeurs** pour adresser des signaux aux marchés (augmentation des taux d'intérêt pour lutter contre le risque inflationniste, baisse des taux d'intérêt pour accompagner la croissance).

Les objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels concernent la mise en œuvre de la politique monétaire. Ils concernent la valeur du taux du marché au jour le jour (**EONIA** en zone euro), les taux pratiqués à l'occasion des opérations de refinancement (**taux directeurs**), les taux des **réserves obligatoires**.

Les instruments de la politique monétaire conventionnelle

L'encadrement du crédit

L'**encadrement du crédit** est une technique de contrôle administratif de la création monétaire qui est aujourd'hui abandonnée au sein de la zone euro. Le SEBC, comme les banques centrales nationales depuis le début des années 1980, privilégie l'action par des mécanismes de marché.

L'action par la liquidité bancaire

Au sein de la zone euro, l'action par la liquidité bancaire passe principalement par l'existence du taux des réserves obligatoires qui impose aux banques de second rang un besoin structurel de liquidités et qui, par son mode de calcul (moyenne mensuelle), contribue à stabiliser le **taux du marché au jour le jour**. Cet instrument est encore peu utilisé au sein de la zone euro.

Le SEBC agit aussi sur la liquidité bancaire par sa politique de **refinancement bancaire**.

L'action par les taux

Le SEBC utilise trois taux directeurs :

- le **taux de la facilité de prêt** marginal, qui constitue en temps normal, le taux plafond du marché interbancaire ;
- le **taux de la facilité de dépôt**, qui constitue en temps normal le taux plancher du marché interbancaire ;
- le taux des opérations d'*open market*, en particulier des **opérations principales de refinancement**.

Ainsi, en prenant des titres en pension (et donc en offrant des liquidités) ou en vendant des titres (**reprise de liquidités**), le SEBC contribue à la fois à réguler la liquidité du **système bancaire** et le niveau des taux d'intérêt.

✚ Les taux directeurs constituent une fourchette à l'intérieur de laquelle va fluctuer le taux d'intérêt du **marché interbancaire**. Sur ce marché, en effet, aucune banque cherchant à emprunter de la monnaie centrale n'acceptera de payer un taux d'intérêt supérieur au taux de facilité de prêt. Symétriquement, aucune banque désirent placer ses excédents de monnaie centrale n'acceptera un taux d'intérêt créditeur inférieur à celui qu'elle obtiendrait si elle effectuait une facilité de dépôt.

Les canaux de transmission de la politique monétaire

On distingue traditionnellement trois canaux de transmission de la politique monétaire.

Le canal du taux d'intérêt

Une hausse du taux d'intérêt (par exemple) produit trois types d'effets sur les variables réelles de l'économie :

- un effet de substitution (les agents diminuent leur **consommation** présente et augmentent l'**épargne**) ;
- un **effet revenu** (la charge d'intérêt augmentant, les agents endettés ou qui désirent s'endetter réduisent leurs dépenses) ;
- un **effet de richesse** (la hausse des taux d'intérêt fait baisser le cours de certains titres et les agents qui voient ainsi la valeur de leur **patrimoine** diminuer réduisent leur consommation).

Le canal du crédit

La hausse des taux directeurs de la banque centrale conduit les banques à accroître

leurs taux d'intérêt débiteurs, mais aussi à rationner le crédit en raison de la montée des **risques** liés à des charges d'intérêt plus élevés. La hausse des taux d'intérêt, du fait de l'**asymétrie d'information**, risque de produire aussi un **aléa moral** (les « bons emprunteurs » renoncent à leurs demandes de crédit et les « mauvais risques » continuent à s'endetter). Cette situation pousse aussi les banques à réduire leur offre de crédit.

Le canal du taux de change

La hausse des taux d'intérêt entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une **appréciation du taux de change** puisque la monnaie est plus souvent demandée sur le **marché des changes**. Cette hausse du taux de change conduit les agents résidents à acheter davantage à l'étranger et moins aux producteurs domestiques.

Au total, une hausse des taux d'intérêt a de fortes chances de déprimer l'activité économique (et réciproquement pour une baisse des taux).

La politique monétaire non conventionnelle

En période de **crise bancaire** et, plus généralement, de **crise financière** les instruments traditionnels de la politique monétaire ne fonctionnent plus (ou fonctionnent mal). On a assisté à une situation de ce type après le déclenchement de la **crise des subprimes** : les banques centrales, dans le but d'éviter un effondrement du système bancaire ont eu recours à des **politiques monétaires non conventionnelles**.

En effet, le canal du taux d'intérêt peut se trouver bloqué lorsque les taux directeurs atteignent le niveau zéro ou un niveau proche de zéro. L'expérience du Japon qui a connu une longue période de stagnation dans les années 1990 avec un taux de refinancement très faible ou nul est significatif. Même en l'absence d'un taux nul, le canal du taux d'intérêt se trouve bloqué lorsque l'économie est dans une situation de **trappe à liquidité** (les agents conservent alors sous forme liquide tout supplément de monnaie qui est injecté dans l'économie).

Le canal du crédit, pour sa part, peut se trouver bloqué lorsque les banques qui ont

subi des pertes importantes et/ou qui anticipent une dégradation importante de la situation économique contractent fortement leur offre de crédit (**credit crunch**). De plus, dans un tel contexte, on constate souvent une augmentation des **primes de risque** qui dissuadent les emprunteurs. Dans les deux cas, le blocage des canaux de transmission traditionnels de la politique monétaire empêche la banque centrale d'agir et ne peut qu'amplifier les tendances à la récession car la contraction du crédit et la hausse des **taux d'intérêt réels** anticipés jouent négativement sur la production et l'emploi comme sur la demande adressée à l'économie.

Face à l'inefficacité de la politique monétaire conventionnelle, les banques centrales mettent en œuvre des mesures de politique non conventionnelles qui visent à agir sur le financement de l'économie et à combattre les tendances à la **récession**. Il existe trois catégories principales de mesures non conventionnelles :

- les mesures d'augmentation massive de la quantité de monnaie (on parle de « **quantitative easing** »). Elles consistent, pour la banque centrale, à offrir sans limitation de la liquidité aux banques de second rang. On espère que les agents qui bénéficieront (via les banques) de cette quantité de monnaie dépenseront leurs avoirs monétaires excédentaires ce qui devrait contribuer à soutenir l'activité économique. Ce type de mesures vise aussi à compenser le fait que, dans un contexte de crise de confiance, les banques sont réticentes à se prêter entre elles ce qui conduit à assèchement du **marché interbancaire** ;

- les mesures visant à agir sur la **confiance** des agents en ce qui concerne les taux d'intérêt. Elles consistent pour la banque centrale à s'engager publiquement quant au caractère durable de la baisse des taux d'intérêt à court terme afin de favoriser une détente des taux d'intérêt à long terme et, par-là, de stimuler l'activité économique (**forward guidance**) ;

- les mesures visant à agir directement sur le crédit et sur le bilan des banques (on parle de « **credit easing** »). Elles consistent, pour la banque centrale, à acheter des

titres publics et privés afin, d'une part, de permettre aux banques de second rang de réduire le volume de leurs créances et, d'autre part, d'inciter ces banques à accorder de nouveaux crédits. Dans certains cas les banques centrales acceptent d'acheter des titres de moins bonne qualité que d'habitude afin de réduire les risques que supportent les banques de second rang et d'améliorer ainsi la confiance globale dans le système bancaire.

Ces mesures sont indispensables pour éviter que l'économie ne s'engage dans une situation de « *credit crunch* » (contraction brutale du crédit), de **crise de liquidité**, de **faillites** bancaires et de **récession**. Mais elles ont l'inconvénient d'accroître la liquidité globale du **système financier**. À terme, il est nécessaire de mettre fin à la politique non conventionnelle et d'éponger les liquidités excédentaires tout en évitant de s'engager dans une logique de **déflation**.

L'expérience des politiques monétaires non conventionnelles depuis la crise de 2007 a conduit à une véritable explosion de la liquidité mondiale (les bilans des grandes banques centrales ont été multipliés par 4 ou 5). Cependant, cette augmentation de la liquidité n'a pas donné lieu à un mouvement inflationniste. Bien mieux, c'est la crainte de la **déflation** qui revient périodiquement dans le débat public. En revanche, cet accroissement de la quantité de monnaie alimente le gonflement de **bulles spéculatives** sur les marchés financiers. Depuis 2017, la Réserve fédérale des États-Unis s'est engagée dans une politique, controversée, de sortie progressive de la politique monétaire non conventionnelle et de relèvement des taux directeurs. Certains économistes et responsables de la politique économique craignent un effet négatif sur l'activité économique et le déclenchement d'une baisse brutale du cours des **obligations**.

L'évolution du système monétaire et financier français

Pendant longtemps le système monétaire et financier français a été considéré comme un bon exemple d'**économie d'endettement**, c'est-à-dire une économie dans laquelle le

financement est assuré essentiellement par les banques sous forme de crédits intermédiés alors que les marchés financiers ne jouent qu'un rôle secondaire. Dans le cas de la France, l'intervention de l'État était par ailleurs importante du fait des nationalisations opérées dans le secteur bancaire à la Libération et du rôle du **Trésor public** et de ses correspondants (Caisse des dépôts, Crédit foncier, etc.). On parle à ce propos du **circuit du Trésor**.

À partir de la fin des années 1960 (Rapport Marjolin, Sadrin, Wormser, 1968) et surtout du début des années 1980 (loi bancaire de 1984 et *Livre blanc sur le financement de l'économie*, 1986), le système monétaire et financier français connaît de profonds bouleversements qui sont amplifiés par la construction européenne (liberté des mouvements de capitaux en 1990 et loi de modernisation des activités financière en 1996) et par la **mondialisation** croissante des activités financières.

Ces transformations ont été conformes à la **règle des 3 D** formulée par H. Bourguinat :

- **déréglementation** : privatisation des banques, abandon de l'encadrement du crédit et du contrôle des changes, ouverture du marché monétaire à l'ensemble des agents économiques, etc. ;

- **décloisonnement** : unification progressive du cadre réglementaire des intermédiaires financiers qui sont peu à peu soumis aux mêmes **autorités monétaires**, interdépendance des marchés, etc. ;

- **désintermédiation financière** : le financement direct a joué un rôle de plus en plus important conduisant au développement des marchés financiers : **Marché à terme international de France (MATIF)**, **Marché des options négociables de Paris (MONEP)**, etc.

L'idée de désintermédiation doit être nuancée, notamment en introduisant la distinction entre l'intermédiation de bilan et l'intermédiation de marché.

Depuis 2010 c'est l'**Autorité de contrôle prudentiel** (devenue en 2013 Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui exerce des fonctions d'agrément et de contrôle des **entreprises d'assurance** et des établissements de crédit. Les différents marchés de

capitaux, pour leur part, sont placés sous l'autorité de l'**Autorité des marchés financiers (AMF)**.

Le mouvement de libéralisation à partir de la seconde moitié des années 1980 a contribué à une **crise bancaire** en France dans les années 1990 : le Comptoir des entrepreneurs en 1993, le Crédit Foncier en 1995, le Crédit Lyonnais entre 1993 et 1995 n'ont été sauvés de la faillite que par une vigoureuse intervention de la puissance publique. Les pouvoirs publics ont eu la volonté de renforcer les **règles prudentielles** et ont institué un système obligatoire d'assurance des dépôts. Cette nécessité du renforcement du contrôle prudentiel a été amplifiée par la **crise des subprimes** et par la **crise de l'euro** qui a mis en difficulté de nombreuses banques (notamment Dexia) et qui a révélé de graves insuffisances du contrôle interne des banques (Société générale notamment). On considère comme nécessaire l'articulation entre une **surveillance microprudentielle** et une **surveillance macroprudentielle**. Cela a conduit en France à la création de l'Autorité de contrôle prudentiel et au niveau européen à la création de l'**Autorité bancaire européenne (ABE)**, de l'**Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)** et de l'**Autorité européenne des valeurs mobilières**. Par ailleurs, un **Comité européen du risque systémique** a été mis en place afin de contribuer à la **stabilité financière** au sein de la zone

euro. La mise en place de l'**Union bancaire** au sein de l'Union européenne s'inscrit dans le même processus de renforcement du contrôle prudentiel et de gestion ordonnée des éventuelles crises bancaires (mécanisme de supervision unique et mécanisme de résolution unique).

Le système monétaire et financier apparaît donc désormais comme caractérisé par une logique de marché. La concurrence entre les intermédiaires financiers conduit à l'accroissement de la taille des établissements (notamment du fait de la **concentration** bancaire et financière) en même temps qu'à la création d'établissements nouveaux (courtiers en ligne par exemple). Dans le même temps, le cadre institutionnel des activités financières a été renforcé. Cependant, les règles peuvent être contournées du fait de la **mondialisation** des activités, de l'existence de **paradis fiscaux** et de places extraterritoriales. La tendance à la **globalisation financière** des activités se renforce, ce qui pose le problème de la **coordination** internationale des politiques économiques et de la mise en place d'instances internationales chargées de la réglementation et du pilotage des marchés.

➤ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Finances internationales, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Base monétaire, Crise de solvabilité, Économie de marché financier, Gouvernance mondiale, Ratio Cooke, Ratio McDonough, Risque de système, Titrisation, Twist monétaire*

Monnaie 100 %

La thèse de la monnaie 100 % préconise que tout **crédit** accordé par une **banque de second rang** soit couvert à 100 % par un avoir en **monnaie centrale**. Cette thèse, défendue notamment par I. Fisher et M. Allais, conduit à retirer aux banques de second rang tout pouvoir de **création monétaire**. Seule la banque centrale aurait dans ce cas le pouvoir de créer de la monnaie.

➤ *Monnaie*

➔ *Banque libre*

Monnaie alternative

➔ *Monnaie parallèle*

Monnaie banque centrale

➔ *Monnaie centrale*

Monnaie centrale

La monnaie centrale est la **monnaie** émise par la **banque centrale**. Dans un **système bancaire** hiérarchisé, chaque **banque de second rang** émet sa propre monnaie, cette monnaie ne circule qu'au sein de son propre **circuit bancaire**. La monnaie centrale est la seule monnaie acceptée par tous les agents économiques et toutes les banques. Chaque **banque de second rang** dispose d'un compte auprès de la Banque centrale. C'est par l'intermédiaire de ces comptes que les banques se règlent

les **dettes** entre elles, à la suite des opérations de **compensation interbancaire**.

La monnaie centrale se compose de la **monnaie manuelle** et de la **monnaie scripturale** émise par la Banque centrale.

- + La monnaie centrale scripturale détenue par les agents financiers (monnaie interbancaire) n'est pas comptabilisée dans les **agrégats monétaires**.
- + Ne pas confondre avec **base monétaire** qui est un concept propre au **monétarisme**.

☞ *Monnaie*

➔ *Contreparties de la masse monétaire, Cours légal, Liquidité, Prêteur en dernier ressort, Refinancement bancaire*

Monnaie commune

Au sein d'une zone d'intégration monétaire, une monnaie commune est une **monnaie** qui s'ajoute aux diverses monnaies nationales et qui sert d'unité de compte, d'instrument de règlement et de réserve dans les échanges à l'intérieur de la zone et/ou dans les échanges avec les pays tiers.

- + Il ne faut pas confondre « monnaie commune » et « monnaie unique ». Lors des négociations qui ont précédé le **Traité de Maastricht**, la Grande-Bretagne proposait la mise en place d'une monnaie commune dans l'**Union européenne (UE)** de préférence à une **monnaie unique**. La monnaie commune avait, aux yeux de certains économistes, l'avantage de mettre en place une **concurrence** entre les monnaies : les résidents européens auraient été libres de détenir leurs avoirs monétaires en monnaie nationale ou en monnaie commune.

- + À la suite de la **crise de l'euro** des années 2010-2015, certains économistes et responsables politiques proposent d'en revenir à une monnaie commune et aux monnaies nationales.

☞ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Banque libre, Crise de l'euro, Euro, Zone euro, Zone monétaire optimale*

Monnaie complémentaire

➔ *Monnaie parallèle*

Monnaie de banque

Le terme « monnaie de banque » (ou monnaie de **banque de second rang**) est parfois employé pour désigner la **monnaie scripturale** créée par les **banques** ordinaires, par opposition à la **monnaie centrale**.

- + Ne pas confondre la monnaie de banque et le billet de banque (**monnaie manuelle**).

☞ *Monnaie*

➔ *Circuit bancaire, Création de monnaie, Monétisation de créance, Système bancaire*

Monnaie de crédit

L'expression monnaie de crédit fait référence au fait que, dans les économies modernes, la création de **monnaie fiduciaire** et de **monnaie scripturale** repose sur des opérations de **crédit (monétisation de créance)** réalisées par la Banque centrale et les banques de second rang.

☞ *Monnaie*

➔ *Banque, Création de monnaie, Mécanisme cumulatif wicksellien*

Monnaie divisionnaire

La monnaie divisionnaire est constituée essentiellement par les pièces et les billets de faible valeur nominale qui servent aux règlements des petites transactions de la vie quotidienne.

- + Ne pas confondre les pièces de faible valeur intrinsèque, qui appartiennent à la monnaie divisionnaire, avec la **monnaie métallique**.

☞ *Monnaie*

➔ *Agrégats monétaires, Monnaie fiduciaire, Monnaie scripturale*

Monnaie électronique

Le terme « monnaie électronique » est une expression ambiguë et contestable désignant la **monnaie scripturale** qui circule par l'intermédiaire des systèmes informatiques dont se sont dotés les organismes bancaires.

- + Le terme « monnaie électronique » est discutable car celle-ci n'est pas une nouvelle forme de **monnaie** mais une nouvelle façon de faire circuler la monnaie scripturale.

☞ *Monnaie*

➔ *Agrégats monétaires, Monnaie fiduciaire*

Monnaie fiduciaire

Au sens strict, la monnaie fiduciaire désigne la **monnaie divisionnaire** (les pièces) et les billets de banque. La monnaie fiduciaire est créée par la **banque centrale** (et par le **Trésor public** pour la monnaie divisionnaire). La monnaie fiduciaire est l'actif monétaire le plus liquide mais elle ne représente qu'une faible part de la **masse monétaire** en circulation.

Au sens large, la monnaie fiduciaire (du latin *fides*, « confiance ») est le caractère de toute monnaie dont la valeur repose sur la **confiance** et non sur une valeur intrinsèque comme la **monnaie**

métallique. En ce sens, toutes les formes de monnaie circulant aujourd'hui sont fiduciaires parce qu'elles reposent sur la **confiance**.

⌚ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Agrégats monétaires, Création monétaire, Monnaie scripturale*

Monnaie hélicoptère (helicopter money)

Le terme « monnaie hélicoptère » est une métaphore utilisée par Milton Friedman en 1969 pour expliquer la **théorie quantitative de la monnaie**. Le terme connaît un regain d'intérêt après la crise de 2007-2008, il est parfois utilisé pour désigner la politique de **quantitative easing** qui consiste à injecter massivement de la **monnaie** pour lutter contre le risque de **déflation** et favoriser l'activité économique. Le terme est parfois utilisé de façon plus restrictive par ceux qui souhaitent que la création monétaire de la banque centrale soit directement distribuée sous forme de **revenu** aux ménages afin que la relance de l'activité soit plus directe et plus importante. On parle dans ce cas de « *quantitative easing* pour le peuple » puisque la **création monétaire** ne servirait pas à acheter des **actifs financiers** sur le **marché secondaire**, mais alimenterait directement les comptes bancaires des **ménages**.

⌚ *Monnaie*

➔ *Dichotomie, Politique monétaire non conventionnelle*

Monnaie internationale

Une monnaie internationale est une **monnaie** qui remplit, dans les échanges entre les nations, les trois fonctions traditionnelles de la monnaie. Une monnaie internationale est utilisée pour définir la **valeur** des autres monnaies (c'est une monnaie convertible et parfois une monnaie d'ancrage) et la valeur des biens et services échangés (c'est une monnaie de facturation). Elle est également utilisée comme instrument de règlement des échanges internationaux. Enfin elle est employée pour constituer les **réserves de changes** des différentes **banques centrales** et les **placements** des non-résidents. Dans le système de l'**étalon-or**, la monnaie internationale était l'or, mais la livre sterling était une monnaie internationale de fait. Dans le système d'**étalon de change or** mis en place lors de la **Conférence de Gènes** (1922), le dollar et la livre sont officiellement reconnus comme monnaie internationale. Dans le système de **Bretton Woods**, et plus encore à partir de 1971, le dollar joue le rôle de monnaie internationale.

⌚ *Finances internationales*

➔ *Bancor, Devise clé, Parité, Système monétaire international*

Monnaie locale

➔ *Monnaie parallèle*

Monnaie manuelle

La monnaie manuelle est la **monnaie** qui circule de mains en mains, il s'agit donc de la **monnaie fiduciaire**. On l'oppose à la **monnaie scripturale**.

⌚ *Monnaie*

➔ *Monnaie marchandise*

Monnaie marchandise

On appelle monnaies marchandises des biens qui, dans certaines circonstances économiques et sociales, ont rempli les principales fonctions de la **monnaie** (tabac, sel, coquillages, fourrures, cigarettes, etc.). À l'origine, les métaux précieux sont des monnaies marchandises.

✚ Ne pas confondre la monnaie marchandise et le troc.

⌚ *Monnaie*

➔ *Économie de troc, Monnaie fiduciaire, Monnaie métallique, Monnaie scripturale*

Monnaie métallique

La monnaie métallique est une **monnaie** qui se présente sous la forme de pièces ou de lingots de métal. Le cuivre, le bronze, l'argent et bien entendu l'or ont été les métaux les plus utilisés.

✚ Il ne faut pas confondre la monnaie métallique, qui possède une valeur intrinsèque liée au métal qui la constitue, avec la **monnaie divisionnaire**.

⌚ *Monnaie*

➔ *Monnaie fiduciaire, Monnaie marchandise*

Monnaie parallèle

Les monnaies parallèles sont des monnaies qui sont émises par des agents privés et qui circulent parallèlement aux monnaies officielles émises par les **banques centrales** publiques ou sous leur contrôle. On parle aussi de monnaies locales, de monnaies complémentaires ou de monnaies alternatives. Ce sont des monnaies qui ont cours libre et non **cours légal**.

Certaines de ces monnaies s'inscrivent dans une conception libertarienne qui vise à soustraire la monnaie au pouvoir de l'**État** et à la soumettre à la **régulation** marchande (monnaies privées concurrentes dans le prolongement des thèses de F. Hayek).

D'autres expériences de monnaies parallèles reposent sur la volonté d'échapper (au moins partiellement) à la logique marchande. Il s'agit alors de favoriser les économies locales (dans une perspective de relocalisation de l'activité économique), de favoriser les liens communautaires et de valoriser des activités socialement utiles qui ne sont généralement pas prises en compte par le **marché** et la **monnaie**. En France, se sont développés des systèmes d'échanges locaux (SEL) qui reposent sur une logique de troc et des monnaies locales parfois soutenues par des collectivités locales et/ou des organismes de l'**économie sociale**.

Au niveau mondial, l'expérience du bitcoin fait l'objet de vives controverses car il a servi à financer des activités illicites et que son cours en monnaie légale est marqué par une forte **volatilité**. Le bitcoin a donné lieu à des **bulles spéculatives**. Mais on ne peut pas parler à propos du bitcoin de monnaie alternative puisqu'il ne s'agit pas d'une monnaie mais d'un **crypto-actif**.

☞ *Monnaie*

➔ *Libertariens*

Monnaie scripturale

La monnaie scripturale correspond à la somme des soldes créditeurs des agents non bancaires (**ménages, entreprises**) sur les comptes courants ouverts auprès des **établissements de crédit** ou des institutions assimilées.

La monnaie scripturale représente l'essentiel de l'**agrégat monétaire** M1. Cette monnaie circule entre les **agents économiques** grâce aux moyens de paiement scripturaux que sont principalement les **cartes de crédit**, les **chèques**, les virements et les prélèvements.

✚ Les chèques, les virements et les cartes de crédit ne sont pas de la **monnaie**.

☞ *Monnaie*

➔ *Agrégats monétaires, Confiance, Contrepartie de la masse monétaire, Création monétaire, Crédit, Financement de l'économie, Liquidité, Monnaie centrale, Monnaie de banque, Monnaie fiduciaire, Offre de monnaie*

Monnaie unique

Dans une zone d'**intégration monétaire**, une monnaie unique se substitue aux **monnaies** nationales qui cessent d'exister. La mise en place d'une monnaie unique suppose donc un abandon de leur souveraineté monétaire par les États membres et la mise en place d'une instance supranationale chargée de la gestion de la monnaie unique.

✚ Au sein de l'**Union européenne** (UE), l'**euro** est une monnaie unique. Pour des raisons à la fois éco-

nomiques et politiques, cette solution a été préférée à celle de la **monnaie commune**.

☞ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Crise de l'euro, Triangle des incompatibilités, Union économique et monétaire (UEM), Union monétaire, Zone euro, Zone monétaire optimale*

Monnaie virtuelle

Le terme « monnaie virtuelle » est parfois utilisé, de façon impropre, pour désigner les **crypto-actifs**.

☞ *Monnaie*

➔ *Monnaies parallèles*

Monopole

Le monopole est une situation de **marché** dans laquelle un offreur unique d'un **bien** homogène est en présence d'une infinité de demandeurs.

En monopole, le marché est donc soumis aux conditions que lui impose le **producteur** unique du bien, qui exerce un **pouvoir de marché**. Contrairement à la **concurrence pure et parfaite**, le producteur est ici **faiseur de prix** (*price-maker*).

✚ Le monopoleur doit cependant tenir compte de la fonction de demande : il ne peut vendre n'importe quelle quantité à n'importe quel prix puisque la **courbe de demande** est décroissante (à un prix plus élevé correspondra une quantité vendue plus faible).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence, Concurrence pure et parfaite, Équilibre concurrentiel, Équilibre de monopole, Marché contestable, Monopole bilatéral, Monopole contrarié, Monopole discriminant, Monopole naturel, Monopole pur, Monopsonne, Structure de marché*

Monopole bilatéral

Le monopole bilatéral est une situation de **marché** dans laquelle un **producteur** (offreur) unique d'un **bien** homogène est en présence d'un acheteur (demandeur) unique également.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Monopole, Monopole contrarié, Monopole discriminant, Monopole naturel, Monopole pur, Monopsonne, Structure de marché*

Monopole contrarié

Le monopole contrarié est une situation de marché dans laquelle un producteur (offreur) unique d'un bien homogène est en présence de quelques acheteurs (demandeurs).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Monopole, Oligopole, Oligopsonne, Structure de marché*

Monopole discriminant

On parle de monopole discriminant (ou de **discrimination** par le **prix**) lorsque le monopoleur vend le même produit à des prix différents sur plusieurs **marchés**.

Pour que la discrimination soit possible, il faut que le produit soit vendu sur des marchés qui ne communiquent pas entre eux (ou très faiblement). Cette séparation peut être :

- d'ordre temporel : les tarifs « basse saison » ou « hors saison » du Club Méditerranée, le cinéma à prix réduit certains jours ;

- d'origine géographique : communication imparfaite entre les marchés (difficultés de change et de transport, **droits de douane**, etc.). L'**entreprise** peut profiter de sa réputation à l'étranger pour y vendre à des prix plus élevés ou au contraire pratiquer un prix plus élevé sur le marché intérieur très protégé et vendre à un prix de **dumping** à l'étranger.

- d'ordre socio-économique lorsque le marché est segmenté en différentes catégories d'acheteurs avec des comportements et des élasticités-prix différents (tarifs réduits dans certains spectacles pour les jeunes, étudiants, chômeurs...).

⇒ *Marchés et prix*

→ *Monopole*

Monopole focal de gouvernance

Le monopole focal de gouvernance désigne un dispositif institutionnel qui permet une **coordination** des acteurs économiques majeurs et sécurise leurs **anticipations**, afin d'accroître durablement le degré de **confiance** dans les transactions économiques, ce qui permet d'entamer un processus de croissance et/ou de **développement**. Ce concept a été élaboré par N. Meisel, économiste à l'Agence française de développement.

Afin de favoriser le **démarrage**, le monopole focal crée des **institutions** originales qui favorisent le dialogue et la coordination entre élites publiques et privées. Il cherche à réguler le jeu des intérêts individuels dans le champ économique et social en vue de réaliser l'intérêt collectif.

Le monopole focal de gouvernance s'est historiquement matérialisé par une ou quelques **organisations**-clés qui coordonnent, qui focalisent (monopole « focal »), l'ensemble des relations entre les groupes d'intérêts prédominants. On peut prendre l'exemple du Commissariat au Plan et de la **planification indicative** en France, du Conseil de Planification économique (*Economic Planning Board*) en Corée. En fait, toutes ces structures institutionnalisent l'échange régulier d'informations et d'opinions entre responsables administratifs, politiques, économiques, etc. Elles permettent de

réduire considérablement l'accès aux rentes des groupes prédominants et la prédominance des **institutions économiques extractives**, d'infléchir la logique des coalitions d'intérêts privés dans le sens de l'intérêt général et d'une **croissance inclusive**.

✚ Selon N. Meisel, le succès d'un monopole focal de gouvernance nécessite un consensus sur une vision stratégique du développement, des **secteurs d'activité** porteurs à favoriser (**recherche-développement, transferts de technologies**, etc.) et des objectifs contraignants (**gains de productivité, parts de marchés**, etc.) pour les bénéficiaires des systèmes d'incitations.

✚ L'analyse en termes de monopole focal de gouvernance, qui s'inscrit dans la lignée des travaux de D. North (1920-2015, prix Nobel 1993), cherche à expliquer le succès d'un certain nombre de pays qui se sont pourtant éloignés des préconisations du **Consensus de Washington**.

⇒ *Économie du développement*

→ *Gouvernance, Institutions économiques inclusives, Stratégie de développement*

Monopole naturel

Un monopole naturel s'établit sur un **marché** lorsque, pour tout niveau de **production**, le coût des **facteurs de production** utilisés est minimal lorsque la production est réalisée par une seule **entreprise**.

Un monopole naturel est un monopole qui découle de l'existence de **rendements d'échelle** croissants caractérisant la production de certains **biens économiques**. En effet, les rendements d'échelle croissants conduisent à une baisse des **coûts de production** unitaires (**économie d'échelle**) lorsque la production s'accroît, ce qui permet la baisse des **prix** et l'élimination des concurrents. Le processus concurrentiel lui-même conduit alors à la constitution d'un **monopole**.

Les activités à rendements d'échelle croissants se caractérisent par l'importance des **coûts fixes** dans l'ensemble des coûts comme les industries de réseau (par exemple, la distribution de l'énergie électrique).

⇒ *Marchés et prix*

→ *Défaillances du marché, Marché contestable*

Monopole pur

En microéconomie, on parle de monopole pur si les conditions suivantes sont satisfaites :

- unicité de l'offre et atomicité de la demande ;
- homogénéité du **bien** ;
- transparence de l'**information** ;
- absence de libre entrée sur le **marché**.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence, Monopole, Monopole discriminant, Structure de marché*

Monopsone

Le monopsone est une situation de **marché** dans laquelle un grand nombre d'offres fait face à un acheteur unique d'un **bien** ou d'un **service** homogène.

C'est le cas d'une **entreprise** qui serait la seule à acheter le produit (café, cacao, caoutchouc) dans une région considérée. Ce cas se rencontre souvent sur le marché des produits primaires.

✚ Face à un acheteur unique, les vendeurs ont intérêt à se coaliser et à constituer des **coopératives, syndicats**, etc.

☞ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence pure et parfaite, Concurrence imparfaite, Concurrence monopolistique, Monopole, Monopole bilatéral, Structure de marché*

Moratoire

Décréter le moratoire d'une **dette** consiste à en retarder l'échéance, voire à en suspendre l'exigibilité. Elle peut porter sur les intérêts seuls (moratoire des intérêts) ou sur l'ensemble de la dette. Cette mesure peut bénéficier à des **agents économiques** en difficulté (**ménages, entreprises**) ainsi qu'à certains pays (**tiers-monde, pays en transition, pays de la zone euro**).

✚ Dans certains cas, la proclamation d'un moratoire des dettes pour un temps déterminé est un moyen d'éviter une crise systémique.

☞ *Économie du développement, Finances internationales*

➔ *Charge de la dette, Crise de l'euro, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Endettement international, Faillite, Rééchelonnement de la dette, Service de la dette, Soutenabilité de la dette, Taux d'endettement*

Multilatéralisme

Dans les domaines économiques, monétaire ou commercial, le multilatéralisme est un principe d'organisation des relations entre États se traduisant par le fait que plusieurs pays acceptent des règles communes et des obligations mutuelles. En matière de commerce international, le multilatéralisme peut se traduire par un accord signé par plusieurs pays (par exemple la **clause de la nation la plus favorisée** dans l'**Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce**) ou bien par une institution internationale (par exemple l'**Organisation mondiale du commerce** dans sa gestion des différends entre les pays). Le multilatéralisme correspond à une forme de coopération économique

internationale très large et se distingue du **bilatéralisme** et du **régionalisme commercial**. Il s'oppose à l'**unilatéralisme**.

En application de la **clause de la nation la plus favorisée**, la signature d'accords bilatéraux ou régionaux qui seraient discriminatoires à l'égard des pays tiers est prohibée.

☞ *Commerce international, Intégration économique*

➔ *Accords commerciaux préférentiels, Gouvernance mondiale*

Multinationale

➔ *Firme multinationale*

Multiplicateur d'investissement

Dans la **théorie keynésienne**, le multiplicateur d'investissement désigne un mécanisme par lequel une variation (Δ) de l'**investissement** (I) entraîne une variation de même sens et plus que proportionnelle du **revenu national** (Y) :

$$\Delta Y = k \times \Delta I$$

k est le multiplicateur d'investissement ;

k = $1/(1 - c)$ avec « c » la propension marginale à consommer ;

ou encore k = $1/s$ avec « s » la propension marginale à épargner.

Par exemple, si c = 0,8, le multiplicateur s'élève à 5. Un investissement additionnel de 10 milliards se traduit par une augmentation de 50 milliards du revenu national.

En effet, supposons la **fonction de consommation** :

$$C = cY + b$$

où « b », constante, représente la **consommation** incompressible,

et la fonction d'investissement

$$I = I_0$$

dans laquelle l'investissement est supposé constant (par simplification, les **entreprises** ne tiennent pas compte du **taux d'intérêt** et des anticipations dans leur décision d'investissement).

La **demande globale** s'exprime : $Y = C + I$

Ou encore : $Y = (cY + b) + I_0$

$$Y - cY = b + I_0$$

$$Y(1 - c) = b + I_0$$

$$Y = (1/(1 - c)) (b + I_0)$$

$$Y = k (b + I_0)$$

Si l'on suppose que « b », la consommation incompressible, est un paramètre peu susceptible de varier, seule la variation de l'investissement détermine alors la variation du revenu national :

$$\Delta Y = k \times \Delta I.$$

Le mécanisme du multiplicateur met l'accent sur l'importance des dépenses autonomes des entreprises (ici l'investissement) dans la détermination du niveau de l'**emploi**. Mais il est possible d'y introduire celles de l'État (**dépenses publiques**).

Dans une économie fermée, la valeur du multiplicateur est d'autant plus élevée que la propension marginale à consommer est élevée (et la propension marginale à épargner faible).

Le mécanisme du multiplicateur d'investissement suppose que l'économie nationale se trouve en situation de **sous-emploi**. La hausse de la demande globale est alors satisfaite par une hausse de la **production** nationale et de l'**emploi**. Dès lors qu'on est en situation de **plein-emploi**, l'effet multiplicateur ne peut plus se réaliser puisque la production nationale ne peut pas augmenter. Une hausse de l'investissement conduit alors à l'**inflation**, la hausse de la demande ne pouvant être satisfaite par une hausse des quantités produites.

En économie ouverte, la valeur du multiplicateur est plus faible car une partie de la hausse de la demande se tourne vers des produits importés. Le multiplicateur (k') est égal à :

$$k' = 1 / (1 - c + m)$$

avec « m » la propension marginale à importer.

Le multiplicateur joue dans les deux sens, celui de l'**expansion** économique si l'investissement s'accroît, celui de la **récession** si l'investissement se contracte. On comprend ainsi le rôle crucial joué par l'investissement dans les **cycles économiques**.

✚ C'est R. F. Kahn qui, dans un article de 1931 de l'*Economic Journal*, a introduit le premier le concept de multiplicateur dans la théorie économique.

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur, Multiplicateur de dépenses publiques, Multiplicateur du commerce extérieur, Multiplicateur en économie ouverte, Multiplicateur fiscal, Oscillation, Propension à importer*

Multiplicateur de crédit

Le multiplicateur de crédit est le coefficient (k) par lequel est multipliée la quantité de **monnaie centrale** (C) pour déterminer la quantité de **monnaie scripturale** (M_s) créée par l'ensemble des **banques de second rang**.

$$M_s = kC$$

Le multiplicateur de crédit permet de rendre compte du pouvoir de **création monétaire** des banques. Ce pouvoir est néanmoins limité par la demande de **monnaie manuelle** (b) et les **réserves obligatoires** (r). Sans monnaie manuelle, le multiplicateur de crédit est égal à l'inverse du coefficient de réserves obligatoires des banques.

$$k = 1 / r$$

avec monnaie manuelle le multiplicateur de crédit k , s'écrit : $k = 1 / r + b$

✚ Le concept de multiplicateur de crédit repose sur l'**hypothèse** que la création de monnaie par les banques de second rang est subordonnée à la détention d'encaisses excédentaires préalables en **monnaie centrale**. Sous cet angle, il s'oppose au mécanisme du **diviseur de crédit**.

✚ Le multiplicateur de crédit porte aussi le nom de multiplicateur monétaire.

➤ *Monnaie*

➔ *Base monétaire, Monétarisme, Politique monétaire, Système bancaire*

Multiplicateur de dépenses publiques (en économie fermée)

Le multiplicateur de dépenses publiques désigne un mécanisme par lequel une variation des **dépenses publiques** (ΔG) entraîne (toutes choses égales par ailleurs) une variation de même sens du **revenu national** (ΔY) telle que :

$$\Delta Y = k \cdot \Delta G$$

La valeur du multiplicateur de dépenses publiques k est la même que celle du **multiplicateur d'investissement** :

$$k = 1 / (1 - c)$$

(avec c la **propension marginale à consommer**)

k est positif et supérieur à 1 car la propension marginale à consommer est comprise entre 0 et 1. Cela signifie qu'une variation des dépenses publiques aura un effet « amplifié » (la variation est plus que proportionnelle), dans le sens de la hausse comme dans le sens de la baisse, sur le revenu national.

Le multiplicateur de dépenses publiques occupe une place importante dans la **théorie keynésienne** selon laquelle l'**État** doit agir sur la **demande globale** pour faire en sorte que l'économie nationale se situe près du **plein-emploi** (on raisonne à prix fixes).

✚ Le principe du multiplicateur s'applique à toutes les composantes de la demande globale : **consommation**, **investissement**, dépenses publiques et **exportations** en économie ouverte.

➤ *Politique économique*

➔ *Déficit budgétaire, Fonction de stabilisation, Multiplicateur en économie ouverte, Multiplicateur fiscal, Théorème d'Haavelmo*

Multiplicateur de valeur ajoutée

Selon l'INSEE, le multiplicateur de valeur ajoutée (VA) est le coefficient par lequel il faut multiplier une unité de **valeur ajoutée** créée dans un **secteur d'activités** ou une **branche** pour obtenir le nombre d'unités de valeur ajoutée créées dans toute l'économie.

Par exemple en France, 1 euro de valeur ajoutée dans l'aéronautique, conduit à 3,60 euros de valeur ajoutée dans toute l'économie. Le multiplicateur de valeur ajoutée est donc ici de 3,60 et il est possible de l'estimer à partir du **tableau des entrées-sorties** qui détaille les **consommations intermédiaires** utilisées et la valeur ajoutée de chaque branche. La valeur du multiplicateur de valeur ajoutée d'une branche, et donc l'**effet d'entraînement** sur l'économie, est d'autant plus élevée que les consommations intermédiaires utilisées par cette branche ont une valeur importante et qu'elles sont produites dans l'économie au lieu d'être importées.

⇒ *Entreprises et système productif*

➔ *Coefficient technique de production, Mésoéconomie, Multiplicateur d'investissement*

Multiplicateur du commerce extérieur

Le multiplicateur du commerce extérieur désigne, dans une perspective keynésienne, le mécanisme par lequel une variation des **exportations** (X) provoque une variation supérieure et de même sens du **revenu** national (Y).

En économie ouverte, la somme du **produit intérieur brut** et des **importations** (M) qui constitue l'offre de biens et services est d'un montant identique à la demande de biens et services constituée de la consommation (C), de l'investissement (I), des **dépenses publiques** (G) et des exportations (X) :

$$Y + M = C + I + G + X$$

soit

c la propension marginale à consommer
($c = \Delta C / \Delta Y$)

et m la propension marginale à importer
($m = \Delta M / \Delta Y$)

$$Y + mY = cY + I + G + X$$

$$Y + mY - cY = I + G + X$$

ou encore :

$$Y(1 - c + m) = I + G + X$$

d'où :

$$Y = \frac{1}{1 - c + m} (I + G + X)$$

En conséquence, toute augmentation des exportations X aura un effet sur le revenu Y tel que :

$$\Delta Y = \frac{1}{1 - c + m} \Delta X$$

D'où k , le multiplicateur du commerce extérieur

$$k = \frac{1}{1 - c + m}$$

L'accroissement du revenu est supérieur à celui des exportations dans la mesure où $(1 - c + m)$ est inférieur à 1.

✚ Le multiplicateur du commerce extérieur est en fait un multiplicateur des exportations qui constituent une des composantes de la demande globale. Plus la propension à importer (m) est forte et plus le multiplicateur du commerce extérieur est faible.

⇒ *Commerce international*

➔ *Multiplicateur de dépenses publiques, Multiplicateur d'investissement, Propension à importer, Théorie keynésienne*

Multiplicateur en économie ouverte

Le multiplicateur en économie ouverte désigne le **multiplicateur d'investissement**, le **multiplicateur de dépenses publiques**, le **multiplicateur fiscal**, lorsque l'on tient compte du fait que l'accroissement de la **demande globale** est en partie satisfaite par un accroissement des **importations** et non pas un accroissement de la **production** nationale. La valeur du multiplicateur est plus faible qu'en économie fermée.

En économie ouverte, lorsque la demande s'accroît, le multiplicateur d'investissement et le multiplicateur de dépenses publiques sont : $1/(1 - c + m)$

Et le multiplicateur fiscal est : $-c/(1 - c + m)$

✚ Ne pas confondre le multiplicateur en économie ouverte avec le **multiplicateur du commerce extérieur**.

⇒ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Contrainte extérieure, Fonction de stabilisation, Relance keynésienne, Théorie keynésienne*

Multiplicateur fiscal (en économie fermée)

Le multiplicateur fiscal désigne un mécanisme par lequel une variation des **impôts** ou des **cotisations sociales** (ΔT) entraîne une variation de sens opposée du **revenu** national (ΔY) : $DY = k \cdot \Delta T$

Le multiplicateur fiscal k s'écrit :

$$k = -c/(1 - c) \text{ (avec } c \text{ la propension marginale à consommer)}$$

La variation des impôts et cotisations sociales agit sur le **revenu disponible** qui augmente si les impôts et les cotisations sociales diminuent (et diminue si les **prélèvements obligatoires** augmentent). Par exemple, une baisse des impôts et des taxes ($-\Delta T$) entraîne d'abord une augmentation du revenu global disponible d'un montant ($-\Delta T$). Par la suite, l'augmentation du revenu global disponible provoque à son tour celle de la **consommation** (selon la valeur de la propension marginale à consommer) et donc celle de la **demande globale** pour le montant ($-c \Delta T$).

⇒ *Politique économique*

- ➔ *Dépenses fiscales, Fonction de stabilisation, Multiplificateur en économie ouverte, Politique budgétaire, Politique de relance, Politique fiscale, Théorème d'Haavelmo*

Mutation financière

La mutation financière désigne les profondes transformations dans les modes de **financement de l'économie** qui ont affecté les **institutions financières** et les **marchés financiers**, à partir des années 1970 dans le monde anglo-saxon et à partir des années 1980 en Europe continentale. Ces transformations se traduisent par des **innovations financières**, par un rôle croissant des marchés financiers, par une **déréglementation**, un **décloisonnement** et une désintermédiation (**règle des 3 D**).

Cette mutation financière est liée à de multiples facteurs :

- le passage aux **changes flottants** en 1973 ;
- les chocs pétroliers de 1974 et 1979 ;
- le tournant de la **politique monétaire** en 1979 aux États-Unis, la hausse du dollar et des **taux d'intérêt** réels entre 1979 et 1985 ;
- la montée des déficits publics et de la dette publique ;
- les déséquilibres importants entre pays à **capacité de financement** et pays à **besoin de financement** ;

– la différence de la dynamique démographique entre les pays, ce qui nécessite des transferts d'épargne (**théorie du cycle de vie**) ;

– l'influence croissante de la théorie des **marchés efficients**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Capitalisme actionnarial, Crise des subprimes, Économie d'endettement, Économie de marché financier, Financiarisation, Globalisation financière, Marché-isation, Risque, Risque systémique, Titrisation*

Myopie du marché

Dans une perspective critique, on parle de myopie du marché pour désigner le fait que le fonctionnement des **marchés** privilégie le **court terme** au détriment du **long terme**. La myopie du marché est l'un des arguments utilisés pour justifier l'intervention de l'État.

- ✚ La myopie du marché s'oppose à la théorie des **marchés efficients**.

➤ *Finances internationales, Marchés et prix, Politique économique*

- ➔ *Anticipations autoréalisatrices, Comportement mimétique, Croissance endogène, Développement durable, Externalité, Finance comportementale, Fonction de stabilisation, Planification indicative, Risque systémique, Secteur public*

N

NAIRU

➔ *Taux de chômage non inflationniste*

Nationalisation

Une nationalisation est une décision politique qui conduit à l'appropriation par l'État d'une ou de plusieurs **entreprises**.

La nationalisation peut être opérée par confiscation du **capital social** (cas de Renault sanctionné à la Libération pour fait de collaboration) ou par rachat par l'État des **titres** possédés par les **actionnaires**. La nationalisation d'une entreprise peut être totale ou partielle.

☞ *Économie publique*

➔ *Entreprise publique, Politique industrielle, Privatisation*

Négoce international

Le poste négoce international fait partie de la **balance des paiements**. Il recense :

- les achats de marchandises à l'étranger non suivis d'**importations** et la revente de ces marchandises à l'étranger ;
- les achats et les ventes à des étrangers de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

Le poste négoce international est intégré dans le compte des transactions courantes (rubrique des **services**).

☞ *Commerce international*

➔ *Balance des transactions courantes*

Négociations commerciales multilatérales (rounds)

Les négociations commerciales multilatérales ont été organisées dans le cadre de l'**Accord général sur les tarifs et le commerce** (AGETAC) afin de favoriser le **libre-échange** dans tous les secteurs. Huit cycles de négociation ont eu lieu depuis 1947 jusqu'à la création de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC), en 1994.

1947	Négociations de Genève
1949	Négociations d'Annecy
1950-1951	Négociations de Torquay
1955-1956	Négociations de Genève
1961-1962	<i>Dillon Round</i>
1964-1967	<i>Kennedy Round</i>
1973-1979	<i>Tokyo Round</i>
1986-1994	<i>Uruguay Round</i>
2001-	Cycle de Doha (devait se terminer en 2005, mais les négociations sont enlisées)

Tous les cycles de négociation ont porté essentiellement sur la réduction des **droits de douane**. Progressivement, les objectifs des négociations sont devenus plus larges et le nombre de participants s'est accru. Dans la période récente, les négociations portent notamment sur :

- la réduction des **discriminations** non tarifaires ;
- la lutte contre le **dumping** ;
- les **politiques agricoles** et leurs effets protectionnistes ;
- les questions liées à la propriété intellectuelle.

Les difficultés pour achever les négociations du cycle de Doha conduisent de nombreux acteurs à considérer que ce type de négociation ne permet plus d'avancer dans le domaine du **commerce international** et de privilégier des accords bilatéraux et régionaux comme le **Traité transatlantique pour le commerce et l'investissement** (TTCI) par exemple, entre l'**Union européenne** (UE) et les États-Unis.

☞ *Commerce international, Économie du développement, Économie et écologie, Mondialisation*

➔ *Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce* (ADPIC), *Barrière non tarifaire, Libre-échange, Protectionnisme*

Néo-institutionnalisme

Le néo-institutionnalisme est un **programme de recherche scientifique** que l'on peut faire remonter à l'article publié par R. Coase en 1937 : "The Nature of the Firm". Il s'agit en effet pour cet auteur de souligner l'importance de la « structure institutionnelle de la production ». La réflexion de Coase peut être rapprochée de celle de H. Simon sur la **rationalité procédurale**. Elle a été prolongée par les analyses de O. Williamson (*Markets and Hierarchies*, 1975 et *The New Economic Institutions of Capitalism*, 1985). À la différence de l'**institutionnalisme** traditionnel, le néo-institutionnalisme raisonne à partir des acteurs individuels et de leur **rationalité** (même s'il s'agit d'une **rationalité limitée**). Il s'agit pour les auteurs de ce courant de construire une approche qui prend en compte les **marchés**, mais aussi les **organisations** et les **institutions**.

✚ On désigne aussi ce courant sous le nom de nouvelle économie institutionnelle, ce terme ayant été proposé par O. Williamson en 1975.

☉ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Actifs spécifiques, Coordination, Coûts de transaction, Droits de propriété, Entreprise réseau, Hiérarchie, Opportunisme*

Néokeynésiens

Le terme « néokeynésiens » désigne les auteurs qui travaillent dans le cadre de la première **synthèse néoclassique**.

✚ Ne pas confondre avec « **nouveaux keynésiens** ».

☉ *Épistémologie économique*

➔ *École néokeynésienne, Keynésianisme*

Neutralité axiologique

La neutralité axiologique est un principe épistémologique en vertu duquel les énoncés scientifiques doivent se limiter à des jugements de faits (donc exclure les jugements de valeur). Il s'agit de rendre compte de ce qui est. Les énoncés qui formulent des jugements de valeur (relatifs à ce qui doit être) relèvent pour leur part du débat éthique ou politique. Ce principe a notamment été formulé par M. Weber (1864-1920).

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Guillotine de Hume, Science*

Neutralité de la monnaie

La neutralité de la monnaie est une hypothèse théorique selon laquelle une variation de la quantité de **monnaie** laisse inchangés les **prix relatifs**

et ne modifie que les prix absolus (**niveau général des prix**). Par exemple, dans cette approche, un doublement de la quantité de **monnaie** se traduit par un doublement simultané de tous les prix nominaux, les prix relatifs ne sont donc pas modifiés.

✚ Dans la **théorie néoclassique**, les choix des agents sont déterminés par les prix relatifs, l'**hypothèse** de neutralité de la monnaie signifie donc que cette dernière n'a aucune influence sur les comportements des **agents économiques**.

✚ Les économistes de l'**École autrichienne**, les économistes post-keynésiens et les économistes marxistes rejettent la neutralité de la monnaie. Pour F. Hayek (1899-1992), les variations de la quantité de monnaie modifient les prix relatifs et seule une quantité de monnaie rigoureusement fixe serait neutre.

☉ *Monnaie*

➔ *Dichotomie, Effet Cantillon, Équation de Cambridge, Équation de Fisher, Illusion monétaire, Loi de Say, Monétarisme, Politique monétaire, Théorie quantitative de la monnaie*

Neutralité fiscale

La neutralité fiscale signifie qu'un **impôt** ne provoque pas de distorsion dans l'**allocation des ressources** productives telle qu'elle est réalisée par le **marché**. Cela suppose que les activités économiques sont affectées de façon identique par l'impôt. La **taxe sur la valeur ajoutée** (TVA) est généralement considérée comme un impôt neutre.

☉ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Fiscalité, Neutralité budgétaire*

New Deal

Le *New Deal* (nouvelle donne) est un programme de redressement économique présenté par le président des États-Unis, F. D. Roosevelt (1882-1945), dans son discours d'investiture en novembre 1932. Le *New Deal* a pour objectif d'enrayer les effets dévastateurs de la **crise économique** de 1929. Roosevelt met notamment en place un programme destiné à financer de grands travaux. D'autres mesures l'accompagnent, telles que la réforme du **système bancaire**, l'abandon de l'**étalon-or**, la **dévaluation** du dollar ou la limitation volontaire de la **production** agricole. Un des objectifs de cette politique est de favoriser une remontée des **prix (reflation)** notamment grâce à un assouplissement des **politiques anti-trust**.

☉ *Fluctuations et crises économiques, Politique économique*

➔ *Glass-Steagall Act, Multiplicateur de dépense publique, Théorie keynésienne*

Niche fiscale

Une niche fiscale est un dispositif législatif ou réglementaire qui permet aux contribuables bien informés de payer moins d'impôts s'ils adoptent tel ou tel comportement, notamment en matière d'**investissement** ou de **placement**. Par exemple, en France, le fait d'investir dans les DOM-TOM ou dans l'immobilier locatif permet des réductions d'impôts. En 2016, on compte 430 niches fiscales.

Leur existence est contestée :

- pour des raisons d'**équité fiscale** puisque seul un très petit nombre de contribuables en bénéficie de façon substantielle ;

- pour des raisons financières puisqu'elles représentent un manque à gagner pour les finances publiques (un quart des recettes fiscales nettes de l'État en 2008, 83,4 milliards d'euros pour l'année 2016).

⊖ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Dépense fiscale, Évitement fiscal, Fiscalité, Incitation*

Niveau de vie

Le niveau de vie est l'ensemble des biens et des **services** qu'un individu peut se procurer avec son **revenu**.

Pour l'INSEE, le niveau de vie d'un **ménage** est égal au **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** correspondant à la composition du ménage.

✚ Ne pas confondre le niveau de vie, notion quantitative, avec le **genre de vie** qui fait appel à des éléments qualitatifs.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Pouvoir d'achat, Revenu réel*

Niveau de vie multidimensionnel

➔ *Croissance inclusive*

Niveau général des prix

Le niveau général des prix est un indicateur statistique visant à refléter l'évolution de l'ensemble des **prix** d'une économie. Il est généralement mesuré à l'aide d'un **indice synthétique**.

✚ Pour les théoriciens de l'**École autrichienne**, en particulier L. Von Mises (1881-1973), cette notion est dénuée de sens. Seuls les **prix relatifs** jouent un rôle économique important. Ces auteurs contestent ainsi la **théorie quantitative de la monnaie**.

⊖ *Monnaie*

➔ *Déflation, Indice des prix, Inflation, Inflation sous-jacente, Taux d'inflation, Théorie quantitative de la monnaie*

Nomenclature d'activités française (NAF)

La nomenclature d'activités française permet de classer les différentes activités économiques. À un niveau agrégé, on distingue 21 divisions (agriculture, industries extractives, industries manufacturières, etc.). Il existe cinq niveaux emboîtés de la nomenclature. Au niveau le plus fin, on distingue 732 sous-classes (par exemple : culture de céréales, pêche en mer, activité des agences de publicité, etc.).

À partir de la NAF et de la **Classification des produits française (CPF)**, on détermine le code d'activité principale exercée (code APE) de chaque **entreprise et établissement**.

⊖ *Comptabilité nationale, Entreprises et système productif*

➔ *Branche, Filière, Industrie, Secteur d'entreprise*

Norme de consommation

Une norme de consommation est constituée par l'ensemble des habitudes et des **règles** sociales qui déterminent les comportements individuels et collectifs en matière de **consommation**. La norme de consommation est propre à une société à un moment donné, elle diffère selon les milieux sociaux.

✚ Le concept de norme de consommation, qui met l'accent sur la détermination sociale des pratiques de consommation, s'oppose à une conception naturaliste et individualiste des **besoins**.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Consommation de masse, Effet de démonstration, Effet de signe, Effet Veblen, Fordisme, Production de masse, Théorie de la régulation*

Normes d'emploi

Les normes d'emploi sont des régularités observées sur le **marché du travail** qui font office d'étalon et de principes de conduite pour les acteurs de ce marché, l'**État** et les partenaires sociaux, ainsi que les acteurs individuels dans les négociations du **contrat de travail**. Par exemple, pendant les Trente Glorieuses, la norme principale était l'emploi à temps plein et à durée indéterminée accompagné d'une **protection sociale**. Cette norme d'emploi est aujourd'hui remise en cause et de nombreux débats ont lieu sur la construction nécessaire d'une nouvelle norme (**flexisécurité**, etc.) et d'une refondation du droit du travail.

⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Contrat zéro heure, Déréglementation, Lois Hartz, Travail décent, Ubérisation*

Normes environnementales

Les normes environnementales sont des règles établies dans un souci de protection de l'environnement et de préservation du patrimoine naturel (normes d'émission, de procédé, de gestion des déchets, etc.). Elles visent à instituer un **développement durable** assurant une utilisation efficiente des **ressources naturelles** tout en réduisant l'**empreinte écologique**. La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), créée en 1970 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), cherche depuis la conférence de Stockholm en 1972 à faire adopter par les États membres des conventions instituant des normes environnementales.

- *Économie du développement, Économie et écologie, Marché et prix, Mondialisation, Politique économique*
- *Effets externes, Gouvernance mondiale, Normes sociales, Nouveaux indicateurs de richesse, Principe de précaution, Protocole de Kyoto, Protocole de Nagoya, Ressources naturelles*

Normes sociales

Les normes sociales sont des dispositifs qui encadrent les conditions de travail, de santé, d'utilisation de la main-d'œuvre. Elles résultent :

- de conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs. L'**Organisation internationale du travail (OIT)**, depuis 1919, a progressivement élaboré un Code international du travail qui prévoit l'abolition du travail forcé, la **non-discrimination**, l'élimination du travail des enfants, le respect des droits syndicaux, etc. ;

- de recommandations faites aux **entreprises multinationales**. L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** a retenu des lignes directrices en matière de droits de l'homme, de relations du travail, de lutte contre la corruption et de protection des consommateurs ;

- de labels produits par les organisations non gouvernementales (ONG) pour faire émerger une **responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)** ;

- de codes de bonne conduite établis par les **entreprises** pour améliorer leur image auprès de leurs partenaires (consommateurs, salariés, **actionnaires**).

L'articulation des normes sociales et du **commerce international** reste controversée. Les pays industrialisés estiment que les accords au sein de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, qui n'incluent pas directement de normes sociales, peuvent inciter au **dumping** social, par des **délocalisations** dans les pays ayant par exemple recours au travail des enfants. Mais nombre de

pays en développement (PED) et quelques pays développés estiment que les normes sociales pourraient être utilisées comme une forme de **protectionnisme non tarifaire**.

- *Commerce international, Économie du développement, Intégration économique, Mondialisation*
- ➔ *Équité, Gouvernance mondiale, Justice sociale, Normes environnementales*

Notation (rating)

On appelle notation l'évaluation de la **solvabilité** d'un emprunteur par un organisme agréé (**agence de notation**). La notation concerne les **banques**, les **entreprises**, mais aussi les pays. Un emprunteur bien noté obtiendra des **crédits** à des conditions plus favorables. La notation est un élément de la transparence du **marché des capitaux** et elle réduit l'**asymétrie d'information** entre débiteur et créancier.

À l'occasion de la **crise des subprimes** (2007-2009), puis de la crise de la dette grecque (2010), le rôle des agences de notation a fait l'objet de vives controverses. Certains commentateurs leur reprochent une mauvaise évaluation des **risques**, parfois liée à des conflits d'intérêts (ce sont les émetteurs de titres qui rémunèrent les **agences de notation**).

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Globalisation financière, Risque, Taux d'intérêt*

Nouveau dilemme de Triffin

- ➔ *Paradoxe de Triffin*

Nouveaux classiques

On appelle nouveaux classiques les économistes qui développent le **programme de recherche scientifique** de la **nouvelle économie classique**. Ils se fondent notamment sur l'**hypothèse des anticipations rationnelles**.

Selon R. Lucas, les macroéconomistes doivent se soumettre à la « discipline de l'équilibre » et analyser le fonctionnement de l'économie comme résultant de l'apurement simultané de l'ensemble des marchés (**équilibre général**). De plus, l'approche en termes de **cycles réels** suppose qu'on ne peut séparer l'étude des **fluctuations économiques** et l'étude de la **croissance économique**.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Anticipations adaptatives, École classique, Illusion monétaire, Loi de Say, Monétarisme, Théorie économique*

Nouveaux indicateurs de richesse

Les nouveaux indicateurs de richesse sont des instruments de mesure alternatifs qui ont pour point

commun une critique de l'usage du **produit intérieur brut (PIB)** comme mesure de la **richesse**, de la **croissance** et du **bien-être** économique. Ils contribuent à une réorientation des **politiques économiques** pour mettre l'économie au service du **développement durable**.

Une pluralité d'indicateurs complète le PIB :

– l'**indice de développement humain (IDH)** qui intègre le **capital humain**, l'**indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)** et l'**indice des inégalités de genre (IIG)** ;

– les indicateurs environnementaux comme l'**empreinte écologique** ;

– l'**épargne nette ajustée (ENA)** créée par la **Banque mondiale** et proposée par le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (*La mesure de la performance économique et du progrès social*, 2009) ;

– les réseaux associatifs (Forum pour d'autres indicateurs de richesse ou FAIR et l'Observatoire des inégalités) mettent l'accent sur les inégalités et la **pauvreté** sans se limiter aux inégalités monétaires (logement, santé, éducation, justice, temps libre choisi, etc.), en combinant des facteurs objectifs du progrès social (espérance de vie, taux de mortalité infantile) et subjectifs (état de santé autodéclaré, retour de la croissance en termes de bien-être).

➤ *Croissance économique, Économie du développement, Marchés et prix, Revenus*

➤ *Capabilités, Capital naturel, Croissance verte, Développement durable, Économie du bonheur, Égalité, Équité, Justice sociale*

Nouveaux keynésiens

On appelle nouveaux keynésiens les économistes qui inscrivent leurs travaux dans le paradigme de la **Nouvelle économie keynésienne (NEK)**.

✚ Ne pas confondre avec **néokeynésiens**.

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Asymétries d'information, Rationnement*

Nouveaux pays industrialisés (NPI)

Dans les années 1960-1970, l'expression « nouveaux pays industrialisés » (NPI) a été proposée pour caractériser le groupe de **pays en développement** qui a dépassé le seuil du **démarrage** économique. Le premier groupe de NPI retenu par les organisations internationales comprenait : la Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour ; il a été suivi de nouvelles générations de NPI.

✚ Depuis les années 1990, on utilise plutôt le terme de **pays émergents**.

➤ *Économie du développement*

➤ *BRIC, Convergence économique, Étapes de la croissance, Politique de développement*

Nouvelle École de Cambridge

On appelle Nouvelle École de Cambridge, l'ensemble des économistes qui ont prolongé la dimension hétérodoxe de l'œuvre de J. M. Keynes, notamment N. Kaldor, J. Robinson, P. Sraffa et L. Pasinetti. Ces auteurs sont aussi les inspirateurs de l'**École postkeynésienne**.

✚ Le terme « École de Cambridge » a longtemps désigné les économistes comme A. Marshall, A. C. Pigou et même J. M. Keynes au début de sa carrière.

➤ *Épistémologie économique*

Nouvelle économie

L'expression « nouvelle économie » désigne l'ensemble des activités économiques liées aux nouvelles technologies de l'**information** et de la communication (NTIC). Certains auteurs incorporent également les biotechnologies dans les nouvelles technologies.

Au sens large, elle inclut tous les secteurs utilisateurs des nouvelles technologies, ce qui correspond alors à l'ensemble du système économique.

La nouvelle économie fait l'objet de deux interprétations :

1. La première est optimiste. Elle considère que le secteur des NTIC est la partie visible d'une transformation beaucoup plus large des économies industrielles, amorcée dès les années 1960 et 1970. On peut alors parler d'une troisième **Révolution industrielle**, marquant l'avènement d'un nouveau **système productif** et d'une nouvelle période longue de **croissance économique**. Les nouvelles technologies possèdent en effet la propriété majeure d'avoir des **rendements d'échelle** croissants. Par ailleurs, la diffusion des NTIC génère elle-même des **externalités de réseaux** avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs, ce qui accroît l'**efficience** (et la **rentabilité**) des **investissements** individuels (**économie d'échelle externe**). Cette révolution industrielle s'appuie sur des **innovations** techniques et des innovations sociales (réorganisation des méthodes de **production** et de distribution, ainsi que des modèles de gestion et d'**organisation du travail**). Cependant, l'accroissement attendu des **gains de productivité** peut s'étaler dans le temps (**paradoxe de Solow**).

2. La seconde interprétation est moins optimiste. Certains économistes dénoncent même un « nouveau mythe ». La nouvelle économie ne serait alors qu'un nouveau discours justifiant le néolibéralisme, la **concurrence** exacerbée, la dérégulation des **services publics**, les **privatisations** et la montée des **inégalités**.

✚ Si l'expression « nouvelle économie » a connu un certain succès vers la fin des années 1990 et au

début du xx^e siècle, elle est aujourd'hui tombée en désuétude et peu utilisée.

- *Croissance, Fluctuations et crises économiques, Monétarisation, Productivité*
- ➔ *Capital-risque, Destruction créatrice, Économie de la connaissance, Grappes d'innovations, Start-up*

Nouvelle économie classique (NEC)

La nouvelle économie classique est un **programme de recherche** qui s'est développé pour l'essentiel à partir des années 1970. Les **nouveaux classiques** adoptent l'**hypothèse des anticipations rationnelles** et ils en déduisent que les **politiques discrétionnaires** sont inefficaces. Ces auteurs expliquent les **fluctuations économiques** par des chocs réels (théorie des **cycles réels**) et ils ont développé des modèles de **croissance endogène** et de **chômage d'équilibre**.

- ✚ Ne pas confondre avec **monétarisme**.
- *Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *École classique, Loi de Say, Modèles DSGE, Théorie néoclassique*

Nouvelle économie institutionnelle

- ➔ *Néo-institutionnalisme*

Nouvelle économie keynésienne (NEK)

La Nouvelle économie keynésienne (ou nouvelle macroéconomie keynésienne) est un **programme de recherche** qui s'est développé pour l'essentiel à partir des années 1970. Les auteurs de ce courant adoptent l'**hypothèse d'anticipations rationnelles** et s'efforcent de retrouver, à partir de fondements microéconomiques, un certain nombre de résultats de l'analyse de J. M. Keynes (1933-1946) – par exemple l'existence d'un **chômage involontaire**. Les rigidités nominales, en particulier, sont expliquées par les comportements rationnels des **agents économiques**. Ces auteurs accordent aussi une place importante aux **asymétries d'information** et à la **coordination des anticipations**.

La NEK se différencie de la **nouvelle économie classique** car elle considère que la **monnaie** n'est pas neutre à court terme et qu'il existe des **défauts de coordination**. Elle se différencie de l'approche keynésienne traditionnelle en adoptant l'hypothèse d'anticipations rationnelles, en considérant que l'**incertitude** est probabilisable et en construisant une **macroéconomie** microfondée.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Contrat implicite, École postkeynésienne, Économie de l'information*

Nouvelle microéconomie

La nouvelle microéconomie étudie le comportement d'individus rationnels dans un monde où l'**information** n'est pas parfaitement disponible et où les décisions ne sont pas coordonnées par un **commissaire-priseur walrasien**. Cette approche, née à la fin des années 1970, élargit le champ d'analyse de la **microéconomie** traditionnelle. Elle étudie un univers beaucoup plus complexe et ouvre un nouveau **programme de recherche scientifique** :

- en tenant compte de situations d'**incertitude** (il y a incertitude lorsqu'il n'existe pas de **système complet de marchés**) ;

- en intégrant la plus ou moins grande **aversion pour le risque** des **agents économiques** dans des situations où il y a une **asymétrie d'information** et des possibilités de comportements opportunistes des autres agents ;

- en renouvelant les outils d'analyse pour prendre en compte les interactions stratégiques entre les agents économiques, notamment à travers la **théorie des jeux** et l'économie de l'information.

La nouvelle microéconomie apparaît comme « une théorie de l'inefficacité des transactions marchandes » (P. Cahuc, *La nouvelle microéconomie*, 1993). Elle a donné lieu à des travaux très divers (théorie de la **firme**, théorie de la **consommation**, **théorie de la recherche d'emploi**, **théorie de l'agence**, théorie du **salaire**, théorie de la **concurrence**, théorie de l'échange international, **théorie du capital humain**, théorie des **fluctuations économiques** et des **crises économiques**, etc.).

- *Fluctuations et crises économiques, Marchés et prix*
- ➔ *Aléa moral, Antisélection, Contrat implicite, Économie de l'information, Opportunisme*

Nouvelle synthèse néo-classique

La nouvelle synthèse néoclassique émerge à partir des années 1990. Elle résulte des travaux d'économistes qui intègrent dans les modèles produits par la **nouvelle économie classique** (**anticipations rationnelles**, **théorie des cycles réels**) des éléments d'analyses empruntés à la tradition keynésienne : imperfection des marchés (**concurrence monopolistique**) et **rigidités nominales** (rigidité à court terme des prix et du **taux de salaire** et ajustement lent vers leurs niveaux d'équilibre).

- ✚ La première **synthèse néoclassique** est celle qui a été fondée par J. R. Hicks et A. Hansen à partir du **schéma ISLM**.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Macroéconomie, Modèle, Modèle AD-AS, Modèle DSGE*

Nouvelle théorie du commerce international

On désigne sous le terme de « nouvelle théorie du commerce international » un ensemble de travaux publiés depuis le début des années 1980. Ils visent à rendre compte des relations commerciales internationales en intégrant l'existence de **rendements d'échelle** croissants internes et externes à la firme, la **concurrence imparfaite**, la différenciation des produits, l'essor des **firmes multinationales** et donc du **commerce intra-branche**.

À la différence de la théorie standard des **avantages comparatifs**, la nouvelle théorie du commerce international raisonne donc en concurrence imparfaite. Ses analyses conduisent à renouveler les approches du **protectionnisme**, qui peut, dans certains cas, se justifier.

✚ Cette approche constitue aujourd'hui le paradigme dominant dans l'étude du commerce international.

☞ *Commerce international*

➔ *Concurrence monopolistique, Économie d'échelle externe, Économie d'échelle interne, Économie géographique*

Noyau dur

Dans la conception épistémologique de I. Lakatos (1922-1974), le noyau dur d'un **programme de recherche scientifique** est un ensemble d'**hypothèses** générales qui orientent l'activité des chercheurs et qui ne sont pas soumises à **réfutation**.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Ceinture protectrice, Heuristique, Réfutationnisme*

Nudge

Un *nudge* est une **incitation** douce destinée à pousser les individus, qui restent cependant libres de leur choix, à adopter des comportements qui sont bons pour eux-mêmes et pour la collectivité (manger plus de fruits et de légumes pour réduire la fréquence de l'obésité par exemple). Les fondateurs de cette approche, R. Thaler et C. Sunstein se réclament d'un paternalisme libéral dans la mesure où ils respectent la liberté de choix des individus, mais cherchent à les inciter à prendre les bonnes décisions.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Biais cognitifs, Économie comportementale, Économie expérimentale, Paternalisme libéral*



Objectif ZEN

→ ZEN

Objectifs du développement durable (ODD)

Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les Objectifs du développement durable (ODD), également nommés Objectifs mondiaux, « sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité ».

Ces 17 objectifs (divisés en 169 cibles) remplacent depuis 2015 les **objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**. Ces ODD constituent la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du **développement durable** tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la **pauvreté**, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture et l'éducation. L'Agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que par la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels, comme ceux de la société civile.

⤿ *Économie du développement*

➔ *Aide publique au développement (APD), Capabilités, Développement durable*

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), formulés en 2000 au sommet organisé par l'Organisation des Nations unies, constituent un cadre pour le **développement** qui met l'accent sur les droits de l'homme, la bonne **gouvernance** et la démocratie, pour lutter contre la **pauvreté**, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. Lors de la conférence de Monterrey (Mexique) en 2002, il a été réaffirmé le principe

d'un soutien financier aux réformes politiques et économiques des **pays en développement** sous forme d'aide, d'échanges commerciaux, d'allègement de la **dette** et d'investissements du monde développé.

✚ L'année 2015 marque la fin des OMD auxquels succèdent les **Objectifs du développement durable (ODD)** et le nouvel agenda pour 2030.

⤿ *Économie du développement*

➔ *Aide publique au développement (APD), Capabilités, Développement durable*

Objectivation

L'objectivation est le processus par lequel le chercheur construit son objet scientifique en faisant preuve de **vigilance épistémologique** : il faut rompre avec le sens commun, ne pas se laisser abuser par de pseudo-évidences, se méfier des ambiguïtés liées à l'usage du vocabulaire courant, etc.

✚ L'objet construit n'est pas le même selon la discipline au sein de laquelle on travaille ou selon le **paradigme** que l'on adopte. Par exemple, l'**entreprise** du spécialiste des sciences de gestion n'est pas le même objet scientifique que l'entreprise de l'économiste ou du sociologue.

✚ Souligner l'importance du processus d'objectivation dans la recherche, c'est rompre avec l'illusion empiriste selon laquelle les objets se donnent immédiatement à l'observation et à la connaissance.

✚ Ne pas confondre avec **objectivité**.

⤿ *Épistémologie économique*

➔ *Empirisme, Rationalisme critique*

Objectivité

L'objectivité est la qualité d'une connaissance qui est conforme à l'objet dont elle cherche à rendre compte. Cet objet constitue ce que l'on nomme parfois la réalité objective (c'est-à-dire qui est indépendante de toute idée ou connaissance). L'épistémologie contemporaine, en montrant le caractère problématique du rapport entre le discours scientifique et son objet, est conduite à poser autrement

la question de l'objectivité. Une connaissance sera dite objective si elle fait l'objet d'un accord très large (voire unanime) au sein d'une communauté scientifique. L'objectivité s'oppose ici à la subjectivité.

Pour K. Popper (1902-1994), l'objectivité de la **science** n'est pas liée aux qualités personnelles des chercheurs mais à la vigilance de la communauté scientifique qui critique les énoncés, les **théories**, les **conjectures** formulées par les chercheurs.

☞ *Épistémologie économique*

➔ *Cumulativité, Positivisme, Rationalisme critique*

Obligation

Une obligation est un **titre** de créance (et donc un titre de dette) émis sur le **marché financier** par une grande **entreprise** ou le **Trésor public** afin de se financer. L'émission d'obligations est l'une des modalités du **financement direct**.

✚ L'acheteur de l'obligation, l'obligataire, est un créancier rémunéré par un **intérêt**. Il ne doit pas être confondu avec l'**actionnaire**.

✚ Les obligations émises sur le marché financier primaire peuvent par la suite être échangées et cotées sur le **marché financier secondaire** (Bourse des **valeurs mobilières** en France).

☞ *Consommation et épargne, Monnaie*

➔ *Action, Euronext, Financement externe*

Obligation adossée à des actifs (collateral debt obligation, CDO)

Les obligations adossées à des actifs sont des titres de dettes émis par des **véhicules de titrisation**. Ces titres sont émis en contrepartie d'un portefeuille de **créances** qui figure à l'actif du véhicule de titrisation (obligations d'entreprises, crédits bancaires, etc.). On dit que ce sont des **produits structurés**. Ils sont vendus à des **agents économiques** qui souhaitent effectuer des **placements** rémunérateurs. En effet, comme ces CDO sont adossés à des actifs plus ou moins risqués, ils peuvent être rémunérés à un **taux d'intérêt** supérieur au taux d'intérêt des actifs sans risque. Ce type de produit a été introduit comme instrument de gestion des risques par les banques et comme instrument de mutualisation des **risques**.

✚ Les CDO sont un exemple de **titre adossé à des actifs** (*asset backed security*).

✚ À l'occasion de la crise de 2008, ces instruments financiers ont été mis en cause pour leur opacité (certains de ceux qui les achètent ne savent pas exactement le niveau et la nature du risque qu'ils courent). De plus, ces titres sont utilisés comme instruments de **spéculation**. En particulier lors

de la **crise des subprimes**, les détenteurs de CDO ont découvert que les actifs qu'ils détenaient comportaient des **crédits hypothécaires** à risque. Les CDO ont donc été des instruments de contagion du risque.

☞ *Monnaie, Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Crédits structurés, Crédits subprimes, Effet de contagion, Innovation financière, Mutation financière, Rehausseur de crédits, Risque de contagion*

Obligation assimilable du Trésor

Les obligations assimilables du Trésor (OAT) sont des **titres** d'emprunt émis (en général chaque semaine) qui permettent un financement en continu de la **dette publique** en fonction du **besoin de financement** du **Trésor public**. Les OAT sont émises par adjudication et souscrites par les **investisseurs institutionnels** qui les placent ensuite auprès du public.

✚ Ces **obligations** sont dites assimilables car les titres nouveaux ont les mêmes caractéristiques que les titres émis précédemment et donnent lieu à une seule **cotation**.

☞ *Monnaie*

➔ *Innovation financière, Obligation*

Obligation à bon de souscription

Une obligation à bon de souscription est un **titre de créance** à taux fixe, émis avec un **taux d'intérêt** inférieur au taux du marché, mais accompagné d'un bon de souscription qui permet de souscrire soit à une **action**, soit à une autre **obligation** à un **prix** convenu à l'avance. L'acheteur d'une obligation à bon de souscription peut donc saisir l'opportunité d'acheter une action (par exemple) de la société émettrice de l'obligation à un prix plus bas que le prix du marché. Le bon de souscription est coté et il peut être vendu séparément de l'obligation à laquelle il est initialement attaché.

☞ *Monnaie*

➔ *Bourse des valeurs, Obligation convertible*

Obligation convertible

Une obligation convertible est un **titre de créance** qui donne droit, pendant une période déterminée et à un **prix** déterminé, à la possibilité d'une conversion en **action** (titre de propriété) de la société émettrice de l'**obligation**. L'épargnant peut donc faire un **arbitrage** : si le cours de l'**action** augmente, le détenteur de l'obligation convertible aura intérêt à procéder à la conversion. Si le cours de l'action stagne ou baisse, il conservera l'obligation

et le **revenu** correspondant (**intérêt**). L'acheteur d'obligation convertible peut donc tirer avantage d'une hausse du cours des actions, sans supporter la perte d'une baisse éventuelle de ce même cours. L'achat d'une obligation convertible peut s'analyser comme l'achat simultané d'une obligation et d'une **option** d'achat d'action.

- *Consommation et épargne, Monnaie, Finances internationales*
- ➔ *Innovation financière, Marché financier, Mutation financière, Placement, Risque, Taux d'intérêt*

Obligation de pacotille (junk bond)

Une obligation de pacotille (*junk bond*) est une **obligation** qui est considérée par une **agence de notation** comme étant risquée (note inférieure à BB+) ou à caractère spéculatif parce que les sociétés qui les émettent ont une assise financière fragile. Pour attirer les **investisseurs**, ces sociétés doivent offrir des **taux d'intérêt** bien plus élevés que les **obligations d'État (bons du Trésor)** ou que d'autres obligations moins risquées. Les obligations de pacotille peuvent s'échanger sur le **marché libre**.

Apparues en 1977 à l'initiative de la **banque** Bear Stearns, ces obligations ont connu une forte expansion dans les années 1980.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Bourse des valeurs, Marché financier, Obligation convertible, Placement, Prime de risque, Risque*

Obligation sécurisée (covered bond)

Une obligation sécurisée est une **obligation** émise par un **établissement de crédit**, dont le remboursement est garanti par des **actifs** de haute qualité détenus à l'actif de l'émetteur de ces obligations sécurisées. L'acquéreur de ces obligations dispose d'une double protection : le non-remboursement de l'obligation suppose un double défaut, celui de l'établissement de crédit émetteur des obligations et celui des émetteurs des titres mis en garantie. En contrepartie, ces titres offrent un faible rendement, permettant aux établissements de crédit de se financer à long terme à bas **taux d'intérêt**.

- *Monnaie*
- ➔ *Financement de l'économie, Risque de crédit, Risque de défaut, Taux d'intérêt*

Obligations étrangères

Une obligation étrangère est une **obligation** émise par un non-résident sur le **marché financier** d'un autre pays et libellée dans la **monnaie** de ce marché financier. Par exemple, une obligation libellée en francs suisses, placée sur le marché financier suisse

et émise par une **entreprise** américaine, est une obligation étrangère.

- ✚ Ne pas confondre avec **euro-obligation**.
- *Finances internationales*

Obligations internationales

Les obligations internationales sont constituées par l'ensemble des **euro-obligations** et des **obligations étrangères**.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Obligation*

Obsolescence

L'obsolescence désigne le fait pour un **bien** ou un **service** d'être périmé par le **progrès technique**. De ce fait, dans le cas du matériel productif, pour des raisons d'efficacité face à la **concurrence**, les **entreprises** doivent souvent renouveler des équipements qui sont encore utilisables.

- ✚ L'obsolescence affecte aussi les **biens** de consommation durables.
- *Capital et investissement*
- ➔ *Amortissement, Investissement brut, Investissement de remplacement, Investissement net*

Offre

On appelle offre la relation entre les différents prix possibles sur le marché et les quantités offertes qui leur sont associées. L'offre peut être individuelle (un producteur) ou concerner l'ensemble du marché (offre agrégée).

- ✚ Par un abus de langage, on utilise la notion d'offre pour désigner la quantité offerte, par un **producteur** ou par l'ensemble des producteurs, au **prix d'équilibre**.
- *Marchés et prix*
- ➔ *Courbe d'offre, Offre de monnaie, Offre de travail, Offre notionnelle*

Offre d'emploi

L'offre d'emploi ou **demande de travail** émane des **entreprises** qui cherchent à recruter de la main-d'œuvre.

- *Marché du travail, emploi et chômage*

Offre de monnaie

L'offre de monnaie résulte de la **création monétaire** par les **banques de second rang** et par la **banque centrale**. Elle dépend donc de l'offre de **crédit** des **banques** (liée à leur appréciation de la **solvabilité** des emprunteurs) et de la **politique monétaire**.

☞ Monnaie

- ➔ *Base monétaire, Demande de monnaie, Diviseur de crédit, Monétisation de créance, Multiplicateur de crédit, Taux d'intérêt*

Offre de travail

L'offre de travail ou **demande d'emploi** émane des individus qui cherchent à occuper un **emploi** ou à louer leur **force de travail**.

- ☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

Offre notionnelle

L'offre notionnelle désigne une intention de vente d'une certaine quantité d'un bien ou d'un **service** à un **prix** donné.

- ☞ *Marchés et prix*
- ➔ *Courbe d'offre, Demande notionnelle*

Offre publique d'achat (OPA)

L'offre publique d'achat consiste en une déclaration publique d'un **agent économique** (le plus souvent d'un **groupe** industriel et financier) qui s'engage à acheter à un **prix** donné (plus élevé que le cours boursier observé) et dans un certain délai, tout ou partie des **actions** d'une **société**.

Cette technique boursière qui a d'abord été utilisée dans les pays anglo-saxons est pratiquée en France depuis 1966. L'existence des OPA est un moyen pour les **actionnaires** de faire pression sur les **managers**, de ce fait, l'existence de dispositifs anti-OPA est généralement considérée comme une entorse aux règles de bonne **gouvernance d'entreprise**.

- ☞ *Monnaie*
- ➔ *Bourse des valeurs, Capitalisme actionnarial, Concentration, Investisseurs institutionnels, Marché des capitaux, Marché financier, Théorie de l'agence*

Offre publique d'échange

L'offre publique d'échange est une technique boursière qui consiste à proposer d'échanger les **actions** (ou les **obligations**) d'une **société** contre les actions d'une autre société.

- ☞ *Entreprises et système productif, Monnaie*
- ➔ *Bourse des valeurs, Capitalisme actionnarial, Concentration, Gouvernance d'entreprise, Investisseurs institutionnels, Marché des capitaux, Marché financier*

Oligopole

Un oligopole est une situation de **marché** dans laquelle un petit nombre d'offeurs est confronté à un grand nombre de demandeurs.

La caractéristique fondamentale des marchés oligopolistiques est l'interdépendance des actions des différents offeurs : le **prix** du produit, la quantité écoulee, le **profit** de chaque producteur dépendent des réactions des autres offeurs. Cette situation est donc différente de celle du **monopole** où le producteur choisit la quantité produite, et du même coup le **prix** lui permettant de maximiser son **profit**.

- ✚ Les situations d'oligopole conduisent soit à des ententes et à la constitution de **cartels**, soit à une exacerbation de la **concurrence** entre les oligopoles.

☞ Marchés et prix

- ➔ *Collusion, Concurrence imparfaite, Demande, Duopole, Équilibre de Nash, Oligopsone, Politique de la concurrence, Structure de marché, Théorie des jeux*

Oligopsone

Un oligopsone est une situation de **marché** dans laquelle un petit nombre de demandeurs est confronté à un grand nombre d'offeurs.

☞ Marchés et prix

- ➔ *Demande, Offre, Oligopole, Structure de marché*

OPCVM

- ➔ *Organisme de placement collectif en valeurs mobilières*

Open market

Les opérations d'*open market* sont réalisées à l'initiative de la **banque centrale** sur les marchés de capitaux (notamment le **marché monétaire**) ; elles impliquent l'une des transactions suivantes :

- achat ou vente ferme d'**actifs** (au comptant ou à terme) ;
- achat ou vente d'actifs dans le cadre d'un **accord de pension** ;
- prêt ou emprunt contre des actifs admis en garantie ;
- émission de certificat de **dette** de banque centrale ;
- reprise de liquidités en blanc ;
- opération d'échange de **devises**.

Les opérations d'*open market* sont destinées à réguler la **liquidité** du système monétaire et, par son intermédiaire, de l'ensemble de l'économie, afin d'atteindre les objectifs de la **politique monétaire**.

☞ Monnaie

- ➔ *Facilités permanentes, Opérations principales de refinancement, Stérilisation*

Opération de portage (currency carry trade)

Une opération de portage est une technique utilisée principalement sur le **marché des changes** par les investisseurs pour profiter des écarts de rendement entre des **devises** ou entre des **actifs**. L'opération de portage est une opération spéculative qui consiste à s'endetter dans une devise à faible **taux d'intérêt** (actifs de financement) et à placer ces fonds empruntés dans une autre devise à taux d'intérêt plus fort (actifs de portage).

La technique du portage est très rémunératrice mais comporte un **risque** en cas de clôture simultanée des positions d'une majorité d'investisseurs quand le gain réalisé sur le **différentiel d'intérêt** n'est plus assez fort pour couvrir la variation du change.

- ⇒ *Consommation et épargne, Finances internationales*
- ➔ *Marché des changes, Risque, Spéculation, Théorie du portefeuille*

Opération de refinancement de long terme (long term refinancing operation ou LTRO)

Une opération de refinancement de long terme (LTRO) est une **opération principale de refinancement** utilisée par la **Banque centrale européenne (BCE)** depuis décembre 2011 pour prêter à faible **taux d'intérêt** aux **banques** de la **zone euro** pour une période pouvant atteindre 3 ans.

La BCE a ainsi élargi ses opérations de refinancement pour éviter une crise de **liquidité** bancaire, améliorer le **bilan** des **banques** et faire baisser les taux d'intérêt de la **dette souveraine** des pays en difficulté financière.

- ⇒ *Monnaie, Finances internationales, Intégration économique*
- ➔ *Mécanisme européen de stabilisation (MES), Politique monétaire non conventionnelle, Prêteur en dernier ressort, Soutien exceptionnel à la liquidité*

Opération de réglage fin

Dans le cadre de la **politique monétaire** du **Système européen de banques centrales (SEBC)**, les opérations de réglage fin sont des interventions sur le **marché monétaire** réalisées par la **banque centrale**, de façon non régulière. Elles sont principalement destinées à faire face aux fluctuations inattendues de la **liquidité** bancaire.

- ⇒ *Monnaie*
- ➔ *Politique monétaire, Refinancement bancaire, Reprise de liquidité en blanc, Stérilisation*

Opérations de répartition

Dans la **comptabilité nationale**, les opérations de répartition regroupent :

- les opérations de **répartition primaire** par lesquelles la **valeur ajoutée** est distribuée entre le travail et le **capital** ;
- les opérations de **redistribution**.

- ⇒ *Comptabilité nationale*
- ➔ *Revenu, Revenu disponible, Revenu primaire*

Opérations financières

Dans la **comptabilité nationale**, les opérations financières regroupent l'ensemble des opérations portant sur des **actifs** ou des **passifs** financiers (emprunt, **crédit**, émission de **valeurs mobilières**, etc.).

- ⇒ *Comptabilité nationale*
- ➔ *Financement de l'économie*

Opération monétaire sur titre (OMT)

Initié en septembre 2012, l'OMT est un programme qui consiste pour la **Banque centrale européenne (BCE)** à acheter sans limitation sur les **marchés financiers** secondaires des titres de dette des États de la **zone euro** en difficulté. Ces achats sont conditionnés au fait que les pays bénéficiaires de ces achats aient auparavant fait appel au **mécanisme européen de stabilité (MES)** et aient accepté un programme d'ajustement défini par les institutions européennes. L'OMT n'a pas été utilisé par la BCE mais son objectif, qui était de faire baisser les taux d'intérêt sur les titres de dette les moins appréciés par les marchés (les titres espagnols et italiens), a été atteint. En effet, l'annonce du recours possible à l'OMT a amélioré la confiance des opérateurs à l'égard des titres de dette émis par les États de la **zone euro**.

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Dette souveraine, Politique monétaire non conventionnelle, Quantitative easing*

Opération principale de refinancement

Les opérations principales de refinancement sont des opérations d'**open market** réalisées par l'**Eurosystème** de manière régulière afin d'assurer l'alimentation du **marché monétaire** en **liquidités**.

Ces opérations sont réalisées en général sous forme d'**appels d'offres** hebdomadaires et ont une échéance de deux semaines.

✚ Alors que les **facilités permanentes** sont à l'initiative des **institutions financières monétaires**, les opérations principales de refinancement sont à l'initiative de la **banque centrale**.

➞ *Monnaie*

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire, Opération de refinancement de long terme, Politique monétaire*

Opérations sur les produits

Dans le système de **comptabilité nationale**, on distingue sept catégories d'opérations sur les produits :

- **production** ;
- **consommation intermédiaire** ;
- dépense de consommation finale ;
- consommation finale effective ;
- **formation brute de capital fixe (FBCF)** ;
- **exportations** de biens et services ;
- **importations** de biens et services.

✚ À l'origine, la comptabilité nationale parlait d'opérations sur biens et services.

➞ *Comptabilité nationale*

Ophélimité

Pour V. Pareto (1848-1923), l'ophélimité est la satisfaction éprouvée par un individu du fait de la **consommation** d'un bien ou d'un **service**. Pareto propose ce terme car l'expression usuelle « **utilité** » a une connotation normative dans le langage courant. Or, pour lui, l'économiste n'a pas à décider de ce qui est utile ou pas.

✚ L'innovation terminologique de Pareto n'a pas eu de succès. Les économistes utilisent toujours l'expression « **utilité** » (sans lui donner pour autant un contenu normatif).

➞ *Consommation et épargne*

➔ *Économie du bien-être, Optimum de Pareto, Théorie néoclassique, Utilité ordinale*

Opportunisme

L'opportunisme est le comportement d'un **agent économique** qui, dans le cadre d'un **contrat**, utilise à son profit l'**asymétrie d'information** dont est victime son cocontractant.

À la suite d'O. Williamson, on distingue traditionnellement :

– l'opportunisme *ex ante* qui se produit avant la signature du **contrat**. Il consiste pour un agent à dissimuler des **informations** ou à donner des informations fausses. Par exemple, le souscripteur d'un contrat d'assurance-vie dissimule le fait qu'il est atteint d'une maladie, l'emprunteur dissimule le

montant des **dettes** qu'il a déjà contractées, le candidat à un **emploi** se prétend titulaire d'un diplôme qu'il ne possède pas etc. L'opportunisme *ex ante* conduit au phénomène d'**antisélection** (sélection adverse). On lutte contre cette forme d'opportunisme par la collecte d'informations : par exemple les **agences de notation** permettent aux prêteurs d'avoir une meilleure information sur la **solvabilité** des emprunteurs ;

– l'opportunisme *ex post* qui se produit après la signature du contrat. Il consiste pour un agent à ne pas, ou à mal respecter les clauses du contrat. Par exemple, un assuré adopte un comportement plus risqué, un salarié fait preuve d'absentéisme, etc. L'opportunisme *ex post* conduit au phénomène d'**aléa moral** (risque moral). On lutte contre cette forme d'opportunisme par la mise en place de contrats incitatifs. Par exemple, un **entrepreneur** de bâtiment doit payer des pénalités s'il ne termine pas le chantier dans les délais prévus.

➞ *Marchés et prix*

➔ *Actif spécifique, Coût de transaction, Firme multinationale, Gouvernance d'entreprise, Hiérarchie, Incitation, Néo-institutionnalisme, Théorie de l'agence*

Optimisation fiscale

L'optimisation fiscale consiste à pratiquer l'évitement fiscal en utilisant des moyens légaux (**niches fiscales** par exemple).

➞ *Économie publique*

➔ *Fraude fiscale*

Optimum de Pareto

Un état de l'économie est un optimum au sens de Pareto lorsqu'il n'est pas possible d'accroître la satisfaction d'un individu sans réduire la satisfaction d'un autre individu.

✚ Il existe une infinité d'optimums de Pareto, qui peuvent correspondre à des répartitions très différentes des ressources entre les **agents économiques**. Tout dépend en fait de leurs dotations initiales. L'optimum de Pareto est compatible avec un degré élevé d'**inégalité**.

✚ Selon le premier théorème de l'**économie du bien-être**, tout équilibre général de **concurrence pure et parfaite** est un optimum de Pareto.

➞ *Marchés et prix*

➔ *Apurement des marchés, Équilibre général, Justice sociale, Welfarisme*

Optimum de second rang

Un optimum de second rang (*second best*) se définit comme la meilleure situation économique possible

lorsque l'optimum de premier rang (généralement l'**optimum de Pareto**) ne peut pas être atteint.

La **concurrence pure et parfaite** conduit à l'optimum de Pareto, mais si l'une de ses conditions n'est pas remplie (par exemple si le **marché** n'est pas atomistique, s'il existe des **rendements** croissants...), la meilleure situation possible ne consiste pas nécessairement à continuer à respecter les autres conditions. Par exemple, si la concurrence n'est pas parfaite, l'intervention de l'État devient nécessaire pour assurer l'**information** des consommateurs, limiter les **concentrations**, etc.

+ Dans les débats relatifs à l'**intégration économique**, on se demande souvent à quelles conditions une **union douanière** peut constituer un optimum de second rang (l'optimum de premier rang serait le **libre-échange** mondial).

☞ *Marchés et prix*

➔ *Défaillance du marché, Économie du bien-être*

Option

Une option est un **contrat** au terme duquel l'acheteur de l'option acquiert le droit d'acheter (option d'achat, ou *call*) ou de vendre (option de vente, ou *put*) une quantité déterminée d'un **actif** financier ou d'une **marchandise** à un **prix** déterminé (prix d'exercice). L'acheteur de l'option a donc la possibilité (mais non l'obligation) de prendre livraison à une échéance déterminée, ou au cours d'une période déterminée, des **titres** ou des marchandises qui font l'objet du contrat. L'acheteur paie le **prix** de l'option (**prime**) et se couvre ainsi contre le **risque** d'une évolution défavorable des cours (par exemple, l'achat d'une option d'achat sur une **devise** permet de se couvrir contre le risque d'**appréciation** de cette devise). Le vendeur de l'option supporte, lui, un risque illimité puisque, quelle que soit l'évolution du cours de l'**actif sous-jacent**, il devra faire face à ses engagements si l'acheteur de l'option décide d'exercer son droit d'acheter ou de vendre.

+ Une option est un **produit dérivé** puisque le prix de l'option est lié à l'évolution du prix de l'actif sous-jacent et aux **anticipations** relatives à l'évolution de ce prix.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Marché dérivé, Option négociable*

Option négociable

Une option négociable est une **option** qui fait l'objet d'un **marché organisé**. L'acheteur ou le vendeur a donc la possibilité de revendre son **contrat** à tout moment. L'organisation du marché permet de faire respecter un certain nombre de **règles pruden-**

tielles et assure une profondeur et une **liquidité** suffisantes pour permettre à tous les opérateurs de trouver une contrepartie.

+ Avant la création du **marché des options négociables de Paris (MONEP)**, il existait déjà des options sur les actions, mais ces options n'étaient pas négociables.

☞ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Chambre de compensation, Euronext, Marché dérivé, Risque de contrepartie*

Ordolibéralisme

L'ordolibéralisme est une **doctrine économique** développée en Allemagne à partir des années 1930, notamment par W. Eucken (1891-1950) et W. Röpke (1899-1966). Ces auteurs s'opposent à la fois au communisme et au nazisme et influencent les dirigeants chrétiens-démocrates après la Seconde Guerre mondiale. L'ordolibéralisme accorde un rôle décisif au **marché** concurrentiel (l'État doit assurer le respect de la **concurrence** et lutter contre les **monopoles** et les **oligopoles**). Mais il accorde aussi une importance à la morale (il s'oppose à l'individualisme hédoniste). L'État a donc un rôle d'ordonnateur de la vie sociale et économique, mais il doit intervenir en fixant des règles et non en menant des **politiques discrétionnaires** ou en mettant en place une planification. L'**économie sociale de marché**, qui s'inspire de l'ordolibéralisme, est parfois résumée par la formule « autant de marchés que possible, autant d'États que nécessaire ».

+ Au sein de l'**Union européenne (UE)**, une controverse s'est développée à propos de l'imposition de l'ordolibéralisme allemand à l'ensemble des pays de la **zone euro** (**banque centrale** indépendante, priorité aux règles sur les choix politiques, orthodoxie budgétaire, etc.).

☞ *Économie publique, Intégration économique*

Ordre construit

Pour F. Hayek (*Droit, législation et liberté*, 1973), un ordre construit est une organisation de la société qui est produite par l'action délibérée des hommes. Par exemple, les conceptions économiques issues de la pensée néoclassique débouchent sur un ordre construit dans la mesure où les pouvoirs publics veulent soumettre les individus à des règles résultant de leur théorie. Il en va de même pour les théories favorables à la **planification économique**. Un ordre construit (qu'il s'agisse du nazisme, du **communisme** ou de l'**État-providence** social-démocrate) débouche nécessairement sur une violation des libertés individuelles (*La route de la servitude*, 1944)

puisque les règles de cet ordre artificiel doivent être imposées par la contrainte aux individus.

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Coordination, Ordre spontané*

Ordre de prédation

Concept élaboré par D. North, J. Wallis et B. Weingast dans leur livre *Violence et ordres sociaux* (2009). Pour eux, les « ordres de prédation » sont des systèmes sociaux dans lesquels la violence n'est pas contrôlée. Ils citent en exemple les sociétés de chasseurs-cueilleurs.

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Institution, Institutionnalisme, Néo-institutionnalisme*

Ordre social d'accès limité

Concept élaboré par D. North, J. Wallis et B. Weingast dans leur livre *Violence et ordres sociaux* (2009). Pour eux, toute société est confrontée à la nécessité de maîtriser la violence. L'une des modalités de gestion de la violence est appelée « ordre social d'accès limité » (ou « État naturel »). Dans ce système, on distribue des rentes à ceux qui seraient tentés de recourir à la violence pour contester ou s'approprier le pouvoir. Les bénéficiaires de ces **rentes** peuvent être des forces de l'ordre, des groupes religieux, économiques ou politiques. Il s'agit d'un ordre d'accès limité dans la mesure où l'accès à ces groupes bénéficiaires des rentes, qui sont souvent en situation de **monopole**, est contrôlé (on peut penser aux sociétés d'Ancien Régime, aux Compagnies à Charte, à la noblesse, aux corporations, aux ordres religieux).

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Institution, Institutionnalisme, Néo-institutionnalisme*

Ordre social d'accès ouvert

Concept élaboré par D. North, J. Wallis et B. Weingast dans leur livre *Violence et ordres sociaux* (2009). Pour eux, toute société est confrontée à la nécessité de maîtriser la violence. L'une des modalités de gestion de la violence est appelée « ordre social d'accès ouvert ». Dans ces systèmes sociaux, les détenteurs du pouvoir politique luttent contre la violence dans le cadre d'institutions (État de droit, monopole du recours à la violence légitime) et l'accès aux responsabilités politiques résulte d'une compétition ouverte à tous (démocratie).

L'existence de la **concurrence** sur le plan économique et de la compétition sur le plan politique limite la possibilité de dégager des **rentes** afin de maintenir en place les détenteurs du pouvoir politique.

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Institution, Institutionnalisme, Néo-institutionnalisme*

Ordre spontané

Pour F. Hayek (*Droit, législation et liberté*, 1973), un ordre spontané est une organisation de la société qui résulte des interactions entre des individus qui ont des connaissances imparfaites et ne sont pas porteurs d'un projet *a priori* à mettre en œuvre. Un tel ordre, qui résulte d'un processus d'essais et erreurs permettant l'adaptation de la société aux choix des individus, est nécessairement un ordre cohérent qui respecte les libertés individuelles. Pour F. Hayek, le **marché** et la **monnaie** sont des exemples d'ordres spontanés.

- ⊕ *Épistémologie économique*
- ➔ *Coordination, Ordre construit*

Organe de règlement des différends (ORD)

- ➔ *Organisation mondiale du commerce (OMC)*

Organisation

Au sens général, une organisation est constituée d'un ensemble de participants qui mettent en œuvre des moyens dans le cadre d'une **coordination** hiérarchique afin d'atteindre des objectifs déterminés. Il existe des organisations économiques, politiques, culturelles, religieuses, etc.

Une organisation économique (par exemple, une **entreprise**, un **ménage**) alloue des ressources et participe à la **production** et/ou à la **répartition** et/ou à la **consommation** des **biens** et des **services**.

Au sein des organisations économiques, les **organisations productives** regroupent à la fois les **entreprises** et les organisations non marchandes (**administrations publiques** et **institutions sans but lucratif au service des ménages** ou ISBLSM).

- + Ne pas confondre avec **institution** : une organisation est toujours une institution mais toute institution n'est pas une organisation.
- + L'organisation d'une économie de marché est caractérisée par une articulation entre deux modes de **coordination** : la **hiérarchie** et le **marché**.

- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Hiérarchie, Néo-institutionnalisme*

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'Organisation de coopération et de développement économiques, créée le 30 septembre 1961, est une **institution** de coopération multilatérale, qui succède à l'**Organisation européenne de coopération économique** (OECE). Initialement, elle

regroupait 20 États (les 18 pays de l'OECE plus le Canada et les États-Unis). Elle s'est élargie à certains pays industrialisés à économie de marché (Japon, Australie, Autriche, etc.), mais aussi, depuis les années 1990, à des **pays émergents** (Mexique en 1994, Corée du Sud en 1996, etc.) et à des économies en transition (République tchèque en 1995, Pologne en 1996, République slovaque en 2000, Chili, Slovénie et Estonie en 2010, la Lettonie en 2016 et la Lituanie en 2018).

- *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Gouvernance mondiale*

Organisation européenne de coopération économique (OECE)

L'Organisation européenne de coopération économique a été créée par la Convention de Paris, le 16 avril 1948, pour répartir l'aide américaine prévue par le plan Marshall et contribuer au développement des échanges économiques européens. L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** lui a succédé, le 30 septembre 1961.

L'OECE a favorisé la diminution des contingentes aux **importations** et la création de l'Union européenne des paiements.

- *Commerce international, Intégration économique*

Organisation internationale du travail (OIT)

L'Organisation internationale du travail (OIT) est une institution spécialisée des Nations unies qui a pour vocation de promouvoir la **justice sociale** et les droits internationalement reconnus de la personne et du travail. Elle a été créée en 1919 dans le cadre du Traité de Versailles. Elle édicte des conventions et des recommandations dans les domaines de la formation, de la réadaptation professionnelle, de la **politique de l'emploi**, du droit du travail et des relations professionnelles, des conditions de travail, de la **sécurité sociale**, etc.

Par ailleurs, elle veille au respect des droits et principes fondamentaux du travail établis par la Déclaration de 1998 (interdiction du travail illégal des enfants, interdiction du travail forcé, interdiction des discriminations dans l'accès et l'exercice de l'emploi, promotion effective de la liberté d'association, liberté syndicale des travailleurs et liberté d'organisation).

L'Organisation internationale du travail comprend trois organes principaux :

- la Conférence internationale du travail réunit les États membres, selon une organisation tripartite : deux délégués gouvernementaux, un délégué

des employeurs et un délégué des travailleurs représentent chaque État membre ;

- le conseil d'administration, organe exécutif ;
- le **Bureau international du travail (BIT)**, qui est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail (OIT).

- *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Charte de Philadelphie, Normes sociales, Taux de chômage, Travail décent*

Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une instance internationale qui a pour objectif de promouvoir le **libre-échange** et la croissance du **commerce international** et qui veille au respect des **règles commerciales**. Créée le 1^{er} janvier 1995 en remplacement de l'**Accord général sur les tarifs et le commerce** (AGETAC ou GATT en anglais), cette organisation compte 164 membres depuis juillet 2016.

L'OMC offre un cadre de négociation permettant à ses pays membres de libéraliser progressivement leurs échanges commerciaux internationaux. Chaque pays membre possède une voix. L'OMC comprend également un organe de règlement des différends qui peut statuer sur les litiges entre les pays membres et, le cas échéant, autoriser des mesures de rétorsion commerciale.

L'OMC est aujourd'hui fragilisée par l'échec des **négociations commerciales multilatérales** (le cycle de Doha, par exemple, initié en novembre 2001, ne s'est pas achevé) et par les limites des recours déposés auprès de l'**ORD** (leurs coûts élevés notamment pour les pays les moins avancés).

- *Commerce international*
- ➔ *Accord général sur le commerce des services (AGCS), Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC), Charte de La Havane, Gouvernance mondiale, Multilatéralisme, Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), Partenariat transpacifique, Protectionnisme*

Organisation productive

Une organisation productive est une **organisation** qui contribue à la **production** de **biens** et de **services**. Les **entreprises** (y compris les **entreprises publiques** et celles qui relèvent de l'économie sociale), les **administrations publiques** et les **institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** sont des organisations productives.

- *Entreprises et système productif*
- ➔ *Production marchande, Production non marchande*

Orientations prospectives (forward guidance)

Les orientations prospectives sont une composante de la **politique monétaire non conventionnelle** qui consiste pour la **banque centrale** à annoncer son intention de maintenir ses **taux directeurs** à un niveau faible ou nul pendant une longue période. L'objectif est d'influencer les **taux d'intérêt** à long terme afin qu'ils baissent et que cela soutienne l'**investissement** et donc la **croissance économique**.

⇒ *Monnaie*

→ *Courbe des taux, Politique monétaire*

Organisation scientifique du travail (OST)

L'organisation scientifique du travail (OST) est un mouvement de rationalisation du **travail** qui se met en place à partir de la fin du XIX^e siècle avec les analyses de F. W. Taylor (1856-1915) puis au début du XX^e siècle avec H. Ford (1863-1947).

L'OST repose sur l'activité des ingénieurs (le bureau des méthodes) qui étudient, conçoivent et organisent les tâches d'exécution.

On obtient ainsi la suite d'opérations idéale (*one best way*) qui est enseignée aux travailleurs pour améliorer leurs performances sur leur poste de travail. Selon Taylor (*Shop Management*, 1903), il s'agit d'éliminer la « flânerie systématique » pratiquée par les ouvriers, en organisant une parcelisation des tâches d'exécution.

⇒ *Entreprises et système productif*

→ *Crise du fordisme, Division du travail, Fordisme, Innovation, Productivité du travail, Taylorisme*

Originate and distribute

Le modèle d'activité bancaire *originate and distribute* repose sur la distinction entre :

- l'activité de la **banque** qui est à l'origine du **crédit** (*originate*) ;
- la gestion du **risque** lié à ce crédit, risque qui est ensuite « distribué » dans le cadre d'opérations de **titrisation** (*distribute*).

Ce modèle qui s'est progressivement imposé depuis le milieu des années 1980 s'oppose à la gestion traditionnelle dans laquelle la banque supporte le risque lié à un crédit jusqu'à son échéance. Le modèle *originate and distribute* incite les banques à accorder des crédits plus risqués et donc à augmenter le **risque systémique**.

⇒ *Monnaie, Finances internationales*

→ *Collatéral, Crise des subprimes, Financement de l'économie, Innovation financière, Obligation adossée à des actifs, Véhicules de titrisation*

Oscillateur

L'oscillateur désigne un modèle élaboré en 1939 par P. Samuelson (prix Nobel 1970) dans lequel les **fluctuations économiques** résultent de l'effet combiné de l'**accélérateur** et du **multiplicateur d'investissement**. Ce modèle met en évidence la possibilité d'oscillations endogènes (déterminées par le modèle) par l'introduction de retards :

– dans la fonction de **consommation**

$$C_t = cY_{t-1},$$

la consommation au temps, t , dépend du **revenu** de la période précédente (Y_{t-1}), et de (c) la **propension marginale à consommer** ;

– dans la fonction d'**investissement**

$$I_t = \beta(C_t - C_{t-1})$$

il faut tenir compte d'une relation de type accélérateur.

Soit A un **investissement autonome**, compte tenu de la relation d'équilibre :

$$Y_t = C_t + I_t + A$$

Il vient :

$$Y_t = c(1 + \beta)Y_{t-1} - \beta(cY_{t-2}) + A$$

L'instabilité introduite par l'**investissement induit** est d'autant plus grande que β est élevé.

✚ Le **multiplicateur d'investissement** apparaît comme un cas particulier de l'oscillateur ($\beta = 0$). L'oscillateur repose sur des **hypothèses** en partie contradictoires, le multiplicateur agit sur l'économie réelle en situation de sous-utilisation des **facteurs de production** mais le **plein-emploi** des facteurs entrave le jeu de l'accélérateur.

⇒ *Fluctuations et crises économiques*

→ *Cycles réels, Grappes d'innovations, Théorie keynésienne*

OTC (over the counter)

→ *Marché de gré à gré*

Outsiders

→ *Insiders/outsideurs (théorie)*

P

Pacte budgétaire

➔ *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Pacte de stabilité et de croissance (PSC)

Dans le cadre de l'**Union économique et monétaire (UEM)**, le pacte de stabilité et de croissance (PSC), entériné par le Conseil européen d'Amsterdam le 17 juin 1997, est un dispositif juridique ayant pour objectif d'éviter les « déficits excessifs ». Dans cette perspective, le PSC impose deux règles :

- le déficit courant de toutes les **administrations publiques** des pays de la **zone euro** ne doit pas excéder 3 % du **produit intérieur brut (PIB)** sauf « circonstances exceptionnelles », c'est-à-dire si le PIB baisse d'au moins 2 % au cours d'une année (entre une baisse de 0,75 % et 2 % du PIB, une marge d'appréciation de la situation est laissée à la Commission européenne) ;

- le ratio de la **dette** des administrations publiques par rapport au PIB ne doit pas être supérieur à 60 %.

Pour respecter le PSC, chaque État membre définit un programme de stabilité triennal qui est soumis chaque année à l'évaluation de la Commission européenne et à l'approbation du conseil des ministres des Finances. En cas de déficit excessif d'un pays, le PSC prévoit la mise en œuvre de procédures de sanctions : avertissement, recommandation de mettre un terme au déficit excessif, sanctions financières (constitution d'un dépôt sans intérêt, qui peut être transformé en amende pouvant aller jusqu'à 0,5 % du PIB au bout de deux ans). En revanche, il n'existe pas, dans le cadre du PSC, de sanction applicable en cas de dépassement du critère d'endettement.

Les partisans du PSC avancent trois justifications économiques :

- limiter le **risque** d'un comportement de **passager clandestin** de la part d'un État membre dont la **politique budgétaire** laxiste affecterait les autres pays de l'Union économique et monétaire sous forme de **taux d'intérêt** plus élevés ;

- donner des marges de manœuvre à la politique budgétaire : un budget proche de l'équilibre permet de relancer la demande en cas de **choc asymétrique**. Ces marges de manœuvres sont d'autant plus importantes que la **politique monétaire** et la politique de change ne sont plus du ressort des États. Sans compter que l'Union économique et monétaire, loin de constituer une **zone monétaire optimale**, ne peut compter que sur une faible mobilité du travail ;

- assurer la **solvabilité** des pays membres et soutenir ainsi l'indépendance de la **Banque centrale européenne (BCE)** qui n'aura pas à subir les pressions d'un État membre dont la **dette publique** serait devenue insoutenable.

Néanmoins, le PSC a fait l'objet de critiques :

1. En surveillant surtout le **déficit public**, le PSC privilégie le court terme au détriment du long terme : pourquoi sanctionner un pays dont le déficit public dépasse le seuil fatidique de 3 % du PIB si son ratio dette publique/PIB est faible ?

2. Le PSC incite les pays à réduire leur déficit public en bas de cycle pour éviter les sanctions. La politique budgétaire agit alors de façon procyclique au lieu d'être contracyclique.

3. Le PSC, à travers la recherche d'un déficit public nul en moyenne sur le cycle, conduit à un ratio de dette nul également. Or, aucune **théorie économique** ne justifie cet objectif. Au contraire, un endettement public se justifie s'il permet d'accumuler un **stock** d'équipements publics dont le rendement social est supérieur au rendement privé. Certains économistes préconisent de retirer du déficit ce qui relève des investissements publics.

4. Le PSC impose des **règles** identiques à tous les États alors que les situations sont très différentes en matière d'**investissement** et d'endettement public, de **taux d'ouverture**. Les économies (les « petits » pays peuvent plus facilement appliquer des politiques budgétaires rigoureuses compte tenu de la valeur des multiplicateurs qui est plus faible), etc.

À la suite de la **crise financière** de 2007-2009, aucun des pays de la **zone euro** (sauf le Luxembourg) ne respectait plus les règles du PSC. La **crise**

de l'euro a conduit en 2012 au **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)**.

- ✚ Le PSC est un exemple de gouvernance par les règles plutôt que par des choix discrétionnaires fondés sur des analyses économiques et politiques.

➤ *Intégration économique*

- ➔ *Anticipations rationnelles, Économie ouverte, Effet boule de neige, Effet d'éviction, Ordolibéralisme, Politique mixte, Règle d'or*

Pair du change

Dans un système de **changes fixes**, le pair du change est la définition officielle d'une monnaie exprimée dans l'étalon monétaire du système. Le rapport des pairs du change de deux monnaies constitue la **parité** (on dit aussi « parité officielle ») de ces deux monnaies.

- ✚ On dit qu'une **devise** est « au pair » lorsque son cours sur le **marché** coïncide avec la parité officielle.
- ✚ Sur le **marché des changes** à terme, on dit qu'une devise est « au pair » ou « à la parité » lorsque son **cours à terme** est égal à son **cours au comptant**.

➤ *Finances internationales*

- ➔ *Déport, Étalon de change or, Étalon-or, Report*

Panier de consommation

En **microéconomie**, un panier de consommation désigne une combinaison de quantité de biens. L'équilibre du consommateur consiste à choisir le panier de consommation qui maximise l'**utilité** sous **contrainte de budget**. On raisonne généralement sur des paniers constitués de deux biens.

- ✚ Dans le cadre d'une approche en termes de pauvreté absolue, on raisonne également à partir d'un panier de biens, jugés essentiels, pour appréhender le **seuil de pauvreté**.

➤ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

- ➔ *Carte d'indifférence, Courbe d'indifférence, Ensemble budgétaire, Taux marginal de substitution*

Panique bancaire (bank panic ou bank run)

Une panique bancaire est une crise de **confiance** à l'égard des **banques** qui conduit à une **crise de liquidité** quand les déposants retirent simultanément leurs avoirs. Les paniques bancaires créent un **risque de système**. Elles sont limitées par l'existence de **fonds de garantie des dépôts**.

- ✚ Le terme de panique bancaire est parfois utilisé pour désigner l'assèchement du **marché interbancaire**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

- ➔ *Anticipations auto-réalisatrices, Crise de solvabilité, Crise des subprimes, Effet de contagion, Prêteur en dernier ressort, Règles prudentielles, Risque de défaut, Stabilité financière*

Paradigme

Un paradigme est un « exemple exemplaire » qui sert de **modèle** de référence pour les activités scientifiques au sein d'une discipline donnée. Par extension, à la suite des travaux de Th. Kuhn (1922-1966), on appelle paradigme un ensemble d'**hypothèses**, de méthodes, de **concepts**, de problématiques, qui sont communs aux chercheurs d'une communauté scientifique déterminée au cours d'une période donnée.

- ✚ En **science économique**, le terme paradigme est souvent utilisé comme synonyme de **théorie**. On parlera ainsi indifféremment du « paradigme néo-classique » ou de la « **théorie néoclassique** ».

➤ *Épistémologie économique*

- ➔ *Matrice disciplinaire, Programme de recherche scientifique, Science normale*

Paradis fiscal

L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** utilise quatre critères pour définir un paradis fiscal :

- l'absence ou le caractère insignifiant des **impôts** sur les **revenus** ;
- l'absence de transparence des législations fiscales ;
- l'absence d'échange de renseignements à des fins fiscales avec d'autres administrations (le secret bancaire par exemple) ;
- la facilité avec laquelle il est possible d'ouvrir des comptes bancaires ou d'installer des **sociétés** (l'absence de réglementation permet par exemple d'y créer des **entreprises** fictives).

L'OCDE classe les paradis fiscaux en zones grises et zones noires selon leur degré de coopération avec les autres États.

Les paradis fiscaux peuvent abriter des opérations légales effectuées à moindre coût mais elles privent les nations d'une part substantielle de leurs recettes fiscales (on parle d'**évasion fiscale**). Les **firmes multinationales** par exemple ont l'opportunité d'alléger leurs charges d'impôts en y installant des **filiales**. Les paradis fiscaux offrent également la possibilité de réaliser de la **fraude fiscale**, des opérations illégales ou du blanchiment d'argent. Les centres *offshore* par exemple hébergent des **banques**, des compagnies d'assurances, des **hedge funds** qui échappent à une véritable régulation financière.

- *Finances internationales, Mondialisation*
- ➔ *Concurrence fiscale, Gouvernance mondiale, Globalisation, Place financière, Spéculation, Zone franche, Zone franche bancaire*

Paradoxe d'Allais

Le paradoxe d'Allais a été formulé en 1953 par M. Allais (1911-2010, prix Nobel 1988). Il consiste en une critique partielle de la théorie de l'utilité espérée et montre que lorsque les individus font des choix dans l'**incertitude**, ils accordent une prime à la certitude. En effet, placé devant plusieurs loteries dont les résultats sont très incertains, les individus vont avoir tendance à choisir une loterie dont l'espérance de gain est plus faible mais dont l'incertitude est moins grande. Cette attitude peut conduire à une incohérence des préférences (d'où l'idée de paradoxe).

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Anticipation, Rationalité, Risque, Théorie des jeux*

Paradoxe d'Easterlin

Le paradoxe d'Easterlin a été mis en évidence en 1974 par le démographe et économiste américain R. Easterlin (né en 1926). Ce paradoxe consiste dans le fait qu'au-delà d'un certain seuil de **revenu** ou de **PIB** par tête, la poursuite de l'accroissement de cet indicateur ne se traduit pas par un accroissement du sentiment de bonheur individuel déclaré par les individus. Certains y ont vu un argument pour critiquer le PIB et plus largement les indicateurs économiques. Ce paradoxe conduit aussi certains partisans de la **décroissance soutenable** à affirmer que l'on peut mettre un terme à la **croissance économique** sans impact significatif sur le bonheur ou la satisfaction des individus.

- *Économie et écologie*
- ➔ *Économie du bonheur*

Paradoxe de Bairoch

Le paradoxe de Bairoch est le constat dressé par P. Bairoch d'une corrélation positive entre l'importance des tarifs douaniers et le rythme de la **croissance économique** entre 1860 et 1913 pour les pays les plus développés en Europe et les **pays émergents** de l'époque. Le paradoxe vient du fait que ces travaux d'histoire économique contredisent les théories du **commerce international** sur le bien-fondé du **libre-échange** et les travaux empiriques portant sur la période après 1945. Si le terme de paradoxe est utilisé par P. Bairoch dans le titre de son ouvrage *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, il s'est en fait imposé dans la littérature

à la suite d'un article de K. O'Rourke paru en 2000. Ce dernier retrouve le constat de Bairoch en utilisant des techniques économétriques plus modernes.

- ✚ Le paradoxe de Bairoch a suscité une controverse féconde sur la façon de mesurer le degré de **protectionnisme**.

➤ *Commerce international*

- ➔ *Barrière non tarifaire, Barrière tarifaire, Protection effective*

Paradoxe de Condorcet

Le paradoxe de Condorcet réside dans le fait que l'agrégation de choix individuels rationnels peut conduire à un choix collectif non transitif. Le philosophe et mathématicien M. J. Condorcet (1743-1794), qui a été l'un des acteurs de la Révolution de 1789, a mis en évidence la difficulté de formuler des préférences collectives. Cette analyse a été reprise et approfondie par K. Arrow dans son analyse des **fonctions d'utilité collective** (*Social Choice and Individual Values*, 1951).

- *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Services collectifs, Théorème d'Arrow*

Paradoxe de Giffen

- ➔ *Effet Giffen*

Paradoxe de Jevons

Le paradoxe de Jevons (formulé par W. S. Jevons en 1865 dans son livre *La question du charbon*) énonce que lorsqu'on réalise des **progrès techniques** dans l'usage d'une **ressource naturelle**, cela accroît l'utilisation de cette ressource. Jevons écrit : « Il est illusoire de penser qu'un usage plus économique d'un carburant conduit à une consommation moindre. C'est l'exact opposé qui est vrai. » Par exemple, lorsque la **consommation** de carburant aux 100 km des automobiles baisse, cela incite les automobilistes à rouler davantage... et donc à consommer plus de carburant puisque le coût de cette consommation se réduit.

- *Économie et écologie*
- ➔ *Développement durable, Économie de l'environnement, Effet rebond, Politique climatique, Règle de Hotelling*

Paradoxe de Kalecki

Pour M. Kalecki (1899-1970), les capitalistes « gagnent ce qu'ils dépensent », c'est-à-dire que ce sont leurs dépenses de **consommation** et leurs **investissements** qui déterminent leurs **profits**. Il n'en découle pas que chaque capitaliste peut

déterminer seul le montant de son profit, car ce profit dépend aussi des décisions de consommation et d'investissement de l'ensemble des autres capitalistes. Or les capitalistes sont dans l'incapacité de se coordonner : ils prennent des décisions individuelles dont rien ne garantit qu'elles seront cohérentes entre elles et pourront conduire au profit maximum. Le paradoxe réside donc dans le fait que la maîtrise individuelle des dépenses de consommation et d'investissement ne conduit pas à une maîtrise collective. C'est ce défaut de **coordination** entre les capitalistes qui explique les **fluctuations économiques**.

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *École postkeynésienne*

Paradoxe de la tranquillité

Le paradoxe de la tranquillité a été formulé par H. Minsky (1919-1996) pour désigner le fait que c'est lorsque la situation économique est favorable que se préparent les **crises financières**. En effet, pour Minsky, lorsque la situation économique est saine (faible endettement, **taux d'intérêt** faibles, perspectives de croissance, etc.), les **agents économiques** se montrent optimistes, ils profitent des taux d'intérêt faibles pour s'endetter et il existe une tendance au surendettement ainsi qu'au développement du **financement spéculatif** au détriment du **financement prudent**.

⇒ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Crise de surendettement, Crise des subprimes, Cycle du crédit, Déflation de dette, Finance Ponzi, Moment Minsky*

Paradoxe de la valeur

Le paradoxe de la valeur a été énoncé par A. Smith (1723-1790) pour défendre la théorie de la **valeur travail** : pourquoi l'eau, qui est très utile, a-t-elle une **valeur d'échange** très faible, alors que le diamant, qui est inutile, a une valeur d'échange très élevée ?

Pour l'école classique, la réponse est la suivante : le diamant a une **valeur travail** élevée, ce qui n'est pas le cas de l'eau. Les néoclassiques, théoriciens de la **valeur utilité**, apportent à ce paradoxe une réponse fondée sur la décroissance de l'**utilité marginale**. Malgré sa **valeur d'usage** élevée, l'eau, lorsqu'elle est abondante, a une valeur d'échange faible car son utilité marginale est faible. Le diamant, du fait de sa **rareté** relative (car désiré mais disponible en faible quantité), a une utilité marginale forte, et donc une valeur de **marché** élevée.

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *Loi de Gossen, Marginalisme, Théorie néoclassique, Valeur*

Paradoxe de Lucas

En 1990, R. Lucas (prix Nobel 1995) montre que les mouvements de **capitaux** vont des pays pauvres vers les pays riches. Ce constat empirique va à l'encontre des enseignements de la **théorie** standard selon laquelle les mouvements de capitaux devraient aller des pays où les capitaux sont abondants (et donc la **productivité marginale du capital** relativement faible) vers les pays où les capitaux sont peu abondants (et la **main-d'œuvre** abondante) dans lesquels la productivité marginale du capital est élevée.

Le paradoxe peut tout d'abord être interprété comme un symptôme d'inefficience des **marchés financiers** qui n'allouent pas les **capitaux** de façon efficiente. Une étude menée au sein du **Fonds monétaire international (FMI)** (notamment par R. Rajan et A. Subramanian) montre que les pays pauvres souffrent de divers problèmes liés à leurs **institutions** (corruption, instabilité politique, **risque de défaut** sur la dette...) qui conduisent à ce que le rendement des capitaux corrigé du **risque** est moins attractif qu'on ne pourrait le penser au premier abord. Le paradoxe n'en serait donc pas véritablement un.

⇒ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Économie de l'information, Nouvelle économie keynésienne (NEK)*

Paradoxe de Solow

Le paradoxe de R. Solow (né en 1924, prix Nobel 1987) a été énoncé ainsi : « On voit les ordinateurs partout, sauf dans les statistiques de productivité » (1987). C'est celui que l'on observe entre l'essor de l'informatisation et l'augmentation de la **productivité** de l'économie. Pour certains économistes, le paradoxe de Solow est résolu au bout d'un certain temps nécessaire à la réorganisation des activités de **production**.

Pour d'autres, il illustre le fait que les innovations technologiques contemporaines sont moins favorables aux gains de productivité que les grandes innovations du passé (machine à vapeur, électricité). Le paradoxe de Solow n'est alors qu'une illustration de la tendance à la **stagnation séculaire**.

En effet, R. Solow constate que malgré les **investissements** considérables réalisés dans les NTIC, les **gains de productivité** ont été nettement plus faibles dans les années 1980 que dans les années 1960 et 1970.

- ⊖ *Capital et investissement, Fluctuations et crises économiques, Productivité*
- ➔ *Productivité globale des facteurs, Progrès technique*

Paradoxe de Triffin

Le paradoxe de Triffin (ou dilemme de Triffin) met en évidence en 1960 la contradiction interne au système de **Bretton Woods** dans lequel le dollar est à la fois une **monnaie nationale** et une **monnaie internationale**. Dans ce cadre, les États-Unis doivent avoir à la fois une **balance des paiements** équilibrée ou excédentaire pour rassurer les détenteurs de dollars quant à la valeur de cette monnaie, et une balance des paiements déficitaire pour accompagner la croissance du **commerce mondial** (la circulation de dollars hors des États-Unis doit croître).

- + R. Triffin (1911-1993) était un défenseur des thèses keynésiennes. Il a formulé dès les années 1950 son dilemme qui montrait la fragilité du système de Bretton Woods. Il a été l'inspirateur de l'Union européenne des paiements.
- + Certains parlent aujourd'hui d'un « nouveau dilemme de Triffin » qui peut se formuler ainsi : le pays qui émet la monnaie internationale doit proposer suffisamment de **titres financiers** sûrs pour ceux qui souhaitent conserver cette **devise** (les **bons du Trésor** américain par exemple permettent de placer des **réserves de change** en dollars), ce qui suppose donc d'être très endetté, mais le pays émetteur de la monnaie internationale doit également avoir une situation financière saine pour inspirer confiance dans la valeur des titres de **dette** émis.
- ⊖ *Finances internationales*
- ➔ *Étalon de change or, Étalon-or, Régime de change, Stabilité financière, Système monétaire international*

Parafiscalité

La parafiscalité est constituée des **prélèvements obligatoires** affectés à d'autres organismes que l'État et les collectivités territoriales. Les **cotisations sociales** ou la redevance audiovisuelle sont des composantes de la parafiscalité.

- ⊖ *Économie publique, Protection sociale*
- ➔ *Fiscalité*

Pari bancaire

On parle de pari bancaire pour désigner le fait que les **banques**, lorsqu'elles créent de la **monnaie scripturale** (par **monétisation de créances**), font le pari que le bénéficiaire du **crédit** sera en mesure de rembourser à l'échéance. Ce pari repose sur la collecte d'**informations** par la banque qui cherche

à se faire une idée précise de la **solvabilité** de son client. Mais tout **contrat** de prêt comporte une **asymétrie d'information** et le remboursement n'est jamais certain.

- ⊖ *Monnaie*
- ➔ *Destruction de monnaie, Risque de crédit, Sélection adverse, Transformation bancaire*

Parité

Dans un système de **changes fixes**, la **parité** (on dit aussi parité officielle) d'une **monnaie** par rapport à une autre monnaie est le rapport des définitions légales de ces deux monnaies exprimées dans l'unité monétaire du système (l'or ou une **devise clé**).

- + Ne pas confondre avec **taux de change** ou avec **pair du change**.
- ⊖ *Finances internationales*
- ➔ *Politique de change*

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

La parité de pouvoir d'achat est un taux de conversion monétaire calculé de telle façon qu'une unité monétaire a le même pouvoir d'achat dans différents pays. Le taux de change en PPA permet de mesurer les **agrégats** de différents pays sans que la comparaison soit affectée par la fluctuation du taux de change courant.

Par exemple, on peut calculer le taux de change PPA du dollar en euro (c'est-à-dire le taux de change qui égalise le **pouvoir d'achat** du dollar et de l'euro) et comparer ainsi le **produit intérieur brut (PIB)** des différents pays de la **zone euro** au PIB des États-Unis. Dans ce cas, le taux de change PPA dépend de la variation comparée du niveau des prix aux États-Unis d'une part, et dans la zone euro d'autre part.

- ⊖ *Économie du développement, Finances internationales*
- ➔ *Indice de développement humain (IDH), Revenu national par tête*

Parité des pouvoirs d'achat (théorie de la)

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat (PPA) est l'une des **théories** explicatives de la détermination des **taux de change**.

La version « absolue » de cette théorie a été formulée par K. G. Cassel (1866-1945). Elle considère qu'en **longue période**, la valeur d'une **monnaie** par rapport à une autre est déterminée par le rapport des pouvoirs d'achat internes de ces deux monnaies. Le **pouvoir d'achat** interne de la monnaie est mesuré par l'inverse du **niveau général des prix**.

Selon la version « relative » de cette théorie, c'est l'évolution relative du niveau général des prix (que l'on désigne souvent sous le terme de **différentiel d'inflation**) qui détermine l'évolution du taux de change des monnaies. Toutes choses égales par ailleurs, le taux de change d'un pays où l'inflation est plus élevée tend à se déprécier.

☞ *Finances internationales*

➔ *Parité des taux d'intérêt (PTI)*

Parité des taux d'intérêt (PTI)

D'après la théorie de la parité des taux d'intérêt (PTI), élaborée par J. M. Keynes en 1923, les **taux de change** des **monnaies** sont déterminés par le différentiel de **taux d'intérêt** réel entre les **places financières** considérées.

Le **différentiel de change** (exprimé en pourcentage du cours au comptant) entre le cours au comptant d'une **devise** et son cours à terme est égal au différentiel d'intérêt pour la même échéance.

✚ Pour Keynes, la faiblesse du **taux de change** s'accompagne de taux d'intérêt élevés (les **agents économiques** n'acceptent de détenir une monnaie faible qu'en contrepartie d'une rémunération élevée). Dans certains cas cependant, la causalité s'inverse : un **taux d'intérêt réel** élevé conduit à l'**appréciation** de la monnaie puisqu'il attire les capitaux étrangers et donc la demande de cette monnaie.

☞ *Finances internationales*

➔ *Parité de pouvoir d'achat (PPA)*

Parité glissante (*crawling peg*)

Dans un **régime de change** de parité glissante (ou à ancrage glissant), la **parité** de la **monnaie** nationale par rapport à une **devise** de référence est en principe fixe, mais cette parité est périodiquement révisée pour tenir compte de l'évolution des **fondamentaux** de l'économie considérée. La révision de la parité peut se faire selon un calendrier ou en fonction de critères annoncés à l'avance (par exemple en fonction du **différentiel d'inflation**) ou de façon plus discrétionnaire.

✚ Un régime de parité glissante est donc intermédiaire entre un régime rigoureusement fixe et un régime de **flottement des monnaies**.

☞ *Finances internationales*

➔ *Caisse d'émission, Changes fixes, Changes flottants*

Part de marché

Sur le **marché** d'un **produit** donné, la part de marché d'un producteur désigne le pourcentage du total des ventes qu'il réalise.

Sur le plan international, la part de marché d'un pays est égale au rapport entre ses **exportations** et le total des **exportations** mondiales.

☞ *Commerce international, Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Barrières à l'entrée, Compétitivité, Pouvoir de marché*

Part des chômeurs

La part des chômeurs désigne le pourcentage que représentent les chômeurs dans une population donnée. Il est par exemple possible de calculer la part de l'ensemble des chômeurs dans la population totale d'un pays. Ou encore la part des chômeurs de moins de 25 ans dans la population des personnes âgées de moins de 25 ans.

La part des chômeurs doit être distinguée du **taux de chômage** qui se calcule en rapportant les chômeurs d'une catégorie (les chômeurs de moins de 25 ans par exemple) au nombre total d'actifs de cette catégorie (ici, les jeunes de moins de 25 ans ayant un emploi ou en recherchant un). La part des chômeurs est toujours supérieure au taux de chômage puisque la population totale d'une catégorie est toujours inférieure à la population active de cette catégorie.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Actif, Chômage*

Partenariat

Un partenariat est une association de différents intervenants qui mettent en commun des ressources en vue de réaliser un objectif commun clairement identifié, tout en maintenant leur autonomie.

Le partenariat peut se réaliser entre **entreprises** privées dans le cadre d'alliances de **co-entreprises**. Il peut lier aussi une collectivité publique à une entreprise privée en lui confiant une mission de **service public** pour optimiser la réalisation des projets et en minimiser le coût (partenariat public privé).

Le partenariat entre entreprises est l'une des modalités d'internationalisation des firmes, un moyen de distribuer des produits et de conquérir ou fidéliser la clientèle, de renforcer sa notoriété, c'est une des sources d'accès à l'**innovation** à travers des programmes de **recherche-développement** communs à deux entreprises ou plus. Une entreprise qui ne fonctionne qu'en organisant des partenariats est une **entreprise-réseau**. La croissance des relations de partenariat pose la question des définitions des **frontières de la firme**. Du fait des partenariats, le pouvoir de marché d'une entreprise est supérieur à ce que peut laisser penser la mesure de **concentration des entreprises**.

- *Économie du développement, Entreprises et système productif, Politique économique*
- ➔ *Cluster, Coopération, Firme multinationale, Firme-réseau, Franchisage, Incertitude, Opportunisme, Pôle de compétitivité*

Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI en français, TAFTA en anglais)

Le Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement est un accord commercial en cours de négociation entre les États-Unis et l'Union européenne visant à libéraliser davantage les échanges de biens, de services et de capitaux pour stimuler la croissance économique de la zone. Initié par la Déclaration transatlantique signée en novembre 1990 entre les États-Unis et la Communauté économique européenne (CEE), ce projet relancé en juin 2013 a principalement l'ambition de réduire les barrières non tarifaires (la protection tarifaire étant aujourd'hui très limitée).

Ce projet, destiné à contourner les difficultés rencontrées par les négociations commerciales multilatérales de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**, suscite de nombreuses inquiétudes. La première porte sur l'harmonisation des réglementations qui pourraient conduire à renoncer à certaines normes environnementales ou sanitaires européennes. La deuxième concerne l'importance accordée aux tribunaux d'arbitrage (ISDS). La troisième porte sur les modalités peu transparentes des négociations en cours.

- *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Bilatéralisme, Détournement de trafic, Libre-échange, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protectionnisme, Régionalisme commercial*

Partenariat transpacifique (PTP en français, TPP en anglais)

Le Partenariat transpacifique est un accord de libre-échange signé le 4 février 2016 par 12 États d'Amérique du Nord et de l'Asie-Pacifique (les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Chili, le Pérou, le Japon, la Malaisie, le Vietnam, Singapour, Brunei, l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Cet accord est destiné à renforcer les échanges internationaux de cette région du monde en programmant la réduction de plusieurs droits de douane (dans l'automobile, le textile, les produits agricoles et alimentaires par exemple), en refusant l'usage de la **guerre des monnaies** et en harmonisant un certain nombre de normes environnementales, sanitaires, mais aussi sociales et politiques (le Vietnam, par exemple, doit désormais autoriser l'existence de

syndicats indépendants). En 2017, les États-Unis se désengagent de cet accord. Les 11 autres pays signataires le modifient alors de façon marginale et signent un accord désormais nommé Accord global et progressiste du partenariat transpacifique. Il entre en application en décembre 2018.

- *Commerce international, Intégration économique*
- ➔ *Détournement de trafic, Libre-échange, Multilatéralisme, Organisation mondiale du commerce (OMC), Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI), Protectionnisme, Régionalisme commercial*

Participation

La participation est un dispositif d'**épargne salariale** institué en France en 1967 qui prévoit le versement à chaque salarié d'une partie des **bénéfices** de l'**entreprise**. Facultative dans les entreprises de moins de 50 salariés, elle est obligatoire au-delà de ce seuil et donne lieu à un accord qui précise les règles de calcul et d'affectation ainsi que la durée de la participation. En l'absence d'accord, un régime d'autorité est imposé à l'entreprise. La prime de participation peut être perçue immédiatement ou bien placée sur un plan d'épargne salariale comme un plan d'épargne entreprise (1957), un plan d'épargne interentreprises (2001) ou encore un plan d'épargne retraite collectif (2003). Elle peut aussi être déposée sur un compte bloqué qui doit servir à financer des investissements.

- ✚ La participation ne doit pas être confondue avec l'**intéressement**.
- *Revenus*
- ➔ *Excédent brut d'exploitation, Profit*

Parties prenantes

En économie, les parties prenantes (*stakeholder* en anglais) désignent l'ensemble des partenaires économiques et sociaux de l'**entreprise** :

- au niveau interne, les parties prenantes sont les **actionnaires**, les **managers**, les salariés et leurs **syndicats** ;
- au niveau externe, il s'agit des clients, fournisseurs, collectivités territoriales, chambres de commerce, l'État, etc.

L'analyse en termes de parties prenantes existe depuis les années 1950 et s'est développée au cours des années 1980. Selon cette approche, au-delà des seuls actionnaires, il faut tenir compte de tous les acteurs qui sont concernés par le fonctionnement des entreprises et qui peuvent influencer sur leurs performances. Cette analyse est au cœur de la réflexion sur la **gouvernance d'entreprise**. Elle

contribue à la critique du **capitalisme actionnarial** qui repose sur le pouvoir exclusif des actionnaires et la création de **valeur actionnariale**. Au capitalisme actionnarial, certains opposent un capitalisme partenarial qui prendrait mieux en compte les intérêts et les objectifs des différents partenaires (la stabilité de l'**emploi**, la valorisation du **capital humain**, le **développement durable**, etc.).

➤ *Entreprises et système productif*

➤ *Coopérative, Économie sociale, Économie solidaire, Responsabilité sociale des entreprises, Théorie de l'agence, Variété des capitalismes*

Passager clandestin (*free rider*)

La notion de passager clandestin (traduction littérale : cavalier libre) désigne le comportement d'un **agent économique** qui bénéficie de l'usage d'un bien ou d'un **service**, ou d'un avantage économique quelconque, sans participer à son financement.

Ce concept est utilisé notamment par l'**École des choix publics** pour analyser le comportement des individus vis-à-vis des **biens collectifs**. Dans ce cas, tout individu rationnel va refuser de révéler ses préférences et de payer pour un **service collectif** en considérant qu'il pourra en bénéficier malgré tout, en raison de l'existence d'**indivisibilités** (impossibilité d'**exclusion par les prix**).

➤ *Marchés et prix*

➤ *Défaillance du marché, Libéralisme, Opportunisme, Service public*

Passif

En comptabilité, le passif exprime l'origine des fonds dont dispose un **agent économique**. Ainsi, le passif du **bilan** d'une **société** enregistre l'origine des capitaux dont dispose l'**entreprise** en différenciant les **capitaux propres** constitués par l'apport des **propriétaires (actionnaires, associés)** et les **dettes** à long, moyen ou court terme.

✚ Dans le langage courant, le passif désigne les dettes d'un agent économique.

➤ *Entreprises et système productif*

➤ *Actif, Bilan*

Paternalisme libertarien

Le paternalisme libertarien (ou paternalisme libertaire) désigne la position des auteurs qui défendent (comme les **libertariens**) le primat de la liberté individuelle mais qui entendent, par des incitations respectueuses de cette liberté (**nudges**) infléchir le comportement des agents afin que celui-ci soit conforme à l'intérêt individuel bien compris et à l'intérêt collectif.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Économie comportementale, Égalité, Équité, Libertarisme de gauche, Libéralisme égalitaire*

Patrimoine

Le patrimoine est l'ensemble des **actifs** financiers et non financiers détenus par un **agent économique** à un moment donné.

On distingue généralement le patrimoine brut, ou l'ensemble des biens et des **créances** détenues par l'agent, et son patrimoine net (patrimoine brut diminué des **dettes**). Le vocabulaire courant utilise le mot **richesse** pour désigner le patrimoine.

✚ Ne pas confondre le patrimoine qui est un **stock** avec le **revenu** qui est un **flux**.

➤ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Effet de patrimoine, Effet de richesse, Richesse*

Paupérisation

La paupérisation est le processus par lequel les individus s'appauvrissent ou encore le processus par lequel la proportion de pauvres augmente au sein d'une population. Pour K. Marx (1818-1883), la paupérisation est une composante nécessaire de la dynamique du **capitalisme**. Il distingue :

– la paupérisation absolue qui correspond à une baisse de **revenu** réel;

– la paupérisation relative qui résulte du creusement des inégalités et qui conduit les pauvres à être relativement plus pauvres par rapport aux riches même si leur revenu réel augmente.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Capabilités, Égalité, Exploitation, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Pauvreté, Seuil de pauvreté*

Pauvreté

Selon l'**Union européenne (UE)**, la pauvreté désigne une situation des individus situés au-dessous d'un seuil de pauvreté quel qu'il soit. Sont pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent ».

Dans l'étude de la pauvreté, on distingue la pauvreté absolue et la pauvreté relative. Dans la conception de la pauvreté absolue, le seuil de pauvreté est fixé comme l'équivalent monétaire d'un panier de consommation considéré comme le minimum nécessaire à l'existence. Cette conception est retenue aux États-Unis et par certaines organisations internationales. La pauvreté relative

repose sur un seuil de pauvreté qui dépend de la distribution des revenus. Par exemple, au sein de l'Union européenne, sont pauvres les individus qui disposent de moins de 60 % du revenu médian (ou parfois 50 % selon les études). Dans cette approche, le seuil de pauvreté évolue parallèlement à la tendance globale des **revenus**.

On doit aussi distinguer la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie. Cette dernière met l'accent sur les privations matérielles dont sont victimes les pauvres. En France, l'INSEE considère que sont pauvres les individus qui déclarent au moins 8 restrictions matérielles parmi une liste de 27 difficultés, regroupées en quatre dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement.

➤ *Économie du développement, Revenus*

➔ *Capabilités, Coûts de l'homme, Développement humain, Disparité, Dispersion, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Inégalités, Médiane*

Pays émergents

Les pays émergents sont des **pays en développement** qui, dans le cadre d'une mutation vers une économie **ouverte**, ont amorcé une **croissance** forte du **produit intérieur brut (PIB) par tête** et une dynamique d'**exportation** de produits manufacturés.

✚ La notion de pays émergents, apparue dans les années 1980 et largement diffusée dans les années 1990, remet en cause l'idée d'une unité du **tiers-monde**.

➤ *Commerce international, Économie du développement, Finances internationales, Mondialisation*

➔ *BRIC, Convergence, Démarrage, Nouveaux pays industriels (NPI), Politique d'ajustement structurel (PAS)*

Pays en développement (PED)

Les pays en développement (PED) sont ceux qui n'ont pas encore accédé à un certain niveau de **développement**. Ce terme s'est substitué au terme de « pays sous-développés », à connotation péjorative. La **Banque mondiale** considère que les pays en développement sont ceux qui ont un **revenu par tête en parité de pouvoir d'achat (PPA)** inférieur à un certain seuil fixé chaque année. Au sein des PED, elle distingue des pays à faible revenu par tête et des pays à revenu intermédiaire.

✚ Alors que le concept de tiers-monde mettait l'accent sur l'unité des pays pauvres, on observe depuis les années 1970 une diversification des situations au sein des PED : pays moins avancés, **pays émergents**, pays producteurs de pétrole, etc.

➤ *Économie du développement*

➔ *Démarrage (take-off), Étapes de la croissance, Périphérie, Révolution industrielle*

Pension

➔ *Accord de pension*

Pension de réversion

La pension de réversion correspond au transfert d'une partie des droits à la retraite d'un bénéficiaire décédé au conjoint ou anciens conjoints survivants.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Prestations sociales, Retraite par répartition*

Pénurie

➔ *Économie de pénurie*

Périphérie

Selon la théorie néomarxiste du **développement**, les pays pauvres constituent la périphérie du système capitaliste mondial. Ils sont dominés et exploités par les principaux pays capitalistes qui forment le **centre**. Le sous-développement de la périphérie et le développement du centre sont indissociables dans cette perspective.

➤ *Économie du développement*

➔ *Capitalisme, Échange inégal, Effet de domination, Impérialisme*

Permis d'émission

Terme fréquemment utilisé mais impropre. Il n'est pas permis de polluer. Il existe divers dispositifs contraignants qui interdisent ou limitent la pollution (par exemple, les **quotas d'émission**).

➔ *Marché des quotas d'émissions*

Perte sèche

La perte sèche est la situation dans laquelle la somme du **surplus du consommateur** et du **surplus du producteur** est inférieure à ce qu'elle serait en situation optimale. La perte sèche peut résulter par exemple de l'existence d'un **monopole**, d'un **droit de douane** ou d'une mesure de taxation, de l'existence d'un **prix-plafond** (quantités rationnées par la **demande**) ou d'un **prix-plancher** (quantités rationnées par l'**offre**). Dans le cas du monopole, la perte sèche résulte du fait que l'augmentation du surplus du producteur (rente de monopole) est inférieure à la perte de surplus du consommateur.

- ☞ *Commerce international, Marchés et prix, Politique économique*
- ➔ *Triangle de Dupuit, Triangle de Harberger*

Petites et moyennes entreprises (PME)

En France, la catégorie des petites et moyennes entreprises est constituée des **entreprises** dont :

- l'effectif est inférieur à 250 personnes ;
- le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros ou bien le total du bilan n'excède pas 43 millions d'euros.

Cette définition est conforme à la recommandation de l'**Union européenne (UE)** adoptée depuis janvier 2005, qui définit par ailleurs :

- les **microentreprises** (moins de 10 salariés, chiffre d'affaires ou total du bilan inférieur à 2 millions d'euros) ;
- les petites entreprises (moins de 50 salariés, chiffre d'affaires ou total du bilan inférieur à 10 millions d'euros).

- ✚ Les petites et moyennes industries (PMI) sont des petites et moyennes entreprises du secteur industriel.

☞ *Entreprises et système productif*

- ➔ *Artisanat, Auto-entrepreneur, Entrepreneur, Entreprise de taille intermédiaire (ETI), Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Grande entreprise, Groupe d'entreprises, Sous-traitance*

Physiocratie

- ➔ *École physiocratique*

PIB

- ➔ *Produit intérieur brut*

PIB potentiel

- ➔ *Produit intérieur brut potentiel*

PIB vert

- ➔ *Produit intérieur brut vert*

Piliers d'incompatibilité

Selon A. Benassy-Quéré et B. Cœuré, l'**Union européenne (UE)** s'est construite sur trois piliers incompatibles :

- le principe de non-monétisation de la dette (pas de financement direct des déficits publics et de la dette publique par la **Banque centrale européenne – BCE**) ;

– le principe de non-défaut (un État ne pouvait pas faire défaut sur sa dette) ;

– le principe de non-renflouement (les autres États membres de l'Union ne peuvent pas renflouer un État menacé de défaut sur sa dette).

Avant la **crise de l'euro** de 2010, les **anticipations** des agents reposaient sur la croyance selon laquelle en cas de crise grave, le principe de non-renflouement serait abandonné et des transferts seraient organisés en faveur du pays en difficulté afin d'assurer le maintien de la zone euro. Lors de la révélation de l'ampleur du déficit et de la dette grecque, et compte tenu des prises de position de l'Allemagne proposant que la Grèce quitte la **zone euro**, les anticipations se sont brutalement modifiées et les agents ont pensé que le principe de non-défaut allait être abandonné, ce qui a provoqué une très forte hausse des **taux d'intérêt** sur la dette grecque.

☞ *Intégration économique*

- ➔ *Équilibre à tâches solaires, Intégration monétaire*

Place extraterritoriale

On appelle place extraterritoriale une zone économique dans laquelle les **agents économiques**, notamment les **banques** multinationales, bénéficient de conditions d'exercice très favorables, principalement sur le plan fiscal et réglementaire (**paradis fiscal**). Certaines opérations internationales, traitées dans d'autres pays et avec des non-résidents, y sont domiciliées (par exemple, les îles Cayman, les îles Cook, l'île Maurice, Panamá, Sainte-Lucie, les îles Grenadines, Samoa, les Seychelles, les Bahamas, Vanuatu, etc.).

☞ *Finances internationales, Mondialisation*

- ➔ *Zone franche bancaire*

Place financière

Une place financière est un lieu (généralement une ville d'importance mondiale) où fonctionnent plusieurs **marchés financiers** (**Bourse des valeurs**, **marché des changes**, **marché monétaire**, etc.) qui permettent aux opérateurs d'effectuer un grand nombre de transactions sur des produits financiers. La première place financière du monde par le volume des transactions et le nombre d'opérateurs est la place de Londres. New York, Tokyo, Francfort, Chicago, Zurich et Paris sont aussi des places importantes. Il existe des places financières où se réalisent beaucoup de transactions dans les **paradis fiscaux** (Jersey, Guernesey, îles Cayman). Des places financières se développent dans des **pays émergents** (Shanghai, Dubaï, Séoul, São Paulo).

- ⊕ *Finances internationales, Mondialisation, Monnaie*
- ➔ *Financement de l'économie, Financiarisation*

Placement

Un placement est une opération consistant, pour un **agent économique**, à utiliser son **épargne** pour acquérir des **actifs financiers**. L'épargne placée se distingue donc de l'épargne thésaurisée.

- ⊕ Ne pas confondre placement et **investissement**.
- ⊕ *Consommation et épargne, Monnaie*
- ➔ *Action, Épargne financière, Investisseur, Obligation, Thésaurisation*

Planification centralisée

- ➔ *Planification économique*

Planification économique

La planification économique est une modalité de la **régulation** de l'économie qui s'oppose à la **coordination** par le **marché** ou la complète. Elle suppose :

- un horizon temporel (en général, les plans sont à moyen terme, 5 ans par exemple, mais des plans plus courts sont concevables, de même que des plans à long terme) ;
- des objectifs (le plan n'est pas une simple projection, c'est une prévision orientée par des choix) ;
- une programmation des moyens destinés à atteindre les objectifs. Ces moyens doivent être cohérents entre eux et conduire à l'utilisation optimale des ressources disponibles.

Au niveau macroéconomique, la planification économique concerne l'ensemble d'une économie nationale. Elle peut être centralisée ou décentralisée, impérative ou indicative.

- ⊕ Les défenseurs de la planification, notamment O. Lange (1904-1965), considèrent que c'est un système beaucoup plus efficace et efficient que les mécanismes de marché pour atteindre l'optimum économique et social, ce que contestent vivement des auteurs libéraux comme F. Hayek (1899-1992) ou L. Von Mises (1881-1973).
- ⊕ Les dysfonctionnements de la planification dans les économies de type soviétique ont déconsidéré les systèmes centralement planifiés.
- ⊕ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Efficacité, Efficience, Hiérarchie, Planification impérative, Planification indicative*

Planification impérative

La planification impérative est le **système économique** qui fonctionnait en URSS et dans les autres

pays de l'Est. Elle consiste pour les planificateurs à fixer pour chaque **unité de production** des objectifs (généralement en quantités physiques) que celles-ci doivent atteindre obligatoirement.

- ⊕ La planification impérative est généralement centralisée, mais des modèles de planification décentralisée ont été proposés.
- ⊕ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Coordination, Planification économique, Planification indicative*

Planification indicative

La planification indicative est un **système** de planification mis en place au sein de certaines économies de marché (en particulier en France mais aussi au Japon).

Ce type de planification est macroéconomique. Il fixe en général des objectifs au niveau des **branches** ou des régions, mais il n'a pas un caractère obligatoire pour les **entreprises**. C'est une planification fondée sur la concertation entre les partenaires économiques et sociaux et sur l'action incitative des pouvoirs publics. Elle vise à pallier les insuffisances du **marché** (horizon temporel trop court, non-prise en compte de l'intérêt général, etc.), elle est souvent liée à la mise en œuvre de **politiques keynésiennes**.

Selon la formule bien connue de P. Massé (1898-1987) (*Le plan ou l'anti-hasard*, 1965) : « La planification française est la recherche d'une voie moyenne conciliant l'attachement à la liberté et à l'initiative individuelle avec une orientation commune du développement. »

- ⊕ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Coordination, Planification économique, Planification impérative*

Plein-emploi

En toute rigueur, le plein-emploi désigne l'utilisation de la totalité du volume des facteurs de production disponibles dans l'économie, travail et capital. Néanmoins, dans la pratique, le plein-emploi désigne souvent l'utilisation de toute la main-d'œuvre de l'économie. Le plein-emploi désigne alors la situation d'une zone géographique donnée (région, économie nationale ou ensemble d'économies nationales) dans laquelle le **chômage** est réduit au **chômage frictionnel** et au **chômage transitoire**.

- ⊕ En situation de plein-emploi, le **taux de chômage** n'est donc pas nul.
- ⊕ Selon la définition retenue par W. Beveridge (1879-1963), le plein-emploi est une situation où « le nombre des places vacantes [est] supérieur au

nombre de candidats à un emploi, et où les places [sont] telles et localisées de telle façon que le chômage se ramène à de brefs intervalles d'attente» (*Full Employment in a Free Society*, 1944).

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage, Politique économique*

→ *Chômage d'équilibre, Courbe de Beveridge, Gap d'Okun, Produit intérieur brut potentiel, Taux d'utilisation des capacités de production, Taux de chômage naturel*

Plus-value

Dans la **théorie marxiste**, la plus-value (ou survalueur) est la différence entre la **valeur d'usage** de la **force de travail** (déterminée par le temps de **travail** accompli par le salarié et donc par les **marchandises** produites pendant ce temps de travail) et la **valeur d'échange** de la force de travail (déterminée par la **valeur travail** des marchandises nécessaires pour assurer la reproduction de la force de travail). La plus-value est donc la forme que prend le **surtravail** dans le système capitaliste. Si, par exemple, la journée de travail est de huit heures et qu'au bout de quatre heures, le salarié a produit une valeur équivalente à la valeur des marchandises nécessaires à la reproduction de la force de travail, le salaire aura tendance à se fixer à un niveau correspondant à quatre heures de travail, les quatre autres heures constituant la plus-value.

Certaines traductions du *Capital* de K. Marx (1818-1883) utilisent le terme «survalueur» qui tend à s'imposer.

✦ Il ne faut pas confondre la plus-value au sens de Marx et la plus-value au sens courant (plus-value immobilière par exemple si on revend un immeuble plus cher qu'on ne l'a acheté).

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Capitalisme, Exploitation, Plus-value absolue, Plus-value relative, Taux de plus-value*

Plus-value absolue

Dans la **théorie marxiste**, la plus-value absolue est la **plus-value** qui est obtenue par l'allongement de la journée de travail au-delà du temps de travail nécessaire à la reproduction de la **force de travail**.

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Capitalisme, Exploitation, Plus-value relative, Taux de plus-value*

Plus-value relative

Dans la **théorie marxiste**, la plus-value relative est la **plus-value** qui est obtenue par l'augmentation de la **productivité** dans la **production** des biens

de consommation ouvrière (qui permet une baisse de la valeur de la **force de travail**).

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Capitalisme, Exploitation, Plus-value absolue, Taux de plus-value*

Point de base

En matière de **taux d'intérêt**, un point de base correspond à un centième de point de pourcentage, soit 0,01 % ou 0,0001. Par exemple, un taux d'intérêt qui passe de 4 % à 4,5 % augmente de 50 points de base.

⇒ *Monnaie*

→ *Écart de crédit*

Point mort

Le point mort ou seuil de **rentabilité** est une estimation du montant du **chiffre d'affaires** pour lequel le **résultat net** de l'**entreprise** est nul. C'est donc le montant du chiffre d'affaires (ou du volume de **production**) à partir duquel l'entreprise devient rentable.

Au-dessous du point mort, du fait des **coûts fixes**, le **coût total** est supérieur au chiffre d'affaires et le résultat net de l'entreprise est négatif. Lorsque le volume de production atteint le point mort, le résultat est nul puisque le chiffre d'affaires couvre les coûts. Au-dessus du point mort, l'activité est rentable.

⇒ *Entreprises et système productif*

→ *Analyse financière, Économies d'échelle, Profit, Rentabilité*

Points d'or

Dans le système de l'**étalon-or**, les points d'or constituent les **taux de change** plafond et plancher d'une monnaie.

Le mécanisme des points d'or assure, en théorie, la stabilité des **changes** au sein du système de l'**étalon-or**. Lorsqu'une **monnaie** se déprécie par rapport à une autre, il devient avantageux pour les résidents du pays dont la monnaie se déprécie d'effectuer leurs règlements à l'étranger en or plutôt qu'en **devises**. On atteint ainsi le «point de sortie d'or». Réciproquement, lorsqu'une monnaie s'apprécie, les non-résidents qui ont des règlements à effectuer dans le pays où la monnaie s'apprécie ont intérêt à effectuer leurs règlements en or. On atteint ainsi le point d'entrée d'or.

Au sein du système de l'étalon-or, le **cours du change** des monnaies varie donc, en théorie, à l'intérieur de **marges de fluctuation** définies par le coût du transport et d'assurance de l'or

entre les places financières. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le franc français et la livre sterling au XIX^e siècle, les points d'entrée et de sortie de l'or étaient situés à plus ou moins 0,2 % de la **parité**. Ce système ne fonctionne que si toutes les caractéristiques de ce **régime de change** sont respectées.

Dans la pratique, le système de l'étalon-or n'a pas fonctionné de façon aussi rigoureuse. La livre sterling a joué le rôle de **monnaie internationale**, ce qui a limité le recours à l'or comme instrument de règlement.

⊕ *Finances internationales*

➔ *Appréciation, Change fixe, Dépréciation, Devise clé, Pair du change, SMI*

Pôle de compétitivité

Un pôle de compétitivité désigne un secteur économique, une zone géographique, une **filière**, une **branche** ou une **entreprise** qui fait preuve d'une forte **compétitivité** par rapport à la **concurrence** internationale.

Les pôles de compétitivité exercent un **effet d'entraînement** sur l'ensemble de l'économie.

En France, les pôles de compétitivité sont un dispositif de politique industrielle visant à favoriser le regroupement sur un territoire d'entreprises et d'universités, travaillant dans le même domaine (**cluster**). Pour J. Tirole, ces pôles de compétitivité impulsés par les collectivités territoriales n'ont jusqu'ici pas rencontré de succès.

⊕ *Économie du développement, Mondialisation, Politique économique*

➔ *Compétitivité structurelle, Pôle de croissance, Pôle de développement, Système national d'innovation*

Pôle de croissance

Pour F. Perroux (1903-1987), un pôle de croissance est un territoire où se réalise une combinaison d'**accumulation du capital** et d'agglomération de moyens humains et matériels qui exerce sur son environnement des **effets d'entraînement** favorables à la **croissance économique**.

⊕ *Croissance déséquilibrée, Économie du développement*

➔ *Effets d'agglomération, Pôle de développement*

Pôle de développement

Pour F. Perroux (1903-1987), un pôle de développement est constitué par le regroupement d'activités caractérisées par une forte **accumulation de capital** et des **innovations** technologiques. Les pôles de développement exercent des effets d'entraînement favorables au **développement** économique d'une région, d'une **branche** industrielle,

d'une nation. Ils conduisent à des déséquilibres dynamiques et s'inscrivent dans une perspective de **croissance déséquilibrée**.

⊕ *Économie du développement*

➔ *Effet d'agglomération, Effet d'entraînement, Effet de domination, Effet de propagation, Pôle de développement, Politique de développement*

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du **service public de l'emploi** créé en 2008 par la fusion entre l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) et le réseau des ASSEDIC (Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce). Ses missions sont :

– l'accueil et l'inscription des **demandeurs d'emploi** ;

– le versement des **allocations** aux demandeurs d'emploi indemnisés ;

– l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement ;

– l'orientation et la formation des demandeurs d'emploi ;

– la prospection du **marché du travail** en allant au-devant des **entreprises** ;

– l'aide aux **entreprises** dans leurs recrutements ;

– l'analyse du **marché du travail**.

⊕ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage*

Policy mix

➔ *Politique mixte*

Politique agricole commune (PAC)

La politique agricole commune est l'une des composantes de la **politique économique** de l'**Union européenne** (UE). Prévue dans le traité de Rome, la PAC, mise en place à partir de 1962, avait trois objectifs principaux :

– assurer l'indépendance alimentaire à des **prix** raisonnables pour les consommateurs ;

– améliorer la **productivité** agricole et favoriser les transferts de main-d'œuvre vers les autres **secteurs d'activité** ;

– assurer un **niveau de vie** équitable de la population agricole.

La PAC reposait sur le principe d'un **prix** unique européen et sur la **préférence communautaire** grâce à une déconnexion des prix communautaires par rapport aux prix mondiaux à travers des prélèvements sur les **importations** agricoles extracommunautaires et des restitutions à l'**exportation** (différence entre le prix mondial et le prix européen).

La PAC reposait donc sur la garantie des prix et du revenu agricole. Cette politique a fait l'objet de critiques de plus en plus vives :

- elle poussait à la surproduction et donc à l'obligation d'acheter ou de détruire une partie de la production afin de soutenir les prix ;
- elle favorisait donc une agriculture productiviste au détriment de l'environnement ;
- elle était socialement injuste puisque les gros producteurs obtenaient des fonds européens plus importants ;
- elle était coûteuse et absorbait une part très importante du budget européen au détriment d'autres politiques communes (recherche, industrie, formation...);
- elle était dénoncée comme protectionniste par les autres membres du **GATT** puis de l'**OMC**.

Progressivement, à partir de 1992, 2009 et 2013, la PAC a été réformée. La politique de soutien des prix a été abandonnée et une logique d'aide directe aux producteurs se met en place sur la base de critères sociaux et écologiques.

- *Commerce international, Intégration économique, Politique économique, Productivité*
- *Développement durable, Politique structurelle*

Politique anti-trust

Les politiques anti-trust sont des réglementations qui visent à contrôler ou à empêcher la constitution d'**ententes** ou de mouvements de **concentration** qui risqueraient d'aboutir à la disparition de la **concurrence** dans une **branche**. La politique anti-trust est l'une des composantes de la **politique de la concurrence**.

Dès la fin du XIX^e siècle, une telle législation apparaît aux États-Unis avec la loi Sherman de 1890 puis la loi Clayton de 1914. En Europe, il faut attendre la signature du traité de Rome pour que se mette en place une politique anti-trust qui est une des composantes de l'**intégration économique** par le **marché**.

- *Politique économique*
- *Abus de position dominante, Autorité de la concurrence, Collusion, Concentration, Concurrence imparfaite, Marché commun, Monopole, Oligopole, Union européenne (UE)*

Politique budgétaire

La politique budgétaire est l'une des composantes de la **politique économique** qui vise à agir sur la situation macroéconomique par l'intermédiaire des finances publiques. L'action sur les finances publiques peut être réalisée par l'intermédiaire :

- des recettes fiscales ;

- des dépenses budgétaires ;
- du **solde budgétaire**.

La politique budgétaire a généralement des objectifs conjoncturels (réduire le **gap d'Okun**), mais elle peut aussi viser des objectifs structurels (par exemple, le financement d'infrastructures de transport ou la **recherche-développement** entraînant à la fois des effets conjoncturels et structurels).

L'efficacité des politiques budgétaires dans les années 1950 et 1960 est remise en question dans les années 1970 par les transformations de l'environnement économique (**stagflation**, **contrainte extérieure**, **changes flexibles**, crise de 1974) et par des critiques théoriques (**monétarisme** et **nouvelle économie classique**). L'instrument budgétaire est donc moins sollicité à partir des années 1980, particulièrement en Europe où les pays de la **zone euro** font le choix de l'**équilibre budgétaire**.

- *Économie publique, Politique économique*
- *Croissance endogène, Déficit budgétaire, Fédéralisme budgétaire, Monétarisme, Multiplicateur des dépenses publiques, Multiplicateur fiscal, Politique keynésienne, Politique mixte, Théorème d'équivalence de Ricardo-Barro, Théorème de Haavelmo*

Politique climatique

La politique climatique est l'ensemble des objectifs et des instruments qui visent à lutter contre le réchauffement climatique. Les travaux conduits notamment au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent que sous l'effet de l'émission de gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine, la température moyenne à la surface du globe a tendance à s'élever et que, sans mise en œuvre d'une politique climatique de grande ampleur, elle atteindra d'ici la fin du XXI^e siècle un niveau tel que l'ensemble des équilibres écologiques du monde sera bouleversé (élévation du niveau des mers, fonte des glaces polaires, multiplication des tornades et ouragans, désertification de certaines zones, migrations climatiques massives, etc.). Les principaux instruments de la politique climatique sont :

- l'**information** et la mobilisation de l'opinion (afin d'inciter les **agents économiques** à réduire leur consommation d'énergie fossile notamment) ;
- la **réglementation** (par exemple l'instauration de normes en matière d'isolement des logements ou de consommation de carburant par les véhicules de transport terrestres ou aériens) ;
- la taxation (afin de donner un signal prix défavorable à la consommation d'énergie fossile et favorable au développement d'énergies alternatives) ;
- la mise en place de **marchés de quotas d'émission** (afin de limiter la quantité totale

d'émission de gaz à effet de serre et de faire en sorte que le coût de réduction des émissions soit minimisé).

➤ *Économie et écologie*

➔ *Développement durable, Économie de l'environnement, Fiscalité écologique, Hypothèse de Porter, Indice de durabilité environnementale (Environmental Sustainability Index), Indice de performance environnementale (IPE), Normes environnementales*

Politique commerciale

La politique commerciale désigne l'action des pouvoirs publics sur les échanges extérieurs du pays. La politique commerciale peut mettre en place des dispositifs visant à protéger le **marché** intérieur de la **concurrence** extérieure (**protectionnisme**) ou bien au contraire à réduire la protection du marché intérieur. Elle peut également mettre en place une **politique industrielle** en faveur d'un **secteur d'activité**.

➤ *Commerce international*

➔ *Organisation mondiale du commerce (OMC), Politique commerciale stratégique*

Politique commerciale stratégique

Une politique commerciale stratégique désigne un ensemble de mesures de **politique économique** prises par un **État** en faveur d'une **branche** ou d'un ensemble de branches pour améliorer sa **compétitivité** face à la **concurrence** internationale.

J. Brander et B. Spencer (1982) ont exposé un modèle qui montre qu'en **concurrence imparfaite**, les **défaillances du marché** permettent de justifier l'intervention de l'État. La politique commerciale stratégique peut s'avérer avantageuse pour un pays même si elle va à l'encontre des principes du **libre-échange**. Elle constitue un argument décisif en faveur d'un **protectionnisme éducatif** ou d'un **mercantilisme** moderne.

Une politique commerciale stratégique n'est pas exempte de critiques. P. Krugman fait remarquer que le succès d'une telle politique repose sur :

– une appréciation exacte de la situation des **entreprises** et du **marché**. Il est donc supposé que les pouvoirs publics disposent d'une **information** de bonne qualité leur permettant de déterminer le montant des aides optimales à accorder ;

– l'absence de représailles de la part des pays concurrents. Or, les risques de guerre commerciale sont réels dans la mesure où une politique commerciale stratégique est en fait une politique d'enrichissement d'un pays aux dépens des autres.

En conséquence, P. Krugman refuse toute mesure protectionniste et reste favorable au **libre-échange**.

➤ *Commerce international*

➔ *Compétitivité structurelle, Économie politique internationale, Protectionnisme, Théorème Stolper-Samuelson, Théorie des jeux*

Politique conjoncturelle

La politique conjoncturelle est un ensemble de mesures prises par l'**État** visant à agir à **court terme** sur la situation économique en fonction des déséquilibres existants. Par exemple, une politique de blocage des **prix** et des **revenus** pour une durée limitée est une politique conjoncturelle qui vise à réduire l'**inflation**.

L'action sur la conjoncture se fait par l'intermédiaire de la **politique budgétaire**, de la **politique monétaire**, de la **politique du change** et de la **politique des revenus**.

✚ Politique conjoncturelle et **politique structurelle** sont souvent étroitement imbriquées : par exemple, la lutte contre l'inflation a des aspects conjoncturels mais aussi structurels. Par ailleurs, la répétition avec constance des mêmes politiques conjoncturelles finit par devenir une politique structurelle.

➤ *Politique économique*

➔ *Carré magique, Conjoncture économique, Politique contracyclique, Politique mixte*

Politique contracyclique

La politique contracyclique est une **politique conjoncturelle** qui vise à compenser, par des mesures de **politique économique**, les variations cycliques de l'activité économique.

Les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre une **politique de relance** en période de **récession** et une **politique de stabilisation** en période de surchauffe.

La politique contracyclique permet de maintenir l'économie au voisinage d'un sentier de **croissance économique** équilibrée.

✚ Pour certains économistes, l'existence de **stabilisateurs automatiques** relativise l'importance de la politique contracyclique.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Croissance potentielle, Cycle économique, Politique keynésienne*

Politique d'ajustement structurel (PAS)

Les politiques d'ajustement structurel (PAS) désignent un ensemble de mesures à caractère économique et social visant au retour des équilibres macroéconomiques : réduction des déficits (déficit public et déficit extérieur), décélération de la hausse des **prix**, libéralisation des échanges, **privatisations**...

Il s'agit de s'attaquer aux racines des **déséquilibres** structurels en réduisant les **subventions**, les budgets sociaux et certaines dépenses publiques, etc. Dans une perspective libérale, l'économie doit devenir plus flexible et plus compétitive de manière à pouvoir entretenir une **croissance** à long terme. Une intégration plus forte au **commerce international** et la réduction du **secteur public** sont recherchées.

Les PAS sont imposées par le **Fonds monétaire international (FMI)** à l'occasion de l'octroi de certaines lignes de **crédit** à des pays qui ont des difficultés à rééquilibrer leurs échanges extérieurs. Ces lignes de crédit sont dites : « facilités d'ajustement structurel » (FAS) ou « facilités d'ajustement structurel renforcé » (FASR). Les PAS sont au cœur du **Consensus de Washington**.

Dans les années 1980, les PAS ont été critiquées en raison du ralentissement de la croissance et de l'augmentation des inégalités qu'elles ont entraînées.

- ⊖ *Économie du développement, Finances internationales, Politique économique*
- ➔ *Conditionnalité, Dette du tiers-monde, Soutenabilité de la dette, Soutenabilité du développement, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Politique d'austérité

La politique d'austérité est une **politique économique** qui peut relever :

- d'une **politique keynésienne**. Il s'agit de freiner la croissance de la **demande globale** pour lutter contre l'**inflation** et le déficit extérieur ;

- d'une politique de l'offre. Il s'agit de modifier le partage de la **valeur ajoutée** entre les **revenus du travail** et les **revenus du capital** dans un sens favorable à ces derniers, afin de favoriser une reprise de l'**investissement**.

- ⊕ Le terme de politique de rigueur, parfois utilisé, est une euphémisation du terme politique d'austérité.
- ⊖ *Économie publique*
- ➔ *Politique budgétaire, Politique contracyclique, Politique de stabilisation, Politique des revenus, Politique monétaire*

Politique de change

La politique de change est une composante de la **politique économique** qui vise à déterminer ou à influencer le **taux de change** de la **monnaie** nationale dans le but d'atteindre des objectifs déterminés du **carré magique**. La politique de change peut consister à :

- dévaluer la monnaie en **changes fixes** ou favoriser sa dépréciation en **changes flottants**.

Il s'agit dans ce cas d'améliorer la **compétitivité-prix** et de rétablir le solde de la **balance commerciale** ou de la **balance des transactions courantes** ;

- réévaluer la monnaie en changes fixes ou favoriser son **appréciation** en changes flexibles pour lutter contre l'**inflation** et améliorer les **termes de l'échange**.

Par exemple, une **déévaluation** ou une politique de **dépréciation** du **taux de change** visent généralement à restaurer la **compétitivité-prix** des **exportations** du pays considéré. La politique du change peut aussi viser à l'**appréciation** de la monnaie ; par exemple la politique du franc fort conduite dans les années 1980 contribuait à la **politique de désinflation compétitive**.

- ⊖ *Commerce international, Finances internationales, Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Caisse d'émission, Changes fixes, Changes flottants, Courbe en J, Dumping monétaire, Modèle Mundell-Fleming, Parité de pouvoir d'achat, Parité glissante, Protectionnisme, Régime de change, Surréaction, Triangle des incompatibilités*

Politique de créneaux

Une politique de créneaux est une composante de la **politique industrielle** visant à améliorer la **compétitivité** de quelques segments du **système productif**.

On considère généralement qu'une politique de créneaux obéit à une logique plutôt libérale (le choix des créneaux porteurs sur les marchés internationaux repose sur la théorie des **avantages comparatifs**) alors qu'une **politique de filière** relève d'une logique interventionniste.

Pour un **pays en développement (PED)**, une stratégie de créneaux consiste à privilégier un **développement extraverti** par le choix de quelques produits qui seront exportés et permettront d'obtenir les **devises** nécessaires à la poursuite du **développement**.

- ⊖ *Économie du développement, Politique économique*
- ➔ *Compétitivité, Créneau, Filière, Politique structurelle*

Politique de désinflation compétitive

Une politique de désinflation compétitive est une **politique économique** visant à rétablir la **compétitivité** de l'économie par un ralentissement de l'**inflation**. L'amélioration de la **compétitivité-prix** des produits nationaux devrait conduire à une hausse des **exportations** et donc de la **production** nationale et de l'**emploi**.

- ⊖ *Économie publique, Politique économique*
- ➔ *Courbe en J, Désinflation, Déévaluation, Politique de stabilisation*

Politique de développement

Une politique de développement est une **politique économique** qui vise à impulser une dynamique de propagation des **gains de productivité** à travers la mise en cohérence d'un territoire, des effets de synergie entre les **secteurs d'activité**, l'élévation du **capital humain**, l'attractivité du territoire, etc. Les objectifs sont l'amélioration du **niveau de vie** de la population, la réduction de la **pauvreté** et l'accroissement de l'égalité dans une perspective de **développement durable**.

Le terme de politique de développement est surtout utilisé à propos des **pays en développement (PED)**. En ce sens, les politiques de développement peuvent privilégier une stratégie autocentrée ou extravertie ; elles peuvent miser, prioritairement, sur un développement industriel ou agricole. Elles peuvent associer plus ou moins largement les capacités des acteurs publics et privés.

✚ On parle aussi de politique de développement à propos des **filières**, des **branches**, des régions, voire des **entreprises**.

➤ *Économie du développement*

➤ *Développement autocentré, Développement extraverti, Économie d'échelle, Industrialisation par promotion des exportations, Industrialisation par substitution d'importation (ISI), Politique de filière, Politique industrielle, Remontée de filières*

Politique de filière

Une politique de filière est une composante de la **politique industrielle** qui met l'accent sur les interdépendances au sein du **système productif**. Elle vise à renforcer la cohérence de celui-ci. Dans cette optique, la **compétitivité** d'une économie dépend des effets de synergie au sein des **filières** et entre filières. Par exemple, les performances de l'industrie du vêtement dépendent de la qualité des **biens d'équipement** destinés à l'industrie textile.

✚ Cette conception s'oppose à celle qui sous-tend la **politique de créneaux**. Pour cette dernière, la compétitivité résulte des performances des **entreprises**.

✚ Le succès des **nouveaux pays industriels (NPI)** dans les années 1980 s'explique en partie par la mise en œuvre d'une politique de filières.

➤ *Économie du développement, Politique économique*

➤ *Compétitivité structurelle, Créneau, Remontée de filière*

Politique de l'emploi

La politique de l'emploi désigne l'ensemble des interventions des pouvoirs publics qui visent à lutter contre le **chômage**, à améliorer le fonction-

nement du **marché du travail**, à accroître le niveau de l'**emploi** et à agir sur les structures de l'emploi. Elle comprend notamment :

- des mesures cherchant à influencer les comportements d'activité (préretraites, **taux d'emploi** des femmes et des jeunes, des seniors, par exemple) ;

- l'indemnisation du chômage ;

- les dispositifs spécifiques en faveur de certaines catégories d'**actifs** dans le but d'améliorer leur **employabilité** (jeunes, chômeurs de longue durée, etc.) ;

- la formation professionnelle ;

- la recherche d'une flexibilité accrue de l'emploi et des **taux de salaire** ;

- des dispositifs de baisse du **coût salarial** (par exemple, la réduction des charges sociales).

✚ On distingue parfois les politiques actives de l'emploi qui mettent l'accent sur la formation et l'employabilité des chômeurs, des politiques passives qui se limitent à l'indemnisation et au traitement social du chômage.

Depuis la seconde moitié des années 1990, les politiques passives et les dépenses qui les accompagnent ont reculé au profit des politiques actives, l'aide à la recherche d'un emploi a pris le pas sur l'indemnisation du chômage dont les conditions ont été durcies.

✚ La politique de l'emploi peut s'inscrire dans une politique macroéconomique comme, par exemple, une **politique de relance** de la demande globale ou une politique libérale encourageant la **flexibilité du travail** et la **déréglementation**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Politique économique*

➤ *Carré magique, Chômage de longue durée, Emploi, Flexisécurité, Lois Hartz, Trappe à pauvreté*

Politique de l'offre

La politique de l'offre est une **politique économique** qui cherche à stimuler l'**offre** des **entreprises** et donc la **croissance potentielle**. Les moyens utilisés sont divers : réduction des **prélèvements obligatoires**, **déréglementation**, soutien à la **recherche et développement**, élévation du niveau de formation par exemple. Elle obéit à la logique de la **loi des débouchés** de J.-B. Say (1763-1832) : c'est l'offre qui importe puisqu'elle crée sa propre **demande**.

✚ On oppose les politiques de l'offre aux **politiques keynésiennes** qui ont pour but de stimuler la demande.

➤ *Économie publique*

➤ *Courbe de Laffer, Croissance potentielle, Politique structurelle, Privatisation*

Politique de la concurrence

La politique de la concurrence vise à maintenir un niveau suffisant de **concurrence** au sein d'une économie. Elle porte pour l'essentiel sur :

- le contrôle des ententes entre **entreprises** (**cartels**, etc.);
- la lutte contre les **abus de position dominante**;
- le contrôle des **concentrations** (**loi anti-trust**, par exemple);
- les actions en faveur de la qualité de l'**information** des consommateurs (par exemple, la lutte contre la publicité mensongère).

Deux conceptions différentes peuvent servir de fondements à la politique de la concurrence :

- selon la **théorie néoclassique**, il faut agir sur la structure des **marchés** afin d'éviter que les firmes n'exercent un **pouvoir de marché** excessif au détriment des consommateurs;
- selon l'**École autrichienne**, ce qui importe, ce n'est pas l'**atomisticité** du marché, mais l'intensité de la compétition entre les firmes. La concentration, voire le **monopole**, se justifie si elle manifeste la supériorité d'une entreprise ou d'un **groupe d'entreprises** capable d'innover et de fournir aux consommateurs des produits de qualité aux meilleurs **prix**. La théorie des **marchés contestables** montre également que le faible nombre d'entreprises n'est pas toujours une menace pour la concurrence.

✚ Dans un contexte de **mondialisation** et de désengagement de l'État, la politique de la concurrence prend une importance croissante au sein de la **politique économique**. Le rôle des pouvoirs publics tend de plus en plus à se cantonner à la surveillance des marchés.

✚ Si la politique de la concurrence est ancienne aux États-Unis (*Sherman Act* de 1890), elle se développe en Europe à partir des années 1950. Au sein de l'Union européenne, la politique de la concurrence joue un rôle essentiel dans l'**intégration économique**.

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Cartel, Concurrence praticable, Concurrence pure et parfaite, Oligopole, Politique anti-trust, Politique commerciale stratégique, Prix prédateurs, Théorie des marchés contestables*

Politique de règles

On appelle politique de règles, un dispositif qui subordonne la politique économique à des règles en principe impératives. L'objectif est d'éviter que les détenteurs du pouvoir politique fassent un usage inconsidéré de leurs capacités de décision. La proposition de M. Friedman (1912-2006) d'imposer

une croissance à taux constant de la politique monétaire est un exemple de politique de règle. Au sein de l'Union européenne, le **Pacte de stabilité et de croissance** (PSC) et le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** (TSCG) relèvent de la politique de règles. Les adversaires de ce type de politique font observer :

- que les règles privent les pouvoirs publics de la possibilité de mettre en œuvre des politiques décidées démocratiquement ;
- que les règles empêchent de s'adapter au contexte macroéconomique qui exige parfois la mise en œuvre de **politiques discrétionnaires**.

⇒ *Politique économique*

➔ *Incohérence temporelle, Monétarisme, Stabilisateurs automatiques*

Politique de relance

La politique de relance est une **politique conjoncturelle** de stimulation de la **demande globale** destinée le plus souvent à lutter contre le **chômage**. C'est une politique d'inspiration keynésienne. Les politiques de relance Chirac/Fourcade en 1975, Mauroy (1981-1982) ou Sarkozy (2008-2009) ainsi que la politique de réduction d'impôts (*tax cut*) de Kennedy (États-Unis 1960) sont des exemples de politiques de relance.

✚ Une politique keynésienne n'est pas nécessairement une politique de relance. Une **politique de stabilisation** par contraction de la demande est aussi une politique keynésienne.

✚ La **contrainte extérieure** limite les effets des politiques de relance, ce qui conduit les keynésiens à préconiser des relances concertées. L'**intégration économique** européenne fait que les relances sont plus efficaces au niveau européen qu'au niveau national.

⇒ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Pacte de stabilité et de croissance (PSC), Politique d'austérité, Politique contracyclique, Politique de l'offre, Politique mixte*

Politique de stabilisation

La politique de stabilisation est une **politique conjoncturelle** visant à lutter contre les tensions inflationnistes en modérant la croissance de la **demande globale**. Par exemple, la politique mise en œuvre en 1963 par V. Giscard d'Estaing (alors ministre des Finances) est connue sous le nom de « plan de stabilisation ». Elle comportait, entre autres, des mesures de blocage des **prix**, de réduction du **déficit budgétaire** et un renforcement de l'**encadrement du crédit**.

✚ Une politique de stabilisation peut être d'inspiration keynésienne (cas du plan Giscard en 1963)

ou d'inspiration libérale (cas du plan de lutte contre l'inflation de R. Barre en 1976).

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Désinflation, Inflation, Politique d'austérité, Politique de relance, Politique keynésienne, Stop and go, Taux d'inflation*

Politique des égoïsmes sacrés

On parle de politique des égoïsmes sacrés pour désigner l'adoption pendant l'entre-deux-guerres de **politiques économiques** non coopératives (hausse des **droits de douane**, **dévaluation compétitive** par exemple). Motivées par la volonté d'atténuer les effets de la crise de 1929, ces politiques ont conduit à un ralentissement du **commerce extérieur** et de la **croissance économique** et ont avivé les tensions politiques.

En 1945, la volonté d'instaurer un nouvel ordre économique marqué par le **libre-échange** et le **multilatéralisme** tourne le dos à ces politiques d'égoïsme sacré. Mais le retour de l'**unilatéralisme**, notamment américain, et de **politiques monétaires** non coordonnées conduit parfois à réutiliser cette expression.

➤ *Commerce extérieur*

➔ *Charte de La Havane, Guerre des monnaies, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protectionnisme*

Politique des revenus

La politique des revenus est constituée de l'ensemble des actions de l'**État** qui visent à agir sur la répartition des **revenus**. Ces actions peuvent porter sur la **répartition primaire** (blocage des revenus, participation de l'État à des accords contractuels, etc.) ou sur la **redistribution** des revenus (création ou suppression de **prestations sociales**, détermination du montant des prestations, etc.).

La politique des revenus est souvent mise en œuvre dans le cadre de politiques de lutte contre l'**inflation**. L'objectif est alors de rendre la croissance des revenus réels compatible avec les **gains de productivité** et d'agir sur le partage de la **valeur ajoutée**.

➤ *Politique économique, Revenus*

➔ *Politique contra-cyclique, Politique d'austérité, Politique sociale*

Politique discrétionnaire

Une politique économique discrétionnaire est une politique dans laquelle les objectifs à atteindre, les mesures à prendre et le rythme de la mise en œuvre sont décidés souverainement par les responsables publics en fonction de l'analyse qu'ils font de la situation économique. Ce type de politique est pré-

conisé par les économistes qui considèrent que la vie économique est fondamentalement instable et qu'il est nécessaire que la puissance publique assure une **régulation** consciente pour maintenir l'économie sur un sentier de croissance de **plein-emploi**. Ces politiques discrétionnaires ont caractérisé la période des Trente Glorieuses.

Les politiques discrétionnaires s'opposent aux **politiques de règles** qui consistent à appliquer une règle préétablie indépendamment de la conjoncture économique

Depuis longtemps, M. Friedman (1912-2006) proposait en matière de **politique monétaire** l'application d'une **règle** invariable (la croissance à taux constant de la **masse monétaire**). En 1977, le débat a été généralisé par F. Kydland et E. Prescott (prix Nobel 2004) qui posent l'alternative « règle ou discrétion » en soulignant notamment que les politiques discrétionnaires conduisent à une **incohérence temporelle** des politiques économiques. En Europe, la nécessité d'une politique fondée sur des choix débattus démocratiquement plutôt que sur l'application de règles invariables a été défendue par J.-P. Fitoussi dans son livre *La règle ou le choix* (2002).

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Déséquilibre économique, Politique monétaire non conventionnelle*

Politique économique

La politique économique désigne l'ensemble des interventions des pouvoirs publics en vue d'orienter l'activité économique d'un pays dans un sens jugé souhaitable. La réduction ou l'accroissement du **déficit budgétaire** pour soutenir l'**emploi**, l'adoption de mesures fiscales particulières pour soutenir les **exportations**, la fixation de normes en matière de hausse de **prix** ou des **revenus** pour limiter l'**inflation**, sont des exemples de politique économique.

Longtemps réduite à une politique de maintien de la **concurrence**, la politique économique s'est profondément transformée avec la révolution keynésienne qui démontre la nécessité d'une **régulation** de la demande. Depuis la fin des années 1970, les politiques économiques d'inspiration keynésienne font l'objet d'une remise en cause par le **monétarisme** et la **nouvelle économie classique**.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Pacte de stabilité et de croissance (PSC), Politique budgétaire, Politique contracyclique, Politique d'austérité, Politique de l'emploi, Politique de l'offre, Politique de stabilisation, Politique du change, Politique fiscale, Politique industrielle, Politique mixte, Politique monétaire, Politique sociale, Politique structurelle*



POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Définition et objectifs de la politique économique

La politique économique peut se définir comme l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics dans le but d'agir sur les variables économiques. Les objectifs de la politique économique sont souvent présentés à partir du **carré magique** de N. Kaldor (1908-1986) qui comprend la recherche d'une **croissance économique** soutenue permettant de se rapprocher du **plein-emploi** et compatible avec une **inflation** faible et un équilibre des comptes extérieurs.

Soutenir l'**emploi** par une **politique budgétaire** appropriée, relancer l'**inflation** en élevant la quantité de **monnaie** ou modifier le cadre juridique du **marché du travail**, sont des exemples de politique économique.

Les maîtres d'œuvre de la politique économique sont nombreux : les **administrations publiques** centrales, les collectivités territoriales. En France, la **décentralisation** a accru le pouvoir d'intervention économique des communes, des départements et des régions. Dans la **zone euro**, la **politique monétaire** relève de la **Banque centrale européenne (BCE)** indépendante des États membres, et les politiques économiques sont coordonnées par l'**Union européenne (UE)**. Enfin, plusieurs organismes internationaux (le **Fonds monétaire international (FMI)** et la **Banque mondiale**, par exemple) émettent des recommandations qui, ponctuellement, peuvent prendre un caractère impératif (les plans de consolidation budgétaire en Grèce par exemple).

Pluralité des objectifs de la politique économique

La politique économique est en relation avec les trois fonctions de l'**État** définies par R. Musgrave (1910-2007). Elle peut chercher à infléchir l'**allocation des ressources productives** réalisée par le marché (**fonction d'allocation**), à réguler l'activité économique à **court terme** (**fonction de régulation**) ou à modifier la répartition des **revenus primaires**, jugée trop inégalitaire (**fonction de répartition**).

La distinction habituelle entre **politique conjoncturelle** (qui concerne les variables économiques à court terme) et **politique structurelle** (qui vise à modifier les structures de l'économie), est simplificatrice et ne rend pas totalement compte de la complexité des interactions entre les mesures de politiques économiques. Par exemple, des mesures de soutien en faveur d'un **secteur d'activité** modifient les structures industrielles, favorisent l'attractivité d'un territoire, atténuent le **chômage**, etc. Autre exemple, la construction d'une université peut s'inscrire dans le cadre d'une **politique de relance** (politique conjoncturelle), mais elle a aussi des conséquences sur le niveau de formation de la **main-d'œuvre** et constitue un facteur d'attractivité qui s'insère dans une politique d'aménagement du **territoire** (politique structurelle).

L'évolution des objectifs de la politique économique

Les objectifs de la politique économique ont été affectés :

- par la **mondialisation**, qui a provoqué une perte d'efficacité relative de la politique économique dans le cadre national. Les stratégies des **firmes multinationales**, l'intensité concurrentielle croissante des marchés, supposent d'autres formes d'interventions publiques ;

- par les nouvelles technologies et l'essor de la **nouvelle économie** qui modifient les conditions de la **croissance économique**. La théorie de la **concurrence imparfaite** et de la **croissance endogène**, mais aussi l'**économie de la connaissance** et l'**économie géographique**, justifient de nouvelles formes d'intervention en matière de politique économique ;

- par l'importance croissante des questions environnementales qui conduisent notamment à la mise en œuvre de la **politique climatique** et à des actions visant à préserver le stock de **capital naturel**.

En résumé, la politique économique est aujourd'hui confrontée aux « trois i »

(selon J.-C. Prager et F. Villeroy de Galhau) : les interdépendances, les **innovations** et les **inégalités**.

La politique économique conjoncturelle

Les objectifs et les règles de la politique conjoncturelle

La politique économique conjoncturelle vise à réguler l'activité économique à **court terme**.

Les instruments de la politique conjoncturelle doivent être cohérents entre eux et cohérents avec les objectifs de la politique économique. Deux règles doivent être rappelées à ce propos :

- la règle de J. Tinbergen, (1903-1994, prix Nobel 1969) affirme qu'il faut choisir autant d'instruments qu'il y a d'objectifs (*On the Theory of Economic Policy*, 1952). Les objectifs doivent également être quantifiés, par exemple : un **taux d'inflation** de 2 % ;

- la règle de R. Mundell (né en 1932, prix Nobel 1999) stipule que chaque instrument doit être utilisé pour atteindre l'objectif à l'égard duquel il est relativement le plus efficace. Par exemple, certains auteurs considèrent qu'il faut utiliser l'instrument monétaire pour agir sur l'inflation et l'instrument budgétaire pour agir sur l'**emploi**.

Les formes de la politique conjoncturelle

La politique économique conjoncturelle utilise traditionnellement la **politique budgétaire**, la **politique monétaire** et la politique du change.

Les politiques budgétaire et monétaire

La politique budgétaire utilise le **budget de l'État**. Elle peut agir :

- par des mesures relatives aux **recettes fiscales** (modification des **taux d'imposition**, création ou suppression d'**impôts**, dégrèvements fiscaux, etc.) ;

- par des mesures relatives aux **dépenses publiques** (augmentation ou diminution, modification de la structure des dépenses par fonction ou par ministère) ;

- par la détermination du **solde budgétaire**.

La **politique monétaire** peut agir sur la quantité de monnaie et/ou sur le **taux**

d'intérêt (canaux de transmission de la politique monétaire). En rendant l'accès au **crédit** plus ou moins facile et plus ou moins coûteux, la politique monétaire agit sur l'**offre** et la **demande** de biens et de **services**. Les autorités monétaires disposent de plusieurs outils classiques pour peser sur le comportement de **création de monnaie** des **banques** :

- la politique des **réserves obligatoires** qui affecte la liquidité des banques en modifiant le **taux des réserves obligatoires** ;

- les interventions sur le **marché monétaire** qui affectent la liquidité des banques et le niveau des taux d'intérêt, notamment à travers la détermination des taux directeurs.

Lorsque ces outils traditionnels ne fonctionnent plus, les **autorités monétaires** peuvent utiliser des outils dits non conventionnels : les politiques de **quantitative easing**, de **credit easing** et de **forward guidance**.

Dans les années 1980 et 1990, le mouvement de **globalisation financière** a réduit les marges de manœuvre des politiques monétaires définies au niveau national et modifié les outils de la politique monétaire (l'**encaissement du crédit**, par exemple, a été abandonné dans les pays industrialisés au cours des années 1980). Dans le cadre de l'**Union économique et monétaire (UEM)**, les pays de la **zone euro** ont désormais une politique monétaire unique.

La combinaison des politiques budgétaire et monétaire : la politique mixte (policy mix)

- La politique mixte en économie fermée

Les principes de la politique mixte, tels qu'ils sont conçus par les keynésiens, peuvent être présentés grâce au **schéma IS-LM** dans lequel la politique budgétaire (effet sur la courbe IS) et la politique monétaire (effet sur la courbe LM) permettent un réglage précis de la politique économique en fonction de la **conjoncture**.

Par exemple, une politique budgétaire expansionniste, par le jeu du **multiplicateur des dépenses publiques** ou du **multiplicateur fiscal**, provoque une hausse de la **production** nationale (déplacement de la courbe IS vers la droite). Mais la **demande de monnaie** s'accroît, ce qui induit sur le **marché monétaire** une hausse du **taux d'intérêt** de nature à freiner l'**investissement**. L'effet de la relance

budgétaire est donc atténué, ce qui conduit à mettre en place une politique monétaire expansionniste (augmentation de l'**offre de monnaie**) afin de faire baisser le taux d'intérêt.

✚ Selon la conjoncture, les politiques budgétaire et monétaire sont contracycliques. Pour les keynésiens, l'efficacité de la politique mixte suppose donc que la **conjoncture** soit caractérisée ou bien par du chômage, ou bien par de l'inflation, mais pas les deux. Cela a été remis en question par l'émergence de la **stagflation** dans les années 1970.

- La politique mixte en économie ouverte
Le **modèle Mundell-Fleming** a étendu le schéma IS-LM à une situation d'économie ouverte. Ce modèle prend en compte le **régime de change** (**changes fixes** ou **changes flexibles**) ainsi que le degré de mobilité internationale des **capitaux**.

En changes fixes

La politique monétaire perd son efficacité et la politique budgétaire est la plus appropriée, surtout dans un contexte de forte mobilité des capitaux.

Une relance monétaire (baisse du taux d'intérêt pour accroître l'**offre de monnaie**) provoque des sorties de capitaux et une hausse de la valeur des **importations**. Il en résulte une dégradation des soldes du compte financier et des transactions courantes et une dégradation du **taux de change**. La baisse des **réserves de change** due aux interventions de la **banque centrale** sur le **marché des changes**, réduit l'offre de monnaie, ce qui est contraire à l'effet recherché.

De façon symétrique, une politique monétaire restrictive améliore les soldes de la balance des paiements et apprécie le taux de change. Sans **stérilisation**, la hausse des réserves de change qui en résulte fait augmenter la **masse monétaire**. Dans tous les cas, la politique monétaire est donc inefficace.

En ce qui concerne la politique budgétaire, une relance entraîne :

- une hausse de la production nationale (effet multiplicateur) ;
- une dégradation des échanges extérieurs et du taux de change (hausse du volume des importations) ;

- une augmentation du taux d'intérêt (hausse de la demande de monnaie et contraction de l'**offre de monnaie** due à la baisse des **réserves de change**).

L'effet de relance dépend alors du degré de mobilité des capitaux. Si les capitaux sont mobiles, ils sont attirés par le taux d'intérêt élevé et viennent augmenter la masse monétaire, entraînant ainsi une baisse du taux d'intérêt. L'effet de relance est alors renforcé. Si la mobilité des capitaux est insuffisante, les taux d'intérêt restent élevés (effet de relance atténué).

En changes flexibles

La politique monétaire est efficace et l'efficacité de la politique budgétaire diminue avec la mobilité des capitaux.

Une relance monétaire fait baisser le taux d'intérêt et déprécie le taux de change (hausse de la valeur des importations et sorties de capitaux). L'amélioration de la **compétitivité-prix** renforce les effets de la relance monétaire (seconde phase de la **courbe en J**). À l'inverse, un freinage monétaire entraîne une **appréciation** du taux de change qui réduit les exportations et renforce ainsi les effets de la politique monétaire restrictive.

Une relance budgétaire est rendue partiellement inefficace en raison d'un phénomène d'éviction par le change. En effet, une politique budgétaire expansionniste entraîne deux effets indirects de sens opposé sur le taux de change. Elle tend, d'une part, à provoquer une hausse des taux d'intérêt et favorise des entrées de capitaux qui doivent se traduire par une appréciation du taux de change. D'autre part, la hausse des importations conduit à une **dépréciation** du taux de change.

Le résultat de ces deux effets contradictoires dépend alors du degré de mobilité internationale des capitaux. Si la mobilité internationale des capitaux est forte, le change s'apprécie à la suite des entrées de capitaux et diminue la compétitivité-prix des produits nationaux (baisse du **volume** des exportations). L'effet de la relance budgétaire est donc partiellement ou totalement neutralisé. Si la mobilité internationale des capitaux est faible (pas d'entrées de capitaux), l'accroissement des **importations** à la suite

de la relance provoque une dépréciation du taux de change qui conduira à une hausse des exportations. La politique budgétaire est alors efficace.

La politique du change

En agissant sur la valeur internationale de la monnaie, les pouvoirs publics peuvent exercer une influence sur la **compétitivité** des **entreprises**, sur les mouvements internationaux de **capitaux**, sur les taux d'intérêt, etc.

En régime de changes fixes, il est possible de procéder à des **dévaluations** ou à des **réévaluations**.

En régime de changes flottants, les autorités monétaires peuvent, en intervenant sur le **marché des changes** et/ou en faisant varier les taux d'intérêt, provoquer une **appréciation** ou une **dépréciation** de leur monnaie nationale.

Une dévaluation ou une dépréciation, en diminuant les prix en **devises** des exportations et en augmentant les **prix** en monnaie nationale des importations, peuvent réduire le déficit commercial.

- ✚ Les effets d'une variation de la valeur internationale de la monnaie n'améliorent pas mécaniquement le solde commercial (**courbe en J**, **théorème des élasticités critiques**).

L'évolution de la politique conjoncturelle

Les Trente Glorieuses :

le primat des politiques discrétionnaires

Après la Seconde Guerre mondiale, les politiques économiques se sont appuyées sur le modèle macroéconomique du **keynésianisme de la synthèse** qui montre l'efficacité des **politiques discrétionnaires** contracycliques. En cas de sous-emploi, les politiques budgétaires et monétaires doivent soutenir la demande (baisse des taux d'intérêt et hausse des dépenses publiques). En cas de surchauffe de l'économie (chômage faible et accélération forte du rythme de l'inflation), les politiques budgétaires et monétaires doivent ralentir sa progression. Ainsi, pendant la période des Trente Glorieuses, se développent dans la plupart des pays développés à économie de marché des politiques économiques contracycliques dites de « **stop and go** ». La France, par exemple, va alterner des **politiques de**

stabilisation (celle de Mayer en 1948, celle d'A. Pinay en 1952, le plan de redressement A. Pinay et J. Rueff en 1958, la politique de stabilisation de V. Giscard d'Estaing en 1963, le plan Fourcade en 1974, le plan R. Barre en 1976) et des **politiques de relance** (le plan Debré en 1966-1968, le plan Chirac de 1975, la relance Mauroy en 1981) en fonction de la conjoncture économique. Aux États-Unis, la politique de diminution des impôts (*tax cut*) de l'administration Kennedy au début des années 1960 permet une période de croissance régulière de l'économie américaine et une diminution significative du **chômage**.

Cependant, ces politiques de « réglage fin » (*fine tuning*) de la **conjoncture** perdent progressivement de leur efficacité dans les années 1970 et 1980.

La remise en cause

des politiques conjoncturelles

Dans une économie de plus en plus ouverte, les fuites liées aux importations augmentent (la **contrainte extérieure**) et expliquent, en grande partie, l'échec en France des plans de relance de 1975 et de 1981. La fin des changes fixes limite les marges de manœuvre des politiques de relance et ces dernières deviennent inadaptées au « **choc d'offre** » que traversent les économies confrontées à la hausse du prix des matières premières à partir de 1973. Dans ce nouveau contexte économique, les effets positifs du **déficit budgétaire** ne font plus recette et se traduisent essentiellement par une détérioration des comptes publics et une accélération coûteuse de l'inflation.

Ces difficultés économiques confortent les théories économiques développées par les monétaristes et les économistes de la **nouvelle école classique**, qui contestent les fondements keynésiens des politiques économiques de régulation conjoncturelle.

Pour l'école monétariste, les relances budgétaires ou monétaires ne sont efficaces que temporairement. À long terme le chômage revient à son taux naturel et l'inflation s'accroît (**courbe de Phillips** verticale). Par ailleurs, les relances produisent un **effet d'éviction** défavorable à l'**investissement** et plus généralement au développement du secteur privé. Enfin, les effets multiplicateurs

keynésiens sont limités par l'insensibilité des consommateurs à la hausse du revenu courant (la théorie du **revenu permanent**). M. Friedman (1912-2006) préconise donc l'adoption de **politiques de règles**, et en particulier le choix d'une politique monétaire se limitant à faire augmenter la masse monétaire à un taux constant, taux identique au taux de croissance du **produit intérieur brut** potentiel de longue période.

Pour la **nouvelle économie classique (NEC)**, l'hypothèse d'**anticipation rationnelle** permet de montrer l'inefficacité des politiques conjoncturelles, y compris à court terme. Selon le **théorème d'équivalence de Ricardo-Barro**, toute relance budgétaire se traduit par une hausse de l'**épargne** des agents économiques (et pas de leur **consommation**) pour compenser la hausse future des **prélèvements obligatoires**. Au sein de la NEC, les politiques discrétionnaires font également l'objet de la **critique de Lucas**. Les agents modifient leurs comportements à l'annonce d'une mesure de politique économique, ce qui rend inefficaces les mesures adoptées à partir de **modèles** macroéconomiques dont les paramètres sont devenus faux puisque les comportements ont changé. Dans la même perspective (la prise en compte des anticipations rationnelles des agents économiques), les travaux de F. Kydland et E. Prescott sur l'**incohérence temporelle** de l'État et son manque de **crédibilité** conduisent ces derniers à préconiser l'adoption de règles claires et transparentes, règles qui seront appliquées systématiquement par des acteurs indépendants des gouvernements (une politique de règles).

L'ensemble de ces travaux va influencer les politiques publiques des années 1980 et 1990. Dans le domaine monétaire, l'indépendance des **banques centrales** est consacrée (obtenue en 1993 pour la Banque de France, inscrite dans les statuts de la **Banque centrale européenne**) et la nouvelle BCE donne la priorité à la stabilité des prix.

Dans le domaine budgétaire, la France met en œuvre une politique de **désinflation compétitive** à partir de 1983, puis adopte, comme tous les pays candidats à l'euro, des règles d'équilibre budgétaire (**Traité de Maastricht**

en 1992, **Traité d'Amsterdam** en 1997, **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance – TSCG** – en 2012). Aux États-Unis, même si l'utilisation contracyclique du budget demeure plus importante qu'en Europe, le gouvernement fédéral américain adopte le *Balanced Budget and Deficit Reduction Act* en 1985, mieux connue sous le nom de loi *Gramm-Rudman-Hollings* et B. Clinton choisit de diminuer les dépenses de l'État pour atteindre en 1998 l'équilibre du budget. Dans les années 1990 et 2000, l'alourdissement du poids de la dette publique limite encore les marges de manœuvre budgétaire en faisant redouter l'apparition d'un **effet boule de neige**, lorsque le **taux d'intérêt réel** de la dette est supérieur au taux de croissance du PIB.

Au total, selon J.-P. Fitoussi (*Le débat inter-dit*, 1995), un gouvernement n'a plus la liberté de mettre en œuvre la politique économique de son choix. Face à ces contraintes, on peut observer dans les années 2000 une certaine préférence pour la politique monétaire en matière de stabilisation de l'économie. Aux États-Unis par exemple, c'est la politique monétaire de la FED qui permet d'éviter une récession économique après l'éclatement de la bulle Internet. En **zone euro**, la BCE a pragmatiquement pris en compte l'état de la conjoncture. Mais la crise de 2008 a révélé les limites de cet outil : d'une part les bas taux d'intérêt pratiqués dans les années 2000 ont favorisé des **bulles spéculatives** et un excès d'endettement, responsables de la crise, d'autre part les **politiques monétaires non conventionnelles** conduites pour répondre à cette crise ont montré leurs limites.

La politique conjoncturelle dans le cadre européen

Le choix de l'**intégration économique** et monétaire en Europe permet :

- l'allègement de la contrainte extérieure commerciale car la plupart des pays européens réalisent une part essentielle de leurs échanges commerciaux entre eux ;

- l'allègement de la contrainte extérieure financière puisque les banques centrales ne sont plus obligées d'intervenir sur les **marchés des changes** et de puiser dans leurs

réserve pour stabiliser le taux de change entre monnaies européennes.

Cette intégration économique pose le problème de la façon dont les différents leviers de la politique économique se coordonnent. En effet, si la politique monétaire est unique, les politiques budgétaires restent une prérogative nationale. Deux raisons peuvent justifier ce choix. La première est politique. Les politiques budgétaires sont depuis toujours au cœur de la souveraineté nationale, elles traduisent donc des choix de société qui diffèrent en matière de **redistribution** et d'**allocation des ressources**. La seconde est de nature économique. Lorsque la politique monétaire est unique et le **taux de change** commun à tous les pays, il est nécessaire que la fonction stabilisatrice de la politique budgétaire continue à être exercée au niveau national. C'est l'un des ajustements permettant de répondre aux **chocs asymétriques**.

La coordination des politiques économiques s'est faite *a minima* par l'adoption de règles destinées non pas à harmoniser les politiques budgétaires mais à éviter l'adoption de politiques économiques considérées comme nuisibles. Dans le domaine budgétaire par exemple, les pays de la zone euro ont signé un **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)**, complété en 2013 par le **Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance – TSCG**) pour éviter l'adoption de comportement de **passager clandestin** (les pays pourraient laisser croître leur déficit budgétaire sans subir la hausse des taux d'intérêt qui l'accompagne théoriquement), permettant ainsi de maintenir la **confiance** dans l'euro.

Cette coordination par la règle a des limites qui sont apparues rapidement. Ainsi, le pacte de stabilité et de croissance présente un caractère procyclique, il oblige en effet les pays en récession à adopter des politiques restrictives et ne comporte aucune contrainte pour les pays en surchauffe. Par ailleurs, les règles budgétaires édictées n'ont généralement pas ou peu été respectées. C'est le cas de la Grèce et du Portugal depuis 1997. C'est également le cas de l'Allemagne, pourtant très attachée à la discipline budgétaire, mais qui a, elle aussi, une dette publique supérieure à 60 % du PIB à 14 reprises sur

la période 1997-2012. Enfin, cette coordination minimale a laissé la possibilité aux États de conduire des politiques économiques non coopératives. L'Allemagne a ainsi pratiqué une politique de **désinflation salariale (lois Hartz)** depuis 2002, lui permettant d'élever sa **compétitivité** et de stimuler sa croissance par les exportations.

Ces difficultés de coordination des politiques économiques ont été renforcées par la divergence économique entre les pays de la zone euro. En effet, la **convergence nominale** liée à l'euro et aux critères de Maastricht n'a pas conduit, comme on l'espérait, à une **convergence réelle**. Bien au contraire, on a assisté à une polarisation des spécialisations au sein de la zone euro accompagnée d'un excédent commercial structurel des pays du nord de la zone et d'un déficit commercial structurel des pays du sud de la zone. L'existence de situations macroéconomiques très dissemblables dans les pays de la zone complique alors la tâche de la Banque centrale européenne. Le taux d'intérêt unique s'avère trop élevé pour des pays en récession et trop faible pour des pays en situation de surchauffe. L'Espagne et la Grèce ont ainsi connu des taux d'intérêt réels négatifs dans les années 2000 les incitant fortement à s'endetter. Mais plus largement, ces différences de structures économiques ont rendu nécessaires d'importants flux de capitaux pour financer le déficit courant des pays d'Europe du Sud. Cette situation est restée viable jusqu'à ce que la **crise des subprimes** provoque un arrêt brutal de ces financements (**sudden stop**), un creusement des écarts de taux d'intérêt et une **crise des dettes publiques**.

La **crise de l'euro** a ainsi fait éclater au grand jour les contradictions de la construction européenne et pose la question de la solidarité entre pays. Si des mesures de solidarité en faveur des pays en difficultés ont été prises avec la création du **mécanisme européen de stabilité (MES)**, de fortes divergences s'expriment au sein de la zone euro. Alors que l'Allemagne défend un fédéralisme reposant sur l'**ordolibéralisme**, un refus strict du financement monétaire des dettes publiques et une priorité à l'orthodoxie

budgétaire (Pacte budgétaire), d'autres pays et de nombreux économistes plaident pour une politique plus volontariste en proposant une mutualisation de la dette et un « *New Deal* pour l'Europe » destiné à soutenir l'activité et à relancer le taux de croissance potentiel de l'Union européenne. Pour sortir de l'alternative, formulée notamment par M. Aglietta – « Zone euro : éclatement ou fédération » –, certains économistes défendent des solutions intermédiaires comme par exemple le mécanisme de réassurance chômage européenne proposé par L. A. de Lannoy et X. Ragot, qui ne suppose pas de transfert de souveraineté.

Depuis 2012, la priorité est donnée au désendettement des États, ce qui génère une dynamique déflationniste (baisse des salaires réels en Espagne, en Grèce, en Irlande) et conduit à laisser la charge du soutien à l'activité économique au seul levier monétaire. Or celui-ci présente des limites connues. Ainsi, jusqu'à présent, les **politiques monétaires non conventionnelles** pratiquées par la BCE n'ont pas réussi à relancer la **demande globale**.

La politique économique structurelle

Définition, objectifs et instruments de la politique structurelle

La **politique structurelle** vise à modifier les structures mêmes de l'économie. Ses domaines traditionnels sont la politique sectorielle (aéronautique par exemple) et plus largement la **politique industrielle**, la politique territoriale (aménagement du territoire), la politique technologique (promotion de la **recherche-développement** et de l'**innovation**), etc.

La politique structurelle est la résultante de préoccupations régaliennes, économiques et sociales. Historiquement, l'indépendance nationale a été au cœur de nombre d'interventions publiques : l'armement, le transport, l'agriculture, par exemple, et plus récemment les industries nucléaire et aérospatiale ainsi que les industries des technologies de l'information.

Elle est également liée à l'exigence de croissance et de **développement** qui suppose de mettre en place des dispositifs d'**incitation** relatifs à l'environnement des entreprises ou bien des politiques plus directes comme les grands programmes ou les politiques sectorielles.

Elle vise également à pallier les **défaillances du marché**, à répondre aux exigences de long terme (exigences environnementales par exemple) ou de **justice sociale**.

Elle peut être défensive lorsque par exemple l'État soutient financièrement des secteurs en difficultés ou bien offensive (aides à la recherche, incitations fiscales). Elle peut être verticale lorsqu'elle est centrée sur un **secteur d'activité** ou horizontale lorsqu'elle concerne l'environnement de toutes les **entreprises**. Par exemple, en matière de politique industrielle, E. Cohen et J. H. Lorenzi distinguent : « deux configurations de relations État-industrie » :

- celle de l'État régulateur où l'État agit par des règles et des politiques d'environnement de la **concurrence** ;

- celle de l'État développeur qui promeut l'ensemble du secteur industriel par des politiques de protection offensive et de financement privilégié (cas du Japon) ou par des politiques sectorielles ciblées (cas de la France).

Les instruments utilisés par la politique structurelle sont nombreux et variés. Certains instruments sont autoritaires comme les **nationalisations** ou les **privatisations**, ou bien simplement informationnels comme l'expertise ou la prospective. La politique structurelle consiste aussi à définir des normes (normes de qualité, définition de standards industriels). Les mesures juridiques concernent aussi la protection de la propriété industrielle et intellectuelle (brevet européen, 2005). Bien entendu, la politique structurelle se traduit par des aides financières, directes ou indirectes (**subventions**, aides diverses, allègements fiscaux, taux d'intérêt bonifiés, par exemple). Ces avantages financiers peuvent être remplacés par l'accès garanti à certains marchés publics, des mesures de protection des marchés intérieurs, etc. Ces instruments sont regroupés dans des sous-ensembles que sont des politiques d'attractivité, des politiques de spécialisation industrielle, des politiques de **déréglementation**, etc.

Après une période marquée par un interventionnisme, la politique structurelle s'est infléchie dans un sens plus libéral sans pour autant disparaître.

Les Trente Glorieuses : des politiques structurelles volontaristes

Après la dépression des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale (marquée en France par la collaboration d'une partie du patronat), un discrédit certain de l'**économie de marché** s'est installé dans les esprits des élites politiques et techniciennes au pouvoir. Partout le marché paraît insuffisant face à l'ampleur de la reconstruction et de la modernisation, ce qui va conduire à un volontarisme industriel.

En France, d'importantes réformes sont introduites par le mouvement de la Résistance et de la Libération. Elles concernent la constitution d'un vaste **secteur public** essentiellement par voie de **nationalisations**, un dispositif de contrôle du **crédit** et du financement des investissements et la mise en place d'une **planification indicative** (Commissariat général au plan créé en 1946).

La **planification indicative** va accélérer le processus de « reconstruction et modernisation », nom du 1^{er} Plan (1947-1953), élaboré sous la houlette de Jean Monnet. Six secteurs prioritaires sont définis : transports intérieurs, charbon, électricité, sidérurgie, matériel agricole, matériaux de construction. Les **entreprises publiques** nationalisées jouent un rôle majeur dans ce dispositif. Dans le cadre du Plan, des centaines d'experts sont envoyées aux États-Unis pour des « missions de productivité » et s'informer des méthodes de production américaines. Les quatre plans qui se succèdent ensuite de 1954 à 1970 achèvent la reconstruction, et le redressement de l'économie française pour mieux la préparer à la concurrence européenne et mondiale.

Les années 1960 constituent l'âge d'or de la **planification** qui devient une « ardente obligation » (Ch. de Gaulle), un instrument essentiel de l'économie concertée. « Réducteur d'incertitude », le plan assure la cohérence des interventions publiques et met en place des dispositifs d'incitation destinés au secteur privé.

De grands projets industriels sont mis en œuvre comme le « Plan calcul » lancé en 1966, la création d'un complexe sidérurgique à Fos-sur-Mer (1967), les grands programmes aéronautiques (programme Caravelle à la fin

des années 1960, puis Concorde et Airbus plus tard), le programme nucléaire, etc. Ce « colbertisme high-tech », selon E. Cohen, s'accompagne d'un encouragement à la **concentration** des **groupes** industriels français et des groupes bancaires afin de constituer des « champions nationaux. »

À partir du VI^e Plan (1971-1975), on assiste à une inflexion libérale des politiques structurelles, inflexion liée en partie aux contraintes imposées par la concurrence internationale. Le Plan tend à devenir une simple « étude de marché généralisée ». La fin des années 1970 est marquée par le désengagement de l'État, les **privatisations**, la déréglementation, etc. Les objectifs quantitatifs sont abandonnés et le Plan se contente d'indiquer des priorités (formation, recherche, etc.). Le Commissariat général au plan finit par être transformé : il se nomme aujourd'hui France Stratégie.

La France n'est pas le seul pays à se caractériser par un volontarisme industriel. En Grande-Bretagne, les entreprises nationalisées jouent un rôle déterminant dans le modèle économique anglais qui prendra fin avec M. Thatcher. Un dispositif proche de la planification indicative est mis en place aux Pays-Bas. Au Japon, le ministère de l'Industrie, le MITI (*Ministry of Economy, Trade and Industry*), organise une politique volontariste de conquête des marchés extérieurs et une politique de fermeture réglementaire, financière et commerciale du marché intérieur. Cette période est désormais révolue.

Le tournant des années 1980 : vers une nouvelle politique structurelle ?

Dans la plupart des pays, la politique industrielle volontariste a reculé avec l'ouverture des économies et la mondialisation des stratégies des groupes industriels. La critique des interventions publiques conduite par l'**économie de l'offre** a également participé au désengagement de l'État. Réduction des **impôts** et des **dépenses publiques**, **privatisations** des entreprises et de certains **services publics**, **déréglementation** ont partout été mises en œuvre. Les nouveaux contours de la politique industrielle s'expliquent également par la nouvelle **Révolution industrielle** et les innovations qui l'accompagnent. Les

avancées de la **théorie économique** ont servi de fondement à une nouvelle réflexion sur la politique structurelle : théorie de la **croissance endogène**, **économie de la connaissance**, théorie évolutionniste (**évolutionnisme**), **économie géographique**, **politique commerciale stratégique**, etc.

Les critiques des politiques d'intervention directe se sont multipliées. En France par exemple, si les domaines nucléaires, aéronautiques et ferroviaires ont connu un fort développement, ils se réfèrent à un modèle d'**innovation** basé sur la commande publique. Dans ce modèle, l'État, par ses soutiens, dispose d'un *leadership* dans la **recherche-développement** et dans la définition du produit final. Bien adapté aux objets technologiques complexes, ce dispositif l'est beaucoup moins à un environnement caractérisé par la rapidité des innovations tirées par le marché et une **obsolescence** rapide. Pour Ph. Aghion, les politiques industrielles doivent changer de forme à mesure que la **frontière technologique** se rapproche.

En matière d'aménagement du territoire, les actions mises en œuvre dès les années 1960 (création de la Délégation à l'aménagement du territoire et l'attractivité territoriale – DATAR – en 1963), infrastructures et octroi de subventions ou de dégrèvements fiscaux sur un périmètre géographique précis, trouvent également leurs limites. L'instabilité des choix de localisation des entreprises, les turbulences technologiques et la concurrence internationale de nouveaux territoires réduisent l'efficacité des politiques d'agglomérations territoriales. Les politiques d'attractivité deviennent essentielles dans un monde où la mobilité des facteurs s'accélère. Les économies se différencient par ce qui reste attaché à leur territoire, infrastructures, main-d'œuvre et marché intérieur.

La **politique de la concurrence** tend désormais à devenir un axe central de la politique industrielle. Néanmoins, la politique industrielle ne se réduit pas au contrôle et à la surveillance des marchés. Dans la plupart des pays, l'État favorise la collaboration entre les acteurs publics et privés (réseaux d'entreprises) en s'appuyant sur des mesures incitatives afin de créer des **effets externes**

positifs. En France, par exemple, la constitution de **pôles de compétitivité** met en œuvre un partenariat entre recherche et industrie, entre grandes et **petites et moyennes entreprises (PME)** autour de grands programmes (nucléaire quatrième génération, automobile propre, aéronautique du futur, TGV nouvelle génération).

La politique structurelle ne s'inscrit donc plus dans le triptyque : recherche publique/entreprise publique/commande publique. Mais sous des formes renouvelées, en concentrant les moyens autour d'un petit nombre d'acteurs pour des projets industriels circonscrits, la politique industrielle cherche à favoriser les **effets d'agglomération** et la concentration oligopolistique, en l'occurrence au niveau européen.

La politique industrielle européenne

La politique industrielle de l'Union européenne est axée sur le maintien du processus concurrentiel, la libéralisation des marchés et la lutte contre leur segmentation. Toutefois, elle ne se réduit pas à une **politique de la concurrence** (surveillance des accords entre les entreprises, contrôle des concentrations et abus de position dominante).

L'Union européenne cherche à mettre en œuvre une politique industrielle, mieux intégrée, afin de compléter les efforts des États membres pour soutenir une base industrielle solide et dynamique, favoriser l'adaptabilité et les mutations structurelles afin d'encourager la compétitivité. Elle repose sur des initiatives transversales (énergie et environnement, **droits de propriété** intellectuelle, amélioration de la **réglementation**, la recherche et l'innovation industrielles, l'accès aux marchés, les compétences et la gestion des mutations structurelles) et des initiatives spécifiques pour certains secteurs (produits pharmaceutiques, défense, **information** et technologies de la communication).

La nouvelle donne économique, en particulier la concurrence des **pays à bas salaires**, l'avènement d'une économie de la **connaissance** et les contraintes environnementales, militent en faveur d'un renforcement de la politique industrielle au niveau européen. Selon la perspective adoptée par la **stratégie**

de Lisbonne, « l'Union doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale » à l'horizon 2010 (Conseil européen, Lisbonne, mars 2000). Cette stratégie, qui n'a pas atteint ses objectifs, a été prolongée par la stratégie **Europe 2020**.

Les problèmes financiers risquent également de freiner la politique industrielle européenne à la suite du processus d'élargissement. Pourtant, une telle politique s'avère indispensable pour les nouveaux pays membres de l'Union qui ont un **niveau de vie** et des structures industrielles différentes et qui amorcent un processus de rattrapage.

Enfin, la libéralisation des marchés constitue une menace pour un grand nombre d'**entreprises publiques**. La mise en place d'un **service universel** revient souvent à mettre en place un service public minimal dans un environnement concurrentiel, ce qui menace la cohésion sociale, la lutte contre l'exclusion et plus généralement le modèle social européen.

➔ *Économie et écologie, Finances internationales, Monnaie, Protection sociale, Revenus*

➔ *École des choix publics, État, Fiscalité écologique, Gouvernance mondiale, Neutralité budgétaire, Politique contracyclique, Politique d'austérité, Politique de l'emploi, Politique de l'offre, Politique du change, Politique fiscale, Politique monétaire, Politique sociale, Procyclicité, Subsidiarité, Théorie économique*

Politique fiscale

La politique fiscale est une composante de la **politique économique** qui consiste à fixer chaque année le **taux** et l'**assiette des différents impôts**. La politique fiscale a quatre fonctions principales :

- elle assure le financement des **dépenses publiques** d'un pays ou d'une instance supranationale ;
- elle participe à la **redistribution** (horizontale, verticale, oblique) ;

- elle participe à la stabilisation de l'économie ;

- elle modifie l'**allocation des ressources** en incitant les **agents économiques** à agir dans un sens jugé souhaitable. Elle encourage ainsi les activités créatrices d'externalités positives et décourage les activités génératrices d'**effets externes négatifs**.

✚ Attention, l'expression en anglais *fiscal policy* signifie **politique budgétaire** et non politique fiscale.

➔ *Économie et écologie, Économie publique, Politique économique, Revenus*

➔ *Concurrence fiscale, Courbe de Laffer, Déficit public, Dette publique, Économie de la connaissance, Économie de l'environnement, Économie de l'innovation, Économie du bien-être, Fiscalité, Fiscalité écologique, Impôt à la production, Impôt sur la consommation, Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), Pression fiscale, Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), Taux de prélèvement obligatoire*

Politique industrielle

Une politique industrielle est une composante de la politique économique structurelle qui concerne le **système productif**. Elle vise à accroître la

compétitivité de l'économie nationale notamment en orientant la **spécialisation** industrielle de façon à favoriser les performances à l'exportation et l'**emploi**.

L'existence d'une politique industrielle implique que l'appareil productif ne peut être subordonné aux seuls mécanismes de **marché** qui tendent à privilégier le **court terme**, ce que doit corriger la politique industrielle. Celle-ci a donc un caractère plutôt interventionniste pendant les Trente Glorieuses et jusqu'aux années 1980.

Dans la plupart des pays, la politique industrielle volontariste a reculé avec l'ouverture des économies et la **mondialisation** des stratégies des groupes industriels. La politique de la concurrence tend à devenir un axe central de la politique industrielle (contrôle et surveillance des marchés). Mais certains considèrent que la concurrence des pays à bas salaire, l'avènement d'une économie de la connaissance et les contraintes environnementales devraient s'accompagner d'un renforcement de la politique industrielle au niveau régional (européen par exemple). L'**Union européenne (UE)** s'inscrit dans cette perspective à travers la **stratégie de Lisbonne** puis la stratégie **Europe 2020** adoptée en 2010. Celle-ci a pour objectif d'enrayer le déclin industriel européen en incitant à la modernisation de l'industrie par le soutien à l'innovation, au développement des nouvelles technologies et des nouvelles énergies, mais aussi par un meilleur accès des entreprises au **financement**. Néanmoins, la faiblesse de la part du **budget communautaire** consacrée aux domaines de la politique industrielle limite ses moyens d'action.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Branche, Chaîne de valeur, Créneau, Croissance endogène, Décomposition des processus productifs, Planification indicative, Pôle de compétitivité, Politique commerciale stratégique, Politique de créneaux, Protectionnisme éducateur*

Politique mixte (*policy mix*)

La politique mixte est une **politique économique** qui combine les instruments de la **politique monétaire** et de la **politique budgétaire**. Dans certains cas, les politiques budgétaire et monétaire agissent dans le même sens (une relance par exemple), dans d'autres cas, elles peuvent jouer en sens inverse (par exemple, une stimulation de la demande par une politique budgétaire expansive et une lutte contre l'**inflation** par une politique monétaire restrictive comme aux États-Unis entre 1979 et 1985). Cette politique s'inspire du **schéma IS-LM**. Dans le cadre de la **zone euro**, beaucoup d'économistes mettent en avant l'impossibilité de la politique mixte puisque les politiques monétaire et budgétaire ne relèvent pas des mêmes autorités. La combinaison qui en résulte peut alors manquer de cohérence. Depuis la crise de 2008 par exemple, la zone euro combine une politique monétaire expansionniste et des politiques budgétaires restrictives.

➤ *Économie publique*

➔ *Carré magique, Fédéralisme budgétaire, Pacte de stabilité et de croissance, Politique keynésienne, Règle d'or, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Politique monétaire

En matière de **politique économique**, la politique monétaire regroupe l'ensemble des actions visant à agir sur la situation économique (**croissance économique, emploi, niveau général des prix**, solde extérieur), par l'intermédiaire de la quantité de **monnaie** en circulation et/ou du **taux d'intérêt**.

Les objectifs finals de la politique monétaire sont ceux de la politique économique. Les objectifs intermédiaires peuvent porter sur la quantité de monnaie (taux de croissance de tel ou tel **agrégat monétaire**) et/ou sur le taux d'intérêt.

Les instruments de la politique monétaire sont multiples : politique du **refinancement bancaire**, politique des **réserves obligatoires**, politique d'intervention sur le **marché monétaire** (*open market*), **encadrement du crédit**...

- ➔ Ne pas confondre avec une **politique monétariste**.
- ➔ Un vif débat a opposé (au cours des années 1960 notamment) les monétaristes et les keynésiens sur

les mérites comparés de la politique monétaire et de la **politique budgétaire** comme instrument de **régulation** de l'économie.

- ➔ À partir des années 1980, les **banques centrales** ont eu tendance à se recentrer sur l'objectif de stabilité des prix, les autres objectifs de la politique économique étant dévolus à la politique budgétaire ou à des politiques spécifiques. Dans certains pays cependant, les banques centrales ont poursuivi d'autres objectifs que la stabilité des prix (croissance et emploi notamment). Depuis la **crise des subprimes**, l'objectif de **stabilité financière** s'est ajouté à l'objectif de stabilité des prix.

➤ *Économie publique, Monnaie*

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire, Carré magique, Contrainte extérieure, Économie ouverte, Équilibre externe, Monétarisme, Orientations prospectives, Politique mixte, Politique monétaire non conventionnelle, Quantitative easing, Règle de Taylor*

Politique monétaire non conventionnelle

Une politique monétaire non conventionnelle est mise en œuvre lorsque les canaux de transmission traditionnels de la **politique monétaire** (canal du crédit et canal du taux d'intérêt) ne fonctionnent plus (ou fonctionnent mal) du fait d'une situation de crise. C'est en particulier le cas (comme on l'a vu à l'occasion de la **crise des subprimes**) lorsque les **taux directeurs** sont très bas et lorsque la perte de **confiance** conduit les **banques** à ne plus se prêter entre elles et à ne plus prêter à leurs clients.

Trois types de mesures non conventionnelles peuvent être mis en œuvre par la **banque centrale** (souvent de façon combinée) :

- augmenter massivement la quantité de **monnaie** centrale fournie aux **banques** (**quantitative easing**) ;

- s'engager à maintenir durablement des taux directeurs faibles (orientations prospectives). Cela passe souvent par l'allongement de la durée des avances consenties par la banque centrale au titre du **refinancement bancaire** ;

- achat de **titres** (y compris de titres de mauvaise qualité) par la banque centrale afin de contribuer directement au financement de l'économie et de compenser le blocage du canal du crédit en restaurant la confiance dans les banques (qui transfèrent à la banque centrale une partie de leurs **actifs** risqués). On parle alors de **credit easing**.

➤ *Monnaie*

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire, Opération de refinancement de long terme*

Politique monétariste

La politique monétariste repose sur une règle unique : assurer une progression à taux constant de la **masse monétaire** correspondant au taux de croissance de long terme de la **production**. Le respect de cette **règle** est considéré, selon les tenants du **monétarisme**, comme la condition de la stabilité monétaire : en fournissant aux **anticipations** des **agents économiques** un environnement stable, cette politique contribue à limiter les accidents conjoncturels contrairement aux **politiques monétaires** discrétionnaires qui ne peuvent qu'avoir des effets perturbateurs.

✚ Ne pas confondre politique monétariste et **politique monétaire**.

⊖ *Monnaie*

➔ *Discrétion, Inflation, Monétarisme, Politique de règle, Théorie quantitative de la monnaie*

Politique sociale

La politique sociale correspond à l'ensemble des actions de l'État qui visent à agir sur la situation sociale des individus et des groupes. La politique sociale se fonde sur des principes relatifs à la **justice sociale**.

La politique sociale est fondée sur l'idée que les problèmes que rencontrent certains individus ont un caractère collectif et doivent être traités à ce niveau. Il existe donc des groupes-cibles de la politique sociale (les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.).

✚ Certains problèmes peuvent être traités sous l'angle économique mais aussi sous l'angle social. On peut par exemple mettre en œuvre une politique économique de lutte contre le **chômage** et dans le même temps un traitement social du chômage.

⊖ *Politique économique, Protection sociale*

➔ *Aide sociale, Assistance, Économie du bien-être, État-providence, Loi sur les pauvres, Pauvreté, Politique de l'emploi, Redistribution, Seuil de pauvreté*

Politique structurelle

La politique structurelle est une action de l'État visant à agir à **long terme** sur les caractéristiques fondamentales de l'économie.

La **planification**, les **nationalisations**, la **politique industrielle**, l'aménagement du territoire, sont des exemples de politiques structurelles.

⊖ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Croissance endogène, Croissance potentielle, Économie de la connaissance, Politique conjoncturelle, Politique de l'offre*

Pool de l'or

Le pool de l'or est le regroupement de huit **banques centrales** (États-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suisse) qui, d'octobre 1961 à mars 1968, intervenaient ensemble (par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre) sur le marché de Londres afin de maintenir le cours de l'or dans des marges très étroites autour du prix officiel de l'époque (35 \$ pour une once d'or).

✚ Le prix officiel de l'or était le **pair du change** du dollar des États-Unis.

⊖ *Finances internationales*

➔ *Bretton Woods, Étalon de change or*

Population active

La population active rassemble les individus occupant un **emploi** et ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Elle comprend donc les **actifs occupés** et les **chômeurs**.

⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Halo du chômage, Population inactive, Taux d'activité, Taux d'emploi, Taux de chômage*

Population active occupée

La population active occupée rassemble l'ensemble des **actifs occupés**.

⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Population inactive, Taux d'emploi, Taux de dépendance*

Population inactive

La population inactive rassemble les individus qui n'occupent pas d'**emploi** et qui n'en recherchent pas (population scolaire, étudiants, retraités, hommes ou femmes au foyer, etc.).

⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Halo du chômage, Population active, Population active occupée, Taux de dépendance*

Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)

La population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE), mesurée à l'occasion de l'**enquête emploi**, désigne les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui sont à la recherche d'un emploi.

Cette population qui, *a priori*, est celle des chômeurs, ne correspond pas tout à fait à la population des chômeurs telle qu'elle est définie par le **Bureau international du travail (BIT)**. En effet, le BIT inclut dans les chômeurs les personnes qui ont cherché activement un emploi au cours

du mois précédant l'enquête et qui ont trouvé un emploi commençant ultérieurement dans moins de trois mois. Ces personnes ne sont donc plus à la recherche d'un emploi.

- ➔ *Marchés du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Chômage, Halo du chômage, Taux de chômage*

Population statistique

Une population statistique est un ensemble d'unités statistiques ou d'individus étudié selon un ou plusieurs critères (ou **caractères statistiques**).

- ✚ Lorsque cette population est très vaste, on peut alors se contenter d'étudier un sous-ensemble, appelé échantillon.

Position budgétaire

Le terme « position budgétaire » (ou situation budgétaire) est utilisé pour désigner le solde des finances publiques des États membres de la zone euro.

- ➔ *Économie publique, Intégration économique*
- ➔ *Cadre financier pluriannuel, Pacte de stabilité et de croissance (PSC), Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Position de change

La position de change se définit, pour un **agent économique** à un moment donné, par le solde obtenu de la façon suivante : quantité de **devises** possédées + quantité de devises à recevoir – quantité de devises à livrer. La position de change est dite :

– ouverte lorsque ce solde n'est pas nul. L'agent court alors un **risque de change** puisqu'il devra soit livrer, soit recevoir des devises. Sur le **marché des changes**, un spéculateur est un agent qui reste en position de change ouverte ;

– fermée lorsque ce solde est nul. Les agents qui ont une **aversion pour le risque** choisissent des stratégies de **couverture** qui leur permettent de fermer leur position de change.

En position de change ouverte, l'agent peut être :

– en position longue sur une devise lorsque le solde est positif. Cela signifie que l'agent économique a plus d'**avoirs** que de **dettes** libellés en devises. Il est donc gagnant si cette devise s'apprécie ;

– en position courte quand ce solde est négatif. L'agent économique a plus de dettes libellées en devises que d'avoirs. Il attend donc une **dépréciation** de la devise.

- ➔ *Finances internationales*
- ➔ *Anticipations, Arbitragiste, Couverture de change à terme, Spéculation*

Position extérieure nette

La position extérieure nette (PEN) d'une économie est la différence entre l'ensemble des **créances** étrangères détenues par les **résidents** et l'ensemble des **dettes** des résidents envers l'étranger. Une économie dont la PEN est négative se trouve donc dans une situation d'**endettement** net vis-à-vis du **reste du monde**.

- ✚ Ne pas confondre avec les **avoirs de réserve** de la **balance des paiements**.
- ➔ *Commerce international, Finances internationales, Monnaie, Mondialisation*
- ➔ *Actif, Compétitivité, Dette souveraine, Patrimoine*

Positivismes

Le positivisme est une doctrine philosophique, que l'on doit notamment à A. Comte (1798-1857), qui considère que seule la connaissance des faits est féconde. Le positivisme s'oppose donc à la métaphysique et, plus généralement, à toute proposition qui n'est pas fondée sur des faits.

- ✚ Le positivisme et l'**inductivisme** sont étroitement liés, mais le positivisme relève davantage de la philosophie des sciences et l'inductivisme de la **méthodologie**.
- ➔ *Épistémologie économique*
- ➔ *Empirisme, Positivisme logique*

Positivisme logique

Le positivisme logique est une doctrine, développée dans les années 1920 par les membres du Cercle de Vienne, selon laquelle la tâche du scientifique est de collecter des « énoncés protocolaires » tirés des faits et d'organiser ces énoncés en respectant les **règles** de la logique formelle.

- ✚ On parle aussi d'empirisme logique.
- ✚ Le positivisme logique a fait l'objet de nombreuses critiques de la part de K. Popper (1902-1994), c'est donc à tort que l'on assimile parfois les positions de ce dernier à celles du Cercle de Vienne.
- ➔ *Épistémologie économique*
- ➔ *Empirisme, Positivisme*

Poste de consommation

Dans les enquêtes sur la **consommation**, les postes de consommation sont des ensembles de biens ou de **services** qui sont regroupés par fonctions plus ou moins homogènes. Les nomenclatures utilisées varient selon les enquêtes. Parmi les fonctions retenues, on distingue notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, l'équipement du logement, les soins médicaux, le transport, les communications, les loisirs, l'**éducation**. Les **coefficients**

budgetaires mesurent la part de chaque poste de consommation dans la consommation totale.

⇒ *Consommation et épargne*

→ *Loi d'Engel*

Postkeynésiens

→ *École postkeynésienne*

Postulat

Un postulat est une proposition qui n'est ni évidente, ni démontrée, mais que l'on admet (au moins à titre provisoire) comme point de départ d'un raisonnement déductif.

✚ Dans leur usage actuel, le terme postulat et le terme **axiome**, sont très proches. En revanche, si on utilise axiome dans son sens premier de proposition évidente, les deux termes doivent être soigneusement distingués. La rationalité de l'**agent économique** est un postulat dont on peut examiner la portée **heuristique**, ce n'est pas un axiome (au sens d'évidence).

⇒ *Épistémologie économique*

→ *Méthode hypothético-déductive, Théorie*

Pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat du **revenu** est la quantité de biens et de **services** que l'on peut acquérir avec ce revenu.

L'évolution du pouvoir d'achat dépend de l'évolution du **revenu nominal** et de l'évolution du **niveau général des prix**. Le pouvoir d'achat augmente lorsque le revenu nominal progresse plus rapidement que les prix et diminue lorsque son augmentation est inférieure à celle des prix.

$$\frac{\text{indice de revenu nominal}}{\text{indice des prix}} \times 100$$

⇒ *Revenus*

→ *Désindexation, Indexation, Inflation, Pouvoir d'achat de la monnaie*

Pouvoir d'achat de la monnaie

Le pouvoir d'achat de la monnaie est la quantité de biens et de **services** qu'une unité monétaire permet d'acquérir. Il est égal à l'inverse du **niveau général des prix**.

Sur le plan interne, le pouvoir d'achat de la monnaie diminue lorsque le **niveau général des prix** augmente (**inflation**).

Sur le plan externe, le pouvoir d'achat de la monnaie diminue lorsque la **monnaie** est dévaluée ou lorsqu'elle se déprécie sur le **marché des changes**.

⇒ *Monnaie*

→ *Appréciation, Dépréciation, Dévaluation, Parité de pouvoir d'achat (PPA), Pouvoir d'achat*

Pouvoir de marché

On parle de pouvoir de marché lorsque des **entreprises** se trouvent dans une situation qui leur permet d'influencer la détermination du **prix** ou des quantités d'un bien échangé sur le **marché**. Le pouvoir de marché est aussi parfois défini par la capacité d'une firme à pratiquer un prix supérieur au **coût marginal**. Cette situation reflète un certain degré de **concentration des entreprises** autorisant l'accès à plusieurs sources de pouvoir de marché : **différenciation des produits, économie d'échelle, barrières à l'entrée**, etc. Une hausse du pouvoir de marché s'accompagne en général d'un **taux de profit** plus élevé.

✚ Le pouvoir de marché est habituellement estimé par l'écart entre le prix fixé et le coût marginal.

✚ Le pouvoir de marché peut disparaître avec la possibilité d'entrer et de sortir du marché (**marchés contestables**) ou avec le développement d'**innovations**. Cependant, le pouvoir de marché qui résulte d'un **monopole** légal ne peut être remis en cause que par une **déréglementation**.

✚ En **concurrence pure et parfaite**, les producteurs sont **preneurs de prix**, ils ne disposent d'aucun pouvoir de marché.

⇒ *Entreprises et système productif, Marchés et prix*

→ *Conglomérat, Duopole, Faiseur de prix (price-maker), Indice de Herfindhal-Hirschman, Modèle SCP, Rente de monopole, Trust*

Pouvoir libératoire général

Le pouvoir libératoire général désigne la capacité qu'a la **monnaie** de permettre à un **agent économique** de se libérer de toutes les **dettes**.

La monnaie est donc une dette qui permet de s'acquitter de toutes les dettes. Le pouvoir libératoire général repose à la fois sur la **confiance** que les agents ont dans la monnaie et sur des **règles juridiques** (**cours légal** et **cours forcé**).

⇒ *Monnaie*

Préférence communautaire

La préférence communautaire est l'un des principes fondateurs de la **politique agricole commune (PAC)**. Elle vise à inciter les consommateurs européens à s'approvisionner en produits agricoles au sein de l'**Union européenne (UE)** tout en favorisant les **exportations** européennes de produits agricoles, grâce à un mécanisme de prélèvement à l'**importation** et de **subvention** à l'exportation.

La préférence communautaire a été progressivement remise en cause depuis 1994 : sous l'effet des **négociations commerciales multilatérales** initiées lors de l'*Uruguay Round* et poursuivies au sein de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** ; en raison de la volonté de réformer la politique agricole commune dans un sens moins protectionniste.

- *Commerce international, Intégration économique, Politique économique*
- *Libre-échange, Multilatéralisme, Traité de Rome, Union européenne (UE)*

Préférence pour le risque

On dit qu'un **agent économique** a une préférence pour le risque lorsqu'il choisit une situation risquée comportant une opportunité de gains élevés à un gain certain plus modeste.

Par exemple, supposons que l'on propose à des agents de choisir entre :

- participer à une loterie qui donne les résultats suivants : un gain de 0 avec la probabilité $1/2$, un gain de 10 avec une probabilité de $1/2$ (l'espérance de gain est égale à : $0 \times 1/2 + 10 \times 1/2 = 5$) ;
- obtenir avec certitude un gain de 5.

Les agents qui choisissent la loterie ont une préférence pour le **risque**. Les autres manifestent une **aversion pour le risque**.

- *Contrat implicite, Couverture, Spéculation, Théorie des jeux, Théorie économique*

Préférences du consommateur

- *Utilité*

Préférences révélées

La théorie des préférences révélées se propose de fournir un fondement observable à la **théorie microéconomique** du consommateur. En effet, la version de cette théorie élaborée par V. Pareto (1848-1923) repose sur la théorie de l'**utilité ordinale** qui permet de conceptualiser les préférences du consommateur et donc son comportement de **demande**. Mais ni l'**utilité**, ni les préférences ne sont observables. À l'inverse, la théorie des préférences révélées prend pour point de départ le comportement de demande des agents (on observe que tel **panier de consommation** est préféré à tel autre) et on démontre que ces comportements sont compatibles avec l'**hypothèse** de rationalité du comportement du consommateur.

- ✚ La théorie des préférences révélées a été formulée en 1938 par P. A. Samuelson (prix Nobel 1970) puis développée en 1950 par H. S. Houthak-

ker (*Revealed Preference and the Utility Function*). Elle permet de construire une théorie du consommateur en s'affranchissant du concept d'utilité ordinale de Pareto.

- *Épistémologie économique*

- *Carte d'indifférence, Courbe d'indifférence, Fonction d'utilité*

Prélèvement à la source

Le prélèvement à la source est un mode de recouvrement de l'**impôt** qui consiste à prélever son montant au moment du versement des **revenus** sur lesquels porte l'impôt. En France, les **cotisations sociales** et la **contribution sociale généralisée (CSG)** sont déjà prélevées à la source.

Les partisans du prélèvement à la source soulignent sa simplicité, ce qui permettrait de réduire le nombre de fonctionnaires chargés de la perception de l'impôt, et son caractère indolore, ce qui faciliterait son acceptation. Ce mode de recouvrement permettrait également de mieux faire correspondre les variations du revenu avec celle de l'impôt en supprimant le décalage d'un an existant aujourd'hui entre le versement des revenus et le paiement de l'**impôt sur le revenu**.

Les inconvénients du prélèvement à la source sont pour les employeurs qui devraient assumer la charge de travail d'un tiers payeur. Par ailleurs, leur intervention poserait un problème de confidentialité puisqu'ils seraient amenés à connaître les caractéristiques familiales et personnelles de leurs **salariés**.

- ✚ Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu s'applique en France depuis le 1^{er} janvier 2019.

- *Économie publique, Revenus*

- *Fiscalité*

Prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires sont l'ensemble des versements exigés des **agents économiques** sans contrepartie directe et qui sont versés aux **administrations publiques**. Ils comprennent :

- les **impôts** perçus par l'État, y compris ceux reversés à l'**Union européenne (UE)** ;
- les impôts perçus par les collectivités locales ;
- les **cotisations sociales** payées par les salariés et les employeurs.

Les impôts assurent le financement du fonctionnement des **services** de l'État (sens large) alors que les cotisations sociales financent la **protection sociale**. Mais, en France, certains prélèvements comme la **contribution sociale généralisée (CSG)** et la **contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)** sont des impôts prélevés par l'État qui servent au financement de la **protection sociale**.

⊖ *Politique économique*

➔ *Budget de l'État, Fiscalité optimale, Revenu disponible, Sécurité sociale, Taux de prélèvement obligatoire*

Première mondialisation

La première mondialisation correspond au mouvement d'internationalisation de l'économie intervenu entre 1870 et le début de la Première Guerre mondiale. Cette période se caractérise par l'accélération du **commerce international** et des mouvements de **capitaux**. S. Berger (*Notre première mondialisation, Leçons d'un échec oublié*, 2003) souligne que cette phase de mondialisation, parfois aussi importante que celle d'aujourd'hui, n'a pas empêché l'intervention croissante de l'**État** et la mise en place de politiques de **redistribution des richesses**. Elle montre également que ce processus n'est pas irréversible : après 1914, une longue période de **protectionnisme** s'est ouverte.

⊖ *Commerce international, Mondialisation*

Preneur de prix (*price-taker*)

Un **agent économique** est dit preneur de prix pour un produit donné, s'il ne dispose pas d'un **pouvoir de marché**. Ainsi, il lui est impossible ou très difficile d'influencer le **prix**.

✚ En **concurrence pure et parfaite**, le producteur (très petit par rapport à la taille du **marché**), est preneur de prix : le **prix de marché** s'impose à lui quelle que soit la quantité qu'il produit.

⊖ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence, Faiseur de prix, Fonction paramétrique des prix, Structures de marché*

Prestation sociale

Les prestations sociales sont des **revenus de transfert** versés par les institutions de **protection sociale** à un assuré social ou à un ayant droit conformément à la réglementation. Elles permettent de faire face à une baisse de **revenu** (**chômage**, maladie, handicap, vieillesse, etc.), ou un accroissement de certaines dépenses (santé, charges d'enfants, etc.).

Le versement des prestations sociales obéit à une logique de couverture des risques sociaux et a une logique de **redistribution**.

Certaines prestations sont contributives, c'est-à-dire que leur versement est subordonné au paiement de **cotisations sociales** (**assurances sociales**). D'autres sont non contributives et sont versées à des individus même s'ils n'ont pas pu payer de cotisations sociales (**assistance**).

✚ On distingue les transferts en espèces (pensions de **retraite** par exemple) et les transferts en nature

(par exemple, remboursement des soins médicaux, des frais pharmaceutiques ou hospitaliers...).

⊖ *Économie publique, Politique économique, Revenus*

➔ *Aide sociale, État-providence, Redistribution*

Pression fiscale

➔ *Taux de pression fiscale*

Prêteur en dernier ressort

Le rôle de prêteur en dernier ressort est l'un des attributs de la **banque centrale**. Prêter en dernier ressort, c'est créer de la **monnaie centrale** pour assurer la **liquidité** d'un établissement financier ou alimenter l'ensemble du système financier en liquidités dans le cas, par exemple, d'une **panique bancaire**. L'objectif est d'éviter des faillites bancaires en cascade du type de celles qui se sont produites aux États-Unis pendant la crise de 1929.

L'existence de cette fonction met en évidence le fait que la stabilité des systèmes bancaires et financiers est un **bien collectif**. Les **marchés financiers** ne sont pas spontanément stables et une **régulation** consciente par une **institution** dont la **maximisation du profit** n'est pas l'objectif central est donc nécessaire. Le prêt en dernier ressort est une opération exorbitante du fonctionnement normal des **marchés**. Elle consiste en fait à suspendre la contrainte de liquidité pour permettre un retour à un fonctionnement normal du marché.

✚ W. Bagehot (*Lombard Street*, 1873) a été l'un des premiers à formuler le rôle de prêteur en dernier ressort de la Banque d'Angleterre : selon lui, il est vain de tenter de préserver l'encaisse de la banque centrale face à une crise de liquidité. Il faut, au contraire, prêter largement, et, plus on intervient tôt et massivement, plus on a de chances d'empêcher la crise.

✚ La fonction de prêteur en dernier ressort ne doit pas être confondue avec le **refinancement bancaire** qui relève du fonctionnement quotidien des banques centrales.

✚ La **globalisation financière**, l'explosion des marchés financiers, la déréglementation, ont donné une importance accrue au rôle de prêteur en dernier ressort. Le **risque systémique** étant plus grand, l'intervention des banques centrales devient plus nécessaire.

✚ Les **crises financières**, depuis les années 1990, ont conduit à un débat sur l'opportunité d'instaurer un prêteur international en dernier ressort.

✚ En principe, il faut distinguer la question de la liquidité des banques et celle de leur **solvabilité**. La liquidité est de la responsabilité de la banque centrale, la solvabilité est de la responsabilité de

l'État ou d'organismes spécifiques. En pratique cependant, les deux questions sont étroitement liées. À l'origine de l'amplification de la **crise des subprimes** se trouve notamment la décision des autorités américaines de laisser la banque Lehman Brothers faire faillite car cette dernière était non seulement illiquide, mais aussi insolvable.

⇒ *Monnaie, Finances internationales*

→ *Bretton Woods, Crise des subprimes, Règle de Bagehot, Stabilité financière*

Prévisions autoréalisatrices

→ *Anticipations autoréalisatrices*

Price-maker

→ *Faiseur de prix*

Price-taker

→ *Preneur de prix*

Prime

Sur le marché des **options négociables**, la **prime** est la somme que doit payer l'acheteur de l'option. La prime peut donc s'interpréter comme une **assurance** que paie l'acheteur de l'option pour se prémunir contre le **risque** d'une évolution défavorable de l'**actif sous-jacent**. Dans cette opération, le risque de l'acheteur se limite au montant de la prime. Pour le vendeur de l'option, le gain maximal est égal à la prime, en revanche sa perte potentielle est illimitée (puisque'il doit respecter son engagement d'acheter ou de vendre quelle que soit l'évolution des cours).

⇒ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Couverture, Marché des options négociables (MONEP), Produit dérivé, Spéculation*

Prime d'activité

La prime d'activité est une **prestation sociale** créée en 2016 pour inciter au retour à l'emploi et au maintien de l'activité professionnelle. Elle remplace la prime pour l'emploi créée en 2001 et le **RSA** activité. La prime d'activité est versée sous conditions de ressources aux salariés et aux travailleurs indépendants. Son montant est calculé à partir de l'ensemble des **revenus** du ménage.

La prime d'activité, inspirée par l'analyse néo-classique du marché du travail, vise à favoriser le maintien ou l'augmentation de l'**offre de travail**. Mais elle est parfois utilisée de façon paradoxale comme un instrument soutenant le **pouvoir d'achat** des ménages les moins aisés.

⇒ *Économie publique, Protection sociale*

→ *Fiscalité optimale, Prestations sociales, Sécurité sociale*

Prime de risque

La notion de prime de risque désigne le surcroît de rémunération d'un **actif** auquel est attaché un **risque** plus élevé. En effet, un individu rationnel dont le comportement se caractérise par un certain degré d'**aversion pour le risque**, exigera une rémunération supérieure pour accepter d'acheter un actif risqué.

Cette notion est la plupart du temps appliquée aux **actifs financiers**. Le taux de rentabilité d'un **placement** est alors considéré comme le résultat de la somme d'un taux de **rentabilité** de base correspondant au rendement d'un actif financier dénué de risque et d'une prime de risque qui augmente avec le risque consenti.

Ainsi, une **obligation** émise par une **entreprise** dont la situation financière est fragile devra être proposée aux **investisseurs** financiers avec un **taux d'intérêt** plus élevé que celui des obligations émises par des entreprises financièrement plus saines. Il en est de même pour un État très endetté comme la Grèce en 2010 qui se voit contraint de proposer des taux d'intérêt élevés lors de ses emprunts obligataires. Sur le **marché des changes**, les emprunts libellés en une **monnaie** « faible » sont assortis d'un taux d'intérêt plus élevé que les emprunts libellés en une monnaie forte, etc.

⇒ *Finances internationales*

→ *Écart d'intérêt, Marchés financiers, Parité de taux d'intérêt (PTI)*

Principal-agent (modèle)

→ *Théorie de l'agence*

Principe de précaution

Le principe de précaution est l'un des fondements des décisions en situation d'**incertitude** notamment dans le domaine de l'environnement et de la santé. Il s'agit de faire prévaloir une attitude prudente lorsque les connaissances scientifiques ne permettent pas de conclure de façon certaine sur le caractère néfaste ou non d'un produit, d'un choix technologique etc. En France, ce principe a été inscrit dans la Constitution : « Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veilleront, par application du principe de précaution, et dans leurs domaines d'attribution, à la mise en œuvre de procédures

d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage» (article 5).

Ce principe est, pour ses adversaires, un obstacle à la recherche scientifique et un **risque** de judiciarisation de la société qui peut bloquer l'initiative économique et l'**innovation** technologique. Pour d'autres, ce principe est plus à même de concourir à un **développement durable**.

Selon la **Commission européenne**, le principe de précaution ne peut pas être invoqué pour des actions protectionnistes, il permet en revanche d'empêcher la distribution ou même de retirer du **marché** des produits susceptibles d'être dangereux pour la santé.

- ⊖ *Économie et écologie, Politique économique*
- ➔ *Aversion pour le risque, Normes d'emploi, Normes environnementales, Normes sociales, Protectionnisme*

Principe de subsidiarité

- ➔ *Subsidiarité*

Principe pollueur-payeur

Le principe pollueur-payeur signifie que tout **agent économique** qui inflige un dommage à l'environnement doit en supporter le coût. La mise en œuvre de ce principe peut passer par une politique de taxation (écotaxe) ou par la mise en place d'un **marché des quotas d'émission**. Une telle politique vise à internaliser les **effets externes** négatifs et incite donc les agents qui polluent à réduire ou à supprimer les sources de pollution.

- ⊕ La mise en œuvre de ce principe se heurte à de nombreuses difficultés : il n'est pas toujours facile d'identifier l'auteur d'une pollution et le coût de cette pollution.
- ⊖ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix, Mondialisation*
- ➔ *Économie de l'environnement, Économie des ressources naturelles, Fiscalité écologique, Incitation, Théorème de Coase*

Prise de participation

Une prise de participation consiste, pour une **société**, à acheter des **titres** de propriété d'une autre société (**actions** ou parts sociales), dans le but de faire un **placement** financier ou d'exercer un contrôle plus ou moins important sur cette société.

- ⊖ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme actionnarial, Filiale, Gouvernance d'entreprise, Groupe (d'entreprises), Investissement de portefeuille, Offre publique d'achat (OPA)*

Prise en pension

- ➔ *Accord de pension*

Privatisation

Une opération de privatisation consiste à revendre à des **actionnaires** privés des **entreprises** précédemment nationalisées ou créées par l'État.

- ⊖ *Politique économique*
- ➔ *Déréglementation, Entreprise publique, Nationalisation, Politique de l'offre, Politique structurelle*

Prix

Le prix d'un **bien** ou d'un **service** est l'expression monétaire de sa **valeur d'échange**.

- ⊖ *Marchés et prix*
- ➔ *Équilibre concurrentiel, Prix administrés, Prix d'équilibre, Prix de monopole*

Prix absolu

Le prix absolu désigne le prix qui s'exprime en unités monétaires.

Dans la **théorie quantitative de la monnaie**, les prix absolus dépendent de la quantité de **monnaie** en circulation dans l'économie et l'inflation résulte d'une hausse de la **masse monétaire** plus importante que celle du volume de la **production de biens et services**. Conformément au principe de la **dichotomie** entre la sphère réelle et la sphère monétaire, une hausse des prix absolus laisse inchangés les **prix relatifs**, ces derniers étant les « vrais » prix de l'économie, masqués par le « voile » de la monnaie où s'expriment les prix absolus.

- ⊕ Dans les conceptions intégrationnistes de la monnaie, les variations de la masse monétaire modifient non seulement les prix absolus mais aussi les prix relatifs. C'est le cas de la théorie autrichienne de la monnaie.
- ⊖ *Marchés et prix, Monnaie*
- ➔ *Effet Cantillon*

Prix administrés

La pratique de prix administrés désigne la fixation unilatérale ou conventionnelle des **prix** par les pouvoirs publics.

- ⊖ *Marchés et prix*
- ➔ *Prix d'équilibre, Viscosité des prix*

Prix constant (évaluation à)

L'évaluation à prix constant désigne l'évaluation en **volume** d'une variable : on retient comme **prix**

celui de l'année de référence ou année de base, et on considère ensuite qu'il ne varie plus sur la période pour pouvoir ne considérer que l'effet quantité. Les évaluations à prix constants d'une grandeur économique permettent de neutraliser les effets de l'inflation.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Prix courant*

Prix courant (évaluation à)

L'évaluation à prix courant désigne l'évolution en **valeur** d'une variable : les **prix** retenus sont alors ceux de la période d'observation.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Prix constant*

Prix CAF (coût, assurance, fret)

Le prix CAF représente le **prix** d'un bien à la frontière du pays importateur. Il inclut le prix facturé par l'exportateur ainsi que le coût du transport et le coût d'assurance entre le pays exportateur et le pays importateur.

- *Comptabilité nationale*
- ➔ *Prix FAB*

Prix d'acquisition

Dans la **comptabilité nationale**, le prix d'acquisition représente le montant effectif payé par l'acheteur d'un bien ou d'un **service**. Il comprend les **impôts** (la TVA ne comptant que pour sa partie non déductible), et les **subventions** non déduites sur les produits. Contrairement au **prix de base**, le prix d'acquisition comprend aussi les frais de transport payés par l'acheteur pour prendre possession des produits au moment et au lieu voulus. En revanche, il ne prend pas en compte les **intérêts** qui viennent s'ajouter en cas d'octroi d'un **crédit**.

- *Comptabilité nationale*
- ➔ *Prix CAF*

Prix d'équilibre

En **microéconomie**, sur un **marché**, le prix d'équilibre est celui qui assure l'égalité entre les quantités offertes et demandées à partir de la confrontation entre la **courbe d'offre** et la **courbe de demande**.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Équilibre concurrentiel*

Prix de base

Dans la **comptabilité nationale**, le prix de base représente le montant que le vendeur reçoit de

l'acheteur par unité de bien ou de **service**, diminué des **impôts** sur les produits et augmenté des **subventions** sur les produits. Le **prix** de base exclut les frais de transport qui sont facturés séparément.

- *Comptabilité nationale*
- ➔ *Prix d'acquisition*

Prix de marché

Dans la **comptabilité nationale**, la production de biens et **services** marchands est comptabilisée aux prix du marché, c'est-à-dire aux **prix** réellement observés sur les **marchés** ou à un prix de référence (pour les produits ne s'échangeant pas réellement sur un marché).

- ✚ Dans la **théorie néoclassique**, le prix du marché est celui qui résulte de la confrontation de l'**offre** et de la **demande**.

- *Comptabilité nationale, Marchés et prix*
- ➔ *Production marchande, Production non marchande*

Prix de monopole

- ➔ *Équilibre de monopole*

Prix de production

La théorie des prix de production est une composante de la **théorie marxiste** des prix. Selon cette théorie, les prix de marché ne sont qu'un simple reflet de la **valeur travail** des **marchandises**.

Pour K. Marx (1818-1883), le **profit** dépend de la **plus-value** (donc du **travail vivant** mis en œuvre). Si les prix étaient déterminés directement par la valeur travail, les différents capitalistes bénéficieraient de **taux de profit** différents. Pour Marx, il existe au contraire une tendance à la péréquation des taux de profit, c'est-à-dire que la **concurrence** des capitaux a tendance à imposer à chaque capitaliste un taux de profit égal au taux de profit moyen. Les prix de production sont donc différents de la valeur travail dans la mesure où ils permettent cette péréquation des taux de profit : dans les activités utilisant beaucoup de travail vivant, le prix de production sera inférieur à la valeur travail ; dans les activités utilisant peu de travail vivant, il sera supérieur. La théorie des prix de production explique ainsi les transferts de plus-values qui s'opèrent entre entreprises au sein d'un même secteur.

- ✚ Dans la théorie de l'**échange inégal**, A. Emmanuel applique cette analyse au **commerce international** pour expliquer les transferts de plus-values entre pays en développement et pays développés.
- *Économie du développement, Marchés et prix*
- ➔ *Capitalisme*

Prix de réserve

Dans l'analyse économique, le prix de réserve désigne le **prix** maximal que l'acheteur acceptera de payer pour un bien. Le prix de réserve est également désigné par l'expression « disposition à payer ».

Le prix de réserve peut aussi avoir un autre sens, utilisé lors des ventes aux enchères. Il désigne alors le prix minimal que le vendeur acceptera ; en dessous de ce prix, il refusera de vendre son **bien**.

➤ *Marchés et prix*

Prix de transfert

Selon la définition de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**, les prix de transfert sont « les prix auxquels une entreprise transfère des biens corporels, des actifs incorporels, ou rend des services à des entreprises associées ». Par exemple, au sein d'un groupe, une **filiale** A établie dans un pays vend des ordinateurs à une autre filiale B établie dans un autre pays, le prix de vente des ordinateurs est un prix de transfert. Il s'agit donc du prix des transactions entre des sociétés résidentes dans différents pays mais appartenant à un même **groupe d'entreprises** (échanges intragroupes) lors d'un passage aux frontières de **biens** ou de prestations de **services**.

La pratique des prix de transfert permet l'évasion fiscale des firmes multinationales qui peuvent faire apparaître leur profit dans les pays où l'imposition est la plus faible.

Les prix de transfert ne sont pas des **prix de marché** reflétant les conditions de **production**, mais des **prix** qui résultent d'une stratégie d'optimisation fiscale.

- *Entreprises et système productif, Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Dumping, Dumping fiscal*

Prix FAB (franco à bord)

Le prix FAB représente le **prix** d'un bien ou d'un service à la frontière du pays exportateur. Il comprend la valeur des biens ou des services au **prix de base**, les services de transport et de distribution jusqu'à la frontière, les **impôts** moins les **subventions**.

- *Comptabilité nationale*
- ➔ *Prix CAF*

Prix hédoniste

La méthode des prix hédonistes (ou prix hédonique) est destinée à déterminer le prix d'un actif non marchand ou à expliquer le prix d'un actif marchand à partir du prix implicite des diverses

caractéristiques du bien. Par exemple, la différence de prix entre deux appartements identiques d'un point de vue technique (surface, qualité de la construction, etc.) mais qui ont des implantations différentes, permet d'évaluer le prix implicite de l'environnement de cet appartement (nuisances sonores, qualité de l'air, etc.).

La méthode des prix hédonistes permet donc aussi d'évaluer de manière indirecte le **consentement à payer** des **agents économiques** pour des caractéristiques qui n'ont pas de prix de marché. Par exemple, il n'existe pas de **marché** de la qualité de l'air, mais la méthode des prix hédonistes appliquée au marché de l'immobilier peut permettre d'évaluer ce que les agents sont disposés à payer pour vivre dans un environnement de meilleure qualité.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Économie de l'environnement, Économie des ressources naturelles, Évaluation contingente*

Prix-plafond

Le prix plafond désigne un niveau de **prix**, fixé par la **réglementation** économique, au-dessus duquel le prix du **marché** ne peut pas se situer, par exemple un loyer-plafond ou un prix maximal pour le pain. Un prix plafond a pour objet de protéger les consommateurs. L'existence d'un prix plafond fait obstacle à la **flexibilité des prix**. Dans le **modèle de concurrence pure et parfaite**, l'existence d'un prix plafond peut empêcher d'atteindre le prix d'**équilibre concurrentiel** et conduit à une perte sèche. Les quantités échangées sont alors moins importantes qu'à l'équilibre et le marché est rationné par l'**offre**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Équilibre avec rationnement, Prix plancher, Rigidité*

Prix-plancher

Le prix-plancher désigne un niveau de **prix**, fixé par la **réglementation** économique, au-dessous duquel le prix du **marché** ne peut pas se situer (par exemple, un salaire minimal ou un prix minimal pour le lait). Un prix-plancher a pour objet de protéger les offreurs, qui peuvent être par exemple les salariés sur le **marché du travail** ou encore les vendeurs de lait sur le marché de ce produit.

L'existence d'un prix-plancher fait obstacle à la **flexibilité des prix**. Dans le **modèle de concurrence pure et parfaite**, un prix-plancher peut empêcher d'atteindre le prix d'équilibre concurrentiel et conduit à une perte sèche. Les quantités échangées sont alors moins importantes qu'à l'équilibre et le marché est rationné par la **demande**.

Les entreprises réduisent par exemple les quantités de travail qu'elles demandent, ce qui constitue l'une des causes du **chômage**. Les quantités de lait demandées sont inférieures à celles qui sont offertes.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Équilibre avec rationnement, Prix-plafond, Rigidité*

Prix prédateur

Un prix prédateur est un **prix** inférieur à celui qui assurerait la maximisation du **profit** du producteur. Lorsqu'un **producteur** adopte une stratégie de prix prédateur c'est qu'il cherche à accroître sa **part de marché** et/ou à éliminer des concurrents.

✚ Le concept de prix prédateur est destiné à enrichir la **théorie économique standard**, afin de prendre en compte le **pouvoir de marché** de producteurs.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Concurrence, Concurrence imparfaite, Dumping, Marché contestable, Oligopole*

Prix réel

Le prix réel désigne la valeur d'un bien ou d'un **service** en termes de temps de **travail** nécessaire pour l'acquérir. Il se calcule par exemple, en faisant le rapport entre le **prix nominal** d'un **bien** et le **salairé** horaire nominal moyen.

✚ L'évolution du prix réel d'un bien dépend des **gains de productivité** : les prix réels des biens industriels ont par exemple fortement baissé du fait du **progrès technique** caractérisant ce secteur.

✚ Ne pas confondre le prix réel avec le **prix relatif** et le **prix constant**.

➤ *Marchés et prix*

➤ *Productivité*

Prix relatif

Le prix relatif d'un bien A par rapport à un bien B désigne le rapport entre les **prix** nominaux (**prix courants**) des deux biens. De façon plus générale, on peut calculer la variation du prix relatif d'un bien en faisant le rapport entre la variation de ce prix et celle de l'**indice général des prix**. L'analyse économique s'intéresse à l'évolution des prix relatifs, qui détermine notamment l'évolution de la structure de la **consommation**.

✚ Ne pas confondre le prix relatif avec le **prix réel** et le **prix constant**.

➤ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

Production

En **comptabilité nationale**, la production désigne une activité exercée par une **unité institutionnelle**

qui combine des **facteurs de production** (main-d'œuvre, **capital** et matières premières) pour créer des biens et des **services**.

✚ La production peut également désigner le résultat de cette activité.

➤ *Comptabilité nationale*

➤ *Production marchande, Production non marchande, Produit intérieur brut (PIB), Valeur ajoutée*

Production de masse

La production de masse désigne un système de **production** qui repose sur le machinisme, la **standardisation** et la production en grande série.

Pour la **théorie de la régulation**, la production de masse est une composante du **mode de régulation monopoliste**.

➤ *Croissance économique*

➤ *Capitalisme, Consommation de masse, Fordisme, Organisation scientifique du travail (OST), Productivité, Taylorisme, Théorie de la régulation*

Production marchande

En **comptabilité nationale**, la production marchande désigne la **production** destinée à être écoulee sur un **marché**.

Elle comprend :

– les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des **coûts de production**) ;

– les produits troqués ;

– les produits utilisés pour effectuer des paiements en nature, y compris les rémunérations en nature des salariés ;

– les produits livrés par une unité d'activité économique locale à une autre unité d'activité économique locale appartenant à la même **unité institutionnelle** et destinés à être utilisés par cette dernière pour sa **consommation intermédiaire** ;

– les produits ajoutés aux **stocks** de biens finis et de travaux en cours, destinés à une ou plusieurs des utilisations précédentes.

➤ *Comptabilité nationale*

Production non marchande

La production non marchande comprend les biens et services fournis par les **administrations publiques** et les **institutions sans but lucratif au service des ménages** à d'autres unités, soit gratuitement soit à des **prix** économiquement non significatifs (moins de 50 % du **coût de production**) ainsi que la **production pour usage final propre**.

La production non marchande est par convention évaluée par la somme des **coûts de produc-**

tion qu'elle occasionne, lesquels incluent aussi bien les **consommations intermédiaires** que les rémunérations et la **consommation de capital fixe**.

➞ *Comptabilité nationale*

➔ *Production marchande*

Production pour usage final propre

En comptabilité nationale, la production pour usage final propre désigne les **biens** ou les **services** qu'une **unité institutionnelle** produit et conserve pour sa **consommation finale** ou sa **formation brute de capital fixe (FBCF)**.

➞ *Comptabilité nationale*

➔ *Production non marchande*

Productivisme

Le terme productivisme a une connotation péjorative et il désigne la volonté d'accroître la **production** sans prendre en compte les conséquences écologiques et sociales. On parle par exemple d'une agriculture productiviste qui a connu un accroissement spectaculaire des **rendements** mais au détriment des sols (utilisation excessive d'engrais),

de l'air (pesticides), de la qualité des produits, de l'**emploi** dans l'agriculture.

Plus généralement, la critique du productivisme repose sur une dénonciation de la **société de consommation** qui fait de l'accroissement de la **production** et de la **consommation** la seule fin de l'activité humaine

➞ *Économie et écologie, Productivité*

➔ *Décroissance, Développement durable, Économie alternative, Nouveaux indicateurs de richesse, Soutenabilité du développement*

Productivité

La productivité est un indicateur d'**efficience** de la **combinaison productive**. Le calcul de la productivité met en rapport le volume de **production** réalisé avec le volume de **facteurs de production** utilisés.

✚ Ne pas confondre productivité et **rentabilité**.

➞ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Productivité globale des facteurs, Productivité marginale, Productivité moyenne, Progrès technique*



PRODUCTIVITÉ

La productivité est le rapport entre le volume de **production** réalisé et la quantité de **facteurs de production** utilisés. C'est un indicateur d'**efficience** de la **combinaison productive**. Il faut différencier le niveau de productivité à un moment donné de l'accroissement de ce niveau au cours d'une période, c'est-à-dire des **gains de productivité**.

✚ La productivité est un indicateur d'efficience productive et non de **rentabilité**.

✚ Ne pas confondre productivité et **compétitivité**, même si la productivité influence la **compétitivité-prix**.

Les différentes mesures de la productivité

La productivité peut être évaluée en unité physique (par exemple, le nombre de quintaux de blé par travailleur et par an). On peut aussi mesurer la productivité en valeur, la production et les facteurs sont alors évalués en monnaie.

Dans ce dernier cas, on obtient alors un nombre sans unité qui n'est utile que par comparaison.

La productivité factorielle

La productivité factorielle est celle qui s'applique à un seul facteur de production, le **capital** ou le **travail**. On distingue :

– la **productivité moyenne apparente du capital** ;

– la **productivité moyenne apparente du travail**.

La productivité moyenne de chaque facteur est qualifiée d'apparente car elle ne prend pas en compte l'action de l'autre facteur : par exemple, l'usage d'équipements productifs plus modernes augmente la plupart du temps la productivité du travail. Malgré ces limites, la productivité factorielle a l'avantage de la simplicité de son calcul, d'où son utilisation fréquente.

La productivité moyenne du travail, indicateur le plus souvent utilisé, fait l'objet de deux définitions :

- la productivité par tête : rapport de la production au nombre de personnes employées ;
- la productivité horaire : rapport de la production au nombre total d'heures travaillées. Cette définition a l'avantage de ne pas dépendre de la **durée du travail**.

Il est aussi utile d'étudier la **productivité marginale**, c'est-à-dire le surcroît de production qui résulte de l'accroissement de la quantité d'un facteur de production. On étudie donc les **rendements factoriels**. Le modèle néoclassique de base considère que la productivité marginale d'un facteur commence par augmenter avant de décroître (**loi des rendements décroissants**). L'équilibre du producteur se situe dans la phase des rendements décroissants. Néanmoins, les études empiriques montrent l'essor de certaines activités utilisant intensivement le travail qualifié (**économie de la connaissance**) et des activités de réseaux conduisant à une diminution du **coût moyen** (**économie de réseau**). Ces travaux remettent en question la décroissance des **rendements** marginaux ce qui favorise la tendance à la constitution de **monopoles**.

- ✚ Au niveau macroéconomique, la productivité se mesure par le rapport du **produit intérieur brut (PIB)** à la **population active** ou au nombre d'heures annuelles travaillées.
- ✚ La comparaison internationale des niveaux de productivité fait intervenir le **taux de change** pour convertir la valeur ajoutée mesurée en monnaie nationale dans un seul taux de change qui permet les comparaisons (le plus souvent le dollar des États-Unis). On utilise en général le taux de change en **parité de pouvoir d'achat (PPA)**.

La productivité globale des facteurs

La **productivité globale des facteurs (PGF)** s'applique à l'ensemble des facteurs. Elle se mesure par le rapport entre le volume de production et la quantité de travail et de capital utilisés. Elle explique l'accroissement de la production qui ne provient pas de l'accroissement du volume des facteurs de production. Après la Seconde Guerre mondiale, dans les travaux sur la « comptabilité de la croissance » basés sur le modèle de Solow et une **fonction de production** agrégée, la

productivité globale des facteurs apparaît comme un **résidu** qui correspond au **progrès technique** et qui explique une part essentielle de la **croissance économique**.

Les conséquences et l'origine des gains de productivité

Les conséquences des gains de productivité

Au niveau microéconomique, la croissance de la productivité permet de :

- réduire les **coûts de production** unitaires (c'est souvent le principal objectif de l'**entreprise**) et accroître la compétitivité-prix ;
- baisser le **prix**, lorsque l'intensité de la **concurrence** est élevée (les **prix relatifs** diminuent dans les secteurs où la productivité augmente plus vite comme en atteste l'exemple des ordinateurs) ;
- augmenter les **revenus** (**salaires** et/ou les **profits**) distribués en contrepartie de la **valeur ajoutée** ;
- diminuer la **durée du travail** sans baisse de salaire.

La hausse de la productivité se traduit par la hausse des revenus réels (augmentation des revenus nominaux et/ou baisse des prix) et de la **demande**. Au niveau macroéconomique, les gains de productivité, associés à l'apparition de nouveaux **biens**, sont ainsi un déterminant essentiel de la croissance économique et de la hausse du **niveau de vie**.

L'origine des gains de productivité

La croissance de la productivité globale des facteurs est liée à un usage plus intensif de **biens d'équipement** plus performants résultant des **investissements de productivité**. Selon la **loi de Kaldor-Verdoorn**, le taux de croissance de la productivité du travail varie avec la croissance de l'accumulation du capital par tête.

Les gains de productivité sont aussi expliqués, selon A. Smith (1723-1790), par la **division du travail** qui permet à la fois d'utiliser de façon plus efficiente la main-d'œuvre et de développer des **moyens de production** plus spécialisés. A. Young (1876-1929) (*Increasing Returns and Economic Progress*, 1928) a souligné la multiplication des **branches** et le rôle de la spécialisation

qui accompagne la croissance des **marchés**. L'approfondissement de la division du travail au sein des entreprises fait que chaque activité se développe sur un marché plus étendu et chaque industrie tire profit de l'émergence d'industries plus spécialisées et plus efficaces, sans avoir eu à investir elles-mêmes. Ce processus créateur d'économies d'échelle et d'un allongement continu des **détours de production** accompagne la différenciation des branches de production.

La croissance de la productivité du travail est aussi étroitement associée aux progrès organisationnels (meilleure combinaison du capital et du travail). La qualité du **management** est essentielle au développement de nouvelles méthodes avec l'approfondissement de la division du travail.

L'augmentation du **capital humain** est au cœur des gains de productivité. L'augmentation du **stock** de capital humain est un processus cumulatif puisque les savoirs de base assimilés, rendent plus aisée l'acquisition de nouvelles connaissances.

Les **politiques publiques** peuvent influencer les gains de productivité à travers l'incitation à la mobilité des hommes et des entreprises, la qualité des équipements collectifs et de l'infrastructure en général, les dépenses de recherche fondamentale, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, (ce que montrent les théories de la **croissance endogène**). Par exemple, lors de la **Révolution industrielle**, le développement des moyens de transport ferroviaires participe à la baisse des **coûts de transaction**, à la spécialisation de la production et à l'apparition de nouvelles technologies se combinant avec les progrès de l'éducation et de la formation de la **main-d'œuvre**.

L'environnement institutionnel est important dans le rythme de **croissance économique** et pour la dynamique de l'**innovation**, ce que mettent en avant les analyses relatives aux **institutions**, à la **confiance**, à la **gouvernance**.

Productivité, répartition, accumulation du capital et croissance

La répartition des gains de productivité dans une économie de marché est un facteur

essentiel de la poursuite de l'**accumulation du capital** et de la croissance économique.

Le modèle néoclassique : chaque facteur est rémunéré en fonction de sa productivité marginale

Dans la **théorie néoclassique**, c'est la **productivité marginale** qui détermine la rémunération de chaque facteur. En effet, la recherche du **profit** maximum par le **producteur** le conduit à utiliser une quantité de travail (ou de capital) telle que son coût (sa rémunération) soit égal à sa contribution à la production, celle-ci étant mesurée respectivement par la **productivité marginale du travail** et la **productivité marginale du capital**. En conséquence, le **taux de salaire** doit égaler la productivité marginale du travail et le taux de profit la productivité marginale du capital. Toutes choses égales par ailleurs (*ceteris paribus*), la baisse du prix d'un facteur de production conduit à une utilisation plus intensive de ce facteur et modifie la **combinaison productive**.

En **concurrence pure et parfaite**, la rémunération de chaque facteur épuise la totalité de la valeur de la **règle d'épuisement du produit** et l'allocation des ressources est optimale.

Au niveau macroéconomique, avec une **fonction de production** à rendements constants, de type **Cobb-Douglas**, le revenu national tiré de la production est affecté en totalité aux salaires et aux profits. Dans ces conditions, le **modèle de Solow** (1956) montre la possibilité d'une **croissance équilibrée**.

La contestation du modèle néoclassique par l'École postkeynésienne

L'École de Cambridge anglaise ou École postkeynésienne, a remis en cause dans les années 1950-1960, l'analyse de la répartition néoclassique à partir de la productivité marginale. Selon J. Robinson (1903-1983), le **capital fixe** est hétérogène puisqu'il est mis en service à des périodes différentes, ce qui rend impossible son évaluation en unités physiques. Le stock de capital ne peut donc être évalué que monétairement, par l'intermédiaire des **prix**. Mais la valeur du capital,

son prix, dépend des **profits** qu'il permet d'obtenir. En conséquence, les profits, qui sont les revenus du capital, ne peuvent pas être déduits de la productivité marginale du capital, car le calcul de cette dernière suppose de connaître la valeur du capital et cette valeur dépend en partie des profits. Il y a donc un raisonnement circulaire : on doit connaître le profit qu'il s'agit précisément d'expliquer.

D'autres économistes de l'École post-keynésienne, notamment N. Kaldor (1908-1986), vont également mettre en avant le fait que la productivité dépend du **taux d'accumulation** qui est lui-même lié à la part des profits dans le revenu national. La **répartition des revenus** a donc une influence sur l'évolution de la productivité.

Productivité, progrès technique et croissance

Au niveau macroéconomique, les gains de productivité sont une condition de la poursuite de la croissance économique. En effet, en raison des rendements décroissants de l'accumulation de capital, la hausse du stock de capital par travailleur ne suffit pas à assurer de façon durable des gains de productivité du travail. Il est donc nécessaire qu'elle s'accompagne aussi d'une hausse de la productivité globale des facteurs (PGF).

Cette dernière est un **résidu** qui est le résultat des **innovations** et du **progrès technique**. R. Solow, dans son article de 1958, a montré que l'augmentation de la production par travailleur aux États-Unis s'expliquait principalement par la PGF. La part de la PGF est aussi déterminante dans l'étude d'E. Denison (*Why Growth Rates Differ?* 1967) qui décompose ce résidu en tenant compte de l'effet de la réduction du temps de travail, de l'accroissement du niveau d'éducation, des effets d'apprentissage avec l'élévation de l'âge moyen de la main-d'œuvre, des migrations professionnelles, du rajeunissement du capital, des économies de dimension. Les résultats pour la France dans l'étude de J.-J. Carré, P. Dubois ou E. Malinvaud (*La croissance française*, 1972), sur la période 1951-1969, montrent que la PGF explique 50 % de la croissance française (2,5 points sur les 5 % de croissance par an).

Selon R. Gordon, la PGF totale a représenté aux États-Unis jusqu'à 1,90 point de croissance par an sur 2,75 % entre 1928 et 1950, puis 1,5 point sur 3,5 % entre 1950 et 1964 et 0,9 point sur 3,6 % entre 1964 et 1972.

La croissance de la productivité globale, qui exprime le progrès technique, a ainsi un rôle essentiel dans l'explication de la croissance. Néanmoins, dans le modèle de Solow, il s'agit d'un **progrès technique autonome** ou exogène. L'accroissement de la productivité provient donc de l'extérieur du système économique. Dans les modèles de **croissance endogène**, les gains de productivité ont pour origine les investissements en infrastructures, en capital humain, en **recherche-développement** car ces investissements créent des **externalités positives**.

Pour les économistes qui défendent l'idée de **stagnation séculaire**, c'est l'épuisement des **gains de productivité** qui explique l'établissement durable d'une **croissance économique** nulle ou faible.

Productivité du travail, croissance, emploi et durée du travail dans les pays développés

Gains de productivité, fluctuations de la croissance, convergence

À court terme, on observe dans les économies un **cycle de productivité** : lorsque la croissance ralentit, l'ajustement à la baisse des effectifs se fait avec retard, ce qui conduit mécaniquement à un ralentissement de la productivité du travail. Pendant la reprise, l'ajustement des effectifs à la hausse se réalise également avec décalage, provoquant ainsi une hausse de la productivité. Il en résulte ainsi une évolution cyclique des gains de productivité.

À long terme, le rythme de la croissance économique et des gains de productivité varie selon les périodes et selon les pays. Depuis la Révolution industrielle, la productivité moyenne du travail s'est accrue dans tous les pays aujourd'hui développés. La productivité horaire du travail a été multipliée par 25 entre 1830 et 1990.

Selon A. Bergeaud, G. Cetté et R. Lecat (*Productivity Breaks in the Main Industrialized Countries over the Last 120 Years*, 2013), sur longue période, la croissance de la

productivité aux États-Unis connaît des vagues successives, correspondant pour chacune à une révolution technologique spécifique. Les gains de productivité induits par la révolution technologique associée aux chemins de fer et à la machine à vapeur s'épuisent au début du ^{xx} siècle. Les effets de la révolution technologique suivante, associée à la diffusion de l'usage de l'électricité, du moteur à explosion et de la chimie moderne, induisent alors une nouvelle vague de croissance de la productivité qui s'étend sur près de trois quarts de siècle avec un point culminant au milieu du ^{xx} siècle. Cette vague connaît un fort ralentissement transitoire au moment de la crise des années 1930.

Les effets de la dernière révolution technologique, associée à la production et à l'usage des technologies de l'**information** et de la communication (TIC), induisent une nouvelle

vague de croissance de la productivité beaucoup plus courte (un peu plus d'un quart de siècle) et moins élevée que la précédente.

L'augmentation de la productivité en longue période s'est accompagnée d'une tendance à la convergence. Dans le tableau ci-dessous, quel que soit l'indicateur utilisé, productivité horaire ou par emploi, le Royaume-Uni, qui avait en 1890 le plus haut niveau de productivité, est rattrapé, puis dépassé par les États-Unis. Quant au Japon et à la France, le rattrapage fait converger leur niveau de productivité vers celui du Royaume-Uni. Ces observations sont conformes à l'analyse en termes de frontière technologique : lorsque les pays en sont éloignés, leur potentiel de croissance est élevé car ils peuvent bénéficier des retombées technologiques provenant du ou des pays qui sont sur la frontière technologique.

Taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et de la productivité horaire du travail (en %)

	1870-1913	1913-1929	1929-1950	1950-1973	1973-2000
Productivité horaire Europe	1,49	1,76	1,35	4,44	2,40
Productivité horaire États-Unis	1,90	2,40	2,48	2,68	1,37
PIB par tête Europe	1,25	0,97	0,79	3,61	1,77
PIB par tête États-Unis	1,79	1,65	1,55	2,40	1,64

Source : R. Gordon, *Interpreting the One Big Wave in US Long Term Productivity Growth*, 2000.

Productivité par tête, productivité horaire, durée du travail

Le nombre total d'heures travaillées résulte du produit du nombre total d'emplois par le nombre annuel d'heures travaillées par chaque **actif occupé**. Dans les pays développés, la hausse de l'emploi s'est accompagnée d'une diminution de la durée du travail, légale, annuelle, hebdomadaire. Emploi et durée du travail ont ainsi évolué dans des sens opposés et à des rythmes différents selon les pays.

Depuis le début du ^{xx} siècle, dans tous les pays, le nombre d'emplois s'est accru alors que la durée annuelle du travail a baissé partout jusqu'à la fin des années 2000. Le temps

de travail moyen a tendance à diminuer en raison du recul de l'âge de la retraite, de l'allongement de la durée des études et de la conquête de droits sociaux en matière de durée du travail. Cette baisse du temps de travail est plus que compensée par l'augmentation de la productivité horaire, ce qui permet au total l'accroissement de la production.

Productivité du travail, volume et structure de l'emploi

La hausse de la productivité affecte le volume de l'emploi, le nombre d'emploi de l'économie dépend en effet de la variation de la **productivité** et de celle de la **production** elle-même déterminée par la demande (le nombre

d'emplois = production/productivité par tête). D'ailleurs, lorsque les gains de productivité ralentissent, la croissance économique « s'enrichit » en emploi : une augmentation du taux de croissance par exemple de 1 % s'accompagne de créations d'emplois plus nombreuses en comparaison d'une situation où la productivité augmentait plus rapidement.

On observe une hausse de la productivité du travail lors de chaque vague d'**innovations**, ce qui a des conséquences importantes sur l'emploi et fait resurgir la crainte d'un **chômage technologique**. Aujourd'hui, on s'inquiète par exemple des progrès réalisés en matière de robotique et d'intelligence artificielle, de l'essor du traitement des données de masse (*big data*), des futures voitures autonomes, etc., sur le volume de l'emploi. Néanmoins, l'observation des faits historiques nous montre que le volume de l'emploi n'a pas diminué, au contraire, malgré la succession de plusieurs **révolutions industrielles**.

Toutes choses égales par ailleurs, la hausse de la productivité, réduit le nombre d'emplois pour produire un volume identique ou supérieur de biens et services. Cependant, la hausse de la production nécessite plus d'emplois. La hausse de la productivité ne supprime des emplois que lorsque la croissance de la production elle-même est plus faible que celle de la productivité.

Par ailleurs, la hausse de la productivité rend possible la baisse des prix et la hausse des salaires. Au niveau macroéconomique, ces effets de création d'emplois (également alimentés par l'apparition de nouveaux produits) l'ont emporté sur les effets destructeurs d'emplois. La plupart du temps, les emplois sont détruits dans certains secteurs et créés dans d'autres.

La hausse de la productivité rend nécessaires des modifications de la structure et de la nature des emplois (par qualification, par secteur d'activité, etc.). Dans un rapport publié en janvier 2017 et intitulé *Automatisation, numérisation et emploi*, le Conseil d'orientation de l'emploi parvient aux conclusions suivantes :

« – moins de 10 % des emplois existants présentent un cumul de vulnérabilités susceptibles

de menacer leur existence dans un contexte d'automatisation et de numérisation ;

– mais la moitié des emplois existants est susceptible d'évoluer, dans leur contenu, de façon significative à très importante ;

– les progrès technologiques continuent à favoriser plutôt l'emploi qualifié et très qualifié. »

Quel ralentissement des gains de productivité ?

Tertiarisation de l'économie et ralentissement des gains de productivité

À court terme, si l'on suppose la durée du travail constante, le nombre total d'emplois d'un **secteur d'activité** (ou bien d'une économie) est égal à la production divisée par la productivité par tête. Lorsque la croissance de la production est inférieure à celle de la productivité, il y a destruction nette d'emplois (secteurs primaire et secondaire). Quand la croissance de la production est supérieure à celle de la productivité, il y a création nette d'emplois (c'est le cas du secteur tertiaire).

Dès les années 1960, J. Fourastié (1907-1990) opposait la rapidité du progrès technique dans l'industrie et l'agriculture aux faibles gains de productivité dans le **secteur tertiaire**, ce qui induit, compte tenu de l'évolution de la **demande**, une augmentation de la **population active** de ce secteur comme le prévoit la **loi des trois secteurs**. La migration de l'agriculture et de l'industrie vers les services modifie le rythme des gains de productivité en déformant la structure de l'économie vers le secteur où la croissance de la productivité est moindre. Cette analyse est aujourd'hui dépassée du fait de l'importance des activités de services dans les économies développées et de l'importance des gains de productivité dans ces activités.

Le ralentissement des gains de productivité selon la **loi de Baumol**, est lié aux mécanismes de formation des salaires. Les hausses de salaires qui se produisent dans les secteurs « modernes » (où la croissance de la productivité est plus élevée) finissent par se produire dans certains services pour lesquels les gains de productivité sont faibles (par exemple les spectacles de l'art vivant). Il en découle un ralentissement de la croissance.

Cependant, les services connaissent des gains de productivité importants du fait de la pénétration croissante de l'informatique et des automates programmables (automatisation dans les transports et les banques, les supermarchés, etc.).

Beaucoup de spécialistes admettent que le ralentissement des gains de productivité observé est lié à des problèmes de mesure. Comme le fait remarquer le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, on évalue mal l'amélioration de la qualité des services alors que celle-ci est essentielle pour les utilisateurs (qualité d'un logiciel, services de conseils et services financiers aux entreprises, service de réparation, de restauration, soins médicaux pour les consommateurs, etc.). La **production non marchande** des services publics, dont la qualité augmente (tels que l'éducation ou la santé), est également sous-estimée. Le ralentissement des gains de productivité résulterait ainsi en partie du système de **comptabilité nationale**.

Les nouvelles technologies, gains de productivité et productivité globale des facteurs

Au début des années 1990 s'est engagé aux États-Unis un débat à partir du **paradoxe de Solow**. R. Solow constatait la faible contribution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les gains de productivité aux États-Unis. Mais à partir de 1995-2000, le paradoxe semblait résolu puisque les États-Unis avaient retrouvé des gains de productivité plus rapides et un rythme de croissance économique plus soutenu.

Les études empiriques ont confirmé que le progrès technique dans les TIC a directement contribué à la croissance de la PGF, mais avec un décalage dans le temps parce que les TIC permettent l'émergence des biens de réseau dont l'utilité augmente avec le nombre d'utilisateurs. La puissance des **effets de réseau** résultant de l'investissement dans les technologies de l'information conduit à terme à un rajeunissement du capital et l'amélioration rapide de ses performances avec une forte baisse de prix relatif. Par exemple, aux États-Unis, le prix des matériels

informatiques a connu une baisse de 15 % par an en moyenne sur la période 1980-2005 alors que dans le même temps le prix de PIB augmentait annuellement de 3 %.

Une étude du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (janvier 2016), « Comprendre le ralentissement de la productivité en France », consacrée à l'explication du « décrochage » de la croissance de la productivité, considère que les entreprises françaises ne sont pas totalement entrées dans l'ère du numérique du fait d'une insuffisance d'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Selon cette étude, « depuis les années 1990, la France présente en effet un retard important en termes de diffusion des TIC au sein de son tissu productif relativement aux États-Unis. [...] Le stock de capital TIC français serait inférieur d'environ un quart au stock actuel des États-Unis, à peu près au niveau du stock américain de la fin des années 1980 (juste avant leur boom d'investissement en TIC). Plus largement, les entreprises françaises n'ont pas encore pleinement effectué leur conversion au numérique. En effet, en 2014, seules 63 % d'entre elles disposent d'un site Web, quand ce chiffre dépasse les 75 % dans la plupart des économies avancées et 90 % dans les pays nordiques. De même, seules 17 % des entreprises utilisent les réseaux sociaux pour leurs relations clients, contre 25 % en moyenne dans l'OCDE. Enfin, les données de l'*International Federation of Robotics* montrent qu'en 2013, le taux d'équipement des entreprises en robotique est deux fois plus faible en France qu'aux États-Unis et en Allemagne. »

✚ Selon certains économistes, le ralentissement des gains de productivité aurait un caractère structurel et conduirait à une **stagnation séculaire**. Certains, notamment R. Gordon, considèrent que l'impact de l'**innovation** sur la croissance est plus faible que par le passé : la révolution des technologies de l'information et la communication aurait dans cette perspective moins d'influence sur les facteurs de production que la machine à vapeur ou l'électricité n'en ont eue en leur temps.

Productivité du capital

- *Productivité marginale du capital, Productivité moyenne apparente du capital*

Productivité du travail

- *Productivité horaire, Productivité marginale du travail, Productivité moyenne apparente du travail, Productivité par tête*

Productivité globale des facteurs (PGF)

La productivité globale des facteurs (PGF) est le rapport entre le **volume** de la **production** obtenue et le volume de l'ensemble des **facteurs de production** utilisés.

En pratique, ce calcul soulève des problèmes délicats. Il suppose l'utilisation d'**indices synthétiques** pour mesurer la variation en volume de la production et des facteurs : il y aura **gains de productivité** lorsque l'indice de la production progresse plus vite que l'indice de la quantité de facteurs.

- ⊕ *Fluctuations et crises économiques, Productivité*
- *Économie d'échelle, Paradoxe de Solow, Productivité moyenne apparente du capital, Productivité moyenne apparente du travail, Progrès technique, Rendement d'échelle*

Productivité horaire

La productivité horaire est le rapport entre la **production** et le nombre d'heures travaillées. La productivité horaire est habituellement utilisée pour effectuer des comparaisons de **productivité moyenne apparente du travail** dans la mesure où elle neutralise le fait que la durée du travail diffère d'un pays à l'autre, d'une unité de production à l'autre, etc.

- ⊕ *Productivité*
- *Compétitivité, Cycle de productivité, Gains de productivité, Productivité marginale du travail, Productivité moyenne apparente du capital*

Productivité marginale

La productivité marginale (ou produit marginal) d'un **facteur de production** est l'augmentation de la **production** entraînée par l'augmentation d'une unité de la quantité de ce facteur.

- ⊕ La **théorie néoclassique** fait l'**hypothèse** que lorsque la production s'accroît, la productivité marginale d'un **facteur de production** commence par augmenter puis, passé un certain seuil, la productivité marginale de ce facteur décroît : c'est la **loi des rendements marginaux décroissants**.

- ⊕ *Marchés et prix, Productivité*

- *Marginalisme, Productivité moyenne apparente du capital, Productivité moyenne apparente du travail, Rendement d'échelle, Rendement factoriel*

Productivité marginale du capital

La productivité marginale (ou produit marginal) du capital est le supplément de **production** en volume obtenu grâce à l'utilisation d'une unité supplémentaire de **capital**. C'est le rapport $\Delta Y / \Delta K$ où Y représente la production et K le capital.

- ⊕ Pour J. Robinson (1903-1983), il est impossible d'établir une mesure agrégée du stock de capital en termes physiques, ce qui remet en cause la théorie néoclassique de la **répartition fonctionnelle**.
- ⊕ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques, Productivité*
- *Coefficient de capital, Cycle de productivité, Marginalisme, Productivité globale des facteurs, Productivité moyenne apparente du capital, Rendement factoriel*

Productivité marginale du travail

La productivité marginale (ou produit marginal) du travail désigne la variation de la **production** en **volume** provoquée par l'augmentation d'une unité de la quantité de **travail**. C'est le rapport $\Delta Y / \Delta L$ où Y représente la quantité produite et L la quantité de travail.

- ⊕ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques, Marché du travail, emploi et chômage, Productivité*
- *Marginalisme, Productivité globale des facteurs, Productivité moyenne apparente du travail, Rendement factoriel*

Productivité moyenne

La productivité moyenne (ou produit moyen) d'un **facteur de production** se définit comme le rapport de la quantité produite et de la quantité de facteur utilisée pour réaliser la **production**.

- ⊕ *Marchés et prix, Productivité*
- *Productivité moyenne apparente du capital, Productivité moyenne apparente du travail, Produit total*

Productivité moyenne apparente du capital

La productivité moyenne apparente du capital est le rapport entre la **valeur ajoutée** et le **capital fixe** productif. C'est le rapport Y / K .

- ⊕ La productivité moyenne apparente du capital peut être calculée en **volume** ou en **valeur**. Elle est l'inverse du **coefficient de capital** et mesure l'**efficience** du facteur capital.

- ✚ Le qualificatif d'« apparente » renvoie au fait que la variation observée de la **productivité** d'un facteur peut provenir soit d'une amélioration de l'efficience de ce facteur soit d'une utilisation plus intensive ou plus efficiente de l'autre. Par exemple, la croissance de la **productivité du capital** résulte souvent d'un accroissement de la qualification des travailleurs. Le terme « apparente » rappelle donc que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de leur combinaison.

➤ *Capital et investissement, Productivité*

- ➔ *Productivité marginale du capital, Régime d'accumulation*

Productivité moyenne apparente du travail

La productivité moyenne apparente du travail est le rapport entre la **valeur ajoutée** et la quantité de travail utilisé. Elle mesure l'efficience productive du **travail**.

Elle peut être calculée en **volume** ou en **valeur**.

Le **facteur de production** travail peut se mesurer en nombre d'heures de travail ou en nombre de travailleurs.

- ✚ Le qualificatif d'« apparente » renvoie au fait que la variation observée de la **productivité** d'un facteur peut provenir soit d'une amélioration de l'efficience de ce facteur soit d'une utilisation plus intensive ou plus efficiente de l'autre. Par exemple, la croissance de la **productivité du travail** résulte souvent d'un accroissement du **capital** par tête. Le terme apparent rappelle donc que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de leur combinaison.

➤ *Productivité*

- ➔ *Productivité globale des facteurs (PGF), Productivité marginale du travail, Productivité moyenne apparente du capital*

Productivité par tête

La productivité par tête est le rapport entre la **production** et le nombre d'**actifs** employés pour réaliser cette production. C'est une façon de mesurer la **productivité moyenne apparente du travail**, pour faire des comparaisons entre pays et évaluer l'**efficience** dans la mobilisation du facteur travail. Néanmoins, la productivité par tête dépend en partie de la durée du travail qui diffère d'une unité de production à l'autre, d'un secteur à l'autre, etc. C'est pour cette raison que la plupart des études préfèrent prendre comme indicateur la **productivité horaire**.

➤ *Mondialisation, Productivité*

- ➔ *Compétitivité structurelle, Cycle de productivité, Gains de productivité, Productivité marginale du travail, Productivité moyenne apparente du capital*

Produit intérieur brut (PIB)

Dans la **comptabilité nationale**, le produit intérieur brut (PIB) est un **agrégat** représentant le résultat final de l'activité de **production** des unités productrices résidentes.

Selon l'INSEE, le PIB au **prix de marché** peut se calculer de trois façons différentes :

- par la somme des **valeurs ajoutées brutes** des différents **secteurs institutionnels** ou des différentes **branches** d'activité, augmentée des **impôts** moins les **subventions** sur les produits ;

- par la somme des emplois finals intérieurs de biens et services (consommation finale effective, **formation brute de capital fixe**, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;

- par la somme des emplois des **comptes d'exploitation** des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, **impôts sur la production** et les importations, moins les **subventions**, **excédent brut d'exploitation**, revenu mixte.

- ✚ Le terme brut signifie que les montants retenus le sont avant **amortissement** des équipements.

Le PIB mesure le **flux** de biens et de services produits au cours d'une année. Contrairement à une formulation usuelle mais contestable, il ne mesure pas la « richesse » si on entend par ce mot le **patri-moine** qui est un **stock**.

➤ *Comptabilité nationale*

- ➔ *Équilibre emplois-ressources*

Produit intérieur brut par habitant (ou par tête)

Le produit intérieur brut par habitant (ou PIB par tête) est la valeur du **produit intérieur brut (PIB)** réalisée dans une année sur un **territoire** donné (un pays ou une région) divisée par le nombre d'habitants de ce territoire.

C'est un indicateur du niveau de **développement** d'un pays. Dans ce cas, il est souvent exprimé en **parité de pouvoir d'achat (PPA)**.

Le PIB par habitant ne reflète qu'imparfaitement le niveau de **bien-être** de la population. Il néglige en partie la production domestique, l'**économie souterraine** et l'économie informelle. Le PIB par habitant n'est qu'une moyenne qui masque donc les inégalités dans la **répartition des revenus** au sein de la population.

- ✚ Le PIB par habitant n'est pas égal au revenu national par habitant.

- *Comptabilité nationale, Économie du développement, Productivité, Revenus*
- ➔ *Croissance verte, Gains de productivité, Indice de développement humain (IDH), Niveau de vie, Nouveaux indicateurs de richesse, Revenu national disponible*

Produit intérieur brut potentiel

Le produit intérieur brut potentiel est celui qui résulterait de l'utilisation optimale des ressources productives (sans tensions inflationnistes). Lorsque le **produit intérieur brut** effectif (PIB) est inférieur au produit intérieur brut potentiel, la stimulation de la **demande** par une **politique de relance** peut améliorer la croissance et l'**emploi** sans tensions inflationnistes.

- *Croissance économique, Politique économique*
- ➔ *Croissance potentielle, Gap d'Okun, Loi d'Okun, NAIRU, Produit intérieur brut (PIB), Taux de chômage naturel*

Produit intérieur brut vert

Le PIB vert serait une mesure du **PIB** qui prendrait en compte les dommages infligés à l'environnement, autrement dit la consommation de **ressources naturelles** et de la pollution.

À l'occasion de la conférence Rio+20 (2012), les Nations unies ont proposé une mesure du PIB vert : l'*Inclusive Wealth Index* (IWI). L'IWI ajoute au PIB la valeur du flux d'accroissement du **capital humain** et le flux de diminution du **capital naturel**. Il mesure donc la soutenabilité de la **croissance économique**.

Cet indicateur est critiqué par certains commentateurs en raison des conventions de mesure quant à la diminution du capital naturel et parce qu'il repose sur l'hypothèse d'une substituabilité forte entre les divers capitaux (donc sur une approche en termes de **soutenabilité faible**).

- *Comptabilité nationale, Économie et écologie*
- ➔ *Décroissance soutenable, Développement durable, Économie de l'environnement, Empreinte écologique, Épargne nationale nette ajustée, Équation de Kaya, Soutenabilité forte*

Produit marginal

- ➔ *Productivité marginale*

Produit moyen

- ➔ *Productivité moyenne*

Produit net

Pour l'École physiocratique, le produit net est la création de **richesse** découlant de l'activité agricole qui est pour eux la seule activité productive.

Le produit net résulte d'un « don gratuit de la nature » : par exemple quand on sème un grain de blé, on obtient un épi de blé avec de nombreux grains. Le produit net est ensuite réparti entre les différentes classes de la société selon un processus qui est décrit par le **tableau économique des physiocrates**. K. Marx (1818-1883) s'est inspiré de façon critique du concept de produit net pour construire le concept de **plus-value**.

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Circuit économique, Théorie économique*

Produit net bancaire (PNB)

Selon l'INSEE, le produit net bancaire est la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires. Il mesure la contribution spécifique des **banques** à l'augmentation du produit national et peut en cela être rapproché de la **valeur ajoutée** dégagée par les entreprises non financières.

- ➔ *Monnaie*

Produit par tête

- ➔ *Productivité par tête*

Produit total

Le produit total d'un **bien** est la quantité produite de ce bien.

- *Productivité*
- ➔ *Fonction de production, Productivité marginale, Productivité moyenne, Règle d'épuisement du produit*

Produits dérivés

Les produits dérivés sont des **contrats** dont la valeur dépend de celle d'un autre **actif** (dit **actif sous-jacent**). Par exemple la valeur d'un contrat portant sur une **option** de change dépend de l'évolution du **cours du change** de la **devise** considérée. Les produits dérivés peuvent être des options ou des **contrats futurs**, les actifs sous-jacents peuvent être des **obligations**, des **actions**, des marchandises, etc.

- ✚ Les produits dérivés existent depuis très longtemps (notamment sur les marchandises), mais depuis les années 1970, la montée des **risques** et la volonté de certains **agents** économiques de se couvrir contre ces risques ont favorisé le développement des produits dérivés sur les marchés financiers.

- *Finances internationales*
- ➔ *Échanges financiers, Marché à terme des instruments financiers, Marché dérivé, Marché des options négociables de Paris*

Produits structurés

→ Crédits structurés, Dérivés de crédits

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles a été mise en place par l'INSEE en 1982. Dans cette nomenclature, les groupes socioprofessionnels se subdivisent en catégories socioprofessionnelles qui elles-mêmes sont décomposées en professions.

Une nouvelle version de cette nomenclature a été mise en place en 2003 (PCS 2003). Elle se décompose en 8 groupes, 42 catégories et 486 professions pour les actifs (+ 11 pour les inactifs). Les groupes définis par cette nomenclature présentent une certaine homogénéité sociale. Au nombre de huit dont six pour les actifs, les postes principaux de la nomenclature sont constitués sur la base de plusieurs critères (profession, statut – salarié ou non –, activité économique, niveau de diplôme) :

- agriculteurs exploitants ;
- **artisans**, commerçants, chefs d'entreprise ;
- cadres, professions intellectuelles supérieures ;
- professions intermédiaires ;
- employés (y compris personnel de service) ;
- ouvriers (y compris agricoles) ;
- retraités (classés selon leur ancienne profession) ;
- autres personnes sans activité professionnelle (élèves, étudiants, personnes diverses sans activité professionnelle).

✚ Depuis de nombreuses années, une nomenclature européenne est en voie d'élaboration mais elle n'a pas encore été adoptée par l'ensemble des pays de l'**Union européenne (UE)**.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

→ *Population active, Population active occupée*

Profit

Le profit est le **revenu** du **capital** et/ou de l'**entrepreneur**. En **comptabilité nationale** comme en comptabilité privée, ce concept est mesuré par l'**excédent brut d'exploitation**.

Les différentes **théories économiques** offrent des explications différentes de la nature et de l'origine du profit :

- pour l'**école classique**, en particulier D. Ricardo (1772-1823), le profit est un résidu, c'est ce qui reste du revenu global lorsque les **salaires** et la **rente foncière** ont été payés ;
- pour K. Marx (1818-1883), le profit résulte de l'**exploitation** des salariés ;
- pour les néoclassiques, le **profit pur** est un résidu, une fois la rémunération des deux facteurs

de production (le travail et le capital) retranchée de la recette totale. En courte période, un profit positif peut exister mais il a un caractère transitoire, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché conduisant à une baisse du prix. En longue période, l'**équilibre du producteur** se caractérise ainsi par un **profit pur nul**, puisque le prix se fixe au minimum du **coût moyen** ;

– pour J. Schumpeter (1883-1950), le profit rémunère l'**innovation**, mais celle-ci ayant vocation à être imitée et à se diffuser, le profit est, là aussi, transitoire ;

– pour F. Knight (1885-1972), le profit rémunère la prise de « **risque** non assurable » par l'**entrepreneur (incertitude)**.

☞ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Revenus*

→ *Baisse tendancielle du taux de profit, Équilibre du producteur, Rentabilité, Taux de marge, Taux de profit, Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière*

Profit pur

Dans la **théorie néoclassique**, le profit pur (ou profit extra, ou **rente** du producteur) est le revenu résiduel de l'**entreprise** qui s'obtient en retranchant le **coût total** de la **recette totale**. Le **coût total** inclut le coût des **facteurs de production**. Autrement dit, la rémunération normale du capital, qui est égale au **taux d'intérêt** du marché, est incluse dans les coûts de production. Le concept de profit pur dans la théorie néoclassique est donc différent du profit au sens usuel et du **bénéfice**.

En **concurrence pure et parfaite**, le profit pur, lorsqu'il est positif, a un caractère transitoire, car il conduit à l'entrée sur le **marché** de nouveaux **producteurs**. L'augmentation de l'**offre** qui en découle fait baisser le **prix** jusqu'au minimum du **coût moyen**. Le profit pur est alors nul (les propriétaires du capital sont rémunérés « normalement », au taux d'intérêt).

☞ *Marchés et prix*

→ *Équilibre du producteur en longue période, Maximisation du profit, Rentabilité, Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière*

Profit warning

Le *profit warning* est une expression anglo-saxonne qui signifie « avertissement sur les résultats ». Cet avertissement est lancé lorsque les dirigeants d'une **entreprise** estiment que les résultats à venir ne seront pas en adéquation avec ceux anticipés par les **agents économiques**, en particulier par les analystes financiers. Le *profit warning* est destiné

à préserver la **confiance** des **marchés financiers** en avertissant sur la réalité des profits à venir. Si l'alerte est faite à temps, la réaction du marché financier peut se ramener à une simple correction des cours en Bourse de l'action. Si l'alerte est tardive, il peut en résulter une diminution plus ou moins forte du cours de l'action. Le *profit warning* est aujourd'hui une obligation légale visant à empêcher les délits d'initiés.

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- *Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Groupe d'entreprises, Investissement de portefeuille*

Profitabilité

Selon l'INSEE, la profitabilité est le rapport entre le profit et la production. Le taux de profitabilité rapporte le résultat net comptable au chiffre d'affaires hors taxes et se différencie du **taux de rentabilité** qui rapporte le résultat net aux ressources utilisées pour l'obtenir.

E. Malinvaud (*Réexamen de la théorie du chômage*, 1980) a utilisé le terme profitabilité dans un sens spécifique. La profitabilité est alors un indicateur de **rentabilité** qui « mesure l'avantage qui peut être attendu de nouvelles opérations productives ». Cette capacité de l'**investissement** à engendrer un **profit** peut être appréhendée par la différence entre la **rentabilité financière** (rendement des **capitaux propres**) et le **taux d'intérêt réel** (rendement moyen des **placements**).

- *Capital et investissement, Entreprises et système productif*
- *Effet de levier, Efficacité marginale de l'investissement, Q de Tobin, Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière, Taux interne de rendement, Théorème Modigliani-Miller, Valeur actualisée nette (VAN)*

Programme d'ajustement structurel

- *Politique d'ajustement structurel*

Programme de recherche scientifique

Le concept de programme de recherche scientifique a été forgé par I. Lakatos (1922-1974). Il désigne un ensemble de **théories** qui se consacrent au même domaine de recherche. Un programme de recherche est constitué d'un **noyau dur** et d'une **ceinture protectrice**, il fournit au chercheur à la fois une heuristique négative (dans la mesure où les propositions qui constituent le noyau dur ne doivent pas être soumises à **réfutation**) et une heuristique positive (en indiquant quelles sont

les orientations qui permettent de développer le programme de recherche).

- *Épistémologie économique*
- ➔ *Heuristique, Paradigme*

Progrès économique

Pour F. Perroux (1903-1987) : « Le progrès économique est la propagation aux moindres coûts humains, à la vitesse la plus grande en première approximation (à la vitesse optimum dans une analyse plus approfondie), de la nouveauté, au sein d'un réseau d'activités économiques dont le sens, la signification devient accessible à tous. » À la différence de la **croissance économique**, le progrès économique n'est pas seulement quantitatif, il suppose la prise en compte de la répartition des fruits de la croissance (elle doit bénéficier à tous), il ne se limite pas à l'économique et suppose la maîtrise collective du sens de l'activité économique et la prise en compte des **coûts de l'homme**.

- *Croissance économique, Économie du développement*
- ➔ *Bien-être, Capabilités, Développement, Développement durable*

Progrès technique

D'après P. Ralle et D. Guellec, « le progrès technique est défini de façon générale comme un accroissement de la connaissance que les hommes ont des lois de la nature appliquées à la production. Il consiste donc en l'invention de produits et procédés nouveaux, qui augmentent le **bien-être** des individus soit par un accroissement soit par une transformation de la consommation. »

- *Croissance économique*
- ➔ *Économie de la connaissance, Gains de productivité, Innovation, Nouvelle économie, Productivité, Révolution industrielle*

Progrès technique autonome

Dans les théories de la **croissance économique**, le progrès technique autonome désigne l'ensemble des éléments qui contribuent à l'augmentation de la **production** au-delà de ce qui est expliqué par l'accroissement du facteur **capital** et du facteur **travail**. Le **progrès technique** est alors considéré comme « un troisième **facteur de production** », un **facteur résiduel**.

- *Croissance économique, Productivité*
- ➔ *Gains de productivité, Innovation, Productivité globale des facteurs*

Progrès technique exogène

- ➔ *Progrès technique autonome*

Progrès technique incorporé

Le **progrès technique** est dit incorporé lorsqu'il exerce ses effets par l'intermédiaire des **facteurs de production**. Par exemple, dans les modèles où la **productivité du capital** est fonction de l'**investissement net**, on suppose que le **progrès technique** est incorporé au **capital**.

⇒ Croissance économique, Productivité

➔ Innovation

Progrès technique induit

Le **progrès technique** est induit lorsqu'il apparaît comme une conséquence de la croissance de la **production**. Par exemple, selon la thèse des **effets d'apprentissage** (*learning by doing*), produire en plus grande quantité permet d'être plus efficace et plus efficient.

⇒ Croissance économique, Productivité

➔ Efficacité, Efficience, Innovation

Progrès technique neutre

Le **progrès technique** est qualifié de neutre lorsqu'il laisse inchangé certains rapports de la **combinaison productive** :

– le **coefficient de capital** $v = K/Y$ ou son inverse qui est la **productivité moyenne** du capital ;

– le coefficient d'utilisation de la main-d'œuvre $u = L/Y$ ou son inverse qui est la **productivité moyenne du travail** (ou production par tête) ;

– l'intensité capitaliste $k = K/L$.

⇒ Croissance économique

➔ Productivité moyenne apparente du capital, Productivité moyenne apparente du travail, Progrès technique neutre au sens de Harrod, Progrès technique neutre au sens de Hicks, Progrès technique neutre au sens de Solow

Progrès technique neutre au sens de Harrod

Le **progrès technique** est neutre au sens de Harrod si le **coefficient de capital** (K/Y) reste constant à **taux d'intérêt** inchangé. Affirmer que le progrès technique est neutre au sens de Harrod conduit à exiger qu'il élève la seule **productivité du travail**. Il est dit *labour augmenting* puisqu'il équivaut à une augmentation de la quantité de **travail** disponible.

⇒ Croissance économique

➔ Progrès technique neutre, Progrès technique neutre au sens de Hicks, Progrès technique neutre au sens de Solow

Progrès technique neutre au sens de Hicks

Le **progrès technique** est neutre au sens de Hicks s'il augmente à la fois et également l'efficacité du facteur **travail** et celle du facteur **capital**. Il laisse inchangé le rapport des **productivités marginales** des **facteurs de production**, c'est-à-dire le **taux marginal de substitution technique**. Dans ces conditions, le **progrès technique** n'entraîne aucune modification de la **combinaison productive**. Il est dit à la fois *labour augmenting* et *capital augmenting*.

⇒ Croissance économique

➔ Progrès technique neutre, Progrès technique neutre au sens de Harrod, Progrès technique neutre au sens de Solow

Progrès technique neutre au sens de Solow

Le progrès technique est neutre au sens de Solow s'il laisse le coefficient d'utilisation de la main-d'œuvre (L/Y) constant à **taux de salaire** inchangé. Affirmer que le progrès technique est neutre au sens de Solow conduit à exiger qu'il élève la seule **productivité du capital**. On dit qu'il est *capital augmenting* puisqu'il équivaut à une augmentation de **capital**.

⇒ Croissance économique

➔ Progrès technique neutre, Progrès technique neutre au sens de Harrod, Progrès technique neutre au sens de Hicks

Promotion des exportations

➔ Industrialisation par promotion des exportations

Propension à consommer

La propension à consommer mesure la part du **revenu** qui est affectée à la **consommation**. On distingue :

– la propension moyenne à consommer qui se calcule par le rapport entre la **consommation** et le **revenu** à un moment donné soit C/R ;

– la propension marginale à consommer qui se calcule par le rapport entre la variation de la consommation et la variation du revenu soit $\Delta C / \Delta R$.

⊕ La somme de la propension à consommer et de la **propension à épargner** est égale à 1.

➔ Consommation et épargne

➔ Loi psychologique fondamentale

Propension à épargner

La propension à épargner mesure la part du **revenu** qui est affectée à l'épargne. On distingue :

- la propension moyenne à épargner qui est le rapport entre l'épargne et le revenu : E/R ;
- la propension marginale à épargner qui est le rapport entre la variation de l'épargne consécutive à une variation du revenu ; c'est le rapport $\Delta E/\Delta R$.

✚ La somme des propensions à épargner et à consommer est égale à 1.

☉ *Consommation et épargne*

➔ *Loi psychologique fondamentale, Propension à consommer*

Propension à exporter

La propension à exporter est la mesure de la part des **exportations** dans le **produit intérieur brut (PIB)**. On distingue :

- la propension moyenne à exporter qui est égale au rapport : Exportations/PIB ;
- la propension marginale à exporter qui est égale au rapport : Variation des exportations/Variation du PIB.

☉ *Commerce international*

➔ *Propension à importer*

Propension à importer

La propension à importer est la mesure de la part des **importations** dans le **PIB**. On distingue :

- la propension moyenne à importer qui est égale au rapport : Importations/PIB ;
- la propension marginale à importer qui est égale au rapport : Variation des importations/Variation du PIB.

☉ *Commerce international*

➔ *Propension à exporter*

Propension marginale à consommer

➔ *Propension à épargner*

Propension marginale à épargner

➔ *Propension à épargner*

Propension moyenne à consommer

➔ *Propension à consommer*

Propension moyenne à épargner

➔ *Propension à épargner*

Prophétie autoréalisatrice

➔ *Anticipations autoréalisatrices*

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle désigne la propriété des créations de l'esprit. Elle comprend :

- d'une part la propriété industrielle qui concerne les inventions donnant lieu à des brevets, marques, noms commerciaux, enseignes, noms de domaine, appellation d'origine, dessins et modèles industriels ;
- d'autre part la propriété des créations artistiques qui donnent lieu à des droits d'auteur : œuvres littéraires, musicales, graphiques et plastiques, les logiciels.

✚ L'essor de l'Internet et des nouvelles technologies de l'information et la communication rend plus difficile la protection de la propriété des créations artistiques (téléchargement illégal de musique et de films).

✚ La protection de la propriété intellectuelle fait l'objet d'analyses théoriques qui se développent dans le cadre de l'**économie de la connaissance** et de l'économie de l'**innovation**. Une protection trop importante confère des positions de **monopole** trop longues et une protection insuffisante réduit l'incitation à innover.

✚ Les droits de propriété intellectuelle font l'objet d'un accord spécifique au sein de l'**Organisation mondiale du commerce (Accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce – ADPIC)**. Les pays en développement sont réticents à une définition trop stricte des **droits de propriété intellectuelle** qui pourrait freiner les **transferts de technologie**.

☉ *Marchés et prix, Mondialisation*

➔ *Droits de propriété, Économie de l'information, Économie de l'innovation, Économie de la gratuité, Gouvernance, Théorie des incitations, Tragédie des anti-communs*

Propriété privée/propriété sociale

La distinction « propriété privée, propriété sociale » est introduite par le sociologue R. Castel dans un livre intitulé *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi* (2001).

Reprenant l'un des fondements de la pensée libérale (la propriété de soi chez J. Locke), Castel montre que la propriété privée est le socle qui permet à l'individu de s'affranchir des sujétions de la société traditionnelle. Qu'en est-il alors de la situation des individus non-propriétaires dans une société qui se veut démocratique et respectueuse des droits individuels ? Pour Castel, la propriété

sociale, liée à l'essor de l'**État-providence**, est le complément de la propriété privée dans la mesure où elle permet aux non-propriétaires d'accéder au statut d'individu libre et de citoyen. La propriété sociale est constituée par les droits dont disposent les individus à accéder à des biens et des services collectifs (santé, éducation, logement, etc.) et à des droits sociaux (pension de retraite, assurance chômage, etc.).

Dans cette perspective, l'intervention économique et sociale des pouvoirs publics est une condition du libéralisme politique.

À partir du début des années 1970, la crise de la **protection sociale**, la hausse du **chômage** et de la précarité professionnelle conduisent à une remise en cause de la propriété sociale qui prive un nombre croissant d'individus des garanties offertes par la société salariale. R. Castel parle de la « dés-tabilisation des stables » et de « l'effritement de la société salariale ».

➤ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Bien collectif, Pauvreté, Politique sociale, Prestations sociales, Redistribution, Sécurité sociale*

Protection effective

La protection effective prend en considération les **droits de douane** sur un bien final ainsi que les droits de douane sur les **consommations intermédiaires** (*inputs*). Plus précisément, la protection effective mesure l'augmentation de la **valeur ajoutée** unitaire provoquée par l'ensemble des **barrières tarifaires** mises en place sur le **bien final** et sur les *inputs*.

En effet, l'application de droits de douane *ad valorem* sur un bien final vise à faire augmenter le **prix** de ce bien et encourager la production domestique de ce bien. Mais cet effet peut être modifié par des droits de douane *ad valorem* sur les *inputs* qui font varier les coûts de production du bien.

On peut distinguer trois cas de figure :

1. Si les droits de douane sur les *inputs* sont identiques aux droits de douane sur le bien final, il n'y a aucun impact sur la valeur ajoutée unitaire qui garde la même importance dans le prix du bien (le prix est égal à la valeur des consommations intermédiaires + la valeur ajoutée).

Ainsi, un bien vendu 300 euros et dont la production a nécessité des consommations intermédiaires de 200 euros donne lieu à une valeur ajoutée de 100 euros, soit 33 % du prix de vente. Si les droits de douane sur le bien et sur les *inputs* sont de 20 %, le prix du bien passe à 360 euros et les consommations intermédiaires s'élèvent à 240 euros. La valeur ajoutée est alors de 120 euros,

elle a augmenté de 20 % également et représente toujours 33 % du prix du bien final.

2. Si les droits de douane sur les *inputs* (20 %) sont plus élevés que les droits de douane sur le bien final (10 %), le poids de la valeur ajoutée ($330 - 240 = 90$) va diminuer dans le prix total du bien ($90/330 = 27$ % du prix du bien).

3. Si les droits de douane sur les *inputs* sont plus faibles (10 %) que ceux sur le bien final (20 %), le poids de la valeur ajoutée ($360 - 220 = 140$) va augmenter et représenter 38,8 % du prix du bien final.

Le taux de protection effective (T) peut se calculer par la différence des valeurs ajoutées (VA) et peut différer du taux de protection nominal du bien final :

$T = (VA \text{ après protection} - VA \text{ avant protection}) / VA \text{ avant protection}$

– Dans le cas 1 : $T = (120 - 100) / 100 = 0,2 = 20$ % (identique au taux de protection nominal) ;

– Dans le cas 2 : $T = (90 - 100) / 100 = -10$ % (inférieur au taux de protection nominal, la protection a diminué) ;

– Dans le cas 3 : $T = (140 - 100) / 100 = 0,4 = 40$ % (supérieur au taux de protection nominal).

On voit donc que le taux de protection effective peut être différent du taux de protection nominal.

➤ *Commerce international*

➔ *Barrière non tarifaire, Barrière tarifaire, Discrimination non tarifaire, Libre-échange, Négociations commerciales multilatérales, Paradoxe de Bairoch, Protectionnisme*

Protection sociale

La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux **risques sociaux**, c'est-à-dire aux situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille. La protection sociale prend des formes diverses selon les systèmes d'**État-providence**. Elle peut fonctionner selon trois logiques : une logique d'**assurance sociale**, une logique d'**assistance sociale** et une logique de protection universelle qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépense pour l'ensemble des individus.

➤ *Protection sociale*

➔ *Assurance maladie, Assurance sociale, Assurance vieillesse, Démarchandisation, État social, Pôle emploi, Redistribution, Retraite*



PROTECTION SOCIALE

La protection sociale repose sur l'articulation de trois logiques : la logique d'**assurance sociale**, la logique d'**assistance**, la logique de protection universelle. Mais ces logiques s'articulent de façon spécifique au sein des systèmes nationaux de protection sociale. Pour rendre compte de cette diversité, G. Esping-Andersen (*Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, 1990, 2007) a construit une typologie inspirée par celle de R. Titmuss en sociologie politique (1958).

Cette typologie repose sur trois critères :

- le premier est le degré de **démarchandisation** ;
- le deuxième est le type de stratification sociale générée par la protection sociale. Les politiques sociales peuvent favoriser l'égalité de statut des citoyens en dotant chacun des mêmes droits, elles peuvent également favoriser (voire créer) un dualisme social en distinguant la minorité assistée de la majorité intégrée. Elles peuvent enfin entériner une vision corporatiste de la société en multipliant le nombre de caisses d'assurance aux statuts spécifiques ;
- le troisième correspond à la place respective de la sphère privée (famille et marché) et de la sphère publique dans la fourniture des prestations et des services sociaux.

En combinant ces trois critères, G. Esping-Andersen distingue trois régimes ou idéaux type d'**État-providence** :

1. *Le régime libéral*. Il n'offre qu'un faible degré de **démarchandisation** : seule la participation au marché garantit un revenu, une protection sociale d'entreprise et la possibilité de souscrire une assurance privée. L'aide publique ne concerne que les populations les plus en difficulté ; son seul objectif est de limiter la pauvreté. Les prestations forfaitaires versées sont peu généreuses pour éviter de dissuader les bénéficiaires de revenir sur le **marché du travail**. Les États-Unis, le Canada ou l'Australie se rapprochent de ce modèle.

2. *Le régime conservateur-corporatiste* qui se caractérise par un degré de **démarchandisation** plus élevé. Les assurances privées jouent un rôle minimal ; ce sont surtout les

assurances sociales professionnelles qui organisent une redistribution essentiellement horizontale. Dans ce modèle, la famille conserve un rôle important en matière de soins aux enfants et aux personnes âgées. D'après G. Esping-Andersen, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie ou la France relèvent de ce régime.

3. *Le régime social-démocrate*, enfin, est celui qui permet de s'éloigner le plus durablement du marché. Il offre une protection sociale universelle reposant sur des prestations élevées et l'accès à des services sanitaires et sociaux gratuits. Son objectif est de réduire les inégalités et non pas seulement de couvrir les besoins de base. Contrairement au régime conservateur-corporatiste, l'État permet ici de s'émanciper de la famille traditionnelle puisqu'il prend en charge le soin des enfants et des personnes âgées. La Suède et le Danemark relèvent de ce modèle.

✚ La **protection sociale** est la partie la plus visible du système de **redistribution**, mais les autres politiques publiques ont également des effets redistributifs, en particulier celles qui visent à fournir des services non marchands comme l'éducation.

Naissance et développement de la protection sociale

L'origine de la protection sociale : pauvreté et assistance sociale

Si l'on suit R. Castel (1933-2013), l'origine de la protection sociale remonte au XIV^e siècle, lorsque la fragilisation des sociétés préindustrielles oblige les municipalités et l'Église à organiser un secours aux indigents. Jusqu'alors, les protections contre la misère étaient assurées par la famille et la communauté (villageoise ou corporatiste). À partir du XIV^e siècle, l'Église déploie dans toute la chrétienté un réseau d'institutions charitables : léproseries, aumôneries, hospices et hôtels-Dieu financés par les legs et les dons des personnes soucieuses de leur salut. L'État intervient également. En Angleterre, les **lois sur les pauvres** (1601, 1723, 1782 et l'**acte de Speenhamland** voté en 1795) sont mises

en œuvre. En France, les révolutionnaires de 1789 imposent l'idée d'un droit au travail dans la lignée des « travaux de secours » et des « ateliers de charité ». Ces premières aides publiques sont consenties avec parcimonie selon deux critères déterminants :

- le premier est un critère de résidence : il faut être membre de la communauté pour pouvoir bénéficier de son secours. En Angleterre par exemple, les différentes lois sur les pauvres s'accompagnent d'une loi sur la domiciliation (*Act of Settlement*) qui fixe les pauvres à leur paroisse de naissance;
- le second est l'incapacité à travailler. On distingue ainsi dès le Moyen Âge le mendiant méritant (malade, invalide, vieillard, enfant) et le mendiant indigne (l'oisif).

Les dispositifs mis en place obéissent à deux logiques résumées par le titre de l'ouvrage de B. Geremek (1932-2008) *La potence ou la pitié* (1987) : une logique d'assistance et une logique de surveillance et de contrôle social des indigents et des vagabonds. L'**assistance sociale** doit également rester limitée pour ne pas entraver les mécanismes de marché supposés favoriser la création de richesse et donc la diminution de la pauvreté. Les premières mesures d'aide sociale sont donc vigoureusement dénoncées pour leurs supposés effets pervers (imprévoyance, mariage précoce, procréation, oisiveté, paresse). C'est la critique développée par Th. R. Malthus (1766-1834) dans la première édition de son *Essai sur le principe de population* (1798).

La question sociale et la naissance des assurances sociales

L'industrialisation du XIX^e siècle fragilise encore davantage les solidarités traditionnelles. Comme l'a montré K. Polanyi (1887-1964), l'instauration du marché auto-régulateur, en particulier dans le domaine du travail, suppose la suppression des formes anciennes de solidarité, souvent liées aux sociabilités familiale, professionnelle, religieuse, etc. De même, il faut effacer les normes traditionnelles qui régissaient l'usage de la force de travail. En France, en 1791, la loi Le Chapelier supprime les corporations et en Grande-Bretagne, l'**acte de Speenhamland** (1795) est lui aussi abrogé en

1834. La disparition des formes antérieures de solidarité s'accompagne d'un exode rural et d'une pauvreté laborieuse qui bouscule l'appréhension de la question sociale. En effet, pour la première fois, la pauvreté ouvrière n'entre pas dans les cadres traditionnels de l'assistance réservée soit aux invalides, soit à ceux qui ne trouvent pas d'emploi. L'État intervient alors en suivant deux canaux : le premier réglementaire protège les salariés les plus fragiles (en France, les lois de 1841, 1874 et 1892 réglementent le travail des enfants et des femmes), le second, assurantiel, se développe entre 1880 et 1914 en Europe autour de l'idée du **risque social**. L'Allemagne de Bismarck joue un rôle précurseur : l'assurance maladie est mise en place en 1883, l'assurance contre les accidents du travail en 1884, l'assurance invalidité vieillesse en 1889. Pour O. Bismarck (1815-1898), ces réformes ont explicitement pour but de détourner les ouvriers de la propagande socialiste. Quatre principes fondamentaux définissent le système bismarckien :

- une protection exclusivement fondée sur le travail et, de ce fait, limitée;
- une protection obligatoire pour les seuls salariés dont le salaire est inférieur à un certain montant, donc pour ceux qui ne peuvent recourir à la prévoyance individuelle;
- une protection sociale fondée sur la technique de l'assurance, qui instaure une proportionnalité des cotisations par rapport aux **salaires** et une proportionnalité des prestations;
- une protection gérée par les employeurs et les salariés eux-mêmes.

En Grande-Bretagne, il faut attendre 1911 pour que soit mis en place par l'État un système d'assurance obligatoire contre la maladie et le chômage. En France, ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'émerge un système d'assurances sociales (1910, loi sur les retraites ouvrières et paysannes ou loi ROP).

La période 1920-1940 correspond à la consolidation du système des assurances sociales. Les avantages obtenus par une minorité de travailleurs s'étendent aux classes moyennes, parfois à toute la population. Les incertitudes et les débats du début du siècle s'estompent et le processus devient

irréversible. En France, la loi sur les **assurances sociales** voit le jour le 30 avril 1930 et couvre les risques de maladie, maternité, vieillesse, invalidité et décès. Elle est complétée par la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales.

Aux États-Unis, jusqu'en 1930, le gouvernement fédéral, par fidélité aux principes du **libéralisme**, refuse toute intervention sociale systématique : l'aide aux nécessiteux est laissée à l'appréciation des États fédérés, des municipalités ou des organismes charitables. L'économie de marché est censée fournir aux individus des revenus élevés et des emplois nombreux (conception résiduelle de la protection sociale).

Avec la **crise économique** de 1929, le chômage apparaît désormais comme un risque majeur. Par ailleurs, la **théorie keynésienne** justifie l'intervention de l'État et la **redistribution**. Aux États-Unis, le traumatisme de la crise conduit au vote du *Social Security Act* (1935), qui complète la politique économique du **New Deal**. Il s'agit d'une loi combinant l'assurance et l'assistance, et non d'une protection sociale générale. La loi introduit une **assurance vieillesse** coordonnée par le gouvernement fédéral (*Federal Old Age Assistance*), financée par des cotisations d'employeurs et de salariés, ainsi qu'une **assurance chômage** (*Unemployment Compensation*), enfin une aide aux familles indigentes, aux aveugles et aux vieillards nécessiteux (confiée aux États fédérés). Ces mesures restent timides pour l'époque. Il faut attendre 1945 pour que les conditions de la mise en place de l'**État-providence** soient réunies.

L'âge d'or de la protection sociale

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les pays occidentaux définissent des systèmes de protection sociale de plus grande ampleur. On parle désormais de **Welfare State** (littéralement l'État du bien-être ou **État social**). Ces derniers sont la traduction d'une profonde aspiration sociale que portait déjà le mouvement du Front populaire en France ou le **New Deal** aux États-Unis, mais que l'épreuve de la guerre renforce. C'est aussi le résultat d'une réflexion sur le capitalisme libéral

et ses errements pendant l'entre-deux-guerres, à une époque où l'URSS propose une alternative.

Le rapport Beveridge en novembre 1942 marque un tournant décisif. Intitulé *Social Insurance and Allied Services*, il présente un ensemble de recommandations dont l'ambition est de montrer qu'un ordre libéral est compatible avec le bien-être social et la solidarité. Il propose de mettre fin aux cinq grands maux que sont la misère, la maladie, l'ignorance, la saleté et l'oisiveté. Dans cet objectif, il préconise :

- une politique de **démarchandisation** de l'ensemble des services médicaux, ce qui est fait en 1946 avec le vote du *National Health Service Act*;

- une politique économique commandée par le souci premier du **plein-emploi**. Il insiste dans un second rapport intitulé *Le Plein-emploi dans une société libre* (1944) pour l'adoption de politiques économiques keynésiennes;

- enfin, une politique de **redistribution** des revenus permettant la création d'un système de **sécurité sociale** universel dont l'objectif soit son statut, la perception d'un revenu minimal.

W. Beveridge rompt avec la logique traditionnelle des assurances qui ne s'adressaient qu'aux seuls salariés. Tout citoyen a droit aux prestations sociales et à l'accès aux services sanitaires et sociaux (principe d'universalité).

L'organisation du système doit avoir un caractère unique : une seule cotisation permet de financer un système unifié d'assurances sociales, géré par l'administration publique (principe d'unité).

Enfin, Beveridge refuse le lien établi par Bismarck entre le salaire d'un côté et les cotisations et prestations sociales de l'autre. Son objectif n'est pas de maintenir le niveau de vie de chacun mais de couvrir les besoins fondamentaux par le versement de prestations identiques pour tous (principe d'uniformité).

Les préconisations de W. Beveridge connaissent un grand retentissement et vont marquer cette période d'après-guerre. L'**État-providence** qui se met en place en Grande-Bretagne entre 1945 et 1948 (loi de 1945 sur les allocations familiales, loi de

1948, le *National Assistance Act*, pour lutter contre l'indigence) va peu évoluer jusqu'aux années 1960. Il constitue une référence historique de l'État-providence, financé par l'**impôt**, contrôlé par le Parlement et géré par un **service public**. Ce système sera adopté par les pays scandinaves après 1945 (Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Irlande), par le Canada en 1970 et par les pays méditerranéens (Grèce, Italie, Espagne, Portugal) autour de 1980.

À cette époque, la protection sociale fait l'objet d'un large consensus politique nommé le « **Consensus de Philadelphie** » du nom de la conférence de l'OIT tenue dans cette ville en 1944 qui a adopté la Charte de Philadelphie.

Le modèle français : un système institutionnel hybride

En 1944, l'élaboration du plan français de Sécurité sociale est confiée à P. Laroque, directeur général des Assurances sociales, qui, dans un laps de temps très court, définit les principes de l'organisation de la sécurité sociale (un rapport de deux pages en juillet 1945) et entreprend de les mettre en œuvre (les premiers décrets d'application sont publiés en 1946).

Les principes avancés par P. Laroque (1907-1997) sont d'inspiration beveridgienne : il s'agit de créer un régime obligatoire unique couvrant l'ensemble de la population contre les quatre risques pris en compte (maladie, maternité et invalidité; accident du travail et maladie professionnelle; vieillesse et veuvage et enfin famille). Mais les dispositifs institutionnels sont très proches du modèle bismarckien : le droit à la protection sociale reste adossé au statut de salarié, l'octroi des prestations demeure conditionné par le versement préalable de **cotisations sociales**, les prestations sociales dépendent du niveau de salaire de l'assuré et ne sont donc pas uniformes comme le voulait le modèle beveridgien, enfin, la gestion corporatiste de ce système demeure, au détriment d'une gestion étatique.

En définitive, le système français apparaît comme un compromis hybride et très fragmenté. Il se caractérise par ordre d'import-

tance par des assurances sociales gérées par les partenaires sociaux, des aides sociales financées par l'État et des régimes complémentaires privés (mutuelles, organismes de prévoyance privés, assurances privées, etc.).

La généralisation de la protection sociale

Entre 1945 et 1975, les dépenses sociales augmentent plus vite que le PIB et la couverture sociale s'élargit progressivement à la quasi-totalité de la population et à un nombre croissant de risques sociaux. En France, l'**assurance chômage** par exemple est instituée en 1958. Elle est gérée par des institutions spécifiques (les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, les ASSEDIC et l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, l'UNEDIC qui les fédère). La générosité des prestations sociales versées augmente également. Le taux de remboursement des dépenses médicales s'élève de façon significative dans les années 1960 et 1970, et les catégories populaires accèdent massivement à une médecine de ville et de spécialistes. L'extension des régimes complémentaires et des mutuelles facilite l'élévation du montant des prestations versées : le régime de retraite complémentaire des cadres par exemple complète le montant des pensions versées par la caisse du régime général; les mutuelles prennent en charge le **ticket modérateur** et améliorent les pensions d'invalidité. Entre 1965 et 2014, le **taux de pauvreté** des personnes âgées a été divisé par 7.

Ainsi se généralise progressivement ce que R. Castel appelle la **propriété sociale** ou propriété de transfert, c'est-à-dire l'obtention par le travail d'un ensemble croissant de droits sociaux. Pour Castel, l'État social a consisté « non pas à abolir l'opposition propriétaire/non-propriétaire dans la version marxiste, mais à la redéfinir, c'est-à-dire à juxtaposer à la **propriété privée**, la propriété sociale, de sorte qu'on puisse être en dehors de la propriété privée sans être en manque de sécurité » (*Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, 1995). La **propriété sociale** permet aux plus démunis d'accéder au statut d'individu libre et de citoyen. Elle est ainsi une composante essentielle des sociétés modernes. L'État a le devoir

de protéger les individus contre les risques sociaux, au même titre qu'il a le devoir de les protéger contre les risques civils (vol, agression, etc.).

Du point de vue des analyses économiques contemporaines, les assurances sociales se justifient, en information imparfaite, par l'imprévoyance individuelle et l'imperfection du marché des assurances.

Face à l'imprévisibilité et l'importance des risques encourus en cas de maladie, d'accident du travail, etc., il est rationnel de payer un certain montant, la prime d'assurance, en contrepartie de la couverture du risque. Par ailleurs, si le risque pour un individu de devenir par exemple invalide est imprévisible, il est en revanche aisé de connaître la probabilité de ce risque au niveau de la population entière.

Les assurances sociales permettent aussi d'opérer des transferts de ressources dans le temps, grâce aux **revenus** de remplacement versés en période d'inactivité. Cette fonction des assurances sociales est bien illustrée par les **retraites**.

La crise de la protection sociale

À partir de 1974, les mécanismes de la protection sociale sont confrontés au ralentissement de la croissance économique, aux défis d'une économie mondialisée et à de profondes transformations sociales et démographiques. Le consensus de l'après-guerre, sur lequel ont été bâtis les systèmes de protection sociale, se désagrège sous l'effet des déficits et du renouveau critique d'une pensée économiquement libérale et politiquement conservatrice. La diffusion de plusieurs rapports pessimistes comme celui de l'OCDE en 1981 et la publication d'ouvrages tels celui de P. Rosanvallon (*La crise de l'État-providence*, 1981) imposent la problématique de la crise de l'État-providence.

Une crise de financement

La crise de financement est tout d'abord liée à la **conjoncture économique** : le ralentissement du rythme de **croissance économique** à partir de 1974 génère mécaniquement un effet de ciseaux sur les recettes et les

dépenses de la protection sociale. Comme toutes les périodes de basse conjoncture, la crise de 2008 par exemple a généré une hausse des dépenses sociales et une diminution des recettes (par la stagnation de la masse salariale et la baisse du nombre d'**actifs occupés**) creusant le déficit.

Les difficultés financières des systèmes de protection sociale s'expliquent également par des facteurs économiques plus structurels. Dans les années 1980, la mutation des **systèmes productifs** (la désindustrialisation et le passage à un système productif plus flexible) oblige les État-providence à financer de nouvelles dépenses sociales (mesures de reconversion, minimas sociaux et politiques de l'emploi). Par ailleurs, l'accélération du **commerce international** et l'achèvement du **marché unique** européen renforcent l'exigence croissante de **compétitivité** et d'attractivité des territoires. Les dépenses sociales, autrefois perçues comme une composante essentielle de la demande, perdent cette légitimité auprès des producteurs qui s'adressent de plus en plus à un marché mondial et non plus seulement aux consommateurs nationaux. Or ces dépenses nécessitent des **taux de prélèvements obligatoires** élevés qui pèsent sur les coûts salariaux (le **coût fiscal**) des entreprises et réduisent leur compétitivité. Ce nouveau contexte économique conduit à un changement de paradigme des **politiques publiques** dans lequel la protection sociale devient un coût qu'il faut s'efforcer de réduire.

Enfin, l'équilibre financier des systèmes de protection sociale est également fragilisé par le vieillissement de la population qui élève le **taux de dépendance**. Ce phénomène a des conséquences sur les deux compartiments les plus lourds des dépenses sociales, la vieillesse et la santé. L'impact du vieillissement doit néanmoins être nuancé. Pour B. Dormont (*Dépense de santé : une augmentation salutaire*, 2009), par exemple, la hausse des dépenses de la branche maladie s'explique plutôt par le progrès technique et la diffusion des innovations médicales que par le phénomène du vieillissement.

Une crise d'efficacité

La protection sociale est également fragilisée par son incapacité à atteindre le double objectif de diminution des inégalités et de sécurisation des conditions de vie.

À partir des années 1990, on assiste à une recrudescence des inégalités économiques qui contraste avec la baisse des inégalités de revenus observée par exemple en France depuis 1968. En s'appuyant sur l'étude des revenus du dernier décile, Th. Piketty, E. Saez et C. Landais expliquent cette évolution par la hausse des revenus du **patrimoine** et des plus hauts salaires mais aussi par une moindre ampleur de la redistribution. Ils observent ainsi que l'ensemble des prélèvements effectués par l'État en France est dégressif pour les revenus les plus élevés. Depuis 2008, l'écart se creuse davantage entre les revenus des plus riches qui s'élèvent et ceux des plus démunis qui diminuent. À ces inégalités économiques s'ajoute par ailleurs le maintien de fortes inégalités sociales dans des domaines couverts par la sécurité sociale. L'exemple le plus remarquable est celui de l'impuissance de la couverture maladie à réduire de manière significative l'inégalité face à la mort selon la catégorie sociale.

L'efficacité de la protection sociale est ensuite remise en cause par le retour de l'**insécurité sociale** (R. Castel, *L'insécurité sociale*, 2003). À partir des années 1980, les mécanismes assurantiels de la protection sociale qui associent l'ouverture des droits sociaux à l'exercice d'une activité professionnelle se heurtent à la montée du chômage, à la multiplication des formes précaires d'emploi et à l'incertitude croissante des trajectoires professionnelles. Les systèmes sociaux, notamment corporatistes, n'ont pas été conçus pour une société au sein de laquelle une part importante de la population se retrouve exclue du marché du travail, ou n'y participe que de façon ponctuelle. « En définitive, la crise économique met au jour la contradiction potentielle entre les objectifs de Beveridge et les moyens de Bismarck, que la croissance des Trente Glorieuses et une extension régulière des assurances sociales avaient contribué à masquer » (P. Penaud et al., *Politiques sociales*, 2016).

Une crise de légitimité

La crise de l'État-providence est aussi celle de la remise en cause de la légitimité de la redistribution des revenus. Les monétaristes puis les économistes de la **nouvelle économie classique (NEC)** montrent les effets néfastes de la montée des **taux de prélèvement obligatoire** sur la croissance et l'offre de travail. Dans les années 1990, plusieurs rapports officiels établissent un lien entre le faible contenu en emploi de la croissance française et le coût élevé du travail non qualifié. Plusieurs autres enquêtes montrent la faiblesse de l'écart en France dans les années 1990, entre les revenus d'activité et les revenus de transfert (on parle de « **trappe à chômage** » pour les chômeurs indemnisés ou de « **trappe à inactivité** » pour les allocataires des minimas sociaux). En 2008, le dispositif du **RSA**, qui ambitionnait de supprimer définitivement ces effets de seuil, s'est seulement traduit par leurs déplacements. Le coût de la protection sociale est d'autant plus critiqué qu'il est en partie attribué à la mauvaise gestion de la protection sociale. Les travaux de l'**École des choix publics** ont en effet fragilisé la représentation d'un État impartial, guidé par la maximisation d'une **fonction d'utilité sociale**. Certains secteurs de la protection sociale sont particulièrement mis en cause. C'est le cas de celui de la santé qui présente un caractère hybride privé/public qui, loin de favoriser la régulation d'ensemble, génère un « consensus inflationniste » (B. Jobert et M. Steffen, 1994).

De manière plus générale, c'est la dynamique égalitaire des sociétés modernes qui semble enrayée. Les enquêtes annuelles du Credoc permettent d'observer à partir des années 2000 ce que certains auteurs appellent « la lassitude de la solidarité » ou « l'usure de la compassion », c'est-à-dire le développement d'une attitude plus suspicieuse vis-à-vis des bénéficiaires des minimas sociaux. Cette évolution peut être reliée au fait que la bureaucratisation croissante de la protection sociale tend à rendre moins lisible pour les assurés sociaux le lien existant entre les prélèvements obligatoires et les prestations sociales reçues.

Les ajustements de la protection sociale

Ce contexte va conduire les pouvoirs publics à limiter leurs interventions sociales à partir des années 1980. Certains travaux comparatifs montrent qu'au-delà des différences institutionnelles entre les régimes de protection sociale, les moyens de faire reculer l'État-providence sont très proches : restriction des critères d'éligibilité pour l'accès aux prestations sociales, ciblage des prestations, changement des modes de calcul pour réduire le montant des prestations, développement des services et des assurances privées, hausse de la charge laissée aux usagers, etc. En France, les secteurs concernés par ces mesures sont, logiquement, les plus coûteux : celui de la santé et des retraites, et dans une moindre mesure celui de l'assurance chômage.

Pour autant, les enquêtes réalisées depuis le début des années 1990 ne permettent pas de parler de retrait de l'État-providence : d'une part ces réformes ont une ampleur limitée, c'est ce que relèvent la majorité des auteurs institutionnalistes, y compris aux États-Unis et en Grande-Bretagne ; d'autre part, parallèlement à ces mesures d'économie, de nouvelles politiques sociales se sont déployées pour faire face aux difficultés nées de la crise économique : il s'agit de l'essor des politiques sociales d'insertion et des minimas sociaux à partir du milieu des années 1970 (ce que B. Palier appelle le « deuxième pilier de la protection sociale »).

Les enjeux actuels de la protection sociale

Vers un État-providence actif

Les approches critiques du fonctionnement de l'État-providence conduisent dans les années 2000 à un redéploiement des finalités et des outils de la protection sociale autour de ses effets (supposés néfastes) sur la création d'emploi. Dans cette perspective, les politiques de l'emploi vont privilégier des dispositifs généraux d'allègement des **cotisations sociales** pour l'ensemble des bas salaires. Ces dispositifs poursuivent deux objectifs : la baisse du coût du travail (de la réforme Balladur de 1993 aux baisses

de cotisation patronales en 2019) ou la hausse des revenus du travail (la loi TEPA du 21 août 2007, la suppression des cotisations chômage et maladie pour les salariés en 2018). Cette orientation n'est pas propre à la France : des dispositifs similaires existent aux Pays-Bas, en Belgique (programme Maribel) et en Allemagne (les « *minijobs* » créés par les lois Hartz et les « *one euro jobs* »).

Pour compenser les pertes de recette de la Sécurité sociale, l'État est contraint de développer de nouvelles ressources fiscales. En France, dans les années 1980, sont créées de nouvelles taxes (sur l'automobile, le tabac, les publicités pharmaceutiques, le produit des jeux, les activités polluantes, etc.). En 1990, la fiscalisation du financement de la protection sociale s'accélère avec la création de la **contribution sociale généralisée (CSG)**, devenue aujourd'hui une ressource fiscale essentielle (plus de 100 milliards d'euros en 2018). Enfin, en 1996, la **contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)**, créée par A. Juppé, conforte ce nouveau mode de financement, tout comme la création en 2004 et 2009 de taxes spécifiques sur les revenus du capital.

Le deuxième axe des réformes conduites par les différents systèmes d'État-providence repose sur « l'activation » des politiques de l'emploi : l'incitation au retour à l'emploi des bénéficiaires de prestations sociales tend à prendre plus d'importance par rapport aux politiques d'accompagnement social du chômage. Sa mise en œuvre s'est traduite dans tous les pays par la volonté de rendre le travail plus rémunérateur (« *making work pay* »). Dans cette optique, l'outil qui s'est le plus largement diffusé est le **crédit d'impôt** en faveur des travailleurs à bas salaires : *Labor Tax Credit* aux Pays-Bas, *Earned Income Tax Allowance* en Finlande, *Family Income Supplement* en Irlande, *Eaned Income Tax Credit* aux États-Unis, *Working Family Tax Credit au Royaume-Uni*, etc. En France, le gouvernement de Lionel Jospin instaure en mai 2001, la prime pour l'emploi (PPE) remplacée par la **prime d'activité** en 2016 pour éviter les **trappes à inactivité** et les **trappes à chômage**. Dans la même perspective, les revenus de

remplacement ont été très largement modérés (limitation des dispositifs permettant le retrait d'activité, durcissement des conditions d'indemnisation du chômage).

Si ces mesures se sont largement diffusées, d'autres continuent de différencier nettement les systèmes d'État-providence. Ainsi, le type libéral d'activation des politiques sociales (le « *workfare* », contraction des termes « *work* » – travail – et « *welfare* » – aide sociale) se singularise par l'usage de mesures coercitives qui conditionnent l'accès à certaines prestations au fait de travailler. Aux États-Unis, par exemple, le *Temporary Assistance for Needy Families* (TANF) oblige les bénéficiaires des prestations pour familles monoparentales à travailler dans des organismes non marchands (au bout de deux ans de perception des aides sociales). En Angleterre, toute personne dont la recherche d'emploi demeure infructueuse se voit proposer au bout d'un an une formation rémunérée, un emploi subventionné ou un emploi au service de la collectivité dans une association; en cas de refus, les prestations sont supprimées. En France, la première version du revenu minimum d'activité (RMA) instaurée par le gouvernement Raffarin en 2003 a semblé s'inscrire dans le registre du *workfare*. En revanche, les États-providence universalistes social-démocrate se caractérisent davantage par des dispositifs mettant l'accent sur l'accompagnement individualisé des chômeurs, la formation qualifiante et le souci de la garde des enfants. Le Danemark en est l'exemple emblématique.

Un alignement du système de protection sociale sur un modèle néolibéral ou résiduel ?

Pour certains auteurs, ces réformes introduisent des principes proches du modèle libéral-résiduel de protection sociale et en rupture avec les fondements du système français de protection sociale. À l'appui de cette thèse, on peut effectivement relever depuis la fin des années 1980 une diminution de la **démarchandisation** permise par le système de protection sociale. La couverture sociale est de plus en plus courte en matière d'assurance chômage et assure des revenus de

remplacement de moins en moins généreux. Dans le secteur des retraites par exemple, les réformes adoptées en 2008, 2010 puis 2013 repoussent l'âge légal de départ à la retraite, la durée de cotisation et le montant des cotisations, dans le prolongement des réformes Fillon (2003) et Balladur en 1993. Par ailleurs, la place laissée aux assurances privées tend à augmenter à mesure que la couverture sociale obligatoire se réduit, notamment dans le domaine de la santé et de la vieillesse. Les réformes de l'assurance maladie par exemple (2004 et 2008) ont ouvert la porte aux assurances complémentaires santé privées et ont réduit le montant des remboursements sur les consultations médicales.

On observe également une étatisation et une dualisation croissante de la protection sociale. L'étatisation correspond au fait que le financement et la gestion de la sécurité sociale échappent progressivement aux partenaires sociaux. En 1995, ce renforcement du rôle de l'État est institutionnalisé par la réforme conduite par A. Juppé, qui confie au Parlement le vote du budget de la Sécurité sociale pour l'ensemble des régimes obligatoires de base, l'intégrant ainsi au domaine des politiques publiques de l'État. Dans le secteur de la santé, les réformes conduites depuis 2004 donnent plus de pouvoirs aux directeurs des caisses de Sécurité sociale et aux agences régionales de santé créées en 2010. La dualisation de la protection sociale correspond quant à elle à la séparation entre, d'un côté, les travailleurs et leurs familles, dotés de droits sociaux et couverts par le système des assurances sociales éventuellement complétées par des assurances privées, et de l'autre, les populations éloignées du marché du travail, qui ne relèvent plus que des minima sociaux et des politiques sociales d'insertion financées par l'État.

Quel avenir pour la protection sociale ?

Pour plusieurs auteurs, la protection sociale doit désormais s'orienter vers des politiques dites « d'investissement social ». Le terme d'« État d'investissement social » est utilisé pour la première fois par A. Giddens dans son ouvrage *La troisième voie* (2002).

Il est repris par l'OCDE qui prône la mise en œuvre de politiques sociales qui « modifient les conditions dans lesquelles les individus se développent au lieu de se borner à soulager la détresse provoquée par ces conditions ». Dans cette perspective, reprise par G. Esping-Andersen, la figure de l'État-redistributeur cède la place à celle de l'État-investisseur qui vise l'égalité des chances tout au long de la vie. Pour atteindre cet objectif, plusieurs priorités se dessinent dans les pays développés. La première est celle de la petite enfance : on sait en effet que les capacités cognitives et relationnelles nécessaires aux apprentissages et à la réussite professionnelle s'acquièrent avant même l'âge scolaire. En conséquence, plusieurs acteurs réclament la création d'un **service public** de la petite enfance. La seconde priorité est celle de la formation tout au long de la vie, y compris après 50 ans. Cette perspective se retrouve également dans les **pays en développement (PED)** dans lesquels le renouveau de la protection sociale depuis les années 2000 est porté par des dispositifs qui conditionnent les aides financières à des programmes renforçant le **capital humain**.

Une deuxième piste de réforme consiste à revenir sur le lien établi par les modèles corporatistes-conservateurs entre l'emploi et l'acquisition de droits sociaux, mais aussi plus largement sur le lien entre l'emploi et la sécurité des individus. L'idée est de prendre acte de l'instabilité de la relation salariale et des itinéraires professionnels et de trouver le moyen de concilier la flexibilité du système productif et la sécurité des individus. Apparue en France au milieu des années 1990, cette problématique, liée à celle de la « **flexi-sécurité** » promue par l'OCDE et la Commission européenne depuis le milieu des années 2000, impose l'idée d'attacher les droits sociaux à la personne plutôt qu'aux emplois occupés, et ainsi de sécuriser non plus les situations acquises (l'emploi en CDI par exemple) mais les trajectoires des individus tout au long de leur vie. Cette portabilité des droits sociaux est initiée en France en 2008 avec la loi sur la modernisation du marché du travail, puis en 2013, avec la loi sur la sécurisation de l'emploi.

Le compte personnel d'activité (CPA), ainsi que la **protection universelle maladie (PUMA)** poursuivent ce même objectif. L. Caussat et I. Vacarie observent ainsi la fréquence des projets visant l'universalisation de la protection sociale (le **revenu universel** par exemple ou les **Objectifs du développement durable** adoptés en 2015 par les Nations unies).

Enfin, les réformes de la protection sociale doivent également affronter la question de l'inégalité entre les sexes et celle de l'émancipation des individus vis-à-vis des dépendances familiales. L'acquisition progressive de droits sociaux a donné les supports permettant d'être indépendant et d'accéder au statut d'individu. C'est en ce sens que ces droits ont, pour R. Castel (2008), une dimension socio-anthropologique. Mais le modèle familialiste initial dans lequel la protection sociale est attribuée au seul chef de famille (« Monsieur Gagnepain »), et par extension seulement au reste de la famille, a longtemps entériné les inégalités entre les sexes. Aujourd'hui, les réformes des congés parentaux, de l'accès au marché du travail et la construction des dispositifs liés à la dépendance peuvent, selon les configurations retenues, modifier ou conforter ces orientations.

Pour B. Palier, les choix en matière de protection sociale sont affectés par les stratégies de croissance adoptées par les différents États. Ceux dont la croissance est tirée par les exportations de biens et services innovants et/ou à haute **valeur ajoutée** ont tendance à adopter des politiques d'investissement social pour maintenir la qualité de leur main-d'œuvre. C'est le cas des pays scandinaves. Ceux qui tentent de sauver leur industrie manufacturière par la baisse des coûts comme la France ou l'Allemagne, s'accommodent d'une dualisation du marché du travail auquel correspond une dualisation de la protection sociale. Enfin, certains pays comme les États-Unis et l'Angleterre ont besoin d'un système libéral résiduel pour soutenir le secteur de la finance qui tire une partie de la croissance.

Dans les pays en développement, les efforts entrepris par les Nations unies pour généraliser la protection sociale demeurent

encore insuffisants. Le rapport mondial sur la protection sociale de l'**Organisation internationale du travail (OIT)** paru en 2017 note en effet que 55 % de la population continue à ne bénéficier d'aucune protection sociale et seulement 29 % de la population mondiale est couverte par un système complet de protection sociale.

➤ *Économie publique, Fluctuations et crises économiques, Politique économique, Revenus*

➔ *Courbe de Kuznets, Courbe de Laffer, École classique, Égalité, Équité, État-providence, Fonction de répartition, Fonds de pension, Justice sociale, Parafiscalité, Politique sociale, Redistribution horizontale, Redistribution verticale*

Protection universelle maladie (PUMA)

➔ *Assurance maladie*

Protectionnisme

Le protectionnisme est une **politique commerciale** visant à empêcher ou limiter les **importations** de biens et **services**.

Selon le contexte, les objectifs du protectionnisme peuvent être :

- l'équilibre du commerce extérieur ;
- le maintien de l'**emploi** dans certains **secteurs d'activité** ;
- la protection des industries naissantes ou vieillissantes ;
- le maintien du **niveau de vie** (lutte contre la **concurrence déloyale**).

Le protectionnisme peut être mis en place à l'aide de plusieurs instruments. On distingue les **barrières tarifaires** des **barrières non tarifaires**. Les instruments tarifaires sont :

- le **droit de douane** qui est l'instrument le plus ancien et qui a pour effet de désavantager les **productions** étrangères ;
- les **subventions** qui avantagent les productions nationales.

Les instruments non tarifaires peuvent être regroupés en trois catégories :

- les restrictions quantitatives qui prennent le plus souvent la forme de **quotas** (contingents) ou encore, dans les cas extrêmes, de prohibitions ;
- les mesures déguisées du protectionnisme contemporain : normes techniques et sanitaires, **normes environnementales**, **réglementation** des marchés publics, etc. Les **accords d'autolimitation des exportations** sont également un instrument particulier du protectionnisme moderne.

Les instruments monétaires du protectionnisme comme la **dévaluation** ou la sous-évaluation du **taux de change**.

➤ *Commerce international*

➔ *Dumping environnemental, Dumping fiscal, Dumping monétaire, Guerre des monnaies, Libre-échange, Mercantilisme, Organisation mondiale du commerce (OMC), Politique des égoïsmes sacrés, Protection effective, Protectionnisme éducateur, Tarif optimal, Triangle de Harberger*

Protectionnisme éducateur

Le protectionnisme éducateur est un **protectionnisme** temporaire et s'appliquant à certains secteurs d'activité. Son objectif est de permettre à ces secteurs d'atteindre un niveau de **développement** suffisant pour pouvoir par la suite affronter la **concurrence** internationale.

La thèse du protectionnisme éducateur a été défendue par F. List (1798-1846), économiste opposé à l'analyse du **commerce international** de D. Ricardo (1772-1823). Pour F. List, « le protectionnisme est notre voie, le libre-échange est notre but ».

✚ Au XIX^e siècle, l'Allemagne, les États-Unis et le Japon ont, dans cet esprit, protégé leur économie de la concurrence internationale.

➤ *Économie du développement*

➔ *Contrainte extérieure, Politique commerciale stratégique, Protection effective, Tarif optimal*

Protocole de Kyoto (ou Accord de Kyoto)

Le Protocole de Kyoto, adopté en décembre 1997, a mis en place un agenda pour réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) des pays industrialisés de 5,2 % à l'horizon 2012 par rapport à 1990. Cet accord officialise la prise de conscience des dangers liés au réchauffement climatique d'origine humaine et fixe l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de limiter la hausse de la température moyenne au niveau mondial à + 2 °C par rapport à la période préindustrielle.

La Conférence de Kyoto était la troisième conférence des parties signataires (COP3) de la **Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en 2005. À partir de 2012, il fallait mettre en œuvre «l'après-Kyoto». C'était notamment l'objectif de la **Conférence de Copenhague**, mais celle-ci a été un échec. Lors de la Conférence de Doha en 2012 (COP18), une deuxième période du Protocole de Kyoto a été mise en place sur la période 2013-2020. La **Conférence de Paris** (COP21) a mis en place un accord non contraignant, concernant l'ensemble des parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, accord qui entrera en vigueur en 2020.

Outre les **marchés de quotas d'émission**, le Protocole de Kyoto met en œuvre des mécanismes de flexibilité («mise en œuvre conjointe» et «mécanisme de développement propre») qui permettent aux entreprises qui financent des projets de réduction des émissions de GES ou de stockage du carbone d'acquiescer des **quotas d'émission**.

⇒ *Économie et écologie*

→ *Développement durable, Économie de l'environnement, Effet externe, Sommet de Copenhague, Taxe carbone*

Protocole de Nagoya

Le Protocole de Nagoya est un texte qui s'inscrit dans la lutte en faveur du maintien de la biodiversité. Il a été adopté en 2010 par les parties à la Convention sur la diversité biologique signée en 1992 à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Ce protocole vise à promouvoir «le partage juste et équitable des avantages qui découlent de la diversité biologique» et la lutte contre la «biopiraterie» (usage des ressources biologiques sans partage des bénéfices).

Par exemple, une entreprise qui exploite des ressources naturelles (plantes destinées à produire des médicaments) doit partager les revenus tirés de cette exploitation avec le pays où se trouve la

ressource et avec la population du territoire concernée. Ce protocole a fait l'objet de critiques, car la recherche d'un «partage des avantages» peut favoriser la marchandisation des ressources biologiques.

⇒ *Économie et écologie*

→ *Capital naturel critique, Développement durable, Économie de l'environnement, Effet externe*

Proto-industrialisation

La proto-industrialisation correspond pour l'historien américain F. Mendels (1943-1988) (*Des industries rurales à la proto-industrialisation : historique d'un changement de perspective*) à une phase de transformation du **système productif** qui précède et prépare l'**industrialisation** du XIX^e siècle en Europe. La proto-industrialisation désigne la création de très petits ateliers d'artisanat ruraux à partir du XVIII^e siècle dont l'activité était souvent saisonnière et dont la production était destinée aux marchés extérieurs à la région de production.

La proto-industrialisation introduit l'idée d'une certaine continuité entre le système préindustriel, caractérisé par la petite production artisanale, et le système à proprement parler industriel.

→ *Artisanat, Capitalisme, Domestic system, Manufacture, Révolution industrielle*

Prudence

La prudence est la propension à se préparer aux conséquences de l'**incertitude**. Par exemple, un individu prudent épargnera davantage pour faire face au **risque** d'une perte future de **revenu** ou travaillera davantage pour faire face au risque de perte d'**emploi** ou de moindre réussite future dans son travail.

La prudence est différente de l'**aversion pour le risque**. Cette dernière consiste à éviter le risque, alors que la prudence consiste à se préparer à la survenance du risque.

⇒ *Consommation et épargne*

→ *Aversion à la perte, Principe de précaution, Théorie du cycle de vie*

Q

Q de Tobin

Le Q de Tobin se définit par le rapport entre la **capitalisation boursière** d'une **entreprise** et la valeur de ses **actifs** réels, son **capital fixe**. Selon l'économiste américain J. Tobin (1918-2002, prix Nobel 1981), il est un instrument d'aide à la décision d'investir. En effet, puisque la capitalisation boursière est liée à la **rentabilité financière**, les **entrepreneurs** ont tendance à accroître leur **stock** de **capital** tant que cet accroissement entraîne un accroissement plus important de la capitalisation boursière. Lorsque $Q = 1$, il n'y a plus d'intérêt à l'**investissement**.

Le raisonnement est basé sur l'hypothèse selon laquelle la valeur boursière d'une firme est égale à la somme actualisée de ses flux de revenus futurs. En conséquence, un Q de Tobin supérieur à 1 reflète des **anticipations** optimistes sur les profits futurs. Lorsque ce ratio est au contraire inférieur à 1, le marché boursier anticipe une **profitabilité** de l'investissement inférieure à son coût. En fait, il faut comparer le **taux de rendement interne** et le taux auquel les capitaux nécessaires à l'achat du capital fixe sont empruntés. Une hausse du **taux d'intérêt** réel a un effet négatif sur l'investissement car elle réduit la **valeur actualisée** de l'entreprise et, de ce fait, du cours des **actions**.

- ✚ Les entreprises n'ont pas toutes le même accès au **financement externe** (taille de l'entreprise, **asymétrie d'information**), la **capacité d'autofinancement** reste un critère important de la décision d'investissement.

⇒ *Capital et investissement*

- ➔ *Actionnaire, Effet de levier, Efficacité marginale du capital, Investisseur, Marché efficient, Marché financier, Profitabilité, Rentabilité, Rentabilité économique, Théorème Modigliani-Miller, Valeur actualisée nette (VAN)*

Qualification

Le concept de qualification recouvre à la fois la qualification de l'**emploi**, la qualification individuelle et la qualification salariale.

La qualification de l'emploi correspond aux qualités requises par le poste de travail. La définition des postes de travail au sein des **entreprises** se fait à partir de données techniques (produit à réaliser, type d'outillage existant ou prévu, etc.) et de choix d'organisation du **travail**. Les définitions de postes sont assorties d'exigences sur les qualités nécessaires à l'exercice du travail demandé.

La qualification individuelle représente l'ensemble des connaissances professionnelles d'un individu. Elle renvoie notamment à sa formation, à son expérience et à ses autres attributs (capacité d'encadrement, etc.).

La qualification salariale traduit le classement de l'individu dans une grille de **salaires** la plupart du temps établie dans le cadre d'une **convention collective** ou dans le cadre du statut de la fonction publique. C'est la qualification officiellement reconnue à laquelle correspond un certain niveau de **salaire** versé par l'entreprise.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Capital humain, Politique de l'emploi*

Quantitative easing (facilité quantitative)

Le *quantitative easing* désigne un mécanisme par lequel la **banque centrale** effectue des achats massifs sur le **marché interbancaire** dans la perspective d'assurer aux banques le **refinancement** nécessaire et de maintenir des **taux d'intérêt** à court terme faibles. Le *quantitative easing* relève de la **politique monétaire non conventionnelle** largement utilisée par les autorités monétaires à la suite de la **crise des subprimes**.

⇒ *Monnaie*

- ➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire, Credit easing, Orientations prospectives, Politique monétaire, Twist (monétaire)*

Quartile

Les quartiles d'une variable (par exemple le **revenu**) sont les valeurs seuils de cette variable

qui partitionnent en 4 groupes de taille égale une **population statistique** dans laquelle les individus ont été classés par ordre de revenu croissant. Il y a donc 3 quartiles qui divisent une population statistique en 4 sous-groupes, chaque sous-groupe contenant 25 % de la population statistique.

Ainsi, lorsqu'on étudie la répartition des **ménages** français en fonction de leur **revenu**, le premier quartile sera la valeur du revenu telle que 25 % des ménages français ont un revenu inférieur ou égal à cette valeur et 75 % un revenu supérieur ou égal à cette valeur. On définirait de même le 2^e quartile Q_2 avec les proportions 50 %-50 % (le 2^e quartile est donc la **médiane**) et le 3^e quartile Q_3 avec les proportions 75 %-25 %.

✚ D'une manière générale, les quartiles, **déciles**, **centiles** ou **milliles** sont appelés des quantiles.

→ *Dispersion*

Querelle des méthodes

La querelle des méthodes (en allemand *Methodenstreit*) oppose à partir de 1883 le fondateur de l'**École autrichienne** C. Menger (1840-1921) et un représentant éminent de l'**École historique allemande**, G. Schmoller (1838-1917). La querelle portait sur le statut scientifique des sciences sociales et plus précisément de la science économique. Alors que Schmoller considère que l'on ne peut produire que des énoncés singuliers portant sur des économies nationales ayant une histoire et des **institutions** spécifiques, Menger pense que l'on peut, à partir d'une approche abstraite, formuler des énoncés qui ont une portée générale.

➔ *Épistémologie économique*

➔ *Déduction, Induction, Loi économique, Loi de Wagner, Méthode hypothético-déductive, Réalisme des hypothèses, Théorie économique*

Quota

Lorsqu'un État détermine un quota (ou contingent) commercial, il fixe d'une manière unilatérale la quantité maximale d'un produit d'origine étrangère dont l'**importation** est autorisée pendant

une période précise. À la différence des **droits de douane** qui renchérissent les produits importés, la fixation de quotas établit des restrictions quantitatives. Leur effet protecteur est d'autant plus fort que le contingent sera faible.

Les quotas sont en principe interdits dans le cadre de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**. Certains quotas ont ainsi été démantelés (par exemple, les accords multifibres pour les produits textiles), mais des dérogations sont possibles (par exemple, la clause de sauvegarde).

✚ Ne pas confondre les quotas avec les accords d'autolimitation des exportations.

➔ *Commerce international*

➔ *Barrière non tarifaire, Protectionnisme*

Quota d'émission

Un quota d'émission est un plafond de rejet dans l'atmosphère d'un produit polluant. L'instauration du quota vise donc à limiter les quantités émises. Dans le cas du marché européen des quotas d'émission de carbone, chaque quota correspond à une tonne de carbone émise. Chaque installation industrielle soumise au régime des quotas (centrales thermiques, cimenteries, etc.) se voit attribuer en début d'année un certain nombre de quotas et elle doit remettre en fin d'année un nombre de quotas correspondant aux quantités effectivement émises (ce qui suppose une procédure de contrôle des émissions de chaque installation). Si une entreprise émet plus de carbone qu'elle n'a de quotas, elle doit acheter les quotas manquants sur le marché et si une entreprise émet moins de carbone que le nombre de ses quotas, elle vend les quotas excédentaires sur le marché. Un prix du quota émerge, qui constitue un **signal-prix**. Plus le prix est élevé, plus les agents sont incités à réduire leurs émissions.

➔ *Économie et écologie*

➔ *Développement durable, Droit de propriété, Économie de l'environnement, Effet externe, Incitation, Marché des quotas d'émission, Protocole de Kyoto, Sommet de Copenhague*

R

Rapport salarial

Dans la **théorie de la régulation**, le rapport salarial désigne les relations entre les détenteurs du **capital** et du **travail** qui s'établissent à l'occasion de la production dans les **entreprises** ainsi que la **division du travail** existant au sein des unités de production.

Le rapport salarial est l'une des **formes institutionnelles** qui contribue à définir un **mode de régulation**. Le rapport salarial, qui a connu au cours de l'histoire diverses configurations, se caractérise par :

- l'**organisation du travail** (type de moyen de production, formes de la division technique et sociale du travail, etc.) ;
- la détermination du **revenu** salarial (**indexation** ou pas, normes collectives ou **contrats** individuels, rôle de la **redistribution**, etc.) ;
- la norme de consommation salariale.

Par exemple, dans le **mode de régulation monopoliste**, le rapport salarial comporte un développement du **taylorisme** et du **travail à la chaîne**, des gains de **pouvoir d'achat** liés à une **institutionnalisation** croissante (accords salariaux, protection sociale, etc.) et une **norme de consommation** se caractérisant par l'accès d'une grande partie des salariés à la **consommation de masse**.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

→ *Fordisme, Théorie de la régulation*

Rapports de production

Dans la **théorie marxiste** des **modes de production**, les **rapports de production** sont l'une des composantes de l'**infrastructure** économique. Ils désignent les rapports sociaux qui se nouent entre les hommes à l'occasion de la **production**. Par exemple, dans le mode de production capitaliste, le rapport de production fondamental est le **salariat** qui implique l'**exploitation** des producteurs directs par le **capital**.

→ *Capitalisme, Forces productives, Formation économique et sociale, Superstructure*

Rareté

La rareté est la propriété des **biens économiques** qui sont à la fois désirés par les **agents économiques** et disponibles en quantité limitée.

Pour certains économistes, la rareté est inhérente à l'activité humaine et elle oblige à des choix concernant l'allocation des ressources. Pour d'autres économistes (hétérodoxes) la rareté est une construction sociale dans la mesure où les **besoins** et les désirs qu'éprouvent les individus pour les biens, sont socialement déterminés. Par exemple, l'anthropologue M. Sahlins (*Âge de pierre, âge d'abondance*, 1976) considère que les sociétés primitives n'étaient pas caractérisées par le dénuement et la rareté mais par l'abondance, puisque les agents n'étaient pas dans une logique de compétition pour l'accès aux biens.

- + La rareté d'un bien dépend du contexte. Par exemple, certaines **ressources naturelles**, longtemps considérées comme des biens libres, peuvent être concernées désormais par la rareté.

+ Ne pas confondre avec **rationnement**.

⇒ *Économie et écologie, Épistémologie économique, Marchés et prix*

→ *Allocation des ressources productives, Arbitrage, Économie de l'environnement, Paradoxe de la valeur, Science économique*

Ratio Cooke

Le ratio Cooke est un ratio prudentiel élaboré dans le cadre de la **Banque des règlements internationaux** afin de limiter le **risque** bancaire. À partir du 1^{er} janvier 1993, les banques devaient respecter un ratio de 8 % entre le total de leurs **actifs** (pondérés par le risque de non-recouvrement des **créances**) et leurs **fonds propres**. Il s'agit d'un ratio de **solvabilité** qui contraint les **banques** à réduire leurs **crédits** et/ou à augmenter leurs fonds propres.

- + Le **ratio McDonough**, a remplacé le ratio Cooke.

⇒ *Finances internationales*

→ *Bâle III, Comité de Bâle, Crise des subprimes, Économie d'endettement, Règles prudentielles*

Ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio*)

Le ratio de liquidité à court terme impose aux banques de détenir suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour résister à une pénurie de financement de 30 jours. Ce ratio, mis en place dans le cadre des accords de **Bâle III**, complète par une exigence de **liquidité** les ratios prudentiels mis en place dans le cadre de Bâle I et de Bâle II qui sont des ratios de **solvabilité** (fonds propres rapportés aux engagements pondérés par les risques).

☉ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Crise bancaire, Crise financière, Règles prudentielles, Risque de système, Stabilité financière*

Ratio McDonough

Le ratio McDonough, prolonge la logique du **ratio Cooke**. Il s'agit toujours de prévenir le **risque** d'insolvabilité des **banques** en s'assurant qu'elles disposent de **fonds propres** suffisants compte tenu des risques de défaillance de leurs clients. Le ratio McDonough affine l'évaluation des risques et accorde une place importante aux dispositifs prudentiels internes aux banques (qui doivent renforcer leur propre capacité à évaluer les risques auxquels elles s'exposent en accordant des prêts). Le ratio McDonough est modifié par les accords de **Bâle III** avec une définition plus restrictive des fonds propres et l'élévation progressive du ratio à partir de 2016.

☉ *Finances internationales*

➔ *Accords de Bâle, Comité de Bâle, Économie d'endettement, Fonds propres prudentiels bancaires, Règles prudentielles, Risque de système*

Rationalisme

Le rationalisme est, en philosophie des sciences, une conception selon laquelle les connaissances découlent de l'exercice de la raison, si celle-ci est utilisée avec méthode. R. Descartes (1596-1650) considère par exemple que la conduite logique de la pensée permet de déduire des propositions vraies à partir de connaissances *a priori* qui ont la force de l'évidence. Le rationalisme s'oppose donc à la fois à l'**empirisme** et à l'irrationalisme.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Apriorisme, Axiome, Méthode hypothético-déductive, Rationalisme critique*

Rationalisme critique

Le rationalisme critique est la conception épistémologique, défendue notamment par K. Popper

(1902-1994), selon laquelle il est impossible de donner un fondement certain aux connaissances scientifiques. Celles-ci sont considérées comme des **conjectures** dont la validité est soumise en permanence à la critique (à la **réfutation**). Pour Popper, le libre exercice de la raison, la formulation d'**hypothèses** audacieuses, le débat scientifique, permettent de faire progresser notre connaissance du monde. Cet effort de connaissance est un processus sans fin et l'on ne peut jamais atteindre une connaissance certaine et définitive.

✚ Ce « criticisme » de Popper ne conduit pas au relativisme, ni au scepticisme. Les **théories** qui résistent aux épreuves de réfutation voient leur degré de verissimilitude s'élever et la connaissance scientifique progresse.

✚ Cette conception de Popper s'oppose à l'**inductivisme** et au **positivisme**.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Positivisme, Réfutationnisme, Science, Scientisme*

Rationalité axiologique

À la suite de M. Weber (1864-1920), on appelle rationalité axiologique un comportement rationnel au regard des valeurs adoptées par l'individu. Par exemple, un attachement à des valeurs d'égalité et de **justice sociale** peut conduire un individu à consentir à un prélèvement fiscal ou social destiné à financer une opération de **redistribution**.

➔ *Rationalité économique*

Rationalité économique

Selon M. Allais (prix Nobel 1988), « un homme est réputé rationnel lorsqu'il poursuit des fins cohérentes avec elles-mêmes ; [qu'il] emploie des moyens appropriés aux fins poursuivies ».

Le **consommateur** et le **producteur** de la **théorie néoclassique** sont rationnels au sens ainsi défini qui correspond à la **rationalité substantielle** au sens de H. Simon (1916-2001, prix Nobel 1978).

Les avis des économistes divergent sur la signification et le statut de la rationalité.

Certains auteurs considèrent que la rationalité est inhérente à l'action humaine dans la mesure où toute action est intentionnelle et où chaque individu recherche les moyens les plus adaptés pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. C'est ce qui conduit L. von Mises à considérer que : « L'agir humain est nécessairement toujours rationnel » (*L'action humaine*, 1949). La rationalité occupe donc de ce point de vue une place centrale dans les comportements économiques et dans les discours économiques qui visent à rendre compte de ces comportements.

Pour d'autres auteurs, la rationalité n'est qu'une **hypothèse** : « La rationalité économique constitue l'hypothèse centrale de la théorie économique » (H. Brochier). Cependant les auteurs qui adoptent ce point de vue relativisent la portée de leur choix. Ainsi, pour E. Phelps, « rares sont les économistes qui seraient prêts à défendre l'idée que l'hypothèse de rationalité est très réaliste. Tout le monde n'est pas rationnel et il est probable que personne n'est rationnel en toutes circonstances et en permanence. »

- ☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Axiome, Rationalité limitée, Rationalité procédurale, Rationalité substantielle*

Rationalité limitée

Le concept de rationalité limitée introduit par H. Simon (1916-2001, prix Nobel 1978), signifie que les **agents économiques** ont des **informations** et des capacités de calcul insuffisantes pour parvenir à maximiser leur fonction d'objectif. Les individus vont donc, parmi les divers choix possibles dont ils ont connaissance, retenir celui qui leur semble le plus favorable, sans être certains qu'il s'agit du meilleur choix possible parmi toutes les opportunités qui s'offrent à eux. « Le processus rationnel » est donc celui qui intègre progressivement l'information acquise au processus de choix et permet ainsi d'arriver à une solution qui est parmi les meilleures possible mais n'est plus nécessairement la solution optimale au regard de la rationalité « réelle » (H. Brochier). Par exemple, le consommateur qui renonce à faire le tour des supermarchés de la ville pour collecter l'information sur le **prix** du baril de lessive et qui se contente de choisir parmi ceux proposés dans son supermarché habituel, fait un choix rationnel (le meilleur rapport qualité/prix) sur la base d'une information imparfaite.

- ☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Économie de l'information, Rationalité économique, Rationalité procédurale, Rationalité substantielle*

Rationalité procédurale

Le concept de rationalité procédurale, introduit par H. Simon (1916-2001, prix Nobel 1978), signifie qu'une décision est rationnelle dès lors que le processus qui a conduit à cette décision fait l'objet d'une « délibération appropriée ». La rationalité ne réside donc pas dans le contenu de la décision, mais dans la méthode utilisée pour y parvenir.

- ✚ La rationalité procédurale se distingue de la **rationalité substantielle**.
- ✚ Il ne faut pas confondre la **rationalité limitée** qui résulte de l'information imparfaite et la rationalité

procédurale qui est la méthode employée pour parvenir à une décision en dépit de l'imperfection de l'information.

- ☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Rationalité économique, Théorie des jeux*

Rationalité substantielle

Le concept de rationalité substantielle (ou rationalité substantive), introduit par H. Simon (1916-2001, prix Nobel 1978), signifie que l'**agent économique** dispose de toute l'information nécessaire (la rationalité est illimitée) et qu'il adopte la solution unique qui est objectivement préférable à toutes les autres. Cela suppose que l'agent est capable d'examiner tous les choix possibles, de les comparer les uns aux autres et d'adopter le meilleur.

- ✚ Cette forme de **rationalité économique** correspond au **modèle** microéconomique standard.
- ☞ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Rationalité limitée, Rationalité procédurale*

Rationnement

Le rationnement désigne en science économique une situation où l'ajustement entre l'**offre** et la **demande** se réalise par les quantités et non par les prix. Sur un marché où les prix sont parfaitement flexibles, l'ajustement se fait par les prix et, à l'équilibre, la quantité offerte est nécessairement égale à la quantité demandée. En revanche, en cas de **rigidité** ou de **viscosité des prix**, on a toutes les chances de se trouver dans une situation d'équilibre avec rationnement, c'est-à-dire que l'un des côtés du marché est rationné. Par exemple, si le prix (rigide à court terme) d'une séance de cinéma est de 10 euros et si la salle compte 500 places (quantité offerte) alors que 700 spectateurs sont disposés à payer 10 euros pour assister au film (quantité demandée), c'est la demande qui est rationnée (200 spectateurs ne pourront pas rentrer dans la salle). Si, dans les mêmes conditions, 300 spectateurs seulement veulent assister au film, c'est l'offre qui est rationnée (200 sièges resteront vacants).

- ☞ *Marchés et prix*
- ➔ *Demande effective, Demande notionnelle, Exclusion par les prix, Offre effective, Offre notionnelle, Théorie des équilibres à prix fixe*

Réalisation

Dans la **théorie marxiste**, la réalisation est la vente sur le **marché** des **marchandises** produites. C'est lorsque le producteur se confronte à la **contrainte**

monétaire qu'il peut transformer le capital-marchandise en capital-argent et obtenir une part de la **plus-value**.

⊖ *Épistémologie économique*

➔ *Capitalisme, Économie marchande, Loi de la valeur, Prix de production, Reproduction*

Réalisme des hypothèses

Les économistes qui sont favorables au réalisme des **hypothèses** considèrent qu'une **théorie économique** pertinente ne peut reposer que sur des hypothèses conformes à la réalité. Par exemple, l'hypothèse de **neutralité de la monnaie** ne peut être retenue que si, dans la réalité, les grandeurs monétaires n'ont effectivement pas d'impact sur les grandeurs réelles.

Les adversaires du réalisme des hypothèses considèrent qu'une **théorie** ne doit pas être jugée au réalisme de ses hypothèses, mais à la véracité des prévisions qu'elle permet de réaliser. Un scientifique est fondé à retenir des hypothèses irréalistes si celles-ci conduisent à des prévisions justes. M. Friedman (prix Nobel 1976) considère même que plus une hypothèse est irréaliste (contre-intuitive) plus elle a des chances d'être féconde.

⊖ *Épistémologie économique*

➔ *Axiome, Postulat, Réalisme épistémologique*

Réalisme épistémologique

Le réalisme épistémologique est une conception selon laquelle il est légitime de s'interroger sur la valeur de vérité d'une **théorie**, sur sa conformité avec une réalité qui existe objectivement. Les théories ne sont donc pas de simples conventions choisies pour leur commodité ou pour leur élégance formelle.

⊕ Les partisans du réalisme épistémologique se recrutent aussi bien parmi les adeptes du **réfutacionnisme** que parmi les adeptes du **vérificationnisme**.

⊖ *Épistémologie économique*

➔ *Conventionnalisme, Réalisme des hypothèses*

Réassurance

La réassurance est une opération qui consiste pour un assureur à transférer (moyennant paiement d'une prime de réassurance) une partie des risques qu'il assure auprès d'autres assureurs ou auprès d'entreprises d'assurance spécialisées dans la réassurance. Le recours à la réassurance permet une mutualisation des risques : le coût d'un sinistre n'est pas supporté uniquement par l'assureur qui a accepté le contrat, mais par un

ensemble de réassureurs dont chacun ne supporte qu'une partie du risque.

⊖ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Aversion pour le risque*

Récession

La récession désigne un phénomène de ralentissement du rythme de croissance de la **production**. On oppose de ce point de vue « **récession** » et « **expansion** ».

⊕ L'INSEE a modifié sa définition et considère que la récession est le recul temporaire de l'activité économique d'un pays. On parle de récession si l'on observe un recul du **produit intérieur brut (PIB)** sur au moins deux trimestres consécutifs. Dans ce cas, la récession correspond à un taux de variation négatif du PIB.

⊕ Ne pas confondre avec **dépression** qui désigne un recul prolongé du niveau de la production (par exemple la dépression des années 1930).

⊖ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Cycle économique, Stagflation*

Recette marginale

La recette marginale est la variation de la **recette totale** entraînée par la vente d'une unité supplémentaire d'un bien.

⊕ En **concurrence pure et parfaite**, le **prix** s'impose au producteur dont l'**offre** individuelle ne représente qu'une infime partie de l'offre totale. Chaque unité vendue le sera au **prix de marché** car le producteur ne dispose d'aucun **pouvoir de marché**. Le prix est donc égal à la recette marginale, elle-même égale à la **recette moyenne**.

⊖ *Marché et prix*

➔ *Équilibre de monopole, Équilibre du producteur, Faiseur de prix, Fonction paramétrique des prix, Marginalisme, Monopole, Preneur de prix, Recette moyenne*

Recette moyenne

La recette moyenne est le rapport entre la **recette totale** et la quantité vendue.

⊕ En **concurrence pure et parfaite**, le **prix** est donné par le **marché**. La recette moyenne (ou recette unitaire) du **producteur** est égale au prix de vente du produit (toutes les unités de produit sont en effet vendues au **prix de marché**).

⊖ *Marchés et prix*

➔ *Équilibre de monopole, Équilibre du producteur, Recette totale*

Recette totale

Pour un producteur, et pour un bien, la recette totale (R_T) est telle que :

$$R_{T(Q)} = P \cdot Q$$

avec P, le **prix** du bien et Q la quantité vendue par le **producteur**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Chiffre d'affaires, Produit total, Recette marginale, Recette moyenne*

Recettes fiscales

Les recettes fiscales désignent les sommes perçues par les **administrations publiques** provenant des **impôts** et des **taxes**. Elles n'incluent pas les **cotisations sociales**.

✚ La structure des recettes fiscales est très différente d'un pays à l'autre. Ces différences reflètent des choix nationaux en matière de fiscalité selon les priorités économiques et sociales.

➤ *Économie publique*

➔ *Politique budgétaire, Prélèvements obligatoires, Recettes non fiscales de l'État*

Recettes non fiscales de l'État

Les recettes non fiscales de l'État se composent des **revenus du patrimoine** de l'État (**dividendes d'entreprise publique**, loyers pour des bâtiments ou des logements appartenant à l'État), des rémunérations pour services rendus comme la redevance audiovisuelle, des remboursements et intérêts perçus sur les prêts accordés par l'État, mais aussi des revenus de la vente de biens appartenant à l'État (les **privatisations** par exemple), et des amendes.

➤ *Économie publique*

➔ *Politique budgétaire, Prélèvements obligatoires, Recettes fiscales*

Recettes publiques

Les recettes publiques comprennent les **recettes fiscales**, les **cotisations sociales**, ainsi que les **recettes non fiscales** de l'État.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Impôts, Prélèvements obligatoires, Taxes*

Recherche de rente (*rent seeking*)

La recherche de rente désigne l'ensemble des comportements des **entreprises** qui visent à obtenir l'établissement ou le maintien d'une situation de **monopole** ou de restriction de la **concurrence** (protection douanière, **barrières à l'entrée**, etc.). Par exemple, les opérateurs de téléphonie mobile sont tentés

de s'opposer à l'octroi d'une licence à un nouvel opérateur. Ces comportements de recherche de rente ont un coût qui vient s'ajouter à la **perte sèche** et réduit d'autant le surplus social. La théorie de la recherche de rente a été initialement développée par G. Tullock (1922-2014).

➤ *Marchés et prix*

➔ *Triangle de Harberger, École des choix publics, Triangle de Tullock*

Recherche-développement (RD)

On définit couramment la recherche-développement comme l'ensemble des activités qui visent à la mise en œuvre dans l'activité de **production**, des résultats des recherches fondamentales et appliquées : création de nouveaux produits, mise en œuvre de nouvelles techniques de production, etc.

Certains auteurs donnent cependant une définition plus large et considèrent que la recherche-développement désigne tous les travaux entrepris pour développer les connaissances. Ils distinguent alors trois formes de recherche :

– la recherche fondamentale qui est menée sans but pratique explicite, le progrès de la connaissance apparaissant comme une fin en soi ;

– la recherche appliquée qui affiche des objectifs concrets ;

– le développement qui concerne essentiellement la mise au point et le perfectionnement de produits ou de processus existants (par exemple développement d'une famille d'avions en aéronautique).

✚ La différence entre les diverses formes de recherche est, en pratique, assez difficile à déterminer.

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Compétitivité, Économie de la connaissance, Innovation, Nouvelle économie, Politique industrielle, Révolution industrielle*

Redistribution

La redistribution est l'ensemble des opérations qui visent à modifier la **répartition primaire** des **revenus**.

Le mécanisme de la redistribution peut se décomposer en deux temps :

– des **prélèvements obligatoires** effectués par l'État sur certains agents économiques (**impôts** et **cotisations sociales**) ;

– le versement à d'autres individus ou aux mêmes, par les **administrations publiques**, de **revenus de transferts** (**prestations sociales** en espèces ou en nature) ou de **services non marchands**.

La redistribution a une fonction de solidarité (entre générations, entre individus ayant un

emploi et individus au **chômage**, entre individus bien portants et malades, etc.).

La redistribution a aussi pour objectif de réduire la **disparité** et la **dispersion** des revenus.

⇒ *Politique économique, Protection sociale, Revenus*

→ *Égalité, Équité, Fonction de répartition, Redistribution horizontale, Redistribution oblique, Redistribution verticale, Salaire indirect*

Redistribution efficace

La redistribution efficace désigne une **redistribution** qui est mise en place afin d'améliorer l'efficacité économique tout en réduisant les **inégalités**.

Le concept de redistribution efficace suppose donc que l'**allocation des ressources** par les **marchés** n'est pas optimale. Il est donc possible d'avoir plus d'efficacité et en même temps plus d'**équité**. Par exemple, les politiques publiques d'éducation et de formation permettent d'améliorer la qualité du **capital humain**, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, tend à augmenter la **croissance économique**. Ces politiques permettent aussi de déduire l'une des origines des inégalités structurelles de salaires et permettent la plupart du temps un élargissement de l'accès à la formation, ce qui réduit les inégalités sociales.

⇒ *Protection sociale, Revenus*

→ *Efficiency, Optimum de Pareto, Redistribution verticale, Théories de la croissance endogène*

Redistribution horizontale

La redistribution horizontale opère des transferts de **revenus** entre des individus (ou des **ménages**) qui peuvent appartenir à la même strate de **revenu primaire**. Par exemple, les transferts des **actifs occupés** vers les retraités relèvent de la redistribution horizontale. De même, les allocations familiales donnent lieu à des transferts entre **ménages** dont les revenus primaires sont comparables, mais qui diffèrent quant au nombre d'enfants.

✚ La distinction entre redistribution horizontale et **redistribution verticale** est une distinction méthodologique. Dans le fonctionnement concret du système redistributif, les deux aspects sont étroitement imbriqués.

⇒ *Politique économique, Protection, Protection sociale, Revenus*

→ *Redistribution, Redistribution oblique, Revenus sociaux*

Redistribution monétaire

La redistribution monétaire correspond à la **redistribution** effectuée par la fiscalité directe et par les **prestations sociales** monétaires dont l'objectif est de réduire les écarts de **niveau de vie** entre ménages (**minima**

sociaux, prestations familiales, allocation logement). Sont donc exclus de la mesure les **impôts indirects**, les **cotisations sociales**, les services non marchands et les prestations visant le remplacement d'un revenu d'activité (pension de retraite, allocation-chômage).

⇒ *Politique économique, Protection sociale, Revenus*

→ *Égalité, Équité, Redistribution horizontale, Redistribution oblique, Redistribution verticale, Salaire indirect*

Redistribution oblique

La redistribution oblique réunit les principes de la **redistribution horizontale** et de la **redistribution verticale**. L'allocation de rentrée scolaire par exemple relève de la redistribution oblique puisqu'elle est versée sous conditions de ressources aux familles modestes (redistribution verticale) ayant au moins un enfant (redistribution horizontale).

⇒ *Politique économique, Protection sociale, Revenus*

→ *Redistribution*

Redistribution pure

La redistribution pure désigne une **redistribution** qui est mise en place dans une situation où :

– il y a équilibre général de marché et optimum de Pareto ;

– mais des considérations de pure justice sociale exigent une redistribution afin de réduire les **inégalités**.

L'**allocation des ressources** est donc optimale (**efficacité** productive) mais la **répartition des revenus** doit être corrigée par la redistribution (pure).

⇒ *Protection sociale, Revenus*

→ *Redistribution verticale*

Redistribution verticale

La redistribution verticale s'opère entre des individus (ou des **ménages**) qui ont des **revenus primaires** inégaux. Les titulaires de revenus élevés paient des **impôts** et des **cotisations sociales** pour assurer le versement de prestations aux titulaires de revenus faibles.

La redistribution verticale des revenus vise donc à réduire les inégalités de revenus.

⇒ *Protection sociale, Revenus*

→ *Égalité, Équité, Redistribution, Redistribution horizontale, Redistribution oblique, Revenus de transfert, Transfert de redistribution*

Redressement judiciaire

→ *Faillite*

Rééchelonnement de la dette

Le rééchelonnement de la dette est une procédure par laquelle les créanciers accordent à un débiteur le droit d'étaler dans le temps le remboursement de sa **dette**. Les opérations de rééchelonnement peuvent être accompagnées de **moratoires** et/ou de réaménagement de la dette (par exemple, par une baisse du **taux d'intérêt** ou par un passage à des taux d'intérêt fixes).

- + Cette procédure est souvent utilisée dans la gestion des crises de la **dette souveraine** (crise de la **dette du tiers-monde**, **crise de la zone euro** notamment).

⇒ *Finances internationales*

- *Aide publique au développement (APD), Charge de la dette, Service de la dette, Soutenabilité de la dette*

Réescompte

Le réescompte est une technique de **refinancement bancaire** qui consiste pour une banque (le plus souvent la **Banque centrale**) à acheter des **titres de créance** à court terme déjà escomptés par une autre **banque**. La banque qui cède les titres de créance se procure ainsi les **liquidités** qui lui sont nécessaires.

- + Le réescompte, qui est une technique de refinancement à taux fixe, a été pour l'essentiel abandonné dans les pays développés au profit d'un refinancement à taux variable par l'intermédiaire du **marché interbancaire**.

⇒ *Monnaie*

- *Escompte, Marché monétaire, Opérations principales de refinancement, Politique monétaire, Taux d'intérêt, Taux du marché au jour le jour*

Réévaluation

La réévaluation est une décision des **autorités monétaires** d'un pays consistant à augmenter la **parité** officielle de la **monnaie** nationale. La réévaluation n'a de sens qu'en système de **changes fixes**.

- + Ne pas confondre avec **appréciation**.

⇒ *Finances internationales*

- *Réajustement monétaire, Régime de change*

Refinancement bancaire

Le refinancement bancaire désigne l'ensemble des opérations par lesquelles les **banques de second rang** se procurent la **monnaie centrale** qui leur est nécessaire.

- + Pendant longtemps, en France et dans de nombreux autres pays, le refinancement s'est opéré à taux fixe et directement auprès de la **banque centrale**. Aujourd'hui il se réalise, pour l'essentiel, à taux variable sur le **marché interbancaire**.

⇒ *Monnaie*

- *EONIA, Opérations principales de refinancement, Open market, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Réescompte, Taux d'intérêt, Taux du marché au jour le jour*

Reflation

Le terme reflation désigne une **politique économique** qui vise à faire augmenter les **prix** après une **déflation**. Les politiques de reflation combattent les conséquences de la **déflation** qui se produit pendant les **crises économiques** au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

La politique conduite par F. D. Roosevelt aux États-Unis à la suite de la crise de 1929 (**New Deal**) est une politique de reflation.

⇒ *Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

- *Désinflation, Inflation, Niveau général des prix*

Réfutation

Soumettre une proposition à réfutation, c'est chercher à démontrer que cette proposition est fausse. Pour K. Popper (1902-1994) seules les propositions réfutables ont un caractère scientifique. La proposition : « Demain, soit il fera beau temps, soit il fera mauvais temps » n'est pas réfutable, elle n'est donc pas scientifique, pas plus que la proposition « Dieu existe ». La première proposition est toujours vraie, elle ne nous apporte aucune information quant au temps qu'il fera demain. S'agissant de la seconde, il n'existe pas d'épreuve susceptible de la réfuter.

- + On utilise aussi les termes « falsification » (un anglicisme) ou « infirmation ».

⇒ *Épistémologie économique*

- *Rationalisme critique, Réfutationnisme, Vérification*

Réfutationnisme

Le réfutationnisme est une conception élaborée par K. Popper (1902-1994) selon laquelle l'activité scientifique consiste à formuler des **conjectures** et à les soumettre à **réfutation**.

On distingue souvent le réfutationnisme naïf (attribué à tort à K. Popper) selon lequel un seul test négatif (expérience cruciale) suffit à réfuter une proposition et le réfutationnisme sophistiqué (conception de I. Lakatos) selon lequel un grand nombre de tests négatifs sont nécessaires pour rejeter une proposition ou une **théorie**.

- + On utilise aussi le terme « falsificationnisme ».

⇒ *Épistémologie économique*

- *Ceinture protectrice, Noyau dur, Programme de recherche scientifique*

Régime d'accumulation

Dans la **théorie de la régulation**, le régime d'accumulation est « l'ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'**accumulation du capital**, c'est-à-dire permettant de résorber ou d'étaler dans le temps les distorsions et déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même » (R. Boyer).

➤ *Croissance économique*

➔ *Accumulation du capital, Mode de régulation*

Régime d'accumulation extensive

Dans la **théorie de la régulation**, le régime d'accumulation extensive se caractérise par le fait que la croissance de la **production** résulte principalement (mais non exclusivement) de l'augmentation de la quantité des **facteurs de production**.

➤ *Croissance économique*

➔ *Croissance extensive, Mode de régulation, Régime d'accumulation*

Régime d'accumulation intensive

Dans la **théorie de la régulation**, le régime d'accumulation intensive se caractérise par le fait que la croissance de la **production** résulte principalement (mais non exclusivement) de l'augmentation de la **productivité des facteurs de production**.

➤ *Croissance économique*

➔ *Croissance intensive, Mode de régulation, Régime d'accumulation*

Régime de change

Selon A. Lahreche-Revil, un régime de change est l'ensemble de **règles** qui déterminent l'intervention des **autorités monétaires** sur le **marché des changes** et donc le comportement du **taux de change**. Il existe une grande diversité de régimes de change entre les deux cas polaires que sont les **changes fixes** et les **changes flottants**.

➤ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Bretton Woods, Caisse d'émission, Crise de change, Dette du tiers-monde, Monnaie commune, Monnaie unique, Parité glissante, Politique de change, Soutenabilité de la dette, Système monétaire international, Union économique et monétaire (UEM), Zone cible*

Régionalisme commercial

Le régionalisme commercial désigne la constitution d'accords commerciaux qui impliquent une libéralisation préférentielle des **marchés** des pays signataires et le maintien de **droits de douane** ou de

barrières non tarifaires plus élevées pour les pays non-membres.

Le régionalisme commercial résulte d'un processus d'**intégration économique** (par exemple, l'**Union européenne**, l'**Association de libre-échange nord-américaine**). Il s'articule de façon complexe avec le **multilatéralisme** :

– pour certains économistes, le régionalisme commercial est une composante d'un processus plus large d'intégration économique au niveau mondial ;
– pour d'autres, il constitue un obstacle au multilatéralisme et comporte un risque de **protectionnisme** régional.

✚ Il ne faut pas confondre le régionalisme commercial qui est une composante de la **politique commerciale** des États et la **régionalisation** des échanges commerciaux qui résulte du comportement des **agents économiques** qui privilégient les relations avec les pays voisins du fait des **coûts de transaction**.

➤ *Intégration économique, Politique économique*

➔ *Accords commerciaux préférentiels, Création de trafic, Détournement de trafic, Préférence communautaire, Unilatéralisme*

Règle

Une règle est une prescription qui indique quel comportement est exigé, préconisé ou interdit dans telle ou telle circonstance. Les normes juridiques, les normes sociales, les **conventions**, les **contrats**, sont des règles.

Dans la mesure où la **coordination** des activités des **agents économiques** suppose l'existence de règles, celles-ci sont un objet d'étude pour les économistes.

✚ En matière de **politique économique**, un débat oppose les économistes partisans de l'application de règles invariables (par exemple, la croissance à taux constant de la **masse monétaire** pour les monétaristes) et les partisans de **politiques discrétionnaires** (qui supposent que les décideurs publics adoptent les décisions qui leur semblent les plus adaptées à l'évolution de la situation économique).

➤ *Marchés et prix*

➔ *Institutionnalisation du marché, Monétarisme, Politique discrétionnaire, Règles prudentielles*

Règle d'épuisement du produit

La règle de l'épuisement du produit affirme que la rémunération des **facteurs de production** absorbe la totalité de la **recette totale**. Cette **règle** s'énonce ainsi : si $F(K, L)$ est une **fonction de production** homogène de degré k , elle vérifie alors l'identité :

$$K F'_K + L F'_L = k F(K, L)$$

avec F' la fonction dérivée de F et F la fonction de production.

Sous l'hypothèse néoclassique d'une fonction de production linéaire ($k = 1$), cette égalité s'écrit :

$$Q = F(K, L) = K F'_K + L F'_L.$$

Par ailleurs, dans la théorie néoclassique de la répartition, les **facteurs de production** sont rémunérés à leur **productivité marginale** : F'_K est donc le taux de rémunération réelle du **capital** (soit le **taux d'intérêt** réel, noté i), et F'_L est le taux de rémunération réel du **travail** (soit le **taux de salaire** réel, noté w).

Par conséquent, $K F'_K$ représente la masse des **intérêts** versés et $L F'_L$ la masse salariale réelle. Il en résulte que la rémunération des facteurs à leur productivité marginale épuise la totalité du produit, sans surplus ni déficit. Il n'y a donc pas de « **profit pur** » positif (noté p), pas de rémunération des apporteurs de capital au-delà du taux d'intérêt (parfois qualifié de « profit normal »).

$$\pi = F(K, L) - iK - wL = 0.$$

Cette analyse signifie que l'**entrepreneur** reçoit un revenu en contrepartie de son travail de direction (inclus dans la rémunération du travail), tandis que l'apport de capital qu'il effectue dans l'**entreprise** est rémunéré en fonction du taux d'intérêt.

⇒ *Croissance économique*

→ *Facteur résiduel, Théorie économique*

Règle d'or

La règle d'or est une règle de discipline budgétaire mise en place par le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** (2012). Cette règle stipule que le budget des administrations publiques doit être à moyen terme en équilibre ou en excédent. Le **déficit budgétaire structurel** (c'est-à-dire hors effets de la conjoncture) des administrations publiques doit être au maximum de 0,5 % du PIB pour les pays dont la dette publique est supérieure à 60 % du PIB et de 1 % du PIB pour les pays dont la dette publique est inférieure à 60 % du PIB. Cette règle budgétaire s'ajoute aux règles contenues dans le **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)**.

Cette règle a été adoptée à la suite de la **crise de l'euro** dans le but d'imposer aux pays membres le respect de l'orthodoxie budgétaire.

Cette nouvelle règle a été contestée par les économistes et les responsables politiques qui considèrent qu'elle empêche de mettre en œuvre les politiques de soutien à la **demande globale** qui sont nécessaires lorsque l'économie est déprimée.

+ D'autres « règles d'or » existent, par exemple celle qui prévoit que seuls les investissements publics puissent être financés par la dette (et non les dépenses de

fonctionnement). En France, cette règle est celle qui est applicable aux collectivités locales.

⇒ *Intégration économique, Politique économique*

→ *Crise de l'euro, Politique de règles*

Règle d'origine

La règle d'origine est un instrument de **politique commerciale** dans le cadre d'**accords commerciaux préférentiels** : un produit en provenance d'un pays partenaire de l'accord préférentiel ne peut bénéficier de conditions tarifaires préférentielles qu'à la condition qu'il ait été produit entièrement sur le territoire d'origine, ou que la transformation sur ce territoire y ait été suffisante si certaines opérations ont été réalisées préalablement dans d'autres pays.

Pour éviter toute forme de **protectionnisme non tarifaire** qui résulterait de la règle d'origine, l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** a créé l'obligation pour les pays membres d'appliquer une règle harmonisée et transparente. Mais la règle d'origine est assez souvent dénoncée comme un outil utilisé de façon discriminatoire pour protéger des producteurs nationaux, et de ce fait, elle est contestée par les pays les plus pauvres.

⇒ *Commerce international, Écologie, Économie du développement, Intégration économique, Mondialisation*

→ *Aide publique au développement (APD), Libre-échange, Normes environnementales, Normes sociales, Protectionnisme*

Règle de Bagehot

W. Bagehot (1826-1877) est l'un des premiers théoriciens de la fonction de **prêteur en dernier ressort** (*Lombard Street*, 1873). Pour lui, il est impératif que la **Banque centrale** apporte les liquidités nécessaires à une banque en difficulté à condition que celle-ci soit solvable, c'est-à-dire qu'elle soit capable de fournir des collatéraux de bonne qualité en contrepartie des avances de **monnaie centrale**.

⇒ *Monnaie*

→ *Collatéral, Liquidité, Solvabilité*

Règle de Greenspan-Guidotti

Selon la règle de Greenspan-Guidotti (du nom de l'ancien président du Conseil de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, et de Pablo Guidotti, ancien ministre des Finances de l'Argentine), les banques centrales doivent détenir un niveau de réserves de change qui couvre entièrement la dette extérieure à court terme. D'autres économistes recommandent

de détenir des réserves de change égales à trois mois d'importations.

Cette règle vise à donner aux banques centrales les moyens de se protéger des effets d'une éventuelle spéculation contre la monnaie nationale.

➤ *Finances internationales*

➔ *Devise, Marché des changes, Politique de règles, Stabilité financière*

Règle de Hartwick

La règle de Hartwick (ou règle de Solow-Hartwick), formulée en 1977, prescrit de réinvestir la totalité de la **rente** issue de l'exploitation des **ressources naturelles** épuisables afin de maintenir, dans l'intérêt des générations futures, un **stock** total de **capital** constant. En effet, dans une perspective de **soutenabilité faible** (forte substituabilité des capitaux), la réduction du stock de **capital naturel**, peut et doit être compensée par l'accumulation d'autres formes de **capital** (capital physique produit, **capital humain**, **capital social** et institutionnel).

Les **fonds souverains** mis en place par certains pays (comme la Norvège) pour gérer la rente pétrolière et gazière relèvent de l'application de la règle de Hartwick.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Arbitrage intertemporel, Économie de l'environnement, Justice environnementale, Règle de Hotelling*

Règle de Hotelling

La règle de Hotelling concerne les conditions d'exploitation des **ressources naturelles** non renouvelables. Selon l'analyse de H. Hotelling (1895-1973), on ne doit extraire une unité supplémentaire de **ressources naturelles** que si le rendement social marginal découlant de l'utilisation de cette unité supplémentaire est supérieur ou égal à sa valeur économique. Cette dernière est la somme du **coût marginal** d'extraction et d'une **rente de rareté** qui croît avec l'épuisement de la ressource.

Hotelling montre qu'en **concurrence pure et parfaite** l'utilisation est optimale (l'augmentation de la rente de rareté et donc du **prix** conduit à réduire l'exploitation de cette ressource). En revanche, en **concurrence imparfaite**, les **firmes** ont tendance à exploiter la ressource plus rapidement que ne le justifierait l'optimum social.

➤ *Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Actualisation, Économie de l'environnement, Fiscalité écologique, Marché des quotas d'émission, Optimum de Pareto, Signal-prix*

Règle de Ramsey

En matière de **fiscalité**, la règle énoncée par F. Ramsey en 1927 stipule que pour réduire les pertes d'efficacité liées à tout prélèvement (**triangle de Dupuit**), la **fiscalité** doit s'appliquer à des bases faiblement élastiques et donc peu réactives à une augmentation de l'imposition. Il faut donc taxer plus fortement les **biens** dont la **demande** est moins élastique.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Élasticité, Fiscalité optimale, Incidence fiscale, Perte sèche, Redistribution, Taxation optimale*

Règle de Taylor

La règle de Taylor est une **règle** de conduite de la **politique monétaire** en vertu de laquelle le **taux d'intérêt** nominal que la **banque centrale** doit adopter comme **taux directeur** dans le cadre de sa politique monétaire dépend à la fois du rythme de l'**inflation** et du taux de croissance de la **production**.

Plus précisément, le taux d'intérêt résultant de la règle de Taylor peut s'écrire ainsi :

$$i_t = r + p_t + 0,5 (p_t - p^*) + 0,5 (y_t - y^*)$$

où i_t est le taux d'intérêt nominal que la banque centrale doit adopter dans le cadre de la politique monétaire, r , le taux d'intérêt réel neutre (égal au taux de croissance potentiel de l'économie), p_t le taux d'inflation de la période t , $p_t - p^*$, la différence entre l'inflation observée et le taux d'inflation que la banque centrale a retenu comme objectif, $y_t - y^*$, la différence entre le taux de croissance observé et le taux de croissance tendanciel de l'économie.

✚ J. Taylor (1993) a montré que cette relation rendait compte de façon satisfaisante de l'évolution observée du taux directeur aux États-Unis. Ce résultat a été corroboré pour d'autres pays. Les banques centrales ne se fondent donc pas seulement sur le taux d'inflation pour déterminer leur politique monétaire, elles prennent aussi en compte la variable réelle que constitue la **croissance économique**. Toutes choses égales par ailleurs, un taux de croissance de la production inférieur au taux de croissance tendanciel pousse la banque centrale à faire baisser les taux d'intérêt. De même, toute inflation plus rapide que le taux d'inflation visé par la banque centrale conduit à une politique monétaire plus restrictive.

➤ *Monnaie*

➔ *Croissance potentielle, Discrétion, Gap d'Okun, Monétarisme, Neutralité de la monnaie, Politique mixte*

Règle des 3 D

Selon la formule d'H. Bourguinat, la « règle des 3 D » désigne les mouvements de **décloisonnement**,

de **déréglementation** et de **désintermédiation** qui ont affecté les systèmes financiers depuis le début des années 1980.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Globalisation financière, Intermédiation financière, Mutation financière, Politique monétaire*

Réglementation

Au sens strict, la réglementation correspond en **science économique** à une action de l'**État** qui recourt à la contrainte réglementaire (au moyen de lois, de décrets, d'arrêtés). Ces textes interdisent certaines actions (rejets de dioxine dans l'atmosphère par exemple) ou obligent à accomplir certaines actions (par exemple l'obligation de porter un casque sur les chantiers du bâtiment). Dans la logique de l'action par la réglementation, les autorités publiques exercent un pouvoir d'injonction et vérifient ensuite que les prescriptions ont été respectées (on parle en anglais de « *command and control* »). Il s'agit d'une **coordination** par la **hiérarchie**.

On oppose souvent à l'action réglementaire des modes d'action dits économiques qui procèdent par des mesures d'**incitation** (taxation, **subventions**, mise en place de **droits de propriété** et des **marchés** correspondants). Le choix entre réglementation et incitation relève d'un **arbitrage** entre les **coûts d'organisation** qui suppose la réglementation et les **coûts de transaction** qui correspondent à une action économique. Cependant, cette opposition doit être relativisée. Par exemple, pour qu'un **marché de quotas d'émission** fonctionne, il faut que la puissance publique contrôle le respect de leur quota d'émission par les participants au **marché** et il faut de plus des textes réglementaires pour institutionnaliser le marché.

En un sens plus large, la réglementation désigne l'intervention de l'État dans les situations de **défaillances du marché** que sont les **biens collectifs**, les **effets externes**, et les situations de **monopole naturel**. Par exemple, les décisions d'augmenter le budget de la défense, d'instaurer une **taxe carbone**, de supprimer un **monopole** public et d'ouvrir le secteur à la concurrence relèvent de la réglementation. Dans ce second sens, la réglementation concerne l'ensemble des fonctions de l'État au sens de R. Musgrave :

- **fonction d'allocation** (par exemple production de services collectifs par l'État) ;
- **fonction de répartition** (par exemple instauration d'un salaire minimum ou d'un système d'assurance chômage) ;
- **fonction de stabilisation** (par exemple mise en place d'un système fiscal assurant un effet de stabilisation automatique).

✚ La réglementation au sens large correspond en fait à l'ensemble des activités de **régulation** de l'État. Cependant, en anglais le terme « *regulation* » doit être traduit par « réglementation » et correspond à la réglementation au sens strict.

✚ La réglementation est souvent opposée à la **déréglementation**. Mais cette opposition est discutable. Les mesures de déréglementation (ouverture de certains secteurs à la **concurrence** par exemple) passent par des mesures réglementaires et nécessitent en général la mise en place de nouveaux dispositifs réglementaires (autorités de régulation par exemple). Dans le domaine financier, la **règle des 3 D** correspond en fait à la mise en place d'une nouvelle réglementation.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Bureaucratie, Politique de la concurrence*

Règle Vickers

La règle Vickers impose une forme de **séparation bancaire**. Elle a été formulée dans le cadre du rapport présenté par J. Vickers en 2011 au Royaume-Uni. Elle vise à limiter les risques bancaires en créant, au sein des groupes financiers, des filiales consacrées exclusivement aux activités de **banques de dépôt** (on parle de cantonnement) afin que celles-ci soient mises à l'abri des risques pris par les autres composantes du groupe (**banques d'investissement**, activités spéculatives) qui comportent davantage de risques.

➤ *Monnaie*

➔ *Crise des subprimes, Règle Volcker, Règles prudentielles, Risque systémique*

Règle Volcker

La règle Volcker (du nom de P. Volcker ancien président du Conseil de la Réserve fédérale des États-Unis) a été introduite dans le **Dodd-Frank Act** de 2010. Cette règle interdit aux **banques de dépôt** de détenir, pour leur propre compte, des actifs financiers risqués et des **produits dérivés**. Elle leur interdit aussi de contrôler des fonds spéculatifs (**hedge fund**) ou des sociétés de capital-risque. L'objectif est de mettre en place une forme de **séparation bancaire** en distinguant ce qui relève des banques de dépôt et ce qui relève des **banques d'investissement**.

➤ *Monnaie*

➔ *Crise des subprimes, Glass-Steagall Act, Mutation financière, Règle Vickers, Règles prudentielles, Risque systémique*

Règles budgétaires

Les règles budgétaires sont des principes juridiques qui concernent l'élaboration, le vote et l'exécution

du **budget de l'État**. Elles sont destinées à assurer une plus grande transparence de l'intervention de l'État et un meilleur contrôle de l'exécutif par le Parlement.

Ces règles sont au nombre de quatre :

- l'annualité budgétaire. Cette règle stipule que le budget doit être voté chaque année et exécuté au cours de l'année ;

- l'unité budgétaire. L'ensemble des dépenses et des recettes de l'**État** doit figurer dans un document unique ;

- la spécialité budgétaire. Cette règle stipule que chaque dépense doit être affectée à un objectif précis et qu'il n'est pas possible (sauf exception ou vote d'une **loi de finance rectificative**) d'en modifier l'affectation ;

- l'universalité. Cette règle comporte deux aspects :

1. la non-contraction (ou non-compensation) des recettes et des dépenses, chaque dépense et chaque recette doit figurer au budget pour son montant intégral ;

2. la non-affectation des recettes, l'ensemble des recettes doit former une masse globale, aucune recette particulière ne doit être affectée à une dépense particulière.

✚ Ces règles souffrent de nombreuses exceptions : ainsi la **contributions sociale généralisée (CSG)** est une entorse à la règle de la non-affectation des recettes, les lois de programmation sont des entorses à la règle de l'annualité, etc.

➔ *Économie publique, Politique économique*

Règles de politique économique

En ce qui concerne la conduite des **politiques économiques**, on insiste sur deux **règles** :

- la première formulée par J. Tinbergen (1903-1994, prix Nobel 1969), affirme que l'on doit avoir autant d'instruments de politique économique que d'objectifs ;

- la seconde, formulée par R. Mundell (prix Nobel 1999), précise que chaque instrument doit être affecté à l'objectif pour lequel il est relativement le plus efficace.

⊖ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Monétarisme, Politiques de règles, Règles prudentielles*

Règles prudentielles

Les règles prudentielles sont des dispositions contraignantes adoptées par les **autorités monétaires** visant à prévenir les **faillites** bancaires et à assurer le bon fonctionnement des **marchés financiers**. Ces règles ont notamment pour objectif de renforcer la **solvabilité** et la **liquidité** des opérateurs et d'éviter les phénomènes de contagion liés aux paniques financières.

✚ Sur le plan international comme sur le plan national, les règles prudentielles sont une composante de la **politique monétaire**.

⊖ *Monnaie*

➔ *Bâle III, Forum sur la stabilité financière, Mécanisme de résolution unique (MRU), Mécanisme de surveillance unique (MSU), Ratio Cooke, Ratio McDonough, Risque de système, Spéculation*

Régulation

Selon G. Canguilhem, « la régulation, c'est l'ajustement conformément à quelque règle ou norme, d'une pluralité de mouvements ou d'actes et de leurs effets ou produits que leur diversité ou leur succession rend d'abord étrangers les uns aux autres ».

En **science économique**, plusieurs conceptions de la régulation existent :

- pour les libéraux, la régulation est assurée de façon spontanée par le **marché** (on parle de **marché autorégulateur**) ;

- pour les keynésiens, la contestation du caractère autorégulateur du marché conduit à mettre l'accent sur la nécessité d'une régulation consciente par l'**État** (on parle d'hétérorégulation) ;

- pour les marxistes, le **capitalisme** est caractérisé par l'existence de mécanismes de régulation (égalisation des **taux de profit**, concurrence entre les capitaux...) mais il est miné par des contradictions (**baisse tendancielle du taux de profit**, crises...) qui remettent en cause à terme son existence même ;

- d'autres auteurs mettent l'accent sur le rôle des **conventions** et des **institutions** et sur la complexité de la régulation qui intègre nécessairement l'économique et le social. Pour R. Boyer (qui se réclame de la **théorie de la régulation**) la régulation est « la conjonction des mécanismes concourant à la reproduction d'ensemble, compte tenu des structures économiques et des formes sociales en vigueur ».

✚ Il ne faut pas confondre le terme français « régulation » (défini ci-dessus) et le terme anglais « *regulation* » qui signifie « réglementation ».

⊖ *Économie publique, Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *École classique, Économie des conventions, Main invisible, Mode de régulation, Théorie keynésienne, Théorie marxiste, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Régulation concurrentielle

➔ *Mode de régulation concurrentielle*

Régulation fordiste

→ *Fordisme*

Régulation monopoliste

→ *Mode de régulation monopoliste*

Rehausseur de crédits

Un rehausseur de crédits (*Monolines*) est un organisme financier qui accorde sa garantie à des **titres** émis par d'autres opérateurs. Cette garantie permet aux titres qui en bénéficient d'être émis avec des **taux d'intérêt** plus bas. En effet, les rehausseurs de crédit bénéficient en général d'une notation élevée qui s'applique aux titres auxquels ils accordent leur garantie.

Aux États-Unis, cette activité s'est d'abord développée pour faciliter les émissions d'emprunts par les collectivités locales, progressivement les rehausseurs de crédits ont accordé leur garantie à des **crédits structurés** (beaucoup plus risqués). Ils ont de ce fait été impliqués dans la **crise des subprimes** à l'occasion de laquelle ils ont supporté des pertes très importantes. Leur rôle a été contesté puisque leur garantie a conduit à faire bénéficier les crédits structurés de notes très favorables d'où une mauvaise évaluation des **risques** par les acheteurs de ces produits titrisés.

⊕ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Agence de notation, Collatéral, Titrisation*

Relance concertée

Une relance concertée est la mise en œuvre coordonnée par plusieurs pays de politiques de soutien de la **demande globale**.

Le problème de la relance concertée se pose principalement du fait de l'ouverture croissante des **économies** et de l'interdépendance qui en résulte. En 2008, une tentative de relance concertée a concerné les États-Unis, l'Union européenne, la Chine et le Japon.

⊕ *Économie publique, Intégration économique, Politique économique*

→ *Contrainte extérieure, Équilibre externe, Multiplieur en économie ouverte*

Relance keynésienne

→ *Politique de relance*

Relation d'agence

→ *Théorie de l'agence*

Relation de Feldstein-Horioka

La relation de Feldstein-Horioka mise en évidence en 1980 analyse la relation entre le **taux d'épargne** national et le **taux d'investissement** domestique.

Une corrélation faible indique un degré élevé de mobilité du capital sur le plan international et vice versa. Dans une économie intégrée mondialement avec une mobilité parfaite des capitaux, le financement des investissements ne devrait dépendre que des **taux de rentabilité** du capital et non pas des taux d'épargne nationaux. Cependant l'analyse réalisée par M. Feldstein et C. Horioka, à partir d'un échantillon de 16 pays de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) sur la période 1960-1974, montre que malgré l'intégration croissante des **marchés de capitaux**, la relation entre taux d'investissement et taux d'épargne nationaux reste forte, d'où le nom de paradoxe de Feldstein-Horioka.

⊕ *Capital et investissement, Finances internationales, Mondialisation*

→ *Globalisation, Gouvernance mondiale, Règle des 3 D*

Relation de préférence

Dans la présentation axiomatique de la théorie néoclassique du consommateur, on considère que ce dernier est doté d'une relation de préférence qui lui permet de classer l'ensemble des paniers de consommation. Cette relation de préférence, du fait de la rationalité du consommateur, respecte les axiomes suivants :

– elle est complète. Ce qui signifie que face à n'importe couple de paniers de bien A et B, le consommateur est capable de dire s'il préfère A à B ou B à A ou s'il est indifférent entre les deux ;

– elle est transitive. Face à trois paniers de bien A, B et C, si le consommateur préfère A à C et C à B, alors il préfère A à B.

– elle est continue. Cela signifie que face à trois paniers de biens A, B et C, si le panier A comporte des quantités supérieures des deux mêmes biens que le panier C, alors le panier A est préféré au panier C. De plus il existe toujours un panier compris entre les paniers B et C qui est pour le consommateur indifférent au panier A.

La relation de préférence s'inscrit dans la conception ordinale de l'**utilité**.

⊕ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

→ *Convexité des préférences, Ophélimité, Rationalité économique, Rationalité substantielle, Utilité ordinale*

Relocalisation

La relocalisation consiste au sens strict à rapatrier une activité de **production** antérieurement délocalisée à l'étranger. Au sens large, la relocalisation correspond au ralentissement du processus de **délocalisation**.

Les décisions de relocalisation peuvent être motivées par la réduction des **coûts** unitaires de **production** dans le pays de départ. Ainsi, dans les années 1980 et 1990, l'automatisation et la robotisation des unités de production expliquent les relocalisations en Allemagne et aux États-Unis de plusieurs **entreprises** (General Motors, Motorola, Bosch, Siemens). Aujourd'hui, la baisse du coût de l'énergie aux États-Unis explique les cas de relocalisations.

Mais la relocalisation peut également être motivée par l'insuffisance de la qualité des services fournis à l'étranger (les centres d'appels, par exemple), l'importance des **coûts d'organisation** et de transaction et la nécessité de se rapprocher de la **demande** (dans le secteur du textile, par exemple).

- ☉ *Entreprises et système productif, Mondialisation*
- ➔ *Compétitivité, Coût de transaction, Coût salarial unitaire, Politique économique, Zone franche*

Réméré

Une opération à **réméré** (ou un **réméré**) est une opération de vente de **titres** au comptant assortie d'une **option** de rachat, dans un délai maximum de cinq ans, à un **prix** convenu à l'avance. L'opération constitue pour le vendeur un moyen de se procurer de la **monnaie centrale**. Si l'option de rachat est exercée, l'opération peut être considérée comme un prêt en monnaie **banque centrale**.

- ✚ Il ne faut pas confondre l'**accord de pension** (qui comporte un engagement de rachat) et le **réméré** (où le rachat n'est qu'une option).
- ☉ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Crédit, Refinancement bancaire*

Remontée de filière

Une stratégie de remontée de filière consiste à complexifier le **système productif** en produisant des biens et des **services** situés plus en amont de la **filière**. Par exemple, partant de l'industrie de biens de **consommation** courante située en aval de la filière, l'économie nationale se dote d'une capacité à produire les **biens d'équipement** correspondants.

- ☉ *Économie du développement*
- ➔ *Développement autocentré, Développement extraverti, Industries industrialisantes, Pôle de développement, Politique de filière*

Rendement

Au sens strict, le rendement est la **production** par unité de terre. On parle par exemple d'un rendement de 50 quintaux de blé à l'hectare. Le rendement se mesure donc par le rapport entre la quantité de produit agricole récolté et la superficie de la terre qui a produit cette récolte. En toute rigueur, on devrait donc distinguer le rendement, qui concerne la terre, de la **productivité**, qui concerne le **travail** et le **capital**. Cependant, par extension, on parle des rendements moyens et marginaux du travail et du capital. Le rendement sert ainsi à mesurer l'**efficience** productive des **facteurs de production**.

Dans un autre sens, le mot rendement désigne ce que rapporte un **placement**. On parlera par exemple du rendement d'un portefeuille de **valeurs mobilières** ou d'un parc immobilier.

- ✚ Les épargnants doivent la plupart du temps faire un **arbitrage** entre le rendement et le **risque** de leurs **placements**. Plus un **actif** est risqué, plus il est susceptible de conduire à un rendement élevé. Les agents qui ont une **aversion pour le risque** préféreront un rendement moindre et un placement moins risqué.
- ☉ *Consommation et épargne, Productivité*
- ➔ *Loi des rendements marginaux décroissants, Prime de risque, Rendement d'échelle, Rendements factoriels, Structure par termes des taux d'intérêt, Taux d'intérêt*

Rendement d'échelle

Les rendements d'échelle désignent une relation entre la quantité produite d'un bien et la quantité de **facteurs de production** utilisés (**capital** et **travail**). Ils permettent de mesurer l'**efficience** productive des facteurs. Ils constituent un des éléments caractérisant une **fonction de production**.

Trois cas peuvent être envisagés :

- les rendements d'échelle sont croissants lorsque la quantité produite augmente plus vite que les quantités de facteurs mises en œuvre ;
- les rendements d'échelle sont décroissants lorsque la quantité produite augmente moins vite que les quantités de facteurs mises en œuvre
- les rendements d'échelle sont constants lorsque la quantité produite augmente au même rythme que les quantités de facteurs mises en œuvre.
- ✚ Ne pas confondre les rendements d'échelle et les **rendements factoriels**.

- ✚ Les rendements d'échelle affectent l'évolution de la **productivité globale des facteurs**. Cette dernière augmente lorsque les rendements d'échelle sont croissants, diminue lorsqu'ils sont décroissants et reste constante lorsque les rendements sont constants.

- ⊖ Croissance économique, Productivité
- ➔ Déséconomies d'échelle, Économie d'échelle, Loi des rendements marginaux décroissants

Rendement privé

Le rendement privé est le résultat positif (augmentation du **revenu**, diminution des dépenses, accroissement du **bien-être**) obtenu par un **agent économique** à la suite d'une décision qu'il a prise. Par exemple, un agent qui isole son logement va pouvoir réduire ses dépenses de chauffage.

- ⊖ Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix
- ➔ Coût privé, Défaillance du marché, Effet externe, Rendement social

Rendement social

Le rendement social est le résultat positif qui bénéficie à l'ensemble de la collectivité à la suite d'une décision individuelle d'un **agent économique**. Par exemple, si un individu isole son logement, il va consommer moins de gaz ou de fuel pour chauffer son logement et donc réduire l'émission de gaz à effet de serre. Cette réduction bénéficie à l'ensemble de la population mondiale. Le rendement social intègre le rendement privé.

- ⊖ Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix
- ➔ Coût privé, Défaillance du marché, Effet externe, Rendement privé

Rendements factoriels

Les rendements factoriels désignent une relation entre la quantité produite d'un bien et la quantité d'un **facteur de production** supposé variable (le **travail** en général), l'autre (le **capital**) restant fixe. Ils permettent de mesurer l'**efficacité** productive d'un des facteurs (le facteur variable) et constituent un des éléments caractérisant une **fonction de production**.

Trois cas peuvent être envisagés :

- les rendements factoriels sont croissants lorsque la quantité produite augmente plus vite que la quantité du facteur variable ;
 - les rendements factoriels sont décroissants lorsque la quantité produite augmente moins vite que la quantité du facteur variable ;
 - les rendements factoriels sont constants lorsque la quantité produite augmente au même rythme que la quantité du facteur variable.
- ✚ Ne pas confondre les rendements factoriels et les **rendements d'échelle**.

✚ Les rendements factoriels affectent l'évolution de la **productivité marginale** du facteur variable. Cette dernière augmente lorsque les rendements factoriels sont croissants, diminue lorsqu'ils sont décroissants et ne change pas lorsque les rendements sont constants.

✚ Selon la **loi des rendements marginaux décroissants**, les rendements factoriels du facteur variable commencent par augmenter, puis diminuent ensuite, une fois passé un certain seuil de production.

- ⊖ Croissance économique
- ➔ Déséconomies d'échelle, Économie d'échelle

Rendements marginaux décroissants

- ➔ Loi des rendements marginaux décroissants

Renégociation de la dette

La renégociation de la dette consiste pour un débiteur à engager des discussions avec ses créanciers dans le but d'obtenir une **restructuration de la dette**.

✚ Certains économistes réservent le terme « renégociation » aux opérations qui aboutissent à la baisse des **taux d'intérêt** et à l'allongement de la **maturité** sans création de flux de **crédits** nouveaux. Dans ce cas, le terme « restructuration » n'est utilisable que dans le cas où il y a souscription de crédits nouveaux qui se substituent à tout ou partie des crédits anciens.

- ⊖ Finances internationales, Monnaie
- ➔ Charge de la dette, Crise bancaire, Dette du tiers-monde, Moratoire, Service de la dette, Soutenabilité, Soutenabilité de la dette

Rentabilité

La rentabilité désigne d'une façon générale le rapport entre les **revenus** obtenus et les fonds engagés. Elle mesure l'aptitude d'une activité économique à produire un **flux** actualisé de **revenus** supérieur aux dépenses engagées.

Elle s'exprime la plupart du temps par un taux de **rentabilité économique** ou par un taux de **rentabilité financière**.

✚ Ne pas confondre la rentabilité (qui est un rapport) avec le **profit** ou le **bénéfice** (qui est un **revenu**).

- ⊖ Capital et investissement, Entreprises et système productif
- ➔ Actualisation, Effet de levier, Efficacité marginale du capital, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité économique, Taux de rendement interne (TRI), Théorème Modigliani-Miller, Valeur actualisée nette (VAN)

Rentabilité des capitaux propres

→ Rentabilité financière

Rentabilité du capital

Au sens général, la rentabilité du capital désigne la capacité d'un **capital** à générer un **revenu**.

⇒ Capital et investissement

→ *Efficacité marginale du capital, Excédent brut d'exploitation, Profit, Profitabilité, Rentabilité, Rentabilité économique, Rentabilité financière, Rentabilité marginale du capital, Taux de marge*

Rentabilité économique

La rentabilité économique est la rentabilité des capitaux engagés par l'**entreprise**, qu'il s'agisse des **capitaux propres** ou bien des capitaux empruntés. En **comptabilité générale**, le taux de rentabilité économique est égal au rapport **résultat net/ensemble des capitaux** ou bien au rapport **excédent brut d'exploitation/ensemble des capitaux**. À la différence de la **rentabilité financière**, la rentabilité économique s'intéresse aux performances globales de l'entreprise et non à la performance financière dont bénéficient les propriétaires (associés, **actionnaires**).

✚ La **comptabilité nationale** calcule le taux de rentabilité économique pour les **sociétés**, c'est alors le rapport entre l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) et le capital productif (K), soit :

$$(EBE/K) = (EBE/VA) \times (VA/K)$$

La rentabilité économique est donc égale au produit du **taux de marge** par la **productivité apparente du capital**.

⇒ Capital et investissement

→ *Effet de levier, Efficacité marginale du capital, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité financière, Taux de rendement interne (TRI), Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière, Théorème Modigliani-Miller, Valeur actualisée nette (VAN)*

Rentabilité financière

La rentabilité financière (ou rentabilité des capitaux propres) désigne la **rentabilité** des capitaux apportés par les propriétaires, c'est-à-dire des **capitaux propres** de l'**entreprise**. En **comptabilité générale**, le taux de rentabilité financière se mesure habituellement par le rapport **résultat net/capitaux propres**, ou le rapport **excédent brut d'exploitation/capitaux propres**.

✚ Le ratio résultat net/capitaux propres est désigné en **comptabilité** anglo-saxonne par l'expression «*return on equity*» (ROE) ou encore «*return on assets*» (ROA).

✚ L'**effet de levier** peut améliorer ou détériorer la rentabilité financière. En effet, lorsque le **taux d'intérêt** est plus faible que le taux de **rentabilité économique**, l'endettement conduit à un accroissement de la rentabilité financière. Si le taux d'intérêt devient supérieur au taux de rentabilité économique, il en résulte une détérioration de la rentabilité financière (on parle quelquefois «*d'effet de masse*»).

⇒ Capital et investissement

→ *Effet de levier, Efficacité marginale du capital, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité économique, Taux d'intérêt, Taux de rendement interne (TRI), Taux de rentabilité économique, Théorème Modigliani-Miller, Valeur actualisée nette (VAN)*

Rente

Le terme **rente** a deux significations différentes :

– au sens courant, il désigne un **revenu de la propriété** assuré pour une **longue période**. Par extension, on a utilisé ce terme pour désigner certains emprunts d'**État**, la **rente Pinay** par exemple ;

– au sens de la **théorie économique**, le terme **rente** désigne le **revenu** d'un facteur naturel (la terre le plus souvent) qui découle des caractéristiques techniques de ce facteur. Ainsi, la **rente foncière** est pour D. Ricardo (1772-1823), liée à la fertilité inégale des différentes terres. La **rente minière** ou la **rente pétrolière** sont aussi des rentes différentielles : les propriétaires des mines ou des puits de pétrole les plus facilement exploitables disposent d'une **rente** égale à la différence entre le **prix de marché** et leurs **coûts de production** (ce qui permet de rentabiliser des exploitations plus coûteuses mais nécessaires à l'approvisionnement du **marché**).

✚ On parle aussi parfois de **rente de monopole** pour désigner le surcroît de **profit** du monopoleur par rapport à une situation de **concurrence pure et parfaite**.

⇒ Économie et écologie, Revenus

→ *Profit pur, Recherche de rente, Règle de Hotelling, Ressources naturelles, Théorie de la rente différentielle, Trapèze de Tullock*

Rente de monopole

La **rente de monopole** se définit comme l'écart entre le **prix du marché** déterminé par le **monopole** (qui est **faiseur de prix**) et le **coût marginal**. À l'**équilibre du monopole**, le producteur maximise son **profit** en fixant le **prix** à un niveau supérieur au **coût marginal**, ce que ne peut pas faire un producteur en concurrence pure et parfaite. Le monopole réalise donc une **rente de monopole**.

- ✚ En **concurrence pure et parfaite**, le prix est égal au coût marginal.
- *Marchés et prix*
- *Équilibre de monopole, Équilibre du producteur, Pouvoir de marché*

Rente de Tullock

- *École des choix publics, Recherche de rente, Trapèze de Tullock*

Rente différentielle

- *Rente foncière, Théorie de la rente différentielle*

Rente foncière

La rente foncière est le **revenu** des propriétaires fonciers. Pour D. Ricardo (1772-1823), il s'agit d'une rente différentielle qui découle des écarts de fertilité des terres mises en culture. En effet, l'accroissement de la population conduit à mettre en culture des terres moins fertiles. Or, selon Ricardo, c'est le coût de production de la terre la moins fertile qui détermine le prix du blé. Ce dernier tend à s'élever (du fait de l'augmentation de la population), ce qui conduit à une hausse de la rente foncière des propriétaires des terres plus fertiles.

- *Épistémologie économique, Revenus*
- *Économie de l'environnement, État stationnaire, Loi de Malthus, Théorie de la rente différentielle*

Répartition fonctionnelle des revenus

La répartition fonctionnelle (ou factorielle) des revenus décrit le partage du **revenu** global entre les différents **facteurs de production** (**travail, capital, ressources naturelles**).

L'étude du partage de la **valeur ajoutée** entre **salaires** et **profits** relève de la répartition fonctionnelle des revenus.

- ✚ Les revenus perçus par un individu donné (ou un **ménage**) peuvent résulter de plusieurs facteurs de production. Par exemple, un même individu peut recevoir des **dividendes** et un **salaire**. La répartition fonctionnelle est donc différente de la **répartition individuelle des revenus**.
- *Revenus*
- *Répartition individuelle des revenus, Répartition sociale des revenus, Revenu mixte*

Répartition individuelle des revenus

La répartition individuelle (ou répartition personnelle) concerne le partage de la masse totale

des **revenus** entre des individus (ou des **ménages**) sans les différencier autrement que par le niveau de leur revenu. Elle fait abstraction du rôle et de la place des **agents économiques** dans l'économie (salarié ou actionnaire, etc.) et donc de la nature des revenus qu'ils reçoivent. L'étude de la répartition individuelle des revenus permet de mesurer notamment le revenu moyen et le revenu médian d'une population et d'étudier la **concentration** ou la **dispersion** de la distribution des revenus.

- *Revenus*
- *Courbe de Lorenz, Décile, Indice de Gini, Niveau de vie, Répartition fonctionnelle des revenus, Répartition sociale des revenus*

Répartition personnelle des revenus

- *Répartition individuelle des revenus*

Répartition primaire des revenus

La répartition primaire est la répartition des revenus qui rémunèrent la contribution des **agents économiques** à la **production** de **biens** et **services**, soit par un apport de **travail**, soit par un apport de **capital**. La répartition primaire donne naissance aux **revenus primaires**.

- *Comptabilité nationale, Revenus*
- *Opérations de répartition, Redistribution, Redistribution efficace, Redistribution pure, Répartition fonctionnelle des revenus, Répartition individuelle des revenus, Répartition sociale des revenus, Revenu d'activité, Revenu de la propriété*

Répartition secondaire des revenus

La répartition secondaire est la répartition des revenus issue du processus de **redistribution** et qui s'opère en deux étapes. Dans un premier temps, les **administrations publiques** prélèvent des cotisations sociales et des **impôts** directs sur les **revenus** et sur le **patrimoine**. Dans un second temps, des **prestations sociales** sont versées à certains **ménages** qui satisfont certaines conditions. La répartition secondaire des revenus est un instrument essentiel de la lutte contre les **inégalités**.

- *Comptabilité nationale, Protection sociale, Revenus*
- *Distribution secondaire, Justice sociale, Opérations de répartition, Propriété sociale, Redistribution efficace, Redistribution pure, Répartition primaire des revenus, Revenu disponible*

Répartition sociale des revenus

La répartition sociale des revenus est une approche qui analyse la répartition des **revenus** par groupes

d'**agents économiques** présentant une certaine homogénéité sociale : on étudie par exemple la répartition des **revenus** par **professions et catégories socioprofessionnelles**.

➤ *Revenus*

➔ *Répartition fonctionnelle des revenus, Répartition individuelle des revenus*

Repo

Le repo, contraction de l'expression *Sales and Repurchase Agreement*, définit une technique d'emprunt garanti par des **titres** : l'emprunteur donne en garantie des titres au prêteur.

✚ Pour une **banque centrale**, le taux repo ou taux refi est le principal **taux directeur**, c'est-à-dire le taux auquel elle fournit des liquidités aux **banques de second rang** à l'occasion des **opérations principales de refinancement**.

➤ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Collatéral, Liquidité, Politique monétaire, Refinancement bancaire, Spéculation, Swap*

Report

Sur le **marché des changes**, une **devise** cote un report lorsque son **cours à terme** est supérieur à son **cours au comptant**. Sur le marché des **valeurs mobilières**, le report est l'opération qui permet de ne pas dénouer une opération à terme arrivée à échéance et de ne la dénouer qu'ultérieurement.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Bourse des valeurs, Déport*

Répression financière

Selon C. Reinhart, « la répression financière englobe l'obtention par l'**État** de prêts préférentiels auprès de publics nationaux captifs (tels que les **fonds de pension** ou les banques nationales), le plafonnement explicite ou implicite des **taux d'intérêt**, la réglementation des mouvements de capitaux transnationaux et, plus généralement, le resserrement des liens entre l'**État** et les **banques**, par une participation publique explicite ou par une lourde pression morale. La répression financière est donc destinée à assurer le financement à des conditions favorables des dépenses publiques et/ou de la dette publique en utilisant divers moyens de contraintes sur les établissements financiers. »

✚ L'utilisation de ce terme péjoratif par certains économistes attachés au libre jeu du **marché** et par les représentants de la profession bancaire est destinée à jeter le discrédit sur les mesures de contrôle public de la finance.

➤ *Économie publique, Finances internationales, Politique économique, Monnaie*

➔ *Politique monétaire, Règles prudentielles*

Reprise

➔ *Cycle économique*

Reprise de liquidités en blanc

Les reprises de liquidités en blanc sont des **opérations de réglage fin** par lesquelles le **Système européen de banques centrales (SEBC)** retire des **liquidités** du **marché**. Elles consistent pour le SEBC à demander aux **institutions financières monétaires** d'effectuer des dépôts auprès de la **banque centrale** nationale du pays où elles opèrent. Ces dépôts sont rémunérés, ils ont une échéance et un **taux d'intérêt** fixe.

✚ Ces opérations sont dites « en blanc » dans la mesure où le SEBC ne donne aucune garantie en échange des dépôts qu'il reçoit (il ne s'agit donc pas d'**accords de pension**).

➤ *Monnaie*

➔ *Politique monétaire, Stérilisation*

Reproduction

Dans la **théorie marxiste**, la reproduction du **capital** désigne le mécanisme par lequel les **capitalistes** obtiennent, à l'issue du processus de **production** et de **réalisation**, un capital dont le montant est au moins égal au capital avancé.

On représente souvent le processus de reproduction par le schéma suivant :

$$Mo \rightarrow Ma \rightarrow Ma' \rightarrow Mo'$$

Le capital sous forme monétaire (Mo) sert à acheter les marchandises Ma (les moyens de production : *v*, le **capital variable** et *c*, le **capital constant**). Les moyens de production permettent de produire des marchandises (Ma') qui sont vendues sur le **marché** (réalisation) et permettent d'obtenir un nouveau capital sous forme monétaire (Mo').

✚ Si $Ma = Ma'$ il y a reproduction simple ; si $Ma' > Ma$ il y a reproduction élargie.

✚ L'accroissement de la **valeur** qui permet le passage de Ma à Ma' résulte de la production de **plus-value** par le **travail vivant**.

✚ Les dernières traductions du *Capital* ont remplacé le terme « argent » (A) par le terme « monnaie » (Mo), la marchandise étant désignée par « Ma » au lieu de M.

➤ *Capital et investissement*

➔ *Capitalisme, Exploitation, Taux de plus-value, Taux de profit*

Reproduction élargie

→ Reproduction

Reproduction simple

→ Reproduction

Réserves de change

Les réserves de change sont les **avoirs** en or, en **droits de tirages spéciaux** ou en **devises** convertibles qui sont détenus par les **banques centrales** pour garantir la valeur internationale de leur **monnaie** et permettre d'éventuelles interventions sur le **marché des changes**. Depuis la crise asiatique de 1997 et 1998, les réserves de change des **pays émergents** ont fortement augmenté ce qui est considéré comme un signe du dysfonctionnement du **système monétaire international** actuel.

⊕ *Finances internationales*

→ *Balance des paiements, Devisé clé, Politique du change, Régime de change, Règle Greenspan-Guidotti*

Réserves obligatoires

Les réserves obligatoires sont les avoirs en **monnaie centrale** que les **banques de second rang** sont tenues de détenir sur un compte à la **banque centrale**. Le montant des réserves est calculé en multipliant les dépôts et/ou les **crédits** gérés par chaque banque de second rang, par le taux des **réserves obligatoires** fixé par la Banque centrale.

Les réserves obligatoires avaient à l'origine une fonction prudentielle (garantir un certain degré de **liquidité** et de **solvabilité** des **banques commerciales**), elles sont aujourd'hui utilisées dans le cadre de la **politique monétaire** afin d'agir sur la liquidité des banques et, indirectement, sur leur comportement d'**offre de monnaie**.

⊕ *Monnaie*

→ *Création monétaire, Multiplicateur de crédit*

Résident

→ *Balance des paiements*

Résolution bancaire

Le terme «résolution bancaire» (d'origine anglo-saxonne) désigne l'ensemble des procédures qui visent à éviter la **faillite** pure et simple d'une **banque** par des mesures préventives qui apparaissent nécessaires compte tenu de la **surveillance microprudentielle** (**supervision bancaire**). S'il apparaît impossible de redresser la situation, la résolution

bancaire consiste à organiser la liquidation ordonnée de la banque afin de limiter l'impact sur les clients et le reste de l'économie. Il s'agit en particulier d'éviter les **paniques bancaires**. En France un cadre de résolution bancaire a été mis en place par la loi de 1999 qui organise une garantie des dépôts pour les clients des banques (en général dans la limite de 100 000 euros). La résolution bancaire est réorganisée par la loi de 2013 : l'Autorité de contrôle prudentiel devient l'**Autorité de contrôle prudentiel et de résolution**. La mise en place de l'**Union bancaire** donne un cadre européen à la résolution bancaire.

⊕ *Monnaie*

→ *Crise bancaire, Crise financière, Mécanisme de résolution unique (MRU), Règles prudentielles, Risque de système*

Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

La responsabilité sociale (RSE), ou la rentabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSEE), est, selon la Commission européenne, «l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes». La RSE est une notion d'origine anglo-saxonne selon laquelle l'**entreprise** ne cherche pas seulement à maximiser ses **profits** mais remplit aussi une mission sociale.

La RSE repose sur la prise en compte de l'ensemble des intérêts des **parties prenantes** (conditions de travail des salariés, relations pérennes avec les sous-traitants, etc.). Elle implique aussi que la stratégie des entreprises repose sur une attitude responsable à l'égard de la société tout entière (contenu de la publicité, respect de l'environnement et de la santé publique, etc.).

Pour certains, la RSE est préférable à une logique de **réglementation** car elle repose sur une démarche volontaire avec des normes privées ou *soft laws* (certifications, labels, codes de conduite, etc.). Cependant, la RSE néglige la capacité des pouvoirs publics à créer des **incitations** et le fait que la **réglementation** peut s'avérer être une démarche efficace pour atteindre des objectifs sociaux et écologiques.

+ On parle quelquefois de la rentabilité sociale et environnementale des entreprises (RSEE).

⊕ *Économie du développement, Économie et écologie, Entreprise et système productif, Mondialisation*

→ *Normes d'emploi, Normes environnementales, Normes sociales*

Ressources

→ *Équilibre emplois-ressources*

Ressources naturelles

Les ressources naturelles sont des biens qui ne sont pas produits par l'homme mais qui lui sont utiles soit comme **biens de production** (minerais, ressources énergétiques, eau, etc.), soit comme **biens de consommation** (eau, gibier, etc.).

On distingue les ressources naturelles non renouvelables (pétrole) et les ressources renouvelables (énergie solaire, éolienne, etc.). Cependant, certaines ressources renouvelables (forêt, ressources halieutiques, etc.), peuvent s'épuiser si l'exploitation en est trop intensive.

- + La prise en compte des ressources naturelles dans l'analyse de la croissance conduit à construire des modèles à trois facteurs (nature, **travail**, **capital**) ou à quatre facteurs (en incluant le **progrès technique**).
- + L'**École autrichienne** considère que les ressources naturelles et le travail sont les deux facteurs originaires de production.
- ⊖ *Croissance économique, Économie et écologie*
- ➔ *Biens communs, Capital naturel, Développement durable, Économie de l'environnement, Règle de Hartwick, Règle de Hotelling, Rente*

Reste du monde

Dans la **comptabilité nationale**, le reste du monde désigne l'ensemble des **unités institutionnelles** qui ne font pas partie du **territoire économique** dont on dresse les comptes.

- ⊖ *Commerce international*
- ➔ *Balance des paiements, Équilibre externe, Secteurs institutionnels*

Restriction volontaire d'exportation

- ➔ *Accords d'autolimitation des exportations*

Restructuration de la dette

La restructuration de la dette consiste, pour un agent dont l'endettement est excessif, à modifier les conditions de ses **crédits** afin de rendre la **dette** soutenable et d'éviter le **défaut de paiement**. La restructuration de la dette peut prendre principalement trois modalités (qui peuvent être combinées) :

– le refinancement de la dette consiste à réduire les **taux d'intérêt** et à allonger la **maturité** de la dette afin de réduire son coût et d'étaler le remboursement ;

– la réduction de la dette consiste pour les créanciers à abandonner tout ou partie de leurs **créances** (on parle parfois de défaut partiel voire d'annulation de la dette) ;

– le rachat de la dette consiste pour le débiteur à racheter les **titres** des créanciers avec des **liquidités** (ce qui réduit le volume de la dette).

- + La restructuration de la dette peut concerner aussi bien les États (**dette souveraine**) que les débiteurs privés (**ménages** et **entreprises**).
- + En 2012, la Grèce a restructuré sa dette privée. Les créanciers ont accepté une réduction de la valeur de leurs créances de 53 %, en échange ils ont été remboursés du reste de leurs **créances** grâce à des prêts accordés par l'UE, la BCE et le FMI.
- ⊖ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Charge de la dette, Crise bancaire, Dette du tiers-monde, Moratoire, Risque de défaut, Service de la dette, Soutenabilité de la dette*

Résultat net

Le résultat net de l'entreprise est une notion comptable qui mesure la performance économique d'une entreprise au cours d'un exercice comptable. Le résultat net se calcule à partir du **compte de résultat** en faisant la différence entre les charges et les produits de l'entreprise. Un résultat net positif correspond à un **bénéfice** et un résultat net négatif à une perte. Il apparaît également dans le **bilan** où, par convention, il équilibre l'**actif** et le **passif** : un résultat net positif apparaît au passif et un résultat net négatif apparaît à l'actif.

- ⊖ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Comptabilité*

Retraite

La retraite est la situation d'un individu qui présente les conditions d'âge et d'ancienneté lui permettant de cesser son activité professionnelle et de bénéficier d'un **revenu** de remplacement appelé pension de retraite (on dit souvent retraite pour désigner la pension). Les retraités quittent alors la **population active** pour devenir des inactifs (sauf dans le cas d'un cumul emploi/retraite).

- ⊖ *Protection sociale, Revenus*
- ➔ *Fonds de pension, Prestations sociales, Retraite par capitalisation, Retraite par répartition, Sécurité sociale, Taux de dépendance*

Retraite par capitalisation

Un système de retraite par capitalisation est un système dans lequel les cotisations des **actifs** font l'objet de **placement** par les régimes de retraite, ces placements et leurs **revenus** servant ultérieurement à verser des prestations à partir du départ en **retraite**.

Dans un système par capitalisation, chaque individu épargne pour financer sa propre retraite : la logique est donc individuelle.

- ✚ La retraite par capitalisation n'occupe en France qu'une part encore modeste ; la **retraite par répartition** reste dominante. Certains organismes mutualistes et la plupart des compagnies d'assurances proposent des compléments de retraite par capitalisation.
 - ✚ Ceux qui défendent le système par capitalisation avancent plusieurs arguments :
 - il permettrait de remédier aux problèmes financiers que connaissent les systèmes de retraite par répartition (régime de base et régimes complémentaires obligatoires) ;
 - il améliorerait le niveau de la retraite de ceux qui les souscrivent ;
 - il assurerait un meilleur **financement de l'économie** (épargne placée sur les **marchés financiers**).
- Ceux qui s'opposent au système de retraite par capitalisation considèrent qu'il amplifie les **inégalités** entre les retraités et que les **crises financières** font peser des **risques** importants sur les retraites.
- ☞ *Protection sociale, Revenus*
 - ➔ *Fonds de pension, Sécurité sociale, Taux de dépendance*

Retraite par répartition

Un système de retraite par répartition est un système dans lequel les **cotisations sociales** des **actifs** sont simultanément utilisées pour financer les **prestations sociales** versées aux retraités. Un tel système est donc fondé sur une solidarité entre générations.

- ☞ *Protection sociale, Revenus*
- ➔ *Retraite, Retraite par capitalisation, Sécurité sociale, Taux de dépendance*

Return on equity (ROE)

- ➔ *Rentabilité financière*

Revenu

Selon J. Hicks, le revenu d'un individu désigne ce qu'il peut consommer au cours d'une période de temps sans entamer la valeur de son **patrimoine**. Les revenus prennent naissance dans la création d'une **valeur ajoutée** au cours de chaque cycle de **production**. Le revenu est donc un **flux** et il ne doit pas être confondu avec le **patrimoine** qui est un **stock**.

- ✚ Le revenu prend le plus souvent une forme monétaire mais il peut aussi s'agir d'un **revenu en nature**.
- ☞ *Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Redistribution, Répartition primaire, Répartition secondaire, Revenu de facteurs, Revenu disponible, Revenus primaires*

Revenu arbitrable

Selon l'INSEE, le revenu arbitrable des **ménages** est égal à la différence entre leur **revenu disponible brut** et les dépenses « pré-engagées », c'est-à-dire difficilement renégociables à court terme. Ces dépenses comprennent les dépenses liées au logement (loyer, eau, gaz, électricité, etc.), aux services de télécommunication, aux frais de cantine, aux services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes), aux assurances (hors assurances vie) et aux services financiers.

La perception par les ménages de l'évolution de leur **pouvoir d'achat** est souvent liée à leur revenu arbitrable plus qu'à leur **revenu disponible**. Un accroissement de ce dernier qui serait intégralement absorbé par les dépenses pré-engagées a peu de chances d'être perçu comme une amélioration du pouvoir d'achat.

- ☞ *Revenus*
- ➔ *Consommation effective des ménages, Dépense de consommation des ménages*

Revenu d'activité

Un revenu d'activité est un **revenu** perçu en contrepartie d'un **travail**, salarié ou non salarié. Les revenus d'activité comprennent donc les **salaires** qui rémunèrent le travail salarié et les **revenus mixtes** qui rémunèrent l'activité des professions non-salariées.

- ✚ Les revenus d'activité et les **revenus du patrimoine** forment le **revenu primaire** des ménages.
- ☞ *Productivité, Revenus*
- ➔ *Profit, Revenu de facteurs, Valeur ajoutée*

Revenu de facteurs

Les revenus de facteurs sont des **revenus** perçus en contrepartie d'une contribution à la **production**. On distingue généralement les revenus du **travail (salaire)**, les revenus du **capital (profit)**, les **revenus mixtes** et les revenus du capital naturel (**rente**).

- ☞ *Capital et investissement*
- ➔ *Profit, Rente, Ressources naturelles, Revenu du patrimoine, Revenu mixte, Revenu primaire, Salaire*

Revenu de solidarité active (RSA)

Le revenu de solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, est un revenu qui garantit un niveau de ressources

minimal aux personnes âgées d'au moins 25 ans ou bien âgées de 18 à 24 ans si elles sont isolées ou peuvent justifier d'une certaine durée d'activité professionnelle. Son montant dépend à la fois de la composition du **ménage** et des revenus de ce ménage. Lorsqu'il n'y a aucun revenu, le RSA est un montant forfaitaire variable selon le nombre de personnes dans le ménage, on parle alors de « RSA-socle ».

Lorsqu'il existe des **revenus d'activité** faibles, le montant du RSA dépend du montant de ces revenus et de la composition du ménage, on parle alors de « RSA-activité » (en décembre 2015, il est égal à 62 % des revenus d'activité auxquels s'ajoute le montant du RSA-socle correspondant à la composition du foyer).

En 2009, le RSA s'est substitué au **revenu minimum d'insertion (RMI)**, à l'allocation de parent isolé (API). Dans la même logique que le **revenu minimum d'activité (RMA)**, le RSA constitue une incitation à l'activité professionnelle. En effet, des minima sociaux trop proches des **salaires** les plus bas, constituent une désincitation à la reprise de l'activité professionnelle puisque la perception d'un revenu d'activité, même très bas, conduit à la suppression de certaines prestations sociales. Le RSA vise donc à supprimer les trappes à chômage, les trappes à inactivité et les **trappes à pauvreté**.

➤ Depuis le 1^{er} janvier 2016, le RSA-activité ainsi que la **prime pour l'emploi** sont remplacés par la **prime d'activité** qui sera accessible aux moins de 25 ans, y compris étudiants et apprentis.

➤ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Capacités, Égalité, Paupérisation, Prestations sociales, Redistribution, Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), Théorie des incitations*

Revenu de transfert

Un revenu de transfert est un **revenu** qui ne provient pas d'une participation directe ou indirecte à l'activité productive. Il a pour origine :

- une redistribution organisée par les administrations publiques (versement de prestations sociales) ;
- des mécanismes de transferts privés (par exemple, au sein de la famille) ;
- des mécanismes de transferts privés entre résidents et non-résidents (transferts de revenus des travailleurs immigrés, **dons** des organisations non gouvernementales) ;
- des transferts internationaux publics (par exemple l'**aide publique au développement**).

➤ *Revenus*

➔ *Balance des paiements, Redistribution, Revenu de facteurs*

Revenu disponible

Pour un ménage ou pour l'ensemble des ménages, le revenu disponible désigne le **revenu** que ce ménage peut affecter à la **consommation** et à l'**épargne**. Pour le calculer, il faut ajouter aux **revenus primaires** (**revenus d'activité** et **revenus du patrimoine**), les **prestations sociales**, puis soustraire les impôts directs sur le revenu et le patrimoine et les **cotisations sociales**.

➤ *Productivité, Revenus*

➔ *Redistribution, Répartition primaire, Répartition secondaire*

Revenu disponible ajusté des ménages

Dans la **comptabilité nationale**, le revenu disponible ajusté des ménages est le **revenu disponible** augmenté de la part individualisable de la consommation finale des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages.

➤ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Consommation effective des ménages*

Revenu disponible brut

Selon l'INSEE, le revenu disponible brut est le revenu dont disposent les **ménages** pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité et des **revenus du patrimoine** auxquels on ajoute les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et auxquels on en retranche les cotisations sociales et les impôts directs versés.

Dans la **comptabilité nationale**, le revenu disponible brut (ou net) est le solde du **compte de distribution secondaire du revenu**.

➤ *Comptabilité nationale, Revenus*

Revenu du patrimoine

Les revenus du patrimoine sont des **revenus primaires** qui se composent essentiellement des **revenus de la propriété** : **dividendes**, **intérêts**, revenus fonciers et immobiliers (loyers, fermages, etc.).

Dans la **comptabilité nationale**, on y ajoute aussi le montant des loyers fictifs des **ménages** propriétaires du logement qu'ils occupent, puisque ces ménages sont supposés produire des services de logement qu'ils consomment.

➤ *Comptabilité nationale, Revenus*

➔ *Logement (service de), Patrimoine*

Revenu en nature

Les revenus en nature sont des **revenus** perçus sous la forme de biens ou de **services** (voiture de fonction, repas...).

- + Dans les économies fortement monétarisées, les revenus en nature ne constituent qu'une fraction relativement faible des revenus des **ménages**.
- + Les remboursements de soins de santé sont considérés par la **comptabilité nationale** comme des **prestations sociales** en nature (à la différence des prestations en espèces comme les pensions de retraite ou les allocations familiales).

⇒ *Revenus*

Revenu minimum d'activité (RMA)

En France, le revenu minimum d'activité (RMA), créé le 1^{er} janvier 2004, était un dispositif complémentaire du **revenu minimum d'insertion (RMI)** pour rendre plus incitatifs les revenus du **travail**.

- + Le RMA était donc une incitation au retour à l'emploi.
- + Le RMA a été remplacé en 2009 par le **revenu de solidarité active**.

⇒ *Revenus*

→ *Couverture maladie universelle (CMU), Incitation, Pauvreté, Redistribution, Trappe à chômage, Trappe à pauvreté*

Revenu minimum d'insertion (RMI)

Le revenu minimum d'insertion a été instauré en France par la loi du 1^{er} décembre 1988. Il a été remplacé par le **revenu de solidarité active (RSA)** en 2009.

⇒ *Revenus*

→ *Minima sociaux, Pauvreté, Redistribution, Revenu minimum d'activité (RMA), Trappe à pauvreté*

Revenu mixte

Dans le système européen de comptabilité nationale, le revenu mixte désigne le solde du **compte d'exploitation** pour les **entreprises individuelles** (appartenant au **secteur institutionnel des ménages**).

Il rémunère deux éléments indissociables : un apport de **travail** du propriétaire de l'**entreprise** (et éventuellement les membres de sa famille) et un apport de **capital** (**profit** en tant qu'**entrepreneur**).

⇒ *Comptabilité nationale, Revenus*

→ *Revenu primaire*

Revenu national brut (RNB)

Le revenu national brut (RNB) aux **prix du marché** représente l'ensemble des **revenus primaires**

reçus par les différents **secteurs institutionnels** résidents.

On le calcule en ajoutant à la valeur du **produit intérieur brut (PIB)** les revenus nets reçus du **reste du monde** (revenus à recevoir moins revenus à verser), les revenus d'activité, les revenus de la propriété, les subventions à la production moins les impôts sur la production.

Le RNB est utilisé comme indicateur de **développement** quand il est rapporté à la population totale. Pour tenir compte d'une croissance durable, on calcule un **revenu national net ajusté**.

⇒ *Comptabilité nationale, Économie du développement, Revenus*

→ *Indice de développement humain (IDH)*

Revenu national disponible brut (RNDB)

En **comptabilité nationale**, le revenu national disponible brut (RNDB) est égal à la somme des revenus disponibles bruts des **secteurs institutionnels**. Il est égal au **revenu national brut** augmenté des transferts courants reçus du **reste du monde** desquels on soustrait les transferts courants versés au reste du monde.

⇒ *Comptabilité nationale*

Revenu national net

Le revenu national net est le **revenu national brut** moins la **consommation de capital fixe**. Cet indicateur rend mieux compte de la croissance réelle des **revenus**.

⇒ *Comptabilité nationale, Revenus*

→ *Amortissement, Produit intérieur brut par tête, Revenu national ajusté, Revenu national disponible brut (RNDB), Revenu national par tête, Richesse, Valeur nette*

Revenu national net ajusté

Le revenu national net ajusté est le **revenu national brut** duquel on déduit les **amortissements** (**consommation de capital fixe**) et la consommation de **capital naturel**.

⇒ *Comptabilité nationale, Économie et écologie, Revenus*

→ *Développement durable, Soutenabilité faible, Soutenabilité forte*

Revenu national par tête

On calcule le revenu national par tête ou revenu *per capita* ou revenu national brut par habitant en divisant le **revenu national** d'une année par le nombre total d'habitants (d'un pays ou d'une région).

Le revenu national par tête est le principal indicateur du **niveau de vie**. Dans les comparaisons internationales, il est exprimé en général, en **parité de pouvoir d'achat (PPA)**. Le revenu national peut être évalué en **valeur brute** ou en **valeur nette**.

- + Il faut différencier le revenu national par tête et le **revenu national disponible brut** par tête.
- + Le revenu national par tête n'est pas égal au **produit intérieur brut par habitant**.
- *Comptabilité nationale, Économie du développement, Productivité, Revenus*
- *Indice de développement humain (IDH)*

Revenu net

Le revenu net peut avoir plusieurs sens et peut désigner :

- dans le calcul de l'**impôt sur le revenu**, le revenu qui constitue la base de l'imposition sur le revenu, autrement dit le revenu net imposable sur lequel s'appliquera le barème de l'**impôt sur le revenu** ;
- le revenu qui restera, une fois retirés les impôts sur le revenu et sur le **patrimoine** et éventuellement d'autres prélèvements.
- + En **comptabilité nationale**, le terme « net » a un autre sens, il signifie que la **consommation de capital fixe**, mesurée par les **amortissements**, a été déduite : c'est le cas du produit intérieur net, du **revenu national net**, etc.
- *Revenus*
- *Coin fiscal*

Revenu nominal

Le revenu nominal est le **revenu** exprimé en **monnaie** courante (ou aux **prix courants**).

- *Revenus*
- *Pouvoir d'achat, Revenu réel*

Revenu permanent

La théorie du revenu permanent élaborée par M. Friedman (*A Theory of the Consumption Function*, 1957) et F. Modigliani (prix Nobel 1985) distingue au sein du **revenu** une composante permanente et une composante transitoire :

$$Y = Y_p + Y_t$$

Le revenu permanent (Y_p) est la valeur actualisée des **flux** de revenus passés et des flux de revenus futurs anticipés.

Le revenu transitoire (Y_t) est lié aux variations non anticipées du revenu (maladies, accidents, fluctuations cycliques de l'activité économique, etc.).

Pour M. Friedman, la consommation permanente est fonction du revenu permanent, ce qui

permet de rendre compte de la stabilité observée sur le long terme de la **propension moyenne à consommer** et d'infirmar la **loi psychologique fondamentale** de J. M. Keynes (1883-1946).

- + Pour M. Friedman (prix Nobel 1976), la relation entre consommation permanente et revenu permanent rend inefficace une **politique conjoncturelle** de relance de la demande (elle n'affecte que la composante transitoire, ce qui n'a pas d'influence sur la consommation des **ménages** et donc sur la demande globale).
- *Consommation et épargne, Revenus*
- *Anticipations adaptatives, Effet d'encaisse réelle, Théorie du cycle de vie*

Revenu primaire brut des ménages

Le revenu primaire des ménages désigne l'ensemble des **revenus** perçus en contrepartie d'une contribution à la **production (revenus d'activité, revenus de la propriété, revenus mixtes)** avant déduction des **amortissements**.

En **comptabilité nationale**, au niveau macroéconomique, les ménages ne perçoivent pas la totalité des revenus primaires qui sont la **contrepartie du PIB**. Une partie de ces revenus revient à l'État sous forme d'**impôts sur la production (taxe sur la valeur ajoutée** par exemple), une autre partie correspond au pourcentage des **bénéfices** que les **sociétés** doivent obligatoirement mettre en réserve (bénéfices non distribués), enfin le reste correspond aux **amortissements**.

- *Revenus*
- *Excédent brut d'exploitation*

Revenu réel

Le revenu réel est le **revenu** exprimé à **prix constants**.

- *Revenus*
- *Pouvoir d'achat, Revenu nominal*

Revenu universel

Le revenu universel est un revenu versé à chaque individu, d'un montant égal pour tous, sans contrôle des ressources et de façon inconditionnelle (pas de contrepartie exigée). Le revenu universel est parfois appelé « revenu de base », « revenu d'existence » ou encore « allocation universelle ».

Le revenu universel se distingue des **minima sociaux**, comme le **revenu de solidarité active** ou la **prime pour l'emploi**, souvent versés sur une base familiale, soumis à conditions de ressources et suivant une logique favorisant la reprise d'activité.

Il existe plusieurs conceptions du revenu universel. Selon une logique libérale, le revenu universel

remplace l'ensemble des prestations de protections sociales versées par l'**État-providence**. Chacun doit s'assurer individuellement pour sa retraite ou sa santé auprès d'assurances privées. Conformément à la logique libérale, le revenu universel permet d'assurer l'autonomie de chaque individu.

Dans une logique sociale-démocrate, le revenu universel permet d'améliorer le système de protection sociale existant dans un contexte où le salariat à temps plein est de moins en moins la norme sur le **marché du travail**, où la **pauvreté** persiste, où de nombreux individus ne demandent pas les **prestations sociales** auxquelles ils ont droit.

Une dernière conception du revenu universel relève d'une logique de gestion de la « fin du travail » et de la **décroissance**. Le revenu universel permet alors d'accompagner les mutations de l'économie, aujourd'hui provoquées par la révolution

technologique et les pertes d'emplois qu'elle provoque selon les tenants de cette approche.

La mise en place du revenu universel se heurte à plusieurs obstacles. Le premier est celui de son montant et de son financement. Le revenu universel est aussi accusé par les libéraux d'être une prime à l'oisiveté. Certains craignent aussi qu'il fragilise les bases de la **protection sociale** en la déconnectant du travail. Il est aussi possible que le revenu universel accentue les inégalités entre les hommes et les femmes si le revenu universel se transforme en revenu maternel.

✚ Certains utilisent le terme revenu universel dans un sens détourné puisque ce dernier est lié à l'activité et censé favoriser la reprise d'un emploi. Mais il n'est alors plus un revenu universel d'existence.

➡ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Égalité, Équité, Impôt négatif, Propriété sociale*



REVENUS

Un revenu est un **flux** qui prend naissance dans la création d'une **valeur ajoutée**. Chaque cycle de **production** donne lieu à une distribution de **revenus**, d'où la définition de J. R. Hicks (1904-1989) : un revenu désigne ce qu'un individu peut consommer au cours d'une période de temps sans entamer la valeur de son **patrimoine**.

Au niveau macroéconomique, dans une économie fermée, la **production** (valeur ajoutée) donne lieu à une distribution de **revenus primaires** qui est par la suite modifiée par la **redistribution**.

Les revenus primaires se répartissent entre :

- les **ménages** (y compris les entreprises individuelles) qui perçoivent l'essentiel des revenus primaires sous forme de **revenus d'activité** et de **revenus du patrimoine** ;
- les **sociétés** qui gardent en réserve une partie de leurs **profits** ;
- les **administrations publiques** qui perçoivent des **impôts** sur la production (**taxe sur la valeur ajoutée** notamment).

Dans une économie ouverte il faut prendre en compte les **transferts** nets avec le **reste du monde**.

La redistribution opérée par l'État, et dont l'ampleur varie selon les époques et les pays, consiste à effectuer certains **prélèvements**

obligatoires (**impôts sur le revenu** et sur le patrimoine et **cotisations sociales**), puis à verser des **prestations sociales** ou à mettre à la disposition des agents des **biens collectifs** qui ont un effet redistributif.

✚ Les **gains de productivité** sont la condition permissive de la croissance de tous les revenus, des revenus primaires, mais également des prestations sociales dont la croissance ne peut être trop longtemps déconnectée de celle de la **valeur ajoutée** (qui, au niveau macroéconomique, correspond au **produit intérieur brut**).

Analyses théoriques de la répartition des revenus

Les analyses économiques de la répartition relèvent d'approches différentes. La plupart d'entre elles sont centrées sur la **répartition fonctionnelle des revenus**. Cette dernière décrit le partage du revenu entre les différents **facteurs de production** et se propose de rendre compte du partage entre **salaires** et **profits**. Les analyses économiques étudient également les revenus des agents sous l'angle individuel en faisant abstraction de leur rôle dans la **production** et de la nature des revenus perçus. L'approche est alors celle de la **répartition individuelle**

des revenus. Il est aussi possible d'envisager la répartition des revenus par groupes d'agents réunis par des similitudes de rôle, de position sociale, d'intérêt et de comportements économiques. Il s'agit alors de la **répartition sociale des revenus** qui, en France, est la plupart du temps analysée à partir des revenus des différentes **professions et catégories socioprofessionnelles** de l'INSEE.

Les analyses de la répartition des revenus mettent en évidence deux ensembles de facteurs permettant de comprendre le niveau et l'évolution des revenus : la **productivité** d'une part et les rapports de force et les conflits de répartition d'autre part. Ces éléments se retrouvent, sous des éclairages différents, dans les différentes analyses théoriques.

L'approche classique de la répartition

La **théorie classique** développée par A. Smith (1723-1790) et D. Ricardo (1772-1823) repose sur une distinction entre trois catégories de revenu : **salaire**, **rente** et profit qui rémunèrent respectivement le travail, la terre (ou les facteurs naturels) et le capital.

Pour Smith, le **taux de salaire** courant fluctue autour du **taux de salaire naturel** déterminé par le coût des subsistances consommées par les travailleurs. Le profit est un prélèvement sur la valeur créée, il est proportionnel au **capital** avancé. Un **taux de profit** suffisant est nécessaire pour l'**accumulation du capital**.

D. Ricardo formule une **théorie de la rente différentielle** qui repose sur la **loi des rendements marginaux décroissants** en agriculture. L'accroissement de la population nécessite la mise en culture de terres nouvelles dont les **rendements** sont moins élevés. En conséquence, la rente foncière et le prix des subsistances augmentent. Par ailleurs, le taux de salaire est déterminé par le coût des subsistances. Comme les prix agricoles augmentent, les taux de salaire augmentent aussi. Le profit, qui est un résidu selon Ricardo, voit donc sa part se réduire dans le revenu national, ce qui conduit à un **état stationnaire**. Cette analyse de la répartition explique les prises de position de Ricardo en faveur du **libre-échange** et notamment de l'abrogation de la **loi sur les blés**, qui, en réduisant le prix

du blé et donc des salaires, devait retarder la baisse des profits et l'état stationnaire.

La répartition chez Marx

Dans l'approche marxiste, la **plus-value** est appropriée par les capitalistes et l'**exploitation** des salariés est une caractéristique centrale du fonctionnement du **capitalisme**. K. Marx (1818-1883), distingue une **plus-value absolue** obtenue par un prolongement de la journée de travail des salariés (forcement limitée) et une **plus-value relative** obtenue par intensification du procès de production. À l'instar de Ricardo, l'analyse marxiste met en lumière une **baisse tendancielle du taux de profit**.

La théorie néoclassique de la répartition

La **théorie néoclassique** ignore l'opposition entre capital et travail. Dans le modèle de **concurrence pure et parfaite**, la rémunération d'un facteur de production est égale à sa **productivité marginale**, c'est-à-dire à sa contribution au processus de production.

Le taux de salaire, égal à la **productivité marginale du travail**, est un **prix** d'équilibre déterminé sur le **marché du travail**. Le **profit**, égal à la **productivité marginale du capital**, s'aligne en longue période sur le **taux d'intérêt** qui est la rémunération normale du capital. En **courte période**, le **profit pur**, s'il est supérieur à la rémunération normale du capital, va provoquer l'entrée de nouveaux producteurs sur le marché. Il y a donc accroissement de l'**offre**, ce qui fait diminuer le prix du marché et donc le profit pur dont le niveau tend à évaluer le taux d'intérêt.

Avec des **rendements** constants, la rémunération des facteurs à leur **productivité marginale** absorbe la totalité des recettes du producteur (**règle de l'épuisement du produit**).

Le **paradigme** néoclassique a beaucoup évolué à partir du modèle de base exposé ci-dessus en introduisant l'hétérogénéité du travail (**capital humain**), les **asymétries d'information** (salaire d'efficacité), l'existence de **discriminations**, etc.

L'approche keynésienne et postkeynésienne de la répartition

Dans la *Théorie générale*, J. M. Keynes (1883-1946) considère que les salaires nominaux

sont rigides à la baisse, les salariés s'opposant, individuellement et collectivement à la baisse des salaires nominaux. L'analyse néoclassique standard d'un marché du travail parfait est contestée par Keynes pour qui le **chômage** peut être involontaire.

Pour l'**École postkeynésienne**, la répartition des revenus résulte d'un rapport de force entre les groupes sociaux, notamment entre les salariés représentés par leurs **syndicats** et les employeurs. Dès 1933, M. Kalecki (1899-1970) s'était déjà opposé à la vision néoclassique de la répartition. La part des salaires dépend beaucoup plus des **structures de marché** que du volume de la production et des productivités marginales du capital et du travail.

Pour J. Robinson (1905-1983), il est impossible d'expliquer le partage des revenus à partir de la productivité marginale des facteurs. En effet, le **capital** étant constitué de biens hétérogènes, il est impossible de mesurer une **productivité marginale du capital** en termes physique. On doit donc raisonner en valeur, mais dans ce cas il faut faire intervenir le prix du capital qui dépend de sa **rentabilité**. Le raisonnement est donc circulaire : pour expliquer la rentabilité du capital, on doit au préalable la connaître.

Tous les modèles néo-cambridgiens exposés entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 mettent en avant l'interdépendance entre le partage des revenus et la **croissance économique**. La **politique des revenus** a dans cette optique, une place essentielle dans la **politique économique**.

Les inégalités de revenus : mesure, évolution et analyses

La mesure des inégalités de revenu et leur évolution

La mesure des inégalités de revenus pose de nombreux problèmes méthodologiques. Il faut d'abord être attentif au champ de l'étude : analyse-t-on les salaires (bruts/nets), l'ensemble des revenus (revenus primaires, **revenus disponibles**), etc. ? La qualité des sources statistiques importe également : utilise-t-on des sources fiscales ou des enquêtes directes auprès des agents économiques ? Quel type de corrections intégrer pour tenir

compte de la fraude fiscale, du travail au noir, des revenus illicites etc. ?

Par ailleurs, l'image des inégalités dépend en partie de la nature de l'indicateur retenu. Analyse-t-on des écarts de revenus moyens de plusieurs catégories, autrement dit la **disparité**, ou les écarts à l'intérieur d'une catégorie, la **dispersion**, mesurée habituellement par la méthode des **déciles** (D9/D1 : rapport entre le 9^e décile et le premier) ? S'agit-il de la **concentration** représentée par la **courbe de Lorenz** et qui permet de calculer la valeur du **coefficient de Gini** dont la valeur est comprise entre 0 (égalité parfaite) et 1 (tous les revenus sont captés par un individu) ?

En longue période, les inégalités de revenus en France se sont réduites. Selon J. Fourastié (1907-1990) dans *Le grand espoir du XX^e siècle* (1949), les écarts de salaire entre le manoeuvre et le conseiller d'État, qui étaient de 1 à 70 au XIX^e siècle, se sont réduits de 1 à 3 dans le dernier quart du XX^e siècle.

À partir des déclarations fiscales de revenus, Th. Piketty (2004) constate l'effondrement des hauts revenus (surtout le premier **centile**) et des rentes au XX^e siècle. Cette évolution est à mettre en relation selon lui avec les transformations structurelles de la **politique fiscale** et avec l'**inflation** qui ont modifié la distribution et la composition des **patrimoines**. L'impôt sur les successions, créé en 1901, et l'**impôt progressif** sur le revenu, mis en place en 1914 en France, ont eu un impact important sur l'accumulation et la reconstitution des patrimoines, donc sur les inégalités. Au début du XX^e siècle, 1 % des foyers les mieux lotis possédaient 20 % du revenu total en France, et 7-8 % à la fin de siècle. Ce mouvement de réduction des inégalités pendant les Trente Glorieuses n'est pas propre à la France, P. Krugman parle de « grande compression » aux États-Unis entre 1933 et 1975. À partir de la fin des années 1990 et du début des années 2000, avec un rythme variable selon les pays, on assiste à un mouvement inverse d'accroissement des inégalités.

En France, concernant la **répartition fonctionnelle des revenus**, la rémunération des salariés (**cotisations sociales** et épargne salariale incluses) dans la valeur ajoutée est relativement stable, autour de 70 %, entre

1949 et le premier choc pétrolier. Cette part atteint un maximum en 1982 (75 %), du fait du maintien de règles antérieures de progression des salaires dans un contexte de croissance ralentie. À partir de 1983-1984, la part des salaires baisse (politique de **désindexation**, ralentissement des **gains de productivité**), ce qui la ramène, à la fin des années 1980, aux alentours de 67 %, valeur qui est restée stable jusqu'à aujourd'hui.

Au sein de la rémunération des salariés, une part croissante a servi au financement de la **protection sociale** et le **salaire net** a donc progressé lentement, d'autant plus que les nouvelles embauches se sont effectuées à des rémunérations faibles du fait de la hausse des **formes particulières d'emplois**. Les inégalités de salaires se sont ainsi accrues entre ceux qui avaient un **emploi** et les nouveaux entrants sur le **marché du travail**. Par ailleurs, les très hauts salaires ont augmenté plus rapidement, accentuant ainsi la tendance à la hausse des inégalités ajoutée destinée à la rémunération au capital est mesurée par le **taux de marge** (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée). Au sein de l'**excédent brut d'exploitation**, la part des **dividendes** s'est beaucoup accrue

S'agissant de la **répartition individuelle des revenus**, on constate sur la période récente un creusement des inégalités sous l'effet conjugué d'une hausse rapide des très hauts salaires et des **revenus du patrimoine**, revenus très concentrés.

Ce renversement de tendance de l'évolution des inégalités est confirmé par l'étude des **niveaux de vie (revenu disponible par unité de consommation)**. Entre 1970 et 1990, le rapport entre le 9^e décile de niveau de vie (le niveau de vie au-dessus duquel se trouvent les 10 % ayant les niveaux de vie les plus élevés) et le 1^{er} décile (le niveau de vie au-dessous duquel se trouvent les 10 % ayant les niveaux de vie les plus faibles) est passé de 4,6 à 3,5. Néanmoins, la tendance s'est inversée au cours des vingt dernières années : entre 1996 et 2010, le niveau de vie moyen des 10 % les plus aisés a augmenté de 2,1 % par an contre 1,4 % pour le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population.

Ce constat n'est pas spécifique à la France et les mêmes tendances s'observent dans les

autres pays développés de manière encore plus prononcée y compris en Suède.

Dans la zone OCDE, le revenu moyen des 10 % de la population aux revenus les plus élevés est aujourd'hui environ neuf fois supérieur à celui des 10 % de la population aux revenus les plus faibles, soit un ratio de 9 à 1. Ce ratio est toutefois très variable d'un pays à l'autre : il est inférieur à la moyenne dans les pays scandinaves, mais sa valeur est élevée aux États-Unis (ratio de 14 environ).

Le creusement récent des inégalités de revenus : éléments d'analyse

La montée des inégalités depuis plus de vingt ans se produit dans un contexte de **croissance économique** lente, de faibles **gains de productivité** et de montée du **chômage**. Un tel contexte est nécessairement défavorable aux salariés à l'occasion des négociations salariales collectives. La **financiarisation** de la gestion des entreprises et la recherche d'une « création de valeur » actionnariale tendent également à favoriser la croissance des **dividendes** plutôt que celle des salaires. L'évolution vers un **capitalisme actionnarial** s'accompagne d'une explosion des rémunérations et des « parachutes dorés » de certains cadres dirigeants. À l'autre extrême, émerge une catégorie de salariés pauvres (« *working poor* ») aux emplois précaires et mal payés. Dans certains pays, la **réglementation** des salaires à travers un salaire minimum et des **conventions collectives** limite la dégradation de la situation des salariés les plus défavorisés. Mais les inégalités ne sont en fait que le symptôme du passage à un nouvel ordre salarial : les pratiques de rémunération des entreprises ont évolué dans le sens de l'individualisation et de la désindexation.

La **mondialisation** des économies, en particulier par la concurrence des pays à bas salaires et la menace des **délocalisations** est défavorable aux emplois les moins qualifiés, ce qui conduit logiquement à une tendance à la baisse de leur salaire.

Un autre élément important est celui du **progrès technique** biaisé en faveur des plus qualifiés : les **innovations** de la troisième **Révolution industrielle** leur sont favorables. Les nouvelles technologies de l'information

et la communication accroissent les rendements du capital humain (chercheurs, ingénieurs, avocats, etc.) et favorise les **appariements** sélectifs.

Les **effets d'agglomération** peuvent aussi conduire à des inégalités géographiques au sein d'un pays et au niveau international. Les régions les plus dynamiques qui bénéficient de **rendements croissants** sont attractives pour les **entreprises** à haute valeur ajoutée qui créent des **emplois** qualifiés et versent de meilleures rémunérations.

✚ Des analyses convergentes de l'**OCDE**, du **FMI** et d'un certain nombre d'économistes (J. Stiglitz, *Le prix des inégalités*, 2012 ; A. Atkinson, *Inégalités*, 2016), soulignent le lien qui existe entre le creusement des inégalités au cours des années 1990-2000 et la **crise des subprimes**.

Inégalités, redistribution et justice sociale

Les **inégalités** sont inhérentes au fonctionnement des économies de marché, mais les revendications en faveur d'une protection sociale sont anciennes comme en attestent les travaux de K. Polanyi (1887-1964). Depuis la fin du XIX^e siècle et plus encore depuis la Seconde Guerre mondiale, surtout dans les pays développés, une redistribution des revenus a été mise en œuvre avec l'essor de l'**État-providence** et de la **protection sociale**. L'impact des prélèvements obligatoires et des revenus de transfert réduit l'ampleur des inégalités de revenus disponibles par rapport aux inégalités de revenus primaires. La redistribution, qui est également un système d'**assurances sociales**, permet à la population, y compris aux plus modestes, d'être couverts contre un certain nombre de risques majeurs (accident du travail, maladie, chômage, etc.).

Les inégalités de revenus et l'économie de marché

Le fonctionnement des économies de marché génère spontanément des inégalités. De nombreuses analyses économiques rendent compte des inégalités de revenus. Le modèle de **concurrence** parfaite considère ainsi que les facteurs de production sont rémunérés en fonction de leur productivité marginale et les

inégalités de revenus renvoient ainsi à des inégalités de contribution productive.

Pour A. Smith (*La richesse des nations*, 1776) ou K. Marx (*La critique du programme de Gotha*, 1875) les inégalités de revenus ou de salaires sont liées à des différences individuelles. Smith insiste sur l'importance des différences de **qualification**. Cette approche se retrouve aujourd'hui dans la théorie du **capital humain** : pour G. Becker (1930-2014, prix Nobel 1992), les inégalités de salaires (et plus largement de revenus) résultent des différences dans les **investissements** en capital humain réalisés par les individus.

Dans une optique schumpétérienne, le processus de **destruction créatrice** et les différences interindividuelles quant à la prise de **risque** et à l'innovation sont à l'origine des inégalités.

L'évolution à long terme des inégalités de revenus est liée au niveau de **développement**. Selon la **courbe de Kuznets**, si la phase de **démarrage** économique s'accompagne d'un accroissement des inégalités, le processus de développement conduit à une réduction des inégalités de revenus et de patrimoine. La **convergence** des niveaux de développement au plan mondial favoriserait cette tendance à la réduction des inégalités. Cependant cette analyse est contestée : il n'y a pas de lien automatique entre le développement économique et la baisse des inégalités. Tout dépend des choix faits en matière de santé, d'éducation, de politique des revenus.

Certains auteurs contestent la légitimité de la redistribution en raison de ses effets désincitatifs au travail, à l'**épargne** et à la prise de risques. Reprenant une argumentation développée par Th. R. Malthus (1766-1834), ils dénoncent les effets pervers d'une redistribution qui aggrave la pauvreté. Dans cette perspective, il faut réduire l'ampleur de la redistribution qui a généré des dépenses bureaucratiques et la limiter à ce qui est strictement nécessaire pour assurer les subsistances des plus démunis.

Par ailleurs, la redistribution nécessite des cotisations sociales, ce qui accroît le coût du travail et défavorise l'**emploi** et la **compétitivité**.

D'autres auteurs mettent en cause l'efficacité même de la redistribution. Ils soulignent la

complexité des systèmes mis en place et leurs effets limités. Des travaux récents montrent que l'outil le plus efficace pour atteindre un objectif de redistribution est la combinaison d'un **impôt progressif** sur le revenu et le versement de prestations sociales sous condition de ressources (C. Landais, Th. Piketty, E. Saez, *Pour une révolution fiscale*, 2011).

La nécessaire réduction des inégalités

Pour la plupart des économistes, si les inégalités sont inhérentes à l'**économie de marché**, il faut néanmoins éviter qu'elles soient excessives.

Indépendamment des considérations sociales ou morales, les inégalités ont des conséquences sur la structure de la **demande globale**.

Th. R. Malthus avait déjà soulevé les risques d'un excès d'épargne conduisant à une insuffisance de la **consommation**. J. M. Keynes (1883-1946) considère que le risque principal est celui de l'insuffisance de la **demande globale** de biens et services. Un excès d'épargne et de **thésaurisation** au détriment de l'**investissement** conduit à une contraction de l'**offre** et à un équilibre de **sous-emploi**. Des prélèvements fiscaux et sociaux sur les titulaires de revenus élevés (à forte **propension marginale à épargner**) peuvent soutenir la demande si on les transfère à des titulaires de revenus faibles (à forte **propension marginale à consommer**).

Prolongeant cette perspective keynésienne, J.-P. Fitoussi (2004) considère que la lutte contre les inégalités est un facteur de cohésion sociale, de **confiance** et donc de compétitivité et de **croissance économique**. De ce point de vue, il y a donc complémentarité (et non opposition) entre l'**efficacité économique** et une répartition moins inégalitaire des revenus et des patrimoines (**redistribution efficace**). La redistribution apparaît également comme un élément constitutif des « démocraties de marché » : sans revenus ou avec des revenus trop faibles, la liberté n'existe pas, les individus ne peuvent exercer leurs **capacités** (A. Sen). « Les relations entre démocratie et marché sont ainsi davantage complémentaires que conflictuelles. La démocratie, en empêchant l'exclusion par

le marché accroît la légitimité du système économique » (J.-P. Fitoussi, *La démocratie et le marché*, 2004).

Les théoriciens néoclassiques de l'**économie du bien-être** justifient une **redistribution** opérée par la puissance publique. En effet, il existe une infinité de répartitions des dotations initiales conduisant à un **équilibre général** et un **optimum de Pareto**. Une action redistributive visant la **justice sociale** est envisageable (**redistribution pure**)

On estime que le système de redistribution français réduit deux tiers des inégalités par les **prestations sociales** et un tiers par les **prélèvements obligatoires** qui sont majoritairement proportionnels ou dégressifs, le seul prélèvement progressif étant l'**impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)**.

Idéal égalitaire et justice sociale

Les sociétés modernes, parce qu'elles sont individualistes, sont animées par un idéal égalitaire. La question est dès lors celle qui est posée par A. Sen : « Égalité de quoi ? »

On distingue traditionnellement trois grandes conceptions de l'égalité :

- l'égalité des droits (ou égalité juridique) qui suppose une égalité devant la loi : les mêmes règles impersonnelles s'appliquent à toutes et à tous. Cela suppose le refus des **discriminations** ou l'existence de groupes privés de droits accordés à d'autres ;

- l'égalité des chances, qui repose sur un principe méritocratique. Elle vise à ce que tous les individus, quelle que soit leur situation initiale, aient les mêmes chances d'accéder à toutes les positions sociales (en particulier les plus favorisées) ;

- l'égalité des situations qui suppose que tous les individus disposent d'un accès égal aux biens et aux services.

Ces trois conceptions de l'égalité sont présentes dans le débat public et sont souvent considérées comme complémentaires. On attend par exemple des tribunaux qu'ils traitent de façon identique les riches et les pauvres (égalité des droits), que l'école assure l'égalité des chances et que l'accès aux formations les plus prestigieuses ne repose que sur le mérite des élèves et étudiants. On attend du système de santé qu'il permette

à chacun d'accéder à des soins identiques en fonction de sa pathologie et sans distinction de revenu et de position sociale (égalité des situations).

Ainsi, chaque société détermine les domaines dans lesquels elle entend promouvoir l'égalité (en précisant quelle forme) et quels sont les domaines dans lesquels elle accepte de laisser se manifester des inégalités.

L'analyse de cet idéal égalitaire conduit à la question de la justice sociale. Depuis Aristote on considère en effet que la justice correspond à l'égalité. Mais il existe différentes conceptions de la justice.

La **justice commutative** correspond à l'égalité arithmétique. Elle est par exemple réalisée dans l'échange marchand. Le respect de cette justice commutative est compatible avec une forte inégalité dans la répartition des revenus. Comme le souligne L. von Mises (*L'action humaine*, 1949) : « L'inégalité des revenus et des fortunes est un caractère inhérent de l'économie de marché. Son élimination détruirait complètement l'économie de marché. »

La **justice distributive**, qui repose sur l'égalité proportionnelle. Elle suppose des rémunérations proportionnelles à la contribution de chacun à la production. Cette conception de la justice est, elle aussi, compatible avec une forte inégalité des revenus. En particulier en raison du fait que les dotations initiales des agents économiques en facteurs de production sont inégales.

La **justice corrective** qui suppose que le pouvoir politique modifie, au moyen de la redistribution, la répartition des revenus qui résulte du fonctionnement du marché. L'objectif est, en général, de réduire l'ampleur des inégalités. Il convient dans ce cas de préciser le degré d'inégalité accepté et les moyens utilisés pour atteindre l'objectif visé.

+ Il n'y a pas lieu d'opposer, comme on le fait trop souvent, l'**égalité** et l'**équité**. L'équité est un jugement que l'on porte sur le critère d'égalité que l'on choisit. Il n'est donc pas possible de choisir entre une chose (l'égalité) et le jugement que l'on porte sur elle (l'équité). On peut juger équitable, par exemple, d'accorder plus de moyens aux établissements scolaires qui recrutent une population défavorisée. Cette mesure ne s'oppose pas à l'égalité, elle

est au contraire au service de la recherche de l'égalité (égalité des chances par exemple).

La diversité des principes de justice

Pour fonder une politique de lutte contre les inégalités, il convient donc de préciser le principe de justice que l'on adopte.

Dans une approche utilitariste, est juste ce qui contribue « au plus grand bonheur du plus grand nombre », c'est-à-dire la maximisation de l'**utilité** collective, supposée être la somme des utilités individuelles. L'**économie du bien-être** s'est aussi intéressée à cette question. Si l'on adopte la conception ordinale de l'**utilité**, il est impossible de comparer la réduction du bien-être d'un individu provoquée par des prélèvements sur ses revenus avec la hausse du bien-être de celui qui reçoit des prestations sociales. La mesure du bien-être collectif est donc impossible et le critère de l'**optimum de Pareto** s'impose : il y a accroissement du bien-être collectif s'il se produit une augmentation du bien-être d'un individu au moins, sans diminution de celui d'aucun autre.

Néanmoins, l'optimum de Pareto est défini indépendamment de toute considération sur la **répartition des revenus** et des situations optimales sont ainsi compatibles avec de grandes inégalités de répartition. Peut-on déterminer le meilleur optimum, l'*optimum optimorum* autrement que par la règle d'unanimité ? La théorie néoclassique n'est pas en mesure de préciser le principe éthique sur lequel un accord de tous les individus doit se faire et se cantonne à mettre à jour les interventions publiques nécessaires pour remédier aux **défaillances du marché**. La question de la répartition des revenus et de la **justice sociale** échappe ainsi au champ de l'analyse économique, même si une **redistribution pure** est envisageable.

La redistribution peut être légitimée à partir d'une **fonction d'utilité collective**, mais la formulation de choix collectifs se heurte au **paradoxe de Condorcet** et au **théorème d'impossibilité** de K. Arrow.

La contribution majeure à la théorie de la justice au XX^e siècle est celle de J. Rawls (1921-2002). S'opposant à l'approche utilitariste, ce dernier propose des principes de

justice qui seraient acceptés par des individus placés sous un « voile d'ignorance ». Ces principes visent à rendre compatibles le respect des libertés individuelles et la réduction des inégalités. Ces deux principes sont les suivants :

1. *Principe de liberté* : J. Rawls suppose que les individus doivent tous disposer de la plus grande liberté possible compatible avec celle des autres (liberté d'expression, droit de vote et d'éligibilité, etc.)

2. *Principe de différence* : il affirme que les inégalités économiques et sociales doivent :

- être à l'avantage des individus les plus défavorisés ;
- être associées à des emplois accessibles à tous dans le cadre d'une juste égalité des chances.

Ces deux principes sont hiérarchisés : le principe de liberté prime sur le principe de différence.

Précisant son analyse Rawls considère que la société doit favoriser un accès égal des individus aux « biens premiers », c'est-à-dire à ceux qui sont essentiels pour la participation à la vie sociale.

Prolongeant de façon critique la réflexion de Rawls, A. Sen (prix Nobel 1998) considère que l'égalité dans l'accès aux biens premiers n'est pas satisfaisante, car des individus différents vont faire un usage inégal de ces biens premiers. Les politiques économiques et sociales doivent donc viser à l'égalité des **capabilités**, c'est-à-dire à l'égalité des moyens qui permettent à des individus différents de réaliser le projet de vie auquel ils adhèrent.

Pour sa part, afin de surmonter la difficulté liée aux comparaisons interindividuelles d'utilité et afin de concilier le souci de la justice et le souci de l'efficacité, J. Harsanyi (1920-2000, prix Nobel 1994) propose le critère de la non-envie : une société sera dite juste si aucun individu ne préfère la situation d'un autre individu à la sienne. Mais ce critère apparaît à beaucoup de commentateurs comme trop exigeant.

Les membres de l'**École autrichienne** rejettent l'idée même de justice sociale. Pour F. Hayek (1899-1992), le terme « justice sociale » est vide de sens. La justice sociale est un mirage au nom de laquelle l'État

justifie des interventions qui limitent de plus les libertés individuelles. On s'engage alors, au nom de la justice, sur la « route de la servitude ».

Pauvreté et lutte contre la pauvreté

Définitions et mesures de la pauvreté

La **pauvreté** est un phénomène multidimensionnel. Elle concerne à la fois les conditions de vie, la culture des individus, l'existence de **discriminations**, la désignation ou la stigmatisation par les organismes sociaux, etc. Les économistes concentrent souvent leurs analyses sur la pauvreté monétaire : sont pauvres les individus dont le revenu est insuffisant (c'est-à-dire inférieur à un seuil de pauvreté).

De ce point de vue, la pauvreté peut être mesurée selon deux approches différentes.

– En termes de pauvreté absolue, on détermine un panier de biens correspondant à la consommation minimale. C'est la pauvreté absolue dont la mesure est privilégiée aux États-Unis. Dans la mesure où le **seuil de pauvreté** reste constant en terme réel et où le niveau de vie moyen augmente, il devient alors théoriquement possible de faire disparaître la pauvreté.

– En termes de pauvreté relative, on fixe le seuil de pauvreté en proportion du revenu moyen ou du revenu médian. Au sein de l'**Union européenne**, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian (mais certaines études empiriques utilisent le seuil de 50 % du revenu médian). Quand on raisonne en termes de pauvreté relative, le seuil de pauvreté augmente en même temps que l'ensemble des revenus, pour faire reculer la pauvreté il faut donc combattre les **inégalités** et notamment améliorer la situation des individus qui se trouvent au-dessous du seuil de pauvreté.

La lutte contre la pauvreté

Le débat sur la lutte contre la pauvreté est ancien. Au début du XIX^e siècle en Grande-Bretagne, il s'est focalisé sur l'assistance aux pauvres. Th. R. Malthus (*Essai sur le principe de population*, 1798), D. Ricardo ou N. Senior (1790-1864), avaient pris position contre les lois de Speenhamland

qui protégeaient les pauvres. Ils mettaient en avant deux arguments :

- l'effectif des pauvres tend à croître avec les aides aux pauvres ;
- l'assistance conduit à un amenuisement de la prospérité nationale par les effets désincitatifs au travail et à l'effort qu'induit l'indemnisation de la pauvreté.

✚ Les lois sur les pauvres furent remplacées en 1834, par une aide au sein de *workhouses*, distribuée uniquement en nature, s'accompagnant de contraintes et de privations.

Aujourd'hui, des arguments comparables sont avancés pour critiquer les politiques de lutte contre la pauvreté. L'accent est mis sur l'existence de **trappes à pauvreté** : les individus qui reçoivent des **minima sociaux** ne sont pas incités à rechercher un emploi, d'autant que leur **productivité** étant faible, ils ne peuvent prétendre qu'à des salaires faiblement supérieurs aux aides sociales qu'ils perçoivent sans travailler.

Un certain nombre de réformes des régimes d'**assurance chômage** dans les pays industrialisés ont visé à inciter les chômeurs à rechercher plus activement du travail (raccourcissement de la période d'indemnisation, réduction du montant des allocations de chômage, contrôle plus strict de la recherche d'emploi par les chômeurs, etc.). De même, en matière de lutte contre la pauvreté, le « *workfare* » a tendance à se substituer au « *welfare* », c'est-à-dire que

les aides aux pauvres sont de plus en plus souvent conditionnées par des contrats visant à les engager dans un processus de formation et de retour à l'emploi.

Pourtant, la **protection sociale** joue indiscutablement un rôle positif aujourd'hui dans la réduction de la pauvreté. En particulier par les prestations sociales, qui sont plus redistributives que les prélèvements fiscaux et sociaux.

Parmi les autres instruments de lutte contre la pauvreté qui ont été proposés, on peut signaler notamment :

- l'**impôt négatif**, défendu notamment par M. Friedman (1962), qui est un des moyens de lutter contre la pauvreté en préservant des **incitations** au travail. Il consiste à fixer un seuil au-dessous duquel les individus perçoivent une allocation différentielle et au-dessus duquel les individus paient l'impôt. Afin d'éviter un effet de seuil et de rendre le dispositif incitatif, une partie de l'aide est maintenue lorsque les individus parviennent, en trouvant du travail, à atteindre ou à dépasser le seuil ;

- le **revenu universel** qui doit permettre à tous les individus de disposer de moyens d'existence. Mais certains y voient une proposition impraticable sur le plan économique et discutable sur le plan éthique.

Revenus sociaux

➔ Prestations sociales

Révolution agricole

Le terme révolution agricole désigne l'ensemble des transformations sociales et techniques dans l'agriculture qui aboutit à une augmentation de la **productivité** et des **rendements**.

Certains auteurs comme P. Bairoch (1930-1999) considèrent que la révolution agricole, qui se produit au XVIII^e siècle en Europe, a constitué un préalable à la **révolution industrielle** en fournissant à l'**industrie** des débouchés, de la main-d'œuvre et des **capitaux**.

- ☉ Croissance économique, Économie du développement
- ➔ Droits de propriété, Innovation, Progrès technique, Système technique

Révolution industrielle

Le terme « Révolution industrielle » désigne la période de transformations du **système productif** qui a touché l'Europe entre 1780 et 1880. Selon J.-P. Rioux (*La Révolution industrielle, 1780-1880*, 1971), la Révolution industrielle est considérée « comme le démarrage d'une croissance d'un type nouveau, auquel correspondent des nouveautés techniques [...] La Révolution industrielle accomplit le processus de formation du mode complet de production capitaliste. Elle marque une étape décisive de transition à partir d'un stade incomplet, précapitaliste, vers un stade où les caractéristiques fondamentales du capitalisme s'imposent : progrès technique continu, capitaux mobilisés en vue d'un profit, séparation plus nette entre une bourgeoisie possédant les moyens de production et les salariés. »

L'expression « Révolution industrielle » sous-entend :

- une coupure profonde (technique, économique, sociale, etc.) par rapport aux systèmes de **production** antérieurs mais cela ne signifie pas que le mouvement a été rapide ;

- un **secteur d'activité** prédominant, l'**industrie**, mais les mutations intervenues pendant cette période ont touché également l'agriculture (**révolution agricole**), les moyens de communication, les transports, etc.

✚ Le terme « révolution industrielle » a été utilisé la première fois par F. Engels (1820-1895), dans *Socialisme utopique et socialisme scientifique* (1880). Il sera popularisé par les historiens A. Toynbee (1852-1883) et P. Mantoux (*La Révolution industrielle au XVIII^e siècle*, 1905).

✚ Dans une perspective d'évolution technologique, on peut distinguer plusieurs révolutions industrielles :

- la première commence à la fin du XVIII^e siècle (coton, fonte, charbon, machine à vapeur) ;

- la deuxième se déroule un siècle plus tard (acier, électrometallurgie, chimie organique, produits de consommation, pétrole et électricité) ;

- la troisième débute dans les années 1970-1980 (électronique, informatique, télécommunications qui conduisent aux nouvelles technologies de l'information).

➤ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Cycle Kondratieff, Innovation, Nouvelle économie, Progrès technique, Système technique*

Révolution keynésienne

Le terme « révolution keynésienne » est utilisé pour désigner la rupture opérée par l'œuvre de J. M. Keynes (1883-1946) dans l'histoire de la pensée économique. À l'inverse des économistes classiques et néoclassiques, Keynes conduit une analyse en termes d'**économie monétaire de production**. Il met en évidence la possibilité d'un **équilibre de sous-emploi** et justifie l'intervention économique de l'**État**.

✚ Le caractère « révolutionnaire » de l'œuvre de Keynes est controversé. Pour certains (les auteurs de la **synthèse néoclassique** en particulier), la contribution de Keynes s'intègre à l'édifice général du savoir économique, pour d'autres (les théoriciens de l'économie monétaire de production en particulier), les travaux de Keynes sont le fondement d'une hétérodoxie. De plus, contrairement à la conception de Th. Kuhn, l'émergence du paradigme keynésien n'a pas fait disparaître le **paradigme** néo-classique.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *École classique, Efficacité marginale du capital, Illusion monétaire, Loi psychologique fondamentale,*

Multiplieur d'investissement, Programme de recherche scientifique, Révolution scientifique, Schéma IS-LM, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique

Révolution marginaliste

On parle de révolution marginaliste pour désigner la rupture opérée dans l'histoire de la pensée économique par les œuvres de S. Jevons (*Théorie de l'économie politique*, 1871), de C. Menger (*Principe d'économie politique*, 1871) et de L. Walras (*Éléments d'économie politique pure*, 1874). Ces auteurs rompent avec les conceptions de l'**École classique** en adoptant la théorie de la **valeur utilité** et en utilisant le raisonnement à la marge.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Coût marginal, École autrichienne, Marginalisme, Paradoxe de la valeur, Révolution scientifique, Théorie néoclassique, Utilité marginale*

Révolution scientifique

Selon Th. Kuhn (1922-1996), une révolution scientifique est une période au cours de laquelle l'ancien **paradigme** caractéristique de la phase précédente de **science normale** est remis en question en raison de l'existence d'anomalies (faits inexplicables ou contradictions internes). Pendant la période de révolution scientifique, divers paradigmes s'affrontent pour accéder au statut de paradigme dominant autour duquel va s'organiser la future phase de science normale.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Programme de recherche scientifique*

Richesse

Le terme richesse est polysémique, il faut donc l'utiliser avec prudence. Le mot richesse peut désigner :

- le **patrimoine**. On dit par exemple qu'un ménage est « riche » parce que son patrimoine est important ;

- le **revenu**. Quand on parle des pays riches, on désigne ceux dont le revenu par habitant est le plus élevé ;

- la **production**. On dit souvent que le **produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite dans un pays pendant une année.

Il est donc préférable d'utiliser, selon le contexte, les termes patrimoine, revenu ou production, plutôt que le terme richesse.

✚ À l'origine de l'économie politique, les économistes ont beaucoup utilisé le terme richesse pour désigner la valeur et l'origine de la valeur. Adam Smith, par exemple consacre son ouvrage fondateur à la « richesse des Nations ».

➤ Économie du développement, Revenus

➔ *Bien-être, Capabilités, Décroissance, Développement durable, Égalité, Empreinte écologique, Indice de développement humain (IDH), Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Nouveaux indicateurs de richesse, Paupérisation, Productivisme, Redistribution*

Rigidité

Le terme « rigidité » désigne des situations économiques dans lesquelles les **prix** et ou les quantités ne s'ajustent pas, ou s'ajustent lentement, à des modifications du contexte économique.

Dans le **modèle de concurrence pure et parfaite**, les ajustements ne sont freinés par aucun obstacle, sont instantanés et conduisent le marché vers sa situation d'**équilibre** grâce à un processus de **tâtonnement walrasien**. Dans cette optique, les rigidités conduisent à des dysfonctionnements des **marchés** et des déséquilibres. Ainsi l'analyse néoclassique considère que sur le **marché du travail** la rigidité du **taux de salaire** explique le niveau du **chômage**.

Le relâchement de l'hypothèse de parfaite **flexibilité des prix** a conduit à de nouvelles analyses. En matière de chômage, la **théorie du déséquilibre** prend en compte la rigidité des prix. La **nouvelle économie keynésienne (NEK)**, de son côté, insiste sur l'existence de **coûts de catalogue** (*menu costs*) provoqués par les changements de prix, l'information imparfaite et l'**incertitude**. Il est alors possible, même si les **anticipations** sont rationnelles, de rendre compte de la persistance de déséquilibres durables justifiant la mise en place de **politiques économiques**.

À court terme, un certain degré de rigidité est préférable, à une **volatilité** excessive, en particulier sur certains marchés comme le **marché du travail** (théorie du **salaire d'efficience, contrats implicites**) ou les **marchés financiers**. D'une façon générale, la rigidité des prix (qui empêchent la baisse du **chiffre d'affaires**) et des salaires peut empêcher à court terme l'économie de s'enfoncer dans une spirale de récession.

✚ On parle parfois de **viscosité des prix** pour désigner une situation où les prix ne s'ajustent que lentement à des modifications de l'offre ou de la demande.

➤ Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix

➔ *Anticipations rationnelles, Concurrence imparfaite, Défauts de coordination, Équilibre avec rationnement, Flexibilité, Illusion monétaire, Nouvelle économie keynésienne (NEK), Oligopole, Théorie des équilibres à prix fixes*

Risque

À la suite des analyses de F. Knight (*Risque, incertitude et profit*, 1921), on considère qu'une situation

de risque est probabilisable. Par exemple on peut parler du risque de perdre à pile ou face. Knight (1885-1972), comme Keynes (1883-1946) et certains keynésiens, distinguent donc le risque et l'**incertitude**, cette dernière correspondant à une situation non probabilisable.

✚ Cette distinction a été remise en cause par les travaux de J. Von Neumann et O. Morgenstern (1947). Pour ces auteurs, les **agents économiques** sont toujours capables d'associer une probabilité subjective aux différentes situations entre lesquelles ils doivent choisir.

➤ Épistémologie économique

➔ *Aléa moral, Anticipation, Aversion pour le risque, Risque de système*

Risque de change

Un **agent économique** est en situation de risque de change lorsqu'il est en **position de change** ouverte. Dans ce cas en effet, il peut subir une perte ou bénéficier d'un gain en raison d'une modification des **taux de change** (**dévaluation** ou **réévaluation** en **changes fixes**, **appréciation** ou **dépréciation** en **changes flottants**).

➤ Finances internationales

➔ *Couverture, Marché des changes, Spéculation*

Risque de contagion

On parle de risque de contagion en économie lorsqu'un événement affectant un agent ou une catégorie d'agents se répercute progressivement et par un effet en chaîne sur d'autres agents, voire tous les agents. Par exemple dans le domaine bancaire et financier, le **risque** de contagion est une composante essentielle du **risque systémique**. Les **règles prudentielles** et l'intervention d'un **prêteur en dernier ressort** sont de nature à éviter la survenance d'un risque de contagion ou à en limiter les effets dans le cas où le risque se manifeste.

On parle aussi de risque de contagion à propos des répercussions des chocs financiers sur l'économie réelle.

➤ Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie

➔ *Effet de contagion*

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie survient lorsque l'une des parties à un contrat se révèle incapable de respecter ses engagements. Par exemple, sur un marché de matière première, si le vendeur ne livre pas la marchandise à l'échéance ou si l'acheteur n'est pas en mesure d'effectuer le paiement des marchandises achetées.

☉ **Monnaie**

- ➔ *Chambre de compensation, Marché de gré à gré, Marché organisé, Risque de crédit*

Risque de crédit

On appelle risque de crédit le **risque de contrepartie** lorsqu'il survient dans le cadre d'une opération de crédit. C'est le **risque** auquel s'expose un créancier dans le cas où un débiteur (sa contrepartie) se révèle incapable de respecter ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa **dette** ou de payer les **intérêts** de cette dette. Plus le risque de contrepartie est élevé, plus le créancier exigera un **taux d'intérêt** élevé.

- ✚ Les agences de **notation** ont pour mission d'évaluer la fiabilité des opérateurs sur les **marchés financiers** et donc le risque de contrepartie.

☉ **Monnaie**

- ➔ *Agence de notation, Antisélection, Règles prudentielles, Risque de liquidité, Risque de marché, Soutenablement de la dette*

Risque de défaut

Le risque de défaut est celui qui résulte du non-paiement par un débiteur du principal et/ou de l'intérêt de sa **dette**. On dit que le débiteur fait défaut (ou qu'il est défaillant).

L'expression est synonyme de **risque de crédit**.

☉ **Monnaie, Fluctuations et crises économiques**

- ➔ *Agence de notation, CDS, Règles prudentielles, Risque de liquidité, Risque de marché, Risque opérationnel*

Risque de liquidité

Sur les **marchés financiers**, le risque de liquidité est le **risque** auquel s'expose un opérateur, dont la situation économique peut être saine, mais qui n'est pas en mesure de faire face à ses obligations en raison d'une perturbation du **marché** ou d'une profondeur insuffisante de ce marché. Par exemple, un opérateur qui s'est engagé à livrer une certaine quantité d'une **devise** à une échéance déterminée, peut être dans l'impossibilité de le faire, soit parce que cette quantité de devises n'est pas disponible sur le marché (profondeur insuffisante), soit parce que le cours de la devise a beaucoup monté et que l'opérateur n'est plus en mesure d'acheter au comptant la quantité qu'il doit livrer (perturbation du marché).

- ✚ Le risque de liquidité n'existe pas que sur le marché financier, les **agents économiques** (en particulier les **entreprises**) sont exposés à ce risque lorsque leurs **avoirs** liquides ne leur permettent pas de faire face à leurs engagements.

☉ **Monnaie**

- ➔ *Liquidité, Risque de crédit, Risque de marché, Risque de règlement, Spéculation*

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes auquel s'expose un opérateur sur un **marché** du fait des variations des cours. Ces pertes peuvent résulter pour l'opérateur d'évolutions défavorables :

- des **taux d'intérêt** (risque de taux d'intérêt) ;
- des **taux de change** (risque de change) ;
- ou, plus généralement, à des variations de cours des **actifs** sur les **marchés financiers** ou sur les marchés de produits.

- ✚ Le risque de marché est donc lié à la **volatilité** des cours et à l'importance des positions prises par les opérateurs.

☉ **Finances internationales, Monnaie**

- ➔ *Risque de crédit, Risque de liquidité, Spéculation*

Risque de système

- ➔ *Risque systémique*

Risque moral

- ➔ *Aléa moral*

Risque opérationnel

Sur les **marchés** (et notamment sur les **marchés financiers**) le risque opérationnel est celui qui résulte de la défaillance d'un agent (erreur, fraude), d'une panne informatique, d'une défaillance du contrôle interne, d'un événement extérieur, etc.

☉ **Fluctuations et crises économiques, Monnaie**

- ➔ *Règles prudentielles, Risque de défaut, Risque de liquidité, Risque de marché, Trading à haute fréquence*

Risque pays

Le risque pays désigne le **risque** lié aux spécificités économiques, sociales et politiques des pays avec lesquels les exportateurs et les investisseurs entretiennent des relations économiques. Le risque pays est évalué par les **agences de notation**.

- ✚ Par exemple, en cas d'assurance des **exportations**, les primes payées prennent en compte le niveau de ce risque.

- ✚ Ne pas confondre avec le risque souverain qui ne concerne que la probabilité qu'un État ne puisse pas rembourser sa **dette** à l'échéance.

☉ **Commerce international, Finances internationales**

- ➔ *Firme multinationale, Investissement direct à l'étranger (IDE)*

Risque social

Le risque social correspond à un évènement (heureux ou malheureux) qui compromet la capacité des individus à assurer eux-mêmes leur indépendance sociale. La maladie, la vieillesse, l'accident du travail, la maternité sont des exemples de risques sociaux. La plupart des prestations sociales fournies par le système de protection sociale français visent à maintenir le revenu en cas de survenance d'un risque social.

☞ Protection sociale

➔ *Assurances sociales, Démarchandisation, État-providence, Redistribution, Revenus de transfert, Risque, Sécurité sociale*

Risque systémique

Selon D. Plihon, le risque systémique est la « possibilité que les difficultés rencontrées par un acteur ou un marché financier dans un pays se propagent à l'ensemble du système et entraînent son effondrement ». M. Aglietta (*La maîtrise du risque systémique international*, 1998), souligne que le risque systémique résulte de l'agrégation des réponses rationnelles des **agents économiques** aux **risques** qu'ils perçoivent. Dans certaines conditions, l'agrégation de ces réponses accroît l'**instabilité financière** au lieu de la réduire : on se trouve alors en situation de **crise systémique**.

✚ Le **krach** financier et bancaire de 1929 aux États-Unis est un exemple de crise systémique : en retirant leurs dépôts des **banques** et en vendant leurs **actions** sur le marché boursier pour se protéger du risque de faillite bancaire et de baisse des cours, les agents ont amplifié la crise.

☞ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➔ *Crise bancaire, Crise financière, Prêteur en dernier ressort, Risque de contagion*

Rivalité

La rivalité est la caractéristique d'un **bien** ou d'un service dont la **consommation** par un individu rend impossible la consommation de ce même bien par un autre individu.

✚ Les **biens privés** et les **biens communs** sont des biens rivaux. Les **biens collectifs** et **biens de club** se caractérisent par la non-rivalité.

☞ *Consommation et épargne, Marchés et prix*

➔ *Consommation marchande, Consommation non marchande, Demande solvable, Exclusion par les prix*

RMA

➔ *Revenu minimum d'activité*

RMI

➔ *Revenu minimum d'insertion*

RSA

➔ *Revenu de solidarité active*

Rôle paramétrique des prix

➔ *Fonction paramétrique des prix*

Rotation de la main-d'œuvre

➔ *Coût de rotation de la main-d'œuvre*

Round

➔ *Négociations commerciales multilatérales*

Routines

Au sens courant, les routines désignent un ensemble de comportements humains se caractérisant par la répétition, l'automatisme, etc. Ce terme, utilisé depuis longtemps par les économistes dans un sens descriptif, est devenu un **concept** théorique central de l'**évolutionnisme**.

Pour R. Nelson et S. Winter (*An Evolutionary Theory of Economic Change*, 1982), les routines se réfèrent « à un modèle d'activité répétitif pour une organisation entière, ainsi qu'à une compétence individuelle ». Le concept de routine permet de rendre compte des comportements des individus qui, compte tenu de leurs limites cognitives, ont recours à une **rationalité procédurale**.

Les routines sont un ensemble de savoir-faire, individuels et collectifs et constituent un répertoire de réponses appropriées à la solution d'un problème quelconque. Elles jouent un rôle décisif dans la capacité des firmes à faire face aux changements de leur environnement et au changement technologique.

Les routines résultent en grande partie des **apprentissages** opérés au sein des firmes et incluent de larges domaines de compétences tacites. Elles sont donc difficilement codifiables et transmissibles et constituent un **actif spécifique** de l'**entreprise**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Compétitivité, Dépendance du sentier, Efficience X*

Run

➔ *Panique bancaire*

S

Saint-simonisme

Le saint-simonisme est la **doctrine économique** élaborée par Ch.-H. de Saint-Simon (1760-1825). Il associe une vision centrée sur l'importance des élites et la primauté du **travail** et de l'**industrie**, à une critique sociale des oisifs (noblesse, haut clergé, magistrats, propriétaires). Pour Saint-Simon, il faut confier le pouvoir politique aux industriels afin d'assurer la transition vers une société rationnelle et fraternelle. Il développe l'idée selon laquelle le progrès industriel permettra de remplacer le «gouvernement des hommes par l'administration des choses».

Les conceptions industrialistes du saint-simonisme exerceront une grande influence sur l'évolution du **capitalisme** français. Un certain nombre de ses disciples (les frères Pereire, par exemple) auront un rôle important, notamment sous le Second Empire, dans la **banque** et les chemins de fer. Les conceptions saint-simoniennes ont continué à se manifester à travers l'action volontariste de l'**État** au service du développement industriel.

☞ *Économie publique, Entreprises et système productif*

➔ *Socialisme*

Salaire

Le salaire est le revenu perçu en contrepartie d'un travail salarié, c'est-à-dire effectué pour un employeur, privé ou public. En général, les salaires résultent d'un **contrat de travail** entre un salarié et une **entreprise**. Ils sont le plus souvent fixés dans le cadre de **conventions collectives** conclues entre organisations syndicales représentatives des salariés et organisations patronales.

Dans de nombreux pays développés, le niveau des salaires ne peut descendre en dessous d'un salaire minimal. En France, il s'agit du **salaire minimum interprofessionnel de croissance** (SMIC) qui est fixé et révisé périodiquement par décret des pouvoirs publics.

En **comptabilité nationale**, les salaires sont des revenus du **travail** et forment l'essentiel du **revenu primaire brut des ménages**. Ils se distinguent des revenus de la propriété, perçus sans travailler,

et des **revenus mixtes** qui rémunèrent un apport de travail mais aussi de **capital**.

✚ Le salaire net perçu par le salarié est à distinguer du **coût salarial** qui contient en plus les **cotisations sociales**, salariales et patronales, ainsi que les **impôts** assis sur les salaires (taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage, etc.).

✚ Le salaire net augmenté de la part salariale des cotisations sociales constitue le **salaire brut**. Si l'on ajoute à ce dernier les cotisations sociales patronales, on obtient le **salaire superbrut**.

✚ Le salaire prend la plupart du temps une forme monétaire mais il existe aussi des salaires en nature (par exemple logement de fonction ou voiture de fonction mis à la disposition d'un salarié).

✚ Ne pas confondre salaire et **taux de salaire**.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

➔ *Capital humain, Coin fiscal, Traitement*

Salaire brut

Le salaire brut correspond à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son **contrat de travail**. Il est égal au **salaire net** auquel s'ajoutent les **cotisations sociales** à la charge du salarié. En France, le calcul du salaire brut nécessite d'ajouter également la **contribution sociale généralisée** (CSG) et la **contribution au remboursement de la dette sociale** (CRDS).

✚ On appelle salaire superbrut le salaire brut auquel s'ajoutent les cotisations sociales patronales.

☞ *Revenus*

➔ *Coin fiscal, Traitement*

Salaire d'efficiencia

Le salaire d'efficiencia est le salaire qui maximise les efforts des salariés et donc leur **productivité**, tout en limitant le coût pour l'entreprise. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la recherche de fondements microéconomiques de la **macro-économie** qui cherche à expliquer pourquoi le **taux de salaire** se fixe à un niveau plus élevé que la productivité.

Dans l'article de J. Yellen ("Efficiency Wage Models of Unemployment", 1984), le salaire d'efficiency trouve son origine dans l'idée qu'un salaire plus élevé a une influence positive sur la productivité du salarié et dans l'asymétrie d'information qui caractérise le **contrat de travail**. En effet, si l'entreprise offre un taux de salaire supérieur au salaire d'équilibre, cela attire les meilleurs candidats à l'embauche. Par ailleurs, pour les personnes recrutées, le salaire d'efficiency est une incitation à l'effort et à une productivité plus élevée car un licenciement occasionnerait un manque à gagner important.

Le taux de salaire peut ainsi s'établir au-dessus de la productivité marginale du travail, ce qui contribue à rendre compte de la persistance du **sous-emploi**. Cette explication repose sur des comportements individuels rationnels, on est donc en présence d'un fondement microéconomique de la situation macroéconomique d'**équilibre de sous-emploi**.

Un autre modèle de salaire d'efficiency a été proposé par G. A. Akerlof (prix Nobel 2001) et repose sur l'idée que l'efficacité productive d'un salarié dépend en grande partie de son sentiment d'être « bien traité » par l'employeur. Dans ces conditions, offrir un salaire supérieur au salaire de marché constitue, de la part de l'employeur, une gratification susceptible d'inciter les travailleurs à fournir un niveau d'effort plus important.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Efficiency, Nouvelle école keynésienne (NEK), Nouvelle microéconomie*

Salaire de réservation

Le salaire de réservation désigne le **salaire** le plus faible pour lequel un individu est disposé à accepter un type particulier d'**emploi**. En théorie, il correspond au niveau de salaire pour lequel le salarié obtient le même niveau de satisfaction qu'il soit au **chômage** ou qu'il occupe l'emploi correspondant à ce salaire. Le salarié détermine son salaire de réservation en fonction de sa **qualification**, de son expérience, de sa perception du niveau de l'ensemble des salaires sur le **marché du travail**, du coût de la recherche d'emploi, etc.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Asymétrie d'information, Économie de l'information, Information, Prix de réserve, Théorie de la recherche d'emploi*

Salaire différé

Le salaire différé est constitué par l'ensemble des **revenus sociaux** (remboursement de soins médicaux, **retraite**, etc.) perçus par les salariés. Ces

revenus sont versés en contrepartie des **cotisations sociales** prélevées (patronales et salariales).

➤ *Revenus*

➔ *Redistribution, Salaire, Transferts de redistribution*

Salaire indirect

Le terme salaire indirect a deux sens. Il est la plupart du temps employé comme synonyme de **salaire différé**. Mais il peut également désigner l'ensemble des éléments de rémunération que le salarié perçoit en vertu de la législation ou d'accords conventionnels en dehors du **salaire** de base et des primes (congrés payés, financement par l'**entreprise** de **contrats** de prévoyance, etc.).

➤ *Revenus*

Salaire médian

Le salaire médian est le **salaire** dont le montant sépare les salariés en deux groupes de même effectif : 50 % des salariés reçoivent un salaire supérieur ou égal au salaire médian et 50 % des salariés perçoivent un salaire inférieur.

➤ *Revenus*

➔ *Médiane, Population statistique*

Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) est le salaire minimum légal en France. Il a été institué en 1970 en remplacement du **salaire minimum interprofessionnel garanti** (SMIG). Sa finalité est non seulement de garantir le **pouvoir d'achat** des plus bas **salaires**, mais aussi leur progression, de façon à « assurer aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles une participation au développement économique de la Nation » (loi du 2 janvier 1970).

Trois mécanismes sont prévus à cet effet :

– **indexation** du SMIC sur l'**indice des prix** à la consommation de l'INSEE, avec un seuil de déclenchement de 2 % ;

– au 1^{er} janvier de chaque année, son niveau est réajusté, après avis de la commission nationale de la négociation collective, compte tenu du « développement économique général », la hausse du **pouvoir d'achat** du SMIC devant au minimum être égale à la moitié de celle du salaire moyen ouvrier ;

– le gouvernement peut également décider de relever le SMIC au-delà de ce minimum légal, accordant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler un « coup de pouce ».

- + Ne pas confondre le SMIC avec une **prestation sociale**, le SMIC est un niveau minimal de salaire que tout employeur doit respecter.

⇒ *Revenus*

→ *Indexation, Salaire*

Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)

Le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), institué en 1950 avait pour objectif d'assurer un minimum vital dont le **pouvoir d'achat** était garanti par une procédure d'**indexation** sur l'évolution des **prix** à la **consommation**. Il a été remplacé en 1970 par le **salaire minimum interprofessionnel de croissance** (SMIC) car entre 1950 et 1970, période de forte **croissance économique**, le **pouvoir d'achat** du SMIG avait stagné alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen avait progressé, d'où un creusement des écarts de salaire.

⇒ *Revenus*

→ *Dispersion, Salaire*

Salaire naturel

Selon D. Ricardo (1772-1823), le salaire naturel est « celui qui fournit aux ouvriers les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution ». Pour lui, il s'agit du salaire qui permet d'acquérir le **panier de consommation** jugé socialement nécessaire à un moment donné et dans une société donnée : « L'ouvrier anglais regarderait son salaire comme au-dessous du taux naturel, et insuffisant pour maintenir sa famille, s'il ne lui permettait d'acquérir d'autre nourriture que des pommes de terre, et d'avoir pour demeure qu'une misérable hutte de terre ; et néanmoins cela paraît suffisant aux habitants des contrées où « la vie est à bon marché », et où l'homme n'a que des besoins aussi modérés que faciles à satisfaire » (D. Ricardo).

Pour l'**École classique**, le **prix** courant du **travail** est déterminé par confrontation de l'**offre** et de la **demande de travail**, mais, en moyenne, il tend à se rapprocher du **taux de salaire** naturel.

- + Dans le vocabulaire des économistes classiques, la distinction entre taux de salaire naturel (prix) et salaire naturel (**revenu**), n'est pas toujours clairement établie.

⇒ *Revenus*

→ *Loi d'airain des salaires, Loi de Malthus*

Salaire net

Le salaire net est le salaire perçu effectivement par le salarié, une fois retirées les **cotisations sociales** qui sont à sa propre charge. En France, le calcul

du salaire net nécessite de retirer également la **contribution sociale généralisée (CSG)** et la **contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)**.

⇒ *Revenus*

→ *Coin fiscal, Traitement*

Salaire nominal

Le salaire nominal est le **salaire** mesuré à **prix courants**.

⇒ *Revenus*

→ *Pouvoir d'achat, Revenu nominal, Revenu réel, Salaire réel*

Salaire réel

Le salaire réel est le **salaire** mesuré à **prix constants**. Il mesure le **pouvoir d'achat** du salaire.

⇒ *Revenus*

→ *Pouvoir d'achat, Revenu nominal, Revenu réel, Salaire nominal*

Salaire superbrut

Le salaire superbrut est égal au **salaire net** auquel on ajoute les **cotisations sociales** à la charge des salariés et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

⇒ *Revenus*

→ *Contrat de travail, Salaire*

Salariat

Le salariat désigne les rapports sociaux et juridiques qui s'établissent entre les employeurs et les salariés dans le cadre du **contrat de travail**. Ce dernier détermine les droits et obligations des deux parties, salariés et employeurs : montant du salaire, conditions de travail, etc. Le salariat est une relation de subordination qui se différencie de l'esclavage, du servage dans la mesure où salariés et employeurs se rencontrent sur le **marché du travail**.

– Pour les libéraux, le salariat est l'expression de la liberté des contractants dans une **économie de marché**. Cependant, le marché du travail suppose l'existence de **règles** de droit qui encadrent le contenu du **contrat** (interdiction du travail des enfants, **durée du travail**, salaire minimum, congés annuels, etc.).

– Pour les marxistes, le salariat constitue le rapport social fondamental du **mode de production capitaliste**. Il suppose l'existence d'individus (les prolétaires) dont le seul moyen d'existence est de vendre leur **force de travail**. Sous l'apparence de rapports libres et égalitaires entre salariés et

employeurs, la **théorie marxiste** met en évidence l'existence de l'**exploitation**.

Selon K. Polanyi (*La grande transformation*, 1944), le salariat n'a pu s'imposer que grâce au démantèlement des formes traditionnelles de solidarité et des dispositifs institutionnels chargés de prendre en charge la pauvreté (**lois sur les pauvres**).

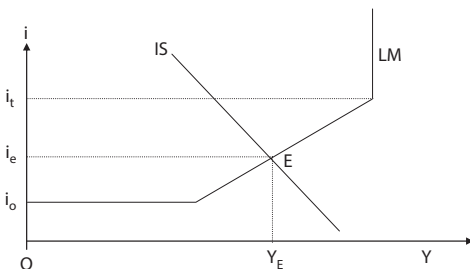
- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*
- *Capitalisme, Libéralisme*

Schéma IS-LM

Le schéma IS-LM a été élaboré par J. Hicks (1904-1981, prix Nobel 1972) et A. Hansen (1887-1975). Il constitue une lecture de Keynes (1883-1946) qui jette les bases de la synthèse entre l'approche keynésienne et l'approche néoclassique (**synthèse néoclassique**).

Le schéma IS-LM analyse la détermination simultanée de l'équilibre sur le **marché des biens et services** (courbe IS) et sur le marché de la **monnaie** (courbe LM) en établissant des relations entre le **taux d'intérêt** (i) et la **production/revenu** (Y).

La courbe IS représente tous les couples (Y, i) pour lesquels l'épargne (S) et l'investissement (I) sont égaux. La courbe est décroissante : à un taux d'intérêt bas correspond un investissement élevé (et une épargne correspondante) et inversement. La courbe LM représente graphiquement tous les couples (Y, i) pour lesquels l'offre et la **demande de monnaie** sont égales. La courbe est croissante car si le revenu s'élève (Y), la demande de monnaie pour motif de transaction s'élève aussi (L_1). Si l'on suppose que l'**offre de monnaie** (M) est donnée, alors le taux d'intérêt doit s'élever pour que la demande de monnaie pour motif de spéculation (L_2) diminue, ce qui permet d'obtenir à nouveau l'égalité entre la demande de monnaie ($L_1 + L_2$) et l'offre de monnaie.



Il existe :

- un taux d'intérêt minimal (i_0) au-dessous duquel la demande de monnaie devient illimitée en raison du motif de spéculation : c'est la **trappe à liquidité**, partie horizontale de la courbe LM ;

- un taux d'intérêt maximal (i_t) à partir duquel la production est inélastique au taux d'intérêt (partie verticale de LM).

L'équilibre dans le schéma IS-LM n'est pas nécessairement un équilibre de plein-emploi, ce qui justifie, pour les keynésiens, une **politique conjoncturelle** active.

- ⇒ *Monnaie, Politique économique*
- *Équilibre en économie ouverte, Modèle Mundell-Fleming, Politique mixte, Préférence pour la liquidité*

Science

Au sens le plus général, une science est un ensemble de savoirs. Progressivement s'est imposée l'idée selon laquelle la science est un type particulier de savoir dont la validité découle des méthodes d'investigation utilisées (cohérence interne des énoncés) et d'une démarche de **vérification** ou de **réfutation**. La validité des énoncés scientifiques est donc liée à leur **objectivité**. On distingue les sciences logico-formelles (logique, mathématiques) et les sciences de l'empirie (physique, sociologie, **science économique**).

- + Les savoirs scientifiques se distinguent donc des savoirs ésotériques, philosophiques ou artistiques.
- + Aujourd'hui, on parle plus volontiers des sciences (chacune ayant sa spécificité), de la « pratique scientifique » ou de la « visée scientifique » afin de souligner le caractère dynamique des énoncés scientifiques. Ces énoncés ont, pour l'épistémologie contemporaine, un caractère conjectural et provisoire. Ils ne sont pas considérés comme des vérités définitives.

- ⇒ *Épistémologie économique*
- *Cumulativité, Dualisme méthodologique, Monisme méthodologique, Positivisme, Rationalisme critique, Scientisme*

Science économique

La science économique est la discipline scientifique qui se propose d'étudier la **coordination** des actions des **agents économiques** qui participent à la **production**, à la répartition et à la **consommation** des richesses.

L'étude de la **coordination** se rapporte à la fois aux marchés, aux **institutions**, aux **conventions**, aux **organisations**, aux **contrats**, etc.

Sous l'effet d'un processus de spécialisation commun à toutes les disciplines scientifiques, la science économique est composée de nombreuses branches : économie du travail, économie du commerce international, économie de la santé, économie de l'environnement, etc.

Elle est aussi traversée par des courants théoriques ou des paradigmes divers : **École classique**, École néoclassique, théorie marxiste, **École autrichienne**, théorie keynésienne, etc.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Réalisme des hypothèses, Science*

Science normale

Pour Th. Kuhn (1922-1996), une période de science normale est une période au cours de laquelle, dans une discipline donnée, les chercheurs conduisent leurs activités au sein d'un même **paradigme**.

✚ On peut considérer qu'aujourd'hui la **démographie** est en période de science normale dans le cadre du paradigme de la **transition démographique**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Cumulativité, Programme de recherche scientifique, Révolution scientifique*

Scientisme

Le scientisme est la conception selon laquelle la **science** produit des connaissances certaines qui sont susceptibles de résoudre progressivement l'ensemble des problèmes que se posent les hommes.

✚ Le scientisme n'est pas une conception épistémologique, mais un ensemble de croyances dans le progrès scientifique et dans la possibilité « d'organiser scientifiquement l'humanité » selon la formule d'E. Renan (1823-1892).

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Positivism, Rationalisme critique*

SEC 2010

Le SEC 2010 est le Système européen de comptabilité nationale dans sa version 2010, qui est entrée en application dans l'**Union européenne (UE)** depuis le 1^{er} janvier 2014. L'existence de ce cadre commun permet de produire des comptes nationaux comparables entre eux dans les différents pays puisqu'ils sont construits à partir d'une méthodologie commune. Le SEC 2010 est la mise en œuvre au niveau européen du Système de comptabilité nationale élaboré dans le cadre des Nations unies (avec la collaboration du **FMI** et de l'**OCDE**).

➤ *Comptabilité nationale*

Second marché

➔ *Bourse des valeurs*

Seconde mondialisation

La seconde mondialisation désigne l'accélération de l'**internationalisation des économies** à partir des années 1980. Elle succède à la **première mondialisation** identifiée par S. Berger entre 1870 et 1914. La seconde mondialisation est marquée par une baisse importante des coûts de transport, une **fragmentation internationale de la chaîne de valeur**, le rôle croissant des **firmes multinationales** et des économies émergentes ainsi qu'une **globalisation financière**.

➤ *Commerce international, Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Internationalisation de la production, Seconde mondialisation*

Secteur d'activité

Un secteur d'activité peut se définir de différentes manières. La plus utilisée est aujourd'hui celle de l'INSEE pour qui « un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale ». Plusieurs classifications des secteurs d'activité par l'INSEE existent et se différencient en fonction de la nomenclature d'activités économiques considérée (**nomenclature d'activités française**).

Un secteur d'activité est un ensemble d'activités productives présentant des caractéristiques communes.

Une autre définition des secteurs d'activité distingue le secteur primaire (agriculture, forêts, pêche), le secteur secondaire (**industrie**, bâtiments et travaux publics) et le secteur tertiaire (**services**).

Cette dernière classification est due à A. G. B. Fisher (*The Clash of Progress and Security*, 1934). Par la suite, C. Clark (1905-1989) a rassemblé tout un ensemble de données à l'appui des thèses de Fisher et publié en 1941 *Les conditions du progrès économique*. J. Fourastié (1907-1990) (*Le grand espoir du vingtième siècle*, 1963), qui reprend le découpage de Fisher et Clark, ajoute un autre élément pour caractériser chaque secteur : l'intensité du **progrès technique**.

Selon la loi des trois secteurs, la part respective des secteurs primaire, secondaire et tertiaire varie avec le niveau de **développement** économique. Le découpage assez grossier de l'activité économique effectué par cette analyse en réduit considérablement la pertinence, sans compter que certaines idées centrales comme celle d'un progrès technique lent dans les services sont aujourd'hui fausses.

➤ *Productivité*

➔ *Désindustrialisation, Tertiariation*

Secteur d'entreprises

Pour l'INSEE, un secteur d'entreprises est un ensemble d'**entreprises** exerçant la même activité principale mais pouvant avoir des activités secondaires différentes.

- + Alors qu'une **entreprise** peut appartenir à plusieurs **branches**, elle n'appartient qu'à un seul secteur : l'entreprise Renault par exemple appartient au secteur automobile.
- + L'INSEE a tendance à utiliser le terme « secteur d'activité » pour désigner les secteurs d'entreprises. Il faut cependant éviter de confondre avec « secteur d'activité » au sens de secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire.
- + Ne pas confondre avec **secteur institutionnel**.
- ⊖ *Comptabilité nationale*

Secteur informel

Le secteur informel désigne un ensemble d'activités économiques, qui échappent au contrôle de l'État ainsi qu'aux statistiques. Ce concept est en général utilisé à propos des **pays en développement (PED)** et concerne alors des activités caractérisées par leur très petite taille, une faible **intensité capitalistique**, un faible niveau technologique et une absence de comptabilité.

- ⊖ *Comptabilité nationale, Économie du développement*
- ➔ *Économie sociale, Économie solidaire, Économie souterraine*

Secteur primaire

- ➔ *Secteur d'activité*

Secteur public

Le terme « secteur public » a deux sens :

- au sens large, il désigne l'ensemble des activités publiques (de l'État, des collectivités territoriales, des administrations de **sécurité sociale**, des **entreprises publiques** et semi-publiques) ;

- au sens restreint, il désigne les activités du secteur marchand qui sont sous le contrôle de l'**État** (entreprises publiques et semi-publiques). On parle parfois en ce sens de secteur public industriel et commercial.

- ⊖ *Économie publique*
- ➔ *Administrations publiques (APU), Entreprise, Nationalisation, Privatisation*

Secteur secondaire

- ➔ *Secteur d'activité*

Secteur tertiaire

- ➔ *Secteur d'activité*

Sécurité sociale

La Sécurité sociale est l'une des institutions chargées de la **protection sociale**. Elle est organisée par un ensemble de textes législatifs et réglementaires (par exemple le *Social Security Act* de 1935 aux États-Unis, ou les ordonnances de 1945 en France).

En France, selon l'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945, la sécurité sociale a pour objectif de garantir « à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de **justice sociale**, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère ».

Par extension, on parle de sécurité sociale pour désigner l'ensemble des organismes chargés de mettre en œuvre cette législation, c'est-à-dire de prélever des **cotisations sociales** et de verser des **prestations sociales**.

La sécurité sociale en France se décompose en diverses branches selon les risques couverts : pour le régime général, la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAVTS), la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAMTS) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), enfin la Caisse des accidents du travail et des maladies professionnelles.

- ⊖ *Protection sociale*

- ➔ *Assistance, Assurance maladie, Assurance vieillesse, Assurances sociales, État-providence, État social, Pôle emploi, Redistribution, Retraite*

Sécurité sociale professionnelle

La Sécurité sociale professionnelle (ou sécurisation des parcours professionnels) est une orientation de la **politique de l'emploi** qui vise à concilier trois objectifs :

- la **flexibilité du travail** ;
- la formation tout au long de la vie ;
- la continuité du statut de salarié avec les droits qui s'y attachent.

Il s'agit de dépasser l'opposition entre deux approches :

– une approche qui défend les droits des salariés mais qui fait obstacle aux adaptations de l'**emploi** qui résultent de la **croissance économique** et du **progrès technique**.

– une approche qui met l'accent sur la flexibilité mais qui conduit à accepter la précarisation de l'emploi.

La sécurité sociale professionnelle conduirait à garantir au salarié qu'en cas de perte d'emploi, il conserve des droits sociaux (salaire, protection sociale, etc.), il bénéficie d'une politique active de retour à l'emploi, il bénéficie d'une formation lui permettant de s'adapter aux exigences des emplois créés.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Flexisécurité, Forme particulière d'emploi, Norme sociale, Travail décent*

Segmentation du marché du travail

La segmentation du marché du travail (ou le dualisme) désigne l'existence d'une compartimentation de plusieurs segments du marché du travail. La théorie de la segmentation du marché du travail distingue un **marché primaire du travail** et un **marché secondaire**. Il y a selon cette théorie une coupure radicale entre les deux marchés quant aux salaires et au niveau des qualifications, de sécurité de l'emploi, de protection sociale et de perspectives de carrière.

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Contrat zéro heure, Lois Hartz, Ubérisation*

Sélection adverse

➔ *Antisélection*

Sentier de croissance équilibré

Un sentier de croissance équilibré désigne une dynamique d'augmentation de la **production** qui assure à la fois l'égalité de l'**épargne** et de l'**investissement** et le **plein-emploi** des ressources productives.

Dans le **modèle néoclassique de croissance (modèle de Solow)**, les mécanismes de **marché** maintiennent spontanément l'économie sur un sentier de croissance équilibrée grâce à la flexibilité des **prix** et des **salaires** et à la substituabilité des **facteurs de production**.

☞ *Croissance économique*

➔ *Convergence, Théorie néoclassique*

Séparation bancaire

On appelle séparation bancaire le fait d'imposer aux banques de se consacrer soit à la gestion des

moyens de paiement (compte de dépôts, comptes à terme) soit à la gestion de patrimoine et au conseil financier. Les économistes favorables à la séparation bancaire font valoir qu'une telle règle est de nature à limiter le **risque systémique**. Aux États-Unis, le **Glass-Steagall Act** a procédé à cette séparation bancaire en 1933. En revanche, le **Gramm-Leach-Bliley Act** de 1999 met fin à la séparation bancaire dans ce pays. L'instauration de la **règle Volcker** rétablit partiellement la séparation bancaire.

☞ *Monnaie*

➔ *Banque d'affaires, Banque de dépôt, Déréglementation, Règle Vickers, Règles prudentielles, Système bancaire*

Série chronologique

On appelle série chronologique une série statistique à deux variables dans laquelle l'une des deux variables est le temps.

On peut repérer quatre mouvements dans une série chronologique :

– la **tendance** (*trend*) qui donne l'allure générale du phénomène ;

– le mouvement saisonnier (par exemple la vente de fraises est différente au mois de mai et au mois de décembre...) ;

– le mouvement cyclique (fluctuations autour de la tendance) ;

– le mouvement accidentel (par exemple, chute du **chiffre d'affaires** à la suite de mauvaises récoltes pour raisons climatiques).

☞ *Fluctuations et crises économiques*

Serpent monétaire européen

Le serpent monétaire européen est un accord monétaire mis en place par les pays de la **Communauté économique européenne (CEE)** en avril 1972 afin de limiter l'instabilité des **taux de change** au sein de la Communauté dans un contexte d'instabilité croissante du dollar. Il s'agissait d'organiser un flottement concerté des **monnaies** des pays membres de la CEE par rapport au dollar en limitant à 2,25 % du cours central l'écart maximal instantané entre deux monnaies.

Le flottement général des monnaies à partir de 1973 a soumis le serpent monétaire à des tensions de plus en plus fortes, de sorte qu'il s'est peu à peu réduit à une « zone mark ». C'est cette situation qui a conduit à la mise en place du **système monétaire européen**.

☞ *Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Accords du Smithsonian Institute, Bretton Woods, Changes fixes, Changes flottants, Étalon dollar, Système monétaire international*

Service

Un service est un produit immatériel résultant d'une activité de **production**, par exemple une consultation médicale, un transport en métro, etc.

- + Un service se distingue d'un bien : il ne peut pas être stocké et il y a donc simultanéité entre la production et la **consommation** (par exemple, l'exécution d'une symphonie par un orchestre et son audition, par le spectateur).

Un service peut être marchand ou non marchand.

- + L'évolution technologique conduit à rendre plus opaque la distinction entre bien et services (ordinateur et logiciels par exemple). Il est de plus en plus fréquent d'utiliser le terme « produit » qui englobe les biens et les services.

⇒ *Consommation et épargne, Productivité*

- ➔ *Économie domestique, Économie solidaire, Gratuité (économie de la), Service marchand, Service non marchand, Services collectifs, Services publics, Tertia-
risation*

Service collectif

- ➔ *Services publics*

Service de la dette

Le service de la dette est l'ensemble des ressources qu'un **agent économique** consacre annuellement au remboursement d'un emprunt qu'il a contracté. C'est donc le paiement des **intérêts** et l'annuité de remboursements du principal de la **dette**.

Le service de la dette doit être apprécié en fonction du **revenu** dont dispose un agent, c'est donc le critère de la **soutenabilité de la dette** qui importe.

- + Pour l'**État**, le service de la dette est l'ensemble des dépenses de l'**État** consacrées au remboursement de sa dette dans le **budget de l'État**. Si on considère les seuls intérêts de la dette de l'État, il s'agit de la **charge de la dette**.

- + Pour un pays endetté auprès du **reste du monde**, le service de la dette est en général, rapporté aux **exportations**. Il s'exprime par le rapport : intérêts + remboursement du capital/exportations × 100.

⇒ *Économie du développement, Économie publique, Finances internationales*

- ➔ *Besoin de financement, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Trésor public*

Service universel

Le service universel est une notion d'origine anglo-saxonne, reprise par la Commission européenne pour désigner un service minimum « dont la qualité est spécifiée, pour tout utilisateur, à un prix

accessible » : par exemple pour les transports ferroviaires, le service postal, le service bancaire, etc. Il existe une liste précise de services de base qui sont assurés à un prix relativement contrôlé pour en permettre l'accès à tous les citoyens.

Le service universel peut être fourni par une **entreprise** privée, une **entreprise publique**, ou une **administration publique**. Il n'est pas toujours gratuit et peut s'accompagner d'une ouverture à la **concurrence**. Il implique l'existence d'autorités de **régulation** chargées d'édicter et de contrôler les règles s'imposant aux producteurs.

Certains considèrent qu'il remet en cause la notion de **services publics** à la française, considérés comme essentiels pour l'égalité et la cohésion sociale.

⇒ *Économie publique, Marchés et prix, Revenus*

- ➔ *Autorité administrative indépendante, Gratuité (économie de la), Justice sociale*

Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

Les comptes nationaux intègrent des dépenses en services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) qui correspondent aux marges d'intérêt des **institutions financières** sur les **crédits** à la consommation et sur les dépôts. Ces marges sont intégrées à la **consommation des ménages**. En valeur, elles varient beaucoup d'une année sur l'autre, en fonction des **taux d'intérêt**.

⇒ *Comptabilité nationale, Consommation et épargne*

Services d'investissement

En vertu du Code monétaire et financier, les services d'investissement sont :

- la réception et la transmission d'ordres relatifs à des instruments financiers pour le compte de tiers ;
- l'exécution d'ordres pour le compte de tiers ;
- la négociation d'instruments financiers pour compte propre ;
- la gestion de portefeuille pour le compte de tiers ;
- la prise ferme et le **placement**.

Les services d'investissement sont assurés par les **banques**, les sociétés financières, les **institutions financières spécialisées** et les **entreprises d'investissement**.

⇒ *Monnaie*

- ➔ *Marché des capitaux*

Services écosystémiques

Les services écosystémiques sont les avantages que retirent les hommes de l'existence des écosystèmes.

Un écosystème est l'ensemble constitué par les êtres vivants et un certain nombre de conditions géologiques, climatiques, hydrologiques, biologiques, etc. Le concept de services écosystémiques souligne la dépendance des hommes par rapport à la nature. L'**économie de l'environnement** s'efforce de mesurer la valeur des services écosystémiques, ce qui permet de mesurer les pertes subies lorsque des écosystèmes sont détruits (zones humides, forêts, littoraux marins, récifs coralliens, etc.).

Pour mesurer cette valeur, on distingue la valeur d'usage des écosystèmes (par exemple le bois des forêts, le rôle des abeilles dans la pollinisation, etc.) et la valeur de non-usage (par exemple une valeur de legs et une valeur d'existence).

➤ Économie et écologie

➔ *Capital naturel, Capital naturel critique, Développement durable, Économie de l'environnement, Économie écologique*

Services publics

Les services publics sont des activités d'intérêt général, considérées comme indispensables à la cohésion sociale et dont les pouvoirs publics assurent la mise en œuvre. Ils répondent à des **besoins** sociaux non satisfaits par le **marché**.

En France, les services publics obéissent à plusieurs principes :

- le principe de continuité : les services publics doivent répondre aux besoins sans interruption. Selon les services, la notion de continuité diffère (permanence pour les urgences hospitalières, horaires déterminés pour d'autres) ;
- le principe d'égalité d'accès au service public ;
- le principe de neutralité (satisfaction de l'intérêt général et non des intérêts particuliers) ;
- le principe de mutabilité (adaptation des services publics aux évolutions des besoins sociaux tels qu'ils sont définis par les autorités publiques).

Le service public peut être assuré par une **administration publique** (l'Éducation nationale par exemple), une **entreprise publique** (SNCF) ou encore par une **entreprise** privée agissant par délégation et répondant à un cahier des charges précis (concession de la distribution de l'eau).

Les services publics sont aujourd'hui concernés par le mouvement de **déréglementation** et de **privatisations**. La place des administrations publiques dans la prise en charge des services publics recule au profit du secteur privé. La pression pour l'ouverture des services publics à la **concurrence** s'accroît dans le cadre de l'**Union européenne** (UE) et au sein de l'**Organisation mondiale du commerce** (OMC). C'est le cas de la poste, des télécommunications, de l'électricité et du transport ferroviaire,

secteurs dans lesquels les **monopoles naturels** sont remis en question, mais aussi de certains services publics comme l'éducation, traditionnellement pris en charge par l'État.

➔ En Europe, la suppression de certains monopoles publics et l'ouverture à la concurrence (dans les télécommunications par exemple) s'accompagnent de l'obligation de maintenir un **service universel** qui garantit que chaque habitant du pays pourra bénéficier du service fourni (télécommunications), quel que soit le lieu où se trouve son domicile. L'objectif est de remédier à certaines conséquences négatives de la logique concurrentielle qui conduit les **entreprises** à abandonner les segments les moins rentables du **marché** et de respecter ainsi le principe fondamental de l'égalité d'accès au service public pour tous.

➔ L'approche française du service public se caractérise par une certaine méfiance à l'égard du marché et considère que dès lors que l'intérêt général est en jeu, l'**État** doit intervenir et se substituer au marché (ou le contrôler). L'approche anglo-saxonne au contraire considère que le marché joue un rôle de premier plan et ce n'est que dans les situations où le marché révèle son incapacité que les administrations publiques prennent à leur charge les services concernés.

➤ Économie publique, Politique économique

➔ *Bien collectif*

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est le seuil au-dessous duquel un individu est considéré comme **pauvre**. Il peut être défini :

- en termes absolus, c'est-à-dire par l'évaluation monétaire d'un panier de biens dont la consommation est jugée indispensable ;
- en termes relatifs, par référence au **niveau de vie** médian.

L'institut Eurostat et les pays européens mesurent en général le seuil de pauvreté relative à 60 % du niveau de vie médian. En France, l'INSEE publie des **taux de pauvreté** selon divers seuils (40 %, 50 % ou 70 % du niveau de vie médian).

➤ Économie du développement, Protection sociale

➔ *Capabilités, Coûts de l'homme, Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), Intensité de la pauvreté, Loi sur les pauvres, Médiane, Pauvreté, Taux de pauvreté, Trappe à pauvreté*

Shadow banking

➔ *Système bancaire fantôme*

Shareholder

Le terme anglais *shareholder* désigne l'**actionnaire**, acteur essentiel du **capitalisme actionnarial** et recherchant la maximisation de la **valeur actionnariale**.

- + Attention à ne pas confondre *shareholder* avec *stakeholder*.
- ➔ *Gouvernance d'entreprise, Parties prenantes, Théorie de l'agence*

Signal

En économie un signal est une information donnée par un **agent économique** informé à un autre agent non informé (récepteur du signal) pour que celui-ci puisse prendre une décision dans des situations d'**information** imparfaite avec **asymétrie d'information**. Pour limiter le **risque de sélection adverse**, l'émission de signaux est nécessaire, par exemple, dans le cas du marché des voitures d'occasion. Les vendeurs de voitures de bonne qualité cherchent à signaler le bon état de leurs voitures afin de les vendre à un prix correspondant à leur qualité. De leur côté les acheteurs voudraient pouvoir faire le tri entre les différentes qualités. Les labels accordés par certains réseaux de concessionnaires constituent un exemple de signal.

La **crédibilité** des signaux est aussi importante que la présence de signaux en soi. Elle peut nécessiter la certification par des organisations pour donner **confiance** dans la fiabilité des signaux émis (cas des appellations d'origine, des labels « bio », etc.). Dans la **théorie de l'agence**, un agent peut donner au principal un signal de renoncement à des pratiques opportunistes par des dépenses signalant son engagement et sa loyauté et par l'acceptation des changements institutionnels (mise en place d'un **conseil de surveillance** ou d'un comité des rémunérations). Dans la **théorie du filtre**, le niveau d'éducation est un signal émis par le travailleur pour informer l'**entreprise** de sa capacité productive et ainsi permettre à partir de l'observation du niveau d'éducation de différencier les salariés lors du recrutement. Au niveau macroéconomique, une **banque centrale** peut chercher à accroître la crédibilité de sa **politique monétaire** en donnant des signaux aux **marchés**.

- ➔ *Marchés et prix*
- ➔ *Aléa moral, Principal-agent (modèle), Sélection adverse, Théorie des jeux*

Signal-prix

On appelle signal-prix l'information qui est véhiculée par le prix du marché en direction des offreurs comme des demandeurs. Par exemple, si le prix

d'un bien augmente, cela incite (toutes choses égales par ailleurs) les demandeurs à réduire la quantité demandée et, réciproquement, cela incite les offreurs à accroître la quantité offerte. Le signal-prix contribue donc à l'ajustement par les prix sur les divers marchés.

Les pouvoirs publics peuvent utiliser le signal-prix pour modifier les comportements des agents économiques. En effet, en taxant ou en subventionnant les prix de certains biens ou services, ils peuvent inciter à les utiliser davantage (les énergies renouvelables, l'isolation des logements) ou au contraire à les utiliser moins (le tabac, l'alcool, les énergies fossiles).

- ➔ *Marchés et prix*
- ➔ *Coordination, Fonction paramétrique des prix*

Socialisme

Le socialisme est un **système économique** qui repose sur la socialisation (propriété collective) des moyens de production. Les systèmes socialistes qui ont effectivement fonctionné reposaient sur l'étatisation de l'économie et la **planification** centralisée. La Yougoslavie a mis en place un socialisme autogestionnaire et diverses expériences de **socialisme de marché** ont été tentées (en Hongrie notamment).

En tant que **doctrine économique**, le socialisme désigne un courant de pensée qui conteste la propriété privée des moyens de production, la logique du **profit** et la régulation par le **marché**. Ce courant est composite et il a évolué au cours de l'histoire. On distingue notamment le socialisme utopique (qui regroupe des auteurs qui imaginent des cités idéales), la social-démocratie (qui recherche une troisième voie entre le **capitalisme** et le communisme) et le socialisme marxiste (qui s'appuie sur le **matérialisme historique** et considère que le socialisme n'est qu'une étape vers le **communisme**).

- ➔ *Épistémologie économique*
- ➔ *Autogestion, Socialisme de la chaire*

Socialisme de la chaire

Le terme socialisme de la chaire a été utilisé pour désigner ceux des membres de l'**École historique allemande** (généralement des professeurs d'université) qui se prononçaient pour une intervention économique active de l'**État**. On peut citer notamment G. Schmoller (1838-1917) et A. Wagner (1835-1917).

- + Ce courant réformiste s'oppose au **socialisme** révolutionnaire inspiré de la **théorie marxiste**. K. Marx (1818-1883) a, par exemple, vivement critiqué le manuel d'économie politique d'A. Wagner.

- ⊕ *Économie publique, Épistémologie économique*
- ➔ *Loi de Wagner*

Socialisme de marché

Le socialisme de marché est un **système économique** qui repose sur la socialisation des moyens de production, mais dont la **régulation** est assurée par une combinaison de mécanismes de **marché** et de **planification**.

- ✚ Historiquement, le socialisme de marché a joué un rôle important dans certaines ex-démocraties populaires comme dans l'expérience tchécoslovaque du printemps 1968 et dans le processus de réforme hongrois des années 1980. Pendant la Perestroïka, les autorités soviétiques ont tenté d'instaurer une économie socialiste de marché, leur échec a conduit à la transition vers le **capitalisme**.
- ✚ Ne pas confondre avec **économie sociale de marché**.
- ⊕ *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Économie de marché, Interventionnisme, Socialisme*

Société

Une société est une **entreprise** qui appartient à plusieurs propriétaires. Selon le Code civil, une société se définit comme « un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun des biens ou leur industrie, en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter ». On pourrait opposer les entreprises sociétaires aux **entreprises individuelles**, mais le statut de l'**entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)** est intermédiaire entre les deux.

Parmi les sociétés commerciales, on distingue généralement, les **sociétés de personnes** et les **sociétés de capitaux**.

- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Droits de propriété, Société anonyme (SA), Société à responsabilité limitée (SARL)*

Société anonyme (SA)

Une société anonyme est une **société de capitaux** dont les propriétaires (au moins sept) sont des **actionnaires**. Les **actions** sont librement cessibles et représentent, avec les apports en nature, le **capital social** qui ne doit pas être inférieur à 37 000 euros en France. La responsabilité de chaque actionnaire est limitée à son apport.

Les assemblées générales des **actionnaires** permettent de désigner par un vote les représentants des actionnaires chargés de surveiller la gestion (**conseil d'administration** ou **conseil de sur-**

veillance) et les dirigeants de la société qui ont en charge la gestion (président-directeur général ou bien **directoire**). Ainsi, les sociétés anonymes peuvent juridiquement être organisées selon deux régimes : l'un composé d'un **conseil d'administration** qui choisit et révoque son président-directeur général (PDG) et l'autre, composé d'un directoire qui choisit un président-directeur général (PDG) et d'un organe de contrôle, le conseil de surveillance.

- ✚ Les actions des plus grandes entreprises sont en général cotées en **Bourse**.
- ✚ Dans le cadre européen, une société européenne (SE) a été créée (législation de 2001 entrée en vigueur en 2004). Quatre modes de constitution d'une SE sont prévus : la constitution par **fusion**, la constitution par création d'une société **holding**, la constitution sous forme de **filiale** commune et la transformation d'une société anonyme de droit national. La SE a un capital minimal de 120 000 euros. Une SE peut déplacer son siège social dans toute l'**Union européenne (UE)** et étendre son activité à tout pays de l'UE.

- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme actionnarial, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)*

Société à responsabilité limitée (SARL)

La société à responsabilité limitée est une **société** appartenant à un nombre d'associés compris entre 2 et 100. Il s'agit d'une forme juridique de société, intermédiaire entre la **société de capitaux** et la **société de personnes**. Elle a été créée en France par la loi du 7 mars 1925, à partir du modèle allemand (loi de 1852). Depuis 2003, le montant du **capital social** est librement fixé par les associés en fonction de la taille, de l'activité, et des besoins en capitaux de la société. Les associés s'engagent personnellement mais ne sont responsables qu'à concurrence de leur apport et ne peuvent pas céder librement leur part.

- ✚ L'**entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)** est une forme particulière de SARL.
- ⊕ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Société anonyme*

Société d'économie mixte

Une société d'économie mixte est une **entreprise** dont la propriété est partagée entre l'État ou une collectivité publique et des personnes privées.

- ⊕ *Économie publique, Entreprises et système productif*
- ➔ *Entreprise publique, Nationalisation*

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

Une société d'investissement à capital variable est un **organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)** qui a la forme juridique d'une **société anonyme**. La SICAV, grâce à la vente de ses propres actions, collecte de l'**épargne** avec laquelle elle constitue son portefeuille de titres.

Il existe une grande variété de SICAV spécialisées sur certains types de produits financiers (SICAV en **actions**, en **obligations**, en **titres de créance négociables**, etc.).

➤ Monnaie

➔ *Bourse des valeurs, Financement de l'économie, Fonds commun de placement, Marché des capitaux*

Société de bourse

➔ *Bourse des valeurs*

Société de capitaux

Les sociétés de capitaux sont des sociétés dans laquelle la responsabilité des propriétaires vis-à-vis des tiers est limitée à leur apport. À la différence des **sociétés de personnes**, la personnalité des apporteurs est secondaire.

La **société anonyme (SA)** est aujourd'hui la plus répandue des sociétés de capitaux. Les deux autres formes de sociétés de capitaux sont les **sociétés en commandite par action** et les **sociétés à responsabilité limitée (SARL)**.

➤ Entreprises et système productif

➔ *Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)*

Société de consommation

L'expression société de consommation, apparue dans les années 1950-1960, désigne une société au sein de laquelle les consommateurs sont incités à consommer des **biens** et des **services** de manière abondante. Elle correspond, dans l'analyse de W. Rostow (1916-2003), à la dernière étape de la **croissance économique** : la **consommation de masse**.

À l'encontre de la thèse de la souveraineté du consommateur, l'ouvrage de l'économiste américain J. K. Galbraith (1908-2006) : *L'ère de l'opulence (The Affluent Society, 1956)* développe la thèse de la **filière inversée**. Le sociologue français J. Baudrillard (1929-2007) (*La société de consommation, 1970*) considère que dans les sociétés occidentales, la **consommation** a une « fonction signe », elle est un moyen de se différencier et devient un élément structurant des relations sociales.

✚ La société de consommation est de plus en plus contestée sur la base de considérations écologiques : elle contribuerait à une surexploitation des **ressources naturelles**.

➤ Consommation et épargne

➔ *Développement durable, Effet de démonstration, Effet de distinction, Effet de signe, Effet Veblen*

Société de personnes

Une société de personnes est une **société** formée par plusieurs associés qui s'accordent une confiance réciproque. Ces personnes participent le plus souvent à la gestion de l'**entreprise** et sont pour la plupart, responsables solidairement du **passif** de la société sur leurs **patrimoines** personnels. L'unanimité est exigée pour les décisions importantes et les parts ne sont pas cessibles sans l'accord de tous les autres associés.

➤ Entreprises et système productif

➔ *Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Société anonyme (SA), Société en commandite, Société en nom collectif, Société à responsabilité limitée (SARL)*

Société en commandite

La société en commandite est une forme juridique associant les principes des **sociétés de personnes** et des **sociétés de capitaux**. En effet, dans la société en commandite, les associés forment deux sous-ensembles :

– les commandités gèrent la **société** et assument une responsabilité sur leurs biens ;

– les commanditaires ne participent pas à la gestion. Ils sont de simples investisseurs qui ne sont responsables que sur leurs apports.

➤ Entreprises et système productif

➔ *Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Société anonyme (SA), Société à responsabilité limitée (SARL), Société en nom collectif*

Société en nom collectif

Une société en nom collectif est une **société de personnes** dont les associés sont responsables du **passif** de la **société** sur leur **patrimoine** personnel. La personnalité des sociétaires étant un élément décisif de la formation de la société, le décès de l'un des partenaires entraîne normalement la dissolution de la société, mais des dispositions contractuelles peuvent assurer la pérennité de la société.

➤ Entreprises et système productif

➔ *Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), Société anonyme (SA), Société à responsabilité limitée (SARL), Société en commandite*

Société européenne

- *Société anonyme (SA)*

Société mère

Une société mère est une société qui détient une part majoritaire du **capital social** d'une autre société qui est ainsi sa **filiale**.

- *Entreprises et système productif*
- *Firme multinationale, Groupe, Groupe d'entreprises, Holding, Internationalisation de la production, Partenariat, Société transnationale (STN)*

Société multinationale

- *Firme multinationale*

Société transnationale (STN)

- *Firme multinationale*

Sociétés financières (SF)

Dans les statistiques financières, les sociétés financières sont des établissements de crédit qui ne sont agréés que pour réaliser certaines opérations (crédit à la consommation, crédit immobilier, etc.). Les sociétés financières ne peuvent pas recevoir de dépôts du public. Elles peuvent en revanche collecter des fonds, notamment en émettant des **titres de créance négociables**.

Dans la **comptabilité nationale**, les sociétés financières constituent un **secteur institutionnel** qui regroupe l'ensemble des **sociétés** ou quasi-sociétés dont la fonction principale est de fournir des services d'**intermédiation financière** (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

- ✚ La nomenclature des institutions financières n'est pas la même dans la comptabilité nationale et dans les statistiques financières.
- *Monnaie*
- *Banques, Institutions financières spécialisées (IFS), Sociétés non financières (SNF)*

Sociétés non financières (SNF)

Les sociétés non financières constituent un **secteur institutionnel** de la **comptabilité nationale**.

Elles regroupent l'ensemble des **unités institutionnelles** qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des **services** marchands non financiers.

- *Comptabilité nationale*
- *Entreprise, Entrepreneur individuel, Société, Sociétés financières (SF), Unité institutionnelle*

Socio-économie

La socio-économie est un courant d'analyse assez composite qui regroupe des auteurs opposés à la **théorie économique standard**. Ces auteurs considèrent que les problèmes économiques ne doivent pas être analysés sous le seul angle de l'analyse économique, mais qu'il faut faire appel à d'autres sciences sociales. Ils considèrent aussi qu'en **science économique** on ne saurait faire abstraction des jugements de valeur et des enjeux politiques. Ils pensent enfin que le comportement humain est trop complexe pour être réduit au modèle de l'**homo œconomicus**.

- *Épistémologie économique*
- *Neutralité axiologique*

Solde

Le solde est une différence entre deux grandeurs (par exemple, le solde migratoire est la différence entre le nombre d'immigrants et le nombre d'émigrants). Sur le plan comptable, le solde (débit ou créditeur) est la différence entre le total des sommes inscrites au crédit du compte et le total des sommes inscrites au débit : on parle ainsi du **solde budgétaire**, du solde de la **balance commerciale**, etc.

- ✚ Solder un crédit, c'est achever de le rembourser, solder un compte c'est le clore après avoir ramené le solde à zéro.
- *Comptabilité nationale, Monnaie*
- *Solde commercial, Solde primaire*

Solde budgétaire

Le solde budgétaire est l'écart absolu (positif ou négatif) entre les recettes et les dépenses du budget d'un **agent économique**. S'agissant du **budget de l'État**, il apparaît dans la **loi de finances**.

Le solde est :

- nul, lorsque le budget est en équilibre ;
- positif, si le budget est en excédent (recettes supérieures aux dépenses) ;
- négatif, si le budget est en déficit (dépenses supérieures aux recettes).
- ✚ Ne pas confondre le solde budgétaire avec le solde extérieur ni avec la **dette publique**.

- *Économie publique, Politique économique*
- *Déficit budgétaire, Dette souveraine, Effet boule de neige, Politique budgétaire, Position budgétaire, Règle d'or, Solde budgétaire structurel*

Solde budgétaire structurel

- *Déficit public structurel*

Solde commercial

Le solde commercial désigne, pour un pays, la différence entre la valeur des **exportations** et des **importations** de biens.

- + Cette expression renvoie à la notion de balance commerciale qui était une des balances incluses dans la **balance des paiements** avant que la présentation ne soit modifiée en 1995. Depuis cette date, la balance commerciale n'existe plus en tant que telle, mais, par habitude, l'expression solde commercial reste encore utilisée.

⊖ *Commerce international*

- ➔ *Compétitivité, Politique du change, Politique industrielle*

Solde primaire

Le solde primaire désigne la situation budgétaire avant le paiement du **service de la dette**. Pour l'État, on parle de déficit primaire (ou d'excédent primaire) si le solde est déficitaire avant le paiement des **intérêts** de la **dette** et en ne tenant pas compte des **revenus** d'**actifs financiers**. Un solde primaire excédentaire peut conduire à un **déficit budgétaire** si le **service de la dette** est élevée. Le solde primaire est utilisé en particulier pour connaître le **solde budgétaire** permettant de stabiliser ou de diminuer l'**endettement**.

⊖ *Économie publique, Politique économique*

- ➔ *Crise de la zone euro, Déficit budgétaire structurel, Dette souveraine, Effet boule de neige, Pacte de stabilité et de croissance, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Solution de coin

On parle de solution de coin (ou solution en coin) lorsque, face à une alternative, le choix optimal est une solution « extrême ». Par exemple, dans la théorie du consommateur, la solution de coin consiste à choisir un panier de consommation ne comportant qu'un seul bien. C'est ce qui se produit lorsque l'**hypothèse de convexité des préférences** n'est pas respectée. De même en matière de **régime de change**, on appelle solution en coin le fait de choisir soit un système de change parfaitement rigide, soit au contraire un régime de change parfaitement flexible, les régimes intermédiaires étant donc écartés.

⊖ *Épistémologie économique*

- ➔ *Équilibre du consommateur*

Solvabilité

La solvabilité est la capacité d'un **agent économique** à rembourser ses dettes et à faire face à ses engagements grâce à ses **revenus** et son **patrimoine**.

Pour évaluer la solvabilité, l'**analyse financière** calcule deux ratios à partir du **bilan** :

- **actif réel/dettes** exigibles ou capacité à honorer ses dettes en liquidant tous les actifs susceptibles d'être vendus

- **capitaux propres/dettes** exigibles ou ampleur de l'engagement et de la responsabilité des propriétaires.

- + Ne pas confondre solvabilité et **liquidité**.

⊖ *Consommation et épargne, Entreprises et système productif, Monnaie*

- ➔ *Crise de solvabilité, Crise financières, Endettement, Financement interne, Fonds propres, Ratio McDonough, Règles prudentielles*

Solvabilité II (Solvency 2)

Solvabilité II est une directive européenne adoptée en avril 2009 qui fixe des **règles prudentielles** concernant les entreprises d'assurance et de réassurance. La logique est comparable à celle des **Accords de Bâle** pour le secteur bancaire.

Solvabilité II est construit sur trois piliers visant à garantir la **solvabilité** des entreprises d'assurance :

- le pilier 1 concerne des exigences de **fonds propres** qui doivent être suffisants pour faire face à l'ensemble des **risques** encourus (risque d'une sinistralité exceptionnelle, risques opérationnels ; risque de marché, etc.) ;

- le pilier 2 concerne la mise en place à l'intérieur des entreprises d'assurance de dispositifs d'évaluation et de surveillance des risques et le contrôle de ces procédures par l'institution chargée de la **supervision** du secteur des assurances ;

- le pilier 3 concerne la **discipline de marché**, il repose notamment sur des obligations de publications d'information sur les piliers 1 et 2 afin que les clients et les **actionnaires** prennent des décisions en fonction de cette information.

⊖ *Intégration économique, Monnaie*

- ➔ *Organisme d'assurance d'importance systémique (OAIS), Risque systémique, Stabilité financière*

Sommet de Copenhague

Le sommet de Copenhague s'est déroulé du 7 au 18 décembre 2009. Il s'agissait de la 15^e session de la Conférence des Parties (COP15) à la **Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUC)**. Cette session devait mettre en place le cadre de la politique climatique au niveau mondial après la fin de la période couverte par le **Protocole de Kyoto**. Cette conférence est généralement considérée comme un échec, dans la mesure où aucun cadre contraignant n'a été mis en place et aucun objectif quantitatif de réduction

des émissions de gaz à effet de serre n'a été adopté. Cela a conduit à prolonger le Protocole de Kyoto et à confier à la Conférence de Paris (COP21), en 2015, le soin de mettre en place une **politique climatique** mondiale.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Développement durable, Économie de l'environnement, Gouvernance mondiale*

Sous-développement

Selon une définition inspirée par F. Perroux (1903-1987), le sous-développement est la situation dans laquelle les **besoins** fondamentaux (les **coûts de l'homme**) ne sont pas satisfaits.

✚ Cette définition a l'inconvénient d'être normative et de ne pas indiquer les besoins qui sont fondamentaux et ceux qui ne le sont pas.

✚ Le terme de pays sous-développés, (considéré comme péjoratif par les dirigeants des pays concernés), n'est plus utilisé dans les organisations internationales (ONU, etc.). On parle désormais de **pays en développement (PED)** ou de **pays émergents** ou de **pays moins avancés (PMA)**.

➤ *Économie du développement*

Sous-emploi

Le sous-emploi désigne la sous-utilisation des facteurs de production disponibles dans l'économie (travail et capital). Néanmoins, dans la pratique, le sous-emploi désigne souvent la sous-utilisation de la main-d'œuvre de l'économie et donc l'existence de chômage. Selon le **Bureau international du travail (BIT)**, le sous-emploi désigne certaines personnes qui ont un emploi (**actifs occupés**) et qui remplissent les conditions suivantes :

– elles occupent un emploi à temps partiel mais souhaitent accroître le nombre d'heures travaillées ; elles sont disponibles pour le faire ; elles recherchent activement un emploi ou non ;

– elles occupent un emploi à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont effectué un nombre d'heures de travail inférieur au nombre d'heures habituel en raison d'un chômage partiel (chômage technique) ou en raison du mauvais temps.

✚ En France, le sous-emploi se mesure à l'aide de l'**enquête-emploi**.

✚ La notion de sous-emploi est utilisée dans un sens différent par la **théorie keynésienne** : on parle d'**équilibre de sous-emploi**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

Sous-jacent

➔ *Actifs sous-jacent*

Sous-traitance

La sous-traitance est une opération par laquelle une **entreprise** (le donneur d'ordre), confie à une autre (le preneur d'ordre), l'exécution pour son compte de tâches qui ressortent de son activité normale. On distingue :

– la sous-traitance de spécialité qui concerne les opérations particulières (nettoyage, surveillance, services juridiques, etc.) ;

– la sous-traitance de capacité dans laquelle les opérations portent sur une partie de la fabrication du produit complet (ou d'un sous-ensemble du produit).

✚ Ne pas confondre un sous-traitant et un fournisseur.

✚ La sous-traitance s'est considérablement développée dans les années 1980, les entreprises ayant tendance à étendre l'**externalisation** de certaines tâches au niveau national et international, en supprimant des services internes au profit de sous-traitants considérés comme plus flexibles et plus rentables.

✚ La sous-traitance est une forme de **coordination** intermédiaire entre la **hiérarchie** et le **marché**.

➤ *Entreprise et système productif, Mondialisation*

➔ *Chaîne de valeur, Coûts de transaction, Délocalisation, Division internationale des processus productifs (DIPP), Entreprise-réseau, Externalisation, Internalisation, Frontières de la firme, Parties prenantes, Théorie de l'agence*

Soutenabilité de la croissance

➔ *Développement durable*

Soutenabilité de la dette

La soutenabilité de la dette exprime le fait qu'un **agent économique** peut faire face aux charges de remboursement de ses **dettes** et donc au **service de la dette** qu'il a contractée.

✚ Ne pas confondre la soutenabilité de la dette et la solvabilité de l'emprunteur.

➤ *Économie du développement, Mondialisation*

➔ *Besoin de financement, Charge de la dette, Crise de l'euro, Dette du tiers-monde, Dollarisation, Écart de crédit, Effet boule de neige, Moratoire, Pacte de stabilité et de croissance (PSC), Risque de crédit, Solde budgétaire, Solvabilité, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Soutenabilité du développement

La soutenabilité du développement est assurée lorsque les performances économiques observées aujourd'hui sont durables dans le temps, notamment sous la contrainte des facteurs sociaux et environnementaux.

Le terme « soutenabilité » est un néologisme dérivé de l'anglais « *sustainable development* » (le plus souvent traduit en français par **développement durable**). Il existe deux conceptions de la soutenabilité au sein de l'analyse économique :

– la **soutenabilité faible** considère que les quatre types de capitaux qui déterminent la **croissance économique** et le développement (**capital physique, capital humain, capital naturel** et **capital social** et institutionnel) sont substituables. Dès lors, sous l'effet du mécanisme des prix, éventuellement modifié par l'intervention publique (**fiscalité écologique, réglementation**), la soutenabilité du développement peut être assurée grâce au **progrès technique** et à l'accroissement des **qualifications**. Par exemple, le progrès technique peut pallier l'épuisement de certaines **ressources naturelles**, permettre une élimination plus efficace des déchets ou favoriser l'accroissement de l'**efficacité** énergétique. On peut, dans cette approche, se montrer relativement optimiste quant à la possibilité de mettre en place un développement durable ;

– la **soutenabilité forte** considère au contraire que les quatre espèces de capitaux sont complémentaires plutôt que substituables. Dès lors, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique, la remise en cause de la biodiversité, etc. sont des contraintes très lourdes que l'on ne pourra pas surmonter grâce à la technologie et aux **incitations** économiques. Dans cette perspective une révision fondamentale du développement s'impose si l'on veut qu'il soit durable. Il faut en particulier réduire l'**empreinte écologique** de l'activité humaine. Certains partisans de la soutenabilité forte préconisent l'arrêt de la croissance, voire la **décroissance**.

➤ *Capital et investissement, Économie du développement, Économie et écologie*

➔ *Capital humain, Décroissance, Décroissance soutenable, Sommet de Copenhague, Taxe carbone*

Soutenabilité faible

L'hypothèse de soutenabilité faible repose sur une substituable entre les diverses formes de **capital** (**capital physique, capital technologique, capital humain, capital social, capital naturel**) dont la combinaison permet d'accroître la **production** et/ou le **bien-être**. Dans ces conditions, la préservation du **capital naturel** est un objectif qu'il est possible

d'atteindre en compensant la diminution du capital naturel par l'augmentation d'autres formes de capital.

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Capital naturel critique, Décroissance soutenable, Économie de l'environnement, Épargne nette ajustée, Produit intérieur brut vert, Soutenabilité forte*

Soutenabilité forte

L'hypothèse de soutenabilité forte repose sur une absence de substituable entre les diverses formes de **capital** (**capital physique, capital technologique, capital humain, capital social, capital naturel**) dont la combinaison permet d'accroître la **production** et/ou le **bien-être**. Dans ces conditions, la préservation du capital naturel est un objectif majeur puisqu'il n'est pas possible de compenser la diminution du capital naturel par l'augmentation d'une autre forme de capital. Cela peut conduire à renoncer à la **croissance économique** voire à prôner la **décroissance** pour préserver et reconstituer le capital naturel qui est considéré comme le déterminant essentiel du bien-être.

➤ *Capital et investissement, Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Capital naturel critique, Décroissance soutenable, Économie de l'environnement, Épargne nette ajustée, Produit intérieur brut vert, Soutenabilité faible*

Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire (emergency liquidity assistance)

Le soutien exceptionnel à la liquidité bancaire est un dispositif du **Système européen de banques centrales (SEBC)** qui permet de fournir des **liquidités** à des établissements de crédits solvables, qui rencontrent des difficultés transitoires de liquidité et qui ne peuvent pas obtenir ces liquidités dans le cadre des procédures usuelles de la **politique monétaire** unique.

Ce soutien exceptionnel est accordé par les **banques centrales** nationales, qui en supportent le **risque**. Cependant, le Conseil des gouverneurs de la **Banque centrale européenne (BCE)** peut fixer un plafond au montant des liquidités accordées.

✚ Si les banques en situation d'illiquidité font appel au soutien exceptionnel, c'est qu'elles ne disposent pas des contreparties éligibles permettant de faire appel aux dispositions de la politique monétaire unique (emprunt sur le marché interbancaire, recours à la facilité de prêt marginal).

✚ Ce dispositif a été utilisé pendant la **crise de la dette grecque** en 2015. En effet, les banques grecques ne disposaient pas dans leur portefeuille de **créances**

de titres satisfaisant aux exigences de qualité de la BCE, elles ne pouvaient donc pas utiliser ces **titres** comme **collatéral** pour obtenir des liquidités dans le cadre des procédures normales.

➤ *Intégration économique, Monnaie*

➤ *Accord de pension, Crise de liquidité, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Refinancement bancaire*

Souveraineté du consommateur

L'expression souveraineté du consommateur désigne le fait que, dans ses décisions, le consommateur n'est influencé ni par le producteur ni par les autres consommateurs. Par conséquent, dans une société fondée sur le **marché** et la liberté économique, ce sont les décisions des consommateurs qui orientent la **production**.

Le concept de souveraineté du consommateur a été introduit par L. von Mises (1881-1973), théoricien de l'**École autrichienne** : selon lui, chaque unité monétaire dépensée par un consommateur doit être comparée à un bulletin de vote auquel, en dernier ressort, le producteur est contraint de se soumettre s'il veut continuer à réaliser des **profits**. C'est aussi le consommateur qui joue le rôle déterminant dans la fixation du **prix** : c'est la forte demande d'un bien qui rend plus coûteux les facteurs nécessaires à sa production : « Ce n'est pas la société productrice de films de Hollywood qui paie les cachets de la star ; ce sont les gens qui prennent des billets pour voir le film » (L. von Mises, *L'action humaine*, 1949).

➤ *Consommation et épargne*

➤ *Équilibre du consommateur, Filière inversée, Homo oeconomicus, Microéconomie, Nouvelle microéconomie*

Spécialisation économique internationale

La spécialisation économique internationale désigne le fait que chaque entité économique internationale (**État**, groupes d'États, etc.) tend à se spécialiser dans une ou plusieurs **productions** et en exporte une partie.

✚ L'explication de la spécialisation économique internationale est au cœur des théories du commerce international.

✚ Les **firmes multinationales** participent à la spécialisation économique internationale à travers la division internationale des processus productifs.

✚ Les économistes néoclassiques utilisent l'expression « spécialisation internationale » alors que les auteurs radicaux et hétérodoxes lui préfèrent celle de « **division internationale du travail** » (DIT) qui insiste

sur les **effets de domination** que provoque le développement du **capitalisme** à l'échelle mondiale.

➤ *Commerce international*

➤ *Avantage absolu, Avantage comparatif, Commerce intrabranche, Compétitivité, Courbe du sourire, Division internationale du travail (DIT), Firma globale, Théorème HOS*

Spécificité des actifs

➤ *Actifs spécifiques*

Spéculation

Selon N. Kaldor (1908-1986) « la spéculation peut se définir comme l'achat (ou la vente) de marchandises en vue d'une revente (ou d'un rachat) à une date ultérieure, là où le mobile d'une telle action est l'anticipation d'un changement des prix en vigueur, et non un avantage résultant de leur emploi, ou une transformation ou un transfert d'un marché à un autre » (*Spéculation et stabilité économique*, 1939).

✚ Cette définition, qui porte sur les marchandises, s'applique aussi aux **actifs monétaires**, aux **actifs financiers**, aux **actifs réels**.

✚ La spéculation n'est pas nécessairement nocive. Elle joue un rôle positif dans la mesure où les spéculateurs acceptent de supporter un **risque** que d'autres **agents économiques** n'acceptent pas. Mais quand la part relative des comportements spéculatifs dans l'ensemble des opérations économiques devient trop importante, on entre dans une « économie de casino » (selon la formule de J. M. Keynes) et la spéculation devient déstabilisatrice.

➤ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie*

➤ *Anticipations auto-réalisatrices, Bulle spéculative, Changes flottants, Crise financière, Position de change, Risque de système, Termaillage, Volatilité*

Spirale prix/salaire

L'expression spirale prix/salaire désigne une situation macroéconomique dans laquelle la hausse des **prix** entraîne une hausse des **salaires**, notamment sous l'effet de mécanismes d'**indexation**. Mais la hausse des salaires entraîne à son tour une hausse des prix par un mouvement d'**inflation par la demande** et/ou d'**inflation par les prix**.

L'existence d'une spirale prix/salaire contribue à donner à l'**inflation** un caractère autoentretenu.

✚ On parle parfois de spirale inflationniste.

➤ *Monnaie*

➤ *Anticipation, Cible d'inflation, Courbe de Phillips, Désindexation, Désinflation compétitive*

Spillover effects

→ Effet de débordement

Spread de crédit

→ Écart de crédit

Stabilisateurs automatiques

Les stabilisateurs automatiques désignent les mécanismes par lesquels la **conjoncture** se stabilise automatiquement grâce à la modification spontanée du **solde budgétaire**. Si une **récession** se produit, les recettes diminuent plus rapidement que les **dépenses publiques**, ce qui provoque un **déficit budgétaire**. Ce dernier atténue la récession. Inversement, en cas de surchauffe économique, les recettes progressent plus rapidement que les dépenses. L'excédent budgétaire qui en résulte freine la **demande globale** et atténue les tensions inflationnistes.

✚ Pour les économistes libéraux, il faut s'en remettre au jeu des stabilisateurs automatiques pour gérer l'instabilité de l'économie. Pour les keynésiens, les stabilisateurs automatiques sont généralement insuffisants et ils sont favorables à la mise en œuvre de **politiques discrétionnaires**.

→ Économie publique, Politique économique

→ *Inflation, Politique budgétaire, Politique d'austérité, Politique de règle, Politique de relance, Politique de stabilisation*

Stabilisation Poincaré

La stabilisation Poincaré est la **dévaluation** du franc conduite par R. Poincaré en juin 1928. Le nouveau franc appelé « franc Poincaré » est défini par un poids en or équivalent au cinquième du franc germinal (soit une dévaluation de 80 %). On parle également parfois de la stabilisation Poincaré pour désigner l'arrêt de la **spéculation** contre le franc et la stabilisation de sa valeur dès l'arrivée au pouvoir de R. Poincaré en 1926.

→ Finances internationales

Stabilité financière

La stabilité financière est la situation dans laquelle le **système financier** est capable de résister aux chocs et de résorber les déséquilibres financiers. La stabilité financière suppose que les relations entre les diverses composantes du système financier se déroulent sans à-coup et que les performances économiques ne soient pas altérées par l'instabilité du

prix des **actifs** financiers et/ou par l'incapacité des **institutions financières** à tenir leurs engagements.

→ *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*

→ *Autorité bancaire européenne (ABE), Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), Autorité européenne des valeurs mobilières, Bâle III, Comité européen du risque systémique (CERS), Crise de l'euro, Forum de la stabilité financière, Mécanisme de surveillance unique (MSU), Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque systémique, Surveillance macroprudentielle, Surveillance microprudentielle, Système européen de surveillance financière (SESF)*

Stabilité hégémonique (théorie de la)

La théorie de la stabilité hégémonique énonce que la stabilité de l'économie mondiale (et plus largement la stabilité géopolitique) est conditionnée par l'existence d'une puissance mondiale en mesure d'imposer ses choix et investie (en fait mais non en droit) de responsabilités particulières dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Cette approche a été développée dans le cadre de l'**économie politique internationale** à partir du début des années 1970 en s'appuyant notamment sur les travaux de Ch. Kindleberger (1910-2003) dans le domaine monétaire et financier. Dans cette perspective, au XIX^e siècle, l'**étalon-or** était en fait un étalon sterling, c'est la Grande-Bretagne qui assurait la stabilité hégémonique. À partir de 1945, ce sont les États-Unis qui ont assuré ce rôle. Les périodes de l'histoire où la stabilité hégémonique n'est pas assurée sont des périodes de crise (crise des années 1930, crise du dollar à partir de la fin des années 1960).

→ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Mondialisation*

Stagflation

Le terme stagflation désigne une situation macroéconomique qui combine un niveau élevé d'inflation et une faible **croissance économique**, généralement associée à un **chômage** élevé. C'est la contraction des notions de **stagnation** et d'**inflation**.

→ *Fluctuations et crises économiques*

→ *Courbe de Phillips*

Stagnation

La stagnation désigne une situation où le taux de croissance de l'économie est nul.

✚ Ne pas confondre la stagnation avec la **dépression** (baisse de la **production**) ou la **récession**

(ralentissement de la **croissance économique** ou bien baisse de la production deux trimestres consécutifs).

- *Croissance économique, Fluctuations et crises*
- ➔ *Stagnation séculaire*

Stagnation séculaire

La stagnation séculaire actuelle désigne une phase prolongée caractérisée par un **taux de croissance de l'économie** très faible. Le débat sur la stagnation séculaire a pris naissance à la suite de la **crise des subprimes**, devant le constat d'une reprise de l'activité anormalement lente, la menace d'une **déflation** et le maintien de rythmes assez faibles de **croissance économique** (notamment dans les pays émergents).

L'expression de stagnation séculaire a été utilisée la première fois en 1938 par A. Hansen (1887-1975) dans un article intitulé "Economic Progress and Declining Population Growth". Cet économiste s'inquiétait alors d'un **investissement** insuffisant aux États-Unis et d'un déclin de la population après une longue période de croissance économique et démographique. Récemment, quelques économistes de renom ont repris l'idée de stagnation séculaire, en particulier R. Gordon et L. Summers aux États-Unis.

La stagnation séculaire se caractériserait par une incapacité des pays concernés à revenir à un **sentier de croissance équilibré (plein-emploi et inflation faible)** à la suite d'un choc macroéconomique (d'origine financière, technologique ou démographique). Un équilibre de stagnation séculaire se serait installé.

Dans la période actuelle, plusieurs facteurs principaux condamneraient les économies à une croissance faible (souvent accompagnée d'une forte **instabilité financière**) :

- les effets de la **crise des subprimes** : contraction du **crédit (credit crunch)**, faiblesse des **investissements** et donc un affaiblissement de la **croissance potentielle** ;
- une **financiarisation excessive** des économies induite par l'essor du **capitalisme patrimonial** qui conduit à l'accroissement de la **spéculation** et à un partage de la **valeur ajoutée** en défaveur des **salaires** ;
- un excès de l'épargne mondiale alors que l'**investissement** (et plus généralement la **demande globale**) est peu dynamique ;
- l'inefficacité de la politique monétaire très expansionniste mise en œuvre par les **banques centrales** depuis la **crise des subprimes**, qui ne parvient pas à mettre fin à la faible **inflation** et même aux tendances déflationnistes ;

– un ralentissement de la croissance de la population mondiale ;

– l'impact de plus en plus faible de l'**innovation** sur la croissance (hypothèse, énoncée par R. Gordon) : la révolution des technologies de l'information et la communication auraient dans cette perspective moins d'influence sur les facteurs de production que la machine à vapeur ou l'électricité n'en ont eue en leur temps.

La thèse de la stagnation séculaire est contestée par certains économistes. C. Reinhart et K. Rogoff rappellent que les reprises consécutives aux **crises financières** et bancaires sont traditionnellement lentes. Par ailleurs, la croissance potentielle et les **gains de productivité** sont plus élevés aux États-Unis que dans la zone euro, seule l'Europe présenterait les symptômes de la stagnation séculaire.

- *Croissance économique, Productivité*

Stakeholder

Stakeholder est le terme anglais désignant les **parties prenantes**.

- ✚ Attention à ne pas confondre *stakeholder* avec *shareholder*.

- *Entreprises et système productif*

- ➔ *Gouvernance d'entreprise, Responsabilité sociale des entreprises (RSE)*

Standardisation

La standardisation consiste à fixer des normes de dimension et de qualité rigoureusement définies pour les produits ou les composantes des produits.

Elle facilite aussi la **division du travail** et la **production** en grandes séries, c'est pourquoi elle est liée à la **production de masse**.

- ✚ Le terme « standardisation » est un anglicisme. En anglais, *standard* signifie « norme ».

- *Entreprises et système productif*

- ➔ *Consommation de masse, Organisation scientifique du travail (OST), Taylorisme*

Start-up (jeunes pousses)

Une start-up est une **entreprise** innovante dont l'activité relève souvent de la **nouvelle économie**. Les start-ups sont susceptibles de connaître une croissance et une **rentabilité** élevées, mais elles sont exposées à des **risques** importants.

- *Entreprises et système productif*

- ➔ *Capital-risque (venture capital), Entrepreneur, Innovation*

Stérilisation

On parle de stérilisation lorsqu'une **banque centrale** veut neutraliser l'impact de ses interventions sur la **masse monétaire** (souvent pour éviter d'alimenter l'**inflation**).

Le plus souvent, la stérilisation vise à neutraliser l'impact des interventions de change de la Banque centrale. Si par exemple celle-ci lutte contre l'appréciation de sa monnaie sur le **marché des changes**, elle achète des titres libellés en **devises** (contre sa monnaie) et donc accroît la quantité de monnaie centrale. Pour stériliser cette hausse, la banque centrale peut :

- émettre des **bons de stérilisation**. Elle réduit donc la quantité de monnaie en circulation. Dans le régime de l'**étalon-or** par exemple, les banques centrales stérilisaient les entrées d'or en émettant des **titres** afin d'éviter que celles-ci ne se traduisent par une augmentation de la circulation monétaire intérieure ;

- réaliser des opérations contraires sur le marché des actifs en monnaie nationale, c'est-à-dire en vendant des actifs sur l'économie nationale (des **bons du Trésor** par exemple).

La stérilisation est utilisée dans le cadre des **politiques monétaires non conventionnelles**. Une banque centrale qui souhaite par exemple assouplir les conditions de **crédit** offertes aux **banques** sans néanmoins accroître la quantité de **monnaie** en circulation peut ainsi compenser la hausse du volume des prêts octroyés aux banques par la vente de titres présents à son **actif**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Bons de stérilisation, Opération monétaire sur titre (OMT), Points d'or, Politique monétaire, Reprise de liquidité en blanc*

Stock

Un stock est le résultat d'une accumulation de **flux** : par exemple, le **patrimoine** est un stock d'**actifs** généré par un flux d'**épargne** et par des flux de transmissions de patrimoine : (héritages, **dons**, etc.). De même, le **capital (stock)** est alimenté par des flux d'**investissement**.

⊕ La valeur d'un stock se mesure à un moment donné du temps alors qu'un flux correspond à une opération économique au cours d'une période donnée.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Accumulation du capital, Comptes satellites*

Stock-option

Une stock-option correspond à l'attribution à quelques **salariés** (le plus souvent des cadres dirigeants) d'une **option** d'achat d'un certain nombre

d'**actions** de l'**entreprise** à un **prix** fixé à l'avance, souvent avec une décote par rapport au cours boursier du moment de l'attribution. La stock-option peut offrir de plus des avantages fiscaux.

⊕ Les stock-options constituent un mécanisme d'**incitation** qui doit conduire les dirigeants de l'entreprise à agir de telle façon qu'ils favorisent la hausse du cours de l'action en bourse dans l'intérêt des **actionnaires**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Bourse des valeurs, Capitalisation boursière, Capitalisme actionnarial, Gouvernance d'entreprise, Marché financier, Offre publique d'achat (OPA), Théorie de l'agence*

Stop and go

L'expression « *stop and go* », utilisée initialement en Grande-Bretagne dans les années 1950, désigne l'alternance de **politiques de stabilisation** (motivées par la volonté de réduire l'**inflation** et le déficit extérieur) et de **politiques de relance** (motivées par la volonté de réduire le **chômage** en stimulant la **croissance économique**).

➤ *Politique économique*

➔ *Politique contracyclique, Politique d'austérité, Politique discrétionnaire, Politique keynésienne*

Stratégie de développement

Une stratégie de développement est un ensemble de mesures cohérentes qui vise à assurer à une économie (souvent d'un **pays en développement**) un **développement** rapide et harmonieux.

Une stratégie de développement comporte des objectifs, des **politiques de développement**, des moyens de financement et une évaluation des résultats.

- Les objectifs peuvent viser une insertion dans l'économie mondiale ou un **développement autocentré**. En fait, le processus actuel de **mondialisation** ne laisse le choix qu'entre une plus ou moins grande ouverture au marché mondial.

- Les moyens de financement du développement reposent à la fois sur une mobilisation de l'**épargne** interne ou sur un recours à des financements internationaux (**aide publique au développement**, **investissements directs à l'étranger**, **investissements de portefeuille**, **crédits** bancaires).

⊕ Les expériences réussies de développement ont associé une intégration progressive à l'économie mondiale, une **déréglementation** et une intervention de l'**État**. La question de la soutenabilité du développement est de plus en plus fréquemment intégrée aux stratégies de développement.

➤ *Économie du développement*

→ *Consensus de Washington, Développement extraverti, Développement inégal*

Stratégie de Lisbonne

La stratégie de Lisbonne est une **politique structurelle** définie en mars 2000, au Conseil européen de Lisbonne qui a pour objectif de faire de l'**Union européenne (UE)** « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010 ». Elle constitue la réponse européenne à la **mondialisation** face à la **concurrence** accrue des autres pays développés et des **pays émergents**. Cette stratégie repose sur trois piliers :

- un pilier économique qui met l'accent sur l'importance des nouvelles technologies ce qui implique un effort accru en matière de **recherche-développement** (les dépenses de recherche-développement devraient atteindre 3 % du **produit intérieur brut**) ;

- un pilier social qui implique l'augmentation des taux de scolarisation (50 % d'une classe d'âge au niveau bac + 3), ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

- un pilier environnemental ajouté en juin 2001, lors du Conseil européen de Göteborg, qui vise à une **croissance économique** plus économe dans l'utilisation des **ressources naturelles**.

– Ces objectifs n'ont pas été atteints en 2010. Le Conseil européen de mars 2008 a ouvert une réflexion sur l'avenir de la stratégie de Lisbonne après 2010, et a débouché sur la politique **Europe 2020**.

✚ Ne pas confondre la stratégie de Lisbonne avec le **Traité de Lisbonne**.

☞ *Intégration économique*

→ *Économie de la connaissance, Eurosysteme, Gouvernance, Méthode ouverte de coordination, Mondialisation, Pacte de stabilité et de croissance*

Structure

Une structure est un ensemble d'éléments interdépendants tels que, si l'on modifie un élément ou une relation, l'ensemble est modifié.

On peut parler de la structure par âge d'une population, de la structure par **secteurs d'activité** d'une économie, de la structure d'une **entreprise**, etc.

Un phénomène est dit structurel (opposé à conjoncturel) si :

- il est inhérent au mode d'organisation d'une **entreprise**, d'un système, d'une société ;
- il est durable et non conjoncturel.

☞ *Épistémologie économique*

→ *Conjoncture, Courte période, Effet de structure, Longue période, Politique conjoncturelle, Politique structurelle, Structure par terme des taux d'intérêt*

Structure-Comportement-Performance

→ *Modèle Structure-Comportement-Performance*

Structures de marché

Les structures de marché désignent les différents types de marchés selon le nombre d'offres et de demandeurs. En règle générale, lorsque le nombre d'**agents économiques** est faible, leur **pouvoir de marché** est élevé, sauf dans le cas des **marchés contestables**. Toutes les structures de marché conduisent à des **équilibres** sous-optimaux, en référence à l'équilibre **concurrence pure et parfaite** (l'optimum).

Offreurs Demandeurs	Un seul	Quelques	Infinité
Un seul	Monopole bilatéral	Monopsonne contrarié	Monopsonne
Quelques	Monopole contrarié	Oligopole bilatéral	Oligopsonne
Infinité	Monopole	Oligopole	Concurrence pure et parfaite

☞ *Marchés et prix*

→ *Économie industrielle, Lois anti-trust, Politique de la concurrence, Système productif*

Structure par termes des taux d'intérêt

La structure par termes des taux d'intérêt désigne le niveau relatif des **taux d'intérêt** à court terme et à long terme. La configuration normale implique que les taux d'intérêt à court terme sont inférieurs aux taux d'intérêt à long terme du fait d'une plus grande préférence pour le présent et/ou d'une prise de **risque** plus élevée sur le long terme.

Une structure des taux inversée (les taux courts sont plus élevés que les taux longs) témoigne d'une forte tension sur le **marché** de l'argent à court terme.

Un certain nombre de théories ont tenté d'expliquer les relations entre les taux courts et les taux longs : notamment, la théorie de la **prime de risque** et la théorie de l'**habitat préféré**.

☞ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Monnaie, Finances internationales*

→ *Aversion pour le risque, Courbe des taux, Préférence pour la liquidité, Twist monétaire*

Subsidiarité

Le principe de subsidiarité (originaire de la théologie médiévale) est une **règle** relative à l'intervention des pouvoirs publics qui stipule qu'une décision ne doit pas être traitée au niveau d'une instance supérieure (**État** par exemple) si elle peut l'être par les acteurs directement concernés à un rang inférieur (région, commune, famille, etc.).

Depuis le **Traité de Maastricht** (1992), le principe de subsidiarité est reconnu par l'**Union européenne (UE)**, ce qui implique que :

- l'Union européenne n'a pas à trancher des questions qui peuvent se régler au niveau des États nations ou des régions ;

- l'Union ne doit pas empêcher les personnes physiques ou morales et les groupes sociaux de conduire les actions qu'elles souhaitent mener au profit de l'intérêt général ;

- l'Union doit intervenir pour développer les **politiques économiques** et sociales jugées nécessaires mais qui ne peuvent pas être réalisées de façon plus efficace à un niveau de compétence inférieur.

➤ *Intégration économique*

➤ *Méthode ouverte de coordination*

Substituabilité des facteurs

Les **facteurs de production** sont substituables lorsqu'un même niveau de **production** peut être obtenu par des **combinaisons productives** différentes : les unes intensives en **capital**, les autres intensives en **travail**.

Dans la **théorie néoclassique**, la substituabilité des facteurs conduit à ce que le choix d'une combinaison productive dépende essentiellement des **prix relatifs** des facteurs (le budget du producteur est donné). Par exemple, si le prix relatif du travail augmente, il y a substitution du capital au travail, dans ce cas, l'utilisation du capital remplace celle du travail dans la combinaison productive.

- Les facteurs de production peuvent ne pas être substituables, ils sont alors complémentaires et doivent être combinés dans des proportions fixes imposées par la technique.

➤ *Croissance économique, Marchés et prix*

➤ *Fonction de production, Isoquant, Modèle Solow, Sentier de croissance équilibrée, Stratégie de croissance équilibrée, Taux marginal de substitution technique*

Substitution capital/travail

➤ *Substituabilité des facteurs*

Substitution d'importations

➤ *Industrialisation par substitution d'importations*

Subvention

Une subvention est une somme versée par les autorités publiques afin de venir en aide à une unité économique (**entreprise, ménage**, collectivité territoriale, etc.) pour la réalisation d'un objectif jugé économiquement et/ou socialement souhaitable (création d'**emplois**, maintien d'activités agricoles, création culturelle, etc.).

- Les subventions distribuées aux secteurs concurrentiels sont accusées de fausser le jeu de la **concurrence** et font l'objet de contestations. La commission européenne vérifie que les subventions versées par les États ne faussent pas la concurrence.

➤ *Politique économique*

➤ *Concurrence, Dépenses fiscales, Libre-échange, Politique agricole commune (PAC), Politique commerciale stratégique, Politique de la concurrence, Politique industrielle, Préférence communautaire*

Subvention à l'exportation

➤ *Subvention*

Sudden stop

Un **sudden stop** est l'arrêt brutal de l'entrée de capitaux dans une économie. Par exemple, après le passage à l'**euro**, les pays du sud de la **zone euro** ont bénéficié d'importantes entrées de capitaux à des **taux d'intérêt** faibles, leur permettant de compenser le déficit de leur **balance des transactions courantes**. Mais la révélation des difficultés de la Grèce a provoqué un **sudden stop** qui a aggravé les difficultés de financement de plusieurs pays concernés (hausse des **écarts de crédit**, hausse du prix des **CDS**).

Le **sudden stop** est l'un des facteurs explicatifs de la transmission des **crises financières** à l'économie réelle. En effet, l'arrêt des entrées de capitaux conduit à une restriction du crédit à l'intérieur des pays concernés (éclatement de la crise immobilière en Espagne). De plus, pour réduire leurs déficits extérieurs, les pays concernés sont conduits à mettre en place des politiques vigoureuses de compression de la **demande** intérieure qui se traduit par une baisse de la **croissance** (voire par une **dépression**) et par une hausse du **chômage**.

➤ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Politique économique*

➤ *Initiative de Chiang Mai, Stabilité financière, Vol vers la qualité*

Supervision bancaire

La supervision bancaire (ou surveillance bancaire) consiste pour les autorités de régulation à prévenir les **crises bancaires** en s'assurant du respect par

les banques des **règles prudentielles : capitaux propres** suffisants, absence de prise de risque excessive, respect des procédures de contrôle interne, etc.

- ✚ Il est particulièrement important que la supervision bancaire s'applique aux banques systémiques dont la défaillance pourrait produire un **effet de contagion** et affecter l'ensemble du **système financier**.

➤ *Monnaie*

- *Autorité bancaire européenne (ABE), Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, Comité de Bâle, Crise bancaire, Fonds propres prudentiels bancaires, Mécanisme de résolution unique (MRU), Mécanisme de supervision unique (MSU), Risque systémique, Stabilité financière, Union bancaire*

Suraccumulation

Dans la **théorie marxiste**, la suraccumulation désigne l'augmentation excessive de la **composition organique du capital**.

Pendant une phase de **croissance économique**, le développement rapide des **forces productives**, fortement stimulé par le niveau élevé des **profits**, conduit à terme à un excès de **capital technique** par rapport à la **plus-value** produite.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

- *Baisse tendancielle du taux de profit*

Surcapitalisation

Dans la théorie des économistes autrichiens, et notamment de F. Hayek (1899-1992), la surcapitalisation désigne l'allongement excessif du **détour de production**. En effet, dans une économie de troc, la formation de **capital** additionnel n'est possible que grâce à une épargne préalable des agents. Comme le montant de l'épargne dépend de l'**arbitrage intertemporel** des agents, le **stock** de capital (longueur du détour de production) est donc le reflet exact de l'**arbitrage** des agents entre satisfaction immédiate et satisfaction future. En revanche, dans une économie fondée sur la **monnaie de crédit**, l'**offre de monnaie** des **banques** peut rompre l'**équilibre monétaire**. Le **taux d'intérêt monétaire** est alors inférieur au **taux d'intérêt naturel** ce qui conduit les **entrepreneurs** à allonger le détour de production au-delà de ce que justifierait l'arbitrage intertemporel des agents. Ce processus est à l'origine de l'**effet d'accordéon**.

➤ *Capital et investissement, Épistémologie économique,*

- *Fluctuations et crises économiques, Mécanisme cumulatif wicksellien, Monnaie*

Surinvestissement

Une situation de surinvestissement est une situation où les **entrepreneurs** ont constitué des **capacités de production** supérieures à la demande qui leur est adressée. Le surinvestissement trouve sa source dans des **anticipations** erronées des entrepreneurs. Il peut résulter aussi d'un partage de la **valeur ajoutée** favorable aux **entreprises** au point de compromettre les débouchés de la **production**. Dans son interprétation keynésienne de la rupture de croissance des années 1974-1979, A. Barrère considère qu'une économie se trouve en situation de surinvestissement lorsque « les entrepreneurs estiment à tort ou à raison que la rentabilité qu'ils peuvent attendre de l'équipement nouveau n'est pas susceptible de couvrir son coût anticipé de remplacement ».

- ✚ Le terme surinvestissement est surtout utilisé par les économistes keynésiens. Les économistes marxistes parlent de **suraccumulation** et les économistes autrichiens de **surcapitalisation**.

➤ *Capital et investissement, Fluctuations et crises économiques*

- *Cycle, Effet cumulatif wicksellien, Effet d'accordéon, Modèle Harrod-Domar, Profitabilité*

Surplus du consommateur

En **microéconomie**, le surplus du consommateur est égal à la différence entre le **prix** effectivement payé par le consommateur et le prix qu'il aurait été prêt à payer.

Prenons l'exemple d'un bien X dont le **prix de marché** s'établit à 4 euros.

1. Cas d'un bien indivisible

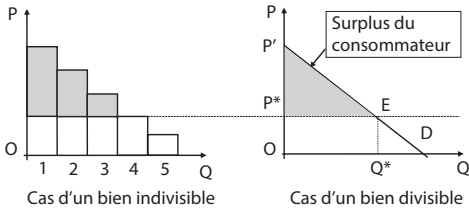
Supposons une **courbe de demande** en « escalier » : le prix de réserve d'un consommateur, le prix maximal qu'il est prêt à payer, est de 10 euros pour obtenir la première unité du bien, 8 euros pour la deuxième, 6 euros pour la troisième et 4 euros pour la quatrième (principe de l'**utilité marginale** décroissante).

Au total, ce consommateur est prêt à payer 28 euros (10 + 8 + 6 + 4) pour obtenir 4 unités du bien X. Or, chaque unité du bien X est payée 4 euros, soit une dépense totale de 16 euros. Le surplus du consommateur est alors égal à 12 euros (28 - 16).

2. Cas d'un bien divisible

Si le bien est divisible, la demande du consommateur est représentée par la droite D, P* étant le prix de marché. Conformément au raisonnement précédent, le montant maximal que le consommateur est prêt à dépenser pour obtenir une quantité Q* du bien X est représenté par la surface O Q* E P'. Mais sa dépense effective est représentée par la surface

O Q^* E P^* . Le surplus du consommateur (surface grisée) est donc la surface du triangle P^* E P' .

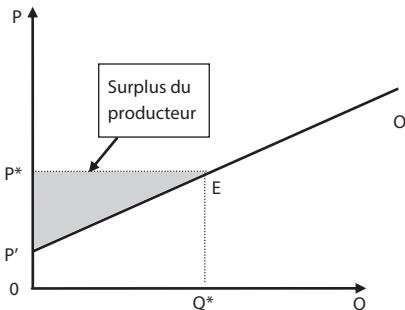


- ✚ Le **concept** de surplus peut s'appliquer aussi à l'ensemble des consommateurs. Il désigne alors le gain collectif des consommateurs.
- ✚ En **concurrence pure et parfaite**, à l'équilibre du marché, le surplus des consommateurs est maximal.
- ➡ *Marchés et prix*
- ➡ *Consentement à payer, Équilibre concurrentiel, Équilibre partiel, Gain à l'échange, Perte sèche, Prix de réserve, Surplus du producteur, Surplus total*

Surplus du producteur

En **microéconomie**, le **surplus du producteur** mesure le montant des gains qu'un producteur retire de ses ventes en faisant la différence entre le **prix** auquel il vend effectivement les biens offerts et le prix auquel il aurait été prêt à offrir compte tenu de ses **coûts de production** qui se reflètent dans la **courbe d'offre**.

Si O représente la **courbe d'offre** et P^* le **prix de marché**, le surplus du producteur est représenté par le triangle $P'E P^*$ (surface grisée). En effet, le producteur est disposé à vendre les quantités de 0 à Q^* , à un prix inférieur au prix d'équilibre (compte tenu du **coût marginal**). Or ces quantités seront vendues au prix du marché et procurent un gain, le surplus du producteur.



- ✚ Le **concept** de surplus peut s'appliquer aussi à l'ensemble à des producteurs. Le surplus des producteurs désigne alors le gain collectif des producteurs.

✚ En **concurrence pure et parfaite**, à l'équilibre du marché, le surplus des producteurs est maximal.

➡ *Marchés et prix*

➡ *Équilibre concurrentiel, Équilibre partiel, Gain à l'échange, Perte sèche, Surplus du consommateur, Surplus total*

Surplus total

En **microéconomie**, sur le **marché** d'un bien, le surplus total (ou surplus collectif) est la somme du **surplus du consommateur** et du **surplus du producteur**.

Dans la **théorie néoclassique**, la **concurrence pure et parfaite** conduit à la maximisation du surplus total du fait de l'**efficacité** des marchés.

➡ *Marchés et prix*

➡ *Gain à l'échange, Optimum de Pareto, Optimum de second rang (second best), Perte sèche, Pouvoir de marché, Triangle de Dupuit, Triangle de Harberger*

Surréaction (overshooting)

On parle de **surréaction** lorsqu'à la suite d'une modification du contexte économique, les variations des **prix** ont une plus grande amplitude que ce qui serait nécessaire pour rétablir l'équilibre (on utilise aussi le terme « surajustement »).

Ce type d'analyse, développée notamment par R. Dornbusch en 1976 à propos du **marché des changes**, repose sur le fait que les ajustements de prix sur les marchés d'**actifs** monétaires ou financiers sont plus rapides que sur les marchés des biens. Par conséquent, si à long terme tous les prix s'ajustent et tous les **marchés** s'équilibrent, à court terme, il peut y avoir des écarts déstabilisateurs par exemple, sur les **taux de change** ou les **taux d'intérêt**.

➡ *Finances internationales, Marchés et prix*

➡ *Changes flexibles, Stabilité financière, Viscosité des prix*

Survaleur

➡ *Plus-value*

Surveillance macroprudentielle

La surveillance macroprudentielle porte sur la stabilité d'ensemble du système financier. Elle vise à mettre en place des procédures d'alerte en cas de risque accru d'instabilité (il s'agit notamment de prévenir et de traiter le **risque systémique**). En zone euro, la mise en œuvre du **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)** relève de la surveillance macroprudentielle.

- ☞ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Autorité de contrôle prudentiel, Banque centrale, Écart de crédit, Liquidité, Risque de défaut, Solvabilité, Stabilité financière, Vol vers la qualité*

Surveillance microprudentielle

La surveillance microprudentielle s'exerce au niveau des établissements financiers. Elle porte notamment sur le respect des **règles prudentielles** par ces établissements et s'assure de la mise en place de dispositifs internes de contrôle des **risques** par les **institutions financières**. Dans la zone euro, la mise en place d'une **Union bancaire** relève de la surveillance microprudentielle.

- ☞ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Autorité de contrôle prudentiel, Banque centrale, Liquidité, Politique monétaire, Risque de défaut, Solvabilité, Stabilité financière*

Swap

- ➔ *Échange financier*

Syndicat

Le terme « syndicat » peut revêtir trois significations différentes. Ce terme peut désigner un ensemble de personnes qui coopèrent pour atteindre un objectif commun (syndicats de locataires, syndicats de gestion des eaux, etc.). Un syndicat peut aussi être une association professionnelle qui regroupe des personnes exerçant la même profession (syndicats d'architectes par exemple) ou des métiers similaires.

Mais le plus souvent, le terme syndicat désigne les syndicats de salariés, bien qu'il existe également des syndicats d'employeurs comme le Mouvement des entreprises de France (MEDEF).

La liberté syndicale des salariés a été reconnue en France par la loi dite Waldeck-Rousseau de 1884, la section syndicale d'entreprise a été reconnue en 1968 à l'occasion des Accords de Grenelle. Les syndicats contribuent à l'institutionnalisation du **rapport salarial** et ils jouent un rôle fondamental dans les **conventions collectives** et les conflits du travail.

- ☞ *Entreprises et système productif*
- ➔ *Capitalisme actionnarial, Cogestion, Coopération, Économie de marché coordonnée, Régulation concurrentielle, Régulation monopoliste*

Syndication

La syndication est la constitution d'un syndicat (regroupement) bancaire pour le montage d'une

opération financière internationale (octroi d'un **eurocrédit** par exemple).

- ☞ *Finances internationales*
- ➔ *Globalisation financière*

Synthèse néoclassique

L'expression synthèse néoclassique désigne un courant d'analyse qui s'est efforcé d'intégrer les apports J. M. Keynes (1883-1946) à la tradition néoclassique. Ce courant a été très influent de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970 et s'est illustré par les travaux de P. A. Samuelson (prix Nobel 1970), de J. R. Hicks (prix Nobel 1972) et de R. Solow (prix Nobel 1987).

- ✚ Ne pas confondre avec nouvelle synthèse néoclassique.

- ☞ *Épistémologie économique*
- ➔ *Néokeynésiens, Schéma IS/LM, Théorie économique, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

Système

Un système est un ensemble d'éléments interdépendants tels que, si on modifie l'un des éléments ou l'une des relations, on affecte le fonctionnement du système lui-même. Un système est généralement doté d'une procédure ou d'un mécanisme de **régulation** qui assure sa reproduction, c'est-à-dire à la fois sa stabilité et son dynamisme. Un système est aussi doté d'une capacité d'adaptation à son environnement.

- ☞ *Épistémologie économique*
- ➔ *Institution, Organisation, Structure, Système économique*

Système bancaire

Un système bancaire est composé des **banques de second rang**, d'une **banque centrale**, d'une **réglementation** encadrant les activités bancaires avec des instances de contrôle du respect des règles. Il a un pouvoir de **création de monnaie** à travers le **crédit** et il joue un rôle essentiel dans le **financement de l'économie**.

Tout système bancaire évolue avec le niveau de **développement** de l'économie, l'accroissement de la **concurrence** (interne et internationale), les nouvelles technologies (par exemple l'Internet crée de nouveaux canaux bancaires), les **règles prudentielles**, la **déréglementation**, l'orientation de la **politique monétaire**, etc.

- ☞ *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Autorités monétaires, Commission bancaire, Confiance, Crédibilité, Diviseur de crédit, Eurosysteme, Marché monétaire, Monnaie scripturale, Multiplica-*

teur de crédit, Prêteur en dernier ressort, Règle des 3 D, Risque de système, Système européen de banques centrales (SEBC), Système monétaire international, Taux d'intermédiation, Titrisation

Système bancaire de l'ombre

→ Système bancaire fantôme

Système bancaire fantôme (shadow banking system)

Le **Conseil de stabilité financière** définit le système bancaire fantôme comme étant le système d'intermédiation de **crédit** auquel concourent des entités qui ne font pas partie du **système bancaire** classique et qui cherchent à contourner la réglementation bancaire existante. Il s'agit d'entités qui, bien que n'étant pas soumises à la **réglementation** des institutions bancaires, mènent notamment les activités suivantes : accepter des dépôts ; réaliser des opérations de transformation d'échéance ; permettre des transferts de **risque de crédit** ; avoir recours au levier financier ; pratiquer la **titrisation**, les prêts de titres et les opérations de pension.

On parle aussi de système bancaire parallèle ou de système bancaire de l'ombre. Ces activités financières non réglementées font l'objet d'un débat : pour certains elles ont un impact négatif sur la **stabilité financière** ; pour d'autres, elles contribuent utilement au financement de l'économie, mais elles doivent être davantage régulées.

- + La volonté de renforcer la réglementation de ce système bancaire fantôme s'est renforcée depuis la crise des *subprimes*. On lui reproche notamment de favoriser l'évasion fiscale et le financement d'activités illicites.

⊖ *Finances internationales, Monnaie*

→ *Arbitrage réglementaire, Groupe d'action financière, Risque de système, Véhicule de titrisation*

Système bancaire parallèle

→ Système bancaire fantôme

Système complet de marchés

Un système complet de marchés est l'une des hypothèses nécessaires à la démonstration de l'existence de l'**équilibre général** exposée par K. Arrow et G. Debreu (1921-2004). Un système complet de marchés désigne l'ensemble de **marchés** de **concurrence pure et parfaite** pour tous les **biens** et tous les **facteurs de production** de l'économie, les marchés à un moment donné mais aussi les marchés à toutes les

dates futures et toutes les localisations. Cette **information** est disponible dans son intégralité à l'instant T_0 et pour toutes les périodes futures. Il n'y a donc aucune **incertitude** puisque les agents connaissent les prix pour toutes les périodes dès le début de la première période. Dans ces conditions les agents décident en univert certain et sont en mesure de formuler leurs offres et leurs demandes sur tous les marchés.

- + L'existence d'un système complet de marché est l'un des **axiomes** du modèle d'**équilibre général** élaboré par K. Arrow et G. Debreu.

⊖ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

→ *Apurement des marchés, Équilibre concurrentiel, Modèle Arrow-Debreu*

Système économique

Un **système** économique est constitué de l'ensemble des agents économiques et des institutions qui contribuent à la **production**, à la **répartition** et à la **consommation** des richesses. On parle par exemple de système économique capitaliste, de système économique socialiste, etc.

- + Il existe diverses typologies des systèmes économiques. Par exemple, B. Hildebrand (1812-1878) distingue l'«économie de troc», l'«économie monétaire» et l'«économie de crédit». K. Marx (1818-1883), pour sa part distingue des **modes de production**.

- + R. Heilbroner (1919-2005) distingue trois grands principes de fonctionnement des systèmes économiques : la tradition, l'autorité et le **marché**.

⊖ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

→ *Capitalisme, Communisme, Coordination, Économie de troc, Économie monétaire, Économie sociale, Socialisme*

Système européen de banques centrales (SEBC)

Le SEBC regroupe la **Banque centrale européenne** (BCE) et les **banques centrales nationales** des États membres de l'**Union européenne**. Il comprend donc les membres de l'**eurosystème** et les pays qui n'ont pas adopté l'**euro** mais qui participent au **mécanisme de change européen**.

- + Ne pas confondre avec eurosystème.

⊖ *Finances internationales, Intégration économique, Monnaie*

→ *Traité de Maastricht*

Système européen de surveillance financière (SESF)

Le Système européen de surveillance financière (SESF) regroupe le **Comité européen du risque systémique** chargé de la surveillance macroprudentielle et les trois organismes chargés de la

surveillance microprudentielle : l'**Autorité européenne des valeurs mobilières (AEVM)**, l'**Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)** et l'**Autorité bancaire européenne (ABE)**. Les autorités de supervision nationales sont une composante du SESF.

On parle aussi de Système européen de supervision financière.

- *Finances internationales, Monnaie, Politique économique*
- ➔ *Bâle III, Crise de l'euro, Mécanisme de résolution unique (MRU), Règles prudentielles, Risque de crédit, Risque systémique, Union bancaire*

Système financier

Un système financier est un ensemble de règles, de pratiques et d'**institutions** qui permettent de mettre en relation des agents à **capacité de financement** et des agents à **besoins de financement**.

Il est constitué par l'ensemble des établissements financiers, des **marchés**, des produits et des infrastructures de marchés.

- *Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Désintermédiation financière, Financement de l'économie, Inter médiation financière, Marché financier, Règle des 3 D, Risque de système, Système bancaire, Taux d'intermédiation, Titrisation*

Système monétaire européen (SME)

Le Système monétaire européen (SME) est un système de **taux de change** fixes institué par le Conseil européen de Bruxelles le 5 décembre 1978 et entré en vigueur le 13 mars 1979. La **monnaie** de chaque pays adhérant au SME était définie en **unité de compte européenne (ECU)**. Un mécanisme de coopération entre pays membres permettait une défense concertée de la stabilité des **cours du change** à l'intérieur de marges de plus ou moins 2,25 % autour du « cours pivot bilatéral » (nom donné à la **parité** au sein du SME).

En dépit des crises qui l'ont affecté, le SME a constitué une zone de stabilité relative au sein du **système monétaire international**.

- ✚ Le passage à la **monnaie unique** a conduit à la disparition du SME, cependant c'est un mécanisme comparable qui relie l'**euro** aux monnaies des pays membres de l'**Union européenne (UE)** qui ont conservé leur monnaie nationale : il s'agit du **Mécanisme de change européen II**.
- ✚ Ne pas confondre avec **serpent monétaire**.
- *Intégration économique, Monnaie*
- ➔ *Changes fixes, Changes flexibles, Communauté économique européenne (CEE), Intégration monétaire*

Système monétaire international

Un système monétaire international est un ensemble de **règles**, d'**institutions**, d'accords et de pratiques qui organisent les modalités de règlement des opérations internationales portant sur les marchandises, les **services** ou les capitaux.

- *Finances internationales*
- ➔ *Bretton Woods, Bretton Woods 2, Étalon de change or, Étalon dollar, Étalon-or, Système monétaire européen (SME)*

Système national d'innovation

Un système national d'innovation désigne, au sein d'une économie nationale, un ensemble de relations et d'interactions entre des réseaux d'**institutions** à la fois publiques (les universités, les centres de recherche, les politiques publiques scientifique, industrielle, etc.) et privées (les **entreprises**, mais aussi leurs relations avec les consommateurs) qui permet de rendre compte du développement technologique et de ses conséquences sur la **croissance économique** des nations.

Le concept de système national d'innovation incorpore ainsi des « éléments institutionnels dans l'analyse économique du changement technique, l'architecture des systèmes scientifiques, la genèse de l'**innovation** technologique » (B. Amable).

Les analyses centrées sur les systèmes nationaux d'innovation concluent en général à la diversité des configurations institutionnelles possibles et donc à l'impossibilité de faire émerger un modèle unique, clé de l'innovation et de la croissance pour une économie.

- *Entreprises et système productif*
- ➔ *District industriel, Effets d'agglomération, Évolutionnisme, Frontière technologique, Pôle de compétitivité, Système productif, Théorie de la régulation, Variété des capitalismes*

Système productif

Un système productif peut se définir selon la formule d'Y. Morvan comme un « ensemble structuré de tous les agents économiques, simples ou complexes, qui créent des biens et/ou des services propres à satisfaire des consommations individuelles et collectives et qui participent ainsi à l'accroissement de la production ».

L'approche systémique, en mettant l'accent sur les notions d'interactivité et d'interdépendance, privilégie les stratégies d'acteurs et leur articulation. Cette approche, qualifiée de méso-économique, centre son analyse sur des agents et des catégories intermédiaires (**branches**, **filières** et **secteurs d'entreprises**, etc.).

- *Capital et investissement, Croissance économique, Entreprises et système productif, Fluctuations et crises économiques, Marchés et prix, Mondialisation*
- ➔ *Concentration des entreprises, Concurrence, Division du travail, Économie d'échelle, Économie de la connaissance, Économie géographique, Effet d'agglomération, Firme multinationale, Industrialisation, Innovation, Méso-économie, Monopole, Pôle de croissance, Tertia-risation*

Système technique

Un système technique désigne un ensemble d'interrelations entre les techniques au cours d'une période de l'histoire. Selon B. Gilles (*Histoire des techniques*, 1978), une technique isolée n'acquiert son efficacité qu'en relation avec des techniques « affluentes ». Pour cet auteur, un système technique

est un ensemble de cohérences qui se tissent à une époque donnée entre les différentes technologies et qui permettent à l'évolution technique de se stabiliser pour une durée plus ou moins longue. Ceci suppose des convergences entre les domaines scientifiques et techniques d'une part et leur diffusion dans le tissu industriel d'autre part.

Un système technique façonne les structures économiques (**production, consommation, organisation du travail**, intervention de l'État, etc.) mais aussi les structures sociales (**division du travail, emplois**, système juridique, politique etc.).

- *Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Crise du fordisme, Croissance endogène, Cycle Kondratiev, Fordisme, Frontière technologique, Innovation, Grappe d'innovation, Nouvelle économie, Révolution industrielle, Système national d'innovation*

T

Tableau des opérations financières (TOF)

Dans la **comptabilité nationale**, le tableau des opérations financières (TOF) retrace les **flux** et les **stocks d'avoirs** monétaires et financiers pour chaque **secteur institutionnel**.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Financement de l'économie*

Tableau économique d'ensemble (TEE)

Dans la **comptabilité nationale**, le tableau économique d'ensemble (TEE) est le tableau de synthèse, retraçant les **emplois** et les **ressources** de chaque **secteur institutionnel**, classés par nature d'opération (**opérations sur les produits, opérations de répartition, opérations financières**), en retraçant les comptes de tous les secteurs institutionnels. Par exemple, grâce au TEE, on peut connaître :

- l'apport de chaque secteur institutionnel au **produit intérieur brut (PIB)** ;
- les revenus qui en découlent pour chacun de ces secteurs (puisque l'apport productif de chacun engendre des **salaires**, des **impôts**, des **intérêts**, etc., versés à certains autres agents) ;
- la façon dont ces **revenus** sont utilisés (**consommation, épargne, investissements**).

Le TEE donne une vision synthétique du fonctionnement d'une **économie**.

✚ Dans le système européen de comptabilité (SEC 2010), ce tableau est appelé « comptes économiques intégrés ». Les comptables nationaux français ont préféré conserver l'ancienne dénomination de tableau économique d'ensemble.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Tableau entrées-sorties (TES)*

Tableau économique des physiocrates

Le tableau économique des physiocrates a été élaboré par F. Quesnay (1694-1774) afin de représenter les relations économiques (**flux de revenus**)

entre les trois classes de la société (propriétaires fonciers, agriculteurs et « classe stérile » composée des artisans). Pour les physiocrates, seuls les agriculteurs produisent de la richesse (**produit net**). Cette richesse est ensuite en partie utilisée pour payer la **rente** aux propriétaires fonciers et pour financer les achats aux artisans. Ces derniers sont considérés comme une classe stérile dans la mesure où ils ne créent pas de **richesse** nette mais se contentent de transformer la richesse déjà existante (par exemple le blé en farine et en pain).

L'analyse du tableau économique relève d'une approche en termes de **circuit** et constitue l'ancêtre lointain de la **comptabilité nationale**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Circuit économique, École physiocratique, Théorie économique*

Tableau entrées-sorties (TES)

Dans la **comptabilité nationale**, le tableau d'entrées-sorties (TES) synthétise les **opérations sur biens et services**. Ce tableau découle directement du tableau input-output dressé par W. Leontief (1906-1999, prix Nobel en 1973).

Pour chaque produit, le TES établit l'équilibre **emplois/ressources** avec (en ligne) les achats de chaque **branche** à chacune des autres branches et (en colonne) la destination des **productions** de chaque branche (**consommation finale totale, exportations, investissements**).

Le TES permet de :

- calculer les **coefficients techniques de production** pour chaque branche ;
- établir la **valeur ajoutée** (brute).

✚ Le TES permet, d'estimer l'impact d'une **politique de relance** ciblée de l'activité d'une branche (le bâtiment par exemple) sur l'ensemble de l'économie. Plus les liens sont forts, plus l'impact de la modification de production de cette branche sera important sur les autres branches auxquelles elle est liée.

➤ *Comptabilité nationale*

➔ *Tableau économique d'ensemble (TEE)*

Taches solaires

→ Équilibre à taches solaires

Tarif des abominations

Le tarif des abominations est le nom donné par les Sudistes aux **droits de douane** sur les produits manufacturés définis en 1828 aux États-Unis. Ce tarif est à l'origine d'un important conflit entre les industriels du Nord, qui en sont les bénéficiaires, et les planteurs du Sud qu'il pénalise. Le refus par la Caroline du Sud d'appliquer ce tarif sera le point de départ d'une importante controverse juridique sur la question de la souveraineté des États fédérés face à l'État fédéral. Ce conflit va également alimenter les tensions conduisant à la guerre de Sécession.

⊕ Commerce international

→ Libre-échange, Protectionnisme

Tarif Méline

Le tarif Méline (du nom de l'homme politique J. Méline) correspond à l'élévation de plusieurs **droits de douane** en France en 1892 destinée à protéger l'agriculture de la concurrence internationale. Il symbolise le retour du **protectionnisme** à la fin du XIX^e siècle.

⊕ Commerce international, Mondialisation

→ Barrière douanière, Libre-échange, Paradoxe de Bai-roch, Protectionnisme éducateur

Tarif optimal

En économie internationale, le tarif optimal est un **protectionnisme** tarifaire qui améliore la situation d'un grand pays importateur.

Dans le grand pays qui le met en place, le **droit de douane** (*tariff* en anglais) provoque une diminution de la **demande** qui conduit à une forte baisse du **prix** mondial. Il en résulte une hausse du **bien-être** dans ce pays qui est la conséquence de la baisse des prix dont bénéficient les consommateurs et de la hausse des recettes fiscales. Cette approche stratégique du **protectionnisme** où les **termes de l'échange** d'un pays s'améliorent au détriment des autres, néglige les mesures de représailles.

⊕ Commerce international, Marchés et prix, Politique économique

→ Avantage comparatif, Dégradation des termes de l'échange, Élasticité, Libre-échange, Mercantilisme, Organisation mondiale du commerce (OMC), Protection effective, Triangle de Harberger

Tariff Hawley-Smoot

→ Loi Hawley Smoot

Tarification au coût marginal

Le principe de la tarification au coût marginal (énoncé notamment par M. Allais et M. Boiteux dans les années 1950) précise que les **monopoles naturels** doivent fixer leurs prix selon la **règle** de l'égalité entre le **prix** et le **coût marginal**. Ils contribuent ainsi à la réalisation de l'équilibre général et l'**optimum de Pareto**. Mais ils sont alors en déficit (**coût marginal** inférieur au **coût moyen**) ce qui justifie le versement d'une **subvention** d'équilibre.

✚ Ce principe a inspiré certaines politiques tarifaires (tarifs majorés aux heures de pointe à EDF et à la SNCF par exemple).

⊕ Économie publique, Politique économique

→ Coûts de production, Défaillances du marché, Tarification au coût moyen

Tarification au coût moyen

La tarification au coût moyen consiste à fixer les prix des **monopoles naturels** au **coût moyen de production**. Cette politique tarifaire assure l'**équilibre budgétaire** (*recette totale* égale au **coût total**), mais dans une situation de rendements croissants elle fait obstacle à la réalisation de l'**optimum de Pareto** : les quantités échangées sont moindres et le prix plus élevé qu'à l'optimum.

⊕ Économie publique, Politique économique

→ Tarification au coût marginal

Tâtonnement walrasien

On appelle tâtonnement walrasien le processus par lequel, sur un **marché de concurrence pure et parfaite**, la centralisation des **offres** et des **demandes** par un **commissaire-priseur** conduit à la définition d'un **prix d'équilibre**. Le commissaire-priseur est un « crieur de prix ». Si le **prix** qu'il annonce n'assure pas l'égalité des quantités offertes et demandées, il propose un prix plus élevé si la quantité demandée est supérieure à la quantité offerte et un prix plus faible si la quantité offerte est supérieure à la quantité demandée. Le prix converge ainsi vers l'équilibre par essais et erreurs.

✚ Les demandes et les offres formulées par les **agents économiques** pour chaque prix lancé ne sont que des intentions d'achat et de vente. On parle d'**offre notionnelle** ou de **demande notionnelle**.

⊕ Épistémologie économique, Marchés et prix

→ Fonction paramétrique des prix, Théorie néoclassique, Viscosité des prix

Taux d'accumulation

Le taux d'accumulation est le taux de croissance du **capital** soit le rapport entre l'**investissement net** et le **stock** de capital ($\Delta K/K$).

- + Ne pas confondre avec **taux d'investissement**.
- ⇒ *Capital et investissement, Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*
- ➔ *Accumulation du capital, Accumulation primitive du capital, État stationnaire, Investissement brut, Obsolescence*

Taux d'activité

Le taux d'activité mesure le rapport entre la **population active** et la population totale correspondante (généralement la population de plus de 15 ans).

On peut calculer un taux d'activité global (population active sur population totale), un taux d'activité par sexe (pour les femmes : population active féminine divisée par le nombre total de femmes) ou des taux d'activité pour chaque tranche d'âge (population active âgée de 25 à 29 ans divisée par le nombre total de personnes âgées de 25 à 29 ans).

- + Ne pas confondre avec **taux d'emploi**.
- ⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Part des chômeurs, Taux de chômage, Taux de participation au marché du travail*

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est un paramètre qui permet de calculer la valeur actualisée (ou valeur actuelle) d'un **revenu** ou d'un **actif** disponible plus tard (à l'année t). La valeur actualisée d'une somme future à l'année t , C_t , est égale à C_0 , la valeur d'achat, divisée par $(1 + i)^t$ où « i » désigne le taux d'actualisation : $C_0 = C_t / (1 + i)^t$ ou $C_t = C_0 (1 + i)^t$

Ainsi, la valeur actualisée d'une somme dans un an, soit C_1 , est de $C_0 / (1 + 0,03) = C_0 / 1,03$ lorsque le taux d'actualisation est de 0,03, soit 3 %. Un euro disponible dans une année équivaut donc aujourd'hui à 1/1,03 euro, soit 0,97 euro. Avec un taux d'actualisation de 10 %, la valeur actuelle de C_1 est de $C_1 = C_0 / 1,1$ soit 0,91 euro. Un taux d'actualisation plus élevé réduit donc la valeur actuelle d'une somme future.

Le taux d'actualisation est d'une grande importance pour évaluer la viabilité et/ou la **rentabilité** d'un **investissement** puisqu'il sert à mesurer la valeur actuelle des recettes futures. Il faut que le niveau du taux d'actualisation soit tel que la valeur actuelle des recettes futures soit au moins égale au coût du projet (ce taux d'actualisation est alors le **taux de rendement interne**). Un niveau plus faible du taux d'actualisation ne peut être accepté car les recettes futures seraient inférieures au coût de l'investissement. Par ailleurs, le taux d'actualisation ne peut pas être inférieur au taux d'intérêt, un investissement productif rapporterait alors moins qu'un placement.

Le taux d'actualisation est aussi utilisé pour évaluer par exemple les effets des investissements publics ou encore les **coûts** économiques du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, etc. En France, le rapport d'experts dirigé par D. Lebègue (*Révision du taux d'actualisation des investissements publics*, 2005) montre que la valeur actualisée d'une somme d'un million d'euros dans 30 ans est de 552 000 euros avec un taux d'actualisation de 2 % et de 99 000 euros avec un taux de 8 %. Ce rapport préconise de faire baisser le taux d'actualisation des investissements publics de 8 à 4 %. Le rapport Stern, qui cherche notamment à montrer le coût de l'inaction en matière de politique environnementale, a été critiqué pour avoir choisi un taux d'actualisation proche de zéro, ce qui revient à obtenir une valeur élevée des coûts environnementaux futurs.

- + Le taux d'actualisation est un indicateur de la préférence pour le présent. Le rapport Lebègue le définit ainsi comme « un taux de substitution entre le futur et le présent ; il traduit la valeur du temps pour une entreprise ou une collectivité : c'est en quelque sorte le prix du temps. »
- ⇒ *Capital et investissement, Économie et écologie*
- ➔ *Actualisation, Arbitrage intertemporel, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité économique, Taux de rentabilité économique, Valeur actualisée nette (VAN)*

Taux d'autofinancement

Le taux d'autofinancement mesure la part **des investissements** qu'un **agent économique** pourrait financer avec sa propre **épargne**.

En **comptabilité nationale**, le taux d'autofinancement est le rapport entre l'épargne brute et la **formation brute de capital fixe (FBCF)**.

- + Ne pas confondre le taux d'autofinancement et le **taux d'investissement**.
- ⇒ *Capital et investissement*
- ➔ *Autofinancement, Besoin de financement, Capacité de financement, Financement de l'économie*

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une économie est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi à la population totale. En général, on calcule le taux d'emploi de la population en âge de travailler : nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi divisé par le nombre total de personnes âgées de 15 à 64 ans. On peut calculer aussi le taux d'emploi d'une sous-catégorie de la population en âge de travailler : par exemple, les hommes de 25 à 29 ans :

hommes de 25 à 29 ans ayant un emploi divisé par le nombre total d'hommes de 25 à 29 ans.

+ Ne pas confondre avec **taux d'activité**.

⊖ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage*

Taux d'endettement

Le taux d'endettement est le rapport entre l'encours de la **dette** contractée par un **agent économique** et ses **revenus** et/ou son **patrimoine** propre au cours d'une année. C'est un indicateur de **solvabilité** et de **soutenabilité de la dette** :

Pour les ménages, les organismes de crédit mesurent souvent le rapport entre la charge de remboursement des dettes et le total des revenus. Dans ce cas, on raisonne en termes de **flux** et non en termes de **stock**.

Pour les entreprises, le taux d'endettement est généralement mesuré par ratio Dettes/Capitaux propres.

Pour l'**État**, le taux d'endettement est l'encours de la **dette publique** rapportée au **produit intérieur brut (PIB)**. Dans le cadre du **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** le taux d'endettement public maximal est limité à 60 % du PIB et dans le cadre du **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)**, le dépassement de ce ratio est sanctionné.

⊖ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Fluctuations et crises économiques, Intégration économique, Monnaie, Revenus*

➔ *Autofinancement, Besoin de financement, Capacité de financement, Crise de surendettement, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Financement de l'économie, Mécanisme cumulatif wicksellien, Profitabilité, Service de la dette, Taux d'épargne*

Taux d'épargne

Le taux d'épargne est égal au rapport entre l'épargne brute et le **revenu disponible** brut. Dans la **comptabilité nationale**, il est calculé pour chaque **secteur institutionnel** et représente la part des **ressources** courantes qui reste disponible pour accumuler des **actifs** physiques et financiers.

⊖ *Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Taux d'autofinancement, Taux d'épargne non financière*

Taux d'épargne ajusté

Le taux d'épargne ajusté est égal au rapport entre l'**épargne nette ajustée** et le **revenu national brut**.

⊖ *Capital et investissement, Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Épargne brute*

Taux d'épargne financière

Le taux d'épargne financière est le rapport entre la **capacité de financement** des **ménages** et le **revenu disponible** brut (non ajusté).

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Désépargne, Taux d'autofinancement, Taux d'épargne non financière*

Taux d'équipement des ménages

Le taux d'équipement en **biens durables** est le rapport entre le nombre de **ménages** disposant d'un bien durable et le nombre total de ménages.

⊖ *Consommation et épargne*

➔ *Consommation de masse, Fordisme, Normes de consommation*

Taux d'exploitation

➔ *Taux de plus-value*

Taux d'exportation

⊖ *Commerce international*

➔ *Taux d'ouverture*

Taux d'importation

Le taux d'importation est mesuré par le rapport : $(\text{Importation}/\text{PIB}) \times 100$.

Ce taux se calcule en valeur ou en volume.

⊖ *Commerce international*

➔ *Taux de pénétration, Taux d'ouverture*

Taux d'imposition

Le taux d'imposition est le rapport entre le montant de l'**impôt** et le montant de l'**assiette** auquel il s'applique. Il est exprimé en pourcentage.

+ Ne pas confondre avec le **taux de prélèvements obligatoires** ou avec la pression fiscale.

⊖ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Fiscalité optimale, Taux de pression fiscale*

Taux d'inflation

Le taux d'inflation correspond à l'augmentation en pourcentage du **niveau général des prix** au cours d'une année. On utilise en général les variations de l'**indice des prix** à la consommation durant les douze derniers mois. Ainsi, si cet **indice** atteint la valeur de 102 aujourd'hui alors qu'il s'établissait à 100 il y a un an, cela signifie que le taux d'inflation actuel est de 2 %.

Le taux d'**inflation sous-jacente** reflète les tendances structurelles des variations de l'indice des prix.

- + Au niveau européen, il existe un indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) destiné aux comparaisons internationales des taux d'inflation au sein de l'**Union européenne (UE)**. Ce taux ne se substitue pas aux taux d'inflation nationaux, mais c'est un indicateur majeur dans le cadre de l'objectif de stabilité des prix de la **Banque centrale européenne (BCE)**.

⇒ *Marchés et prix, Politique économique*

- *Banque centrale, Courbe de Phillips, Déflation, Désinflation, Effet Boskin, Inflation, Inflation sous-jacente, Politique monétaire, Règle de Taylor, Stagflation, Taux d'intérêt, Traité d'Amsterdam*

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt est le **prix** que doivent payer les **agents économiques** qui bénéficient d'un **crédit** (taux d'intérêt débiteur), et c'est aussi le prix que perçoivent les agents économiques qui ont octroyé un crédit (taux d'intérêt créditeur). Le taux d'intérêt s'exprime généralement en pourcentage. Un agent qui se voit accorder un découvert ou un **crédit** immobilier par son banquier doit payer un **intérêt** égal (pour chaque période de temps) au produit du taux d'intérêt par la somme empruntée.

Il n'existe pas un seul taux d'intérêt mais plusieurs. On distingue notamment divers taux d'intérêt en fonction de la durée du crédit consenti. Les taux d'intérêt à court terme sont généralement plus faibles que les taux d'intérêt à long terme. On distingue aussi divers taux d'intérêt en fonction des opérations concernées et de la solvabilité des emprunteurs. Par exemple, les taux des crédits à la consommation sont généralement plus élevés que les taux des crédits immobiliers. Les taux appliqués aux agents les plus solvables sont plus faibles que ceux appliqués aux débiteurs qui présentent des risques plus importants de défaillance.

- + Le taux d'intérêt nominal est celui qui repose sur un raisonnement à prix courants. Le **taux d'intérêt réel** est égal au taux d'intérêt nominal moins le **taux d'inflation**.

- + Il ne faut pas confondre le taux d'intérêt qui est un prix et l'intérêt qui est un **revenu**.

Il existe deux grandes conceptions du taux d'intérêt et de l'intérêt :

– Pour les économistes néoclassiques ou autrichiens, le taux d'intérêt est le prix du temps. L'agent qui prête une partie de son **épargne** renonce à consommer dans l'immédiat. Comme les agents ont une préférence (plus ou moins forte) pour le présent, l'intérêt compense le renoncement à la satisfaction immédiate. Dans cette perspective,

le taux d'intérêt se détermine sur le **marché des fonds prêtables** par confrontation entre l'offre qui émane des épargnants et la demande qui émane des emprunteurs (investisseurs). Le taux d'intérêt est donc le prix qui égalise l'épargne et l'**investissement**.

– Pour les économistes keynésiens, le taux d'intérêt est le prix de la **liquidité**. L'agent qui prête des fonds renonce à un **avoir** liquide (la **monnaie**) en contrepartie de **créances** moins liquides. Plus la **préférence pour la liquidité** de l'agent est forte, plus il exigera un taux d'intérêt élevé. Le taux d'intérêt se détermine donc sur le **marché** de la monnaie par confrontation de l'offre et de la demande de liquidités.

⇒ *Monnaie*

- *Effet de levier, Efficacité marginale du capital, EONIA, Marché interbancaire, Profitabilité, Structure par termes des taux d'intérêt, Taux de rentabilité financière, Taux directeur, Taux du marché au jour le jour*

Taux d'intérêt monétaire

Selon K. Wicksell (1851-1926) le taux d'intérêt monétaire (ou taux d'intérêt courant) est le **taux d'intérêt** qui se fixe sur le **marché** de la monnaie et qui égalise la quantité de monnaie offerte et la quantité de monnaie demandée. Lorsque le **taux d'intérêt naturel** est égal au taux d'intérêt monétaire, on est, selon K. Wicksell et G. Myrdal (1898-1987) en situation d'**équilibre monétaire**. Dans le cas contraire un **mécanisme cumulatif wicksellien** se déclenche.

⇒ *Monnaie*

- *Chômage wicksellien, Demande de monnaie, Effet de levier, Offre de monnaie, Taux d'intérêt réel*

Taux d'intérêt naturel

Selon K. Wicksell (1851-1926), le taux d'intérêt naturel est celui qui égalise la quantité offerte et la quantité demandée de fonds prêtables (donc l'épargne et l'**investissement**) dans une situation hypothétique où le **marché** des fonds prêtables ne serait pas affecté par les variables monétaires (par exemple si le **capital** est prêté en nature ou si la **création monétaire** n'alimente pas le marché des fonds prêtables). Le taux d'intérêt naturel correspond à la **rentabilité du capital**.

Lorsque le taux d'intérêt naturel est égal au **taux d'intérêt monétaire**, on est, selon K. Wicksell et G. Myrdal (1899-1992) en situation d'équilibre monétaire. Dans le cas contraire un **mécanisme cumulatif wicksellien** se déclenche.

⇒ *Monnaie*

- *Chômage wicksellien, Effet de levier*

Taux d'intérêt réel

Le taux d'intérêt réel est le **taux d'intérêt** nominal corrigé de l'**inflation**. Quand le taux d'inflation est faible (quelques pourcents) on retranche le **taux d'inflation** au taux d'intérêt nominal. Mais en toute rigueur, surtout lorsque le taux d'inflation est élevé, il faut passer par le rapport : $(1 + \text{taux d'intérêt}) / (1 + \text{taux d'inflation})$.

La prise en compte du taux d'intérêt réel joue notamment dans l'**effet de levier**.

➤ *Finances internationales, Mondialisation, Monnaie, Politique économique*

➔ *Collatéral, Crise de la zone euro, Dette du tiers-monde, Dette souveraine, Effet boule de neige, Obligations, Politique budgétaire, Soutenabilité de la dette, Structure par termes des taux d'intérêt*

Taux d'intermédiation financière

Le taux d'intermédiation financière est le rapport entre les **financements intermédiés** obtenus par les **entreprises** et le total des financements obtenus (intermédiés et directs).

On distingue :

– le taux d'intermédiation au sens étroit, qui ne prend en compte au numérateur du rapport que les **crédits** accordés par les **institutions financières** ;

– le taux d'intermédiation au sens large, qui prend en compte au numérateur l'ensemble des financements octroyés par les institutions financières aux entreprises (qu'il s'agisse des crédits ou des achats de **titres de créance** et des titres de propriété).

➤ *Monnaie*

➔ *Désintermédiation financière, Intermédiation financière, Règle des 3 D*

Taux d'investissement

Le taux d'investissement se définit par le rapport entre la **formation brute de capital fixe (FBCF)** et la **valeur ajoutée**. Il peut être calculé pour une **entreprise** ou bien pour une **branche** ou un **secteur d'activité**. Au niveau d'une économie, le taux d'investissement se mesure par le rapport entre la FBCF et le **produit intérieur brut (PIB)**. Il mesure l'effort d'**investissement** de la nation.

✚ Un taux d'investissement élevé est souvent perçu comme un effort de modernisation et donc de **compétitivité**.

✚ Ne pas confondre avec taux d'accumulation et taux d'autofinancement.

➔ *Capital et investissement, Croissance économique, Entreprises et système productif*

Taux d'ouverture

Le taux d'ouverture se définit par l'un des deux rapports suivants :

$$1. \frac{\text{Exportations}}{\text{PIB}} \times 100$$

✚ Ce rapport est également appelé taux d'exportation.

$$2. \frac{(\text{Exportations} + \text{Importations})/2}{\text{PIB}} \times 100$$

✚ Ces taux peuvent être calculés en **valeur** ou en **volume**.

✚ Le taux d'ouverture est l'indicateur habituellement utilisé pour mesurer le degré d'internationalisation des économies. L'augmentation du taux d'ouverture d'un pays est synonyme d'une plus grande sensibilité aux variations de **conjoncture économique** des autres pays.

➤ *Commerce international*

➔ *Autarcie, Compétitivité, Économie ouverte, Exportation, Importation, Taux de pénétration*

Taux d'utilisation des capacités de production

Le taux d'utilisation des capacités de production est le rapport entre les capacités utilisées (**travail** et **capital**) d'une **entreprise** ou d'une économie nationale et ses capacités disponibles.

Au niveau macroéconomique, c'est un indicateur de la **conjoncture économique**, un taux d'utilisation inférieur à 100 % correspond à un rythme de **croissance** inférieur à la **croissance potentielle**. Lorsque le taux d'utilisation s'approche de 100 %, l'économie est exposée soit à des goulots d'étranglement soit à des tensions inflationnistes.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur, Conjoncture économique, Déflation, Gap d'Okun, Inflation, Plein-emploi, Politique monétaire*

Taux de change

Le taux de change (ou cours du change) est le prix d'une **monnaie** exprimée en unités de monnaie étrangère. Le taux de change résulte de la confrontation de l'offre et de la demande de cette monnaie contre **devises** sur le **marché des changes**. Le fonctionnement du marché des changes et l'intervention éventuelle des **autorités monétaires** pour réguler les cours du change dépendent du **système monétaire international** en vigueur.

✚ Le taux de change entre deux **monnaies** se nomme taux de change bilatéral ; on peut calculer aussi un **taux de change effectif**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Changes fixes, Changes flottants, Cotation, Régime de change*

Taux de change d'équilibre fondamental

Le taux de change d'équilibre fondamental d'une économie est le **taux de change** qui assure à la fois l'équilibre interne et externe de cette économie.

Par équilibre interne, on entend la **croissance économique** la plus élevée possible, l'**inflation** étant maîtrisée. Le **taux de chômage** correspond alors au **taux de chômage naturel**.

Par **équilibre externe**, on entend un solde de la balance des transactions courante égal au **flux** structurel de capitaux avec le **reste du monde**.

✚ Le concept de taux de change d'équilibre fondamental a été proposé par J. Williamson (*The Exchange Rate System*, 1985) dans le cadre de sa théorie des **zones cibles**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Changes flottants*

Taux de change effectif

Le taux de change effectif de la **monnaie** d'un pays est un **indice synthétique** qui permet de retracer l'évolution de la valeur internationale de cette monnaie par rapport à un ensemble de monnaies (et non par rapport à une seule comme dans le taux de change bilatéral).

L'évolution du taux de change effectif est la moyenne pondérée des indices d'évolution des taux de change bilatéraux. En général, les coefficients de pondération dépendent de la structure du **commerce international** de ces pays.

➤ *Finances internationales*

➔ *Devise, Taux de change*

Taux de change nominal

Le taux de change nominal est celui qui se détermine sur le **marché des changes**. C'est le **prix relatif** de deux **monnaies** que l'on constate à un moment donné sur le marché des changes. Il ne prend pas nécessairement en compte les différences de **pouvoir d'achat** de ces deux monnaies.

➤ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Parité des pouvoirs d'achat, Taux de change, Taux de change réel*

Taux de change réel

Le taux de change réel se calcule en prenant en compte le rapport de **pouvoir d'achat** de deux

monnaies. Le taux de change réel est une mesure de la **compétitivité** prix d'un pays. On le calcule par la formule suivante : $[(\text{Prix nationaux}) \times (\text{Taux de change nominal})] / (\text{Prix étrangers})$

➤ *Finances internationales, Mondialisation*

➔ *Parité des pouvoirs d'achat, Taux de change, Taux de change nominal*

Taux de charge

➔ *Taux de dépendance*

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de **chômeurs** et la **population active** totale. On peut calculer des taux de chômage par âge (ou par sexe) en rapportant le nombre de chômeurs d'une tranche d'âge donnée (d'un sexe donné) à la population active totale du même âge (sexe).

✚ Ne pas confondre le taux de chômage et le **chômage**.

✚ Ne pas confondre avec **taux d'emploi**.

✚ Ne pas confondre avec **part des chômeurs**.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage, Part des chômeurs*

Taux de chômage d'équilibre

Le taux de chômage d'équilibre est celui qui s'établirait à long terme dans une économie en l'absence de chocs macroéconomiques. Le niveau de ce **taux de chômage** dépend de plusieurs facteurs :

– les conditions d'appariements entre **offre de travail** et **demande de travail** ;

– les institutions du **marché du travail** (modalités de négociations salariales, rôle des **syndicats**, existence de **minima sociaux**, modalités d'indemnisation du **chômage**, etc.).

Alors que le concept de **taux de chômage naturel** a un contenu normatif (il se réfère à l'idéal d'une **concurrence pure et parfaite** sur le marché du travail), le concept de taux de chômage d'équilibre relève d'une analyse positive. Il s'agit de déterminer, compte tenu du contexte institutionnel d'une économie à un moment donné, quelle est la part du chômage qui dépend de ces caractéristiques structurelles et frictionnelles et celle qui découle d'une insuffisance de la **demande globale** (qui est à l'origine du **chômage conjoncturel**). Il s'agit aussi de s'interroger sur le caractère optimal ou non du niveau du taux de chômage d'équilibre.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage, Chômage d'équilibre, Défaut de coordination*

Taux de chômage naturel

Le taux de chômage naturel, est, selon M. Friedman (1912-2006, prix Nobel 1976), le **taux de chômage** compatible avec une **inflation** nulle. Le terme de « naturel » se justifie parce qu'il correspond, selon Friedman, à la position spontanée de l'économie en l'absence d'interventionnisme public. Il s'agit donc d'un taux de chômage incompressible dû aux comportements individuels de recherche d'**emploi** dans un contexte institutionnel donné qui détermine le degré de flexibilité du marché du travail.

✚ Pour l'économie de l'offre, le taux de chômage naturel est identique au **taux de chômage non inflationniste ou NAIRU**.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage, Chômage d'équilibre, Monétarisme, Taux de chômage d'équilibre*

Taux de chômage non inflationniste (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment ou NAIRU)

Le taux de chômage non inflationniste ou NAIRU est le **taux de chômage** qui n'accélère pas l'**inflation**. La mesure du NAIRU suppose d'estimer statistiquement la **courbe de Phillips** pour en déduire la valeur du **NAIRU**.

Pour E. Phelps (prix Nobel 2006), le NAIRU n'est rien d'autre que le **taux de chômage naturel** compte tenu des structures du **marché du travail** et le degré de **flexibilité de l'emploi**. Mais les keynésiens considèrent que le taux de chômage dépend aussi de la norme d'inflation fixée.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage, Chômage d'équilibre, Courbe de Phillips, Modèle WS/PS, Taux de chômage d'équilibre*

Taux de couverture

Le taux de couverture se définit par le rapport :

$$\frac{\text{Valeur des exportations}}{\text{Valeur des importations}} \times 100$$

✚ Un commerce extérieur équilibré correspond à un taux de couverture de 100 % si les **importations** et les **exportations** sont toutes les deux évaluées selon les mêmes modalités, c'est-à-dire soit **coût assurance-fret**, soit **franco à bord**. Si le taux est inférieur à 100 le commerce extérieur est déficitaire, s'il est supérieur, le commerce extérieur est excédentaire.

☉ *Commerce international*

➔ *Balance des paiements*

Taux de création d'emplois

Le taux de création d'emplois est égal au rapport entre le nombre d'**emplois** créés au cours d'une année et le nombre moyen d'emplois au cours de la même année.

☉ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Destruction créatrice, Taux de chômage, Taux de destruction d'emplois, Taux de réallocation d'emplois*

Taux de croissance effectif

Le taux de croissance effectif est l'un des **taux de croissance** de l'économie définis par R. Harrod (1900-1978) qui distingue :

– le taux de croissance effectif g , qui est le taux de croissance observé dans l'**économie** à un moment donné. L'épargne étant une fonction constante du **revenu** Y ($S = sY$, avec s , la **propension marginale à épargner**), le taux de croissance g est tel que :

$$g = \frac{\Delta K}{K} = \frac{\Delta Y}{Y} = \frac{s}{v}$$

Avec ΔK pour l'accroissement du capital et v un **coefficient de capital** v , constant ;

– le taux de croissance garanti ou justifié, gw . C'est le taux qui assure la pleine utilisation du **capital** ou plus exactement la pleine utilisation souhaitée du capital par les **entreprises**. Il doit donc correspondre à leurs **anticipations**.

La fonction d'investissement désiré retenue par Harrod est une relation de type **accélérateur** $I^* = \beta Y$ (I^* représentant l'investissement désiré et β le coefficient d'accélération). Il suppose en effet que l'investissement est induit par une variation de **revenus**. Cette fonction d'investissement exprime implicitement la recherche d'un certain **taux de profit** par les entrepreneurs.

Le taux de croissance justifié est donc celui qui satisfait les entrepreneurs en garantissant que l'investissement effectif soit égal à l'investissement désiré : $I = I^*$

$$I = sY = I^* = \beta \Delta Y$$

$$\text{d'où } g = \frac{\Delta Y}{Y} = \frac{s}{\beta}$$

– le taux de croissance naturel gn . C'est le **taux de croissance potentielle** de la **production** qui résulte du **plein-emploi** de la **population active** disponible. Il est fonction du taux de croissance de la population active disponible (n) soit : $g_n = n$

➔ *Croissance économique*

Taux de croissance garanti

☉ *Croissance économique*

➔ *Taux de croissance effectif*

Taux de croissance justifié

- ⊕ Croissance économique
- ➔ Taux de croissance effectif

Taux de croissance naturel

- ⊕ Croissance économique
- ➔ Taux de croissance effectif

Taux de défaut

Le taux de défaut est un ratio entre le nombre de débiteurs qui font défaut à une échéance donnée et le nombre de **prêts** accordés sur cette période. Par exemple, si trois emprunts n'ont pas été remboursés sur un total de 200 **crédits**, le taux de défaut est de 1,5 %.

- ⊕ Lorsqu'une **banque** constate une hausse du taux de défaut elle accorde moins de crédits ou affine son étude des dossiers de crédits afin de réduire le taux de défaut. Le comportement des banques est donc pro-cyclique : la contraction des crédits accordés risque de déprimer l'activité économique et de provoquer davantage de défauts.
- ⊕ *Entreprises et système productif, Finances internationales, Monnaie*
- ➔ *Accélérateur financier, Agence de notation, Credit crunch, Crédits subprimes, Crise des subprimes, Cycle du crédit, Défaut de paiement, Risque de crédit, Risque de défaut, Soutenabilité de la dette*

Taux de dépendance

Le taux de dépendance ou taux de charge est le rapport exprimé en pourcentage entre le nombre d'**inactifs** et le nombre des **actifs**. Il permet donc de mesurer le « poids » des inactifs (retraités et jeunes, etc.) par rapport aux actifs.

- ⊕ L'augmentation du taux de dépendance est souvent évoquée pour justifier les problèmes financiers des régimes de **retraite par répartition** et préconiser l'introduction (partielle ou totale) d'un système de **retraite par capitalisation**.

Il faut remarquer que l'évolution de la situation financière des régimes de retraite par répartition ne dépend pas de la seule évolution démographique. Il faut aussi tenir compte de la **conjoncture économique** qui influence le nombre d'actifs occupés et donc le montant des ressources des organismes de protection sociale. Il est alors plus judicieux de calculer le rapport (inactifs + chômeurs) / nombre d'actifs. Ce dernier rapport a l'avantage de montrer que les problèmes de financement des régimes de retraite par répartition sont démographiques mais aussi économiques.

- ⊕ *Protection sociale*
- ➔ *Retraite, Taux d'activité*

Taux de destruction d'emplois

Le taux de destruction d'emplois est égal au rapport entre le nombre d'**emplois** détruits au cours d'une année et le nombre moyen d'emplois au cours de la même année.

- ⊕ *Marché du travail, emploi et chômage*
- ➔ *Destruction créatrice, Taux de chômage*

Taux de flexion

Le taux de flexion désigne le rapport entre la réduction du nombre de **chômeurs** et les créations nettes d'**emplois** (créations-suppressions).

Si le taux de flexion est inférieur à 1, cela signifie qu'il faut une création de plus de *n* emplois pour obtenir une réduction de *n* chômeurs. Un faible taux de flexion indique ainsi que, parmi les **inactifs**, un certain nombre souhaite travailler.

- ⊕ On parle de « flexion conjoncturelle des taux d'activité » pour désigner le fait que, en cas de reprise conjoncturelle de la **croissance économique**, le poids des **actifs** dans la population (**taux d'activité**) tend à se gonfler. En effet, certains **inactifs** se portent demandeurs d'emploi (des **chômeurs découragés** notamment).
- ➔ *Marché du travail, emploi et chômage*

Taux de la facilité de dépôt

Dans le cadre de la **politique monétaire** conventionnelle de la **Banque centrale européenne** (BCE), le taux de la facilité de dépôt est le **taux d'intérêt** versé aux banques de second rang qui déposent des **liquidités** auprès de la **banque centrale**. Il s'agit de l'un des **taux directeurs** de la BCE. C'est le taux plancher du **marché interbancaire** : en effet, aucune **banque de second rang** n'accepte de recevoir sur le marché une rémunération inférieure à celle qui est versée par la banque centrale.

- ⊕ Dans le cadre de la **politique monétaire non conventionnelle**, la Banque centrale peut appliquer un taux d'intérêt négatif sur les dépôts des banques de second rang.
- ➔ *Monnaie*

Taux de la facilité de prêt marginal

Dans le cadre de la **politique monétaire** conventionnelle de la **Banque centrale européenne** (BCE), le taux de la facilité de prêt marginal est le **taux d'intérêt** que doivent verser les **banques de second rang** lorsqu'elles souhaitent obtenir directement des **liquidités** auprès de la banque centrale. Il s'agit de l'un des **taux directeurs** de la BCE. C'est le taux plafond du **marché interbancaire** : en effet, aucune **banque de second rang** n'acceptera

d'emprunter sur le marché à un taux supérieur à celui qui est assuré par la banque centrale.

➔ *Monnaie*

Taux de marge

Le taux de marge est le rapport entre l'**excédent brut d'exploitation** et la **valeur ajoutée** (ou, au niveau macroéconomique, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le **produit intérieur brut**).

✚ Le taux de marge est l'un des indicateurs de **rentabilité**.

➞ *Comptabilité nationale, Entreprises et système productif, Marchés et prix*

➔ *Profit, Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière, Taux de rentabilité interne (TRI)*

Taux de participation au marché du travail (ou taux de participation à la population active)

Le taux de participation au marché du travail mesure la proportion d'une population en âge de travailler qui a effectivement un **emploi** ou est à la recherche d'un emploi.

Cette mesure est un complément utile de celle du taux de chômage. En effet, il peut arriver que le taux de chômage diminue sans que la situation de l'emploi ne s'améliore, ce qui est mis en évidence par la baisse du taux de participation au marché du travail (provoquée par une augmentation de l'effectif des **chômeurs découragés** qui deviennent inactifs).

➞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Chômage*

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est le rapport entre l'effectif des personnes en situation de **pauvreté** et la population totale considérée.

➞ *Revenu*

➔ *Intensité de la pauvreté, Seuil de pauvreté*

Taux de pénétration

Le taux de pénétration indique la part de la demande intérieure qui est satisfaite par des **importations**. Le taux de pénétration se définit par le rapport :

$$\frac{\text{Valeur des importations}}{\text{Valeur de la demande intérieure}} \times 100$$

✚ La demande intérieure est donnée par la somme algébrique suivante :

$$\text{PIB} + \text{Importation} - \text{Exportations}$$

✚ Ne pas confondre avec le **taux d'importation**.

➞ *Commerce international*

➔ *Taux d'ouverture*

Taux de plus-value

Dans la **théorie marxiste**, le taux de plus-value est le rapport entre la **plus-value** et le **capital variable**. Ce taux, appelé aussi taux d'exploitation, est le rapport entre la survalue créée par la **force de travail** et la **valeur d'échange** de cette force de travail.

✚ On dit parfois, mais la formulation est contestable, que le taux de plus-value est le rapport entre le travail non payé et le travail payé.

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Exploitation, Loi de la valeur*

Taux de prélèvement obligatoire

Le taux de prélèvements obligatoires se définit par le rapport :

$$\frac{\text{prélèvements obligatoires}}{\text{PIB}} \times 100$$

Il est l'indicateur le plus utilisé dans les comparaisons internationales pour mesurer le degré d'intervention de l'**État**. Il doit cependant être interprété avec prudence car sa valeur est sensible au degré de socialisation de certaines consommations (par exemple la santé et l'éducation) et à l'importance du système de **redistribution** qui varie d'un pays à l'autre.

➞ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Consommation socialisée, Taux d'imposition, Taux de pression fiscale*

Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale se définit par le rapport entre le total des **impôts** et des **taxes** et le **produit intérieur brut**. Il s'agit d'un indicateur utilisé en général au niveau macroéconomique.

✚ Ne pas confondre avec le **taux de prélèvements obligatoires**.

➞ *Économie publique*

➔ *Budget, Taux d'imposition*

Taux de profit

Dans un sens général, le taux de profit désigne le rapport entre les **profits** et les capitaux engagés.

Il est alors synonyme de **taux de rentabilité économique**.

Dans la **théorie marxiste**, le taux de profit est le rapport entre la **plus-value** et la somme du **capital constant** et du **capital variable**.

⇒ *Revenus*

➔ *Baisse tendancielle du taux de profit, Taux de marge, Taux de rentabilité économique, Taux de rentabilité financière*

Taux de réallocation d'emplois

Le taux de réallocation d'emploi est égal à la somme du **taux de création d'emplois** et du **taux de destruction d'emploi**. Les évolutions de l'**emploi** et du **chômage** sont fortement liées à la valeur de ce taux car dans une économie en croissance, il y a en permanence des emplois détruits et des emplois créés en liaison avec le processus de **destruction créatrice**. L'emploi augmente si le taux de création est supérieur au taux de destruction et le **taux de chômage** sera d'autant plus faible que la transition des **actifs** entre emplois détruits et emplois créés sera plus rapide.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Taux de chômage*

Taux de remplacement à la liquidation

Le taux de remplacement à la liquidation est le rapport entre la première pension de **retraite** versée et le dernier **revenu d'activité**.

⇒ *Protection sociale, Revenus*

➔ *Retraite, Retraite par répartition, Sécurité sociale*

Taux de rendement actuariel brut (TRAB)

Le taux de rendement actuariel brut ou TRAB (*yield to maturity* en anglais) désigne le **taux d'intérêt** annuel qui est réellement perçu par celui qui détient une obligation jusqu'à son terme. Le terme « brut » signifie que le TRAB n'intègre pas l'incidence de la fiscalité.

Lorsque l'acheteur d'une obligation la garde jusqu'à son échéance, le TRAB est alors le taux d'intérêt nominal. Par exemple, une obligation dont le prix d'émission, la valeur actuelle (VA) est de 1 000 euros, dont le taux d'intérêt nominal (i) est de 0,03, soit 3 %, atteindra lors de l'échéance (10 ans) une valeur de 1 344 euros. En effet, puisque l'obligation est conservée par son détenteur, la valeur future de cette obligation (1 344 euros) est égale à la valeur d'émission (1 000 euros) à laquelle s'applique le jeu des intérêts composés pendant 10 ans ($VF = VA \times (1 + i)^n$).

Par contre, si un **investisseur** achète une obligation sur le **marché financier secondaire**, son cours sera différent de son prix d'émission. Dans ce cas, le TRAB est alors le taux de rentabilité ou le **taux d'actualisation** pour lequel le prix du titre est égal à la somme de la valeur actualisée des revenus futurs, revenus essentiellement composés du remboursement du capital de l'obligation et des intérêts composés. La valeur du TRAB est en général différente de celle du taux d'intérêt nominal du titre.

On calcule le TRAB de la façon suivante :

$$\text{TRAB} = (VF/\text{Cours de l'obligation})^{1/n} - 1$$

⇒ *Capital et investissement, Consommation et épargne*

➔ *Actualisation, Risque, Taux de rendement interne (TRI), Valeur actualisée nette*

Taux de rendement interne (TRI)

Le taux de rendement interne (TRI) est le **taux d'actualisation** qui égalise la valeur actuelle des flux attendus de recettes d'un **investissement** et la dépense que celui-ci nécessite. Autrement dit, le TRI est le taux d'actualisation pour lequel la **valeur actualisée nette** est égale à 0.

Par exemple, pour un investissement de 14 009 euros qui génère un flux de recettes de 5 000 euros pendant 3 ans, le TRI est la solution de l'équation :

$$[5\,000/(1+i)] + [5\,000/(1+i)^2] + [5\,000/(1+i)^3] = 14\,009 \text{ euros}$$

Ici, le TRI solution de l'équation est égal à 3,5 %.

Un TRI positif ne conduit pas nécessairement à réaliser l'investissement. En effet, il faut également que le TRI soit supérieur au **taux d'intérêt réel**, c'est-à-dire à ce que rapporterait un placement ou encore à ce que coûterait l'emprunt des fonds nécessaires au financement de l'investissement.

✚ Le TRI est une méthode d'évaluation de la **rentabilité** de l'investissement.

✚ L'évaluation des recettes futures pose le problème de leurs prévisions et donc des **anticipations** des **entrepreneurs**. Dans la **théorie keynésienne** l'**efficacité marginale du capital** est en fait le TRI.

⇒ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Effet de levier, Profitabilité, Q de Tobin, Rentabilité, Rentabilité économique, Rentabilité financière, Taux de rentabilité économique, Taux d'intérêt, Taux de rentabilité financière, Théorème Modigliani-Miller*

Taux de rentabilité économique

➔ *Rentabilité économique*

Taux de rentabilité financière

→ Rentabilité financière

Taux de salaire

Le taux de salaire est la rémunération unitaire du **travail**. Par exemple, le **revenu** obtenu pour une heure de travail est le taux de salaire horaire.

- ✚ Il ne faut pas confondre le taux de salaire, qui est un **prix**, et le **salaire** qui est un revenu. Le salaire est égal au taux de salaire multiplié par le temps de travail effectué.

→ Marché du travail, emploi et chômage, Revenus

Taux de survie des entreprises

Le taux de survie des entreprises à n années est la proportion d'**entreprises**, créées ou reprises une année donnée, qui ont atteint leur n ème anniversaire. Il s'agit d'un indicateur de **conjoncture économique**.

→ Fluctuations et crises économiques, Marchés et prix

→ Cluster, Concurrence, Entrepreneur, Faillite, Start-up

Taux de syndicalisation

Le taux de syndicalisation est le rapport entre le nombre de salariés syndiqués et le nombre total de salariés (exprimé le plus souvent en pourcentage). Le taux de syndicalisation diffère selon les secteurs d'activité (par exemple il est plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé) et selon les pays.

- ✚ La comparaison des taux de syndicalisation entre pays doit être interprétée avec prudence (pour certains pays, l'adhésion est quasi obligatoire).

→ Marché du travail, emploi et chômage

→ Fordisme, Syndicat, Théorie de la régulation

Taux directeur

Un taux directeur est un **taux d'intérêt** pratiqué par la **banque centrale** dans le cadre de sa politique de gestion de la **liquidité** du système bancaire. En agissant sur ce taux, la banque centrale influence le coût du **refinancement** et, surtout, elle transmet au **marché** des informations sur les orientations de sa **politique monétaire**.

- ✚ Au sein de la **zone euro**, les principaux taux directeurs sont : le taux des **opérations principales de refinancement**, le taux de la **facilité de dépôt** et le taux de la **facilité de prêt marginal**. Le **taux du marché au jour le jour** (EONIA) fluctue normalement autour du taux des opérations principales de refinancement.

- ✚ Ne pas confondre taux directeur et EONIA.

→ Monnaie

→ Canaux de transmission de la politique monétaire, Forward guidance, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Repo

Taux du marché au jour le jour

Le taux du marché au jour le jour est le **taux d'intérêt** qui se fixe sur le **marché** de la **liquidité** banque centrale à 24 heures. Ce taux est, pour les **banques**, la principale indication du coût du **refinancement bancaire**. Dans le cadre de la **politique monétaire**, la **banque centrale** intervient pour influencer le taux du marché au jour le jour (**open market**).

- ✚ Au sein de la zone euro, le taux du marché au jour le jour est l'EONIA.

→ Monnaie

→ Banque centrale, Marché interbancaire

Taux marginal de substitution

En **microéconomie**, le taux marginal de substitution (TMS) entre deux biens Y et X le long d'une **courbe d'indifférence**, mesure la variation infinitésimale (ΔY) de la quantité consommée du bien Y qui est nécessaire pour compenser une variation infinitésimale de la quantité consommée du bien (ΔX).

Lorsqu'on se déplace sur une courbe d'indifférence, l'un des biens se substitue à l'autre. Si la quantité de l'un des biens diminue, la quantité de l'autre augmente et les variations sont de signe opposé. Le TMS est donc de signe négatif.

$$TMS = - \Delta Y / \Delta X$$

Le TMS est donc le taux auquel le consommateur substitue un bien à l'autre tout en gardant le même niveau d'**utilité**.

- ✚ Le TMS est égal à la pente de la courbe d'indifférence en un point.

→ Consommation et épargne, Marchés et prix

→ Taux marginal de substitution technique, Théorie néoclassique

Taux marginal de substitution technique

En **microéconomie**, le taux marginal de substitution technique (TMST) entre deux **facteurs de production** K (capital) et L (travail) le long d'un **isoquant**, mesure la variation infinitésimale (ΔK) de la quantité d'un facteur qui est nécessaire pour compenser la variation infinitésimale de l'autre facteur (ΔL).

Lorsqu'on se déplace sur un **isoquant**, l'un des facteurs se substitue à l'autre. Si la quantité de l'un des facteurs diminue, la quantité de l'autre

augmente et les variations sont de signe opposé. Le TMST est donc de signe négatif.

$$\text{TMST} = - \Delta K / \Delta L$$

Le TMST est donc le taux auquel le producteur substitue un facteur à l'autre tout en gardant le même niveau de **production**.

✚ Le TMST est égal à la pente de l'isoquant en un point.

⊖ *Marchés et prix*

➔ *Substituabilité des facteurs, Théorie néoclassique*

Taux repo

➔ *Repo*

Taux usuraire

➔ *Usure*

Taxation optimale

➔ *Fiscalité optimale*

Taxe

Une taxe est une prestation pécuniaire perçue par voie d'autorité et à titre définitif par les pouvoirs publics. Ses caractéristiques sont identiques à celles de l'**impôt**. Mais une taxe vise à couvrir les charges liées à un **service public** particulier (exemple : taxe de ramassage des ordures ménagères). C'est donc une recette « affectée », ce qui n'est pas le cas de l'impôt.

✚ En pratique, la distinction entre taxe et impôt n'est pas toujours claire. Ainsi, la **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** est en fait un impôt et non une taxe.

⊖ *Économie publique, Politique économique*

➔ *Budget, Fiscalité, Impôt, Pression fiscale, Taux d'imposition*

Taxe au carbone ajouté (TCA)

La taxe sur le carbone ajouté, proposée par certains économistes, serait une taxe sur tous les biens et services commercialisés. Elle s'inspire du modèle de la **taxe sur la valeur ajoutée**, à la différence que la base d'imposition est le contenu ajouté en carbone à chaque stade du processus de production (**production** elle-même, transport, vente). L'incorporation d'une taxe sur le carbone ajouté dans le **prix** conduit à révéler aux acheteurs la « vérité du coût carbone » des produits qu'ils utilisent.

La taxe sur le carbone ajouté serait un nouvel instrument de la **fiscalité écologique** destiné à lutter contre le réchauffement climatique. Ses avantages résident dans la simplicité de son principe puisque

cette taxe doit s'appliquer à toutes les transactions économiques. Par ailleurs, appliquée aux **importations**, la taxe sur le carbone ajouté fournit une solution simple à l'épineux problème des **entreprises** qui délocalisent une partie de leur production vers les espaces où la **réglementation** environnementale est moins contraignante, voire absente (« **fuites de carbone** »). Elle permettrait aussi d'éviter d'instaurer sur les importations une taxe carbone aux frontières comme certains le proposent.

La principale difficulté de la mise en œuvre de la taxe sur le carbone ajouté est d'évaluer la quantité des émissions de carbone qui doit être imputée aux différents **agents économiques** à chaque étape de la chaîne de production et de distribution. Il faut en effet élaborer un système standardisé de comptabilisation du carbone.

⊖ *Économie et écologie, Politique économique*

➔ *Dumping environnemental, Effet externe, Incitation, Politique climatique, Sommet de Copenhague, Taxe carbone*

Taxe carbone

La taxe carbone est une **taxe** qui frappe les produits (carburants notamment) dont l'utilisation conduit à l'émission du principal gaz à effet de serre (le CO₂). La mise en place de cette taxe vise à donner un « **signal prix** » aux consommateurs et à les inciter à utiliser moins de produits qui génèrent des gaz à effet de serre. Il s'agit donc de l'une des procédures qui permet d'internaliser les **externalités** négatives liées à l'utilisation des énergies fossiles.

⊖ *Économie et écologie, Politique économique*

➔ *Fiscalité écologique, Incitation, Sommet de Copenhague*

Taxe globale

Les taxes globales sont des prélèvements fiscaux dont la mise en place est périodiquement proposée afin de financer des **biens collectifs** ou des **biens communs** mondiaux (environnement, santé, stabilité financière, etc.). La mise en place de taxes globales suppose un renforcement de la **gouvernance mondiale**.

⊖ *Mondialisation*

➔ *Biens collectifs mondiaux, Fiscalité écologique, Gouvernance, Taxe Tobin*

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA), créée en France en 1954, est un **impôt** sur la consommation finale prélevé à l'occasion des achats de biens et **services**.

Chaque participant au processus de production et de distribution des biens et services ne paie qu'à proportion de la **valeur ajoutée** qu'il crée. En effet, chacun applique à ses ventes le taux de TVA correspondant à la nature des produits et déduit de ce montant la TVA acquittée sur ses achats (**consommations intermédiaires** et **biens d'équipement**).

+ La TVA est un **impôt indirect**.

☞ *Économie publique*

➔ *Fiscalité, Impôt direct, Incidence fiscale, Neutralité fiscale*

Taxe Tobin

L'économiste J. Tobin (1918-2002, prix Nobel 1981) a proposé en 1978 de mettre en place une **taxe** sur les mouvements internationaux de capitaux afin de limiter la **spéculation**. Cette taxe, caractérisée par un taux modeste (0,5 % ou 1 %), permettrait de rendre les **taux de change** moins volatils et les **ressources** qu'elle permettrait de dégager pourraient financer une **aide publique au développement (APD)**.

+ Les défenseurs de la taxe Tobin insistent sur la nécessité de « mettre du sable dans les rouages de la finance internationale » et de réguler la **globalisation financière**. À l'occasion de la **crise des subprimes**, un certain nombre de responsables politiques se sont prononcés en faveur de l'instauration d'une taxe sur les transactions financières internationales.

+ Les détracteurs de la taxe Tobin soulignent la difficulté de mise en place d'un tel dispositif (qui suppose l'accord de l'ensemble des pays pour éviter les fuites de capitaux) et contestent l'efficacité du dispositif quant à la lutte contre la spéculation.

+ La taxe Tobin est restée à l'état de projet. J. Tobin s'est toujours montré réticent à l'égard de l'altémondialisme.

☞ *Finances internationales*

➔ *Gouvernance mondiale, Stabilité financière, Volatilité*

Taylorisme

Le taylorisme est un mode d'organisation du travail qui repose sur la séparation entre la conception du travail et son exécution. Cette dernière donne lieu à une parcellisation des tâches ainsi qu'une accélération du rythme de **travail** par le chronométrage des tâches pour accroître les **gains de productivité** et minimiser les **coûts moyens**. Ses principes sont issus de l'**organisation scientifique du travail**.

+ Selon l'École de la régulation, l'intensification du travail résultant du taylorisme est une composante essentielle du compromis fordiste.

+ Le taylorisme s'est progressivement étendu au **secteur tertiaire** et aux pays émergents.

➔ *Crise du fordisme, Fordisme, Organisation scientifique du travail (OST), Rapport salarial, Toyotisme, Travail à la chaîne*

Technostructure

Selon J. K. Galbraith (1908-2006) (*Le nouvel État industriel*, 1967), la technostructure désigne l'équipe de **managers** disposant du véritable pouvoir dans la grande **entreprise**. Le pouvoir de la technostructure provient de l'évolution du **progrès technique** et de la complexité croissante des opérations de **production** (des « impératifs de la technologie »). Il prend également sa source dans les exigences de la « planification » des grandes **firms**.

+ Selon J. K. Galbraith, la technostructure ne recherche pas la **maximisation du profit**, mais plutôt celle du **chiffre d'affaires**.

+ La **théorie de l'agence** conduit à critiquer cette approche et met l'accent sur la nécessité d'inciter les managers à agir conformément aux intérêts des **actionnaires**.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Capitalisme managérial, Concentration, Coûts d'agence, Gouvernance d'entreprise, Pouvoir de marché*

Teneur de marché (market maker)

Les teneurs de marché sont des opérateurs (généralement des institutions financières) qui s'engagent sur un **marché** donné à proposer une **cotation** (sur un **titre** ou sur une **marchandise**) dès lors qu'un autre opérateur l'interroge. Ils acceptent donc de servir de contrepartie pour toute opération d'achat ou de vente de l'actif qui fait l'objet du marché. Ils assurent la **liquidité** du marché. Le teneur de marché propose une « fourchette » de prix (prix de vente et prix d'achat) et tire son revenu de cette différence de **prix**.

☞ *Finances internationales, Marchés et prix*

➔ *Marché à terme, Marché dérivé, Marché des changes, Risque de marché, Risque opérationnel*

Tendance (trend)

Une tendance (*trend*) peut concerner :

- une série chronologique ;
- le rythme moyen de **croissance** en longue période.

☞ *Croissance économique, Fluctuations et crises économiques*

Termaillage (*leads and lags*)

Le termaillage consiste à accélérer ou retarder les règlements en **devise** afin de profiter de leur évolution favorable. Par exemple si un importateur anticipe une appréciation de la devise de règlement, il tentera d'avancer le paiement de sa dette en devises. Ces choix temporels expliquent l'usage des termes « *leads* » et « *lags* » en anglais (avance et retard).

- + Ces opérations peuvent avoir un effet déstabilisateur sur les **cours du change**.
- ⊖ *Commerce international, Finances internationales*
- ➔ *Spéculation*

Termes de l'échange

Les termes de l'échange sont des rapports de prix entre produits ou familles de produits.

Il existe plusieurs mesures des termes de l'échange :

- les termes de l'échange nets se calculent par le rapport :

(Indice synthétique des prix à l'exportation/Indice synthétique des prix à l'importation) × 100

- les termes de l'échange bruts se calculent de la façon suivante :

(Indice synthétique des volumes exportés/Indice synthétique des volumes importés) × 100

- les termes de l'échange factoriels ou capacité d'importation par unité de facteur de production *d* se calculent de la façon suivante :

(Indice du prix des exportations/Indice du prix des importations) multiplié par la productivité des exportations

- les termes de l'échange revenu se calculent de la façon suivante :

(Indice des recettes d'exportation/Indice des prix des importations) × 100

- + Le débat sur la **dégradation des termes de l'échange** est ancien en **économie du développement**. Aujourd'hui, plutôt qu'une tendance séculaire à la baisse, on observe une fluctuation des termes de l'échange.
- ⊖ *Commerce international, Économie du développement, Marchés et prix*
- ➔ *Compétitivité, Taux de couverture*

Territoire économique

Selon la **comptabilité nationale**, le territoire économique de la France comprend :

- le territoire géographique métropolitain y compris les départements d'outre-mer (DOM) ;
- l'espace aérien national, les eaux territoriales, la partie du plateau continental située dans les eaux internationales sur laquelle la France dispose de droits exclusifs ;

- les enclaves territoriales situées dans d'autres pays et utilisés par des **administrations publiques** françaises ;

- les **zones franches**, entrepôts industriels et usines sous contrôle douanier français ;

- les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.

- + Les territoires d'outre-mer (TOM) ne sont pas inclus dans le territoire économique et font donc partie du **reste du monde**. Il en est de même, pour les enclaves extraterritoriales utilisées par les administrations publiques d'autres pays ou par les organisations européennes ou internationales en vertu de traités internationaux ou d'accords entre États.

⊖ *Comptabilité nationale*

➔ *Balance des paiements*

Tertiarisation

La tertiarisation désigne la montée des activités de **services** dans les économies contemporaines au détriment de l'**agriculture** et de l'**industrie**. Le **secteur tertiaire** représente plus de 70 % de l'**emploi** total et de la **valeur ajoutée** dans les pays de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE).

Cette situation prévue par la **loi des trois secteurs** doit cependant être nuancée car elle résulte d'un double phénomène :

- d'une part, on assiste à une forte expansion des services aux **entreprises** (processus de gestion plus complexes, effort croissant de recherche, etc.) ;

- d'autre part, les entreprises industrielles peuvent confier certaines opérations qu'elles effectuaient auparavant à des entreprises de services (**externalisation**). Il y a donc développement des interactions des activités industrielles et tertiaires.

- + La tertiarisation se développe aussi dans les **pays en développement** avec une urbanisation très rapide de ces économies et avec la **délocalisation** de certaines activités de service.

⊖ *Entreprises et système productif, Productivité*

➔ *Décomposition internationale des processus productifs (DIPP), Économie de la connaissance, Firme-réseau, Frontière de la firme, Industrialisation, Loi de Baumol, Secteur d'activité*

Test de résistance (*stress test*)

Les tests de résistance bancaires (*stress tests* bancaires) sont des tests qui mettent à l'épreuve une banque (ou un ensemble de banques) en la confrontant à un scénario économique extrême (fort ralentissement de la **croissance économique**, hausse du **taux de chômage**, accélération de l'**inflation**, défaillances d'entreprises), afin d'évaluer si

la banque concernée a des **fonds propres** suffisants pour absorber ce choc.

- ✚ Une opération de test de résistance a été appliquée à l'ensemble des banques de la zone euro en novembre 2013 dans le cadre de la mise en place de l'**Union bancaire**.

☞ *Monnaie*

- ➔ *Crise bancaire, Fonds propres prudentiels bancaires, Mécanisme de supervision unique (MSU), Règles prudentielle, Risque de système, Solvabilité, Système européen de surveillance financière (SESF)*

Théorème

Un théorème est une proposition qui est logiquement déduite à partir des axiomes d'une **théorie** et/ou des théorèmes précédemment démontrés.

☞ *Épistémologie économique*

- ➔ *Déduction, Théorème d'Haavelmö, Théorème d'impossibilité, Théorème de Coase*

Théorème d'Arrow

Selon le théorème de K. Arrow (prix Nobel 1972) ou encore théorème d'impossibilité, énoncé en 1951, rien n'assure que l'agrégation des choix individuels rationnels conduise à un choix collectif rationnel. C'est ce que montre le **paradoxe de Condorcet**.

Il est donc impossible d'établir un choix démocratique des préférences collectives compte tenu du grand nombre de votants, de la multiplicité des options et du libre arbitre des électeurs.

Selon K. Arrow, si l'on rejette la possibilité de comparaisons interpersonnelles d'**utilité**, la seule modalité de passage des préférences individuelles aux préférences collectives est dictatoriale.

- ✚ Sur la base de cette analyse, K. Arrow s'efforce de définir des conditions de choix collectif qui ne soient pas dictatoriales. Il montre que seule la recherche du consensus permet de définir des choix collectifs dans ces conditions. K. Arrow ajoute dans *Choix collectif et préférences individuelles* : « Tout point de vue qui dépend du consensus exclut le mécanisme du marché de l'ensemble des fonctions de **bien-être** collectif, puisque ce mécanisme ne peut tenir compte des motivations altruistes nécessaires à l'établissement du consensus. »
- ✚ Certains économistes libéraux actuels utilisent ce théorème pour critiquer l'intervention de l'État telle qu'elle est justifiée par l'économie du **bien-être**. En effet cette dernière préconise une intervention publique respectant les choix individuels, mais le théorème démontre que cela est impossible.

☞ *Économie publique, Marchés et prix*

- ➔ *École des choix publics, Fonction d'utilité collective, Optimum de Pareto*

Théorème d'équivalence Ricardo-Barro

Le théorème d'équivalence de D. Ricardo (1772-1823), amendé par R. Barro dans un article de 1974, montre que le financement des **dépenses publiques** a les mêmes effets économiques qu'il soit assuré par l'**impôt** ou par l'emprunt. Les effets macroéconomiques des dépenses publiques sont donc indifférents à leur mode de financement.

Le théorème d'équivalence s'est imposé comme une référence dans la critique du keynésianisme : l'endettement de l'État pour financer une hausse des dépenses publiques ne provoque pas d'effets positifs. En effet, selon R. Barro, les **agents économiques** vont réduire leur **consommation** et accroître leur épargne pour plusieurs raisons :

- en prévision des impôts à payer dans le cas où les dépenses publiques sont financées par l'impôt ;
- pour léguer aux générations suivantes des sommes nécessaires au paiement des impôts supplémentaires (hypothèse d'**altruisme** intergénérationnel) dans le cas où les dépenses publiques sont financées par l'emprunt.

Les effets stimulants de la **politique budgétaire** sont alors totalement neutralisés.

Ce théorème n'est pas corroboré par la majorité des tests empiriques réalisés. Néanmoins, ces études soulignent l'existence d'effets « ricardiens » pour les pays dont le niveau de dette publique est jugé préoccupant et pour les ménages dépassant un certain seuil de revenu.

☞ *Économie publique, Politique économique*

- ➔ *Déficit budgétaire, Dette publique, Effet d'éviction, Politique budgétaire, Politique discrétionnaire, Théories économique*

Théorème d'Haavelmö

Le théorème d'Haavelmö du nom de l'économiste norvégien T. Haavelmö (1911-1999, prix Nobel 1989) montre qu'un budget en équilibre mais en **expansion** (l'augmentation des dépenses est compensée par une hausse des recettes) a un effet stimulant sur la **production**. Ainsi, accroître les recettes et les **dépenses publiques** simultanément et dans les mêmes proportions ne conduit pas à une neutralisation de la **politique budgétaire**. Pour cela, il faudrait que le montant du budget soit inchangé en valeur absolue par rapport à la période précédente.

Ce résultat s'explique par le fait que l'effet positif du **multiplicateur des dépenses publiques**

est plus fort que l'effet négatif du **multiplicateur fiscal**.

En effet :

$\Delta G = \Delta T$ avec G les dépenses publiques et T les prélèvements

$\Delta Y = k \Delta G + k' \Delta T$ avec k, multiplicateur de dépenses publiques, et k', multiplicateur fiscal

On a donc :

$$\Delta Y = [1/(1 - c)] \Delta G + [-c/(1 - c)] \Delta G$$

$$\Delta Y = \Delta G [[1 / (1 - c)] + [-c/(1 - c)]]$$

$$\Delta Y = \Delta G [(1 - c)/(1 - c)]$$

$$\Delta Y = \Delta G$$

La production augmente du montant de la variation des dépenses publiques.

➤ *Économie publique, Politique économique*

➤ *Neutralité budgétaire*

Théorème d'impossibilité

➤ *Théorème d'Arrow*

Théorème de Coase

Le théorème de Coase, formulé en 1960 (*The Problem of Social Cost*) par R. Coase (prix Nobel 1991), affirme qu'en l'absence de coûts de transactions, l'existence d'**externalités** ne justifie pas l'intervention de l'**État**. Coase montre que, quelle que soit la répartition initiale des **droits de propriété** entre des individus concernés par des phénomènes d'externalités, il est possible de trouver un accord sans l'intervention de l'État. Cette approche conduit à considérer que la responsabilité de l'État est de créer des droits de propriété et d'organiser des **marchés** grâce auxquels les **agents économiques** vont révéler leurs préférences et déterminer un prix permettant d'internaliser les externalités.

✚ Cependant, comme l'a fait remarquer Coase lui-même, il y a toujours des coûts de transaction. Par conséquent la solution consistant à instaurer des droits de propriété et un marché n'est pas forcément la meilleure.

✚ L'analyse de Coase distingue la justification de l'intervention économique de l'État par l'**économie du bien-être** telle qu'elle a été formulée par Pigou (1877-1959).

✚ La mise en place de **marchés de quotas d'émission** pour lutter contre la pollution est une application de cette analyse de R. Coase.

➤ *Économie et écologie, Économie publique, Marchés et prix, Politique économique*

➤ *Économie de l'environnement, Réglementation, Théorème*

Théorème de Rybczinski

Dans le cadre de la **théorie néoclassique** du **commerce international**, le théorème de Rybczinski indique qu'une augmentation de la quantité relative du **facteur de production** abondant dans un pays entraînera une augmentation de la production exportable du **bien** utilisant intensivement ce facteur. La relation est inverse pour le facteur relativement le moins abondant.

✚ Ce théorème, énoncé par l'économiste anglais T. Rybczinski (1923-1998), est une approche dynamique du **théorème HOS** pour des **prix relatifs de biens** et de facteurs donnés.

➤ *Commerce international*

➔ *Avantages comparatifs, Croissance appauvrissante, Dotations factorielles, Maladie hollandaise, Paradoxe de Leontief, Théorème Stolper-Samuelson*

Théorème de Sonnenschein

Le théorème de H. Sonnenschein (formulé entre 1972 et 1974), établit que les **courbes d'offre** et les **courbes de demande** du modèle de **concurrence pure et parfaite** ont une forme quelconque : en conséquence, si l'on raisonne en termes d'équilibre général, on ne peut pas déduire, comme on le fait en équilibre partiel, que la quantité demandée d'un bien décroît lorsque son **prix** augmente ou que la quantité offerte varie dans le même sens que son prix.

✚ Le théorème de Sonnenschein démontre l'absence de stabilité de l'équilibre général.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Équilibre concurrentiel, Modèle Arrow-Debreu*

Théorème des élasticités critiques

Le théorème des élasticités critiques énoncé par J. Robinson (1903-1983) permet de définir certaines conditions nécessaires au succès d'une **dévaluation**. Il a été énoncé ainsi : « Si la balance commerciale doit être équilibrée et si les élasticités d'offre sont infinies, la condition nécessaire à l'apparition d'un effet normal (excédent commercial additionnel), à la suite d'une faible dévaluation de la monnaie nationale en très courte période, est que la somme des élasticités à l'égard des prix relatifs des demandes nationales d'importations et étrangères d'exportations nationales soit supérieure à l'unité. »

➤ *Commerce international, Finances internationales*

➔ *Compétitivité, Comportement de marge, Courbe en J, Dévaluation, Termes de l'échange*

Théorème HOS

Le théorème HOS reformule, dans le cadre de la **théorie néoclassique**, la théorie de l'**avantage comparatif** initiée par D. Ricardo (1772-1823). Il montre notamment que la **spécialisation économique internationale** résulte de la **dotation factorielle** relative des pays qui participent à l'échange et qu'il existe une tendance à l'égalisation internationale du **prix** des facteurs. Les lettres HOS renvoient aux noms de trois économistes ayant apporté leur contribution : E. Heckscher (1879-1952) en 1919, B. Ohlin (1899-1979, prix Nobel en 1977) en 1933 et P. Samuelson dans plusieurs articles parus en 1941 (écrit avec W. Stolper), 1948, 1949 et 1953.

Le théorème concerne à la fois la spécialisation internationale et l'égalisation internationale des prix de facteurs.

1. Dotation factorielle et spécialisation internationale

Le théorème HOS rejette la théorie de la **valeur travail** et raisonne sur des prix monétaires. Le raisonnement s'effectue sur un modèle à deux pays ; chaque pays fabrique deux produits identiques en utilisant deux **facteurs de production** dont les qualités sont identiques dans les deux pays.

Les **hypothèses** théoriques sont :

- **concurrence pure et parfaite** et mobilité internationale des produits ;
- immobilité internationale des facteurs de production et par conséquent, une dotation fixe de facteurs de production dans chaque pays ;
- la fonction de production est la même dans les deux pays : chaque produit est fabriqué avec des techniques de production identiques (même **productivité**) ;
- les **rendements d'échelle** sont constants.

L'avantage comparatif d'un pays s'explique par l'abondance relative d'un facteur de production et l'intensité factorielle (intensité en capital par rapport au travail) requise par la production des biens. Supposons que le pays A soit relativement bien doté en capital (son rapport K/L est plus élevé que celui du pays B) et que le travail soit relativement abondant dans le pays B. Selon la théorie HOS, chacun des pays doit se spécialiser dans la production qui utilise le plus intensivement le facteur de production dont il est relativement le mieux pourvu. En effet, l'abondance relative d'un facteur dans un pays implique un prix plus bas et donc un avantage en termes de **coût de production**. La rareté relative d'un facteur conduit au contraire à un prix plus élevé et donc un désavantage. Par conséquent, le pays A se spécialise et exporte le produit qui utilise de manière intensive le capital ; le

pays B fait de même pour le produit qui utilise de manière intensive le travail.

Les différences de dotations factorielles relatives d'un pays à l'autre expliquent ainsi les différences de coût de production et ceci, bien que les techniques de production soient identiques. L'échange international équivaut à un échange de facteurs abondants contre des facteurs rares.

2. La tendance à l'égalisation internationale de la rémunération des facteurs

Dans chaque pays, le facteur abondant (et relativement moins cher) va être utilisé plus intensivement. L'accroissement de la demande du facteur abondant conduit à une hausse de son **prix**. Inversement, le prix du facteur relativement rare (et relativement cher) va diminuer car moins demandé puisqu'il est importé. Dans le pays où le capital est bon marché parce qu'abondant, son prix (sa rémunération) augmente. Dans le pays où le capital est cher parce que rare, son prix diminue. Il en résulte une tendance à l'égalisation internationale du prix du capital. Un processus identique est à l'œuvre en ce qui concerne le travail. Il y a donc une égalisation internationale (E. Heckscher, P. Samuelson) ou une tendance à l'égalisation (B. Ohlin) du prix des facteurs de production. Le **pouvoir d'achat des salaires** et les **niveaux de vie** s'égalisent dans tous les pays ; les **taux de profit** tendent également à devenir égaux dans le monde. La répartition des **revenus** entre salaires et profits est donc modifiée par le jeu du **libre-échange**.

- ✚ Le théorème HOS conduit logiquement à penser que le commerce international est un **commerce interbranche**. Or, des flux importants d'échanges correspondent à du **commerce intra-branche** et restent donc inexpliqués par la théorie HOS.

➤ Commerce international

- ➔ *Avantages absolus, Nouvelle théorie du commerce international, Paradoxe de Leontieff, Théorème Stolper-Samuelson*

Théorème Modigliani-Miller

Le théorème Modigliani-Miller (*The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment*, 1958) démontre que la valeur d'un **actif** économique (une **société** par exemple) est indépendante du mode de financement qui a permis l'achat de cet actif. Le fait d'utiliser un **financement** par emprunt ou bien par fonds propres n'a donc pas d'influence sur la valeur de l'actif économique acquis. Ainsi, la valeur d'une action d'une entreprise endettée sera identique à la valeur de l'action de la même entreprise non endettée.

En fait, la **flexibilité** du **prix** des **actifs** neutralise les changements de la structure financière des

entreprises, elle conduit à un équilibre entre le rendement et le risque. Par exemple, si les actionnaires d'une **société** estiment que cette société est trop endettée ou que les **dividendes** sont insuffisants, ils vendront leurs actions, ce qui conduira à une baisse de leur cours boursier. Ce dernier s'adapte ainsi à son rendement financier.

Ce raisonnement repose sur des hypothèses très restrictives : information parfaite des actionnaires, risque de faillite nul, absence de fiscalité, **marchés financiers** parfaits, **coûts de transaction** nuls. Dès que certaines de ces hypothèses sont levées, la portée du théorème Modigliani-Miller s'affaiblit. Ainsi, dans la réalité, de très nombreuses entreprises, pour financer un investissement, préfèrent d'abord utiliser l'autofinancement, puis l'endettement et, en dernier recours, les capitaux propres.

- + L'existence de déductions fiscales peut pousser vers un mode de financement ou vers un autre.
- + Les conclusions du théorème Modigliani-Miller vont à l'encontre de l'**effet de levier**. On ne peut pas espérer améliorer par l'endettement la rentabilité des **capitaux propres**.

⇒ *Capital et investissement, Monnaie*

➔ *Gouvernement d'entreprise, Rentabilité financière, Théorie de l'agence*

Théorème Stolper-Samuelson

Le théorème Stolper-Samuelson affirme que lorsque le **prix** d'un bien s'élève à la suite de l'ouverture d'une économie au commerce international, le revenu réel du facteur utilisé intensivement dans la **production** de ce bien s'accroît et le revenu réel de l'autre facteur diminue.

Ce théorème permet d'interpréter l'impact d'un **droit de douane** sur la répartition des revenus au sein d'une économie. Par exemple, si un pays dans lequel la terre est rare établit des droits de douane sur les productions agricoles et si les prix des produits agricoles augmentent, les propriétaires fonciers verront leur **revenu (rente foncière)** s'accroître. La rémunération du facteur rare augmente du fait de la protection ce qui avantage certaines catégories sociales (ici les propriétaires fonciers) au détriment d'autres catégories (les consommateurs par exemple). Le **libre-échange** peut donc être une source de conflits relatifs à la répartition des revenus. C'est ce qui s'est produit en Grande-Bretagne lors du débat sur l'abrogation des **lois sur les blés**.

⇒ *Commerce international*

➔ *Théorème HOS*

Théorie

Une théorie est un ensemble d'énoncés logiquement articulés entre eux qui vise à rendre compte d'une partie du réel. On parlera donc de théorie de l'**entreprise**, de théorie de la **croissance économique**, de théorie des **prix**, etc. Une théorie fournit des explications causales, des interprétations et/ou des prévisions. Elle doit obéir à une double exigence de cohérence interne et de corroboration empirique. Une théorie se caractérise par sa portée heuristique, elle sert de cadre à la formulation d'**hypothèses** ou de **conjectures**, elle est révisable et provisoire.

- + En science économique, on utilise souvent le mot théorie au sens de **paradigme** (**théorie marxiste**, **théorie néoclassique**, etc.).

⇒ *Épistémologie économique*

➔ *Empirisme, Hypothèses, Réfutationnisme, Science*

Théorie classique

➔ *École classique*

Théorie de l'agence

La théorie de l'agence analyse les **contrats** par lesquels une ou plusieurs personnes (le principal) font appel à une autre personne (l'agent) pour exécuter en leur nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent (relation d'agence). Elle trouve son origine dans un article publié en 1976 ("Theories of the Firm: Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structures") par M. C. Jensen et W. H. Meckling.

La relation d'agence se caractérise par l'**incertitude** et l'**asymétrie d'information** entre le principal et l'agent : l'agent dispose en général d'une plus grande **information** que le principal sur la tâche qu'il doit accomplir et peut exploiter cet avantage à son profit. Le contrat entre le principal et l'agent est nécessairement incomplet et le contrôle de l'agent par le principal implique des **coûts d'agence** (coûts de surveillance essentiellement).

Selon B. Coriat et O. Weinstein, (*Les nouvelles théories de l'entreprise*), la théorie de l'agence se focalise sur les questions suivantes :

Comment construire un système d'incitations et de surveillance qui empêche l'agent d'avoir un comportement susceptible de léser les intérêts du principal, ou pour être plus précis, qui conduise l'agent à se comporter comme s'il cherchait à maximiser la fonction d'utilité du principal ?

Comment concevoir, en information imparfaite, un système d'agence qui se rapproche le plus de l'efficacité obtenue en information parfaite par les

mécanismes de marché décrits par la microéconomie standard ?

- + Dans la théorie de l'agence, la firme est conçue comme un nœud de contrats écrits et non écrits entre les **parties prenantes**.
- + La théorie de l'agence suppose que les relations entre individus dans une **organisation** sont des rapports contractuels libres (absence de relation d'autorité).
- + La théorie de l'agence, appliquée à la firme, aboutit à des conclusions opposées à celles de la thèse managériale défendue notamment par A. Berle et G. Means (*L'entreprise moderne et la propriété privée*, 1932) et J. K. Galbraith (*Le nouvel État industriel*, 1967). Pour ces auteurs, la séparation entre la propriété et la gestion conduit au contrôle de l'entreprise par les **managers** et à une certaine inefficacité puisque les managers ne cherchent pas à maximiser le profit. Selon la théorie de l'agence, les dispositifs d'incitation et de surveillance conduisent les grandes sociétés à la maximisation du profit. La thèse managériale n'est qu'un cas particulier de la relation d'agence.

⇒ *Entreprises et système productif*

- ⇒ *Aléa moral, Capitalisme actionnarial, Capitalisme managérial, Contrat incomplet, Coûts de transaction, Droits de propriété, Hiérarchie, Incitation, Néo-institutionnalisme, Opportunisme, Sélection adverse, Sous-traitance, Stock option, Technostructure*

Théorie de l'habitat préféré

- ⇒ *Habitat préféré*

Théorie de l'offre

- ⇒ *Économie de l'offre*

Théorie de la recherche d'emploi (job search)

La théorie de la recherche d'emploi, (ou théorie du *job search*) développée par G. Stigler (1911-1991, prix Nobel 1982) explique l'existence d'un **chômage frictionnel** sur le **marché du travail** par la longueur des démarches de prospection induite par l'imperfection de l'information. Il faut en effet du temps pour connaître les emplois disponibles et les rémunérations proposées. Le chômeur doit faire un **arbitrage** entre le coût de cette recherche d'emploi et les gains qu'elle lui permettra d'obtenir.

- + Cette théorie a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment parce qu'elle privilégie le **chômage volontaire**, elle néglige l'analyse des licenciements, elle ne prend pas en compte la **discrimination** sur le marché du travail, etc.

⇒ *Marché du travail*

- ⇒ *Qualification, Salaire de réservation, Théorie du filtre*

Théorie de la régulation

La théorie de la régulation est une approche développée principalement par des économistes français (M. Aglietta, G. de Bernis, R. Boyer, A. Lipietz, etc.) depuis le milieu des années 1970.

Cette approche puise son inspiration aussi bien dans la **théorie marxiste** que dans la **théorie keynésienne** ou dans l'**institutionnalisme**.

Au-delà de leur diversité, ces auteurs ont en commun la volonté d'analyser la dynamique de l'**accumulation du capital** en liaison avec l'ensemble des **formes institutionnelles** qui servent de cadre aux comportements économiques qui sont considérés comme le produit de normes sociales. Le concept de **mode de régulation** est au centre d'une réflexion visant à rendre compte de la diversité du fonctionnement des économies capitalistes et de la diversité des **crises économiques**. La mise en évidence de cette diversité repose sur l'articulation de la **théorie** et de l'histoire économiques. En particulier, les auteurs régulationnistes considèrent que la crise des années 1930 marque le passage d'un **mode de régulation concurrentiel** à un **mode de régulation monopoliste** (ou fordiste). La rupture du rythme de croissance de 1974 marquerait, de ce point de vue, l'épuisement de la régulation fordiste et la recherche d'un nouveau mode de régulation.

⇒ *Épistémologie économique*

- ⇒ *Capitalisme, Fordisme, Rapport salarial, Régime d'accumulation, Régulation, Variété des capitalismes*

Théorie de la rente différentielle

La théorie de la rente différentielle a été énoncée par D. Ricardo (1772-1823). Pour cet auteur en effet, la société est composée de trois classes sociales : les propriétaires fonciers, qui perçoivent la **rente**, les **entrepreneurs**, qui perçoivent le **profit**, et les travailleurs (salariés), qui perçoivent le **salaire**. Le produit global est partagé entre les trois classes. Le salaire est un **salaire naturel**. La rente est la fraction du produit qui est payée au propriétaire foncier : elle naît de la différence de rendement des terres exploitées. Le profit est un résidu : c'est la part du produit global qui reste après le paiement du salaire et de la rente.

Le mécanisme de la rente différentielle est le suivant : soit un **marché** avec une offre et une demande de blé, de leur confrontation émergent un **prix** et une quantité d'équilibre. La production d'équilibre nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre d'unités de terres, qui ont des **rendements**

différents. Sur la terre la plus fertile les **coûts de production** sont plus faibles, mais tous les producteurs vendent au même prix, le prix d'équilibre : le propriétaire de la terre la plus rentable dégage ainsi une rente égale à la différence entre le prix et ses coûts de production. Si la demande de produits alimentaires augmente, cela nécessite la mise en culture de nouvelles terres moins fertiles, en conséquence le prix du blé augmente ainsi que la rente des propriétaires des terres les plus fertiles. Comme le **taux de salaire** s'accroît avec le prix des subsistances, il en résulte, toutes choses égales par ailleurs, une diminution de la part relative du profit dans le revenu national. Cette évolution conduit à un **état stationnaire** qui peut temporairement être repoussé par le **libre-échange**.

- *Commerce international, Croissance économique*
- *Avantages comparatifs, Baisse tendancielle des taux de profit, Répartition des revenus*

Théorie des appariements sélectifs

- *Appariement*

Théorie des choix rationnels

La théorie des choix rationnels (TCR) considère que l'on peut expliquer les phénomènes économiques (mais aussi plus largement l'ensemble des comportements sociaux) à partir de l'agrégation de choix individuels rationnels. Par exemple, une **bulle spéculative** résulte de comportements acheteurs sur un marché dont les cours montent : dès lors que les opérateurs anticipent une poursuite de la hausse des cours, il est rationnel d'acheter, ce qui fait monter le cours. Les auteurs qui se réclament de cette **théorie** font appel à une conception plus ou moins large de la **rationalité**. Certains, par exemple, prennent en compte la **rationalité axiologique** et pas seulement la **rationalité instrumentale**. De ce fait, il est rationnel de faire un **don** aux pauvres (ou de voter en faveur d'une politique de redistribution) dès lors que l'on adhère à des valeurs de solidarité.

- *Épistémologie économique*
- *Altruisme, Anticipations autoréalisatrices, Rationalité limitée, Théorie économique*

Théorie des contrats

La théorie des contrats est un développement de la **théorie néoclassique** qui étudie les **organisations** et les **institutions** comme des ensembles de **contrats**. Par exemple, l'**entreprise** peut être analysée comme un « nœud de contrats » avec les fournisseurs, les salariés, les clients, etc. L'objectif de la théorie des

contrats est de définir des contrats optimaux, c'est-à-dire qui produisent les **incitations** nécessaires au bon fonctionnement de l'économie. La théorie des contrats conduit à considérer les organisations comme des formes particulières de **marché** puisque le marché est un lieu de négociation et de mise en œuvre des contrats. Cette approche s'oppose donc aux approches institutionnalistes qui considèrent au contraire qu'il existe deux modes alternatifs de **coordination**, le marché et la **hiérarchie**.

- *Entreprises et système productif, Marchés et prix*
- *Néo-institutionnalisme, Théorie de l'agence, Théorie des incitations, Théorie économique*

Théorie des conventions

- *Économie des conventions*

Théorie des cycles réels

- *Cycle réel*

Théorie des droits de propriété

La théorie des droits de propriété est une **théorie** qui analyse les droits de propriété et la façon dont ils affectent le fonctionnement de l'économie.

- *Entreprises et système productif*
- *Actif, Coût de transaction, Contrat, Économie de l'environnement, Hiérarchie, Incitation, Marché des permis d'émission, Théorème de Coase, Théorie de l'agence, Théorie des contrats*

Théorie des élasticités critiques

- *Théorème des élasticités critiques*

Théorie des équilibres à prix fixes

La théorie des équilibres à prix fixes considère que le **postulat** de parfaite flexibilité des **prix** du modèle d'équilibre général est un cas particulier. Il convient donc d'élaborer une approche plus globale qui prenne en compte aussi bien la flexibilité que la **rigidité** des prix. Pour les théoriciens des équilibres à prix fixes, les ajustements de **marché** peuvent donc se faire par les prix ou par les quantités, mais à court terme, les prix sont rigides et ces derniers mettent du temps à s'ajuster (**viscosité des prix**). Cette approche a notamment permis à E. Malinvaud (*Réexamen de la théorie du chômage*, 1980) de distinguer le **chômage classique** et le **chômage keynésien**.

- ✚ La théorie des équilibres à prix fixes est souvent dénommée théorie du déséquilibre. Cette formulation est discutable car, dans l'optique des auteurs

qui défendent cette approche, un marché où l'ajustement se réalise par les quantités aboutit à un équilibre, même si les quantités offertes et demandées ne sont pas égales (équilibre avec rationnement). Au demeurant, dans un équilibre walrassien, lorsque le **prix** d'équilibre est atteint, une partie des offreurs et une partie des demandeurs potentiels sont exclus du marché ; dans le cas d'un équilibre non walrassien, cette exclusion se traduit par des pénuries et/ou des stocks invendus.

- ✚ La théorie des équilibres à prix fixes se fonde sur les travaux de R. Clower et A. Leijonhufvud qui ont posé les jalons d'une réinterprétation microéconomique de la théorie keynésienne.
- *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*
- *Demande effective, Demande notionnelle, Exclusion par les prix, Offre effective, Offre notionnelle, Théorie keynésienne, Théorie néoclassique*

Théorie des incitations

La théorie des incitations est une composante de la **nouvelle microéconomie** qui se consacre à l'étude des dispositifs qui peuvent conduire les individus à adopter tel ou tel comportement dans un contexte marqué par des conflits d'intérêts et une **asymétrie d'information**. La théorie des incitations englobe notamment la **théorie de l'agence** et la **théorie des contrats**. Elle est utilisée dans l'étude de nombreux domaines : **marché du travail**, politiques publiques, **firme**, assurance, etc.

- *Épistémologie économique, Politique économique*
- *Aléa moral, Fiscalité écologique, Incitation, Opportunisme, Sélection adverse*

Théorie des jeux

La théorie des jeux vise à rendre compte de situations dans lesquelles des individus rationnels (les « joueurs ») prennent des décisions en interaction et sont conscients de ces interactions. Elle a été mise au point par J. von Neumann et O. Morgenstern (*Theory of Games and Economic Behaviour* 1944).

Un « jeu » est défini par un certain nombre de règles et par les stratégies adoptées par les joueurs. Les jeux peuvent être non coopératifs ou coopératifs. Un jeu peut être à information complète ou à information incomplète.

Le recours à la théorie des jeux a permis d'intégrer dans un cadre plus général le modèle de la **concurrence pure et parfaite** et de développer des approches nouvelles en **microéconomie** (étude du comportement en **oligopole**, étude des situations d'**asymétrie d'information**, etc.). L'un des grands intérêts de la théorie des jeux est de montrer que la

poursuite de leurs intérêts par les joueurs dans un cadre non coopératif conduit le plus souvent à une situation sous-optimale. La théorie des jeux a aussi montré que lorsque le jeu ne se joue qu'une seule fois, les individus ont intérêt à se montrer opportunistes, en revanche, en cas de jeux répétés, des comportements coopératifs vont émerger du fait même de la rationalité des agents.

- ✚ Après avoir récompensé la théorie des jeux en 1994 (J. Harsanyi, J. Nash, R. Selten), le prix Nobel d'économie a été attribué en 2002 à D. Kahneman et V. Smith et en 2005 à deux autres théoriciens des jeux, R. Aumann et Th. Schelling.
- *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- *Concurrence imparfaite, Dilemme du prisonnier, Équilibre de Nash, Jeux évolutionnaires, Opportunisme, Optimum de Pareto, Rationalité économique, Théorie des jeux, Théorie des jeux coopératifs*

Théorie des jeux coopératifs

La théorie des jeux coopératifs concerne des jeux dans lesquels les joueurs communiquent librement entre eux et peuvent de ce fait négocier des **contrats** qui ont force de loi.

- *Épistémologie économique*
- *Équilibre de Nash, Oligopole, Théorie des jeux, Théorie des jeux non coopératifs*

Théorie des jeux non coopératifs

La théorie des jeux non coopératifs considère que les **contrats** n'ont pas force de loi. Elle analyse les comportements stratégiques des joueurs et étudie les conditions dans lesquelles ils ont de bonnes raisons de respecter les contrats.

- *Épistémologie économique*
- *Équilibre de Nash, Oligopole, Théorie des jeux, Théorie des jeux coopératifs*

Théorie des marchés contestables

La théorie des marchés contestables (ou marchés disputables), exposée par W. J. Baumol, J. Panzar et B. Willig (*Contestable Markets and the Theory of Industry Structure*, 1982), a pour ambition de montrer que les situations de **marchés** se caractérisant par un petit nombre d'**entreprises** peuvent conduire à un équilibre optimal, similaire à celui de **concurrence pure et parfaite**, à condition que le marché soit contestable.

Dans le cas d'un **marché contestable**, la **concurrence** potentielle des producteurs (qui ne sont pas sur le marché mais qui peuvent y rentrer) produit les mêmes effets que la concurrence parfaite. En effet, les producteurs en place craignent les entrées

sur le marché et pratiquent des **prix** aussi bas qu'en concurrence pure et parfaite. Néanmoins, ce résultat est obtenu indépendamment du nombre de producteurs : un **monopole** ou un **oligopole** peuvent se justifier si le marché est contestable.

- + Cette analyse a servi de fondement théorique au mouvement de **déréglementation** dans le secteur privé (transport aérien par exemple) et dans le secteur public (télécommunications en France par exemple). Dans ce dernier cas, l'État prend à sa charge les infrastructures de réseau, ce qui donne la possibilité à des entreprises d'entrer (avec paiement d'un droit d'entrée) plus facilement car elles n'ont pas à supporter les investissements coûteux d'infrastructures et des **coûts irrécouvrables** en cas de sortie.

⇒ *Marchés et prix*

➔ *Concurrence imparfaite, Concurrence praticable*

Théorie du capital humain

➔ *Capital humain*

Théorie du cycle de vie

La théorie du cycle de vie décrit le comportement de **consommation** et d'épargne d'un individu qui cherche à maintenir une consommation constante au cours de sa vie. Pour cela, il s'endette quand il est jeune, épargne à l'âge adulte pour rembourser ses **dettes** et se constitue un **patrimoine** qu'il consomme quand il est âgé.

F. Modigliani (1918-2003, prix Nobel 1985) et R. Brumberg ont formulé en 1954, une première approche de cette théorie en considérant que la proportion du **revenu** non consommé s'explique par des choix effectués pour faire face aux situations prévisibles (retraite) ou non, qui marquent les différentes phases du cycle de vie. L'**hypothèse** du cycle de vie formulée par A. Ando et F. Modigliani, dans leur article de 1963, a ouvert la voie à la remise en cause de la **fonction de consommation** keynésienne.

En effet, la théorie du cycle de vie conduit à faire de la consommation courante une fonction du revenu courant mais aussi des revenus anticipés sur le cycle de vie et du taux de dépréciation du futur. L'agent adopte un **taux d'actualisation** subjectif à l'aide duquel il escompte ses satisfactions à venir. Plus ce taux est élevé, plus le niveau de l'épargne sera faible.

- + La théorie du cycle de vie se distingue d'une approche qui prend en compte l'**altruisme** intergénérationnel. Le degré d'altruisme indique le poids relatif accordé par l'individu au **bien-être** de ses enfants (ou à celui des générations futures).

⇒ *Consommation et épargne, Revenus*

➔ *Effet de cliquet, Effet d'imitation, Effet Veblen, Loi psychologique fondamentale, Revenu permanent, Théorème d'équivalence Ricardo-Barro*

Théorie du déséquilibre

➔ *Théorie des équilibres à prix fixes*

Théorie du déversement

➔ *Déversement*

Théorie du filtre

La théorie du filtre considère que le système éducatif a pour fonction principale de sélectionner les individus en fonction de leurs performances (intellectuelles, relationnelles, etc.). Les employeurs utilisent les diplômes obtenus et la formation reçue comme un **signal** réduisant l'**asymétrie d'information** au moment du recrutement.

La théorie du filtre s'oppose à la **théorie du capital humain** dans la mesure où elle ne considère pas que le système éducatif a pour fonction essentielle de transmettre des connaissances ou des compétences mais qu'il sélectionne les individus en fonction de qualités innées ou acquises pour l'essentiel à l'extérieur de l'école.

- + La théorie du filtre est utilisée à la fois par des économistes radicaux et des économistes libéraux. Ces derniers considèrent que l'**État** pourrait réduire ses dépenses d'éducation en centrant l'activité de l'école sur sa fonction de sélection.

⇒ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Économie de l'information, Économie de la connaissance, Information*

Théorie du marché politique

➔ *École des choix publics*

Théorie du mark up

➔ *Mark up*

Théorie du signal

➔ *Signal, Signal-prix, Théorie du filtre*

Théorie du portefeuille

La théorie du portefeuille est une théorie financière développée en 1952 par H. Markowitz (prix Nobel 1990), pour déterminer une diversification efficiente des **actifs réels** et des **actifs financiers**.

La théorie du portefeuille part du principe que la meilleure **rentabilité** espérée pour un niveau de **risque** donné consiste à détenir (en plaçant ou en s'endettant), une fraction du portefeuille de marché sans risque (frontière d'efficience) puis à choisir le niveau de risque souhaité. Le portefeuille efficient est celui qui permet de jouer pleinement des avantages de la diversification. Compte tenu d'une **aversion pour le risque** donnée, il offre le meilleur rendement. Réciproquement, pour un objectif de rendement donné cette théorie permet de déterminer le portefeuille correspondant au plus faible risque.

➤ *Consommation revenue et épargne, Finances internationales*

➔ *Efficience, Habitat préféré, Placement, Spéculation*

Théorie du tournoi

La théorie du tournoi vise à rendre compte des inégalités salariales (notamment dans le haut de la hiérarchie salariale) à partir de la **concurrence** que se livrent les **entreprises** pour sélectionner les meilleurs candidats afin d'occuper les emplois offerts. Pour cela, les entreprises mettent en place des **incitations** (niveau des salaires, primes, promotions, etc.). Cette mise en compétition des candidats conduit ces derniers à fournir l'effort optimal. Cette théorie a été développée par E. Lazear et S. Rosen (*Rank-Order Tournaments as Optimum Labor Contracts*, 1981), elle met l'accent sur l'incitation à l'effort produite par une forte **dispersion** des salaires.

Cette théorie s'oppose dans une large mesure à l'approche développée par G. Akerlof et J. Yellen qui considèrent que l'existence de rémunérations qui s'éloignent trop d'un « juste salaire » peut conduire à la démotivation de certains salariés.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Revenus*

➔ *Asymétrie d'information, Principal agent*

Théorie économique

En **science économique**, le terme théorie peut être utilisé dans deux sens différents :

– dans certains cas, le mot théorie est synonyme de **paradigme** (**théorie classique**, **théorie marxiste**, etc.) ;

– dans d'autres cas, il concerne un domaine particulier (**théorie du capital humain**, théories du développement, etc.).

La pluralité des théories ou des paradigmes, et que l'on retrouve aussi dans les sciences de la nature, est un facteur de dynamisme de la recherche. Par exemple, ce sont les critiques adressées par F. Hayek au *Traité de la monnaie* (1930) qui ont

conduit J. M. Keynes à écrire la *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie* (1936).

Les théories permettent de construire des **modèles** qui sont des outils d'investigations empiriques. Ces dernières peuvent à leur tour conduire à remettre en cause ou à modifier les théories.

✚ Par opposition aux **doctrines économiques**, les théories économiques se veulent positives et non pas normatives.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Hypothèses, Loi économique, Méthode expérimentale, Paradigme, Programme de recherche scientifique, Rationalisme critique, Réalisme des hypothèses, Vérificationnisme*

Théorie économique standard

On appelle théorie économique standard, le **programme de recherche** dominant en **science économique**. Ce programme de recherche repose pour l'essentiel sur la **théorie néoclassique**, mais aussi sur la **synthèse néoclassique**. Depuis les années 1990, la théorie économique standard est dominée par la **nouvelle synthèse néo-classique**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Microéconomie, Théorie économique standard étendue*

Théorie économique standard étendue

À la différence de la **théorie économique standard**, l'analyse économique standard étendue prend en compte l'imperfection des marchés, les **asymétries d'information**, l'incomplétude des **contrats**, l'existence de **conventions** etc. Ainsi, l'analyse économique contemporaine ne se limite plus au modèle de la concurrence pure et parfaite.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Marchés et prix*

➔ *Aléa moral, Asymétrie d'information, Concurrence imparfaite, Incertitude, Microéconomie, Nouvelle microéconomie, Sélection adverse*

Théorie évolutionniste

➔ *Évolutionnisme*

Théorie keynésienne

La théorie keynésienne repose sur les travaux de J. M. Keynes (1883-1946). C'est une approche macroéconomique qui marque une rupture (**révolution keynésienne**) par rapport aux approches classique et néoclassique. Keynes montre la possibilité d'existence d'un équilibre de sous-emploi

et donc d'un **chômage involontaire**. Il rejette la **loi des débouchés** de J.-B. Say et la conception dichotomiste de la **monnaie**. Pour Keynes, c'est la **demande effective** qui détermine le niveau de la **production** et de l'emploi. L'**investissement** joue un rôle essentiel à travers le mécanisme du **multiplicateur d'investissement**. Keynes n'adhère pas à l'idée de **marché autorégulateur** et il est favorable à l'intervention de l'**État** dans l'économie.

Plusieurs interprétations de l'œuvre de Keynes ont été développées :

- la **synthèse néoclassique** réintègre l'analyse keynésienne dans une problématique plus orthodoxe. Le **schéma IS-LM** de J. R. Hicks (1904-1989, prix Nobel 1972) et A. H. Hansen (1887-1975) constitue la présentation habituelle de ce que l'on a parfois appelé la vulgate keynésienne ;

- l'approche en termes d'**économie monétaire de production** met l'accent au contraire sur l'hétérodoxie de Keynes (conception endogène de la **monnaie**, dynamique du circuit, importance des **anticipations** et de l'**incertitude**) ;

- la **théorie des équilibres à prix fixes** avec **rationnement** (ou théorie du déséquilibre) est une nouvelle tentative de rapprochement entre la théorie keynésienne et la théorie néoclassique.

Les **nouveaux keynésiens** se sont efforcés de donner un fondement microéconomique à l'analyse keynésienne notamment en faisant de la rigidité des prix la conséquence de comportements individuels rationnels.

La **nouvelle synthèse néoclassique**, intègre les apports du courant des **anticipations rationnelles** et ceux des nouveaux keynésiens (**rigidités nominales** et rigidités réelles).

➤ *Fluctuations et crises économiques, Marché du travail, emploi et chômage, Monnaie*

➔ *Dichotomie, École postkeynésienne, Keynésianisme, Libéralisme, Macroéconomie, Modèle DSGE, Nouvelle école classique, Nouvelle école keynésienne (NEK), Rationnement, Révolution scientifique*

Théorie marxiste

La théorie marxiste repose sur les travaux de K. Marx (1818-1883). Elle met l'accent sur le caractère contradictoire du **mode de production** capitaliste qui repose sur l'**exploitation** de la **force de travail** et qui est menacé par la **baisse tendancielle du taux de profit**

Sur le plan économique, l'œuvre principale de Marx est *Le Capital* (1867).

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Capitalisme, Forces productives, Loi de la valeur, Plus-value, Rapport de production, Valeur travail*

Théories monétaires des crises

Les théories monétaires des crises (et des **fluctuations économiques**) sont des **théories** qui considèrent que l'origine essentielle de l'instabilité économique est la **monnaie**. Parmi ces théories on peut citer l'analyse de l'**École autrichienne** et notamment les travaux de F. Hayek. Les théories postkeynésiennes accordent elles aussi une importance cruciale à la monnaie et notamment au comportement de création de monnaie par les banques. L'approche de K. Wicksell en termes d'**équilibre monétaire** relève aussi de la théorie monétaire des crises.

➤ *Fluctuations et crises économiques*

➔ *Accélérateur financier, Arbitrage intertemporel, Détour de production, Paradoxe de la crédibilité, Paradoxe de la tranquillité, Taux d'intérêt monétaire, Taux d'intérêt naturel*

Théorie néoclassique

La théorie néoclassique a pris naissance presque simultanément grâce aux travaux de S. Jevons (*Théorie de l'économie politique*, 1871), de C. Menger (*Principe d'économie politique*, 1871) et de L. Walras (*Éléments d'économie politique pure*, 1874). La théorie néoclassique est un prolongement de l'**École classique** dans la mesure où elle est fondée sur le caractère autorégulateur du **marché**. Mais elle se distingue de l'approche classique par la rupture qu'elle opère avec la théorie de la **valeur travail** et par son adoption de la **valeur utilité**.

Par ailleurs, l'approche néoclassique est strictement individualiste, alors que l'on trouve chez les classiques (à côté de raisonnements individualistes) des approches macroéconomiques prenant en compte les groupes sociaux (dans la théorie de la répartition de D. Ricardo par exemple).

✚ C'est la présentation de L. Walras en termes d'**équilibre général** qui sert de base à la présentation axiomatique contemporaine de la théorie néoclassique : modèle de K. Arrow (prix Nobel 1972) et G. Debreu (prix Nobel 1983).

➤ *Marchés et prix*

➔ *Commissaire-priseur walrasien, Équilibre du consommateur, Équilibre du producteur, Individualisme méthodologique, Microéconomie, Modèle Arrow-Debreu, Rationalité économique, Tâtonnement walrasien, Valeur utilité*

Théorie postkeynésienne

➔ *École postkeynésienne*

Théorie quantitative de la monnaie

Selon la théorie quantitative de la monnaie, l'**inflation** résulte d'une augmentation excessive de la quantité de **monnaie** en circulation au regard de la croissance de la production. On doit à J. Bodin (1530-1596) la première formulation de cette théorie qui est reprise ensuite par divers auteurs (D. Hume, D. Ricardo, etc.). Au début du ^{xx}^e siècle, I. Fisher (1867-1947) présente l'équation quantitative de la monnaie :

$$M \cdot V + M' \cdot V' = P \cdot T$$

M représente la quantité de **monnaie fiduciaire**, V la vitesse de circulation de cette monnaie, M' la quantité de **monnaie scripturale**, V' la **vitesse de circulation de la monnaie scripturale**, P le **niveau général des prix** et T le volume des transactions.

En vertu de la **dichotomie**, le volume des transactions n'est pas affecté par les variables monétaires. De plus, les vitesses de circulation des deux formes de monnaies sont supposées stables. Dans ces conditions, les variations du niveau général des prix ne dépendent que des variations de la quantité de monnaie.

Cette approche est reprise et enrichie par M. Friedman (prix Nobel 1976) dans le cadre du **monétarisme**. Pour lui, « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire ».

La théorie quantitative de la monnaie est combattue par les auteurs qui refusent la dichotomie pour diverses raisons (K. Marx, L. von Mises, F. Hayek, K. Wicksell, J. M. Keynes). Cette théorie est notamment critiquée pour des raisons méthodologiques par les économistes autrichiens qui contestent toute pertinence au concept de niveau général des prix. Les keynésiens mettent en avant l'existence possible d'une **thésaurisation** et refusent donc la **neutralité de la monnaie**.

⊖ Monnaie

➔ *Demande de monnaie, École autrichienne, Effet Cantillon, Effet de levier, Mécanisme cumulatif wicksellien*

Thésaurisation

La thésaurisation est un comportement économique qui consiste à conserver l'épargne sous forme monétaire, ce qui revient à la stériliser économiquement puisqu'elle ne peut être ni placée ni investie. L'épargne thésaurisée ne rapporte donc pas d'**intérêt**.

⊖ Consommation et épargne, Monnaie et financement

➔ *Effet d'encaisses réelles, Placement, Préférence pour la liquidité, Trappe à liquidité*

Ticket modérateur

Le ticket modérateur est la partie des dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré après le remboursement de l'Assurance maladie. Il a pour objectif d'inciter les patients à réduire leur consommation en matière de santé. Mais l'importance de la prise en charge de son coût par les mutuelles conduit à un simple transfert des dépenses de l'assurance maladie vers les assurances complémentaires. En 2008 sont donc créées des franchises médicales non remboursables par les mutuelles pour freiner la hausse des dépenses de santé.

⊖ Protection sociale

➔ *Démarchandisation, Sécurité sociale*

Tier 1

➔ *Fonds propres prudentiels bancaires*

Tiers-monde

L'expression « tiers-monde » a été proposée par A. Sauvy (1898-1990) en 1952 pour caractériser un groupe de pays qui cherchaient à se développer en refusant la dépendance à l'égard du **capitalisme** américain comme du **socialisme** soviétique. Ces pays cherchaient une troisième voie fondée sur le non-alignement. Ce dernier se concrétisera à l'occasion de la Conférence de Bandung (1955) et de la première Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Genève, 1964) où les pays pauvres formeront le groupe des 77.

⊕ Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, le terme « tiers-monde » a perdu de sa pertinence. La généralisation de l'adoption de l'économie de marché et les modalités d'intégration à l'économie mondiale se sont accompagnées d'une forte divergence entre les pays moins avancés (PMA) et les **pays émergents**.

⊖ Économie du développement

➔ *Dette du tiers-monde, Sous-développement*

Tiers-secteur

➔ *Économie solidaire*

Titre

Un titre est un **actif** financier qui correspond soit à un **droit de propriété** (**action** par exemple), soit à une **créance** (**obligation** par exemple).

⊖ Monnaie

➔ *Actifs financiers, Titre de créance négociable, Titrisation, Valeurs mobilières*

Titre adossé à des actifs (*asset backed security*)

Les titres adossés à des actifs sont des produits financiers qui résultent d'un processus de titrisation. Il s'agit de titres de dette qui ont comme contrepartie des portefeuilles d'actifs plus ou moins risqués.

Par exemple, les CMBS (*collateralized mortgage backed security*) sont des titres adossés à des portefeuilles de crédits hypothécaires.

☞ Monnaie

➔ *Crédits structurés, Innovation financière, Mutation financière, Obligation adossée à des actifs, Véhicule de titrisation*

Titre de créance

Un titre de créance est un **actif** financier qui résulte d'une opération de **crédit**.

Le titre de créance est à la fois :

- une **créance** pour celui qui le possède ;
- une reconnaissance de **dette** pour le bénéficiaire de l'opération de crédit ;

Par exemple une **lettre de change** ou une **obligation** sont des titres de créance.

➕ Ne pas confondre avec les titres de propriété comme les **actions**.

☞ Monnaie

➔ *Intérêt, Taux d'intérêt, Titre de créance négociable, Titrisation, Valeurs mobilières*

Titre de créance négociable

Un titre de créance négociable est un **actif** financier à court ou moyen terme qui fait l'objet de transactions sur le **marché monétaire**. Il s'agit principalement des bons du Trésor, des **billets de trésorerie**, des **certificats de dépôts** et des bons à moyen terme négociables.

➕ Les titres de **créance** négociables permettent aux emprunteurs de se procurer des fonds sur le **marché monétaire** plutôt que par l'intermédiaire du **crédit** bancaire.

➕ Les obligations sont des titres de créance négociables qui s'échangent sur le marché financier et non sur le marché monétaire.

☞ Monnaie

➔ *Désintermédiation, Marché des capitaux, Titrisation*

Titrisation

La titrisation est une technique qui transforme des **crédits** bancaires en **titres de créance négociables**. La titrisation permet aux emprunteurs de bénéficier des conditions du **marché des capitaux** et elle

assure aux prêteurs une plus grande **liquidité** de leurs **actifs**.

La titrisation permet notamment aux banques de rendre négociables, grâce à des **crédits structurés**, des créances qui n'étaient pas négociables initialement (découverts bancaires, encours de carte de crédit, prêts personnels, etc.).

La titrisation est aussi utilisée par certaines grandes entreprises pour assurer la liquidité de leur **bilan** (titrisation de leurs **actifs réels**, de leurs stocks, des **créances** qu'elles détiennent).

➕ À l'occasion de la **crise des subprimes**, les effets pervers d'un excès de la titrisation ont été mis en cause.

☞ Monnaie

➔ *Crédits structurés, Originate and distribute, Risque, Titre adossé à des actifs, Véhicule de titrisation*

Tontine

La tontine est instrument d'épargne et de **crédit** entre des personnes unies par des liens de **confiance** (solidarité familiale, professionnelle, religieuse, etc.), qui mettent en commun des **actifs** en vue de gérer des problèmes collectifs (solidarité collective) ou des besoins individuels (crédit). Les tontines sont une forme d'économie solidaire.

Dans certains cas, les tontines constituent une pression communautaire qui fait obstacle à la liberté individuelle. Elles peuvent aussi servir de cadre à des activités illégales.

☞ *Consommation et épargne, Économie du développement*

➔ *Commerce équitable, Économie alternative, Finance éthique, Finance solidaire, Microcrédits, Secteur informel*

Too big to fail

Too big to fail est une expression utilisée pour désigner les **institutions financières** systémiques qui sont « trop grosses pour faire faillite ». En effet, en raison de leur taille, la défaillance de telles institutions financières provoquerait un **effet de contagion** et donc des **faillites** en chaîne au sein de l'économie. La situation de *too big to fail* est donc créatrice d'une situation d'**aléa moral** : certaines d'être sauvées par les pouvoirs publics en cas d'insolvabilité ou d'illiquidité, les institutions concernées sont conduites à prendre des **risques** excessifs.

☞ Monnaie

➔ *Crise bancaire, Crise de liquidité, Crise de solvabilité, Crise financière, Règles prudentielles, Risque de système, Solvabilité*

Toutes choses égales par ailleurs

L'expression latine *ceteris paribus* signifie : toutes choses égales par ailleurs. L'analyse économique utilise fréquemment cette clause pour tester une hypothèse portant sur une variable, les valeurs de toutes les autres variables restant identiques. Elle revient à considérer que l'environnement de la variable étudiée ne se modifie pas.

- ✚ La clause *ceteris paribus* est parfois utilisée dans le but de mettre une théorie à l'abri d'une **réfutation**. Par exemple, affirmer qu'une baisse du **taux de salaire** conduit à une hausse du niveau de l'**emploi**, toutes choses étant égales par ailleurs, c'est négliger le fait que la baisse du taux de salaire peut conduire à une baisse de la **demande** adressée à l'économie et donc à une augmentation du **chômage**. L'utilisation de cette clause ne peut donc constituer qu'une étape dans un travail visant à saisir l'effet simultané de toutes les variables pertinentes.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Hypothèse, Modèle*

Toyotisme (ou ohnisme)

Le toyotisme est un mode d'organisation du travail testé dès les années 1950 au Japon dans les usines Toyota à partir des idées de K. Toyoda (président-directeur général de Toyota en 1950) et de T. Ohno. Il repose sur deux principes organisationnels :

- la production **juste à temps** (JAT) ou flux tendu sur la ligne de fabrication entre les segments de production afin de produire ce qu'on a déjà vendu. La **standardisation** de ce procédé se matérialise en 1953 par des fiches (kanban) indiquant le nombre de pièces à produire ou à livrer ;
- l'autonomisation des équipements à travers la maintenance préventive qui prend appui sur l'initiative des salariés (un ouvrier peut surveiller et conduire simultanément plusieurs machines tout en assurant la qualité des produits).

➤ *Entreprise et système productif*

➔ *Crise du fordisme, Enrichissement des tâches, Organisation scientifique du travail (OST), Taylorisme*

Trader

Un trader est un opérateur sur les **marchés financiers** et les marchés de matières premières qui cherche à maximiser les **revenus** de l'**entreprise** pour laquelle il travaille en développant des activités spéculatives. Il gère notamment le **risque** lié à la **volatilité**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Anticipation, Finance comportementale, Hedge funds, Risque de change, Risque de taux, Spéculation*

Trading à haute fréquence (THF)

Le trading à haute fréquence consiste à passer, à très grande vitesse, un grand nombre d'ordres d'achat ou de vente sur les **marchés** financiers. Sur des ordinateurs puissants, des logiciels analysent les tendances du marché et passent des ordres afin de saisir des opportunités de gains. L'objectif est de faire des **profits** limités sur chaque opération, mais compte tenu du grand nombre d'opérations réalisées, le gain total est substantiel. Les partisans du THF y voient un moyen de favoriser la liquidité du marché. Mais un grand scepticisme s'exprime au sein des autorités de marché qui craignent de possible manipulation des marchés et d'aggravation de la volatilité des cours des actifs financiers.

➤ *Monnaie*

➔ *Bulle spéculative, Instabilité financière*

Tragédie des anticommuns

La tragédie des anticommuns désigne une situation où le recours excessif à des **droits de propriété** met en péril l'existence de ressources communes immatérielles et/ou la possibilité de leur usage, alors même qu'elles ne sont pas menacées dans leur existence. Par exemple, l'existence de droits d'auteurs détenus par des revues qui publient des articles scientifiques fait obstacle à la diffusion des connaissances alors même que cette diffusion pourrait produire des rendements croissants, si elle était libre. De même, les brevets qui existent sur certains produits pharmaceutiques font obstacle à leur utilisation par les populations les plus pauvres alors qu'il serait possible de les produire à moindre coût et d'éradiquer certaines pathologies.

- ✚ La mise en libre accès des connaissances scientifiques (open édition) ou le recours à des logiciels libres sont des moyens de lutter contre la tragédie des anticommuns.

- ✚ La tragédie des anticommuns remet en cause l'idée traditionnellement admise selon laquelle l'existence de droits de propriétés favorise la production de connaissance et l'innovation.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Coordination, Économie de l'environnement, Enclosures, Tragédie des biens communs*

Tragédie des biens communs

La tragédie des biens communs est une analyse formulée par G. Hardin en 1968. Pour cet auteur, dans la mesure où les biens communs sont non excluables mais rivaux, les utilisateurs vont avoir tendance à chercher à en tirer l'avantage maximal sur le plan individuel, sans se préoccuper de l'effet agrégé de ces comportements. De ce fait, on

débouche nécessairement sur une dégradation, voire une destruction de ces **biens communs** : épuisement des ressources halieutiques par la surpêche, destruction des pâturages par la présence d'un bétail trop nombreux, épuisement des nappes phréatiques par des prélèvements d'eau excessifs, etc. Pour G. Hardin, la solution consiste à définir des **droits de propriété** sur les biens communs afin que les détenteurs de ces droits aient intérêt à empêcher l'utilisation excessive (par exemple, la clôture des pâturages communaux et leur attribution à des propriétaires privés). Dès lors, l'excluabilité ainsi mise en place permet la régulation marchande de l'usage des ressources. Ce point de vue est contesté par E. Ostrom (1944-2012, prix Nobel 2009) qui montre que de nombreux groupes humains ont coordonné l'usage des biens communs par la **coopération** plutôt que par le **marché**.

➤ *Économie et écologie*

➔ *Coordination, Économie de l'environnement, Enclosures, Tragédie des anticommons*

Traité d'Amsterdam

Le traité d'Amsterdam, signé en 1997, apporte des modifications au **Traité de Maastricht**. Il institue le **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** et engage :

- de nouvelles mesures favorables à l'achèvement du **marché unique européen** (pilier communautaire) avec la libéralisation de certains secteurs (télécommunications, cabotage routier, marché de l'électricité, etc.) ;

- un effort de cohésion qui se traduit par le pacte européen pour l'emploi (protocole pour élaborer une stratégie coordonnée sur l'**emploi**) ;

- un recours élargi à la procédure de décision à la majorité qualifiée ;

- une institutionnalisation de la collaboration policière (Europol).

➤ *Intégration économique*

➔ *Traité de Lisbonne, Traité de Rome, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)*

Traité de Lisbonne

Le Traité de Lisbonne, signé en décembre 2007, est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. Il modifie les institutions de l'**Union européenne (UE)** élargie à 27 membres :

- en la dotant de la personnalité juridique lui permettant de conclure un accord international dans ses domaines de compétence ;

- en élargissant les prérogatives du Parlement européen en matière de budget ;

- en créant une majorité qualifiée au Conseil à partir du 1^{er} novembre 2014 pour simplifier

le processus de décision (55 % des membres du Conseil, comprenant au moins 15 d'entre eux et 65 % de la population de l'Union) ;

- en élisant une présidence permanente au **Conseil européen** pour deux ans et demi, renouvelable une fois, et un haut représentant de la politique étrangère européenne présidant le Conseil des affaires étrangères ;

- en rendant plus lisible la répartition des compétences entre l'Union et les États membres (liste des domaines de compétences exclusives et partagées) et en accordant à la **Banque centrale européenne (BCE)** un statut officiel au même titre que la Commission européenne, le Conseil, le Parlement européen, la Cour de justice et la Cour des comptes européenne ;

- en instituant la possibilité d'une initiative citoyenne si elle provient d'un million de signataires, d'au moins un tiers des États membres de l'Union ;

- en accordant une force juridique contraignante à la Charte des droits fondamentaux pour 25 États membres (le Royaume-Uni et la Pologne bénéficiant d'une dérogation) ;

- en donnant un statut prioritaire à lutte contre le changement climatique.

✚ Ce traité a fait l'objet d'un certain nombre de critiques de la part de souverainistes qui dénoncent les abandons de souveraineté nationale, de la part de fédéralistes qui observent que l'intégration politique est insuffisante, et de la part des altermondialistes qui considèrent que le Traité institutionnalise des conceptions économiques libérales.

✚ Ne pas confondre le Traité de Lisbonne avec la **stratégie de Lisbonne**.

➤ *Intégration économique*

➔ *Altermondialisme, Subsidiarité, Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Nice, Traité de Rome, Traité sur la stabilité, la coordination, la gouvernance (TSCG)*

Traité de Maastricht

Le traité de Maastricht ou traité de l'**Union européenne (UE)**, signé en 1992 et entré en vigueur au 1^{er} novembre 1993, consacre les trois piliers de la construction européenne :

- le renforcement du pilier communautaire (1^{er} pilier) avec l'achèvement de l'**Union économique et monétaire (UEM)** en 1999 (passage à la **monnaie unique**) ;

- le 2^e pilier : politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ;

- le 3^e pilier institutionnalisant la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

Le Traité de Maastricht contient également :

- des innovations institutionnelles (procédure de codécision) ;
- le principe de **subsidiarité** pour la répartition des compétences entre la **Communauté européenne (CE)** et les États membres ;
- l'instauration d'une citoyenneté de l'Union.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Communauté européenne, Traité d'Amsterdam, Traité de Lisbonne, Traité de Rome*

Traité de Nice

Le Traité de Nice, signé le 26 février 2001 par les ministres des Affaires Étrangères des États membres de l'**Union européenne** encadre l'élargissement de l'UE.

Il s'inscrit donc essentiellement dans l'optique d'une réforme institutionnelle orientée autour de trois axes principaux :

- la composition et le fonctionnement des institutions européennes ;
- la procédure décisionnelle au sein du Conseil ;
- les coopérations renforcées.

Ces deux derniers axes touchent les trois piliers de l'UE.

Après sa signature, les États l'ont ratifié, soit par le vote des parlements nationaux, soit par référendum. Le traité est entré en vigueur le 1^{er} février 2003.

Depuis le rejet du traité établissant une Constitution pour l'Europe par la France et les Pays-Bas (mai-juin 2005), le Traité de Nice a été la base du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne. Le **Traité de Lisbonne** adopté au 1^{er} décembre 2009, conserve le Traité de Nice tout en faisant évoluer le fonctionnement institutionnel.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Traité d'Amsterdam, Traité de Maastricht, Traité de Rome*

Traité de Rome

Le Traité de Rome a institué la **Communauté économique européenne (CEE)** et l'Euratom pour les États membres de la **CECA** (la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas, la RFA).

Signé en mars 1957, il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Il est à la base de la dynamique de l'intégration européenne.

⇒ *Intégration économique*

➔ *Traité d'Amsterdam, Traité de Lisbonne, Traité de Maastricht*

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance ou « Pacte budgétaire », entré en

vigueur au 1^{er} janvier 2013, est un accord intergouvernemental dont l'objectif est de renforcer la **coordination** de la **zone euro**. Cet accord adapte le **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** pour servir une **politique économique** ayant pour objectif « le renforcement de la compétitivité, la promotion de l'emploi, une meilleure contribution à la soutenabilité des finances publiques et un renforcement de la stabilité financière ».

Ce traité a été élaboré dans le contexte de la **crise de l'euro** qui a révélé un défaut grave de **gouvernance**. Ce Traité offre la possibilité d'une aide à un pays en difficulté à la condition que celui-ci ait intégré à son droit national une « **régle d'or** » (de préférence de nature constitutionnelle) en vertu de laquelle chaque État doit assurer le financement de ses dépenses par ses recettes et non par l'**endettement**. Mais, compte tenu du fait qu'en 2013, la plupart des États membres n'ont pas atteint un équilibre budgétaire, le Pacte budgétaire organise un « calendrier de convergence », vers l'équilibre en retenant un « objectif à moyen terme ». Alors que le Pacte de stabilité et de croissance imposait un seuil de déficit budgétaire courant maximum de 3 %, la règle d'or dans ce traité est considérée comme respectée si le **solde budgétaire structurel** ne dépasse pas 0,5 % du **produit intérieur brut (PIB)** aux **prix du marché**. Le déficit structurel peut même s'élever à 1 % du PIB si l'endettement de l'État est inférieur à 60 % du PIB ou en période de « grave récession économique ». À l'inverse, un mécanisme de correction est déclenché automatiquement si des écarts importants sont constatés par rapport à la trajectoire d'ajustement et à l'objectif à moyen terme.

En ce qui concerne le ratio d'endettement, s'il est supérieur à 60 % du PIB, les États doivent réduire l'écart entre leur taux d'endettement et la cible de 60 % au rythme moyen d'un vingtième de cet écart par an.

Le **Conseil de l'Union européenne** (ministres représentant les États), sous l'autorité du **Conseil européen** (chefs d'État et de gouvernement) veille au respect du Pacte ce qui permet une adaptation des règles aux situations particulières nationales. La **Commission européenne** est la gardienne des engagements pris : elle conduit une analyse des dépenses publiques et la Cour de justice de l'Union européenne peut sanctionner tout déficit excessif hormis les situations exceptionnelles.

Pour certains, ce Pacte budgétaire paraît plus souple que les précédents. Il institue aussi de sensibles progrès dans la **gouvernance** européenne en organisant des sommets de la **zone euro** au moins deux fois par an avec un président de ces sommets élu à la majorité simple par les chefs d'État et de

gouvernement de la zone euro. Ce président assure la « préparation et la continuité » des sommets, et collaboration avec le président de la Commission européenne. Pour d'autres, la règle d'or imposée par le traité est un carcan inutile qui entrave la **croissance** et la **compétitivité** de l'**Union européenne** (UE).

- *Finances internationales, Intégration économique, Politique économique*
- ➔ *Clause de non-renflouement, Mécanisme de stabilité, Mécanisme de supervision unique (MSU)*

Traitement

En France, le traitement désigne la rémunération des fonctionnaires, civils ou militaires, de l'**État**. Il s'agit en fait d'un salaire. Le traitement de chaque fonctionnaire dépend de sa position dans l'échelle hiérarchique.

- *Revenus*

Transactions courantes

- ➔ *Balance des transactions courantes*

Transfert de redistribution

Les transferts de redistribution sont de deux sortes : les **prélèvements** et les **revenus sociaux**.

Les prélèvements sont des **transferts** obligatoires (**impôts** et **cotisations sociales**) des **ménages** ou des **entreprises** essentiellement, vers le « système redistributif », c'est-à-dire les **administrations publiques** (APU) au premier rang desquelles les organismes de **sécurité sociale**.

Les revenus sociaux, versés aux ménages, sont destinés à couvrir un certain nombre de « risques » quand ils se réalisent : vieillesse, maladie, **chômage**, charges familiales, etc. Les revenus sociaux, qui se répartissent en prestations en espèces et en prestations en nature proviennent surtout des organismes de sécurité sociale.

Au cours des deux dernières décennies, les APU centrales et locales ont pris une place croissante dans le système de **redistribution**, réduisant ainsi le poids des APU de sécurité sociale dans les transferts de redistribution.

- ✚ Le solde (positif ou négatif) des transferts de redistribution est ajouté aux **revenus primaires** pour obtenir le revenu disponible brut des ménages.
- ➔ *Revenus*

Transfert en capital

Un transfert en capital est une opération entre deux parties qui implique l'acquisition ou la cession

d'un **actif** par l'une d'elle au moins avec pour conséquence une variation de son **patrimoine**.

Le concept de transfert en capital est utilisé dans le **compte de patrimoine** de la **comptabilité nationale** et dans le compte de capital de la **balance des paiements**.

- *Comptabilité nationale, Consommation et épargne, Économie du développement, Économie et écologie, Entreprises et système productif, Revenus*
- ➔ *Compte courant, Compte des acquisitions d'actifs non financiers, Compte financier, Dette du tiers-monde, Transferts de technologie*

Transferts courants

Les transferts courants sont, dans la **balance des paiements** :

- les transferts des **administrations publiques** et internationales (aides non remboursables) ;
- les transferts privés sans contrepartie (envois de fonds des travailleurs et des **dons** des **organisations non gouvernementales**).

La balance des paiements différencie les transferts courants, qui font partie du solde de la **balance des transactions courantes**, des **transferts en capital** enregistrés dans le compte de capital.

- *Commerce international, Finances internationales*
- ➔ *Balance commerciale*

Transferts de technologie

Un transfert de technologie consiste pour un agent à mettre à la disposition d'un autre agent une technique de production et/ou des savoir-faire. Cette opération peut être réalisée à titre onéreux (vente d'un **brevet**, **franchisage**) ou à titre gratuit (dans le cadre de l'**aide publique au développement** par exemple).

- ✚ Dans certains cas, les opérations de **commerce international** et d'**investissement directs à l'étranger** (IDE) sont conditionnées à des transferts de technologies.
- *Économie du développement, Politique économique, Productivité*
- ➔ *Compétitivité, Convergence économique, Dépendance, Droits de propriété, Économie de l'innovation, Économie de la connaissance, Économie des réseaux, Pôle de développement, Propriété intellectuelle, Sous-traitance*

Transferts sociaux

Les transferts sociaux sont des opérations de répartition se traduisant par des versements en espèces ou en nature sans contrepartie apparente ou directe.

- *Comptabilité nationale*
- ➔ *Revenus, Transferts de redistribution*

Transformation bancaire

La transformation bancaire (ou transformation financière) est une activité des institutions financières qui consiste à accorder des prêts à moyen ou long terme à partir de ressources à court terme ou à vue. Cette activité de transformation assurée par le **système bancaire** et financier permet de rendre compatibles les comportements des déposants et des épargnants (qui préfèrent détenir des **actifs** liquides ou à court terme) et celui des emprunteurs qui recherchent des crédits à une échéance plus longue (financement des **investissements** des **entreprises** ou des achats de logements et de **biens durables** par les **ménages**).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

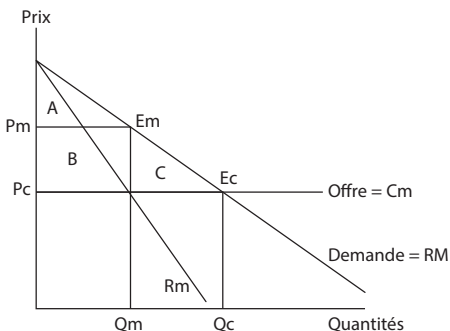
➔ *Bancarisation, Épargne liquide, Financement de l'économie, Liquidité*

Transparence

➔ *Concurrence pure et parfaite*

Trapèze de Tullock

Le Trapèze de Tullock est la représentation graphique de la perte de surplus qui résulte de l'existence d'un **monopole**. Gordon Tullock (1922-2014), prolongeant les travaux d'Arnold Harberger, montre que la perte de surplus social occasionnée par un monopole, comporte à la fois la **perte sèche** occasionnée par un prix plus élevé et une quantité plus faible (triangle C dans le graphique ci-dessous) mais aussi le coût de la **recherche de rente** (par exemple dépenses liées au fonctionnement d'un groupe de pression pour maintenir l'existence du monopole). Ce coût est représenté par le rectangle B du graphique ci-dessous. Le trapèze de Tullock correspond à la somme des surfaces B et C. Pour Tullock la rente du monopole permet de financer la recherche de rente.



P_m est le prix en monopole et E_m l'équilibre du monopole ; P_c est le prix en situation de concurrence et E_c l'équilibre concurrentiel ; R_m est la recette moyenne et R_m est la recette marginale.

➤ *Économie publique, Marchés et prix*

➔ *Équilibre concurrentiel, Optimum de Pareto, Structures de marché*

Trappe à chômage

On appelle trappe à chômage, une situation dans laquelle l'écart entre les salaires et les allocations-chômage est si faible qu'il incite l'allocataire à demeurer dans une situation de chômage. La mise en évidence des trappes à chômage dans les années 2000 a conduit à des réformes visant à rendre l'activité rémunérée plus attractive que les allocations-chômage (par exemple avec la création de la prime pour l'emploi et plus tard de la prime d'activité).

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Protection sociale*

➔ *Incitation, Politique de l'emploi, Seuil de pauvreté, Taux de pauvreté*

Trappe à inactivité

On appelle trappe à inactivité une situation dans laquelle l'écart entre les plus bas salaires et les minimas sociaux est si faible qu'il incite les allocataires à rester dans une situation d'inactivité. La mise en évidence des trappes à inactivité dans les années 2000 a conduit à des réformes visant à rendre l'activité rémunérée plus attractive que les minimas sociaux (par exemple avec la création de la prime pour l'emploi en 2001 et en 2016 de la prime d'activité).

➤ *Marché du travail, emploi et chômage, Protection sociale*

➔ *Inactif, Incitation, Politique de l'emploi, Seuil de pauvreté, Taux de pauvreté*

Trappe à liquidité

Dans la **théorie keynésienne**, on parle de trappe à liquidité lorsque le **taux d'intérêt** tombe à un niveau si bas, que la **demande de monnaie** devient infinie : « il se peut que, une fois le taux d'intérêt tombé à un certain niveau, la préférence pour la liquidité devienne virtuellement absolue, en ce sens que presque tout le monde préfère l'argent liquide à la détention d'une créance qui rapporte un taux d'intérêt aussi faible » (J. M. Keynes).

✚ Dans le **schéma IS-LM**, la trappe à liquidité correspond à la partie horizontale de la courbe LM.

➤ *Monnaie*

- ➔ *Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle, Préférence pour la liquidité, Théorie économique*

Trappe à pauvreté

On appelle trappe à pauvreté une situation liée à des dispositifs d'**assistance** mal conçus qui cantonnent certaines populations dans une situation de **pauvreté**.

Par exemple, l'**arbitrage** entre le cumul des **aides sociales** (nationales, régionales, locales) et les coûts liés à l'activité professionnelle (transport, nourriture, etc.) peut se traduire par le choix rationnel de rester au **chômage** ou en situation d'inactivité plutôt que d'avoir une activité très faiblement rémunérée.

La mise en évidence de l'existence de trappes à pauvreté conduit à des réformes de la politique sociale visant à faire baisser le **taux de chômage**.

☞ Protection sociale

- ➔ *Contrat zéro heure, Incitation, Loi Hartz, Revenu de solidarité active (RSA), Revenu minimum d'activité (RMA), Revenu minimum d'insertion (RMI), Seuil de pauvreté, Taux de pauvreté*

Travail

Le travail est une activité humaine conduisant à la **production** ou à l'entretien de biens et de **services**. J. Freyssinet a dressé une typologie des formes de travail.

- ➔ *Marché du travail, emploi et chômage*

Modes des « mises au travail »				
		Travail libre	Travail salarié	Travail forcé
Types d'activités	Activités non marchandes	Travail domestique Travail militant	Salariés des administrations et des ménages	Esclavage, Corvées
	Activités marchandes	Travail indépendant	Salariés des entreprises	Peines de travail obligatoire
Travail rémunéré = Emploi				

Travail à la chaîne

On parle de travail à la chaîne lorsque le salarié exécute une tâche répétitive selon une cadence imposée par un convoyeur qui déplace devant lui les pièces, sans liberté de ses temps de pause ou de ses déplacements.

☞ Entreprises et système productif

- ➔ *Crise du fordisme, Élargissement des tâches, Fordisme, Organisation scientifique du travail (OST), Taylorisme, Toyotisme*

Travail abstrait

Dans la **théorie marxiste**, le travail abstrait désigne ce que le **travail** a de commun au-delà de la diversité concrète. En effet, la valeur des **marchandises** trouve son origine dans le temps de travail socialement nécessaire à leur **production**, mais le travail apparaît sous une grande diversité de formes concrètes en fonction du type de marchandise produite, de la **qualification** du travailleur, etc. (il s'agit là du travail concret). Selon K. Marx (1818-1883), le travail abstrait rend possible la mesure et la comparaison des produits du travail et de leur **valeur**.

- ➔ *Capitalisme, Loi de la valeur, Valeur travail*

Travail complexe

Dans la **théorie marxiste**, le travail n'étant pas homogène, il diffère en particulier selon la **qualification** du travailleur, et une heure de travail complexe produit ainsi une **valeur** qui est un multiple de la valeur produite par une heure de **travail simple**.

- ➔ *Loi de la valeur, Valeur travail*

Travail concret

- ➔ *Travail abstrait, Valeur travail*

Travail décent

Le travail décent est un concept et un programme promus par l'**Organisation internationale du travail (OIT)** depuis 1999. Il désigne la possibilité pour chaque individu « d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine ». Il regroupe divers éléments :

- la possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré ;
- la sécurité au travail et la **protection sociale** pour les travailleurs et leur famille ;

- l'amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ;
- la liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise des décisions qui influent sur leur vie ;
- l'égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Bureau international du travail (BIT), Charte de Philadelphie, Normes d'emploi, Normes sociales*

Travail mort

Dans la **théorie marxiste**, le travail mort est le travail cristallisé sous forme de machines ou d'outillage (le **capital fixe**) et de biens intermédiaires (le **capital circulant**). Le travail mort contribue à la formation de la **valeur** des **marchandises** pour un montant égal à la valeur qu'il a cristallisée, mais il ne crée pas de valeur additionnelle et ne contribue pas à la formation de la **plus-value**.

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Loi de la valeur, Valeur travail*

Travail posté

Le travail posté est une organisation de la **production** qui se caractérise par la succession d'équipes de salariés sur un même poste de **travail** au cours d'un cycle de vingt-quatre heures.

✚ Ce type d'organisation permet de rationaliser l'utilisation du **capital fixe** et faire face à une **obsolescence** rapide.

➤ *Entreprises et système productif*

➤ *Crise du fordisme, Élargissement des tâches, Fordisme, Taylorisme*

Travail simple

Dans la **théorie marxiste**, le travail simple est celui qui est fourni par un travailleur disposant de la **qualification** de base dans une société donnée.

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Loi de la valeur, Travail complexe, Valeur travail*

Travail social

La notion de travail social désigne les activités des personnes ou des **institutions** qui sont chargées de la gestion des problèmes sociaux, par exemple dans le cadre de l'**aide sociale** ou de la protection judiciaire de la jeunesse. Les assistantes sociales, les éducateurs sociaux, les animateurs socioculturels, etc. sont des travailleurs sociaux.

➤ *Protection sociale*

Travail vivant

Pour K. Marx (1818-1883), le travail vivant est celui qui est accompli par les salariés qui vendent leur **force de travail** sur le **marché**. Seul ce travail est créateur de **valeur** et producteur de **plus-value**.

➤ *Épistémologie économique*

➤ *Exploitation, Théorie marxiste, Travail mort, Valeur travail*

Travailleur ayant un lien marginal avec l'emploi

L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** définit les « travailleurs ayant un lien marginal avec l'emploi » comme les personnes, âgées de 15 ans et plus, qui ne sont pas en emploi et qui n'en recherchent pas activement un, mais qui désireraient travailler, qui sont disponibles pour le faire et qui ont éventuellement recherché un emploi au cours des douze derniers mois.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➤ *Contrat zéro heure, Lois Hartz, Ubérisation*

Trend

➤ *Tendance*

Trésor public

En France, le Trésor public est l'administration qui est chargée de la gestion des finances de l'État. Le Trésor recouvre les **créances** de l'État (notamment les **impôts** et **taxes**) et assure le paiement des sommes dues par l'État (**traitement** des fonctionnaires, achats de biens et **services**, etc.).

Le Trésor assure aussi la gestion de la **dette publique** (par le biais de l'agence France Trésor), l'émission des valeurs du Trésor, le remboursement des **titres** arrivés à échéance, le paiement des **intérêts**.

➤ *Économie publique*

➤ *Bon du Trésor, Charge de la dette, Taux de pression fiscale*

Triangle d'incompatibilité financière

L'expression triangle d'incompatibilité financière, forgée en 2011, désigne le fait qu'il n'est pas possible d'avoir en même temps intégration financière, **stabilité financière** et autonomie des politiques nationales de stabilité financière. En effet, l'interdépendance croissante des systèmes financiers nationaux les rend vulnérables aux chocs extérieurs et nécessite la transposition au niveau régional ou mondial des politiques de stabilité financière.

☉ *Finances internationales*

- ➔ *Comité de Bâle, Fonds de garantie des dépôts, Globalisation financière, Initiative de Chiang Mai, Risque systémique, Union bancaire*

Triangle de Dupuit

Le triangle de Dupuit est la représentation graphique de la **perte sèche** (diminution du **surplus total**) résultant de l'instauration d'une **taxe**. Cette approche a été élaborée par l'ingénieur économiste français J. Dupuit (1804-1866).

- ☉ *Marchés et prix, Politique économique*
- ➔ *Triangle de Harberger*

Triangle de Harberger

Le triangle de Harberger est la représentation graphique de la **perte sèche** (diminution du **surplus total**) qui résulte de l'existence d'un **monopole** ou, plus généralement, d'une mesure (**fiscalité, droit de douane**) qui conduit à la détermination d'un niveau de **production** non efficient.

- ☉ *Commerce international, Marchés et prix, Politique économique*
- ➔ *Protectionnisme, Rente de monopole, Tarif optimal, Triangle de Dupuit*

Triangle de Rodrik

Le triangle de Rodrik, (« trilemme de Rodrik ») est un schéma exposé par cet économiste au début des années 2000 qui met en avant l'impossibilité d'avoir simultanément les trois éléments suivants :

- l'intégration économique (**libre-échange**, mobilité internationale des capitaux) ;
- la souveraineté des États-nations ;
- la démocratie.

Lorsque deux éléments sont vérifiés, le troisième ne peut pas l'être. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, la souveraineté des États et les progrès de la démocratie dans le monde se sont accompagnés d'une limitation de la circulation mondiale des capitaux et d'une régulation du **commerce international** dans le cadre de l'AGETAC (le **GATT** en anglais). Des secteurs importants comme l'agriculture et les services échappaient ainsi à l'ouverture commerciale, un contrôle des changes existait et limitait la circulation internationale des capitaux.

Depuis les années 1980, la libéralisation financière et l'accélération de la **mondialisation** ont accru les contraintes sur les politiques économiques des États qui ne peuvent plus adopter des politiques conformes aux vœux de la population (comme le

renforcement de la **protection sociale**, une **politique des revenus** favorable aux salariés, etc.).

Le triangle de Rodrik permet également d'éclairer la **crise de l'euro**. En effet, le maintien de la souveraineté nationale accompagnée de la libre circulation des capitaux et des marchandises ne permet pas de gérer les déséquilibres entre pays membres de la zone. Le **fédéralisme budgétaire**, souvent présenté comme la solution à la crise de la zone euro, conduirait à une réduction de la souveraineté nationale et à un renforcement au niveau européen des procédures démocratiques.

- ☉ *Intégration économique, Mondialisation, Politique économique*
- ➔ *Gouvernance mondiale, Triangle des incompatibilités*

Triangle des incompatibilités

L'expression triangle des incompatibilités, forgée par R. Mundell (prix Nobel 1999) au début des années 1960, désigne le fait qu'un espace économique ne peut pas bénéficier à la fois de la libre circulation des capitaux, de **taux de changes** fixes et de **politiques monétaires** nationales autonomes.

- ✚ Ce concept a été utilisé pour justifier la mise en place de l'**euro**. Dans la mesure où l'**Union européenne** (UE) avait fait le choix de la libre circulation des capitaux et des **changes fixes**, elle devait avoir une politique monétaire unique, ce qui a conduit à l'adoption d'une **monnaie unique**.

- ☉ *Finances internationales, Intégration économique*
- ➔ *Modèle Mundell-Fleming, Zone monétaire, Zone monétaire optimale*

Trilemme de Rodrik

- ➔ *Triangle de Rodrik*

Troc

- ➔ *Économie de troc*

Troika

La troika désigne le groupe formé en 2010 par la Commission européenne, le **Fonds monétaire international** (FMI) et la **Banque centrale européenne** (BCE) pour résoudre la crise des dettes européennes et plus particulièrement celle de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de Chypre.

La troika a fait l'objet de vives critiques portant sur sa composition (il s'agit de fonctionnaires non élus, ce qui pose un problème de contrôle démocratique), son manque de transparence, mais aussi sur les mesures de rigueur budgétaire qui conditionnent

l'octroi d'un prêt et qui ont amplifié la **récession économique**.

☞ *Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Conditionnalité, Crise de l'euro*

Trust

Un **trust** désigne aujourd'hui une grande **entreprise** possédant un **pouvoir de marché** important qui lui confère une position dominante sur un **marché**.

L'origine du mot *trust* vient d'une technique juridique anglo-saxonne par laquelle des **actionnaires** accordent leur confiance (*trust* en anglais) à un individu ou à une **société**, le *trustee*, pour la gestion de leurs intérêts. Elle a été appliquée à la **concentration** de l'**industrie** aux États-Unis en 1881 lors de la création du *Standard Oil Trust*, créant alors une administration unitaire de l'industrie du pétrole, tout en maintenant les entreprises formellement indépendantes. Les **actions** des entreprises adhérentes ont été confiées à un comité (*Board of Trustees*), à la tête duquel se trouvait J. D. Rockefeller (1839-1937).

Cette modalité de concentration a été abandonnée au profit de la **fusion** ou du **holding** mais l'usage du terme *trust* a été conservé.

☞ *Entreprises et système productif*

➔ *Loi anti-trust, Opportunisme, Pouvoir de marché, Théorie de l'agence*

TVA sociale

La TVA sociale est un projet de réforme qui consisterait à augmenter les taux de taxe sur la **valeur ajoutée** et à affecter les rentrées fiscales correspondantes au financement de la **protection sociale**. Cela permettrait de réduire les taux de **cotisations sociales** patronales. Il s'agit donc de réduire la contribution des **entreprises** au financement de la protection sociale et à la transférer à l'ensemble des **ménages**. Cette proposition fait l'objet de vifs débats entre partisans et adversaires de la fiscalisa-

tion de la protection sociale. Il y a aussi une controverse à propos de l'impact d'une telle mesure sur la **compétitivité** des entreprises : vont-elles baisser leurs prix hors taxe pour améliorer leur **compétitivité-prix** ou bien vont-elles utiliser la baisse des cotisations pour accroître leur marge (**comportement de marge**) ?

➔ *Économie publique, Protection sociale*

Twist (monétaire)

Le *twist* monétaire, appliqué la première fois en 1961 aux États-Unis, et mis en œuvre à nouveau par la **banque centrale** américaine en octobre 2012, désigne un mécanisme par lequel la banque centrale vend des titres de la **dette** publique à court terme pour acheter des titres de la dette publique à long terme. Cette forme d'intervention de la banque centrale a pour objectif de relancer la croissance et réduire le **chômage** en faisant baisser les taux d'intérêt longs. Il s'agit aussi d'éviter une situation de **trappe à liquidité**.

Quand les **titres** de dette sont émis à taux fixe, leur rendement financier réel diminue lorsque le cours du titre de dette s'accroît (par exemple, une **obligation souveraine** qui rapporte 50 euros d'intérêts chaque année et dont le cours sur le marché secondaire passe de 500 euros à 1 000 euros voit son rendement financier passer de 10 à 5 %). En augmentant la demande de titres de dette à long terme, la banque centrale espère donc provoquer une baisse des taux longs et favoriser l'**investissement** des **entreprises** et la hausse de la demande de logement des **ménages**. Elle adresse aussi un signal aux marchés pour les convaincre de sa volonté d'agir dans la durée en faveur de taux d'intérêt faibles.

☞ *Monnaie, Politique économique*

➔ *Canaux de transmission de la politique monétaire, Courbe de taux, Orientations prospectives, Politique monétaire, Politique monétaire non conventionnelle*

U

Ubérisation

Le terme « ubérisation » vient du nom de la société Uber, **entreprise** du secteur des services marchands de transport automobile urbain. Dans un premier sens, l'ubérisation désigne un modèle économique fondé sur de nouveaux modes de production et de consommation. La **production** est externalisée auprès d'une multitude de producteurs indépendants qui sont mis directement en contact avec les consommateurs par l'intermédiaire d'une plateforme numérique utilisant des applications dédiées. L'ubérisation provoque ainsi un déplacement des **frontières de la firme** : au niveau mondial, Uber emploie moins de 1 000 salariés mais compte plus d'un million de chauffeurs associés.

Dans un second sens, on se réfère plutôt à « l'ubérisation de l'économie » pour désigner la croissance rapide de ce segment particulier de la **nouvelle économie** car les plateformes digitales de **biens** et **services** marchands tendent en effet à se multiplier (Airbnb, Blablacar).

Sous certains aspects, l'essor de l'ubérisation de l'économie peut favoriser la **croissance économique** par une amélioration du fonctionnement des **marchés**, par une intensité plus élevée de la concurrence, par des prix plus bas que dans les secteurs traditionnels, par une meilleure information des consommateurs et des producteurs.

Néanmoins, l'ubérisation a aussi ses limites. Les plateformes fonctionnent selon des **rendements d'échelle** croissants qui favorisent la tendance au **monopole**. Par ailleurs, les **économies de réseau** qui caractérisent les plateformes numériques ont tendance à accroître les **barrières à l'entrée** et le **pouvoir de marché**. Les emplois créés sont précaires et de qualité dégradée, les très nombreux travailleurs indépendants sont privés des droits protégeant habituellement les salariés (droits syndicaux, législation du temps de travail, conditions de travail, etc.).

☞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Auto-entrepreneur, Externalisation, Flexibilité du travail, Formes particulières d'emploi, Segmentation du marché du travail*

Unilatéralisme

En matière de **commerce international**, l'unilatéralisme consiste, pour un pays, à décider seul des mesures relatives au **protectionnisme** et au **libre-échange**.

✚ L'unilatéralisme s'oppose donc au **multilatéralisme**, au **bilatéralisme** et au **régionalisme commercial**.

✚ Le recours généralisé à l'unilatéralisme peut déboucher sur une guerre commerciale

☞ *Intégration économique, Mondialisation*

➔ *Gouvernance mondiale, Guerre des monnaies, Organisation mondiale du commerce (OMC), Politique des égoïsmes sacrés*

Union des marchés de capitaux (UMC)

L'Union des marchés de capitaux (UMC) est une initiative lancée en 2015 par la **Commission européenne (CE)** qui vise à approfondir l'intégration des marchés des capitaux des pays membres. La Commission a élaboré une liste de 33 mesures dont la mise en œuvre devrait être achevée en 2019. Les objectifs visés sont :

– l'émergence de nouvelles sources de financement pour les **entreprises** ;

– la réduction du coût du **capital** ;

– la facilitation des investissements transfrontières au sein de l'UE et une plus grande attractivité pour les **investissements directs étrangers (IDE)**.

Il s'agit de rééquilibrer le système financier européen vers un modèle de financement davantage fondé sur les **marchés de capitaux** (et donc moins fondé sur l'intermédiation bancaire).

Certains économistes font observer qu'un modèle plus proche du système de financement anglo-saxon peut être une source d'instabilité financière accrue.

☞ *Finances internationales, Intégration économique, Monnaie*

➔ *Stabilité financière*

Union bancaire

L'union bancaire désigne l'ensemble des mesures destinées à renforcer la **stabilité financière** au

sein de l'**Union européenne (UE)**. Elle comporte notamment :

- un **mécanisme de supervision unique (MSU)**, dans le cadre duquel la **Banque centrale européenne (BCE)**, depuis le 4 novembre 2014, assure, en lien avec les autorités nationales, la supervision des banques de la **zone euro**, de manière directe pour les groupes significatifs et indirecte pour les autres ;

- un **mécanisme de résolution unique (MRU)** depuis le 1^{er} janvier 2015 ;

- à plus long terme, l'institution d'une garantie des dépôts commune.

➔ *Intégration économique, Monnaie*

➔ *Comité européen du risque systémique (CERS), Risque systémique*

Union douanière

Une union douanière désigne une intégration économique dans laquelle les **biens** et les **services** circulent librement entre les pays membres de l'union (**zone de libre-échange**) et dans laquelle les pays appliquent des **droits de douane** identiques à l'égard des pays tiers (instauration d'un tarif extérieur commun). Une union douanière implique l'établissement de règles de partage des recettes douanières.

La théorie des unions douanières appréhende les conséquences de cette union à travers deux effets opposés sur le **commerce international** :

- une création de trafic : augmentation des échanges au sein de l'union douanière et avec le **reste du monde** ;

- un détournement de trafic : développement d'une **production** à coût élevé dans la zone au détriment d'une importation à coût plus faible en provenance de l'extérieur de la zone.

Soit par exemple une union douanière dont les **droits de douane** sont de 20 % face au reste du monde et deux pays non-membres de cette union, le pays A qui vend un produit à 110 unités monétaires (soit 132, droit de douane inclus) et le pays B qui le vend à 95 (soit 114, droit de douane inclus). Les pays de l'union douanière s'approvisionnent donc auprès du pays B. Si le pays A rentre dans l'union mais pas le pays B, les **prix** à l'intérieur de l'union douanière vont se modifier. En effet, le droit de douane s'applique encore sur le produit du pays B (114) mais plus sur celui du pays A (qui ne coûte plus que 110). Il y a donc détournement de trafic, puisque les consommateurs de l'union douanière vont alors s'approvisionner auprès du pays le moins efficient.

La théorie des unions douanières peut aussi être abordée de façon dynamique. Dans ce cas, les effets positifs (création de trafic) ont tendance à

l'emporter sous l'effet de changements structurels : baisse des **coûts de transaction**, **économies d'échelle**, stimulation de la **concurrence** et des **investissements**, etc.

✚ Une union douanière constitue un **optimum de second rang** par rapport au **libre-échange**.

➔ *Intégration économique*

➔ *Communauté andine, Marché commun sud-américain, Pacte andin, Union européenne (UE), Zollverein*

Union économique

Dans la classification de B. Balassa (1928-1991), une union économique est un espace dans lequel les pays membres constituent une **union douanière** et harmonisent certaines de leurs **politiques économiques**, sociales et démographiques : par exemple, les **politiques commerciales**, les **politiques budgétaires**, les **politiques monétaires**, les **politiques sociales** ou les politiques migratoires.

➔ *Intégration économique*

➔ *Intégration monétaire, Marché commun, Subsidiarité, Union européenne (UE), Zollverein, Zone de libre-échange*

Union économique et monétaire (UEM)

L'Union économique et monétaire (UEM) est, dans la classification de B. Balassa (1928-1991), la cinquième et dernière étape du processus d'**intégration économique**, après la **zone de libre-échange**, l'**union douanière**, le **marché commun**, l'**union économique**. Elle se caractérise par la création d'une **monnaie commune** ou d'une **monnaie unique**.

La **zone euro** au sein de l'**Union européenne (UE)** a franchi cette étape en 1999. Pour certains, l'union économique et monétaire peut apparaître comme l'étape précédant l'union politique.

➔ *Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Banque centrale européenne (BCE), Intégration monétaire, Pacte de stabilité et de croissance, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), Triangle des incompatibilités, Zone monétaire optimale*

Union européenne (UE)

L'Union européenne est une **union économique** qui a succédé à la **Communauté européenne (CE)** avec l'adoption en février 1992 du **Traité de Maastricht** et son entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1993.

Beaucoup d'observateurs considèrent que les **institutions** conçues pour six pays dans le cadre d'accords intergouvernementaux (**Traité de Rome**)

sont inadaptées pour fonctionner avec un nombre beaucoup plus élevé de pays : 12 pays membres lors de la signature du Traité de Maastricht ; élargissement à 15 membres, le 1^{er} janvier 1995 ; nouvel élargissement à 25 membres le 1^{er} mai 2004, 27 membres en 2007 (Roumanie, Bulgarie), 28 membres en 2013.

Une possibilité de coopération renforcée entre certains membres a été introduite dans le **Traité d'Amsterdam** (2 octobre 1997) et une évolution des institutions a été introduite depuis le **Traité de Nice** (26 février 2001) et le **Traité de Lisbonne** (1^{er} décembre 2009). Mais le débat autour des institutions de l'UE tend à opposer les partisans d'une simple intégration commerciale aux partisans d'une intégration fédérale et politique des États membres.

☞ *Intégration économique*

➔ *Akte unique européen, Fédéralisme budgétaire, Fédéralisme politique, Gouvernance, Intégration monétaire, Pacte de stabilité et de croissance, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), Zollverein*

Union latine

L'Union latine (ou Union monétaire latine) est une **union monétaire** instituée en 1865 pour défendre le **bimétallisme** or/argent entre les pays signataires (France, Italie, Belgique, Grèce, Suisse). Les pays concernés défendent un rapport officiel entre le **prix** de l'or et le prix de l'argent après les perturbations liées aux découvertes de mines d'or de Californie en 1847 et d'Australie en 1851. Les membres de l'Union latine frappent des pièces d'or et d'argent de poids identique, ce qui facilite les échanges au sein de la zone monétaire.

À partir de 1870, le cours de l'argent connaît une chute sensible par rapport à l'or. Le monométallisme s'impose et tend à isoler les pays signataires de la convention de 1865. En 1874, l'Union latine renonce à la frappe libre de l'argent, ce qui constitue (de fait) la fin de l'Union latine qui ne disparaîtra officiellement qu'en 1925.

☞ *Finances internationales*

➔ *Étalon-or, Système monétaire international*

Union monétaire

Une union monétaire est un accord monétaire entre deux ou plusieurs pays qui conviennent de gérer conjointement leur politique monétaire (et plus largement leur politique économique). En principe, une union monétaire durable implique :

– une **monnaie unique** ou des **taux de change fixes** entre les monnaies des pays membres ;

– un **taux de change effectif** unique par rapport aux monnaies extérieures à l'union monétaire ;
– un abandon de toute **politique monétaire** indépendante par les pays membres.

Les unions monétaires permettent de réduire les **coûts de transaction** dans les échanges entre pays. Mais historiquement leur survie est inégale face aux divers chocs qu'elles subissent.

Le **système monétaire européen (SME)**, créé en 1979, puis la création de la **zone euro** peuvent être considérés comme des unions monétaires profondes qui sont un aboutissement de l'**intégration économique** au sens de B. Balassa (1928-1991), mais la **crise de l'euro** montre les fragilités de toute union monétaire.

☞ *Finances internationales, Intégration économique, Monnaie*

➔ *Gouvernance, Intégration monétaire, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), Triangle des incompatibilités, Union économique et monétaire (UEM), Zone monétaire optimale*

Unité de compte européenne (European Currency Unit, ECU)

L'ECU (*European Currency Unit*) était l'unité de compte du **système monétaire européen**. La valeur de l'ECU était la moyenne pondérée des valeurs des **monnaies** des pays membres de la **Communauté économique européenne (CEE)**.

✚ L'ECU n'était pas une monnaie, mais une simple unité de compte. Le passage à la **monnaie unique** a conduit à la mise en place de l'**euro**.

☞ *Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Intégration monétaire, Monnaie commune, Union monétaire*

Unité de consommation

L'unité de consommation est une méthode de mesure de la taille d'un **ménage** tenant compte du nombre de ses membres et des économies d'échelle liées à la taille du ménage. L'échelle actuellement la plus utilisée est celle de l'**OCDE** qui compte une unité de consommation pour le premier adulte du ménage, 0,5 unité par personne de plus de 14 ans et 0,3 unité par enfant de moins de 14 ans.

☞ *Consommation et épargne*

➔ *Niveau de vie*

Unité de production

Le terme unité de production est utilisé pour désigner un centre de décision au sein duquel s'organise la **production** de biens et de services.

Un établissement, une **entreprise**, une administration sont des unités de production.

➤ *Entreprise et système productif*

➔ *Branche, Groupe, Organisation productive, Production marchande, Production non marchande, Secteur d'entreprise, Secteur institutionnel*

Unité institutionnelle

Une unité institutionnelle est dans la **Comptabilité nationale** le centre élémentaire de décision économique, caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Les unités institutionnelles sont regroupées par la comptabilité nationale en **secteurs institutionnels**.

➔ *Comptabilité nationale*

Unité résidente

Dans la **Comptabilité nationale**, une unité est considérée comme résidente sur le **territoire économique** du pays si elle y exerce des activités économiques pendant une période d'un an ou plus.

➔ *Commerce international*

Uruguay Round

On appelle *Uruguay Round* le cycle de **négociations commerciales multilatérales** qui s'est déroulé dans le cadre de l'**Accord général sur les tarifs et le commerce (AGETAC)** entre 1984 et 1994. L'une des conclusions essentielles de ces négociations a été la mise en place de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**.

➤ *Commerce international*

➔ *Libre-échange, Multilatéralisme*

Usure (en finance)

L'usure consiste à accorder un **crédit** à un **taux d'intérêt** prohibitif. En France, l'usure est prohibée par la loi et il existe un taux d'intérêt maximal au-dessus duquel le prêt est considéré comme usuraire.

Le développement de la **microfinance** s'explique par la volonté de lutter contre la pratique de l'usure.

➤ *Monnaie*

➔ *Banque*

Utilitarisme

L'utilitarisme est une doctrine philosophique selon laquelle une action est bonne ou juste si elle est utile, plus précisément si elle maximise la satisfaction du plus grand nombre d'individus. Les fondateurs de cette approche sont notamment

J. Bentham (1742-1832), J.-S. Mill (1806-1873), H. Sidgwick (1838-1900).

✚ L'utilitarisme est une doctrine conséquentialiste : les actions sont jugées en fonction de leurs conséquences effectives ou attendues. Cela s'oppose à une approche déontologique où les actions sont jugées en fonction du respect de certaines règles de comportement.

✚ La théorie de la **justice sociale** de J. Rawls (1921-2002) et l'approche par les **capabilités** d'A. Sen sont explicitement fondées sur une critique de l'utilitarisme.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Doctrines économique, Économie du bien-être, Utilité*

Utilité

Selon la **théorie néoclassique**, l'utilité U , d'un **panier de consommation** quelconque (combinaison de quantités de deux biens x et y consommées par un individu), mesure la satisfaction globale qu'un individu retire de la **consommation** de ce panier de biens. Le niveau de l'utilité dépend de la quantité consommée (Q) et peut être formalisé à l'aide d'une **fonction d'utilité** : $U = f(Q)$.

✚ Le concept d'utilité sert à rendre compte des préférences.

✚ Ne pas confondre avec **ophélimité**.

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Carte d'indifférence, Courbe d'indifférence, Marginalisme, Utilité cardinale, Utilité marginale, Utilité ordinale, Théorie économique*

Utilité cardinale

Selon la conception cardinale de l'**utilité**, le consommateur est capable d'exprimer de façon précise par un nombre la satisfaction retirée de la **consommation** d'une quantité déterminée de biens. Le consommateur doit être ainsi capable de donner une « note » pour chaque quantité de bien consommée.

Si un bien X reçoit la note 10 et un bien Y la note 5, cela signifie donc que le bien X procure deux fois plus d'utilité que le bien Y .

✚ Cette hypothèse a été retenue par les premiers théoriciens marginalistes, L. Walras (1834-1910), S. Jevons (1835-1882), C. Menger (1840-1921).

➤ *Épistémologie économique, Marchés et prix*

➔ *Fonction d'utilité, Marginalisme, Ophélimité, Utilité ordinale*

Utilité marginale

L'utilité marginale représente la variation de l'**utilité** totale procurée par la dernière unité de

bien consommée. C'est la dérivée de la fonction d'utilité (U) par rapport à la quantité consommée (Qx).

$$U'_m(Q_x) = U''(Q_x)$$

- *Épistémologie économique, Marchés et prix*
- ➔ *Marginalisme, Ophélimité*

Utilité ordinale

Selon la conception ordinale de l'utilité, le consommateur peut établir un ordre de préférence entre différents **paniers de consommation**

sans pour autant attribuer à chacun d'eux une « note » précise.

On peut donc dire qu'un panier de biens est préféré à un autre, mais pas que son utilité est x fois supérieure.

- ✚ C'est V. Pareto (1848-1923) qui a introduit le concept d'utilité ordinale. Cette hypothèse est à la fois plus réaliste et surtout suffisante pour construire une analyse microéconomique du comportement du consommateur.

- *Marchés et prix*
- ➔ *Marginalisme, Ophélimité, Utilité, Utilité cardinale*

V

Valeur

La valeur d'un **bien économique** est ce qui détermine le rapport d'échange de ce bien avec un autre bien. Pour les économistes de l'école **classique**, ainsi que pour K. Marx (1818-1883), il convient de distinguer la **valeur d'usage** et la **valeur d'échange**. Seule cette dernière détermine les rapports d'échange et elle trouve son origine dans le **travail** (on parle de **valeur travail**). Les économistes classiques et la **théorie marxiste** partagent donc une théorie objective de la valeur. Pour l'**École autrichienne** et pour la **théorie néoclassique** au contraire, la valeur des marchandises trouve son origine dans l'**utilité** ou la satisfaction qu'elles procurent au consommateur (**valeur utilité**). Il s'agit donc d'une théorie subjective de la valeur.

✚ L'analyse économique contemporaine n'accorde pas une place importante au **concept** de valeur. Elle se concentre sur les **prix relatifs** observables (sans rechercher de fondements inobservables à ces rapports de prix). S'agissant des choix du consommateur, elle met l'accent sur les **préférences révélées**.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Rareté, Utilité marginale*

Valeur (évaluation en)

L'évaluation d'une grandeur économique en valeur s'exprime aux **prix** de l'année en cours. Par exemple, la valeur du **produit intérieur brut** de l'année t , renvoie aux quantités produites et aux prix de l'année t (valeur = quantité $\times$ prix).

On parle également d'évaluation à prix courants ou en **monnaie** courante (en **euro** courant par exemple).

➔ *Inflation, Prix courant, Salaire nominal, Volume (évaluation en)*

Valeur actionnariale (shareholder value)

La valeur actionnariale peut se définir par la différence entre le **prix** de vente et le prix

d'achat d'une **action** augmentée des **dividendes** reçus au cours d'une période donnée.

✚ L'accent mis sur la maximisation de la valeur actionnariale (création de valeur pour l'**actionnaire**) s'inscrit dans une logique de contrôle du comportement des **managers** de l'**entreprise** par les actionnaires (**capitalisme actionnarial**). Cette approche consacre la place centrale de l'actionnaire dans les préoccupations stratégiques de l'entreprise.

➤ *Entreprises et système productif, Monnaie*

➔ *Bourse des valeurs, Capitalisation boursière, Capitalisme managérial, Incitation, Investisseurs institutionnels, Marché financier, Offre publique d'achat (OPA), Stock-options, Théorie de l'agence*

Valeur actualisée nette (VAN)

La valeur actualisée nette représente la différence entre les **flux** annuels de **revenu** actualisés générés par un **investissement** (recettes futures après calcul d'**actualisation**) et le **coût** de cet investissement (dépense courante). Soit un investissement de 14 000 euros qui génère un flux de recettes de 5 000 euros pendant 3 ans, le calcul de la VAN est le suivant :

$$\left[\frac{5000}{(1+i)} \right] + \left[\frac{5000}{(1+i)^2} \right] + \left[\frac{5000}{(1+i)^3} \right] \text{ euros} - 14000 \text{ euros}$$

L'**entreprise** (ou un autre **agent économique**) choisit un **taux d'actualisation** (en général le **taux d'intérêt** auquel elle peut emprunter) pour ramener les flux de revenus futurs à leur équivalent présent. Dans l'exemple, l'investissement n'est pas rentable si le taux d'actualisation est supérieur à 3,5 % puisque la VAN serait négative.

La VAN est donc un outil d'aide à la décision qui permet de choisir entre deux projets d'investissement (ou entre un investissement et un **placement**).

➤ *Capital et investissement, Entreprises et système productif*

➔ *Efficacité marginale de l'investissement, Taux de rendement interne (TRI)*

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée d'une unité économique est égale à la valeur de la **production** de cette unité moins la valeur des **consommations intermédiaires** utilisées. Cet indicateur permet de mesurer la production effectivement réalisée par une **unité de production**. La **comptabilité nationale** utilise la valeur ajoutée pour évaluer la production d'un ensemble d'unités de production, afin d'éviter de comptabiliser deux fois les consommations intermédiaires. Par exemple, les pneumatiques utilisés pour produire une automobile sont des consommations intermédiaires qui doivent être déduites de la valeur de la production de la **branche** automobile. En effet, les pneumatiques ont déjà été comptabilisés comme production (finale) des **entreprises** de pneumatiques. Le **produit intérieur brut (PIB)** est ainsi égal à la somme des valeurs ajoutées à laquelle on ajoute la **taxe sur la valeur ajoutée** et les **droits de douane**.

- ✚ Attention, la valeur ajoutée n'est en aucun cas un indicateur de **rentabilité**. Ainsi, le calcul du profit nécessite de retrancher de la valeur de la production (les recettes) les consommations intermédiaires mais également les autres coûts (coût du travail, **amortissements**, coûts financiers, etc.).
- ✚ La valeur ajoutée a pour contrepartie la distribution de **revenus primaires**. La production créée a été permise par l'apport de **facteurs de production** dont les propriétaires sont rémunérés par des **salaires** et des **profits**.

➤ *Entreprises et système productif*

➔ *Produit intérieur brut (PIB)*

Valeur à risque (VAR)

La valeur à risque (traduction de *Value at Risk*) est un indicateur d'exposition au **risque** calculé par les **banques** et les **institutions financières**. La VAR indique le niveau de perte qui ne peut être franchi sur un horizon donné qu'avec une faible probabilité (par exemple pour une banque, une perte quotidienne de 1 million d'euros avec une probabilité de 1 %).

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Incertitude, Ratio Cooke, Ratio McDonough, Règles prudentielles*

Valeur brute

En comptabilité, la valeur brute est la valeur d'un actif qui ne tient pas compte du montant des **amortissements** et ou des provisions.

Les comptes nationaux définissent des **agrégats** en valeur brute comme le **produit intérieur**

brut (PIB) qui se différencient des agrégats en **valeur nette** (après déduction des amortissements).

- ✚ Ne pas confondre avec le **salair brut** qui correspond au salaire net plus les **cotisations sociales**.

➤ *Comptabilité nationale, Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Consommation de capital fixe, Investissement de remplacement, Produit intérieur brut (PIB)*

Valeur d'échange

La valeur d'échange détermine les conditions dans lesquelles une certaine quantité d'une **marchandise** peut être échangée contre une quantité déterminée d'une autre marchandise. La valeur d'échange est donc ce qui détermine le **prix relatif** de deux marchandises. Pour A. Smith (1723-1790), D. Ricardo (1772-1823) ou K. Marx (1818-1883), la valeur d'échange trouve son origine dans le **travail** (ou la **force de travail** pour Marx). Ces auteurs ont donc une conception objective de la **valeur**.

- ✚ Le **prix courant** (ou prix de marché) peut varier en fonction de l'offre et de la demande, mais en tendance il correspond au **prix naturel** déterminé par la valeur d'échange.

✚ Dans la **théorie néoclassique**, la distinction valeur d'échange/valeur d'usage n'a pas de sens puisque les prix relatifs sont déterminés à partir d'une conception subjective de la valeur (**valeur utilité**).

➤ *Épistémologie économique*

➔ *École classique, Loi de la valeur, Théorie marxiste, Théorie néoclassique*

Valeur d'usage

Chez les classiques (A. Smith, D. Ricardo) et chez K. Marx (1818-1883), la valeur d'usage d'une **marchandise** est liée à la satisfaction qu'elle procure au consommateur. La valeur d'usage est subjective et elle est spécifique à chaque bien, elle ne peut donc pas servir à déterminer le niveau de la **valeur d'échange**.

- ✚ L'existence d'une valeur d'usage est la condition d'existence de la valeur d'échange d'une marchandise.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *École classique, Ophélimité, Paradoxe de la valeur, Théorie marxiste, Théorie néoclassique, Utilité*

Valeur mobilière

Une valeur mobilière est un **titre** financier négociable, qui peut être coté en **bourse** : **actions**, **obligations**, titres de créances négociables, parts d'**Organisme de placement collectif en valeurs**

mobilières (OPCVM), bons de souscription, certificats d'investissement, **warrants**, **options**, etc.

☉ *Monnaie*

➔ *Autorité des marchés financiers (AMF), Autorité européenne des valeurs mobilières (AUEM), Financement de l'économie, Fonds commun de placement, Société d'investissement à capital variable (SICAV)*

Valeur nette

En comptabilité, la valeur nette comptable est la **valeur brute** d'un **actif** minorée du montant des **amortissements** et ou des provisions.

Les comptes nationaux définissent des **agré-gats** en valeur nette comme le **produit intérieur net** ou le **revenu national net**. Les données en valeur nette sont cependant plus difficiles à harmoniser dans les comparaisons dans le temps et l'espace.

Pour tenir compte du **développement durable** on évalue un **revenu national net ajusté**.

✚ Ne pas confondre avec le **salaire net**.

☉ *Comptabilité nationale, Croissance économique, Économie et écologie*

➔ *Consommation de capital fixe, Croissance verte, Investissement de remplacement*

Valeur travail

La théorie de la valeur travail est une conception objective de la **valeur d'échange** utilisée par l'école **classique** et la **théorie marxiste**. On distingue :

– la valeur travail commandée (A. Smith) dans laquelle la valeur d'échange d'une **marchandise** est mesurée par la quantité de **travail** que cette marchandise peut acheter sur le **marché** ;

– la valeur travail incorporée (D. Ricardo, K. Marx) dans laquelle la valeur d'échange d'une marchandise est déterminée par le temps de travail qui est nécessaire en moyenne pour la produire.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *École classique, Loi de la valeur, Paradoxe de la valeur, Théorie marxiste, Théorie néoclassique, Valeur d'usage, Valeur utilité*

Valeur utilité

La théorie de la valeur utilité est une conception subjective de la **valeur** utilisée dans la **théorie néoclassique** selon laquelle la valeur des **marchandises** trouve son origine dans la satisfaction qu'elles procurent aux consommateurs. Plus précisément, c'est l'**utilité marginale** qui détermine la valeur des biens.

☉ *Épistémologie économique*

➔ *Marginalisme, Ophélimité, Paradoxe de la valeur, Utilité cardinale, Valeur d'échange, Valeur d'usage, Valeur travail*

Variation de stocks

Dans la **comptabilité nationale**, la variation de stocks représente la valeur des entrées en **stocks** diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks au cours d'une période donnée. La variation de stock peut être positive ou négative.

☉ *Comptabilité nationale*

➔ *Équilibre emplois-ressources, Flux, Formation brute de capital fixe (FBCF)*

Variété des capitalismes

La variété des capitalismes désigne un courant de l'analyse économique qui montre que le **capitalisme** est compatible avec une grande variété de configurations institutionnelles, susceptibles d'atteindre des performances similaires à un moment donné du temps et qui se transforment avec le temps.

K. Marx (1818-1883) prenait en compte la pluralité des **formations économiques et sociales** qui résultaient de combinaisons spécifiques de plusieurs **modes de production**.

Dans les années 1980, M. Albert (*Capitalisme contre capitalisme*) différenciait, un capitalisme anglo-saxon (caractérisé par une forte influence des **marchés financiers**) et un capitalisme rhénan (caractérisé par une forte influence de l'**État**, des **banques** et des syndicats).

Dans les années 1990, P. A. Hall et D. W. Soskice (*Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, 2001) opposent les **économies de marché libérales** et les **économies de marché coordonnées**.

B. Amable (*Les cinq capitalismes*, 2005) propose une typologie élargie des formes institutionnelles selon cinq critères : la **concurrence** sur le **marché des biens** ; le **rapport salarial** ; le secteur financier ; la **protection sociale** ; l'éducation.

✚ La thèse de la variété des capitalismes s'oppose à la thèse de la convergence des capitalismes vers le modèle anglo-saxon.

☉ *Mondialisation*

➔ *Structure, Système économique*

Véhicules de titrisation

Les véhicules de titrisation émettent des **obligations** pour collecter des fonds et achètent des **créances** aux **banques**. Les créances achetées aux

banques figurent à l'actif de leur bilan et les obligations émises au passif. En général les véhicules de titrisation sont des organismes financiers créés par les banques afin de sortir de leurs **bilans** un certain nombre de créances. Les véhicules font largement appel à l'**effet de levier** : ils s'endettent à court terme pour financer une partie de leurs activités. Ils ont une rentabilité élevée lorsque la situation financière est bonne, mais ils ont des activités risquées et contribuent de ce fait à l'augmentation du **risque systémique**.

➤ *Finances internationales, Monnaie*

➔ *Crédits structurés, Crise de surendettement, Crise des subprimes, Financement de l'économie, Innovation financière, Mutation financière, Obligation adossée à des actifs*

Vérification

La vérification est une démarche scientifique qui consiste à établir la vérité d'un énoncé en le confrontant aux faits par l'observation ou l'expérimentation. Une proposition sera considérée comme vraie si elle est confirmée par la procédure de vérification.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Conjecture, Empirisme, Positivism, Réfutation, Réfutationnisme, Vérificationnisme*

Vérificationnisme

Le vérificationnisme est une conception épistémologique selon laquelle, l'activité scientifique consiste à vérifier la conformité aux faits des **hypothèses** ou des propositions empiriques déduites d'une **théorie**.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Empirisme, Positivism, Réfutation, Réfutationnisme*

Vigilance épistémologique

La vigilance épistémologique est une attitude du chercheur préconisée notamment par G. Bachelard (1884-1962). Elle consiste à exercer une surveillance sur les démarches utilisées et sur le vocabulaire employé, à prendre ses distances à l'égard de l'expérience première et de l'intuition, à concevoir l'histoire des **sciences** comme une longue suite d'erreurs rectifiées. Afin de permettre à la communauté scientifique d'exercer cette vigilance épistémologique, il importe que chaque chercheur explicite les **théories** qu'il utilise et les expériences qu'il conduit.

✚ Selon P. Bourdieu (*Le métier de sociologue*, 1968), la vigilance épistémologique s'impose particulièrement en sciences sociales car les chercheurs y sont plus exposés à l'illusion de la transparence.

➤ *Épistémologie économique*

➔ *Variété des capitalismes, Vérification, Vérificationnisme*

Vente à découvert

Opération financière consistant à emprunter un **actif** pour le vendre avant de le racheter à terme pour pouvoir le restituer. L'objectif peut être de spéculer : les agents économiques anticipent une baisse de la valeur de l'actif et obtiendront à terme la différence entre le prix d'achat et le prix de vente. Il peut être également de se couvrir en compensant les positions acheteurs par des positions vendeurs. La vente à découvert relève de la **gestion alternative**. À l'occasion de la **crise des subprimes**, la vente à découvert, accusée de pousser les cours à la baisse, a été temporairement interdite par plusieurs pays.

➤ *Finances internationales*

➔ *Gouvernance mondiale, Spéculation*

Vieillesse démographique

Le vieillissement démographique est l'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein d'une population. Le vieillissement démographique dépend à la fois du niveau de la fécondité (vieillesse par le bas) et de l'espérance de vie (vieillesse par le haut). **Toutes choses égales par ailleurs**, une population dont la fécondité décline connaît un vieillissement démographique. Il en va de même lorsque l'espérance de vie augmente. Cependant, les deux variables ne jouent pas forcément dans le même sens. Par exemple, en France, après la Seconde Guerre mondiale, le niveau élevé de la fécondité a conduit à un rajeunissement de la population alors que l'espérance de vie augmentait.

✚ Ne pas confondre avec l'accroissement de la longévité.

➤ *Économie publique, Protection sociale*

➔ *Cycle de vie, Protection sociale, Retraite par capitalisation, Retraite par répartition*

Viscosité des prix

La viscosité des prix désigne en économie une situation intermédiaire entre la situation de parfaite flexibilité des **prix** du modèle néoclassique de base et la situation de **rigidité** des prix qui caractérise certains modèles keynésiens et les modèles d'**équilibre à prix fixes**.

Dans une situation de viscosité des prix, ces derniers s'adaptent aux changements de l'**offre** et/ou de la **demande**, mais ils s'adaptent lentement ce qui conduit à des phénomènes de rationnement de

l'offre ou de la demande. C'est ainsi qu'une partie du **chômage** peut s'expliquer par la viscosité du **taux de salaire**. La lenteur dans l'ajustement des prix s'explique notamment par le temps de production et de gestion de l'information, par le caractère coûteux du changement des prix (il faut réimprimer les catalogues ou les cartes des restaurants), par l'existence de contrats qui fixent les prix pour une certaine période, etc.

➤ *Marchés et prix*

➔ *Coûts de catalogue, Équilibre avec rationnement, Nouvelle microéconomie, Théorie des équilibres à prix fixes*

Vitesse de circulation de la monnaie

La vitesse de circulation de la monnaie exprime le nombre de paiements qu'effectue en moyenne une unité monétaire dans un temps donné.

À partir d'une version simplifiée de l'équation de Fisher, la vitesse de circulation de la monnaie (V) est donnée par la formule suivante : $V = PT/M$.

P est le **niveau général des prix**, T le volume des transactions et M la **masse monétaire**.

✚ La vitesse de circulation de la monnaie est au cœur des controverses entre monétaristes et keynésiens. Pour les premiers, elle est stable et les **autorités monétaires** peuvent contrôler l'évolution des prix en contrôlant la quantité de monnaie. Pour les seconds, la vitesse de circulation de la monnaie est instable et l'impact macroéconomique d'une variation de la quantité de monnaie est donc indéterminé. De ce fait, la **politique budgétaire** doit être préférée à la **politique monétaire**.

✚ Les **innovations financières** favorisent une meilleure gestion des encaisses de la part des **agents économiques**, ce qui se traduit, le plus souvent, par une accélération de la vitesse de circulation de la monnaie.

➤ *Monnaie*

➔ *Agrégat monétaire, Inflation, Monétarisme, Théorie keynésienne, Théorie quantitative de la monnaie, Thésauroisation*

Vol d'oies sauvages (modèle)

➔ *Modèle d'Akamatsu*

Vol vers la qualité (*flight to quality*)

Le vol vers la qualité (ou fuite vers la qualité) est une situation dans laquelle les détenteurs d'**actifs financiers** risqués les vendent pour acquérir des

actifs moins risqués. Face à une crise de **confiance**, ce comportement est rationnel au niveau individuel mais, par un effet d'agrégation, il amplifie les **crises financières** puisque la vente des actifs risqués précipite la chute des cours.

➤ *Finances internationales, Fluctuations et crises économiques*

➔ *Anticipation, Aversion pour le risque, Bulle spéculative, Contagion, Crise de change, Risque de crédit, Risque de système*

Volatilité

La volatilité est la mesure de l'amplitude des variations du **prix** d'un **actif**. Elle se mesure par l'**écart type** de la série statistique considérée (cours d'une **action**, rendement d'un **actif**, **taux d'intérêt**, etc.) sur plusieurs jours. Par exemple, le flottement des **monnaies** a conduit à une volatilité plus grande des **cours du change**.

✚ La volatilité est une source de **risque** pour les opérateurs : plus la volatilité est forte, plus le risque est élevé et plus l'**agent économique** qui effectue un **placement** dans cet actif volatil exigera un **rendement** élevé. Certains opérateurs vont jouer avec ce risque dans le cadre de stratégies de **spéculation**, d'autres, au contraire, vont chercher à se protéger par des stratégies de **couverture**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Changes flottants, Crise de change, Position de change*

Volume (évaluation en)

L'évaluation en volume d'une grandeur économique s'exprime à **prix constants** ou en **monnaie** constante, c'est-à-dire en éliminant l'effet des variations de **prix**.

➔ *Indice des prix, Inflation, Pouvoir d'achat, Valeur (évaluation en)*

Vulnérabilité au chômage

La vulnérabilité au chômage désigne la probabilité de perdre son emploi et de se retrouver au chômage dans une période donnée. On peut la mesurer par le taux de transition de l'emploi au chômage, c'est-à-dire le pourcentage de personnes employées à la date t qui sont au chômage en $t + 1$.

La vulnérabilité au chômage est importante pour les salariés les moins qualifiés.

➤ *Marché du travail, emploi et chômage*

➔ *Employabilité, Lois Hartz*

W

Warrant

Un **warrant** est un **titre** négociable qui donne le droit et non l'obligation d'acheter un **actif sous-jacent** à un **prix** déterminé et avant une date donnée. À la différence des **options**, les **warrants** sont émis par les **banques**. Sur la place de Paris, ils sont négociés sur un compartiment spécifique d'**Euronext**.

- ⇒ *Finances internationales, Monnaie*
- *Produits dérivés, Risque*

Welfare benefits

- *Minima sociaux*

Welfarisme

Le welfarisme est une posture théorique, héritière de l'**utilitarisme**, qui étudie les questions de **répartition des revenus** et de **justice sociale**. Les auteurs de ce courant d'analyse considèrent que les choix relatifs aux différents états sociaux possibles

ne peuvent se fonder que sur les utilités individuelles, c'est-à-dire des évaluations subjectives du **bien-être**.

Depuis J. Bentham (1748-1832), la position welfariste considère que l'état social le plus juste est celui qui maximise la somme des utilités individuelles. Cette voie de recherche a été reprise au **xx^e siècle** par J. Harsanyi (1920-2000, prix Nobel 1994) qui montre que, sous certaines hypothèses, il est possible de construire une fonction de bien-être social comme somme pondérée des utilités individuelles.

Cette conception utilitariste est contestée par des auteurs comme J. Rawls (1921-2002) et A. Sen (prix Nobel 1998). Ces derniers soulignent notamment le fait qu'une situation optimale au sens de Pareto peut être fortement inégalitaire.

- ⇒ *Économie publique, Protection sociale*
- *Économie du bien-être, Fonction d'utilité collective, Optimum de Pareto, Redistribution, Utilité, Utilité cardinale, Utilité ordinale*

X

Xeno-devise

- *Eurodevise*

Z

ZEN (zéro émissions nettes)

L'Accord de Paris sur le climat a fixé l'objectif de zéro émissions nettes (ZEN) de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Les émissions nettes correspondent à la différence entre le total des émissions d'origine anthropique et l'absorption du carbone par les puits de carbone naturels (forêts, océans, etc.).

➤ *Économie et écologie*

Zinzin

Le terme «zinzin» est une formulation usuelle désignant les **investisseurs institutionnels**.

➤ *Monnaie*

Zollverein

Le Zollverein est un traité d'**union douanière** signé en 1833 par la Prusse et 25 autres États germaniques et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1834. Les pays contractants s'obligeaient aussi à mettre en discussion l'adoption d'une **monnaie commune**. En 1867, la sortie de l'Autriche du Zollverein, conduit à intégration autour de la Prusse, dont la monnaie devient la **monnaie unique** du Zollverein.

✚ Dans cet exemple, la dynamique de l'intégration a donc consisté à passer d'une union douanière à une **union monétaire** avec une monnaie commune, puis à une **monnaie unique**, enfin à une union politique par la constitution d'un empire allemand autour de la Prusse.

➤ *Finances internationales, Intégration économique*

➔ *Intégration monétaire, Marché commun, Protectionnisme éducateur, Zone de libre-échange*

Zone cible

Une zone cible est une bande de fluctuations située de part et d'autre d'un **taux de change** d'équilibre. La mise en place de zones cibles a été proposée par J. Williamson en 1983 comme modalité d'une réforme du **système monétaire international** qui aurait pour objectif de réduire la **volatilité** des

cours du change. Il s'agirait pour les **autorités monétaires** de calculer le **taux de change** d'équilibre fondamental de leur **monnaie** et d'intervenir sur le **marché des changes** pour faire en sorte que le taux de change du marché se situe à l'intérieur de la zone cible.

✚ Deux techniques sont envisageables :

– les autorités monétaires peuvent annoncer publiquement les zones cibles et leur intention d'intervenir pour défendre des **marges de fluctuations** connues des cambistes ;

– les autorités monétaires peuvent faire savoir par un **signal** aux marchés qu'elles se sont mises d'accord sur des taux de change d'équilibre et des marges de fluctuations sans en révéler les valeurs. Dans ce dernier cas, il existe pour les spéculateurs une **incertitude** qui peut les conduire à adopter un comportement moins déstabilisateur.

✚ On considère généralement que, si les autorités monétaires des différents pays adoptent une politique coopérative crédible, l'annonce de la mise en place de zones cibles aura pour effet de dissuader (au moins en partie) la **spéculation**.

➤ *Finances internationales*

➔ *Accord du Louvre, Accord du Plaza, Bulle spéculative, Changes flottants, Crédibilité*

Zone de libre-échange

Une zone de libre-échange résulte d'un accord de réciprocité entre des Nations voisines ou non qui décident d'éliminer les **droits de douane** et les restrictions au commerce entre elles tout en conservant les barrières nationales particulières dans les échanges avec le monde extérieur à la zone. L'**Association européenne de libre-échange** (AELE) dans les années 1960, l'**Association de libre-échange de l'Atlantique Nord** (ALENA) ou l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) en sont de bons exemples. La suppression des tarifs douaniers à l'intérieur de la zone peut être progressive, elle peut exclure certains produits (agricoles, **services**, etc.) et ne concerne pas les **facteurs de production**, ce qui permet souvent de conserver les **barrières non tarifaires**.

✚ Une zone de libre-échange peut-être une première étape d'une intégration régionale plus poussée (**union douanière, marché commun, union économique**).

➞ *Commerce international, Intégration économique*

➞ *Régionalisme commercial*

Zone euro

La zone euro rassemble l'ensemble des États membres de l'**Union européenne (UE)** qui ont adopté l'**euro** en tant que **monnaie unique** conformément au **Traité de Maastricht**. Depuis le 1^{er} janvier 2015, 19 États sur les 28 de l'UE sont membres de la zone euro.

✚ Il faut éviter d'utiliser l'expression médiatique « euroland ».

➞ *Intégration économique, Monnaie*

➞ *Eurosystème, Intégration monétaire, Système européen de banques centrales (SEBC)*

Zone franc

La zone franc était une **zone monétaire** constituée par la France et un certain nombre de pays d'Afrique francophone. La **monnaie** en usage dans ces pays (le « franc CFA ») était rattachée par une **parité** fixe au franc français. La Banque de France gérât les **réserves de change** de ces pays et assurait en contrepartie la libre **convertibilité** de leurs monnaies en **devises**.

✚ Le franc CFA a été ancré au franc français jusqu'au 1^{er} janvier 1999. Depuis le passage à l'euro, tous les engagements pris par la France ont été transférés à l'**Eurosystème** et les monnaies des pays de l'ex-zone franc sont désormais rattachées à l'euro.

➞ *Finances internationales*

➞ *Accords de Lomé, Intégration monétaire*

Zone franche

Une zone franche est un territoire au sein duquel les **entreprises** sont soumises à des **cotisations sociales** et à une fiscalité plus faibles. En France, la création des zones franches urbaines (ZFU) est destinée à répondre à des problèmes d'**emplois** et de reconversion industrielle. Les ZFU sont des quartiers, définis en fonction du **taux de chômage**, de la proportion des jeunes de moins de 25 ans, du taux de non diplômés et du potentiel fiscal par habitant de la commune. Les ZFU sont une composante de la politique de la ville et de la **politique sociale** en créant des emplois dans les zones où le taux de chômage est élevé.

➞ *Marché du travail, emploi et chômage*

➞ *Économie géographique*

Zone franche bancaire (international banking facilities)

Une zone franche bancaire est un espace au sein duquel des **banques** de toutes origines exercent librement leurs activités avec des non-résidents sur des **eurodevises**.

✚ Il existe par exemple une zone franche bancaire à New York. Les banques qui y sont implantées échappent à la réglementation bancaire américaine. La création des zones franches bancaires vise à lutter contre la **concurrence** des **places extraterritoriales (offshore)**.

➞ *Finances internationales, Monnaie*

➞ *Paradis fiscal*

Zone monétaire

Une zone monétaire est constituée par un ensemble de pays dont la **monnaie** est rattachée à la monnaie d'un pays « centre » ou qui ont adopté une **monnaie unique**.

➞ *Finances internationales*

➞ *Intégration monétaire, Monnaie commune, Zone euro, Zone franc, Zone monétaire optimale*

Zone monétaire optimale

Une zone monétaire optimale (ZMO) est un espace économique au sein duquel des **taux de change fixes** (ou une **monnaie unique**) constituent le cadre optimal des ajustements macroéconomiques alors qu'avec les pays extérieurs à la zone le cadre optimal des ajustements est un régime de **changes flottants**.

✚ R. Mundell (prix Nobel 1999) a proposé le concept de zone monétaire optimale en 1961 : selon lui, un groupe de pays forme une telle zone si la mobilité des **facteurs de production** y est forte. En cas de **choc asymétrique** sur l'un des pays (hausse du **taux de chômage**), l'ajustement se réalise par déplacement de la main-d'œuvre ou du **capital** vers d'autres pays de la zone. R. McKinnon (1963) met l'accent pour sa part sur le degré d'ouverture des économies : plus les économies sont ouvertes, plus elles ont intérêt à opter pour des **changes fixes** ou une monnaie unique. R. Kenen (1969), insiste sur le degré de diversification du **système productif**. Ch. Kindleberger (1986) souligne l'importance de l'homogénéité des préférences concernant la production des **biens collectifs** et les choix de **politique économique**.

✚ La question de savoir si la **zone euro** est une zone monétaire optimale a fait l'objet de vifs débats parmi les économistes.

➞ *Finances internationales, Intégration économique*

➞ *Intégration monétaire, Pacte de stabilité et de croissance (PSC), Triangle des incompatibilités, Zone euro*

LEXIQUE ANGLAIS/FRANÇAIS

A *Asset backed securities (ABS)*

Association of South Eastasian Nations

Asset management

Agency costs

Autoeconomy

Aversion to dispossession

B *Balance sheet*

Bank failure

Bank run

Banking school

Basic price

Beauty contest game

Benchmarking

Benign neglect

Blue chip

Bonding cost

Book value

Business angel

Business as usual

Business cycle

Business strategy

Business fixed investment

C *Call*

Capabilities

Capital account

Carry trade

Cash flow

Category management

Chairman

Class action

Cleaning up afterwards

Clearing house

Clearing union

Closed shop

Cluster

Clustering

Cobweb

Collateral debt obligations (CDO)

Compensation of employees

Competitiveness cluster.

Contestable market

Consumer price index

Corn laws

Corporate culture

Corporate finance

Corporate governance

Corporate strategy

Corporate takeover bid

Covered bond

Crawling peg

Credit crunch

Credit default swap (CDS)

Credit rating agency

Credit easing

Credit spread

Credit rating

Cross-currency swap

Crowding out effect

Currency

Currency board

Currency carry trade

Currency market

Currency principle

Currency school

Crédits structurés adossés à des prêts hypothécaires

Association des nations d'Asie du Sud-Est

Gestion d'actifs

Coûts d'agence

Économie de marchés financiers

Aversion à la dépossession

Bilan

Défaillance bancaire

Course au guichet (panique bancaire)

École de la banque

Prix de base

Concours de beauté

Performance comparative

Douce négligence

Valeur vedette (valeurs sûres)

Coût d'engagement dans la théorie de l'agence

Valeur comptable

Apporteur de capitaux pour une jeune entreprise

Les « affaires continuent » (malgré la crise ou la récession)

Cycle des affaires

Stratégie d'entreprise

Formation brute de capital fixe (FBCF)

Option d'achat

Capabilités (aptitudes)

Compte de capital

Opération de portage

Capacité d'autofinancement, Marge brute d'autofinancement

Management de produits

Président d'une entreprise (non en charge de l'exécutif)

Action de groupe (contentieuse menée par un groupe d'individus)

Nettoyer les dégâts après coup

Chambre de compensation

Union de compensation

Embauche réservée (organisée par les syndicats)

Grappe

Développement en grappes

Toile d'araignée (modèle de la)

Crédits structurés adossés à un portefeuille d'obligations

Rémunération des salariés

Pôle de compétitivité

Marché disputable (ou contestable)

Indice des prix à la consommation/IPC

Loi sur les blés

Culture d'entreprise

Finance de groupe

Gouvernance d'entreprise

Stratégie de groupe

Offre publique d'achat

Obligation sécurisée

Parité glissante

Contraction brutale de l'offre de crédit

Contrat d'échange sur le risque de défaut

Agence de notation

Octroi plus facile de crédit

Écart de crédit

Degré de solvabilité

Swap de devise

Effet d'éviction

Liquidité

Caisse d'émission

Opération de portage

Marché des changes

Principe de la liquidité

École de la liquidité

Deal

Deep integration
Deleveraging
Deposit money
Disposable income
Dirty floating
Discount rate
Dividends
Downsizing
Dutch disease

Earning before interest and taxes (EBIT)
Earning before interest, taxes and depreciation allowance (EBITDA)
Ecomarketing
Economic and Financial Affairs Council
Economic value added (EVA)
Economies of scale
Economies of scope
E-monnaie
Emergency liquidity assistance (ELA)
Employers' social contributions
Enclosure Acts
Environnemental performance index (EPI)
Environnemental sustainability index
Equity capital
European Currency Unit (ECU)
European stability mechanism (ESM)
European Systemic Risk Board
Exchange rate peg

Fairness

Fair trade
Fair value accounting

Flight to quality
Flight to safety
Financial futures markets
Financial savings rate
Fixed-capital consumption
Fixing
Flat tax
Flow of funds table
Foreign exchange risk
Forward guidance
Forward market
Free Banking
Free on board
Free rider
French classification of activities
Fresh money
Full size
Futures contract

General government

Genuine saving
Giffen good
Gold bullion standard
Gold exchange standard
Gold points
Gold standard
Golden parachutes

Government failures
Globakl saving glut
Gross domestic product at market prices
Gross fixed capital formation
Gross operating surplus
Guaranteed minimum wage

Accord, négociation
Intégration profonde
Baisse du ratio de levier financier
Monnaie scripturale
Revenu disponible
Flottement impur
Taux d'escompte
Dividendes
Réduction de la taille d'une firme (souvent par sous-traitance)
Maladie hollandaise

Résultat d'exploitation
Excédent brut d'exploitation

Mercatique écologique
Conseil ECOFIN
Valeur ajoutée économique (en données financières)
Économie d'échelle
Économie de gamme
Monnaie électronique
Soutien exceptionnel à la liquidité bancaire
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs
Loi de clôture des terres (remembrement)
Indice de performance environnementale
Indice de durabilité environnementale
Fonds propres
Unité de compte européenne
Mécanisme européen de stabilité (MES)
Comité européen du risque systémique
Ancrage du taux de change

Équité
Commerce équitable
Comptabilité à la juste valeur ou en prix du marché (et non au coût historique)
Fuite vers la qualité
Fuite vers la sécurité
Marchés à terme d'instruments financiers
Taux d'épargne financière
Consommation de capital fixe
Fixage
Impôt à taux unique
Tableau d'opérations financières (TOF)
Risque de change
Orientations prospectives
Marché à terme
Banque libre
Franco à bord
Passager clandestin
Nomenclature d'activités française (NAF)
Crédit additionnel
Haut de gamme
Contrat à terme

Administrations publiques
Épargne véritable ou épargne nette ajustée
Biens de Giffen
Étalon de change lingot
Étalon de change or
Points d'or
Étalon-or
Parachutes dorés (clause d'indemnisation pour les dirigeants licenciés)
Défaillances de l'État
Excès d'épargne mondiale
Produit intérieur brut aux prix du marché (PIB)
Formation brute de capital fixe (FBCF)
Excédent brut d'exploitation (EBE)
Salaire minimum garanti

H*ard landing**Hedging**Hedge fund**Helicopter money**Hiring and firing**Hoarding**Hot money**Household**Household final consumption**Hub and spokes***I***nclusive wealth index (IWI)**Inflation Targeting**International accounting standard committee (IASC)**International clearing union**International financial reporting standards**Input**Input-output table**Insider**Institutional sectors**Institutional unit**Interbank offered rate**Interest Swap**Intermediate consumption**International banking facilities**International Monetary Fund**Investment bank**Investment socially responsible (ISR)***J***ob search**Joint venture**Junk bonds***L***abor**Law of one price**Leads and lags**Leaky bucket**Leaning against the wind**Learning by doing**Lender of last resort**Leverage effect**Leverage buy-out**Liquidity coverage ratio**Lobby**London international financial future exchange**Long term refinancing operation (LTRO)**Loss aversion***M***arket Failures**Market maker**Mark to market**Market value**Marketing**Mark-to-market accounting**Matching**Menu costs**Mixed income**Monitoring**Mutual Fund***N***et Lending**New deal**New economic policy (NEP)**New money**No bail out clause**No bridge**Noisy signal**Non accelerating inflation rate of unemployment (NAIRU)*

Atterrissage brutal

Couverture (du risque)

Fonds d'arbitrage

Monnaie hélicoptère

Débauche-embauche

Thésaurisation

Capitaux fébriles, capitaux flottants

Ménage

Consommation finale des ménages

Moyeu et rayon (relation asymétrique centre périphérie)

Indice de richesse inclusive

Ciblage d'inflation

Organisation en charge des normes comptables internationales

Union internationale de compensation

Normes internationales d'informations financières

Intrant

Tableau d'entrées-sorties (TES)

Travailler à l'intérieur de la firme

Secteurs institutionnels

Unité institutionnelle (Comptabilité nationale)

Taux d'intérêt interbancaire

Échange financier portant sur les taux d'intérêt

Consommation intermédiaire

Facilités bancaires internationales

Fonds monétaire international (FMI)

Banque d'affaires

Investissement socialement responsable

Recherche d'emploi

Co-entreprise (entreprise commune à risques partagés)

Obligations « pourries » (à haut risque et hauts rendements)

Travail

Loi du prix unique

Termaillage

Seau percé (métaphore du)

Naviguer contre le vent

Effet d'apprentissage

Prêteur en dernier ressort

Effet de levier (en finance rapport dettes sur fonds propres)

Rachat d'entreprise par endettement

Ratio de liquidité à court terme

Groupe de pression

Marché à terme des instruments financiers de Londres

Opération de refinancement à long terme

Aversion à la perte

Défaillances du marché

Faiseur de marché

Comptabilisation à la valeur du marché

Valeur de marché

Mercatique

Comptabilité en valeur de marché

Appariement

Coûts de catalogue

Revenu mixte

Suivi, surveillance

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

Capacité de financement

Nouvelle donne (politique économique du président Roosevelt)

Nouvelle politique économique (en URSS)

Crédit de restructuration

Clause de non renflouement

Absence de pont (entre la micro et la macroéconomie)

Signal imparfait (du système des prix)

Taux de chômage non-inflationniste

Non-profit institutions serving households
Northatlantic Fair Trade Association

O*ffshore place*
Offshore outsourcing
Originate and distribute
Output
Output gap
Outsourcing
Overdraft economy
Over the counter
Overshooting
Overnight

P*ar value*
Pension funds
Poison pill
Policy mix
Political economy
Poor Laws
Positional goods
Price earning ratio (PER)
Price-maker
Price-taker
Private equity
Procedural rationality
Profit warning
Property income
Purchaser's prices

Q*uantitative easing*
Quoted company

R*aider*
Rating
Rational expectation
Real money balance
Reengineering
Rent seeking
Required reserve ratio
Rest of world
Return on equity

S*avings rate*
Seasonally adjusted
Screening
Second best
Securitization
Self-financing rate
Self-fulfilling prophecies
Shadow banking system
Shareholder ou stockholder
Shareholder value
Short sale
Slump
Small and medium-sized enterprises
Soft landing
Soft selling
Special drawing right (SDR)
Special purpose vehicles
Spillovers effects
Spread
Stakeholder
Stock option

Stress test
Subprimes (loan)
Substantive rationality
Sudden stop
Supply-side economics

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)
 Association de libre-échange de l'Atlantique Nord

Place extraterritoriale (zone franche)
 Sous-traitance internationale, externalisation internationale
 Initier l'octroi de crédit et répartir le risque bancaire
 Extrait
 Écart de production (entre production potentielle et effective)
 Externalisation
 Économie d'endettement
 De gré à gré (marché de)
 Surréaction
 Au jour le jour

Pair (valeur au pair)
 Fonds de pension (fonds de retraite par capitalisation)
 Pilule empoisonnée (dispositif anti OPA)
 Dosage de politique économique
 Économie politique
 Lois sur les pauvres
 Bien ostentatoire conférant un statut social
 Coefficient de capitalisation des résultats
 Faiseur de prix
 Preneur de prix
 Capital investissement
 Rationalité procédurale
 Avertissement sur les résultats
 Revenu de la propriété
 Prix d'acquisition

Politique d'abondance de monnaie centrale
 Société cotée en bourse

Groupe financier lançant une OPA hostile
 Notation de la situation de l'emprunteur
 Anticipation rationnelle
 Encaisses réelles
 Restructuration (réorganisation)
 Recherche de rente par les entreprises
 Coefficient de réserves obligatoires
 Reste du monde
 Rentabilité des fonds propres

Taux d'épargne
 Correction des variations saisonnières (CVS)
 Dépistage, filtrage (théorie du filtre)
 Optimum de second rang
 Titrisation
 Taux d'autofinancement au sens de la Comptabilité nationale
 Anticipations auto-réalisatrices
 Système bancaire de l'ombre
 Actionnaire
 Valeur actionnariale
 Vente à découvert
 Récession, marasme économique
 Petite et moyenne entreprise (PME)
 Atterrissage en douceur
 Vente personnalisée
 Droits de tirages spéciaux (DTS)
 Structure de titrisation (véhicules de titrisation)
 Réactions en chaîne
 Écart (de crédit, d'intérêt, etc.)
 Parties prenantes de l'entreprise
 Option sur titres (option d'achat d'action distribuée aux dirigeants ou aux salariés)
 Test de résistance (des banques)
 Crédits risqués
 Rationalité réelle
 Arrêt brutal des entrées de capitaux dans une économie
 Économie de l'offre

Sustainable development
Swap

T*ake-off*

Tax cut

Tax haven

Tax loophole

Taxable income

Target zone

Trend

Trust

Terms of trade

Too big to fail

Trickle down effect

Turn-over

U*nderlying asset.*

V*alue added*

Value at risk

Venture capital

Virtual bank

W*age bill*

Wages and salaries

Welfare benefits

Welfare economics

Welfare State

Workable competition

Workhouse

Working poor

Writedown

Y*ield curve*

Z*ero hour contract*

Zero lower bound

Développement durable
Échange financier (crédits croisés)

Démarrage

Réduction d'impôt

Paradis fiscal

Niche fiscale

Revenu imposable

Zone cible

Tendance à long terme

Grande entreprise dominant un marché

Termes de l'échange

Trop important pour faire faillite

Effet de ruissellement

Rotation de la main-d'œuvre

Actif sous-jacent

Valeur ajoutée

Exposition au risque d'un actif ou d'un acteur financier

Capital-risque

Banque en ligne

Masse salariale

Salaires et traitements

Minima sociaux

Économie du bien-être

État-providence

Concurrence praticable

Maison pour les pauvres

Travailleur pauvre

Dépréciation d'actif

Courbe des taux (rendements)

Contrat zéro heure

Frontière des taux zéro

INDEX

- Acemoglu Daron 52, 60,
161, 215, 346, 347
Aftalion Albert 1
Aghion Philippe 155, 159,
323
Aglietta Michel 108, 417
Akerlof George 206, 606
Alchian Armen 259, 330
Allais Maurice 131, 424
Ando Alberto 114
Aoki Masahiko 259, 261
Aparisi de Lannoy Léo 304
Arous Jean 152
Arrow Kenneth 389, 405,
548, 580
Artus Patrick 192
Aumann Robert 604
Axelrod Robert 358
- Bain Joe 408
Bairoch Paul 150, 452
Balassa Béla 348, 620, 621
Baran Paul 214
Barrère Alain 577
Barro Robert J. 159
Baudelot Christian 114
Baudrillard Jean 566
Baumol William 256, 257,
411
Becker Gary 16, 115, 159,
546
Belassa Béla 349
Benassy-Quéré Agnès 304,
459
Bentham Jeremy 629
Bergeaud Antonin 493
Berger Suzanne 484
Berle Adolph 257, 260
Bernanke Ben 2, 288, 325
Beveridge William 507
Bismark Otto (von) 506
Bouba-Olga Olivier 258
Boulding Kenneth 223
Bourdieu Pierre 113, 242
Bourguignon François 410,
412
Bowley Arthur L. 196
Brand Thomas 303
Braudel Fernand 81
Brown Thomas 116
Brumberg Richard 114
Brundtland Gro Harlem 225
- Calvo Guillermo Antonio
299
Cardoso Fernando Henrique
214
Carré Jean-Jacques 153, 493
Cassel Karl Gustav 297
Castel Robert 503, 505, 508,
510, 513
Cette Gilbert 493
Chamberlin Edward H. 256,
387
Chandler Alfred D. 257, 261
Chenery Hollis 218
Clark Colin 260, 559
Clark J. Maurice 1, 256, 408
- Coase Ronald 171, 224,
257, 304
Cobb Charles W. 76
Cobden Richard 370
Coeur Benoît 304, 459
Cohen Élie 323
Cohen Gerald A. 363, 397
Coleman James 59
Coriat Benjamin 91
Cournot Augustin 196
Cyert Richard 257
- Dales John H. 224, 376
Daly Herman 58
Davies David 112
Debreu Gérard 389, 405,
580
de Gournay Vincent 234
de Lannoy Léo Aparisi 475
Demsetz Harold 259, 330
Denison Edward 153, 493
Destanne de Bernis Gérard
342
Doeringer Peter 386
Domar Evsey 156
Dooley Michael P. 44, 299
Dormont Brigitte 509
Douglass Paul H. 76
Downs Anthony 207
Dubois Paul 153, 493
Dusenberry James S. 116,
241
Duflo Esther 215
- Easterlin Richard 452
Eber Nicolas 228
Edgeworth Francis Y. 42
Elster Jon 397
Engel Ernst 112
Esping-Andersen Gösta 176,
233, 505, 513
Estabiet Roger 114
Eucken Walter 237, 446
- Feldstein Martin 118, 120
Fisher Allan G. B. 260, 559
Fisher Irving 2, 114, 173,
424
Fitoussi Jean-Paul 39, 468,
547
Fleming Marcus 407
Fogel Robert 160, 214
Folkerts-Landau David 44,
299
Foray Dominique 207
Fourastié Jean 260, 324,
495, 544
Friedman Milton 115, 343,
416, 418, 426, 467, 550
Friedman Thomas 410
- Gaffard Jean-Luc 130, 153,
154, 161
Galbraith John Kenneth 113,
395, 566
Garber Peter M. 44, 299
Georgescu-Roegen Nicholas
223
- Geremek Bronislaw 506
Giddens Anthony 512
Giraud Pierre-Noël 412, 414
Goblort Edmond 242
Godard Olivier 223
Godley Wynne 408
Goodhart Charles 366
Gordon Robert J. 160, 493,
573
Gournay Vincent de 387
Gramsci Antonio 320
Grossman Gene M. 134
Grossman Sanford 124
Guesnerie Robert 129
- Hansen Alvin 438
Hardin Garrett 37, 610
Harrod Roy F. 154, 156,
276, 277
Harsanyi John 549, 604, 629
Hart Oliver 124
Hayek Friedrich 2, 179, 234,
236, 240, 392, 416, 417,
426, 446, 447, 549, 577,
607, 608
Hicks John R. 205, 438, 542
Hirschmann Albert O. 138,
149, 212
Horioka Charles 120
Hotelling Harold 224
Howitt Peter W. 155, 159
Hume David 328
- Jacquet Pierre 414, 415
Jean Sébastien 416
Jensen Michael 259
Jensen Robert 413
Jevons William S. 224, 276
Juglar Clément 308
- Kaldor Nicholas 156, 437,
469
Kalecki Michal 544
Katona George 112
Keynes John Maynard 55,
70, 115, 119, 238, 242,
312, 381, 392, 393, 418,
437, 541, 543, 547, 608
Kindleberger Charles 87,
165, 572, 631
Kondratiev Nikolaï 309, 313
Kremer Michael 215
Krueger Alan B. 134
Krugman Paul 86, 160, 544
Kuhn Thomas 551
Kyddland Finn E. 337, 468,
473
- Lahreche-Revil Amina 525
Laïdi Zaki 414
Lamy Pascal 80, 414
Lancaster Kelvin J. 115
Landais Camille 510
Laroque Pierre 508
Lassudrie-Duchêne Bernard
86
Laurent Éloi 107, 223
Lavoie Marc 408
- Lazarsfeld Paul 112
Lazear Edward 606
Le Cacheux Jacques 223
Lecat Rémy 493
Le Héron Edwinn 200
Leibenstein Harvey 257
Leijonhufvud Axel 130
Leontief Wassily 76, 260
Lewis Arthur 212
Lindbeck Assar 345
Linder Stephen B. 86
List Friedrich 350
Lucas Robert 158, 159, 436
- MacNamara Robert 218
Maddison Angus 150, 275,
411
Malinvaud Edmond 153,
342, 493
Malthus Thomas R. 119,
154, 506, 546, 547, 549
March James G. 257
Marshall Alfred 224, 437
Marx Karl 49, 84, 154, 155,
160, 191, 224, 366, 388,
392, 393, 417, 457, 543,
546, 608
Mason Edward S. 256, 408
Massé Pierre 460
McKinnon Ronald 631
McNamara Robert 218
Meade James 350
Means Gardiner 257, 260
Meckling William 259
Meiser N. 215
Méline Jules 584
Mendès France Pierre 44
Menger Carl 517
Mill John Stuart 418
Minsky Hyman 2, 165,
296, 331
Mirrlees James 305
Mises Ludwig von 64, 416,
417
Modigliani Franco 114, 329
Mundell Robert 350, 407
Musgrave Richard 235, 314,
315, 316, 528
Myrdal Gunnar 212, 280, 418
- Nelson Richard 259, 554
North Douglass 52, 60,
154, 160, 214, 346, 395,
428, 447
Nozick Robert 363
- Okun Arthur 401
Ollivier Émile 283
Orléan André 108, 126,
394, 417
O'Rourke Kevin 452
Oster Elisabeth 413
Ostrom Elinor 38, 200,
224, 611
Ostrom Vincent 200
- Palier Bruno 511
Pareto Vilfredo 234

- Parguez Alain 417, 418
 Pasinetti Luigi 437
 Passet René 223
 Penrose Edith 258
 Perroux François 149, 254, 263, 342
 Petty William 83
 Phillips Alban William 135
 Pigou Arthur Cecil 224, 437
 Piketty Thomas 510, 544
 Piore Michael 386
 Pisani-Ferry Jean 414, 415
 Polanyi Karl 395, 506, 546
 Porter Michael 25
 Poulon Frédéric 417, 418
 Prebisch Raúl 173, 212
 Prescott Edward C. 337, 468, 473

 Rachline François 418
 Ragot Xavier 304, 475
 Rainelli Michel 80
 Ramsey Frank 305, 527
 Rawls John 548, 629
 Reinhart Carmen M. 160, 299, 535, 573
 Ricardo David 84, 154, 297, 368, 543, 549
 Robinson James A. 161, 215, 346, 347
 Robinson Joan 52, 60, 156, 158, 256, 387, 437

 Rodrik Dani 60, 88, 160, 217, 347, 395
 Rogoff Kenneth 160, 573
 Romer Paul 158, 159
 Röpke Wilhelm 446
 Rosanvallon Pierre 509
 Rosen Sherwin 606
 Rostow Walt Whitman 111, 213
 Rueff Jacques 417
 Rybczynski Tadeusz M. 85, 599

 Sachs Ignacy 223
 Saez Emmanuel 305, 510
 Samuelson Paul A. 85, 135
 Sauvy Alfred 186, 216
 Schelling Thomas 604
 Schmitt Bernard 417, 418
 Schmoller Gustav (von) 517
 Schultz Theodore 159, 218
 Schumpeter Joseph A. 154, 155, 159, 179, 191, 327, 388, 390, 418
 Scitovsky Tibor 350
 Sen Amartya 39, 52, 547, 622, 629
 Senior Nassau 549
 Simon Herbert 257, 258
 Sismondi Sismonde (de) 119

 Smith Adam 55, 111, 154, 191, 205, 387, 491, 543, 546
 Smith John Maynard 358
 Snower Dennis 345
 Solow Robert 135, 153, 157, 453, 493
 Sonnenschein Hugo F. 389
 Spence Michael 206
 Sraffa Piero 158, 437
 Stackelberg Heinrich (Von) 196
 Stern Nicholas (sir) 225
 Stigler George 115
 Stiglitz Joseph E. 39, 160, 206, 236, 546
 Stolper Wolfgang 85
 Strange Susan 232
 Strout Alan 218
 Subramanian Arvind 160, 347, 395
 Summers Lawrence 160
 Sunstein Cass 203, 439
 Supiot Alain 68
 Sutch Richard 329

 Thaler Richard 203, 439
 Tinbergen Jan 39, 350
 Tirole Jean 262, 462
 Titmuss Richard 505
 Tobin James 329
 Torrens Robert 84

 Treillet Stéphanie 222
 Tullock Gordon 522
 Turgot Anne Robert J. 130

 Van Parijs Philippe 363
 Vauban Sébastien (Le Prestre de) 112
 Veblen Thorstein 113, 122, 395
 Vernon Raymond 85
 Vickers John 528
 Viner Jacob 350
 Volcker Paul 32, 528
 von Mises Ludwig 234, 548, 608
 Von Neumann John 552
 Vroey Michel de 372

 Wallis John 447
 Walras Léon 372, 388, 405
 Weber Max 434
 Weingast Barry 447
 Wicksell Knut 179, 280, 398, 418, 608
 Williamson Oliver 258, 304
 Willinger Marc 228
 Winter Sidney 259, 554
 Wright Erik Olin 397

 Yellen Janet 606
 Young Allyn 154, 155, 159, 191, 491

